
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 24

DEUXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1912-13





VOLUME XLVII

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

DEUXIEME SESSION, DOUZIEME PARLEMENT, 1912-13.

A

B

C

D

D

D

D

D

P.

Q

R

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME A.

Cinquième recensement du Canada, 1911. Etendue et population par provinces, districts et sous-arrondissements. Vol. 1.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en trois parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Volume I, parties A à J. Volume II, parties K à U. Volume III, parties V à Y. Présenté le 14 janvier 1913, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présentés le 26 novembre 1912, par l'honorable M. White.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 3 février 1913, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1913. Présenté le 10 mars 1913, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 20 mai 1913, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 3.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1911. Présentée par l'honorable M. White, le 26 novembre 1912.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

7. Rapport des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartrées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1911. Présenté par l'honorable M. White, le 26 novembre 1912.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 5.

(Ce volume est relié en deux parties.)

8. Rapport du surintendant des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1912. Présenté par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurance du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1912. Présenté par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

(Ce volume est relié en deux parties.)

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie I. Commerce du Canada. Présenté le 30 janvier 1913, par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*a*. Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie II. Commerce du Canada (1) avec la France, (2) l'Allemagne, (3) le Royaume-Uni et (4) les Etats-Unis. Présenté le 12 décembre 1912, par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*b*. Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie III. Commerce du Canada avec les pays étrangers autres que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 15 janvier 1913, par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*c*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie IV. Commerce du Canada. Renseignements divers. Présenté le 17 février 1912, par l'honorable M. Reid.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*d*. Rapport de la Commission des grains. Statistiques des céréales, etc. Présenté par l'honorable M. Foster, le 3 février 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*e*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie VI. Services de paquebots subventionnés. Présenté, 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*f*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie VII. Commerce des pays étrangers, et traités et conventions. Présenté, 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 7.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 28 novembre 1912, par l'honorable M. Reid.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 8.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. (Accise, Partie I). Présenté le 25 novembre 1912, par l'honorable M. Nantel.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

13. Rapport du ministère du Revenu de l'Intérieur, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912. Partie II. Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique. Présenté le 25 novembre 1912, par l'honorable M. Nantel.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

14. Rapport, relevés et statistique du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie III. Falsification des substances alimentaires. Présenté le 25 novembre 1912, par l'honorable M. Nantel.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 26 novembre 1912, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*a*. Rapport du Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté, 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 9.

15*b*. Rapport du directeur général vétérinaire et du commissaire du bétail, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté par l'honorable M. Burrell, le 25 mars 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 14 janvier 1913, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 10.

17. Statistiques criminelles, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1911. (Annexe du rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année 1911). Présentées par l'honorable M. Borden, le 2 juin 1913.. .. ..*Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.*

18. Relevé de la douzième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada, tenue les 14 et 21 septembre 1911. Présenté par l'honorable l'Orateur, le 27 novembre 1912.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

18*a*. Relevé des élections partielles (douzième parlement) de la Chambre des Communes, durant 1912. Présenté par l'honorable l'Orateur, le 10 mars 1913.
Imprimé pour la distri' ··ion et les documents parlementaires.

VOLUME 11.

19. Rapport du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie I. Présenté le 4 décembre 1912, par l'honorable M. Rogers. Partie II. Emmagasinage de l'eau de la rivière Ottawa et nivellement géoditique.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 12.

(Ce volume est relié en deux parties.)

19*a*. Rapport de la Commission sur les voies navigables internationales.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice du 1er avril 1911 au 31 mars 1912. Présenté le 13 décembre 1912, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*a*. Statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1912. Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 15 avril 1913.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*b*. Statistique des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1912. Présentée le 16 janvier 1913, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 14.

20*c*. Le septième rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1912. Présenté le 25 novembre 1913, par l'honorable M. Cochrane.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

20*d*. Statistique des téléphones du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 1912. Présentée le 17 février 1913, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*e*. Statistique des messageries du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 1912. Présentée le 12 février 1913, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

20*f*. Statistique des télégraphes du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1912. Présentée le 7 février 1913, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

21. Quarante-cinquième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice 1911-1912. (Marine). Présenté le 16 décembre 1912, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21*a*. Onzième rapport de la Commission de géographie du Canada, pour l'exercice clos le 31 juin 1912. Présenté, le 11 avril 1913, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

21*b*. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1912. Présentée, 1913.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

21*c*. Supplément au quarante-cinquième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1911-1912—division de la Marine—Influence des icebergs et de la terre sur la température de la mer. Présenté le 17 février 1913, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Quarante-cinquième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries. (Pêcheries). 1912. Présenté le 5 décembre 1912, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

23. Rrapport du Président de la Commission de l'Inspection des bateaux à vapeur, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

24. Rapport du ministre des Postes, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 3 décembre 1912, par l'honorable M. Pelletier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

25. Rapport du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 27 novembre 1912, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 19.

25*a*. Rapport de l'Astronome en chef, ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1911.. .. ..*Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.*

25*b*. Rapport annuel de la division du Service topographique, ministère de l'Intérieur, 1911-1912. Présenté le 6 juin 1913, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 20.

25*d*. Rapport du levé hydrographique (jaugeage de certains cours d'eau) pour l'année civile 1911.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

26. Rapport sommaire de la division de géologie du ministère des Mines, pour l'année civile 1912. Présenté le 29 novembre 1912, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26*a*. Rapport sommaire de la division des mines du ministère des Mines pour l'année civile 1911.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 21.

27. Rapport du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 29 novembre 1912, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1912. Présenté le 14 janvier 1913, par l'honorable M. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 22.

29. Rapport du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 3 décembre 1912, par l'honorable M. Coderre.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

29*a*. Rapport du secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 25 novembre 1912, par l'honorable M. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 23.

29*b*. Rapport de la division des Archives du ministère du secrétaire d'Etat pour l'année 1912. Présenté le 2 juin 1913, par l'honorable M. Coderre.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Liste du service civil du Canada, 1912. Présentée le 3 décembre 1912, par l'honorable M. Coderre.. .. ..*Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.*

31. Quatrième rapport annuel de la Commission du service civil du Canada pour la période comprise entre le 1er septembre 1911 et le 31 août 1912. Présenté le 24 janvier 1913, par l'honorable M. Coderre.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 24.

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 24 avril 1913, par l'honorable M. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1912. Présenté le 31 novembre 1912, par l'Orateur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 27 novembre 1912, par l'honorable M. Doherty.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport du conseil de la milice, pour l'exercice clos le 31 mars 1913. Présenté le 14 janvier 1913, par l'honorable M. Hughes.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 28 novembre 1912, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36*a*. Cinquième rapport sur les procédures en vertu de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 28 novembre 1912, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36*c*. Rapport sur les procédures en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions pour l'exercice clos le 31 mars 1912.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 25.

37. Huitième rapport annuel des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté par l'honorable M. Cochrane, le 12 décembre 1912.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 25—*Suite.*

38. Rapport du département du Service naval pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 28 novembre 1912, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

39. Relevé des dépenses au compte des "Dépenses diverses imprévues", du 1er avril au 21 novembre 1912, conformément à la Loi des subsides de 1912. Présenté le 25 novembre 1912, par l'honorable M. White.. .. ..*Pas imprimé.*

40. Etat des décisions du conseil du Trésor, aux termes de l'article 44 de la Loi du revenu consolidé et de l'audition. Présenté le 26 novembre 1912 par l'honorable M. White.
Pas imprimé.

41. Relevé conforme à l'article 17 de la Loi d'assurance du Service civil, pour l'année expirée le 31 mars 1912. Présenté le 26 novembre 1912, par l'honorable M. White. .*Pas imprimé.*

42. Rapport des recettes et dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa. pour l'exercice terminé le 31 mars 1912. Présenté le 26 novembre 1912, par l'honorable M. White.
Pas imprimé.

43. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement pour l'exercice 1912-1913. Présenté le 26 novembre 1912, par l'honorable M. White.
Pas imprimé.

44. Sommaire de l'administration des fonds de pensions et de retraite, dans le service civil, pour l'année expirant le 31 décembre 1912, indiquant les noms, le grade, le salaire, la durée de service, l'allocation et la cause de la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou à sa retraite, et spécifiant si la vacance a été remplie par avancement, ou par une nouvelle nomination, ainsi que le salaire du nouveau fonctionnaire. Présenté le 26 novembre 1912 par l'honorable M. White.. .. ..*Pas imprimé.*

45. Relevé (en tant que le ministère de l'Intérieur est concerné) des copies de tous les arrêtés du conseil, plans, documents et correspondance concernant le chemin de fer Pacifique-Canadien qui doivent être présentés à la Chambre des Communes, en vertu d'une résolution passée le 20 février 1882, depuis la date de la dernière production de documents, en vertu de la dite résolution. Présenté le 26 novembre 1912, par l'honorable M. Roche.
Pas imprimé.

45*a*. Relevé des terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au cours de l'année terminée le 1er octobre 1912. Présenté par l'honorable M. Roche, le 14 janvier 1913.. .. ..*Pas imprimé.*

45*b*. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 27 janvier 1913 pour une copie de toutes les requêtes de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à l'effet d'être autorisée à émettre de nouvelles actions du fonds capital, adressées au Gouverneur en conseil, et de toute la correspondance à ce sujet. Présentée le 16 avril 1913, par l'honorable M. Coderre.. .. ..*Pas imprimée.*

46. Réponse à ordre du 18 mars 1912, copie de tous rapports faits par les inspecteurs des agents chargés du placement des immigrants, tant domestiques qu'ouvriers de ferme, dans Ontario et Québec, pendant les années 1910 et 1911. Présentée le 27 novembre 1912, par M. Sutherland.. .. ..*Pas imprimée.*

47. Réponse à ordre du 11 mars 1912, copie de tous télégrammes, lettres ou autres documents en rapport avec des plaintes de quelque nature que ce soit, portées contre les agents à commission chargés de trouver de l'emploi pour des ouvriers de ferme dans l'Ontario, ainsi que contre des personnes travaillant pour le compte d'aucune agence dans l'Ontario, au cours des années 1910 et 1911. Présentée le 27 novembre 1912, par M. Sutherland.
Pas imprimée.

48. Copie de l'ordre en conseil 1275 du C. P. en date du 13 mai 1912: Indemnité à être payée aux hommes de la Marine Royale Canadienne qui deviendront invalides à la suite de blessures ou de maladies contractées au cours des exercices, des instructions ou en faction. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 27 novembre 1912.. .. ..*Pas imprimée.*

48*a*. Copies des plans annexés à la soumission de MM. Cammel Laird et Cie, datée le 29 avril 1911, pour la construction de navires pour le service de la marine canadienne. Présentées par l'honorable M. Hazen, le 18 décembre 1912.. .. ..*Pas imprimées.*

48*b*. "Loi concernant le Service de la Marine du Canada", copie du décret du conseil, n° C.P. 126, daté le 20 janvier 1913: Modification des règlements pour l'admission des cadets de marine. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 4 février 1913.. .. .. ..*Pas imprimée.*

49. Règlements édictés en vertu de la loi des insectes destructeurs et autres fléaux. Présentés le 28 novembre 1912, par l'honorable M. Burrell.. .. ..*Pas imprimés.*

50 Etat des affaires de la Société Royale du Canada pour l'année expirée le 30 avril 1912. Présenté par l'honorable M. White, le 29 novembre 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

51. Ordonnances du territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon en 1912. Présentées par l'honorable M. Coderre, le 3 décembre 1912.. .. ..*Pas imprimées.*

VOLUME 25—*Suite.*

52. Relevé des arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, sous le régime de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada, 1908. Présenté le 5 décembre 1912, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimé.*

52*a*. Décrets du conseil passés entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII. Présentés le 5 décembre 1912, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimés.*

52*b*. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique,* entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, sur le régime des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada, dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés le 5 décembre 1912, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimés.*

52*c*. Réponse à ordre du 24 février 1913, copie de tous les règlements décrétés par le ministre de l'Intérieur touchant la disposition des terres fédérales, entre le 8 avril 1905 et le 12 octobre 1911. Présentée le 25 mars 1913, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimée.*

53. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (28 novembre 1911), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts Revisés du Canada, 1906. Présenté par l'honorable M. Coderre, le 4 décembre 1912.. ..*Pas imprimé.*

54. Rapport annuel concernant les Unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906. Présenté par l'honorable M. Coderre, le 4 décembre 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

55. Délibérations de la conférence Canada-Indes Occidentales et convention entre le Canada et certaines colonies dans l'Inde Occidentale. Présentées par l'honorable M. Foster, le 4 décembre 1912.. .. ..*Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.*

56. Décrets du conseil passés entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, conformément aux dispositions de la Loi du parc des Montagnes-Rocheuses, article 5 du chapitre 60 des Statuts Revisés du Canada, 1906. Présentés par l'honorable M. Rogers, le 4 décembre 1912.. .. ..*Pas imprimés.*

56*a*. Décrets du conseil passés entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, conformément aux dispositions de la Loi des réserves forestières fédérales et des parcs, article 19 du du chapitre 10, 1-2 George V. Présentés par l'honorable M. Roche, le 5 décembre 1912. *Pas imprimés.*

VOLUME 26.

57. Rapport de la Commission des services publics. Présenté par l'honorable M. Borden, le 9 décembre 1912. Parties I, II et III.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 27.

(Ce volume est relié en deux parties.)

57*a*. Rapport sur l'organisation du service public du Canada par sir George Murray. Présenté par l'honorable M. Borden, le 18 décembre 1912.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

58. Rapport, pour l'année précédente, des commissaires de l'Economie Interne de la Chambre des Communes, aux termes de la règle 9. Présenté par l'honorable l'Orateur, le 9 décembre 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

59. Listes des relations commerciales entre les Antilles et le Canada, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, compilées des livres bleus et statistiques des Antilles. Présentées par l'honorable M. Foster, le 12 décembre 1912.
Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.

59*a*. Statistiques du Commerce concernant les importations et les exportations qui peuvent être en la possession du gouvernement *re* Antilles anglaises. (*Sénat*).. .. ..*Pas imprimées.*

60. Relevé faisant connaître la correspondance au sujet de la demande de soumissions pour les navires de guerre du Canada, avec copie des soumissions. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 12 décembre 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 27—*Suite.*

61. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toute correspondance, télégrammes, rapports et documents concernant le renvoi d'office de John R. McDonald, de Heatherton, comté d'Antigonish, agent des sauvages pour le district comprenant les comtés d'Antigonish et de Guysboro, et la nomination de son successeur. Présentée le 4 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*a*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du Dr C. P. Bissett, médecin des sauvages à Salmon-River, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913. —*M. Kyte*. . . . .*Pas imprimée.*

61*b*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Michael Murphy, maître de poste à Pointe-Micheau, comté de Richmond, N.-E. Présenté le 4 janvier 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61*c*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de David A. McLeod, maître de poste à Cleveland, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61*d*. Réponse à ordre du 4 octobre 1912, copie de tous les documents, lettres, plaintes, télégrammes, rapports, etc., en la possession du département des Postes et se rapportant à la destitution de John Milward, maître de poste à Stormont, comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . . .*Pas imprimée.*

61*e*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Kenneth F. McAskill, maître de poste à Loch-Lomond, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913. —*M. Kyte*. . . . .*Pas imprimée.*

61*f*. Réponse à adresse du 25 mars 1912, copie de toutes lettres, télégrammes, mémorandums et décrets du conseil concernant la destitution de M. W. W. Hayden, ci-devant gardien de quai à Digby, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. .*Pas imprimée.*

61*g*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de toutes plaintes et accusations portées contre W. B. Langley, auxiliaire à la homarderie de Isaac's-Harbour, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. .*Pas imprimée.*

61*h*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Fred. E. Cox, mécanicien à la homarderie de Isaac's-Harbour, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

61*i*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de toutes plaintes et accusations portées contre Simon Hodgson, mécanicien à la homarderie de Isaac's-Harbour, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance concernant en quelque manière sa destitution et la nomination de son successeur. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. .*Pas imprimée.*

61*j*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Henry Henlow, mécanicien-chef à la homarderie de Canso, comté de Guysborough, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . . .*Pas imprimée.*

61*k*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de H. C. V. LeVatte, maître du havre à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

61*l*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John Cummings, auxiliaire à la homarderie de Isaac's-Harbour, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. .*Pas imprimée.*

61*m*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres télégrammes et autres documents concernant la destitution de W. G. Mathews, patron du bateau de sauvetage à Canso, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . .*Pas imprimée.*

61*n*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Joseph Shean, maître de havre à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61*o*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Michael J. Sampson, gardien du phare à Lower-L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

61*p*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Alexis Vigneau, capitaine de côtre à Arichat, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Kyte. Pas imprimée.*

61*q*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912, copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Eméry Thivierge de la position d'inspecteur des pêcheries pour les comtés de Prescott et Russell. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Murphy*.. .. ..*Pas imprimée.*

61*r*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, liste des fonctionnaires publics du département du Revenu de l'Intérieur, dans le comté de Saint-Jean-Iberville, remerciés par l'administration actuelle, depuis le 1er mai 1912, indiquant les noms et fonctions de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, le nom des personnes qui ont porté ces plaintes, ainsi que copie de toute correspondance s'y rapportant, et de tous rapports d'enquêtes, dans le cas où de telles enquêtes ont été instituées. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Demers*.. .. ..*Pas imprimée.*

61*s*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912, copie de toute correspondance, plaintes, pétitions, mémoires, preuve, rapport d'enquête et autres documents en la possession du département du Revenu de l'Intérieur, concernant la révocation de Fabien Bugeaud, de Bonaventure, Québec, sous-inspecteur des poids et mesures dans le district de Québec et la nomination de son ou ses successeurs avec leurs noms, domiciles, salaires et fonctions; ainsi que copie de tous documents relatifs à A. B. Caldwell, New-Carlisle, Québec, sous-inspecteur conjoint de J. Fabien Bugeaud, et à ses fonctions, ainsi que copie des recommandations faites pour les dites nominations. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure). Pas imprimée.*

61*t*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912, copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Duncan McArthur de la division des pensions viagères, alors que la dite division était attachée au ministère du Commerce. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Murphy*.. .. ..*Pas imprimée.*

61*u*. Réponse à ordre du 26 février 1912, copie de tous documents, lettres, requêtes, rapports, recommandations, et preuves se rapportant à l'enquête faite par le Dr Shurtliff au sujet de la destitution de Charles O. Jones, maître de poste à Bedford, comté de Missisquoi. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Kay*.. .. ..*Pas imprimée.*

61*v*. Réponse à ordre du 1er avril 1912, copie de tous documents, lettres, télégrammes, accusations, etc., en la possession du gouvernement ou de l'un de ses départements, au sujet de la destitution d'Achibald Barss, maître de poste à New-Harbour (Ouest), comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61*w*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912, copie de toute correspondance, documents, recommandations et rapports concernant la destitution du docteur A. Allaire, chirurgien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, et aussi concernant le paiement d'une gratuité ou allocation de retraite pour ses services. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Wilson (Laval). Pas imprimée.*

61*x*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912, copie de toute correspondance, documents, recommandations et rapports concernant la révocation de Oscar Beauchamp, préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, et aussi concernant le paiement d'une gratuité ou allocation de retraite pour ses services. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Wilson (Laval). Pas imprimée.*

61*y*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John McDonald, préposé au fret et contrôleur sur l'Intercolonial, à Sydney-Mines, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Mackenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61*z*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de Allan Kinney, de Linwood, comté d'Antigonish, sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61*aa*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de William Landry, de Pomket, comté d'Antigonish, N.-E., chef de section, sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 16 janvier 1913. —*M. Chisholm (Antigonish)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61*bb*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912, copie de tous papiers, documents, rapports, correspondance, etc., concernant la destitution de Patrick Decoste, employé sur le bac à vapeur *Scotia,* entre Mulgrave et Point-Tupper, sur la ligne de l'Intercolonial. Présentée le 16 janvier 1913.. . . . .*Pas imprimée.*

61*cc*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Harry E. McDonald, sous-ingénieur au canal St. Peters, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . .*Pas imprimée.*

61*dd*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, papiers, documents, télégrammes et accusations concernant une plainte contre Neil Ross, cantonnier sur l'Intercolonial à West-River, comté de Pictou, la preuve faite à l'enquête, le rapport du commissaire enquêteur, et aussi copie de toutes lettres, papiers et documents concernant la nomination de son successeur. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Macdonald.* . .*Pas imprimée.*

61*ee*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de James Armstrong, de Heatherton, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*ff*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912, copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Thomas J. Gray, inspecteur de wagons sur l'Intercolonial à Westville, comté de Pictou. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

61*gg*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toute correspondance, télégrammes et rapports concernant la destitution de Colin Macdonald, de James-River-Station, comté d'Antigonish, cantonnier sur l'Intercolonial, et la nomination de son successeur. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*hh*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. T. Gannon, réparateur et inspecteur de wagons à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61*ii*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de Hubert Mayotte, de Tracadie, comté d'Antigonish, cantonnier sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*jj*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de John McDonnell, de Afton-Station, comté d'Antigonish, cantonnier sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusation portées contre lui. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*kk*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de William Landry, de Pomket, Antigonish, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*ll*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. J. McDougall, chef de section, Intercolonial, Grand-Narrows, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61*mm*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Dan A. Coffey, éclusier au canal Saint-Peters, comté de Richmond, N.-E. ; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur; et aussi, réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de tous les documents accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de W. A. McNeil, éclusier au canal Saint-Peters, comté de Richmond, N.-E. ; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . .*Pas imprimée.*

61*nn*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John P. Meagher, contremaître sur le S.S. *Scotia,* Mulgrave, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 17 janvier 1913.—*M Sinclair.* *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61*oo*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, preuve, rapports et correspondance entre le ministre des Postes ou quelques-uns des officiers du département et James Gibson, ci-devant maître de poste de Alameda, Saskatchewan, concernant les instructions adressées à ce dernier aux fins de remettre sa charge à E. Cronk. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Turriff*. . . . . *Pas imprimée.*

61*pp*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, etc., en rapport avec le renvoi du capitaine C. E. Miller du 75me régiment. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61*qq*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes concernant la destitution de J. N. N. Poirier, percepteur des droits d'accise à Victoriaville, P.Q.; de l'enquête faite par N. Garceau et par le ministre du Revenu de l'Intérieur, et plus spécialement de deux affidavits donnés par Ludger Fréchette et Joseph Faucher. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Brouillard*. . . . . *Pas imprimée.*

61*rr*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Abraham Astephen, interprète du département d'Immigration à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . *Pas imprimée.*

61*ss*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Robert Dow de la division d'immigration du ministère de l'Intérieur à Ottawa. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Murphy.* *Pas imprimée.*

61*tt*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, etc., concernant la destitution de John Ware, de la division d'immigration du département de l'Intérieur, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61*uu*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Richard Hickey, agent d'immigration à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie*. *Pas imprimée.*

61*vv*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du Dr J. W. McLean, médecin-examinateur du département de l'Immigration à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

61*ww*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John A. McRae, gardien de phare à l'île Margaree, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 17 janvier.—*M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

61*xx*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Thomas Brymner, gardien de phare, à Lower-L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61*yy*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Dominique Boudrot, entrepreneur de la pose de bouées à Petit de Grat, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61*zz*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents concernant la destitution de Frederick F. Doucet, gardien du phare à l'entrée du havre de Caraquet, comté de Gloucester, et la nomination de son successeur. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Turgeon*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*a*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de W. H. Henlow, gardien du signal de tempête, Liscomb, comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*b*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de David Falconer, gardien du phare à l'île Caribou, comté de Pictou. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (3*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. Wilson Lawlor, commissaire du havre à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie.. .. ..Pas imprimée.*

61 (3*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de P. J. McDonald, commissaire du havre à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie.. .. ..Pas imprimée.*

61 (3*e*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Relevé faisant connaître les noms de tous les gardiens de phare dans la province de la Nouvelle-Ecosse qui ont été destitués depuis le 10 octobre 1911, avec mention de la date du renvoi de service. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax).. .. ..Pas imprimée.*

61 (3*f*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître en détail le nombre des destitutions ordonnées par le département de la Marine et des Pêcheries, jusqu'à ce jour, dans le comté de Bonaventure, avec mention des noms des employés révoqués, des raisons de leur renvoi, des accusations portées contre eux; aussi, copie de toute la correspondance en la matière, et de tous les rapports des enquêtes qui ont été tenues; de plus, liste des nouvelles nominations faites par le département, contenant les noms des titulaires, leurs résidence, salaire et fonctions, ainsi que copie des recommandations en leur faveur. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure).. .. ..Pas imprimée.*

61 (3*g*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de H. L. Tory, garde-pêche à Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête Présentée el 17 janvier 1913.—*M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

61 (3*h*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, plaintes, pétitions, mémoires, notes de preuve, rapports d'enquêtes, et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant le renvoi de John W. Davis, officier de pêcheries, Guysborough, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M.. Sinclair. Pas imprimée.*

61 (3*i*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Marin Bourque, gardien de phare à Rivière-Bourgeois, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Kyte. Pas imprimée.*

61 (3*j*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Frederick Poirier, entrepreneur de pose de bouées, à Descouse, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Kyte.. .. ..Pas imprimée.*

61 (3*k*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et pétitions pour ou contre la destitution du Dr George Pinault, médecin de la réserve des sauvages Micmacs, à Sainte-Anne de Ristigouche, comté de Bonaventure, Québec, et de tous documents concernant la nomination de son successeur; aussi, état donnant les nom, domicile, salaire et fonctions du nouveau titulaire. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Marcil.. .. ..Pas imprimée.*

61 (3*l*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de tous papiers, lettres, etc., concernant la destitution de Frederick Veit, employé par le département de la Marine et des Pêcheries dans le comté de Gaspé. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Lemieux.. .. ..Pas imprimée.*

61 (3*m*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de toute lettre, requête, plainte, déclaration ou autre document quelconque en la possession du département de la Marine et des Pêcheries et se rapportant à la destitution de M. Alfred Lalonde, employé aux magasins des chantiers du gouvernement à Saint-Joseph de Sorel, et à la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Cardin.. .. ..Pas imprimée.*

61 (3*n*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, plaintes et autres papiers ou documents en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses départements, concernant la destitution de James Webber, gardien de phare à Torbay-Point, N.-E. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

61 (3*o*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de tous les documents, lettres, enquête, rapports, témoignages, etc., se rapportant à la destitution ou à la résignation de Baptiste Desjardins comme gardien du phare de Kamouraska. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska).. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (3*p*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Angus Smith, pilote sur le steamer *Earl Grey;* aussi, copie de toute preuve faite lors de la dernière enquête tenue au sujet des dites plaintes et du rapport de l'enquêteur à ce sujet. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*q*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Michel J. Sampson, gardien de la station de signaux à Lower-L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*r*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Wm. Hackett, commissaire du havre à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*s*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant la destitution de Hormisdas Lacasse, préposé au quai du gouvernement à Wendover, dans le comté de Prescott, Ont., et la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913. —*M. Proulx*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*t*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, preuve et correspondance au sujet de la destitution de Geoffrey Gorman, chef de la station de sauvetage à Herring-Cove, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*u*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution du capitaine George Wetmore, maître du havre à Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E., (mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur) et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par Chas. Lane, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Law.*
Pas imprimée.

61 (3*v*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de Stanley Henlow, gardien de phare à Liscomb, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à ce sujet par H. P. Duchemin; aussi, état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*w*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de H. C. V. LeVatte, gardien des pêcheries à Louisbourg, Cap-Breton-sud, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, à ce sujet. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Carroll*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*x*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Elias M. Boudrot, gardien de la sirène d'alarme à Petit-de-Grat, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*y*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. B. Cox, surintendant de l'usine de réduction, Canso, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Kyte*..*Pas imprimée.*

61 (3*z*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Jeffrey Crespo, sous-percepteur de douane, à Havre-au-Boucher, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution, et à la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (4*a*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, accusations et correspondance entre le département des Douanes et toute autre personne au sujet de la destitution de Thomas Cameron, douanier à Andover, N.-B.; aussi, de toute preuve et rapport sur preuve en la matière. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Michaud.*
Pas imprimée.

61 (4*b*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de L. W. Pye, officier de douane, Liscomb, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à sujet par H. P. Duchemin; aussi, état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 20 janvier 1913—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (4*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes, accusations, enquêtes, rapports, correspondance et de tous documents se rapportant à la destitution de Lucien O. Thisdale, employé de douane à Valleyfield, Qué., et à la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Papineau*. *Pas imprimée.*

61 (4*d*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, rapports et autres documents concernant la destitution de Alexander Macdonald, de Doctor's-Brook, comté d'Antigonish, sous-percepteur de douane. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*e*). Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Henry Cann, officier de douane à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-nord et Victoria. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. McKenzie*. *Pas imprimée.*

61 (4*f*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents concernant la destitution de Charles Meunier, douanier à Marieville, Qué. Présentée le 20 janvier 1913. —*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*g*). Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes, instructions et minutes de preuve concernant toute enquête faite, et de tous autres papiers et documents concernant la destitution de George H. Cochrane, percepteur de douane au port de Moncton, N.-B.; aussi, copie de toutes lettres et autre correspondance entre l'honorable ministre des Douanes et le député représentant le comté de Westmoreland, N.-B., et de toutes lettres, papiers, télégrammes, recommandations, nominations et autres papiers et documents touchant la nomination d'un percepteur de douane en remplacement du dit George H. Cochrane. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Emmerson*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*h*). Réponse à ordre du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance, documents, recommandations et rapports concernant la destitution de C. Michaud, maître de poste à Saint-Germain de Kamouraska, et la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*i*). Réponse à ordre du 25 mars 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents et de toutes plaintes ou accusations se rapportant en quelque manière à la destitution de M. Emile Archambault, facteur à Montréal, ainsi que copie de l'enquête et du rapport de l'enquête tenue à son sujet. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Séguin.* *Pas imprimée.*

61 (4*j*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Norman Morrison, maître de poste à Ferguson's-Lake, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*k*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. J. McKillopp, maître de poste à McKillopp, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*l*). Réponse à ordre du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance, papiers et rapports concernant l'enquête tenue récemment au bureau de poste de Sainte-Agathe, comté de Terrebonne. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*m*). Réponse à ordre du 11 décembre 1911,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Bertie Boudrot, gardien de phare, à Poulamond, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 22 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . *Pas imprimée.*

61 (4*n*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents et de toutes plaintes ou accusations, demandes d'enquêtes se rapportant en quelque manière aux gardiens de phare de Repentigny, P.Q., MM. Léon Rivest, J. B. Lachapelle et Louis Dubois, depuis le vingt et un septembre dernier, ainsi que copie de l'enquête et du rapport de l'enquête tenue en la matière. Présentée le 22 janvier 1913.—*M. Séguin*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*o*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, lettres, etc., concernant la destitution de L. P. Carignan, garde-forestier dans le comté de Champlain, Québec. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . *Pas imprimée.*

61 (4*p*). Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, requêtes, mémoires, rapports d'enquête, etc., en la possession du département des Douanes, au sujet de la destitution des douaniers suivants: James S. Harvey, New-Richmond, Qué., W. L. Kempffer, Paspébiac, Qué., J. Herbert, Sweetman, Port-Daniel, Qué., J. D. Leblanc, Carleton, Qué., J. Nadeau, Nouvelle, Qué. Copie des recommandations en faveur de la nomination des remplaçants, avec mention des noms des nouveaux

VOLUME 27—*Suite.*

titulaires, de leurs salaires, de leur résidence; et copie des instructions émises. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Marcil*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*q*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de William Marsh, douanier à Petit-Etang, Sydney-Mines, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*r*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes et requêtes pour et contre la destitution de Duncan McDonald, douanier, à Athelstan, comté de Huntingdon; aussi, du rapport de l'enquête et de la preuvé faite devant le commissaire enquêteur. Présentée le 24 janvier 1913—*M. Robb*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*s*). Réponse à adresse du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, décrets du conseil, télégrammes, lettres, etc., au sujet de la destitution de Lemuel Bent, antérieurement percepteur des douanes à Oxford, N.-E. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*t*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Pascal Poirier, percepteur des douanes à Descouse, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Kyte*. *Pas imprimée.*

61 (4*u*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents concernant la destitution de Donald J. Hachey, percepteur de douanes à Bathurst, comté de Gloucester, et la nomination de son successeur. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Turgeon*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*v*). Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de John Maher de sa position dans le département des Douanes à Montréal. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Murphy*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*w*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Peter Fougère, douanier à Petit-de-Grat, comté de Richmond, N.-E.; et les témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*x*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de James Grantmyre, douanier à Petit-Bras-d'Or, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*y*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Etat donnant la liste complète des employés, sur le canal de Soulanges, qui ont été remerciés de leurs services depuis le 21 septembre 1911; par qui chacun de ces employés a été remplacé, et pour quelle cause ils ont été renvoyés. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Boyer*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*z*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Andrew Melville, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Proulx*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*a*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de George Short, gardien du pont du canal, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Guthrie*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*b*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de N. Broderick, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. McMillan*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*c*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Thomas McLatchie, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913. —*M. Graham*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*d*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Elgin McLaughlin, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913. —*M. Emmerson*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (5*e*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Robert Robertson, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913. —*M. Lemieux*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*f*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de William L. Gladstone, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Pugsley*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*g*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Byron Van Camp, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 7 janvier 1913.—*M. Murphy*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*h*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Samuel English, gardien du pont du canal, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Carvell*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*i*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quelque manière à la destitution de Edward F. Moran, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Oliver*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*j*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de William Fougère, de Frankville, Antigonish, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*k*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de John Melançon, de Aften, Antigonish, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*l*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Ronald D. McDonald, gardien des pêcheries, à Broad-Cove, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses causées par cette enquête. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*m*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John McLean, gardien des pêcheries, à Gabarus, Cap-Breton-Sud, N.-E., et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, à ce sujet. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Carroll*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*n*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. R. Forbes, surintendant des pêcheries à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*o*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, télégrammes, accusations, requêtes, etc., se rapportant à la destitution de Sébastien Savoie, surintendant de l'établissement de l'élevage du homard à Shippigan, comté de Gloucester, N.-B., et à la nomination de son successeur. Présentée le 27 janvier 1913. —*M. Turgeon*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*p*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. G. Hendsbee, peseur, usine de réduction, Canso, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Sinclair*. *Pas imprimée.*

61 (5*q*). Réponse à ordre de la Chambre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de M. Muce, gardien de phare à l'île de Cheticamp, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 29 janvier 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (5*r*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution du Dr J. D. R. Williams, percepteur des droits de canaux à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 30 janvier 1913.—*M. McMillan.* *Pas imprimée.*

61 (5*s*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de John W. Bohan, douanier à Bath, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 3 février 1913.—*M. Carvell.. .. ..Pas imprimée.*

61 (5*t*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., concernant la destitution de J. V. Smith, sous-percepteur de douane à Wood's-Harbour, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 3 février 1913.—*M. Law..Pas imprimée.*

61 (5*u*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Matthias Meagher, douanier à Debec, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 3 février 1913.—*M. Carvell..Pas imprimée.*

61 (5*v*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de John Y. Fleming, officier de douane à Debec, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 3 février 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (5*w*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, télégrammes, accusations, etc., et des témoignages entendus à l'enquête, s'il y a eu enquête, en rapport avec la destitution de M. A. J. Gosselin, douanier intérimaire, à Saint-Albans, Vermont *via* le port de Saint-Armand, comté de Missisquoi. Présentée le 4 février 1913.—*M. Kay.. .. ..Pas imprimée.*

61 (5*x*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes et requêtes pour et contre la destitution de James W. Bannon, douanier à Sainte-Agnès de Dundee, comté de Huntingdon; aussi, du rapport de l'enquête et de la preuve, s'il y a, faite devant le commissaire enquêteur. Présentée le 4 février 1913.—*M. Robb.. .. ..Pas imprimée.*

61 (5*y*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant le nombre de maîtres de poste destitués dans le comté de Pictou depuis le 1er octobre 1911, les noms de leurs successeurs, les causes des destitutions, et copie de toutes plaintes et correspondance à ce sujet, comme aussi de tous rapports d'enquêtes quand une enquête a été faite. Présentée le 4 février 1913.—*M. Macdonald.. .. ..Pas imprimée.*

61 (5*z*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de James Murphy de la position de maître de poste à Tweed, Ont. Présentée le 4 février 1913.—*M. Murphy.. .. ..Pas imprimée.*

61 (6*a*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de H. B. Easton, agent d'immigration à Prescott, Ont. Présentée le 4 février 1913.—*M. Murphy.. .. ..Pas imprimée.*

61 (6*b*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de B. Hughes, agent d'immigration à Prescott, Ont. Présentée le 4 février 1913.—*M. Oliver.. .. ..Pas imprimée.*

61 (6*c*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Geo. Walsh, agent d'immigration à Prescott, Ont. Présentée le 4 février 1913.—*M. Oliver.. .. ..Pas imprimée.*

61 (6*d*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuves, et autres documents concernant la destitution de Newton S. Dow, agent d'immigration à McAdam-Junction, comté de York, N.-B. Présentée le 4 février 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (6*e*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Oliver Hemphill, agent d'immigration à Debec, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 4 février 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (6*f*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Martin Johnston, douanier à Red-Islands, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 6 février 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (6*g*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de J. E. Phaneuf, maître de poste de Saint-Hughes, comté de Bagot. Présentée le 6 février 1913.—*M. Marcil.*
Pas imprimée.

61 (6*h*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Murdock McCutcheon, maître de poste à Sonora, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 6 février 1913.—*M. Sinclair*. .*Pas imprimée.*

61 (6*i*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Duncan Gillies, surintendant des pêcheries à Baddeck, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Présentée le 7 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (6*j*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes, accusations, correspondance, requêtes et de tous documents et rapports concernant la destitution de Antonio Leduc, maître de poste de Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois et la nomination de son successeur. Présentée le 7 février 1913.—*M. Papineau*. . . . . . .*Pas imprimée.*

61 (6*k*). Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912,—Copie du rapport au conseil, du décret du conseil et de toute correspondance avec le gouvernement ou quelqu'un de ses membres, et de toutes lettres, documents et papiers se rapportant en quelque manière au renvoi de Charles Arthur Bowman de la division technique du département des Chemins de fer et Canaux.—*M. Clark (Red-Deer)*
Pas imprimée.

61 (6*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Elnathen D. Smith, gardien des pêcheries, Shag-Harbour, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 11 février 1913.—*M. Law*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (6*m*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Donald McAuley, gardien de phare à Plastie, Baddeck-Bay, division électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (6*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de John Fredericks, gardien du phare à East-Jordan, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 11 février 1913.—*M. Law.*
Pas imprimée.

61 (6*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de John Fredericks, gardien du quai à East-Jordan, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 11 février 1913.—*M. Law.*
Pas imprimée.

61 (6*p*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de John C. Morrison, maître du havre, à Shelburne, N.-E. Présentée le 11 février 1913.—*M. Maclean (Halifax).*
Pas imprimée.

61 (6*q*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine Rodrick McDonald, préposé aux arrivages à Big-Bras-d'Or, division électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (6*r*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de James Maloney, officier de douane à Dingwall, division électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie.*
Pas imprimée.

61 (6*s*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Hugh D. McEachern, officier de douane à North-Side, East-Bay, C.-B., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (6*t*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, preuve, rapports et correspondance concernant la destitution de Thomas H. Hall, sous-percepteur de douane à Sheet-Harbour, N.-E. Présentée le 11 février 1913.—*M. Maclean (Halifax). Pas imprimée.*

61 (6*u*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de J. A. McNeil, officier de douane à Grand-Narrows, N.-E., dans la division du Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie. Pas imprimée.*

61 (6*v*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de George Burchell, officier de douane à Sydney-Mines, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (6*w*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de W. H. Saver, percepteur de douanes, à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 11 février 1913.— *M. McMillan*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (6*x*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine George Livingstone, officier de douane à Big-Bras-d'Or, C.-B., dans la divisioin de Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 11 février 1913. —*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (6*y*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, rapports et autres documents et papiers concernant la destitution de H. Lacasse, maître de poste à Wendover, comté de Prescott, Ont., et la nomination de son successeur. Présentée le 13 février 1913.—*M. Proulx*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (6*z*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance et autres papiers concernant la destitution de Harry A. Drigg, de l'emploi de maître de poste à Grassey-Lake, Alberta. Présentée le 13 février 1913.—*M. Buchanan*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*a*). Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, mémoires, décrets du conseil et correspondance, au sujet de la destitution de A. H. Stratton, antérieurement maître de poste à Peterboro, Ont. Présentée le 17 février 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*b*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Henry Burrill, maître de poste à Yarmouth-Nord, comté de Yarmouth, N.-E., (mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur) de la preuve et du rapport fait à la suite de l'enquête tenue par Charles Lane à ce sujet. Aussi, état détaillé des frais occasionnés par cette enquête. Présentée le 18 février 1913.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*c*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé donnant la liste des maîtres de poste remerciés par l'administration actuelle dans la circonscription de Gloucester, les noms de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toute correspondance s'y rapportant, et rapports d'enquêtes, dans les cas où de telles enquêtes ont été instituées. Présentée le 18 février 1913.—*M. Turgeon. Pas imprimée.*

61 (7*d*). Réponse à ordre du 19 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution du Dr Charles A. Webster, médecin du port, à Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E. Mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur. Présentée le 18 février 1913.—*M. Law. Pas imprimée.*

61 (7*e*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, accusations, correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et toutes personnes au sujet de la destitution de Jos. Lord, gardien du phare à la Pointe-à-la-Mule, sur la rivière Richelieu, dans la paroisse de Saint-Blaise, comté de Saint-Jean et Iberville, et de tous les rapports touchant à la destitution du dit M. Lord. Présentée le 19 février 1913.—*M. Demers*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*f*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, etc., se rapportant aux destitutions de Henri Friolet, gardien du quai à Caraquet, et de Richard Southwood, gardien de quai et préposé au service des signaux de tempête, à Bathurst, comté de Gloucester, N.-B., et à la nomination de leurs remplaçants. Présentée le 19 février 1913.—*M. Turgeon*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (7*g*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents concernant la destitution de Joseph L. Robichaud, gardien du phare de Miscou, comté de Gloucester, et la nomination de son successeur; aussi toute correspondance concernant l'engagement de l'ingénieur du système d'alarme de brume attaché à cette station, et des certificats requis par le ministre de la Marine établissant la compétence de cet ingénieur, donnant aussi les noms du nouveau gardien et du nouvel ingénieur et leur âge. Présentée le 19 février 1913.—*M. Turgeon*. .*Pas imprimée.*

61 (7*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine Pope, gardien de phare à Scatarie, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 19 février 1913.—*M. Carroll. Pas imprimée.*

61 (7*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine W. W. Lewis, préposé à l'engagement des matelots, à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 19 février 1913.—*M. Carroll*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*j*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître les noms des maîtres de poste destitués dans le comté de Bonaventure depuis le 1er octobre 1911; les noms de ceux qui les ont remplacés; les causes des renvois et toutes les accusations et correspondance à ce sujet; et copie de tous les rapports des enquêtes qui ont été tenues en la matière; aussi, les raisons de refus d'enquêtes, quand on n'en a pas faites. Présentée le 19 février 1913.—*M. Marcil*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*k*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de George Hines, gardien de phare à Ingonish-Sud, division électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 20 février 1913.—*M. McKenzie. Pas imprimée.*

61 (7*l*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Etat donnant la liste des gardiens de phares remerciés par l'administration actuelle dans le comté des Deux-Montagnes, les noms de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toutes correspondance et requêtes s'y rapportant et rapports d'enquêtes, dans les cas où de telles enquêtes ont été instituées, ainsi que les noms de leurs successeurs. Présentée le 20 février 1913.—*M. Ethier*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Archibald McDonald, douanier à Mull-River, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 20 février 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance concernant la destitution de Donald Chisholm, douanier de Tracadie, comté d'Antigonish. Présentée le 20 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . .*Pas imprimée.*

61 (7*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, accusations, requêtes, etc., se rapportant à la destitution de Ed. C. Humphreys, Trenton, N.-E., fonctionnaire du département du Revenu de l'Intérieur, et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 20 février 1913.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*p*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de H. J. Fixott, médecin du port à Arichat, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 21 février 1913.—*M. Kyte. Pas imprimée.*

61 (7*q*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondances, lettres, télégrammes et autres documents relativement à la démission de D. Morin, comme maître de poste de Saint-Pie de Bagot, comté de Bagot. Présentée le 21 février 1913.—*M. Marcil (Bagot)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*r*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, papiers et rapports d'enquête concernant la destitution d'Ernest Paquin, maître de poste à Sainte-Cécile de Lévrard, comté de Nicolet. Présentée le 21 février 1913.—*M. Lemieux. Pas imprimée.*

61 (7*s*). Réponse à adresse du 17 février 1913,—Copie de toutes les plaintes et accusations portées contre John R. McDonald, agent des sauvages à Heatherton, comté d'Antigonish; —de la recommandation au conseil et du décret du conseil en la matière, et de tous les documents, lettres, correspondance, etc., se rapportant en quoi que ce soit à sa destitution. Présentée le 25 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (7*t*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Joseph Day, officier de douane au Petit-Bras-d'Or, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière ; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Présentée le 25 février 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*u*). Réponse à adresse du 29 janvier 1913,—Copie de toutes les accusations portées contre Duncan McLeod, évaluateur douanier à Sherbrooke, Qué. ; de tous les renseignements obtenus à l'égard de sa conduite en rapport avec des saisies de marchandises effectuées par des fonctionnaires douaniers spéciaux, et à la suite d'enquête ; de tous les rapports d'enquête, du décret du conseil révoquant le dit Duncan McLeod, et de toute la correspondance échangée entre lui et le département des Douanes. Présentée le 25 février 1913.—*M. McCrae*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*v*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, témoignages entendus et enquêtes, rapports d'enquêtes, etc., touchant la destitution d'Edouard D. Chiasson, sous-percepteur des douanes à Lamèque, comté de Gloucester, et la nomination de son remplaçant. Présentée le 25 février 1913.—*M. Turgeon.* *Pas imprimée.*

61 (7*w*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Geo. F. Briggs, officier de douane à McAdam-Junction, comté de York, N.-B. Présentée le 25 février 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (7*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de William A. Duan, gardien de phare à Green-Island, comté de Richmond, N.-E. ; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet ;—aussi, état détaillé des dépenses entraînées par cette enquête. Présentée le 25 février 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61 (7*y*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Thomas Cameron, douanier à Andover, N.-B. ; des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. T. C. Knowles à ce sujet. Présentée le 26 février 1913.—*M. Michaud*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*z*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Joseph McDonald, employé de douane à Sydney, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à son renvoi et à la nomination de son successeur. Présentée le 26 février 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

61 (8*a*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Angus McGillivray, employé de douane à Glace-Bay, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à son renvoi et à la nomination de son successeur. Présentée le 26 février 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

61 (8*b*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Roderick Bain, chaloupier à New-Campbellton, comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports sur l'enquête conduite par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet, ainsi qu'un état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 26 février 1913.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

61 (8*c*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de W. A. Scott, éclusier, à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 27 février 1913.— *M. McMillan*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (8*d*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Bert Johnson, chef éclusier à Nicholson, Ont. Présentée le 27 février 1913. —*M. Turgeon*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (8*e*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de John Merrifield, chef éclusier à Burritt's-Rapids, Ont., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 27 février 1913.—*M. Chisholm*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (8*f*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Neil Cummings, éclusier, à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 27 février 1913.—*M. McMillan*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (8*g*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, accusations et correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux et toutes personnes, au sujet de la destitution de M. François Chagnon, éclusier, à Saint-Jean, comté de Saint-Jean et Iberville, et de tous les rapports touchant la destitution du dit M. Chagnon. Présentée le 27 février 1913.—*M. Demers*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*h*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, corresponrance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Neil McNeil, gardien de pont, Intercolonial, à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 27 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*i*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Archibald McKenzie, cantonnier, sur l'Intercolonial à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 27 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*j*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John Fraser, gardien de pont, Intercolonial, à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 27 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*k*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Demetrius Crozier, éclusier, à Merrickville, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Proulx*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*l*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Patrick Cussuck, éclusier à Merrickville, Ont. Présentée le 27 février 1913. —*M. Michaud*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*m*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Joseph H. Webster, éclusier à Nicholson, Ont. Présentée le 27 février 1913. —*M. Pacaud*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*n*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Cyrus O'Neil, éclusier à Nicholson, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*o*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Michael Laughtin, gardien de pont à Burritt's-Rapids, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Papineau*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*p*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de John Mackay, gardien du pont à Beckett, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Lanctôt*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*q*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les document, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Edward Proctor, éclusier à Burritt's-Rapids, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Neely*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*r*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de William Morrison, éclusier à Burritt's-Rapids, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Cash*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*s*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quelque manière à la destitution de Adam Henderson, gardien de pont à Cardinal, Ont., et à la nomination de son successeur. Présentée le 27 février 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*t*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, accusations, correspondance, etc., en rapport avec la destitution de James Feehan, garde-pêche ou capitaine de port aux havres de Tracadie et de Savage, I.P.-E. Présentée le 27 février 1913.—*M. Hughes (King I.P.-E.)*. *Pas imprimée.*

61 (8*u*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John C. McNeil, gardien de phare à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 27 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (8*v*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant le renvoi d'office de A. A. Chisholm, surintendant de pêcheries à Margaree-Forks, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. *Pas imprimée.*

61 (8*w*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant le renvoi d'office de Charles E. Aucoin, sous-percepteur de douane à Cheticamp, comté d'Inverness, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. *Pas imprimée.*

61 (8*x*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Charles L. Gass, ci-devant maître de poste à Bayfield, comté d'Antigonish, de la preuve (s'il en est) faite devant le commissaire Duchemin, du rapport de ce dernier, et de toutes lettres, télégrammes et documents quelconques concernant la destitution de Gass et la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. *Pas imprimée.*

61 (8*y*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes lettres et correspondance échangées au sujet de la destitution de Cyprien Martin, de Saint-Basile, comté de Madawaska, N.-B., entre le département et le dit M. Martin comme agent douanier. Présentée le 28 février 1913.—*M. Michaud*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*z*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Angus A. Boyd, maître de postte à Boyd, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports, se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*a*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre John B. Macdonald, maître de poste à Glassburn, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*b*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Alex. G. Chisholm, maître de poste à Ohio, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Alex. G. Chisholm, maître de poste à Cross-Road, Ohio, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Dougald McDonald, maître de poste à Doctor's-Brook, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Dan. A. McInnes, maître de poste à Georgeville, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*f*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, lettres, correspondance, télégrammes et autres documents concernant la destitution de E. A. Asker, maître de havre à Campbellton. Présentée le 3 mars 1913.—*M. Reid (Ristigouche)*. *Pas imprimée.*

61 (9*g*). Réponse à ordre du février 1913,—Copie de tous papiers, lettres, documents et ordres concernant la destitution de Fred. Shultz, gardien de la salle d'armes à Kentville, N.-E., et la nomination de William Shoop comme son successeur. Aussi, relevé des articles emmagasinés dans la dite salle d'armes en 1910, 1911 et 1912, respectivement. Aussi copie de tous ordres et règlements concernant les devoirs du dit gardien. Présentée le 3 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du Dr Freeman O'Neil, médecin de l'hôpital de marine à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Carroll*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (9*i*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Léon N. Poirier, préposé au quai à Descousse, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (9*j*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Norman L. Trefry, contrôleur du havre de Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E. Mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Law.*

Pas imprimée.

61 (9*k*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., concernant la destitution de James Amereault, gardien de phare à New-Edinburgh, comté de Digby, N.-E. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Maclean (Halifax).*
Pas imprimée.

61 (9*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, preuve, rapports, lettres, correspondance, etc., concernant la destitution de H. B. Manley, commis dans le bureau des terres, à Saskatoon. Présentée le 10 mars 1913.—*M. McCraney.*
Pas imprimée.

61 (9*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, papiers et autres documents concernant la destitution de John Spicer, aide de l'agent des terres à Moosejaw. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Knowles*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (9*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec la destitution de Robert Pragnall, agent des terres fédérales à Swift-Current, et la nomination de son remplaçant. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Knowles*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (9*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents preuve, rapports, lettres, correspondance, etc., concernant la destitution de G. M. Ullyot, commis dans le bureau des terres, à Saskatoon. Présentée le 10 mars 1913.—*M. McCraney.*
Pas imprimée.

61 (9*p*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat détaillé du nombre de destitutions d'emplois publics opérés par le gouvernement du jour jusqu'à date dans la division Saskatoon donnant les noms des personnes révoquées, le motif de la révocation, les plaintes portées contre les dites personnes, et aussi, copie de toute correspondance et de toute enquête à ce sujet. Présentée le 17 mars 1913.—*M. McCraney*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (9*q*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuves, rapports, affidavit et autres documents dans le département du Revenu de l'Intérieur, concernant la destitution de J. N. Poirier, percepteur de l'accise à Victoriaville, comté d'Arthabaska, et les noms des témoins interrogés, copie de la preuve et le relevé des frais de la dite enquête. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Brouillard.*
Pas imprimée.

61 (9*r*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John G. Morrison, inspecteur de pêcheries à Englishtown, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (9*s*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution d'Edouard Landry, gardien de phare à Petit-de-Grat, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet;—aussi, état détaillé des dépenses entraînées par cette enquête. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Kyte.*
Pas imprimée.

61 (9*t*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copies de tous documents, requêtes, lettres, correspondances, enquêtes et rapports concernant la destitution d'Evariste Talbot, employé au bureau général du fret de l'Intercolonial. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (9*u*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Chemins de fer ou quelqu'autre département, concernant la destitution de Philip H. Ryan, employé de l'Intercolonial à Mulgrave, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait eu lieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (9*v*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Relevé faisant connaître combien de maîtres de poste et d'autres employés des postes ont été respectivement destitués entre le 1er juillet 1896 et le 1er octobre 1911; et quel en a été le nombre dans chaque province; aussi, relevé

VOLUME 27—*Suite.*

similaire pour la période écoulée entre le 10 octobre 1911 et ce jour, avec le nombre pour chaque province; de plus, faisant connaître le nombre de bureaux de poste en existence dans chaque province au 1er juillet 1896, et actuellement, respectivement. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Rainville*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*w*). Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 3 février 1913,—Copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes, accusations, requêtes et documents quelconques, en la possession du gouvernement, ou de l'un des ministères, ou de l'un quelconque des fonctionnaires de l'Etat, et se rapportant en quoi que ce soit à la destitution du Dr Clarence T. Campbell, inspecteur des postes, à London, Ont. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Ross*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*x*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat indiquant le nombre de maîtres de poste destitués dans le comté de Missisquoi depuis le 1er octobre 1911, les noms de leurs successeurs, la cause des destitutions, et copie de toutes plaintes et correspondance à ce sujet, ainsi que de tous rapports d'enquête, quand des enquêtes ont eu lieu. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Kay*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*y*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Postes, concernant tout changement dans les bureaux de poste ou dans le personnel des bureaux de poste, dans le comté de Bonaventure, depuis le 5 décembre 1912, jusqu'à date. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*z*). Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, décrets du conseil et correspondance, etc., au sujet de la destitution de S. A. Johnson, antérieurement maître de poste à Petite-Rivière, comté de Lunenburg, N.-E. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*a*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Murdock McKenzie, maître de poste à Milville, Boularderie, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 26 mars 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*b*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous documents, correspondance et télégrammes concernant la destitution de James Stewart, maître de poste à Middleton, comté d'Antigonish, et la nomination de son successeur. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports concernant la destitution de Lauchlin McNeil, maître de poste à New-France, comté d'Antigonish, et la nomination de son successeur. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Frank Dunlop, maître de poste, Groves-Point, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 26 mars 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*e*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, plaintes, pétitions et autres documents concernant l'enquête tenue au sujet de A. W. Salsman, maître de poste à Middle-Country-Harbour, N.-E., et la nomination de son successeur. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*f*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Richard Conroy, maître de poste à Cross-Roads (Country-Harbour), comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*g*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Abner Carr, maître de poste à Saint-Francis-Harbour, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Sinclair*. *Pas imprimée.*

61 (10*h*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de Parker Sangster, maître de poste, Upper-New-Harbour, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à ce sujet par H. P. Duchemin; aussi, état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*i*). Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Alexander Marion de la position de maître de poste à Rockland, Ont. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (10*j*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de la preuve et du rapport fait par chaque commissaire nommé depuis le 1er novembre 1911 pour tenir une enquête sur les accusations de partisannerie portées contre les maîtres de poste dans le comté de Russell. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*k*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, preuve, rapports, décisions et correspondance au sujet de la destitution de Matthew Boutillier, récemment maître de poste à Mushaboom, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 26 mars 1913. —*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant les maîtres de poste, dans le comté de Joliette, destitués de 1896 à septembre 1911, leurs noms, leurs paroisses respectives, la date de leurs destitutions, les raisons alléguées; s'il y a eu enquête dans chaque cas; sur la recommandation de qui, dans chaque cas, ont été faites ces destitutions; leurs successeurs, dans chaque cas, et sur quelles recommandations ils ont été nommés. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Guilbault*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de T. Doane Crowell, maître de poste, à Shag-Harbour, comté de Shelburne, N.-E., et à la nomination de son successeur. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*n*). Réponse à ordre du 22 janvier 1913,—Relevé faisant connaître les noms des maîtres de poste révoqués dans le comté de Vaudreuil; la date de leur nomination; la cause de leur renvoi, et par qui ce renvoi a été demandé. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Boyer.* *Pas imprimée.*

61 (10*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Mme Spinney, maîtresse de poste à Upper-Fort-La-Tour, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*p*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant combien de maîtres de poste ont été destitués dans le comté de Rimouski, depuis le 21 septembre 1911, et quels sont leurs noms. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . *Pas imprimée.*

61 (10*q*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat détaillé donnant le nombre de destitutions dans le service public faites jusqu'à date par le gouvernement actuel dans le comté de Wright, les noms des employés destitués, le motif de la destitution, les plaintes portées contre les dits employés, et aussi, copie de toute correspondance à ce sujet et de tous rapports d'enquêtes quand il y a eu enquête. Présentée le 27 mars 1913.—*M. Devlin.* *Pas imprimée.*

61 (10*r*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de John R. McLennan, concierge de l'édifice public à Inverness-Town, comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus; du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin en la matière; aussi, un état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*s*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres et autres documents concernant la destitution de James Arbuckle, gardien des édifices publics à Pictou, et la nomination de deux personnes pour le remplacer. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*t*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Mary Dunlop, télégraphiste à Groves-Point, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 28 mars 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*u*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Liste des contremaîtres employés aux divers travaux publics dans le comté de Gloucester le 21 septembre 1911, et qui ont été remerciés depuis par l'administration actuelle, soit déposée devant la Chambre, contenant leurs noms, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toute correspondance s'y rapportant, et rapports d'enquêtes, dans le cas où de telles enquêtes ont été instituées. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Turgeon*. . . *Pas imprimée.*

61 (10*v*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, papiers et documents concernant la destitution du capitaine Lyons, de la drague *Northumberland*, et la nomination de son successeur. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

61 (10*w*). Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912, —Copie de toute correspondance, arrêtés du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de James McCartin de la position d'inspecteur des travaux en béton formant partie du contrat de construction de la Plaza, cité d'Ottawa. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (10*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Robert C. Morrison, maître de poste à St. Peters, comté de Richmond, N.-E., et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées; aussi, copie de tous les documents relatifs à la nomination du successeur de M. Morrison; aussi, copie de toutes recommandations, lettres, télégrammes et autres papiers concernant la nomination du successeur de M. Morrison. Présentée le 31 mars 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*y*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Richard Dugas, gardien de sifflet de brume à Alder-Point, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 4 avril 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*z*). Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Relevé faisant connaître les noms de tous les employés publics relevant du département de la Marine et des Pêcheries, dans le comté de Pictou, et qui ont été destitués; les raisons de leur renvoi, les témoignages entendus à toute enquête tenue à leur sujet, les rapports des enquêtes, les noms des remplaçants;—et copie de toutes les lettres, plaintes, accusations et recommandations provenant de qui que ce soit en rapport avec ces destitutions, ou avec la nomination de leurs successeurs. Présentée le 4 avril 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*a*). Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de William L. Munro, gardien de phare à White-Head, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à ce sujet par H. P. Duchemin; aussi, état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 4 avril 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*b*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, rapports et documents concernant la destitution de Alexander R. McAdam, officier des pêcheries dans le comté d'Antigonish, N.-E., et la nomination de son successeur. Présentée le 4 avril 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*c*). Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'autre département concernant la destitution de Stephen C. Richard, gardien de phare à Charlos-Cove, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait lieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 4 avril 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*d*). Réponse supplémentaire à ordre du 7 février 1913,—Etat indiquant, pour chaque département du gouvernement, les noms, adresses postales, emplois et salaires de toutes personnes employées dans le service intérieur et le service extérieur, et de toutes personnes ne faisant pas partie du service civil, employés par le gouvernement dans quelque département, le 10 octobre 1911,—qui ont été renvoyées du service par voie de destitution, avec spécification dans chaque cas du mode de destitution et des raisons données à cet effet et de la longueur de l'avis donné aux personnes renvoyées; aussi, indiquant dans chaque cas, si une enquête a eu lieu ou non avant la destitution de ces personnes. Présentée le 7 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*e*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Liste des fonctionnaires publics remerciés par l'administration actuelle dans la circonscription de Lotbinière, contenant les noms et fonctions de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles; aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant et des rapports d'enquête dans le cas où de telles enquêtes ont été instituées. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Fortier.* *Pas imprimée.*

61 (11*f*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Mlle Gertie Lewis, maîtresse de poste à Main-à-Dieu, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

61 (11*g*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de John Taylor, ci-devant maître de poste à Carnduff, Sask., et de tous rapports d'enquête à ce sujet. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Turriff*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Frederick Mitchell, maître de poste à Dominion, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

61 (11*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et correspondance concernant la destitution de Thomas J. Sears, maître de poste à Lochaber, N.-E., et la nomination de son successeur, des minutes de la preuve faite devant le commissaire Duchemin et du rapport de ce dernier dans l'espèce. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (11*j*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, correspondance, etc., se rapportant à la destitution du maître de poste d'Alsask, Sask. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Knowles*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*k*). Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, instructions et autre papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou en la possession de quelqu'un des officiers du département concernant la destitution de gardiens ou de surintendants de pêcheries dans le comté de Guysboro, N.-E., depuis le 10 octobre 1911. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*l*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes les plaintes et accusations portées contre John R. Morrison, maître de poste à Oban, comté de Richmond, N.-E., et de toutes les lettres, la correspondance et les télégrammes relatifs à sa révocation et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 14 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*m*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de A. G. McDonald, maître de poste, à Margaree, N.-E., dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 14 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*n*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat donnant en détail le nombre de destitutions effectuées jusqu'à date par le gouvernement actuel dans la division électorale de Qu'Appelle, les noms des fonctionnaires révoqués, les raisons du renvoi, les plaintes portées contre eux, et aussi, copie de toute correspondance, pétitions, papiers et documents à ce sujet, et de toutes minutes de preuve et de rapports d'enquête dans les cas où des enquêtes ont été tenues. Présentée le 14 avril 1913—*M. Thomson (Qu'Appelle).* *Pas imprimée.*

61 (11*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'autre département, concernant la destitution de David Reid, gardien de pêcheries à Port-Hilford, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait eu lieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Sinclair.*

61 (11*p*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Robert Musgrave, maître de poste à North-Sydney, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Présentée le 15 avril 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*q*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. D. Archibald, maître de poste à Glenelg, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 15 avril 1913.— *M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

61 (11*r*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Léon N. Poirier, maître de poste à Descousse, comté de Richmond, N.-E.; et des témoiognages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*s*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Norman McCaskill, maître de poste à Descousse, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . *Pas imprimée.*

61 (11*t*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de A. T. Doucet, maître de poste et percepteur de douane à la Rivière-au-Saumon, comté de Digby, N.-E. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*u*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Mme Annie Gallinan, maîtresse de poste à Whitney-Pier, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (11*v*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de William J. Paquet, maître de poste à Souris, I.P.-E. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Hughes (King, I.P.-E.). Pas imprimée.*

61 (11*w*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous documents, correspondances, requêtes et recommandations, etc., se rapportant à la destitution du maître de poste de Saint-Anaclet, dans le comté de Rimouski, dans le cours de l'année 1912, et la nomination de son successeur. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska). .Pas imprimée.*

61 (11*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de George Gunn, maître de poste à French-Village, I.P.-E. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Hughes (King, I.P.-E.)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*y*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître les détails et le nombre des renvois d'office ordonnés par l'administration actuelle dans le comté de Mackenzie, ainsi que les noms des employés destitués, les raisons données pour leur renvoi, les plaintes portées contre eux, et copie de toute la correspondance en la matière, et de tous les rapports d'enquêtes, quand il y a eu enquête. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Cash. Pas imprimée.*

61 (11*z*). Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie des accusations examinées par le commissaire-enquêteur W. J. Code; copie des témoignages entendus, et des rapports faits par ce commissaire. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*a*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. F. McLean, surintendant de pêcheries à Port-Hood, comté d'Inverness, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness). Pas imprimée.*

61 (12*b*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de J. Scott Nelson, maître de poste à Louisdale, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*c*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Joseph McMullan, maître de poste à Bridgeport, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Carroll. Pas imprimée.*

61 (12*d*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Frédéric A. Martel, maître de poste à L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*e*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes représentations, déclarations et plaintes en fait d'ingérence politique active concernant John A. Macdonald, maître de poste à McArras-Brook, comté d'Antigonish; de toute la correspondance relative aux accusations portées contre lui, et du rapport du commissaire Duchemin en la matière. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*f*). Réponse à adresse du 7 décembre 1911,—Copie de tous papiers, correspondance et décrets du conseil concernant le renvoi d'office de fonctionnaires publics dans chacun des départements du gouvernement depuis le 1er octobre dernier, tant dans le service intérieur que dans le service extérieur. Présentée le 18 avril 1913.—*M. Carvell*. . . *Pas imprimée.*

61 (12*g*). Réponse à adresse du 3 mars 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, preuve, décrets du conseil, etc., se rapportant à la destitution de Edward Doucett, sous-percepteur des douanes, comté de Digby, N.-E. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*h*). Réponse à adresse du 3 mars 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, preuve, décrets du conseil, etc., se rapportant à la destitution de M. LeBlanc, sous-percepteur des douanes, Church-Point, comté de Digby, N.-E. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*i*). Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie de tous documents, accusations, correspondance, télégrammes, lettres, etc., se rapportant à la destitution de John C. Bourinot, premier commis des douanes à Port-Hawkesbury, comté d'Inverness, N.-E., et des témoi-

VOLUME 27—*Suite.*

gnages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en l'espèce; aussi, un relevé des dépenses occasionnées par l'enquête. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (12*j*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, accusations, témoignages, correspondance, lettres et télégrammes, dans le département des Chemins de fer et Canaux, depuis le 21 septembre 1911, se rapportant au renvoi d'Alexander E. Morrison, Point-Tupper, N.-E., du service de l'Intercolonial; et de toutes les recommandations en faveur de la nomination de son remplaçant. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61 (12*k*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, etc., reçus des officiers de la Fraternité Canadienne des employés des chemins de fer, par le département du Travail ou celui des Chemins de fer et Canaux entre le 1er janvier 1912 et le 25 janvier 1913 au sujet des enquêtes tenues et des destitutions d'employés pour cause d'ingérence politique, et des réponses aux documents reçus. Présentée le 22 avril 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (12*l*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations contre James Falconer, de Newcastle, comté de Northumberland, N.-B., comme correspondant de la *Gazette du Travail* à Newcastle, et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 22 avril 1913.—*M. Loggie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (12*m*). Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie de tous documents, accusations, correspondance, télégrammes, lettres, etc., se rapportant à la destitution de John B. Chisholm, gardien de phare à Port-Hastings, comté d'Inverness, N.-E., et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en l'espèce; aussi, un relevé des dépenses occasionnées par l'enquête. Présentée le 24 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

61 (12*n*). Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, télégrammes, accusations, etc., se rapportant à la destitution d'Epiphane Nadeau, agent d'immigration à Saint-Léonard, comté de Victoria, N.-B. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Michaud*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (12*o*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. J. Morrison, chaloupier au service de la douane à Big-Bras-d'Or, Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports au sujet de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, avec un état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

61 (12*p*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Rod. McLeod, chaloupier au service de la douane à Big-Bras-d'Or, Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports au sujet de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, avec un état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

61 (12*q*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de M. McLachlin, maître de poste à Marble-Mountain, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (12*r*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Abraham Leblanc, maître de poste à West-Arichat, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Kyte.* .. ..*Pas imprimée.*

61 (12*s*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Charles J. Lafford, maître de poste à Grande-Grève, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses entraînées par cette enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61 (12*t*). Réponse à ordre du 11 décembre 1812,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de W. S. Lawrence, maître de poste à Margaree-Harbour, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (12*u*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John K. Macdonald, maître de poste à Whycocomagh, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness). Pas imprimée.*

61 (12*v*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine P. J. Wilcox, employé de douane à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Carroll. . . . . Pas imprimée.*

61 (12*w*). Réponse à ordre du 31 mars 1913.—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. J. McKennon, employé de douane à Glace-Bay, Cap-Breton-Sud, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Carvell. Pas imprimée.*

61 (12*x*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine John Arsenault, réparateur de ligne de télégraphe, à Alden-Point, C.-B., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 29 avril 1913.—*M. McKenzie. . . . . Pas imprimée.*

61 (12*y*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Mme John Arsenault, télégraphiste à Alder-Point, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 2 mai 1913.—*M. McKenzie. . . . . Pas imprimée.*

61 (12*z*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Chemins de fer et Canaux ou dans quelqu'autre département, concernant la destitution de A. J. Wilkinson, de Mulgrave, N.-E.; et s'il y a eu enquête, un état donnant les noms de tous les témoins interrogés et le détail des frais de cette enquête. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Sinclair. . . . . Pas imprimée.*

61 (13*a*). Réponse à ordre du Sénat du 20 février 1913,—Production de tous documents et correspondance relativement à l'enquête tenue par un fonctionnaire du ministère des Travaux publics dans le cours de l'été de 1912, au sujet des accusations portées contre M. H. A. Bayfield, surintendant des dragues au service du ministère des Travaux publics dans la Colombie-Britannique. . . . . *Pas imprimée.*

61 (13*b*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. G. McKay, gardien de phare à l'Ile-Bird, Big-Bras-d'Or, Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports au sujet de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, avec un état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 5 mai 1913.—*M. McKenzie. . . . . Pas imprimée.*

61 (13*c*). Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Copie de tous rapports, accusations et correspondance en la possession du département de la Marine et des Pêcheries se rapportant aux accusations d'ingérence politique active portées contre Michael O'Brien, gardien de phare à Bear-Island, comté de Richmond, N.-E.;—des instructions données à H. P. Duchemin, commissaire chargé de faire une enquête en la matière;—du rapport et de la conclusion du commissaire, ainsi qu'un relevé des dépenses causées par cette enquête. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Kyte. . . . . Pas imprimée.*

61 (13*d*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, rapports, recommandations, etc., se rapportant à la destitution de J. H. Leduc, médecin du port de Trois-Rivières, Qué. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Bureau. Pas imprimée.*

61 (13*e*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Patrick Shea, maître de poste à Tompkinsville, comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Sinclair. . . . . Pas imprimée.*

61 (13*f*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes les plaintes et accusations portées contre Elias Rawding, maître de poste à Clementsport, comté d'Annapolis, N.-E., et de toutes lettres, requêtes, correspondance et télégrammes se rapportant en quoi que ce soit à sa destitution et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Sinclair. . . . . Pas imprimée.*

61 (13*g*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Charles McLean, maître de poste à Strathlorne, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness). . . . . Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (13*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Angus R. McDonald, maître de poste à Broad-Cove-Chapel, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 7 mai 1913. —*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John McPhail, maître de poste à Scotsville, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*j*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, accusations, requêtes, etc., de quelque nature que ce soit, reçus par le gouvernement, ou l'un ou l'autre de ses membres, touchant la conduite, en tant que maître de poste, de J. Morgan, qui fut directeur de la poste au village d'Ailsa-Craig, et en rapport avec une enquête au sujet de telle conduite. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Ross.* *Pas imprimée.*

61 (13*k*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Rodk McLean, maître de poste à Kinloch, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 8 mai 1913. —*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Allen. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de David Shaw, maître de poste à Marsh-Brook, N.-E., Margaree, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers concernant l'enquête et la destitution d'Hélène Joubert, maîtresse de poste à Sayabec, Québec. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes entre l'honorable ministre des Postes ou le département des Postes et toutes personne ou personnes concernant la destitution ou la demande de destitution de D. A. Redmond, ci-devant maître de poste à Brinston, Ont. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Graham*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*p*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Dan. McEachern, maître de poste à McEachern's-Mills, Broad-Cove-Chapel, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*q*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Daniel Dunlop, maître de poste à New-Campbellton, comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports sur l'enquête conduite par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet, ainsi qu'un état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 8 mai 1913.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

61 (13*r*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Arthur Armstrong, maître de poste à Greenfield, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (13*s*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Alex. Matheson, maître de poste à Boularderie-Centre, comté de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 8 mai 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*t*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Arthur Talbot comme maître de poste à Robertsville, comté de Mégantic. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Pacaud.* *Pas imprimée.*

61 (13*u*). Réponse à ordre du Sénat du 20 février 1913,—Production de tous lettres, télégrammes, rapports et correspondance se rattachant d'une manière quelconque à la démission de N. C. Lyster, autrefois maître de poste à Lloydminster, Sask.. .. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*v*). Réponse à ordre du 2 avril 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la destitution de Mme Maggie Cameron, directrice de la poste à Achosnach, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (13*w*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de David Fraser, maître de poste à N.E. Margaree, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 9 mai 1913. —*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (13*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., au sujet de la destitution et du maintien à son poste de M. Stayley Porter, maître de poste à Port-Maitland, comté de Yarmouth, N.-E.; de tous les témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par Charles Lane en la matière; avec relevé en détail des dépenses entraînées par cette enquête. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (13*y*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de Alex. McQueen, maître de poste à Kewstoke, comté d'Inverness, N.-E.; des témoignages entendus; du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin en la matière; aussi, un état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

61 (13*z*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Etat indiquant combien d'employés du département des Travaux publics ont été destitués dans le comté de Berthier, depuis le 21 septembre 1911, et quels sont les noms des dits employés; s'il y a eu enquête dans chaque cas; sur la recommandation de qui, dans chaque cas, ont été faites ces destitutions; qui on a nommé comme successeurs à ces personnes, et sur quelle recommandation. Présentée le 12 mai 1913.—*M. Béland*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*a*). Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Jesse L. Morton, maître de poste à Lower-Argyle, N.-E., de la preuve faite, et du rapport du commissaire enquêteur, M. Lane, à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*b*). Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Mme M. C. Gaudet, directrice de poste à Pubnico-West, comté de Yarmouth, N.-E., de la preuve faite, et du rapport du commissaire enquêteur, M. Lane, à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*c*). Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la destitution de John P. McKinnon, chef cantonnier sur l'Intercolonial à Shunacadie, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E. Présentée le 20 mai 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*d*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Mary A. Bohan, maîtresse de poste à Bath, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (14*e*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Edward Lafferty, maître de poste à Benton, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (14*f*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Denis McGaffigan, maître de poste à Florenceville, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (14*g*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance et documents concernant tous changements faits ou demandés dans le personnel du département de la Marine et des Pêcheries, dans le comté de Bonaventure, depuis le 5 décembre 1912 jusqu'à date. Présentée le 27 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*h*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de J. A. McKenzie, maître de poste à Ashfield, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, rapports et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelqu'autre département, concernant la destitution de James Bowles, maître de poste à Alder-River, N.-E., et dans le cas où il y aurait eu enquête, les noms de tous les témoins examinés, copie de la preuve, et relevé des dépenses de la dite enquête. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (14*j*). Réponse à ordre du 21 avril 1913,—Copie de toute correspondance, lettres, plaintes, rapport, recommandation, requête, certificats et tous autres documents se rapportant à la démission de M. Edmond Lacroix, comme maître de poste de la paroisse de Saint-Joseph du Lac, comté des Deux-Montagnes, et la nomination de Rodrigue Larocque, du même lieu, comme maître de poste. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Ethier.. .. ..Pas imprimée.*

61 (14*k*). Réponse à ordre du 26 mai 1913,—Copie de tous papiers, lettres, documents, rapport et enquête relativement aux gardiens de phares de la paroisse de Repentigny, dans le comté de L'Assomption. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Séguin.. .. ..Pas imprimée.*

61 (14*l*). Réponse à ordre de la Chambre du 16 avril 1913,—Copie de tous documents, témoignages entendus, rapports, etc., se rattachant à la destitution de B. C. Kanock, ex-capitaine de port à Lunenburg, N.-E. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Maclean (Halifax). Pas imprimée.*

61 (14*m*). Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toutes plaintes, accusations, correspondances, requêtes, télégrammes concernant la destitution de Ulric Thibaudeau, agent des pilotes à Québec; de tous documents concernant la nomination de son successeur, tels que requêtes, lettres de recommandation, etc.; de la preuve et du rapport fait à la suite de l'enquête tenue par le commissaire enquêteur Jolicœur à ce sujet; aussi, état détaillé des frais occasionnés par cette enquête. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Delisle..Pas imprimée.*

61 (14*n*). Réponse supplémentaire à ordre du 20 janvier 1913,—Relevé faisant connaître les noms de tous les employés publics relevant du département de la Marine et des Pêcheries dans le comté de Pictou, et qui ont été destitués; les raisons de leur renvoi, les témoignages entendus à toute enquête tenue à leur sujet, les rapports des enquêtes, les noms des remplaçants;—et copie de toutes les lettres, plaintes, accusations et recommandations provenant de qui que ce soit en rapport avec ces destitutions, ou avec la nomination de leurs successeurs. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Macdonald.. .. ..Pas imprimée.*

61 (14*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes, accusations, preuve, rapports et autres documents en la possession du département des Postes, ou de l'un quelconque des départements de l'administration, touchant la destitution du capitaine Freeman Myers, maître de poste à Cole-Harbor, comté de Guysboro, N.-E., et, s'il y a eu enquête, liste des noms de tous les témoins entendus, copie de la preuve, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

61 (14*p*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Liste des fonctionnaires publics remerciés par l'administration actuelle, dans la circonscription de Saint-Jacques, Montréal, contenant les noms et fonctions de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toutes correspondance s'y rapportant, et rapports d'enquêtes, dans les cas où de telles enquêtes ont été instituées. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Lapointe (Montréal).. .. ..Pas imprimée.*

61 (14*q*). Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 4 décembre 1912,—Etat faisant connaître les noms de tous les employés du gouvernement fédéral dans la circonscription d'Edmonton qui ont été destitués entre le 10 octobre et le 21 septembre 1912, le salaire payé à chacun lors de son renvoi, et aussi copie de toute correspondance, recommandations au conseil, arrêté du conseil et tous autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à ces destitutions. Présentée le 4 juin 1913. —*M. Oliver.. .. ..Pas imprimée.*

61 (14*r*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant les noms de tous les fonctionnaires publics dans le district de Sunbury et Queen, qui ont été destitués ou remerciés depuis septembre 1911, les motifs de ces révocations; aussi, copie de la preuve faite à toute enquête tenue dans ces divers cas et des rapports d'enquête; aussi, les noms de ceux qui ont remplacé les fonctionnaires révoqués, et copie de toutes lettres, accusations et plaintes au sujet des dites révocations et des recommandations relatives au remplacement des fonctionnaires révoqués. Présentée le 4 juin 1913.—*M. McLean (Sunbury). Pas imprimée.*

61 (14*s*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'autre département, concernant la destitution de Levi Munroe, maître de havre à White-Head, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait e ulieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

61 (14*t*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelqu'autre département, concernant la destitution de Standford Langley, maître de poste à Isaac's-Harbour-Nord, N.-E.; et dans le cas où il y aurait eu une enquête, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 5 juin 1913.—*M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (14*u*). Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, correspondance, accusations, preuve et rapports se rapportant à la destitution de Hugh R. McAdam, maître de poste à Arisaig, N.-E., et à la nomination du révérend Daniel L. Macdonald pour le remplacer. Présentée le 5 juin 1913.—*M. Chisholm (Antigonish).* *Pas imprimée.*

61 (14*v*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelque autre département du gouvernement, concernant la destitution projetée de J. J. McNeil, à Grant's-Lake, N.-E. ; et aussi, dans le cas où une enquête a eu lieu, état donnant les noms de tous les témoins interrogés,, et le montant des frais de cette enquête. Présentée le 5 juin 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (14*w*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes, accusations, preuve, rapports et autres documents en la possession du département des Chemins de fer et Canaux, ou de l'un quelconque des départements de l'administration touchant la destitution d'Alex. McInnis, inspecteur des wagons du chemin de fer Intercolonial à Mulgrave, N.-E., et, s'il y a eu enquête, liste des noms de tous les témoins entendus, copie de la preuve, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (14*x*). Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la destitution d'Archibald McDonald, gardien du pont de l'Intercolonial à Grand-Narrows ou Sound, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E. Présentée le 6 juin 1913.—*M. McKenzie.* ..*Pas imprimée.*

61 (14*y*). Noms de tous les fonctionnaires de Shelburne et Queen, qui ont été destitués à compter du 1er décembre 1896. (Sénat).. .. ..*Pas imprimée.*

62. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant le nombre de contrats pour le transport des malles cancellés dans le comté de Bonaventure, depuis le 1er octobre 1911, les noms des entrepreneurs, les prix à eux payés, et les raisons de la cancellation dans chaque cas ; aussi, copie de toutes enquêtes et de tous rapports sur les causes de ces cancellations, les noms des nouveaux entrepreneurs et les prix à eux payés dans chaque cas. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*.. .. ..*Pas imprimée.*

62*a*. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Etat indiquant depuis le 1er janvier 1912, combien de parcours de livraison postale rurale ont été établis en Canada, dans chaque province et chaque comté respectivement. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

62*b*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous documents, lettres, correspondance, télégrammes, accusations, etc., relatifs à la résiliation du contrat pour le transport des malles de Sa Majesté adjugé le 1er janvier 1912 par l'honorable ministre des Postes, à M. J. C. Beeman, de Guthrie, comté de Missisquoi ; et des raisons alléguées pour la résiliation de ce contrat ; avec mention du prix payé à M. Beeman, du nom de l'entrepreneur actuel et du prix accordé à ce dernier. Présentée par l'honorable M. Pelletier.—*M. Kay.* *Pas imprimée.*

62*c*. Réponse à ordre du 11 mars 1912,—Copie de toute lettre, requête, mémoire, soumission et de tout autre document en la possession du département des Postes et se rapportant à la demande des soumissions et à l'octroi du contrat actuellement en force pour le transport de la malle entre Sorel et Sainte-Victoire, dans le comté de Richelieu. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Cardin*.. .. ..*Pas imprimée.*

62*d*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, soumissions, cautionnements, marchés et contrats en la possession du département des Postes en rapport avec l'adjudication du contrat pour le transport des malles entre Heatherton et Guysboro, en l'année 1912 ; aussi, en rapport avec tout arrangement temporaire arrêté antérieurement à la date de l'adjudication susdite. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

62*e*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres et autres documents concernant l'établissement gratuit d'un service postal rural entre Saltspring et West-River-Station, comté de Pictou, en 1912. Présentée le 17 février 1913.—*M. McDonald.* *Pas imprimée.*

62*f*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres et autres documents concernant l'établissement gratuit d'un service postal rural entre Merigonish-Station, comté de Pictou et Arisaig, dans le comté d'Antigonish, en 1912. Présentée le 17 février 1913.—*M. McDonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

62*g*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute la correspondance, des lettres, télégrammes et rapports au sujet du terme apporté au contrat de H. D. Decoste pour le transport de la malle entre la station de Linwood et le bureau de poste du même nom, et l'adjudication d'un nouveau contrat à D. Delorey, pour le même service à partir du 1er janvier 1913. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*.. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

62*h*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les rapports, télégrammes correspondance, plaintes et recommandations se rapportant au service du transport des malles par voie ferrée dans le comté de Bonaventure du mois d'octobre 1911 à ce jour, et aux nominations et destitutions d'employés attachés à ce service, avec mention de leurs noms, de leurs résidences, de leurs salaires et de leurs fonctions; aussi de tous les documents se rapportant à l'interruption du service susdit au cours de la période plus haut mentionnée; et de tous les documents en rapport avec les mesures prises pour faire face à une éventualité analogue au cours de l'hiver prochain. Présentée le 25 mars 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

62*i*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes soumissions reçues et des contrats passés pour le transport des malles entre St. Andrews et Beauly, dans le comté d'Antigonish, et de toutes lettres, télégrammes et correspondance en la possession du département des Postes renfermant des recommandations ou des conseils au sujet de l'adjudication de ce contrat ou s'y rapportant en quelque manière. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

62*j*. Réponse à ordre du 3 février 1913,—Etat indiquant quels changements ont été faits dans les contrats pour le transport des malles, dans le comté de Berthier, depuis le 21 septembre 1911; dans quelles paroisses, à quelle date, et pour quelles raisons; à qui ces nouveaux contrats ont été accordés; s'il y a eu demande de soumissions dans chaque cas. Présentée le 14 avril 1913.—*M. Béland*. . . . . *Pas imprimée.*

62*k*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, cautionnements et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelqu'autre département, concernant l'adjudication du contrat pour le transport des malles entre Guysboro et Charlos-Cove, comté de Guysboro, N.-E., pour l'année 1912. Présentée le 28 avril 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

62*l*. Réponse à ordre du 14 avril 1913,—Relevé faisant connaître les noms des divers courriers convoyeurs sur chemins de fer employés, respectivement, sur les divisions de Montréal et Québec, et la date de nomination et le domicile de chacun d'eux. Présentée le 7 mai 1913. —*M. Bureau*. . . . . *Pas imprimée.*

62*m*. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie du contrat accordé par le département des Postes à l'*Ontario Equipment Company* d'Ottawa concernant l'achat de 350,000 cadenas pour sacs de malle. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Carvell*. . . . . *Pas imprimée.*

62*n*. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés entre l'honorable ministre des Postes et le Dr Faucher, de Québec, se rapportant à l'achat d'un certain cadenas breveté pour sacs de malle. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

62*o*. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de toute correspondance, de tous télégrammes, etc., échangés entre l'honorable ministre des Postes et M. Aimé Dion, de Québec, avocat, touchant l'achat d'un certain cadenas breveté pour sacs de malle. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Verville*. . . . . *Pas imprimée.*

62*p*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, rapports, cautionnements et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelqu'autre département concernant le contrat pour le transport des malles entre Linwood, ou quelque point de l'Intercolonial dans le comté d'Antigonish, N.-E., et Grosvenor, comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

62*q*. Réponse à ordre du 24 avril 1913,—Etat faisant connaître les noms et prénoms des courriers de malle dans le comté de Vaudreuil et Soulanges; entre quels endroits ils font le service; la distance entre chacun de ces endroits; le prix du contrat de chacun; et quel montant le gouvernement payait pour le transport de la malle en ces différents endroits avant septembre 1911. Présentée le 16 mai 1913.—*M. Boyer*. . . . . *Pas imprimée.*

62*r*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Relevé faisant connaître combien de bureaux de poste dans le comté de Yarmouth, N.-E., ne reçoivent pas la malle tous les jours; quels en sont les noms, et combien de fois par semaine ils reçoivent le courrier. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

62*s*. Réponse à adresse à Son Excellence l'Administrateur du 7 avril 1913,—Copie de tous les décrets du conseil, rapports d'experts et contrats, en rapport avec les différents achats de boîtes destinées au service de la livraison postale rurale faits par le département des Postes depuis 1908 et jusqu'au 1er janvier 1912. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

62*t*. Réponse à ordre du 12 mai 1913,—Relevé faisant connaître les noms des bureaux de poste et des maîtres de poste dans les comtés de Soulanges et de Vaudreuil. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Boyer*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

62*u*. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres documents concernant l'établissement de routes postales rurales dans le comté de Pictou depuis le 1er octobre 1911, avec un état indiquant toutes les routes demandées, les routes établies et celles qui ont été refusées, et les raisons du refus. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

62*v*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toute la correspondance relative à l'achat par le département des Postes, de l'*Ontario Equipment Company*, Ottawa, Ont., de nouveaux cadenas pour sacs de malle. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Carvell*. . . *Pas imprimée.*

62*w*. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, mémoires, soumissions, cautionnement, en rapport avec le contrat pour le transport de la malle entre le bureau de poste et la gare du C.P.R., à Trois-Rivières et *vice versa*, depuis le onzième jour d'octobre 1911 jusqu'à ce jour. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Tobin*. . . . . *Pas imprimée.*

62*x*. Réponse à ordre du 21 avril 1913,—Copie de toute correspondance, télégrammmes, plaintes, affidavit, rapports, recommandations, pétitions, certificats, contrats et autres documents concernant la cancellation du contrat de M. E. Bougie, pour le transport des malles entre le bureau de poste et la gare du chemin de fer à Bromptonville, P.Q. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Bureau*. . . . . *Pas imprimée.*

63. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître tous les nouveaux bureaux de poste ouverts dans le comté de Bonaventure depuis octobre 1911 à ce jour ; aussi, copie de toute la correspondance à ce sujet ; avec mention des noms de ces bureaux, des maîtres de poste qui en ont la charge, et du site respectif de ces bureaux ; aussi, copie de toutes les requêtes en faveur de l'établissement de ces bureaux. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

64. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes pétitions, correspondances, mémoires, recommandations et autres papiers ou documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant le projet de fournir gratuitement des remèdes ou un service médical aux pêcheurs canadiens. Présentée le 11 janvier 1913.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

65. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, pétitions, plaintes, mémoires, rapports et enquêtes concernant le service fait par le steamer *Canada* de la Compagnie de navigation interprovinciale de Fraserville, Québec, depuis octobre 1911 jusqu'à date et de tous documents relatifs au présent contrat avec le département du Commerce ou au renouvellement, ou à la prolongation du dit contrat. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

66. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, lettres, etc., concernant l'établissement d'une homarderie à Spry-Bay, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

67. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, etc., entre le département du Commerce et toutes compagnies, personne ou personnes relativement à la continuation et au paiement d'une subvention pour un service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et Bear-River, N.-E., pendant l'année fiscale 1912, et exécutée au cours de l'année fiscale 1911. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

67*a*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, mémoires, lettres, télégrammes et documents touchant une demande de subvention pour un service par bateaux à vapeur entre Bonaventure, Qué., ou toute autre partie du comté de Bonaventure et Bathurst, N.-B., ou toute autre partie du comté de Gloucester, N.-B., et entre New-Richmond, Qué., et Dalhousie, N.-B., et entre Carleton et Miguasha, Québec, et Dalhousie, N.-B., ou Campbellton, N.-B., ou les deux ; aussi copie de toutes réponses à cette demande d'octobre 1911 jusqu'à date. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure).* *Pas imprimée.*

67*b*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 9 décembre 1912,—Copie de toutes annonces, soumissions, contrats, décrets du conseil, mémoires, papiers, lettres et correspondance se rapportant en quelque manière à un service de steamers subventionnés entre des ports canadiens et des ports des Antilles, ou à tout projet d'amélioration ou d'extension d'un semblable service entre le 1er novembre 1911 jusqu'à date. Présentée le 15 janvier 1913. . . . . *Pas imprimée.*

67*c*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer ou l'un ou l'autre des membres de l'administration, et toute personne au sujet de l'acquisition par le gouvernement du Canada du *Quebec Oriental Railway*, antérieurement le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, ou de l'*Atlantic, Quebec and Western Railway*, ou de ces deux voies ferrées. Présentée le 17 janvier 1913. —*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

67*d*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer, ou l'un ou l'autre des membres de l'administration, et toute personne au sujet de l'acquisition par le gouvernement du Canada du *Quebec Oriental Railway*, antérieurement le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, ou de l'*Atlantic, Quebec and Western Railway*, ou de ses deux voies ferrées. Présentée le 27 janvier 1913. —*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . .*Pas imprimée.*

67*e*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie du rapport adressé au ministre des Chemins de fer et Canaux par le parti d'ingénieurs du gouvernement qui ont inspecté le chemin de fer de Québec et Saguenay en décembre 1912 et janvier 1913. Présentée le 27 février 1913. —*M. Lemieux*. . . . .*Pas impriimée.*

67*f*. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie des rapports faits par qui que ce soit ou par tout comptable au ministre des Chemins de fer et Canaux sur les avantages que l'Intercolonial peut retirer des chemins de fer *Atlantic, Quebec and Western* et *Quebec Oriental* à titre d'embranchements ou lignes auxiliaires. Présentée le 27 février 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . .*Pas imprimée.*

67*g*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, décrets du conseil, mémoires, correspondance, etc., entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres et le gouvernement de la Colombie-Britannique ou quelqu'un de ses membres, depuis le 1er mai 1912, concernant l'augmentation du subside en faveur de la dite province. Présentée le 16 avril 1913. —*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Imprimée pour les documents parlementaires.*

67*h*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 20 janvier 1913.—Copie de tous documents et mémoires du gouvernement de la Colombie-Britannique produisant des réclamations pour subventions provinciales additionnelles, et de toute correspondance et arrêtés du conseil à ce sujet. Présentée le 16 avril 1913.—*Sir Wilfrid Laurier.* *Imprimée pour les documents parlementaires.*

67*i*. Copie de la convention conclue avec les diverses provinces quant à l'emploi des subsides accordés sous le régime de la Loi d'encouragement à l'Agriculture et relevé indiquant les fins pour lesquelles ces subsides seront utilisés. Présentée le 6 juin 1913, par l'honorable M. Burrell. . . . .*Pas imprimée.*

68. Ordres généraux de la milice émis entre le 2 novembre et le 5 novembre 1911, inclusivement. Présentés par l'honorable M. Hughes, le 14 janvier 1913. . . . .*Pas imprimés.*

69. Réponse à adresse à Son Excellence le Très honorable sir Charles Fitzpatrick, C.P., etc., administrateur, en date du 31 mars 1913,—Copie de tous documents, pétitions, lettres, télégrammes, décrets de l'Exécutif et autres papiers et documents en la possession du ministère des Douanes au sujet du droit à payer sur la ficelle servant aux fins de pêche et particulièrement relativement à l'interprétation de l'item 682 du tarif des douanes. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Sinclair*. . . . .*Pas imprimée.*

70. Réponse à ordre du 30 novembre 1912,—(1) Relevé faisant connaître quand la loi actuelle concernant la falsification des substances alimentaires, maintenant connue sous le titre: "Loi des falsifications, S.R.C., chap. 133, a été édictée en premier lieu; (2) quelles sont les substances alimentaires, breuvages ou drogues pour lesquels des types de force et de pureté ont été déterminés par la loi, et à quelles dates ils sont devenus obligatoires; (3) quelles sont les substances alimentaires, breuvages ou drogues pour lesquels des types de force et de pureté ont été préparés et recommandés de temps à autre par l'analyste en chef, mais n'ont pas été mis en vigueur, et pourquoi ils ne l'ont pas été; depuis que cette loi a été mise en vigueur; (4) combien de cas de falsification ont été retracés par l'analyste fédéral, y compris des cas où l'on a constaté que la qualité se trouvait audessous du type requis par la loi; (5) dans combien de ces cas des poursuites ont été intentées en vertu de cette loi, ou du code criminel, et dans combien de cas il y a eu conviction. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. McDonnell*. . . . .*Pas imprimée.*

71. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, négociations, propositions écrites et autres papiers et documents en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses départements, au sujet de la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, entre le 1er janvier 1890 et le 31 décembre 1891. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

72. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, etc., échangés entre le député de Bellechasse, le ministre de l'Agriculture et le ministre des Postes concernant la nomination d'un médecin auxiliaire à la station de quarantaine de la Grosse-Ile. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Lemieux*. . . . .*Pas imprimée.*

72*a*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, documents, recommandations et rapports concernant la nomination du Dr J. Pomminville au poste de chirurgien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, en remplacement du Dr A. Allaire. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Wilson (Laval)*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

72*b*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance et autres documents concernant la nomination de Charles W. Hatfield, gardien de pêcheries à la rivière Tusket, Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Law*. . . . .*Pas imprimée.*

72*c*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, télégrammes, lettres, etc., concernant une grève d'employés temporaires de l'Intercolonial à Halifax, en août 1912. Présentée le 4 février 1913.—*M. Marcil*. . . . .*Pas imprimée.*

72*d*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous ordres, lettres, télégrammes et autres documents concernant la nomination du lieutenant-colonel Warburton comme chef du service médical au camp de Charlottetown en 1912, et de toutes lettres ou télégrammes concernant sa révocation et son remplacement par son subordonné, le lieutenant-colonel Jenkins. Présentée le 13 février 1913.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

72*e*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous documents, lettres, correspondance, rapports, recommandations, etc., se rapportant à la nomination de M. J. Bégin comme régisseur de la ferme expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière. Présentée le 13 février 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . .*Pas imprimée.*

72*f*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance échangée entre le docteur Marcotte, M. Lavallée, M.P., et l'honorable ministre des Postes et le ministre de l'Agriculture concernant la nomination d'un médecin de santé additionnel à la station de quarantaine de la Grosse-Ile. Présentée le 19 février 1913.—*M. Lemieux*. .*Pas imprimée.*

72*g*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, recommandations, etc., en rapport avec la nomination de John Macdonald au poste d'inspecteur du Revenu de l'Intérieur, et de toutes les lettres, dépêches télégraphiques, demandes, etc., reçues de toute autre personne se rapportant aux requêtes d'autres candidats au même poste. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

72*h*. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, requêtes, télégrammes, recommandations, etc., en la possession du département de la Marine et des Pêcheries, ou de quelque département de l'administration touchant la nomination du docteur F. W. Kelly au poste de médecin du port à Bridgewater, N.-E. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Law*. . . . .*Pas imprimée.*

72*i*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912,—Relevé montrant toutes les nominations de fonctionnaires fédéraux dans le district électoral d'Edmonton, entre le 10 octobre 1911 et le 21 novembre 1912, ainsi que leurs différents traitements respectifs; de plus, copie de toute la correspondance, des recommandations au conseil, décrets du conseil, et de tous les autres documents se rapportant en quoi que ce soit à ces nominations. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Oliver*. . . .*Pas imprimée.*

72*j*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, recommandations, rapports, mémoires, etc., se rapportant à la nomination d'un contremaître général, ou d'autres employés permanents ou temporaires relevant du département des Travaux publics dans le comté de Bonaventure, depuis octobre 1911 à ce jour; avec mention des noms, résidences et salaires de ces employés. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . .*Pas imprimée.*

72*k*. Réponse à ordre du Sénat du 27 février 1913,—Production de tous papiers, pétitions, dépêches télégraphiques, lettres et autres documents se rapportant en quelque manière que ce soit à la nomination de M. McCloskie, comme maître de poste à Wakaw, Saskatchewan. *Pas imprimée.*

73. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Etat faisant connaître les divers changements faits dans le tarif douanier du Canada par décret du conseil depuis la clôture de la dernière session du Parlement. Présentée le 14 janvier 1913. . . . .*Pas imprimée.*

74. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat donnant la quantité et la valeur des mélasses produites de la canne à sucre, telles que désignées dans l'item du tarif No 137a, importées en Canada durant l'exercice expiré le 31 mars 1912 de chacune des Antilles qui est partie à la convention commerciale entre le Canada et les Antilles. Présentée le 14 janvier 1913. *M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

75. Lettre de l'honorable F. D. Monk, M.P., à l'honorable premier ministre, donnant sa démission comme ministre des Travaux publics, et réponse du premier ministre en accusant réception. Présentée par l'honorable M. Borden, le 14 janvier 1913. . . . .*Pas imprimée.*

75*a*. Réponse à ordre du 26 mai 1913,—Copie de toutes lettres, rapports, documents et autres pièces concernant la nomination du colonel Crowe comme commandant du Collège militaire Royal, ou sa démission, ou la prolongation de son temps de service ou sa cessation, ainsi que copie de tous papiers ou lettres échangés entre le ministre et le colonel Crowe concernant sa démission ou son refus de prolonger son temps de service. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

75*b*. Réponse à ordre du 26 mai 1913,—Copie de tous les documents, lettres, plaintes et autres communications échangées entre le général McKenzie et le ministre de la Milice antérieurement à la démission du général McKenzie, ou qui ont pu amener cette démission,—ainsi que de toutes communications échangées avec le ministère de la Guerre en Angleterre, et, en général, de tous les documents se rapportant à cette affaire. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

76. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, accusations, rapports, etc., au sujet du retard apporté au paiement de ce qui est dû aux énumérateurs de recensement dans le comté de Bonaventure, en rapport avec le dernier recensement, avec mention des noms, résidences, sommes et dates de paiements. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*.. .. ..*Pas imprimée.*

77. Rapport de la Commission des statistiques officielles du Canada. Présenté le 15 janvier 1913. *Imprimé pour la distribution seulement.*

78. Réponse à ordre du 18 mars 1912,—Copie de toute correspondance en la possession du ministre des Postes au sujet du changement du nom du bureau de poste de Broderick, dans la province de la Saskatchewan, en celui de St-Aldwyn. Présentée le 15 janvier 1913.—*Pas imprimée.*

78*a*. Réponse à ordre du 30 novembre 1911,—Copie de tous papiers, télégrammes, lettres, etc., échangés entre le ministre des Postes et toute autre personne au sujet de la fermeture ou du changement du bureau de poste actuel à Spry-Bay, comté de Halifax. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

79. Rapport des commissaires de la Police fédérale pour 1912. Présenté par l'honorable M. Foster, le 15 janvier 1913.. .. ..*Pas imprimée.*

80. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, plaintes, rapports et de tous documents se rapportant à la résiliation du bail No 18778 consenti par l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux à Aurèle Lebœuf le 12 décembre 1910. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Papineau*.. .. ..*Pas imprimée.*

81. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912,—Copie de tous les décrets du conseil édictés depuis le premier octobre A.D. 1911, se rapportant à la Commission d'administration des chemins de fer de l'Etat, ou à tout membre de cette commission, ou affectant en quoi que ce soit ces commissaires, ou l'un ou l'autre des fonctionnaires de l'Intercolonial en ce qui concerne les devoirs à remplir ou les pouvoirs à exercer par la dite commission, ou par l'un ou l'autre de ses membres ou de l'un ou l'autre des dits fonctionnaires; aussi copie de toutes les recommandations, lettres, demandes, instructions ou autre correspondance se rapportant en quoi que ce soit aux dits décrets du conseil, ou à l'administration du chemin de fer Intercolonial. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Emmerson*.. .. ..*Pas imprimée.*

81*a*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie d'un certain décret du conseil édicté au cours de la présente année ordonnant de remettre à M. F. P. Brady certains rapports antérieurement adressés au conseil d'administration de l'Intercolonial. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

82. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de tous papiers, relevés de tracé, soumissions et autres données ou documents en la possession du département des Chemins de fer et Canaux ou tout autre département du gouvernement concernant la construction d'une voie ferrée entre Estmere, comté de Victoria, N.-E., et la ville de Baddeck, dans le même comté. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

83. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, soumissions, contrats, décrets du conseil et correspondance au sujet de la fourniture de pièces et de fonte pour le service Est du chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er mai 1912, et de l'achat de fer de rebut provenant de la même source. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*a*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat donnant la liste des employés des wagons-buffet sur l'Intercolonial, avec la désignation de leur emploi; aussi, la liste des employés sur les wagons Pullman de l'Intercolonial avec la désignation de leur emploi. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*b*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, lettres, etc., concernant une grève d'employés temporaires de l'Intercolonial à Halifax, en août 1912. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

83*c*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie des témoignages, plans, rapport, correspondance, etc., concernant l'enquête qui a été tenue relativement à un accident sur le chemin de fer Intercolonial, à Saint-André de Kamouraska, le 7 octobre 1912, causé par le train No 33, étant l'express maritime allant vers l'ouest. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

83*d*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de l'enquête tenue au mois de novembre 1912 par M. Macdonald, surintendant de l'Intercolonial à Lévis, contre Alfred Tanguay, employé du chemin de fer Intercolonial, à Saint-Charles, comté de Bellechasse. Présentée le 27 février 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*e*. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions, rapports d'ingénieurs, plans, études ou autres documents en la possession du département des Chemins de fer et Canaux, reçus depuis le 1er janvier 1912, concernant la construction d'un embranchement de l'Intercolonial dans le comté de Guysboro. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*f*. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toutes requêtes, résolutions, lettres, télégrammes et correspondance en la matière du transport (gratis ou à taux réduit) du foin sur l'Intercolonial pour les cultivateurs du comté d'Antigonish, N.-E.,—aussi, des témoignages entendus et du rapport fait au sujet du manque de foin dans le dit comté et dans d'autres comtés de l'est de la Nouvelle-Ecosse. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*g*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, soumissions, acceptations de soumissions, etc., en la possession du département des Chemins de fer et Canaux, ou l'un ou l'autre des départements de l'administration, datés depuis le 1er juillet 1912, au sujet de la fourniture de la glace pour les besoins de l'Intercolonial à Mulgrave, N.-E. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Sinclair*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

83*h*. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et autres documents dans le département des Chemins de fer et Canaux ou dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton concernant en quelque manière le quai public à Sackville, N.-B., et la nécessité qu'il y a d'établir, dans l'intérêt du trafic de l'Intercolonial et dans les intérêts commerciaux et maritimes de Sackville et des localités voisines, une communication par voie ferrée entre le dit quai et la ligne principale de l'Intercolonial à la station de Sackville; aussi, copie de toutes lettres et autre correspondance reçues par le président ou le vice-président du bureau de direction des chemins de fer de l'Etat, ou par quelque officier du dit chemin de fer sur le même sujet, pendant les années 1911, 1912 et 1913. Présentée le 19 mars 1913.—*M. Emmerson*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*i*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître qui ont été les soumissionnaires, et quel était le chiffre de chacune des soumissions, pour la fourniture de pièces de fer en fonte pour l'Intercolonial, au cours de la présente année. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*j*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître combien de barils de clous ont été achetés en 1912 pour l'Intercolonial, et quels ont été les prix payés en chaque cas; si on a demandé des soumissions lors de chaque achat; et, dans l'affirmative, qui ont été été les différents soumissionnaires et quels ont été les chiffres respectifs des soumissions; à qui chacun des contrats a été adjugé. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Murphy.*
Pas imprimée.

83*k*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître quelles ont été les sommes perçues respectivement pour le transport des voyageurs et des marchandises, pour chacun des douze mois des années civiles 1910, 1911 et 1912 aux stations suivantes: Montréal, Halifax, Saint-Jean, Sydney, Truro, Moncton, New-Glasgow et Amherst; quelles ont été respectivement pour chacune des années susdites les recettes totales de l'Intercolonial. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*l*. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, correspondance, télégrammes, représentations, pétitions et rapports dans le département des Chemins de fer et Canaux, ou dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton, ou dans les cantons du bureau de direction des chemins de fer de l'Etat, ou dans les bureaux de l'assistant du président de la commission de direction des chemins de fer de l'Etat, se rapportant en quelque manière au système employé pour fournir de l'eau à la station de Dorchester, sur la ligne de l'Intercolonial, ou au manque total d'eau pour boire ou autres usages à cette station, ainsi qu'à la demeure de l'agent à la dite station—aussi, copie de toute correspondance, lettres, pétitions, recommandations et rapports concernant la prétendue nécessité de commis supplémentaires ou autre assistance à la dite station. Présentée le 21 avril 1913. —*M. Emmerson*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*m*. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres papiers dans le département des Chemins de fer et Canaux ou dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton, concernant M. L. Tracy, employé dans les ateliers de l'Intercolonial en 1899 et 1900, et de toutes lettres et correspondance au sujet du dit M. L. Tracy échangées entre le ministre des Chemins de fer et Canaux d'alors et quelqu'un des officiers du dit chemin de fer au cours des dites années; aussi, copie des lettres, sur le même sujet, de D. Pottinger, alors gérant général, feu James E. Price, alors surintendant général, et feu M. Jarvis, alors surintendant divisionnaire du dit chemin de fer, pendant la dite période de 1899 et 1900. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Emmerson.*
Pas imprimée.

VOLUME 27—*Suite.*

83*n*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Relevé faisant connaître toutes les sommes perçues par l'Intercolonial pour transport de foin entre Amherst et d'autres stations sur cette voie ferrée, dans le comté de Cumberland, et Antigonish, N.-E., consigné à C. Edgar Whidden ou C. B. Whidden and Son, au cours des mois de janvier dernier et de février courant; par qui le fret a été payé;—aussi, copie de factures et connaissements du foin transporté. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

83*o*. Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, requêtes, télégrammes, accusations, rapports, etc., reçus depuis le premier jour d'octobre 1911 par le département des Chemins de fer et Canaux, la Commission administrative des chemins de du gouvernement, l'un ou l'autre des fonctionnaires de l'Intercolonial ou du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, ou en la possession de l'un ou l'autre de ces bureaux administratifs ou de ces fonctionnaires, se rapportant en quoi que ce soit à une demande, ou à un projet de diminution des heures de travail pour les employés de l'Intercolonial à Moncton, ou sur tout autre point de l'Intercolonial, ou sur le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Emmerson*. . . . . *Pas imprimée.*

83*p*. Réponse à ordre du 24 février,—Copie de toutes plaintes, réquisitions, pétitions et correspondance de toute nature de la part de la Chambre de Commerce ou des citoyens de Sydney, N.-E., ou de quelques-uns d'entre eux, demandant de meilleures facilités sur l'Intercolonial dans la division de Sydney. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

83*q*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, etc., relativement à la demande de dommages à la suite de la mort du jeune fils de Thomas Hoare, tué à une traverse de l'Intercolonial, dans la ville de Stellarton, au cours de l'été de 1912, et de toutes les requêtes, lettres, etc., demandant l'installation de barrières ou autres moyens de protection à cette traverse. Présentée le 1er avril 1913.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

83*r*. Réponse à ordre du 14 avril 1913,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Chemins de fer à Moncton et le même département à Campbellton au sujet de la collision arrivée à Saint-Moïse, dans le cours de février 1913, entre les trains de E. Smith et le train régulier No 99, en exceptant l'enquête tenue sur le sujet. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Boulay*. . . . . *Pas imprimée.*

83*s*. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Liste contenant les noms, résidences et occupations de tous les employés du chemin de fer Intercolonial qui ont été destitués dans le comté de Rimouski depuis le 21 septembre 1911. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

83*t*. Copie certifiée d'un rapport du Conseil privé du 5 mai 1913, concernant la nomination de Frederick Passmore Gutelius comme gérant général des chemins de fer de l'Etat. Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 7 mai 1913. . . . . *Pas imprimée.*

83*u*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes lettres, mémoires, pétitions, correspondance, rapports et autres documents dans le département des Postes concernant ou se rapportant à l'inauguration ou à l'établissement d'un système en vue de faciliter le transport, entre autres choses, des journaux ou autres matières postales par l'Intercolonial, le matin, entre Moncton, N.-B., et Saint-Jean, avec raccordement avec la ligne ferrée qui dessert Salisbury et le comté d'Albert, N.-B.; aussi, concernant l'établissement d'un système en vue de faciliter le transport des journaux et autres matières postales tous les soirs de la semaine par le convoi connu sous la désignation de No 84 qui fait le service entre Moncton, N.-B., et Springhill-Junction, N.-E., ce qui permettrait la distribution des dites matières postales à Shediac, Memramcook, Dorchester, Sackville, Amherst et les points intermédiaires à l'est de Moncton; aussi, un état indiquant quelles facilités de transport de cette nature (s'il en est), soit au moyen de sacs fermés à clef ou autrement, ont été inaugurées ou établies sur l'une ou l'autre des dites voies ferrées, et donnant les dates respectives de l'établissement des dites facilités de transport des matières postales en général ou en ce qui concerne aucun des journaux publiés à Moncton le matin ou le soir. Présentée le 12 mai 1913.—*M. Emmerson*. . . . . *Pas imprimée.*

83*v*. Etat indiquant si, depuis le 1er janvier 1913, quelque contrat a été fait pour la construction ou la fourniture de wagons de toute espèce quelconque pour l'usage de l'Intercolonial, et à qui le contrat a été accordé; aussi, quel a été le nombre de wagons, l'espèce ou classe et le prix; si des soumissions ont été demandées avant l'adjudication du dit contrat; et les noms des soumissionnaires et le montant mentionné dans chaque soumission; aussi, si des soumissions ont été demandées par voie d'annonces publiques, ou privément. Présenté le 21 mai 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimé.*

83*w*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Relevé faisant connaître les sommes perçues par l'Intercolonial pour transport de foin expédié d'Amherst et autres stations sur l'Intercolonial, dans le comté de Cumberland, à Antigonish, et autres stations dans le comté d'Antigonish, au cours des mois de janvier, février et mars dernier; les noms des expéditeurs et des destinataires; la somme payée pour transport de chaque expédition, et par qui payée;—aussi, copie de tous les connaissements de ces expéditions. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

84. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, mémoires, décrets du conseil, lettres et correspondance, se rapportant en quoi que ce soit à la fermeture du bureau canadien d'immigration à Boston, E.-U.-A., en 1911, et à sa réouverture subséquente. Présentée le 17 janvier 1913. *M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

85. Copies de dépêches datées le 11 décembre 1912, adressées au Gouverneur général de la Confédération Australienne, à celui de l'Union Sud-Africaine et aux gouverneurs de la Nouvelle-Zélande et de Terre-Neuve, touchant la représentation des colonies autonomes dans le comité de la défense impériale. Présentées par le Très honorable M. Borden, le 17 janvier 1913.. .. ..*Pas imprimées.*

86. Rapports concernant les marées et courants du détroit de Northumberland. *(Sénat). Pas imprimés.*

87. Réponse à ordre du Sénat du 3 décembre 1912,—Copie de l'ordre en conseil transférant la division des Archives du département de l'Agriculture au département du Secrétaire d'Etat. *Pas imprimée.*

88. Réponse à adresse du Sénat du 3 décembre 1912,—Production de toute la correspondance et de tous documents relatifs à l'institution d'une commission pour faire une enquête sur les réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.. .. ..*Pas imprimée.*

89. Taux d'assurances entre les ports canadiens sur l'Atlantique et les ports du Royaume-Uni. *(Sénat)*.. .. ..*Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.*

90. Rapport de la Commission du département de la Statistique Officielle du Canada avec une annexe contenant les pièces justificatives.. .. ..*Imprimé pour la distribution seulement.*

91. Copie du sixième rapport conjoint du commissaire pour la démarcation du 141me degré de longitude ouest. Présentée par l'honorable M. Roche, le 21 janvier 1913...*Pas imprimée.*

92. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoire, correspondance, etc., avec le gouvernement de la Colombie-Britannique ou quelqu'un de ses membres ; avec les agents du département de la Marine et des Pêcheries résidant dans la dite province ; avec les propriétaires des établissements de conserves de saumon dans la dite province ; et avec toutes compagnie, personne ou personnes concernant la défense d'exporter le saumon dit *Sock-Eyed* de la dite province depuis le 15 octobre 1911. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

93. Réponse à ordre du 20 mars 1912,—Copie de tous mémoires et correspondance touchant les taux pour les câblogrammes, échangés entre le département des Postes canadien et le ministère des Postes britannique. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Lemieux. Pas imprimée.*

94. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, lettres, etc., entre le gouvernement du Canada et l'Australie pendant les derniers douze mois concernant des arrangements de tarif préférentiel entre les deux dits pays. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax). Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

95. Rapport de M. Olivar Asselin sur une enquête faite au sujet de l'immigration venant de Belgique et de France en Canada. Présenté par l'honorable M. Roche, le 21 janvier 1913. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

95*a*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, plaintes, papiers, rapports et autres documents touchant l'enquête tenue à Port-Daniel-Ouest, Qué., sur la conduite de Edmund Dea, surveillant ou gardien de la homarderie en cette localité. Présentée le 22 janvier 1913.—*M. Marcil*.. .. ..*Pas imprimée.*

95*b*. Rapport de R. A. Pringle, écuyer, C.R., *re* enquête sur le naufrage du steamer *Mayflower*, le 12 novembre 1912. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 6 février 1913..*Pas imprimé.*

95*c*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête au sujet des accusations portées contre la *United Shoe Machinery Company;* du décret du conseil nommant la commission ; de l'accusation qui a donné lieu à ce décret, et des mesures, s'il en est, prises par l'administration à la suite du rapport de la commission, soit par décret du conseil, soit autrement. Présentée le 11 février 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

95*d*. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de tous les documents, témoignages entendus, lettres, télégrammes en rapport avec l'enquête au sujet de l'échouement du steamer de l'Etat *Earl Grey* à Toney-River, dans le comté de Pictou, au printemps de 1912 ; des rapports du commissaire enquêteur, et toute la correspondance, des télégrammes et documents se rapportant à l'enquête, et de toute décision départementale en la matière. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

95*e*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, papiers, preuve et autres documents se rapportant à l'enquête sur la collision entre le steamer *City of Sydney* et le remorqueur *Douglas H. Thomas* dans le port de Sydney-Harbour, le 13 novembre 1912; et aussi, copie du verdict et du rapport du commissaire enquêteur à ce sujet. Présentée le 2 avril 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

96. Rapport du Second Congrès international de l'éducation morale, tenue à la Haye, 22-27 août 1912, et, corrélativement, sur l'instruction morale dans les écoles publiques du Canada, etc., par J. A. M. Aikins, nommé par le gouvernement canadien comme représentant à ce congrès. Présenté par le Très honorable M. Borden, le 21 janvier 1913.
Imprimée pour la distribution seulement.

97. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie des listes de paie, lettres, documents, télégrammes et autres papiers concernant les dépenses à l'île Caribou, comté de Pictou. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

98. Réponse à ordre du 22 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou quelque officier de son département et J. A. Gillies, C.R., Sydney, concernant l'acquisition de John B. Nicholson d'un emplacement pour une homarderie à Snidloff-Lake, comté de Richmond, N.-E., aussi, copie de tous comptes, frais et pièces justificatives reçues du dit J. A. Gillies pour services rendus, et un état des paiements faits au dit J. A. Gillies en rapport avec cette transaction. Présentée le 7 février 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

99. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, etc, entre le département des Travaux publics et toute personne au sujet du placement d'obstacles à la navigation dans les eaux de South-West-Cove, comté de Lunenburg, N.-E. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

100. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, bordereaux de paie, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec les dépenses faites à Skinner's-Cove, dans le comté de Pictou. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Macdonald*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

101. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province d'Ontario au sujet de l'extension des limites de la dite province. Présentée le 28 janvier 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

102. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, rapports et documents touchant la réclamation produite par C. R. Scoles, de New-Carlisle, Qué., pour le paiement d'un reliquat de subvention votée en faveur du chemin de fer Atlantique au Lac Supérieur, depuis octobre 1911 jusqu'à date. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Marcil.*
Pas imprimée.

103. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes, rapports et autres documents, concernant une prétendue défalcation dans les comptes de Joseph P. Melanson, clerc au bureau de douanes à Bathurst, comté de Gloucester, qui ont causé une enquête tenue le 23 octobre dernier par l'inspecteur provincial des douanes, avec le nom de l'accusateur. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Turgeon.*
Pas imprimée.

104. Réponse à ordre du 9 décembre 1913.—Copie de tous papiers, lettres et télégrammes en la possession du département des Chemins de fer et Canaux ou de tout autre département du gouvernement, entre le 1er septembre 1874 et le 1er septembre 1879, concernant l'acquisition ou l'expropriation de terrains à St. Peters, N.-E., pour fins de canal, et relatifs à la nomination d'évaluateurs pour décider de la valeur de ces terrrains, aux instructions données aux évaluateurs, au rapport ou rapports de ces derniers à la superficie expropriée et au prix payé pour les dites expropriations. Aussi, relevé du montant payé à chaque évaluateur pour ses services. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Kyte*.. ..*Pas imprimée.*

105. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie des différents tarifs de fret en opération sur la ligne des chemins de fer de Métapédia à New-Carlisle et de New-Carlisle à Gascons et *vice versa,* et de toute demande de changement de ces tarifs; et aussi, copie de toutes requêtes, pétitions, lettres ou autres documents se plaignant de ces tarifs. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*.. .. ..*Pas imprimée.*

105*a*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie des différents tarifs de transport de marchandises en force sur la ligne du chemin de fer de Sunny-Brae à Ferrona-Junction, sur le réseau de l'Intercolonial, et de toutes requêtes reçues demandant le changement des dits tarifs; aussi, copie de toutes requêtes, pétitions, lettres et autres documents se plaignant de ces tarifs. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

106. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie des instructions originales, y compris plans, devis, profils, etc., fournis aux ingénieurs de la division est du Transcontinental entre Winnipeg et Québec par l'ingénieur en chef de la Commission du chemin de fer Transcontinental et approuvés par la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique; aussi, de toutes les instructions, y compris devis et profils, émises par l'ingénieur en chef ou par le président

VOLUME 27—*Suite.*

de la Commission du Transcontinental, depuis le 31 octobre 1911, et qui, en quelque manière que ce soit, modifient, changent les instructions originales ci-dessus mentionnées ou s'en départissent;—aussi, de toute correspondance entre le ministre des Chemins de fer, ou l'un ou l'autre des fonctionnaires de son département, et le président de la Commission du Transcontinental, ou son ingénieur en chef, au sujet des modifications apportées aux instructions originales, quant aux pentes, courbes et ponts ou autres constructions permanentes. Aussi, copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer, ou l'un ou l'autre des membres du gouvernement, et tout fonctionnaire de la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique en rapport avec certaines déviations des instructions originales touchant les pentes, les courbes ou les constructions permanentes sur la dite ligne entre Winnipeg et Québec; aussi, de toute correspondance échangée entre l'ingénieur en chef et l'un ou l'autre des fonctionnaires du Grand-Tronc-Pacifique ou quelques-uns du personnel de son administration technique au sujet des changements projetés quant aux pentes, courbes ou construction permanentes sur la ligne du Transcontinental entre Winnipeg et la cité de Québec. Présentée le 30 janvier 1913.—*M. Graham*.. ..*Pas imprimée.*

106*a*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Copie d'une lettre, datée le 24 septembre 1904, écrite par l'ingénieur en chef Lumsden, de la Commission du Transcontinental, au président Wade de la même commission, dans laquelle l'ingénieur en chef recommande à ce dernier certaines rampes sur le Transcontinental. Présentée le 15 mai 1913.—*M. Graham.* *Pas imprimée.*

107. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de tous les documents se rapportant à une réclamation de L. A. Sauvé à l'égard de certaines constructions à la Pointe des Cascades, sur le canal de Soulanges, et de toute la correspondance en la matière. Présentée le 30 janvier 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

108. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie du contrat passé entre le département des Chemins de fer et Canaux et W. H. Weller pour l'amélioration du canal St. Peters, et de toute correspondance entre l'entrepreneur et toute autre personne, firme ou corporation et le ministre des Chemins de fer et Canaux au sujet du déchargement des matériaux enlevés par l'entrepreneur. Présentée le 30 janvier 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

108*a*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute la correspondance échangée entre le département des Chemins de fer et Canaux et C. D. Sargent, I.C., et entre l'ingénieur C. D. Sargent et H. E. Stanton, ingénieur surintendant du canal St. Peters, ou entre W. H. Weller, entrepreneur des travaux d'amélioration du canal St. Peters, et l'une ou l'autre des personnes susnommées, au sujet de l'ouvrage exécuté par l'entrepreneur en dehors de son contrat et du devis *ad hoc*;—aussi, de toute correspondance, lettres et télégrammes entre le département des Chemins de fer et Canaux ou l'ingénieur C. D. Sargent et toute autre personne, en la matière;— aussi de tous les comptes et pièces justificatives fournis au gouvernement concernant l'ouvrage précité, et des paiements faits par le gouvernement à l'entrepreneur, spécifiant si ces paiements sont en solde complète ou partielle. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

108*b*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie des comptes des dépenses personnelles payées à M. St-Amour, surveillant du canal Soulanges, depuis que ce fonctionnaire est entrée en fonction;—aussi, réponse à ordre du 2 avril 1913,—Copie des dépenses personnelles payées par le gouvernement à M. St-Amour, surintendant du canal Soulanges, depuis la date de sa nomination. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Boyer*.. .. ..*Pas imprimée.*

109. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, pétitions et autres documents reçus depuis le 1er janvier 1912, demandant que la ligne ferrée, connue sous le nom de Vale-Road, forme partie du réseau de l'Intercolonial. Présentée le 30 janvier 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

110. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance relativement à l'émission de lettres patentes en faveur de la *Quebec Railway, Light, Heat and Power Company, Limited*; aussi, copie des dites lettres patentes. Présentée le 30 janvier 1913.—*M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

111. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., entre le département du Commerce et M. Donnelly, ci-devant commissaire canadien du commerce à Mexico, concernant la fermeture du bureau du dit commissaire à Mexico. Présentée le 3 février 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

112. Rapport requis par l'article 88 du chapitre 62, Statuts Revisés du Canada, décrétant que le ministre de l'Intérieur soumette au Parlement, chaque année, un rapport des liqueurs apportées de tout endroit situé hors du Canada, dans les territoires, sur permission spéciale du commissaire des Territoires du Nord-Ouest donnée par écrit. Présenté le 3 février 1913, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimé.*

113. Réponse à ordre du 22 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres papiers et documents se rapportant à la démission du lieutenant-colonel F. Moore, 20me régiment, carabiniers de Halton, et aussi copie de sa lettre de démission et de la réponse à cette lettre. Présentée le 6 février 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

114. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec la grève des chauffeurs et autres personnes employés sur le navire de l'Etat *Earl Grey,* au cours des années 1912 et 1913. Présentée le 11 février 1913.—*M. Macdonald* . . . . . *Pas imprimée.*

115. Réponse à ordre du 27 mars 1912,—Copie de tous papiers, lettres et télégrammes concernant la demande pour louer False-Cove-Flats, Vancouver, C.-B., ou accordant un bail pour cette propriété. Présentée le 11 février 1913.—*M. Macdonald* . . . . . *Pas imprimée.*

116. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance et autres papiers relatifs à une garantie projetée des obligations du chemin de fer de Québec au Saguenay. Présentée le 11 février 1913.—*M. Lemieux* . . . . . *Pas imprimée.*

116*a*. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de tous documents, pétitions, mémoires, lettres et télégrammes adressés au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres le pressant d'incorporer dans le réseau des chemins de fer de l'Etat les lignes du Québec et Oriental et de l'Atlantique, Québec et Occidental, et de toutes les réponses faites à ce sujet. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)* . . . . . *Pas imprimée.*

116*b*. Réponse à adresse du 11 décembre 1912,—Copie de tous décrets du conseil concernant la construction d'une ligne ferrée de Saint-Jean, N.-B., à Grand-Falls, N.-B., ou de quelque partie de cette ligne; aussi, copie de tous plans et profils adressés au département des Chemins de fer et Canaux par la *Quebec and St. John Railway Company,* et de toute correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux ou quelqu'un de ses officiers et la dite compagnie ou le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick ou quelqu'un de ses officiers, au sujet des courbes, rampes ou spécifications de la ligne ferrée ou de partie de cette ligne. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Carvell* . . *Pas imprimée.*

116*c*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, mémoires, requêtes, lettres, etc., soumis à la Commission des chemins de fer, du 1er janvier 1913 à ce jour, par qui que ce soit au sujet de l'administration des chemins de fer *Quebec and Oriental* et *Atlantic, Quebec and Western,* quant au service du transport des marchandises et des voyageurs et des messageries, avec copie de tous les ordres et décisions émis par cette commission, et de la correspondance qui se rapporte à ces sujets. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)* . . . . . *Pas imprimée.*

117. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 5 décembre 1912,—Etat faisant connaître le nombre d'appels d'ordres du Bureau des Commissaires des chemins de fer interjetés devant le Gouverneur en conseil pendant les douze mois qui ont précédé le 25 novembre 1912, les détails de chaque appel et la décision rendue par le Gouverneur en conseil dans chaque cas. Présentée le 11 février 1913.—*M. Graham.*
Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

118. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 22 janvier 1913, —Copie de tous arrêtés du conseil et de toute correspondance ayant pour objet de faciliter davantage les moyens de recueillir des données utiles pour le commerce du pays par l'intermédiaire du service consulaire britannique. Présentée le 11 février 1913.—*M. Ames.*
Pas imprimée.

119. Réponse à ordre du 24 janvier 1913,—Liste de tous les employés des différents départements, tant à Ottawa que dans les neuf provinces et territoires du Canada et autres endroits hors du Canada (service interne et externe) qui ont laissé leur emploi, depuis le 1er octobre 1911 jusqu'au 10 janvier 1912, inclusivement, et indiquant leur nom, prénom, âge, nationalité, emploi et salaire respectivement; la date de leur nomination; la date de leur départ; leur salaire à l'époque de leur nomination et à l'époque de leur départ; les causes de leur départ; s'ils ont été remplacés, ou non; les noms, prénoms, âge, nationalité, emploi et salaire de ceux qui les ont remplacés; dans les cas de destitutions, la liste des personnes qui ont demandé ces destitutions; dans les cas de remplacements, la liste des personnes qui ont recommandé les nouveaux venus. Présentée le 11 février 1913.—*M. Wilson (Laval)* . . . . . *Pas imprimée.*

119*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 24 janvier 1912,—Liste de tous les employés des différents départements, tant à Ottawa que dans les neuf provinces et territoires du Canada et autres endroits hors du Canada (service interne et externe) qui ont quitté leur emploi, le 1er octobre 1911 jusqu'au 10 janvier 1912, inclusivement, et indiquant leurs nom, prénom, âge, nationalité, emploi et salaire respectivement; la date de leur nomination; la date de leur départ; leur salaire à l'époque de leur nomination et à l'époque de leur départ; les causes de leur départ; s'ils ont été remplacés ou non; les nom, prénom, âge, nationalité, emploi et salaire de ceux qui les ont remplacés; dans les cas de destitutions, la liste des personnes qui ont demandé ces destitutions; dans le cas de remplacements,—la liste des personnes qui ont recommandé les nouveaux venus. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Wilson (Laval)* . . . . . *Pas imprimée.*

120. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 5 février 1912, —Copie de toutes soumissions, contrats, rapports et mémoires de l'ingénieur du département des Travaux publics décrets du conseil, correspondance et autres documents concernant la construction d'un barrage au pied du lac Témiscamingue pour la retenue des eaux. Présentée le 12 février 1913.—*M. Pugsley* . . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

120*a*. Réponse à ordre du 4 mars 1912,—Copie de tout contrat, correspondance ou écrits quelconques échangés entre le gouvernement du Canada et le ou des entrepreneurs concernant la construction d'une écluse en 1908 ou 1909, appelée écluse du Lac Témiscamingue ou bâtie sur les rivières formant la charge ou la décharge du dit lac. Présentée le 12 février 1913.—*M. Boulay*. . . . .*Pas imprimée.*

121. Réponse à ordre du 28 mars 1912,—Liste des sujets des tableaux et aquarelles qui sont devenus la propriété de la Galerie Nationale du Canada depuis 1891, et donnant le nom de l'auteur dans chaque cas. Présentée le 12 février 1913.—*M. Burnham*. . . .*Pas imprimée.*

122. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copies de tous documents, lettres, correspondance, rapports, recommandations, etc., se rapportant à la demande de M. Firmin Thibault, de Saint-Denis, comté de Kamouraska, pour son indemnité pour avoir servi lors de l'invasion des féniens. Présentée le 13 février 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . .*Pas imprimée.*

123. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Etat faisant connaître à quelle date ou à quelles dates le gouvernement a acheté le site d'un nouveau champ de tir dans le comté de Carleton, Ont. ; de qui ont été achetés les différents lopins de terre, et à quel prix par acre pour chacun d'eux ; combien d'acres de terre ont été achetés, et quelle est la somme totale payée ; si le gouvernement y a érigé quelques bâtisses, et quel en a été le coût ; en rapport avec cette acquisition, quelles sont les sommes payées, et à qui payées, par le gouvernement, à titre de commission, honoraires, frais d'agence et frais légaux ; entre la date du premier achat et le 23 janvier 1913, quelle somme a été dépensée par le gouvernement en rapport avec ce champ de tir, pour toutes fins quelconques ; s'il y a encore quelques sommes payables et non soldées en quoi que ce soit qui se rattache à l'achat de ce site ; à qui sont-elles dues, et quel en est le chiffre ; à quelle distance de l'hôtel des postes de la cité d'Ottawa se trouve le dit champ de tir ; s'il y a quelque ligne de tramways ou autre voie ferrée mettant en communication la cité d'Ottawa et ce champ de tir ; s'il n'en existe pas, quels moyens de transport on va établir pour les tireurs allant à ce champ de tir ou en revenant. Présentée le 13 février 1913.—*M. Wilson (Laval)*. . . . .*Pas imprimée*

124. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 10 février 1913, —Copie du mémoire présenté au gouvernement au cours de la session de 1911-12, par une délégation du gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard, demandant que la subvention provinciale soit augmentée, et dont copie a été déposée sur la Table de la Chambre par le ministre des Finances à la dernière session du Parlement, mais qui ne paraît plus être parmi les archives de la Chambre. Présentée le 17 février 1913.—*M. Hughes (King, I.P.-E.). Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

125. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 9 décembre 1912, —Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et correspondance entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres, depuis le 1er novembre 1911 jusqu'à date, et toute corporation, compagnie, personne ou personnes, se rapportant en quelque manière au tarif douanier sur le ciment ; aussi copie de toutes lettres et correspondance échangées entre des membres du gouvernement du Canada pendant la même période et se rapportant au même sujet. Aussi, copie de tous papiers, documents, mémoires et décrets du conseil touchant la réduction du tarif douanier sur le ciment faite sur décret du conseil depuis la clôture de la dernière session du Parlement. Présentée le 17 février 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

125*a*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 20 janvier 1913,—Copie de toutes les requêtes adressées depuis le 1er octobre 1911 au Gouverneur général en conseil, ou à l'un ou l'autre des membres de l'exécutif, demandant remise de droit, ou réajustement des droits sur le ciment ; de toutes les lettres adressées aux ministres individuellement à cet égard, et de toute la correspondance et de tous les arrêtés en conseil. Présentée le 21 février 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . .*Pas imprimée.*

125*b*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 9 décembre 1912,— Copie de tous les documents, pétitions, décrets du conseil, lettres et télégrammes en la possession de l'un ou l'autre des départements de l'administration, ou échangés entre le département des Douanes et le département de la Justice, ou tout procureur, avocat, association, compagnie ou particulier, au cours des douze derniers mois, au sujet de l'imposition de droits tarifaires sur le bois d'œuvre raboté sur une seule face et coupé à dimension ou concernant l'interprétation de l'item tarifaire No 504 ; ainsi qu'une copie imprimée de toute cause d'épreuve, appel, factum ou plaidoyer, soumis à la Cour d'Echiquier du Canada ou à la Cour Suprême du Canada, en la matière d'interprétation judiciaire du dit item No 504. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

126. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement, ou l'un où l'autre de ses membres et qui que ce soit en rapport avec la ½ est de la section 27, township 6, rang 2, à l'ouest du 3me méridien. Présentée le 17 février 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . .*Pas imprimée.*

127. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Etat indiquant depuis la confédération, quand la milice ou les forces régulières ont été appelées sous les armes pour venir en aide au pouvoir civil ; combien de fois, quand et où cet appel a eu lieu depuis lors ; quelles sommes d'argent ont été payées par chaque corporation municipale pour le service accompli en

VOLUME 27—*Suite.*

chaque cas; quels sont les corps militaires qui ont été appelés sous les armes en chaque instance; si c'était en chaque instance aux fins de réprimer des grèves de travailleurs, ou pour d'autres fins. Présentée le 18 février 1913.—*M. Macdonald. . .Pas imprimée.*

128. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, papiers, etc., concernant la demande formulée par James McKelvey, de Sarnia, Ontario, pour l'obtention de l'octroi aux volontaires qui ont fait du service lors de l'invasion fénienne. Présentée le 18 février 1913.—*M. Macdonald. . . . . .Pas imprimée.*

129. Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de tous documents, correspondance, mémoires, rapports, demandes d'enquêtes, de nominations de commissions et autres documents relatifs à l'étude des causes de la dépopulation des campagnes et de la vie chère dans les provinces de l'est de la Puissance. Présentée le 18 février 1913.—*M. Paquet. .Pas imprimée.*

130. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, mémoires et correspondance au sujet de la demande de la Banque Internationale adressée au conseil du Trésor pour un certificat lui permettant de commencer des transactions. Présentée le 18 février 1913.—*M. Maclean (Halifax). . . . . .Pas imprimée.*

131. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, rapports, lettres et instructions concernant la pêche de l'éperlan et du saumon, dans la rivière Ristigouche et la Baie-des-Chaleurs depuis octobre 1911 jusqu'à date, et des instructions adressées aux officiers du département de la Marine et des Pêcheries à ce sujet. Présentée le 18 février 1913.—*M. Marcil (Bonaventure). . . . . . . .Pas imprimée.*

132. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance et papiers concernant l'augmentation du salaire de M. Sévigny, employé du bureau d'immigration à Montréal. Présentée le 18 février 1913.—*M. Carvell . . . . .Pas imprimée.*

133. Réponse à ordre du 5 février 1913,—Etat faisant connaître toutes commandes (s'il en est) pour articles faites par le département des Travaux publics depuis le 1er octobre 1911 à Montréal, Québec, Saint-Jean et Halifax; les soumissions demandées dans chaque cas; les commandes pour articles faites sans soumissions; les noms des firmes, et les montants dans chaque cas. Présentée le 19 février 1913.—*M. Macdonald. . . . . .Pas imprimée.*

134. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute la correspondance, et de tous les autres documents dans le département des Travaux publics se rattachant à l'octroi d'un contrat pour livraison de charbon dit *Welsh coal* aux divers édifices fédéraux en la cité de Montréal. Présentée le 19 février 1913.—*M. Lemieux. . . . . .Pas imprimée.*

135. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Etat indiquant combien de contrats de dragage ont été donnés pendant l'année 1911-12 par le département des Travaux publics, le nom de chaque soumissionnaire et le montant mentionné dans chaque soumission. Présentée le 19 février 1913.—*M. Lemieux. . . . . .Pas imprimée.*

135*a*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé de la quantité, par verges cubes, de dragage fait dans le havre de Bathurst, par la drague *Restigouche* durant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre de l'année 1911, et durant les mêmes mois de l'année 1912. Présentée le 19 février 1913.—*M. Turgeon. . . . . .Pas imprimée.*

135*b*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, recommandations et rapports touchant le dragage de la rivière des Prairies; ainsi qu'un résumé faisant connaître l'ouvrage accompli; les profondeur, longueur et largeur du chenal creusé, les noms des personnes employées pour cet ouvrage, leur salaire et la somme dépensée en rapport avec cet ouvrage entre le 1er octobre 1911 et le 21 novembre 1912. Présentée le 12 mai 1913.—*M. Wilson (Laval). . . . . .Pas imprimée.*

135*c*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de tous documents, lettres, rapports d'ingénieurs, et dépenses détaillées concernant le dragage à Sainte-Anne de Ristigouche et Cross-Point, comté de Bonaventure. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Marcil (Bonaventure).*
Pas imprimée.

135*d*. Réponse à ordre de la Chambre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître combien de dragage a été fait par les dragues du gouvernement pour des particuliers ou des sociétés dans l'Ile-du-Prince-Edouard, au cours de la saison de 1912; quels sont les noms des personnes ou des sociétés pour lesquelles ce dragage a été fait; combien de verges cubes de matériaux ont été enlevées pour chaque personne ou firme; de quelle nature était les substances enlevées, et quel prix, par verge, le gouvernement a exigé pour ce dragage; qui a mesuré la quantité de substance enlevée, et si on s'est servi de la mesure de chaland; qui a recommandé ce dragage; si on a consulté l'ingénieur local ou tout autre ingénieur quant au mesurage à adopter, et si l'ingénieur local, ou tout autre ingénieur, a exercé quelque contrôle sur l'ouvrage. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.).*
Pas imprimée.

136. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie du compte de Jean-Baptiste Lena et de son épouse pour ouvrages faits aux bâtisses publiques à Valleyfield, Qué., en mai 1912, ainsi que de toute correspondance, rapport et de tout document se rapportant au paiement de tout ou en partie de ces comptes. Présentée le 19 février 1913.—*M. Papineau.*
Pas imprimée.

VOLUME 27—*Suite.*

137. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant le montant d'argent dépensé pour améliorer le chenal de la rivière Ottawa entre la cité de Hull et le village de Masson. Présentée le 19 février 1913.—*M. Devlin*. . . . . *Pas imprimée.*

138. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous documents concernant le transfert de P. E. Amiot, ingénieur local du département des Travaux publics de Bonaventure, Québec, au district de Chicoutimi et Saguenay, et la nomination en son lieu et place de Chas. E. Taché, de Chicoutimi, comme ingénieur local; aussi, copie des instructions données à ce dernier, et quels sont ses fonctions, son domicile et son salaire. Présentée le 19 février 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. *Pas imprimée.*

139. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes pétitions, mémoires, correspondance, rapports et résolutions de conseils de comté ou autres conseils municipaux du comté de Bonaventure en faveur de ou adverses à certains travaux publics dans le comté de Bonaventure, depuis octobre 1911, adressés au ci-devant ministre des Travaux publics ou autre membre de l'administration actuelle, et copie de toutes réponses faites à ce sujet. Présentée le 19 février 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

140. Etat annuel des affaires de la Compagnie de Prêt et de Placement Britannique Canadienne pour l'année terminée le 31 décembre 1911. *(Sénat)*. . . . . *Pas imprimé.*

141. Réponse à ordre du Sénat du 23 janvier 1913,—Copie de toutes réclamations faites par le gardien de pêche actuel au lac Baker, dans le comté de Madawaska, N.-B., et d'un état des sommes payées à cet employé. . . . . *Pas imprimée.*

141*a*. Réponse à adresse du Sénat du 6 mars 1912,—Production de tous documents, contrats, correspondance en rapport avec la réclamation de MM. Elzéar Boulanger et fils, Montmagny. . . . . *Pas imprimée.*

141*b*. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports, renseignements, condamnations et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries ou de quelqu'un de ses officiers, concernant la poursuite intentée en 1910 contre George Rowlings et James Rowlings, de Musquodoboit-Harbour, comté de Halifax, pour violation des règlements de pêche. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

141*c*. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et documents ou autres communications échangés avec le département de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'un de ses officiers au sujet des poursuites intentées aux personnes suivantes: Sam. Stewart, Melvin Hart, Andrew McNeil, Thomas McNeil, Hugh Malcolm, Tom Moffatt, James Waddin, Samuel Wright et Dougald Higgins, de Westville, comté de Pictou, pour infraction à la loi des pêcheries; aussi, copie de toutes requêtes ou lettres concernant la remise des amendes imposées—aussi, copie de tous papiers, lettres et autres documents concernant une accusation portée contre Rod Martin, de Westville susdit, garde-pêche, pour pêche illégale et autres infractions. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

142. Réponse à adresse du Sénat du 28 janvier 1913,—Copie du rapport du ministre de la Justice *in re Florence Mining Company*. . . . . *Pas imprimée.*

143. Copie des instructions adressées aux lieutenants-gouverneurs des diverses provinces du Canada, avec leurs commissions et une copie de ces commissions.—*(Sénat)*. . *Pas imprimée.*

144. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, documents, télégrammes, rapports et opinions au sujet de la réclamation de William Iceton, de Purcell's-Cove, qui demande que le département de la Marine et des Pêcheries ou quelque autre département lui rende un bateau. Présentée le 20 février 1913.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

145. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, télégrammes, lettres et décrets du conseil concernant le transfert d'une propriété connue sous le nom de "Police Point Reserve" à la corporation de la cité de Medicine-Hat, Alberta. Présentée le 20 février 1913.—*M. Buchanan*. . . *Pas imprimée.*

146. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de l'enquête faite par F. B. Atkinson, Lévis, sur un accident arrivé au cheval de Arsène Lauzier, à Amqui, comté de Rimouski, le 19 février 1912. Présentée le 20 février 1913.—*M. Boulay*. . . . . *Pas imprimée.*

147. Correspondance, mémoires, etc., se rapportant à la concession, datée le 19 novembre 1912, à un nommé Arthur Donaldson, de la moitié N. du ¼ S.-O. de la section 8, township 49, rang 26, à l'ouest du 2me méridien. Présentés par l'honorable M. Roche, le 20 février 1913. . . . . *Pas imprimés.*

147*a*. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la moitié nord du ¼ S.-O. de la section 8, township 49, rang 26, à l'ouest du second méridien, province de Saskatchewan, et l'octroi d'une inscription de homestead pour la dite propriété à un nommé Arthur Donaldson. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

148. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de tous papiers, rapports et autres documents concernant le retard apporté par le département des Sauvages à l'émission des lettres patentes pour les terres achetées de la bande des sauvages de Saint-Pierre et formant partie de la réserve sauvage de Saint-Pierre, Manitoba. Présentée le 25 février 1913.—*M. Oliver.* *Pas imprimée.*

149. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 27 janvier 1913, —Copie de toutes demandes adressées au gouvernement par la Compagnie d'aciéries d'Algoma pour la remise des droits sur les rails importés par la dite compagnie à Fort-William ; de toute correspondance à ce sujet, de toute preuve recherchée et obtenue par le gouvernement et de celle fournie par la compagnie à l'appui de ses demandes ; et de tous arrêtés du conseil ordonnant cette remise de droits. Présentée le 25 février 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . .*Pas imprimée.*

150. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Liste des sténographes et secrétaires de la Chambre des Communes, avec les noms des députés pour lesquels chacune ou chacun travaille. Présentée le 26 février 1913.—*M. Boulay*. . . . .*Pas imprimée.*

150*a*. Réponse à ordre du 31 mars écoulé,—Relevé faisant connaître quels sont les noms et les adresses des sténographes employés par la Chambre des Communes comme secrétaire des députés. Présentée le 1er avril 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . .*Pas imprimée.*

151. Réponse à ordre du 16 janvier 1913,—Etat indiquant combien de boisseaux de grains, et de barils ou sacs de farine ont été expédiés de Montréal, Québec, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, au cours des douze mois qui ont précédé le 31 décembre 1912, et la quantité respective de chacun de ces produits ; aussi, quelle a été la proportion de ces denrées de production domestique ou de provenance étrangère à chacun des ports ci-dessus. Présentée le 26 février 1913.—*M. Bennett (Simcoe)*. . . . .*Pas imprimée.*

152. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Relevé faisant connaître la quantité et les valeurs des importations et des exportations échangées entre le Canada et la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande au cours de l'année terminée le 31 mars 1912, quant aux articles suivants : chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs, jambon, lard fumé, bœuf frais et salé, grain, suif, viande de mouton, viandes en conserves, beurre, fromage, œufs, volailles et pommes. Présentée le 26 février 1913.—*M. Sutherland.* *Pas imprimée.*

153. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 26 février 1912, —Copie de toutes lettres, documents et correspondance concernant les mesures prises par le gouvernement pour venir en aide aux actionnaires et déposants de la *Farmers' Bank*, du décret du conseil nommant Sir Wm. Meredith commissaire, et de toute correspondance se rapportant à ce sujet. Présentée le 26 février 1913.—*M. Macdonald*. . . .*Pas imprimée.*

153*a*. Rapport de l'honorable Sir William Ralph Meredith, chevalier, commissaire nommé aux fins de diriger une enquête sur toutes les matières se rattachant à la *Farmers' Bank of Canada.* Présenté par l'honorable M. White, le 26 février 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 28.

(Ce volume est relié en trois parties.)

153*b*. Rapport de la Commission Royale autorisée par arrêtés du conseil en date du 19 juillet 1912 et du 5 août 1912, pour faire une enquête sur les plaintes au sujet des méthodes suivies pour peser le beurre et le fromage à Montréal, et aussi quant aux modes de paiement. Présenté par l'honorable M. Burrell, le 30 mai 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

154. Réponse à ordre de la Chambre du 27 janvier 1913,—Etat indiquant le chiffre de la subvention payée à chacune des quatre provinces du Canada qui ont formé partie de la Confédération à son début, et le chiffre de la population sur lequel a été basée cette subvention ; la subvention payable à chacune des cinq autres provinces, lors de leur entrée dans l'Union, et le chiffre de la population sur lequel était basé cette subvention ; la somme ajoutée à la subvention de l'une ou de l'autre des provinces à titre d'arrangement plus équitable, et les dates auxquelles cet appoint a été apporté, respectivement ; les détails de ces modifications plus favorables, depuis 1867, et la subvention annuelle payable actuellement à chaque province, avec le chiffre de la population sur lequel elle est basée ; la date originale, et l'allocation de compensation, s'il en était, respectivement, placée au crédit de chaque province lors de son entrée dans l'Union. Présentée le 27 février 1913.—*M. Sinclair.*
Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

155. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance concernant le transfert de l'hôpital de marine à Pictou à la ville de Pictou ou à toute autre corporation ou personne. Présentée le 27 février 1913.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

156. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, soumissions, contrats, papiers et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant la passation et la cancellation d'un contrat ou arrangement entre le dit département et Charles G. Giffin, de Isaac's-Harbour, N.-E., pour l'exécution de certains services à la homarderie dans cette localité, et aussi concernant un arrangement subséquent avec Philip McArthur pour l'exécution de services similaires. Présentée le 27 février 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

157. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la réclamation de Charles Meunier, ci-devant percepteur de douane à Marieville, Québec, pour loyer. Présentée le 28 février 1913.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

158. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance et rapports au sujet de la fermeture du bureau de poste à Pomket-River, comté d'Antigonish, N.-E., et de la résiliation du contrat pour le transport de la malle entre Heatherton et Pomket-River. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish). Pas imprimée.*

158*a*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, requêtes, etc., reçus, au cours des derniers douze mois, de l'honorable député de East-Grey et d'autres personnes par le département des Postes touchant la fermeture du bureau de poste de Harkaway, comté de Grey, Ont. ; et les changements projetés dans le service des malles. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Lanctôt*. . . . . *Pas imprimée.*

159. Réponse à ordre du Sénat du 21 février 1913,—Copie du rapport rendu au gouvernement par James A. J. McKenna, L.L.D., commissaire spécial nommé pour s'enquérir des réclamations déposées au nom des sauvages de la Colombie-Britannique. . . . . *Pas imprimée.*

159*a*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 20 janvier 1913,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et les autorités fédérales concernant les droits et réclamations des sauvages dans cette province, et de tous arrêtés du conseil à ce sujet. Présentée le 14 mai 1913.—*Sir Wilfrid Laurier. Pas imprimée.*

159*b*. Réponse à ordre de la Chambre du 28 avril 1913,—Copie de toute correspondance, rapport et recommandations du révérend R. L. Macdonald, agent des sauvages de la réserve de Salmon-River, comté de Richmond, N.-E., au sujet de l'école sauvage dans la dite réserve, —et de toute correspondance et instructions du département des Affaires des Sauvages au dit agent sur le même sujet. Aussi, copie de toutes plaintes, accusations et rapports contre Mlle Charlotte M. Devereux, institutrice de la dite école, et de toute correspondance, et recommandations concernant la nomination de Ernest McNeil comme successeur de la dite institutrice, depuis le 1er janvier 1912. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Kyte. Pas imprimée.*

159*c*. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1913,—Copie du dernier acte de cession et de tous papiers, correspondance et autres documents concernant l'abandon de la réserve sauvage de White-Bear, et de toutes lettres et télégrammes expédiés par des fonctionnaires du département ou autres au sujet de cet abandon ; aussi, état indiquant en vertu de quelle autorité cette cession a été faite, le nombre d'acres compris dans la cession, et la manière dont on en a disposé. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Bradbury*. . . . . . . *Pas imprimée.*

159*d*. Réponse à ordre du 30 avril 1913,—Copie de toutes lettres, papiers, mémoires et autres documents depuis le 1er janvier 1912 concernant la réserve sauvage Kitsilano, dans la cité de Vancouver. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

160. Immigrants—nombre d'immigrants qui se sont établis au Canada en 1911-12 et l'où ils venaient. *(Sénat)*. . . . . *Pas imprimée.*

160*a*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Relevé faisant connaître combien, parmi les immigrants, venus en Canada pendant l'année terminée le 31 mars 1913, ont été examinés par les médecins inspecteurs du gouvernement ; quel a été le coût total de l'inspection médicale des immigrants venus en Canada pendant cette période ; combien de médecins inspecteurs ont été employés pour cette fin pendant la même période, et quels sont les noms, traitements et adresses de chacun de ces inspecteurs, y compris ceux qui demeurent à Ottawa. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Schaffner*. . . . . *Pas imprimée.*

161. Correspondance échangée avec M. V. Stefansson au sujet de l'expédition vers les régions arctiques. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 3 mars 1913. . . . . . . *Pas imprimée.*

161*a*. Copie de l'arrêté du conseil, No C.P. 406, du 22 février 1913, au sujet de l'expédition projetée de M. V. Stefansson dans le Nord. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 10 mars 1913. . . . . *Pas imprimée.*

162. Réponse à adresse du 25 mars 1912,—Copie de toutes lettres, requêtes, demandes, arrêtés en conseil et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries en ce qui concerne les changements apportés aux règlements des pêcheries, et par lesquels il est interdit aux bateaux à vapeur munis de lignes traînantes de participer à l'octroi de primes de pêche. Présentée le 3 mars 1913.—*M. Sinclair*. . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

163. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de toute correspondance, papiers, comptes et pièces justificatives concernant l'achat et les réparations subséquentes d'un wagon particulier par le département de la Milice et de la Défense de la *Canadian Northern Railway Company.* Présentée le 3 mars 1913.— *M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

164. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Relevé faisant connaître les sommes payées par le département des Affaires des Sauvages pour soins médicaux donnés aux sauvages de la réserve Micmacs à Sainte-Anne de Ristigouche, Qué., en chacune des années de la période de 1900 à 1913, inclusivement, et à qui ces sommes ont été payées. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

165. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, télégrammes, etc., relativement à la vente de terres censées appartenir aux sauvages Nyanza, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., vente faite à un nommé Philip McDonald, et qui aurait été effectuée vers l'année 1877. Présentée le 17 mars 1913. —*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

165*a*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Relevé faisant connaître le nombre d'acres cédés par les sauvages de la bande de Côté ; le nombre d'acres vendus de gré à gré ; le nombre d'acres non encore vendus ;—aussi copie de toutes lettres de la part de personnes qui ont demandé d'acheter des terrains cédés dans la réserve de Côté, ou de toute personne pour et au nom des acquéreurs, ainsi que des réponses à ces lettres ;—aussi copie de tous rapports, lettres ou mémoires adressés au surintendant général des Affaires des sauvages, et provenant de l'un ou l'autre des fonctionnaires du département, au sujet de la vente de gré à gré de ces terrains ;—aussi copie de tout document contenant une autorisation en vertu de laquelle ces terrains ont été vendus de gré à gré ;—aussi, de toutes les lettres adressées au département ou à l'un quelconque de ses fonctionnaires au sujet de la vente de ces terres. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Bradbury*. . . . . *Pas imprimée.*

166. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toutes lettres, rapports et autres documents reçus par le ministre du Travail concernant la condition des travailleurs sur le Grand-Tronc-Pacifique entre la cache de la Tête-Jaune et Fort-George. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

167. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 3 février 1913, —Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, etc., échangés entre le gouvernement fédéral, ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement de la province de la Saskatchewan, ou quelqu'un de ses membres, en rapport avec le chapitre 17, des Statuts de la Saskatchewan, 1912, intitulé *An Act to prevent the employment of Female Labor in certain capacities.* Présentée le 17 mars 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . . *Pas imprimée.*

168. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute la correspondance, des requêtes et autres documents reçus par le premier ministre, ou l'un quelconque des autres membres de l'administration, depuis le 1er avril 1912, en rapport avec le régime scolaire établi dans cette partie du territoire de Keewatin annexé à la province du Manitoba. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

169. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant le nombre d'accidents aux portes d'écluses et ponts sur le canal Welland pendant l'année expirée le 25 novembre 1912, la nature des accidents, le montant du dommage dans chaque cas et le montant recouvré des propriétaires de navires par le gouvernement dans chaque cas. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Graham*. . . . . *Pas imprimée.*

170. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mars 1913,—Copie de la convention le 6 août 1910, entre la cité de Québec et les Commissaires du Transcontinental pour l'acquisition par ces derniers de la propriété connue sous le nom de marché Champlain pour les fins d'une gare et d'un terminus de ce chemin de fer ;—de toute la correspondance échangée entre la dite cité et les commissaires actuels du Transcontinental et le ministre des Chemins de fer, ou tout autre ministre, au sujet de la non exécution de la susdite convention par les commissaires. Présentée le 18 mars 1913.—*Sir Wilfrid Laurier.*
Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

171. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, correspondance, etc., concernant la demande de suspension par H. Boulay, de J. Stahl, assistant-inspecteur d'immigration, sur les chemins de fer. Présentée le 19 mars 1913.—*M. Boulay*. . . *Pas imprimée.*

172. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Etat indiquant la superficie totale des terres offertes pour préemptions et homesteads achetés dans chacune des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta depuis la promulgation de la Loi des terres fédérales, 1908 ; le nombre d'acres de ces terres dont on a disposé par voie de préemptions ou de homesteads achetés dans chacune des dites provinces ; le montant perçu sur le prix d'achat des dites terres dans chacune des dites provinces jusqu'au 31 décembre 1912, et le montant d'intérêt perçu sur les sommes impayées, dans chacune des dites provinces jusqu'au 31 décembre 1912. Présentée le 19 mars 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

173. Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, mémoires, etc., reçus par le Très honorable premier ministre et l'honorable ministre de la Justice, depuis le 1er janvier 1912, en rapport avec une demande de la part des juges de cours de comté d'une augmentation d'appointements, et d'une modification à apporter à la Loi des juges en ce qui touche l'allocation de retraite. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Proulx*. . . . . *Pas imprimée.*

174. Réponse à ordre du 13 février 1913,—Relevé faisant connaître les noms des gardes dans le pénitencier de Portsmouth, et quelle est la croyance religieuse de chacun d'eux ; si quelques-uns des dits gardes ont été destitués, et, s'il y a eu destitution, quand et à la suite de quelles accusations ; et, dans le cas de réinstallation, à la suite de quelles recommandations. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Edwards*. . . . . *Pas imprimée.*

174*a*. Réponse à ordre du 13 février 1913,—Relevé faisant connaître qui est le fonctionnaire disciplinaire en charge de chacun des services suivants au pénitencier de Portsmouth ; quand chacun d'eux a été nommé au début parmi le personnel du pénitencier ; quand il a été nommé au poste actuel ; à quelle croyance religieuse appartient chacun d'eux ; carrière ; ferme ; résidence et dépendances du préfet ; atelier de forge ; bain et buanderie ; atelier du taillage de pierre ; ateliers du tailleur et du cordonnier ; cassage de la pierre ; outillage du service des égouts ; quartier des aliénés ; ailes des cellules, bibliothèque, chapelle catholique romaine et protestante, hôpital ; rotonde de la boutique ; ateliers du charpentier, du ferblantier et du peintre, et prison de réclusion solitaire. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Edwards*. . . . . *Pas imprimée.*

175. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les états de comptes pour salaire ou rémunération aux commissaires, taxes des témoins et toute autre dépense, en rapport avec les enquêtes tenues par le commissaire-enquêteur Duchemin à l'égard des personnes suivantes dans le comté d'Antigonish, savoir :— Patrick M. Decoste, matelot, steamer *Scotia*, Havre-au-Bouché ; William R. Fougère, cantonnier, Havre-au-Bouché ; Allan Kinney, cantonnier, Havre-au-Bouché ; Hubert Myatte, cantonnier, Tracadie ; John McDonell, cantonnier, Afton-Station ; John W. Melançon, cantonnier, Afton ; James Armstrong, cantonnier, Heatherton ; Charles Landry, cantonnier, Pomket ; Colin McDonald, cantonnier, James-River ; Archd. Chisholm, agent de station, Heatherton ; Joseph Benoit, agent de station, Pomket ; Alex. R. McAdam, garde-pêche, Malignant-Cove ; Alex. McDonald, sous-percepteur, Doctors-Brook ; Charles L. Gass, sous-percepteur, Bayfield ; Jeffrey M.Crispo, sous-percepteur, Bayfield ; Hugh R. McAdam, maître de poste, Arisaig ; Thomas J. Sears, maître de poste, Lochaber ; Charles L. Gass, maître de poste, Bayfield, et Joseph P. Benoit, maître de poste, Pomket. Aussi, état détaille des dépenses directes et indirectes, en rapport avec les enquêtes tenues par le dit commissaire Duchemin sur les accusations portées contre John J. McDonald, maître de poste, McArras-Brook ; Archibald Stewart, chef cantonnier, Havre-au-Bouché ; Ronald McFarlane, chef cantonnier, William's-Point ; Henry Williams, cantonnier, Marshy-Hope, et John W. McInnes, contremaître des ponts de l'Intercolonial, Antigonish. Présentée le 26 mars 1913.—M. Chisholm *(Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

175*a*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Relevé faisant connaître la date de la nomination de H. P. Duchemin, commissaire-enquêteur pour la partie est de la Nouvelle-Ecosse, le nombre de jours employés en cette qualité au service du gouvernement depuis sa nomination, la somme globale payée à M. Duchemin comme rémunération de ses services, non compris les frais de voyage et autres dépenses, et les sommes payées à M. Duchemin, à ce jour, pour frais de voyage, pension, taxes des témoins et autres dépenses diverses respectivement. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

176. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie du rapport ou des rapports faits par C. E. Taché, ingénieur résident du comté de Bonaventure, Qué., sur les travaux publics existants ou demandés, en ce comté depuis octobre 1911 à ce jour. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

177. Réponse à ordre du 6 février 1913,—Relevé faisant connaître les propriétés qui, dans cette superficie de terrain qui s'étend au nord de la rue Wellington et à l'ouest de la rue Bank, dans la cité d'Ottawa, ont été achetées ou acquises par le gouvernement ; de qui elles ont été acquises ; quel a été le prix payé ou convenu en chaque cas ; pour combien de ces propriétés, le prix de vente n'a pas encore été soldé ; quels en sont les propriétaires, et quels sont les prix qui restent en core en litige, en chaque cas ; quels sont les noms des personnes qui ont été employées à titre d'agents, d'évaluateurs, ou à quelque titre que ce soit relativement à l'acquisition de ces propriétés ; à quelles conditions leurs services ont été requis ; quelle somme a été payée à chacun d'eux, et quelles sommes sont encore dues à ces personnes, et quels en sont les noms respectifs ; si le gouvernement a employé des personnes ou agents aux fins de percevoir le loyer des locataires ou occupants de l'une ou l'autre de ces propriétés ; et, en ce cas, quels sont les noms de ces percepterus, quelle sera la durée de leur emploi, et quelles sommes leur ont été payées à titre de salaire, d'honoraires ou de commissions ; quelle a été, jusqu'au 31 janvier 1913, la somme totale payée par le gouvernement en rapport avec l'achat ou acquisition de ces propriétés. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

178. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Travaux publics et M. Morel, M.P.P., député de Nipissing-Est, se rapportant en quoi que ce soit à la construction d'un chemin, ou grande route, allant de North-Bay à Sturgeon-Falls, Ont., et de toutes requêtes, correspondance, rapports d'arpenteurs et d'ingénieurs, se rapportant en quoi que ce soit avec la construction de cette grande route. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Murphy*. . . . .*Pas imprimée.*

179. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, bordereaux de paie, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec les dépenses faites au quai de Brûlé, dans le comté de Colchester, au cours des deux dernières années. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

179*a*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, soumissions et correspondance se rapportant en quelque manière à la construction d'un quai à Krant-Point, comté de Lunenburg, N.-E. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Maclean (Halifax). Pas imprimée.*

180. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, etc., touchant la demande faite par l'*Eastern Canada Power Company* à l'effet d'élever, jusqu'à celui de l'eau du lac Saint-François, le niveau du fleuve Saint-Laurent dans les environs des rapides du Coteau, des Cèdres, de la Roche-Fendue et des Cascades. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Lemieux* . . . .*Pas imprimée.*

181. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes adressés au ministre des Travaux pubilcs depuis le jour où il a prêté serment d'office, le 10 octobre 1911, jusqu'au 31 décembre de la même année, au sujet de travaux publics en voie de construction dans le comté de Gloucester, que l'on dit avoir été communiqués au candidat conservateur dans le dit comté lors de l'élection du 21 septembre 1911. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Turgeon*. . . . .*Pas imprimée.*

182. Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Relevé faisant connaître combien de soldats du régiment R.C. il y a eu à Aldershot au cours de l'été de 1912, avant la tenue du camp militaire régulier; à quelle date ils se sont rendus au camp; quel a été leur nombre au camp tenu alors; si on a demandé des soumissions pour la fourniture des articles de sustentation; combien et de quelles personnes des soumissions ont été reçues; si des contrats ont été adjugés à quelques-uns des soumissionnaires; et s'il n'en a pas été ainsi, ce qu'on a fait des soumissions reçues; comment et de qui s'est-on procuré l'approvisionnement requis pour ces militaires; quel prix par livre respectivement, a été payé pour la viande, le sucre, le beurre, le thé, le café, le lard fumé et le pain, et quel prix par boisseau pour les végétaux; quel a été, pendant la période précitée, le coût par ration pour l'approvisionnement fourni aux militaires du régiment R.C. au camp d'Aldershot; quel a été le coût par ration pour l'approvisionnement par contrat de la milice régulière au camp militaire annuel à l'automne de 1912. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Kyte*. . . . .*Pas imprimée.*

183. Rapport des prix du commerce de gros en Canada, 1912, par R. H. Coats, B.A., F.S.S., rédacteur de la *Gazette du Travail.* Présenté par l'honorable M. Crothers, le 28 mars 1913. *Pas imprimé.*

184. Etendue des territoires ajoutés à l'Ontario et le Québec par les Statuts de 1912. *(Sénat). Pas imprimé.*

185. Relativement à l'augmentation récente des prix demandés aux pêcheurs canadiens pour la ficelle de Manille. *(Sénat)*. . . . .*Pas imprimé.*

186. Rapport de la Commission de pilotage de Québec. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 28 mars 1913. . . . .*Pas imprimé.*

187. Réponse à ordre du 26 février 1913,—Copie de tous mémoires, lettres, papiers, télégrammes et autres documents dans le département de l'Intérieur concernant le ¼ S.-O., de la section 36, township 16, rang 27, à l'ouest du 2me méridien. Présentée le 31 mars 1913.—*M. Knowles*. . . . .*Pas imprimée.*

187*a*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toute correspondance, télégrammes ou autres papiers concernant le ¼ S.-O. de 4-9-14, à l'ouest du 2me méridien. Présentée le 10 avril 1913.—*M. Bradbury*. . . . .*Pas imprimée.*

187*b*. Réponse à ordre du 26 mars 1913,—Copie de tous papiers, lettres, mémoires et autres documents concernant la partie N.-O. de 30-25-7-2. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Oliver. Pas imprimée.*

187*c*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toute la correspondance et des autres documents se rapportant à l'aliénation des terres suivantes, et à la réclamation de James W. Brown au sujet de ces terres:—

Partie du ¼ S.-E. de la section 21-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, cinq centièmes d'acre.

Partie du ¼ N.-E. de la section 21-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, cent seize centièmes d'acre.

VOLUME 28—*Suite.*

Partie du ¼ S.-E. de la section 22-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 80 acres.

Partie du ¼ S.-E. de la section 32-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, soizante-douze quarante-deux centièmes d'acre.

Tout le ¼ S.-E. de la section 28-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Tout le ¼ N.-E. de la section 32-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Partie du ¼ S.-E. de la section 32-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 80 acres.

Tout le ¼ N.-O. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Tout le ¼ S.-E. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Partie du ¼ N.-E. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 123 quatre-vingt-cinq centièmes d'acre.

Tout le ¼ S.-O. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Aussi, de tous les documents se rapportant à l'aliénation de tout le ¼ N.-O. de la section 22-20-21 à l'ouest du deuxième méridien, et à une partie du ¼ S.-O. de la section 22-20-21 à l'ouest du deuxième méridien, et de toute la correspondance et des documents au sujet des droits sur ces terres réclamés par Alexander Hurst Brown. Présentée le 30 avril 1913.—*M. Bradbury*. . . . . *Pas imprimée.*

187*d*. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la vente du ¼ N.-O. de la section 29-10-18 ouest. Présentée le 13 mai 1913. *M. Turriff*. . . . . *Pas imprimée.*

187*e*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, lettres, mémoires, etc., se rapportant au ¼ N.-E. de 14-75-15-5, quant aux années 1911, 1912 et 1913 à ce jour. Présentée le 13 mai 1913.—*M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

187*f*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, requêtes, etc., se rapportant à S.-O. de 2-19-20, à l'ouest du 2me méridien, homestead breveté le 3 juin 1892;—½ S. du N.-E. de 20-20-21, à l'ouest du 2me méridien, terres des métis du N.-O., brevetée le 11 octobre 1904, en faveur du cessionnaire d'Edouard Boucher;—au ¼ S.-E. de 22-20-21, à l'ouest du 2me méridien, breveté le 22 septembre 1900, en faveur du cessionnaire de Louis McGillies;—au ¼ S.-E. de 28-20-21, à l'ouest du 2me méridien, terres des métis du N.-O., breveté le 26 août 1901, en faveur du cessionnaire de J. Bte Fagaut, le jeune; et à la ½ E. du ¼ S.-E. de 32-20-21, à l'ouest du 2me méridien, terres des métis du N.-O., breveté le 11 septembre 1901, en faveur du cessionnaire de Jos. Alexander;—et de tous les documents en rapport avec toute réclamation de la part de G. W. Brown, ou autres personnes au sujet de ces terres. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Bradbury.* *Pas imprimée.*

187*g*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, requêtes, etc., au sujet du ¼ S.-O., de 28-20-21 à l'ouest du 2me méridien, terres des métis du N.-O., pour lequel des lettres patentes ont été émises le 1er mars 1909, en faveur du cessionnaire de Norbert Bellehumeur; et quant à la ½ O. du ¼ S.-E. de 32-30-21, à l'ouest du 2me méridien, terres des métis du N.-O., pour laquelle des lettres patentes ont été émises le 1er mars 1909 en faveur du cessionnaire de Norbert Bellehumeur;—et de tous les documents se rapportant à toute réclamation de la part de Norman McKenzie ou autres personnes contre le gouvernement en rapport avec ces terres. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Bradbury.* *Pas imprimée.*

188. Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Copie de toute correspondance ou communications de quelque nature que ce soit échangées entre le département des Assurances à Ottawa, et celui de Toronto depuis juin 1907, au sujet du transfert de la *Canadian Guardian Life Insurance Company* de la juridiction du département des Assurances d'Ottawa à celle du département des Assurances à Toronto; de toute la correspondance, s'il y a, entre le département des Assurances d'Ottawa et le *Saturday Night*, de Toronto, au sujet des affaires de la *Canadian Guardian Life Insurance Company* ou de l'*International Insurance Company, Limited*; aussi de toute la correspondance et des autres communications échangées entre le département des Assurances d'Ottawa et le gouvernement de la province de l'Alberta au sujet des affaires de la *Canadian Guardian Life Insurance Company* ou de l'*International Insurance Company, Limited.* Présentée le 31 mars 1913.—*M. German.* *Pas imprimée.*

190. Copie de la correspondance concernant le traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et le Japon. Présentée par l'honorable M. Borden, le 1er avril 1913.. *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

190*a*. Lettre du consul général impérial du Japon pour le Canada. Le soussigné, consul général de Sa Majesté Impériale à Ottawa, dûment autorisé par son gouvernement, a l'honneur de déclarer que le gouvernement impérial japonais est bien décidé à maintenir avec même efficacité les restrictions et le contrôle qu'il a exercés depuis 1908 au sujet de la réglementation de l'émigration japonaise au Canada. Le 11 avril 1913. Présentée par le Très honorable M. Borden, le 11 avril 1913.. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

191. Copie de l'arrêté du conseil concernant la nomination d'une commission aux fins de faire une enquête sur les représentations de la Colombie-Britannique pour traitement de faveur. Présenté par le Très honorable M. Borden, le 1er avril 1913.
Imprimé pour les documents parlementaires seulement.

191*a*. Mémoire au sujet des représentations de la Colombie-Britannique pour traitement spécial. Présenté par le Très honorable M. Borden, le 1er avril 1913.
Imprimé pour les documents parlementaires seulement.

191*b*. Copie des arrêtés du conseil, etc., concernant la nomination de commissaires chargés de régler toutes matières se rapportant aux terres des sauvages et aux affaires des sauvages en général, dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés par le Très honorable M. Borden, le 17 avril 1913. . . . . *Pas imprimés.*

191*c*. Rapport de la Commission royale chargée de s'enquérir et de faire rapport sur la Loi concernant le Pilotage et son administration dans les districts de pilotage de Montréal et de Québec, et de s'assurer des modifications, s'il en est, qu'il serait judicieux d'y apporter;—aussi, une lettre adressée au ministre de la Marine et des Pêcheries par M. Adjutor Lachance, l'un des commissaires. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 18 avril 1913.
Pas imprimé.

191*d*. Rapport de la Commission royale sur l'enseignement industriel et technique, Parties I, II, III et IV. Présenté par l'honorable M. Crothers, le 4 juin 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

192. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de tous les documents, mémoires, lettres se rapportant au choix d'une certaine étendue de terre pour les fins d'une réserve forestière sur le côté nord de la rivière Saskatchewan, vis-à-vis la cité de Prince-Albert. Présentée le 2 avril 1913.—*M. Oliver* . . . . *Pas imprimée.*

192*a*. Réponse à ordre du 26 février 1913,—Copie de tous les documents, rapports, mémoires, lettres, de quelque nature que ce soit, en la possession du département de l'Intérieur, se rapportant à la convenance, pour des fins de réserve forestière ou de homesteads, de tous les townships ou d'une partie quelconque des townships 24 et 25, rang 27, à l'ouest du premier méridien, lesquels forment actuellement partie de la réserve forestière de Riding-Mountain. Présentée le 11 avril 1913.—*M. Oliver* . . . . *Pas imprimée.*

193. Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de toutes correspondances échangées entre le département de la Marine et des Pêcheries et le député de Témiscouata, et toutes autres personnes concernant le placement d'une lumière ou de feux d'alignement sur le quai de l'Ile-Verte, dans le comté de Témiscouata. Présentée le 4 avril 1913.—*M. Paquet.*
Pas imprimée.

194. Copie d'un rapport du comité du Conseil privé approuvée par Son Excellence l'Administrateur le 5 avril 1913, au sujet d'un contrat pour service de transport des malles, des voyageurs et des marchandises par steamers entre le Canada et la Grande-Bretagne et *vice versa*, et des articles de la convention intervenue à ce sujet. Présenté par l'honorable M. Pelletier, le 7 avril 1913. . . . . *Pas imprimé.*

195. Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Relevé faisant connaître quel a été le volume total du commerce (importation et exportation respectivement) entre le Canada et Terre-Neuve chaque année, pendant la période comprise entre le 1er janvier 1896 et le 1er janvier 1913, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année.

2. Quel a été le volume total du commerce (importation et exportation, respectivement) entre Terre-Neuve et les Antilles comprises dans la convention commerciale entre le Canada et les Antilles en date du 9 avril 1912 pendant les années 1909, 1910, 1911 et 1912, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année. Présentée le 10 avril 1913.—*M. McKenzie* . . . . *Pas imprimée.*

195*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 10 mars 1913,—Relevé faisant connaître quel a été le volume total du commerce (importation et exportation, respectivement) entre le Canada et Terre-Neuve chaque année, pendant la période comprise entre le 1er janvier 1896 et le 1er janvier 1913, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année.

2. Quel a été le volume total du commerce (importation et exportation, respectivement) entre Terre-Neuve et les Antilles comprises dans la convention commerciale entre le Canada et les Antilles en date du 9 avril 1912 pendant les années 1909, 1910, 1911 et 1912, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année. Présentée le 21 avril 1913.—*M. McKenzie* . . . . *Pas imprimée.*

196. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à l'achat ou location de la propriété à Antigonish servant actuellement de hangar ou de magasin pour l'équipement de la 18me batterie de campagne. Présentée le 14 avril 1913.—*M. Chisholm (Antigonish).*
Pas imprimée.

VOLUME 28—*Suite.*

197. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie de toutes les soumissions demandées pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Fernie, C.-B.,—de toute la correspondance se rattachant à l'adjudication du contrat,—et de toute la correspondance et de tous les documents se rapportant aux dits contrat et soumissions. Présentée le 14 avril 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . .*Pas imprimée.*

197a. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre du 19 mars 1913,—Copie de toutes les soumissions demandées pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Fernie, C.-B.,—de toute la correspondance se rattachant à l'adjudication du contrat,—et de toute la correspondance et de tous les documents se rapportant aux dits contrat et soumissions. Présentée le 6 juin 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . .*Pas imprimée.*

198. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toute la correspondance et de tous les documents échangés entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou l'autre des fonctionnaires de l'Etat, et Mlle Mastin, d'Angleterre, au sujet de la présentation au gouvernement par la dite Mlle Mastin, de certains articles en porcelaiane et d'autres curiosités en mémoire de la défaite par le vote populaire de la convention de réciprocité avec les Etats-Unis. Présentée le 14 avril 1913.—*M. Sinclair*. . . . .*Pas imprimée.*

199. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Etat faisant connaître le nom, la profession ou occupation, le domicile, la date de nomination et le salaire de chacun des correspondants de la *Gazette du Travail*, ainsi que les changements faits dans le personnel pendant l'année 1912. Présentée le 22 avril 1913.—*M. Verville*. . . . .*Pas imprimée.*

200. Réponse à ordre du 26 mars 1913,—Etat indiquant quelle quantité de grain de semence a été fournie aux colons de la Rivière-à-la-Paix en 1912 ; quelle quantité est réservée pour eux en 1913 ; qui a distribué le grain de semence fourni en 1912 ; qui est autorisé à faire cette distribution en 1913 ; à quelles conditions ce grain a été fourni en 1912 et à quelles conditions sera fourni ce grain en 1913 ; si des provisions ont été fournies en 1912 ; à quelles conditions l'ont-elles été, et qui en a fait la distribution ; s'il en est fourni en 1913, à quelles conditions le seront-elles et qui en fera la distribution. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Oliver*. . . . .*Pas imprimée.*

201. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de tous documents dans le département de l'Intérieur antérieurs à l'émission par la Couronne des lettres patentes concernant le lot 217 de la réserve de la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans la paroisse de Saint-Jean, Winnipeg. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Proulx*. . . . .*Pas imprimée.*

202. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, réclamations et rapports touchant les demandes d'indemnités produites par les propriétaires de chevaux attachés à la 10me batterie de campagne au camp de Petewawa, au cours de l'été de 1912, à cause de dommages subis ou de maladies contractées pendant la période de service ;—aussi, liste de toutes les réclamations soldées, de chaque somme payée, et des personnes qui ont reçu des indemnités. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

203. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, listes de paie, comptes, reçus et correspondance concernant toutes dépenses faites en 1912 pour le brise-lames de la Petite-Rivière, comté de Lunenburg, N.-E. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

203a. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 9 décembre 1912,—Copie de toutes annonces, soumissions, contrats, décrets du conseil, lettres, correspondance, etc., concernant la construction d'un quai ou brise-lames à Seaforth, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . .*Pas imprimée.*

203b. Réponse à ordre du 20 mars 1912,—Copie de tous documents, lettres, correspondance, requêtes, rapports, etc., etc., adressés au département des Travaux publics depuis le 21 septembre dernier au sujet du quai actuellement en construction à Sainte-Croix, dans le comté de Lotbinière, province de Québec. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Fortier.* *Pas imprimée.*

203c. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître si les réparations du quai de Red-Point, lot 48, I.-P.-E., ont été complétées ; si les travaux ont été exécutés par voie de soumissions ou à la journée ; et, si c'est par voie de soumissions, avec qui le contrat a été passé ; si les travaux ont été faits à la journée, combien de surintendants, inspecteurs ou surveillants ont été employés ; quels sont leurs noms, pendant combien de jours chacun a travaillé, et quels gages, par jour, ont été payés à chacun ; qui a fourni les matériaux ; quelle quantité de chaque espèce ou classe de matériaux a été employée, et quel prix a été payé pour chaque espèce ou classe ; quel montant total a été payé pour matériaux et comme gages, respectivement ; et quel a été le coût total des travaux. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*. . . . .*Pas imprimée.*

203d. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous documents, papiers, correspondance, représentations, etc., concernant l'achat d'un terrain à Digby, N.-E., pour y ériger un quai public. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

203*e*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître si les réparations du quai de Red-Point, lot 48, I.-P.-E., ont été complétées; si les travaux ont été exécutés par voie de soumissions ou à la journée; et, si c'est par voie de soumissions, avec qui le contrat a été passé; si les travaux ont été faits à la journée, combien de surintendants, inspecteurs ou surveillants ont été employés; quels sont leurs noms, pendant combien de jours chacun a été employé, et quels gages, par jour, ont été payés à chacun; combien d'ouvriers ont été employés, quels sont leurs noms, pendant combien de jours chacun a travaillé, et quels gages, par jour, ont été payés à chacun; qui a fourni les matériaux; quelle quantité de chaque espèce ou classe de matériaux a été employée, et quel prix a été payé pour chaque espèce ou classe; quel montant total a été payé pour matériaux et comme gages, respectivement; et quel a été le coût total des travaux. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*. . . . .*Pas imprimée.*

203*f*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous comptes, correspondance, télégrammes, plaintes et autres documents en la possession du département des Travaux publics, concernant les dépenses faites pour amélioration du havre à Grand-Etang, en 1911-1912. Présentée le 13 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . .*Pas imprimée.*

203*g*. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1913,—Copie de tous documents, lettres, correspondance, etc., se rapportant à l'achat, par le département des Travaux publics, d'une certaine quantité de bois pour la construction d'un quai à Saint-Germain de Kamouraska, le dit achat ayant été fait de Murray Castonguay dans le cours de l'année 1912. Présentée le 26 mai 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . .*Pas imprimée.*

203*h*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres écrites au ministre des Travaux publics ou à quelqu'un de ses officiers, ou à quelque membre du gouvernement, depuis le 10 octobre 1911, par G. A. R. Rowlings, John S. Wells et S. R. Griffin au sujet de la construction de travaux publics dans le comté de Guysboro, N.-E., et aussi copie de toutes réponses à ces lettres. Présentée le 29 mai 1913.—*M. Sinclair*. . . .*Pas imprimée*

203*i*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Postes et M. Isidore Belleau, de Québec, touchant les améliorations projetées dans le havre de Québec. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Carvell*. . . . .*Pas imprimée.*

203*j*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous papiers, documents, listes de paie, reçus, comptes, correspondance, etc., concernant les réparations faites au brise-lames à Petite-Rivière, comté de Lunenburg, N.-E., en 1912. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

204. Réponse à ordre du 4 mars 1912.—1. Copie des rapports d'ingénieurs faits de 1874 à 1900 relativement au site le plus avantageux dans le havre de Québec pour la construction d'un bassin de radoub.

2. Copie de toute correspondance échangée au sujet du choix du site pour le bassin de radoub actuellement existant à Saint-Joseph de Lévis lors de sa construction.

3. Copie des rapports d'ingénieurs, plans et cartes, relevés, etc., relativement à la construction d'une nouvelle cale-sèche dans le port de Québec depuis 1900.

4. Copie de toute correspondance échangée entre les différentes compagnies et le gouvernement, relativement à la construction d'une nouvelle cale-sèche dans le port de Québec, depuis 1909.

5. Production de tous les documents soumis par les différentes compagnies qui ont demandé l'octroi du gouvernement prévu par la "Loi des subventions aux bassins de radoub". Présentée le 29 avril 1913.—*M. Béland*. . . . .*Pas imprimée.*

204*a*. Réponse à ordre du Sénat du 7 mars 1913,—Copie du rapport de M. Charles Smith dans l'enquête qu'il a tenue au Bassin de radoub de Lévis, contre Samson *et al.*.*Pas imprimée.*

204*b*. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 19 mars 1913,—Copie de tous décrets du conseil, de tous plans et devis, de toute correspondance, papiers ou enquêtes concernant la construction d'une cale-sèche à Québec ou Lévis ou dans le havre de Québec. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Lachance*. . . . .*Pas imprimée.*

205. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de la pétition adressée par l'Association des pêcheurs de Ristigouche au ministre de la Marine et des Pêcheries demandant le déplacement de M. M. Mowat, gardien-chef de l'Association riveraine de Ristigouche, comme garde-pêche fédéral, et de la réponse à cette pétition. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . .*Pas imprimée.*

206. Réponse à ordre du 13 février 1913,—Relevé faisant connaître qui a le contrat pour l'éclairage électrique des édifices et des terrasses du gouvernement à Ottawa; quand et pour combien de temps le contrat a été accordé; sur quel délai d'avis le contrat peut-être résilié; à quel prix par kilo-watt; combien d'édifices sont ainsi éclairés, et quel en est le coût pour chacun d'eux par année; si le prix du contrat est basé sur un taux couvrant à la fois l'énergie et l'éclairage électrique; quel est le taux pour la fourniture du courant destiné à la production de la force électrique; si le remplacement des ampoules est gratuit, et s'il ne l'est pas, quel est le prix payé pour les ampoules Carbon et Tungstene respectivement ainsi renouvelées; si les ampoules électriques portent une marque spéciale destinée

VOLUME 28—*Suite.*

à faire connaître qu'elles appartiennent au services des édifices du gouvernement; pour combien de renouvellements d'ampoules on a payé au cours du dernier exercice financier, et où ces renouvellements ont été requis; combien d'ampoules Carbon et Tungstene respectivement sont utilisées dans ces différents édifices, et quel en est le pouvoir d'éclairage, soit en bougies, soit en watts. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Wilson (Wentworth).* *Pas imprimée.*

207. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, mémoires, rapports, soumissions, dépôts, recommandations, etc., de quelque nature que ce soit, se rapportant à la construction d'un édifice public fédéral en la cité de Trois-Rivières, depuis le onzième jour d'octobre 1911 jusqu'à ce jour. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Bureau*.. .. ..*Pas imprimée.*

207*a*. Réponse à ordre du 26 mai 1913,—Copie de tous papiers, lettres, documents, relativement à la construction d'un édifice public dans la ville des Laurentides, comté de L'Assomption. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Séguin*.. .. ..*Pas imprimée.*

207*b*. Réponse à ordre du 2 avril 1913,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, contrats, soumissions et rapports de l'inspecteur du gouvernement au sujet des travaux et réparations de l'édifice public à North-Sydney en 1912, et plus spécialement copie du rapport de l'inspecteur au sujet des dommages causés par le feu pendant la construction des dits travaux et réparations. Aussi, copie des soumissions de Henry Lovell pour les dits travaux. Présentée le 6 juin 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

207*c*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous télégrammes, lettres, documents et plans concernant l'acquisition d'un terrain pour y ériger un édifice public à Stellarton, N.-E., en 1912. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

208. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Liste des noms des bâtisses occupées par le gouvernement comme bureaux publics qui sont sous loyers, en exceptant les blocs: centre, est, ouest et Langevin; les noms des rues où sont situés ces bureaux, et le numéro de chacun de ces bureaux, avec les noms des départements qui les occupent. Présentée le 2 mai 1913. —*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

209. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous comptes, correspondance, télégrammes, plaintes et autres documents en la possession du département des Travaux publics, concernant la construction de lignes de télégraphe, en 1911-12, de South-West-Margaree à Scottsville,—de Scottsville à North-Lake-Ainslee,—de Scottsville à South-Lake-Ainslee et Whycocomagh,—de Little-Narrows à Whycocomagh,—de Rossville à Big-Interval,—et de Rossville à la ligne frontière du comté de Victoria, toutes dans le comté d'Inverness. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

210. Correspondance relativement aux étendues de terrains réservées pour le traitement de la gale dans la Colombie-Britannique.—*(Sénat)*.. .. ..*Pas imprimée.*

211. Réponse à ordre du Sénat du 28 mars 1913,—Copie du rapport annuel fait, le 30 juin 1912, par la *Central Railway Company of Canada* au département des Chemins de fer.—*(Sénat).* *Pas imprimée.*

212. Réponse à adresse du 10 février 1913,—Copie de tous arrêtés du conseil, lettres, télégrammes et autres documents officiels de toute nature dans le département des Douanes concernant la saisie de vingt chevaux de John Gobel, pour entrée en contrebande des Etats-Unis sur la frontière près de Coutts ou Writing-on-Stone, entre le 20 et le 28 février 1911. Présentée le 5 mai 1913.—*M. MacNutt*.. .. ..*Pas imprimée.*

213. Réponse à adresse du 17 février 1913,—Copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes et documents officiels de quelque nature que ce soit en la possession du département de l'Intérieur, en rapport avec les ventes de terres des écoles dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, effectuées depuis le 12 octobre 1911. Présentée le 7 mai 1913.—*M. McCraney*.. .. ..*Pas imprimée.*

213*a*. Réponse à ordre du 2 avril 1913,—Etat indiquant, par ¼ de section ou par fraction de ¼ de section, toutes les terres des écoles vendues dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta en 1912; le prix par acre auquel a été vendu chaque parcelle séparée; le nom et le domicile de chaque acquéreur; aussi, donnant la liste de toutes les ventes de terres des écoles, pendant la dite période, qui ont été cancellées depuis lors, le prix d'achat de chaque parcelle des dites terres dont la vente a été cancellée, et les noms et domiciles des acquéreurs de chaque parcelle des dites terres dont la vente a été subséquemment cancellée. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

213*b*. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Etat faisant connaître toutes les terres des écoles vendues dans la province de Saskatchewan en 1912, indiquant chaque lot vendu et donnant le nom et le domicile de chaque acquéreur, la date et le lieu de la vente, le nom de l'encanteur à chaque vente, et toutes cessions de contrats d'achats dont le gouvernement a été notifié. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement de la province de Saskatchewan ou quelqu'un de ses membres, au sujet de la vente des terres des écoles dans la dite province. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Martin (Régina)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

214. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de toutes pétitions, affidavit, devis, plans, dessins, réclamations, certificats, papiers et droits d'auteur, dans la division des brevets du département de l'Agriculture, concernant le brevet portant le numéro 142823. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Carvell* . . . *Pas imprimée.*

215. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous mémoires, requêtes, lettres adressées au ministre de l'Agriculture, ou envoyées par lui en son nom, au sujet de l'établissement d'une école d'agriculture, ferme modèle ou station agronomique à New-Carlisle, Qué. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)* . . . *Pas imprimée.*

216. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous télégrammes, correspondance, relevés, etc., échangés entre le département de l'Agriculture et toutes autres personne ou personnes demandant, tout dernièrement, que le directeur vétérinaire général du Canada se rende dans la Nouvelle-Ecosse. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

217. Réponse à ordre du Sénat du 29 avril 1913,—Rapport indiquant jusqu'à quel point le privilège de franchise est exercé par les différentes provinces du Canada dans le recueillement des statistiques . . . *Pas imprimée.*

218. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, notes de calepin, etc., touchant et montrant l'ouvrage accompli au cours des mois de juin et juillet 1912, par les inspecteurs de homesteads Rathwell et Erratt, en rapport avec l'agence des terres de Moosejaw. Présentée le 16 mais 1913.—*M. Knowles* . . . *Pas imprimée.*

218*a*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports, notes de calepin et autres documents concernant et démontrant les travaux exécutés en juin et juillet 1912, par les inspecteurs de homesteads Brandt, Balfour, Ouellette et Sipes, dans l'agence des terres de Régina. Présentée le 16 mai 1913.—*M. Martin (Régina).* *Pas imprimée.*

218*b*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant les dépenses des inspecteurs de homesteads Brandt, Balfour, Ouellette et Sipes, en juin et juillet 1912. Présentée le 16 mai 1913.—*M. Martin (Régina)* . . . *Pas imprimée.*

218*c*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant les dépenses de l'inspecteur des homesteads Miller, de l'agence des terres de Moosejaw, pendant les mois de juin et juillet 1912, et copie de tous rapports, procédures, notes de calepin et autres documents indiquant les travaux accomplis durant la dite période par le dit inspecteur de homesteads. Présentée le 16 mai 1913.—*M. Knowles* . . . *Pas imprimée.*

218*d*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, notes de calepin, etc., touchant et montrant l'ouvrage accompli, au cours des mois de juin et de juillet 1912, par les inspecteurs de homesteads Shields et McLaren, en rapport avec l'agence des terres de Swift-Current. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Knowles.* *Pas imprimée.*

218*e*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Relevé des dépenses des inspecteurs de homesteads Shields, McLaren, Erratt et Rathwell, au cours des mois de juin et juillet 1912. Présentée le 26 mai 1913.—*M. Knowles* . . . *Pas imprimée.*

219. Réponse à ordre du 26 mars 1913,—Copie de tous papiers, mémoires et instructions concernant une certaine étendue de terrain sur la rive du Petit-Lac-Manitou, Saskatchewan, récemment transféré à la ville de Waterous pour en faire un parc. Présentée le 16 mai 1913.—*M. Oliver* . . . *Pas imprimée.*

220. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance et documents en la possession du département des Travaux publics concernant le pont interprovincial projeté entre Hawkesbury, Ontario, et Grenville, Québec. Présentée le 26 mai 1913.—*M. Proulx.* *Pas imprimée.*

221. Réponse à ordre du 21 avril 1913,—Copie de toutes plaintes, accusations, preuve et rapports au sujet de l'enquête tenue à Aldershot en septembre 1912 sur les prétendus larcins commis dans le camp de la milice. Présentée le 26 mai 1913.—*M. Kyte.* . . *Pas imprimée.*

221*a*. Réponse à ordre du 21 avril 1913,—Copie de tous avis, soumissions, contrats et correspondance au sujet de la fourniture de la glace pour le camp d'Aldershot, N.-E., en 1913, et copie de toute correspondance concernant les origines de cette fourniture de glace. Présentée le 26 mai 1913.—*M. Kyte* . . . *Pas imprimée.*

222. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes lettres, propositions, soumissions, mémoires, papiers et documents dans le département du Commerce ou dans tout autre département, depuis le 1er décembre 1912, concernant un service par steamer entre le Canada et les Antilles. Présentée le 27 mai 1913.—*M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

222*a*. Réponse à ordre du 2 avril 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, requêtes, lettres, télégrammes, etc., entre les mains du département du Commerce, ou de l'un quelconque des départements de l'administration, se rapportant au service de bateaux à vapeur entre Mulgrave, comté de Guysborough, et Cheticamp, comté d'Inverness, au cours des exercices financiers 1910-11, 1911-12 et 1912-13, et à celui qui sera maintenu pour l'année 1913-14. Présentée le 27 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

223. Réponse à un ordre du Sénat demandant au greffier de la Chambre de lui fournir un état du nombre des bills passés par la Chambre des Communes depuis la Confédération et qui ont été :—1. Modifiés par le Sénat. 2. Rejetés par le Sénat. 3. Modifiés par le Sénat et acceptés par les Communes.—*(Sénat)*. . . . . *Pas imprimée.*

224. Réponse à ordre du 14 mai 1913,—Etat faisant connaître si un contrat a été passé par le département des Postes, en 1911, pour le droit d'utiliser des machines à vente automatique de timbres-poste, les conditions et la date de ce contrat, et par qui il a été signé. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

225. Ordonnances du territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon en l'année 1913. Présentées par l'honorable M. Coderre, le 2 juin 1913. . . . . *Pas imprimées.*

226. Noms des juges des cours Supérieures et de Circuit dans la province de Québec, la date de la nomination, etc.—*(Sénat)*. . . . . *Pas imprimés.*

227. Réponse à ordre du 19 mai 1913,—Relevé faisant connaître la taxe *per capita* pour l'année expirée le 31 mars 1913, et pour chacune des douze années antérieures. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*. . . . . *Pas imprimée.*

228. Réponse à ordre du 29 mai 1913,—Relevé faisant connaître si le conseil du Trésor a émis un certificat autorisant le transfert de l'actif et du passif de la banque Internationale du Canada à la *Home Bank*, et les conditions de ce transfert ;—aussi, copie de tous les documents se rapportant à cette question. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

229. Rapport des délégués canadiens à la Conférence internationale tenue à New-York pour s'occuper de la Commémoration du premier siècle de paix entre les Etats-Unis et l'empire britannique. Présenté par le Très honorable M. Borden, le 5 juin 1913. . . *Pas imprimé.*

230. Réponse à un adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 10 mars 1913,—Copie de toute correspondance, mémoires, arrêtés du conseil, ordres administratifs et rapports de gardiens de pêcheries et autres officiers; au cours des derniers deux ans concernant les permis pour se servir de nasses dans les eaux des comtés de Charlotte et de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Pugsley*. . . . . *Pas imprimée.*

231. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toutes les lettres et de tous les documents se rapportant à l'octroi de scrip de métis, mandat No 2155, certificat No 672, en faveur d'Albert St. Denis, et faisant connaître ce qui est advenu de ce scrip. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

232. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 3 février 1913,—Copie de tous papiers, réservant une lisière de terre d'un mille de largeur le long de la ligne du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, y compris l'arrêté du conseil et tous les plans et la correspondance à ce sujet, avant et après le retrait de ces terrains. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Graham*. . . . . *Pas imprimée.*

233. Réponse à un ordre du Sénat en date du 7 mars 1913,—Copie de tous documents, lettres, pétitions, contrats et autres se rattachant de quelque façon à l'achat de terrains à Le Pas pour le terminus du chemin de la Baie-d'Hudson.—*(Sénat)*. . . . . *Pas imprimée.*

DÉPARTEMENT

DES

IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES

RAPPORT ANNUEL

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1912.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1913

[N° 23—1913.]

A Son Altesse Royale, le Feld Maréchal, le Prince Arthur William Patrick Albert Duc de Connaught et de Strathearn, C. G. C. C.C. St. P., etc., etc., etc., Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

PLAISE A VOTRE ALTESSE:

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale le rapport annuel du département des impressions et de la papeterie publiques pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

J'ai l'honneur d'être
de Votre Altesse Royale
le très obéissant serviteur,

LOUIS CODERRE,
Secrétaire d'Etat.

1er mars 1913.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES.

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE.

OTTAWA, 28 février 1913.

A l'honorable LOUIS CODERRE,
Secrétaire d'Etat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de ce département pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Les détails sont comme d'habitude groupés sous leurs propres titres dans les rapports des différentes divisions sous le comptable, le surintendant des impressions et le surintendant de la papeterie, respectivement.

Ces rapports sont si détaillés qu'ils contiennent des renseignements très complets relativement aux opérations du département durant l'exercice, de sorte qu'il serait inutile de multiplier les commentaires. Je puis dire cependant que toutes les divisions du bureau ont fait tous leurs efforts pour accomplir leurs devoirs, et en dépit de nombreuses difficultés, ont réussi à donner au parlement et aux divers ministères un bon service. La quantité d'ouvrage, comme on devait s'y attendre, augmente d'une façon continue et la division des impressions par suite d'une nouvelle addition a été mise en position de faire à meilleur marché plus d'ouvrage et d'une façon plus satisfaisante. La division de la papeterie a aussi pu donner un service que l'on peut considérer comme satisfaisant.

Comme je l'ai fait observer dans mon dernier rapport, l'un des plus grands obstacles à l'efficacité dans la conduite des opérations du Bureau est la construction dans laquelle le département est logé. Les conditions sont encore pires qu'il y a un an, par suite de l'augmentation dans le volume des opérations; de fait la congestion est déjà tellement complète, qu'il faut de toute nécessité songer à nous procurer un entrepôt temporaire en dehors. Il faut faire de deux choses l'une aussi vite que possible, dans l'intérêt public: soit agrandir l'édifice actuel ou en ériger un autre, d'après les plans les plus modernes, et lui donner toutes les améliorations nécessaires à l'administration économique des grandes imprimeries et en vue de la manutention par la division de la papeterie des grandes quamtités de papier et autres fournitures qu'elle a sous garde.

Il est évident que l'administration et l'efficacité de l'imprimerie nationale intéressent toutes les divisions du service public. Il va sans dire qu'il est de la plus haute importance, à tous les points de vue, qu'il n'y ait ni obstacles ni empêchements aux opérations de l'Imprimerie Nationale, par suite du manque

d'espace ou par suite des défauts d'un édifice qui n'a jamais été convenablement préparé pour l'accomplissement économique et efficace du travail auquel il était destiné, tant en ce qui concerne la papeterie et les impressions.

Ce serait, dans mon opinion, commettre une erreur que d'agrandir la bâtisse actuelle. Aucune addition qu'on pourrait y faire ne serait de nature à faire disparaître les défauts de la première construction et en faire une bâtisse moderne. Les affaires du département de la papeterie et des impressions publiques se sont quadruplées durant les derniers vingt ans et, suivant, toutes les apparences, l'augmentation continuera à ce taux pendant de longues années encore. Après une description graphique des conditions peu satisfaisantes dans lesquelles se trouve l'Imprimerie Nationale par suite du manque d'espace, les Commissaires du Service Public disent, entre autres choses, dans leur rapport:

«Les Commissaires ont étudié la question de l'agrandissement de l'édifice «actuel et en sont arrivés à la conclusion que ce n'est pas là le moyen de faire «face à la situation. La bâtisse telle qu'elle est actuellement présente de si «nombreux inconvénients que pour la rendre moderne il faudrait faire des frais «énormes de reconstruction. De plus il ne serait pas possible de lui faire des «additions qui rencontreraient les besoins, même d'ici à cinq ans, et donner «ensuite un service économique et efficace.»

La nécessité d'une nouvelle imprimerie est si généralement admise qu'il serait inutile d'insister d'avantage sur ce sujet. Les détails du rapport font voir une belle augmentation générale dans toutes les divisions du département. Les acquittements en argent ont augmenté de $673,382.62. Voici les chiffres:

1911–12	$ 4,266,784 90
1910–11	3,593,402 28

La dépense acquittée par lettre de crédit a été de	$ 2,117,001 90
" " billets de change a été de	36,973 84
" " demande à l'Auditeur Général a été de	64,979 08
" " demande au comptable des contingents	6,648 57
Faisant un total de	$ 2,225,603 39
Et une dépense mensuelle moyenne de	185,466 95
Total des gages payés	$ 649,930 11
Faisant une moyenne mensuelle de	54,161 07

Le montant des impressions, etc., pour le compte du Parlement et des différents ministères du gouvernement accuse une augmentation de $34,844.47.

Voici les chiffres: 1911–12	$ 1,165,455 03
1910–11	1,130,610 56

La somme d'ouvrage confiée à l'extérieur a été pratiquement la même que l'année précédente, bien qu'à première vue, l'on constate une augmentation de $32,548.73. Cela provient du fait qu'une partie des listes électorales ont été imprimées au dehors, jusqu'à concurrence de $31,740.61, ce qui ne se fait que tous les quatre ou cinq ans.

Voici les chiffres:

Travail à l'extérieur 1911-12	$	292,219 11
" " 1910-11		259,670 38
Augmentation de	$	32,548 73
Impression des listes électorales		31,740 61
Augmentation de	$	808 12

La dépense totale en gages, fournitures pour impressions, papeterie, etc., s'est élevée

pour l'année dernière à	$	1,164,939 92
pour l'année 1910-11		996,478 22

Soit une augmentation de $168,461.70, portant ainsi pour la première fois la dépense de l'Imprimerie à au delà d'un million.

Le montant en papeterie, etc., fournie aux ministère et au Parlement accuse une augmentation de $153,511.50;

les chiffres sont 1911-12	$	774,561 30
1910-11		621,049 80
	$	153,511 50

Les achats de papeterie, etc., faits durant l'année accusent une augmentation de $160,576.21:

comme suit: 1911-12	$	701,942 95
1910-11		541,366 74
	$	160,576 21

Les dépenses accessoires aux achats de papeterie, etc., durant l'année ont été de:

fret, messagerie, etc	$	7,282 69
Gages		30,287 19
	$	37,569 88

Les droits de douane payés sur les achats de papeterie, etc., se sont élevés à $7,642.91. Cette dépense n'est pas répartie sur tous les achats, mais est ajoutée au coût des importations.

Nous avons de nouveau réduit cette année la quantité de papeterie en magasin.

Marchandises en magasin le 31 mars 1911.	$	194,690 66
" " 31 mars 1912.		174,423 29
Soit une réduction de..................	$	20,267 37

Les bénéfices sur la papeterie, etc., livrée durant l'année s'élèvent à $7,138.19, laquelle somme a été portée au compte du revenu casuel.

L'impression des listes électorales pour les dernières élections générales a coûté $75,720.36; voici les détails:

Travail à l'imprimerie.................	$	30,050 24
" en dehors de l'imprimerie.......		31,740 61
	$	61,790 85
Fournitures de bureau.................		331 27
Appoint., alloc. de subsistance et voyages		13,598 24
	$	75,720 36

Le revenu de la «Gazette du Canada» a augmenté de $5,261.46.

1911–12............	$	22,056 26
1910–11............		16,794 80
	$	5,261 46

Le nombre des copies imprimées pour le dernier numéro de l'exercice 1911–12 a été de 2,000, soit une augmentation de 275 copies sur l'année dernière.

Le nombre des souscriptions payées a augmenté de 250 à 258.

La distribution gratuite comprend 1,742 copies.

Les recettes provenant de la vente des publications parlementaires aux ministères et au public accusent une augmentation de $999.76:

1911–12............	$	13,323 60
1910–11............		12,323 80
	$	999 76

Le montant des comptes d'impressions de chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard tel que vérifié à l'imprimerie accuse une augmentation de $8,049.69.

1911-12	$ 104,026 24
1910-11	95,976 55
	$ 8,049 69

Le montant des annonces du gouvernement dans les journaux, vérifié à l'imprimerie a augmenté de $22,142.60:

1911-12	$ 166,224 26
1910-11	144,081 66
	$ 22,142 60

Un sujet de sérieux embarras pour la division du comptable, lorsqu'il s'agit de percevoir le coût des impressions et de la papeterie, est le manque de fonds suffisants mis à la disposition de plusieurs ministères pour l'année complète. Ces ministères manquent de fonds au bout de six mois avec le résultat que l'Imprimerie est obligée de les remorquer pour ainsi dire jusqu'à la fin de l'année jusqu'à ce que les crédits de l'exercice suivant soient mis à leur disposition. Cela se passe d'année en année et presque toujours dans les mêmes ministères. Il arrive même que les arrérages sont tellement élevés que le compte d'avance du bureau, soit $200,000, est sérieusement affecté, outre l'inconvénient où nous sommes de faire rapport à l'Auditeur général au sujet de ces ministères. L'inconvénient le plus sérieux c'est qu'il est extrêmement difficile de percevoir les arrérages avant la date assignée par l'auditeur général pour clore l'exercice. Bien que le délai ait été prolongé, l'année dernière, deux ministères n'ont pas rencontré leurs découverts à temps. Le remède évident à cela serait d'accorder aux ministère des crédits suffisants pour rencontrer leur dépenses nécessaires d'impressions et de papeterie, à mesure que les comptes leur parviennent et sont vérifiés.

En terminant, je désire rendre le témoignage que les officiers employés au département s'efforcent de plus en plus de coopérer à la bonne administration générale de l'Imprimerie Nationale. Il y a cent-un moyens pour les fonctionnaires de contribuer à rendre cette administration plus économique et efficace comme plus agréable, et ils doivent être heureux de réaliser qu'en aidant le bureau ils aident en même temps les ministères qu'il est de leur devoir de servir d'abord.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

C. H. PARMELEE,

Imprimeur du Roi et contrôleur de la papeterie.

DIVISION DU COMPTABLE.

OTTAWA, novembre 1912.

CHARLES H. PARMELEE,
Imprimeur du Roi et Contrôleur de la papeterie,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations de cette division du département, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912. Vous trouverez les détails complets des opérations financières du département sous les titres qui suivent :

1. Etat des recettes et des déboursés indiquant les profits nets pour l'exercice.
2. Compte des lettres de crédit.
3. Compte d'avances de l'Imprimeur du Roi.
4. Compte de la division des impressions et états comparatifs.
5. Compte de la division des magasins et de la distribution et états comparatifs.
6. Dépense et crédits avec détails.
7. *Gazette du Canada,* état comparatif des recettes et de la dépense.
8. Compte des dépenses casuelles.
9. Compte de vérification des impressions de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard.
10. Comptes d'annonces du gouvernement dans les journaux.

Respectueusement soumis,

J. A. FRIGON,
Comptable.

1. ÉTAT GÉNÉRAL DES RECETTES ET DE LA

Recettes.	Montant.
	$ c.
Auditeur général—	
Dépenses imprévues, gratification	266 67
Gouvernement civil—	
Appointements	88,187 50
Dépenses contingentes	7,300 00
Lettres de crédit—	
Crédits—	
Edifice—nouveau	35,000 00
Edifice—réparations	7,000 00
Impressions diverses	100,000 00
Gazette du Canada	13,000 00
Distribution de documents parlementaires	1,500 00
Impresion, reliure et distribution des lois	10,000 00
Dépenses contingentes *re* listes électorales	82,000 00
Compte d'avances de l'Imprimeur du Roi—	
Compte de la division des impressions	1,164,939 92
Compte des magasins et de la distribution	710,181 90
Lettres de change—	
Compte de la division de la distribution	36,973 84
Revenu général—	
Publications parlementaires : ventes aux ministères et au parlement	3,900 53
Publications parlementaires, ventes au public	8,423 07
Gazette du Canada, ventes, abonnements et annonces	22,056 26
Listes électorales, ventes	869 08
Recettes casuelles, vente de papier de rebut, etc	1,929 80
Scories de lynotpes, ventes	527 34
Montant reçu pour effets livrés au-desus de la dépense sur ces effets	7,138 19
Montant reçu pour impressions au-dessus de la dépense	12,921 09
Impressions, lithographie, etc., faites à l'extérieur	292,219 11
" " " à l'intérieur	604,689 99
Papier employé pour les impressions ci-dessus	268,545 93
Papeterie, livres, etc., fournis aux ministères et au parlement	774,561 30
Matériaux d'impression et de reliure vendus par la division des impressions aux magasins et à la division de la distributions	11,878,64
Remboursements—	
Dépenses contingentes du gouvernement civil	5 00
Edifices—réparations	22 50
Dépenses contingentes *re* listes électorales	17 44
Compte d'avances de l'Imprimeur du Roi—	
Oompte de la division des impresions	159 10
Compte de la division des magasins et de la distribution	570 70
Total	4,266,784 90

2. COMPTE DES LETTRES

Montant total reçu par lettre de crédit pour l'exercice expiré le 31 mars 1912. $ 2,177,001 90

$ 2,117,001 90

DÉPENSE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1912.

Déboursés.	Montant.
	$ c.
Auditeur général—	
Dépenses imprévues, gratification	266 67
Gouvernement civil—	
Appointements	64,712 41
Dépenses contingentes	6,648 57
Lettre de crédit—	
Crédits—	
Edifice—nouveau	34,994 96
Edifice—réparations	6,965 60
Impressions diverses	99,968 63
Gazette du Canada	12,982 15
Distribution de documents parlementaires	1,475 58
Impressions, reliure et distribution des lois	9,003 06
Dépenses contingentes *re* listes électorales	75,720 36
Compte d'avance de l'Imprimeur du Ro—	
Compte de la division des impressions	1,164,939 92
Compte de la division des magasins et de la distribution	747,155 74
Gouvernement du Canada—	
Déposé au crédit du receveur général	1,989,331 14
Mandat d'entrée—	
Montant reçu au compte de la division des magasins et de la distribution outre la dépense et porté au compte du revenu casuel	7,138 19
Balance des crédits non employés, savoir—	
Gouvernement civil —	
Appointements	23,475 09
Dépenses contingentes	651 43
Edifice—nouveau	5 04
Edifice—réparations	34 40
Impressions diverses	31 37
Gazette du Canada	17 85
Distribution des documents parlementaires	24 42
Impression, distribution et reliure des lois	996 94
Dépenses contingentes *re* listes électorales	6,279 64
Comptes en suspens—	
Marine et Pêcheries, impressions pour mars 1912	1,038 65
Chemin de fer Intercolonial, publications parlementaires pour mars 1912	6 00
Balance portée au crédit du compte des impressions	12,921 09
Total	4,266,784 90

DE CRÉDIT.

Détail, par comptes, de la dépense, par chèque, tiré sur le compte des lettres de crédit—

Compte de la division des impressions	$1,165,099 02	
Compte de la division des magasins et de la distribution	710,752 60	
Impression, etc., des lois	9,003 06	
Dépenses contingentes *re* listes électorales	75,737 80	
Edifice—nouveau	34,994 96	
Edifice—réparations	6,988 10	
Gazette du Canada	12,982 15	
Impressions diverses	99,986 63	
Distribution de documents parlementaires	1,475 58	
		$2,117,001 90

3. COMPTE D'AVANCE DE L'IMPRIMEUR DU ROI.

Avances faites à l'Imprimeur du Roi pendant l'exercice 1911-12—		
Pour la division des impressions		$1,165 099 02
Pour la division des magasins et de la distribution		747,726 44
		$1,912,825 46
Montant reçu des ministères et du parlement pour impressions, etc., en sus de la dépense	$ 515 11	
Montant provenant de la vente des scories de rebut	527 34	
Montant reçu de la division des impressions et provenant des magasins et de la distribution pour matériel d'impressions pris par la dernière de ces branches au 31 mars 1911	11.878 64	
		12,921 09
Montant reçu des ministères et du parlement pour papeterie, en sus de la dépense	$ 7,138 19	
Montant de papeterie, etc., fournie aux ministères et au parlement à même le stock acheté avant le 1er avril 1912	20,267 37	
		27,405 56
		$1,953,152 11

Dépôts en banque faits par l'Imprimeur du Roi pour couvrir les avances faites pendant l'exercice 1911-12—		
Montant reçu des ministères et du parlement pour impressions, etc		$1,164,416 38
Montant reçu par la division des impressions provenant de la division des magasins de la distribution pour matériel d'imprimerie transporté par cette dernière division le 31 mars 1912	$ 11,878 64	
Montant provenant de la vente de scories de rebut, etc	527 34	
Remb.—Compte de la div. des impress	159 10	
		12,565 08
Montant reçu des ministères et du parlement pour papeterie, etc		774,561 30
Remboursem.—Div. des magasins et de la distribution		570 70
		$1,952,113 46
Montant des comptes en souffrance		1,038 65
		$1,953,152 11

4. COMPTE DE LA DIVISION DES IMPRESSIONS.

Inventaire au 31 mars 1911		$ 179,567 79
Dépense pour l'année 1911-12—		
Appointements	$ 552,872 51	
Matériel	321,450 06	
Ouvrage exécuté en dehors	290,617 35	
		1,164,939 92
Montant reçu en sus de la dépense et porté au crédit du compte de 1912-1913	$ 11,882 44	
Montant non perçu des ministères et du parlement le 31 mars 1912 et porté au crédit du compte de 1912-13	1,038 65	
		12,921 09
		$1,357,428 80
Revenu pour l'année 1911-12—		
Vente de documents aux ministères et au parlement	$ 873,235 92	
Vente d'ouvrages, exécutés aux dehors, aux ministères et au parlement	292,219 11	
Vente de matériel à la division des magasins et de la distribution le 31 mars 1911	11,878 64	
Vente de scories de rebut, etc	527 34	
		$1,177,861 01
*Montant porté au crédit du compte pour 1912-1913	$ 12,921 09	
Balance nette au débit pour 1911-1912	42,818 66	
		55,739 75
Inventaire le 31 mars 1912		123,828 04
		$1,357,428 80

*Ce montant, $12,921.09, a été depuis porté au crédit du revenu casuel pour 1912-1913.

Détails de l'inventaire de la division des impressions au 31 mars 1912.

Ouvrages en mains—		
Typographie	$ 31,969 88	
Stéréotypie	1,139 43	
Impressions	9,555 72	
Reliure	17,232 85	
Gravure de cartes géographiques	6,559 88	
		$ 66,457 76
Stock, etc. pour travaux—		
Plaques	$ 327 39	
Matériel de stéréotypie	279 85	
Matériel de reliure	1,685 27	
Encre	453 20	
Papier	39,528 62	
		42,274 33
Marchandises en mains dans les différentes chambres—		
Monotypes	$ 17 40	
Stéréotype	59 35	
Presses	1,044 63	
Reliure	6,790 61	
Estampage et enveloppes	291 89	
Gravure de cartes géographiques	350 11	
		8,543 99
Montant payé à des maisons étrangères et non chargé aux ministères et au parlement pour lithographie, impressions, reliure, etc., le 31 mars 1912		6,551 96
Total		$ 123,828 04

ETAT, par ministères, des montants payés pour travaux de lithographie, impressions reliure, etc., exécutés en dehors du département durant l'exercice terminé le 31 mars 1912.

Ministères.		Montant.
	$ c.	$ c.
Agriculture	25,845 38	
Fret, etc	168 16	
		26,013 54
Auditeur général	587 55	
Fret, etc	60	
		588 15
Commission du Service civil		2,452 81
Greffier de la couronne en chancellerie		341 30
Commission de conservation		8 50
Douanes	1,441 15	
Fret, etc	3 20	
		1,444 35
Cour de l'échiquier		5 50
Affaires extérieures		97 85
Finances		533 04
Secrétaire du Gouverneur général		619 70
Chambre des Communes	17,347 81	
Fret, etc	36 98	
		17,384 79
Immigration	6,684 26	
Fret, etc	2 30	
		6,686 56
Affaires des Sauvages	565 80	
Fret, etc	3 56	
		569 36
Revenu de l'Intérieur		767 98
Division des assurance		7 50
Chemin de fer Intercolonial	196 00	
Fret, etc	75	
		196 75
Intérieur	97,443 87	
Fret, etc	301 77	
		97,745 64
Commission Internationale		46 00
Justice		270 48
Travail	20,297 27	
Fret, etc	8 05	
		20,305 32
Bibliothèque du Parlement		34 50
Marine et Pêcheries	14,092 18	
Fret, etc	42 74	
		14,134 92
Milice et Défense	1,826 42	
Fret etc	4 02	
		1,830 44
Mines	30,051 87	
Fret, etc	57 24	
		30,109 11
Service de la Marine	6,242 80	
Fret, etc	12 49	
		6,255 29
Postes	20,676 11	
Fret, etc	69 62	
		20,745 73
Conseil privé		11 00
Impressions et papeterie publiques	32,717 77	
Fret, etc	6 19	
		32,723 96
Travaux publics	1,347 10	
Fret, etc	2 90	
		1,350 00
Chemins de fer et Canaux	1,606 36	
Fret, etc	45	
		1,606 81

ETAT, par ministères, des montants payés pour travaux de lithographie, etc—*Fin.*

Ministère.		Montant.
	$ c.	$ c.
Commission des chemins de fer		228 95
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	725 22	
Fret, etc	6 82	
		732 04
Secrétaire d'Etat		443 55
Sénat du Canada		420 95
Commerce	3,894 42	
Fret, etc	10 56	
		3,904 98
Total		290,617 35

ETAT des travaux exécutés en dehors de l'Imprimerie Nationale, impressions, reliure, etc. ainsi que papier fournis aux ministères et au Parlement pour l'exercice expiré le 31 mars 1912.

Ministère.	Ouvrage de l'extérieur.	Impressions reliure, etc.	Papier.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	28,204 45	57,114 32	27,125 60	112,444 37
Auditeur général	588 15	1,167 19	963 07	2,718 41
Commission du Service civil	206 73	1,143 00	740 26	2,089 99
Greffier de la couronne en chancellerie	341 30	2,779 84	4,848 97	7,970 11
Commission de conservation	8 50	21 54	32 29	62 33
Douanes	1,335 31	17,021 15	19,399 67	37,756 13
Ministères en général	30 00	100 29	47 74	178 03
Police du Dominion	40 10	355 70	246 91	642 71
Cour d'Echiquier	5 50	692 38	104 25	802 13
Affaires extérieures	97 85	1,856 01	261 47	2,215 33
Finances	287 26	2,998 51	1,949 17	5,234 94
Ingénieur général consultant		2 70		2 70
Secrétairre du Gouverneur général	541 70	486 99	809 48	1,838 17
Chambre des Communes	21,519 13	205,123 86	30,114 41	256,757 40
Immigration	18,189 55	5,070 14	6,054 50	29,314 19
Affaires des Sauvages	747 86	2,304 26	1,320 45	4,372 57
Revenu de l'Intérieur	698 44	10,359 44	5,714 58	16,772 46
Division des assurances	76 80	4,936 62	1,999 08	7,012 50
Chemin de fer Intercolonial	105 24	1,527 55	4,699 35	6,332 14
Commission Internationale	46 00	23 40	7 34	76 74
Intérieur	89,859 90	21,860 44	20,643 24	132,363 58
Justice	154 63	1,090 26	771 54	2,016 43
Travail	18,119 92	3,033 71	1,098 86	22,252 49
Bibliothèque du parlement	18 25	2,332 45	51 78	2,402 48
Marine et Pêcheries	12,944 20	22,949 23	10,083 79	45,977 22
Milice et Défense	1,436 68	23,479 97	15,967 10	40,883 75
Mines	28,551 65	9,083 18	3,753 72	41,388 55
Impressions diverses	4,172 30	54,877 16	18,452 95	77,502 41
Service Naval	6,294 33	5,642 86	3,493 36	15,430 55
Pénitenciers	26 50	572 13	251 85	850 48
Poste	20,140 48	49,846 86	51,512 72	121,500 06
Conseil privé	28 01	299 37	449 17	776 55
Impressions et papeterie publiques	32,736 66	55,359 06	16,296 52	104,392 24
Commission du Service Public		79 63	84 44	164 07
Travaux publics	1,296 02	14,274 91	7,539 18	23,110 11
Chemins de fer et Canaux	1,525 39	3,722 17	2,241 49	7,489 05
Commission des chemins de fer	232 00	1,234 42	988 51	2,454 93
Hôtel des monnaies		187 06	97 58	284 64
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	68 50	1,433 28	1,519 33	3,021 11
Secrétariat d'Etat	443 55	1,698 18	744 05	2,885 78
Sénat		6,892 53	435 38	7,327 91
Cour suprême	14 75	1,156 77	190 95	1,362 47
Commerce	1,085 52	8,455 80	5,409 33	14,950 65
Chemin de fer Transcontinental		43 67	30 50	74 17
	292,219 11	604,689 99	268,545 93	1,165,455 03

ETAT COMPARATIF des travaux exécutés à l'extérieur, impressions, reliure, etc., et papier fournis aux ministères et au parlement pendant les cinq derniers exercices 1907-1908, 1908-1909, 1909-1910, 1910-1911 et 1911-1912.

Ministères.	1907-08	1908-09.	1909-10.	1910-11.	1911-12.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	110,893 53	131,323 89	93,629 69	81,337 74	112,444 37
Auditeur général	1,180 69	2,150 49	1,735 28	1,705 93	2,718 41
Commission du Service civil	334 46	1,774 84	3,104 58	1,993 25	2,089 99
Greffier de la couronne et chancellerie	592 93	4,564 84	438 56	167 29	7,970 11
Commission de conservation	....	....	473 51	86 06	62 33
Douanes	34,374 63	36,456 51	39,394 02	36,027 98	37,756 13
Ministères en général	74 89	52 16	75 35	126 05	178 03
Police fédérale	....	....	....	....	642 71
Cour de l'Echiquier	1,222 39	1,028 12	1,127 17	1,968 13	802 13
Affaires extérieures	....	....	1,740 54	1,978 51	2,215 33
Finances	6,406 95	6,038 36	4,872 99	4,618 93	5,234 94
Ingénieur général consultant	....	....	....	....	2 70
Secrétaire du Gouverneur général	1,546 12	1,936 72	1,318 69	2,060 11	1,838 17
Chambre des Communes	223,024 77	257,207 50	243,401 92	336,376 65	256,757 40
Immigration	....	....	....	....	29,314 19
Affaires des Sauvages	4,018 29	3,251 22	4,844 12	5,385 78	4,372 57
Revenu de l'Intérieur	16,843 63	17,997 31	14,648 64	13,818 03	16,772 46
Division des assurance	4,517 35	5,452 61	6,181 31	6,154 61	7,012 50
Chemin de fer Intercolonial	4,743 85	3,516 85	5,420 37	5,727 61	6,332 14
Commission Internationale	....	....	....	....	76 74
Intérieur	93,695 36	98,157 37	149,244 59	155,326 63	132,363 58
Justice	1,820 83	3,033 63	4,379 91	2,131 04	2,016 43
Travail	20,301 04	20,444 78	22,416 31	28,989 03	22,252 49
Bibliothèque du parlement	1,999 70	2,944 10	1,680 31	2,818 14	2,402 48
Marine et Pêcheries	30,809 00	30,489 37	45,049 66	31,450 56	45,977 22
Milice et Défense	37,175 41	30,351 08	39,610 04	39,499 01	40,883 75
Mines	31,935 38	50,049 67	42,703 87	35,467 55	41,388 55
Impressions diverses	54,959 21	54,905 65	54,998 82	112,406 26	77,502 41
Service Naval	....	....	....	12,396 17	15,430 55
Pénitenciers	1,708 66	1,713 78	1,342 00	1,647 32	850 48
Postes	94,621 31	93,172 03	99,309 77	103,946 91	121,500 06
Conseil privé	533 03	1,138 13	1,154 95	788 37	776 55
Impressions et papeterie publiques	45,118 72	70,394 41	33,091 90	37,163 89	104,392 24
Commission du Service Public	....	....	....	....	164 07
Travaux publics	21,657 76	17,842 36	15,405 72	19,020 69	23,110 11
Chemins de fer et Canaux	9,077 29	8,647 81	13,252 50	7,834 15	7,489 05
Commission des chemins de fer	1,995 40	1,548 52	1,878 81	2,588 51	2,454 93
Hôtel de la monnaie	....	....	257 07	343 62	284 64
Royale gendarmerie à cheval du N.-O.	4,114 15	3,930 64	3,268 80	5,089 70	3,021 11
Secrétariat d'Etat	1,833 32	2,107 83	2,920 10	2,568 70	2,885 78
Sénat du Canada	6,925 02	7,601 96	6,973 00	12,821 33	7,327 91
Cour Suprême	879 26	1,034 01	2,006 34	894 54	1,362 47
Commerce	8,828 49	15,537 51	25,539 46	15,764 01	14,950 65
Chemin de fer Transcontinental	489 46	18 87	38 91	121 77	74 17
Total	880,252 28	987,814 94	988,929 58	1,130,610 56	1,165,455 03

5. COMPTE DE LA DIVISION DES MAGASINS ET DE LA DISTRIBUTION.

Marchandises en magasin le 1er avril 1912.	$183,877 30	
" " mais non payées.	10,813 36	
		$194,690 66
Montant total des marchandises achetées pendant l'année	$ 701,942 95	
Droits de douane et courtage sur les marchandises ci-dessus	7,642 91	
Fret et messagerie	7,282 69	
Appointements de l'année	30,287 19	
		747,155 74
Montant reçu pour marchandises livrées en sus de la dépense et porté au crédit du revenu casuel pour 1911–1912		7,138 19
		$948,984 59

Montant total des marchandises livrées aux ministères et parlement		$774,561 30
Marchandises en magasin au 31 mars 1912.	$163,609 93	
" " mais non payées.	10,813 36	
		174,423 29
		$948,984 59

Le montant des marchandises en mains a été réduit durant l'année de $20,267.37.

ETAT des effets achetés et des effets livrés aux ministères et au parlement, chaque mois, pour l'année terminé au 31 mars 1912.

Mois.	Effets achetés.				Effets livrés.
	Sterling.			Monnaie courante.	
1911.	£ s. d.		$ c.	$ c.	$ c.
Avril..........	....		....	3,026.45	52,680.71
Mai..........	353	12 1	1,720 87	40,157.33	58,790.68
Juin..........	231	10 7	1,126.78	47,991.61	58,944.68
Juillet..........	782	7 8	3,807.60	54,332.44	61,302.38
Août..........	646	13 0	3,147.03	48,475.33	64,767·15
Septembre..........	914	4 9	4,449.29	70,647.01	55,887.14
Octobre..........	659	16 0	3,211.03	36,495.32	58,677.68
Novembre..........	894	1 6	4,351.16	68,798.80	63,473.10
Decembre..........	1,107	0 4	5,387.48	44,236.38	65,656.15
1912.					
Janvier..........	151	8 10	737.01	59,129.73	61,801.15
Février..........	580	14 11	2,826.29	22,100.38	69,430.70
Mars..........	1,275	17 8	6,209.30	169,578.33	103,149.78
	7,597	7 4	36,973.84	664,969.11	....
	....		....	36,973.84	
				701,942.95	774,561.30

ETAT comparatif de la valeur des marchandises livrées par le bureau de la papeterie aux ministères et au parlement pendant les cinq dernières années, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912.

Ministère.	1907-08.	1908-09.	1909-10.	1910-11.	1911-12.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	18,094 72	16,003 18	16,777 26	20,412 74	24,654 52
Auditeur général	2,436 96	2,849 02	3,482 96	1,757 94	2,984 76
Commission du Service civil	....	....	....	637 23	806 04
Greffier de la cour en chancellerie	55 84	298 22	316 45	265 46	396 12
Commission de conservation	....	....	....	1,846 63	....
Douanes	17,487 85	19,554 77	18,317 04	19,497 66	22,370 95
Ministères en général	511 05	508 05	516 47	603 93	659 70
Police fédérale	....	....	....	223 43	428 75
Cour de l'échiquier	....	....	....	308 73	579 75
Affaires extérieures	....	....	....	683 25	1,333 43
Finances	6,042 00	3,439 21	3,507 44	3,658 99	4,328 94
Engénieur consultant	....	....	....	....	135 40
Bureau du Gouverneur général	1,241 55	2,048 70	1,929 94	924 72	1,356 67
Chambre des Communes	38,915 88	39,280 95	26,536 89	11,463 97	15,429 19
Immigration	....	....	....	5,865 82	6,507 20
Affaires des Sauvages	10,441 04	8,687 03	9,620 45	11,022 68	11,164 59
Revenu de l'Intérieur	4,812 82	4,544 21	5,552 32	5,132 35	5,908 35
Assurances	....	....	....	1,368 00	552 77
Chemin de fer Intercolonial			....	20,590 68	15,752 69
Commission Internationale	....	....	....	....	164 19
Intérieur	48,661 12	56,861 05	62,875 50	49,745 68	48,277 50
Justice	7,340 22	7,368 21	8,240 52	3,695 96	4,092 50
Travail	354 25	2,088 81	3,704 54	2,878 51	2,536 12
Bibliothèque du Parlement	1,851 47	484 48	366 99	557 65	273 39
Marine et Pêcheries	22,631 29	21,849 69	24,904 49	23,525 50	23,478 31
Milice et Défense	26,805 31	25,423 48	25,985 73	33,593 26	36,554 39
Mines	4,106 05	5,417 67	6,295 23	6,750 05	9,005 17
Service Naval	....	....	....	10,905 69	21,761 70
Pénitenciers	....	....	....	2,401 34	1,819 98
Postes	51,076 02	63,203 27	58,043 20	62,566 38	79,804 60
Conseil privé	1,512 41	1,857 86	1,486 03	1,369 61	1,660 16
Impressions et papeterie publiques	223,250 93	237,312 30	231,514 40	265,228 74	360,367 17
Commission du Service Public	....	....	....	....	387 74
Travaux publics	21,266 29	19,587 82	21,206 36	22,701 67	33,183 51
Chemins de fer et Canaux	52,537 20	47,905 08	36,456 17	7,442 38	10,576 57
Commission des chemins de fer	....	....	....	3,761 72	4,758 63
Hôtels de la monnaie	....	....	....	277 37	160 34
Royale gendarmerie à cheval du N.-O.	3,108 21	7,324 24	8,893 97	3,573 19	6,355 71
Secrétariat d'Etat	1,580 57	3,780 34	4,933 10	2,230 42	2,647 20
Sénat du Canada	11,894 32	12,033 31	7,377 28	3,765 03	4,503 15
Cour suprême	....	....	....	1,018 67	973 66
Commerce	2,013 38	2,901 67	3,791 23	4,258 66	4,184 83
Chemin de fer Transcontinental	....	....	....	2,887 70	1,684 96
Totaux	580,027 75	613,516 45	592,902 55	621,049 80	774,561 30

6. DÉTAILS DE LA DÉPENSE DES CRÉDITS.

Crédits, dépenses imprévues			$ 266 67
Détails de la dépense—			
Gratification, William Roger, décédé			$ 266 67
Crédits, gouvernement civil, appointements			$ 88,187 50
Détails de la dépense—			
Appointements payés durant l'année		$ 64,712 41	
Balance non dépensée		23,475 09	
			$ 88,187 50
Crédits, gouvernement civil, dépenses contingentes			7,300 00
Détails de la dépense—			
Femmes de peine et nettoyage		$ 2,634 97	
Impressions pour le bureau		1,067 27	
Papeterie de bureau		2,689 48	
Divers		256 85	
		$ 6,648 57	
Balance non dépensée		651 43	
			$ 7,300 00
Crédit, matériel, nouveau			$ 35,000 00
Détails de la dépense—			
Chambres des typographes		$ 3,359 96	
Chambre des monotypes		6,744 34	
Chambre des linotypes		1,165 90	
Chambre de stéréotypie		175 43	
Chambre des presses		5,788 02	
Reliure—			
Livres	$4,589 37		
Pamphlets	2,154 30		
Estampage et enveloppes	3,126 80		
Feuillets mobiles	2,451 25		
		12,321 72	
Chambre de gravure des cartes		792 97	
Chambre des correcteurs d'épreuves		184 25	
Machines		4,462 37	
		$ 34,994 96	
Balance non dépensée		5 04	
			$ 35,000 00

Crédit, matériel, renouvellements			$7,000 00
Détails de la dépense—			
Chambres des typographes		$ 2,571 36	
Chambre des monotypes		1,412 94	
Chambre des linotypes		1,322 09	
Chambre de stéréotypie		792 67	
Chambre des presses		165 71	
Reliure—			
Livres	$ 316 19		
Pamphlet	13 50		
Estampage et enveloppes	96 27		
Feuillets mobiles	80		
		426 76	
Machines		274 07	
		$ 6,965 60	
Balance non dépensée		34 40	
			$7,000 00

Crédit, *Gazette du Canada*		$13,000 00
Détails de la dépense—		
Prais de port	$ 290 00	
Impressions, etc	12,235 15	
Traduction	438 60	
Achat de vieux numéros	18 40	
	$ 12,982 15	
Balance non dépensée	8 85	
		$ 13,000 00

Crédits, impression, reliure et distribution des lois......		$10,000 00
Détails de la dépense—		
Impressions pour bureau.............$	107 66	
Papeterie pour bureau...............	153 90	
Frais de port........................	150 00	
Impressions et reliure...............	8,292 06	
Index............................	131 94	
Traduction........................	167 50	
	$ 9,003 06	
Balance non dépensée.....................	996 94	
		$10,000 00

Crédits, dépenses contingentes *re* listes électorales.......		$82,000 00
Détails de la dépense—		
Impression des listes électorales:		
Ouvrage exécuté à l'extérieur.....$	31,740 61	
" " à l'intérieur.....	30,050 24	
	$ 61,790 85	
Papeterie pour bureau...............	331 27	
Appointements, etc..................	13,598 24	
	$75,720 36	
Balance non dépensée.....................	6,279 64	
		$82,000 00

Crédits, impressions diverses........................ $100,000.00

Détails de la dépense—

Agriculture........................	$ 36,316 14	
Auditeur général..................	9,827.80	
Commission du Service civil..........	317.78	
Greffier de la couronne en chancellerie..	139 86	
Douanes..........................	3,782 36	
Affaires extérieures................	12 00	
Finances..........................	982 45	
Affaires des Sauvages..............	547 91	
Revenu de l'Intérieur..............	675 08	
Division des assurances............	2,182 40	
Intérieur..........................	5,409 29	
Travail............................	1,820 42	
Marine et Pêcheries................	2,748 96	
Milice et Défense..................	334 70	
Mines..............................	2,207 54	
Service Naval......................	157 30	
Pénitenciers.......................	302 92	
Postes.............................	987 64	
Impressions et papeterie publiques....	12,940 03	
Travaux publics....................	2,685 63	
Chemins de fer et Canaux...........	1,883 05	
Commission des chemins de fer.......	855 35	
Royale gendarmerie à cheval du N.-O.	656 20	
Secrétariat d'Etat..................	3,709 20	
Commerce...........................	8,327 98	
Chemin de fer Transcontinental......	158 64	
	$ 99,968 63	
Balance non dépensée..................	31 37	
		$ 100,000 00

Crédit, distribution des documents parlementaires....... $1,500 00

Détails de la dépense—

Impressions de bureau..............	$ 991 85	
Papeterie pour bureau..............	133 73	
Frais de port......................	350 00	
	$ 1,475 58	
Balance non dépensée..............	24 42	
		$ 1,500 00

7. ETAT comparatif des recettes et des déboursés de la *Gazette du Canada* depuis l'année 1875 jusqu'à l'exercice clos le 31 mars 1912.

Le tirage de la dernière semaine de mars 1912 a été de 2.000 dont 258 ont été expédiés aux abonnés payants et le reste gratuitement aux juges, services publics, échanges, etc.

	Déboursés.					Recettes.			
	Exemplaires gratis.	Abonnés.	Papier.	Impression et distribution	Traduction.	Abonnements.	Annonces.	Pertes.	Gain.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1875..	1,077	85	1,177 17	2,414 00	242 80	242 80	843 74	2,363 13	....
1876..	1,049	88	1,195 98	2,301 51	184 80	241 80	578 41	2,836 11	....
1877..	1,084	81	1,292 25	2,323 45	141 89	224 75	681 62	2,743 13	....
1878..	1,108	79	1,016 65	2,139 48	125 80	268 40	683 47	2,318 53	....
1879..	1,115	85	1,195 21	2,203 81	123 90	246 50	739 82	2,613 00	....
1880..	1,170	70	1,208 48	2,357 81	123 90	243 90	865 38	2,538 09	....
1881..	1,251	68	1,197 38	2,132 20	147 40	353 65	1,028 04	2,085 29	....
1882..	1,238	92	1,360 61	2,261 85	197 60	378 44	2,706 28	735 34	....
1883..	1,250	109	1,414 24	2,181 48	215 30	367 25	2,181 53	1,262 24	....
1884..	1,290	85	1,428 16	2,219 00	148 24	414 67	6,658 12	1,727 48	....
1885..	1,321	69	1,404 76	2,243 43	169 45	289 35	1,264 65	2,263 14	....
1886..	1,318	77	1,683 88	2,241 65	62 20	290 70	2,020 82	1,676 21	....
1887..	1,366	84	1,797 22	2,537 79	389 10	321 40	2,831 04	1,571 66	....
1888..	1,369	81	2,164 85	2,933 57	349 80	316 85	2,909 72	2,231 15	....
1889..	1,367	83	1,883 80	2,859 19	103 00	308 60	4,637 49	....	....
1890.	1,429	71	1,758 50	3,128 36	204 00	487 95	2,777 03	1,825 88	29 47
1891.	1,436	84	1,492 62	2,060 55	211 85	324 18	3,309 61	33 70	....
1892.	1,439	86	1,480 79	2,069 36	188 98	313 47	3,436 32	....	....
1893 .	1,426	84	1,485 71	2,826 07	240 54	306 50	3,612 37	....	11 26
1894..	1,418	82	1,183 66	2,485 08	265 10	298 73	3,545 87	89 24	366 65
1895..	1,425	75	1,153 87	2,704 36	232 50	281 65	4,015 64	....	....
1896..	1,428	72	1,129 52	3,997 00	256 75	276 65	4,673 69	....	206 56
1897..	1,428	72	1,229 52	3,003 51	245 40	298 55	4,992 94	....	559 07
1898..	1,438	87	1,450 21	3,803 11	337 10	312 70	5,574 40	....	913 51
1899..	1,486	59	940 43	3,273 01	255 30	329 65	3,948 65	190 14	296 73
1900..	1,529	96	1,092 72	3,640 17	289 50	350 00	4,679 98	....	....
1901..	1,528	97	1,349 79	4,287 81	256 60	329 65	4,370 82	1,173 73	7 59
1902..	1,553	97	1,430 89	3,758 22	284 00	361 80	4,451 39	759 92	....
1903 .	1,455	105	1,315 56	3,999 78	253 60	371 85	5,667 65	....	....
1904..	1,559	116	1,427 48	4,368 81	309 40	430 40	4,523 25	1,152 44	470 56
1905..	1,573	177	1,684 85	6,125 57	364 80	604 12	6,997 50	573 60	....
1906..	1,559	191	1,629 58	6,909 57	460 85	750 00	7,644 35	605 65	....
1907..	1,616	184	1,322 63	4,248 17	329 20	524 27	6,821 20	....	1,445 47
1908..	1,625	200	1,805 72	7,484 48	709 80	762 15	8,472 51	765 34	....
1909..	1,665	185	2,053 45	7,319 99	587 60	721 20	8,684 40	555 44	....
1910..	1,692	208	2,158 56	7,983 10	815 80	775 25	14,219 41	....	4,037 20
1911..	1,725	250	2,548 44	9,532 19	918 55	949 85	15,844 95	....	3,795 62
1912.	1,742	258	2,943 28	9,600 27	438 60	979 15	21,077 11	....	9,074 11

8. COMPTE DU REVENU CASUEL.

Détails des produits des différentes ventes faites durant l'exercice clos le 31 mars 1912 et déposées au credit du Revenu casuel.

Vente de publications parlementaires aux différents ministères et au Parlement..$	3,900 53	
Vente de publications parlementaires au public..............................	8,423 07	
		13,323 60
Vente de la *Gazette du Canada* et annonces.	21,077 11	
Souscriptions à la *Gazette du Canada*.......	979 15	22,056 26
Vente des listes électorales..............................		869 08
Vente de papier de rebut et de caisses vides............		1,929 80
Vente de papeterie aux ministères et au Parlement, montant recu en sus de la dépense..............................		7,138 19
Total..............................$		45,316 93

9. AUDITEUR DES IMPRESSIONS DES CHEMINS DE FER.

Le montant des comptes vérifiés à ce département pendant l'exercice clos le 31 mars 1912 pour impressions, reliure, lithographie et pour l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard est de $104,026.24, soit une augmentation de $8,049.69 sur l'exercice 1910–1911. Comme les comptes sont payés par le chemin de fer auquel sont destinés ces travaux, le montant n'est pas inclus dans l'état des recettes et des dépenses de ce département.

Les comptes vérifiés sont au nombre de 18,000, les avis au nombre de 800 et il y a eu beaucoup de correspondance à ce sujet, les lettres expédiées et reçues étant de 800.

Ci-suit un état montrant l'augmentation dans le total des comptes vérifiés à ce département pour impressions, reliure, lithographie, etc., pour les chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Exercice.	Montant.	Augmentation
	$ c.	$ c.
1890–1891..............................	49,021 53	
1900–1901..............................	59,268 59	10,247 06
1910–1911..............................	95,976 55	36,955 02
1911–1912..............................	104,026 24	8,049 69

10. ANNONCES DU GOUVERNEMENT DANS LES JOURNAUX.

Le montant total certifié par ce département pour les annonces du gouvernement durant l'exercice clos le 31 mars 1912 représente $166,224.26. Les détails se trouvent à la page 20. Ces comptes étant payés par les différents ministères intéressés, le montant n'est pas inclus dans l'état des recettes et des dépenses de ce département.

Le nombre des comptes des annonces vérifiés a été de 9,679; et celui des circulaires distribuées de 8,086.

Il y a eu de plus beaucoup de correspondance à ce sujet.

Ci-suit un état du montant total des comptes d'annonces vérifiés par ce département depuis l'année 1876 jusqu'à l'exercice clos le 31 mars 1912, inclusivement.

ANNÉES CIVILES.

1876	$ 12,529 27
1877	12,751 56
1878	20,583 77
1879	29,676 60
1880	63,092 50
1881	30,015 44
1882	50,605 71
1883	30,149 31
1884	39,401 48
1885	33,782 53
1886	25,102 83
1887	48,596 03
1888	44,520 30
1889	35,939 47
1890	26,102 48
1891	27,519 59
1892	24,819 54
1893	26,704 27
1894	26,423 22
1895	27,424 68
1896	30,760 76
1897	$ 35,138 54
1898 (6 mois au 30 juin 1898)	16,312 58

EXERCICES.

1898-1899	27,699 72
1899-1900	46,317 74
1900-1901	50,790 40
1901-1902	53,850 75
1902-1903	41,078 02
1903-1904	57,898 72
1904-1905	102,848 11
1905-1906	107,812 56
1906-1907 (31 mars)	89,329 77
1907-1908	141,200 45
1908-1909	156,673 50
1909-1910	102,841 15
1910-1911	144,081 66
1911-1912	166,224 26

10. ANNONCES dans les journaux pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Ministères.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Manitoba.	Alberta.	Saskatchewan.	Colombie-Britannique.	Yukon.	Autres pays.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture		9 00	1 65				2 00	11 88	238 20			262 73
Auditeur général										1,620 00		1,620 00
Douanes	164 35	267 95	16 55	15 80	18 90	20 16	18 30	7 72	82 25			611 98
Gouverneur général	574 30											574 30
Chambre des communes		120 00	30 00	35 00	49 00	226 20	48 80	94 80	13 75			617 55
Affaires des sauvages	2,380 83	781 60	51 90	65 60		516 40	733 90	871 32	93 22		135 75	5,630 52
Revenu de l'intérieur	36 90	7 00										43 90
Intérieur	8,941 46	6,436 04	431 20	245 32	161 92	3,567 96	2,981 01	3,601 59	1,228 53	624 00	67 20	28,286 23
Chemin de fer Intercolonial	4,502 47	9,809 40	4,062 11	3,263 99	619 31						603 68	22,860 96
Justice		8 10										8 10
Marine et Pêcheries	1,519 74	1,573 23	1,213 70	1,039 30	174 49			22 40	127 00			5,669 86
Milice et Défense	1,459 52	729 99	144 30	178 65	20 25	152 90	173 84	5 70	126 20			2,991 35
Mines	337 50								150 00			487 50
Service naval	2,127 27	950 07	421 90	311 45	88 53	134 92	135 16	117 50	468 16		78 54	4,833 50
Postes	3,348 38	1,093 23	439 82	588 41	584 50	408 97	683 08	180 16	69 42			7,395 97
Impressions et papeterie publiques	8 10											8 10
Travaux publics	17,076 44	10,048 95	4,282 13	3,294 29	379 61	1,117 75	864 88	1,437 05	2,371 19			40,872 29
Chemins de fer et Canaux	13,039 27	9,034 87	4,217 55	2,257 48	393 23	174 02	202 29	139 44	157 20			29,615 35
Commission des chemins de fer	12 48					122 22	65 92	109 66	23 40			333 68
Royale gendar. à cheval du N.-O.	187 50					79 00	561 84	259 25		105 80		1,193 39
Sénat		44 10	17 00	12 00	42 00		13 60	13 40	13 75			155 85
Chemin de fer Transcontinental	6,648 06	2,726 52	518 85	750 70	242 90	630 16	191 12	145 60	297 24			12,151 15
Totaux	62,364 57	43,640 05	15,848 66	12,057 99	2,774 64	7,150 66	6,675 74	7,017 47	5,459 51	2,349 80	885 17	166,224 26

DIVISION DES IMPRESSIONS.

OTTAWA, 28 novembre 1912

C. H. PARMELEE.
Imprimeur du Roi, etc., etc.,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre un rapport des travaux exécutés pour le Parlement dans la division des impressions du département et aussi l'ouvrage départemental pendant l'exercice clos le 31 mars 1912, le tout mis en tableaux dans les états suivants:

1. Rapports annuels.
2. Rapports supplémentaires.
3. Impressions courantes du Parlement.
4. *Gazette du Canada.*
5. Débats de la Chambre des communes et du Sénat.
6. Lois.
7. Listes électorales.
8. Brochures et livres divers.
9. Impressions typographiques départementales.
10. État récapitulatif des impressions typographiques.
11. Planches contenues dans les rapports annuels et supplémentaires.
12. Livres reliés.
13. Etat récapitulatif des livres.
14. Confection des blocs-notes.
15. État récapitulatif des blocs-notes.
16. Manufacture et timbrage d'enveloppes affranchies du bureau des postes.
17. Timbrage d'en-têtes de billets, de lettres et d'enveloppes.
18. Confection de feuillets mobiles.

Respectueusement soumis,

FRED. BOARDMAN,
Surintendant des impressions.

TABLEAU N° 1.—Etat des rapports annuels présentés au Parlement, session 1911-12.

Titre du document.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution.			
			Parlement.	Ministères.	Réserve	Doc. parlem. reliés.
Commerce, 1909-10, Partie VI (anglais)............	3,885	166	2,425	600	60	800
Pêcheries, 1909-10 (français)........................	945	454	475	200	20	250
Mines, 1909-10 (français)...........................	990	110	475	250	15	250
Commission du Service civil, 1909-10 (français).....	930	1,462	575	....	105	250
Conseil de la milice, 1910-11 (anglais)...............	3,660	24	2,275	500	35	850
Levés topographiques, 1909-10 (anglais)...........	8,610	162	2,275	5,500	35	800
Précis des assurances, 1909-10 (français)............	1,045	1,168	475	300	20	250
Balances non récl. dans les banq., 1910-11 (anglais)..	3,385	810	2,275	250	60	800
Actionnaires des banques, 1910-11 (anglais)........	3,460	696	2,275	325	60	800
Secrétariat d'Etat, 1909-10 (français)...............	845	400	475	100	20	250
Mines, 1910-11 (anglais)............................	10,610	344	2,275	7,500	35	800
Intérieur, 1909-10 (français)........................	945	562	475	200	20	250
Précis des assurances, 1910-11 (anglais)............	11,685	104	2,275	8,500	110	800
Commerce, 1910-11 Partie V (anglais)..............	4,785	126	2,425	1,500	60	800
Auditeur général, 1909-10 (français)................	1,255	2,702	475	500	30	250
Actionnaires des banques, 1910-11 (français)........	725	696	475	....	....	250
Postes, 1910-11 (anglais)...........................	3,785	648	2,475	400	110	800
Crédits du Canada, supplémentaires, additionnels 1911.12 (anglais)................................	4,285	32	2,475	800	210	800
Crédits du Canada, supplémentaires, additionnels 1911-12 (français)...............................	835	32	475	50	60	250
Affaires extérieures, 1910-11 (anglais)..............	3,595	82	2,285	500	10	800
Fermes modèles, 1910-11 (anglais)..................	73,610	548	2,775	70,000	35	800
Agriculture, 1910-11 (anglais)......................	4,110	250	2,275	1,000	35	800
Secrétariat d'Etat, 1910-11 (anglais)................	3,535	656	2,275	400	60	800
Agriculture, 1910-11 (onglais)......................	890	250	475	150	15	250
Commerce et navigation, 1910-11 (anglais)..........	3,885	910	2,525	750	110	500
Affaires des sauvages, 1910-11 (anglais)............	3,810	786	2,275	700	35	800
Conseil de milice, 1909-10 (français)................	955	126	475	200	30	250
Mines, 1910-11 (français)...........................	740	344	475	....	15	250
Levés topographiques, 1909-10 (français)...........	980	168	475	250	5	250
Intérieur, 1910-11 (anglais)........................	4,040	608	2,275	1,000	35	730
Travail, 1910-11 (anglais)..........................	4,110	162	2,275	1,000	35	800
Travaux publics, 1910-11 (anglais)..................	3,740	760	2,475	500	35	730
Travaux publics, 1910-11 (français).................	890	774	475	150	15	250
Service naval, 1910-11 (anglais)....................	3,815	66	2,275	750	60	730
Service paval, 1910-11 (français)...................	780	70	250	250	30	250
Falsific. des subst. alimentaires, 1910-11 (anglais)...	3,540	376	2,275	500	35	730
Falsific. des subst. alimentaires, 1910-11 (français)..	990	380	475	250	15	250
Poids et mesures, 1910-11 (anglais)................	3,790	80	2,275	750	35	730
Poids et mesures, 1910-11 (français)...............	990	80	475	250	15	250
Transcontinental, 1910-11 (anglais).................	4,040	48	2,275	1,000	35	730
Transcontinental, 1910-11 (français)................	1,240	56	475	500	15	250
Comptes publics, 1910-11 (anglais).................	3,540	268	2,275	500	35	730
Marine, 1910-11 (anglais)...........................	3,790	258	2,275	750	35	730
Commission du Service civil, 1910-11 (anglais)......	4,815	288	2,275	800	1,010	730
Pêcheries, 1910-11 (anglais)........................	3,815	484	2,275	750	60	730
Crédits du Canada, supplémentaires, additionnels, 1911-12 (anglais)................................	4,215	96	2,475	500	510	730
Crédits du Canada, supplémentaires, additionnels 1911-12 (français)...............................	830	96	475	50	55	250
Chemins de fer et Canaux, 1910-11 (anglais).........	4,465	354	2,475	1,200	60	730
Commerce, 1910-11, Partie I (anglais)..............	4,965	692	2,425	1,750	60	730
Commerce, 1910-11, Partie II (anglais).............	5,215	120	2,425	2,000	60	730
Gendarmerie à cheval du Nord-O., 1910-11 (anglais)	3,540	322	2,275	500	35	730
Crédits du Canada, 1912-13 (English)...............	3,915	100	2,475	500	210	730
Crédits du Canada, 1912-13 (français)..............	835	100	475	50	60	250
Commerce, 1910-11, Partie IV (anglais).............	4,515	112	2,425	1,300	60	730
Commerce, 1910-11, Partie IV (français)............	815	112	475	75	15	250
Impressions et papeterie publiques, 1910-11 (anglais)	3,265	80	2,275	250	10	730
Crédits du Canada, supplémentaires, 1912-13 (anglais)................................	3,915	10	2,475	500	210	730
Conseil de Milice, 1910-11 (anglais)................	730	24	475	....	5	250
Totaux......................................	251,920	22,604	95,135	119,800	4,535	31,990

TABLEAU n° 2.—État des rapports supplémentaires au Parlement, session de 1911-12.

Titre du document.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution.			
			Parlement.	Ministère.	Réserve	Doc. parlement. reliés.
Index analytique des Débats aux Communes, 1909-10 (anglais)	2,945	332	2,825	....	120	....
Subsides aux steamers, 1909-10 (français)	735	136	475	....	10	250
Liste des navires, 1910-11 (anglais)	4,335	450	3,000	500	35	800
Commission géographique, 1910-11 (anglais)	3,910	456	2,275	800	35	800
Archives canadiennes, 1909-10 (français)	1,550	720	475	800	25	250
Inspection des bateaux à vapeur, 1909-10 (français)	840	112	475	100	15	250
Format. de la glace sur le St-Laurent, 1909-10 (angl.)	3,860	60	2,275	750	35	800
Astronome en chef, 1910-11 (anglais)	3,860	622	2,225	800	35	800
Levés hydrographiques, 1909-10 (français)	730	218	475	....	5	250
Statistiques des canaux, 1909-10 (français)	730	112	475	....	5	250
Directeur général vétérinaire, 1910-11 (anglais)	23,035	410	2,270	28,000	35	730
Prix comparatifs au Canada et aux Etats-Unis, 1906 à 1911	14,040	316	8,275	5,000	35	730
Statistiques des chemins de fer, 1910-11 (anglais)	4,240	274	2,275	1,200	35	730
Statistiques des messageries, 1910-11 (anglais)	3,540	36	2,275	500	35	730
Laiterie et entrepôts frigorifiques, 1910-11 (anglais)	30,040	144	2,275	27,000	35	730
" " " 1910-11 (français)	12,885	152	620	12,000	15	250
Statistiques du téléphone, 1910-11 (anglais)	4,040	56	2,275	1,000	35	730
Statistiques des chemins de fer, 1909-10 (français)	3,440	144	2,175	1,000	15	250
Témoignages des fonctionnaires de la ferme expérimentale donnés devant le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation :						
A. G. Gilbert	35,000	34	32,375	2,575	50	....
James E. Johnson	15,000	26	13,875	1,125	....	....
J. A. Ruddick	30,000	18	27,450	2,550	....	....
Bulletin du Commerce:—						
Avril 1911	3,450	132	2,175	1,250	25	....
Mai 1911	3,450	176	2,175	1,250	25	....
Juin 1911	3,450	196	2,175	1,250	25	....
Juillet 1911	3,450	152	2,175	1,250	25	....
Août 1911	3,450	160	2,175	1,250	25	....
Septembre 1911	3,450	268	2,175	1,250	25	....
Octobre 1911	3,535	200	2,175	1,350	10	....
Novembre 1911	3,435	180	2,175	1,250	10	....
Décembre 1911	3,435	202	2,175	1,250	10	....
Commerce et navigation, états mensuels:—						
Avril 1911	2,810	508	2,175	500	135	....
Mai 1911	2,810	508	2,175	500	135	....
Juin 1911	2,810	508	2,175	500	135	....
Juillet 1911	2,810	508	2,175	500	135	....
Août 1911	2,810	508	2,175	500	135	....
Septembre 1911	2,810	508	2,175	500	135	....
Octobre 1911	2,810	508	2,175	500	135	....
Novembre 1911	2,810	508	2,175	500	135	....
Décembre 1911	2,810	508	2,175	500	135	....
Totaux	255,150	11,066	135,262	101,450	2,005	9,320

TABLEAU N° 3.—Relevé des impressions courantes du Parlement, session 1911-12.

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution.	
				Parlement.	Doc. parlementair. reliés.
Procès-verbaux	anglais.	2,625	1,084	2,625	200
	français	496	1,086	496	75
Feuilleton	anglais.	790	1,982	790	....
	français	190	2,060	190	....
Procès-verbaux du Sénat	anglais.	2,065	866	2,065	....
	français	357	876	357	....
Bills d'intérêt public (Communes et Sénat)	auglais.	2,345	456	2,345	....
	français	490	460	490	....
Bills d'intérêt privé (Communes et Sénat)	anglais.	1,145	596	1,145	....
	français	285	524	285	....
Bills en troisième lecture (Communes)	anglais	485	762	485	....
	français	165	472	165	....
Bills en troisième lecture (Sénat)	anglais.	640	328	640	....
	français	200	296	200	....
Réponses pour distribution ou pour insertion aux doc. parlementaires, ou pour l'une et l'autre	anglais.	9,690	258	9,690	730
	français	3,700	236	3,700	250
Causes de divorces		8,000	396	8,000	....
Chambre des Communes—					
Journaux, 1910-11 (anglais)		850	670	....	850
Journaux, 1909-10 (français)		250	732	....	250
Annexe n° 1, 1910-11 (anglais)		3,800	148	3,000	800
Annexe n° 3, 1910-11 (anglais)		950	216	150	800
Annexe n° 1, 1910-11 (français)		1,050	160	800	250
Sénat—					
Journaux, 1910-11 (anglais)		850	752	....	850
Totaux		41,418	15,416	37,618	5,055

TABLEAU N° 4.—Etat des travaux pour la *Gazette du Canada*, 1911-12.

Titre.	Nombre total de copies par année.	Nombre de pages du volume.	Distribution.	
			Imprimeur du Roi.	Par la malle
Gazette du Canada	152,125	5,160	50	1,900

TABLEAU N° 5.—Etat indiquant le travail executé pour les Débats de la Chambre des Communes et du Sénat, session de 1911–12.

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution.			
				Chambre des comm.	Sénat.	Reliure.	Réserve
Chambre des communes—							
Débats, édition quotidienne, 1911–12...	anglais.	3,185	5,528	2,685	....	....	500
	français	415	4,746	390	....	....	25
Débats, en volume. 1910–11............	anglais.	1,516	5,530	600	....	690	226
	français	292	5,634	100	....	150	42
Sénat—							
Débats, édition quotidienne 1911–12....	anglaie.	250	1,256	....	225	....	25
	français	30	1,268	....	25	....	5
Débats, volume, 1910–11...............	anglais	2,420	808	....	1,850	500	70
	français	205	862	....	....	200	5
Exemplaires supplémentaires de discours commandés par des députés et des sénateurs..................		275,300	1,242	....	....	....	....
Totaux.............................		283,163	23,606	3,775	2,100	1,540	898

TABLEAU N° 6.—Etat indiquant le travail pour les Statuts, 1911–12.

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.
STATUTS.			
1 George V, 12e Parlement.			
Volume 1..	anglais.	6,500	458
	français	1,700	468
Volume 2..	anglais.	5,800	352
	français	1,050	372
Totaxu..		15,050	1,650

TABLEAU N° 7.—Etat indiquant les travaux pour les listes électorales, 1911–12.

Titre.	Nombre de copies.	Nombre de pages.
Listes électorales (258 collèges)......................................	38,875	10,364

TABLEAU N° 8.—Rapport des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice 1911-12 (exemplaires et pages réunis).

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre de pages.
Agriculture—				
Canadian Patent Office Record (13 copies)	15,600		4,478	
Index au *Canadian Patent Office Record*	1,200		104	
Annuaire statistique (anglais)	8,000		534	
Annuaire statistique (français)	2,050		536	
Elevage des porcs	16,000		60	
Loi des brevets d'invention	2,000		28	
Archives de France (par J. E. Roy)	1,250		1,100	
Les précurseurs de Cartier	1,000		248	
Elevage du bœuf au Canada (français)	30,000		156	
Culture et emploi de la betterave, etc	14,000		20	
Loi concernant l'emmagasinage à froid	2,000		32	
Expérience de l'expédition des pêches	13,000		36	
Rapport des producteurs de grains	1,000		30	
Instructions pour le recensement	15,000		72	
Pommes Hardy	55,000		32	
Betteraves et betteraves à sucre	55,000		20	
Rapport du snrintendant de la santé publique	200		36	
Culture du tabac au Canada	5,000		12	
Tuberculose sur les bêtes à cornes	100,000		32	
Service canadien de l'inspection des viandes	50,000		8	
Industrie laitière au Canada	27,000		94	
Loi des droits d'auteur	200		20	
Elevage des chevaux	25,000		16	
Service canadien de l'inspection des viandes (français)	20,000		8	
Gazette du Canada (copies supplémentaires)	25		112	
Tuberculose sur les bêtes à cornes (français)	25,000		32	
Canadian Record of Performance	15,000		64	
Index du rapport des archives	500		258	
Rapport des producteurs de grains	20,000		106	
Loi concernant les maladies contagieuses chez les animaux	1,000		16	
Aide officielle à l'griculture	25,000		16	
Débats des Communes du 12 mai 1911	300		8	
Vaches à lait de race	5,000		32	
Croisement des chevaux et élevage des poulains	10,000		16	
Rapport de l'association canadienne des product. de grains	20,000		128	
Instructions *re* perforation des cartes	300		8	
Gale chez les chevaux et les bestiaux	10,000		16	
Repport du Dr Montizambert	200		36	
Loi du contrôle des grains et règlements (anglais)	15,000		12	
" " " (français)	3,900		12	
Fromage à la crème (français)	12,000		8	
Rapport des travaux de la division des archives	500		126	
Tuberculose—faits concernant la maladie	50,000		32	
Champs de grains de semence	9,000		36	
Liste des fromageries au Canada	2,500		130	
Loi des droits d'auteur	2,000		32	
Canadian Record of Performance (français)	3,000		64	
Lois concernant l'industrie laitière (français)	2,000		20	
Rapport spécial sur l'étendue de la population	6,000		188	
Grains fournis	20,000		24	
Rapport de sir James Grant	250		8	
Recensement et statistiques, mensuel (anglais)	81,400		352	
" " " (français)	17,600		358	
Publications de l'institut international	24,700		328	
Bulletins, etc	49,000		224	
		889,175		10,518
Commission du service civil—				
Papiers d'examen du service civil (anglais)	2,000		152	
" " " (français)	500		158	
Règlements de la commission du service civil (anglais)	4,000		44	
" " " (français)	3,000		48	
Cours pour les examens du service civil	1,000		14	
Renseignements concernant les examens du service civil	5,000		40	
		15,500		456
A reporter	....	904,675	....	10,974

TABLEAU Nº 8.—Rapports des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice 1911-12 (exemplaires et pages réunis) —*Suite.*

Description.	Nombre d'exemglaires.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre de pages.
Report	....	904,675	....	10,974
Greffier de la Couronne en Chancellerie—				
Instructions aux officiers rapporteurs (anglais)	39,000		440	
" " (français)	5,000		136	
Loi électorale etc., (anglais)	5,000		136	
" (français)	1,000		136	
Instructions et serments (anglais)	4,000		32	
" " (français)	1,000		32	
Loi du cens électoral	1,000		34	
		55,000		946
Douanes—				
Liste des formules	1,500		16	
Liste des ports, ports extérieures et stations préventives	2,000		52	
Memoire No. 1592 B	2,000		10	
Rapport financier	100		238	
Tarif des douanes	4,000		174	
Loi des douanes et amendements	2,000		92	
		11,600		582
Cour de l'échiquier—				
Rapport No. 3, Vol. XIII	1,000		152	
Rapporr No. 1, Vol. XIV	1,000		120	
		2,000		272
Fermes expérimentales—				
Brandon	1,000		42	
Agassiz, C.-B	1,000		24	
Ile-du-Prince-Edouard	1,000		10	
Rosthern, Sask	1,000		8	
Lacombe, Alta	1,000		26	
Provinces maritimes	1,000		36	
Indian-Head	3,000		20	
Lethbridge	3,000		48	
La pomme de terre et sa culture (anglais)	7,000		60	
" " " (français)	3,000		64	
Loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux	2,000		16	
Arbres et arbustes	8,000		48	
Culture de l'alfalfa	2,000		32	
Résultats de plantation d'essai	60,000		74	
Extraits de rapports annuels	27,000		512	
		121,000		1,020
Affaires extérieures—				
Documents confidentiels	925		660	
		925		660
Finances—				
Rapports tarifaires entre les Etats-Unis et le Canada	3,000		72	
Loi des crédits	300		48	
Discours budgétaire	8,000		16	
Crédits du Canada	1,200		38	
Loi des crédits	600		106	
Compagnies d'assurance-vie canadiennes	500		44	
Listes des compagnies autorisées	400		12	
Rapports des compagnies de prêts et placements	300		192	
Rapport du surintendant des assurances	8,500		116	
Règlements de l'association des banquiers canadiens	200		12	
Rapports trimestriels	800		24	
Fonds des pilotss	100		12	
Liste des compagnies d'assurance	24,000		16	
Loi des crédits	500		40	
		48,400		748
A reporter	....	1,143,600	....	15,202

TABLEAU N° 8.—Rapports des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice 1911-12 (exemplaires et pages réunis)—*Suite.*

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre de pages.
Report	....	1,143,600	....	15,202
Chambre des communes—				
Loi amendant la loi des compagnies	100		16	
Loi maritime du Canada	100		22	
Index des débats non revisés	212		62	
Déb. de la Ch. des communes (copies sup. à div. dates)	1,900		276	
Rapport des assurances du Canada	530		104	
Loi des grains	500		72	
Crédits non encore votés (anglais)	500		50	
" " (français)	200		52	
Sault Ste-Marie Light and Power Co	250		2	
Index des procès-verbaux (anglais)	250		76	
" " (français)	75		64	
Listes des députés	200		16	
Reciprocité commerciale	50		16	
Liste des rapports et retours	300		8	
Liste des députés (anglais et français)	2,300		32	
Transport par chemin de fer	300		42	
Liste des députés et sénateurs	1,700		48	
Liste des rapports et retours (anglais et français)	150		8	
Comités spéciaux permanents	250		12	
Naturalisation des aubains	75		234	
Liste des documents sessionnels	900		64	
		10,842		1,276
Affaires des sauvages—				
Terres des sauvages Pieds-Noirs	2,000		28	
Extrait du rapport de l'auditeur-général (Partie H.)	500		168	
Loi des sauvages	500		160	
		3,000		346
Revenu de l'intérieur—				
Liste des engrais agricoles enregistrés	2,000		24	
Résumé des exigences de la loi concernant les engrais	10,000		8	
Poids et mesures, loi et règlements	100		96	
Liste officielle des fabricants autorisés	850		68	
Règlements au sujet du tabac	1,000		52	
Bulletins—				
Vinaigre	4,000		20	
Crème de tartre	4,000		42	
Falsification des substances alimentaires	5,000		4	
Tomates en conserves	4,000		10	
Antimoine noir	4,000		10	
Blé d'Inde en conserves	4,000		16	
Engrais	5,000		24	
Etude sur le sirop d'érable	4,000		44	
Huile d'olive	4,000		16	
Poudres pour les maux de tête	4,000		76	
Coca-Cola (sirop)	4,000		12	
		59,950		522
Intérieur—				
Le pays appelé Canada	50,000		48	
Association d'irrigation de l'ouest du Canada	2,500		156	
Règlements concernant les pâturages et les terres à foin	2,000		12	
Règlements concernant le pétrole	2,500		8	
Réserve forestière des Montagnes-Rocheuses	5,000		28	
Chemin de fer de la Baie-d'Hudson	5,000		32	
Produits forestiers du Canada	15,000		60	
Plantations heureuses d'arbres	750		40	
Observations en latitude et longitude	200		36	
Le monde astrophysique	200		412	
Statistiques du Dominion du Canada	5,900		22	
Règlements concernant l'immigration et les immigrants	30,000		50	
A reporter	....	1,217,392	....	17,346

TABLEAU n° 8.—Rapports des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice 1911-12 (exemplaires et pages réunis)—*Suite.*

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre de pages.
Report	....	1,217,392	....	17,346
Intérieur—Fin.				
District de la Baie-du-Tonnerre et de la Riv.-La-Pluie	5,000		56	
Feux de forêts et chemins de fer	5,000		8	
Ecorce de pruche et acides tanniques	2,000		8	
Résumé des règlements	20,000		40	
Produits forestiers du Canada (français)	2,000		74	
Règlement pour disposer des droits de mine du pétrole	2,000		2	
Faits et chiffres concernant l'immigration	2,000		24	
Règlement concernant l'usage de voitures à moteur	300		8	
The Heart of Canada	10,000		48	
Règlement concernant les pâturages	1,300		20	
Liste des publications géographiques	1,000		16	
Immigration chinoise	100		10	
Règlements du bureau des examinateurs des arpenteurs	800		24	
Ouest du Canada—Taux réduits sur les chemins de fer pour les colons	100,000		4	
Règlements concernant le pétrole et le gaz naturel	2,000		8	
Bois utilisé dans les opérations minières	3,000		12	
Règlements concernant les terrains miniers au Manitoba	2,000		24	
Industries employant le bois	3,000		44	
Convention de l'association d'rrigat. de l'ouest du Canada	3,500		170	
Bois de pulpe	3,000		16	
Règlements concernant les carrières	3,000		8	
Règlements concernant le sable goudronné	1,000		8	
Débats des Communes, 24 janvier 1912	200		114	
Rapport de G. Bogue Smart	1,000		16	
Rapport de l'astronome en chef	200		32	
Règlements concernant l'immigration et les immigrants	30,000		52	
Rapports des résumés	14,400		1,386	
		336,850		3,136
Justice—				
Loi amendant la loi du Yukon	25		4	
Règles et règlements concernant la police fédérale	500		16	
		525		20
Travail—				
Gazette du Canada	50		2	
Index de la *Gazette du Travail*	10,000		36	
		10,050		38
Marine et Pêcheries—				
Rapport de la commission sur la pêche à l'alose	1,500		170	
Tables météorologiques	1,200		770	
Rap. de la comm. des pêch. de l'Alberta et de la Saskat.	2,000		22	
Règlements du pilotage dans le district de Montréal	250		20	
Roi concernant le service du sauvetage	100		18	
Pisciculture	50		74	
Règlements concernant les ports du Canada	1,000		24	
Croisière de l'*Artic*	2,000		530	
Règlement des pêcheries au Manitoba	2,000		8	
Ports canadiens	1,000		240	
Règlements uniformes	200		12	
Devis pour un dragueur	100		114	
Devis d'une barge	100		194	
Cédule des gages des gardiens de phares	100		52	
Règlements internationaux concernant les chemins	500		24	
Comparaison du pyrheliomètre Angstrom et du calendrier solaire enregistreur	500		24	
Règlements côtiers	300		8	
Jugement	150		12	
Tables météorologique, partie VII	100		10	
Revue mensuelle de la température	13,200		162	
Liste des décisions de la commission géographique	1,900		60	
Liste des phares et des signaux d'alarme	1,400		360	
Liste des phares dans les eaux intérieures	500		108	
A reporter	....	1,564,817	....	20,540

TABLEAU N° 8.—Rapports des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice 1911-12 (exemplaires et pages réunis).—*Suite.*

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre de pages.
Report	....	1,564,817	....	20,540
Marine et Pêcheries—Fin.				
Liste des phares sur la côte du Pacifique	500		40	
Suppléments à la liste des navires	2,900		60	
Statistiques mensuelles des pêcheries	24,300		214	
Conversation sur la pêche du hareng	300		12	
		58,150		3,342
Milice et Défense—				
Guide des officiers, etc	1,900		16	
Ordres généraux du collège militaire royal	500		98	
Cours d'instruction	3,150		16	
Aide médical volontaire	1,000		12	
Instructions d'entraînement	6,000		36	
Règlements de la solde et des allocations	1,000		88	
Crédits de la milice et de la défense	500		24	
Règlements pour le Collège militaire royal	700		12	
Exercices de carabine et de mousqueterie	3,000		38	
Camps d'entraînement	5,500		44	
Exercices manuels	1,000		20	
Etablissements des régiments de la milice canadienue	3,200		54	
Instructions d'entraînemeut	5,500		36	
Ready Reckoner	750		52	
Correspondance	500		32	
Règlements du service de campagne	1,000		234	
Extrait du rapport de l'Auditeur général (partie P)	50		148	
Examens d'admission au Collège militaire royal	7,000		36	
Amendements aux règlements et ordres royaux	4,000		8	
Amendements aux règlements concernant les arsenaux et l'entretien du matériel de guerre	500		12	
Instructions pour l'artillerie	500		12	
Notes sur le coût relatif des statistiques criminelles	5,000		8	
Guide des officiers, etc. (français)	600		12	
Ordres généraux de la milice (anglais)	129,950		572	
" " " (français)	17,925		590	
Liste des changements dans le matériel de guerre	30,500		264	
Index des ordres généraux de la milice	2,800		18	
Délibérations du conseil de la milice	575		214	
Index des délibérations du conseil de la milice	25		24	
Liste trimestrielle de la milice	10,115		1,524	
Index des ordres quotidiens de la milice	3,000		16	
Extrait du rapport de l'école d'artillerie royale	300		24	
		248,040		4,294
Mines—				
Productions minérales du Canada	5,000		24	
Arpent. des lig. de rivage des lacs Algonquin et Nipissing	4,000		76	
Mémoire par Frank Springe	4,160		66	
Reconnaissance géologique	4,000		56	
Géologie d'une surface avoisinant le lac Témiscamingue	4,000		54	
Rapport de l'amiante chrysolite	4,000		442	
Bassin houiller de Bighorn	4,000		74	
Dépôt de glaise et de schiste de la Nouvelle-Ecosse	4,000		208	
Minerai de molybdenum du Canada	3,000		98	
Productions minérales du Canada	4,000		296	
Dépôt de gypse dans fes Provinces maritimes	2,000		230	
Enquête sur l'industrie des explosifs	500		16	
Production de la houille et du coke au Canada	1,000		32	
Résumé général des productions minérales au Canada	2,000		40	
Loi concernant la fabrication des explosifs	50		8	
Dépôts de minerai de fer	1,500		20	
Rapport de l'industrie des explosifs	500		16	
Production du fer et de l'acier au Canada	1,000		40	
Législation projetée concernant les explosifs	500		44	
Production du ciment, de la chaux, du plâtre, etc., au Canada	2,000		64	
		51,210		1,904
A reporter........C	....	1,922,217	....	30,080

TABLEAU N° 8.—Rapports des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice 1911-12 (exemplaires et pages réunis)—*Suite.*

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre de pages.
Report	....	1,922,217	....	30,080
Service paval—				
Tableaux des marées—Est du Canada, 1912	4,000		56	
Règlements pour l'inscription des instructeurs de marine	300		12	
Tableaux des marées de la côte du Pacifique	5,000		58	
Règlements pour l'inscription des instrut. de marine (franç.)	200		12	
Règlements pour l'entrée des cadets de marine (anglais)	1,500		12	
" " " " (français)	500		12	
Résultat des expériences des canonniers	100		12	
Réglements pour l'entrée des officiers-médecins	400		8	
Mémoire général	150		12	
Circulaire n° L	150		40	
Règlements pour l'entrée des officiers médicaux (français)	200		8	
Tableaux des marées de la côte de l'est	4,000		64	
		16,500		306
Postes—				
Circulaire mensuelle des mandats-poste (anglais)	32,550		108	
" " " (français)	7,650		108	
Guide postal officiel (anglais)	17,247		520	
" " " (français)	2,670		528	
Extrait du guide postal officiel (français)	625		200	
Supplément trimestriel du guide postal (anglais)	74,425		92	
" " " (français)	10,300		80	
Instruct. aux maitres de postes pour les bur. de comptab.	3,750		96	
Catalogue des articles en réserve	100		52	
Instructions aux maîtres de poste	900		242	
The Empire Girding Cable	250		10	
Instructions pour la gouverne des commis	200		34	
Livraison rurale de la poste	18,000		32	
Liste de distribution	3,600		10	
Indicateur des trains postaux	3,100		504	
Instructions pour la gouverne des commis	350		36	
		188,667		2,642
Impressions et papeterie publiques—				
Lois du Canada, 1907, Vols. I. et II	500		908	
" " 1908, " "	500		1,110	
Feuillets mobiles	2,000		40	
Lois des crédits	2,400		264	
La pomme de terre et sa culture	3,000		60	
Loi concernant le havre de Toronto	200		10	
Loi amendant la loi concernant le havre de Toronto	200		4	
Débats du Sénat, 19 et 20 avril 1911	25		48	
Supplément de la *Gazette du Canada*	200		24	
Débats des Communes, 18 juillet 1911	1,000		50	
Loi électorale fédérale (anglais)	2,000		136	
" " (français)	500		136	
Débats des Communes, 27 juillet 1911	25		64	
Instructions aux officiers rapporteurs (anglais)	5,000		136	
" " " (français)	3,000		136	
Liste des prix des publications du gouvernement	250		72	
Tarif des douanes	2,000		196	
Loi concernant l'université Queen	50		10	
Débats des Communes, 5 février 1912	75		48	
Supplément trimestriel du guide postal (anglais)	2,200		42	
" " " (français)	150		32	
Chapitres divers (anglais et français)	66,950		2,184	
		92,225		5,710
Travaux nublics—				
Rapport de l'architecte en chef	50		48	
Rapport du surintendant des télégraphes	200		114	
Loi de la santé publique	500		20	
		750		180
A reporter	....	2,210,369	....	38,922

TABLEAU N° 8.—Rapports des travaux d'impression de brochures et de livres divers pour l'exercice 1911-12 (exemplaires et pages réunis).—*Fin.*

Description.	Nombre d'exemplaires.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Nombre de pages.
Report	....	2,220,359	....	38,920
Chemins de fer et Canaux—				
Classification des dépenses	500		20	
Règles et règlements concernant les Canaux	4,000		30	
		4,500		50
Commission des chemins de fer—				
Tarif des messageries	250		122	
Règles et règlements de la commission des chemins de fer (anglais)	2,000		36	
Règles et règlements de la commission des chemins de fer (français)	300		40	
Chaudière de locomotive	2,000		22	
Ordonnances de la commission des chemins de fer	2,700		32	
		7,200		252
Secrétariat d'Etat—				
Lois des compagnies	1,500		24	
Liste des journaux	100		52	
Loi concernant la naturalisation	100		24	
		1,700		100
Sénat—				
Adresse à Son Excellence	100		28	
Liste des Sénateurs	900		30	
Règlements du Sénat	200		98	
Transport par chemins de fer	150		30	
Liste des sénateurs et des comités	800		40	
		2,150		226
Commerce—				
Annuaire des importations de l'étranger	3,800		200	
Loi des rentes viagères	100,000		36	
Loi des graines	1,000		78	
Supplément à la partie II (rapport annuel anglais)	300		112	
" " " " français)	50		112	
Rapport hebdomadaire	202,350		1,542	
Index du rapport hebdomadaire	3,950		18	
		311,450		2,098
Totaux	....	2,547,359	....	41,646

TABLEAU Nº 9.—Etat indiquant les impressions typographiques exécutées par les ministères durant l'exercice 1911-12.

Ministère.	Avril 1911.		Mai 1911.		Juin 1911.		Juillet 1911.	
	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.
Agriculture	15,000	21,200	25,000	312,786	10,000	225,900	129,000	354,175
Auditeur général			3,000	11,400		50		29,200
Commission du Service civil		3,150	1,000	9,100		950		275
Greffier de la couronne en chancellerie					10,000	500	2,000	
Douanes	36,000	656,900	1,000	791,290	10,000	223,200	20,000	452,830
Fermes expérimentales	10,000	1,000	27,000	12,700	2,500	100	5,000	33,500
Affaires extérieures		500	500	75		4,500		
Finances		13,980	1,000	10,370		3,150	6,000	22,690
Gouverneur général		1,000		4,400	2,000	700	2,000	50
Chambre des communes		2,842		1,700		4,080		4,570
Affaires des sauvages	1,000	5,080	10,000	5,700	5,750	8,375	2,300	15,042
Revenu de l'Intérieur	10,000	30,950	13,000	83,635		17,890		139,005
Intérieur	15,000	142,310	73,000	275,685	16,000	153,845	122,000	901,767
Justice		10,563	4,000	6,630	7,000	10,212	4,000	77,806
Travail	5,000	10,000	5,000	3,000		500	60,000	35,575
Bibliothèque du Parlement							2,000	
Marine et Pêcheries	21,900	42,010	11,000	151,080	4,500	40,070	58,000	134,140
Milice et Défense	215,000	88,275	15,100	101,890		168,730	1,000	574,675
Mines		6,200		13,450		4,400	150	28,325
Service Naval	3,000	50	5,000	49,800	1,000	38,500	20,000	58,900
Postes	195,350	323,890	913,000	804,274	229,850	1,614,655	720,100	14,515,305
Conseil privé				250		75		
Impressions et papeterie publiques		2,400	15,000	6,800	21,000	15,750	21,000	25,483
Commission du service public								
Travaux publics	50,500	24,844	26,200	26,818	21,000	183,268	76,525	288,164
Chemins de fer et Canaux	8,000	100	3,000	35,000	2,000		301,000	22,700
Commission des chemins de fer				19,000	21,000			
Hôtel de la Monnaie		1,200		2,100		1,200		2,200
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest		77,850	20,000	15,900	7,000	21,000	4,000	26,000
Secrétariat d'Etat		2,600	5,000	3,000		5,300	5,000	1,500
Sénat	2,000	705		650		800		700
Commerce	5,000	73,000	2,000	6,000	32,150	7,200	11,000	490,163
Totaux	594,750	1,542,599	1,178,800	2,764,483	402,750	2,754,900	1,572,075	18,234,740

TABLEAU N° 9.—Etat indiquant les impressions typographiques exécutées pour les ministères durant l'exercice 1911-12—*Suite.*

Ministère.	AOUT 1911.		SEPTEMBRE 1911.		OCTOBRE 1911.		NOVEMBRE 1911.	
	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.
Agriculture	76,000	297,986	66,500	269,532	223,000	435,136	135,300	286,348
Auditeur général	...	10,375	1,000	20,725	...	40,600	750	16,000
Commission du Service civil	25,000	1,550	10,000	2,100	...	10,000	23,000	18,775
Greffier de la couronne en chancellerie	10,000	80,500	67,000	223,450	79,500	153,294	57,450	422,576
Douanes	10,000	1,369,700	20,000	171,700	312,775	1,144,800	793,075	2,072,825
Fermes expérimentales	44,500	56,800	29,500	38,500	22,500	97,200	171,500	57,700
Affaires extérieures	1,000	1,000	2,000	7,650	...	100	...	2,980
Finances	9,000	46,400	4,750	65,320	4,250	43,190	38,500	179,175
Gouverneur général	2,000	40	...	1,000	...	...	2,000	7,198
Chambre des communes	500	1,900	...	8,800	...	4,475	5,700	29,267
Affaires des sauvages	1,000	11,013	500	33,500	13,150	21,400	18,000	43,111
Revenu de l'Intérieur	10,000	134,050	50,000	53,150	1,000	401,620	2,000	252,600
Intérieur	301,500	808,718	162,500	505,409	271,580	1,037,837	306,700	1,053,010
Justice	1,750	24,850	2,000	3,360	...	29,570	18,000	39,490
Travail	...	26,600	...	5,000	25,000	13,500	...	52,863
Bibliothèque du Parlement	...	150	...	...	...	...	5,000	12
Marine et Pêcheries	31,500	324,365	22,000	285,470	76,500	221,010	148,500	536,800
Milice et Défense	170,400	434,145	44,000	139,070	135,000	540,502	55,000	303,875
Mines	...	30,645	20,000	20,024	6,000	44,000	41,000	29,250
Service Naval	43,000	85,550	34,000	120,600	6,400	128,400	9,000	81,478
Postes	309,750	3,047,758	283,750	4,215,025	1,268,700	4,047,045	1,250,200	8,776,559
Conseil privé	...	25	...	...	...	100	...	11,700
Impressions et papeterie publiques	14,625	129,780	5,000	78,381	9,000	99,279	13,350	92,615
Commission du service public	...	...	...	...	...	...	...	
Travaux publics	15,400	123,319	13,650	246,975	35,450	182,329	30,000	111,385
Chemins de fer et Canaux	108,000	119,785	429,500	29,000	24,100	105,381	806,000	44,699
Commission des chemins de fer	...	6,000	500	15,000	...	7,000	...	27,840
Hôtel de la Monnaie	1,500	2,100	...	600	...	10,000	...	12,500
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	50,000	47,125	10,000	5,500	...	71,200	...	51,200
Secrétariat d'Etat	2,000	7,882	...	1,500	...	1,500	500	11,400
Sénat	...	2,200	...	...	17,000	...	...	8,958
Commerce	1,500	29,900	37,700	136,060	52,000	279,875	25,000	253,300
Totaux	1,239,925	7,262,211	1,315,850	6,702,401	2,582,905	9,170,343	3,955,525	14,882,489

TABLEAU N° 9—Etat indiquant les impressions typographiques exécutées pour les ministères durant l'exercice 1911-12—*Fin.*

Ministère.	Décembre 1911.		Janvier 1912.		Février 1912.		Mars 1912.	
	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.
Agriculture	44,000	157,186	61,500	50,460	82,000	148,908	60,500	105,072
Auditeur général	10,000	6,000		18,100	20,000	8,536	4,000	1,962
Commission du Service civil	2,500	3,300	5,000	74,760	14,620	10,000	9,600	4,900
Greffier de la couronne en chancellerie		7,160		1,380				
Douanes	500	1,381,100	14,650	744,900	30,000	1,094,715	20,000	525,650
Fermes expérimentales	9,500	82,750	13,000	100,200	37,000	28,275		49,500
Affaires extérieures		774		334			1,000	
Finances	6,000	33,540	16,950	118,146	3,500	103,325	500	20,546
Gouverneur général		4,095		2,743		750		400
Chambre des communes	7,566	114,079		8,284	5,000	210,050		7,296
Affaires des sauvages	1,000	18,950	1,500	45,250	5,000	14,150	15,050	51,325
Revenu de l'Intérieur	57,500	210,300		76,850	15,000	97,675	25,500	381,250
Intérieur	71,000	309,284	63,000	276,015	230,050	713,383	267,000	790,545
Justice	2,200	29,825	12,000	58,715		39,620	5,000	22,860
Travail		11,725	1,000	15,610		3,900	10,000	9,600
Bibliothèque du Parlement								200
Marine et Pêcheries	88,500	325,910	25,000	215,350	116,460	288,085	38,100	587,508
Milice et Défense	3,000	400,400	4,000	536,200	130,000	365,825	89,000	727,150
Mines		20,650	5,000	32,632	10,000	37,875	22,000	120,408
Service Naval	10,500	127,800	5,000	126,950	21,500	61,000	5,750	40,132
Postes	530,750	3,453,841	769,475	5,830,652	840,050	1,943,600	873,325	3,614,166
Conseil privé	3,000	800		200		5,000	7,000	
Impressions et papeterie publiques	6,000	177,330	25,000	99,062	17,500	51,600	15,000	79,450
Commission du service public					10,000	11,750	1,000	250
Travaux publics	10,350	153,240	55,700	96,940	2,750	335,815	12,200	213,530
Chemins de fer et Canaux	180,000	56,600	29,000	560,000	349,250	101,300	369,000	131,499
Commission des chemins de fer		6,000		3,006	20,000	8,000		16,770
Hôtel de la Monnaie		23,900		200		1,000		
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest		7,500		27,350	92,000	29,050	3,000	23,700
Secrétariat d'Etat	2,000	3,002	5,500	7,594	1,000	20,400	5,000	9,900
Sénat		6,393	3,000	2,975		4,040		2,150
Commerce	42,000	85,000	9,000	74,000	30,000	41,600	34,000	8,900
Totaux	1,087,866	7,218,434	1,124,275	9,204,858	2,082,680	5,779,227	1,892,525	7,546,575

TABLEAU N° 10.—Sommaire des travaux d'impressions typographiques pendant douze mois.

Mois.	Enveloppes.	Exemplaires d'autres ouvrages.
Avril	594,750	1,542,599
Mai	1,178,800	2,764,483
Juin	402,750	2,754,900
Juillet	1,572,075	18,234,740
Août	1,239,925	7,262,211
Septembre	1,315,850	6,702,401
Octobre	2,582,905	9,170,343
Novembre	3,955,525	14,882,489
Décembre	1,087,866	7,218,434
Janvier	1,124,275	9,204,858
Février	2,082,680	5,779,227
Mars	1,892,525	7,546,575
Totaux	19,029,926	93,083,260

TABLEAU N° 11.—Etat indiquant le nombre de planches contenues dans les rapports annuels et supplémentaires pour l'exercice 1911–12

Titre du document.	Nombre de planches.	Nombre d'exemplaires des rapports.	Total des planches insérées.
Pêcheries, 1909–10 (fr.)	9	945	8,505
Intérieur, 1909–10 (fr.)	12	945	11,340
Rapport de l'astronome en chef, 1909–10 (ang.)	46	3,910	179,860
Levés hydrographiques, 1909–10 (fr.)	21	730	15,330
Service Naval, 1910–11 (ang.)	5	3,815	19,075
" 1910–11 (fr.)	5	1,005	5,025
Marine, 1910–11 (ang.)	12	3,790	45,480
Totaux	110	15,140	284,615

TABLEAU N° 12.—Etat indiquant le nombre de livres reliés pendant l'exercice 1911–12.

Ministère.	Avril 1911.				Mai 1911.				Juin 1911.			
	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.
Agriculture												1,000
Auditeur général												
Commission du Service civil												
Commission de conservation												
Greffier de la couronne en chancellerie												
Douanes			8			20						
Fermes expérimentales		150								3		
Affaires extérieures										18		
Finances		12			1	8	115			3		
Gouverneur-général						1						
Chambre des communes								600				
Affaires des sauvages					10	3		100				
Revenu de l'Intérieur		3	50			1			5	1		
Intérieur	300		3					32		5	10	
Justice		2				2				31		
Travail												
Bibliothèque du Parlement												
Marine et Pêcheries		1			48	1	24			7		
Milice et Défense						2				48		
Mines		181		28		4	1			1		
Service Naval												
Postes		6				120			700	13		
Conseil privé									3			
Impressions et papeterie pubbiques		1					2	500				
Travaux publics						1				1	7	
Commission des chemins de fer										50		
Chemins de fer et Canaux		29	4									
Hôtel de la Monnaie			6		6	12						
Royale gendarmerie à cheval du N.-O.												
Secrétariat d'Etat												
Sénat												
Commerce						2						
Totaux	300	385	71	28	65	177	142	1,232	708	181	17	1,000

TABLEAU N° 12.—Etat indiquant le nombre de livres reliés pendant l'exercice 1911-12—*Suite.*

Ministère.	Juillet 1911.				Aout 1911.				Septembre 1911.			
	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.
Agriculture	13	17	2	25	6	28		1,692	1	16		4,000
Auditeur général		2				13				9		
Commission du Service civil		1										
Commission de conservation		1										
Greffier de la couronne en chancellerie		10										
Douanes		154	25	500		330				50	4	
Fermes expérimentales								20			40	
Affaires extérieures		3		6		18			4	5		
Finances	6	51	2	395		32				6		300
Gouverneur général					2					3		
Chambre des communes		5				2		300		1		
Affaires des sauvages	4	96				4		1				
Revenu de l'Intérieur		363				100		1,000		192		
Intérieur	101	65		200	49	78	105		1	25	78	3,000
Justice	2	7			40	24		2	24	25	8	
Travail		11			2	29	10			2		
Bibliothèque du Parlement						11						
Marine et Pêcheries	25	431		300		65	300	2,000		13	320	
Milice et Défense		344	166	250		2	24	6		101		
Mines	1	262	2		210			100	2	13		536
Service Naval		3	1			4			50		12	
Postes	55	94	4,450	550	3	163		1,990		66	350	
Conseil privé										5		
Impressions et papeterie publiques	1	23		500		9	2			209		
Travaux publics		67	24		1	34	36			49	22	
Commission des chemins de fer				15	1	1						
Chemins de fer et Canaux		38			50	2	20	40		6		1
Hôtel de la Monnaie	2	1					3					
Royale gendarmerie à cheval du N.-O.	8	12				14						
Secrétariat d'Etat	1	149				13	1			24		
Sénat						3						
Commerce		6					3		50		13	
Totaux	219	2,216	4,672	2,741	364	981	504	7,151	132	820	847	7,837

TABLEAU N° 12.—Etat indiquant le nombre de livres reliés pendant l'exercice 1911-12—*Suite.*

Ministère.	Octobre 1911.				Novembre 1911.				Décembre 1911.			
	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.
Agriculture	4	87		50	14	3		2	7	25		5
Auditeur général		121				25	10		2	1		
Commission du Service civil										10		
Commission de conservation												
Greffier de la couronne en chancellerie		5								1		
Douanes		180	440		230	847			4	441		
Fermes expérimentales				25		37				4		
Affaires extérieures		4	8			3			2	3		
Finances		40				2				28	1	
Gouverneur général					4	2				8		
Chambre des communes		10				26	1	852		17	14	
Affaires des sauvages	1	26				3				6		
Revenu de l'Intérieur		11	3,100	1,100		204				254	70	
Intérieur		222	16	539		95	92	6,400	50	42	100	637
Justice	35	58			25	63		1		65	1	
Travail		31			45	48				4		
Bibliothèque du parlement										216		
Marine et Pêcheries	1	19	12		202	80				127	36	
Milice et Défense		36	100			522				18		
Mines				501		525	26		15	16		
Service Naval	50	2	54					12		2		
Postes		819	8,642	952	2	1,788	1,000			857	1,749	
Conseil privé	2	1								6		1
Impressions et papeterie publiques		167	1	100		3	1		6	3		
Travaux publics	100	12		500		15	108	12	1,500	37	224	12
Commission des chemins de fer							1					
Chemins de fer et Canaux	9	8	150			48	13			1		32
Hôtel de la Monnaie	2										12	
Royale gendarmerie à cheval du N.-O.									5	9		
Secrétariat d'Etat		1				1				2	1	
Sénat					2				3	1		
Commerce		17	10		1	26				8		
Totaux	204	1,877	12,533	3,767	525	4,366	1,252	7,279	1,594	2,212	2,208	687

TABLEAU Nº 12.—Etat indiquant le nombre de livres reliés pendant l'exercice 1911-12—*Fin.*

Ministère.	Janvier 1912.				Février 1912.				Mars 1912.			
	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.
Agriculture	10	38		101	30	48		200		49		72
Auditeur général		1				6				64		
Commission du Service civil								100				
Commission de conservation												
Greffier de la couronne en chancellerie		1								6		
Douanes	4	75	50			109			21	58	31	
Fermes expérimentales						31	76	10				
Affaires extérieures	3	1				8				10		
Finances		21			4	77			2	51		6,500
Gouverneur général	2								1			
Chambre des communes	2	20		840		30		250	35	43		2
Affaires des sauvages	3	25	12			1				51	100	2
Revenu de l'Intérieur		34	1,004		2	117		1,000		93		
Intérieur	50	98	15		2	93		262	1	1,040	118	
Justice	12	40	129		69	11				92		20
Travail		4				70				2		
Bibliothèque du Parlement		267				3				1,222		
Marine et Pêcheries	97	85	10		7	282	10		3	26	12	200
Milice et Défense	150	178				237	300			18	200	
Mines		6		4		1		312		2		588
Service Naval		4			50	51				11		
Postes		153	2,500	36	1	362			1	365	3,277	
Conseil privé		1							10	3		
Impressions et papeterie publiques		6	18		1		28	175	385	160	20	7,750
Travaux publics		11	48		1,000	33		1		311	12	
Commission des chemins de fer					1	1	20,000		4	9		
Chemins de fer et Canaux		112			200	96	12	50	202	36	1	
Hôtel de la Monnaie						2						
Royale gendarmerie à cheval du N.-O.	3	50				61				51		8
Secrétariat d'Etat		93	2	20		26				16		
Sénat	1	500		200		6						
Commerce					6	5				3		
Totaux	337	1,824	3,788	1,201	1,373	1,767	20,426	2,360	665	3,792	3,771	15,142

TABLEAU N° 13.—Sommaire des livres reliés pendant les douze mois.

Mois.	Veau.	Basane.	Mouton.	Toile.
Avril	300	385	71	28
Mai	65	177	142	1,232
Juin	708	181	17	1,000
Juillet	219	2,216	4,672	2,741
Août	364	981	504	7,151
Septembre	132	820	847	7,837
Octobre	204	1,877	12,533	3,767
Novembre	525	4,366	1,252	7,279
Décembre	1,594	2,212	2,208	687
Janvier	337	1,824	3,788	1,201
Février	1,373	1,767	20,426	2,360
Mars	665	3,792	3,771	15,142
Totaux	6,486	20,598	50,231	50,425

TABLEAU N° 14.—Etat indiquant le nombre des blocs-notes faits pendant l'exercice 1911-12.

Ministère.	1911.									1912.		
	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars.
Agriculture	......	410	......	50	......	821	126	680	865	250	50	480
Auditeur général	......	......	......	100	......	......	20	......	......	......	......	......
Douanes	......	......	......	1,000	......	......	100	......	......	......	3,050	......
Affaires extérieures	......	......	......	......	......	......	......	12	......	......	......	......
Finances	......	......	......	18	24	1,410	10	......	......	......	......	......
Ch. des communes	......	......	......	......	......	12	......	......	636	......	20	......
Affaires des sauvages	......	......	......	500	......	......	......	......	......	......	......	......
Revenu de l'Intérieur	......	100	......	336	20	......	......	100	......	100	......	......
Intérieur	......	116	80	1,527	......	200	1,567	2,150	1,100	840	3,100	300
Justice	......	......	......	234	......	......	40	......	......	50	......	25
Travail	......	......	......	50	......	......	30	50	......	......	......	......
Marine et Pêcheries	30	100	100	200	......	150	82	640	......	400	....	230
Milice et Défense	25	1,650	350	1,275	850	200	2,260	......	100	3,200	2,000	2,320
Mines	......	40	......	......	......	......	......	324	......	......	300	......
Service Naval	......	......	500	100	220	......	100	......	300	......	......	100
Postes	10	200	15	20	8	......	2,810	......	50	6,100	300	3,000
Impress. et papet. pub	......	5	......	100	40	......	227	134	30	100	356	535
Travaux publics	......	......	......	260	4	6,006	2,010	......	84	20,650	5	6,378
Commission des ch. de f.	......	......	......	......	......	......	......	40	......	......	60	40
Ch. de fer et Canaux	......	......	......	......	16	......	150	10	10	......	77	171
Roy.gend.à ch. du N.-O.	......	......	......	500	......	......	400	......	......	400	400	......
Commerce	25	......	......	......	......	100	......	......	40	......	70	610
Totaux	90	2,621	1,045	6,270	1,182	8,899	9,932	4,140	3,215	32,090	9,788	14,189

TABLEAU N° 15.—Sommaire des blocs-notes pour douze mois.

Mois.	Quantité.
Avril	90
Mai	2,621
Juin	1,045
Juillet	6,270
Août	1,182
Septembre	8,899
Octobre	9,932
Novembre	4,140
Décembre	3,215
Janvier	32,090
Février	9,788
Mars	14,189
Total	93,461

TABLEAU N° 16.—Fabrication, impression et timbrage des enveloppes postales affranchies, etc.

	Quantité fabriquée et timbrée.
Un centin	1,700,000
Deux centins	4,300,000
Total	6,000,000

DOC. PARLEMENTAIRE No. 32

TABLEAU N° 17.—Etat indiquant le timbrage des papiers, en-têtes de lettres et enveloppes durant l'exercice 1911–12.

Ministère.	Papier lettré, demi-lettré, papier à lettre, demi-papier à lettre.	Papier à lettre et demi-papier à lettre.	Enveloppes.	Nombre d'impressions.
Agriculture	118,000	....	40,200	158,200
Auditeur général	600	....	....	600
Commission du Service civil	9,000	2,500	5,000	16,500
Douanes	13,280	1,440	36,500	51,220
Affaires extérieures	11,920	4,500	....	16,420
Finances	4,000	....	8,080	12,080
Gouverneur général	20,880	46,950	59,150	126,980
Chambre des communes	5,500	6,400	5,500	17,400
Affaires des sauvages	21,600	....	8,000	29,600
Revenu de l'Intérieur	19,000	5,000	10,000	34,000
Intérieur	118,000	5,500	48,000	171,500
Justice	44,505	17,880	62,750	125,135
Travail	26,250	4,000	10,000	40,250
Marine et Pêcheries	18,500	8,100	15,300	42,900
Milice et Défense	41,560	23,980	105,500	171,040
Mines	21,000	....	22,500	43,500
Service Naval	4,000	10,000	4,000	18,000
Postes	57,000	15,500	47,650	122,150
Conseil privé	34,635	16,000	32,000	72,635
Impressions et papeterie publiques	29,500	....	1,000	30,500
Travaux publics	56,840	19,480	33,000	109,320
Commission des chemins de fer	6,000	2,200	50,500	58,700
Chemins de fer et Canaux	37,800	10,380	30,380	78,560
Hôtel de la Monnaie	1,000	....	500	1,500
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	5,000	....	....	5,000
Secrétariat d'Etat	42,780	2,625	29,000	74,405
Sénat	9,430	4,000	26,850	40,280
Commerce	40,000	2,000	19,000	61,000
Totaux	817,580	210,435	701,360	1,729,375

TABLEAU N° 18.—Etat montrant les travaux de feuillets mobiles pendant l'exercice 1911–12.

Ministère.	Liens.	Feuillets mobiles.	Feuilles index.	Cartes index.
Agriculture	31	146,450	1,934	2,909
Auditeur général	1	1,400	....	
Commission du Service civil	4	3,282	487	
Douanes	111	26,577	378	
Finances	10	3,500	29	4
Affaires des sauvages	5	1,000	532	
Revenu de l'Intérieur	6	1,000	....	
Intérieur	64	72,700	5,192	1,000
Justice	4	3,000	269	
Travail	18	100	....	
Marine et Pêcheries	145	82,785	4,747	
Milice et Défense	68	31,326	2,823	
Mines	221	61,000	116	
Service Naval	73	32,614	294	
Postes	41	97,300	423	
Conseil privé	....	....	....	1,000
Impressions et papeterie publiques	150	54,790	11,887	15
Travaux publics	15	6,650	352	
Chemins de fer et Canaux	51	16,950	589	1,000
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	2	....	139	
Secrétariat d'Etat	1	300	20	
Sénat	25	500	....	
Commerce	35	27,800	29	
Totaux	1,081	671,024	30,240	5,926

DIVISION DE LA PAPETERIE,

OTTAWA, 28 novembre 1912.

M. C. H. PARMELEE,
Imprimeur du Roi et Contrôleur de la papeterie,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre à titre de renseignement un état de compte général de cette division pour l'exercice du 1er avril 1911 au 31 mars 1912, savoir:—

Valeur des marchandises rapportées le 1er avril 1911	$183,877 30
Marchandises emmagasinées et non acquittées......	10,813 36
Valeur des marchandises reçues du 1er avril 1911 au 31 mars 1912..............................	716,868 55
Gages, etc., débités au fonds de la papeterie........	30,287 19
Balance au profit..............................	7,138 19
	$948,984 59

Marchandises livrées aux ministères...............	$ 497,907 07
Compte d'ouvrage de l'imprimeur du Roi, division des impressions............................	276,654 23
Fonds en mains vérifiés le 31 mars 1912............	174,423 29
	$948,984 59

L'état comparatif "C" accuse les augmentations qui suivent, savoir:—

Ministères.	$ c.
Agriculture	4,241 78
Auditeur général	1,226 82
Commission du Service civil	168 81
Greffier de la couronne en chancellerie	130 66
Douanes	2,873 29
Ministères en général	55 77
Police fédérale	205 32
Cour de l'Echiquier	271 02
Affaires extérieures	650 18
Finances	669 95
Bureau du Gouverneur général et Hôtel du gouvernement	431 95
Chambre des communes	3,965 22
Immigration	641 38
Affaires des sauvages et fournitures d'écoles	141 91
Revenu de l'Intérieur	776 00
Justice	396 54
Milice et Défense	2,961 13
Mines	2,255 12
Service Naval	10,856 01
Postes	17,238 22
Conseil privé	425 95
Impressions et papeterie publiques	77,351 83
" " " travaux de livres	17,776 60
Travaux publics	10,481 75
Chemins de fer et Canaux	3,134 19
Commission des chemins de fer	996 91
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	2,782 52
Secrétariat d'Etat	416 78
Sénat du Canada	738 12
Commission du service public	387 74
Commission internationale	164 19
Total	164,813 66
L'état comparatif indique aussi les diminutions qui suivent, savoir:—	
Commission de conservation	1,486 63
Intérieur	1,468 18
Assurances	815 23
Chemin de fer Intercolonial	4,837 99
Travail	342 39
Bibliothèque du Parlement	284 26
Marine et Pêcheries	47 19
Pénitenciers	581 36
Hôtel de la Monnaie	117 03
Cour Suprême	45 01
Commerce et rentes viagères du gouvernement	73 83
Chemin de fer Transcontinental	1,202 74
Total	11,301 84

A.—Etat des dépenses et de la livraison des marchandises pour chaque mois de l'exercice clos le 31 mars 1912.

—	Marchandises reçues.			Fournitures livrées.
	Sterling.	Cours canadien.		
1911.	£ s. d.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	353 12 1	1,720 87	22,840 20	52,680 71
Mai	231 10 7	1,126 78	55,690 29	58,790 68
Juin	782 7 8	3,807 60	43,665 09	58,944 68
Juillet	646 13 0	3,147 03	59,562 74	61,302 38
Août	914 4 9	4,449 29	64,315 28	64,767 15
Septembre	659 16 0	3,211 03	53,727 40	55,887 14
Octobre	894 1 6	4,351 16	49,586 53	58,677 68
Novembre	1,107 0 4	5,387 48	59,895 77	63,473 10
Décembre	151 8 10	737 01	44,550 76	65,656 15
1912.				
Janvier	580 14 11	2,826 29	66,088 83	61,801 15
Février	460 12 8	2,241 75	55,195 74	69,430 70
Mars	815 5 0	3,967 55	104,776 08	103,149 78
Payé en cours canadien			679,894 71	
Payé en sterling	7,597 7 4	36,973 84	36,973 84	
Total des dépenses			716,868 55	
Valeur des fournitures reportées le 1er avril 1911			194,690 66	
Gages débités au fonds de la papeterie			30,287 19	
Balance des profits			7,138 19	
Total des livraisons de fournitures				774,561 30
Fonds en mains vérifié le 31 mars 1912				174,423 29
			948,984 59	948,984 59

B.—ETAT de la valeur des marchandises livrées au service civil, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Ministères.	$ c.
Agriculture	24,654 52
Auditeur général	2,984 76
Commission du Service civil	806 04
Greffier de la couronne en chancellerie	396 12
Douanes	22,370 95
Ministères en général	659 70
Police fédérale	428 75
Cour de l'Echiquier	579 75
Affaires extérieures	1,333 43
Finances	4,328 94
Bureau du Gouverneur général et Hôtel du gouvernement	1,356 67
Chambre des communes	15,429 19
Immigration	6,507 20
Intérieur	48,277 50
Affaires des sauvages et fournitures d'écoles	11,164,59
Revenu de l'Intérieur	5,908 37
Assurances	552 69
Chemin de fer Intercolonial	15,752 75
Justice	4,092 50
Travail	2,536 12
Bibliothèque du Parlement	273 39
Marine et Pêcheries	23,478 31
Milice et Défense	36,554 39
Mines	9,005 17
Service Naval	21,761 70
Pénitenciers	1,819 98
Postes	79,804 60
Conseil privé	1,795 56
Impressions et papeterie publiques	83,712 94
" " " travaux de livres	276,654 23
Travaux publics	33,183 51
Chemins de fer et Canaux	10,576 57
Commission des chemins de fer	4,758 63
Hôtel de la Monnaie	160 34
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	6,355 71
Secrétariat d'Etat	2,647 20
Sénat du Canada	4,503 15
Cour Suprême	973 66
Commerce et rentes viagères du gouvernement	4,184 83
Chemin de fer Transcontinental	1,684 96
Commission du service public	387 74
Commission internationale	164 19
Total	774,561 30
Réserve vérifiée le 31 mars 1912	174,423 29
	948,984 59

C.—ETAT COMPARATIF des marchandises livrées aux différents ministères du 1er avril 1910 au 31 mars 1911 et pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Ministère.	Livrées en 1910-11.	Livrées en 1911-12.	Augmentation 1911-12.	Diminution 1911-12.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	20,412 74	24,654 52	4,241 78	
Auditeur général	1,757 94	29·884 76	1,226 82	
Commission du service civil	637 23	806 04	168 81	
Greffier de la couronne en chancellerie	265 46	396 12	130 66	
Commission de conservation	1,486 63			1,486 63
Douanes	19,497 66	22,370 95	2,873 29	
Ministères en général	603 93	659 70	55 77	
Police fédérale	223 43	528 75	205 32	
Cour de l'échiquier	308 73	579 75	271 02	
Affaires extérieures	683 25	1,333 43	650 18	
Finances	3,658 99	4,328 94	669 95	
Gouverneur général et hôtel du gouvernement	924 72	1,356 67	431 95	
Chambre des communes	11,463 97	15,429 19	3,965 22	
Immigration	5,865 82	6,507 20	641 38	
Intérieur	49,745 68	48,277 50		1,468 18
Affaires des sauvages	11,022 68	11,164 59	141 91	
Revenu de l'Intérieur	5,132 35	5,908 35	776 00	
Assurances	1,368 00	552 77		815 23
Chemin de fer Intercolonial	20,580 68	15,752 69		4,837 99
Justice	3·695 96	4·092 50	396 54	
Travail	2,878 51	2,536 12		342 39
Bibliothèque du parlement	557 65	273 39		284 26
Marine et Pêcheries	23,525 50	23,478 31		47 19
Milice et Défense	33,593 26	36,554 39	2,961 13	
Mines	6,750 05	9,005 17	2,255 12	
Service naval	10,905 69	21,761 70	10,856 01	
Penitencier	2,401 34	1,819 98		581 36
Postes	62,566 38	79,804 60	17,238 22	
Conseil privé	1,369 61	1,795 56	425 95	
Impressions et papeterie publiques	6,361 11	83,712 94	77,351 83	
" " " confect. de livres	258,877 63	276,654 23	17,776 60	
Travaux publics	22,701 76	33,183 51	10,481 75	
Chemins de fer et Canaux	7,442 38	10,576 57	3,134 19	
Commission des chemins de fer	3,761 72	4,758 63	996 91	
Hôtel de la Monnaie	277 37	160 34		117 03
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	3,573 19	6,355 71	2,782 52	
Secrétariat d'Etat	2,230 42	2,647 20	416 78	
Sénat du Canada	3,765 03	4,503 15	738 12	
Cour Suprême	1,018 67	973 66		45 01
Commerce et rentes viagères	4,258 66	4,184 83		73 83
Transcontinental	2,887 70	1,684 96		1,202 74
Commission du service public		387 74	387 74	
Commission Internationale		164 19	164 19	
Livraison totale aux ministères	621,049 48	774,561 30		
Augmentation pour les ministères			164,813 66	
Diminution pour les ministères			11,301 84	11,301 84
Augmentation nette			153 511 82	

D—ETAT COMPARATIF des opérations effectuées dans le bureau de la papeterie depuis 1886–7 (la première année où le bureau a été transmis à l'Imprimeur du Roi) et pendant les années subséquentes jusqu'à 1911–12.

Exercices.	Fournitures reçues.	Fournitures livrées.	Demandes.	Lettres reçues.	Lettres expédiées.	Paquets expédiés par voie postale.	Paquets et caisses expédiés par voie ferrée.	Papier et enveloppes fournis à la division des impressions pour les travaux.
	$ c.	$ c.						$ c.
1886–7......	128,463 16	132,313 88	10,297	948	3,243	4,389	102	64,528 18
1887–8......	183,731 61	186,832 56	11,251	959	3,712	3,733	168	65,264 38
1888–9......	192,101 36	185,895 04	11,591	1,174	4,020	3,979	185	87,384 95
1889–90.....	180,747 41	176,273 58	13,708	1,411	5,939	3,330	444	88,651 46
1890–1......	185,089 29	193,035 51	15,220	1,547	6,483	3,967	463	92,994 87
1891–2......	218,495 69	219,749 90	17,694	1,827	6,711	4·728	1,794	118,964 74
1892–3......	228,100 38	225,401 37	17,855	2,403	6,869	5,317	2,118	118,983 22
1893–4......	191,838 69	205,873 33	16,901	2,488	6,951	6,153	2,111	101,315 59
1894–5......	190,840 65	195,769 83	17,857	3,404	8,178	5,883	2,017	97,100 88
1895–6......	197,592 91	199,538 62	18,899	3,675	9,132	6,730	1,469	98,045 34
1896–7......	205,051 35	214,061 82	20,756	3,804	9,406	9,244	1,022	93,114 84
1897–8......	230,497 06	625,116 44	21,772	5,367	11,457	12,521	1,170	117,312 10
1898–9......	218,088 17	236,988 62	21,047	4,640	13,059	11,343	1,217	113,706 19
1899–1900...	237,017 96	252,100 23	21,928	5,983	13,277	14,129	1,060	110,049 48
1900–1......	302,766 26	301,495 95	23,227	6,856	13,689	16,382	1,038	142,421 20
1901–2......	296,721 64	288,782 90	23,086	6,204	15,292	15,191	805	115,597 91
1902–3......	280,414 42	303,160 80	23,148	6,707	15,360	16,288	412	122,530 50
1903–4......	353,810 93	352,993 61	25,752	8,539	19,289	21,263	689	140,772 33
1904–5......	438,232 96	427,783 74	28,003	8,439	19,229	22,822	1,102	162,787 26
1905–6......	463,388 08	444,515 73	28,808	7,851	18,459	29,653	1,182	157,823 76
9 mois.								
1906–7......	390,043 40	369,592 34	22,355	6,979	15,363	27,403	661	120,308 65
1907–8......	588,786 87	580,027 75	31,858	11,007	23,115	45,628	3,129	216,093 73
1908–9......	635,340 20	613,516 45	33,298	12,539	23,059	21,247	864	225,508 23
1909–10.....	599,226 80	592,902 55	36,164	13,801	23,260	53,723	1,011	222,442 62
1910–11.....	541,366 74	621,049 48	39,068	12,368	23,528	27,541	1,089	258,877 63
1911–12.....	716,868 55	774,561 30	43,753	16,091	23,247	21,601	1,307	276,654 23

E.—DISTRIBUTION des Statuts du Canada ; 2 George V, première session, douzième parlement, 1912, anglais et français, demi-reliure en mouton.

A qui distribués.	Volumes 1 et 2	
	Anglais.	Français.
Son Excellence le Gouverneur général	3	
Honorables membres du cabinet	36	8
" sénateurs	150	14
Membres de la Chambre des communes	541	102
Total	730	124
Ministères.		
Juges, greffier et bureaux, cour suprême	9	2
" " cour de l'échiquier	2	1
Secrétaire légiste, Sénat	1	
" " Chambre des communes	3	
Bureaux, Sénat	6	2
" Chambre des communes	9	4
Bibliothèque du parlement	60	10
Ministères	85	23
Ministère de la Justice, pour les agents	75	
Greffier de la couronne en chancellerie	1	1
Total	251	43

DISTRIBUTION des Statuts, 1912—*Suite.*

A qui distribués.	Volume 1.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Province d'Ontario.				
Gouvernement provincial			17	
Honorables juges, haute cour			22	
Juges et greffiers, cour de l'amirauté			2	
Greffiers des cours			4	
Archivistes, Osgoode-Hall			21	
Juges, cours de comtés			48	
Juges puînés, cours de comté			27	
Magistrats de police			145	
Shérifs			43	
Procureurs des cours de comté			3	
Greffiers de la paix			44	
Greffiers des cours de comté			48	
Régistraires			62	
Bibliothèques et collèges			30	2
Associations d'hommes de loi			56	
Commissaire de police			1	
M ires de villes			10	
Corporations de villes, villages et comtés			287	
Journaux			425	4
Municipaliés	500			
Total	500		1,295	6
Province de Québec.				
Gouvernement provincial			15	18
Honorables juges, banc du roi			6	6
" " cour supérieure			41	41
" " cour de circuit			5	5
Juges, cours de district			4	4
Juge et greffier, cour de vice-amirauté			2	2
Chambres des juges			9	9
Bibliothèque des avocats			14	14
Le commissaire d'extradition			1	1
Juges et greffiers, sessions de la paix			4	4
Recorders et greffiers			9	9
Magistrats stipendiaires			5	18
Shérifs			4	17
Pénitenciers			7	14
Greffiers de la paix			5	5
Régistraires			15	54
Universités et collèges			12	23
Maires des cités			6	6
Corporations des villes, villages et comtés			20	68
Commissaires du port			2	2
Greffiers, cour de circuit			19	53
Greffiers, cour de district			1	1
Greffier de la couronne			3	3
Le conseil d'hygiène			1	1
Agent des terres de la couronne			1	1
Journaux			63	63
Municipalités	190	645		
Total	190	645	246	451

DISTRIBUTION des Statuts, 1912—*Suite.*

A qui distribués.	Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.
Province de la Nouvelle-Ecosse.		
Gouvernement provincial	16	
Juges, cour suprême	16	
" cour de comté	7	
" cour d'examen	20	
" et registraires, cour de vice-amirauté	2	
Protonotaires	18	
Chambres des juges	1	1
Shérifs	18	
Greffiers, cours de comté	20	
Corporations de villes et de comtés	36	
Maires de villes	1	
Bibliothèques et collèges	6	
Commissaires du port	1	
Magistrats de police	2	
Magistrats stipendiaires	30	
Journaux	56	2
Total	242	3
Province du Nouveau-Brunswick.		
Gouvernement provincial	16	
Juges, cour suprême	8	
" cour de comté	7	
" cour inférieure	10	
" et registraire de la cour de vice-amirauté	2	1
Chambres des juges	1	
Greffiers, cour suprême	1	2
" cour de comté	10	
" cour de circuit	9	
Maires de villes	2	
Magistrats de police	9	
Magistrats stipendiaires	5	
Registraires	15	
Shérifs	14	
Corporations de villes, cités et comtés	26	
Bibliothèques et collèges	7	
Journaux	36	3
Totaux	179	6
Province de l'Ile-du-Prince-Edouard.		
Gouvernement provincial	14	
Juges, cour suprême	3	
" cour de comté	3	
Magistrats stipendiaires	6	
Protonotaires	3	
Shérifs	3	
Chambres des juges	1	
Registraires	1	
Greffiers: cours de comté	3	
Maires de villes	1	
Corporations de villes et cités	3	
Greffier de la couronne	1	
Association du barreau	3	
Journaux	11	2
Total	56	2

DISTRIBUTION des Statuts, 1912—*Suite.*

A qui distribués.	Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.
Province de la Colombie-Britannique.		
Gouvernement provincial	12	
Juges, cour suprême	5	
" cour d'appel	4	
" cour de comté	12	
Greffiers, cours de comté	13	
Registraires, cour suprême	4	
Chambres des juges	1	1
Maires de villes	1	
Registraires	4	
Corporations de villes et de comtés	3	
Magistrats de police	12	
Magistrats stipendiaires	26	
Shérifs	6	
Bibliothèques et collèges	16	
Journaux	53	
Total	172	1
Province du Manitoba.		
Maire et greffier des cités		
Gouvernement provincial	14	1
Juges, banc du roi	4	1
" cour d'appel	5	
" cour de comté	7	1
Greffiers, cours de comté	15	
" cour d'appel	1	
Magistrats de police	23	1
Shérifs	6	
Registraires	4	
Protonotares	1	
Maires et greffiers de villes	2	
Bibliothèques et collèges	9	2
Journaux	79	2
Total	170	8
Province d'Alberta.		
Gouvernement provincial	14	
Juges, cour suprême	5	
Greffiers "	4	
Juges, cour de district	6	
Shérifs	4	
Registraires	2	
Bibliothèques et collèges	11	
Journaux	53	1
Corporation de cités	1	
Magistrats de police	3	
Total	98	1

DISTRIBUTION des Statuts—*Suite.*

A qui distribués.	Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français
Province de Saskatchewan.		
Gouvernement provincial	14	
Juges, cour suprême	5	
Greffiers "	4	
Juges, cour de district	8	
Chambres des juges	1	
Shérifs	4	
Registraires	4	
Bibliothèques et collèges	5	
Journaux	82	
Corporation de cités	1	
Magistrats de police	1	
Total	129	1
District du Yukon.		
Le commissaire	1	
Juges	3	
Officier commandant	1	
Shérif	1	
Greffier de la cour	1	
Fonctionnaires	21	
Journaux	2	
Total	30	

DISTRIBUTION de Statuts, 1912—*Suite.*

LISTE Nº 2—Pleine reliure en veau.

A qui distribués.	Volume 1.		Volume 2.		Volumes 1 et 2	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Son Excellence le Gouverneur général	......	......	......	......	3	
Leurs Honneurs les lieutenants-gouverneurs	......	......	......	......	9	2
Secrétaire des colonies	1	......	1	......		
Registraire général	1	1	1	1		
Les ministres du cabinet	......	......	......	......	36	
Conseillers privés n'y ayant pas autrement droit	......	......	......	......	13	
Greffier du Conseil privé	......	......	......	......	1	1
Officiers du Conseil privé (demi-veau)	......	......	......	......	5	
Les sous-ministres (demi-veau)	......	......	......	......	20	1
Juges et registraires, cour suprême	......	......	......	......	5	2
Bibliothèque et chambres des juges, cour suprême	......	......	......	......	2	2
Juge et registraire, cour de l'échiquier	......	......	......	......	2	1
Archives, secrétarit d'Etat	......	......	......	......	1	1
" ministère de l'Agriculture	......	......	......	......	1	1
Bibliothécaires du parlement	......	......	......	......	2	2
Greffier du Sénat	......	......	......	......	2	2
" de la Chambre des communes	......	......	......	......	2	2
Président du Sénat	......	......	......	......	2	2
Orateur de la Chambre des communes	......	......	......	......	2	2
Adjoint au greffier de la Chambre des communes	......	......	......	......	1	1
Secrétaire légiste de la Chambre des communes	......	......	......	......	1	
Assistant secrétaire légiste, Chambre des communes	......	......	......	......	1	
Secrétaire légiste du Sénat	......	......	......	......	1	
Secrétaire du greffier, Chambre des communes	......	......	......	......	1	
Honorables sénateurs	......	......	......	......	63	17
Bibliothèques législatives	......	......	......	......	9	9
Corps religieux	......	......	......	......	38	12
Gouvernement britannique	......	......	......	......	20	
Musée britannique	......	......	......	......	2	
Agence canadienne, Paris	......	......	......	......	2	1
Etats-Unis, secrétaire d'Etat	......	......	......	......	1	1
" procureur-général	......	......	......	......	1	1
" bibliothèque du congrès	......	......	......	......	1	1
Affaires étrangères	......	......	......	......	12	9
Préfet de la Propagande	......	......	......	......	......	1
Collège canadien, Rome	......	......	......	......	......	1
Gouvèrnements coloniaux	......	......	......	......	24	
Canadian Law Library, Londres	......	......	......	......	1	
British Library of Political Science, Londres	......	......	......	......	1	
Society of Comparative Legislation, Londres	......	......	......	......	1	
Société de législation comparative, Paris	......	......	......	......	......	1
Légation britannique, Washington	......	......	......	......	2	2
Consuls étrangers	......	......	......	......	8	3
Totaux	2	1	2	1	298	84

Distribution des Statuts—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

A qui distribués.	Volume 1.		Volume 2.		Volumes 1 et 2	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Demi-reliure en mouton.						
Parlement du Canada					730	124
Listes des ministères					251	43
Province d'Ontario	500				1,295	6
" de Québec	190	645			246	451
" de la Nouvelle-Ecosse					242	2
" du Nouveau-Brunswick					179	4
" de l'Ile-du-Prince-Edouard					56	3
" de la Colombie-Britannique					172	1
" du Manitoba					170	8
" de l'Alberta					98	1
" de la Saskatchewan					129	1
District du Yukon					30	
Ventes en caisses					1,010	37
Secrétaire d'Etat					7	
Arrêtés du Conseil					1	
	690	645			4,616	681
Exemplaires reliés en veau.						
Liste nº 2	2	1	2	1	298	84
Vente en caisses					7	6
Distribution totale	692	646	2	1	4,921	771
En réserve—Demi-reliure en mouton	8	4			815	262
" veau					62	16
Quantités totales commandées	700	650	2	1	5,798	1,049

G.—Distribution des Statuts annuels du Canada.

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Expédiés.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Actes et ordonnances, Bas-Canada, 1845		20				20
" " 1845		20				20
Edits " ". (3 vols 1854		48		3		45
Index des Statuts, Haut-Canada 1856	50				50	
" Bas " 1856	50				50	
Tableau des Statuts, " " 1856		50				50
Statuts revisés, Haut " 1843	22				22	
" Bas " 1845	22	20			22	20
Statuts refondus du Canada 1859		15				15
" " Haut-Canada 1859	15				15	
" " Bas " 1859	82				82	
Statuts, province du Canada, 1841		25				25
" " 1842	20	25			20	25
" " 1846	35	30			35	30
" " 1851	57	35			57	35
" " 1re et 2e pt., 1852-53		47				47
" " 1re et 2e pt., 1854-55	5	48	2		3	48
" " 1856	90	28	61		29	28
" " 1857	93	49	56		37	49
" " 1858	91	48	43		48	48
" " 1859	93	48			93	48
" " 1860	69	49	1		68	49
" " 1861	6	18	2		4	18
" " 1862	86	49			86	49
" " 1re pt., 1863	10	5	1		9	5
" " 2e pt., 1863	11	49	1		10	49
" " 1864	4	40	1		3	40
" " 1re pt., 1865	12	49	1		11	49
" " 2e pt., 1865	55	49	1		54	49
" " 1866	7	49	1		6	49
" Dominion 1867	75	95	4		71	95
" " 1868	105	93	3		102	93
" " 1869	94		3		91	
" " 1870		97				97
" " 1871	116	100	3		113	100
" " 1872	88	45	4		84	45
" " 1873	96	53	3		93	53
" " 1874	25	18	4		21	18
" " vols. 1 et 2, 1875	77	46	4		73	46
" " " 1875 (veau)		16				16
" " 1876	109		3		106	
" " vol. 2, 1877	161	51	3		158	51
" " " 1878	162	49	3		159	49
" " vol. 1, 1879		50				50
" " " 1880	56	43	3		53	43
" " " 1881	78	48	3		75	48
" " vol. 2, 1882	5		3		2	
" " vols. 1 et 2, 1882		51				51
" " " 1883	104	51	3		101	51
" " " 1884	26	46	4		22	46
" " " 1884 (veau)	4	11	1		3	11
" " " 1885	21	58	3		18	58
" " " 1885 (veau)	3	5			3	5
" " " 1886	60	45			60	45
" " " 1886 (veau)	14	3			14	3
" " " 1887		137				137
" " vol. 2, 1887	89		3		86	
" " vols. 1 et 2, 1888	111	111	4		107	111
" " " 1889		84				84
" " " 1890	136	80	7		129	80
" " " 1891	139	89	3		136	89
" " " 1891 (veau)	12	12			12	12
" " " 1893		11				11
" " " 1892	28		3		25	
" " " 1894		15	3			15
" " " 1895		72				72

DISTRIBUTION des Statuts annuels du Canada—*Fin.*

Titre.		En magasin le 1er avril 1910.		Fxpédiés.		En magasin le 31 mars 1911.	
		Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Statuts, Dominion du Canada	1896	117	100	*3	....	114	100
" " vols. 1 et 2.	1896-97	....	72	....	....	....	72
" " "	1898	....	53	....	....	....	53
" " "	1899	....	47	....	....	....	47
" " "	1900	6	108	6	....	....	108
" " "	1900 (veau)	29	14	....	....	29	14
" " "	1901	49	....	4	....	45	....
" " "	1901 (veau)	33	14	....	8	33	6
" " "	1902	8	127	....	....	8	127
" " "	1902 (veau)	....	16	....	4	....	12
" " "	1903	116	144	5	52	111	92
" " "	1903 (veau)	17	10	1	....	16	10
" " "	1904	47	143	3	43	44	100
" " "	1904 (veau)	29	5	1	3	28	6
" " "	1905	287	163	4	37	283	126
" " "	1905 (veau)	37	11	1	....	36	11
" " "	1906	251	147	4	50	247	97
" " "	1906 (veau)	48	12	2	....	46	12
" " "	1907	485	24	122	9	363	15
" " "	1907 (veau)	10	10	10	....	....	10
" " "	1908	451	32	122	9	329	23
" " "	1908 (veau)	24	7	10	....	14	7
" " "	1909	393	183	128	15	265	168
" " "	1909 (veau)	19	13	6	....	13	13
" " "	1910	801	306	150	22	651	284
" " "	1910 (veau)	40	13	6	....	34	13
" " "	1911	723	265	....	....	723	265
" " "	1911 (veau)	43	13	....	....	43	13
Statuts revisés du Canada	1886	188	107	....	....	188	107
Lois non abrogées par les Statuts rev.	1887 416	107	107	....	....	107	107
Statut revisés du Canada	1906	*3,133	515	239	53	2,894	462
" "	1906 (½ veau)	140	19	6	....	134	19
" "	1906 (veau)	39	....	1	....	38	....
Arrêtés du conseil	1889	90	18	2	....	88	18
Lois criminelles		1,259	585	368	65	882	2

*3,000 copies réimprimées.

H.—Ventes de rapports des ministères.

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Agriculture—*Suite.*						
Statistiques mortuaires 1887	5	......	......	......	5	......
" 1888	5	......	......	......	5	......
" 1889	7	......	......	......	7	......
" 1890	7	......	......	......	7	......
Statistiques criminelles 1888	8	......	......	......	8	......
" 1889	8	......	......	......	8	......
" 1890	8	......	......	......	8	......
" 1891	8	......	......	......	8	......
" 1892	......	......	......	......	......	......
" 1893	8	......	......	......	8	......
" 1894	8	......	......	......	8	......
" 1895	8	......	......	......	8	......
" 1896	8	......	......	......	8	......
" 1897	8	......	......	......	8	......
" 1898	18	......	......	......	18	......
" 1899	11	......	......	......	11	......
" 1900	4	......	......	......	4	......
" 1901	8	......	......	......	8	......
" 1903	16	......	......	......	16	......
" 1904	25	......	......	......	25	......
" 1905	25	......	......	......	25	......
" 1906	25	......	......	......	25	......
" 1908	10	......	......	......	10	......
" 1909	18	......	......	......	18	......
Rapport du ministre 1887	10	......	......	......	10	......
" 1889	17	10	......	......	17	10
" 1890	......	6	......	......	......	6
" 1891	8	10	......	......	8	10
" 1892	10	9	......	......	10	9
" 1893	10	10	......	......	10	10
" 1894	10	10	......	......	10	10
" 1895	2	10	......	......	2	10
" 1897	10	10	......	......	10	10
" 1898	10	10	......	......	10	10
" 1899	10	10	......	......	10	10
" 1900	10	9	......	......	10	9
" 1901	11	10	......	......	11	10
" 1902	11	10	......	......	11	10
" 1903	9	10	......	......	9	10
" 1904	18	......	......	......	18	......
" 1905	19	......	......	......	19	......
" 1906	......	10	......	......	......	10
" 1907	25	10	......	......	25	10
" 1908	22	8	......	......	22	8
" 1909	17	10	......	......	17	10
" 1910	21	15	3	2	18	13
" 1911	25	......	......	......	25	......
Archives 1886	......	......	......	......	......	......
" 1887	......	......	......	......	......	......
" 1888	......	4	......	......	......	4
" 1889	3	3	1	......	2	3
" 1890	5	4	1	......	4	4
" 1891	4	3	2	......	2	3
" 1892	7	10	1	......	6	10
" 1893	2	......	1	......	1	......
" 1894	8	9	1	......	7	9
" 1895	......	8	......	......	......	8
" 1896	7	4	1	......	6	4
" 1897	8	4	1	7	......	4
" 1898	8	10	1	......	7	10
" 1899 suppléments	8	10	2	6	......	10
" 1900	......	10	......	......	......	10

VENTE DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.		En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
		Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Agriculture—*Suite.*							
Archives	1901		10				10
"	1902	12	10	5		7	10
"	1903	12	5	1		11	5
"	1904	7	6	1		6	6
"	1905	24	10	2		22	10
Fermes expérimentales	1889	10	8			10	8
"	1890	2					
"	1891	10	4			10	4
"	1892	10				10	
"	1893	10	3			10	3
"	1894		8				8
"	1895						
"	1896	7				7	
"	1897		4				4
"	1898						
"	1899	8				8	
"	1900	8	4			8	4
"	1901	9				9	
"	1902	10				10	
"	1903	10				10	
"	1904	12				12	
"	1905	17				17	
"	1906	19				19	
"	1907						
"	1908	12		4		8	
"	1909	100	25	60	2	40	23
"	1910	24		3		21	
Commissaire de laiterie	1892	6				6	
"	1893	7				7	
"	1897						
"	1908	25				25	
"	1909	23				23	
Annuaires statistiques	1889	8	3			8	3
"	1894		7				7
"	1895		9				9
"	1896	8	9			8	9
"	1898		5				5
"	1901	5	2			5	2
"	1902		5				5
"	1904	15	7			15	7
"	1905		2				2
"	1906	4	10			4	10
"	1907	27				27	
"	1908	1				1	
"	1909	33	25	11	1	22	24
"	1910	100	25	60	2	40	23
Recensement du Canada, vol. 2	1891	4				4	
" 3	1891	4				4	
" 4	1891	4				4	
" 1	1901	3	1			2	
" 2	1901	60				60	
" 3	1901	60				60	
" 4	1901	60				60	
Rapport de l'auditeur général	1887						
"	1888	8	5			8	5
"	1889	8	5	2		6	5
"	1890	6	5			6	5
"	1891	7	5			7	5
"	1892	8	4			8	4
"	1893	7	4			7	4
"	1894		2				2
"	1895		2				2
"	1896	6	11			6	11
"	1897	6	2			6	2
"	1898	6	1			6	1
"	1899	4				4	

VENTE DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Auditeur général—*Fin.*						
Rapport de l'auditeur général 1900		3				3
" 1901						
" 1902	4	6	2		2	6
" 1903		3				3
" 1904		7				7
" 1905			4			
" 1906	20	7			16	7
" 1907						
" 1908	16	8	3		13	8
" 1909	5	15	1	3	4	12
" 1910	27		27			
" 1911	100		46		54	
Douanes—						
Commerce et navigation 1811	5	5			5	5
" 1889	1	5			1	5
" 1890		5				5
" 1891		9				9
" 1892	6	5			6	5
" 1893	6	5			6	5
" 1894	7	10			7	10
" 1895						
" 1896		10				10
" 1897	7				7	
" 1898	9	9			9	9
" 1899	9	5			9	5
" 1900	8	10	3		5	10
" 1901	8	10	2		6	10
" 1902	6	9	2		4	9
" 1903	3	8	2		1	8
" 1904	12	5	2		10	5
" 1905	7	10			7	10
" 1906		9				9
" 1907	10	6			10	6
" 1908		6				6
" 1909		8			1	7
" 1910	8	10	8	3		7
" 1911	100		26		74	
Affaires extérieures—						
Rapport du ministre, 1910	23				23	
Finances—						
Comptes publics 1887	3				3	
" 1888	6				6	
" 1889	13	5			13	5
" 1890	10	5			10	5
" 1891	10	10			10	10
" 1892	10				10	
" 1892	10				10	
" 1893	10	10			10	10
" 1894	9	10			9	10
" 1895	1	6			1	6
" 1896	11	5			11	5
" 1897	1				1	
" 1898	10	5			10	5
" 1899	23	9			23	9
" 1900	10	10			10	10
" 1901	9	10			9	10
" 1902	9	9			8	9
" 1903	8	2	1		7	2
" 1904	4	6			4	6
" 1905	15				15	
" 1906						
" 1907	6	10			6	10
" 1908	16	9	1		15	9
" 1909	3	10	1		2	10
" 1910	23	10	4		19	10
" 1911	25		4		21	

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Finances—*Fin.*						
Cie de prêts et sociétés de construction....1887..						
" " 1892..						
" " 1894..						
" " 1897..	7				7	
" " 1898..	4				4	
" " 1899..	4				4	
" " 1900..	9				9	
Rapport des assurances....1889..	8	5			8	5
....1890..	4	5			4	5
" ....1891..		5				5
" ....1893..	11	5			11	5
" ....1894..	10				10	
" ....1895..	8	10			8	10
" ....1896..	8	9	1		7	9
" ....1897..		6				6
" ....1898..	6	6	1		5	6
" ....1899..	7	9	1		6	9
" ....1900..	7	2	1		6	2
" ....1901..	8	8	1		7	8
" ....1902..		10				10
" ....1903..	6	5			6	5
" ....1904..	8	10			8	10
" ....1905..		4				4
" ....1906..	18	10			18	10
" ....1907..	3	10			3	10
" ....1908..	7	10			7	10
" ....1909..	1	10	1	3		7
" ....1910..	50		25		25	
Liste des actionnaires des banques....1887..	8				8	
" ....1888..	6				6	
" ....1889..	8				8	
" ....1890..						
" ....1891..						
" ....1892..	8					8
" ....1893..	8				8	
" ....1894..	2				2	
" ....1895..	10				10	
" ....1896..	10				10	
" ....1897..		7			7	
" ....1898..	10				10	
" ....1899..	22				22	
" ....1900..						
" ....1901..	13				13	
.. ....1902..	8				8	
" ....1903..	12				12	
" ....1904..	5				5	
" ....1905..	8				8	
" ....1907..	16				16	
" ....1909..	17				17	
" ....1910..	25		24		21	
Balances non réclamées....1893..	9				9	
" ....1894..	7				7	
" ....1895..	7				7	
" ....1896..	7				7	
" ....1897..	7				7	
" ....1898..	10				10	
" ....1899..	9				9	
" ....1900..	2				2	
" ....1901..	10				10	
" ....1902..	10				10	
" ....1903..	10				10	
" ....1904..	6				6	
" ....1905..	14				14	

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Finances—*Fin.*						
Balances non réclamées 1907	15				15	
" 1908	18				18	
" 1909	16				16	
" 1910	25		23		22	
Etudes géologiques—						
Rapport sommaire 1890		10				10
" 1891	11	10	1		10	10
" 1892	7	5	2		5	5
" 1894		10				10
" 1895	3		1		2	
" 1896	5		1		4	
" 1897	8		1		7	
" 1898	18	4	1		7	4
" 1899	8	5	1		7	5
" 1900	7	4	2		5	4
" 1901		10				10
" 1902	8	10	8			10
" 1903	8		1		7	
" 1904	12				12	
" 1905	25	10			25	10
" 1906	13	10			13	10
" 1907						
" 1908	9		6		3	
" 1909	24	3			21	
" 1910	25		1		24	
Affaires des sauvages—						
Rapport du surintendant 1887						
" 1888	4	5			4	5
" 1889	11	5			11	5
" 1890	7	7			7	7
" 1891	9				9	
" 1892	7	9			7	9
" 1993	8	9			8	9
" 1894	11	8			11	8
" 1895	12	6			12	6
" 1896	9	3			9	3
" 1897	11	3			11	3
" 1898		2				2
" 1899	10	10			10	10
" 1900						
" 1901	10	5			10	5
" 1902	9				9	
" 1903	10	5			10	5
" 1904	15	10			15	10
" 1905	25	8			25	8
" 1906	7	9			7	9
" 1907	19	8			19	8
" 1908	25	10			25	10
" 1909	19	10			19	10
" 1910	24	10	1		23	10
" 1911	25		2		23	
Revenu de l'intérieur—						
Rapport du ministre 1887						
" 1888	14	5			14	5
" 1889	7	5			7	5
" 1890	7	4			7	4
" 1891	8	5			8	5
" 1892	7	5			7	5
" 1893	7	3			7	3
" 1894	7	3			7	3
" 1895	7	5			7	5
" 1896	7	5			7	5
" 1897		4				4
" 1898	7	5			7	5
" 1899	7				7	
" 1900						

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Revenu de l'Intérieur—*Fin.*						
" ....1901..	8	10	....	....	8	10
" ....1902..	8	10	....	....	8	10
Rapport du ministre........................1903..	7	10	....	....	7	10
" ....1904..	7	....	....	....	7	....
" ....1905..	8	10	....	....	8	10
" ....1906..	6	....	....	....	6	....
" ....1907..	14	....	....	....	14	....
" ....1908..	24	9	....	....	23	9
" ....1909..	20	10	1	....	19	10
" ....1910..	24	....	3	....	21	....
" ....1911..	25	....	....	....	25	....
Falsification des substances alimentaires .1888..	....	....	....	....	....	....
" ..1889..	8	....	....	....	8	....
" ..1890..	6	....	....	....	6	....
" ..1891..	7	....	....	....	7	....
" ..1892..	8	5	....	....	8	5
" ..1893..	8	....	....	....	8	....
" ..1894..	8	10	....	....	8	10
" ..1895..	2	10	....	....	2	10
" ..1896..	8	10	....	....	8	10
" ..1897..	8	....	....	....	8	....
" ..1898..	8	....	....	....	8	....
" ..1899..	8	5	....	....	8	5
" ..1900..	10	10	....	....	10	10
" ..1901..	12	10	....	....	12	10
" ..1902..	10	5	....	....	10	5
" ..1903..	10	....	....	....	10	....
" ..1904..	10	10	....	....	10	10
" ..1905..	18	10	....	....	18	10
" ..1906..	18	10	....	....	18	10
" ..1907..	20	....	....	....	20	....
" ..1908..	20	10	....	....	20	10
" ..1909..	20	10	....	....	20	10
Inspection des poids et mesures et du gaz..1899..	8	5	....	....	8	5
" " ..1890..	....	....	....	....	....	....
" " ..1891..	8	2	....	....	8	2
" " ..1892..	8	....	....	....	8	....
" " ..1893..	8	9	....	....	8	9
" " ..1894..	8	10	....	....	8	10
" " ..1895..	8	....	....	....	8	....
" " ..1896..	4	10	....	....	4	10
" " ..1898..	8	10	....	....	8	10
" " ..1899..	8	....	....	....	8	....
" " ..1900..	11	10	....	....	11	10
" " ..1901..	12	....	....	....	12	....
" " ..1902..	10	10	....	....	10	10
" " ..1903..	10	9	....	....	10	9
" " ..1904..	10	....	....	....	10	....
" " ..1905..	5	....	....	....	5	....
" " ..1906..	....	....	....	....	....	....
" " ..1907..	24	....	....	....	24	....
" " ..1908..	24	9	....	....	24	9
" " ..1909..	20	9	....	....	20	9
" " ..1910..	24	....	....	....	24	....
Intérieur—						
Rapport du ministre........................1887..	5	....	....	....	5	....
" ....1888..	13	....	....	....	13	....
" ....1889..	12	5	1	....	11	5
" ....1890..	10	3	2		8	3
" ....1891..	10	5	2	....	8	5
" ....1892..	8	3	2	....	6	3
" ....1893..	....	10	2	....	....	10
" ....1894..	10	9	2	....	8	9
" ....1895..	10	8	2	....	8	8
" ....1896..	10	6	2	....	8	6
" ....1897..	2	5	2	....	......	5

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Intérieur—*Fin.*						
Rapport du ministre............1898..	10	10	2	....	8	10
" ....1899..	9	9	2	....	7	9
" ....1900..	....	10	....	....	....	10
" ....1901..	....	....	....	....	....	....
" ....1902..	....	5	....	....	....	5
" ....1903..	1	5	....	....	1	5
" ....1904..	....	9	....	....	....	9
" ....1905..	21	....	....	....	21	....
" ....1906..	18	....	....	....	18	....
" ....1907..	....	8	....	....	....	8
" ....1908..	8	10	....	....	8	10
" ....1909..	19	10	....	....	19	10
" ....1910..	23	10	....	....	23	10
" ....1911..	25	....	12	....	23	....
Arpenteur général............1907..	24	....	2	....	22	....
" ....1908..	17	....	7	....	10	....
" ....1909..	22	....	1	....	21	....
" ....1910..	25	....	2	....	23	....
Justice—						
Rapport du ministre............1887..	....	....	....	....	....	....
" ....1888..	7	....	....	....	7	....
" ....1889..	8	5	....	....	8	5
" ....1890..	8	....	....	....	8	....
" ....1891..	8	10	....	....	8	10
" ....1892..	8	....	....	....	8	....
" ....1893..	8	9	....	....	8	9
" ....1894..	5	....	....	....	5	....
" ....1895..	....	4	....	....	....	4
" ....1896..	5	6	....	....	5	6
" ....1897..	3	8	....	....	3	8
" ....1898..	8	9	....	....	8	9
" ....1899..	....	9	....	....	....	9
" ....1900..	6	8	....	....	6	8
" ....1901..	8	6	....	....	8	6
" ....1902..	8	5	....	....	8	5
" ....1903..	6	4	....	....	6	4
" ....1904..	8	5	....	....	8	5
" ....1905..	17	10	....	....	17	10
" ....1906..	19	10	....	....	19	10
" ....1907..	25	10	....	....	25	10
" ....1908..	....	....	....	....	....	....
" ....1909..	25	10	....	....	25	10
" ....1910..	25	10	16	....	29	10
Marine—						
Rapport du ministre............1887..	3	....	....	....	3	....
" ....1888..	3	....	....	....	3	....
" ....1889..	7	10	....	....	7	10
" ....1890..	6	5	....	....	6	5
" ....1891..	7	5	....	....	7	5
" ....1892..	5	....	....	....	5	....
" ....1893..	5	5	....	....	5	5
" ....1894..	5	5	....	....	5	5
" ....1895..	5	5	....	....	5	5
" ....1896..	8	5	....	....	8	5
" ....1897..	1	....	....	....	1	....
" ....1898..	....	5	....	....	....	5
" ....1899..	8	10	....	....	8	10
" ....1900..	....	8	....	....	....	8
" ....1901..	6	....	....	....	6	....
" ....1902..	7	8	2	....	6	8
" ....1903..	7	10	2	....	5	10
" ....1904..	7	4	2	....	5	4
" ....1905..	7	10	....	....	5	10
" ....1906..	13	10	....	....	13	10
" ....1907..	17	10	....	....	17	10
" ....1908..	12	10	....	....	12	10

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 1er avril 1911		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Marine—*Fin.*						
Rapport du ministre........1909..	25	10	2	....	23	10
" ....1910..	20	10	7	....	13	10
" ....1911..	25	....	3	....	22	....
Pêcheries—						
Rapport du ministre........1890..	2	9	....	....	2	9
" ....1891..	18	5	....	....	18	5
" ....1892..	38	10	....	....	38	10
" ....1893..	....	15	....	....	....	15
" ....1894..	7	7	....	....	7	7
" ....1895..	6	10	....	....	6	10
" ....1896..	8	10	....	....	8	10
" ....1897..	6	9	....	....	6	9
" ....1898..	7	....	....	....	7	....
" ....1899..	8	9	....	....	8	9
" ....1901..	9	7	....	....	9	7
" ....1902..	10	9	1	....	9	9
" ....1903..	6	10	1	....	5	10
" ....1904..	15	10	1	...	13	10
" ....1905..	11	2	....	....	11	2
" ....1906..	3	....	2	....	....	....
" ....1907..	15	1	....	....	15	1
" ....1908..	14	9	2	....	12	9
" ....1909..	2	8	2	....	....	8
" ....1910..	21	10	13	....	8	10
" ....1911..	25	....	2	....	23	....
Service, protection des pêcheries........1887..	10	....	....	....	10	....
" " ....1888..	23	23	....	....	23	23
" " ....1889..	23	23	....	....	23	23
Relevé des pêches........1890..	6	....	....	....	6	....
" ....1891..	12	....	....	....	12	....
" ....1892..	19	....	....	....	19	....
Industrie de la pêche, Ontario........1982..	14	....	....	....	14	....
" Col.-Britannique...1902..	5	....	....	....	5	....
Industrie de la pêche du hareng........	22	23	....	....	22	23
Industrie de la pêche du homard........	15	9	....	....	15	9
Commission de géographie........1909..	24	....	4	....	21	....
1910..	25	....	....	....	25	....
Commissaires de port........1898..	8	10	....	....	8	10
" " ....1899..	8	9	....	....	8	9
" " ....1900..	8	4	....	....	8	4
" " ....1901..	8	1	....	....	1	1
" " ....1902..	8	....	....	....	8	....
" " ....1903..	8	....	....	....	8	....
" " ....1904..	7	9	....	....	7	9
" " ....1905..	16	10	....	....	16	10
" " ....1907..	26	9	....	....	26	9
" " ....1908..	15	....	....	....	15	....
" " ....1909..	17	....	....	....	17	....
Inspection des bateaux à vapeur........1899..	10	....	....	....	10	....
" " ....1890..	4	....	....	....	4	....
" " ....1891..	2	....	....	....	2	....
" " ....1892..	8	5	....	....	8	5
" " ....1893..	7	5	....	....	7	5
" " ....1894..	8	....	....	....	8	....
" " ....1895..	8	5	....	....	8	5
" " ....1896..	10	8	....	....	10	8
" " ....1907..	23	8	....	....	23	8
" " ....1908..	20	10	....	....	20	10
" " ....1909..	25	10	....	....	25	10
Listes des navires........1892..	3	....	....	....	3	....
" ....1895..	7	....	....	....	7	....
" ....1898..	2	....	....	....	2	....
" ....1901..	8	....	....	....	8	....
" ....1902..	....	....	....	....	....	....
" ....1903..	10	....	....	....	10	....
" ....1904..	7	....	....	....	7	....

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Pêcheries—*Fin.*						
Listes des navires....1905..	6	....	....	....	6	....
" ....1906..	2	....	....	....	2	....
" ....1907..	18	....	....	....	18	....
" ....1908..	11	....	....	....	11	....
" ....1909..	20	....	5	....	15	....
" ....1910..	25	....	9	....	16	....
Milice et Défense—						
Rapport du ministre....1888..	....	....	....	....	....	....
" ....1889..	....	5	....	....	....	5
" ....1890..	....	....	....	....	....	....
"		5	....	....	....	5
" ....1902..	....	....	....	....	....	....
" ....1893..	7	5	....	....	7	5
" ....1894..	8	5	....	....	8	5
" ....1895..	8	5	....	....	8	5
" ....1896..	13	5	....	....	13	5
" ....1897..	9	5	....	....	9	5
" ....1898..	6	5	....	....	6	5
" ....1899..	12	5	....	....	12	5
" ....1900..	17	5	....	....	17	5
" ....1901..	9	5	....	....	9	5
" ....1902..	9	3	....	....	9	3
" ....1903..	13	....	....	....	13	....
" ....1904..	11	....	....	....	11	....
" ....1905..	11	....	....	....	11	....
" ....1906..	15	10	....	....	15	10
" ....1907..	20	10	....	....	20	10
" ....1908..	....	10	....	....	....	10
" ....1910..	25	....	2	....	2	3
Ministère des mines....1905..	12	....	....	....	22	....
" ....1905..	12	....	....	....	12	....
" ....1906..	22	....	....	....	22	....
" ....1907..	16	9	....	....	16	9
" ....1908..	25	10	....	....	25	10
" ....1909..	13	10	....	....	13	10
" ....1910..	25	5	....	....	20	....
Royale gendarmerie à cheval du N.-O....1888..	3	....	....	....	3	....
" ....1889..	3	5	....	....	3	5
" ....1890..	4	....	....	....	4	....
" ....1891..	....	5	....	....	....	5
" ....1892..	3	5	....	....	3	5
" ....1893..	....	5	....	....	....	5
" ....1894..	2	5	....	....	2	5
" ....1895..	....	5	....	....	....	5
" ....1896..	....	5	....	....	....	5
" ....1897..	4	5	....	....	4	5
" ....1898..	2	5	....	....	2	5
" ....1899..	6	z5	....	....	6	5
" ....1900..	10	5	....	....	10	5
" ....1901..	....	5	....	....	....	5
" ....1902..	5	5	....	....	5	5
" ....1903..	3	5	....	....	3	5
" ....1904..	....	5	....	....	....	5
" ....1905..	20	10	....	....	20	10
" ....1906..	....	10	....	....	....	10
" ....1908..	19	10	....	....	19	10
" ....1908..	11	10	....	....	11	10
" ....1909..	2	10	1	....	1	10
" ....1910..	11	10	4	....	7	10
Postes—						
Rapport du ministre....1888..	9	4	....	....	9	4
" ....1889..	....	5	....	....	....	5
" ....1890..	....	5	....	....	....	5
" ....1891..	10	7	....	....	10	7
" ....1892..	....	6	....	....	....	6

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 1re avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Postes—*Fin.*						
Rapport du ministre 1893		5				5
" 1894		8				8
" 1895	3				3	
" 1896	7	5			7	5
" 1897		5				5
" 1898		5				5
" 1899	4	5			4	5
" 1900	7	5			7	5
" 1901	7	5			7	5
" 1902	6	5			6	2
" 1903	7				7	
" 1904	14	9			14	9
" 1905	3	8			3	8
" 1906		5				5
" 1907	17	5	1		16	5
" 1908	7	8			7	8
" 1909	19	6			19	6
" 1910	5	10	5			10
" 1911	50		3		19	
Impressions et papeterie publiques—						
Rapport de l'imprimeur du Roi 1887	9				9	
" 1887	9				9	
" 1889	2				2	
" 1890	22	5			22	5
" 1891	3	5			3	5
" 1892	16	5			16	5
" 1893	19	5			19	5
" 1894	24	5			24	5
" 1895	23	5			23	5
" 1896	23				23	
" 1897	14	5			14	5
" 1898	25	4			25	4
" 1899						
" 1900	23				23	
" 1901						
" 1902	23	5			23	5
" 1903	30	10			30	10
" 1904	33	10			33	10
" 1905	36	10			36	10
" 1906	33				33	
" 1907		10				10
" 1908	56	10			56	10
" 1909	121	10			121	10
Débats (Hansard) Sénat 1892	3				3	
" 1893	2				2	
" 1894	8				8	
" 1895	11				11	
" 1re ses'n 1896	14				14	
" 2e " 1896	12				12	
" 1897	5				5	
" 1898	13				13	
" 1899	9				9	
" 1900	17				17	
" 1901	26				26	
" 1902	10				10	
" 1903	13				13	
" 1904	10				10	
" 1905	6				6	
" 1906	26				26	
" 1907	29				29	
" 1908	28				28	
" 1909	7				7	
" 1910	25				25	

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Impressions et papeterie publiques—*Fin.*						
Débats (Hansard) Ch. des com........ ..1871..	179		1	....	178	....
" " ....1892..	90		1	....	89	....
" " ....1875..	272	150	1	....	271	150
" " ....1876..	42	....	1	....	41	....
" " ....1877..	116	49	1	....	115	49
" " ....1878..	98	33	1	....	97	33
" " ....1880..	82	40	1	....	81	40
" " ....1881..	11	24	1	....	10	24
" " ....1882..	1	23	1	....	....	23
" " ....1883..	86	35	1	....	88	35
" " ....1884..	35	25	1	....	34	25
" " ....1885..	55	16	1	....	54	16
" " ....1886..	47	23	1	....	46	23
" " ....1887..	....	23	....	....	....	23
" " ....1888..	19	36	2	....	17	36
" " ....1889..	56	40	2	....	54	40
" " ....1890..	100	43	2	....	98	43
" " ....1891..	8	47	2	....	6	47
" " ....1892..	23	18	2	....	21	18
" " ....1893..	15	46	1	....	14	46
" " ....1894..	13	28	1	....	12	28
" " ....1895..	3	20	1	....	2	20
" " 1re session..1896..	10	8	2	....	8	8
" " ....1897..	19	9	2	....	17	9
" " ....1898..	20	44	2	....	18	44
" " ....1899..	24	8	2	....	24	8
" " ....1900..	6	18	2	....	4	18
" " ....1901..	23	2	3	....	20	2
" " ....1902..	84	11	4	....	80	11
" " ....1903..	28	20	3	....	25	20
" " ....1904..	65	15	4	....	61	15
" " ....1905..	25	14	4	2	21	12
" " ....1906..	46	14	4	....	42	14
" " ....1907..	33	16	6	....	27	16
" " ....1908..	7	22	5	....	2	22
" " ....1909..	36	22	6	....	30	22
" " (relié).......1909..	14	....	5	....	9	....
" " ....1910..	54	....	6	....	48	....
" " (relié).......1910..	25	....	20	....	5	....
" " ....1911..	95	21	50	....	45	21
" " (relié).......1911..	25	....	19	....	6	....
" " ....1912..	100	25	54	....	46	25
" " (relié).......1912..	25	....	....	....	25	....
Commission royale, service civil..............1908..	18	....	....	....	18	....
Rapport de la commission du travail...........	34	60	....	....	34	60
Témoignages....................................	12	100	....	....	12	100
Rapport sur les questions seigneuriales, Bas-Canada, 3 vols..........................1856..	....	99	....	....	....	99
Code civil, Bas-Canada, 3 vols.............1866..	25	....	....	....	25	....
Index analytique du code civil...........1867..	200	....	....	....	200	....
Commission royale sur les assurances.....1907..	183	30	....	2	183	28
Travaux publics—						
Rapport du ministre.......................1888..	....	5	....	....	....	5
" ....1889..	....	5	....	....	....	5
" ....1890..	....	8	....	....	....	8
" 1re partie..........1891..	6	5	....	....	6	5
" 2e partie..........1891..	....	5	....	....	....	5
" ....1892..	....	5	....	....	....	5
" ....1893..	2	5	....	....	2	5
" ....1894..	....	....	....	....	....	....
" ....1895..	....	....	....	....	....	....
" ....1896..	9	....	....	....	9	....
" ....1897..	8	5	....	....	8	5
" ....1898..	8	....	....	....	8	....
" ....1899..	8	5	....	....	8	5
" ....1900..	7	5	....	....	7	5

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	Fn magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Travaux publics—*Fin.*						
Rapport du ministre..........1901..	8	....	....	....	8	....
" ....1902..	9	....	2	....	7	....
" ....1903..	7	....	2	....	5	....
" ....1904..	9	4	2	....	7	4
" ....1905..	14	10	2	....	12	10
" ....1906..	10	10	....	....	10	10
" ....1907..	22	10	3	....	19	10
" ....1908..	19	10	3	....	16	10
" ....1909..	19	10	3	....	16	10
" ....1910..	22	10	4	....	18	10
" ....1911..	25	....	4	....	21	....
Canal de la baie Georgienne..................	17	....	....	....	17	....
Commission des eaux limitrophes........1905..	23	....	1	....	22	....
" " ....1906..	5	....	1	....	4	....
Chemins de fer et Canaux—						
Rapport du ministre..........1888..	....	5	....	....	....	5
" ....1889..	7	5	....	....	7	5
" ....1890..	9	10	....	....	9	10
" ....1891..	4	5	....	....	4	5
" ....1892..	9	5	....	....	9	5
" ....1893..	....	10	....	....	....	10
" ....1894..	5	8	....	....	5	8
" ....1895..	3	10	....	....	3	10
" ....1896..	9	5	....	....	9	5
" ....1897..	6	9	....	....	6	9
" ....1898..	....	6	....	....	....	6
" ....1899..	5	10	....	....	4	10
" ....1900..	6	8	1	....	6	8
" ....1901..	....	7	....	....	....	7
" ....1902..	7	7	1	....	6	7
" ....1903..	6	10	1	....	5	10
" ....1904..	25	5	1	....	24	5
" ....1905..	25	....	1	....	24	....
" ....1906..	....	10	....	....	....	10
" ....1907..	22	10	1	....	21	10
" ....1908..	10	10	....	....	10	10
" ....1909..	....	10	....	....	....	10
" ....1910..	14	10	3	....	11	10
" ....1911..	25	....	22	....	3	....
Statistiques des ch. de fer..........1888..	7	....	3	....	7	....
" ....1889..	10	....	....	....	10	....
" ....1890..	3	....	....	....	3	....
" ....1891..	2	....	....	....	2	....
" ....1892..	10	....	....	....	10	....
" ....1905..	25	....	1	....	24	....
" ....1906..	18	10	1	....	17	10
" ....1907..	23	10	1	....	22	10
" ....1908..	12	10	1	....	11	10
" ....1909..	14	10	1	....	13	10
" ....1910..	21	....	....	....	16	....
" ....1911..	75	....	5	....	10	....
Statistiques des canaux..........1889..	....	....	....	....	....	....
" ....1890..	8	....	....	....	8	....
" ....1891..	10	....	....	....	10	....
" ....1892..	10	....	....	....	10	....
" ....1905..	23	10	....	....	23	10
" ....1906..	23	10	....	....	23	10
" ....1907..	....	10	....	....	....	10
" ....1908..	21	10	....	....	21	10
" ....1909..	21	10	....	....	21	10
" ....1910..	25	10	....	....	25	10

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Suite.*

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Chemins de fer et Canaux—*Suite.*						
Commission des ch. de fer.....1906..	10				25	
" .....1907..	5	10	2		3	10
" .....1908..		5				5
" .....1909..	20	5	5		15	5
" .....1910..	20		8		12	
Secrétaire d'Etat—						
Rapport du ministre.....1887..	10				10	
" .....1888..	9				9	
" .....1889..	14				14	
" .....1891..	5				5	
" .....1892..	15	5			15	5
" .....1893..	18	5			18	5
" .....1894..		5				5
" .....1895..	12	5			12	5
" .....1896..	11	4			11	4
" .....1897..	6	6			6	6
" .....1898..	11	4			11	4
" .....1899..	13	9			13	9
" .....1900..	18	5			19	5
" .....1901..	20	5	1		19	5
" .....1902..	6	5	1		5	5
" .....1903..	9	5	2		7	5
" .....1904..	25	10	1		24	10
" .....1905..	15	10	1		14	10
" .....1906..		8				8
" .....1907-08..	13	10	4		9	10
" .....1908-09..	5	10	2		2	10
" .....1910..	19		6		13	
" .....1911..	50		3		47	
Examinateurs du service civil.....1907..	387	46	120		267	46
" .....1908..	492	78	134		358	78
" .....1909..	562	85	270		292	85
" .....1910..	774	473	710	62	773	412
" .....1911..	1, 00		116		884	
Liste du service civil.....1887..	11				11	
" .....1888..	12				12	
" .....1889..	13	4			13	4
" .....1892..	9				9	
" .....1893..		5				5
" .....1895..	9				9	
" .....1896..	4				4	
" .....1897..		2				2
" .....1900..		5				5
" .....1901..	8				8	
" .....1904..	24				24	
" .....1905..	12				12	
" .....1907..		6				6
" .....1909..	97	250			97	250
" .....1910..	234		234			
" .....1911..	1,000		116		88	
Commerce—						
Rapport du ministre.....1893..	10	5			10	5
" .....1894..	10	5			10	5
" .....1895..	10	5			10	5
" .....1896..	10	5			10	5
" .....1897..		8				8
" .....1898..		5				5
" .....1899..	10	9			10	9
" .....1900..	7	4			7	4
" .....1901..	14	3			14	3
" .....1902..	8	5			8	5
" .....1903..		6				6
" .....1904..	8	8			8	8

VENTES DE RAPPORTS DES MINISTÈRES—*Fin.*

Titre.	En magasin le 1er avril 1911.		Ventes.		En magasin le 31 mars 1912.	
	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais	Anglais.	Fr'nçais
Commerce—*Fin.*						
Rapport du ministre........................1906..	4	3	....	....	4	3
" ....1907..	4	3	....	....	4	3
" ....1908..	17	3	....	....	17	3
" ....1909..	....	5	....	....	....	5
" ....1910..	16	10	16	....	....	10

La dépense du département accuse une augmentation de $152,511.82 comparativement à celle de 1910-11 *(Voir état C.)*. Au cours de l'année on a fait au bureau 43,753 demandes; 16,091 lettres ont été reçues et 23,247 ont été expédiées; les colis expédiés par la poste ont atteint le chiffre de 21,601; et les colis et les caisses expédiés par voie ferrée, celui de 1,307.

J. O. PATENAUDE,
Surintendant de la papeterie.

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

SUR LES

PÉNITENCIERS DU CANADA

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS

1912

(Traduit de l'anglais.)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS
EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1913

Au Feld Maréchal, Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et Strathearn, K.G., K.T., K.P., &c., &c., &c., Gouverneur général et généralissime du Dominion du Canada.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Altesse Royale le rapport annuel des inspecteurs des pénitenciers pour l'exercice financier clos le 31 mars 1912.

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Altesse Royale, le très obéissant serviteur,

CHARLES J. DOHERTY,

Ministre de la Justice.

OTTAWA, 30 septembre 1912.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT ANNUEL

DES

Inspecteurs des Pénitenciers

POUR

L'EXERCICE 1911-12

A l'honorable,

CHARLES J. DOHERTY, C.R., D.C.L., LL.D.,

Ministre de la Justice.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de présenter les rapports et les statistiques relatifs au fonctionnement des pénitenciers du Canada durant l'exercice finissant le 31 mars 1912.

POPULATION.

La moyenne quotidienne de la population des pénitenciers pendant les cinq dernières années a été comme suit:—

1907–8	1,418
1908–9	1,625
1909–10	1,824
1910–11	1,834
1911–12	1,853

MOUVEMENT DE LA POPULATION.

	Kingston.	St.-V. de Paul.	Dorchester.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Alberta.	Saskatchewan	Total.
En prison, 1er avril 1911	502	476	255	173	260	199	....	1,865
Reçus—								
Des prisons, etc	161	176	82	95	163	95	29	801
Par transfert	15	....	....	....	....	4	36	55
Prisonniers ayant manqué à leur parole	6	2	....	....	....	....	1	9
Libération sur paroles annulée	....	2	....	....	4	....	....	6
Repris	....	....	....	1	1	....	1	3

MOUVEMENT DE LA POPULATION—*Suite.*

	Kingston.	St.-V. de Paul.	Dorchester.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Alberta.	Saskatchewan.	Total.
Renvoyés—								
Après l'expiration de la sentence.	89	123	45	26	23	13	3	322
Graciés	3	8	3	....	2	1	....	17
Sur parole	81	65	62	46	55	69	2	380
Déportés	10	6	2	5	10	6	1	40
Décédés	7	2	3	2	1	5	....	20
Evadés	....	1	....	1	5	1	1	9
Transférés	....	9	2	5	1	36	2	55
Renvoyés aux autorités provinciales	....	....	....	1	....	....	....	1
En prison, 31 mars 1912	494	442	220	183	331	167	58	1,895

TABLEAU COMPARATIF DES LIBÉRATIONS SUR PAROLE ET PARDONS.

	Sur parole.	Pardons.		Sur parole.	Pardons.
1899–0	71	70	1906–7	157	29
1900–1	122	36	1907–8	215	29
1901–2	157	43	1908–9	244	14
1902–3	113	35	1909–10	286	17
1903–4	122	31	1910–11	334	15
1904–5	126	50	1911–12	380	17
1905–6	179	36			

NATIONALITÉ (Lieu de naissance).

Britannique:		
Canada	859	
Angleterre	208	
Irlande	64	
Ecosse	52	
Terre-Neuve	12	
Autres pays britanniques	15	
		1,310
Etrangère		
Etats-Unis	225	
Allemagne	28	
Italie	114	
Norvège et la Suède	18	
Autriche-Hongrie	74	
Russie	35	
France	19	
Turquie	10	
Chine	18	
Autres pays étrangers	44	
		585
		1,895

RELIGIONS.

Catholique romaine	934	
Eglise d'Angleterre	322	
Presbytérienne	203	
Méthodiste	195	
Baptiste	84	
Congrégationaliste	3	
Luthérienne	61	
Catholique grecque	21	
Autres religions chrétiennes	18	
Juive	18	
Bouddhiste	18	
Sans religion	14	
		1,895

PRINCIPAUX CENTRES DONT LES CONDAMNÉS ONT ÉTÉ REÇUS.

Montréal	293	Hamilton	35
Vancouver	174	Sydney	34
Winnipeg	114	Halifax	33
Toronto	96	Calgary	31
Québec	51	New-Westminster	27
Victoria	42	Régina	21
Edmonton	39	Ottawa	19

ÉTAT FINANCIER.

DÉPENSES, 1911-12.

	Dépenses brutes.	Recettes.	Dépenses nettes.
	$ c.	$ c.	$ c.
Kingston	154,133 14	35,493 55	118,639 59
Saint-Vincent-de-Paul	134,779 40	9,649,16	125,130 24
Dorchester	71,239 18	3,305 42	67,933 76
Manitoba	60,719 12	4,195 07	56,524 05
Colombie-Britannique	100,606 01	2,944 23	97,661 78
Alberta	67,306 26	2,034 56	65,271 70
Saskatchewan	60,567 03	2,044 48	58,522 55
	649,350 14	59,666 47	589,683 67

ÉTAT COMPARATIF DE LA DÉPENSE NETTE.

	1909-10	1910-11	1911-12
	$ c.	$ c.	$ c.
Kingston	121,163 02	109,430 42	118,639 59
Saint-Vincent-de-Paul	119,406 39	121,205 61	125,130 24
Dorchester	75,152 89	70,764 34	67,933 76
Manitoba	52,921 40	46,138 38	56,524 05
Colombie-Britannique	70,598 04	64,894 46	97,661 78
Alberta	51,397 28	61,196 81	65,271 70
Saskatchewan	....	....	58,522 55
	$490,639 02	$473,630 02	$589,683 67
Moyenne quotidienne de la population	1,824	1,834	1,853

ÉTAT COMPARATIF DE LA DÉPENSE PAR TÊTE.

	Kingston.	St-V. de Paul.	Dorchester.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Alberta.	Saskatchewan.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Personnel	157 85	154 80	177 54	171 22	144 48	186 65	498 72
Entretien des détenus	63 77	60 14	59 28	65 27	64 61	64 33	73 20
Frais d'élargissement	6 05	4 34	8 28	9 15	4 79	8 40	15 77
Dépense générale	32 89	38 14	39 54	57 76	36 63	38 97	75 85
Industries	31 41	19 49	16 84	21 17	18 16	21 83	141 38
Terrains, bâtisses et entretien	22 92	36 83	23 09	20 45	85 35	88 92	321 52
Divers	0 94	1 69	0 71	6 32	1 96	7 40	42 69
	315 83	315 43	325 28	351 34	355 98	416 50	1,169 13
A déduire pour revenu	72 89	20 89	14 32	24 11	10 16	12 12	48 67
Coût net par tête	242 94	294 54	310 96	327 23	345 82	404 38	1,120 46

DÉPENSE PAR TÊTE PENDANT LES DERNIERS TROIS ANS.

	1910.	1911.	1912.
	$ c.	$ c.	$ c.
Kingston	241 60	241 55	242 94
Saint-Vincent-de-Paul	225 18	238 61	294 54
Dorchester	335 92	300 98	310 96
Manitoba	356 80	323 97	327 23
Colombie-Britannique	345 04	287 84	345 82
Alberta	495 74	296 64	404 38
Saskatchewan	....	....	1,120 46

COÛT RÉEL.

Provisions en mains le 1er avril 1911		$ 181,333 00
Dépenses brutes, 1911-12		649,350 00
		$ 380,683 00
A déduire—		
Provisions en mains le 31 mars 1912	$189,941	
Valeur approximative du travail pénitentiaire servant à la production du revenu et du capital	75,000	
		$ 264,941 00
Coût réel net		$ 565,742 00
Coût par tête		305 31
Coût quotidien par tête		0 84

RELEVÉS COMPARATIFS.

	1909-10.	1910-11.	1911-12.
	$ c.	$ c.	$ c.
Dépense brute	536,325 00	525,648 00	649,350 00
Dépense nette	490,639 00	473,630 00	589,684 00
Coût réel	481,222 00	448,751 00	565,742 00
Coût par tête	263 83	244 68	305 31
Coût par tête par jour	0 72	0 67	0 84
Moyenne de la population quotidienne	1,824	1,834	1,853

Le tout respectueusement soumis,

Vos obéissants serviteurs,

DOUGLAS STEWART,
G. W. DAWSON,
Inspecteurs.

OTTAWA, 8 août 1912.

ANNEXE A.

RAPPORT DE L'AGENT CHARGÉ DES LIBÉRATIONS SUR PAROLE.

A l'honorable
CHARLES J. DOHERTY, K.C., D.C.L., LL.D.,
Ministre de la Justice.
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel relatif au système de libération sur parole, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1912.

ITINÉRAIRE.

J'ai visité six pénitenciers durant l'année, et j'y ai vu 881 prisonniers. J'ai aussi visité cinq écoles de réforme, où j'ai interviewé 80 garçonnets internés. J'ai en outre visité 22 prisons où j'ai interviewé 67 prisonniers. Le nombre total des entrevues fut de 1,034. J'ai rencontré durant l'année 422 individus libérés par anticipation, bien placés et employés dans différentes industries. Très peu d'entre eux sont sans emploi durant l'année, de fait nous avons trouvé du travail en abondance pour ceux qui ont été libérés par anticipation. Les prisonniers élargis des pénitenciers ont généralement du travail qui leur est préalablement réservé avant leur élargissement et il y en a très peu parmi eux, qui ne prennent pas avantage des emplois que leurs amis retiennent pour eux. Cependant dans certains cas j'ai été obligé de raffermir l'emploi du sujet libéré et améliorer le milieu où il se trouve afin de faciliter pour lui la tâche de se réhabiliter. Durant l'année il y en eut peu parmi eux, que la maladie empêcha de poursuivre leur besogne, et, à ceux d'entre eux qui furent malades, la caisse d'assistance pour prisonniers libérés leur porta secours.

CHIFFRES DE LA LIBÉRATION.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le grand nombre de ceux qui ont terminé cette année leur terme de libération sur parole. Au commencement du dernier exercice financier 1,387 personnes, munies de permis, rendirent compte d'eux-mêmes; 848 prisonniers furent élargis sur parole durant l'année. A la fin du dernier exercice il n'y en avait plus que 562 qui rendaient compte sur permis. Il y eut en tout depuis le début de la loi, 3,780 condamnations qui se terminèrent par l'élargissement anticipé depuis l'entrée en vigueur de la loi. Le nombre total des permis de libération anticipée durant treize ans se repartit ainsi:—pénitenciers, 2,521; géoles, écoles de réformes, prisons provinciales 2,058 ce qui fait un total global de 4,579 permis. En analysant ces chiffres avec soin l'on constate, alors qu'il y en a tant qui après avoir purgé leur sentence jouissent du droit de citoyens, que sur le nombre en entier de ceux qui furent libérés sur parole il n'y en eut que 237 que l'on peut considérer comme délinquants, ce qui constitue un pourcentage de 5.17%, seulement sur tout le système. Le pourcentage de ceux qui furent subséquemment condamnés pour récidive durant treize ans n'est que de 2.18%. Le pourcentage de ceux dont le permis a été annulé pour omissions de leur part de se conformer aux termes dudit permis, n'est que de 3%; ce qui démontre sans l'ombre d'un doute qu'il existe un sentiment de gratitude chez ceux qui, mis au ban de la société par leur conduite répréhensive, éprouvent le bien-être de la sympathie lorsque la clémence leur échoit, venant de la gracieuse générosité de la couronne.

CHIFFRES DE L'EXERCICE FINANCIER.

Sur les 848 permis accordés durant l'année, 463 furent donnés aux prisonniers des écoles de réforme, prisons provinciales et géoles du Dominion; et 385 aux prisonniers des huit pénitenciers; sur ce nombre il y eut quinze permis

d'annulés parce que les permissionnaires ne s'étaient pas conformés aux conditions exigées, soit: 1·8%. 21 permis furent révoqués pour cause de récidive, soit: 2·5% ce qui fait pour omissions et récidives un total de 4·3% pour l'exercice financier.

J'ai l'honneur de vous soumettre en outre le rapport du colonel Sherwood, commissaire de la police fédérale comprenant les chiffres de tout le fonctionnement du système d'élargissement anticipé depuis l'origine de la loi en 1899 jusqu'à l'exercice financier clos le 31 mars 1912, exposant la situation exacte:

Permis accordés par les pénitenciers	2,521	
Permis accordés par les prisons, géoles et écoles de réformes	2,058	
		4,579
Permis annulés	137	
Permis révoqués	100	
Condamnations purgées	3,780	
Condamnations non purgées	562	
		4,579

A la fin de chaque mois le colonel Sherwood, m'envoie une liste de tous les délinquants, c'est-à-dire ceux qui ont omis de se présenter devant les autorités ou ceux qui ont été incarcérés de nouveau pour rédicive, ou ceux qui ont eu leur permis annulé parce qu'ils ne se conformaient pas aux conditions qu'il comporte. Des mesures sont alors prises, dès la réception de chaque rapport, pour localiser un prisonnier en rupture de ban, et si les raisons invoquées par ce dernier ne sont pas satisfaisantes le permis doit être révoqué. Je suis heureux de pouvoir ajouter que le pourcentage est bien minime quant à ceux qui doivent se présenter à une époque fixe. Les hommes se présentent invariablement devant les autorités à l'époque que détermine leur permis et les chefs de police, les shérifs, les magistrats ou ceux qui sont autorisés à recevoir des rapports ont été très ponctuels à en donner avis au bureau de la police fédérale qui est responsable du contrôle des prisonniers élargis qui doivent se présenter à époque fixe. J'ai remarqué quelquefois que des prisonniers élargis se présentaient pendant plusieurs mois et qui ensuite discontinuaient leur visite aux autorités. En général cette omission n'est pas due à ce qu'ils cèdent à la tentation mais plutôt à ce que la faiblesse de de la nature humaine les rend apathiques au bien.

Je suis heureux de pouvoir déclarer que le système fonctionne d'une façon satisfaisante pour ceux qui sont en position d'en apprécier l'utilité et la mise en vigueur.

PÉNITENCIERS.

Le nombre de personnes élargies par anticipation pendant l'exercice clos le 31 mars 1912:

	Hommes.	Femmes.
Kingston	77	4
St.-Vincent-de-Paul	64	
Dorchester	60	2
Manitoba	46	
Colombie-Britanique	54	
Alberta	65	3
Saskatchewan	2	
	368	9

Total des pénitenciers	377
Prison centrale	150
Ecoles industrielles et de réforme	51
Prisons communes des cités et provinces	262
Grand total	840

NOTE.—La différence de huit entre nos chiffres et ceux de la police fédérale provient de ce que la police inscrit la date à laquelle le permis est accordé par le ministère du secrétariat d'Etat tandis que nous faisons l'inscription lors de l'élargissement même, de l'institution.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La libération anticipée, comme tentative énergique pour réhabiliter et faire un citoyen d'une personne déchue, est d'une valeur incalculable pour la société, pourvu que le système soit bien établi,exploité largement. S'il ne fonctionne pas à l'égard d'un individu quelconque, le système ne doit pas pour cela être condamné. Toute mesure, dans le monde connu, qui comporte des principes de réforme et qui n'a pas ses lacunes et ses revers, est encore à naître, cependant il y a des gens qui sont prêts à condamner tout un système entier, s'il se présente une lacune ou un échec; une pareille attitude est absolument fausse. C'est toujours celui qui est en rupture de ban et qui s'écarte du droit chemin qui attire le plus l'attention. Le seul moyen valable d'éprouver un système c'est d'en analyser tous les résultats, et lorsque les chiffres démontrent qu'au moins 95% bénéficient grandement du fonctionnement de la loi de la libération anticipée, il est absolument injuste de prendre comme critérium, pour juger ce sytème, le pourcentage des deux personnes (par cent) qui ont failli aux conditions de la libération.

En revenant au sein de la vie sociale, le prisonnier élargi ne doit pas être mis dans une fausse position, ajoutée au besoin de se cacher et à la déception là où la découverte d'un malentendu aviverait le préjugé qui, dans un certain rayon, existe déjà contre un forçat libéré. J'ai toujours pensé qu'il est préférable lorsque l'on recommande un homme pour un emploi, de bien faire comprendre au chef de l'établissement, qui l'engage, toutes les circonstances de sa situation, les causes de sa faiblesse, et la possibilité pour lui de s'améliorer, et s'il n'est que juste tant pour le patron que pour le sujet à placer d'établir et déterminer clairement la situation avant que ce dernier entre en fonctions. Si un prisonnier élargi par anticipation obtient une position sans que le patron qui l'emplcie ne soit mis au courant de la situation et que plus tard ce dernier soit averti que son employé a été convaincu d'un crime et qu'il a purgé une partie de sa condamnation, le fait en lui-même est suffisant pour faire naître tant des déceptions que des soupçons. Il est infiniment mieux pour un prisonnier, s'il veut se racheter d'établir clairement son passé, et il y a aujourd'hui des milliers de commerçants et industriels qui se dérangeraient pour aider un homme à se réhabiliter s'ils étaient persuadés qu'il est sérieux et sincère dans l'effort qu'il tente pour recouvrer sa réputation. C'est là où quelques-uns ont échoué dans le passé, car, désireux de cacher leur vie passée, ils ont cherché à se placer sous de faux noms et ils n'ont récolté que de la peine alors qu'ils agissaient pour le mieux.

Ce n'est pas très avantageux de contraindre les criminels par un châtiment à moins de leur inculquer les principes de la discipline et de l'empire de soi-même.

Celui qui est déclaré criminel devient sous le poids de la condamnation sociale. C'est plus qu'un malheureux c'est un délinquant. Il est aussi plus qu'un membre malade de la société. Définir le criminalisme en l'appelant «insanité morale» ne comporte ni des mœurs saines ni la science vraie. Le culte qu'ont certains hommes de science pour les phrases mystiques est excessivement dangereux pour le bien-être de la société, lorsqu'ils commencent par confondre la volonté morale avec le mal, et qu'ils définissent le crime comme étant une maladie, et que le crime seul influe d'une façon absolue sur la nature physique de l'homme. Lorsque l'on rencontre le droit criminel et la bonne organisatino sociale on trouve la protection de la réhabilitation morale. Le crime surgit d'une passion repréhensive et emporte avec elle ses désolations morales. C'est plus qu'une maladie car l'on ne condamne pas un malade, on lui porte de la

sympathie. C'est plus qu'une fonction physique anormale. On ne punit pas une personne atteinte de paralysie ou de chromopsie. Partout dans le sein de notre civilisation les jugements rendus contre les criminels impliquent en premier lieu et presque de toute façon l'exercice de la conscience. Le criminel constitue une anomalie à l'égard de la loi sociale et de la science morale, ce qui révèle non seulement de la faiblesse mais de la perversité, qu'il faut rencontrer avec de la contrainte morale et du gouvernement.

Quelle que soit la meilleure des théories de châtiment, le principe fondamental est un pricipe de conscience. Nous comprenons que le crime est une action que le gouvernement frappe de condamnation. C'est plus qu'un vice. Çà peut être moins qu'un péché. Le droit criminel, qu'il émane d'un statut ou qu'il découle d'une coutume, représente la réaction de l'ordre social contre tout ce qui peut se présenter de préjudiciable au bien public. Lorsque quelqu'un commet un acte anti-social, préjudiciable, on le déclare criminel, et par conséquent passible d'un châtiment quelconque. Cette déclaration est l'expression de la conscience publique.

C'est le sentiment moral de l'humanité qui exige que certains actes soient déclarés criminels. Ce jugement peut ne pas être parfait mais il est dicté par la conscience. Il est peut-être cruel et faux comme à l'époque où la sorcellerie était punie de mort, mais, nonobstant ceci, ce jugement comportait une déclaration de théories morales. Les théories publiques concernant ce qui constitue un crime changent selon le progrès ou la décadence de notre moralité.

Un élargissement sur parole peut être défini sous le nom de libération conditionnelle accordée à un prisonnier condamné afin de lui aider à se réformer et reconquérir son droit de citoyenneté au lieu où il avait commis son infraction.

Le système de libération conditionnelle consiste en un mouvement graduel où dès le début il faut habituer le criminel à apprécier pleinement l'usage de sa liberté et à s'en rendre digne; il faut en outre lui faire comprendre ce que la société a droit d'exiger de lui dans sa nouvelle situation, et aussi l'obligation pour lui de faire tous ses efforts et de coopérer de toutes ses forces à l'amélioration de son nouvel état, fut-il nécessaire dès le début d'imposer ces conditions péremptoirement.

Comme il n'y a rien de romanesque dans l'odieux du crime, il ne doit pas y avoir de romanesque au sujet de la libération conditionnelle d'un prisonnier élargi. Le coupable fut personnellement un exemple de celui qui commet un délit criminel, or son élargissement ne doit être conditionnellement accordé que sur une détermination manifeste de sa part de changer de régime de vie.

Dès le début même d'une libération conditionnelle nous sommes tenus de chercher la base du fonctionnement du système en présumant que l'objet distinctif de tout châtiment, ou plutôt de toute incarcération forcée qui est la privation de la liberté (l'emprisonnement tel qu'il existe universellement aujourd'hui) c'est la protection de la société contre celui qui enfreint la loi, et tout système institué pour réformer et réhabiliter le forçat doit être établi de façon à pouvoir faire face à la critique la plus minutieuse.

La société ne peut pas réaliser pourquoi un homme, évidemment un criminel, un récidiviste même, peut être mis sur le même pied que le citoyen irréprochable qui n'a jamais violé la loi, et les gens en concluent que, lorsque nous déployons du zèle pour procurer au forçat le droit de se racheter par sa conduite et son industrie, nous devrions pouvoir garantir pleinement les droits de la société de laquelle il s'est proscrit.

En étudiant cette question et en considérant la puissance des sentiments humanitaires modernes et charitables de l'époque, et les efforts louables que l'on tente pour réformer le criminel, le système d'élargissement conditionnelle doit résister vigoureusement à toute influence d'une nature sentimentale et insipide. Cette influence, n'encourageant ni la vertu et l'honnêteté, nous porte-

rait à éprouver une sympathie sentimentale pour l'individu perverti et immoral, pour le violateur de la loi et de l'ordre public au sein de notre société.

L'acte criminel comporte en lui-même plus que de l'immoralité, c'est néanmoins son immoralité qui entraîne le châtiment. Pour que le châtiment en soit un réellement et atteigne son but il lui faut pénétrer jusqu'aux sources mêmes de la vie morale. Si la condamnation est préventive elle est prononcée dans le but d'imprimer un idéal plus élevé et plus de force morale. Le mot même de réforme ne doit pas être interprété comme ayant trait d'abord aux habitudes économiques, mais plutôt aux qualités. Le bien qui échoit au forçat à la suite d'une instruction industrielle provient en grande partie de ce qui est ajouté au domaine moral de sa vie et qui développe chez lui la qualité d'honnête homme. Si le jugement est rétributif il fait voir la majesté tant de la loi morale que de la loi criminelle. Si la loi est appliquée implacable et vengeresse elle détruit toute disposition vers le relèvement moral chez le prisonnier au point de vue humain et divin de l'existence.

Tous ces éléments peuvent se trouver probablement dans le sytème de châtiment le plus étendue et le plus vrai, mais la note dominante n'en ressotira que de plus en plus humanitaire à l'avenir comparativement au passé. Plus nous avançons en notre civilisation nationale plus l'on appuiera sur l'aide et le perfectionnement de nos systèmes plutôt que d'avoir recours à la rétribution car assurément la punition imposée comme mesure préventive et qui maintient l'autorité, doit aussi être instructive, et par là instruire au mieux le prisonnier sinon tout est perdu. Nous ne sommes pas satisfaits si le prisonnier élargi n'en sort que suffisamment instruit pour gagner sa vie, mais il doit être absolument en état de mener une meilleure vie. Pour qu'un châtiment ait un effet salutaire sur un prisonnier il doit être considéré comme étant plus qu'une réclusion forcée de la société au bénéfice des autres. Afin de détourner du mal même ceux qui en sont témoins, le châtiment doit signifier plus qu'une certaine souffrance infligée dans un but de vengeance. Un écrivain a dit judicieusement: La véritable réforme n'arrive que lorsque le châtiment n'est accepté que comme le fruit de l'acte.» Ce n'est que lorsqu'on peut faire sentir aux prisonniers que ce qui leur est infligé à une signification morale que nous pouvons espérer en leur réforme et leur réhabilitation comme unités sociales, et ce n'est que lorsque les témoins voient la question sous cet aspect que nous pouvons être assurés que le crime a été évité dans un centre quelconque et que la société a été protégée. Un homme doit subir la tutelle d'une souffrance quelconque pour entrevoir la vraie voie qui le conduira vers le plus haut perfectionnement de soi-même. L'esprit de la loi n'est pleinement satisfait que lorsque le prisonnier s'est réformé. L'individu vicieux s'éloigne de la criminalité à la suite du châtiment infligé à un camarade en autant que cela produit chez lui un effet salutaire moral. La protection de la société est absoi lument certaine lorsque le forçat quitte le lieu de détention muni de ce qui lu manquait—le sens moral et la force morale qui lui permettront de résister à la tentation. Il y a cependant des savants qui soutiennent que le criminalisme n'a aucune portée sur la vie nationale. En discutant l'application des peines j'ai entendu des hommes sensés faire allusion à la loi de Moïse, non seulement comme loi toute entièrement des âges passés, mais comme si tout le monde en convenait. Mais la loi de Moïse n'existe-elle plus?

Moïse enseigna que si un homme enlevait l'œil de son voisin, aucune richesse ni position sociale ne pouvait le laisser aller indemne d'un châtiment. Il reste encore beaucoup de la loi de Moïse dans nos lois d'aujourd'hui. Si Moïse enseignait que ce que vaut un œil ne peut s'exprimer en espèces ou par une période d'incarcération, le principe n'en est-il pas moins vrai aujourd'hui? Lorsque le riche d'aujourd'hui qui est influent et possède des amis et qu'il évite le châtiment après avoir virtuellement enlevé l'œil de son voisin, (après

lui avoir de fait enlevé tout moyen d'existence), la loi en est-elle meilleure pour cela? Je me demande souvent si le juge ou le magistrat de nos jours est bien justifiable selon l'équité de dire que 60 jours, ou 30 jours, ou $50 équivalent à un œil ou un nez, et je doute énormément lorsque l'on se trouve en présence de divergences de décisions si le juge d'aujourd'hui possède une conception aussi éclairée que le vieux Moïse d'Antan. Si Moïse enseigna que le riche arrogant ne doit pas confondre sa félomie avec son or (principe universel actuellement en vogue) pourquoi est-il relégué comme suranné par ceux qui aujourd'hui traitent des condamnations judiciaires.

Quelques précurseurs de la mentalité moderne ont tellement idéalisé les choses qu'ils ont banni toute impureté autrefois attribuée à la matérialité de l'homme, ne considérant l'âme que comme un simple facteur du cerveau et produisant un code de moralité qui réellement ne laisse rien de moral dans la conduite de l'homme. Les mots vénérables, effrayants de: «devoir», «justice», «loyauté,» bien qu'ils puissent être inclus dans le nouveau vocabulaire sont tellement dépouillés de leur ancienne signification et défigurés quant aux théories qui en découlent que les principes inviolables qu'ils comportent sont manipulés comme des commodités à bon marché dans le système actuel de criminologie. Au lieu de comprendre la majesté et la stabilité du fonctionnement de la loi qui élève l'organisme vers un idéal, notre vie morale est abaissée au niveau animal. Poursuivant la même idée il s'est développé un mouvement qui émane du mot crime dans toute l'étendue de sa signification, et qui réduit le délinquant à l'état de malade irresponsable dont la conduite est simplement la suite d'une anomalie cérébrale. Le criminel n'est en somme qu'un «être anormal» selon ces savants. Comme cette expression éclaircit tout. Quel homme est criminel parce qu'il a la tête en pointe, les yeux ronds, et les oreilles en contrevent? Au point de vue désintéressé cette théorie du crime explique pour une bonne mesure ce que l'on rencontre dans la vie morale d'aujourd'hui, sans tenir compte de ce qui constitue l'homme vrai, l'on se contente de tenir compte de certaines réactions nerveuses du corps humain, les qualifiant de «manifestation synchronique de la pensée par des faits» lorsqu'en réalité ce ne sont pas des pensées du tout mais des modes de mouvement. On prétend selon ce principe, que la conscience est une fonction purement animale plutôt qu'un sentiment moral. Donc cette nouvelle théorie du criminalisme dégage le criminel de la responsabilité morale et le signale comme une «organisation défectueuse». Selon les paroles d'un écrivain moderne «le criminel est un monstre anthropologique» et expose les signes du dépérissement de la race. Cet exposé est relativement sévère à l'égard de tous nos ancêtres du moins, mais que l'on admettre au moins que le criminel même comme sujet inférieur de la race, n'en est pas moins un problème moral.

Les gouvernements canadiens dépensent certaines sommes pour l'éducation industrielle et l'instruction morale des prisonniers dans les pénitenciers et dans les institutions de réforme, et lorsqu'ils perceront leurs dents de sagesse les gouvernements en dépenseront encore plus. L'éducation industrielle et morale du prisonnier est destinée à devenir un des plus grands facteurs dans l'administration des prisons en contribuant à réformer les détenus. En étudiant les questions relatives à l'administration des prisons par le temps qui court, il ne faut oublier que dans les prétendues prisons qui furent visitées par le grand Howard et autres réformateurs d'un siècle passé, les détenus étaient des prisonniers non convaincus d'un crime et incarcérés à cause d'une sentence et d'une condamnation, mais c'était ordinairement des gens accusés d'un crime et détenus pour être jugés, ou bien des débiteurs. La peine de mort était le châtiment ordinaire pour un crime quelconque à cette époque là. Cela se comprend lorsque nous savons qu'au delà de deux cents délits criminels étaient punissables de mort et que les autorités n'étaient pas lentes à accomplir leur macabre besogne, et les

délits punissables de mort étaient si nombreux qu'il y avait peu de locaux pour des prisons telles que nous les comprenons aujourd'hui. La translation de la prison à la colonie de servitude il y a cent ans comparativement à la translation de la prison au pénitencier d'aujourd'hui ne demande pas de commentaires. Qu'il suffise de dire que le traitement des détenus d'aujourd'hui (sauf en quelques géoles de ville ou de village) est un traitement de luxe et de bonheur auprès de ce que recevaient les détenus d'il y a cent ou deux cents ans. Il ne s'en suit pas que tout ce qui fut fait l'a été pour le plus grand bien du forçat, ou pour la société en général. C'est toujours un problème d'une importance très grave et d'un profond intérêt. Nous devons d'un côté considérer le plus grand intérêt et le bien-être de la société quant au traitement à appliquer au forçat de même qu'à l'intérêt et au bien-être du forçat lui-même. Plusieurs actes, sinon tous les actes, que nous déclarons être actes criminels ne le sont en réalité que pour la sauve-garde de la société, en ce sens que l'homme de la civilisation est un être tout autre que l'homme à l'état nature, et le seul droit qu'a la société d'incarcérer l'un de ses membres découle du droit que possède la société de se protéger elle-même. Pendant la détention du forçat il est sage et avantageux que l'on adopte un traitement ou que l'on inaugure un système de discipline et d'administration qui aura pour résultat, si seulement c'est possible, d'en faire un meilleur membre de la société lorsque la période de sa condamnation aura touché sa fin. Il surgit un doute assez grave, pour dire le moins, à savoir si la société a bien le droit d'incarcérer ou de détenir un de ses membres quelconque avec l'intention seulement de le réformer; surtout dans l'Empire britannique où les principes fondamentaux du gouvernement libre et responsable est basé sur le fait que tous les sujets sont nés avec certains droits indéniables, savoir: «La Vie», «Liberté» et «Poursuite du bonheur». L'on peut cependant prendre des mesures pour réformer le caractère d'un individu, soit à la suite d'expérience acquise ou après délibération selon ce qui sera jugé le plus propice, durant la période d'incarcération imposée par les lois du pays et justifiée par le délit commis. Un projet d'emprisonnement ou d'administration d'internement lorsque la durée de la détention dépendant de la réforme du sujet, ne peut fonctionner parce qu'il est pratiquement impossible au point de vue de la détention, de juger si le remède a été donné et si réforme il y a eu. Il va sans dire que la bonne conduite doit être suffisamment récompensée mais de là à exiger que la réforme soit la condition *sine qua non*, de la libération il se présente un vaste champ d'objections. Cette difficulté se présente surtout dans des pays ou le système des condamnations indéterminées a été inauguré. Mais la moindre des objections qui se présentent dérive du fait qu'il n'y a pas d'essai de réforme sur lequel on peut se fier pour établir un système solide de fonctionnement durant la période de détention et selon ses conditions. Il n'est pas question de savoir si un homme a résolu de bien se conduire alors qu'il est sous contrainte, mais il reste à savoir s'il peut reprendre sa place dans la société et faire une vie honnête si on le libère et lui livre les joies du monde. Une récompense à l'hypocrisie ne doit pas faire partie du traitement que subit le forçat, toutefois si le sentimentaliste moderne voulait bannir toute punition de Code criminel et ne travailler exclusivement que sur des méthodes de réforme, avoir la voix prépondérante et finir par moissonner pour les générations des légions de criminels à manœuvrer. L'incapacité ou le défaut de vouloir se vaincre soi-même et le grand désir de gagner sa vie autrement que par le travail, ou le défaut d'entraînement systématique dans sa jeunesse afin de diriger son énergie vers le travail et la responsabilité individuelle, sont probablement aujourd'hui les facteurs les plus puissants qui conduisent au crime. L'absence d'éducation domestique chez les criminels chroniques de même que la discipline et l'obéissance durant les années d'enfance. Le refus de se soumettre à une autorité quelconque se manifeste plus ou moins, dans chaque cas. L'empire sur sci-même est généralement le résultat d'une série d'actions de soumissions à l'autorité et c'est une habitude qui découle d'un

entraînement à l'obéissance. Sans entrer dans une analyse minutieuse j'ai l'intention d'appuyer sur le besoin d'adhérer fortement au principe de l'entraînement disciplinaire dans nos institutions de détention. C'est-à-dire; si nous espérons avoir de l'ascendant sur les hommes pour leur bien futur et les rendre à la société lors de leur élargissement; l'institution qui échoue en ceci manquera déplorablement de produire des résultats satisfaisants dans la transformation du caractère vital du sujet. Je voudrais aussi appuyer sur le fait que la prison est le lieu propice pour inculquer l'obéissance et l'empire de soi-même qui ont été si déplorablement et si étourdiment négligés au foyer domestique et qui font toujours défaut dans la vie de tout criminel. Un cours de discipline comportant l'enseignement obligatoire de l'obéissance et de l'empire de soi-même et du travail n'est peut être pas l'élément fondamental nécessaire pour créer du caractère, mais il occupe une place importante dans la réfection du nouvel homme, et ces qualités caractéristiques sont indispensables dans l'évolution qui arrive à constituer l'honnête homme.

Il ne faut pas déduire d'après l'importance que j'accorde, dans le rapport de cette année, au sujet de la discipline, qu'une morale sage et une bonne instruction religieuse ne sont pas des qualités essentielles dans la reconstitution d'une vie criminelle, mais je crois qu'il y a peu d'espoir de refaire un homme au point de vue moral et religieux si les autres éléments essentiels ont été négligés, et que, si les principes de la discipline et de l'industrie n'ont pas été inculqués par les traitement imposés par les institutions, la réforme devient presqu'impossible et se termine par l'inutilité de faire contribuer la morale et la religion.

La paresse est l'un des vices qui incite le plus au crime. Prenez le meilleur individu que votre milieu puisse faire valoir et imposez lui l'oisiveté obligatoire entre les quatre murs d'une prison pendant un an et ou deux ans, et je ne donnerais pas grand'chose pour ses dispositions morales lors de son élargissement.

Ne sommes-nous pas trop exigeants parfois à l'égard d'un individu qui, s'oubliant comme honnête homme dans un moment d'égarement, commet une faute minime, en l'internant pendant un an ou deux dans une prison où il n'y a aucun emploi et l'à où l'inanition est une règle générale? Si l'oisiveté produit un effet démoralisant sur un homme possédant de bonnes habitudes que sera-ce chez ceux qui ont des tendances vicieuses?

La discipline de détention doit être sévère, cependant il faut y être humain et juste. Une prison ne peut pas être un lieu de récréation, et le forçat doit apprendre à la craindre, non pas parce qu'on y est brutal et cruel, mais à cause du travai ardu et de la discipline rigide qu'il y rencontre; et surtout lorsque le traitement de la prison n'a pas réussi en son œuvre et que le même individu y est incarcéré pour la deuxième ou troisième fois. La vie en prison, lorsqu'on la passe dans une oisiveté relative, n'est pas d'un grand bénéfice au criminel parce qu'il est clair qu'une pareille vie le rend incapable de subvenir à ses besoins lors de son incarcération, et la société, devant un pareil état de choses, ne peut s'attendre qu'à une répétition du crime et à une nouvelle incarcération pour les délinquants.

La nature du travail même n'est pas de très grande importance, mais ce qui compte surtout c'est d'infiltrer dans la vie et dans le caractère même du forçat les principes de l'industrie pendant sa détention. L'un des résultats d'un travail ardu, qui est très important, à part ce qui est dit plus haut, c'est la conséquence naturelle de l'astreinte et de la répression des mauvaises passions, au moyen de l'insdustrie, en même temps que le bien que l'on en obtient au bénéfice de la santé et du bonheur.

Une étude plus approfondie sur les aspects moraux du crime permettra d'obtenir plus de succès dans la tâche de réformer le criminel à l'avenir, que lorsque la prison n'était qu'un lieu de détention et que le châtiment était administré selon le vieux système ou l'ancienne théorie qui tenait le criminel pour un

animal anormal. Le forçat ne peut être réformé que d'après le principe qu'il est un être spirituel aussi bien qu'un être physique.

Nous avons maintenant une bonne ventilation, une alimentation hygiénique, de l'exercice suffisant, une discipline ferme et humaine et une bonne administration générale, ce qui fait que les pénitenciers sont des endroits intéressants à visiter, mais si tout cela était compris dans notre façon de traiter les prisonniers il y en a peu qui quitteraient une semblable institution complètement réformés. Pour établir les institutions telles qu'elles sont projetées il faut le raliement intime d'esprits nobles qui peuvent communiquer aux délinquants de l'énergie et de la force morale, et dont l'ascendant peut raviver la personnalité du prisonnier. Lorsque le forçat est mis en contact avec les fonctionnaires de la prison qui représentent le type accompli de l'homme vrai, alors, et alors seulement, nous pourrons tenter de résoudre d'autres problèmes plus importants relatifs à la détention. Afin de communiquer le genre plus élevé de l'existence, très nécessaire à la vie du forçat, il faut que ces fonctionnaires en aient une connaissance profonde. L'importance suprême de la vérité, qui dévoile l'aspect moral du crime, réside dans le fait d'appuyer sur la nécessité absolue de faire connaître le type supérieur de l'homme dans tous les grades du personnel de nos institutions correctionnelles et pénales. Il faut en ceci développer le sentiment du public.

Ceux qui sont familiers avec les anciens systèmes de châtiments et qui les ont étudiés, surtout là où la vengeance et la répression constituaient des facteurs dominants, ceux-là, différeront d'opinion s'ils veulent établir la comparaison avec le mouvement moderne.

Nous avons d'ardents partisans aujourd'hui qui voudraient exclure tout mode de châtiments quel qu'il soit dans le traitement des délinquants. Ils feraient disparaître tous nos pénitenciers, prisons et lieux de réforme et adapter des systèmes qui n'ont jamais été essayés. Alors que doivent être évités les anciens systèmes surannés, où la vengeance et la répression ont échoué si manifestement dans la réforme du forçat, il n'en serait pas moins désastreux d'aborder l'extrême en sens absolument contraire. L'épreuve suprême de tous les efforts se trouve dans l'analyse définitive des résultats obtenus. Il faudra faire l'essai de tous les systèmes et les analyser avec soin avant de pouvoir établir une base d'opérations. solide dans le travail de la réforme.—Durant les deux dernières décades il a été démontré sans l'ombre d'un doute que les méthodes industrielles, une discipline vigoureuse et hygiènique suivie du système de parole, font naître de bonnes habitudes et créent de la force morale, et d'excellents résultats se sont accumulés dans la nouvelle vie de milliers d'hommes qui ont trouvé leur point d'appui, grâce aux systèmes de nos pénitenciers, et qui maintenant tiennent de bons emplois dans la vie sociale au Canada. Nous sommes heureux de constater que la classe des récidivistes diminue aux pénitenciers et que le nombre en est graduellement moindre chaque année. Ceci n'est pas autant le résultat du traitement imposé autrefois au criminel, comme c'est le résultat d'un traitement auxiliaire accordé aux prisonniers par des sociétés de bienfaisance et par l'armée du salut qui non seulement s'intéressent aux prisonniers mais vont au devant lui et s'occupent de ses besoins temporels en lui obtenant de l'emploi et en lui trouvant un entourage qui lui convient et qui lui permettra de se racheter.

Je ne voudrais pas clore ce rapport sans chaleureusement féliciter les personnes qui se sacrifient et qui se dévouent à l'œuvre de la réforme dans les prisons, et qui représentent diverses sociétés de bienfaisance, de même que les secrétaires de la Young Mens' Christian Association pour les efforts persistants et infatigables qu'ils ont déployés à l'égard des déchus pour les induire à faire une meilleure vie, et j'ai constaté une coopération sensible dans le système de la libération conditionnelle non seulement de la part des sociétés organisées,mais du public en général, et je découvre qu'il y a plusieurs de nos hommes d'affaires qui s'intéressent assez

dans l'œuvre de réformer les prisonniers pour donner de l'emploi à l'époque critique de la vie où un peu de bonté et de sympathie bien placées contribuent énormément à la réhabilitation de nos compatriotes déchus.

Le tout repectueusement

A. P. ARCHIBALD.

Officier fédéral de la libération sur parole.

ANNEXE B.

RAPPORT DES DIRECTEURS.

KINGSTON.

KINGSTON, 26 avril 1912.

Aux Inspecteurs des pénitenciers,

Ottawa.

MESSIEURS,—Au sujet du rapport annuel j'inclus les tableaux statistiques pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Bien à vous,

J. M. PLATT,

Directeur.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 25 avril 1912.

Aux Inspecteurs des pénitenciers,

Ottawa.

MESSIEURS,—Vous trouverez ci-inclus les rapports annuels et les statistiques pour l'exercice financier clos le 31 mars dernier. J'espère que vous trouverez le tout correct et satisfaisant.

Je vous prie de remarquer qu'à cause du décès tout à fait imprévu du chapelain le Rév. abbé L. O. Huard, nous n'avons aucun rapport de lui.

Comme ma nomination au poste de directeur de cet établissement est toute récente il m'est impossible de faire aucun rapport sur l'exercice qui vient de s'écouler.

Respectueusement à vous,

G. S. MALEPART.

Directeur.

DORCHESTER.

DORCHESTER, N. B., 30 avril, 1912.

Aux Inspecteurs des pénitenciers,

Ottawa.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, ainsi que les statistiques criminelles et autres rapports concernant ce pénitencier, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1912.

Il y a eu durant l'année une diminution dans le nombre des détenus. Le 31 mars 1912, la population totale était de 220 contre un total de 225 le 31 mars 1911.

Durant l'été et l'automne l'on continua les travaux du mur d'enceinte, et il y en a environ 900 pieds de finis, ainsi que les deux tiers de la fondation. Ces 900 pieds comprennent la nouvelle barrière et les deux tours de guet.

L'on se propose de continuer ces travaux l'année prochaine. Durant l'hiver on a préparé une grande quantité de gravier et de pierre à cette fin.

Sous la surveillance de l'inspecteur McPherson les travaux agricoles ont été poussés énergiquement et dénotent plusieurs indices d'améliorations et avec l'infusion d'un sang nouveau au bétail de la ferme j'entrevois un avenir plus brillant pour la ferme de ce pénitencier.

Le 1er avril 1911, M. John Hébert a été promu au poste de préposé aux magasins et commis du directeur et il remplit les fonctions de ces deux positions d'une façon satisfaisante.

Je regrette que M. Burden ait été forcé de démissionner à cause de sa santé après avoir été de service comme garde ici au pénitencier pendant dix-neuf ans; il a toujours fait son devoir à la plus grande satisfaction de ses supérieurs.

La discipline a été bonne et les officiers ont été fidèles dans l'exercice de leurs fonctions.

En terminant je désire vous exprimer à vous-mêmes mes sincères remerciements pour la courtoisie et l'aide précieux dont vous m'avez gratifié, et je dois aussi remercier tout le personnel pour le respect et le dévouement qu'ils m'ont témoignés dans l'exercice de mes fonctions.

Le tout respectueusement soumis,

A. B. PIPES,

Directeur.

MANITOBA.

STONEY MOUNTAIN, 25 avril 1912.

Aux Inspecteurs des pénitenciers,

Ottawa.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, avec les statistiques criminelles et autres rapports qui concernent ce pénitencier, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Restant à minuit, 31 mars 1912*	173	
Reçus depuis des prisons communes (une femme)	95	
		268
Elargis après expiration de la condamnation	27	
Elargis sur parole	46	
Déportés	4	
Décédé	1	
Suicidé	1	
Transféré aux autorités provinciales	1	
Transférée au pénitencier d'Alberta (une femme)	1	
Transférés au pénitencier de Kingston	4	85
		.183

La moyenne quotidienne a été de 171 auprès de 163 pour l'année précédente.

Des travaux de construction considérables ont été exécutés durant l'année.

A l'époque où le froid commença pour de bon il y avait 528 pieds d'ajoutés au mur, le mur de l'est (328 pieds) terminé et prêt à couvrir, le bastion sud-ouest et la plate-forme de la garde furent aussi complétés et l'on érigea en outre 200 pieds du mur sud. L'on peut raisonnablement s'attendre à ce que le mur d'enceinte soit construit cette saison, alors que l'on devrait sans retard procéder à l'érection de nouvelles bâtisses de ferme, car sans cela, il est impossible d'augmenter la superficie de notre terrain arable et nos autres exploitations de ferme. Je me permettrais de recommander de nouveau, comme par le passé, que le salaire des gardes de nos pénitenciers soit augmenté; et qu'une échelle d'augmentation dans les salaires soit adoptée, récompensant la longueur d'état de service en même temps que l'assiduité au devoir. La routine quotidienne de la vie du garde est non seulement fatigante, mais il doit toujours être sur le qui-vive et ne jamais quitter son poste. Il n'a au mieux que de courts intervalles pour se reposer et se divertir, et encore cela n'arrive que le dimanche.

L'un de nos directeurs a maintenu qu'il est difficile de trouver des hommes éligibles et autrement aptes qui consentiraient à accepter une position dans le personnel des gardes aux taux de rémunération actuels, et quelques-uns d'entre eux ont succombé durant l'année à la tentation d'augmenter leur rémunération par des moyens illégitimes. Quant à moi je suis absolument d'opinion qu'un garde qui est convaincu de s'être abaissé à des manœuvres douteuses pour augmenter son salaire d'une façon illégitime, ne mérite pas même la

Y compris un prisonnier à l'asile de Selkirk.
Y compris cinq prisonniers à l'asile de Selkirk.

clémence que comporte en pareil cas une destitution pure et simple, mais il doit être poursuivi par voie sommaire, et s'il est coupable il doit être puni sévèrement par un terme d'emprisonnement.

Ainsi qu'il est mentionné dans mon rapport de 1901, je recommande fortement de nouveau que le mousqueton Winchester qui est fourni aux gardes qui sont de service sur le mur, soit remplacé par un fusil à magasin et se chargeant de chevrotines. Le fusil moderne dit «d'émeute» est, selon, moi la meilleure arme pour empêcher l'évasion des forçats et en même temps bien moins dangereuse pour le voisinage.

J'ai souvent recommandé la construction d'une bâtisse près du pénitencier pour servir de gymnase, de salle de récréation et de lecture pour les gardes. Un forçat qui est endurci par un dur travail quotidien a l'avantage sur le garde dans un démêlé si le garde n'est pas bien entraîné au physique. Un gymnase procurerait non seulement les meilleurs moyens d'exercice durant les heures de loisir mais aussi un mode de récréation viril, et avec une bonne salle de lecture et de récréation bien administrée, cela donnerait naturellement un regain de vigueur à la discipline et à l'esprit de corps de tout le personnel du pénitencier.

Je ne puis pas oublier de mentionner l'empressement déployé par le chef de police de Winnipeg, M. McPherson, et son adjoint, M. Newton, dans toutes les occasions où il s'agit de diriger ou de garder les forçats en transit, en fait de toute façon qu'ils peuvent le faire.

Les officiers de l'armée du salut méritent les plus grandes éloges pour le travail magnifique qu'ils sont toujours prêts à faire en offrant leurs bons services vers la réforme et le relèvement des forçats de toutes les classes.

Respectueusement soumis,

A. G. IRVINE,

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW WESTMINSTER, C.B., 30 avril 1912.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice clos le 31 mars 1912 ainsi que les statistiques et autres états.

Je dois de nouveau déclarer qu'il y a une augmentation considérable dans le nombre des détenus. A la fin de l'année dernière il y avait 258 prisonniers dans les pénitenciers; nous nous trouvons à en avoir 329 cette année,—une augmentation de 71, ce qui est l'augmentation réelle nette de l'année,—le nombre de forçats aliénés qui sont internés à l'hôpital provincial est le même. Le nombre de ceux qui ont été reçus durant l'année est de 181 auprès de 145 l'année précédente. Sur ceux-là 77 arrivèrent durant les quatre mois de novembre à février inclusivement.

Cinq forçats se sont évadés durant l'année. Deux d'entre eux se sont échappés de l'asile provincial où ils avaient été transférés, et les trois autres du pénitencier même. De ces derniers une évasion fut causée par la négligence d'un fonctionnaire qui fut destitué. Les deux autres risquèrent leur vie. C'est dû à une cartouche défectueuse s'il purent se rendre hors de la portée des autres balles qu'on leur tira. L'un deux fut capturé.

L'augmentation du nombre des détenus exigea un nombre de cellules additionnelles avant l'achèvement de l'aile de l'est. En conséquence nous commençames en juillet dernier à préparer l'emplacement d'une bâtisse de 145 pieds par 45 et 23 pieds du plancher au faite, laquelle doit en définitive être destinée à des fins industrielles, mais en attendant on peut y installer 192 cellules temporaires. A la fin de l'année elle était presque en état d'être utilisée et sera mise en service avant que le présent rapport vous arrive.

Comme il fallait presser la construction de cette bâtisse, les travaux dans la cour ont été interrompus pendant environ six mois, et à la fin de l'année il y avait encore pour cinq à six jours d'ouvrage. Cependant avant que le travail fut suspendu, le mur fut complété sauf une partie qui avait 12 pieds de hauteur seulement ce qui nous permit d'enlever environ 1,400 pieds de l'ancienne clôture de 12 pieds en bois et d'avancer dans la réfection des abords du chemin et la disposition des terrains. On a utilisé une grande quantité du matériel provenant de l'ancienne clôture dans la construction de la nouvelle bâtisse et des cellules temporaires et aussi d'une cuisine temporaire pour les forçats qui y sont logés. En refaisant les abords du chemin et le régalage de la cour de briqueterie, là où on a enlevé environ 4,000 verges cubes de terre que l'on utilisa en grande partie, en en faisant le transport à une grande distance par brouette, pour élargir le chemin qui longe la berge du vallon.

Tout l'étage supérieur de la bâtisse d'administration a été converti en une seule pièce qui constitue maintenant la chapelle, l'ancienne est maintenant bien trop petite.

La discipline a été assez bien suivie. Le nombre des forçats qui ont été punis fut de 40·65 pour cent du nombre total des détenus, auprès de 32·30 pour cent l'an dernier mais un grand nombre de délits relatifs au trafiquage. Ceci n'est pas dû à une augmentation de cette pratique, mais plutôt au fait que depuis que le nombre des gardiens a augmenté et qu'un gardien en chef a été nommé, on a plus facilement pu découvrir les nombreux cas et supprimer

le trafiquage. Du tabac, très souvent en grande quantité, a été trouvé et confisqué et plusiers fonctionnaires ont été destitués.

La difficulté qui a toujours existé pour nous de trouver des officiers compétents et fidèles continue à maintenii le personnel au-dessous de la moyenne d'efficacité; mais en somme je crois être encore assez fortuné pour en avoir encore autant dans le personnel des officiers qui sont fidèles dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs et loyaux à l'égard du service.

La substitution de l'électricité pour la vapeur, mentionnée dans mon dernier rapport annuel, a été effectuée juste à temps et est d'une grande utilité.

L'amélioration du système des conduites d'eau entre le réservoir sur les terrains et la buanderie et la chambre de bain, nous permit de faire une économie sensible, nos taxes d'eau à la ville étant de $322.76 de moins que l'an dernier nonobstant l'augmentation considérable des prisonniers.

Je suis heureux de pouvoir répéter et réitérer fortement ce que j'ai dit dans mes rapports précédents au sujet de l'empressement que déploient les chapelains pour aider les prisonniers élargis, de même qu'à ceux qui le sont sur parole, à obtenir du travail, ainsi que de l'excellent travail accompli par les représentants de l'armée du salut vers le même but.

Respectueusement soumis,

JOHN C. BROWN,

Directeur.

Aux inspecteurs des pénitenciers,

Ministère de la Justice,

Ottawa.

ALBERTA.

EDMONTON, ALBERTA, 20 mai 1912.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel comprenant les rapports détaillés des divers départements du pénitencier d'Alberta pour les douze derniers mois, se terminant le 31 mars 1912.

Je suis heureux de déclarer que la construction a bien avancé cette année, l'aile gauche de l'édifice des cellules est à peu près terminée, et nous pourrons l'utiliser l'hiver, elle est bien meilleure et de toute façon plus sûre que la maison cellulaire temporaire. C'est une très bonne construction et fera honneur au ministère. La maison du directeur est en bonne voie de construction.

Les opérations de la briqueterie ont été très prospères; le produit est d'environ un million de briques, comblant tous nos besoins et laissant une réserve d'environ quatre cent mille briques. Nous avons construit un fourneau d'une capacité d'environ deux cent cinquante mille briques. Si c'est un succès je demanderai la permission d'en bâtir trois autres. Nous nous servons de glaise en guise de mortier et de notre brique, de sorte que c'est une économie, il y aura donc en définitive une grosse épargne de bois de service.

Notre ferme a donné d'excellents résultats et nous avons une bonne provision de pommes de terre et autres légumes, en quantité suffisante pour nous rendre à une récolte subséquente et même d'avantage. La mine de houille nous a fourni tout le charbon nécessaire de même qu'aux officiers. Nous avons installé un puits à la mine de charbon dans la cour jusqu'à une profondeur d'environ 110 pieds, où nous prendrons notre charbon pour l'hiver prochain, ce sera une économie en même temps que plus sûr pour les forçats qui travaillent dans la mine. Je regrette d'avoir à déclarer qu'il y a eu deux évasions par la mine. On en a repris un mais nous n'avons jamais entendu parler de l'autre. Deux autres ont tenté de s'évader en escaladant la clôture. Ils furent tous deux blessés par les gardes et échouèrent dans leur tentative.

La conduite des détenus a été bonne et les instructeurs ont réussi à faire faire un bon travail.

Je regrette de déclarer que les deux tiers de notre personnel d'hommes de police nous ont quittés à cause des chances plus favorables d'avancement et des gages plus élévés ailleurs. J'ai beaucoup de difficulté à me procurer de bons hommes pour cet emploi. Nous avons temporairement quelques hommes qui sont inéligibles pour le service permanent. La discipline a été bonne et bien observée.

Il n'a été présenté aucune plainte du département des femmes et la directrice mérite de grands éloges pour la bonne administration et la grande quantité de travail qui est sorti de son établissement

En terminant je désire remercier tous et chacun des membres de mon personnel.

A vous respectueusement,

M. McCAULEY,

Directeur.

PRINCE ALBERT.

PRINCE ALBERT, SASK., 2 avril 1912.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre mon premier rapport annuel pour l'année finissant le 31 mars 1912, y compris les statistiques et autres états.

La prison s'ouvrit le 15 mai 1911 et le 16 je recevais 36 forçats, que l'on transférait du pénitencier d'Alberta. Il nous en est arrivé 30 depuis, ce qui porte le nombre à 66 détenus durant dix mois et demi.

Durant ce même temps nous n'avons reçu que 30 forçats ce qui démontre que la Saskatchewan est relativement exempte de crimes sérieux.

Il y eut une évasion, le forçat fut parti quatre mois, mais en définitive on le captura à Grand Island, Nebraska, Etats-Unis et on le ramena ici.

Il n'y eut aucun décès ni accident sérieux durant l'année.

Nous avons reçu deux femmes détenues durant l'année, elles furent transférées au pénitencier d'Alberta.

Notre dépense per capita est élevée comparativement aux autres pénitenciers. Ceci est dû à ce que ce fut cette année l'ouverture du pénitencier. Un système complet a été installé et c'est ce qui a nécessairement augmenté le coût par tête. Cela nous prendra environ deux ou trois ans avant que nous puissions rivaliser favorablement avec les autres pénitenciers.

Il s'est fait un travail considérable durant l'année. Nous avons érigé deux écuries, une glacière, une forge, et nous avons travaillé énormément à l'établissement d'une briqueterie, des additions et des améliorations à l'intérieur de la prison, nous avons posé des rails et des traverses de chemin de fer jusqu'aux puits de glaise et jusqu'à la voie de garage du chemin de fer, et nous avons coupé assez de bois dans la forêt pour la briqueterie et les hangars.

Résidence du directeur.—La brique est posée, ainsi que le toit et les bardeaux et le premier plancher est posé par tout l'édifice, le plancher du soubassement est aux trois quarts terminé, celui en béton du soubassement est terminé; toute la brique est enduite de plâtre à l'intérieur; les murs du rez-de-chaussée ont été plâtrés à l'intérieur, couverts de papier et lambrissés prêts pour être couverts en tôle; l'extérieur est complètement boisé et prêt à être peinturé

Nous avons construit dix chambres à coucher et une salle de lecture pour les officiers dans l'aile occidentale de la prison. Ceci était nécessaire à cause que les officiers ne pouvait se loger nulle part à moins d'un mille et demi de la prison.

Ferme.—Nous avons fauché et chargé 123 voyages de foin sauvage, semé et moissonné 50 acres d'avoine et battu 1,500 boisseaux, défriché 30 acres qui seront cultivées cette saison, ce qui fait un total de 80 acres prêtes pour les semences. Nous avons défriché encore 25 acres de plus qui doivent être nettoyées par l'enlèvement des souches et des broussailles avant que l'on puisse les exploiter.

Nous avions trois acres de légumes, une pauvre récolte car la semence fut faite trop tard dans la saison.

On a fait le régalage d'un chemin de 66 pieds de large à travers trois des lots riverains situés au nord de la bâtisse. Nous avons aussi coupé et cordé 100 cordes de bois pour la briqueterie.

La conduite des forçats a été très bonne, il n'y a pas eu d'infraction sérieuse à la discipline.

Les instructeurs des différents métiers sont tous très occupés et font un excellent travail.

La discipline a été bonne et tous les officiers ont fidèlement rempli leur devoir.

Il y a eu beaucoup de changement dans le personnel durant l'année. Il est presque impossible d'avoir des bons hommes pour faire l'ouvrage aux taux qu'ils sont payés.

L'inspecteur Dawson, M. Adams, architecte et M. Creighton, auditeur, ont passé trois semaines avec nous lors de l'ouverture de la prison, et ils ont instruit le nouveau personnel quant aux fonctions et attributions.

Je désire exprimer mes remerciements à tout le personnel de l'institution pour le respect et le dévouement dont ils ont fait preuve à mon égard dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Respectueusement soumis.

F. W. KERR,
Directeur.

Aux Inspecteurs des Pénitenciers,
Ottawa.

ANNEX C.

RAPPORT DES MÉDECINS.

KINGSTON.

M. le Directeur,

MONSIEUR,—Je soumets par la présente mon rapport annuel sur le service médical du pénitencier de Kingston pour l'année finissant le 31 mars 1912.

En général la santé des prisonniers a été à peu près comme aux années précédentes, et nous avons été complètement exempts de maladies contagieuses; le nombre des décès a été bien moindre que par les années passées; il n'y a que sept décès qui ont été inscrits sur la liste par les surveillants de l'hôpital.

Les travaux d'égouts ont été exécutés d'une façon satisfaisante et les bâtisses environnant les travaux ont été aménagées de façon à n'être aucunement incommodées par des odeurs malsaines; aussi les diverses conduites d'égout ont été nettoyées régulièrement empêchant ainsi toute contamination qui pourrait provenir de ces endroits.

Les évènements se sont passés comme à l'ordinaire, et le confort semble régner partout. Sans doute lorsque la température est très froide on ne peut s'exempter d'éprouver un certain frisson, mais à tout prendre il n'y a pas eu de plaintes justifiables au sujet du système de chauffage. On donne sous ce rapport autant de confort possible aux prisonniers. Une température confortable est distribuée non seulement dans les dortoirs mais dans tous les différents départements industriels. Lorsque les prisonniers ont de la chaleur il est à présumer que les maladies dont l'origine est due aux changements de température, sont amoindries. Les personnes en charge se sont constamment préoccupées de la ventilation et de la propreté dans les dortoirs, les ateliers et dans les autres départements et les cabinets sont toujours tenus propres, sanitaires et dans un bon état de fonctionnement. L'on met beaucoup de soin dans la préparation des aliments que l'on donne aux prisonniers et ils ont été bien servis tant pour la quantité que la qualité. La cuisine est tenue dans un état propre et sanitaire et les ustensiles de cuicine et les plats utilisés pour la distribution des repas ont été tenus aussi propres et aussi brillants qu'il est possible de le faire. Il est donc matériellement impossible qu'il y ait de l'infection lorsque l'on prend de telles précautions.

Il est très à regretter qu'un si grand nombre de prisonniers, assez avancés en âge que la décrépitude morale et physique ait commencé son œuvre, soient envoyés aux pénitenciers. Si l'on prenait des mesures pour les loger ailleurs, comme par exemple dans un refuge pour les incurables, ces mesures iraient de pair avec la pénalogie de nos jours. D'ici à ce que ceci s'accomplisse, ces pauvres infirmes dont le crime fut peut-être la seule action de leur vie, et commise souvent dans le but de se mettre à l'abri qu'offre la prison, continueront d'être une source d'ennui dans quelque partie de la prison qu'on les place. Ces gens sont continuellement à chercher en vain un soulagement par des médicaments pour alléger des infirmités qui ne sont dues qu'à leur âge avancé. Il en est de même pour les jeunes délinquants d'un âge tendre, que souvent l'on envoie en prison alors que la répression de leur tendance criminelle s'opérerait bien mieux par un terme quelconque dans une école industrielle ou par quelqu'autre système de peines où se respire une atmosphère bienfaisante, et qui aurait une tendance à appaiser plutôt qu'à enflammer ceux à qui on l'appliquerait. Etant incarcérés longtemps avant d'avoir atteint l'âge de maturité ils ne peuvent pas supporter l'air de la prison et sont portés à languir et dépérir à vue d'œil. La santé, une

vie longue et utile seraient peut-être le résultat si on adoptait des méthodes plus douces à l'égard des ces enfants-là. On ne doit pas perdre de vue la santé physique et morale, et le châtiment dans ces cas doit avoir pour effet de modifier les idées et désarmer les passions.

Les installations sanitaires et de chauffage de l'hôpital sont complets de toute façon, et les malades en sont très bien. Quant à la propreté, on a pris toutes les mesures voulues pour que tout fut de premier ordre, et les malades ont été traités avec le plus grand soin. Il y a eu plusieurs opérations de peu d'importance durant l'année et elles ont réussi très bien. Il y eut cinq cent dix-huit prisonniers de traités à l'hôpital durant l'année, et c'est dû aux bons soins prodigués s'il n'y eut pas plus de décès. L'hôpital est tenu sur un pied moderne autant que possible, quant à tous les accessoires tout y est toujours prêt pour recevoir les malades. Il a été complètement renouvelé et peinturé, et les fenêtres et les corridors sont décorés de pots de fleurs et de verdure, et les salles sont aussi attrayantes pour les malades qu'il soit possible de les rendre. Les patients de dispensaires se chiffrent dans les milliers et on leur fournit la quantité habituelle de prescriptions qui sont préparées en grande quantité par les fonctionnaires de l'hôpital. L'administration régulière de ces médicaments prévient beaucoup d'entrées à l'hôpital et sans cela plusieurs personnes y iraient.

Il y eut cent quarante-sept officiers qui figurèrent sur la liste des malades durant l'année et à tous je prodiguai mes soins à leur domicile soit le jour ou la nuit. Je suis heureux de pouvoir déclarer que ceux des officiers qui se trouvent sur la liste des malades désirent ardemment retourner au poste et à cette fin ils coopèrent avec moi en tous points quant à ce que je prescris pour le rétablissement.

Il n'y a pas de suicide inscrit sur les régistres, c'est un fait très rare en prison. Sénèque et les Stoïques disent des forçats qui préfèrent la mort à l'emprisonnement, et de ceux qui se suicident: «La mort d'un criminel n'est pas un châtiment, mais pour lui comme pour tout autre mortel c'est la fin de toutes les tribulations, les soucis et les souffrances terrestres. La multitude de suicides nous démontre bien en vain que la mort n'est pas un mal, et par conséquent non plus un châtiment pour ceux qui abrègent ainsi leurs jours et qui préfèrent évidemment la mort aux maux de la vie».

Division des aliénés.—Il y avait quarante-deux internes dans cette salle à la fin de l'exercice financier. Ainsi que l'on verra par les rapports des surveillants, on a admis et élargi un plus grand nombre de personnes que d'habitude. Cette salle a été tenue dans un état très sanitaire et la santé des internes a été très bonne. Deux des décès inscrits sur les régistres eurent lieu dans cette division.

Prison des femmes.—Le nombre diminue dans cette division, et à la fin de l'année il n'y en avait que huit. Les internées furent à peu près exemptes de maladie. L'une a contribué à l'accroissement de la population en donnant naissance, dans l'intérieur de la prison, à une fille le 29 février de cette année. Elle était ici depuis le 4 août 1911.

Division des isolés.—On a fait la réouverture de cette division pour y recevoir la classe des incorrigibles qui sont un danger pour la discipline de la prison, mais qui peuvent y être internés sans danger pour leur santé. Les cellules sont bien ventilées et bien éclairées, et ils ont dans la grande cour suffisamment d'espace pour prendre de l'exercice. Il y avait là quinze détenus à la fin de l'année.

Les rapports ordinaires des surveillants de l'hôpital sont transmis avec les présentes.

DANIEL PHELAN,
Médecin.

MALADES TRAITÉS A L'HOPITAL DU 1er AVRIL 1910 AU 31 MARS 1911.

	Restants.	Admis.	Totaux.	Décédés.	Renvoyés	Restants.
Abcès	3	28	31	1	29	1
Alcoolisme		1	1		1	
Asthme		1	1			1
Bronchite	4	105	109		107	2
Brûlure		1	1		1	
Charbon		1	1		1	
Cancer		2	2		2	
Céphalalgie		2	2		2	
Accouchement		1	1			1
Colique	1	40	41		41	
Constipation	1	3	4		4	
Contusion	1	3	4		4	
Choléra		2	2		2	
Débilité		24	24		21	3
Diabète	1	1	2		2	
Diarrhée	2	111	113		112	1
Dyspepsie		3	3		3	
Mal d'oreille		2	2		2	
Erysipèle		2	2		1	1
Epilepsie	1	2	3		3	
Fistule		1	1		1	
O nglée		1	1		1	
Hémorragie		4	4		4	
Hépatisation		2	2		2	
Hydrocèle		1	1		1	
Hémorroïdes		1	1		1	
Maladie de cœur		11	11	2	9	
Indigestion		28	28		27	1
Influenza		20	20		19	1
Inflammation des intestins	1		1		1	
Insomnie		1	1		1	
Blessure à la main		2	2		2	
Lumbago		19	19		19	
Neurasthénie		8	8		8	
Migraine		3	3		3	
Morphinomanie		1	1		1	
Névralgie		2	2		2	
Odontalgie		2	2		2	
Ophtalmie		10	10		9	1
Orchite		3	3		3	
Pneumonie		1	1	1		
Paralysie	1		1			1*
Pédiculation		1	1		1	
Phtisie		1	1	1		
Phytose	1		1		1	
Phémosis		1	1		1	
Rhumatisme		33	33		32	1
Sciatique		1	1		1	
Syphilis		1	1	1		
Synovie		1	1		1	
Entorse		3	3		2	1
Stricture		4	4		4	
Ver solitaire		5	5		5	
Toxémie	1		1		1	
Testicle non-descent		1	1		1	
Tonsilitis		9	9		9	
Tuberculose		1	1	1		
Tumeur		1	1			1
Ulcère		1	1		1	
	18	520	538	7	514	17

PRISONNIERS DANS LA SALLE DES ALIÉNÉS, KINGSTON.

N°	Noms.	Date de l'admission.	Lieu de provenance.				Comment on en a disposé.				Restant sous traitement le 31 mars 1911.	Observations.
			Pénitencier de Kingston.	Saint-Vincent-de-Paul...	Dorchester.	Manitoba.	Libérés après guérison.	Capables de repr. travail.	Transférés aux asiles principaux.	Décédés.		
E 854	Jas. Petersen....	10-4-11	1				1					
E 855	Fred. Peterson..	10-4-11	1					1				
F 172	I. Roselle.......	12-4-11	1								1	Améliorat.
F 196	Fred. Arsenault.	12-4-11			1					1		
F 215	Wm. Wilson....	19-5-11		1							1	Incurable.
F 216	John Lortia.....	19-5-11		1							1	"
F 217	Jos. Boucher....	19-5-11		1							1	"
E 761	Jas. Baroma....	9-6-11	1				1					
E 937	Frd. Stag.......	9-6-11	1								1	Améliorat.
F 202	Geo. Vanstone..	27-6-11	1								1	Incurable.
F 238	F. Bartholmen.	1-8-11									1	"
F 248	H. Cadieux.....	8-8-11			1				1			
F 273	Roy Oakes.....	11-10-11	1								1	Incurable.
F 80	Geo. Hart......	23-10-11	1								1	Améliorat.
F 262	A. Goodwin.....	26-10-11	1								1	"
E 420	H. Benda.......	2-11-11	1								1	"
F 218	D. H. Ryan....	4-11-11	1					1				
F 322	Réné Allaire....	19-1-12		1							1	Améliorat.
F 323	John Tipson.....	19-1-12		1							1	"
F 32	——Giovanni...	29-1-12	1								1	"
F 346	——Jessamine...	17-2-12	1								1	Incurable.
E 640	John Riley......	24-2-12	1				1					
E 627	M. Demonte....	9-3-12		1							1	Améliorat.
E 853	M. Hannah.....	23-3-12	1								1	"
E 272	P. Bellinger.....	29-3-12	1								1	"
F 247	H. Wilson.......	19-8-11			1						1	"
	Totals........	....	17	6	3	.....	3	2	1	1	19	

RAPPORT ANNUEL DES ALIÉNÉS CRIMINELS MAINTENANT DANS L'ASILE DES ALIÉNÉS.

Distribution.		
Sous traitement le 31 mars 1911..		28
Admis depuis—		
Pénitencier de Kingston...	17	
Saint-Vincent-de-Paul..	6	
Dorchester...	3	26
Nombre total sous traitement pendant la période ci-dessus..................		54
Libérés—		
Après guérison..	3	
Capables de reprendre le travail...	3	
Transférés aux asiles provinciaux..	4	
Décédés..	1	11
Sous traitement le 31 mars 1912..	......	43

DÉCÈS.

Age.	Nom.	Date du décès.	Durée de la démence.	Cause immédiate de la mort.
24	Fred. Arsenault	10 avril 1911	11 heures.	Pneumonie.

ÉTAT DES DÉPENSES POUR REMÈDES ET MÉDICAMENTS.

Médicaments en main le 31 mars 1911	$387 78	
Remèdes et médicaments achetés	226 36	
		$614 14
Remèdes en main le 31 mars 1912	$303 55	
Reçu pour remèdes fournis aux infirmiers	99 97	
		$ 403 52
Dépense nette pour remèdes		$ 210 62

Coût par tête 44c.

H. W. WILSON,
Surveillant de l'hôpital.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er avril 1912.

Au Directeur,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du service médical pour l'exercice 1911-12.

Il ne s'est passé rien d'extraordinaire durant le cours de l'année, et bien qu'il y eût plus de malades soignés que par le passé, la grande majorité de ces malades ne séjournèrent que peu de temps, quelques jours seulement.

Il n'y eut aucun accident sérieux parmi les forçats.

Deux prisonniers seulement moururent durant l'année:

Daniel Glass, suicide.

Philipp Furlong, rupture de l'estomac.

J'ai donné 12,115 consultations au dispensaire, et il y eut 103 malades admis à l'hôpital depuis le 1er jour d'avril 1911, au 31 mars 1912.

A vous sincèrement,

DR. A. ALLAIRE,
Médecin.

CAS TRAITÉS A L'HOPITAL DURANT L'ANNÉE DEPUIS LE 31 MARS 1911 JUSQU'AU 31 MARS 1912.

Maladies.	Admis.	Libérés.	Morts.	Restés.	Observations.
Amygdalite	7	7	....	....	
Ataxie	3	3	....	....	
Adénite	1	1	....	....	
Adénite suppurée	4	3	....	1	
Bronchite	1	1	....	....	
Brûlures	1	1	....	....	
Contusions	3	3	....	....	
Constipation	2	2	....	....	
Conjonctivite	1	1	....	....	
Colite	1	1	....	....	
Cholérine	1	....	....	1	
Diarrhée	24	24	....	....	
Embarras intestinal	7	7	....	....	
Entérite tuberculeuse	2	2	....	....	
Erysipèle	1	1	....	....	
Furoncle	1	1	....	....	
Grippe	1	1	....	....	
Gastro-entérite	4	4	....	....	
Gastrite	2	2	....	....	
Maladie de coeur	2	2	....	....	
Hydrocèle	2	2	....	....	
Hémorroïdes	2	2	....	....	
Laryngite	1	1	....	....	
Malaria	1	1	....	....	
Neurasthénie	8	8	....	....	
Orchite	1	....	....	1	
Pleurodynie	1	1	....	....	
Rhumatisme	4	4	....	....	
Rupture d'estomac	1	....	1	....	
Strangulation	....	....	1	....	
Entorse	1	1	....	....	
Syphilis	8	7	....	1	
Tuberculose	2	1	....	1	
Blessure à la jambe	1	1	....	....	

RELEVÉ DES REMÈDES ET MÉDICAMENTS.

Médicaments en main le 31 mars 1911	$ 215 85	
Médicaments achetés durant l'année 1911-12	319 44	
		$ 535 29
Médicaments vendus aux infirmiers durant l'année	$ 62 36	
Médicaments fournis aux détenus	266 94	
		$ 329 30
Médicaments en main le 31 mars 1912		$ 205 99

Coût par tête 58c.

D. O'SHEA.

Surveillant de l'hôpital

DORCHESTER.

DORCHESTER, N. B., 26 avril 1912

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Durant l'année qui vient de s'écouler la santé des détenus a été assez bonne. Aucune épidémie. Il y eut trois décès, l'un par apoplexie, un autre par brocho-pneumonie et le troisième par diarrhée, le malade étant un homme âgé et faible. Deux cas d'aliénation furent transférés à Kingston, l'un le 10 avril et l'autre le 10 octobre. J'estime que l'état sanitaire de la prison est bon et que les aliments fournis aux prisonniers sont en abondance, de bonne qualité et nourrissants. Les forçats semblent satisfaits.

J'apprécie vivement la courtoisie du personnel à mon égard durant l'année.

Respectueusement soumis,

D. D. McDONALD,
Médecin.

CAS TRAITÉS A L'HOPITAL.

Maladies.	Restés.	Admis.	Libérés.	Morts.	Restés.	Observations.
Broncho-pneumonie	...	1	...	1	...	
Contusions	...	1	1	...	...	
Cardialgie	...	1	1	...	...	
Démence	...	1	1	...	...	
Débilité	...	1	...	...	1	
Diarrhée	...	1	...	1	...	
Doigts coupés	...	1	1	...	...	
Influenza	...	1	1	...	...	
Insanité	1	1	*2	...	...	
Delirium tremens	1	...	1	...	...	
Orchite	1	...	1	...	...	
Otite	1	...	1	...	...	
Rhumatisme	1	...	1	...	...	
Stricture	1	...	1	...	...	
Syphilis	1	...	1	...	...	
Tuberculose	1	1	1	...	1	1 sur parole.
Blessures	...	1	1	...	...	
	8	11	15	2	2	

*Transférés au pénitencier de Kingston.

Maladies.	Restants.	Admis.	Morts.	Libérés.	Restants.
Apoplexie	....	1	1	....	
Abcès	....	6	....	6	
Asthme	....	3	....	3	
Furoncles	....	12	....	12	
Bronchite	....	4	....	4	
Brûlures	....	3	....	3	
Cardialgie	2	8	....	10	
Catarrhe (nasal)	....	18	....	18	
Céphalalgie	....	30	....	30	
Frissons	....	22	....	22	
Rhumes	....	65	....	65	
Colique	....	10	....	10	
Contusions	2	21	....	23	
Constipation	....	75	....	74	1
Toux	....	80	....	80	
Eruptions cutanées	....	15	....	15	
Débilité	....	5	....	5	
Diarrhée	....	73	....	73	
Dysenterie	....	8	....	8	
Dyspepsie	....	5	....	5	
Gonorrhée	....	8	....	7	1
Maladie de coeur	....	5	....	5	
Hernie	....	4	....	4	
Hémorroïdes	....	14	....	14	
Incontinence	....	10	....	9	1
Indigestion	....	25	....	25	
Influenza	....	21	....	21	
Insanité	2	2	....	4	
Insomnie	....	18	....	18	
Lumbago	....	32	....	32	
Acidité	....	27	....	26	1
Nevralgie	....	45	....	45	
Ophtalmie	....	18	....	18	
Otite	....	15	....	15	
Rétention	2	12	....	14	
Rhumatisme	3	28	....	28	3
Scrofules	....	2	....	2	
Mal de gorge	2	39	....	41	
Spermatorrhée	....	15	....	15	
Foulures	....	6	....	6	
Stomatite	....	20	....	20	
Stricture	....	5	....	5	
Syphilis	1	5	....	5	1
Extraction de dents	....	127	....	127	
Amygdalite	....	23	....	21	2
Tuberculose	....	7	....	7	
Varicocèle	....	3	....	3	
Varices	....	2	....	2	
Blessures	....	18	....	18	

DÉPENSES POUR REMÈDES ET MÉDICAMENTS.

Remèdes en main le 31 mars 1911	$ 419 54	
Remèdes et médicaments achetés	354 81	
		$ 774 35
Moins:		
Remèdes, etc., en main le 31 mars 1912	$ 493 25	
Reçu pour médicaments fournis aux infirmiers	57 60	
Remèdes pour le département de la ferme	62	
		$ 551 47
Dépense nette pour remèdes		$ 222 88

Coût par tête, 96½c.

D. D. McDONALD,
Médecin.

MANITOBA

STONEY MOUNTAIN, MAN. 6 avril, 1912.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de soumettre les rapport de la division médicale du pénitencier de Manitoba, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Les statistiques pour la plus grande partie de l'année ont été prises dans les notes de mon prédécesseur, le Dr R. W. Neill auquel j'ai succédé le 28 novembre 1911.

Depuis que je suis en fonctions j'ai constaté que la santé des forçats est assez bonne. Bien que plusieurs d'entre eux se soient présentés pour se faire soigner, la plupart des cas étaient sans gravité, quelques-uns seulement étaient sérieux Un seul décès eut lieu durant l'année, c'était un tuberculeux; un autre forçat cependant s'est suicidé en se pendant dans sa cellule.—Quatre détenus aliénés furent transférés à l'asile de Selkirk.—Il ne s'est produit qu'un seul accident sérieux, un forçat s'est fracturé une jambe en tombant en bas d'une échelle.

La ventilation, le chauffage, l'alimentation et l'hygiène en général sont satisfaisants. La santé des membres du personnel a été bonne, à l'exception de l'un d'eux qui mourut d'une néphrite, et un autre qui dut quitter le service, il était tuberculeux. Il y eut parmi les fonctionnaires 220¼ jours de perdus à cause de maladie.

Suit un état des cas traités au dispensaire et à l'hôpital.

Respectueusement soumis

J. A. McGUIRE

Médecin.

CAS TRAITÉS AU DISPENSAIRE.

Maladies.	Nombre	Maladies.	Nombre.
Acné	12	Lumbago	37
Adénite	3	Laryngite	2
Anémie	28	Maladie du foie	1
Arc sénile	2	Lupus	1
Anurie	1	Malaria	4
Asthme	3	Rhumatisme des muscles	1
Alopécie	2	Névralgie	21
Abcès dans l'oreille	5	Neuritis	1
Brûlures	4	Ophtalmie	20
Blessure au genou	1	Douleurs dans le côté	15
Néphrite	1	Vers nématoïdes	1
Furoncles	1	Pharyngite	4
Constipation	171	Douleurs d'estomac	3
Rhume	208	Prurit	7
Cors	5	Hémorroïdes	15
Catarrhe	14	Psoriasis	1
Chancres	4	Rhumatisme	39
Cystite	9	Hernie	2
Toux	12	Syphilis	27
Débilité	4	Stricture	13
Diarrhée	1	Pertes séminales	9
Etourdissement	19	Entorse	17
Eczéma	11	Mal de lèvres	2
Mal d'oreilles	18	Mal de pieds	5
Epilepsie	2	Mal de mains	3

CAS TRAITÉS AU DISPENSAIRE.

Maladies.	Nombre	Maladies.	Nombre.
Dilatation de glandes	2	Sciatique	4
Epistaxis	6	Echaudure	1
Ecoulement	5	Foulure	2
Gravelle	5	Gale	1
Gonorrhée	4	Mal de dents	44
Eruption	19	Extraction de dents	22
Maux de tête	8	Tonsilite	27
Herpès	1	Tumeur	1
Maladie de coeur	16	Tuberculose	11
Influenza	2	Ulcère	17
Ongles incarnés	6	Varicocèle	2
Insomnie	154	Yeux faibles	10
Indigestion	1	Cerumen	13
Mal de reins	118	Blessures	4

CAS TRAITÉS A L'HÔPITAL.

Maladies.		Admis.	Libérés.	Morts.	Accident.		
Abcès à l'oreille		1	1				
Contusions	1	2	3				
Furoncle		7	7				
Néphrite		1	1				
Brûlure		1	1				
Rhume	1	14	15				
Cancer	1	1	1				
Constipation		17	17				
Conjonctivite		1	1				
Diarrhée		33	33				
Mal d'oreilles	1	2	3				
Exophtalmie	1		1				
Epilepsie		4	4				
Jambe fracturée		1	1		1		
Saleté dans l'oeil		2	2				
Ecoulement		1	1				
Gravelle		1	1				
Gonorrhée		1	1				
Ulcères gastriques		1	1				
Mal de tête		3	3				
Influenza	2	12	14				
Insanité	1	8	9				
Indigestion		14	14			4	
Lumbago		11	11				
Malaria		3	3				
Névralgie		2	2				
Néphrite		1					
Douleurs au côté		5	5				1
Hémorroïde		1	1				
Pleurésie		1	1				
Rhumatisme		10	9				
Hernie		2	2				
Typhoïde		1	1				
Sciatique		3	3				
Figure enflée		1	1				
Folie		1	1				
Strain		8	8				
Stricture		2	2				
Figure enflée		1	1				
Syphilis		3	3				
Echaudure		1	1				
Tonsilite	1	1	2				
Tuberculose	1			1			
Coeur de tabac		1	1				
Mal de dents		4	4				
Ulcère sur un doigt		1	1				
Blessure		5	5				
Pied blessé		2	2				

DÉPENSES POUR REMÈDES ET MÉDICAMENTS

Remèdes en main le 31 mars 1911	$ 234,45	
Remèdes et médicaments achetés	147,79	
		$ 382,24
Remèdes en main le 31 mars 1912	$ 20,65	
Remèdes pour le dép. de la ferme	0ë18	
		20,83
Dépense nette pour remèdes		107,80

Coût par tête 63c.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NES WESTMINSTER, C.-B., 6 mai 1912.

Monsieur le Directeur,—J'ai l'honneur de transmettre par la présente les tableaux ordinaires indiquant le travail fait à l'hopital durant l'exercice clos le 31 mars 1912.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obésisant serviteur,

W. A. DEWOLF-SMITH,

Médecin.

CAS TRAITÉS A L'HOPITAL.

Maladies.	Rest ant.	Admis.	Total.	Libérés.	Morts.	Restant.
Anorexie		1	1			1
Cellulitis		1	1	1		
Bile		1	1	1		
Rhume		3	3	2		1
Crampes		1	1	1		
Doigt coupé		1	1	1		
Epilepsie	1		1	1		
Débilité générale		2	2	2		
Indigestion		3	3			3
Blessure à la cheville		1	1	1		
Insanité		5	5	5		
Pharyngite		1	1	1		
Phthisie	1	4	5	3	1	1
Synovie		1	1	1		1
Syphilis		1	1			1
Varicocèle		1	1	1		1
Total	2	27	29	21	1	7

CAS TRAITÉS AU DISPENSAIRE.

Maladies.	Nombre. des cas.	Maladies.	Nombre des cas.
Abcès	12	Ophthalmie	2
Abcès (alvéolaire)	2	Otite	2
Abcès (axillaire)	1	Otorrhée	1
Acné	7	Douleur dans le dos	31
Adénite	10	" la poitrine	24
Aphtes	4	" la tête	1
Ascarides	2	" la jambe	2
Asthme	1	" le cou	1
Bilieux	6	" au côté	18
Doigt brisé	1	" à l'estomac	5
Contusions	16	Pharyngite	22
Oignon	1	Adhésions pleuritiques	1
Brûlures	2	Pleurodynie	7
Catarrhe	10	Prurit	2
Cellulite	1	Eruption au dos	1
Engelures	1	Rhumatisme	58
Rhumes	148	Sciatique	2
Conjonctivites	9	Scrofules	1
Constipation	1,639	Etranglement	1
Cors	4	Mal à la cheville	1
Coryza	14	" au bras	2
Toux	77	" au dos	2
Crampes	20	" aux oreilles	1
Coupures	6	" aux yeux	3
Cystite	1	" aux pieds	1
Vue défectueuse	11	" aux doigts	4
Mal d'oreilles	4	" à la main	4
Exzema	4	" au genou	2
" (scroti)	4	" aux lèvres	1
Emesis	1	" à la bouche	3
Dilatation des glandes	8	" au nez	3
Epilepsie	1	" au cuir chevelu	1
Epistaxis	2	" à la gorge	6
Dents extraites	23	" au pouce	8
Furoncles	12	" à l'orteil	1
Ganglions	1	Foulure au pied	2
Gingivite	1	" au pouce	1
Ecoulement	7	" au poignet	2
Gonorrhée	9	Synovie	3
Hématurie	1	Syphilis	3
Hémorragie	1	Ténia	1
Hémorroïdes	9	Tinitus	2
Maux de tête	39	Tonsilite	2
Maladie de coeur	1	Mal de dents	52
Helminthisiase	3	Torticollis	2
Hordéolum	3	Ulcères	15
Hydrocèle	2	Urticaire	8
Hyperidrosie	2	Vaccination	12
Indigestion	99	Varicocèle, ulcère	1
Insomnie	8	Varicocèle, veines	2
Mal de dos	6	Cerumen	4
Lumbago	9	Faiblesse de la cheville	2
Malaria	1	" du dos	2
Myalgie	1	" des yeux	8
Myopie	1	Faiblesse	2
Névralgie	15	Blessure au bras	1
Neurasthénie	2	Blessure à la jambe	1
Vieille fracture de la jambe	1		

DÉCÈS DURANT L'ANNÉE.

Nom.	Age.	Cause de la mort.	Date de l'admission	Date de la mort.	Nationalité	Jours à l'hôpital.
Lewis Colquhoun..........	34	Phthisie.	4 sept. 1911	22 sept. 1911	Canadien.	18

Nombre total de jours passés à l'hôpital.............	1,639
Nombre total de cas au dispensaire...............	3,740
Nouvelles ordonnances écrites.....................	1,135
Nombre total d'ordonnances remplies..............	3,264
Patients transférés à l'asile des aliénés.............	5

ÉTAT DES DÉPENSES POUR REMÈDES ET MÉDICAMENTS.

Valeur des remèdes en main le 31 mars 1911....	$190 23	
" " achetés, 1911-1912.........	325 10	
		$515 33
Reçu pour remèdes fournis aux infirmiers.......	$ 22 67	
Valeur des remèdes en main le 31 mars 1912....	195 15	
		217 82
Coût net des remèdes.......................		297 51
Coût par tête, $1.03		

ALBERTA.

EDMONTON, ALTA., 1er avril 1912.

M. le Directeur.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 31 mars 1912.

La santé des forçats, somme toute, a été bonne et quoique j'ai 5 décès à rapporter, dont 3 causés par la tuberculose, un par la fièvre typhoïde et un par le rhumatisme endocardite, quand les prisonniers tombèrent malades, la pensée de la prison n'était pas de nature à produire un bon effet moral sur eux. Nous avons eu une opération d'appendicite avec guérison pratiquée sur une prisonnière.

Vu que les cellules temporaires sont encore utilisées pour le plus grand nombre des forçats les conditions sanitaires sont bonnes.

La rougeole s'est déclarée à l'état contagieux, mais nous n'avons eu que dix cas en tout.

La santé des fonctionnaires a été très bonne et il y eut peu de jours de perdus.

Le tout respectueusement soumis.

ALEX. FORIN,
Médecin.

CAS TRAITÉS À L'HÔPITAL.

Maladie.	Restant.	Admis.	Décédé.	Renvoyé.
Tuberculose pulmonaire	1	4	1	2
Tuberculose des intestins	....	1	1	
Rhumatisme et purpura	....	1	1	
Fièvre typhoïde	....	1	1	
Andénite tuberculeuse	....	1	1	
Appendicite, avec opération	....	1	....	1

CAS TRAITÉS AU DISPENSAIRE.

Maladies.	Nombre des cas.	Maladies.	Nombre des cas.
Acne	10	Gale	2
Asthme	4	Lumbago	18
Amputation de doigts	3	Néphrite	8
Bronchites	50	Nevralgie	40
Catarrhe (nasal)	10	Otite	10
Charbon	1	Pharyngites	16
Colique	10	Pleurodonie	6
Spasmes chroniques des muscles	1	Tuberculose pulmonaire	6
Conjonctivite	6	Psoriasis	6
Constipation	30	Rhumatisme inflammatoire	50
Cystite	2	Rhumatisme des muscles	12
Diarrhée	24	Hernie	3
Goitre	4	Foulures	8
Gonorrhée	4	Foulure au poignet	2
Hémorrhoïdes	4	Stomatite	10
Hypertrophie du foie	1	Syphilis	2
Indigestion	40	Extraction de dents	30
Indisposition	36	Tonsilite	20
Influenza	24	Torpeur du foie	26
Blessure au pied	2	Ulcère	4
Blessure à la main	12	Maladie valvulaire du cœur	4
Insomnie	6	Varicocèle, veines	1

DÉPENSES POUR REMÈDES ET MÉDICAMENTS.

Remèdes, etc., en main le 1er avril 1912	$300 02	
" achetés durant l'année	211 08	
		$511 10
Remèdes, etc., en main le 31 mars 1912	298 32	
" vendus aux fonctionnaires	5 55	
" utilisés par les forçats	207 23	
		$511 10
Coût par tête	$ 1 23	

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT, 1er avril 1912.

M. le Directeur.

Monsieur,—j'ai l'honneur de soumettre avec les présentes le premier rapport annuel de la division médicale, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1913.

Heureusement il n'y a eu aucune contagion à la prison, à cause des soins pris pour l'hygiène et la conservation de la santé d'une façon aussi parfaite que possible. Ceci demande d'autant plus d'attention ici à cause des locaux temporaires des cellules avec le système de ceux en vogue.

Il y a eu cependant beaucoup de maladie, surtout durant l'hiver, parmi les fonctionnaires, mais il n'y eut rien de sérieux.

Tous les détenus ont été vaccinés sauf ceux qui sont arrivés tout récemment.

Nous avons eu les mêmes difficultés que d'habitude lors de l'inauguration d'une nouvelle institution avec les systèmes du service de l'eau et d'égouts et à ce sujet et pour d'autres objets je recommanderais:—Premièrement.—Qu'un grand puits hygiénique en béton soit construit comme service accessoire de l'eau. Deuxièmement.—L'installation des reservoirs septiques et du système de filtrage aussi à bonne heure que possible au printemps.—Troisièmement.—Qu'un fourneau à cuire soit construit le plus tôt possible.—Quatrièmement—Qu'une bâtisse soit disponible pour servir d'hôpital d'isolement au cas d'urgence.—Cinquièmement.—Que la division médicale soit amplement outillée et ceci le plutôt possible.—Je suggérerais en outre qu'une ou deux cellules d'isolement soient mises en disponibilité afin de séparer le soir de leurs co-détenus, les hystériques et les malingres.—

Les tableaux statisques ordinaires sont annexés aux présentes.

FRANK W. FOURNEY, B.A.,

Médecin.

MALADES TRAITÉS AU DISPENSAIRE DU 16 MAI 1911 AU 31 MARS 1912.

Maladies.	Nombre des cas.	Maladies.	Nombre des cas.
Acné	1	Orteil infecté	1
Anoxerix	6	Insomnie	5
Adenite turberculeuse	2	Mal de poitrine	2
Astigmatisme	4	Mal à l'épine dorsale	1
Anémie	5	Tumeur Kéloide	1
Alopocie	2	Lumbago	9
Appendicite	1	La grippe	2
Bronchite	18	Mal de dos	14
Ampoules à la poitrine	1	Laryngite	4
Ampoules aux pieds	1	Morphinomanie	1
Mains gercées	7	Migraine	2
Constipation	31	Névralgie	11
Conjonctivite	6	Neurasthénie	3
Crampes	7	Orchite	1
Coryza	14	Otite	2
Catarrhe	8	Pleurodynie	7
Colique abdominale	11	Pharyngite	14
Cystite	2	Pediculosis corporis	2
Eruptions cutanées	6	Pied percé par un clou	2
Doigt écrasé	4	Rhumatisme	18
Jambe écrasée	1	Foulure au poignet	3
Orteil écrasé	1	Foulure au pouce	1
Débilité	2	Effort des reins	1
Diarrhée	11	Effort d'un tendon	1
Dysenterie	1	Mal de gorge	15
Tonsilite folliculaire	5	Mal à l'orteil	1
Gonorrhée	1	Syphilis	1
Gastralgie	1	Stomatite	2
Gravelle	1	Tonsilite	3
Orteil-marteau	1	Extraction de dents	21
Hémorroïdes	3	Torpeur du foie	8
Hernie inguinale	2	Ulcères aux lèvres	1
Migraine	17	Ulcères aux dents	11
Migraine gazoline	4	Uvulotomie	1
Varicelle	1	Vaccination	4
Gastralgie	4	Vaccinations	37
Herpès	2	Varicelule	1
Hémorragie	1	Enlèvement de vérues	1
Hystero-épilepsie	1	Blessure au doigt	5
Hémotoma	1	Blessure aux genoux	1
Indigestion	17	Blessure au cuir chevelu	1
Jointure infectée	1		

TABLEAU DES MALADIES TRAITÉES A L'HOPITAL DU 31 MAI 1911 AU 31 MARS 1912.

Maladies.	Restant.	Admis.	Total.	Décédés.	Elargis.	Restant
Rhumatisme	....	1	1	....	....	1
Constipation	....	1	1	....	1	
Syphilis	....	1	1	....	1	
Insanité	....	1	1	....	1	
Furoncles	....	1	1	....	1	
Total	....	5	5	....	4	1

RELEVÉ DES DÉPENSES POUR REMÈDES ET MÉDICAMENTS.

Remèdes achetés depuis le 15 mai.............	$40 88
Remèdes en main le 31 mars 1912.............	86 12
	$45 24
Remèdes vendus aux infirmiers.................	5 45
Dépense nette pour l'année....................	$39 79

Coût par tête, 94c.

ANNEXE D.

RAPPORTS DES AUMONIERS.

KINGSTON.

KINGSTON, 1er avril 1912.

Monsieur le directeur,—

J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

J'avais à cette date 298 noms de prisonniers d'inscrits sur mon registre; 294 hommes et 4 femmes, soit, 22 de moins que l'an dernier.

Voici leur classement par croyance religieuse:—

Eglise d'Angleterre	91
Méthodistes	93
Presbytériens	64
Baptistes	20
Luthériens	10
Congrégationalistes	1
Armé du Salut	2
Juifs	6
Ménonites	1
Catholique du rite grec	3
Catholique apostolique	1
Quaker	1
Universaliste	1
Sans croyance	2
Inconnus (aliénés)	2
	298

Durant l'année passée les services du dimanches et jours de fête, ainsi que les classes de la semaine ont été tenus régulièrement et j'espère avoir accompli fidèlement toutes les autres charges, telles que visites aux malades et entrevues particulières avec les prisonniers.

En outre, durant l'année à ma demande, plusieurs ministres et laïques ont donné des sermons et des conférences aux services de l'après-midi. Deux de nos visiteurs furent le député au parlement pour Kingston, M. W. F. Nickle dont la conférence intéressante sur le Canada, son passé, son présent et son futur anticipé fut très apprécié; M. F. Hong, le maire de Kingston qui a parlé d'une façon très encourageante sur le progrès du pays et a exposé qu'il y avait au pays une existence enviable à la portée de quiconque suivait la bonne voie.

Dans nos concerts sacrés des musiciens de Kingston tant chanteurs qu'instrumentistes, ont réhaussé notre chœur de leur présence, et sont devenus de vieux amis en ce sens qu'ils ont assisté souvent à nos services. Je crois que ces changements produisent un grand bien et font la joie des prisonniers.

La détention des adolescents au pénitencier constitue sans doute une question sérieuse est considérée comme telle aux yeux du public. Cependant j'imagine que le public doit voir cette question à plusieurs points de vue très erronés, et l'on peut se demander ce qu'il y a à faire. Je crois que cette question devrait être amplement exposée devant le public et qu'elle devrait être préparée par écrit à cette fin.

Au sujet de la dépravation, de la dépravation de la jeunesse, on se rappellera que le premier ministre a fait certaines observations qui méritent certainement d'être sérieusement étudiées par le public de ce pays. Il a dit que les parents ne semblent pas avoir sur leurs enfants l'influence qu'ils avaient autrefois. Ces paroles doivent être prises à cœur car elles expliquent pourquoi les jeunes s'égarent en si grand nombre de la bonne voie. C'est au foyer domestique que se dessinent les dispositions vers le bien ou le mal, et la responsabilité en incombe surtout aux parents.

Le tout respectueusement,

A. W. COOKE,

Aumônier protestant.

KINGSTON, 20 juin 1912.

M. le directeur,—L'année passée comme les pécédentes a été remarquable par les résultats satisfaisants que donna la conduite exemplaire des forçats catholiques pendant leur présence à la chapelle aux offices du matin et de l'après-midi les dimanches et les jours de fête de l'année.

Je suis persuadé que ce n'est pas une exagération que de dire que la majorité d'entre eux se sont évertués à orner leur âme de vertus chrétiennes, qui sont le fruit naturel d'une vie chrétienne, la seule offrande réellement digne de notre Dieu suprême.

Plusieurs fois durant les derniers douze mois j'ai reçu des missives d'hommes qui avaient été libérés conditionnellement ou élargis après avoir purgé leur condamnation, et qui ont confirmé la conviction que j'avais de ne pas avoir prêché dans le désert.

En 1911 nous eûmes quatre décès, nous avons inscrit 83 nouveaux venus, biffé les noms de 66 détenus élargis, ce qui nous laissait un total de 191 hommes et 4 femmes pour commencer le nouvel exercice financier.

Je dois remercier tous les fonctionnaires de l'institution pour leur courtoisie et pour toute opération spontanée déployée à mon égard dans l'exercice de mes fonctions.

Le tout respectueusement soumis,

M. McDONALD,

Aumônier catholique romain.

SAINT-VINCENT DE PAUL.

L'abbé L. O. Harel étant décédé le 13 avril 1912 il n'y a pas de rapport de l'aumônier catholique.

SAINT-VINCENT DE PAUL, 4 avril 1912.

M. le directeur.

Monsieur,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice clos le 31 mars 1912; c'est mon dix-septième rapport en qualité d'aumônier de ce pénitencier.

Les statistiques pour l'année ont été comme suit:—

Forçats restant le 31 mars 1911	78	
" reçus depuis	33	
Total pour l'année		111
Libérés à l'expiration de leur sentence	20	
" sur parole	13	
" par déportation	2	
" par transfert	2	
" graciés	1	
" par décès	1	39
Total pour l'année expirée le 31 mars 1911		72

Croyances:

Eglise d'Angleterre	35
Presbytériens	17
Méthodistes	9
Non classé	5
Luthériens	3
Baptistes	2
Scientistes	1
Total	72

Lieu de naissance:

Canada	30
États Unis	11
Angleterre	11
Ecosse	6
Irlande	3
France	2
Suède	2
Finlande	1
Allemagne	1
Turquie	1
Terre-Neuve	1
Italie	1
Porto-Rico	1
Belgique	1
Total	71

Sauf le cas du suicide d'un jeune homme momentanément aliéné, il ne s'est produit rien de remarquable durant l'année.

Comme d'habitude la conduite des hommes à la chapelle a été très bonne. La bibliothèque prend une place importante dans l'existence des détenus.

Vous remerçiant, monsieur, ainsi que le personnel en général, pour votre courtoisie et l'appui que vous m'avez donnée dans l'exercice de mes devoirs.

Je demeure,

Votre dévoué,

JOHN ROLLIT,

Aumônier protestant.

DORCHESTER.

DORCHESTER, N.-B., 1er avril 1912

Monsieur le Directeur,

Je vous soumets ci-inclus mon sixième rapport indiquant le compte-rendu copié de mon registre, lequel est tenu avec autant de soin et d'exactitude possible. Ce rapport comprend l'exercice financier clos le 31 mars 1912.

Je crois pouvoir dire sans préjudice au vocable significatif qu'on appelle "modestie" que j'ai rempli les devoirs incessants de l'année avec diligence et avec le désir consacré de faire connaître le «secret de Dieu.»

Je vois avec une satisfaction toute spéciale qu'il se produit un intérêt toujours croissant en matière religieuse chez les hommes et les femmes qui sont confiés à mes soins.

J'ai cette conviction du fait qu'il y a augmentation dans le nombre de ceux qui peuvent causer avec moi sur les questions principales de la religion pratique et aussi sur la moyenne plus grande dans l'assistance à la classe de la bible le mercredi, laquelle est facultative.

J'avais à minuit le 31 mars, 118 prisonniers d'inscrits sur mon registre. Sur ce nombre il y avait quatre femmes.

Le nombre total des détenus à la date correspondante de l'année précédente était de 137.

Nombre de prisonniers le 1er avril 1911	137
Admis durant l'année	47
Total	184
Moins libérés durant l'année	64
Morts durant l'année	2
Détenus le 31 mars 1912	118

Croyances:

Eglise d'Angleterre	45
Baptistes	32
Méthodistes	19
Presbytériens	17
Luthériens	2
Armée du Salut	1
Unitariens	1
Stundistes	1
Total	118

C'est mon privilège de déclarer que durant l'année l'on a à deux reprises fait l'observance de la cérémonie du souper divin.

Il est à remarquer que la mort nous a enlevé deux hommes durant la période comprise dans le présent rapport. L'un mourut au mois d'août dernier. Son corps fut expédié à ses parents. Un autre est mort en mars, il fut inhumé dans le cimetière de la prison, les services furent courts et impressionnants.

Je ne puis m'empêcher de mentionner de nouveau la conduite très excellente des prisonniers aux offices de la chapelle où j'officiais.

Le nouveau directeur entra en fonctions avec des attributions administratives considérables, et me favorise d'une coopération considérable pour laquelle je tiens à inscrire mon appréciation sincère.

J'ai été l'objet d'une constante courtoisie de la part des directrices et du gardien en chef. J'en exprime ici mon appréciation croyant que l'Évangile de Jésus-Christ est le seul et unique remède souverain pour réformer les classes criminelles. Je vois venir l'année qui commence avec le propos bien déterminé d'approfondir les impérissables vérités de cet évangile.

Respectueusement soumis,

BYRON H. THOMAS,

Aumônier protestant.

DORCHESTER, N.-B., 1er avril 1912.

Monsieur le Diresteur,

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel.

A la fin de l'exercice financier, le 31 mars, j'avais 102 détenus (hommes) sous ma charge spirituelle.

Aucune femme. L'an dernier j'avais 117 hommes et 1 femme, soit un total de 118 détenus.

J'eus la triste tâche d'inscrire un décès durant le présent exercice financier.

L'office divin a été tenu régulièrement dans la chapelle de la prison et fut suivi en général par les détenus avec toute l'attention et la piété voulues. Un certain nombre d'entre eux se sont approchés assez fréquemment des saints sacrements. Un grand nombre d'entre eux ont fait leurs dévotions de Noël et de Pâques avec une piété dont on doit tenir compte.

Généralenemt j'ai un certain nombre d'hommes qui suivent un cours d'instruction religieuse pour les préparer à leur première communion. J'ai la consolation de constater que le Maître a béni en grande mesure mes humbles efforts pour rapprocher de Lui ces pauvres âmes, et je le constate par le fait que nous avons la preuve évidente de ce que paraissent être des efforts sincères de la part de certains d'entre eux.

En terminant je dois de nouveau exprimer mes sentiments de gratitude tant à vous-même qu'aux fonctionnaires que j'ai rencontrés dans l'exercice de mon ministère pour votre courtoisie et votre relation de gentilhomme envers moi.

Le tout soumis respectueusement,

A. D. CORMIER,

Aumônier catholique romain.

MANITOBA.

STONY MOUNTAIN, 3 avril 1912.

Monsieur le Directeur.

Je soumets ici mon cinquième rapport annuel.

La monotonie de l'année passée a été grandement modifiée par la visite de notre ancien gouverneur général lord Grey. L'on se souviendra longtemps de cette visite à cause des paroles encourageantes et de la bonté de Son Excellence.

Nos offices ont été tenus régulièrement durant toute l'année. L'on fit preuve de beaucoup d'intérêt et l'ordre régna à toute époque de l'année. Les lettres que je reçois de quelques-uns d'entre eux sont des plus encourageantes.

J'apprécie hautement l'aide contribuée par les Salutistes. Leurs assemblées ont été très utiles et très intéressantes. Leur officier garde Barrière (prison-gate) s'est montré très utile en trouvant de l'ouvrage pour ceux qui en avaient besoin, et en leur aidant à recommencer la vie par un travail honnête.

J'ai encore espoir que l'état de chose s'améliorera afin d'établir une classification où l'on mettra en pratique la condamnation indéterminée, afin que ceux qui souffrent mentalement et de maladies morales, qui se manifestent dans le crime, soient traités de façon à ne pas être tout à fait perdus au pays, mais qu'ils puissent de nouveau devenir des citoyens utiles.

Le mouvement des détenus durant l'année a été comme suit:—

Nombre inscrit sur le registre, 1er avril 1911	101	
Reçus durant l'année	58	
		159
Libérés:		
Par expiration de la peine	18	
Sur parole	28	
Transférés	2	
" à l'asile de Selkirk	2	
Déporté	1	
Mort	1	
Suicide	1	56
Restant sur le registre le 31 mars 1912		103

Respectueusement soumis,

S. W. L. STEWART,

Aumônier protestant.

STONY MOUNTAIN, Man., 8 avril 1912.

Monsieur le Directeur,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport qu'il y a actuellement 75 détenus de confiés à mes soins.

Permettez-moi de vous faire observer la proportion considérable des détenus qui sont de nationalité étrangère. Sur ces 75 il y en a 43 qui appartiennent à ce que l'on appelle communément au pays, l'élément étranger. Cette proportion est anormale, et cela devrait engager les autorités fédérales à voir à ce que le choix de la classe immigrante fût fait d'une façon plus sévère. Ceci serait pour le bien de tout le monde, car si nous avons à souffrir de l'immigration de sujets non-désirables. les pays d'où ils émigrent, n'en bénéficient aucunement, et sont mal jugés par les habitants de notre pays, qui a tort peut être, n'en jugent pas moins la nation entière par les sujets qu'elle nous envoie ici.

Pour des fins de statistique, je dois dire que j'ai sous ma charge, des Anglais des Canadiens-français, des Ecossais, des Irlandais, des Américains, des Français, des Belges, des Autrichiens, des Allemands, des Polonais, des Italiens et des Grecs.

Le tout respectueusement soumis

ARTHUR BELIVEAU,

Aumônier catholique romain

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER, 1er avril 1912.

Monsieur le Directeur,—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 31 mars 1912.

Détenus restant le 10 avril 1911	163
Détenus reçus durant l'année	118
Total sous mes soins durant l'année	281
Elargis à l'expiration de leur sentence	16
Libérés sur parole	36
Graciés	1
Déportés	6
Transférés à l'asile	2
Décédé	1
Evadé	1
	63
Total sous ma surveillance le 31 mars 1912	218

Croyances:—

Eglise d'Angleterre	66
Presbytériens	41
Méthodistes	36
Boudhistes	15
Luthériens	17
Baptistes	11
Catholiques du rite grec	17
Juifs	3
Carmélite	1
Arménien orthodoxe	1
Congrégationalistes	2
Eglise chrétienne	1
Sikh	3
Doukhobor	1
Sans croyance	3
Total	218

Il est regrettable que les chiffres ci-dessus indiquant une augmentation de 55 dans le nombre des prisonniers sous mes soins.

La chapelle temporaire que j'ai mentionnée dans mon dernier rapport a été terminée durant l'année, et maintenant tous les hommes peuvent assister aux offices.

Avec le taux actuel d'accroissement dan le nombre des détenus les places seront toutes prises durant les douze mois à venir. Je ne fais que mentionner ceci afin que l'on tienne bien compte du fait que la chapelle actuelle ne doit pas être tenue pour autre chose qu'un asile temporaire.

Mes devoirs en qualité d'aumônier varient bien peu d'une année à l'autre; enseigner la parole de Dieu, visiter les malades, exhorter et conseiller ceux qui sont en santé, répandant toujours la sympathie et la douceur, et tâcher d'une façon quelconque, douce mais ferme de porter une aide morale aux hommes.

Dans la lumière et dans l'ombre, l'encouragement et le désappointement se confondent constamment dans cette tâche qui consiste surtout dans la foi et on ne peut s'empêcher de conjecturer "quelle en sera la récolte."

Il y eut un décès durant le cours de l'année.

Je suis convaincu que la grande majorité des hommes apprécient le privilège d'assister à la chapelle. J'en conclus que la conduite des hommes à la chapelle peut être comparée favorablement à la conduite de n'importe quelle congrégation dans le pays.

On ne peut pas faire trop d'éloge des services rendus par le chœur.

Le sacrement du divin Festin a été administré une fois durant l'année; le nombre de ceux qui étaient présents fut très encourageant et la conduite des hommes démontre combien ils apprécient la solennité de la circonstance.

La question de ségrégation et de classification semble avoir été mise de côté pour le présent. J'espère que ce n'est que temporaire.

Personne ne peut entreprendre ce travail sans comprendre qu'il doit y avoir un meilleur moyen que le système actuel pour agir à l'égard des jeunes délinquants et les infracteurs pour la première.

Je prends l'occasion d'offrir mes remerciements au personnel du pénitencier pour leur bonté et leur courtoisie.

Respectueusement à vous,

ALBERT EDWARD VERT,

Aumônier protestant.

WESTMINSTER, C.-B. 22 avril 1912.

Monsieur le Directeur,—

CHER MONSIEUR,—Je soumets ici le rapport pour l'année finissant le 31 mars, 1912. Au commencement de l'année il y avait 97 catholiques enrôlés et à la fin de l'année il y en avait 113. Durant l'année il y en eut 19 de libérés sur parole, 4 de déportés, 3 d'internés à l'asile et un qui s'évada. Parmi les nouveaux venus depuis que je suis en charge j'ai remarqué que le plus grand nombre d'entre eux étaient très ignorants en matière de religion, d'autres n'étaient catholiques que de nom seulement, mais je puis dire que plusieurs d'entre eux se montrent disposés vers le bien.

Respectueusement à vous

ED. MAILLARD,

Aumônier catholique romain.

ALBERTA.

EDMONTON, ALTA, 18 avril 1912.

Monsieur le Directeur,—

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice financier clos le 31 mars 1912. A la fin de l'année finissant le 31 mars 1911, j'avais sous mes soins 125 hommes et trois femmes. Durant l'année passée il y eut soixante-deux hommes et sept femmes détenus d'admis et durant la même période, on a libéré soixante-sept hommes et trois femmes. Il y eut durant l'année trois décès, deux hommes et une femme. Dix-huit détenus furent transférés au pénitencier de Saskatchewan. Ce qui, à la fin de l'année, donne un total de cent trente hommes et six femmes.

Les offices religieux, où je fus aidé par les pasteurs de l'Eglise d'Angleterre et l'officier commandant de l'Armée du Salut à Edmonton, furent célébrés tous les dimanches régulièrement et les visites pastorales se faisaient la semaine au besoin La Women's Christian Temperance Union continue son œuvre parmi les femmes le dimanche après-midi avec des résultats satisfaisants.

On a ajouté deux cent cinquante volumes à la bibliothèque et les détenus font apparemment beaucoup de lecture. Nous espérons sous peu de temps, entrer dans la nouvelle chapelle où il y aura toute la commodité et le confort voulus. Il faut mentionner aussi les services précieux de l'organiste et du maître de chapelle.

En terminant permettez-moi de vous remercier ainsi que tous les fonctionnaires pour votre bonté, votre courtoisie et votre aide, dans mon travail en qualité d'aumônier.

D. G. McQUEEN,

Aumônier protestant.

M. le Directeur,—

CHER MONSIEUR,—Je soumets ici mon rapport pour l'année terminée le 31 mars 1912. A la fin de mars 1911, j'avais 71 détenus (hommes) sous mes soins. Durant l'année 26 hommes et 2 femmes furent admis.

Depuis le 31 mars 1911, 36 détenus ont été alargis et deux sont décédés.

Les offices divins ont été célébrés tous les dimanches et fêtes d'obligation de 8 heures du matin à 9 heures.

Il y a répétition du chœur de chant tous les jeudis après-midi suivie d'une instruction religieuse spéciale pour ceux qui en ont le plus besoin. Tous les détenus ont été munis de catéchisme ainsi que de livres de prières chacun dans sa langue, en français, en anglais, en polonais, en italien et en espagnol. Les Ruthènes ont eu les services, à plusieurs reprises, d'un prêtre de leur rite. En terminant je désire vous remercier de même que le sous-directeur et tous les fonctionnaires pour votre bonté et votre courtoisie.

Bien à vous,

A. DARIDON, O.MI.

Aumônier catholique.

SASKATCHEWAN.

PRINCE-ALBERT, SASK., 2 avril 1912.

M. le Directeur,—

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année finissant le 31 mars 1912:—

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prisonniers reçus depuis l'ouverture de la prison le 15 mai 1911 au 31 mars 1912	42	1	43
Libérés par—			
Expiration de la condamnation	2	0	2
Sur parole	2	0	2
Déportation	1	0	1
Transfert au pénitencier d'Alberta	0	1	1
Total sous ma charge le 31 mars 1912	....	....	37

Croyances:—

Eglise d'Angleterre	14
Méthodiste	8
Presbytérienne	5
Luthérienne	4
Frères-Unis	1
Mennonite	1
Baptiste	3
Juive	1
	37

L'office divin a été célébré régulièrement tous les dimanches. La conduite des détenus à la chapelle à été très bonne. La sainte communion a été donnée trois fois depuis l'ouverture du pénitencier.

Je désire remercier le directeur et tous les autres fonctionnaires du pénitencier pour leur bonté et leur courtoisie.

Le tout respectueusement soumis,

JAMES TAYLOR,

Aumônier protestant.

PRINCE-ALBERT, SASK., 2 avril 1912.

M. le Directeur,—

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de mon ministère en qualité d'aumônier pour l'année finissant le 31 mars 1912:—

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prisonniers reçus depuis l'ouverture de la prison, le 15 mai 1911 au 31 mars, 1912	22	1	
Total durant l'année			23
Libérés par—			
Expiration de la condamnation	1	0	1
Transferts	0	1	1
			2
Total, sous ma charge			21

Selon les fonctions de mon ministère j'ai présidé aux offices catholiques tous les dimanches et les fêtes de l'année et j'ai été édifié par l'attention et la dévotion déployées par les détenus sous ma charge. J'ai observé l'effet bienfaisant de l'influence religieuse sur la généralité et je compte que les plus récalcitrants d'entre eux se familiarisent avec l'exercice et les usages de notre sainte religion et ils seront portés à mener une meilleure vie et devenir des citoyens utiles à la société. Je puis en vérité dire qu'il n'y en a que cinq qui connaissent bien leur religion. Les autres, cependant, ont montré un assentiment remarquable à s'instruire et j'en suis très encouragé dans mon travail.

Je désire ajouter que je n'ai été l'objet que de bonté et de courtoisie de votre part ainsi que la de part du sous-directeur et en somme de tout le personnel et j'en exprime ici mes remerciements les plus sincères.

Le tout respectueusement soumis,

REV. E. PASCAL, O.M.I.

Aumônier catholique.

ANNEXE E.

RAPPORTS DES INSTITUTEURS.

KINGSTON.

M. le Directeur,—

J'ai l'honneur de soumettre le rapport concernant l'école de ce pénitencier pour l'année finissant le 31 mars 1912.

Le nombre total des élèves inscrits durant l'année a été de 75; sur ce nombre 30 sont sortis sachant lire et écrire et connaissant l'arithmétique élémentaire ; 5 sont sortis à l'expiration de leur condamnation, l'assistance actuelle est de 40.

Les études de ces derniers sont ainsi qu'il suit:—

Lecture, cours I	15
Lecture, cours II	13
Lecture dans le deuxième livre et écriture	7
Lecture dans le troisième livre, écriture, arithmétique	5

H. W. WILSON,

Instituteur.

RAPPORT CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE.

	Nombre total de volumes dans la bibliothèque	Nombre de volumes ajoutés durant l'année	Nombre condamnés durant l'année	Moyenne des prisonniers qui ont lu des livres	Nombre total de livres prêtés durant l'année
Bibliothèque générale	4,699	275	91	480	51,871
Biblitohèque protestante	311		7		
Bibliothèque catholique romaine	300		7		
Total	5,310	275	105	480	51,871

Le nombre de volumes ajoutés comprend les revues reliées durant l'année.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er avril 1912.

M. G. S. MALEPART,
Directeur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 31 mars 1912. Durant l'année trente-trois élèves furent admis à l'école et il y en avait neuf qui suivaient la classe à la fin de l'année. Ils suivirent des cours de lecture, d'écriture, d'orthographe et d'arithmétique.

L'on a fourni des livres, des ardoises, etc., etc., à quatre-vingt-neuf détenus, pour étudier dans leurs cellules.

En terminant je désire exprimer mes remerciements envers mes supérieurs pour leur aide dans l'exercice de mes fonctions.

A vous respectueusement,

D. O'SHEA,
Instituteur anglais.

Monsieur le Directeur,—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon cinquième rapport annuel de l'école française et de la bibliothèque pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Au cours de l'année vingt-deux détenus se sont inscrits pour suivre le cours français. A la fin de l'année l'assistance était de neuf, et on leur enseignait la lecture, l'épellation et l'arithmétique.

La conduite des détenus a toujours été exemplaire, et l'assistance a été très régulière.

Des livres, des ardoises, des crayons d'ardoises et des cahiers ont été fournis par M. O'Shea et par moi-même à quatre-vingt-neuf détenus pour leur permettre d'étudier dans leurs cellules.

J'ai l'honneur d'offrir mes remerciements sincères à mes supérieurs pour leur gracieuse assistance dans l'exercice de mes fonctions.

G. J. RENEAULT,
Instituteur français.

RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912.

Nombre de volumes dans la bibliothèque, 1er avril 1911..	4,701
" " ajoutés durant l'année............	286
" " condamnés durant l'année..........	237
" " dans la bibliothèque le 31 mars 1912	4,750
" détenus qui se sont servis de livres..........	442
" livres distribués au cours de l'année.........	45,968

D. O'SHEA,
G. J. RENEAULT,
Bibliothécaires.

DORCHESTER.

DORCHESTER, N.-B., 20 avril 1912.

Monsieur le Directeur,—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Au commencement de l'année l'école était suivie par cinquante-deux élèves. L'assistance actuelle est de quarante-sept élèves, répartis ainsi qu'il suit:—

Lecture, écriture, arithmétique	25
Lecture et écriture	6
Lecture seulement	16

Trois lisaient dans le sixième livre de lecture anglaise, deux dans le cinquième, douze dans le troisième, douze dans le deuxième, et seize dans le premier.

Je suis heureux de pouvoir dire que les élèves font de bons progrès, et que leur conduite à l'école a été bonne.

Pour terminer, j'ai l'honneur de vous exprimer mes remerciements sincères ainsi qu'aux autres fonctionnaires pour l'aide qui m'a été donnée dans l'exercice de mes fonctions.

G. B. PAPINEAU,

Instituteur.

RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE.

	Nombre total de volumes dans la bibliothèque	Nombre de volumes ajoutés durant l'année	Moyenne des prisonniers qui ont lu des livres	Nombre total de livres prêtés durant l'année
Bibliothèque générale	1,654	56	157	16,328
Bibliothèque catholique romaine	165		24	624
Bibliothèque protestante	112		16	416
Total	1,931	56	197	17,368

G. B. PAPINEAU,

Bibliothécaire.

MANITOBA.

STONY MOUNTAIN, 1 avril 1912.

Monsieur le Directeur,—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Sur les 27 élèves inscrits au registre durant l'année, 11 étaient Autrichiens, 1 métis français, 2 Italiens, 14 Russes, 1 Français, 1 Belge, 1 Anglais.

L'assistance à la fin de l'année était de 11 individus, répartis ainsi qu'il suit:—

Premier livre de lecture, cours I	3
Premier livre de lecture, cours II	3
Troisième livre de lecture	5

A tous on donne des leçons d'arithmétique et de géographie. Cent soixante-un détenus sont actuellement pourvus de livres d'école et d'ardoises afin d'étudier dans leurs cellules.

Je suis heureux de dire que ceux qui suivent l'école font de bons progrès, et leur conduite et leur industrie à l'école ont été des plus satisfaisantes. Mes moniteurs doivent aussi être remerciés pour leur aide.

En terminant, j'ai l'honneur de vous exprimer mes remerciements sincères ainsi qu'à mes autres supérieurs pour l'aide qui m'a été donnée dans l'exercice de mes fonctions.

J. H. DAIGNAULT,

Instituteur.

RAPPORT CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE.

Volumes reçus durant l'année	206
" condamnés durant l'année	133
" en mains le 31 mars 1912	1,494
Nombre de prisonniers lisant des livres	162
Circulation	18,916
Moyenne par détenu	116

J. H. DAIGNAULT,

Bibliothécaire.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER, C.-B., 1er avril 1912.

Monsieur le Directeur,—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Au commencement de l'année l'école était suivie par quarante et un élèves; l'assistance moyenne pendant toute l'année a été de quarante-six. Le nombre total de ceux qui se sont inscrits durant cette période a été de vingt-sept; vingt-quatre sont sortis, laissant le chiffre de l'assistance actuelle à quarante-neuf élèves, répartis ainsi qu'il suit:—

Arithmétique, épellation et écriture	10
Lecture, épellation et écriture	20
Lecture, épellation	16
Lecture seulement	7
Total	49

Quatre lisent dans le quatrième livre de lecture, seize dans le troisième, quatorze dans le deuxième et quinze dans les livres élémentaires. Cent soixante-six détenus sont pourvus d'ardoises et de livres afin d'étudier dans leurs cellules.

Je suis heureux de mentionner les bons progrès qu'ont faits mes élèves, et leur conduite a été très satisfaisante. Tous ont profité de l'avantage de s'améliorer en étant très attentifs à la classe de même qu'en étudiant dans leur cellule.

En terminant, j'ai l'honneur d'exprimer mes remerciements tant à vous qu'aux autres fonctionnaires pour l'aide qui m'a été donnée dans l'exercice de mes fonctions.

R. J. ROBERTSON,
Instituteur.

RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE.

	Nombre total de volumes	Volumes ajoutés durant l'année	Prisonniers lisant des livres	Circulation.
Bibliothèque générale	1,568	26	321	24,650
Bibliothèque protestante	308		13	134
Bibliothèque catholique romaine	206		11	112
Bibliothèque des officiers	16			

R. J. ROBERTSON,
Bibliothécaire.

ALBERTA.

EDMONTON, 31 mars 1912.

Monsieur le Directeur,—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'école de cette institution pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Au commencement de l'année il y avait dix-huit élèves sur la liste. Dix ont été libérés durant l'année, et douze noms ont été ajoutés. Le nombre des élèves à la fin de l'année était de dix-huit.

Vu que mon temps a été pris par mes divers autres devoirs, la plus grande partie du travail de l'école a été fait dans les cellules, et de l'aide m'a été donnée de temps à autres et on a fait de bons progrès dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

J'ai l'honneur d'exprimer mes remerciements sincères, tant à vous-même qu'aux autres fonctionnaires pour l'aide qui m'a été donnée.

PETER CONWAY,

Instituteur.

RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Volumes à la bibliothèque au commencement de l'année.	1340
Nombre ajouté durant l'année	250
Mis au rancart durant l'année	175
Nombre restant à la fin de l'année	1,425
Total des distributions durant l'année	10,800
Nombre de revues mensuelles	8

PETER CONWAY,

Bibliothécaire.

SASKATCHEWAN.

PRINCE-ALBERT, SASK., 1er avril 1912.

M. le Directeur,—

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice financier clos le 31 mars 1912.

L'assistance à la fin de l'année était de 12, classifiés comme suit:—

Lecture primaire et écriture	8
Premier livre de lecture et écriture	2
Deuxième livre de lecture, écriture et arithmétique	1
Troisième livre de lecture, écriture et arithmétique	1

L'école commença le 1er janvier 1912.

La conduite des élèves fut bonne et l'on fit assez de progrès dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique, en tenant compte du peu de temps que l'école fut ouverte.

Je désire vous exprimer mes remerciements les plus sincères ainsi qu'aux autres fonctionnaires pour l'aide que j'ai reçue dans l'exercice de mes fonctions.

HAROLD KEECH,

Instituteur.

RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQHE.

Volumes en mains à l'ouverture de la prison	519
Total en mains à la fin de l'année	519
Volumes émis durant l'année	3,010

HAROLD KEECH,

Bibliothécaire.

ANNEXE F.

RAPPORTS DES DIRECTRICES.

KINSGTON.

M. le Directeur,—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel du quartier des femmes.

Il y a actuellement 8 prisonnières. On en a reçu quatre, élargi 4 et libéré 4 sur parole.

Je suis heureuse de dire que leur industrie a été assez bonne, et que leur conduite a été très satisfaisante.

R. A. FAHEY,
Directrice.

TRAVAIL ACCOMPLI AU QUARTIER DES FEMMES.

Nombre d'articles		Equivalent en jours	Valeur de la journée	Montant	Total
	Pour la division des hommes.		$ c.	$ c.	$ c.
187	Robes de nuit	187	0 20	37 40	
864	Mouchoirs	72	0 20	14 40	
277	Chaussettes	277	0 20	55 40	
251	Draps	62	0 20	12 40	
482	Taies d'oreillers	8	0 20	1 60	
1,842	Essuie-mains	53	0 20	10 60	
113	Toile à matelas	28	0 20	5 60	
590	Chemises de criminels	590	0 20	118 00	
108	Chemises à l'entreprise	108	0 20	21 60	
48	Serviettes de tables	4	0 20	0 80	
98	Bandages et linges pour l'hôpital	9	0 20	1 80	
8	Trousseaux de libération	48	0 20	9 60	
	Blanchissage pour le mess de la police et l'hôpital			39 75	
	Blanchissage des officiers (recettes)			66 00	394 95
	Pour la division des femmes.				
	Confection de vêtements, blanchissage, cuisine et nettoyage	1,595¼	0 20	319 05	319 05
	Total	3,041¼			714 00

R. A. FAHEY,
Directrice.

DORCHESTER.

DORCHESTER, N.-B., 1er avril 1912.

M le Directeur,—

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de la prison des femmes pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Le 31 mars 1911, il y avait ici huit prisonnières. Depuis cette date, deux ont été écrouées, quatre ont été libérées par l'expiration de leur sentence, une a été libérée sur parole, et une graciée sur parole, ce qui laisse actuellement quatre détenues dans cette institution.

Je suis heureuse de dire que l'industrie des femmes a été très satisfaisante, et que leur conduite, à quelques exceptions près, a été très bonne.

Respectueusement à vous,

E. McMAHON,

Directrice.

RAPPORT DU TRAVAIL ACCOMPLI AU QUARTIER DES FEMMES.

Nombre d'articles		Egalant en jours	Taux par jour	Somme	Total
	Pour le département des hommes.		$ c.	$ c.	$ c.
60	Paires de chaussettes	$35\frac{11}{20}$	0 20	7 11	
7,324	Paires de chaussettes réparées	971	0 20	194 20	
16	Paires de mitaines	$14\frac{3}{16}$	0 20	2 86	
400	Draps	$100\frac{1}{28}$	0 20	20 01	
394	Taies d'oreillers	$100\frac{3}{20}$	0 20	20 03	
257	Essuie-mains	33	0 20	6 60	
36	Serviettes de table	3	0 20	0 60	
	Blanchissage pour les fonctionnaires (recettes)	$26\frac{7}{10}$	0 20	5 34	
					256 75
	Pour la prison des femmes.				
6	Costumes pour les libérées	60	0 20	12 00	
	Confection de linge, buanderie, cuisine, etc	1,095	0 20	219 00	
					231 00
	Total				487 75

ALBERTA.

M. le Directeur,—

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport du quartier des femmes pour l'année terminée le 31 mars 1912.

Le 31 mars 1911 il y avait quatre prisonnières. Durant l'année huit ont été écrouées, trois ont été libérées sur parole, et une est décédée, ce qui en laisse huit actuellement dans ce quartier.

Je suis heureuse de dire que la conduite des femmes a été bonne, et que leur industrie a été très satisfaisante.

ELIZABETH CUMMINGS,

Directrice.

RAPPORT DU TRAVAIL ACCOMPLI AU QUARTIER DES FEMMES.

Nombre d'articles		Egalant en jours	Taux par jour	Somme	Total
	Travail exécuté pour le quartier des hommes.		$ c.	$ c.	$ c.
18	Chemises	4½	0 20	0 90	
1,029	Gants de maçons	249	0 20	48 90	
72	Mitaines de maçons	7	0 20	1 40	
8	Taies d'oreillers (officiers)	¼	0 20	0 05	
127	Taies d'oreillers (détenus)	5	0 20	1 00	
107	Draps	19½	0 20	3 90	
72	Essuie-mains de bain	3	0 20	0 60	
90	Essuie-mains de cellule	3	0 20	0 60	
54	Vareuses	7½	0 20	1 50	
333	Chemises (détenus)	82	0 20	16 40	
3	Manchettes mobiles	½	0 20	0 10	
12	Chemises (cuisiniers)	3	0 20	0 60	
79	Mouchoirs	4	0 20	0 80	
	Réparations de vêtements	565	0 20	113 00	
					190 65
	Travail exécuté pour le quartier des femmes.				
3	Trousseaux de libération	16	0 20	3 20	
12	Robes (détenues)	10	0 20	2 00	
	Sous-vêtements	16	0 20	2 00	
16	Tabliers	3	0 20	0 60	
6	Pélerines	6	0 20	1 20	
	Uniforme (directrice)	4	0 20	0 80	
	Nettoyage, lavage	820	0 20	164 00	
					175 00
	Total du travail exécuté pour le quartier des hommes			190 65	
	Total du travail exécuté pour le quartier des femmes			175 00	
					365 65

ANNEXE G.

STATISTIQUES CRIMINELLES.

KINGSTON.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Sous verrous, 31 mars 1911	....	....	....	488	14	502
Reçus depuis—						
Des prisons communes	159	2	161			
Des autres pénitenciers	13	2	15			
De confiscation de la libération sur parole	6	....	6	178	4	182
				666	18	684
Libérés depuis—						
Par expiration de la peine	84	5	89			
" pardon	3	....	3			
" libération sur parole	77	4	81			
* " déportation	10	....	10			
" décès	6	1	7	180	10	190
Restant le 31 mars 1912	....	....	....	486	8	494

*Y compris 4 déportés à l'expiration de la sentence.

ST-VINCENT DE PAUL.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Grand total.
Sous verrous, 31 mars 1911	476	....	476	
Reçus des prisons communes	174	2	176	
Confiscation de libération sur parole	2	....	2	
Libération révoquée	2	....	2	656
Libérés durant l'année—				
Par expiration de la peine	123	....	....	
" pardon	8	....	....	
" libération sur parole	65	....	....	
" déportation	6	....	....	
" décès	2	....	....	
" évasion	1	....	....	
Transférés à Kingston	7	2	....	214
Sous verrous, 31 mars 1912	....	....	....	442

DORCHESTER.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant à minuit, 31 mars 1911	247	8	255			
Reçus des prisons communes	80	2	82			
				327	10	337
Libérés depuis—						
Par expiration de la peine	41	4	45			
" libération sur parole	61	1	62			
" pardon	2	1	3			
" déportation	2	....	2			
" transfert	2	....	2			
" décès	3	....	3			
				111	6	117
Restant à minuit, 31 mars 1912	....	....	....	216	4	220

MANITOBA.

Restant à minuit, 31 mars 1911		173
Reçus des prisons communes		95
Capturé de nouveau		1
		269
Libérés:—		
Par expiration de la sentence	26	
Par libération sur parole	4	
Par déportation	5	
Par décès	2	
Par évasion	1	
Par transfert à Kingston	4	
Par transfert à Alberta	1	
Interné de nouveau (aliéné la 1ère fois)	1	
		86
Restant à minuit, 31 mars 1912		*183

*Y compris cinq détenus dans l'asile de Selkirk.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Sous verrous le 31 mars 1911	260	....	260
Reçus depuis—			
Des prisons communes	162	1	
Révocation de permis	4	....	
Repris	1	....	168
	427	1	428
Libérés depuis—			
Par expiration de la peine	23	....	
" déportation	10	....	
" pardon	2	....	
" libération sur parole	55	....	
" transfert à Edmonton	....	1	
" décès	1	....	
" évasion	†5	....	
	96	1	97
Sous verrous le 31 mars 1912	....	....	*301

*Ceci comprend deux détenus dans l'hôpital provincial des aliénés.

†Ceci comprend deux détenus qui se sont évadés de l'hôpital provincial des aliénés.

ALBERTA.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Sous verrous le 31 mars 1911	195	4	199
Reçus depuis—			
Des prisons communes	91	4	
Des autres pénitenciers	....	4	99
	286	12	298
Libérés depuis—			
Par libération sur parole	66	3	69
" pardon	1	....	1
" déportation	6	....	6
" expiration de la peine	13	....	13
" transfert	36	....	36
" décès	4	1	5
" évasion	1	....	1
	127	4	131
Sous verrous le 31 mars 1912	....	....	167

SASKATCHEWAN.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Sous verrous le 31 mars 1911	....	....	....	....	....	Nul.
Reçus depuis—						
Des prisons communes	27	2	29			
Des autres pénitenciers	36	....	36			
Repris de nouveau	1	....	1			
Confiscation de libération sur parole	1	....	1	65	2	67
Libérés depuis—						
Par expiration de la sentence	3	....	3			
" libération sur parole	2	....	2			
" déportation	1	....	1			
" évasion	1	....	1			
Transférés au pénitencier d'Alberta	....	2	2	7	2	9
Restant le 31 mars 1912	....	....	....	....	....	58

*Un détenu du pénitencier de Kingston qui a vu sa licence confisquée a été condamné à subir le restant de sa peine au pénitencier de Saskatchewan.

MOUVEMENTS DES PRISONNIERS DURANT LES DIX DERNIÈRES ANNÉES.

KINGSTON.

Années.	Admission.			Libérés. Par expiration de la peine.		Libérés. Graciés.		Libérés. Par décès.		Libérés. Par libération anticipée.		Libérés. Déportés.		Libérés. Par évasion.	Libérés. Autres pénitenciers.	Libérés. Par ordre de la cour.	Libérés. Transférés aux asiles.		Libérés. Total.			Restait à la fin de l'année.			Moyenne quotidienne.
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	
1902-03	129	3	132	86	4	10	1	11	....	34	....	..	..		2	1	....	....	144	5	149	430	13	443	455
1903-04	151	4	155	90	4	6	2	13	....	31	....	..	..		3	1	....	....	144	6	150	437	11	448	451
1904-05	136	3	139	83	3	14	1	6	....	27	2	..	..		1	....	1	1	132	7	139	441	7	448	443
1905-06	163	5	168	88	2	9	....	9	....	47	....	..	..		....	....	1	....	154	2	156	450	10	460	455
1906-07	109	6	115	54	1	13	....	7	....	37	1		..		1	1	2	....	115	2	117	444	14	458	461
1907-08	175	6	181	74	2	8	1	5	1	52	1	1	1	1	2	1	....	1	143	8	151	476	12	488	463
1908-09	239	6	245	89	3	2	....	7	1	58	1	2	..	....	....	....	....	....	158	5	163	557	13	570	535
1909-10	187	16	203	107	7	2	1	12	....	68	....	14	1	....	....	....	3	....	206	9	215	538	20	558	571
1910-11	174	2	176	105	4	2	2	12	....	83	1	18	1	....	....	2	2		224	8	232	488	14	502	520
1911-12	178	4	182	84	5	3	....	6	1	77	4	80*	..	....	....	....	....	....	180	10	190	486	8	494	487

*Y compris 4 déportations après expiration de la condamnation.

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Années.	Restant au commencement de l'année.	Reçus.							Libérés.												Restant à la fin de l'année.	Moyenne quotidienne.
		Des prisons communes.		Des établissements de réforme.	Des autres pénitenciers.	Grand total.			Par expiration de la peine.	Graciés.	Sur parole.	Par décès.	Evadés.	Envoyés à d'autres pénitenciers.	Déportés.	Total.						
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	
1902-03	345	130	4	....	1	131	4	135	100	9	28	1	....	4	3	....	142	3	145		335	336
1903-04	335	124	1	3	35	162	1	163	81	5	35	2	1	7	2	....	131	2	133		365	346
1904-05	365	135	1	....	....	135	1	136	87	18	33	2	1	2	1	....	143	1	144		357	365
1905-06	357	178	....	....	....	178	....	178	68	4	46	3	....	4	....	....	125	....	125		410	380
1906-07	410	118	3	1	1	120	3	123	85	5	32	3	....	2	3	1	128	3	131		402	403
1907-08	402	168	4	....	....	170	4	174	116	5	45	1	....	2	4	2	171	4	175		401	392
1908-09	401	276	4	....	....	276	4	280	107	2	42	7	....	6	4	3	167	4	171		510	457
1909-10	510	214	10	....	....	214	10	224	101	5	65	5	....	4	10	11	191	10	201		533	536
1910-11	533	190	....	....	....	190	....	190	152	6	75	5	....	4	....	5	247	....	247		476	498
1911-12	476	178	2	....	....	178	2	180	123	8	65	2	1	7	2	6	212	2	214		442	461

DORCHESTER.

Années.	Restant au commencement de l'année.			Reçus.									Libérés.													Restant à la fin de l'année.			Moyenne quotidienne.
				Des prisons communes.		Prisonniers militaires.	Des établissements de réforme.	Des autres pénitenciers.	Révocation de permis.	Total.			Par expiration de la peine.		Graciés.	Par libération anticipée.		Par décès.		Déportés.	Par ordre de la cour.	Envoyés à d'autres pénitenciers.	Total.						
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Hommes.			Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.		Hommes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	
1902-03	205	5	210	99	5	8	....	1	....	108	5	113	43	....	7	30	....	1	1	....	1	3	85	1	86	228	9	237	221
1903-04	228	9	*237	104	5	4	....	....	....	108	5	113	42	2	10	37	....	2	....	....	7	....	98	2	100	238	1	2250	244
1904-05	238	12	250	88	4	9	....	1	2	100	4	104	65	2	5	40	3	....	....	....	5	3	116	5	121	222	11	233	251
1905-06	222	11	233	87	7	1	....	....	2	89	8	97	49	5	10	46	3	2	....	....	1	1	111	8	119	200	11	211	229
1906-07	182	12	194	60	4	....	....	....	4	64	4	68	36	3	5	40	1	....	....	....	....	....	81	4	85	182	12	194	203
1907-08	182	12	194	112	8	....	....	....	....	112	8	120	30	5	5	36	....	2	....	1	....	....	74	5	79	220	15	235	211
1908-09	220	15	235	112	7	....	....	....	....	112	7	119	45	3	2	53	1	....	1	3	....	....	103	5	108	229	17	246	240
1909-10	229	17	246	104	7	1	4	....	2	111	7	118	35	7	6	53	3	4	....	6	†2	2	107	11	118	233	13	246	234
1910-11	233	13	246	114	3	....	....	....	2	116	3	119	45	4	1	51	3	1	1	2	....	2	102	8	110	247	8	255	250
1911-12	247	8	255	80	2	....	....	....	....	80	2	82	41	4	‡3	61	1	3	....	1	....	2	111	6	117	216	4	220	231

*Y compris un des établissements de réforme. †Une y comprise par ordre du ministre de la Justice (Une femme.) ‡Y compris une femme (Pardon onditionnel).

MANITOBA.

Années.	Restant au commencement de l'année.	Reçus.							Libérés.									Total.			Restant à la fin de l'année.			Moyenne quotidienne.
		Des prisons communes.		Des autres pénitenciers.	Repris.	Total.			Par expiration de la peine.	Graciés.	Envoyés à d'autres pénitenciers		Evadés.	Sur parole.	Décès.	Déportés.	Aux autorités provinciales.							
		Hommes.	Femmes.			Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	
1902-03	105	78	....	....	....	78	....	78	32	4	....	....	....	6	1	....	....	43	....	43	140	....	140	120
1903-04	140	111	2	....	2	113	2	115	39	6	37	2	2	10	3	....	....	97	2	99	156	....	156	144
1904-05	156	103	1	1	....	103	2	105	40	11	....	1	2	14	2	....	....	70	1	71	190	....	190	177
1905-06	190	109	2	....	....	109	2	111	47	6	....	2	2	25	3	....	....	83	2	85	216	....	216	203
1906-07	216	44	....	....	1	45	....	45	26	3	24	....	....	31	2	....	....	86	....	86	175	....	175	191
1907-08	175	42	....	....	....	42	....	42	44	3	4	....	....	40	2	3	1	97	....	97	120	....	120	140
1908-09	120	75	....	....	2	77	....	77	24	1	4	....	1	21	....	2	....	53	....	53	144	....	144	129
1909-10	144	83	1	....	....	83	1	84	28	....	....	1	1	22	1	9	1	62	1	63	165	....	165	158
1910-11	165	90	....	....	....	90	....	90	40	....	2	....	....	32	1	4	3	83	....	83	173	....	173	163
1911-12	173	94	1	....	....	94	1	95	26	....	4	1	....	46	2	5	1	84	1	85	183	....	*183	174

*Y compris 5 prisonniers à l'asile de Selkirk.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Années.	Restant au commencement de l'année.	Reçus.										Libérés.															Restant à la fin de l'année.	Moyenne quotidienne.
		Des prisons communes.		Permis révoqués.	Des autres pénitenciers.	Repris.	Renvoyés par ordre de cour.	Constitué prisonnier.	Total.			Par expiration de la peine.	Graciés.	Décès.	Envoyés à l'asile.	Evadés.	Renvoyés aux prisons provinciales.	Sur parole.	Envoyés à d'autres pénitenciers.		Déportés.	Envoyés à l'école industrielle.	Sur ordre de la cour.	Total.				
		Hommes.	Femmes.			Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Total.	
1902-03	94	47	....	...	....	....	1	....	48	....	48	25	4	1	....	....	....	15	....	....	..	....	2	47	....	47	95	93
1903-04	95	44	....	....	7	...	....	....	51	....	51	22	3	2	1	....	....	9	....	....	..	....	....	37	....	37	199	102
1904-05	109	59	....	....	....	....	....	....	59	....	59	17	1	1	....	....	2	7	....	....	..	....	1	29	....	29	139	123
1905-06	139	49	....	....	....	....	1	....	50	....	50	25	9	....	....	....	....	12	....	....	..	....	1	47	....	47	142	140
1906-07	142	34	....	....	....	....	....	....	34	....	34	26	2	....	....	....	....	9	....	....	..	....	2	39	....	39	137	134
1907-08	137	83	1	....	....	....	....	....	83	1	84	31	3	2	....	6	....	24	....	1	..	....	2	68	1	69	152	142
1908-09	152	108	1	....	....	4	....	....	112	1	113	18	4	4	....	3	28	....	28	....	..	....	3	60	1	61	204	178
1909-10	204	89	1	2	....	....	....	1	92	1	93	29	2	1	....	....	1	43	....	1	10	....	....	87	1	88	209	213
1910-11	209	140	....	2	1	1	1	....	145	....	145	32	2	1	....	2	2	44	....	....	..	....	2	94	....	94	260	226
1911-12	260	162	1	4	....	1	....	....	167	1	168	23	2	1	....	†5	....	55	....	1	10	....	....	96	1	97	‡331	290

†Y compris deux forçats à l'hôpital provincial pour les aliénés.
‡Y compris 2 forçats qui se sont évadés de l'hôpital provincial pour les aliénés.

ALBERTA—Six ans.

Années.	Reçus.			Libérés.																Restant à la fin de l'année.			Moyenne quotidienne.
				Par expiration de la peine.	Graciés.		Paroles.		Déportés.		Envoyés à d'autres pénitenciers.		Evadés.		Décès.		Total.						
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	
1906-07	66	....	66	1	....	1	....	6	....	....	....	....	....	1	....	....	....	9	....	9	57	....	57	41
1907-08	45	3	48	1	....	4	....	17	....	1	....	1	....	....	....	1	....	25	....	25	77	3	80	70
1908-09	58	2	60	2	....	3	....	39	1	3	....	....	....	....	....	1	....	48	1	49	87	4	91	86
1909-10	105	2	107	7	1	1	*1	31	1	2	1	2	....	2	....	†1	....	46	4	50	146	2	148	112
1910-11	116	2	118	12	....	3	....	45	....	6	....	....	....	....	....	1	....	67	....	67	195	4	199	177
1911-12	91	8	99	12	....	1	....	66	3	6	....	‡36	....	1	....	4	1	128	3	131	159	8	167	168

*Relâché par ordre de la cour.
†Pendu.
‡Envoyé à l'asile.

SASKATCHEWAN—UN AN

Année.	Restant au commencement de l'année.	Reçus.								Libérés.											Restant à la fin de l'année.	Moyenne quotidienne.
		Des prisons communes.		D'autres pénitenciers.	Repris	Libération confisquée.	Total.			Expiration de la peine.	Graciés.	Libération sur parole.	Déportés.	Transfert à d'autres pénitenciers.		Evasion.	Décès.	Total.				
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Hommes.		Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.		Hommes.	Hommes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.		Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	
1911-12	0	28	2	36	1	0	65	2	67	3	0	2	1	0	2	1	0	7	2	9	58	42

KINGSTON.

Nom.	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Terme.
W. Chapman	1	Recel d'objets volés	Ste-Catherine	13 avril, 1911	3 "
Isaac Lotteridge	3	Vol de cheval et boghei	Milton	12 mars, 1912	2 "
H. Quackenbush	1	Vol avec effraction	Toronto	23 mai, 1911	4 "
F. Lawrence	1	Effraction avec intention	Belleville	29 mai, 1911	4 "
H. Waldheim	1	" "	"	29 mai, 1911	4 "
P. Canfield	2	Voies de fait et vol à main armée	Guelph	29 mai, 1911	10 "
M. Dyer	1	Effraction et vol dans un magasin	Trenton	10 juin 1911	2 "
J. Britton	1	Vol	Toronto	4 août 1911	4 "
Jos. Smith	1	Effraction et vol dans une habitation	"	8 août, 1911	3 "
John Yale	1	Vol de cheval	Renfrew	5 août, 1911	6 "
		" " et de bestiaux (y compris le reste d'une peine antérieure.)	Arnprior	26 août, 1911	6 m., 1 jr.
S. Prince	1	Vol	Toronto	29 août, 1911	5 ans.
W. Marshall	1	"	"	29 août, 1911	5 "
W. Munn	1	Faux	Ottawa	31 août, 1911	3 "
P. S. Wagar	1	Viol	Napanee	10 oct. 1911	Vie.
H. Johnson	1	Vol de cheval (y compris le reste d'une peine antérieure.)			7 mois. 11 jours.
F. Graham	1	Vol sur la personne	St-Thomas	7 nov. 1911	10 ans.
H. M. Graham	1	Faux prétextes	Lindsay	1 déc., 1911	3 "
A. Cruickshank	1	Voies de fait	Goderich	10 nov., 1911	7 "
J. Campbell	2	Voies de faits et injures corporelles	Kingston	13 déc., 1911	6 "
		(Y compris le reste d'une peine antérieure.)			2 mois. 24 jours.
R. Cook	1	Vol	Brampton	1 fév., 1912	7 ans.
Jos. Renaud	3	Vol à main armée	Cobalt	29 janv. 1912	3 "
W. Maloney	2	Tir avec intention de blesser grièvement, vol et tentative d'évasion de prison	London	27 fév., 1912	20 "
G. W. Smith	1	Voies de faits, vol et blessures.	Toronto	23 nov., 1900	2 "
		(Révocation de libération)			8 mois. 5 jours.
D. McGrain	1	Homicide	Toronto	14 mai, 1903	1 an.
		(révocation de libération).			10 mois. 14 jours.
F. Hayes	1	Vol de cheval	Cayuga	18 mai, 1909	4 mois.
		(révocation de libération).			24 jours.
Levi Bauman	1	Effraction de magasin et vol	Waterloo	4 juin, 1909	11 mois.
		(révocation de libération).			9 jours.
A. Bonnar	1	Vol de cheval, évasion de pénitencier et bris de prison	Winnipeg	25 mai, 1911	7 ans. 1 an.
W. Johnson	1	Vol à main armée et vol	London	6 mai, 1908	1 "
		(révocation de libération).			11 mois. 6 jours.
G. LaMotte	1	Vol de grand chemin et évasion de prison	London	26 fév., 1912	7 ans.

ST-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Terme.
Amyot Tancrède	1	Vol	Arthabaska	3 avril, 1911	4 ans.
Allard Arthur	1	Vol sur la personne	Montréal	5 déc., 1911	2 “
Anderson William	4	En possession d'outils de cambriolage	Montréal	6 fév., 1912	4 “
Bouchard Joseph	1	Vol	Québec	19 mai, 1911	5 “
Bélanger, Désiré	1	Effraction d'habitation avec intention	St-Hyacinthe	5 juillet, 1911	3 “
Beaudin, Osias	1	Inceste et empoisonnement de bestiaux	Montréal	26 sept., 1911	7 “
Bouchard, Joseph	1	Effraction, magasin	Québec	21 Oct., 1911	5 “
Beaudry, Albert, fils	1	Vol par domestique	Montréal	11 janv., 1912	2 “
Caron, J. Emile	1	Vol par domestique	Montréal	12 mars, 1912	4 “
Deneault, Octave	1	Fausses représentations	Bedford	20 oct., 1911	5 “
Desaultels, Louis	1	Blessures graves	Montréal	27 juillet, 1911	10 “
Desjardins, Joseph	1	Vol	Montréal	19 déc., 1911	22 “
Dupont, Alfred	1	Effraction, magasin	Montréal	11 janv., 1912	4 “
Daudelin, Adélard	1	Vol dans les wagons de chemin de fer	Richelieu	16 mars, 1912	3 “
Evans, James J	2	Effraction, magasin	Montréal	19 déc., 1911	2 “
Emond, Armand	1	Recel	“	25 janv., 1912	4 “
Foster, Thomas	1	Vol	“	9 déc., 1909	restant de 2 ans de terme
Furlong, Philipp	1	Effraction, magasin	“	3 août, 1911	2 ans.
Gagnon, Majorique	3	“ “	“	31 août, 1911	4 “
Gagnon, Oscar	1	Vol	“	13 oct., 1911	2 “
Jeanneau, Stanislas	2	Effraction, magasin	“	9 juin, 1911	7 “
Joly, Augustin	2	Vol	St-Francis	27 juin, 1911	2 “
Lefebvre, Ulric	2	Effraction, habitation	Montréal	20 avril, 1911	5 “
Lépine, Arthur	2	Vol	“	21 avril, 1911	5 “
Labranche, Donat	1	Effraction, magasin avec intention	“	4 mai, 1911	3 “
Laramée, Albani	1	Vol à main armée	“	11 janv., 1912	7 “
Lauzon, Arthur	1	Fausses représentations	St. Francis	7 fév., 1912	2 “
Lefebvre, Magloire	3	Effraction magasin avec intention	Montréal	13 fév., 1912	5 “
Lafleur, Arthur-Lavoie	1	Effraction, magasin	“	29 fév., 1912	2 “
Lévesque, Georges	1	“ “	“	12 mars, 1912	5 “
Major, Osias	3	Effraction, magasin avec intention	“	4 mai, 1911	3 “
Mooney, James	3	Vol	“	17 août, 1911	3 “
Plante, Louis	3	Voies de faits graves et résistance à l'autorité	Québec	6 juin, 1911	5 “
Plante, Charles	1	Vol	Montréal	27 juin, 1911	22 “
Peebles, John	2	Vol de cheval	St. Francis	1 août, %1911	– “
Piché, Chas. Edouard	1	Vol par domestique	Montréal	3 août, 1911	5 ans, 1 m. – jours.
Parent, William	1	Tentative d'effraction, magasin	“	5 mars, 1912	5 ans.
Quintal, Adrien	1	Effraction et vol	St. Francis	8 avril, 1911	2 “
Roy, Alfred	1	Vol	Montréal	6 juillet, 1911	3 “
Roy, Arthur	1	Effraction, magasin	“	7 juin, 1910	restant de 2 ans de terme.
Ryan, William	2	Effraction, magasin	“	11 juillet, 1911	3 “
Robillard, Elie	1	Fausses représentations	“	25 juillet, 1911	3 “ 10 mois. 3 jours.
Reid. Edwatd	1	Effraction, magasin	“	3 août, 1911	2 “
Ramson, Joseph	1	Vol	“	15 mars, 1912	2 “
Séguin, Emile	1	Recel	St-Hyacinthe	2 janv., 1912	3 “
Turcotte, Eugène	1	Bigame et parjure	Québec	13 juillet, 1911	3 “
Toranto, Frank	2	Blessures avec intention	Montréal	31 août, 1911	7 “
Vermette, Elzéar	5	Effraction, magasin et vol	Québec	22 mai, 1911	5 “
Villemaire, Antonio	1	Vol	Montréal	5 oct., 1911	3 “
Vézeau, Pierre		Vol à main armée	“	11 janv., 1912	7 “
Viens, Omer	1	Vol	“	20 fév., 1912	4 “

DORCHESTER.

Nom.	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Terme.
White, James..........	2	Effraction, pénétration et vol .	Halifax, N.-E...	5 avril, 1911	3 ans.
Barker, Robert........	2	Vol de cheval et voiture.......	Kings' Co. N.E	29 juin, 1911	6 "
Hector, George........	1	Blesser avec intention de mutiler, rapport charnelle avec une femme...........	St-Jean, N.B....	5 juillet, 1911	25 "
Larsen, Olaf...........	..2	Incendie et vol de cheval et voiture..................	Doechrster, NB.	7 sept., 1911	40 "
Power, William........	1	Dommage volontaire à la propriété......................	Charlottetown I.P.E.......	12 janv., 1912	2 "
Walsh, George alias William G. Wells.	1	Attentat à la pudeur...........	Annapolis, N.E.	17 janv., 1912	2 " 8 mois. 22 jours.
Gordon, Charles......	1	Bris, pénétration et vol........	Halifax, N.-E...	5 fév., 1912	7 ans, 1 jr.
Higgins, William......	1	Bris, pénétration et vol........	Kings' Co. N.-E	8 fév., 1912	5 ans et mois.

MANITOBA.

Nom.	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Terme.
Murphy, E............	1	Effraction, magasin et vol.....	Brandon.........	9 oct., 1905	14 ans.
Faucheneuve, J. B....	1	Vol de cheval.................	Macleod.........	20 oct., 1905	10 "
Marcotte, A...........	2	Vol à main armée.............	Winnipeg.........	26 oct., 1906	7 "
Stirling, J.G...........	..1	Effraction, habitation et vol .	Winnipeg........	14 mai, 1907	24 "
Brown, T.W...........	3	Vol et obtention de signature sous fausse représentation .	Winnipeg........	12 mars., 1908	7 "
Cyncar, R.............	1	Effraction, magasin et vol, permis révoqué...........	Winnipeg........	12 mai, 1908	4 ans 11 m. 5 jours.
Lawrence, J...........	1	Vol à main armée et permis révoqué..................	Winnipeg........	5 fév., 1909	4 ans. 9 mois, 13 jours.
Massey, J..............	..1	Faux, menaces et permis révoqué.......................	Winnipeg........	7 juillet, 1909	6 ans. 7 mois, 26 jours.
McVicar, J............	1	Vol et permis révoqué.........	Winnipeg........	23 sept., 1909	4 ans, 10 mois, 15 jours.
Gilboy, M............	3	Vol et tentative d'évasion.....	Winnipeg........	1 fév., 1910 23 juin, 1910	2 ans, 10 mois.
Munroe, J.............	1	Vol à main armée et violence.,	Pt Arthur.......	19 sept., 1910	3 ans.
Larsen, E. E..........	2	Effraction dans un magasin et vol à main armée.........	Winnipeg........	11 oct., 1910	2 "
Carson, J.............	2	Effraction dans un magasin et vol à main armée.........	Brandon.........	5 nov., 1910	15 "
Newton, J............	1	Effraction dans un magasin et vol à main armée.........	"	5 nov., 1910	14 "
McIlroy, W...........	1	Sodomie......................	Winnipeg........	8 mars, 1911	2 "
Kaiser, J.............	1	Effraction d'habitation et vol.	"	5 avril, 1911	6 "
McManus, C. A.......	1	Vol..........................	"	5 avril, 1911	2 "
Carlsen, J............	1	Vol).........................	"	19 juin, 1911	3 "
Charest, A............	1	Vol et permis révoqué.........	"	18 juillet, 1911	3 " 11 mois, 12 jours.
Harker, C............	1	Permis révoqué...............	Calgary.........	17 août, 1911	5 ans. 4 mois.
Allan, J..............	2	Faux, et mise en circulation et permis révoqué...........	Winnipeg........	12 oct., 1911	7 ans, 9 mois, 4 jours.
Ward, M.............	1	Vol sur la personne et permis révoqué..................	Winnipeg........	13 déc., 1911	3 ans, 9 mois, 24 jours.
Gibson, G............	1	Voies de faits et blessures corporelles..................	Port Arthur....	16 déc., 1911	3 ans.
Missell, B............	1	Vol et permis révoqué.........	Winnipeg........	7 déc., 1911	3 ans, 2 mois, 27 jours.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.		Terme.
Chapman, Edward alias Edward Myers	Effr	action dans une maison	Kamloops	6 mai,	1911	5 ans.
Smith, A.	1	Vol	Vancouver	23 août,	1911	3 ans, 6 mois, 24 jours.
Dewar, A. J.	1	Obtention d'argent sous fausses représentations	Vancouver	2 oct.,	1911	2 ans.
Pulford, Dennis	1	Obtention d'argent sous fausses représentations	New Westm'ter	9 oct.,	1911	6 "
Cameron, Donald alias Jas. Wallace	1	Voies de faits sur un gardien de la paix	Vancouver	27 déc.,	1911	2 "
Joe, Lee	1	Bris, pénétration et vol	Vancouver	4 janv.,	1912	4 "
Wah Sing alias Gin Gah Dick	3	Bris, pénétration et vol	Vancouver	12 janv.,	1912	5 "
Yutoski, J.	1	Faux	Vancouver	21 fév.,	1912	5 "
Callahan, Pat	1	Vol	Vancouver	21 fév.,	1912	3 "

ALBERTA.

Nom.	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.		Terme.
Rider, Eagle	....	Vol de cheval	Macleod, Alta	6 sept.,	1911	5 ans.
Cotton, Frank	....	Vol de cheval	Macleod, Alta	6 sept.,	1911	5 "
Wacome, Charles	....	Vol de bestiaux et terme non expiré	Macleod, Alta	1 fév.,	1912	2 "
Pettipiece, Morris	....	Vol et terme non expiré	Calgary, Alta	11 déc.,	1912	
MacDonald, J.	....	Vol et terme non expiré	Lethbridge, Alt	15 fév.,	1912	

SASKATCHEWAN.

Nom.	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.		Terme.
Stevens, Charles	5	Sodomie	Saskatoon	12 juillet,	1910	2 ans.
Smith, Alonzo D.	1	Vol de cheval	Battleford	16 juin,	1909	4 "
Forrester, James S.	1	Rupture de ban	Prince Albert	5 août,	1911	2 ans, 5 mois, 26 jours.

LIEU DE LA CONDAMNATION.

KINGSTON.

Lieu de la condamnation.	Hommes.	Femmes.	Total	Lieu de la condamnation.	Hommes.	Femmes.	Total
Algoma	17	1	18	Simcoe	6	2	8
Brant	3	....	3	Stormont, Dundas et Glengarry	9	....	9
Carleton	19	....	19	Sudbury	15	....	15
Dufferin	2	....	2	Toronto	96	1	97
Elgin	12	....	12	Baie du Tonnerre	3	....	3
Essex	11	....	11	Victoria	2	....	2
Frontenac	6	....	6	Waterloo	16	....	16
Grey	1	....	1	Welland	11	....	11
Halton	7	....	7	Wentworth	35	....	35
Hastings	14	....	14	Lytton, C.-B	1	....	1
Huron	3	....	3	Golden, C.-B	1	....	1
Kent	17	1	18	Newcastle, N.-B	1	....	1
Lambton,	3	....	3	Montréal, P.Q	3	....	3
Lanark	3	....	3	Kamouraska, P.Q	1	....	1
Leeds et Grenville	11	....	11	Pontiac, P.Q	1	....	1
Lennox et Addington	3	....	3	Saint-Hyacinthe, P.Q	2	....	1
Lincoln	10	....	10	Antoginish	1	....	1
Middlesex	14	....	14	Montgomery, P.Q	1	1	2
Muskoka	2	....	2	Québec	2	1	3
Nipissing	27	....	27	Beauharnois, P.Q	1	....	1
Norfolk	3	....	3	Sweetsburg, P.Q	3	....	3
Northumberland et Durham	3	....	3	Trois-Rivières, P..Q	1	....	1
Ontario	4	....	4	Dawson, T.Y	1	....	1
Oxford	10	....	10	Winnipeg, Man	8	....	8
Parry-Sound	9	....	9	Morden, Man	1	....	1
Peel	5	....	5	Battleford, Sask	1	....	1
Perth	8	....	8	Wolsley, Sask	1	....	1
Peterborough	8	....	8	Halifax, N.-E	1	....	1
Prescott et Russel	2	....	2				
Prince Edouard	1	....	1	Total	486	8	494
Rivière La Pluie	3	....	3				
Renfrew	6	....	6				

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Comté ou district.	Hommes.	Comté ou district.	Hommes.
Arthabaska	4	Québec	51
Beauharnois	3	Richelieu	6
Bedford	16	Rimouski	11
Iberville	1	Saint-Francis	20
Joliette	1	Saint-Hyacinthe	7
Kamouraska	4	Terrebonne	7
Montmagny	3	Trois-Rivières	3
Montréal	293		
Ottawa	9	Total	442
Pontiac	3		

DORCHESTER.

District.	Hommes.	Femmes.	Total
Nouvelle-Ecosse—			
Halifax	33	....	33
Cumberland	10	....	10
Annapolis	8	1	9
Cap-Breton	34	....	34
Pictou	6	1	7
Guysboro	1	....	1
Kings	5	....	5
Colchester	12	....	12
Lunenburg	5	....	5
Digby	7	....	7
Antigonish	3	....	3
Shelburne	4	....	4
Yarmouth	9	....	9
Total	137	2	139
Nouveau-Brunswick—			
Saint-Jean	10	2	12
Westmoreland	8	....	8
Carleton	3	....	3
Charlotte	4	....	4
York	2	....	2
Restigouche	4	....	4
Kent	1	....	1

District.	Hommes.	Femmes.	Total
Nouveau-Brunswick—Fin—			
Gloucester	8	....	8
Northumberland	10	....	10
Sunbury	2	....	2
Madawaska	2	....	2
Victoria	6	....	6
Total	60	2	62
Ile-du-Prince-Edouard—			
Prince	5	....	5
Queen's	12	....	12
King's	2	....	2
Total	19	....	19
Totaux par provinces—			
Nouvelle-Ecosse	137	2	139
Nouveau-Brunswick	60	2	62
Ile-du-Prince-Edouard	19	....	19
Total	216	4	220

MANITOBA.

District.	Nombre.
Manitoba—	
Brandon	6
Morden	1
Minnedosa	1
Portage la Prairie	9
Winnipeg	112
	139
Ontario—	
Fort Frances	5
Fort William	16

District.	Nombre.
Ontario—Fin—	
Kenora	2
Nipigon	2
Port-Arthur	17
Rivière La-Pluie	1
	43
Alberta—	
Macleod	1
Total	183

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Ashcroft	3
Clinton	8
Cranbrook	4
Dawson	2
Fernie	11
Greenwood	2
Hazelton	1
Kamloops	16
Nanaïmo	13
Nelson	3
New-Westminster	27
Prince Rupert	9
Revelstoke	6
Vancouver	174
Vernon	10
Victoria	42
Total	331

ALBERTA.

District.	Hommes.	Femmes.	Total	District.	Hommes.	Femmes.	Total
Alberta—				*Saskatchewan—*			
Calgary	28	3	31	Battleford	1	....	1
Edmonton	39	....	39	Drinkwater	1	....	1
Fort Saskatchewan	5	....	5	Moosejaw	5	....	5
Lethbridge	15	1	16	Prince-Albert	1	1	2
Medicine Hat	11	....	11	Regina	6	1	7
Macleod	16	....	16	Viking	1	....	1
Red-Deer	12	1	13	Weyburn	1	....	1
Vermilion	4	....	4	York Town	3	....	3
Fort Vermilion, Rivière la Paix	1	....	1				
Strathcona	3	....	3	*Manitoba—*			
Wetaskiwin	5	....	5	Brandon	1	....	1
				Winnipeg	....	1	1
				Total	159	8	167

SASKATCHEWAN.

District.	Nombre.	District.	Nombre.
Battleford	4	Regina	21
Maple Creek	5	Saskatoon	6
Moosejaw	10	Yorkton	1
Moosomin	1		
Oxbow	1	Total	58
Prince-Albert	9		

CRIMES COMMIS.

KINGSTON.

Crime.	Hommes.	Femmes.	Total
Enlèvement et séduction	1	....	1
Tentative d'enlèvement et blessures	1	....	1
Avortement	1	....	1
Aider à une évasion de prison	3	....	3
Incendie	11	....	11
Incendie, voies de fait et entrer marchandises volées en Canada	3	....	3
Voies de fait et causer des blessures corporelles	4	....	4
Voies de fait sur un officier de la paix	1	....	1
Voies de fait et vol à main armée	5	....	5
Voies de fait et coup de feu avec intention	2	....	2
Voies de fait avec intention de voler	5	....	5
Voies de fait avec intention de blesser grièvement	3	....	3
Tentative de meurtre	4	....	4
Tentative de meurtre et vol avec violence	1	....	1
Tentative de meurtre et vol de chevaux	1	....	1
Tentative de viol	6	....	6
Tenuative de commettre sodomie	1	....	1
Bigamie	5	....	5
Bigamie et vol	1	....	1
Bris de prison	4	....	4
Entrer en Canada des objets volés	2	....	2
Sodomie	5	....	5
Vol de nuit	30	....	30
Vol de nuit et évasion	2	....	2
Vol de nuit avec effraction et vol	7	....	7
Vol de nuit avec effraction et vol de grand chemin	1	....	1
Rapport charnel avec fille de moins de 14 ans	18	....	18
Causer des blessures corporelles graves	1	1	2
Causer explosion pouvant mettre la vie en danger	2	....	2
Complot	1	....	1
Contrefaçon	1	....	1
Extorsion	1	....	1
Fausses représentations	5	....	5
Fausses représentations et faux	4	....	4
Faux	7	....	7
Faux et mise en circulation	6	....	6
Indécence grossière	7	....	7
Possession d'outils d'effraction et d'explosifs et faux	1	....	1
Vol de chevaux	14	....	14
Vol de chevaux et bris de prison	2	....	2
Effraction d'habitation	5	....	5
Effraction d'habitation et de magasin	2	....	2
Effraction d'habitation et vol	15	....	15
Effraction d'habitation et tentative de meurtre	2	....	2
Inceste	14	....	14
Inceste et rapport charnel avec une fille de moins de 14 ans	1	....	1
Attentat à la pudeur	5	....	5

Crime.	Hommes.	Femmes.	Total
Attentat à la pudeur et voies de faits causant des blessures corporelles	1	....	1
Attentat à la pudeur et vol à main armée	1	....	1
Attentat à la pudeur et rapport charnel avec fille de moins de de 14 ans	1	....	1
Intervention relative à un cadavre	1	....	1
Homicide involontaire	1	....	1
Tuer deux chevaux	1	....	1
Faire un mauvait rapport	1	....	1
Homicide	19	2	21
Meurtre	25	2	27
Obtenir de l'argent sur de fausses représentations	1	....	1
Parjure	1	....	1
Conspiration pour corrompre	1	....	1
Viol	5	....	5
Viol et bris de prison	1	....	1
Viol et tentative de meurtre	1	....	1
Recel	3	....	3
Vol	17	....	17
Vol et attentat à la pudeur	1	....	1
Vol avec intention	7	....	7
Tirer avec intention d'estropier	8	....	8
Envoyer une lettre de menaces	5	....	5
Effraction de magasin	5	....	5
Effraction de magasin, vol et évasion	1	....	1
Effraction de magasin et tentative d'évasion	1	....	1
Effraction de magasin et vol	37	....	37
Effraction de magasin vol et tentative d'évasion	2	....	2
Sodomie	1	....	1
Vol	14	1	15
Vol et conspiration	1	....	1
Vol sur la personne	15	1	16
Vol dans un wagon de chemin de fer	5	....	5
Vol de lettres	4	....	4
Subornation de parjure	1	....	1
Vol	36	....	36
Vol et évasion	1	....	1
Vol et voies de faits	1	....	1
Vol de bestiaux	3		3
Vol de harnais et de grain	1	....	1
Vol et faux	2	....	2
Vol et fausses représentations	1	....	1
Vol et recel	2	....	2
Vol et faire un faux document	1	....	1
Mise en cours d'un document forgé	6	....	6
Causer volontairement une explosion	3	....	3
Blessures	5	1	6
Blessures et vol	1	....	1
Blessures avec intention	7	....	7
Blessures avec intention, recel et séduction	1	....	1
Blessures avec un couteau	2	....	2
Total	486	8	494

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Crime.	Hommes.
Vol avec circonstances aggravantes	10
Vol avec circonstances aggravantes et résistance à un officier de la paix	1
Voies de fait causant blessures corporelles graves	2
Voies de fait avec intention de vol, portant une arme	1
Voies de fait avec intention de vol	2
Aider à une évasion et vol de nuit avec effraction	2
Tentative de meurtre	9
Tentative de vol sur la personne	2
Tentative de suicide	1
Tentative de viol et de vol	1
Tentative d'incendie et vol	1
Incendie	4
Incendie et vol	1
Bigamie	2
Bigamie et parjure	1
Sodomie	1
Effraction et pénétration	3
Effraction, pénétration et dommages	1
Vol de nuit avec effraction	7
Effraction et pénétration dans une banque	2
Bris d'un wagon et vol	1
Effraction dans un entrepôt	2
Complot pour frauder	2
Rapport charnel avec fille de moins de 14 ans	2
Sodomie	1
Evasion de prison, etc	1
Faux	2
Faux et vol	1
Fausses représentations	4
Fausses représentations et effraction de magasin	2
Fausses représentations et faux	2
Indécence grossière	3
Indécence grossière avec et par d'autres personnes	1
Effraction d'habitation	20
Effraction d'habitation et vol	5
Vol de chevaux	2
Possession d'outils d'effraction	1
Attentat à la pudeur	1
Attentat à la pudeur et vol	1
Attentat à la pudeur sur une femme	3
Attentat à la pudeur et blessures à son époux	1
Inceste	1
Inceste et empoisonnement d'animaux	1
Infliger des blessures corporelles avec intention	6
Dommages	1
Meurtre	10
Homicide	13
Obtention d'argent par de fausses représentations	1
Possession de billets de banque contrefaits	1
Possession de substances explosives	1
Viol	5
Vol à main armée	6
Vol avec violence	2
Recel	18
Adresser des lettres demandant de l'argent avec menaces	5
Coups de feu avec intention de meurtre	5
Coups de feu avec intention d'infliger des blessures corporelles graves	3
Sodomie et indécence grossière	2
Effraction de magasin	65
Bris de magasin et incendie	1
Bris de magasin et vol	19
Bris de magasin et de coffre-fort	1
Vol	113
Vol dans une église	2
Vol par un serviteur	12
Vol avec violence	3
Vol sur la personne	11
Vol dans des wagons de chemin de fer	5
Vol dans une gare	1
Vol sur la personne et voies de faits	1
Vol et vol à main armée	1
Vol par bris etc	1
Vol et attentat à la prison	2
Vol de lettres postales	1
Vol et évasion de prison	1
Vol avec menaces	1
Blessures	1
Blessures avec intention de défigurer	3
Blessures et extorsion	1
Blessures avec intention	1
Blessures et tentative d'évasion	1
Causer volontairement une explosion pouvant causer la mort	1
Total	442

DORCHESTER.

Crime.	Hommes.	Femmes.	Total	Crime.	Hommes.	Femmes.	Total
Tentative de viol et voies de fait occasionnant blessures corporelles..	3	....	3	Effraction, pénétration avec intention et évasion	3	....	3
Tentative de vol de nuit avec effraction	1	....	1	Effraction, pénétration et tentative de bris de prison	1	....	1
Tentative de meurtre	1	....	1	Effraction, pénétration avec intention et incendie	1	....	1
Tentative de viol	2	....	2	Bris de prison	1	....	1
Voies de fait	2	....	2	Bris de prison et pénétration	2	....	2
Voies de fait avec intention de vol..	2	....	2	Vol de nuit avec effraction et tentative de viol	1	....	1
Voies de fait occasionnant blessures corporelles	4	....	4	Rapport charnel avec une fille de moins de 14 ans	4	....	4
Voies de fait sur un agent de la paix.	1	....	1	Faux	7	1	8
Voies de fait et vol	1	....	1	Faux et vol	1	....	1
Incendie	3	....	3	Possession d'outils à effraction	1	....	1
Vol de nuit avec effraction	2	....	2	Effraction d'habitation et vol	3	....	3
Bigamie	2	....	2	Vol avec violence	4	....	4
Sodomie	1	....	1	Coups de feu pour commettre un meurtre et blessures	3	....	3
Effraction, pénétration et vol	44	....	44	Coups de feu avec intention de rendre infirme	2	....	2
Effraction d'habitation et viol	1	....	1	Bris de magasin et voies de fait. .	1	....	1
Effraction d'habitation et vol de chevaux	1	....	1	Vol sur la personne	3	....	3
Attentat à la pudeur	2	....	2	Vol, bris de prison et évasion	3	....	3
Inceste	4	....	4	Blessures illégales	1	....	1
Homicide	14	....	14	Blessures illégales en vue de blesser grièvement	2	....	2
Meurtre	2	....	2	Blessures illégales avec intention de commettre un meurtre	1	....	1
Blesser malicieusement, incendie et vol	1	....	1	Blessures avec intention de meurtre et de connaître charnellement une femme	1	....	1
Obtention d'effets sur fausses représentations	3	....	3	Dommages volontaires à la propriété	1	....	1
Parjure	2	....	2	Total	216	4	220
Obstruer la voie de l'Intercolonial..	1	....	1				
Vol	1	....	1				
Vol avec violence	1	....	1				
Viol	5	....	5				
Recel de marchandises volées	6	1	7				
Recel d'argent volé	1	....	1				
Vol	48	2	50				
Vol d'un cheval, voiture et harnais..	5	....	5				
Vol et vol à main armée	1	....	1				
Vol de chevaux, voitures et incendie.	1	....	1				

MANITOBA.

Crime.	Hommes.
Altérer et mise en circulation d'un chèque.	1
Incendie	1
Voies de faits sur un agent de la paix	1
Voies de faits graves sur épouse	1
Voies de faits et blessures	1
Voies de faits et blessures graves	1
Voies de faits et blessures	3
Tentative de vol à main armée	1
Bigamie	2
Chantage	1
Sodomie	3
Sodomie, tentative	1
Vol de nuit avec effraction	1
Vol de nuit avec effraction de magasin	1
Vol de nuit avec effraction	3
Connaissance charnelle et séduction	1
Connaissance charnelle d'une fille de moins de 14 ans	3
Connaissance charnelle d'une fille de de moins de 16 ans	1
Connaissance charnelle d'une soeur	1
Causer des blessures graves	1
Infliger des blessures graves	1
Faux	5
Faux et fraude	1
Faux et vol	1
Faux et mise en circulation	5
Faux, mise en circulation et confiscation de permis	1
Faux, mise en circulation et vol	1
Faux, fraude et rupture de ban	1
Fraude	1
Fraude et vol	1
Effraction et vol	7
Inceste	1
Indécence	1
Acte indécent	1
Attentat à la pudeur sur une femme	1
Homicide	10
Meurtre	2
Meurtre, tentative	6
Obtention d'argent sous de fausses représentations	2
Obtention d'outils sous de fausses représentations, vol et parjure	1
Embauchage d'une femme dans un but de prostitution	2
Viol	2
Recel de marchandises	1
Recel d'argent	1
Permis révoqué	1
Vol à main armée	10
Vol à main armée et rupture de ban	1
Vol à main armée et tentative de vol	1
Vol à main armée et tentative de vol	
Coups de feu avec intention	1
Vol à main armée	1
Vol à main armée	1
Vol à main armée avec violence	1
Vol à main armée avec violence et vol sur la personne	1
Coups de feu avec intention	2
Coups de feu avec intention et vol	1
Coups de feu avec intention de causer des blessures graves	1
Effraction dans un magasin	1
Effraction dans un magasin et rupture de ban	1
Effraction dans un magasin et vol à main armée	1
Effraction dans un magasin et vol	11
Effraction dans un magasin avec intent.	3
Vol de chevaux	1
Vol de lettres postales	2
Vol de lettres postales, faux et mise en circulation	1
Vol d'argent	1
Vol	24
Vol et tentative d'incendier	2
Vol et complicité de délit d'un enfant	1
Vol et falsification de livres	1
Vol et rupture de ban	3
Vol et obtention de signature sous de fausses représentations	1
Vol et recel de marchandises	1
Vol et tentative d'évasion	1
Vol sur la personne	8
Vol sur la personne et rupture de ban	1
Vol sur la personne, faux et mise en circulation	1
Vol dans une maison d'habitation	1
Vol d'une lettre postale	1
Vol et effraction dans un magasin	2
Vol et effraction dans une maison	1
Blessures	1
Blessures graves	1
Blessures avec intention	2
Blessures avec intention d'estropier	1
Total	183

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Crime.	Hommes.	Crime.	Hommes.
Tentative de bris et pénétration	1	Port d'armes prohibées	4
Tentative de vol à main armée	3	Recel	6
Tentative de vol à main armée et violence	2	Effraction de maison d'habitation et intention	1
Tentative de sodomie	1	Attentat à la pudeur	4
Tentative de viol	2	Meurtre	5
Tentative de vol sur la personne	4	Homicide	25
Tentative de connaissance charnelle avec une fille de moins de 14 ans	1	Blesser malicieusement	1
Incendie	2	Obtention d'argent sous de fausses représentations	2
Voies de faits	7	Embauchage	4
Voies de faits avec intention de vol	2	Possession d'outils de cambriolage	1
Voies de faits avec intention de vol	3	Viol	3
Voies de faits avec intention de causer des blessures graves	1	Emeute	5
Administrer une drogue dans un but d'avortement	1	Vol à main armée	3
Bris, pénétration et vol	29	Vol à main armée et violence	6
Bris et pénétration	4	Vol à main armée la poste de S. M.	1
Vol à main armée	3	Vol	51
Sodomie	7	Vol avec violence	4
Bigamie	1	Vol sur la personne	4
Corruption	1	Effraction dans un magasin	2
Vol de bestiaux	2	Envoi de menaces par lettre	1
Complot pour frauder	1	Blesser illégalement	9
Connaissance charnelle d'une fille de moins de 14 ans	2	Vol	32
Fraude	1	Vol avec violence	4
Fausses représentations	12	Complot illégal	6
Faux	18	Blesser illégalement	4
Confiscation de permis	1	Mise en circulation	4
Indécence grossière	6	Blessures avec intention	5
Vol de grand chemin avec violence	1	Blessures et intention de causer des blessures graves	5
Vol de grand chemin à main armée	1	Blessures avec intention de tuer	4
Vol de cheval	1	Meurtre avec intention de meurtre et vol	1
Effraction dans une maison	3	Total	331

ALBERTA.

Crime.	Hommes.	Femmes.	Total	Crime.	Hommes.	Femmes.	Total
Rapt d'une fille de moins de 14 ans	1	....	1	Vol de grand chemin à main armée	3	....	3
Incendie	2	1	3	Vol de cheval	18	....	18
Tentative de meurtre	4	....	4	Inceste	2	....	2
Tentative de sodomie	1	....	1	Attentat à la pudeur	3	....	3
Complicité d'évasion	1	....	1	Homicide	4	1	5
Voies de faits	2	....	2	Meurtre	1	....	1
Voies de faits et vol sur la personne	3	....	3	Indécence grossière	1	....	1
Voies de faits et blessures	1	....	1	Parjure	1	....	1
Sodomie	1	....	1	Embauchage d'une fille	2	1	3
Sodomie et viol	1	....	1	Empoisonnement d'un cheval	1	....	1
Vol à main armée	7	....	7	Viol	3	....	3
Vol à main armée et larcin	8	....	8	Vol à main armée et évasion	1	....	1
Bigamie	1	....	1	Recel	4	....	4
Vol de bestiaux	4	....	4	Vol à main armée et violence	3	....	3
Complot pour fraude	2	....	2	Coups de feu avec intention de tuer	1	....	1
Pénétration et vol	5	....	5	Larcin	31	3	34
Faux	13	....	13	Vol avec violences, voies de faits et résistance à l'autorité	2	....	2
Faux et mise en circulation	4	....	4	Blesser illégalement	4	....	4
Faux et vol	1	....	1	Pénétration illégale avec intention de vol	1	....	1
Fausses représentations	2	....	2	Tentative de sodomie innommable	1	....	1
Obtention de sécurité sous de fausses représentations	1	....	1	Vol dans un bureau de poste	1	....	1
Omission d'aide médicale à naissance d'enfant	1	1	2				
Connaissance charnelle	5	....	5				
Séquestration d'une fille de moins de 18 ans	1	....	1	Total	159	8	167

SASKATCHWAN.

Crime.	Nombre.	Crime.	Nombre.
Voies de faits sur épouse	1	Faux et mise en circulation	1
Voies de faits avec intention	1	Fraude et complot	1
Incendie	1	Vol de chevaux	8
Bigamie	1	Inceste	2
Sodomie	3	Attentat à la pudeur	3
Vol à main armée	2	Homicide	2
Vol à main armée et larcin	1	Meurtre	1
Rupture de ban	1	Parjure	1
Complot	1	Embauchage d'une fille dans un but de prostitution	1
Complot et voies de faits	1	Recel d'argent volé	1
Connaissance charnelle d'une fille de moins de 14 ans	1	Vol	12
Faux	8		
Fausses représentations	3	Total	58

DUREE DE LA CONDAMNATION.

KINGSTON.

Peine.	Hommes.	Femmes.	Total.
Deux ans	59	1	60
Plus de deux ans et moins de trois	24	......	24
Trois ans	85	......	85
Plus de trois ans et moins de quatre	12	......	12
Quatre ans	36	......	36
Plus de quatre ans et moins de cinq	2	......	2
Cinq ans	80	2	82
Plus de cinq et moins de six	1	......	1
Six ans	2	......	2
Sept ans	53	1	54
Huit ans	8	......	8
Neuf ans	1	......	1
Dix ans	44	......	45
Onze ans	1	......	1

Peine.	Hommes.	Femmes.	Total.
Plus de onze ans et moins de	....	......	1
douze	1	......	1
Douze ans	7	......	7
Plus de douze ans et moins de	1		
treize	1	......	1
Quatorze ans	5	......	5
Quinze ans	6	1	7
Dix-sept ans	2	......	2
Dix-huit ans	1	......	1
V ngt ans	7	......	7
Vingt-cinq ans	1	......	1
Vingt-huit ans	1	......	1
Pour la vie	46	2	48
Total	486	8	494

SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Peine.	Hommes.
Deux ans	123
Plus de deux ans et moins de trois	10
Trois ans	85
Plus de trois et moins de quatre ans	1
Quatre ans	46
Plus de quatre ans et moins de cinq	2
Cinq ans	66
Plus de cinq ans et moins de six	3
Six ans	8
Plus de six ans et moins de sept	3
Sept ans	33
Plus de sept ans et moins de huit	1
Huit ans	4
Plus de huit ans et moins de neuf	1
Neuf ans	2

	Hommes.
Plus de neuf ans et moins de dix	2
Dix ans	16
Plus de dix ans et moins de douze	1
Douze ans	3
Quatorze ans	7
Quinze ans	4
Dix-neuf ans	1
Vingt ans	4
Plus de vingt ans et moins de vint-cinq	1
Vingt-cinq ans	2
Pour la vie	13
Total	442

DORCHESTER.

Peine.	Hommes.	Femmes.	Total
Deux ans	53	2	55
Plus de deux ans et moins de trois	6	......	6
Trois ans	35	......	35
Plus de trois ans et moins de quatre	2	......	2
Quatre ans	20	......	20
Plus de quatre ans et moins de cinq	1	......	1
Cinq ans	26	1	27
Plus de cinq ans et moins de six	3	......	3
Six ans	4	......	4
Plus de six ans et moins de sept	1	......	1
Sept ans	16	1	17
Plus de sept ans et moins de huit	1	......	1

Peine.	Hommes.	Femmes.	Total
Huit ans	4	......	4
Plus de neuf ans et moins de dix	1	......	1
Dix ans	17	......	17
Douze ans	4	......	4
Quatorze ans	3	......	3
Quinze ans	2	......	2
Vingt ans	7	......	7
Vingt-cinq ans	2	......	2
Quarante ans	1	......	1
Pour la vie	7	......	7
Total	216	4	220

MANITOBA.

Peine.	Hommes.	Peine.	Hommes.
Deux ans	43	Plus de sept ans et moins de huit	1
Plus de deux ans et moins de trois	11	Dix ans	7
Trois ans	43	Douze ans	3
Plus de trois ans et moins de quatre	4	Quatorze ans	5
Quatre ans	7	Quinze ans	3
Plus de quatre ans et moins de cinq	3	Dix-sept ans	1
Cinq ans	22	Vingt ans	4
Plus de cinq ans et moins de six	1	Vingt-quatre ans	1
Six ans	18	Pour la vie	2
Plus de six ans et moins de sept	1		
Sept ans	13	Total	183

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Deux ans	114	Dix ans	15
Plus de deux ans et moins de trois	13	Onze ans	1
Trois ans	56	Douze ans	2
Plus de trois ans et moins de quatre	7	Quatorze ans	2
Quatre ans	12	Quinze ans	5
Plus de quatre ans et moins de cinq	1	Dix-sept ans	1
Cinq ans	56	Vingt ans	7
Six ans	8	Vingt-deux ans	1
Plus de six ans et moins de sept	2	Vingt-cinq ans	1
Sept ans	14	Pour la vie	10
Huit ans	12		
Plus de huit et moins de neuf	1	Total	331

ALBERTA.

Peine.	Hommes.	Femmes.	Total	Peine.	Hommes.	Femmes.	Total
Deux ans	53	4	58	Sept ans	7	......	7
Plus de deux ans et moins de trois	4	1	5	Dix ans	5	......	5
Trois ans	36	2	38	Douze ans	1	......	1
Quatre ans	16	......	16	Quinze ans	2	......	2
Cinq ans	20	1	21	Pour la vie	2	......	2
Six ans	10	......	10	Moins de deux ans	1	......	1
				Total	159	8	167

SASKATCHEWAN.

Peine.	Hommes.	Peine.	Hommes.
Deux ans	19	Cinq ans et 10 coups de fouet	1
Deux ans et 10 coups de fouet	1	Six ans	1
Deux ans et un mois	1	Sept ans	3
Deux ans, cinq mois et 26 jours	1	Huit ans	1
Deux ans et six mois	2	Dix ans	2
Trois ans	14	Douze ans	1
Trois ans et 15 coups de fouet	1	Quinze ans	2
Quatre ans	3	Pour la vie	2
Quatre ans et 20 coups de fouet	1		
Quatre ans et 20 coups de fouet	3	Total	58

OCCUPATIONS.

(Avant la condamnation).

KINGSTON.

Occupations.	Hommes.	Femmes.	Total.	Occupations.	Hommes.	Femmes.	Total
Agent	1	......	1	Constructeurs de moulin	2	......	2
Boulanger	1	......	1	Employé de moulin	1	......	1
Gérant de banque	1	......	1	Mineurs	10	......	10
Barbiers	7	......	7	Mouleurs	5	......	5
Commis de buvette	1	......	1	Musicien (fanfare)	1	......	1
Avocat	1	......	1	Sans emploi	6	......	6
Forgerons	2	......	2	Gérant de bureau	1	......	1
Messager	1	......	1	Peintres	15	......	15
Teneurs de livres	7	......	7	Colporteur	1	......	1
Serre-freins	3	......	3	Photographes	2	......	2
Ouvrier-finisseur en cuivre	1	......	1	Médecin	1	......	1
Ouvriers-constructeurs en ponts	2	......	2	Plombiers	5	......	5
Briquetiers	2	......	2	Plâtrier	1	......	1
Bouchers	10	......	10	Agent de la sûreté	1	......	1
Ebéniste	1	......	1	Portiers	2	......	2
Charretiers	2	......	2	Commis de malle	1	......	1
Préposé à la mise en conserve	1	......	1	Imprimeurs	3	......	3
Charpentiers	4	......	4	Prospecteur	1	......	1
Chauffeur	1	......	1	Carrier	1	......	1
Cigarier	1	......	1	Rapporteur	1	......	1
Ingénieur civil	1	......	1	Riveur	1	......	1
Commis	8	......	8	Marins	5	......	5
Cochers	2	......	2	Vendeurs	4	......	4
Cuisiniers	13	......	13	Serviteurs	......	4	4
Tourneur	1	......	1	Fabricant de chemise	1	......	1
Détectif	1	......	1	Cordonniers	8	......	8
Pharmacien	1	......	1	Chantre	1	......	1
Electriciens	4	......	4	Poseurs d'app. de chauffage	2	......	2
Fermiers	46	......	46	Sténographe	1	......	1
Garçons de ferme	3	......	3	Maître d'hôtel	1	......	1
Pompiers	6	......	6	Courtier	1	......	1
Fleuriste	1	......	1	Tailleurs de pierre	8	......	8
Marchand de fruits	1	......	1	Couturiers	13	......	13
Galvaniste	1	......	1	Apprentis-couturiers	2	......	2
Jardiniers	3	......	3	Conducteurs de chevaux	18	......	18
Gantier	1	......	1	Préposé au teléphone	1	......	1
Eleveurs de chevaux	2	......	2	Ferblantier	1	......	1
Entraîneurs de chevaux	2	......	2	Commis-voyageur	1	......	1
Sellier	1	......	1	Médecins-vétérinaires	3	......	3
Hôteliers	2	......	2	Garçons de table	5	......	5
Commis d'hôtel	1	4	5	Entrepreneur	1	......	1
Artisan en fer	1	......	1	Tapissiers	2	......	2
Journaliers	158	......	158	Gardien et barbier	1	......	1
Latteur	1	......	1	Tisserands	2	......	2
Solliciteurs	3	......	3	Tourneurs en bois	2	......	2
Facteur	1	......	1	Inconnu (idiot)	1	......	1
Machinistes	10	......	10				
Apprentis-machinistes	2	......	2	Total	486	8	494
Maçons	4	......	4				

ST-VINCENT DE PAUL.

Occupation.	Hommes.	Occupation.	Hommes.
Acteur	1	Facteur	1
Agents	2	Blanchisseur	1
Avocat	1	Journaliers	141
Comptables	3	Poseur de lattes	1
Agent de publicité	1	Mouleurs	3
Briquetier	1	Marchand	1
Bell-boy	1	Machinistes	12
Teneurs de livres	4	Meunier	1
Forgerons	6	Maçons	4
Relieur	1	Sans état	4
Bouchers	6	Prêtre	1
Barbiers	11	Presseur	1
Commis de buvettes	3	Peintres	13
Batelier	1	Plombiers	5
Boulangers	4	Plâtrier	1
Courtier	1	Carrier	1
Commis	15	Employé sur chemin de fer	1
Charretiers	13	Matelots	2
Charpentiers	13	Sténographe	1
Cuisiniers	5	Expéditeur	1
Cocher	1	Vendeur	1
Cigariers	6	Etudiant	1
Ingénieur civil	1	Cordonniers	21
Constable	1	Tailleurs de pierre	12
Chef de police	1	Fabricant de formes de chaussures	1
Entrepreneur	1	Ajusteurs-plombiers et machinistes	6
Confiseur	1	Sellier	1
Médecin	1	Voyageurs	2
Electriciens	6	Instituteur	1
Mécaniciens	2	Tanneurs	1
Agriculteurs	14	Typographes	6
Garçons de ferme	2	Ferblantiers	10
Chauffeurs	12	Tailleurs	19
Ajusteur	1	Bourreur	1
Entraîneurs de chevaux	2	Garçons de table	3
Aubergistes	2		
Jockey	1		442
Coupeurs de cuir	12		

DORCHESTER.

Occupation.	Hommes.	Femmes.	Total	Occupation.	Hommes.	Femmes.	Total
Agents	5	....	5	Mineurs	11	....	11
Teneurs de livres	2	....	2	Machinistes	2	....	2
Barbiers	7	....	7	Imprimeur	1	....	1
Boulangers	3	....	3	Peintres	4	....	4
Forgerons	5	....	5	Plâtrier	1	....	1
Employé de haut-fourneau	1	....	1	Poseur de tuyaux	1	....	1
Comédienne de cirque		1	1	Creuseur de puits	1	....	1
Charpentier	1	....	1	Capitaine de vaisseau	1	....	1
Commis	1	....	1	Conducteur de vapeur	1	....	1
Ingénieur civil	1	....	1	Fabricant de voile	1	....	1
Cuisiniers	2	....	2	Scieurs	2	....	2
Agent de la sûreté	1	....	1	Cordonniers	3	....	3
Domestiques	....	2	2	Tailleurs de pierre	3	....	3
Graveur	1	....	1	Matelots	11	....	11
Pêcheurs	3	....	3	Commis aux vivres	1	....	1
Chauffeurs	6	....	6	Tailleurs	2	....	2
Agriculteurs	12	....	12	Conducteurs d'attelages	11	....	11
Garçon d'écurie	1	....	1	Infirmière expérimentées	....	2	2
Gouvernante	....	1	1	Fabricant de caractère et de timbres	1	....	1
Bijoutier	1	....	1	Télégraphiste	1	....	1
Marchand de bois	2	....	2	Creuseur de puits	1	....	1
Journaliers	96	....	96	Garçons de table	1	....	1
Débardeur	1	....	1				
Musicien	1	....	1	Total	216	4	220

MANITOBA.

Occupation.	Hommes.	Occupation.	Hommes.
Barbiers	3	Peintres	5
Forgerons	2	Imprimeur	1
Chaudronniers	2	Matelot	1
Relieur	1	Cordonniers	4
Maçon en briques	1	Sténographe	1
Boucher	1	Tailleur de pierre	1
Charpentiers	4	Maçons	1
Commis	4	Aiguilleurs	2
Cuisinier	1	Tailleur	1
Electricien	1	Télégraphiste	1
Mécaniciens	4	Garçons de table	2
Chauffeurs	2		
Journaliers	136	Total	183
Machiniste	1		

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Occupation.	Hommes.	Occupation.	Hommes.
Comptables	2	Faiseurs de billes	6
Buvetiers	2	Gardien d'écurie de louage	1
Bouchers	6	Blanchisseur	1
Joueur de billard	1	Mécanicien de marine	1
Briquetiers	3	Machinistes	5
Boulangers	2	Mineurs	18
Teneurs de livres	7	Ingénieurs-mécaniciens	2
Forgerons	2	Mécaniciens de marine	2
Aide-forgeron	1	Maître-marin	1
Serre-frein	1	Aides-mécaniciens	2
Barbier	9	Opérateur de cinématographe	1
Pasteur	1	Marchand	1
Fabricant de noyaux	1	Peintres	6
Cuisiniers	19	Promoteur	1
Commis	10	Emballeur	1
Charpentiers	12	Plâtrier	1
Entrepreneur	1	Facteur de machine à coudre	1
Pressier d'étoffes	1	Arpenteurs	2
Meublier	1	Soldat	1
Ouvrier en béton	1	Ajusteur	1
Pressier d'étoffes	1	Cordonniers	5
Agent à commission	1	Matelots	11
Apprentis-menuisier	1	Vendeurs	2
Ouvrier en ciment	1	Mécaniciens de machine fixe	2
Ouvriers en électricité	2	Maçons	3
Electriciens	3	Garde-magasin	1
Ingénieurs	3	Mécanicien à vapeur	1
Chauffeurs	2	Couvreur en bardeaux	1
Pêcheurs	5	Courtier	1
Agriculteurs	11	Ecolier	1
Rouleur	1	Tailleurs	10
Marchand de fruits	1	Conducteur d'attelages	6
Jardinier	1	Commerçant	1
Marchand quincailler	1	Télégraphistes	3
Mouleur en fer	1	Mécaniciens	1
Ouvrier en fer	1	Garçons de table	8
Journaliste	1	Tisseur	1
Journaliers	90		
Inspecteur en bois	1	Total	331
Marchands de bois	6		

ALBERTA.

Occupation.	Hommes.	Femmes.	Total.	Occupation.	Hommes.	Femmes.	Total.
Agent de terres	1	....	1	Hotel (porter)	1	....	1
Agent de machines	1	....	1	Maîtresse de pension	0	8	8
Forgerons	2	....	2	Jockey	1	....	1
Barbiers	3	....	3	Journaliers	32	....	32
Teneurs de livres	2	....	2	Opérateur de linotype	1	....	1
Boulangers	2	....	2	Garçons d'écurie	1	....	1
Commis de banque	1	....	1	Machinistes	2	....	2
Agent de livres	1	....	1	Ingénieur des mines	1	....	1
Cireur de chaussures	1	....	1	Mineurs	2	....	2
Fabricant de boîtes	1	....	1	Marchands	1	....	1
Commis de buvette	1	....	1	Portier	1	....	1
Boucher	1	....	1	Peintres	1	....	1
Vachers	5	....	5	Pressier	1	....	1
Cuisiniers	6	....	6	Ranchers	8		8
Conducteur, tramway	1	....	1	Cordonniers	5	....	5
Menuisiers	7	....	7	Matelots	1	....	1
Commis	3	....	3	Maçons	1	....	4
Ouvrier en répar. de wagons	1	....	1	Fabricant de formes de chaussures	1	....	1
Commis en pharmacie	1	....	1	Tisserand en soie	1	....	1
Ingénieurs	3	....	3	Tailleur de pierre	1	....	1
Electriciens	2	....	2	Cantonniers	1	....	1
Garçons de ferme	4	....	4	Conducteurs d'attelages	6	....	6
Agriculteurs	27	....	27	Instituteur et teneur de livres	1	....	1
Chauffeurs	1	....	1	Instituteur	1	....	1
Marchand général	1	....	1	Garçons de table	3	....	3
Acheteur de grain	1	....	1				
Selliers	2	....	2	Total	159	8	167
Hommes d'hôtel	2	....	2				

SASKATCHEWAN.

Occupation.	Hommes.	Occupation.	Hommes.
Agent	1	Agriculteurs	17
Commis de banque	1	Sellier	1
Barbiers	5	Poseur de lattes	1
Forgeron	1	Garçon d'écurie	1
Teneur de livres	1	Journaliers	11
Boucher	1	Eleveurs	3
Confiseur	1	Cordonnier	1
Menuisiers	3	Garde-magasin	1
Chimiste	1	Télégraphiste	1
Commis	3	Vétérinaire	1
Electricien	1		
Chauffeur	1	Total	58

NATIONALITÉ (Lieu de naissance).

KINGSTON.

—	Hommes.	Femmes.	Total.	—	Hommes.	Femmes.	Total.
Canada	276	7	283	Ecosse	13	....	13
Angleterre	60	....	60	Danemark	2	....	2
Etats-Unis	56	....	56	Russie	5	....	5
Allemagne	4	....	4	France	4	....	4
Italie	30	1	31	Turquie	4	....	4
Indes	1	....	1	Australie	2	....	2
Irelande	20	....	20	Inconnu (aliéné)	1	....	1
Suède	1	....	1				
Autriche-Hongrie	7	....	7	Total	486	8	449

SAINT-VINCENT DE PAUL.

—	Hommes.	—	Hommes.
Australie	1	Terre-Neuve	1
Autriche	1	Russie	5
Belgique	3	Roumanie	1
Canada	329	Ecosse	9
Chine	1	Suède	2
Angleterre	12	Espagne	1
France	6	Turquie	2
Allemagne	1	Etats-Unis	32
Grèce	1		
Irlande	7	Total	442
Italie	27		

DORCHESTER.

—	Hommes.	Femmes.	Total.	—	Hommes.	Femmes.	Total.
Canada	149	2	151	Espagne	1	....	1
Angleterre	12	....	12	Suède	1	....	1
France	3	....	3	Suisse	2	...	2
Hongrie	1	....	1	Turquie	1	....	1
Irlande	1	....	1	Etats-Unis	14	1	15
Italie	17	1	18	Indes Occidentales	1	....	1
Terre-Neuve	11	....	11				
Norvège	1	....	1	Total	216	4	220
Ecosse	1	....	1				

MANITOBA.

—	Hommes.	—	Hommes.
Autriche	31	Italie	9
Belgique	2	Norvège	1
Canada	48	Roumanie	1
Danemark	4	Russie	11
Angleterre	31	Ecosse	6
France	3	Suède	2
Allemagne	5	Etats-Unis	19
Grèce	1	Galles	2
Hollande	1		
Irlande	6	Total	183

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

—	Hommes.	—	Hommes.
Autriche-Hongrie	14	Italie	27
Australie	1	Japon	6
Canada	76	Monténégro	7
Chine	17	Roumanie	3
Danemark	2	Russie	5
Angleterre	58	Ecosse	18
France	1	Suède	4
Allemagne	10	Turquie	2
Grèce	2	Etats-Unis	55
Irlande	20		
Indes	3	Total	331

ALBERTA.

—	Hommes.	Femmes.	Total.	—	Hommes.	Femmes.	Total.
Canada	49	3	52	Australie	1	....	1
Angleterre	26	....	26	Suède	3	..	3
Irelande	9	....	9	Mexique	1	....	1
Ecosse	5	....	5	Norvège	1	1	2
Etats-Unis	36	2	38	France	2	....	2
Allemagne	5	....	5	Espagne	1	....	1
Russie	4	....	4				
Italie	2	....	2	Total	159	8	167
Autriche	14	2	16				

SASKATCHEWAN.

—	Hommes.	—	Hommes.
Autriche-Hongrie	4	Irelande	1
Australie	1	Norvège	1
Belgique	2	Russie	5
Canada	19	Turquie	1
Angleterre	9	Etats-Unis	11
Allemagne	3		
Indes	1	Total	58

AGE.

KINGSTON.

—	Hommes.	Femmes.	Total.	—	Hommes.	Femmes.	Total.
Moins de 20 ans	33	1	34	Plus de 60 et moins de 70	18	....	18
Plus de 20 ans et moins de 30	203	1	204	Plus de 70 ans et moins de 80	5	....	5
Plus de 30 ans et moins de 40	123	3	126	Plus de 80 ans	1	....	1
Plus de 40 ans et moins de 50	76	2	78				
Plus de 50 ans et moins de 60	27	1	28	Total	486	8	494

SAINT-VINCENT DE PAUL.

—	Hommes.	—	Hommes.
Moins de 20 ans	62	Plus de 50 ans et moins de 60	25
Plus de 20 ans et moins de 30 ans	197	Plus de 60 ans et moins de 70	6
Plus de 30 ans et moins de 40	92		
Plus de 40 ans et moins de 50	60	Total	442

DORCHESTER.

—	Hommes.	Femmes.	Total.	—	Hommes.	Femmes.	Total.
Moins de 20 ans	21	1	22	60 à 70	3	....	3
20 à 30	95	1	96	70 à 80	2	....	2
30 à 40	54	1	55				
40 à 50	29	....	29	Total	216	4	220
50 à 60	12	1	13				

MANITOBA.

—	Hommes.	—	Hommes.
Moins de 20 ans	12	50, et moins de 60	106
20, et moins de 30	84	60, et moins de 70	1
30, et moins de 40	56		
40, et moins de 50	20	Total	183

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

—	Hommes.	—	Hommes.
Moins de 20 ans	21	Plus de 70 ans et moins de 80	2
Plus de 20 ans et moins de 30	151	Plus de 80 ans	1
Plus de 30 ans et moins de 40	96	Inconnu	2
Plus de 40 ans et moins de 50	39		
Plus de 50 ans et moins de 60	18	Total	331
Plus de 60 ans et moins de 70	1		

ALBERTA.

—	Hommes.	Femmes.	Total.	—	Hommes.	Femmes.	Total.
Moins de 20 ans	14	....	14	Plus de 60 ans et moins de 70	2	....	2
Plus de 20 ans et moins de 30	80	3	83	Plus de 70 ans et moins de 80	2	....	2
Plus de 30 ans et moins de 40	38	2	40				
Plus de 40 ans et moins de 50	16	2	18	Total	159	8	167
Plus de 50 ans et moins de 60	7	1	8				

SASKATCHEWAN.

—	Hommes.	—	Hommes.
Moins de 20 ans	8	Plus de 50 ans et moins de 60	1
Plus de 20 ans et moins de 30	25	Plus de 60 ans et moins de 70	1
Plus de 30 ans et moins de 40	16		
Plus de 40 ans et moins de 50	7	Total	58

EDUCATION.

KINGSTON.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Sachant lire et écrire	396	5	401
Sachant lire seulement	1	....	1
Ne sachant ni lire ni écrire	88	3	91
Inconnu (aliéné)	1	....	1
Total	486	8	494

SAINT-VINCENT DE PAUL.

—	Hommes.
Ne sachant ni lire ni écrire	74
Sachant lire seulement	17
Sachant lire et écrire	351
Total	442

DORCHESTER.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Sachant lire et écrire	169	4	173
Sachant lire seulement	3	....	3
Ne sachant ni lire ni écrire	44	....	44
Total	216	4	220

MANITOBA.

—	Hommes.
Sachant lire et écrire	174
Sachant lire seulement	3
Ne sachant ni lire ni écrire	6
Total	183

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

—	Hommes.
Sachant lire et écrire	291
Sachant lire seulement	3
Ne sachant ni lire ni écrire	37
Total	331

ALBERTA.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Sachant lire et écrire	140	8	148
Ne sachant ni lire ni écrire	16		16
Sachant lire seulement	3		3
Total	159	8	167

SASKATCHEWAN.

—	Hommes.
Sachant lire et écrire	53
Ne sachant ni lire ni écrire	5
Total	58

HABITUDES MORALES.

KINGSTON.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Abstèmes	115		115
Tempérants	192	5	197
Intempérants	178	3	181
Inconnu (aliéné)	1		1
Total	486	8	494

SAINT-VINCENT DE PAUL.

—	Hommes.
Intempérants	219
Tempérants	223
Total	442

DORCHESTER.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Abstèmes	51	1	52
Tempérants	95	3	98
Intempérants	70	....	70
Total	216	4	22

MANITOBA.

—	Hommes.
Abstèmes	18
Tempérants	103
Intempérants	59
Inconnu (aliéné)	3
Total	183

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

—	Hommes.
Total, abstèmes	60
Tempérants	153
Intempérants	118
Total	331

ALBERTA.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Total, abstèmes	20	6	26
Tempérants	124	2	126
Intempérants	15	....	15
Total	159	8	167

SASKATCHEWAN.

	Hommes.
Abstèmes	10
Tempérants	44
Intempérants	4
Total	58

ÉTAT CIVIL.

KINGSTON.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Célibataires	323	2	325
Mariés	153	5	158
Veufs	10	1	11
Total	486	8	494

SAINT-VINCENT DE PAUL.

—	Hommes.
Mariés	135
Célibataires	289
Veufs	18
Total	442

DORCHESTER.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Mariés	50	1	51
Célibataires	157	2	159
Veufs	9	1	10
Total	216	4	220

MANITOBA.

—	Hommes.
Mariés	47
Célibataires	130
Veufs	6
Total	183

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

—	Hommes.
Célibataires	230
Mariés	89
Veufs	12
Total	331

ALBERTA.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Célibataires	110	6	116
Mariés	42	1	43
Veufs	7	1	8
Total	159	8	167

SASKATCHEWAN.

—	Hommes.
Célibataires	31
Mariés	22
Veufs	5
Total	58

RACES.

KINGSTON.

——	Hommes.	Femmes.	Total.
Blancs	470	7	477
Sauvages	1	....	1
Noirs	15	1	16
Total	486	8	494

SAINT-VINCENT DE PAUL.

——	Hommes.
Noirs	4
Blancs	337
Jaunes	1
Total	442

DORCHESTER.

——	Hommes.	Femmes.	Total.
Blancs	196	4	20
Noirs	19	....	19
Sauvages	1	....	1
Total	216	4	22

MANITOBA.

——	Hommes.
Blancs	175
Noirs	5
Métis	3
Total	183

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

—	Hommes.
Blancs	286
Sauvages	15
Métis sauvages	2
Noirs	2
Mongoles	26
Total	331

ALBERTA.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Blancs	143	7	150
Noirs	5	1	6
Sauvages	4	....	4
Métis	7	....	7
Total	159	8	167

SASKATCHEWAN.

—	Hommes.
Blancs	52
Métis	6
Total	58

GRACIÉS.

KINGSTON.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
J. A. Savignac	Tentative de meurtre	Ottawa.
Stephen Odor	Vol	Hamilton.
John Bradshaw	Incendie	Toronto.

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Desclos, Pierre M.	Fausses représentations	Montréal.
Fitzgerald, Robert	Complot pour frauder	St.-François.
Lavin, John	Complot pour frauder	St.-François.
Mooney, Frank alias Meeker	Tentative de meurtre	Montréal.
Ryan, Thomas	Effraction dans un magasin	Montréal.
Sekjer, Carl P	Obtention d'argent par fausses représentat.	Montréal.
Sheal, Gerald	Vol	Bedford.
Vilandré, Ovila	Vol	Richelieu.

MANITOBA.

(Aucun).

DORCHESTER.

Nom.	Crime.	Date de la grâce.	Lieu de la condamnation.
William O'Neil	Vol d'argent appartenant au directeur général des Postes	1er avril 1911	Comté du Cap-Breton, N.-E.
John Thibodeau	Bris, pénétration et vol	25 mai 1911	Comté de Northumberland, N.-B.
Adeline Redmond	Bigamie	11 janvier 1911	Sydney, N.-E.

COLOMBIÉ-BRITANNIQUE.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Dennis Pulford	Faux	Chilliwack.
H. Hashinake	Blessures avec intention	Vancouver.

ALBERTA.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
William Sigleson	Vol	Fort Saskatchewan, Alta.

SASKATCHEWAN.

(Aucun).

DÉCÈS.

KINGSTON.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Lizzie Lessard	Blessures	Toronto.
F. Arsenault	Faux	Dalhousie, N.-B.
John Whyte	Tentative d'incendie à une grange	Woodstock.
Peter Demaison	Viol	Barrie.
J. Lie	Vol	Ottawa.
S. Gouin	Blessures corporelles graves	North-Bay.
C. Colombo	Envoi de lettres avec menaces (art. 451 du Code)	Hamilton.

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Furlong, Philip	Effraction dans un magasin	Montréal.
Glass, Daniel	Incendie	Iberville.

DORCHESTER.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Charles Smith	Vol	St. Jean, N.-B.
Colin McDonald	Tentative de viol	Sydney, N.-E.
Wesley Wheaton	Inceste	Comtè de Hants, N.-E.

MANITOBA.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Thompson, J.	Effraction et vol	Winnipeg, Manitoba.
Crowe, R.	Vol, faux et mise en circulation	Winnipeg, Manitoba.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Lewis Colquhoun	Vol de la malle-poste de S. M	Kamloops.

ALBERTA.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Arthur Bullshields	Vol de cheveux	3 ans.
Carl Bansemer	Vol de chevaux	4 ans.
John Bartl	Vol	3 "
Alfred Carson	Coups de feu avec intention de tuer	2 "
Ruby McDowell (Mme)	Vol	2 "

SASKATCHEWAN.

(Aucun).

ALIÉNÉS.

KINGSTON.

(Voir rapport du médecin, Annexe C.)

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Crime.	Terme.	Observations.
Allaire, Réné	Bris de magasin et vol	3 ans	Transférés à Kingston, 19 janv 1912.
Boucher, Joseph	Incendie	4 "	" " 19 mai 1912.
Cadieux, Henri	Vol	2 "	" " 8 août 1911.
Lortie, Jean	Vol	3 "	" " 19 mai 1911.
Tipson, John	Vol	2 "	" " 19 janvier 1912.
Wilson, William	Viol	A vie.	" " 19 mai 1911.
Wilson, Henry	Tentative de meurtre	10 ans.	" " 8 août 1911.

DORCHESTER.

Nom.	Crime.	Terme.	Observations.
Frederick Arseneau	Fabrication de faux documents	3 ans.	Transféré à Kingston, 10 avril 1911.
Roy Oakes	Bris, pénétration et vol	5 "	" " 10 octobre 1911.

MANITOBA.

Nom.	Crime.	Terme.	Observations.
*Kochar, P.	Voies de fait	2 ans.	Transféré aux autorités provinciales, 22 mai 1911.
Sytych, J.	Coups de feu avec intention	5 "	Transféré à l'asile de Selkirk, 8 août, 1911.
Kuxhouse, C.	Voies de fait	2 "	Transféré à l'asile de Selkirk, 8 août, 1911.
Raymond, M.	Effraction avec intention, et effraction et vol	5 "	Transféré à l'asile de Selkirk, 7 février, 1911.
Harker, C.	Permis révoqué	5 " 4 mois.	Transféré à l'asile de Selkirk, 7 février 1912.

*Reçu de nouveau des autorités provinciales, 12 juillet 1911.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Frederick Walker	Vol	Vancouver.
Dominick Martsam	Blessures avec intention de meurtre	Vancouver.
Charles White	Vol à main armée	Victoria.
Harry Edwards	Vol	Vernon.
Fred Munro	Voies de fait avec intention de vol	Cranbrook.

ALBERTA.

(Aucun).

SASKATCHEWAN.

(Aucun).

PUNITIONS.

KINGSTON.

——	Nombre de fois administrées.	Nombre de détenus punis.
Annulation de la rémission	490	187
Dans la cellule de punition, au pain et à l'eau	321	124
Privation de lumière dans la cellule	35	25
Réduction de grade	38	35
Ration réduite	14	8
Privation du privilège de la bibliothèque	3	3
Privation du privilège d'écrire	1	1
A la prison d'isolement	14	14
Au pain et à l'eau	21	9
Punitions corporelles (sur ordre de la cour)	18	18

Nombre de détenus qui ont reçu une ou plusieurs punitions	217
Nombre de détenus qui n'ont pas reçu de punition	467
Nombre de détenus sous verrous durant l'année	684

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Mode de punition.	Nombre.
Application de douches	3
Au pain et à l'eau (jours)	15
Punition corporelle (fouet en cuir)	5
Privation de lit	295
Annulation de la rémission	295
Privation de livres durant deux semaines	2
Au cachot	36
Dans les cellules de punition, au pain et à l'eau	45
Enchaînés à la porte de la cellule durant les heures de travail	4
Chausser la botte Orégon durant 2 mois	1
Chausser la botte Orégon durant 4 mois	3
Chausser la botte Orégon durant 6 mois	2

Détenus punis au cours de l'année	265
Détenus qui n'ont pas été punis au cours de l'année	389
Détenus sous les verrous au cours de l'année	654

DORCHESTER.

—	Nombre de fois administrées.	Nombre de détenus punis.
Cellule obscure, au pain et à l'eau	121	64
Cellule obscure, enchaînés à la porte de la cellule durant les heures de travail	28	6
Annulation de la rémission	120	63
Au pain et à l'eau	191	94
Privation de livres	5	5
Douches d'eau en présence du directeur	3	1
Chausser la botte Orégon durant un mois	3	2

Nombre de détenus punis	123
Nombre de détenus qui n'ont pas été punis	214
Nombre total de détenus sous verrous au cours de l'année	337

MANITOBA.

Punition.	Nombre de fois administrées.	Nombre de détenus punis.
Au pain et à l'eau, six repas consécutifs, et lit dur	8	8
Au pain et à l'eau, neuf repas consécutifs, et lit dur	5	4
Au pain et à l'eau, douze repas consécutifs, et lit dur	1	1
Au pain et à l'eau, vingt-un repas consécutifs, et lit dur	3	3
Au pain et à l'eau, neuf repas consécutifs, et les mains enchaînées à la porte de la cellule durant les heures de travail	2	2
Au pain et à l'eau, vingt et un repas consécutifs, et les mains enchaînées à la porte de la cellule durant les heures de travail	25	10
Au pain et à l'eau, vingt et un repas consécutifs, et les mains enchaînées à la porte de la cellule durant les heures de travail et chausser la botte Orégon jusqu'à nouvel ordre	1	1
Annulation de la rémission	74	44
Nombre de détenus qui ont reçu une ou plusieurs punitions		73
Nombre de détenus qui n'ont reçu aucune punition		195
Nombre de détenus sous verrous au cours de l'année		268

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

—	Nombre de fois administrées.
Au pain et à l'eau	128
Internés dans la cellule de punition	99
Perte de privilèges	39
Annulation de la rémission	217
Enchaînés à la porte de la cellule	15
Chausser la botte Orégon	2
Porter les fers doubles	5
Total	505

Nombre de détenus punis	174
Nombre de détenus qui n'ont pas été punis	254
Nombre total de détenus sous verrous au cours de l'année	428

ALBERTA.

—	Nombre de fois administrées.	Nombre de détenus punis.
Annulation de la rémission	52	35
Dans la cellule de punition, au pain et à l'eau	9	6
Au cachot, au pain et à l'eau	17	14
Boulet et chaîne	2	2
Incarcération isolée	3	3
Enchaînés à la porte de la cellule	25	16

Nombre de détenus punis	76
Nombre de détenus qui n'ont pas été punis	222
Nombre de détenus sous verrous au cours de l'année	298

SASKATCHEWAN.

Mode de la punition.	Nombre de fois administrées.	Nombre de détenus punis.
Annulation de la rémission	16	10
Perte de privilèges	4	4
Privation de lit	1	1
Enchaînés à la porte de la cellule durant les heures de travail	32	18
Réprimandés	12	11
Boulet et chaîne	1	1
Punitions corporelles (sur ordre de la cour)	2	2
Fouet (en présence du médecin)	1	1
Botte Orégon	1	1
Prolongement d'épreuve	1	1

Nombre de détenus qui ont reçu une ou plusieurs punitions	23
Nombre de détenus qui n'ont pas été punis	43
Nombre de détenus sous verrous durant l'année	66

CROYANCES.

KINGSTON.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Eglise d'Angleterre	89	2	91
Catholique romain	192	4	196
Méthodiste	91	2	93
Presbytérien	64	....	64
Baptiste	20	....	20
Luthérien	10	....	10
Congrégationaliste	1	....	1
Armée du Salut	2	....	2
Hébreux	6	....	6
Mennonite	1	....	1
Grec catholique	3	....	3
Grec apostolique	1	....	1
Quakers	1	....	1
Universaliste	1	....	1
Sans croyance	2	....	2
Inconnu (aliénés)	2	....	2
Total	486	8	494

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Dénomination.	Nombre
Catholique romain	364
Eglise d'Angleterre	35
Presbytérien	17
Méthodiste	9
Sans croyance	5
Luthérien	3
Baptiste	2
Scientiste chrétien	1
Juifs	6
Total	442

DORCHESTER.

——	Hommes.	Femmes.	Total.
Eglise d'Angleterre	43	2	45
Catholique romain	102		102
Baptiste	32		32
Méthodiste	19		9
Presbytérien	15	2	17
Luthérien	2		2
Armée du Salut	1		1
Unitarien	1		1
Stundiste	1		1
Total	216	4	220

MANITOBA.

——	Nombre
Catholique romain	77
Eglise d'Angleterre	43
Presbytérien	19
Méthodiste	16
Luthérien	15
Baptiste	7
Juif	2
Sans croyance	2
Unitarien	1
Grec catholique	1
Total	183

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

—	Nombre.
Catholique romain	113
Eglise d'Angleterre	66
Méthodiste	36
Presbytérien	41
Baptiste	11
Luthérien	17
Boudhiste	15
Juif	3
Grec orthodoxe	17
Arménien orthodoxe	1
Carmélite	1
Sikh	3
Doukhobor	1
Congrégationaliste	2
Eglise chrétienne	1
Sans croyance	3
Total	331

ALBERTA.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Eglise d'Angleterre	31	1	32
Catholique romain	59	2	61
Presbytérien	38	2	40
Méthodiste	13	1	14
Baptiste	9	....	9
Luthérien	8	2	10
Frères Unis	1	....	1
Total	159	8	167

SASKATCHEWAN.

—	Nombre.
Eglise d'Angleterre	14
Catholique romain	21
Méthodiste	8
Presbytérien	5
Luthérien	4
Mennonite	1
Baptiste	3
Juif	1
Frères Unis	1
Total	58

EVASIONS.

KINGSTON.

(Aucun).

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Crime.	Terme.	Observations.
Clouthier, Henri	Evasion de la prison de Chicoutimi	2 ans.	Evadé le 12 août 1911.

DORCHESTER.

(Aucun).

MANITOBA.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
*Bonnar, A.	Vol de cheval	Winnipeg, Manitoba.

*Evadé le 2 juillet 1911, et repris le même jour.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Peter McCoy	Faux	New-Westminster.
J. Scott	Vol	Vancouver.
*J. Smith	Voies de fait avec intention de vol	Vancouver.
†Charles White	Vol à main armée	Victoria.
†Fred Munro	Voies de fait avec intention de vol	Cranbrook.

*Evadé le 2 août 1911, repris le 3 août 1911.
†Evadé de l'hôpital provincial des aliénés.

ALBERTA.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Charles Rider Landon	Vol de cheval, obtention d'effets sous de fausses représentations	Red-Deer, Alta.
*George Courtnage	Effraction la nuit et vol	Medicine-Hat, Alta.

*Evadé le 16 mars 1912. Repris le 19 mars 1912.

SASKATCHEWAN.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
*A. M. Murray	Vol	Regina, Sask.

*Evadé le 29 juillet 1911. Repris et réincarcéré le 13 nov. 1911.

DÉPORTÉS.

KINGSTON.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
W. ('Kid') Brady	Blessures	Sault-Ste-Marie.
F. Pazzano	Vol avec violence	Parry-Sound.
E. H. Case	Voies de fait et blessures	Belleville.
R. Cullen,	Voies de fait et blessures	Belleville.
Harry Howard	Possession d'outils de cambriolage, explosifs, etc., et faux	Sault-Ste-Marie.
E. C. Gravatt	Larcin	Woodstock.
*W. Buterbaugh	Vol avec effraction	Niagara-Falls.
*Apel Luikka	Blessures	Cochrane.
*T. Williams	Vol	Toronto.
*E. Roberts	Vol dans une habitation	St.-Thomas.

*Déporté après expiration de la peine.

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Gushee, Eugène	Effraction et vol	Bedford.
Geoffroy, Emmanuel	Recel	Montréal.
Gelchuk, Mike	Recel	Montréal.
Lambert, Pierre	Effraction dans un magasin	Montréal.
Lenschuk, Zacharie	Recel	Montréal.
Wild, John	Tentative d'empoisonnement	Bedford.

DORCHESTER.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Lieu de la condamnation.
Martin Flynn	Bris, pénétration et vol	19 sept. 1910	Sydney, N.-E.
Patrick Brine	Vol	4 nov. 1910	Sydney, N.-E.

MANITOBA.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Bruer, H	Faux et mise en circulation	Winnipeg, Man.
Elliott, G	Tentative de vol sur la presonne	Winnipeg, Man.
Jarvinvo, H	Vol sur la personne	Fort William, Ont.
Mullins, W. C	Vol avec effraction de nuit	Winnipeg, Man.
White, J. W	Attentat à la pudeur	Winnipeg, Man.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
C. H. Campbell	Mise en circulation	Vancouver.
W. Brophy	Vol à main armée	Yukon.
W. N. Hartgraves	Port d'arme prohibée	Michel.
Fred. Walker	Vol	Vancouver.
M. Lison	Blessures avec intention	Vancouver.
J. H. Conley	Obtention d'argent sous de fausses représentations	Vancouver.
A. H. Davis	Mise en circulation d'un faux document	Vancouver.
Edward Morris	Vol et fausses représentations	Vancouver.
E. P. Bowen	Homicide	Vancouver.
J. W. Stanton	Fausses représentations	Vancouver.

ALBERTA.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Burt D. English	Vol de chevaux	MacLeod, Alta.
John Herschberger	Faux	Edmonton, Alta.
John Robertson	Vol, évasion	MacLeod, Alta.
John Wren	Vol de chevaux	Lethbridge, Alta.
Harry Schildt	Vol de chevaux	MacLeod, Alta.
Milton Ford Cotton	Faux et mise en circulation	Lethbridge, Alta.

SASKATCHEWAN.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Charles Baxter	Vol de chevaux	Moosejaw.

ANNEX H.

STATISTIQUES DU TRAVAIL.

STATISTIQUES DU TRAVAIL

KINGSTON.

Départements.	Jours.	Taux.	Montant.
	$ c.	$ c.	$ c.
Boulangers	2,428	0 30	728 55
Forgerons	7,929	0 30	2,378 70
Balais	250	0 30	75 22
Charpentiers	3,865	0 30	1,159 75
Salle de rechange et buanderie	6,060	0 30	1,818 03
Commis	1,360	0 30	408 00
Mécaniciens	5,496	0 30	1,648 80
Ferme et écuries	8,272	0 30	2,481 88
Hôpital	2,425	0 30	727 50
Tisserands	169	0 30	50 77
Maçons	4,358	0 30	1,307 48
Imprimerie	907	0 30	272 26
Carrière	8,295	0 30	2,488 77
Cordonnerie	5,720	0 30	1,716 20
Econome et cuisine	5,544	0 30	1,663 40
Taille de la pierre	14,481	0 30	4,344 45
Tas de pierre, bois et charbon	28,443	0 30	8,533 03
Ouvrage de tailleur	9,665	0 30	2,899 65
Ferblanterie et peinture	2,575	0 30	772 74
Aile et cellules	10,056	0 30	3,017 03
Magasin	579	0 30	173 70
Prison des femmes	3,570	0 20	714 00
Total	....	....	39,379 91

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Départements.	Jours.	Taux.	Montant.
		$ c.	$ c.
Département de l'électricité	893	0 30	267 90
Tailleurs de pierre	11,460	0 30	3,438 00
Maçons	11,394	0 30	3,418 20
Salle de rechange	5,737	0 30	1,721 10
Econome	7,412	0 30	2,223 60
Boulangerie	1,453	0 30	435 90
Charpentiers	10,964	0 30	3,289 20
Tailleurs	8,140	0 30	2,442 00
Mécaniciens	7,000	0 30	2,100 00
Cordonnerie	6,379	0 30	1,913 70
Ferblantiers	3,515	0 30	1,054 50
Forgerons	5,008	0 30	1,502 40
Casseurs de pierre	5,054	0 30	1,516 20
Dortoirs	12,127	0 30	3,638 10
Ferme, étables et porcherie	5,919	0 30	1,775 70
Carrière	5,207	0 30	1,562 10
Commis	1,445	0 30	433 50
Briqueterie	2,966	0 30	889 80
Travaux d'égou t	482	0 30	144 60
Excavations	6,346	0 30	1,903 80
Conducteurs d'attelages, rouliers, etc	1,156	0 30	346 80
Atelier de reliure	805	0 30	241 50
Coupe et emmagasinage de la glace	556	0 30	166 80
Enlèvement de la neige	1,224	0 30	367 20
Pelletage du charbon	582	0 30	174 60
Bibliothèque	893	0 30	267 90
Gardiens de la chapelle	302	0 30	90 60
Salons de barbiers	302	0 30	90 60
Messagers	1,510	0 30	453 00
Terrains d'embellissement	979	0 30	293 70
Gardiens de l'hôpital	1,208	0 30	362 40
Cour	723	0 30	216 90
Ouvrages divers	1,263	0 30	378 90
Total	130,404	0 30	39,121 20

DORCHESTER.

Départements.	Jours.	Taux.	Montant.
		$ c.	$ c.
Boulangerie et cuisine	3,726	0 30	1,117 80
Barbiers	1,216	0 30	364 80
Atelier de forgerons	1,873	0 30	561 90
Chambre de chauffe	912	0 30	273 60
Casseurs de pierre	6,608	0 30	1,982 40
Atelier de charpentiers	3,812	0 30	1,143 60
Ailes des cellules	4,199	0 30	1,259 70
Défrichement	151	0 30	45 30
Taille de la pierre	6,344	0 30	1,903 20
Abatage de bois dans la forêt	90	0 30	27 00
Commis	608	0 30	182 40
Creusage	115	0 30	34 50
Clôtures	101	0 30	30 30
Ferme, écurie et porcherie	8,329	0 30	2,498 70
Régalage et creusage de fondation, nouveau mur	2,066	0 30	619 80
Buanderie	1,706	0 30	511 80
Chargement de charbon, pierre et ciment	294	0 30	88 20
Bibliothèque	304	0 30	91 20
Atelier de machiniste	1,396	0 30	418 80
Maçons	5,715	0 30	1,714 50
Réparations aux chemins	64	0 30	19 20
Gardiens de prison et d'hôpital	732	0 30	219 60
Carrière	3,185	0 30	955 50
Réparations au logis du directeuer	59	0 30	17 70
Réparations aux palissades	20	0 30	6 00
Enlèvement de palissades	234	0 30	70 20
Enlèvement de la neige	54	0 30	16 20
Sciage du bois	60	0 30	18 00
Cordonnerie	2,087	0 30	626 10
Atelier de tailleurs	3,126	0 30	937 80
Service d'eau et d'égouts	88	0 30	26 40
Cour	4,610	0 30	1,383 00
Prison des femmes	2,438½	0 20	487 75
Total	66,322½	....	19,652 95

MANITOBA.

Départements.	Jours.	Taux.	Montant.
		$ c.	$ c.
Econome	1,569	0 30	470 70
Boulangerie	630	0 30	189 00
Tailleurs	4,111	0 30	1,233 54
Cordonnerie	1,823	0 30	546 93
Maçons	16,330	0 30	4,899 12
Charpentiers	1,819	0 30	545 75
Mécaniciens	1,562	0 30	468 85
Salle de rechange	1,215	0 30	364 50
Forgerons	391	0 30	117 45
Ferme	3,490	0 30	1,047 00
Hôpital	305	0 30	91 50
Clients	80	0 30	24 20
Reliure	274	0 30	82 35
Salle d'entrée et bureaux	1,039	0 30	311 85
Chapelles et bibliothèque	304	0 30	91 20
Gardiens de la prison	7,839	0 30	2,351 70
Environs	2,659	0 30	797 85
Gardien du sous-sol	315	0 30	94 50
Barbiers	418	0 30	125 55
Rouliers, etc	210	0 30	63 15
Sciage de bois	123	0 30	36 90
Equipes supplémentaires	686	0 30	206 05
Carrière	908	0 30	272 55
Total	48,107	....	14,432 19

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Départements.	Jours.	Taux.	Montant.
		$ c.	$ c.
Boulangerie	907½	0 30	272 25
Briqueterie	8,807½	0 30	2,642 25
Forgerons	3,316½	0 30	994 95
Charpentiers	3,814½	0 30	1,144 35
Nettoyeurs	3,862½	0 30	1,158 75
Déblaiement du terrain	258½	0 30	77 55
Chapelles	299	0 30	89 70
Commis	1,488	0 30	446 40
Ferme	6,924½	0 30	2,077 35
Clôture	1,594	0 30	478 20
Bibliothèque générale	602½	0 30	180 75
Gardiens d'hôpital	762	0 30	228 60
Salles	332	0 30	99 60
Buanderie et salle de barbiers	4,633	0 30	1,389 90
Entretien des édifices	636	0 30	190 80
Nouveaux chemins	3,148½	0 30	944 55
Nouveaux murs	5,007½	0 30	1,502 25
Nouvelle aile est	1,482½	0 30	444 75
Nouvelle chapelle temporaire	228	0 30	68 40
Cellules temporaires nouvelles	6,777½	0 30	2,033 25
Atelier de force motrice et briqueterie	94	0 30	28 20
Atelier de cordonniers	4,370	0 30	1,311 00
Econome	2,718½	0 30	815 55
Atelier de tailleurs	7,019	0 30	2,105 70
Carrière	5,686½	0 30	1,705 95
Approvisionnement d'eau	23½	0 30	7 05
Total	74,793¾	....	22,438 05

ALBERTA.

Départements.	Jours.	Taux.	Montant.
		$ c.	$ c.
Briqueterie	2,623	0 30	786 90
Boulangerie	812½	0 30	243 75
Charpentiers	3,256½	0 30	976 95
Commis	881	0 30	264 30
Déblaiement du terrain, charroyage, etc	621	0 30	186 30
Houillère	2,686½	0 30	805 95
Mécaniciens et forgerons	2,764	0 30	829 20
Buanderie, ailes et cellules	13,850	0 30	4,155 00
Maçons	10,690½	0 30	3,207 15
Cordonniers	1,991½	0 30	597 45
Econome	1,935	0 30	580 50
Tramway, brique, argile, sable et gravier	917	0 30	275 10
Tailleurs	3,087½	0 30	926 25
Prison des femmes	1,823¼	0 20	364 65
Total	47,939¼	....	14,199 45

SASKATCHWEAN.

Départements.	Jours.	Taux.	Montant.
		$ c.	$ c.
Briqueterie	603	0 30	180 90
Atelier des charpentiers	1,202½	0 30	360 75
Mécaniciens	1,116	0 30	334 80
Ferme	2,085½	0 30	625 65
Buanderie, ailes et cellules	1,569½	0 30	470 85
Maçons	1,335½	0 30	400 65
Cordonniers	498½	0 30	149 65
Econome	967	0 30	290 10
Tailleurs	339	0 30	101 86
Total	9,716½	0 30	2,915 21

ANNEXE I

COUT PAR TÊTE

COÛT PAR TÊTE.

KINGSTON.

(Moyenne de la population 487.)

Service.	En main le 31 mars 1912.	Dépenses.	Produits du pénitencier utilisés.	Total.	Moins fournitures en mains le 31 mars 1912.	Coût net.	Coût par tête.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Personnel	1,946 51	76,699 94	104,59	78,751 04	1,876 63	76,874 41	157 85
Entretien des détenus	8,910 43	27,118 17	2,639 27	38,667 87	7,611 50	31,056 37	63 77
Frais de libération	578 45	3,274 39	....	3,852 84	908 01	2,944 83	6 05
Dépenses générales	7,370 48	14,608 44	....	21,978 92	5,961 51	16,017 41	32 89
Industries	77,843 69	12,337 22	....	90,180 91	74,883 37	15,297 54	31 41
Terrains, édifices et matériel	6,857 20	19,638 36	....	26,495 56	15,335 14	11,160 42	22 92
Divers	....	456 62	....	456 62	....	456 62	0 94
Total	103,506 76	154,133 14	2,743 86	260,383 76	106,576 16	153,807 60	

Coût net		$ 153,807 60
Revenu à déduire		35,493 55
		$ 118,314 05
Coût net par tête	$ 242 94	

SAINT-VINCENT DE PAUL.

(Moyenne de la population 461.)

Service.	En mains le 31 mars 1911.	Dépenses, 1911-12.	Produits du pénitencier utilisés.	Total.	Moins fournitures en mains le 31 mars 1912.	Coût net.	Coût par tête.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Personnel	1,560 52	70,963 72	122 00	72,646 24	1,284 10	71,362 14	154 80
Entretien des détenus	7,852 70	21,761 21	4,075 37	33,689 28	5,966 36	27,722 92	60 14
Frais de libération	502 43	1,923 13	....	2,425 56	425 69	1,999 87	4 34
Dépenses générales	7,833 24	18,502 43	....	26,335 67	8,749 98	17,585 69	38 14
Industries	6,161 04	8,057 77	....	14,218 81	5,233 27	8,985 54	19 49
Terrains, édifices et matériel	11,005 54	12,793 39	....	23,798 93	6,819 77	16,979 16	36 83
Divers	....	777 75	....	777 75	....	777 75	1 69
Total	34,915 47	134,779 40	4,197 37	173,892 24	28,479 17	145,413 07	

Coût net .... $ 145,431 07
Revenu à déduire 9,649 16

$ 135,781 91

Coût net par tête .... $ 294 54

DORCHESTER.

(Moyenne de la population 231.)

Service.	En mains le 31 mars 1911.	Dépenses, 1911-12.	Produits du pénitencier utilisés.	Total.	Moins fournitures en mains le 31 mars 1912.	Coût net.	Coût par tête.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Personnel	685 74	40,734 23	254 84	41,674 81	662 97	41,011 84	177 54
Entretien des détenus	3,273 27	10,820 18	2,758 42	16,851 87	3,159 04	13,692 83	59,28
Frais de libération	468 18	1,760 20	....	2,228 38	315 13	1,913 25	8 28
Dépenses générales	1,540 58	8,772 92	....	10,313 50	1,181 95	9,131 55	39 53
Industries	1,990 34	3,521 23	....	5,511 57	1,622 53	3,889 04	16 84
Terrains, édifices et matériel	1,327 03	5,466 17	....	6,793 20	1,457 76	5,335 44	23 09
Divers	....	164 25	....	164 25	....	164 25	0 71
Total	9,285 14	71,239 18	3,013 26	83,537 58	8,399 38	75,138 20	

Coût net		$ 75,138 20
Revenu à déduire		3,305 42
		$ 71,832 78
Coût net par tête	$ 310 96	

MANITOBA.

(Moyenne de la population 174.)

Service.	En mains le 31 mars 1911.	Dépenses, 1911-12.	Produits du pénitencier utilisés.	Total.	Moins fournitures en mains le 31 mars 1912.	Coût net.	Coût par tête.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Personnel	181 04	30,092 93	109 83	30,383 80	591 30	29,792 50	171 22
Entretien des détenus	3,328 28	9,202 96	1,076 95	13,608 19	2,250 73	11,357 46	65 27
Frais de libération	176 38	1,628 58	....	1,804 96	213 27	1,591 69	9 15
Dépenses générales	2,004 00	10,569 26	....	12,573 26	2,522 72	10,050 54	57 76
Industries	1,462 93	3,662 27	....	5,125 20	1,441 64	3,683 56	21 17
Terrains, édifices et matériel	999 92	4,463 61	....	5,463 53	1,905 53	3,558 00	20 45
Divers	....	1,099 51	....	1,099 51	....	1,099 51	6 32
Total	8,152 55	60,719 12	1,186 78	70,058 45	8,925 19	61,133 26	

Coût net		$ 61,133 26
Revenu à déduire		4,195 07
		$ 56,938 19
Coût net par tête	$ 327 23	

COLOMBIE-BRITANNIQUE

(Moyenne de la population, 290.)

Service.	En mains le 31 mars 1911.	Dépenses, 1911-12.	Produits du pénitencier utilisés.	Total.	Moins fournitures en mains le 31 mars 1912.	Coût net.	Coût par tête.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Personnel	1,429 05	41,856 34	186 20	43,471 59	1,571 65	41,899 94	144 48
Entretien des détenus	3,269 95	17,334 92	2,670 25	23,275 12	4,536 15	18,738 97	64 61
Frais de libération	413 86	1,582 77	....	1,996 63	607 14	1,389 49	4 79
Dépenses générales	4,120 59	10,285 30	....	14,405 89	3,781 64	10,624 25	36 63
Industries	1,216 95	5,080 42	....	6,297 37	1,029 22	5,268 15	18 16
Terrains, édifices et matériel	1,801 98	23,893 76	....	25,695 74	954 65	24,741 09	85 35
Divers	....	572 50	....	572 50	....	572 50	1 96
Total	12,252 38	100,606 01	2,856 45	115,714 84	12,480 45	103,234 39	

Coût net		$ 103,234 39
Revenu à déduire		2,944 23
		$ 100,290 16
Coût net par tête	$ 345 82	

ALBERTA.

(Moyenne de la population, 168.)

Service.	En mains le 31 mars 1911.	Dépenses.	Produits du pénitencier utilisés.	Total.	Moins fournitures en mains le 31 mars 1912.	Coût net.	Coût par tête.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Personnel	1,147 01	31,494 47	31 26	32,672 74	1,315 50	31,357 24	186 65
Entretien des détenus	1,887 20	11,330 53	334 07	13,551 80	2,750 25	10,801 55	64 33
Frais de libération	290 75	1,466 47	....	1,757 22	345 24	1,441 98	8 40
Dépenses générales	427 31	4,337 74	2,416 50	7,181 55	635 20	6,546 35	38 97
Industries	303 92	3,976 62		4,280 54	612 07	3,668 47	21 83
Terrains, édifices et matériel	9,164 73	13,457 24	....	22,621 97	7,681 14	14,940 83	88 92
Divers	....	1,243 19	....	1,243 19	....	1,243 19	7 40
Total	13,220 92	67,306 26	2,781 83	83,309 01	13,339 40	69,969 61	

Coût net	$ 69,969 61
Revenu à déduire	2,034 56
	$ 67,935 05
Coût net par tête	$ 404 38

SASKATCHEWAN.

(Moyenne de la population, 42.)

Service.	En mains le 31 mars 1911.	Dépenses.	Produits du pénitencier utilisés.	Total.	Moins fournitures en mains le 31 mars 1912.	Coû et.	Coût par tête.
		$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Personnel	....	21,923 62	....	21,923 62	977 23	20,946 39	498 72
Entretien des détenus	....	4,327 22	277 79	4,605 01	1,530 32	3,074 69	73 20
Frais de libération	....	881 62	....	881 62	219 05	662 57	15 77
Dépenses générales	....	5,067 37	....	5,067 37	1,881 56	3,185 81	75 85
Industries	....	6,341 30	....	6,341 30	403 46	5,937 84	141 38
Terrains, édifices et matériel	....	20,233 10	....	20,233 10	6,729 31	13,503 79	321 52
Divers	....	1,792 80	....	1,792 80	....	1,792 80	42 69
Total	....	60,567 03	277 79	60,844 82	11,740 93	49,103 89	

Coût net	$ 49,103 89
Revenu à déduire	2,044 48
	$ 47,059 41
Coût net par tête	$1,120 46

ANNEXE J.

ÉTAT DU REVENU.

SOMMAIRE DU REVENU.

Kingston	$ 35,493 55
Saint-Vincent de Paul	9,649 16
Dorchester	3,305 42
Manitoba	4,195 07
Colombie-Britannique	2,944 23
Alberta	2,034 56
Saskatchewan	2,044 48
Total	$ 59,666 48

DÉTAIL DES RECETTES.

KINGSTON.

Alex. Atkins.	$ c.
Confections diverses, tailleur	3 25
Réparations diverses, tailleur	1 70
Réparations en cordonnerie	2 98
Ouvrages en menuiserie	0 93
Réparations en menuiserie	4 19
Réparations par le forgeron	0 48
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	2 41
Produits de la ferme	2 50
Impressions	0 79
Médicaments	3 85
Divers	0 70
	23 78
Robt. Aikin.	
Confections diverses, tailleur	0 15
Réparations diverses, tailleur	0 20
Réparations en cordonnerie	0 75
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 90
Pain	0 27
Repas	10 22
Produits de la ferme	0 25
Rasoir aiguisé	0 10
Médicaments	1 00
	13 94
Pénitencier d'Alberta.	
Balais	48 00
Impressions	54 21
	102 21

G. O. Aikin.	$ c.
Confections diverses, tailleur	2 10
Réparations diverses, tailleur	3 30
Confections en cordonnerie	3 79
Réparations en cordonnerie	5 70
Ouvrages en menuiserie	13 23
Réparations en menuiserie	6 78
Ouvrages par le forgeron	0 27
Réparations par le forgeron	0 40
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	4 02
Pain	25 20
Repas	0 66
Produits de la ferme	0 70
Balais	2 76
Cendres	0 40
Médicaments	0 15
Divers	0 70
	70 16
E. J. Adams.	
Réparations de valise	0 10
E. H. Asselstine.	
Foin	20 93
John Ashby.	
Macadam	0 31
W. G. Ainsley.	
Foin	13 68

KINGSTON—*Suite.*

P. Asseltine.	$ c.
Foin	12 78
T. W. Bowie.	
Confections diverses, tailleur	3 33
Réparations diverses, tailleur	0 95
Confections en cordonnerie	6 15
Réparations en cordonnerie	2 19
Ouvrages en menuiserie	0 34
Réparations en menuiserie	0 53
Repas	0 66
Produits de la ferme	2 90
Balais	0 40
Médicaments	0 13
Divers	0 90
	17 58
H. S. Begg.	
Confections diverses, tailleur	7 35
Réparations diverses, tailleur	0 10
Réparations en cordonnerie	0 76
Réparations en menuiserie	0 56
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 58
Produits de la ferme	0 35
Balais	0 84
Impressions	0 16
Vitres et mastic	0 32
Médicaments	0 10
	10 62
Chas. Baylie.	
Confections diverses, tailleur	3 00
Réparations diverses, tailleur	0 96
Confections en cordonnerie	1 86
Réparations en cordonnerie	2 17
Ouvrages en menuiserie	0 59
Ouvrages par le forgeron	1 42
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 85
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 10
Repas	0 66
Produits de la ferme	1 28
Balais	0 92
Electricien	1 00
Aiguiser rasoir	0 10
Médicaments	0 65
	15 66
R. J. Burns.	
Confections diverses, tailleur	4 29
Réparations diverses, tailleur	0 40
Confections en cordonnerie	4 98
Réparations en cordonnerie	1 75
Ouvrages en menuiserie	2 00
Réparations en menuiserie	4 39
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 36
Balais	0 42
Médicaments	1 30
	20 99

P. M. Beaupré.	$ c.
Confections diverses, tailleur	6 58
Réparations en cordonnerie	1 71
Ouvrages en menuiserie	0 30
Réparations en menuiserie	2 00
Ouvrages par le forgeron	2 32
Réparations par le forgeron	0 20
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	2 79
Chaux	0 16
Balais	0 40
Médicaments	2 30
	18 76
Chas. Bostridge.	
Confections diverses, tailleur	1 30
Réparations diverses, tailleur	3 26
Ouvrages en menuiserie	0 45
Réparations en menuiserie	0 10
Ouvrages par le forgeron	0 30
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 26
Repas	2 64
Produits de la ferme	0 70
Livres	0 92
Balais	0 67
Canvas	0 21
Médicaments	6 40
	18 21
Jno. Bannister.	
Produits de la ferme	17 50
Ficelle d'engerbage.	
Divers clients	22,712 47
James Bennett.	
Produits de la ferme	4 85
Balais	0 42
Médicaments	0 20
	5 47
J. Berrigan.	
Confections diverses, tailleur	4 20
Réparations en cordonnerie	4 07
Ouvrages en menuiserie	0 78
Réparations en menuiserie	0 36
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	5 24
Pain	36 27
Produits de la ferme	2 63
Balais	0 82
Médicaments	1 10
Divers	0 35
	55 82
R. Bryant.	
Ouvrages par le forgeron	1 12
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 87
Vieux châssis de fenêtre (petit)	0 15
	3 14

KINGSTON—*Suite.*

Pénitencier de la Colombie-Britannique.	$ c.
Ouvrages par le forgeron	2,185 85
Balais	30 12
Impressions	81 09
Livres de reçus	4 03
Divers	242 00
	2,543 09
Peter Bird.	
Réparations en cordonnerie	0 60
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 71
Produits de la ferme	1 30
Balais	0 49
Pierre brute	13 75
Médicaments	0 28
	18 23
R. Baden.	
Paille	12 70
R. Boyd.	
Macadam	2 50
F. Burke.	
Paille	4 40
R. Bushel.	
Foin	8 00
Paille	8 00
	16 00
Wm. Bourke.	
Confections diverses, tailleur	0 57
Réparations diverses, tailleur	0 28
Confections en cordonnerie	1 38
Réparations en cordonnerie	1 69
Ouvrages en menuiserie	1 02
Réparations en menuiserie	2 03
Réparations par le forgeron	0 30
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	2 63
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 10
Pain	9 63
Produits de la ferme	1 19
Balais	1 31
Aiguiser rasoir	0 10
Médicaments	1 18
	23 41
Rév. A. M. Cooke.	
Médicaments	0 30

R. A. Caughey.	$ c.
Réparations en cordonnerie	1 96
Ouvrages en menuiserie	1 17
Réparations en menuiserie	0 30
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	2 77
Repas	0 99
Balais	1 88
Aiguiser rasoir	0 10
Impressions	0 17
	10 73
W. W. Cook.	
Confections diverses, tailleur	3 25
Réparations en menuiserie	0 66
Réparations par le forgeron	0 21
Produits de la ferme	2 70
	6 82
R. Corby.	
Confections en cordonnerie	3 20
Réparations en cordonnerie	1 26
Repas	2 64
Médicaments	020
	7 30
D. Curtis.	
Réparations diverses, tailleur	2 91
Confections en cordonnerie	2 05
Réparations en cordonnerie	0 38
Ouvrages en menuiserie	0 31
Repas	16 70
Pierre brute	12 50
Divers	0 70
	35 55
James Campbell.	
Macadam	0 72
Robt. Clarke.	
Médicaments	0 15
Pain	5 22
Confection d'une boîte à lunch	0 87
Boîte à pain	0 31
Balais	0 87
	7 42
Jno. Crawford.	
Médicaments	0 10
Réparations en cordonnerie	0 89
Réparations diverses, tailleur	0 10
Légumes	53 60
Confection d'une boîte à lunch	0 33
	55 02

KINGSTON—*Suite.*

Jno. Cody.

	$ c.
Macadam	2 50

C. H. Coulter.

Paille	4 00

D. Couper.

Paille	8 30

Corporation de Portsmouth.

Cendre sassée	3 90
Cendre non-sassée	6 40
	10 30

J. Carson.

Paille	12 00

J. B. Cook.

Foin	13 56

Chas. Clarke.

Paille	4 00

E. Cowin.

Réparations en cordonnerie	0 12

W. J. Calvert.

Confections diverses, tailleur	2 95
Confections en cordonnerie	1 73
Réparations en cordonnerie	1 60
Ouvrages divers et ferblanterie et peinture	0 89
Produits de la ferme	1 53
Médicaments	1 10
Divers	0 35
	10 15

W. H. Derry.

Confections diverses, tailleur	2 94
Réparations diverses, tailleur	1 80
Confections en cordonnerie	2 89
Réparations en cordonnerie	2 47
Ouvrages en menuiserie	1 33
Réparations par le forgeron	0 45
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 49
Balais	1 60
Aiguiser rasoir	0 10
Réparation d'un livre	0 50
Médicaments	1 75
	16 32

Thos. Davidson.

	$ c.
Réparations en cordonnerie	2 87
Réparations en menuiserie	1 71
Ouvrages par le forgeron	9 08
Réparations par le forgeron	0 70
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 15
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 10
Produits de la ferme	0 70
Balais	1 30
Cendres	1 05
Médicaments	0 40
	18 06

James Doyle.

Réparations diverses, tailleur	0 15
Réparations en cordonnerie	0 71
Réparations en menuiserie	0 79
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 89
Repas	13 05
Tomates	0 25
Aiguiser rasoir	0 10
Médicaments	2 15
	19 0

Geo. Doyle.

Confections diverses, tailleur	0 20
Réparations diverses, tailleur	0 10
Confections en cordonnerie	7 04
Réparations en cordonnerie	2 72
Ouvrages en menuiserie	1 48
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	3 55
Produits de la ferme	0 73
Balais	1 30
Médicaments	2 30
	19 42

R. D. Dowsley.

Réparations en cordonnerie	0 37
Réparations par le forgeron	0 12
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 23
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 10
Produits de la ferme	4 00
Balais	0 40
Articles condamnés	1 69
Médicaments	1 55
	8 58

R. M. Davis.

Confections diverses, tailleur	8 95
Réparations diverses, tailleur	0 55
Réparations en cordonnerie	0 83
Ouvrages en menuiserie	0 71
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	2 78
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 10
Produits de la ferme	1 15
Balais	0 41
Médicaments	0 65
	16 23

KINGSTON—*Suite.*

J. V. Donaghue.	$ c.
Confections en cordonnerie	3 06
Réparations en cordonnerie	0 72
Ouvrages en menuiserie	1 10
Ouvrages par le forgeron	0 10
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 24
Repas	1 32
Produits de la ferme	0 76
Médicaments	0 65
Divers	0 15
	9 20
Pénitencier de Dorchester.	
Balais	62 06
Impressions	49 80
	111 86
G. W. Dawson.	
Impressions	3 33
Frank Doyle.	
Réparations diverses, tailleur	0 20
Confections en cordonnerie	2 11
Réparations en cordonnerie	4 39
Ouvrages en menuiserie	3 42
Réparations en menuiserie	1 21
Ouvrages par le forgeron	0 56
Réparations par le forgeron	0 40
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	5 25
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 59
Produits de la ferme	1 20
Aiguiser rasoir	0 40
Balais	0 90
Verre	0 41
Articles condamnés	0 60
Médicaments	7 10
Divers	0 35
	29 09
Hôtel Dieu.	
Macadam	0 92
F. Dawson.	
Foin	14 00
H. Day.	
Cendre	0 10
J. F. Ettinger.	
Foin	10 96
J. Edwards.	
Foin	14 68
Elliott Bros.	
Foin	9 80

Joseph Eves.	$ c.
Paille	4 00
J. R. Forster.	
Confections diverses, tailleur	4 79
Réparations diverses, tailleur	0 40
Confections en cordonnerie	7 76
Réparations en cordonnerie	3 62
Ouvrages en menuiserie	0 11
Réparations en menuiserie	0 14
Réparations par le forgeron	0 20
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 68
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 10
Pain	2 63
Repas	5 72
Produits de la ferme	5 08
Balais	0 64
Impressions	0 29
Médicaments	0 35
Divers	0 39
	32 95
Mlle R. A. Fahey.	
Ouvrages par le forgeron	0 10
Ouvrages diverses en ferblanterie et peinture	0 75
Produits de la ferme	0 83
Balais	0 92
Fluide hygiénique	0 18
Médicaments	0 30
Divers	0 22
	3 30
C. H. Fenning.	
Réparations en cordonnerie	4 47
Ouvrages en menuiserie	2 40
Réparations en menuiserie	0 10
Ouvrages par le forgeron	0 53
Réparations par le forgeron	0 20
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 76
Balais	17 28
Repas	3 96
Produits de la ferme	0 13
Balais	0 52
	30 35
Thos. Fowler.	
Confections diverses, tailleur	3 40
Réparations diverses, tailleur	0 20
Confections en cordonnerie	2 32
Réparations en cordonnerie	1 30
Ouvrages en menuiserie	1 08
Réparations en menuiserie	2 31
Ouvrages par le forgeron	0 10
Réparations par le forgeron	0 20
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 20
Pain	16 74
Produits de la ferme	2 03
Balais	0 40
Médicaments	3 55
	34 83

KINGSTON—*Suite.*

J. A. Fegg.	$ c.
Confections diverses, tailleur	0 60
Réparations diverses, tailleur	0 10
Réparations en cordonnerie	1 12
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 89
Repas	9 46
Porc	1 30
Aiguiser rasoir	0 10
Bois de service	0 14
Médicaments	0 75
	14 46
Mme Forsythe.	
Loyer	48 00
Howard S. Folger.	
Gravier	6 00
Geo. Ford.	
Macadam	2 38
Geo. Flemming.	
Produits de la ferme	19 00
Wm. Fisher.	
Foin	26 94
Paille	4 50
Gravier	1 50
	32 94
J. Fisher.	
Paille	8 00
Réparations diverses, tailleur	1 47
Réparations en cordonnerie	0 28
Ouvrages en menuiserie	0 82A
Réparations en menuiserie	0 60
Ouvrages par le forgeron	0 10
Loyer	20 80
Buanderie	8 00
	32 07
Jno. Givens.	
Confections diverses, tailleur	2 13
Réparations diverses, tailleur	3 79
Confections en cordonnerie	4 82
Réparations en cordonnerie	6 34
Ouvrages en menuiserie	3 45
Réparations en menuiserie	0 26
Réparations par le forgeron	0 43
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	3 08
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 03
Produits de la ferme	2 50
Aiguiser rasoir	0 10
Chaux	0 29
Livre	0 24
Electricien	0 10
Balais	1 56
Articles condamnés	1 80
Médicaments	2 30
	33 22

I. Germain.	$ c.
Confections diverses, tailleur	4 20
Réparations diverses, tailleur	0 70
Réparations en cordonnerie	4 29
Ouvrages en menuiserie	5 92
Réparations en menuiserie	3 14
Ouvrages par le forgeron	0 24
Réparations par le forgeron	6 60
Pain	1 35
Produits de la ferme	54 70
Chaux	0 31
Pierre	0 30
Cendre	1 85
Pâturage	6 00
Aiguiser rasoir	0 10
Articles condamnés	5 25
Drogues	0 40
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 30
	95 65
C. H. Gray.	
Confections diverses, tailleur	3 82
Confections en cordonnerie	0 50
Réparations en cordonnerie	1 05
Réparations par le forgeron	0 30
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 62
Repas	5 71
Médicaments	0 10
	12 10
Mme Green.	
Foin	17 40
S. Green.	
Paille	12 00
Porcs	330 00
	342 00
W. S. Hughes.	
Confections diverses, tailleur	12 50
Réparations diverses, tailleur	6 46
Confections en cordonnerie	4 62
Réparations en cordonnerie	3 06
Ouvrages en menuiserie	3 07
Réparations en menuiserie	1 51
Ouvrages par le forgeron	0 27
Réparations par le forgeron	7 63
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	10 99
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 66
Pain	0 79
Produits de la ferme	3 91
Buanderie	24 10
Impressions	14 40
Cartouches	3 00
Balais	0 58
Câble	4 60
Médicaments	0 86
Gravier	0 56
	103 57

KINGSTON—*Suite.*

F. Hornibrook.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 20
Réparations en cordonnerie	0 15
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 57
Balais	0 40
Médicaments	0 60
	2 92
Wm Holland.	
Réparations diverses, tailleur	1 57
Confections en cordonnerie	6 01
Réparations en cordonnerie	7 35
Ouvrages en menuiserie	3 26
Réparations en menuiserie	0 10
Ouvrages par le forgeron	0 76
Réparations par le forgeron	0 26
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 94
Réparations diverses en ferblanterie et peinture	0 28
Produits de la ferme	19 34
Chaux	0 31
Médicaments	0 15
	41 33
J. J. Hughes.	
Confections diverses, tailleur	3 07
Réparations diverses, tailleur	0 30
Confections en cordonnerie	4 10
Réparations en cordonnerie	1 48
Pain	8 91
Repas	2 64
Produits de la ferme	1 18
Balais	0 38
Médicaments	1 06
	23 12
Isaac Houghton.	
Ouvrages par le forgeron	0 10
Médicaments	0 35
	0 45
T. E. Hennessey.	
Confections en cordonnerie	01 19
Ouvrages en menuiserie	1 43
Réparations en menuiserie	0 10
Ouvrages par le forgeron	0 12
Réparations par le forgeron	0 13
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 44
Réparations en ferblanterie et peinture	0 19
Pain	3 96
Impressions	0 43
Médicaments	3 56
	11 55
H. D. Hinkey.	
Pierre brute	7 00
E. D. Horn.	
Foin	16 50
Carrotes à cheval	8 00
	24 50
Phillip T. Hoffner.	
Foin	15 40

J. Halpin.	$ c.
Foin	8 32
G. W. Hentig.	
Paille	4 00
Dép. des Affaires des Sauvages.	
Confections diverses, tailleur	968 63
Confections en cordonnerie	4 50
	973 13
P. N. Johnston.	
Confections diverses, tailleur	2 84
Confections en cordonnerie	6 65
Réparations en cordonnerie	4 82
Ouvrages en menuiserie	0 30
Réparations en menuiserie	0 47
Ouvrages par le forgeron	3 14
Réparations par le forgeron	4 20
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 05
Pain	37 35
Produits de la ferme	45 35
Balais	1 27
Articles condamnés	1 00
Médicaments	0 20
	108 64
Jno. Kennedy.	
Confections diverses, tailleur	0 58
Réparations diverses, tailleur	0 82
Confections en cordonnerie	7 22
Réparations en cordonnerie	1 89
Ouvrages en menuiserie	5 73
Réparations en menuiserie	4 53
Ouvrages par le forgeron	0 23
Réparations par le forgeron	0 30
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	1 11
Aiguiser rasoir	0 20
Balais	0 21
	22 82
T. A. Keenan.	
Réparations diverses, tailleur	0 30
Réparations en cordonnerie	1 18
Ouvrages en menuiserie	1 10
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages divers en ferblanterie et peinture	0 23
Repas	0 13
Produits de la ferme	3 80
Balais	0 21
Reliure	0 32
Médicaments	0 88
Divers	0 18
	8 43

KINGSTON—*Suite.*

M. J. Kennedy.	$ c.
Confections diverses, tailleur	11 00
Réparations diverses, tailleur	2 44
Réparations en cordonnerie	7 60
Ouvrages en menuiserie	0 20
Réparations en menuiserie	9 24
Ouvrages par le forgeron	0 72
Réparations par le forgeron	1 58
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 79
Pain	43 75
Mortier	1 07
Aiguiser rasoir	0 40
Copeaux	0 50
Médicaments	7 00
Divers	0 18
	86 47

Wm. Kenny.	
Confections diverses, tailleur	
Réparations diverses, tailleur	3 25
Réparations en cordonnerie	0 15
Ouvrages en menuiserie	0 33
Réparations par le forgeron	0 46
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 10
Pierre	2 48
Impressions	0 25
Médicaments	0 29
	1 38
	8 69

V. Kane.	
Foin, 2,900 livres	11 60

Lawrence Kenny.	
Macadam	5 31

Kingston Ship Building Co.	
Macadam	2 61

J. Keenan.	
Graine de trèfle	7 00

J. T. Knapp.	
Foin, 2,130 livres	12 78

Kingston Hosiery Co.	
Taureau mis de côté	49 20

J. Kane.	
Foin	8 00
Paille	4 00
	12 00

Jas. Lawlor.	
Réparations en cordonnerie	1 26
Ouvrages par le forgeron	0 34
Repas	0 75
Médicaments	0 10
	2 45

Jas. Lawless.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 21
Réparations en cordonnerie	1 95
Ouvrages en menuiserie	3 36
Réparations en menuiserie	0 68
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 56
Repas	12 24
Produits de la ferme	1 40
Balais	1 63
Médicaments	0 20
	22 23

Jas. Lee.	
Foin	27 81
Paille	9 00
	36 81

P. Lawson.	
Paille	4 00
Foin	14 91
	18 91

P. Lyman.	
Service d'eau	12 00

W. J. McLeod.	
Confections diverses, tailleur	1 87
Réparations diverses, tailleur	1 36
Confections en cordonnerie	2 11
Réparations en menuiserie	0 44
Réparations par le forgeron	0 40
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 25
Réparations en ferblanterie et peinture	0 35
Pain	0 53
Produits de la ferme	1 25
Reliure	0 16
Balais	0 10
Aiguiser rasoir	0 10
Médicaments	1 65
Divers	0 35
Réparations en cordonnerie	2 02
	13 94

P. J. Madden.	
Réparations diverses, tailleur	0 45
Réparations en cordonnerie	0 44
Ouvrages en menuiserie	0 49
Réparations par le forgeron	0 26
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 35
Pain	22 59
Balais	0 52
	26 10

KINGSTON—*Suite.*

W. Macdonnell.	$ c.
Réparations en cordonnerie	1 98
Ouvrages en menuiserie	0 20
Réparations en menuiserie	0 10
Ouvrages par le forgeron	0 26
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 51
Pain	2 25
Balais	1 02
Aiguiser rasoir	0 10
Médicaments	0 40
	9 82
F. S. Montgomery.	
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 90
Pain	0 90
	1 80
Dépt. de la Marine et des Pêcheries.	
Macadam	7 91
W. H. Matthews.	
Confections en cordonnerie	8 25
Réparations en cordonnerie	0 56
Réparations par le forgeron	0 30
Produits de la ferme	0 70
Balais	0 52
Médicaments	0 95
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 89
	12 17
J. Marks.	
Pierre brute	0 31
J. Mullin.	
Paille, 2,070 livres	4 14
Pénitencier du Manitoba.	
Balais	28 80
Impressions	13 69
	42 49
F. Montgomery.	
Réparations en cordonnerie	0 97
Réparations en menuiserie	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 17
Réparations en ferblanterie et peinture	1 94
Pain	9 99
Balais	0 36
Médicaments	0 40
	15 93

Rev. M. McDonald.	$ c.
Confections diverses, tailleur	0 55
Réparations diverses, tailleur	1 80
Réparations en cordonnerie	0 27
Réparations en menuiserie	0 50
Ouvrages par le forgeron	3 90
Réparations par le forgeron	5 84
Impressions	0 33
Buanderie	24 00
Electricien	0 10
Articles condamnés	1 05
Médicaments	0 80
Ouvrages en ferblanterie et peinture	14 32
	53 46
R. McDonald.	
Confections diverses, tailleur	4 46
Réparations diverses, tailleur	0 20
Réparations en cordonnerie	3 07
Ouvrages par le forgeron	1 98
Réparations par le forgeron	0 20
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 48
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Pain	29 34
Produits de la ferme	0 13
Réparations de meubles	0 79
Chaux	0 13
Balais	0 52
Médicaments	2 05
	43 45
J. A. McCaugherty.	
Réparations diverses, tailleur	5 90
Confections en cordonnerie	19 92
Réparations en cordonnerie	1 26
Réparations par le forgeron	3 01
Pain	0 20
Produits de la ferme	31 78
Loyer	100 00
Pierre	9 82
Médicaments	0 25
	172 14
D. J. McCarthy.	
Confections diverses, tailleur	1 90
Confections en cordonnerie	5 55
Réparations en cordonnerie	0 28
Poteaux	5 00
Médicaments	0 15
	12 88
R. McGeein.	
Confections diverses, tailleur	2 35
Réparations diverses, tailleur	0 62
Confections en cordonnerie	5 04
Réparations en cordonnerie	2 53
Ouvrages en menuiserie	4 16
Réparations en menuiserie	2 45
Ouvrages par le forgeron	0 45
Réparations par le forgeron	0 30
Ouvrages en ferblanterie et peinture	4 12
Produits de la ferme	1 75
Balais	1 32
Aiguiser rasoirs	0 10
Médicaments	0 65
Divers	0 35
	26 19

KINGSTON—*Suite.*

J. McWaters.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 10
Réparations en cordonnerie	4 42
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 90
Réparations en ferblanterie et peinture	0 35
Produits de la ferme	2 89
Balais	1 03
Chaux	0 14
Aiguiser rasoir	0 30
Médicaments	1 85
	14 98

S. A. McCormack.	
Réparations diverses	0 15
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 90
Pain	0 72
Médicaments	0 45
	2 22

Wm McCartney.	
Produits de la ferme	13 02
Macadam	13 33
Gravier	11 23
	37 58

A. McIlquham.	
Foin	131 40

A. W. McDonald.	
Balais	0 84
Réparations en cordonnerie	1 08
Médicaments	0 10
	2 02

R. F. N. McFarlane.	
Macadam	10 50

J. McQuade.	
Réparations en menuiserie	0 84
Ouvrages par le forgeron	0 10
Réparations par le forgeron	0 22
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 13
Produits de la ferme	1 90
	3 19

J. S. McPherson.	
Confections en cordonnerie	2 50
Réparations en cordonnerie	0 84
Ouvrages par le forgeron	0 63
Réparation s par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 18
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Produits de la ferme	0 83
Balais	1 26
Médicaments	0 15
	9 59

Geo. McCauley.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 50
Réparations diverses, tailleur	0 10
Réparations en cordonnerie	1 51
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 44
Repas	13 33
Médicaments	1 60
	18 58

E. I. McCue.	
Réparations en cordonnerie	0 36
Ouvrages par le forgeron	0 10
Réparations par le forgeron	0 10
Opérations en ferblanterie et peinture	0 10
Pain	17 91
Repas	5 12
Produits de la ferme	1 40
Balais	0 98
Aiguiser rasoirs	0 10
Ficelle d'engerbage	0 30
Médicaments	0 95
	27 42

A. McConville.	
Confections diverses, tailleur	0 80
Réparations en cordonnerie	3 41
Réparations en menuiserie	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 65
Produits de la ferme	37 36
Médicaments	0 35
	43 67

A. McLean.	
Produits de la ferme	813 81

G. Nolan.	
Confections diverses, tailleur	1 00
Confections en cordonnerie	6 62
Réparations en cordonnerie	2 81
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 41
Réparations en ferblanterie et peinture	0 11
Repas	11 26
Aiguiser rasoirs	0 10
Médicaments	2 78
	25 19

Jas Nesbitt.	
Foin	44 45
Paille	4 00
	48 45

Thos Nicholson.	
Foin	15 00

F. Nicholson.	
Foin	54 43
Macadam	3 29
	57 72

KINGSTON—*Suite.*

D. O'Leary.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	3 52
Confections en cordonnerie	3 04
Réparations en cordonnerie	1 48
Ouvrages en menuiserie	1 24
Réparations en menuiserie	3 05
Ouvrages par le forgeron	0 37
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 66
Réparations en ferblanterie et peinture	0 50
Repas	3 52
Produits de la ferme	4 85
Buanderie	12 00
Bois	9 00
Balais	0 57
Glace	2 02
Médicaments	1 10
	47 92

J. B. O'Driscoll.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	3 91
Réparations en cordonnerie	3 32
Ouvrages en menuiserie	0 10
Ouvrages par le forgeron	0 52
Réparations par le forgeron	0 42
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 10
Pain	0 36
Repas	3 52
Produits de la ferme	1 50
Balais	0 82
Copeaux	0 50
Médicaments	0 50
	16 72

Jno. O'Neill.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 64
Ouvrages par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 53
Produits de la ferme	0 80
Pierre	0 31
Médicaments	1 90
	6 28

J. M. Platt.	$ c.
Confections diverses, tailleur	5 93
Réparations diverses, tailleur	0 40
Confections en cordonnerie	2 55
Réparations en cordonnerie	2 15
Ouvrages en menuiserie	2 60
Réparations en menuiserie	2 81
Ouvrages par le forgeron	2 01
Réparations par le forgeron	0 23
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 87
Réparations en ferblanterie et peinture	0 61
Pain	20 22
Produits de la ferme	48 77
Bois	8 50
Balais	1 20
Glace	6 09
Médicaments	0 30
	105 24

D. Phelan.	$ c.
Balais	0 78
Médicaments	0 45
	1 23

R. Paynter.	$ c.
Confections diverses, tailleur	14 43
Réparations diverses, tailleur	0 20
Réparations en cordonnerie	2 36
Ouvrages en menuiserie	0 76
Réparations en menuiserie	0 56
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 42
Médicaments	0 55
	20 28

J. A. Potter.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	2 55
Confections en cordonnerie	1 82
Réparations en cordonnerie	3 71
Ouvrages en menuiserie	0 95
Réparations en menuiserie	0 91
Ouvrages par le forgeron	1 55
Réparations (par le forgeron	2 04
Ouvrages en ferblanterie et peinture	4 73
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Produits de la ferme	11 77
Balais	1 11
Aiguiser rasoirs	0 10
Médicaments	2 40
	33 74

H. J. Powell.	$ c.
Confections diverses, tailleur	6 75
Réparations diverses, tailleur	0 30
Confections en cordonnerie	9 24
Réparations en cordonnerie	2 13
Réparations en menuiserie	0 11
Ouvrages par le forgeron	0 54
Réparations par le forgeron	0 25
Ouvrages en ferblanterie et peinture	6 55
Pain	0 35
Balais	1 08
Articles condamnés	2 45
Médicaments	1 50
Produita de la ferme	14 76
	46 01

Jas. Potter.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 27
Boulangerie	0 18
Mortier	1 18
	1 63

Corporation de Portsmouth.	$ c.
Pierre brute	0 25

G. Pyke & Son.	$ c.
Pierre brute	30 00

John Peters.	$ c.
Paille	4 00

R. N. Polk.	$ c.
Paille	4 00

KINGSTON—*Suite.*

Jas. Purdy.	$ c.
Trèfle	16 00
Division du pénitencier, Ottawa.	
Impressions	33 08
J. A. Rutherford.	
Confections diverses, tailleur	20 16
Réparations diverses, tailleur	0 62
Confections en cordonnerie	4 74
Réparations en cordonnerie	2 69
Ouvrages en menuiserie	1 85
Ouvrages par le forgeron	0 21
Réparations par le forgeron	0 32
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 22
Pain	2 23
Produits de la ferme	8 21
Balais	0 92
Glaise à feu	0 10
Reliure	0 20
Articles condamnés	0 70
Médicaments	2 90
	47 07
Wm. Ryan.	
Confections diverses, tailleur	6 09
Réparations en cordonnerie	4 68
Réparations en menuiserie	0 76
Réparations par le forgeron	0 37
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 01
Produits de la ferme	0 83
Balais	1 24
Médicaments	0 35
	17 33
C. H. Redden.	
Confections diverses, tailleur	2 04
Réparations diverses, tailleur	0 20
Confections en cordonnerie	2 90
Réparations en menuiserie	1 59
Balais	0 58
Médicaments	0 55
	7 86
A. Rankin.	
Macadam	0 76
W. H. Read.	
Porcs	1,307 70
Artillerie Royal Canadienne.	
Enlèvement de fumier	180 00
E. Robb.	
Paille	4 00

J. Saunders.	$ c.
Pain	0 38
Produits de la ferme	5 00
Aiguiser rasoirs	0 10
Médicaments	1 35
	6 83
Melle Mary Smith.	
Réparations diverses, tailleur	0 20
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 74
Pain	0 20
Produits de la ferme	1 50
Balais	0 60
Médicaments	1 25
	4 49
P. Stover.	
Réparations par le forgeron	0 40
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 48
Produits de la ferme	9 40
Articles condamnés	0 15
	10 43
Geo. Sullivan.	
Confections diverses, tailleur	2 77
Réparations diverses, tailleur	0 10
Confections en cordonnerie	3 33
Réparations en cordonnerie	1 54
Ouvrages en menuiserie	0 24
Réparations en menuiserie	0 45
Ouvrages par le forgeron	0 86
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 95
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Produits de la ferme	0 90
Aiguiser rasoir	0 20
Balais	0 58
Médicaments	0 78
	13 90
Penitencier de Saint-Vincent de Paul.	
Impressions	65 47
Balais	109 30
	174 77
Jas. Short.	
Foin	65 25
Paille	4 00
	69 25
St. Lawrence Ice Co.	
Paille	10 50
P. H. Small.	
Foin	15 30

KINGSTON—*Suite.*

E. O. Sliter.	$ c.
Vieux châssis	1 50
W. D. Scott.	
Paille	4 00
St-Marie sur le lac Orphanage.	
Pierre brute	0 25
J. Smith.	
Confections diverses, tailleur	2 90
Réparations diverses, tailleur	1 33
Confections en cordonnerie	6 08
Réparations en cordonnerie	4 05
Ouvrages en menuiserie	1 26
Réparations en menuiserie	2 85
Ouvrages par le forgeron	0 87
Réparations par le forgeron	0 30
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 95
Réparations en ferblanterie et peinture	0 50
Produits de la ferme	8 50
Balais	0 21
Médicaments	0 60
	31 40
Penitencier de Saskatchewan.	
Confections diverses, tailleur	857 87
Confections en cordonnerie	141 00
Ouvrages par le forgeron	25 83
Ouvrages en ferblanterie et peinture	4 26
Balais	15 84
Livres	90 89
Impressions	63 69
Timbres	1 28
	1,200 66
Jas. Tweddell.	
Confections diverses, tailleur	5 72
Réparations diverses, tailleur	1 21
Réparations en cordonnerie	0 55
Réparations en menuiserie	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 88
Repas	0 66
Médicaments	0 28
	10 40
Wm. Tatton.	
Confections diverses, tailleur	1 10
Confections en cordonnerie	3 06
Réparations en cordonnerie	3 14
Réparations en menuiserie	1 40
Réparations par le forgeron	0 86
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 45
Pain	2 16
Produits de la ferme	1 45
Balais	0 63
Médicaments	0 95
	15 20

A. Thompson.	$ c.
Paille	13 14
T. Thurlby.	
Foin, 2,300 livres	9 20
Geo. Thompson.	
Foin, 6,210 livres	37 26
A. Tyo.	
Paille	4 00
Township de Kingston.	
Cendres	14 45
William Tollerst.	
Confections en cordonnerie	2 32
Réparations em cordonnerie	2 48
Réparations en menuiserie	0 16
Balais	2 76
Médicaments	0 10
	7 82
M. Tucker.	
Confections en cordonnerie	5 05
Réparations en cordonnerie	3 87
Ouvrages en menuiserie	0 93
Réparations par le forgeron	0 20
Produits de la ferme	0 70
Balais	0 80
Médicaments	2 90
	14 45
H. L. Walker.	
Ouvrages par le forgeron	0 57
Réparations par le forgeron	0 60
Confections en cordonnerie	7 25
Réparations en cordonnerie	4 06
Réparations en menuiserie	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 91
Repas	3 81
Balais	2 27
Aiguiser rasoir	0 10
Médicaments	1 00
	22 67
Jas. Weir.	
Réparations en cordonnerie	2 47
Ouvrages en menuiserie	0 99
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 88
Produits de la ferme	3 00
Médicaments	0 45
	7 89

KINGSTON—*Fin.*

C. S. Wheeler.	$ c.	*Lawrence Walsh.*	$ c.
Confections diverses, tailleur	0 65	Réparations en cordonnerie	0 62
Réparations diverses, tailleur	0 16	Réparations en menuiserie	0 24
Confections en cordonnerie	0 20	Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 44
Réparations en cordonnerie	0 87	Produits de la ferme	1 40
Ouvrages en menuiserie	0 42	Médicaments	0 25
Réparations en menuiserie	0 51		
Ouvrages par le forgeron	0 49		2 95
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 71		
Réparations en ferblanterie et peinture	0 17		
Repas	4 10	*R. Weddell & Co.*	
Balais	0 48		
Articles condamnés	0 50	Pierre brute	911 30
Médicaments	0 45	Macadam	471 21
Produits de la ferme	1 05		
			1,382 51
	12 76		
J. A. Wilson.		*W. B. Westlake.*	
Réparations diverses, tailleur	0 10	Macadam	0 68
Réparations en cordonnerie	2 11		
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 95		
Repas	7 30		
Articles condamnés	1 00		
Médicaments	0 50		
		Nelson Watts.	
	11 96		
		Macadam	1 83
S. H. Watts.		Cendres	0 45
Produits de la ferme	4 00		2 28
Macadam	8 00		
	12 00	*Alfred Watts.*	
M. J. Walsh.		Paille	4 00
		Légumes	32 00
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 43		
Repas	1 32		36 00
Médicaments	0 15		
	1 90	*John Watts.*	
R. B. Watson.		Paille	4 00
Réparations en cordonnerie	0 34		
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 88		
Ouvrages en menuiserie	0 44		
Produits de la ferme	1 18	*W. E. Woods.*	
Balais	1 00		
Médicaments	0 55	Gravier	10 50
	4 39		35,493 55

SAINT-VINCENT-DE PAUL.

W. Aubé.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	3 85
Réparations en cordonnerie	1 15
Ouvrages en menuiserie	9 88
Réparations en menuiserie	2 79
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 90
Produits de la ferme	0 50
Glace	3 00
Houille	3 04
Articles condamnés	4 55
Médicaments	0 20
	31 01
A. A. Allaire, M.D.	
Confections diverses, tailleur	3 14
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	2 90
Réparations en cordonnerie	7 59
Ouvrages en menuiserie	2 06
Réparations en menuiserie	2 90
Ouvrages par le forgeron	0 58
Réparations par le forgeron	3 40
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 61
Produits de la ferme	0 25
Impressions	16 22
Balais	0 48
Taxe d'eau	10 00
Glace	6 00
Ciment	0 52
Mortier	0 15
Houille	3 44
	63 39
J. Archambeault.	
Taxes d'eau	5 83
N. Archambeault.	
Tee and union	0 29
W. P. Archibald.	
Repas	0 50
E. J. Adams.	
Réparations en cordonnerie	0 68
Réparations diverses, tailleur	1 07
Confections diverses, tailleur	3 03
Repas	1 00
	5 78
E. M. Auclair.	
Ouvrages en menuiserie	17 74
Réparations en menuiserie	5 80
Réparations par le forgeron	0 35
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 27
Taxes d'eau	10 00
Ciment	0 53
Porcs habillés	1 00
Articles condamnés	22 80
	58 49

Pénitencier d'Alberta.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 77
Impressions	5 23
Balais	13 44
	19 44
Jos. Aubry.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	4 69
Réparations en cordonnerie	0 92
Réparations en menuiserie	10 30
Réparations en menuiserie	3 22
Ouvrages par le forgeron	4 95
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 28
Balais	0 48
Médicaments	0 40
	26 39
D. Aumais.	
Confections en cordonnerie	3 43
Ouvrages en menuiserie	2 15
Réparations en menuiserie	0 15
Réparations par le forgeron	0 17
Houille	3 25
	9 15
E. Bertrand.	
Réparations en cordonnerie	3 12
Ouvrages en menuiserie	2 36
Réparations en menuiserie	0 62
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 10
Glace	3 00
Glaise à feu	0 10
Houille	3 37
Médicaments	0 66
	13 43
V. Bisson.	
Réparations diverses, tailleur	0 54
Réparations en cordonnerie	1 61
Ouvrages en menuiserie	1 37
Réparations en menuiserie	4 02
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 27
Réparations en ferblanterie et peinture	0 33
Ouvrages par le forgeron	0 36
Produits de la ferme	1 50
Glace	6 00
Houille	6 63
Médicaments	0 30
	25 93
E. Bonenfant.	
Confections diverses, tailleur	0 25
Confections en cordonnerie	1 23
Réparations en cordonnerie	0 68
Ouvrages en menuiserie	1 97
Réparations en menuiserie	0 89
Réparations par le forgeron	0 54
Produits de la ferme	0 40
Glace	3 00
Médicaments	0 25
	9 21

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

E. Brisebois.

	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 38
Confections en cordonnerie	8 92
Réparations en cordonnerie	0 33
Réparations en menuiserie	0 65
Ouvrages par le forgeron	0 45
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 10
Réparations en ferblanterie et peinture	0 60
Produits de la ferme	0 25
Balais	0 48
Médicaments	1 28
	14 44

E. Barbeau.

	$ c.
Confections diverses, tailleur	2 05
Réparations diverses, tailleur	0 92
Confections en cordonnerie	4 96
Réparations en cordonnerie	2 85
Ouvrages en menusereie	6 36
Réparations en menuiserie	2 59
Ouvrages par le forgeron	2 03
Réparations par le forgeron	1 13
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 24
Réparations en ferblanterie et peinture	0 47
Loyer	50 00
Glace	3 00
Impressions	1 88
Houille	3 36
Médicaments	0 82
	83 66

P. Blondin.

	$ c.
Confections en cordonnerie	8 07
Réparations en cordonnerie	3 40
Ouvrages en menuiserie	3 31
Réparations en menuiserie	2 21
Ouvrages par le forgeron	0 32
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 49
Produits de la ferme	0 20
Balais	0 48
Houille	3 31
Médicaments	0 50
	24 29

O. Beauchamp.

	$ c.
Confections diverses, tailleur	26 62
Réparations diverses, tailleur	4 69
Confections en cordonnerie	4 63
Réparations en cordonnerie	3 41
Ouvrages en menuiserie	12 23
Réparations en menuiserie	6 72
Réparations par le forgeron	0 43
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 71
Produits de la ferme	7 88
Papeterie	0 24
Houille	8 27
Travail	1 65
Glace	5 00
Médicaments	2 73
	85 21

E. Bisson.

	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 20
Ouvrages en menuiserie	1 42
Réparations en menuiserie	0 11
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 13
Taxes d'eau	10 00
	12 86

Jos. Bastine.

	$ c.
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 70
Chaux	0 15
	3 85

A. Bastine.

	$ c.
Confections diverses, tailleur	5 76
Confections en cordonnerie	17 09
Réparations en cordonnerie	2 14
Ouvrages en menuiserie	4 53
Ouvrages par le forgeron	1 45
Réparations par le forgeron	1 55
Ouvrages en ferblanterie et peinture	4 88
Réparations en ferblanterie et peinture	0 30
Produits de la ferme	0 25
Ciment	0 53
Balais	0 48
Réparations en menuiserie	1 51
	40 57

Jos. Boivin.

	$ c.
Gravier	1 50
Macadame	1 35
Chaux	0 40
	3 25

C. Bisson.

	$ c.
Reliure	3 22
Taxes d'eau	10 00
	13 22

A. Bouillon.

	$ c.
Confection de boîte	1 00

A. Boisvert.

	$ c.
Chaux	1 60

Dr Beaudoin.

	$ c.
Service d'eau	10 00

Madame M. Bastien.

	$ c.
Service d'eau	10 00

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

E. Bélanger.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 75
Confections en cordonnerie	12 08
Réparations en cordonnerie	11 27
Ouvrages en menuiserie	10 48
Réparations en menuiserie	5 07
Ouvrages par le forgeron	1 31
Réparations par le forgeron	0 73
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 60
Réparations en ferblanterie et peinture	0 39
Produits de la ferme	0 94
Balais	0 96
Glace	3 00
Impressions	0 32
Houille	6 60
Articles condamnés	1 00
Médicaments	2 00
	60 50

Pénitencier de la Colombie-Britannique.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 77
Ouvrages par le forgeron	3,797 64
	3,798 41

G. Charbonneau.	$ c.
Confections diverses, tailleur	4 36
Confections en cordonnerie	6 97
Réparations en menuiserie	4 78
Ouvrages en menuiserie	6 21
Réparations en menuiserie	3 78
Ouvrages par le forgeron	1 34
Réparations par le forgeron	0 73
Ouvrages en ferblanterie et peinture	5 48
Réparations en ferblanterie et peinture	1 05
Produits de la ferme	0 15
Taxes d'eau	10 00
Chaux	0 75
Glace	3 00
Mortier	0 15
Balais	0 48
Médicaments	0 10
	49 33

E. Constantine.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 10
Confections en cordonnerie	5 77
Réparations en cordonnerie	0 96
Ouvrages en menuiserie	8 91
Réparations en menuiserie	1 42
Ouvrages par le forgeron	3 27
Réparations par le forgeron	2 50
Ouvrages en ferblanterie et peinture	4 38
Réparations en ferblanterie et peinture	0 32
Ciment	0 23
Glace	4 00
Houille	3 19
Médicaments	0 10
Produits de la ferme	0 52
	35 67

U. Chartrand.	$ c.
Confections en cordonnerie	2 31
Réparations en cordonnerie	0 54
Ouvrages en menuiserie	17 89
Réparations en menuiserie	9 24
Ouvrages par le forgeron	0 42
Réparations par le forgeron	0 94
Ouvrages en ferblanterie et peinture	5 58
Produits de la ferme	0 25
Loyer	4 16
Bois	12 90
Taxes d'eau	17 50
Glace	3 59
Médicaments	0 20
Gravier	0 94
	76 46

F. Clermont.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 38
Réparations diverses, tailleur	0 90
Confections en cordonnerie	10 75
Réparations en cordonnerie	2 14
Ouvrages en menuiserie	6 60
Réparations en menuiserie	0 78
Ouvrages par le forgeron	3 10
Réparations par le forgeron	0 95
Produits de la ferme	0 25
Glace	3 00
Houille	3 09
Médicaments	4 45
Divers	0 20
	37 59

Jos. Charbonneau.	$ c.
Chaux	0 25
Ciment	2 62
Mortier	0 15
	3 02

A. Charbonneau.	$ c.
Confections diverses, tailleur	0 64
Confections en cordonnerie	7 64
Réparations en cordonnerie	3 79
Ouvrages en menuiserie	10 67
Ouvrages par le forgeron	0 74
Réparations par le forgeron	0 89
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 73
Produits de la ferme	0 25
Balais	0 57
Taxes d'eau	27 50
Pierre	2 00
Zinc	0 58
Mortier	0 23
Articles condamnés	102 50
Médicaments	0 41
Divers	0 38
	161 52

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

I. Cloutier.	$ c.
Confections en cordonnerie	6 49
Réparations en cordonnerie	1 41
Ouvrages en menuiserie	3 73
Réparations en menuiserie	1 48
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 31
Taxes d'eau	17 50
Glace	6 00
Médicaments	0 20
	37 12
E. Charbonneau.	
Taxes d'eau	10 00
A. Chartrand.	
Barils de lard, vides	18 00
Tondre un chien	0 15
Gravier cassé	1 60
Tuyau	1 03
Paille	0 53
Taxes d'eau	5 00
Peinturage et réparations d'ornements	0 77
Confection de clefs	0 10
	27 18
N. Chartrand.	
Macadam	0 68
R. R. Creighton.	
Confections diverses, tailleur	3 17
Réparations diverses, tailleur	0 45
Repas	5 50
Sacs de coton	1 53
	10 65
Madame J. Charbonneau.	
Taxes d'eau	10 00
Madame J. Chevron.	
Taxes d'eau	10 00
Avila Chartrand.	
Taxes d'eau	5 00
G. Carson.	
Gravier	4 75
Alf. Chartrand.	
Taxes d'eau	25 00

J. Chartrand.	$ c.
Ouvrages en menuiserie	1 59
R. Desjardins.	
Confections diverses, tailleur	5 51
Réparations diverses, tailleur	1 93
Confections en cordonnerie	9 43
Réparations en cordonnerie	1 93
Ouvrages en menuiserie	8 75
Réparations en menuiserie	0 96
Réparations par le forgeron	0 11
Ouvrages en ferblanterie et peinture	4 36
Réparations en ferblanterie et peinture	0 33
Produits de la ferme	0 62
Glace	2 00
Camionnage	2 30
Verre	0 11
Balais	0 48
Bordure de trottoir	9 10
Travail	5 70
Articles condamnés	2 50
Médicaments	1 21
	57 33
F. Désormeau.	
Confections en cordonnerie	10 51
Réparations en cordonnerie	1 36
Ouvrages en menuiserie	2 14
Réparations en menuiserie	0 94
Ouvrages par le forgeron	2 29
Réparations par le forgeron	0 11
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 58
Produits de la ferme	0 25
Houille	6 56
Articles condamnés	0 60
Médicaments	0 10
	26 44
C. Desjardins.	
Confections en cordonnerie	6 38
Réparations en cordonnerie	0 41
Réparations en menuiserie	0 28
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 66
Taxes d'eau	5 00
Articles condamnés	0 50
Médicaments	0 40
	13 73
Jos. Desjardins.	
Confections diverses, tailleur	1 62
Confections en cordonnerie	5 30
Ouvrages en menuiserie	8 91
Réparations en menuiserie	3 37
Ouvrages par le forgeron	0 84
Réparations par le forgeron	0 32
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 65
Loyer	20 80
Glace	4 00
Articles condamnés	0 50
Médicaments	1 00
Produits de la ferme	0 25
	45 76

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

A. Desjardins.	$ c.
Confections diverses, tailleur	0 90
Confections en cordonnerie	0 26
Ouvrages en menuiserie	4 92
Réparations en cordonnerie	0 98
Réparations en menuiserie	6 41
Ouvrages par le forgeron	2 42
Réparations par le forgeron	0 56
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 85
Produits de la ferme	0 25
Mortier	0 15
Houille	3 37
Articles condamnés	4 80
Médicaments	0 70
Réparations en ferblanterie et peinture	1 93
	30 50

G. W. Dawson.	
Repas	1 25
Habit pressé	0 20
Ferblanterie	2 45
Confection de poteaux	1 61
	5 51

W. David.	
Macadam	4 73

Police fédérale.	
Confection d'uniformes, tailleur	97 80

A. Dencyer.	
Gravier	1 62

D. Desjardins.	
Fonte de partie de poêle	0 35
Service d'eau	10 00
	10 35

J. Demers.	
Mortier	0 53

Penitencier de Dorchester.	
Confections diverses, tailleur	55 67
Réparations diverses, tailleur	0 77
Impressions	1 20
Copie au bleu	0 56
	58 20

Jos. David.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 37
Confections en cordonnerie	6 03
Réparations en cordonnerie	2 26
Ouvrages en menuiserie	6 23
Réparations en menuiserie	0 61
Ouvrages par le forgeron	1 50
Réparations par le forgeron	3 01
Ouvrages en ferblanterie et peinture	4 03
Réparations en ferblanterie et peinture	0 94
Produits de la ferme	0 25
Loyer	50 00
Impressions	0 34
Balais	0 48
Médicaments	0 53
	77 58

Geo. Forest.	
Confections diverses, tailleur	0 96
Réparations diverses, tailleur	0 10
Confections en cordonnerie	8 16
Réparations en cordonnerie	4 84
Ouvrages en menuiserie	7 30
Réparations en menuiserie	0 64
Ouvrages par le forgeron	1 72
Réparations par le forgeron	0 30
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 87
Réparations en ferblanterie et peinture	0 16
Taxes d'eau	10 00
Mortier	0 30
Glace	4 00
Balais	0 72
Verre	0 71
Houille	3 32
Articles condamnés	0 92
Médicaments	0 63
	46 65

P. Forster.	
Loyer	4 16

D. J. Fitzgibbon.	
Confections diverses, tailleur	5 86
Réparations diverses, tailleur	2 00
Confections en cordonnerie	1 49
Réparations en cordonnerie	2 08
Ouvrages en menuiserie	1 38
Réparations en menuiserie	1 67
Ouvrages par le forgeron	0 23
Réparations par le forgeron	0 31
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 80
Produits de la ferme	0 30
Impressions	0 53
Loyer	41 68
Glace	5 00
Balais	0 48
Houille	1 44
Médicaments	1 06
	70 31

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

H. C. Fatt.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	2 66
Réparations en cordonnerie	2 82
Ouvrages en menuiserie	3 30
Ouvrahes par le forgeron	1 25
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 13
Produits de la ferme	0 37
Loyer	50 00
Glace	6 00
Articles condamnés	1 15
Médicaments	0 92
	69 85
N. Filiatreault.	
Confections en cordonnerie	4 22
Réparations en cordonnerie	1 62
Ouvrages en menuiserie	4 30
Réparations en menuiserie	0 88
Ouvrages par le forgeron	1 20
Réparations par le forgeron	0 98
Réparations en ferblanterie et peinture	0 05
Produits de la ferme	0 25
Glace	3 00
Balais	0 48
Houille	3 32
Articles condamnés	0 25
Médicaments	1 96
	22 51
A. Frappier.	
Confections diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	1 80
Réparations en cordonnerie	1 03
Ouvrages en menuiserie	8 45
Réparations en menuiserie	0 75
Ouvrages par le forgeron	1 14
Réparations par le forgeron	1 07
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 50
Réparations en ferblanterie et peinture	0 20
Produits de la ferme	0 50
Pierre	1 50
Glace	3 00
Balais	0 48
Articles condamnés	1 50
Médicaments	3 41
	26 48
Frères Maristes.	
Réparations diverses, tailleur	12 06
Ouvrages en menuiserie	22 86
Réparations en menuiserie	1 67
Ouvrages par le forgeron	2 96
Réparations par le forgeron	4 83
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 80
Taxes d'eau	20 00
Ciment	2 57
Sacs vides	0 60
Impressions	2 86
Reliure	32 68
Articles condamnés	5 68
	110 57

F. Fortin.	$ c.
Tomates	0 25
Fab. de Saint-Vincent de Paul.	
Pyramides	1 76
Petit support	1 56
	3 32
A. Fortin.	
Macadam	3 83
W. Gibson.	
Confections en cordonnerie	1 76
Réparations en cordonnerie	1 48
Réparations par le forgeron	0 55
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 83
Taxes d'eau	0 83
Impressions	0 64
Articles condamnés	0 50
Médicaments	2 83
	9 42
A. Granger.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	2 14
Réparations en cordonnerie	1 67
Ouvrages en menuiserie	0 41
Réparations en menuiserie	2 18
Ouvrages par le forgeron	1 37
Réparations en ferblanterie et peinture	0 33
Taxes d'eau	8 33
Houille	3 19
Médicaments	0 40
	20 17
W. Grece.	
Confections diverses, tailleur	0 81
Confections en cordonnerie	4 55
Réparations en cordonnerie	3 04
Ouvrages en menuiserie	0 47
Réparations en menuiserie	3 30
Ouvrages par le forgeron	0 19
Réparations par le forgeron	0 15
Produits de la ferme	0 25
Balais	0 51
Argile réfractaire	0 10
Impressions	0 26
Houille	6 64
Loyer	6 24
Médicaments	0 52
	27 03
N. Giguère.	
Réparations diverses, tailleur	1 36
Ouvrages en menuiserie	10 85
Réparations en menuiserie	2 59
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 06
Balais	0 48
Réparations en cordonnerie	0 78
	19 12

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

	$ c.
A. Gauthier.	
Tomates	0 30
Lim. Gouin.	
Taxes d'eau	10 00
N. *Gadbois.*	
Boîte vide	0 60
A. Gravel.	
Chaux	0 40
D. Hogue.	
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 67
G. Hotte.	
Pierre de taille	1 20
Hyde & Webster.	
Sacs de ciment	74 50
Hudon & Orsali.	
Barils de vinaigre vides	12 00
C. Hogue.	
Taxes d'eau	10 00
Rév. L. O. Harel.	
Taxes d'eau	10 00
Glace	6 00
	16 00
G. Ingram.	
Réparations diverses, tailleur	0 33
Confections en cordonnerie	3 06
	3 39
A. Jubinville.	
Confections diverses, tailleur	0 57
Confections en cordonnerie	8 43
Réparations en cordonnerie	3 14
Ouvrages en menuiserie	0 41
Ouvrages par le forgeron	1 43
Réparations par le forgeron	3 57
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 27
Réparations en ferblanterie et peinture	0 42
Produits de la ferme	0 25
Glace	4 00
Balais	0 25
Houille	3 14
Médicaments	1 46
	28 34

	$ c.
E. Jobin.	
Confections en cordonnerie	3 55
Réparations en cordonnerie	3 16
Ouvrages en menuiserie	1 42
Réparations en menuiserie	7 81
Ouvrages par le forgeron	1 01
Réparations par le forgeron	1 49
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 21
Réparations en ferblanterie et peinture	0 18
Produits de la ferme	0 25
Mortier	0 30
Plâtre de Paris	0 05
Glace	6 00
Balais	0 48
Houille	3 32
Médicaments	2 56
	34 79
E. Jolicœur.	
Confections en cordonnerie	1 70
Réparations en cordonnerie	3 37
Ouvrages en menuiserie	0 44
Ouvrages par le forgeron	1 04
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 27
Rapes	1 00
Glace	3 33
Chaux	0 80
Houille	6 64
Confection d'un plan	0 75
Articles condamnés	0 60
Médicaments	0 10
	20 14
A. Jolivet.	
Réparations en cordonnerie	0 48
Ouvrages en menuiserie	1 81
Réparations en menuiserie	0 22
Ouvrages en menuiserie	3 36
Ouvrages en ferblanterie et peinture	4 55
Réparations en ferblanterie et peinture	3 12
Produits de la ferme	0 25
Chaux	0 15
Balais	0 72
Médicaments	0 10
	14 76
R. Joyce.	
Réparations en cordonnerie	0 48
Médicaments	0 30
	0 78
U. Jetté.	
Confections en cordonnerie	4 28
Réparations en cordonnerie	0 42
Réparations en menuiserie	0 34
Ouvrages par le forgeron	1 03
Réparations en ferblanterie et peinture	1 99
Produits de la ferme	0 20
Médicaments	0 10
	8 36

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

N. Kositsky.

	$ c.
Articles condamnés	27 19

Rév. Kavanaugh.

	$ c.
Taxes d'eau	10 00

Pénitencier de Kingston.

	$ c.
Confections diverses, tailleur	124 80
Réparations diverses, tailleur	0 77
Balais	40 32
	165 89

E. Larin.

	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 89
Confections en cordonnerie	7 15
Réparations en cordonnerie	0 33
Ouvrages en menuiserie	22 15
Réparations en menuiserie	1 23
Ouvrages par le forgeron	0 62
Réparations par le forgeron	0 35
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 77
Produits de la ferme	0 94
Pierre	0 68
Balais	0 26
Taxes d'eau	10 00
Houille	3 12
Articles condamnés	1 00
Médicaments	0 80
	50 29

P. J. G. Lynch.

	$ c.
Confections diverses, tailleur	0 10
Confections en cordonnerie	3 74
Réparations en cordonnerie	4 40
Ouvrages en menuiserie	4 56
Réparations en menuiserie	0 36
Ouvrages par le forgeron	0 36
Réparations par le forgeron	0 29
Ouvrages en ferblanterie et peinture	6 13
Réparations en ferblanterie et peinture	0 34
Produits de la ferme	0 82
Glace	3 00
Houille	3 43
Balais	0 48
Médicaments	2 23
	30 24

V. Lortie.

	$ c.
Confections en cordonnerie	13 83
Réparations en cordonnerie	4 58
Ouvrages en menuiserie	1 59
Réparations en menuiserie	0 11
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 63
Réparations en ferblanterie et peinture	0 43
Impressions	0 91
Taxes d'eau	10 00
Médicaments	0 20
	32 38

E. Leblanc.

	$ c.
Confections en cordonnerie	6 01
Réparations en cordonnerie	12 20
Ouvrages en menuiserie	0 72
Réparations en menuiserie	0 15
Ouvrages par le forgeron	à 20
Réparations par le forgeron	0 32
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 00
Produits de la ferme	0 75
Chaux	0 25
Ciment et sable	0 57
Balais	0 48
Médicaments	0 84
	24 49

J. Lauzon.

	$ c.
Confections en cordonnerie	5 51
Réparations en cordonnerie	5 80
Ouvrages en menuiserie	7 90
Réparations en menuiserie	0 78
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 23
Produits de la ferme	0 25
Balais	0 48
Médicaments	0 50
	21 45

Geo. Léger.

	$ c.
Confections diverses, tailleur	4 93
Réparations diverses, tailleur	0 76
Confections en cordonnerie	11 30
Réparations en cordonnerie	1 36
Ouvrages en menuiserie	9 94
Réparations en menuiserie	1 65
Ouvrages par le forgeron	0 56
Réparations par le forgeron	4 75
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 40
Produits de la ferme	0 95
Taxes d'eau	6 67
Glace	4 00
Articles condamnés	0 25
Médicaments	0 80
	48 32

E. Leclair.

	$ c.
Réparations en ferblanterie et peinture	0 06
Réparations diverses, tailleur	0 63
Confections en cordonnerie	14 83
Réparations en cordonnerie	2 04
Ouvrages en menuiserie	8 79
Réparations en menuiserie	2 29
Ouvrages par le forgeron	1 55
Réparations par le forgeron	1 04
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 47
Produits de la ferme	0 75
Balais	1 05
Taxes d'eau	10 00
Glace	3 00
Houille	3 44
Loyer	4 24
Articles condamnés	1 00
Médicaments	0 96
Divers	0 52
	57 66

SAINT-VINCENT DE PAUL.—*Suite.*

F. Lesage.	$ c.
Confections diverses, en menuiserie	6 50
Réparations en menuiserie	0 87
Confections en cordonnerie	6 20
Réparations en cordonnerie	0 28
Ouvrages par le forgeron	0 27
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 46
Produits de la ferme	0 15
Loyer	45 76
Glace	4 00
Balais	0 96
Médicaments	2 12
	68 57
J. E. Labrecque.	
Confections diverses, tailleur	3 14
Confections en cordonnerie	5 37
Réparations en cordonnerie	1 46
Ouvrages en menuiserie	6 36
Réparations en menuiserie	0 59
Ouvrages par le forgeron	0 75
Réparations par le forgeron	0 60
Ouvrages en ferblanterie et peinture	5 29
Réparations en ferblanterie et peinture	0 53
Produits de la ferme	0 40
Bois	0 38
Glace	3 00
Articles condamnés	1 00
Médicaments	0 20
	29 07
A. Lahaie.	
Réparations en cordonnerie	1 50
Réparations en menuiserie	2 15
Réparations par le forgeron	0 47
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 78
Réparations en ferblanterie et peinture	0 67
Reliure	1 05
Articles condamnés	1 45
Médicaments	0 20
	8 27
A. Latulle.	
Gravier fin	1 00
Gravier cassé	1 50
	2 50
L. Label.	
Taxes d'eau	6 67
M. Laroux.	
Taxes d'eau	9 17
R. Larive.	
Taxes d'eau	5 00
A. Larive.	
Taxes d'eau	5 00

D. Ledux.	$ c.
Lettrage d'une planche tombale	0 32
J. Larchevesque.	
Gravier cassé	0 75
Gravier fin	2 00
	2 75
E. Langlois.	
Fileter tuyaux	0 20
Lake of the Woods Milling Co.	
Sacs de farine vides	48 00
! W. Levesque.	
Briques rouges	0 15
Remplacer appareil à eau chaude	0 25
	0 40
A. Lafrance.	
Réparations diverses, tailleur	0 25
Confections en cordonnerie	21 18
Réparations en cordonnerie	1 59
Ouvrages en menuiserie	1 96
Réparations en menuiserie	0 71
Ouvrages par le forgeron	2 33
Réparations par le forgeron	0 83
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 28
Réparations en ferblanterie et peinture	0 19
Produits de la ferme	0 25
Balais	0 26
Glace	3 00
Houille	6 17
Articles condamnés	0 50
Médicaments	0 90
	41 40
C. A. Lemoine.	
Confections en cordonnerie	3 50
Réparations en cordonnerie	0 10
Ouvrages en menuiserie	1 63
Réparations en menuiserie	3 13
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 35
Houille	3 32
Articles condamnés	2 00
Médicaments	0 10
	14 13
O. Lafrance.	
Confections en cordonnerie	4 39
Ouvrages en menuiserie	2 15
Médicaments	0 20
	7 64

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

J. E. Leblanc.	$ c.
Confections en cordonnerie	0 62
Réparations en cordonnerie	0 27
Ouvrages en menuiserie	1 52
Repas	2 00
Balais	0 48
Médicaments	0 50
	5 39
J. Latour.	
Confections en cordonnerie	3 49
Réparations en cordonnerie	0 34
Ouvrages en menuiserie	1 24
Réparations en menuiserie	0 16
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 39
Réparations en ferblanterie et peinture	0 12
Houille	3 16
Articles condamnés	0 25
Médicaments	0 15
	10 30
L. Marchand.	
Confections diverses, tailleur	6 29
Confections en cordonnerie	10 79
Réparations en cordonnerie	2 35
Confections diverses, tailleur	10 03
Réparations diverses, tailleur	0 20
Ouvrages par le forgeron	0 10
Réparations par le forgeron	0 45
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 21
Produits de la ferme	0 25
Loyer	50 00
Lumière électrique	10 80
Glace	4 00
Articles condamnés	0 16
Médicaments	1 20
	96 83
G. S. Malepart.	
Réparations diverses, tailleur	0 80
Réparations en cordonnerie	1 53
Réparations en menuiserie	0 15
Réparatioss par le forgeron	0 20
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 41
Produits de la ferme	1 40
Sable	0 32
Ciment	1 62
Glace	6 00
Articles condamnés	8 30
Médicaments	0 31
Travail par cheval	4 00
	25 04
J. Murphy.	
Confections en cordonnerie	0 43
Ouvrages en menuiserie	1 32
Boulangerie	2 00
Repas	1 20
Médicaments	1 32
	6 27

A. Manseau.	$ c.
Confections en cordonnerie	9 25
Réparations en cordonnerie	0 67
Ouvrages en menuiserie	1 23
Réparations en menuiserie	0 23
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 77
Médicaments	0 10
	12 25
Pénitencier de Manitoba.	
Confections diverses, tailleur	135 72
Réparations diverses, tailleur	0 77
Copies au bleu	1 60
	138 09
Jos. Morin.	
Gravier fin	1 00
Taxes d'eau	10 00
	11 00
U. Maisonneuve.	
Taxes d'eau	10 00
Jos. Masson.	
Chaux, 225 livres	8 50
G. McDonough.	
Confections diverses, tailleur	0 88
Réparations diverses, tailleur	0 13
Confections en cordonnerie	2 54
Réparations en cordonnerie	2 28
Ouvrages en menuiserie	8 41
Réparations en menuiserie	0 62
Ouvrages par le forgeron	0 30
Réparations par le forgeron	0 59
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 90
Rapes	2 20
Produits de la ferme	0 25
Glace	4 00
Houille	6 31
Médicaments	1 20
	33 61
McColl Bros. & Co.	
Barils d'huile vides	2 00
Geo. Nixon.	
Confections diverses, tailleur	1 20
Confections diverses, tailleur	1 87
Réparations en cordonnerie	1 08
Réparations en menuiserie	0 40
Produits de la ferme	0 25
Ciment	1 17
Balais	0 96
	6 93

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

L. Normand.	$ c.
Confections diverses, tailleur	5 57
Réparations diverses, tailleur	1 25
Confections en cordonnerie	7 37
Réparations en cordonnerie	1 75
Ouvrages en menuiserie	5 41
Réparations en menuiserie	1 43
Ouvrages par le forgeron	1 43
Réparations par le forgeron	0 77
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 70
Réparations en ferblanterie et peinture	0 63
Produits de la ferme	0 87
Balais	0 78
Varech	0 55
Glace	4 00
Argile réfractaire	0 10
Médicaments	2 08
	36 69

D. O'Shea.	$ c.
Confections diverses, tailleur	6 99
Réparations diverses, tailleur	0 80
Confections en chaussures	6 60
Réparations en cordonnerie	4 75
Ouvrages en menuiserie	1 34
Réparations en menuiserie	0 69
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 80
Repas	0 30
Loyer	50 00
Impressions	0 26
Argile réfractaire	0 10
Glace	2 00
Houille	6 64
Reliure	0 29
Médicaments	1 21
	82 77

D. Ouimet.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	3 08
Réparations en cordonnerie	1 27
Ouvrages en menuiserie	1 48
Réparations en menuiserie	2 82
Réparations par le forgeron	0 28
Ouvrages en ferblanterie et peinture	5 35
Réparations en ferblanterie et peinture	0 14
Pierre	11 98
Ciment	5 28
Balais	0 48
Articles condamnés	1 00
Médicaments	0 35
	33 66

W. Ouimet.	$ c.
Confections en cordonnerie	1 36
Réparations en cordonnerie	1 02
Ouvrages en menuiserie	1 83
Réparations en menuiserie	1 02
Ouvrages par le forgeoon	1 52
Réparations par le forgeron	1 22
Ouvrages en ferblanterie et peinture	5 20
Produits de la ferme	0 50
Pierre	4 50
Ciment	2 64
Chaux	0 15
Balais	0 48
Houille	3 59
Médicaments	0 10
	25 13

T. Ouimet.	$ c.
Tuyau de drainage	3 20
Tuyau d'argile	2 00
	5 20

Ogilvie Flour Mills Co.	$ c.
Sacs	16 00

A. Proulx.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 20
Réparations en cordonnerie	0 14
Réparations en menuiserie	0 52
Ouvrages par le forgeron	0 25
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 31
Produits de la ferme	0 25
Verre	0 22
Glace	3 00
Articles condamnés	0 25
Médicaments	0 40
	5 54

W. Prevost.	$ c.
Confections diverses, tailleur	0 97
Réparations en cordonnerie	1 83
Ouvrages en menuiserie	1 92
Réparations en menuiserie	0 66
Réparations par le forgeron	0 20
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 73
Produits de la ferme	0 25
Ciment	1 06
Taxes d'eau	10 00
Glace	4 00
Balais	0 48
Médicaments	0 78
	22 88

O. Papineau.	$ c.
Confections diverses, tailleur	2 38
Confections en chaussures	2 33
Réparations en cordonnerie	4 54
Ouvrages en menuiserie	4 85
Réparations en menuiserie	0 46
Ouvrages par le forgeron	1 20
Réparations par le forgeron	0 42
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 22
Réparations en ferblanterie et peinture	0 35
Produits de la ferme	1 00
Goudron	0 15
Pierre	5 60
Ciment	2 09
Tondre un cheval	0 60
Articles condamnés	11 13
Médicaments	0 35
	37 67

G. A. Pratt.	$ c.
Repas	0 50

Em. Pepin.	$ c.
Macadam	11 25

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

J. E. Pepin.	$ c.
Confections diverses, tailleur	11 60
Réparations diverses, tailleur	4 94
Confections en cordonnerie	4 90
Réparations en cordonnerie	3 42
Ouvrages en menuiserie	0 46
Réparations en menuiserie	1 45
Réparations par le forgeron	0 62
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 46
Impressions	1 39
Balais	0 48
Taxes d'eau	8 33
Ciment	0 10
Houille	6 49
Reliure	0 78
Médicaments	1 00
	47 42
Jos. Paquette.	
Confections diverses, tailleur	3 48
Réparations diverses, tailleur	0 32
Confections en cordonnerie	44 53
Réparations en cordonnerie	9 39
Ouvrages en ferblanterie et peinture	5 86
Réparations en ferblanterie et peinture	3 86
Ouvrages par le forgeron	4 53
Réparations par le forgeron	1 34
Produits de la ferme	0 67
Taxes d'eau	10 00
Impressions	0 82
Balais	0 70
Houille	3 04
Articles condamnés	2 50
Médicaments	0 30
	91 25
M. Proulx.	
Confections diverses, tailleur	0 45
Confections en cordonnerie	4 33
Réparations en cordonnerie	0 67
Ouvrages en menuiserie	1 87
Réparations en menuiserie	3 01
Ouvrages par le forgeron	2 52
Réparations par le forgeron	0 25
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 61
Réparations en ferblanterie et peinture	0 87
Produits de la ferme	0 65
Chaux	1 15
Ciment	0 53
Balais	0 96
Glace	3 00
Houille	3 00
Articles condamnés	1 75
Médicaments	3 27
	31 89
Jos. Pelletier.	
Pierre de taille	6 00
Macadam	4 25
Tuyau	0 83
Chaux	9 55
	20 63

V. Papin.	$ c.
Réparations en menuiserie	0 31
Taxes d'eau	2 50
Articles condamnés	0 25
	3 06
V. Paquette.	
Taxes d'eau	8 74
Verre	0 67
Réparation d'une laveuse	0 10
	9 51
Em. Prevost.	
Service d'eau	10 00
Soudage de scie	0 18
	10 18
Paul Paradis.	
Chaux	0 15
Dr Pominville.	
Mortier	0 15
Briques rouges	0 22
	0 37
Sœurs de la Providence.	
Confections en cordonnerie	2 00
Réparations en cordonnerie	22 59
Réparations en menuiserie	2 12
Ouvrages par le forgeron	10 27
Réparations par le forgeron	0 19
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 94
Réparations en ferblanterie et peinture	0 64
Taxes d'eau	15 00
Cartonner gravure	0 10
Pierre	6 75
Ciment	8 70
Sacs de ciment	0 20
Tuyau	0 49
Sable	0 08
Couper papier à dessin	0 10
Chaux	0 32
	71 49
A. Paré.	
Confections diverses, tailleur	0 27
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	6 59
Réparations en cordonnerie	6 70
Ouvrages en menuiserie	8 76
Réparations en menuiserie	2 88
Ouvrages par le forgeron	2 30
Réparations par le forgeron	1 06
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 58
Réparations en ferblanterie et peinture	0 56
Produits de la ferme	0 62

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

A. Paré—Suite.	$ c.
Pierre	2 15
Impressions	1 48
Ciment	0 53
Chaux	0 40
Carding	0 65
Balais	0 48
Houille	6 46
Articles condamnés	4 77
Médicaments	1 91
	52 30
A. Préfontaine.	
Confections diverses, tailleur	3 47
Réparations diverses, tailleur	0 52
Réparations en cordonnerie	0 48
Ouvrages en menuiserie	0 41
Réparations en menuiserie	0 14
Ouvrages par le forgeron	0 20
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 63
Médicaments	0 87
	6 72
Acheteur Agent.	
Khaki, 2 verges	2 10
Jos. Quivillon.	
Réparations par le forgeron	2 93
Taxes d'eau	7 50
	10 43
U. Roger.	
Réparations diverses, tailleur	0 54
Confections en cordonnerie	0 20
Réparations en cordonnerie	0 53
Ouvrages en menuiserie	5 79
Réparations en menuiserie	2 42
Ouvrages par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 25
Produits de la ferme	0 25
Bois	0 76
Taxes d'eau	9 17
Glace	3 00
Articles condamnés	1 10
Médicaments	0 60
	25 71
G. J. Reneault.	
Confections diverses, tailleur	14 02
Réparations diverses, tailleur	0 25
Confections en cordonnerie	9 94
Réparations en cordonnerie	4 51
Ouvrages en menuiserie	9 81
Réparations en menuiserie	5 00
Ouvrages par le forgeron	2 33
Réparations par le forgeron	0 89
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 95
Produits de la ferme	1 00
Impressions	6 69
Glace	6 00
Houille	8 27
Reliure	2 63
Articles condamnés	0 85
Médicaments	1 85
	74 99

E. Rodier.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	2 77
Réparations en cordonnerie	0 60
Réparations en menuiserie	1 84
Ouvrages par le forgeron	1 78
Réparations par le forgeron	0 91
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 92
Réparations en ferblanterie et peinture	0 16
Produits de la ferme	0 25
Glace	3 00
Houille	2 93
Médicaments	0 35
	16 51
Pierre Robin.	
Macadam	14 15
M. Riopel.	
Taxes d'eau	5 00
H. Riopel.	
Service d'eau	5 00
N. Roger.	
Articles condamnés	1 20
Réparations en menuiserie	0 35
Réparations en cordonnerie	2 44
Ouvrages en menuiserie	0 41
	4 40
Rév. J. Rollit.	
Confections diverses, tailleur	9 53
Réparations diverses, tailleur	0 43
Confections en cordonnerie	5 08
Réparations en cordonnerie	5 12
Ouvrages en menuiserie	8 77
Boulangerie	1 60
Repas	3 40
Impressions	1 85
Reliure	2 87
	38 65
W. H. Russell.	
Confections diverses, tailleur	2 46
Réparations diverses, tailleur	2 34
Confections en cordonnerie	4 39
Ouvrages en menuiserie	5 48
Réparations en menuiserie	1 47
Ouvrages par le forgeron	0 75
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 29
Réparations en ferblanterie et peinture	0 28
Boulangerie	0 50
Repas	0 50
Produits de la ferme	7 31
Glace	6 00
Bois de chauffage	0 10
Articles condamnés	0 16
Médicaments	1 03
Divers	0 12
	34 18

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

N. St-Germain.	$ c.
Confections en cordonnerie	2 06
Ré;arations en cordonnerie	1 42
Ouvrages en menuiserie	3 64
Réparations en menuiserie	1 49
Ouvrages par le forgeron	1 22
Réparations par le forgeron	0 37
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 31
Réparations en ferblanterie et peinture	0 16
Chaux	0 25
Taxes d'eau	10 00
Impressions	0 46
Médicaments	0 55
	21 93
Penitencier de Saskatchewan.	
Confections diverses, tailleur	601 22
Confections en cordonnerie	35 00
Balais	4 48
Copies au bleu	3 18
Ouvrages en ferblanterie et peinture	465 62
Ouvrages en menuiserie	1 80
Réparations en ferblanterie et peinture	8 43
	1,119 73
C. Simard.	
Taxes d'eau	10 00
Municipalité de Saint-Vincent-de-Paul.	
472¼ tonnes macadam	212 52
Glibert Smith.	
Confection de 2 bibliothèques	3 85
D. Stewart.	
Repas	0 50
A. Senecal.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Ouvrages en menuiserie	1 57
Réparations en menuiserie	0 75
Ouvrages par le forgeron	1 05
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 18
Produits de la ferme	0 25
Glace	3 00
Balais	0 48
Médicaments	0 40
	7 83
Eglise de Saint-Vincent-de-Paul.	
Taxes d'eau	10 00
Pierre	1 80
Sable	1 80
Ciment	3 69
Gravier	4 50
	21 79

A. Trudeau.	$ c.
Confections en cordonnerie	8 11
Réparations en cordonnerie	5 23
Ouvrages en menuiserie	4 16
Réparations en menuiserie	1 51
Ouvrages par le forgeron	2 13
Boulangerie	0 44
Mortier	0 40
Pierre	0 09
Ciment	0 11
Taxes d'eau	10 00
Chaux	0 25
Poteaux et escalier en ciment	3 50
Médicaments	0 10
Réparations par le forgeron	0 10
	36 13
P. Thérien.	
Ouvrages en menuiserie	0 50
Réparations en menuiserie	0 14
Confections en cordonnerie	0 62
Produits de la ferme	0 35
Taxes d'eau	5 00
Enquête de P. Thérien	2 00
	8 61
Chas. Taillon.	
Confections en cordonnerie	2 85
Réparations en cordonnerie	1 15
Ouvrages en menuiserie	1 14
Réparations en menuiserie	0 20
Réparations par le forgeron	0 20
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 22
Produits de la ferme	0 30
Loyer	50 00
Balais	0 48
Médicaments	1 00
	57 54
Em. Théoret.	
Confections en cordonnerie	4 58
Réparations en cordonnerie	0 27
Ouvrages en menuiserie	9 34
Réparations en menuiserie	0 44
Ouvrages par le forgeron	1 35
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 85
Réparations en ferblanterie et peinture	0 28
Chaux	0 25
Médicaments	0 20
	18 56
G. W. Trenholme.	
Loyer de garage	30 00
Municipalité de Terrebonne.	
Macadam, 225 tonnes	101 25

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Fin.*

P. A. Trottier.	$ c.	*T. Valade.*	$ c.
Ciment	1 28	Taxes d'eau	10 00
Sacs vides	0 30	Gravier cassé	0 75
Taxes d'eau	2 50	Réparer une machine à coudre	0 10
Tuyau	7 62	Tuyau	1 54
		Ciment	0 52
	11 70	Chaux	0 20
		Briques	0 28
			13 39
			9,649 16

DORCHESTER.

A. A. Allain.	$ c.	*A. L. Belliveau.*	$ c.
Confections diverses, tailleur	2 40	Réparations diverses, tailleur	0 10
Réparations diverses, tailleur	0 30	Réparations en menuiserie	0 15
Réparations en cordonnerie	1 85	Réparations en cordonnerie	1 15
Ouvrages en menuiserie	4 49	Confections en cordonnerie	0 80
Réparations en menuiserie	0 20	Réparations en ferblanterie et peinture	0 20
Réparations par le forgeron	0 10	Betteraves	0 68
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 10	Verre	0 29
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10	Loyer	50 00
Travail avec cheval	1 35		
Produits de la ferme	32 08		53 37
Loyer	50 00		
Verre	0 28	*F. C. Bowes.*	
Porc dépécé	1 20		
Travail	1 50	Réparations en cordonnerie	0 55
Articles condamnés	2 14	Repas	0 63
Médicaments	2 60	Médicaments	0 40
	101 69		1 58
		D. Balfour.	
Wm Alexander.		Porcs	21 00
Réparations diverses, tailleur	0 75		
Réparations en cordonnerie	0 40	*M. Bowser.*	
Ouvrages en menuiserie	0 60		
Ouvrages par le forgeron	0 10	Service d'un taureau	1 00
Taxes d'eau	6 00		
Verre	0 77		
Travail	0 30	*M. Bourgeois.*	
Médicaments	2 40		
		Peaux	7 20
	11 32		
F. Atkinson.		*W. W. Brownell.*	
Porc	3 00	Taxes d'eau	6 00
		D. P. Belliveau.	
N. A. Burden.			
		Confections diverses, tailleur	1 25
Confections diverses, tailleur	1 75	Réparations en cordonnerie	4 80
Réparations diverses, tailleur	0 10	Ouvrages en menuiserie	0 60
Réparations en cordonnerie	3 05	Réparations en menuiserie	1 59
Ouvrages en menuiserie	5 67	Ouvrages par le forgeron	0 50
Ouvrages par le forgeron	0 45	Produits de la ferme	3 63
Réparations par le forgeron	0 10	Loyer	50 00
Produits de la ferme	7 21	Verre	0 30
Loyer	50 00	Houille	15 30
Médicaments	0 25	Médicaments	0 80
	68 58		78 77

DORCHESTER—*Suite.*

A. Brown.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 20
Réparations en cordonnerie	5 55
Repas	1 55
Produits de la ferme	20 31
Loyer	50 00
Houille	6 18
Médicaments	0 25
	85 04
W. R. Burns.	
Confections diverses, tailleur	7 55
Réparations diverses, tailleur	1 35
Réparations en cordonnerie	4 90
Repas	5 37
Loyer	50 00
Houille	4 98
Médicaments	9 40
	83 55
G. N. Bishop.	
Réparations en cordonnerie	0 45
Réparations en menuiserie	1 35
Ouvrages par le forgeron	0 50
Réparations par le forgeron	0 25
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 55
Repas	0 13
Produits de la ferme	9 93
Médicaments	1 50
	14 66
Rufus Cole.	
Porcs	6 00
Wm. Cook.	
Porc	3 00
Campbell Milling Co.	
Sacs de farine	56 00
Walter Crossman.	
Accessoires de presse à foin	0 90
Clarence Chapman.	
Tuyau en fer	0 60
A. W. Chapman.	
Confection de cheminée	2 10
Harold Crossman.	
Gravier	247 50

Canadian Hide & Leather Co.	$ c.
Peaux	112 91
John Corcoran.	
Confections diverses, tailleur	1 63
Réparations en cordonnerie	0 55
Ouvrages en menuiserie	0 30
Réparations en menuiserie	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 10
Produits de la ferme	8 40
Loyer	50 00
Porc dépecé	0 60
Médicaments	0 20
	61 88
Chas. Card.	
Confections diverses, tailleur	1 68
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	0 50
Réparations en cordonnerie	0 90
Ouvrages en menuiserie	1 20
Réparations en menuiserie	0 30
Réparations par le forgeron	0 40
Réparations en ferblanterie et peinture	0 15
Produits de la ferme	4 89
Loyer	50 00
Houille	8 73
Médicaments	0 80
	69 70
L. H. Chambers.	
Réparations diverses, tailleur	1 30
Réparations en cordonnerie	1 85
Ouvrages en menuiserie	13 52
Réparations en menuiserie	1 29
Réparations par le forgeron	8 36
Loyer	50 00
Verre	0 15
Bois	0 75
Travail	0 30
Articles condamnés	1 00
Médicaments	0 70
	79 22
P. Connell.	
Réparations diverses, tailleur	1 40
Réparations en cordonnerie	3 55
Ouvrages en menuiserie	0 50
Réparations en menuiserie	1 66
Réparations par le forgeron	0 35
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 70
Produits de la ferme	11 61
Verre	0 44
Loyer	50 00
Travail	0 60
Houille	5 92
Articles condamnés	0 40
Médicaments	3 15
	81 28
A. B. Cummings.	
Réparations diverses, tailleur	0 10
Réparations en cordonnerie	0 60
	0 70

DORCHESTER—*Suite.*

Rév. A. D. Cormier.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 40
Confections en cordonnerie	0 10
Réparations en cordonnerie	0 65
Ouvrages en menuiserie	8 56
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 06
Produits de la ferme	0 96
Porc	1 60
Travail	0 10
Buanderie	1 20
	15 63
F. O. Chapman.	
Ouvrages par le forgeron	0 70
Houille	5 80
Loyer	6 26
	12 76
Geo. Drillio.	
Confections diverses, tailleur	1 00
Réparations diverses, tailleur	0 10
Réparations en cordonnerie	4 75
Réparations par le forgeron	0 40
Produits de la ferme	19 21
Loyer	50 00
Verre	0 30
Médicaments	3 00
Réparations en menuiserie	0 15
	78 91
C. S. Elsdon.	
Réparations diverses, tailleur	1 60
Confections en cordonnerie	1 10
Réparations en cordonnerie	7 80
Ouvrages en menuiserie	5 43
Réparations en menuiserie	0 25
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Réparations par le forgeron	0 30
Produits de la ferme	13 07
Loyer	45 87
Buanderie	0 15
Verre	0 43
Houille	11 79
Médicaments	2 65
	90 54
W. J. Foran.	
Confections diverses, tailleur	2 50
Réparations diverses, tailleur	1 10
Réparations en cordonnerie	3 55
Ouvrages en menuiserie	4 76
Réparations en menuiserie	0 35
Ouvrages par le forgeron	0 10
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 57
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Boulangerie	0 15
Repas	3 88
Produits de la ferme	7 97
Plâtre	0 10
Service d'eau	6 00
Verre	0 06
Articles condamnés	0 52
Médicaments	1 10
Clous	0 29
	33 20

C. Filmour.	$ c.
Service d'un verrat	0 50
Albert Friel.	
Habit pressé	0 10
Réparations en cordonnerie	1 45
Ouvrages en menuiserie	10 89
Réparations en menuiserie	0 40
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 90
Produits de la ferme	22 29
Loyer	50 00
Verre	0 40
Travail	0 63
Articles condamnés	1 27
Médicaments	2 65
	90 98
T. F. Gillepsie.	
Habit pressé	0 15
Réparations en cordonnerie	1 60
Ouvrages en menuiserie	5 92
Réparations	0 10
Réparations par le forgeron	0 60
Porc	0 80
Porc dépecé	0 30
Houille	6 49
Médicaments	0 35
	16 31
S. H. Getson.	
Confection d'habit	1 00
Réparations en cordonnerie	2 90
Ouvrages en menuiserie	5 89
Réparations par le forgeron	0 40
Réparation d'un sceau	0 10
Loyer	50 00
Médicaments	0 55
	60 84
John Hébert.	
Confection de pantalon	1 70
Réparation de pantalon	0 10
Réparations en cordonnerie	3 45
Confection d'une tinette	0 15
Vieille baratte	0 25
Médicaments	0 20
Réparations par le forgeron	0 40
Tuyau de poêle	0 60
Boulangerie	2 85
Repas	0 13
Produits de la ferme	56 92
Loyer	50 00
Verre	0 59
Porc dépecé	0 30
Houille	5 19
	122 83
Wm. Hastings.	
Porc	6 00

DORCHESTER—*Suite.*

L. S. Hutchinson.	$ c.
Confection de vestons	2 20
Réparations diverses, tailleur	0 70
Réparations en cordonnerie	7 40
Ouvrages en menuiserie	21 04
Réparations par le forgeron	0 60
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 80
Réparations en ferblanterie et peinture	0 50
Produits de la ferme	21 18
Pierre	0 75
Chaux	0 33
Servide d'eau	6 55
Verre	0 45
Porc dépecé	0 60
Travail	1 20
Houille	18 82
Articles condamnés	0 71
Réparations en menuiserie	1 30
	85 13
T. N. Howard.	
Réparations diverses, tailleur	0 20
Réparations en cordonnerie	0 50
Ouvrages en menuiserie	4 34
Repas	2 51
Médicaments	1 80
	9 35
C. R. Hannington.	
Service d'un taureau	1 00
J. H. Hickman.	
Service d'un taureau	2 50
Accouplements en acier	2 00
	4 50
J. J. Kane.	
Réparations diverses, tailleur	0 20
Confections en cordonnerie	0 24
Réparations en cordonnerie	0 85
Ouvrages en menuiserie	5 36
Réparations en menuiserie	0 65
Ouvrages par le forgeron	0 59
Réparations par le forgeron	0 50
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 95
Repas	1 28
Produits de la ferme	22 66
Buanderie	0 25
Articles condamnés	0 50
Médicaments	0 25
	34 28
Jos. Leblanc.	
Veston redoublé	0 50
Réparations en cordonnerie	1 75
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 25
Produits de la ferme	3 40
Loyer	12 51
Buanderie	0 30
Médicaments	1 90
Réparations en menuiserie	0 87
	21 58

B. A. Lowerison.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 90
Réparations en cordonnerie	3 80
Ouvrages en menuiserie	0 86
Réparations en menuiserie	0 25
Ouvrages par le forgeron	0 86
Réparations par le forgeron	0 30
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 35
Boulangerie	8 50
Produits de la ferme	3 32
Verre	1 02
Loyer	50 00
Travail	0 30
Articles condamnés	1 20
Médicaments	1 60
	73 26
T. A. Leblanc.	
Accouplements en acier	0 75
W. E. Lawrence.	
Confection d'un gilet	0 50
Habit pressé	0 10
Confections en cordonnerie	1 75
Réparations en cordonnerie	0 50
Confection de palonnier	0 15
Réparation d'un divan	0 40
Réparations par le forgeron	0 35
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 40
Réparations en ferblanterie et peinture	0 15
Produits de la ferme	2 52
Loyer	50 00
Bois de chauffage	0 75
Os	0 10
Travail	0 25
	57 92
H. S. Leblanc.	
Réparations en cordonnerie	1 30
Confection d'un écran	0 45
Confection d'un traîneau	2 05
Traîneau ferré	4 60
	8 40
J. S. Milton.	
Habit pressé	0 10
Réparations en cordonnerie	1 25
Réparations par le forgeron	1 23
Confection d'une boîte en fer-blanc	0 25
Réparation de ferblanterie	0 27
Produits de la ferme	2 05
Loyer	50 00
Poêle	3 80
Verre	0 15
Médicaments	0 60
	59 70
Justin Milton.	
Porc	3 00
Frank Milton.	
Porc	3 00

DORCHESTER—*Suite.*

Howard Murray.	$ c.
Porc	7 00

Mlle E. McMahon.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 30
Réparation de chaises	0 30
Produits de la ferme	20 29
	20 89

Sinclair McDougall.	$ c.
Réparatíons diverses, tailleur	0 20
Réparations en cordonnerie	2 00
Réparation de chaises	0 15
Confection d'une bouilloire	0 50
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 58
Loyer	50 00
Bois de chauffage	0 75
Médicaments	1 00
Citrouilles	0 13
	55 31

Jno. McCaull.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 80
Réparations en cordonnerie	1 95
Réparation d'une bouilloire	0 20
Bidon de lait	0 10
Produits de la ferme	4 45
Loyer	50 00
Médicaments	1 45
	58 95

John McLeod.	$ c.
Confection d'un gilet	0 90
Habit pressé	0 10
Confection de pantoufles	0 50
Confection de caisses à claire-voie	0 85
Réparations en cordonnerie	0 15
Loyer	8 34
	10 84

A. McPherson.	$ c.
Habit pressé	0 10
Confections en cordonnerie	0 55
Réparations en cordonnerie	0 40
Réparations par le forgeron	0 10
Produits de la ferme	7 09
Médicaments	0 30
	8 54

J. D. McDonald.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	1 25
Réparations en cordonnerie	0 60
Encadrement	0 25
Réparation d'une cornemuse	0 70
Médicaments	1 25
	4 05

A. M. McDonald.	$ c.
Confections diverses, tailleur	3 33
Confections en cordonnerie	1 10
Réparations en cordonnerie	0 60
Ouvrages en menuiserie	0 50
Réparations diverses	0 50
Scie limée	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 83
Produits de la ferme	4 92
Service d'eau	6 00
Poteaux	0 75
Médicaments	0 40
	20 23

Mme L. McGrath.	$ c.
Confection d'une soutane	1 00
Ferrer un cheval	0 25
Réparations par le forgeron	0 57
Canalisation	1 20
Légumes	1 41
Service d'eau	6 00
	10 43

Jas. A. McQueen.	$ c.
Porc	3 00

L. A. McDonald.	$ c.
Confection d'un veston	2 50
Réparations en cordonnerie	1 55
Seau à charbon	0 10
Réparation de traîneau	0 15
Réparation d'une bouilloire	0 20
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 85
Réparation de théière	0 10
Boulangerie	6 25
Repas	0 75
Produits de la ferme	15 82
Loyer	50 00
Nettoyage de tapis	0 20
Verre	1 08
Houille	12 67
Médicaments	8 20
	100 42

D. D. McDonald.	$ c.
Confection d'une commode	1 97
Réparations diverses, tailleur	0 75
Réparations en cordonnerie	0 50
Ouvrages en menuiserie	14 32
Réparations en menuiserie	0 74
Ouvrages par le forgeron	1 55
Réparations par le forgeron	3 76
Repas	1 90
Produits de la ferme	6 50
Articles condamnés	0 22
	32 21

DORCHESTER—*Suite.*

	$ c.
Alex. O'Brien.	
Confections diverses, tailleur	0 90
Réparations en cordonnerie	2 55
Confections diverses	3 52
Réparations diverses	0 40
Réparation de traîneau	0 10
Produits de la ferme	0 60
Loyer	50 00
Verre	0 50
Médicaments	0 20
	58 77
G. B. Papineau.	
Réparations diverses, tailleur	0 60
Réparations en cordonnerie	1 00
Ouvrages en menuiserie	5 61
Ecran réfractaire	0 60
Produits de la ferme	4 99
Loyer	50 00
	62 80
S. A. Palmer.	
Réparations diverses, tailleur	0 45
Réparations en cordonnerie	2 25
Ouvrages en menuiserie	3 18
Réparations en menuiserie	1 14
Réparations par le forgeron	0 35
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 15
Produits de la ferme	15 05
Loyer	50 00
Bois de chauffage	0 75
Articles condamnés	0 10
Médicaments	0 65
	74 07
Jas. A. Piercy.	
Confection de patrons	0 30
Réparations diverses, tailleur	0 35
Réparations en cordonnerie	2 60
Confections diverses	1 80
Réparations diverses	0 20
Produits de la ferme	19 21
Loyer	50 00
Bois	1 00
Verre	0 30
Houille	12 75
Médicaments	0 90
	89 41
A. B. Pipes.	
Confections diverses, tailleur	4 05
Réparations diverses, tailleur	2 65
Confection d'une volière	1 00
Confection d'une boîte réfractaire	0 25
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 08
Produits de la ferme	19 21
Buanderie	4 80
Emondes (un voyage)	0 15
Travail de détenu	0 60
	33 79

	$ c.
Amos Robinson.	
Confection d'un paletot	0 90
Réparations diverses, tailleur	0 55
Réparations en cordonnerie	1 85
Réparations en menuiserie	1 60
Confection d'un coude	0 20
Carosse peinturé	2 79
Pommes de terre	2 25
Loyer	50 00
Verre	0 15
	60 29
Wm. Robinson.	
Porc	3 00
Henry Russell.	
Cheval condamné	35 00
Porc	3 00
	3- 00
C. S. Starratt.	
Confections diverses, tailleur	18 61
Réparations diverses, tailleur	0 20
Confections en cordonnerie	4 30
Réparations en cordonnerie	4 65
Ouvrages en menuiserie	13 35
Réparations en menuiserie	0 20
Ouvrages par le forgeron	3 95
Réparations	0 87
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 30
Réparations en ferblanterie et peinture	0 45
Produits de la ferme	19 47
Pierre	4 31
Verre	0 30
Houille	18 79
Articles condamnés	1 00
Médicaments	4 05
	94 80
W. Styles.	
Porc	3 00
Betteraves	0 23
	3 23
E. Smith.	
Porcs	9 00
A. Sutherland.	
Porc	3 00
T. Sherrin.	
Aiguisage	0 20
Frank Tait.	
Réparations par le forgeron	0 90
Service d'un verrat	1 50
	2 40
Geo. A. Tingley.	
Porcs	6 00

DORCHESTER—*Fin.*

Rév. B. A. Thomas.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	1 25
Confections en cordonnerie	3 75
Réparations en cordonnerie	5 45
Ouvrages en menuiserie	6 61
Réparations en menuiserie	0 35
Ouvrages par le forgeron	0 24
Réparations par le forgeron	0 30
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 35
Produits de la ferme	1 75
Verre	0 60
Loyer	50 00
Travail	0 60
Médicaments	0 35
	71 60

Thomas Walsh.	$ c.
Confections diverses, tailleur	2 20
Réparations diverses, tailleur	0 20
Confections en cordonnerie	0 25
Réparations en cordonnerie	1 60
Ouvrages en menuiserie	0 80
Réparations en menuiserie	0 40
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 65
Produits de la ferme	8 05
Loyer	50 00
Porc dépecé	0 30
Verre	0 80
Médicaments	0 60
	65 95

W. D. Wilbur.	$ c.
Service d'un taureau	1 00

H. Ward.	$ c.
Grain moulu	0 32

N. P. Ward.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 10
Réparations en cordonnerie	1 45
Ouvrages en menuiserie	0 85
Réparations en menuiserie	0 30
Réparations par le forgeron	0 40
Produits de la ferme	0 50
Loyer	50 00
Bois de service	0 10
Médicaments	0 15
	53 85

Dorchester Electric Light Co.	$ c.
Guides	0 50
Tuyau coupé et filet	0 15
Fiches	0 15
	0 80

J. H. DeForest.	$ c.
Porc	3 00

Dominion Metal Co.	$ c.
Vieux fer	34 08
Vieux chiffons	50 35
	84 43

Hon. H. R. Emerson.	$ c.
Service d'un taureau	2 00
Confection de coudes	0 12
	2 12

Philip Le Blanc.	$ c.
Porc	3 00
	3,305 42

MANITOBA.

W. C. Abbott.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 25
Réparations diverses, tailleur	0 60
Confections en cordonnerie	2 55
Réparations en cordonnerie	4 79
Ouvrages en menuiserie	0 75
Réparations en menuiserie	0 25
Ouvrages par le forgeron	0 10
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 66
Réparations en ferblanterie et peinture	0 15
Boulangerie	10 87
Travail d'un cheval	0 50
Produits de la ferme	22 45
Loyer	40 50
Travail	08 0
Verre	0 41
Bois	3 71
Médicaments	0 79
	92 23

W. P. Archibald.	$ c.
Repas	0 25

E. J. Adams.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 16
Réparations diverses, tailleur	0 25
Repas	6 50
	6 91

D. Buckley.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 46
Buanderie	0 10
	0 56

MANITOBA—*Suite.*

G. E. Brooks.	$ c.
Réparations en menuiserie	0 32
Boulangerie	1 17
Produits de la ferme	1 40
Loyer	3 00
	5 89
W. Burt.	
Confections diverses, tailleur	4 20
Réparations diverses, tailleur	0 70
Réparations en cordonnerie	0 75
Ouvrages en menuiserie	0 25
Réparations en menuiserie	3 37
Réparations par le forgeron	2 88
Boulangerie	7 59
Travail de cheval	0 50
Produits de la ferme	2 05
Loyer	30 00
Buanderie	0 15
Travail	0 25
Médicaments	0 10
	52 79
R. Bowie.	
Service de verrat	0 75
John Baird.	
Pommes de terre	49 90
W. Bowie.	
Service d'un verrat	0 75
Pénitencier de la Colombie-Britannique.	
Attaches	35 66
W. Bennett.	
Service de verrat	1 50
F. Bell.	
Service de verrat	0 75
J. Burton.	
Confections diverses, tailleur	2 50
Réparations diverses, tailleur	2 30
Ouvrages en menuiserie	3 29
Boulangerie	4 57
Repas	3 10
Produits de la ferme	8 15
Buanderie	1 50
Loyer	15 00
Bois	5 50
Travail	0 40
	46 31
Melle M. Beaupré.	
Travail de cheval	1 00

T. Bain.	$ c.
Confections en cordonnerie	11 35
Réparations en cordonnerie	1 15
Ouvrages en menuiserie	4 74
Buanderie	0 25
Médicaments	0 10
	17 59
J. W. H. Blower.	
Confections diverses, tailleur	3 17
Confections en cordonnerie	3 25
Réparations en cordonnerie	1 69
Ouvrages en menuiserie	1 01
Buanderie	0 50
Médicaments	0 27
	9 89
R. R. Creighton.	
Nettoyer, presser et réparer habit	1 00
La Cie du ch. de fer Pacifique-Canadien.	
Remboursement sur sacs vides	16 47
H. E. Chaplin.	
Camionnage	2 00
Confection de cheminée	2 25
	4 25
C. C. Castle.	
Pommes de terre	160 00
A. J. Christmas.	
Confections diverses, tailleur	1 07
Réparations diverses, tailleur	0 25
Réparations en cordonnerie	1 30
Buanderie	0 50
Médicaments	0 95
	4 07
R. Downey.	
Confections diverses, tailleur	3 75
Réparations diverses, tailleur	0 30
Confections en cordonnerie	2 60
Réparations en cordonnerie	4 43
Ouvrages en menuiserie	0 81
Réparations par le forgeron	0 40
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 53
Réparations en ferblanterie et peinture	0 65
Boulangerie	35 27
Emploi d'un cheval	1 25
Produits de la ferme	16 48
Loyer	42 00
Bois	11 00
Travail	0 70
Glace	0 10
Buanderie	1 45
Houille	2 48
Médicaments	0 66
	124 86

MANITOBA—*Suite.*

J. Douglas.	$ c.
Confections diversses, tailleur	6 90
Réparations diverses, tailleur	3 14
Confections en cordonnerie	1 79
Réparations en cordonnerie	2 77
Ouvrages en menuiserie	3 88
Réparations en menuiserie	0 74
Réparations par le forgeron	0 10
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Boulangerie	13 56
Emploi d'un cheval	1 25
Produits de la ferme	18 76
Loyer	48 00
Buanderie	0 10
Travail	0 20
Médicaments	0 48
	101 77

J. H. Daignault.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 80
Réparations en cordonnerie	1 80
Ouvrages en menuiserie	1 03
Réparations en menuiserie	0 15
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 65
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Boulangerie	29 44
Emploi d'un cheval	1 00
Produits de la ferme	39 10
Loyer	48 00
Travail	1 50
Médicaments	0 10
	123 67

T. Douglas.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 25
Réparations diverses, tailleur	0 20
Confections en cordonnerie	3 00
Réparations en cordonnerie	0 25
Ouvrages en menuiserie	1 26
Réparations en menuiserie	0 90
Boulangerie	17 32
Emploi d'un cheval	0 50
Produits de la ferme	4 66
Loyer	36 00
Médicaments	0 53
	65 87

G. W. Dawson.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 55
Presser pantalons	0 10
Repas	6 50
	7 15

J. S. Donald.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 10
Buanderie	0 40
Médicaments	0 10
	0 60

Eastern Fruit & Produce Co.	$ c.
Chiffons, 8 tonnes	25 00
Fer en gueuse, 5 tonnes	30 00
	55 00

G. F. England.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 25
Réparations en cordonnerie	0 60
Ouvrages en menuiserie	3 30
Réparations par le forgeron	0 20
	5 35

Jas. French.	$ c.
Réparations en cordonnerie	4 58
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 15
Boulangerie	5 43
Produits de la ferme	3 16
Loyer	16 00
Travail	1 60
Médicaments	0 37
	31 29

E. Freeman.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 55
Réparations diverses, tailleur	0 80
Confections en cordonnerie	5 56
Réparations en cordonnerie	7 69
Ouvrages en menuiserie	9 97
Réparations en menuiserie	1 51
Réparations par le forgeron	0 15
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 25
Réparations en ferblanterie et peinture	0 20
Boulangerie	21 03
Emploi d'un cheval	1 00
Produits de la ferme	24 29
Loyer	48 00
Travail de forçat	4 30
Glace	0 19
Médicaments	0 73
	127 22

A. Fisher.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 95
Réparations par le forgeron	0 10
Boulangerie	3 69
Produits de la ferme	1 90
Loyer	15 00
Travail	0 40
Médicaments	0 10
	22 14

W. H. French.	$ c.
Produits de la ferme	19 00
Service de taureau	3 50
Fer galvanisé	0 20
	22 70

W. R. Graham.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 55
Réparations en cordonnerie	2 80
Réparations en menuiserie	1 69
Ouvrages en ferblanterie et peinture	5 23
Boulangerie	5 83
Repas	1 80
Emploi d'un cheval	1 00
Produits de la ferme	26 24
Loyer	48 00
Médicaments	0 20
	93 34

MANITOBA—*Suite.*

W. B. Goff.	$ c.
Confections diverses, tailleur	5 14
Réparations diverses, tailleur	2 25
Confections en cordonnerie	2 55
Réparations en cordonnerie	0 20
Boulangerie	7 49
Emploi d'un cheval	1 00
Produits de la ferme	2 60
Loyer	17 00
Médicaments	0 53
	38 76
A. H. Garland.	
Confections diverses, tailleur	13 60
Réparations diverses, tailleur	0 25
Confections en cordonnerie	5 54
Réparations en cordonnerie	0 55
Repas	20 30
Buanderie	0 30
Médicaments	0 30
	40 84
A. G. Irvine.	
Réparations diverses, tailleur	2 00
Réparations en cordonnerie	0 45
Ouvrages en menuiserie	9 96
Réparations en menuiserie	0 61
Pain	17 82
Produits de la ferme	43 73
Glace	3 76
Médicaments	0 15
	78 48
N. Isbester.	
Tuyau	0 50
Avoine	5 25
	5 75
A. Johnston.	
Produits de la ferme	3 75
W. B. Johnston.	
Réparations en cordonnerie	1 00
H. Keech.	
Réparations diverses, tailleur	0 85
Réparations en cordonnerie	1 22
Réparations par le forgeron	0 82
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 63
Réparations en ferblanterie et peinture	0 25
Boulangerie	16 37
Emploi d'un cheval	2 50
Produits de la ferme	33 65
Loyer	84 00
Réparation d'horloge	0 10
Travail	1 50
Glace	1 93
Houille	4 95
Médicaments	0 12
	148 89

F. Kilgour.	$ c.
Légumes	18 20
Service de taureau	1 00
	19 20
Prison de Lethbridge.	
Vêtements de détenus	60 00
H. A. Leadley.	
Peaux de bœuf	22 85
A. Lindsay & Son.	
Réparations de ferblanterie	0 40
A. R. Mitchell.	
Confections diverses, tailleur	1 25
Réparations diverses, tailleur	1 45
Confections en cordonnerie	0 10
Réparations en cordonnerie	2 17
Ouvrages en menuiserie	10 37
Réparations en menuiserie	5 82
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 53
Réparations en ferblanterie et peinture	1 37
Pain	8 13
Emploi d'un cheval	5 50
Produits de la ferme	15 67
Loyer	60 00
Impressions	0 70
Goudron	0 36
Travail	0 80
Médicaments	1 05
	115 37
A. Manseau.	
Réparations diverses, tailleur	1 80
Confections en cordonnerie	6 25
Réparations en menuiserie	3 31
Réparations en cordonnerie	3 15
Ouvrages en menuiserie	9 84
Pain	16 69
Repas	1 80
Produits de la ferme	39 56
Bijoutier	0 50
Travail	3 60
Glace	2 92
Chaux	0 10
Verre	0 11
Médicaments	0 91
Ouvrages par le forgeron	0 21
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 10
	90 95
Prison de Moosomin.	
Confections diverses, tailleur	621 96

MANITOBA—*Suite.*

T. Miller.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 55
Confections en cordonnerie	12 04
Réparations en cordonnerie	1 95
Ouvrages en menuiserie	3 73
Ouvrages par le forgeron	0 45
Réparations par le forgeron	2 08
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 15
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Pain	32 02
Emploi d'un cheval	1 00
Produits de la ferme	30 05
Loyer	48 00
Travail	6 68
Médicaments	0 41
	139 21

J. Mitchell.	$ c.
Réparations en cordonnerie	1 45
Réparations en menuiserie	2 94
Réparations par le forgeron	0 10
Pain	20 61
Emploi d'un cheval	0 50
Produits de la ferme	11 05
Loyer	30 00
Médicaments	0 20
	66 85

J .Miltzer.	$ c.
Articles condamnés	90 00

T. Mills.	$ c.
Produits de la ferme	27 75

J. Molyneux.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 40
Ouvrages en menuiserie	0 89
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 22
Pain	1 68
Repas	0 10
Produits de la ferme	0 70
Loyer	11 00
Houille	4 95
Travail	0 40
Buanderie	0 20
Médicaments	0 12
	22 76

J. McKay.	$ c.
Service d'un verrat	0 75

R. McComb.	$ c.
Avoine	2 10

J. B. McLeod.	$ c.
Lavage	0 20

J. McCullough.	$ c.
Confections diverses, tailleur	3 40
Réparations diverses, tailleur	0 75
Réparations en cordonnerie	1 72
Ouvrages en menuiserie	0 84
Réparations en menuiserie	1 97
Réparations par le forgeron	0 40
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 31
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Pain	26 89
Emploi d'un cheval	1 25
Produits de la ferme	19 74
Loyer	48 00
Tamarac, une corde	5 50
Travail	1 60
Buanderie	1 00
Médicaments	2 04
	116 51

W. McVittie.	$ c.
Produits de la ferme	11 00
Moudre du grain	0 50
	11 50

J. McArthur.	$ c.
Confections diverses, tailleur	2 10
Réparations diverses, tailleur	0 40
Réparations en cordonnerie	1 40
Ouvrages en menuiserie	33 77
Réparations par le forgeron	0 10
Boulangerie	3 80
Emploi d'un cheval	1 25
Produits de la ferme	4 55
Buanderie	0 80
Loyer	15 00
Médicaments	0 30
	63 47

G. A. McGuire.	$ c.
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 44
Boulangerie	0 75
Repas	2 90
Emploi d'un cheval	3 50
Produits de la ferme	1 60
Loyer	5 00
Houille	9 90
Médicaments	0 11
	26 20

E. Newbury.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 25
Réparations diverses, tailleur	2 20
Boulangerie	9 41
Produits de la ferme	0 20
Loyer	28 00
Travail de détenu	0 30
Médicaments	1 43
	42 79

MANITOBA—*Suite.*

Dr R. W. Neill.	$ c.
Confections diverses, tailleur	11 70
Réparations diverses, tailleur	0 35
Réparations en cordonnerie	3 94
Ouvrages en menuiserie	4 12
Réparations en menuiserie	2 08
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 28
Pain	0 65
Emploi d'un cheval	1 75
Produits de la ferme	7 00
Loyer	35 00
Travail de détenu	2 50
Bois	7 57
Ficelle d'engerbage	0 30
Médicaments	1 97
	79 31

R. Neale.	$ c.
Service d'un verrat	0 75

R. Owens.	$ c.
Porc	16 53

J. Paterson.	$ c.
Pommes de terre	31 25

Prison de Prince-Albert.	$ c.
Salopettes	34 20
Duffles	5 40
Moccasins	40 08
	79 68

C. Pratt.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 55
Buanderie	0 75
	1 30

C. H. Payne.	$ c.
Confections en cordonnerie	3 32
Buanderie	0 55
Médicaments	0 10
	3 97

E. C. Ridley.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 80
Réparations diverses, tailleur	0 30
Réparations en cordonnerie	0 20
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 14
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Boulangerie	7 26
Produits de la ferme	7 98
Loyer	21 00
Médicaments	0 18
	38 96

G. Richmond.	$ c.
Confections diverses, tailleur	1 15
Confections en cordonnerie	1 75
Réparations en cordonnerie	0 90
Ouvrages en menuiserie	4 35
Réparations en menuiserie	0 51
Réparations par le forgeron	0 60
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 20
Pain	7 89
Emploi d'un cheval	1 25
Produits de la ferme	2 54
Loyer	36 00
Travail	0 80
Buanderie	0 90
Médicaments	0 82
	59 66

Geo. Reid.	$ c.
Service d'un verrat	0 75

Jno. Smith.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	1 05
Réparations en cordonnerie	2 00
Ouvrages en menuiserie	0 25
Réparations en menuiserie	0 50
Pain	22 05
Emploi d'un cheval	1 50
Produits de la ferme	13 90
Loyer	54 00
Travail	0 80
Bois	2 75
Médicaments	0 38
	99 18

Jno. Snell.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 10
Réparations en cordonnerie	0 75
Réparations diverses,	0 39
Ouvrages par le forgeron	0 44
Réparations par le forgeron	0 30
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 26
Pain	4 88
Produits de la ferme	37 30
Colle forte	0 88
Papier goudronné	0 72
	47 02

T. Scott.	$ c.
Confections diverses, tailleur	12 45
Réparations diverses, tailleur	4 10
Confections en cordonnerie	0 25
Réparations en cordonnerie	2 33
Ouvrages en menuiserie	2 68
Réparations en menuiserie	0 40
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 35
Réparations en ferblanterie et peinture	0 15
Pain	28 57
Emploi d'un cheval	1 25
Produits de la ferme	26 39
Loyer	54 00
Travail	0 60
Buanderie	1 20
Médicaments	0 77
	135 49

MANITOBA—*Fin.*

Rév. S. W. L. Stewart.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 50
Confections en cordonnerie	3 05
Réparations en cordonnerie	0 84
Ouvrages en menuiserie	15 65
Réparations par le forgeron	0 15
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 26
Pain	13 26
Produits de la ferme	45 95
Loyer	84 00
Travail	0 60
Glace	1 93
Médicaments	1 55
Emploi d'un cheval	2 75
	170 49
W. Skeoch.	
Réparations diverses, tailleur	0 55
Réparations en cordonnerie	0 45
Ouvrages en menuiserie	5 20
Pain	8 24
Repas	7 80
Emploi d'un cheval	0 50
Produits de la ferme	5 00
Loyer	18 00
Buanderie	0 95
Médicaments	0 38
	47 07
H. Saunders.	
Ouvrages en menuiserie	7 89
Pénitencier de Saskatchewan.	
Racine	57 80
W. Sellers.	
Service d'un verrat	0 75
James G. Smith.	
Confections diverses, tailleur	1 07
Confections en cordonnerie	3 63
	4 70
J. Taylor.	
Service d'un verrat	0 75

S. Vincent.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	1 70
Réparations en cordonnerie	1 65
Ouvrages par le forgeron	0 60
Réparations par le forgeron	2 70
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Pain	11 85
Emploi d'un cheval	0 50
Produits de la ferme	24 25
Loyer	30 00
Travail	0 60
Médicaments	0 66
	74 61
H. Woods.	
Confections diverses, tailleur	2 40
Réparations diverses, tailleur	0 45
Confections en cordonnerie	0 16
Réparations en cordonnerie	2 07
Ouvrages par le forgeron	0 30
Réparations par le forgeron	0 25
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 15
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Boulangerie	10 65
Emploi d'un cheval	1 00
Produits de la ferme	11 98
Loyer	42 00
Buanderie	0 90
Travail	0 40
Médicaments	0 66
	74 47
A. E. Whish.	
Réparations diverses, tailleur	0 10
Ouvrages en menuiserie	2 60
	2 70
F. Watson.	
Service d'un verrat	0 75
L. Watson.	
Pommes de terre	8 00
F. Young.	
Réparations diverses, tailleur	0 25
Confections en cordonnerie	3 32
Buanderie	0 20
Médicaments	0 20
	3 97
	4,195 07

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

J. C. Brown.	$ c.
Confections diverses, tailleur	7 14
Réparations diverses, tailleur	1 40
Réparations en cordonnerie	1 29
Ouvrages en menuiserie	6 14
Réparations en menuiserie	8 26
Confections diverses	0 20
Réparations diverses	0 50
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 48
Réparations en ferblanterie et peinture	0 34
Boulangerie	22 05
Impressions	1 18
Electricien	0 10
Travail de détenu	1 80
Médicaments	2 27
Divers	0 58
	53 73

W. Botting.	$ c.
Réparations diverses	0 20
Confections en cordonnerie	1 40
Réparations en cordonnerie	1 68
Ouvrages en menuiserie	3 13
Réparations en menuiserie	7 77
Réparations par le forgeron	3 50
Boulangerie	10 17
Houille	3 02
Loyer	21 00
Divers	1 47
Emploi d'un cheval	0 50
	53 84

W. Bennett.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 20
Réparations en cordonnerie	0 65
Ouvrages en menuiserie	0 96
Réparations en menuiserie	0 65
Boulangerie	2 00
Mess	3 20
Electricien	0 10
	7 76

E. Buckley.	$ c.
Repas	19 40
Réparations en cordonnerie	0 49
Ouvrages en menuiserie	6 44
Réparations par le forgeron	0 03
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 35
Boulangerie	7 32
Bois	0 27
Bijoutier	0 10
Electricien	1 05
Balais	0 28
Loyer	1 00
Médicaments	0 15
Divers	1 81
	38 69

W. J. Carroll.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	3 40
Réparations en cordonnerie	3 02
Ouvrages en menuiserie	1 21
Réparations en menuiserie	0 35
Ouvrages par le forgeron	1 26
Boulangerie	17 35
Repas	2 60
Impressions	1 41
Balais	0 81
Médicaments	2 06
Divers	0 23
	33 70

W. Currie.	$ c.
Confections diverses, tailleur	0 98
Réparations en cordonnerie	8 30
Ouvrages en menuiserie	2 04
Réparations par le forgeron	0 93
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 76
Boulangerie	4 74
Repas	28 30
Electricien	4 08
Bijoutier	0 40
Houille	25 82
Balais	1 40
Vieilles charnières	0 90
Médicaments	3 57
Divers	0 12
	83 34

W. A. Cameron.	$ c.
Confections diverses, tailleur	10 88
Réparations diverses, tailleur	0 70
Réparations en cordonnerie	4 19
Ouvrages en menuiserie	0 04
Réparations en menuiserie	1 91
Réparations par le forgeron	0 60
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 62
Boulangerie	15 82
Repas	15 00
Verre	0 20
Bijoutier	0 25
Balais	0 33
Electricien	0 30
Médicaments	1 43
Plants de choux	0 10
	55 37

H. Cooney.	$ c.
Repas	3 30

Melle Chastity.	$ c.
Pain	0 60

E. Clarke.	$ c.
Repas	2 00

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

R. Craig.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	1 60
Réparations en cordonnerie	2 35
Ouvrages en menuiserie	13 57
Réparations en menuiserie	0 70
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 67
Boulangerie	6 01
Repas	6 70
Verre	0 28
Houille	7 59
Médicaments	1 40
	40 78
L. Cormack.	
Réparations diverses, tailleur	0 35
Réparations en cordonnerie	1 15
Ouvrages en menuiserie	0 46
Boulangerie	2 75
Repas	4 00
Filet	0 44
	9 15
T. Cox.	
Boulangerie	1 85
F. Cowin.	
Confections diverses, tailleur	9 99
Réparations diverses, tailleur	0 30
Réparations en cordonnerie	1 71
Ouvrages en menuiserie	3 63
Réparations en menuiserie	0 39
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 67
Boulangerie	2 26
Repas	11 40
Loyer	6 75
Balais	0 28
Electricien	1 21
Médicaments	0 90
	39 49
H. Disney.	
Confections diverses, tailleur	11 10
Confections en cordonnerie	1 85
Réparations en cordonnerie	1 33
Ouvrages en menuiserie	3 41
Ouvrages par le forgeron	14 01
Boulangerie	4 91
Emploi d'un cheval	0 50
Balais	0 66
Loyer	20 00
Câble	0 23
Ciment	4 60
Travail	0 60
Médicaments	0 40
	63 60
P. Devine.	
Réparations diverses, tailleur	0 90
Réparations en cordonnerie	0 33
Confections diverses,	5 21
Repas	15 40
Bijoutier	0 15
	21 99

R. Dynes.	$ c.
Confections diverses, tailleur	6 45
Réparations diverses, tailleur	0 65
Confections en cordonnerie	9 79
Réparations en cordonnerie	9 54
Ouvrages en menuiserie	7 46
Réparations en menuiserie	3 98
Réparations par le forgeron	2 90
Réparations en ferblanterie et peinture	1 42
Boulangerie	45 11
Loyer	60 00
Balais	1 76
Electricien	1 36
Travail	0 45
Impressions	0 51
Médicaments	0 65
	152 03
Jas. Doyle.	
Confections duiverses, tailleur	6 68
Confections en cordonnerie	6 66
Réparations	9 75
Réparations en menuiserie	0 72
Réparations par le forgeron	1 93
Boulangerie	48 78
Repas	1 00
Emploi d'un cheval	1 50
Houille	31 61
Electricien	3 29
Loyer	60 00
Balais	0 33
Travail	0 50
	172 75
T. Dominy.	
Repas	4 10
Melle Jessie Disney.	
Boulangerie	3 75
S. Dailey.	
Réparations diverses, tailleur	0 30
Réparations en cordonnerie	2 04
Réparations par le forgeron	0 10
Confections diverses	6 05
Electricien	1 34
Divers	0 17
	10 00
R. P. Day.	
Réparations diverses, tailleur	0 20
Réparations en cordonnerie	1 31
Boulangerie	2 45
Repas	5 10
Bijoutier	0 15
	9 21

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

D. Exley.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 52
Boulangerie	0 31
Repas	0 30
	1 13

J. R. Edwards.	$ c.
Repas	1 50

A. Ferguson.	$ c.
Confections diverses, tailleur	4 40
Réparations diverses, tailleur	0 64
Réparations en cordonnerie	0 52
Repas	5 60
Loyer	2 00
	13 16

T. Fellows.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 15
Ouvrages en menuiserie	0 35
Réparations en menuiserie	0 37
Boulangerie	1 28
Repas	20 30
Loyer	13 25
Bijoutier	0 10
Balais	0 28
	36 08

E. Frankum.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	4 75
Réparations en cordonnerie	1 26
Boulangerie	0 22
Repas	2 80
Loyer	1 00
	10 03

T. R. Gray.	$ c.
Réparations en cordonnerie	3 61
Réparations par le forgeron	0 25
Boulangerie	12 18
Repas	10 50
Bijoutier	0 15
Balais	0 33
Houille	1 21
Loyer	9 00
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 04
	37 27

A. Grundy.	$ c.
Repas	0 80

A. R. Gibb.	$ c.
Repas	2 70

J. W. Harvey.	$ c.
Confections diverses, tailleur	5 00
Réparations diverses, tailleur	0 60
Confections en cordonnerie	3 05
Réparations en cordonnerie	8 58
Ouvrages en menuiserie	7 69
Réparations en menuiserie	0 99
Ouvrages par le forgeron	0 59
Réparations par le forgeron	0 30
Boulangerie	25 11
Emploi d'un cheval	2 50
Repas	0 50
Produits de la ferme	2 08
Balais	2 25
Houille	24 36
Electricien	5 02
Verre	0 20
Bijoutier	0 20
Médicaments	1 11
Divers	2 22
	92 35

A. Healey.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 30
Confections en cordonnerie	0 65
Réparations en cordonnerie	4 57
Boulangerie	0 35
Repas	20 00
Electricien	0 15
Loyer	1 50
Médicaments	0 20
	27 72

P. Horrigan.	$ c.
Réparations en cordonnerie	1 26
Ouvrages en menuiserie	1 44
Repas	0 70
Loyer	1 00
	4 40

R. Halliwell.	$ c.
Repas	1 40
Pain	0 55
	1 95

C. O. Harris.	$ c.
Confections diverses, tailleur	2 20
Réparations en menuiserie	0 10
Boulangerie	0 25
Repas	2 30
	4 85

R. Henderson.	$ c.
Confections diverses, tailleur	9 99
Repas	1 30
Loyer	0 50
	11 79

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

A. Hauxwell.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 65
Repas	4 30
	4 95

J. Imlah.	$ c.
Confections en cordonnerie	1 74
Réparations en cordonnerie	1 76
Ouvrages en menuiserie	10 37
Réparations en menuiserie	0 50
Boulangerie	21 74
Repas	26 10
Emploi d'un cheval	2 00
Chaux	0 10
Electricien	1 00
Loyer	40 00
Bijoutier	0 40
Houille	12 21
Travail	0 50
Vieux châssis de fenêtre	0 25
Médicaments	0 69
	119 36

John Ingram.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 50
Réparations en cordonnerie	1 95
Ouvrages en menuiserie	2 75
Boulangerie	0 73
Mess	4 87
Loyer	7 75
Lampe	0 67
Médicaments	0 30
	19 52

Harry Johnson.	$ c.
Réparations en cordonnerie	1 38
Ouvrages en menuiserie	0 98
Réparations en menuiserie	1 50
Réparations par le forgeron	0 28
Médicaments	0 60
Divers	2 86
Boulangerie	0 18
Repas	16 60
Bijoutier	0 10
	24 48

P. J. Keenan.	$ c.
Confections en cordonnerie	3 73
Réparations en cordonnerie	1 32
Ouvrages par le forgeron	0 30
Réparations par le forgeron	0 10
Repas	19 40
	24 85

G. Keeling.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 37
Ouvrages en menuiserie	0 19
Réparations par le forgeron	0 20
Boulangerie	6 05
Repas	15 90
Divers	2 36
	25 07

M. Lavell.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 25
Réparations par le forgeron	0 30
Boulangerie	14 00
Emploi d'un cheval	0 50
Loyer	60 00
Houille	6 11
Travail	0 50
Médicaments	0 50
	82 16

W. Leslie.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 35
Réparations en cordonnerie	1 92
Repas	8 20
Loyer	5 00
	15 47

B. A. Mullins.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 45
Réparations en cordonnerie	5 64
Ouvrages en menuiserie	3 29
Réparations en menuiserie	0 36
Ouvrages par le forgeron	1 02
Réparations par le forgeron	1 42
Ouvrages en ferblanterie et peinture	16 12
Boulangerie	5 28
Repas	14 20
Emploi d'un cheval	2 00
Loyer	1 00
Verre	2 84
Brique et chaux	11 59
Sable	0 50
Houille	5 06
Balais	0 28
Bijoutier	0 25
Médicaments	1 25
Divers	7 86
Gravier	1 69
	82 10

W. Mackie.	$ c.
Confections diverses, tailleur	0 50
Confections en cordonnerie	1 50
Ouvrages en menuiserie	2 47
Réparations en cordonnerie	2 67
Ouvrages par le forgeron	0 82
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 32
Boulangerie	25 95
Repas	7 20
Electricien	3 08
Bijoutier	0 15
Balais	0 28
Médicaments	2 48
Divers	1 13
	50 55

F. Muir.	$ c.
Confections diverses, tailleur	7 49
Réparations diverses, tailleur	0 30
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 69
Repas	6 00
Loyer	7 75
Balais	0 28
Divers	1 10
Boulangerie	1 10
	24 71

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Rév. Père Mallard.

	$	c.
Boulangerie	0	20
Mess	2	50
Livres	0	93
	3	63

H. Morey & Co.

	$	c.
Bibliothèque générale	13	60

J. Millar.

	$	c.
Repas	1	40

D. C. MacKenzie.

	$	c.
Réparations diverses, tailleur	3	50
Confections en cordonnerie	4	59
Réparations en cordonnerie	9	00
Ouvrages en menuiserie	12	33
Réparations en menuiserie	0	10
Ouvrages par le forgeron	0	93
Réparations par le forgeron	0	88
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3	70
Réparations en ferblanterie et peinture	7	71
Boulangerie	12	99
Repas	28	60
Emploi d'un cheval	2	00
Houille	24	30
Electricien	9	49
Nettoyage de lampes	0	10
Médicaments	1	29
Divers	1	16
	122	67

Rév. W. F. McCullough.

	$	c.
Repas	1	80

George McKenzie.

	$	c.
Confections diverses, tailleur	8	72
Réparations diverses, tailleur	2	20
Confections en cordonnerie	3	01
Réparations en cordonnerie	19	03
Ouvrages en menuiserie	1	22
Réparations en menuiserie	4	88
Ouvrages par le forgeron	3	20
Réparations par le forgeron	0	65
Boulangerie	23	78
Repas	7	20
Emploi d'un cheval	3	50
Produits de la ferme	0	50
Loyer	60	00
Impressions	0	50
Houille	3	06
Electricien	1	18
Vieilles planches	0	25
Médicaments	1	76
Divers	1	70
	146	34

J. McLaughlin.

	$	c.
Repas	1	40

J. McLennan.

	$	c.
Repas	1	60

G. McInnes.

	$	c.
Repas	0	70

Ewen McInnes.

	$	c.
Réparations diverses, tailleur	5	79
Réparations en cordonnerie	0	65
Boulangerie	0	80
Repas	12	20
Bijoutier	0	15
Loyer	5	25
Médicaments	0	60
Confections diverses	2	70
	28	14

A. McBeth.

	$	c.
Confections diverses, tailleur	2	20
Réparations diverses, tailleur	0	30
Confections en cordonnerie	1	50
Réparations en cordonnerie	0	10
Ouvrages en menuiserie	2	12
Réparations en menuiserie	0	58
Repas	12	60
Loyer	2	50
	21	90

James McLennan.

	$	c.
Ouvrages en menuiserie	0	67
Réparations en menuiserie	0	51
Réparations en cordonnerie	3	91
Ouvrages par le forgeron	1	81
Boulangerie	1	22
Repas	17	60
Impressions	0	62
Electricien	1	79
Bijoutier	0	10
Balais	0	28
Médicaments	0	59
	29	10

H. F. Norman.

	$	c.
Confections diverses, tailleur	0	48
Réparations diverses, tailleur	0	70
Réparations en cordonnerie	1	38
Ouvrages en menuiserie	2	80
Boulangerie	9	61
Repas	6	00
Balais	0	66
Electricien	2	55
Loyer	60	00
Houille	5	06
Travail	1	00
Divers	0	79
	91	03

H. Phillips.

	$	c.
Confections diverses	0	35
Repas	0	40
Verre	0	25
	1	00

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

W. A. Patchell.	$ c.
Confections diverses, tailleur	5 05
Réparations diverses, tailleur	0 60
Confections en cordonnerie	0 21
Répzrations en cordonnerie	2 75
Confections diverses	3 57
Réparations diverses	4 02
Boulangerie	32 93
Loyer	60 00
Impressions	0 88
Réparation d'un jeu	0 75
Bijoutier	0 15
Electricien, chauffage	0 75
Médicaments	1 50
	113 16
G. Quinn.	
Repas	5 50
Loyer	2 00
	7 50
F. Quinn.	
Repas	3 01
Loyer	1 00
	4 00
R. Roberts.	
Réparations en cordonnerie	0 34
Boulangerie	0 97
Repas	1 00
	2 31
R. J. Robertson.	
Confections diverses, tailleur	4 84
Réparations diverses, tailleur	0 25
Confections en cordonnerie	1 75
Réparations en cordonnerie	8 12
Ouvrages en menuiserie	3 70
Ouvrages par le forgeron	0 64
Réparations par le forgeron	2 39
Réparations en ferblanterie et peinture	0 30
Boulangerie	24 92
Produits de la ferme	0 10
Verre	0 34
Loyer	60 00
Balais	0 61
Goudron	0 11
Chauffage électrique	3 07
Fer	0 76
	111 90
E. F. Roberts.	
Repas	0 90
Pain	0 20
	1 10

W. A. De Wolfe Smith.	$ c.
Confections diverses, tailleur	5 30
Réparations diverses, tailleur	1 30
Confections en cordonnerie	2 74
Réparations en cordonnerie	3 19
Ouvrages en menuiserie	0 10
Réparations en menuiserie	0 34
Ouvrages par le forgeron	0 51
Réparations par le forgeron	0 68
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 10
Boulangerie	6 90
Emploi d'un cheval	1 00
Houille	10 12
Verre	0 59
Médicaments	0 40
	33 27
P. Smyth.	
Réparations diverses, tailleur	0 10
Réparations en cordonnerie	0 65
Ouvrages en menuiserie	2 97
Réparations par le forgeron	0 73
Boulangerie	7 01
Mets	19 60
Bijoutier	0 30
Electricien	3 88
Balais	0 90
Médicaments	0 55
Divers	1 81
	38 50
F. Stewart.	
Confections diverses, tailleur	5 05
Réparations diverses, tailleur	0 94
Réparations par le forgeron	0 20
Boulangerie	7 62
Emploi d'un cheval	2 00
Loyer	60 00
Houille	25 30
Travail	0 50
Médicaments	1 75
Divers	0 96
Réparations en cordonnerie	0 80
	105 12
T. Sampson.	
Confections diverses, tailleur	11 10
Réparations diverses, tailleur	1 10
Réparations en cordonnerie	3 58
Ouvrages en menuiserie	6 88
Réparations en menuiserie	0 10
Réparations par le forgeron	0 10
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Boulangerie	8 17
Repas	0 20
Emploi d'un cheval	1 50
Produits de la ferme	0 15
Loyer	60 00
Chaux	0 10
Electricien	4 67
Brique	14 85
Houille	3 06
Peau de faisan séchée	0 10
Bijoutier	0 15
Médicaments	2 72
Divers	0 49
	119 12

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

A. H. Silk.	$ cts.
Confections diverses, tailleur	9 99
Réparations en cordonnerie	1 40
Ouvrages en menuiserie	0 95
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 73
Boulangerie	0 50
Repas	15 00
Loyer	7 25
Electricien	0 67
Médicaments	0 95
	37 44
Malcolm Sinclair.	
Confections diverses, tailleur	4 40
Repas	2 50
Loyer	1 00
	7 90
W. Sinclair.	
Réparations diverses, tailleur	1 10
Réparations en cordonnerie	1 95
Réparations en menuiserie	0 19
Boulangerie	0 26
Repas	9 20
Bijoutier	0 10
	12 80
T. Smith.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Repas	0 50
	0 65
R. H. Smith.	
Réparations en cordonnerie	0 20
Réparations par le forgeron	0 10
Boulangerie	1 25
Repas	1 60
Balais	0 13
	3 28
T. Twells.	
Boulangerie	0 48
Repas	6 90
Bijoutier	0 15
Loyer	1 50
	9 03
Rev. A. E. Vert.	
Confections diverses, tailleur	5 00
Réparations diverses, tailleur	0 15
Réparations en cordonnerie	4 14
Emploi d'un cheval	0 50
Houille	5 06
Médicaments	1 10
	15 95

G. Vince.	$ cts.
Réparations en cordonnerie	1 89
Boulangerie	4 70
Repas	14 00
Médicaments	1 05
Divers	1 01
	22 65
W. Walsh.	
Réparations diverses, tailleur	0 20
Réparations en cordonnerie	2 18
Ouvrages en menuiserie	33 02
Réparations par le forgeron	0 10
Réparations en menuiserie	0 33
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 60
Réparations en ferblanterie et peinture	0 15
Boulangerie	- 98
Emploi d'un cheval	5 00
Electricien	7 55
Médicaments	5 57
Balais	0 66
	65 34
W. Wood.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	0 64
Réparations en cordonnerie	2 84
Boulangerie	4 63
Repas	17 60
Loyer	12 25
Bijoutier	0 15
	38 26
Cite de Westminster.	
Loyer de terrain	50 00
Mr. Webster.	
Fer en gueuse	5 00
Lisières de cuir	5 00
Lisières de drap	10 00
	20 00
G. Woolcock.	
Pain	0 15
Repas	2 10
	2 25
R. Woolcock.	
Repas	0 60

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

W. Wilson.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 20
Réparations en cordonnerie	1 44
Ouvrages en menuiserie	0 66
Réparations en menuiserie	0 71
Boulangerie	2 92
Repas	17 30
Loyer	12 25
Bijoutier	0 10
Electricien	2 01
Divers	4 40
	41 99
Jas. Walker.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Réparations en cordonnerie	1 95
Ouvrages en menuiserie	1 47
Repas	17 20
Loyer	10 25
Bijoutier	0 10
Divers	0 61
	31 73
Wm. Webb.	
Repas	4 00
Total	2,944 23

ALBERTA.

A. Berry.	$ c.
Ouvrages en menuiserie	0 12
Boulangerie	1 08
Repas	6 80
Houille	4 50
	12 50
J. J. Cashman.	
Confections diverses, tailleur	8 54
Réparations diverses, tailleur	13 05
Confections en cordonnerie	20 85
Réparations en cordonnerie	0 72
Ouvrages en menuiserie	11 09
Réparations en menuiserie	0 54
Ouvrages par le forgeron	0 83
Houille	22 50
Electricien	0 57
Médicaments	0 15
	78 84
E. H. Cummings.	
Confections diverses, tailleur	3 98
Confections en cordonnerie	4 83
Ouvrages en menuiserie	5 94
Réparations en menuiserie	0 10
Bois de service	0 46
	15 31
R. Chapman.	
Confections diverses, tailleur	5 09
Confections en cordonnerie	7 85
Réparations en cordonnerie	2 58
Ouvrages en menuiserie	14 69
Réparations par le forgeron	0 10
Boulangerie	5 10
Repas	11 50
	46 91
R. R. Creighton.	
Réparations diverses, tailleur	0 50
P. Conway.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	10 19
Réparations en cordonnerie	0 77
Ouvrages en menuiserie	2 60
Ouvrages par le forgeron	0 94
Médicaments	0 59
	15 34
J. B. Dharty.	
Confections en cordonnerie	2 05
Ouvrages par le forgeron	1 38
	3 43
G. W. Dawson.	
Réparations diverses, tailleur	0 40
Alex. Forin, M. D.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	17 19
Réparations en cordonnerie	0 29
Ouvrages en menuiserie	6 95
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 73
Electricien	0 10
Bois de service	0 35
Médicaments	0 25
	28 01
J. Finlayson.	
Réparations en cordonnerie	0 16
J. R. Gernon.	
Réparations en cordonnerie	0 60
Repas	23 80
	24 40

ALBERTA—*Suite.*

J. S. Greenwood.	$ c.
Réparations en cordonnerie	0 28
Ouvrages par le forgeron	0 41
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 66
Repas	14 10
Houille	9 00
Pièce de fer galvanisé	0 15
	24 60

J. R. Goldsmith.	$ c.
Confections diverses, tailleur	2 53
Confections en cordonnerie	3 75
Confections en cordonnerie	1 10
Repas	18 90
Médicaments	0 15
	26 43

Gorman, Clancy & Grindley.	$ c.
Sacs de ciment	55 20

C. W. Goldsmith.	$ c.
Repas	1 30

G. P. Halley.	$ c.
Confections en cordonnerie	2 19
Ouvrages en menuiserie	26 90
Réparations par le forgeron	0 75
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 82
Boulangerie	5 15
Houille	15 75
Médicaments	0 10
Protecteur d'horloge	0 43
	52 09

E. Hewitt.	$ c.
Confections en cordonnerie	0 40
Réparations en cordonnerie	0 22
Réparations en menuiserie	0 26
Boulangerie	4 37
Repas	24 70
Houille	4 50
Médicaments	0 20
	34 65

W. L. Lambe.	$ c.
Confections diverses, tailleur	2 53
Réparations diverses, tailleur	0 70
Confections en cordonnerie	3 58
Réparations en cordonnerie	1 73
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 40
Repas	11 80
Huile bouillie	0 31
Réparations en menuiserie	4 77
	26 82

Prison de Lethbridge.	$ c.
Confections diverses, tailleur	100 16

R. C. Morris.	$ c.
Confections diverses, tailleur	5 58
Réparations diverses, tailleur	0 30
Ouvrages en menuiserie	3 62
Boulangerie	5 82
Repas	9 20
Houille	4 50
Médicaments	0 10
Divers	1 57
Confections en cordonnerie	5 17
	35 86

Jno. Mann.	$ c.
Repas	4 30

A. D. Mallandaine.	$ c.
Confections en cordonnerie	4 42
Réparations en cordonnerie	0 43
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 10
Boulangerie	4 82
Repas	28 10
Houille	18 00
Médicaments	0 40
Ouvrages en menuiserie	2 34
	58 61

F. Martin.	$ c.
Repas	3 00

A. E. Morrison.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 40
Confections en cordonnerie	3 62
Ouvrages en menuiserie	0 62
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 20
Repas	8 40
Hôpital (médicaments)	0 25
Règle d'appareil	0 40
	13 99

H. W. J. Maddison.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	4 28
Réparations en cordonnerie	0 36
Ouvrages en menuiserie	15 31
Ouvrages par le forgeron	0 47
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 77
Réparations en ferblanterie et peinture	0 10
Repas	2 50
Houille	9 00
Médicaments	0 40
Matelas	2 33
	35 67

ALBERTA—*Suite.*

W. R. Manning.	$ c.
Confections diverses, tailleur	2 98
Confections en cordonnerie	1 03
Réparations en cordonnerie	0 24
Ouvrages en menuiserie	2 41
Réparations en menuiserie	1 04
Ouvrages par le forgeron	0 43
Boulangerie	5 85
Repas	16 20
Bois de service	0 61
Houille	9 00
Médicaments	0 25
	40 04
Jno. Milner.	
Houille	15 75
F. Martin.	
Réparations en cordonnerie	0 59
Repas	0 70
	1 29
Jno. McDougall.	
Confections diverses, tailleur	2 53
Confections en cordonnerie	12 84
Réparations en cordonnerie	3 88
Ouvrages en meniuserie	10 43
Réparations en menuiserie	0 35
Ouvrages par le forgeron	0 20
Réparations par le forgeron	0 94
Ouvrages en ferblanterie et peinture	1 69
Boulangerie	8 57
Houille	34 50
Ciment	66 55
Médicaments	2 19
	144 67
M. McCauley.	
Confections en cordonnerie	3 18
Ouvrages en menuiserie	0 42
Ouvrages en ferblanterie et peinture	2 20
Houille	13 50
Médicaments	0 40
	19 70
Rév. D. G. McQueen.	
Confections en cordonnerie	11 36
A. H. McHugh.	
Boulangerie	1 20
Repas	2 80
	4 00
W. H. L. Orledge.	
Repas	1 80

P. M. Oldroyd.	$ c.
Réparations diverses, tailleur	0 40
Confections en cordonnerie	3 17
Réparations en cordonnerie	1 06
Ouvrages en menuiserie	5 73
Ouvrages par le forgeron	0 53
Réparations par le forgeron	0 10
Boulangerie	7 65
Houille	13 50
Electricien	0 98
Balais	0 79
Médicaments	0 25
	34 16
F. Pope.	
Confections diverses, tailleur	1 26
Réparations diverses, tailleur	0 50
Confections en cordonnerie	1 61
Ouvrages en menuiserie	5 94
Ouvrages par le forgeron	0 54
Réparations par le forgeron	0 25
Ouvrages en ferblanterie et peinture	0 60
Réparations en ferblanterie et peinture	0 28
Boulangerie	1 77
Repas	59 00
Houille	4 50
Ciment	13 39
Chaux	0 27
Médicaments	0 25
Papier goudronné	0 58
	90 74
Jas. Pollard.	
Confections diverses, tailleur	1 26
Réparations diverses, tailleur	0 25
Réparations en cordonnerie	0 31
Repas	54 80
Eclairage électrique, prolongement	0 33
	56 95
Ross Bros.	
Indicateur de vitesse	4 00
J. Stockman.	
Repas	1 90
Réparations de vêtements	0 10
	2 00
Pénitencier de Saskatchewan.	
Confections diverses, tailleur	478 98
Confections en cordonnerie	99 00
Ouvrages par le forgeron	6 93
Ouvrages en ferblanterie et peinture	8 19
	593 87
John Schell.	
Confections diverses, tailleur	4 83
Confections en cordonnerie	4 85
Ouvrages par le forgeron	2 27
Repas	13 50
Charnières	1 46
	26 91

ALBERTA—*Fin.*

H. E. Smith.	$ c.
Confections en cordonnerie	7 27
Réparations en cordonnerie	0 29
Ouvrages en menuiserie	6 49
Ouvrages par le forgeron	2 94
Boulangerie	8 42
Repas	0 60
Houille	11 25
	37 26
M. J. Salzl.	
Réparations diverses, tailleur	0 80
Confections en cordonnerie	3 06
Ouvrages en menuiserie	10 49
Réparations en menuiserie	0 15
Ouvrages par le forgeron	1 99
Réparations par le forgeron	0 10
Ouvrages en ferblanterie et peinture	3 64
Houille	15 75
Ciment	11 88
Médicaments	0 55
Huile bouillie	0 62
	49 03
Ralph Smith.	
Confections diverses, tailleur	2 53
Réparations diverses, tailleur	0 45
Confections en cordonnerie	0 45
Réparations en cordonnerie	0 73
Ouvrages en menuiserie	12 29
Boulangerie	0 10
Houille	13 50
Médicaments	0 10
	30 15
E. N. Senior.	
Boulangerie	0 10
Repas	4 40
	4 50
Jas. Saunt.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	2 06
Ouvrages en menuiserie	2 82
Boulangerie	6 65
Repas	5 20
Bois de service	0 89
Houille	3 00
	20 77
R. P. Ottowell.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	10 49
Médicaments	0 15
	10 79

C. Turgeon.	$ c.
Confections en cordonnerie	3 36
Réparations en cordonnerie	0 90
Ouvrages en menuiserie	4 15
Réparations en menuiserie	0 44
Ouvrages par le forgeron	2 59
Réparations par le forgeron	0 55
Réparations en ferblanterie et peinture	0 24
Boulangerie	0 10
Repas	24 40
Houille	18 00
Médicaments	0 25
Poignées de portes	0 12
Ficelle	0 14
	55 24
F. Urquhart.	
Confections diverses, tailleur	2 84
Réparations diverses, tailleur	1 37
Confections en cordonnerie	3 55
Réparations en cordonnerie	3 56
Ouvrages en menuiserie	3 53
Réparations par le forgeron	0 40
Boulangerie	0 20
Houille	9 00
Médicaments	0 25
Divers	3 48
	28 18
C. Wilson.	
Réparations en cordonnerie	0 74
Ouvrages en menuiserie	0 55
Ouvrages par le forgeron	0 56
Boulangerie	0 30
Repas	13 90
Houille	4 50
	20 56
C. A. Wooton.	
Confections diverses, tailleur	2 53
Réparations diverses, tailleur	0 70
Réparations en cordonnerie	0 24
Confections diverses	0 13
Repas	23 10
Prolongement de l'éclairage électrique	0 31
Médicaments	0 25
	27 26
E. Wilson.	
Boulangerie	0 60
Houille	4 50
	5 10
	2,034 56

SASKATCHEWAN.

E. J. Adams.	$ c.
Repas	10 35
Loyer de chambre	3 00
	13 35
M. Alan.	
Repas	0 30
J. M. Brown.	
Repas	16 08
Loyer de chambre	8 29
	24 37
A. Baxter.	
Repas	19 52
Loyer de chambre	9 36
	28 88
T. F. Boyes.	
Repas	20 39
G. Brown.	
Repas	1 69
Loyer de chambre	0 57
	2 26
Celtic Brick Co.	
Loyer	1 00
R. R. Creighton.	
Repas	14 70
Loyer de chambre	3 42
Réparations de veston	0 10
	18 22
G. Cowie.	
Réparations de chaussures	0 40
Boulangerie	0 82
Repas	0 48
	1 70
W. Cowie.	
Boulangerie	0 62
Repas	0 39
	1 01
J. Cameron.	
Repas	20 76
Loyer de chambre	7 57
	28 33

G. W. Dawson.	$ c.
Repas	10 20
Loyer de chambre	3 00
	13 20
P. Doolan.	
Repas	101 60
Loyer de chambre	44 14
	145 74
M. P. Dunn.	
Vêtements réparés	0 20
Réparations en cordonnerie	4 30
Loyer de chambre	38 85
Médicaments	1 05
	44 40
J. Ewan.	
Repas	74 97
Loyer de chambre	32 27
	107 24
F. W. Dickinson.	
Confections diverses, tailleur	5 15
Réparations diverses, tailleur	0 15
Confections en cordonnerie	5 00
Réparations en cordonnerie	2 42
Réparations en menuiserie	0 18
Réparations par le forgeron	1 19
Barreau de clôture	4 00
Travail	5 85
	23 94
F. W. Fourney.	
Réparations en cordonnerie	3 34
A. A. Grant.	
Repas	0 75
J. T. Howell.	
Repas	126 17
Loyer de chambre	44 12
	170 29
J. Hall.	
Repas	29 40
Loyer de chambre	14 14
	43 54
A. Hansen.	
Confections en cordonnerie	0 42
Repas	75 57
Loyer de chambre	31 13
	107 12

SASKATCHEWAN—*Suite.*

	$ c.
T. J. Henderson.	
Paille	2 00
J. Johnson.	
Confections en cordonnerie	3 28
Réparations en cordonnerie	0 57
Réparations par le forgeron	0 37
Repas	19 08
Produits de la ferme	3 30
Médicaments	0 30
	26 90
W. Johnston.	
Confections en cordonnerie	2 20
Réparations en cordonnerie	0 69
Réparations par le forgeron	0 73
Repas	79 79
Produits de la ferme	8 70
Loyer de chambre	32 43
	124 54
Harold Keech.	
Réparations diverses, tailleur	0 35
Confections en cordonnerie	2 92
Repas	126 32
Loyer de chambre	44 13
Médicaments	0 60
	174 32
F. W. Kerr.	
Réparations diverses, tailleur	0 14
Réparations en cordonnerie	1 38
Réparations par le forgeron	1 16
Pain	5 17
Barreaux de clôture	2 00
Travail	13 40
Médicaments	0 50
	23 75
R. Mair.	
Réparations en cordonnerie	0 54
Repas	29 88
Loyer de chambre	14 14
	44 56
J. McLeod.	
Réparations en cordonnerie	0 78
Réparations par le forgeron	0 45
Pain	0 12
Repas	22 76
Paille	1 00
Travail	1 40
Médicaments	0 20
	26 71

	$ c.
W. Millar.	
Réparations diverses, tailleur	0 31
Réparations en cordonnerie	1 31
Repas	22 79
Loyer de chambre	11 15
	35 56
W. C. McAllister.	
Confections en cordonnerie	1 92
Réparations en cordonnerie	0 15
Médicaments	0 60
	2 67
A. McIntosh.	
Paille	10 00
A. McDonald.	
Repas	6 84
Loyer de chambre	2 78
	9 62
D. O'Sullivan.	
Confections en cordonnerie	2 48
Réparations en cordonnerie	0 37
Pain	10 88
Repas	12 96
	26 69
R. Ormand.	
Réparations diverses, tailleur	0 15
Réparations en cordonnerie	0 78
Repas	94 50
Loyer de chambre	43 13
	138 56
W. Porter.	
Repas	118 71
Loyer de chambre	43 55
	162 26
Rev. E. Pascdl.	
Confections en cordonnerie	3 07
D. Sherville.	
Réparations diverses, tailleur	0 30
Repas	74 71
Loyer de chambre	36 53
	111 54
D. R. Smith.	
Confections en cordonnerie	8 42
Réparations en cordonnerie	0 98
Repas	108 78
Loyer de chambre	39 43
	157 61

SASKATCHEWAN—*Fin.*

H. A. Sims.	$ c.
Confections diverses, tailleur	15 48
Confections en cordonnerie	1 50
Réparations en cordonnerie	9 57
Opéraations par le forgeron	1 06
Repas	8 39
Avoine	2 15
Travail	0 60
	29 75
D. Sullivan.	
Pain	2 43
Médicaments	1 45
	3 88
A. A. Strachan.	
Repas	4 67

A. Smith.	$ c.
Repas	2 79
Loyer de chambre	1 85
	4 64
A. Tait.	
Repas	21 26
Loyer de chambre	8 00
	29 26
T. G. Tynan.	
Paille	8 00
R. Williams.	
Réparations diverses, tailleur	0 55
Réparations en cordonnerie	1 20
Repas	68 22
Loyer de chambre	14 58
	84 55
	2,044 48

ANNEXE K.

DÉTAIL DES DÉPENSES.

KINGSTON.

PERSONNEL.

Salaires.

General.	$ c.
Directeur, 1 à 12 m	2,600 00
Médecin, 1 à 12 m	2,400 00
Aumôniers, 2 à $1,200, 12 m	2,400 00
Comptables 1 à 12 m	1,700 00
Mécanicien, 1 à 12 m	1,200 00
Commis du directeur, 1 à 12 m	900 00
Garde-magasin, 1 à 12 m	1,000 00
Asst. garde-magasin, 1 à 12 m	700 00
Econome et boulanger, 1 à 12 m	1,000 00
Econome adjoint et boulanger, 1 à $700, (période indéterminée)	656 68
Gardien d'hôpital, etc., 1 à $900, période indéterminée	600 00
Gardien adjoint d'hôpital, 1, 12 m	700 00
Geôlière, 1, 12m	600 00
Geôlière adjointe, 1, 12 m	450 00
Electricien, 1, 12 m	900 00
Electricien adjoint, 1, 12 m	700 00
Mécanicien adjoint, 1, 12 m	700 00
Messager, 1, 12m	600 00
Chauffeurs, 3 à $600, 12 m	1,800 00
Chauffeur, 1 à $600, service interrompu	30 10
Industries.	
1er instructeur de métiers, 1, 12 m	1,000 00
Instructeurs de métiers, 4 à 4 $800, 12 m	3,200 00
Instructeurs de métiers, 4 à $800, moins déductions	3,118 15
Instructeur adjoint de ferme, 1, 12 m	700 00
Gardiens d'écurie, 2 à $600, 12 m	1,200 00
Gardiens d'écurie, 2 à $600, service intérrompu	574 19
Police.	
Sous-directeur, 1, 12 m	1,500 00
Gardien en chef, 1, 12 m	1,000 00
Gardiens, 7 à $700, 12 m	4,900 00
Gardiens, 4 à $700, service int	2,7-9 09
1er gardien de nuit, 1 à $800, moins déduction	788 90
Gardien de nuit, 1 à $650, 12 m	650 00
Gardiens de nuit, 4 à $650, service int	1,013 04
Gardiens de nuit, 5 à $650, moins déductions	2,560 85
Gardes, 18 à $600, 12 m	10,800 00
Gardes, 18 à $600, moins déductions	10,747 30
Gardes, 3 à $600, service interrompu	1,431 49
Officiers temporaires	606 79
	70,216 49

Allocations de retraite.	
W. A. Green	1,425 00
R. Paynter	322 22
J. Saunders	589 43
	2,336 65

PERSONNEL—*Suite.*

Uniformes.	$ c.
Anti-squeak, 23 liv	2 14
Galon à tracer, 1 grosse	14 00
Boutons dorés, veston, 8½ grosses	21 00
Boutons dorés, gilet, 12 grosses	19 20
Boutons à pantalon, 2 grosses	2 50
Attache boutons, 2 grosses	0 60
Insignes, couronnes dorées, 2 grosses	1 60
Insignes, étoiles dorées, 2 prs	1 60
Insignes, croix dorée, 1 pr	1 50
Canvas, 569½ verges	74 06
Bonnets, personnel, 3	13 00
Bonnets, rigides, 250	12 50
Bonnets, visières, 200	40 84
Bonnets, bandes	3 75
Bonnets, fils, 100	6 00
Bonnets, crin, 48	124 80
Ciment, 2 gal	4 50
Denim, 96¼ verges	15 88
Coutil, 175¼ verges	22 50
Doublure en toile, 57¾ verges	8 66
Oeillets, 9	2 25
Frise, 137¾ verges	172 19
Gants, 1 paire	1 25
Crin tissu de, 163¾ verges	46 91
Agrafes et oeillets, 4 grosses	1 30
Toile de Hollande, 144¼ verges	20 44
Agrafes, pantalons, 4 grosses	1 20
Agrafes, chaussures, 2 M	1 50
Noir à chaussures, 1½ gal	2 10
Doublure à manches, 130 verges	20 80
Doublure d'Italie, 248¾ verges	87 01
Doublure paletots, 75¾ verges	37 88
Toile, 92 verges	20 24
Lacets, 5 grosses	4 50
Cuir à semelles, 552 livres	129 83
Cuir, veau, 398¾ livres	107 66
Cuir à trépointe, 34 livres	12 24
Cuir, veau, 360 liv	122 40
Cuir, hausse, 2 prs	4 50
Mitaines, 1 paire	0 60
Clous, zinc, 50 livres	6 50
Bourrure, 50 verges	11 25
Cirage, chaussures, 12 doz	15 90
Serge bleue, 407¾ verges	542 23
Serge khaki, 357¾ verges	354 17
Feutre à chaussures, 14 livres	15 40
Bourrelets, 100	10 00
Tissu, écarlate, 9½ verges	30 88
Silésie, 32½ verges	5 85
Fil, ardasse, 1 livre	5 00
Fil, chaussures, 10 livres	8 70
Fil, soie, 14 livres	74 45
Fil, toile, 12 livres	24 00
Fil, coton, 6½ grosses	29 25
Broquettes à chaussures, 20 livres	3 00
1 paletot imperméable	8 00
Ouate, 75 verges	17 25
Cire à chaussures, 10 livres	1 00
Douane	0 60
Récipients	1 50
Frais de transport et roulage	10 26
	2,362 62

KINGSTON—*Suite.*

PERSONNEL—*Fin.*

Mess.

	$ c.
Pommes en conserves, 10 doz	30 00
Pommes fraîches, 4 barils	10 25
Boeuf, 9,628 livres	737 40
Beurre, 959 livres	254 24
Soude à levain, 12 livres	4 80
Soude à pâte, 30 livres	0 85
Fromage, $146\frac{11}{16}$ livres	19 97
Raisin de Corinthe, 88 livres	7 04
Amidon de maïs, 88 livres	4 80
Crème de tarte, 10 livres	2 75
Clous de girofle, 6 livres	1 41
Café, 10 livres	2 00
Oeufs, 363 doz	77 85
Essences, 1 doz	2 00
Poisson frais, 1,252 livres	134 64
Figues, 160 livres	6 40
Farine, 85 sacs	187 85
Gingembre, 20 livres	4 20
Saindoux, 731 livres	82 20
Citrons, 48 doz	7 56
Lait, 366 gals	65 26
Moutarde, 8 livres	1 55
Macaroni, 100 livres	9 50
Mouton, 160 livres	16 00
Muscade, 2 livres	0 80
Pruneaux, 350 livres	38 75
Raisins, 72 livres	7 20
Sucre granulé, 1,000 livres	55 00
Sucre en poudre, 5 livres	0 30
Sariette, 3 livres	0 40
Sariette en bouteilles, $2\frac{1}{6}$ doz	2 10
Sauge en bouteilles, $2\frac{1}{3}$ doz	3 00
Tapioca, 20 livres	1 20
Transport, etc	4 91
	1,784 18

ENTRETIEN DES PRISONNIERS.

Rations.

	$ c.
Boeuf, 103,193 livres	7,917 24
Bacon, 16,472 livres	1,944 50
Fèves, 23,934 livres	841 19
Choux, 1,200 livres	18 00
Farine, 2,695 sacs	5,894 98
Harengs, 21 barils	123 00
Saindoux, 775 livres	86 50
Lait écrémé, 69,700 livres	189 25
Melasse, 1,135 gals	365 92
Mouton, 8,112 livres	811 20
Oignons, 600 livres	19 50
Pois cassés, 4,484 livres	118 10
Pommes de terre, 126,452 livres	1,328 31
Poivre, 265 livres	38 15
Avoine roulée, 28,910 livres	726 74
Riz, 8,100 livres	261 00
Sucre, 20,425 livres	979 92
Sel fin, 36 boisseaux	46 65
Gros sel, 25 sacs	17 50
Salpêtre, 10 livres	1 00
Sauge, 2 livres	0 10
Thé, 1,200 livres	195 00
Tomates en boîtes, 30 doz	38 25
Vinaigre, 443 gals	87 77
Levain, 382 livres	114 60
Suppléments pour Noël	73 25
Frais de transport, etc	157 41
	22,395 03
Moins pour remboursements de dépenses	63 10
	22,331 93

ENTRETIEN DES PRISONNIERS—*Fin.*

Vetements.

	$ c.
Boutons, pantalon, 79 grosses	8 03
Coton gris, 1,785 verges	188 90
Coton croisé, $1,022\frac{3}{4}$ verges	123 75
Cotonnade, $85\frac{1}{2}$ verges	11 54
Toile, 103 verges	25 24
Denim, 1,535 verges	353 05
Coutil, $1,323\frac{1}{4}$ verges	158 64
Flanelle, 14 verges	2 76
Galatée pour chemise, $2,775\frac{3}{4}$ verges	358 86
Chapeaux de paille, 19 doz	20 90
Cuir à semelles, 2,990 livres	732 55
Cuir ciré, $608\frac{1}{2}$ livres	286 00
Cuir, peaux de mouton huilées, 3 doz	34 50
Cuir rouge, 6 doz	66 00
Cuir, lacets, 11 grosses	17 75
Cuir à visière, 76 livres	9 12
Mackinaw, 44 verges	37 40
Clous, chaussures, 125 livres	6 25
Huile de pieds de boeuf, 15 gals	12 85
Tissu de prison, 643 verges	630 15
Epingles de sûreté, 3 grosses	0 75
Rivets à chaussures, 142 livres	15 62
Bottes en caoutchouc, 2 paires	7 90
Bretelles, 10 doz	25 00
Drap à semelle, 1 verge	0 75
Broquettes à chaussures, 25 livres	3 00
Fil de toile, 40 livres	91 60
Gallon, 10 grosses	4 00
Sous-vêtements, 134 doz	597 96
Laine, 670 livres	278 05
Récipients	0 25
Frais de transport, etc	16 95
	4,126 07
Moins pour remboursements de dépenses	36 00
	4,090 07

Hôpital.

	$ c.
Beurre, 190 livres	49 70
Biscuits, $23\frac{1}{2}$ livres	2 18
Amidon de maïs, 20 livres	1 40
Drogues	209 57
Oeufs, 225 doz	47 31
Essences, 3 doz	5 50
Saindoux, 20 livres	2 30
Lait, 1,424 gals	253 24
Malt, 100 livres	11 00
Garde-malade pour les femmes détenues	14 28
Muscade, 1 livre	0 50
Oranges, 49 doz	17 02
Tissu en caoutchouc, 5 verges	2 75
Sucre, 50 livres	2 26
Eponges, 3	1 00
Crayons septiques, 2	0 20
Seringue réparée	1 40
Tapioca, 180 livres	11 10
Tabac, 116 livres	50 24
Bandages, 1 doz	3 75
Papeterie, enveloppes, 1 M	0 65
Frais de transport, etc	8 82
	696 17

KINGSTON—*Suite.*

Frais de libération.		Dépenses générales—*Suite.*	
Habillements aux libérés.	$ c.	*Entretien des bâtiments.*	$ c.
Boutons de faux-col, 12 grosses	4 20	Albâtre, 5 paquets	6 00
Boutons de gilet, 12 grosses	3 90	Boulons, tour, 2 doz	0 80
Boutons de veston, 18 grosses	7 95	Courbes, 4	1 00
Bretelles, 14 doz	19 30	Dés, $14\frac{1}{12}$ doz	3 61
Chaussure de femme, 1 paire	1 50	Boucles, 3 doz	5 04
Canvas français, 150 verges	10 50	Bassin, 1	1 85
Faux-cols, 7 doz	7 00	Batterie de rechange, 1	3 25
Manteaux pour femmes, 11	53 00	Pinceaux pour kalsomine, 1 doz	8 67
Casquettes, 11 doz	41 50	Benzine, 5 gals	0 75
Etoffes à robes, 40 verges	18 00	Couleurs assorties, 871 livres	20 47
Gants, 43 paires	9 25	Moulages, 78 livres	3 12
Flanellette, 56½ verges	4 52	Ciment, poli, 10 livres	5 00
Chapeaux pour femmes, 11	18 50	Ficelle flexible, 6 pieds	0 18
Chapeaux pour hommes, 7 doz	31 50	Chlorure de chaux, 100 livres	3 00
Mouchoirs, 15 doz	6 90	Camphre, 15 livres	1 50
Toile de Hollande, 47 verges	5 88	Piles à carbones, 12	7 20
Chrome pour cuir, 887¼ livres	177 58	Cylindres à carbone, 30	7 50
Doublure à manches, 328 verges	31 16	Croix, petites, 2	0 70
Coutil à doublure, 163 verges	15 49	Cuvettes de cabinets, 1	4 80
Mitaines, 3 doz	7 50	Disques, Jenkins, 23	26 30
Manchons, 6 doz	13 50	Coudes assortis, $33\frac{7}{12}$ doz	30 49
Chemises, 16 doz	80 00	Fusées, lames de couteaux, 12	7 80
Satine, 478 verges	57 40	Fusées, tampons, 100	3 25
Silésie, 220½ verges	30 74	Papier à mouches, 2 boîtes	0 90
Fil à chaussure, 1 livre	20 0	Vitre, 1 légère	0 95
Fil de soie, 2 livres	11 96	Vitre, 5 caisses	13 90
Cravates, 22½ doz	22 50	Graine de mil, 25 livres	6 88
Tweed, 1,097¾ verges	583 72	Fer galvanisé, 216 livres	8 10
Ouate, 38 verges	8 74	Laque, 42½ galz	19 12
Laine, 6 livres	3 00	Kreso, 419 gals	272 35
Sous-vêtement., $17\frac{1}{12}$ doz	85 11	Bois de service, pin, 12,456 pieds	635 26
Récipients	1 00	Blanc de plomb, 2,000 livres	132 00
Frais de transport	2 89	Cadenas, Yale, 5	11 14
		Lessive 3 boîtes	0 30
	1,377 69	Composition pour polir métaux, 200 lbs	40 00
		Noix de serrure, 25	0 13
Allocations.		Lances, 4	3 00
		Huile bouillie, 82·96 gals	90 33
Allocation de libération à 179 hommes	1,833 00	Tuyaux, 350 livres	6 00
Transport d'un détenu aliéné à l'asile	55 70	Peinture, 2 gals	2 90
		Pyromètre, réparations	2 25
	1,888 70	Plâtre de Paris, 1 baril	2 00
		Potasse, 2 livres	0 80
		Rivets, 36 livres	3 60
Enterrements.		Réparation de prise d'eau	412 25
		Anneau pour grille, 1	9 50
Inhumations, 2	8 00	Réducteurs, 3	0 54
		Câble, 107 livres	9 36
		Savon, buanderie, 6,600 livres	214 50
		Savon, poudre, 2,451 livres	153 19
		Savon, lavage, 10,580 livres	113 58
Dépenses générales.		Sapolia, 4½ grosses	52 46
		Vis, machinerie, 1 grosse	1 15
Chauffage, éclairage et service d'eau.		Acier, mou, 1 pièce	0 66
		Acier trempé, 20 livres	1 50
Houille, tout venant, 1,759·1767 tonnes	5,147 61	Acier, octogon, 265 livres	19 88
Houille, egg, 272 tonnes	1,311 04	Services du gardien, terrain du directeur	37 25
Houille, criblures, 1,058·161 tonnes	2,423 77	Evier et accessoires, 1	9 05
Houille, petit, 45 tonnes	226 35	Manche, 1	2 25
Pétrole, 289½ gallons	38 83	Sel de soude, 100 livres	9 00
Carbones, 400	11 04	Support de tablettes, 1	0 35
Lampes électriques, 506	175 00	Poêles, 5	40 75
Allumettes, 10 boîtes	1 20	Papier de toilette, 50 caisses	265 68
Bois, 52 cordes	230 00	Térébenthine, 92·10 gals	79 95
Mèche, 64 verges	0 90	Gallon, 10 livres	11 50
Transport, etc	2 53	Trappe, 1	1 05
		Soupapes sphériques, 3 doz	41 40
	9,568 27	Soupapes à robinets, 6 doz	0 66
Moins pour remboursements des dépenses	10 05	Soupapes en caoutchouc dur, 16 livres	21 60
		Soupiraux, 12	1 08
	9,558 22	Fil magnétique, 2¼ livres	1 21
		Fil, cuivre, 15 livres	3 64

KINGSTON—*Suite.*

Frais de travaux—*Suite.*

Entretien des bâtiments.—Fin.	$ c.
Fil, cuivre jaune, 10 liv	3 50
Rondelles, 5 liv	0 45
Rondelles, chasse-l'eau, 7	1 17
Rondelles, boyau à incendie, 5 douz	5 00
Bouilloires, 2	8 50
Water front, 1	2 50
Zincs, 100	3 25
Droits de douanes	3 55
Transport	30 50
	2,977 90

Entretien des machines.	
Mèche en amiante, 15 liv	3 45
Brique réfractaire, 1,000	50 00
Courroie cuir, 227½ pds	113 32
Inspections de chaudière	50 00
Brosses, 3	3 83
Fonte, 2,376 liv	83 99
Fonte, cuivre, 91½ liv	28 13
Argile réfractaire, 1,270 tonnes	11 93
Attelages, 2 sets	0 80
Cylindres, C.I., 2	26 00
Verres gradués, 2 douz	1 50
Rondelles de jauges, 3 douz	0 45
Barres de grille, 2,547 liv	90 39
Travail, 21 heures	10 75
Huile à cylindre, 137.38 gals	62 67
Huile à machine, 147.80 gals	39 14
Huileurs, 6	9 90
Amiante, garniture, 150 liv	38 50
Plombagine, garniture, 21 liv	7 35
Garniture E. B., 10 liv	6 00
Pistons de pompes, 3	3 25
Têtes de pistons, 2	24 00
Chaudières réparées, 140 heures	60 00
Tampons en caoutchouc	5 00
Soude wyandotte, 5,600 liv	98 00
Boyau à vapeur, 100 pds	47 00
Soupapes reniflards, 3	45 00
Soupapes sphérique, 9	33 60
Soupape automatique, 1	10 50
Chiffon, 511 liv	51 91
Purificateur d'eau, 531 liv	95 58
Brosse pour tube, 1	1 20
Transport, etc., etc	28 69
	1,131 83

Chapelles.	
Scapulaires, 1 gros	1 30
Papier à musique, 1 main	0 40
Chandelles en cire, 48 liv	12 96
Huile d'olive, 2 gals	2 80
Vin de messe, 7 pintes	2 95
Cierges, 1 douz, boîtes	0 90
Mèches, 1 douz. boîtes	10 00
Harmonium réparé	12 00
Palmes	2 00
Charbon de bois	0 50
Garde de la chapelle	24 05
Salaire de l'organiste	50 00
Récipients	0 25
	111 11

Frais de Travaux—*Suite.*

Ecole.	$ c.
Livres, orthographe, 1 douz	2 40
Livres, grammaires, 1 douz	2 88
Livres, cahier, 1 douz	2 88
Crayons d'ardoises, 3 boîtes	0 99
Portes-plumes, $1\frac{1}{12}$ gros	3 15
	12 30

Bibliothèque.	
Abonnements, magazine	84 25
Fret	2 26
	86 51

Dépenses de bureau.	
Abonnements aux journeaux	0 30
Timbres	180 00
Primes sur garantie des officiers	24 00
Téléphones	215 00
Téléphone, longue distance	28 70
Télégrammes	24 80
Impressions	23 20
Papeterie	218 50
Transport, etc., etc	16 07
	730 57

INDUSTRIES.

Ferme.	
Graisse de roues	4 00
Son, 600 liv	7 55
Sacs, 12	3 33
Couverture pour cheval, 3 prs	10 50
Balises pour coupage de glace	2 00
Fourches, foin, ½ douz	3 40
Fourches, fumier, ½ douz	3 88
Fourches, manches, 1 douz	1 75
Plaques à broyer, 6 sets	8 40
Fumier, chargement,	18 00
Cuir	2 25
Chevaux, 2	595 00
Chevaux, ferrage	5 40
Chevaux, assurance sur	12 00
Harnais, 1 set	28 00
Harnais, 1 set	28 00
Harnais, colliers, 6	30 00
Lieuse, 1	135 00
Réparations d'instruments aratoires	33 20
Pantisote, 2 verges	2 50
Poison à rats, 1 liv	1 10
Rateaux, jardin, 1 douz	4 18
Graine, avoine, 201½ bois	84 20
Graine, orge, 23 bois	23 00
Graine, mil, 144½ bois	25 00
Graine, fèves, 2½ bois	5 00
Graine, pommes de terre, 4 sacs	4 40
Graine, assortie	67 43
Timon, douille, 1 paire	0 10
Timon, cuirs, 1 paire	0 60
Timon, 1 paire	1 40
Battage du grain	138 76
Services d'un vétérinaire	70 75
Tissu, 3 verges	0 35
Roulage du fumier	45 00
Frais de transport	1 96
	1,394 39

KINGSTON—*Suite.*

Industries—*Suite.* *Ateliers.*	$ c.	Industrie—*Suite.* *Ateliers*—Suite.	$ c.
Alènes, chevilles, 2 gross	2 00	Oeillets, 17*M*	8 65
Alènes à coudre, 1 gros	2 00	Enveloppes, 13*M*	12 73
Alènes à repriser, 1 gros	2 00	Affuteur, 1	1 50
Alénes, 1 douz	3 00	Limes, assorties, 17 douz	15 35
Alènes, assorties, 5 gros	7 86	Fusée, 500 pds	5 00
Acide oxalique, 1 liv	0 15	Gobelets, 2 douz	1 20
Acide muriatique, 1½ gals	0 60	Gazoline, 60 gals	9 35
Acide, muriatique, 113 liv	3 39	Colle forte blanche, 40 liv	7 40
Haches à fendre, ½ douz	3 00	Colle forte, brune, 200 liv	20 00
Essieu, 3 jeux	40 93	Lunette, 3 douz	1 20
Tarière, 1	10 0	Manches de haches, 1	2 50
Antisqueux, 10 liv	0 80	Anses de bidons de lait, 12 paires	2 25
Cuivre, 194½ liv	68 08	Manches de pioches, 7 douz	19 65
Pinceaux de putois, 2 douz	0 80	Manches de masses, 8 douz	16 60
Pinceau-de lettrage	0 25	Manches de balais, 2,000	45 50
Pinceaux, vernis, 2 douz	6 33	Manches, alène à chevilles	2 00
Pinceaux, chassis, 3 douz	4 42	Manches, alènes à ligneul, 2 douz	0 40
Pinceaux pour mur,-1 douz	2 93	Chapeaux de feutre, 2	3 00
Pinceaux, peintres, ½ douz	4 80	Marteaux de cordonnier, 1 douz	4 25
Boutons, couronne, 20 grosses	78 00	Charnières, 3 douz	0 84
Millet à balais, 4,182 liv	337 81	Fers à cheval, 5 liv	2 00
Toile à reliure, 5 rouleaux	18 52	Fers à cheval, 2 kegs	8 00
Boulons à voitures, 2,600	22 14	Crochets et oeillets, 1 douz	1 05
Boulons, jantes, 800	1 82	Moyeux, 2 paires	5 50
Boulons, poêles, 100	0 36	Feutre, 600 pds. carré	33 00
Boulons, 574	17 50	Crochets, 1 grosse	1 50
Boulons, machine, 250	2 80	Crochets à vis, 1 grosse	0 42
Bleu, 5 liv	1 00	Mouchoirs de soie, 8	8 00
Boucles, pantalons, 11½ grosses	2 30	Houes, 1 doz	4 70
Boucles de ceinture, 1 grosse	10 00	Marteau, 1	7 30
Galon, doré, 154 douz	12 00	Heel shaves, 1 doz	9 00
Galon doré, 150 vgs	37 50	Boyau, 4 pieds	0 80
Carton de Bristol, 100 feuilles	4 00	Fer plat, 11,205 livres	236 08
Couteau à biseau	2 50	Fer galvanisé, 1,397 livres	54 24
Bordure, 72 verges	18 00	Fer, liens, 200 livres	4 98
Benzine, 10 gals	1 50	Fer étamé, 469 livres	39 06
Soies de cochon, 1 liv	13 00	Fer en cerceaux, 152 livres	4 22
Cire, 12 liv	4 20	Fer, (bat), 422 livres	8 81
Houille de forge, 7 tonnes	45 75	Encre d'imprimerie, 16 livres	10 15
Criblures, 453·1152 tons	1,038 75	Encre à chaussures, 6½ gals	4 30
Tout venant, 754 tonnes	2,206 12	Fers à repasser, tailleur, 2	24 40
Couleurs assorties, 209 liv	42 76	Drap d'Italie, 85 verges	31 87
Fonte, 331 liv	16 80	Joint pour ciment, 1	1 50
Craie, de menuisiers, 20 liv	1 00	Laque, 5 gals	4 25
Craie de tailleur, 12 boites	0 90	Couteaux à chaussures, 2 doz	3 00
Fluide à nettoyer, 1 bout	5 64	Couteaux pour le cuir, 1	1 50
Ciment à caoutchouc, 4 gals	8 00	Parties pour machine à tisser	2 08
Charbon de bois, 203 bois	32 51	Poignées de porte, 7 grosses	5 25
Canvas, Francais, 275 vgs	36 62	Courroie de cuir, 368¼ pieds	101 40
Cuivre rouge, 15 liv	3 60	Cuir à trépointe, 142¾ livres	49 83
Corindon, roues, 11	41 61	Cuir, veau, 44¾ pieds	15 21
Pince coupante, 1 paire	1 54	Cuir, harnais, 74 livres	27 38
Coton à fromage, 360 vgs	13 50	Cuir, veau (box), 914 pieds	246 78
Coton gris, 509 vgs	63 42	Cuir à semelles, 2,573 livres	624 02
Goupilles et lavettes, 2 grosses	0 40	Serrures de tiroirs, 6	3 49
Calfats, 1 boite	1 50	Cadenas, 6	9 60
Compas de cordonnier, ¾ douz	2 25	Bois de service (cyprès), 1,000 pieds	61 00
Coutil, 64¼ vgs	12 85	Bois de service, (pruche), 2,000 pieds	39 50
Forets assortis, 298	91 81	Bois de service, (chêne), 666 pieds	26 64
Teinture, «Diamond», 9 paquets	0 75	Bois de service, tilleul, 1,000 pieds	25 00
Filière, 1 seulement	1 75	Loquet pour armoire, 1 doz	2 00
Laque, 5 gals	4 25	Formes de cordonnier, 44 paires	30 60
Toile, 53½ vgs	8 02	Blanc de plomb, 2,000 livres	118 00
Filières, 2 paires	15 20	Rouge de plomb, 25 livres	1 25
Teintures du Japon, 6 pintes	5 40	Lacets, 23 grosses	24 25
Emeri, poudre, 692 liv	34 60	Mesures à ruban, 3 doz	1 14
Emeri, meules, 42	145 65	Carton, gros, 8 bdls	10 00
Emeri, rouleaux, 6 douz	23 40	Merlin, 17 balles	3 06
Polissoirs (emeri, 20	3 00	Pinces, 1 doz	5 50
Emeri, bâtons, 2 douz	3 30	Clous de fer à cheval, 130 livres	6 55
Emeri, toile, 90 mains	29 10	Clous en fil métallique, 1 baril	2 40

KINGSTON—*Suite.*

INDUSTRIES—*Suite.*	$ c.
Ateliers—Suite.	
Clous, fer, 75 livres	3 75
Ecrous, hexagone, 75 livres	5 73
Ecrous, hexagone, 25 livres	1 71
Ecrous, hexagone, 1,836	129 14
Aiguilles à coudre, 160 papiers	4 50
Aiguilles pour machine à coudre, 19 doz.	3 80
Aiguilles à tricoter à la machine, 576	8 87
Huile, 3 dans 1, 6 bouteilles	0 99
Huile à machine, 45 gals	11 56
Etoupe, 50 livres	1 40
Poudre à miner, 2 barils	4 65
Papier, Crown, 55 rames	145 20
Papier, halfmoon, 3 rames	10 50
Papier, halfmoon, 2 rouleaux	4 69
Papier, blanc colonial, 100 rames	147 00
Papier, monogramme, 10 rames	15 00
Papier, bleu à copie, 9 rouleaux	4 75
Caractères d'imprimerie	156 67
Imprimerie, rouleaux, 4	4 05
Imprimerie, encre, 10¼ livres	5 25
Pinces plattes, 2 paires	1 63
Pinces coupantes, 1 paire	1 15
Pinch tubes, 1½ doz	1 50
Bourrure, 100 verges	22 50
Anses de sceaux, 1 grosse	1 90
Chevilles de chaussures, 2 boisseaux	2 20
Attache pantalons, 3 grosses	0 90
Pinces, 1 doz	5 50
Crayons de menuisier, 6 doz	1 20
Râpe de maréchal, ½ doz	3 14
Râpe de cordonnier, 3 doz	8 25
Règles, cuivre, 1	1 70
Règles, 2 pieds, 3⅙ doz	13 55
Rivets assortis	43 11
Tissu caoutchouté, 7 livres	8 15
Jante, 2 jeux	8 50
Papier à régler	5 00
Caoutchouc pour gobelet	0 50
Soie pour coudre, 13 livres	78 21
Crampes, 10 livres	1 00
Crampes pour balais, 25 livres	2 50
Machine à coudre, 1	35 53
Parties pour machines à coudre	6 45
Scies à chevilles, 2	1 33
Vis à machine, 11 grosses	14 55
Vis, set, 24 doz	3 39
Vis, pour bois, 40 grosses	6 35
Bouchons à vis, 2 doz	0 60
Ecopes, 3 doz	27 95
Pelles, ½ doz	3 05
Abonnement au «Bakers' Helper»	1 50
Abonnement au «Tailor and Cutter»	7 00
Acier à angle, 7,926 livres	178 34
Acier, octogone, 218 livres	30 52
Acier pour ferrer, 550 livres	16 89
Acier trempé, 21 livres	13 65
Acier fondu, 446½ livres	22 15
Acier en tiges, 361 livres	12 90
Acier, tôle, 292 livres	8 03
Acier mou, 55 livres	1 24
Acier à outils, 22 livres	1 65
Racloires, ½ doz	1 80
Ressorts de portes, ½ doz	0 78
Rais, 2 sets	15 00
Poteaux à échafaudage, 975 pieds	48 75
Poteaux d'épinette, 29 pieds	4 35
Socs, 8 paires	2 05
Timons, 1 paire	1 10
Cisaille de ferblantier, 1 paire	2 00
Serre-à-vis, 2 paires	0 15
Sel amoniaque, 2 livres	0 24
Scie, 4 jeux	1 46

INDUSTRIES—*Suite.*	$ c.
Ateliers—Fin.	
Empois, buanderie, 14 livres	0 88
Ardoises, 11	0 64
Broquettes brunes, 25 livres	2 50
Broquettes à chaussures, 30 livres	3 10
Broquettes coupées, 6 doz. de paquets	1 02
Fil de toile, 16 livres	32 30
Fil de coton, 7⅝ grosses	37 42
Fil à chaussures, 21 livres	18 25
Fil de soie, 2 livres	9 00
Fer-blanc, 15 boîtes	75 20
Fer-blanc en gueuse, 115 livres	55 20
Etain en blocs, 124 livres	55 18
Ficelle, 5 livres	5 55
Ficelle à balais, 40 livres	12 00
Galon à main, 4	2 95
Etoffe, 2½ verges	1 65
Flambeaux à gazoline, 3	18 40
Machine à filières, 1	40 00
Crampons, 1 boîte	1 75
Térébenthine, 45 gals	29 25
Dés, 4 doz	0 80
Galon, caoutchouc, 1 doz	1 00
Plat-à-feu pour ferblantier, 2	6 50
Unions, 2 doz	1 92
Etau de forgeron, 1	6 88
Vernis, 10 gals	23 75
Cire d'abeilles, 11 livres	3 85
Cire de savetier, 10 livres	1 00
Rondelles, 60 livres	3 19
Clef, Stillson, 1	1 65
Clef anglaise, 1	0 70
Clef à tuyau, 1	0 40
Fil métallique, tissu, 250 pds carrés	4 50
Fil métallique, fusées, 15 livres	10 75
Fil métallique à balais, 120 livres	8 40
Fil métallique à ressort galvanisé, 31,158 livres	249 66
Toile métallique, 300 pieds	5 10
Toile métallique, 2 pouces	0 70
Toile de fer, 370 livres	8 78
Toile de fer à clavettes, 660 livres	46 20
Pinces coupantes, 2 paires	8 00
Coton à cablot, 1,820 verges	52 96
Ouate, 2½ ballots	14 51
Soudure, 150 livres	13 00
Chiffon, coton, 242 livres	25 41
Mèches de poêles, 1 doz	0 95
Guêtres, 1 grosse	2 00
Roues, charette à bras, 2 jeux	9 00
Droits de douane	78 52
Transport, etc	65 47
	9,221 81

Ficelle d'engerbage.

Abonnement au «Cordage Journal»	2 50
Petit grand-livre	0 35
Etiquettes, 4 M	2 00
Télégrammes	41 51
Papeterie	0 25
Echange sur chèques, etc	19 00
Timbres-poste	83 25
Frais de voyage	359 05
Transport, etc	1,632 99
	2,140 90
Moins remboursement	419 88
	1,721 02

KINGSTON—*Suite.*

Matériel de prison.	$ c.
Nouvelle machine.	
Presse à imprimer	427 50
Articles pour prison.	
Couvertures, 17 seulement	36 55
Coton croisé, 958¾ verges	127 03
Drap, gros, 1,200 verges	96 00
Indienne, 18 verges	1 80
Couvre-pieds, 2	4 00
Matelas, 1	6 00
Oreillers, 2	5 00
Feutre, 4,800 pieds carrés	264 00
Paillets de porte, 1	1 50
Savon de castille, 4,159 livres	337 71
Savon de barbier, 30 livres	10 50
Toile à table...10 verges	6 00
Coutil, 961 verges	197 01
Fret	9 13
	1,102 23
Ustensiles et véhicules.	
Munitions, 4,000 rods	134 90
Brosses à plancher, 36 doz	40 32
Brosses à chaussures, 1 doz	2 19
Brosses à rampes, 2	1 15
Blaireaux, 1 doz	4 00
Brosses à cheveux, 3	3 75
Briques à bain, 3 doz	1 20
Vaisselle	1 60
Epingles à linge, 1 boîte	0 90
Crachoirs en cuivre, 3	3 00
Tondeuses, réparations à 2 paires	1 00
Tasses, 3 doz	1 10
Globes de faneaux, 4 doz	2 70
Globes de mineurs, 2 doz	4 00
Arrosoirs pour boyaux, 3	3 00
Affuteurs à rasoirs, 2	0 50
Anses de bidons à lait, 1 doz	2 40
Couteaux à peler, 100	8 50
Couteaux à pain, 1	0 90
Couteau de boucher, 1	0 45
Mesure d'un gallon, 1	0 65
Bottes en caoutchouc, 3 paires	9 85
Fourneau de cuisine, 1	88 00
Fourneau, 3 jeux de briques	8 50
Cuillères de table, 1½ grosse	4 00
Pelles à neige, 3 doz	13 50
Vis en cuivre, 1 doz	0 40
Verres, 2 doz	1 20
Thermomètres, 2	0 70
Planches à laver, 4	1 00
Cruches à eau, 3	1 20
Transport, etc	3 31
	349 87
Edifices.	
Poulies, 3 doz	1 65
Coudes, 15	8 50
Bibs, 3	2 25
Boulons, pour machine, 200	1 91
Supports, 8	0 40
Boutons, 8	0 16
Persiennes, 39	50 20

Matériel de prison—*Suite.*	$ c.
Edifices—Suite.	
Boucles, 14	2 96
Boulons, à expansion, 1,336	68 34
Bolts, expansion, caisses pour, 432	28 51
Chaudières pour chauffage, 2	498 00
Dés, 64	1 89
Dés, cuivre, 163 livres	57 05
Fonte, 8,154 livres	443 32
Ciment, 933 barils	1,664 95
Chaîne, 20 pieds	1 04
Corde à chassis, 25½ livres	9 72
Cuivre en feuille, 20 livres	5 00
Nettoyage, 1	0 60
Barres de rideaux et accesoiress, 13	12 10
Coudes assortis, 220	38 29
Installations électriques pour résidence du sous-directeur	207 04
Installations électriques diverses	43 05
Câble électrique, 853 pieds	30 80
Conduite électrique, 328	98 20
Soudure pour fil électrique, 10 livres	2 34
Soudure électrique composée, 5 livres	7 50
Tablettes électriques, 2	44 26
Fil électrique, 1,929 pieds	46 32
Conduite électrique, 2,200 pieds	182 28
Galon électrique, 10 livres	6 50
Manettes, électriques 4	8 47
Boîtes d'issue, électriques, 12	1 82
Couverts de conduits électriques, 15	1 73
Aunes, 6	1 02
Mats de pavillons, 2	10 00
Verres, 32 boîtes	71 20
Vitres, 42 panes	9 96
Crochets pour chapeaux, 6 doz	9 50
Poil à plâtre, 200 livres	8 00
Lance de boyau, 1	0 30
Fer en barre, 11,831 livres	252 80
Fer galvanisé, 6,788 livres	288 48
Serrures d'armoire, 1 doz	7 20
Bois, tilleul, 160 pieds	6 40
Bois, pin, 18,869 pieds	718 85
Bois à moulure, 125 pieds	1 88
Bois, épinette, 13,622 pieds	315 46
Bois, pruche, 133 pieds	3 72
Bois, colombage, 2,838 pieds	73 08
Blanc de plomb, 3,289½ livres	169 89
Chaux, 199½ bois	57 06
Chaux, 1,7080 livres	61 06
Miroirs, 2	11 57
Marbre, 300 livres	2 00
Ecrous de serrure, 25	0 15
Clous à finir, 1 baril	2 75
Clous galvanisés, 4 barils	22 00
Clous en fil métallique, 16 barils	37 50
Clous à couverture, 2 barils	9 10
Huile crue, 48 gals	45 00
Couverture de tuyau, 84 pieds	8 91
Tuyau de grès, 40½ pieds	12 80
Tuyau galvanisé, 20 pieds	1 00
Tuyau en fer, 5,405 pieds	350 02
Peinture, 7 gals	31 70
Poteaux de cèdre, 50	10 00
Vert de Paris, 50 livres	9 50
Pâte imperméable, 2 cansistes	21 68
Poix, 3 boisseaux	13 87
Mastic, 856 livres	23 20
Courroies de tuyaux, 2*M* livres	0 36
Rivets, 195 livres	12 50
Rivets fraisés, 200	7 00
Rivets étamés, 14 paquets	4 12
Papier à couverture, 25 rouleaux	11 25
Radiateurs, 392 pieds	88 18
Fourneau de cuisine, 1	38 85

KINGSTON—*Fin.*

Matériel de prison—*Suite.*	$ c.
Edifices—Suite.	
Réducteur, 1	0 95
Leveurs et plaques, marbre, 36	193 40
Cèble, 168 livres	17 64
Acier d'angle, 6,727 livres	170 35
Acier à machine, 155 livres	3 63
Acier laminé, 3,120 livres	110 60
Acier mou, 25,310 livres	502 80
Acier, intérieur, 101,905 livres	8,289 23
Acier, renfort, 2,840 pieds carrés	256 50
Acier en barre, 335 livres	7 88
Sable, 216 verges cubes	205 20
Evier émaillé, 1	14 48
Crampes, 39½ livres	3 70
Poignées de chassis, 3 doz	1 08
Abat-jour, 3 seulement	1 80
Evier et robinet, 1	19 50
Tés assortis, 439	37 35
Bois de service, 2,565 pieds carrés	588 30
Feutre goudronné, 4 rouleaux	3 76
Feutre goudronné, 235 livres	4 70
Tuile vitrifiée, 125 pieds	11 02
Soupapes, angle, 12	14 66
Soupapes, barrière, 36	85 32
Fil de fer, 395 livres	10 87
Fil métallique à filet, 3 rouleaux	8 78
Tapisserie, 68 rouleaux	31 15
Tapisserie, couronnes, 176	12 32
Tapisserie, bordure, 56 verges	6 70

Matériel de prison—*Fin.*	$ c.
Edifices—Fin.	
Bandes à calfeutrer, 21 pieds	0 50
Y, 1	1 25
Droit de douane sur l'acier	414 74
Récipients	0 10
Transport, etc	536 58
	17,984 86
Moins remboursement	226 10
	17,758 76
Divers.	
Frais de voyage.	
Billets de tramway	32 00
Retour de prisonniers	86 90
Officiers du pénitenciers	241 15
Fonctionnaires du ministère	46 57
	406 62
Spécial.	
Prix pour concours de tir au pistolet et à la carabine	50 00
Total	154,133 14

KINGSTON.

RÉCAPITULATION.

	$ c.	$ c.
Personnel—		
Salaires et allocations de retraite	72,553 14	
Uniformes et ordinaire	4,160 80	
		76,699 94
Entretien des prisonniers—		
Rations	22,331 93	
Vêtements et médicaments	4,786 24	
		27,118 17
Frais de libération—		
Vêtements et allocations	3,266 39	
Transferts et inhumations	8 00	
		3,274 39
Dépenses générales—		
Chauffage, éclairage et service d'eau	9,558 22	
Entretien des bâtiments et des machines	4,109 73	
Chapelles, écoles et bibliothèque	209 92	
Dépenses de bureau	730 57	
		14,608 44
Industries—		
Ferme	1,394 39	
Ateliers	9,221 81	
Ficelle d'engerbage	1,721 02	
		12,337 22
Matériel de prison—		
Machineries	427 50	
Fournitures	1,102 23	
Ustensiles et véhicules	349 87	
Terrains, édifices et murs d'enceinte	17,758 76	
		19,638 36
Divers—		
Annonces et frais de voyage	406 62	
Dépenses spéciales	50 00	
		456 62
Total		154,133 14

SAINT-VINCENT DE PAUL.

PERSONNEL.	$ c.
Salaires.	
Général.	
Directeur, 1, 12 m	2,400 00
Médecin, 1, 12 m	1,600 00
Comptable, service interrompu	1,255 16
Aumôniers, 2, 12 m à $1,200	2,400 00
Ingénieur, 1, 12 m	1,000 00
Garde-magasin, 1, service interrompu	780 00
Econome, 1, 12 m	1,000 00
Commis du directeur, 1, 12 m	1,000 00
Asst. garde-magasin, 1, 12 m	700 00
Gardien d'hôpital, 1, 12 m	900 00
Sous-ingénieur, 1, 12 m	900 00
Sous-électricien, 1, 12 m	700 00
Econome adjoint, 1 12 m	700 00
Gardien de barrière, 1, 12 m	700 00
Chauffeurs, 2 à $600, 12 m	1,200 00
Messager, 1, 12 m	600 00
Messager, 1, service interrompu	150 00
Industries.	
1er instructeur de métiers, serv. inter	499 98
Instructeurs, 7 à $800, 12 m	5,600 00
Instructeurs, 2 à $800, serv. inter	1,399 87
Gardien d'écurie, 1, 12 m	600 00
Gardien d'écurie, 1, service interrompu	450 00
Police.	
Sous-Directeur, 1, 12 m	1,500 00
Géôlier, 1, à $1,200, service interrompu	1,066 13
Gardiens, 4 à $700, 12 m	2,800 00
Gardiens, 2 à $700, 12 m. moins déduc	1,393 36
Gardiens, 3 à $700, serivce interrompu	656 69
1er gardien de nuit, 1 à $800, service inter.	765 51
Gardiens de nuit, 2 à $650, 12 m	1,300 00
Gardiens de nuit, 2 à $650, moins déduction	1,290 00
Gardiens de nuit, 3 à $650, serv. inter	974 99
Gardes, 15, à $600, 12 m	9,000 00
Gardes, 10 à $600, moins déduction	5,907 16
Gardes, 13 à $600, service interrompu	4,616 68
Employés temporaires	1,052 24
	58,857 77
Allocations de retraite.	
J. P. Forster	1,113 14
D. Hogue	154 18
C. Desjardins	480 27
George Léger	208 32
U. Chartrand	3,141 66
Alf. Proulx	117 00
N. St-Germain	724 01
W. W. Gibson	2,232 05
	8,170 63

PERSONNEL—*Suite.*	$ c.
Uniformes.	
Boutons de pantalons, 8 grosses	2 19
Boutons, dorés, 23¼ grosses	68 85
Boutons, khaki, 5½ doz	1 10
Boutons, barillet, 4 doz	5 80
Varnis à chaussures, 3 gals	4 50
Brandbourg, 5¼ verges	1 09
Elastique à chaussures, 2 verges	1 70
Couronnes, 2 paires	1 80
Croix, 1 paire	0 80
Etoiles pour cols, 5 paires	3 40
Coton gris, 572¼ verges	75 11
Canvas français, 300 verges	41 50
Casquettes, insignes dorés, 12 doz	43 20
Casquettes, ressort, 3 doz	0 75
Casquettes, broches à, 8 doz	3 84
Casquettes, bandes, 7 doz	7 20
Casquettes, visières, 3 doz	7 50
Casquettes, courroies, 3 doz	1 35
Casquettes, appuis, 3 doz	1 80
Etoffe à veston, 8¾ verges	35 73
Toile brune, 40½ verges	25 74
Oeillets, chaussures, 1 m	0 85
Satin, fermier, 109¼ verges	42 93
Feutre rouge, 6 verges	3 20
Feutre à semelles, 4¾ verges	40 38
Tissu de crin, 5 feuilles	0 75
Freize, (étoffe), 99½ verges	124 37
Gants, 4 paires	5 00
Toile de Hollande, 48 verges	3 84
Tissu de crin, 246 verges	58 32
Agrafes et œillets, 100	0 94
Agrafes et œillets, 1 boîte	0 60
Agrafes et œillets, 2 grosses	1 44
Peaux de phoques, 12 seulement	72 00
Chapeaux, feutre, 1 doz	23 50
Chapeaux, feutre, refaits, 11-12 doz	4 40
Drap d'Italie, 153½ verges	72 83
Lacets de chaussures, 4 grosses	3 70
Cuir à semelles, 1,800 livres	441 00
Cuir, chevreau, 1 doz	8 82
Cuir, chevreau, 359¼ pieds	32 38
Cuir, veau, 618¼ pieds	152 11
Cuir, dongola, 39¾ pieds	10 73
Cuir à trépointe, 25 livres	8 75
Cuir, veau, jaune, 20¼ pieds	6 68
Cuir, veau canadien, 302¼ livres	223 48
Mitaines, 70 paires	76 00
Peaux de moutons de Perse, 17	204 00
Bourrure, 83¼ verges	19 92
Chevilles à chaussures, 1 bois	1 05
Vernis à chaussures, 15 gals	15 00
Pâte à chaussures, 11 doz	16 50
Tissu caoutchouté, 3 livres	3 50
Serge bleue, 328¼ verges	422 91
Serge khaki, 292 verges	289 08
Soie, à machine, 3 livres	24 49
Soie en rouleaux, 1 livre	4 50
Silésie, 252 verges	35 10
Doublure de manches, 552½ verges	75 39
Drap écarlate, 2 verges	6 50
Fil à chaussures, 8 livres	6 82
Fil de soie pour coudre, 5 boîtes	38 12
Ouate, 25 verges	5 75
Timbres	0 31
Récipients	2 25
Transport, etc	9 26
	2,934 40

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

PERSONNEL—*Fin.*	$ c.
Ordinaire.	
Pommes tapées, 100 livres	12 50
Beurre, 1,400 livres	376 38
Boeuf, 4,741 livres	352 57
Poudre à levain, 2 livres	0 50
Soude à pâte, 50 livres	1 50
Clous de girofle moulu, 25 livres	5 00
Curry, 5 livres	1 75
Amidon de maïs, 40 livres	2 80
Raisins de Corinthe, 100 livres	8 00
Essences, 2 bouteilles	2 00
Oeufs, 93 doz	28 05
Poisson, 737 livres	58 46
Farine, 40 sacs	92 00
Saindoux, 100 livres	12 25
Moutarde, 20 livres	2 00
Mouton, 133 livres	13 30
Lait, 225¼ gals	55 12
Muscade, 2 livres	1 10
Raisins, 84 livres	6 72
Sel, 100 livres	1 00
Sucre, 100 livres	4 50
Saumon en conserve, 8 doz	13 40
Thé, 150 livres	25 50
Transport, etc	3 67
	1,080 07
ENTRETIEN DES PRISONNIERS.	
Rations.	
Fèves, 14,021 livres	525 84
Bœuf, 69,792 livres	5,185 26
Orge, 500 livres	12 05
Clous de girofle moulu, 20 livres	4 20
Maïs cassé, 1 sac	2 50
Poisson, 3,048 livres	110 44
Farine, 2,460 sacs	5,475 00
Harengs, 28 barils	147 62
Saindoux, 280 livres	34 75
Mouton, 1,977 livres	199 70
Mélasse, 2,426 gals	733 02
Farine d'avoine, 2,450 livres	71 87
Oignons, 1½ bois	2 25
Pommes de terre, 16,365 livres	181 65
Pommes de terre, 866⅓ sacs	896 38
Poivre, 186 livres	26 04
Pois cassés, 58 bois	89 70
Pois cassés, 1,133 livres	34 51
Porc, 75 barils	1,637 50
Riz, 2,300 livres	76 25
Avoine broyée, 4,520 livres	120 13
Salpêtre, 3 livres	0 21
Epices, 90 livres	12 60
Sel fin, 300 livres	1 75
Gros sel, 21,000 livres	102 90
Sucre jaune, 7,484 livres	342 87
Sucre brut, 3,814 livres	186 44
Thé, 1,170 livres	192 70
Vinaigre, 185 gals	38 29
Levure, 176 livres	52 80
Suppléments pour Noël	186 02
Récipients	3 00
Transport, etc	211 31
	16,897 55
Moins remboursements des dépenses	36 09
	16,861 46

ENTRETIEN DES PRISONNIERS—FIN.	$ c.
Vêtements.	
Bretelles, 10 doz	12 50
Boucles de souliers, 2 grosses	1 80
Boutons de pantalons, 35 gr. grosses	45 20
Boutons de chemises, 12 grosses	1 20
Boutons en os, 12 grosses	2 40
Drap à carreaux, 208¼ verges	204 09
Coton, 500 verges	60 41
Toile, 55¼ verges	11 10
Denim, 6,406 verges	1,446 62
Oeillets, 10 m	3 50
Flanelle, 129 verges	14 84
Guingan, 116 verges	15 66
Guipure, 72 verges	2 16
Chapeaux de paille, 75 doz	82 50
Créseau, 137¾ verges	71 40
Lacets, cuir, 27 grosses	26 90
Cuir à semelles, 4,084 livres	990 37
Cuir à trépointe, 66 livres	21 12
Cuir fendu, 200 livres	40 00
Cuir, hausse, 205 livres	92 25
Cuir à tampon, 305½ pieds	54 95
Cuir, chevreau, 3 doz	34 50
Clous à talons, 30 livres	1 05
Huile de pied de bœuf, 10 gals	9 50
Chevilles en bois, 1 boisseau	1 05
Etiquettes en toile, imprimées, 1,000	2 75
Rivets à chaussures, 158 livres	13 69
Rivets, cuivre rouge, 3 livres	2 70
Coton à chemises, 3,675½ verges	456 55
Etoffe, prison, 413¼ verges	404 98
Galon, 25 grosses	10 63
Fil de chanvre, 38 livres	38 10
Fil de coton, 22 grosses	99 00
Fil à chaussures, 6 livres	5 22
Sous-vêtements, 265 doz	1,184 55
Cire, noire, 10 livres	1 00
Laine filée, 625¾ livres	259 69
Timbres	0 17
Récipients	0 35
Transport, etc	31 20
	5,757 65
Moins remboursements des dépenses	1,641 56
	4,116 09
Hôpital.	
Alcool, 1 gal	4 60
Poudre à levain., 2 boîtes	0 50
Biscuits, soda, 1 boîte	0 30
Ouate hydrophile, 15 livres	6 00
Bouchons, 2 grosses	0 16
Drogues et médicaments	359 06
Oeufs, 22 doz	6 30
Bouteilles à eau chaude, 2	1 50
Sacs à glace, 2	0 70
Linament, 3 gals	24 00
Lait, 673 gals	166 60
Alcool méthylique, 10 gals	6 50
Moutarde, 20 livres	2 00
Huile d'olive, 1 gal	2 00
Tube en caoutchouc, 3 verges	1 44
Instruments d'essai, (opticiens)	50 70
Lunettes, 25 paires	3 75
Lunette réparée, 1 paire	2 00
Tabac, 96 livres	43 20
Bandes herniéres, 8	5 71
Vin de Sherry, 2 pintes	1 50
Transport, etc	5 64
	694 16

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

FRAIS DE LIBÉRATION.	$ c.
Vêtements et allocations.	
Allocations et voyages, 200 hommes	1,049 76
Boutons de vestons, 12 grosses	7 20
Encre à brunir, 4 gals	2 80
Bretelles, 10 doz	12 50
Canvas français, 450 verges	35 88
Casquettes, 10 doz	43 08
Satinette à doublure, 216¼ verges	48 71
Gants pour hommes, 10 doz	20 50
Mouchoirs, 20 doz	9 00
Cuir, buffle, 310 pieds	55 80
Cuir à trépointe, 10 livres	3 20
Cuir, chrome, 36 pieds	6 48
Lacets jaunes, 12 doz	0 60
Lacets en cuir, 3 grosses	2 25
Doublure à manches, 33 verges	5 94
Chemises, 12 doz	72 00
Silésie, 210¼ verges	21 03
Broquettes à chaussures, 10 livres	1 00
Cravattes, 20 doz	20 00
Fil de chanvre, 5 livres	9 50
Fil à chaussures, 6 livres	5 22
Tweed, 642 verges	293 33
Ouate, 25 verges	5 75
Récipients	1 25
Transport, etc	0 30
	1,733 08
Transfèrements et inhumations.	
Transfèrements à Kingston	188 80
Transport, etc	1 25
	190 05

DÉPENSES GÉNÉRALES.	$ c.
Chauffage, éclairage et service d'eau.	
Pétrole, 134 gals	20 77
Bois de corde, tamarac, 13 cordes	65 00
Bois de corde, érable et mérisier, 16¼ c.	97 50
Houille, (egg), $257\frac{988}{2000}$ tonnes	1,470 94
Houille, tout venant, $2,523\frac{1650}{2000}$ tonnes	10,120 81
Attelages, 3½ livres	0 52
Lampes électriques, 500 seulement	128 00
Allumettes, 1 caisse	4 70
Transport, etc	63 13
	11,971 37
Entretien des édifices.	
Amiante en feuilles, 63½ livres	2 92
Amiante, corde, 5 livres	5 19
Branches, 6	3 15
Boulons de voiture, 1,900	16 03
Boulons d'armoire, 3 doz	9 00
Boulons de ressorts à fenêtre, 1 grosse	1 10
Boulons de barils en cuivre, 1 grosse	15 00
Boulons de chaîne, 1 doz	3 13
Boulons de poêle, 100	0 28
Coudes, 28	12 17
Lances d'eau (pour boyau), 2	1 76
Bols, pour cabinets, 4	18 00
Bassin et accessoires, 1	8 50
Boîtes, jonction, 4	24 75
Boites, plafond c. i., 18	1 07

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Suite.*	$ c.
Entretien des bâtiments—Suite.	
Boîtes, covertes, c. i., 12	1 80
Couplets à ressorts, 1 doz	0 75
Couplets, cuivre, 12 doz	21 40
Piles électriques, sèches, 56	29 28
Piles électriques, zinc, 48	1 68
Métal Babbit, 25½ livres	11 48
Accouplements, 42 livres	3 02
Accouplements, 73	6 12
Couleurs, 859 livres	85 93
Couleurs, 40 gals	50 00
Brosses, carbones, 60	6 20
Conduites, à deux voies, 408 pieds	74 24
Coupes, poreuses, 12	3 19
Netoyeurs d'yeux, 2	1 09
Corde, electrique, 300 verges	11 50
Fontes, 32	6 51
Buffet-tourneur, 1 gross	11 00
Cross-arms, 2 doz	7 20
Cuivre rouge en feuilles, 12¾ livres	3 41
Chaîne pour cabinets, 3 verges	0 20
Compresseurs, 14	8 15
Chapeaux (de palier), 3 seulement	0 23
Réservoirs de cabinets, 4	16 75
Mèches de bougies, 5 livres	1 25
Disques pour soupapes, 3 doz	1 32
Siccatif du Japon, 5 gals	7 00
Coudes, 196	37 08
Globes électriques, 6	9 12
Installations electriques pour plafonds 3	4 74
Galon électrique, 37 livres	19 40
Electricité, isolateurs, 50	16 20
Electricité, tubes isolateurs, 8	3 74
Câble électrique, 928 pieds	290 11
Electricité, conduite, 1,776 pieds	169 02
Rebords, planchers, 2	1 00
Fibre, noir, $10\frac{5}{16}$ livres	6 19
Fixture stems, 18	0 72
Algues, 320 livres	8 00
Vitres, 17 caisses	56 94
Colle forte, 250 livres	25 10
Graphite, 10 livres	2 20
Charnières, 20 doz	13 07
Moyeux doubles, 12	2 55
Crochets et œillets, barrière, 3 grosses	2 11
Crochets pour armoire, 1 grosse	1 04
Boyau, caoutchouc, 300 pieds	64 91
Boyau pour jardin, 200 pieds	28 50
Boyau à incendie, 300 pieds	225 00
Boyau, accessoires divers	6 17
Radiateurs, 12 jeux	51 90
Fer en gueuses, 6,600 livres	64 82
Fer galvanisé, 5,060 livres	183 60
Fer de Suède, 919 livres	30 97
Fer divers, 985 livres	18 33
Fer en barre, 1,542 livres	34 18
Bocaux, piles électriques, 6	0 48
Clefs, Yale, 6	3 00
Clefs diverses, 15	1 85
Boutons pour guichets, 1 grosse	7 50
Boutons de porte en porcelaine, 100	0 60
Boutons de porte solides, 66	0 30
Plomb en gueuse, 560 livres	19 60
Blanc de plomb, 2,000 livres	120 00
Cadenas, $2\frac{7}{12}$ doz	22 84
Serrures de tiroirs, 2¼ doz	13 10
Serrures d'armoires, 2 doz	19 50
Serrures, (rim), 1 doz	3 35
Serrures de porte, 1 doz	7 80
Bois de service, cotonnier, 189 pieds	15 12
Bois de service, pin, 586 pieds	24 35
Pommades pour métaux, 10 gals	20 00
Boules insecticides, 25 livres	1 13

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Suite.*	$ c.
Entretien des batiments—Suite.	
Aimants, 5	46 90
Micanite, 5½ livres	13 75
Ecrous, 40 livres	1 74
Clous, fil métallique, 58 barils	137 51
Clous à couverture, 5 barils	23 34
Clous pour finissage, 50 livres	4 61
Huile de lin, 168¾ gals	179 08
Tampons pour fusées, 50	1 75
Bouchons pour éviers, 1	0 12
Plombagine, 10 livres	2 10
Poulies pour stores, 1 doz	0 75
Pearline, 12 boîtes	45 60
Papier à mouches, 9 boîtes	3 54
Papier à toilette, 30 boîtes	160 20
Papier, tapisserie, 55 rouleaux	9 28
Papier, bordure, 91½ verges	7 38
Tuyau, souterrain, 12 longueurs	12 48
Tuyau, souterrain, 200 pieds	35 81
Tuyau galvanisé, 121¾ pieds	4 96
Tuyau noir, 1,129½ pieds	101 32
Tuyau à conduite, 100 pieds	43 48
Tuyau de plomb, 60 livres	5 40
Pompe à l'huile, 1	7 00
Rivets, 15 livres	0 93
Rivets étamés, 15 livres	1 78
Bobines de résistance, 2	3 00
Réflecteurs, 6	0 55
Résine, 273 livres	11 74
Petits boutons, toitures, 100 livres	4 65
Caoutchouc, $11\frac{5}{16}$ livres	26 44
Câble, métallique, 375 pieds	38 20
Récepteurs, 6	9 00
Tubes en caoutchouc pour cabinets, 6	0 60
Soude, *wyandotte*, 1,680 livres	31 85
Soude, (c. et c.), 2,800 livres	81 90
Savon de buanderie, 6,700 livres	274 75
Savon râpé, 2,155 livres	130 91
Soude, cendre, 600 livres	6 30
(Savogran), 620 livres	40 30
Graines, 19 paquets	1 54
Béquillons, 2	1 10
Corde pour chassis, $6\frac{5}{16}$ livres	2 10
Crampons en cuivre rouge, 10 livres	0 90
Sel amoniaque, 50 livres	3 63
Douilles pour mur, 58	10 86
Porte-abat-jour, 30	1 22
Abat-jour, lampes électriques, 18	8 70
Commutateurs électriques, 12	2 59
Shields, pierce, 6	2 88
Vis à bois, 75 grosses	11 89
Vis, tire-fond, 200	2 64
Shellac, 5 gals	7 50
Acier, malléable, 696 livres	15 32
Broquette, , 3 doz. paquets	0 50
Térébenthine, $177\frac{7}{10}$ gals	157 83
Transmetteurs, 3	7 11
Robinets, à main, 6	0 65
Réservoir, 40 gals., 1	6 90
Tés, 24	1 60
Raccords à vis, 26	7 24
Vernis, 20 gals	31 00
Voltamètre, 1	4 60
Soupapes, sphériques, 1 doz	15 81
Soupape, simple, 1	1 50
Coton-déchet, blanc, 1 ballot	8 75
Blanc de Céruse, 2 barils	4 12
Rondelles, 85 livres	3 78
Rondelles en caoutchouc, 24	0 24
Fil de fer, 107 livres	2 94
Fil de cuivre à ressort, 5 livres	1 50
Fil aimanté, 84½ livres	23 92
Fil caoutchouté, 4,332 pieds	108 95

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Suite.*	$ c.
Entretien des bâtiments—Fin.	
Fil métallique d'emballage, 10½ livres	3 68
Fil métallique, poisson, 150 pieds	1 70
Toile métallique, 1 rouleau	4 00
Zinc blanc, 201 livres	17 67
Ys, moyens, 12	12 00
Douane sur cadenas	2 40
Loyer de voie de garage, chemin de fer	11 54
Récipients	3 26
Transport, etc	129 36
	4,308 29
Moins remboursement de dépenses	10 02
	4,298 27
Entretien des machines.	
Brosses, à fournaise, 2	1 46
Brosses, carbone, 120	40 20
Courroie, simple, 200 pieds	47 92
Courroie, double, 100 pieds	80 90
Briques réfractaires, 6 M	150 00
Briques pour réchaud, 1 série	5 00
Argile réfractaire, 10,240 livres	38 84
Bobines pour	12 50
Ciment, lisse, 5 livres	2 00
Disques pour soupapes, 36	1 62
Manomètre à vapeur, 1	1 10
Tubes à niveau, 3 doz	1 95
Montures pour tubes à niveau, 2 jeux	10 70
Graisseurs, 32	20 55
Amiante, pour trou d'homme, 3	1 94
Gril, fournaise, 3	25 90
Boyau, 16 ft	16 80
Inspection of chaudières, 1 year	50 00
Laçets de cuir, 28 lbs	19 21
Huile, cylindre, 263½ livres	154 94
Huile, machine, 376 lbs	122 99
Paquetage, arc-en-ciel, 37 lbs	27 01
Paquetage, feuille, 1 yard	6 14
Paquetage, feuille, 98 lbs	68 27
Paquetage, spirale 35½ lbs	17 00
Paquetage, rond, 12	0 99
Etoupe pour lubricateur, 1	7 25
Etoupe pour chauffeur	63 44
Poli, métaux, 35 gals	35 00
Poli, poêle, 1 gross	1 55
Poli, 1 gross	4 80
Caoutchouc, feuille, 46 lbs	7 36
Evier, Emaillé, 1	9 05
Vis, machine, 1 gross	0 46
Jauge à vapeur, 2	2 50
Strap communiquer la vapeur, 1	21 95
Strap, tournante, 1	0 90
Valves, asst., 19	14 99
Récipient	0 50
Transport, etc	26 34
	1,122 02
Chapelles, écoles, bibliothèques.	
Salaires d'organistes, 2, 12 m	100 00
Hosties, 2,670	4 78
Réparations aux toiles de la chapelle	31 00
Soins de la chapelle	50 00
Vin de messe, 3 gals	4 50
Régistre, 1	2 00
Encens, 4 boîtes	4 00
Huile d'olive, 6 gals	7 50

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Fin.*	$ c.
Chapelles, écoles et bibliothèques—Fin.	
Ardoises, 2 doz	1 44
Crayons d'ardoise, 3 boîtes	0 86
Livres de bibliothèques, 178 volume	85 05
Cahiers, 1 grosse	11 52
Emballage, 2 bidons	1 10
Transport, etc	5 21
	308 96
Dépenses de bureaux.	
Nettoyage et réparation d'un calendrier	2 75
Timbres	100 18
Impressions	169 12
Papeterie	322 22
Souscription pour détectives	1 00
Abonnements aux journaux, 5	16 00
Télégrammes	28 22
Loyer de téléphone	40 00
Communications téléphoniques	77 55
Primes sur garanties des officiers	24 00
Transport, etc	15 12
	796 16
INDUSTRIES.	
Ferme.	
Graisse pour essieux, 1 doz de boîtes	0 55
Sarrasin, 2,730 livres	34 13
Ficelle d'engerbage, 100 livres	8 50
Paniers, pour pommes de terre, 1 doz	10 80
Son, 500 livres	6 00
Bandages, Derby, 1 jeu	0 63
Poudres, Condition, 1 doz	1 20
Fil métallique à clôture, 80 rods	44 00
Crampes pour clôtures, 50 livres	1 65
Provende, «Champion», 70 tonnes	1,860 00
Fourches à légumes, 2	2 53
Fourches à pommes de terre, 2	1 38
Fourches à bêcher, 1	0 04
Fourches à foin, accessoire	1 11
Meule, 1	2 85
Truelle de jardin, 1	0 05
Manches de fourches, 1 doz	7 13
Poil de chèves, 50 livres	3 50
Sangle, 1	1 00
Fers à cheval, 300 livres	11 35
Fers à cheval, clous, 100 livres	5 99
Tondeuse à cheval automatique, 1	12 50
Herse, 1	26 50
Herse, (parties de)	2 50
Couteau à coller, 1	0 37
Couteau à châtrer, 1	0 32
Couteaux à écorcher, 6	0 51
Farine de graine de lin, 10 livres	0 70
Cuir à collier, 22¾ pieds	5 01
Clous en cuivre jaune, 1 M	1 05
Fumier, 10 wagons	190 00
Lait, 4 gals	0 80
Provende, 500 livres	7 75
Provende d'avoine, 1,279½ bois	601 39
Parties, pour machines	16 00
Parties, pour charrettes	5 80
Parties, pour voitures	52 30
Parties, pour charrues	4 80
Vert de Paris, 187 livres	35 16
Câbles, 35 livres	4 02
Faucilles, 2	0 34
Graines diverses	794 43
Sécateurs, 1 paire	0 18
Sécateurs à gazon, 1 paire	0 50

INDUSTRIES—*Suite.*	$ c.
Ferme—Fin.	
Pierres à faux, 1 doz	0 30
Vis en cuivre jaune, 1 doz	0 90
Paille, $10\frac{1}{20}$ tonnes	62 40
Services du vétérinaire)	14 00
Honoraires d'encanteur	4 00
Timbres	0 15
Emballage	6 60
Transport, etc	39 52
	3,895 19
Ateliers.	
Amoniaque, 1 gal	1 45
Haches, 6 seulement	3 50
Acide oxalique, 3 livres	0 40
Alènes, 1 grosse	0 60
Alènes, droites, 1 grosse	2 00
Alènes, pliées, carrées, 1 grosse	2 00
Alènes à chevilles, 1 grosse	0 93
Alène, une seulement	0 21
Mèches de tarière, 8	1 44
Mèches de tarière, 2 jeux	15 50
Perçoir à rochet, 4	8 16
Boulons à armoire, 3 doz	1 35
Boulons de porte, 1 doz	3 90
Boulons, jante, 200	1 35
Boulons de voiture, 500	3 68
Boulons de poêle, 1,100	2 72
Boulons d'expansion, 3 doz	2 76
Clous sans tête, fil métallique, 24 livres	2 52
Soies de cochon, 2½ livres	25 73
Equerre, fausse, 1	2 50
Boucles, vernies, 3 grosses	2 80
Pinceaux, 9½ doz	35 50
Pinceaux, Kalso, 1 doz	20 50
Pinceaux pour lettrage, 1 doz	1 25
Brosses pour outils, 1 doz	1 20
Pinceaux à rayer, ½ doz	12 25
Brosses en acier, ½ doz	1 75
Brosses à épousseter, 1 doz	2 75
Boutons dorés, 1 grosse	2 00
Boutons à garnitures	1 90
Boutons de veston, 5 grosses	1 75
Boutons de gilet, 5 grosses	1 50
Boutons divers, 12 grosses	1 44
Bronze, 1 livre	1 05
Cuivre jaune en feuilles, 9½ livres	2 19
Ciseaux, 21 seulement	5 93
Couleurs.. 335 livres	45 38
Craie rouge, 30 livres	4 00
Craie à tailleurs, 11 boîtes	2 33
Canvas français, 300¾ verges	31 58
Colle pour caoutchouc, 6 boîtes	4 50
Colle pour cuir, 1 doz	2 25
Roulettes, 13 jeux	7 26
Charbon de bois, 84 sacs	25 20
Composition à nettoyer, B. C., 2 gals	2 50
Perce-boutonnières, 1	2 25
Sangle de chaise, 1 rouleau	0 27
Coke, $24\frac{240}{2000}$ tonnes	126 63
Carton, 75 feuilles	3 75
Peau de chamois, 1	0 25
Creusets, 3	3 60
Toile, (duck), 133½ verges	60 08
Forets, 3 doz	1 76
Forets, un jeu complet	0 44
Drille à main, 1	0 70
Drilles à main, avec appui, 1	2 25
Drilles diverses, 13½ doz	22 84
Drilles diverses, 239	64 33
Teinture, ½ gal	2 25

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

INDUSTRIES—*Suite.* *Ateliers*—Suite.	$ c.	INDUSTRIES—*Suite.* *Ateliers*—Suite.	$ c.
Gilet de toile, 1	0 63	Cuir, peau de cheval (crue), 28 livres	19 60
Filières à tuyaux, 9 jeux	22 54	Cuir fendu, 155 pieds	31 00
Toile à doublure, 56¾ verges	10 22	Carton (gros), 8 paquets	10 00
Equerre à dessin, 1	0 50	Mortaise, 1	0 51
Siccatif du Japon, 1 gal	1 10	Poinçons à machines, 6	3 60
Toile d'émeri, 1½ main	22 50	Tamis de mouleur, 1	0 54
Emeri, meules, 15 seulement	46 69	Sable à mouler, 400 livres	12 30
Emeri, meules, 1 doz	6 00	Sable à mouler, 4 barils	8 20
Emeri, poudre, 100 livres	4 25	Ecrous, 100 livres	5 03
Courroies à l'émeri, 1 doz	1 50	Clous, à demeure, doz	0 90
Œillets, 1 M	1 70	Aiguilles à machines, 480	5 27
Limes, assorties, 136 doz	260 30	Aiguilles de sellier, 18 paquets	2 70
Force cups, 4	2 60	Aiguilles de tapissier, 6	0 23
Feutre, ½ verge	0 28	Aiguilles de fabricant de voiles, 3	0 05
Colle, 100 livres	9 00	Aiguilles à harnais, 2 doz	1 30
Meules d'aiguisage, 1	1 78	Aiguilles de tailleur, 4 M	4 00
Pierres à aiguiser, 415 livres	4 76	Clous à finir, 1 baril	2 85
Accessoires pour aiguisoirs, 1 jeu	0 62	Clous de fer à cheval, 50 livres	4 27
Vitre, 1 caisse	2 70	Huile de machine à coudre, 1 gal	1 20
Or en feuille, 32 livrets	11 74	Huile de Cuba, 3 gals	10 00
Gants d'électriciens, 1 paire	4 36	Pierres huilées, 3	0 85
Gomme, Tragacanthe, 1 livre	0 50	Plane, stanley, 3	4 61
Imitation, peignes, 1 set	0 55	Plane stanley, ferrement, 1	0 50
Imitation, rouleau, 1	0 70	Plane Bailey, 1	1 79
Imitation, crayon, 1	0 30	Plane, Babbitt, 1	1 28
Guipure noire, 2 rouleaux	0 80	Plane unie, 1	1 75
Gazoline, 35 gals	7 55	Poinçons cylindriques, 1	1 00
Charnières, cuivre jaune, 17 doz	17 00	Poinçons Bullock, 1	0 13
Charnière de glacières, 14 paires	1 44	Poinçons à ressort, 1	0 50
Charnières en fer, 5⅝ doz	5 84	Parties de machines à coudre	2 23
Marteaux assortis, 11	5 91	Parties d'outils	10 22
Manches d'alènes, 1 doz	2 00	Peaux de moutons de Perse, 11	133 20
Noyer, 1 corde	25 00	Papier de verre, 5 mains	18 95
Tissu de Hollande, 49 verges	6 37	Papier pour copie au bleu, 12 rouleaux	6 90
Cire à talon	0 70	Papier manille pour tailleurs, 2 rouleaux	2 94
Peaux de phoques, 26	195 00	Papier manille pour tailleurs, 110 livres	4 95
Manches nécessaires d'outils, 2	1 98	Papier d'emballage, 2 mains	4 20
Fer en barres, 316 livres	6 32	Crayons de menuisiers, 14 doz	4 61
Fer en bandes, 459 livres	9 86	Plombagine, 10 livres	2 10
Fer de Russie, 256 livres	26 88	Bourrure, 44½ verges	10 24
Fer de Suède, 548 livres	18 57	Pierre ponce, 20 livres	1 00
Fer galvanisé, 1,416 livres	42 77	Presse hydraulique, 1 seulement	16 00
Laque du Japon, 5 gals	8 75	Pinces coupantes, 1 paire	0 67
Clef, 1	0 17	Vis de tuyau, 1 seulement	1 90
Couteau de tapissier, 1	0 50	Coupe-tuyau, 1 seulement	1 24
Couteaux à mastic, 6	0 80	Poignées de tiroirs, ½ grosse	0 55
Couteaux, planes, 4	9 18	Rivets, ½ boisseau	0 32
Couteaux de cordonnier, 2 doz	2 90	Rivets, 30 livres	1 85
Couteau de poche, 1	0 75	Rivets à chaussures, 25 livres	2 50
Couteaux de maréchal-ferrant, 6	1 67	Rivets étamés, 10 M	1 80
Couteau à pelleterie, 1	0 80	Rivets, cuivre rouge, 2 livres	1 20
Couteaux de poche, (canif), 4	1 78	Règles de deux pieds, 3 doz	7 67
Loquets, 2½ doz))	13 25	Règles de 1 pied, 2½ doz	2 54
Formes, 5½ doz. de paires	38 00	Règles de poche, 2	1 10
Doublure d'Italie, 42½ verges	14 88	Râpes de maréchal, 1 doz	8 05
Niveau de maçons, 1	2 37	Pierre pourrie (pour polir), 25 livres	1 70
Verres à niveau, 2 doz	1 28	Joncs, 6 paquets	3 00
Serrures de tiroirs, 4½ doz	21 03	Racine de riz, 218 livres	56 68
Serrures d'armoires, 1 doz	5 70	Ciment pour caoutchouc, 1 doz	5 00
Serrures de cassettes de sûreté, 5	0 83	Anneaux en cuivre jaune, 2 grosses	7 12
Cadenas, 1 doz	4 75	Caoutchouc de l'Inde, ½ livre	2 00
Lignes de maçons, 10 livres	3 50	Serge, khaki, 30 verges	39 00
Cuir à trépointe, 25¾ livres	8 24	Racloirs, 7	0 47
Cuir, veau (box calf), 37¾ pieds	9 82	*Spoke pointer*, 1	0 60
Cuir à harnais, 105 livres	36 75	Soudure pour argent, 5 oz	5 68
Cuir à semelles, 220 livres	53 90	Pète à soudure, 12 livres	5 40
Cuir à colliers, 34½ pieds	6 90	Equerres, 6	3 94
Cuir dongola, 112 pieds	28 50	Vernis (shellac) blancs 10 gals	18 25
Cuir, peau de buffle, 280¾ pieds	40 48	Jeux de scie, 13	1 47
Cuir, veau de Perse, 12½ pieds	1 88	Galon élastique en soie, 2 verges	1 70
Cuir (roan), 41 pieds	5 07	*Stay* pour reliure, 4 grosses	1 80
Cuir (ciré) hausse, 256 livres	111 88	Chaîne de châssis, 500 pieds	7 20

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Suite.*

INDUSTRIES—*Suite.*	$ c.
Ateliers—Suite.	
Cisailles d'étable, 1 paire	12 42
Tournevis, 2	1 74
Pierre à adoucir, 1	0 19
Machines à coudre, 3	105 00
Mousse de mer, 176 livres	15 84
Couteau affiloir, 1	1 35
Crampes, 10 livres	0 90
Filière mécanique, 1	1 40
Papier sablé, 3½ mains	13 20
Acier trempé, 772 livres	60 26
Acier en barre, 537 livres	75 18
Vis en bois, 80 grosses	13 71
Vis à tour, 1	0 34
Abonnement au «Clayworker», 2 ans	4 00
Abonnement au «Tailor & Cutter», 1 an.	12 00
Scie, ronde, 1	3 70
Scie à ruban, 156 pieds	18 80
Scie à ruban, soudure,	3 40
Scies à main, 4	7 66
Scie, (buck), 1	1 42
Scies à métaux, 7 doz	3 88
Eponges, petites, 5 doz	2 04
Pelles, 4 doz	30 40
Ecopes, 2 doz	17 10
Ciseaux de tailleurs, 6 paires	16 87
Cisailles à main, 2 paires	6 65
Tournevis de menuisier, ¼ doz	0 38
Tournevis de machiniste, ¼ doz	0 73
Tournevis à cliquet, 1	1 47
Algues marines, 158 livres	3 95
Fil à chaussures, 37 livres	30 44
Fil de relieur, 6 livres	2 40
Etain en lingots, 355 livres	161 46
Etain en lingots, 25 boîtes	147 41
Robinets, tampon à main, 4	2 60
Tarauds de machinerie, 1 jeu	1 25
Tarauds de forgeron, 3	1 03
Tarauds coniques, 7	2 79
Nécessaire d'outils, 1	0 88
Truelles de maçons, 1 doz	7 57
Cordeaux, 1 doz	0 37
Rubans, mesures en métal, 2	4 10
Tampico, 40 livres	6 40
Broquettes, 40 livres	2 70
Fer de tuyère, N° 1, 5 livres	3 00
Scie à chartonner, 10	1 08
Broquettes à chaussures, 15 livres	1 50
Broquettes à chaussures, 1 grosse	0 25
Broquettes de passementerie, 9 doz	2 12
Broquettes, 92 pprs	3 56
Térébenthine, 43½ gals	41 35
Vernis de relieur, 1 pinte	2 94
Vernis blanc, 5 gals	7 75
Vernis à carrosse, 10 gals	12 00
Vernis, 2 gals	7 00
Vernis à caoutchouc, 2 gals	4 50
Etau d'établi, 1	7 25
Ouate, 25 verges	5 75
Ouate, 4 balles	23 00
Blanc de Céruse, 336 livres	1 56
Toile métallique, 600 pieds	9 60
Fils métalliqus divers, 690½ livres	18 60
Bois, croute, 114 cordes	456 00
Bois, tamarac, 52 cordes	273 00
Cire préparée, 1 livre	0 45
Cire d'abeilles, 50 livres	17 50
Cire blanche, 10 livres	1 00
Cire noire, 20 livres	1 60
Soudure en composition, 30 livres	2 10
Clef anglaise, 1	0 60
Clefs anglaises, 4	2 47

INDUSTRIES—*Fin.*	$ c.
Ateliers—Fin.	
Clefs anglaises, 4	2 44
Clefs anglaises, Stillson, 3	2 92
Clefs anglaises, trims, 2	2 80
Clefs anglaises diverses	2 24
Zinc en feuilles, 611½ livres	43 59
Timbres	0 25
Emballage	8 15
Transport, etc	32 30
	4,178 58

PRISONS.	$ c.
Fournitures.	
Toile à essuie-mains, 1,880½ verges	243 47
Toile, forfar, 256½ verges	64 13
Savon de castille, 2,268 livres	177 66
Savon à barbe, 20 doz	7 00
Essuie-mains, 7 doz	5 74
Coutil, 762 verges	156 21
Transport, etc	0 96
	655 17
Ustensiles et véhicules.	
Munitions, cartouches de carabine, 7,000	201 10
Munitions, cartouches de revolver, 3,000.	41 72
Brosses pour balustre, 6 seulement	1 38
Brosses à chaussures, 6	0 90
Blaireaux à barbe, 2 doz	2 00
Brosse à cheveux, 1	1 33
Balais de crin, 3	3 08
Balais, maïs, 61 doz	183 70
Balais, bouleau, 25 doz	12 50
Jet d'eau pour bain, 1	0 30
Briques à bain, 22 doz	8 90
Brûleurs de lampes, 1$ doz	1 01
Bottes en caoutchouc, 3 paires	8 82
Horloge, 1	4 04
Filtres de cafetière, 3	15 00
Peignes, $1\frac{5}{12}$ grosse	4 96
Crochets pour habits, 100	3 50
Peau de chamois, 1	0 40
Tasses et soucoupes, 1 doz	1 00
Ouvreur de boîtes, 1	0 05
Epoussettes en plumes, 6	5 54
Ears, bucket, 50 livres	7 50
Fer galvanisé, 2,280 livres	136 96
Fer de Russie, 200 livres	11 00
Fer étamé, 572 livres	54 34
Couteau de cuisine, 1	0 68
Couteaux de table, 2 doz	2 20
Anneaux de clefs, 6	0 54
Cadenas, ½ doz	6 00
Tondeuse à gazon, 1	5 40
Hachoir à viande, 1	3 40
Miroirs, 6	0 75
Mélasses, Gates, 2	1 67
Toile cirée, 12 verges	2 40
Plaques, 2 doz	1 90
Perforateur, 1	0 95
Rasoirs, 1 doz	11 00
Pierre à razoir, 1	0 35
Râteaux de jardins, 1	0 40
Caractères d'imprimerie en caoutchouc, 2 assortiments	6 50
Rivets, 5 livres	0 32
Cuillères de tables, 10 doz	4 87
Inspection des balances	12 50
Timons, 4 paires	6 72
Ciseaux de barbier, 1 paire	0 90

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Fin.*

PRISONS.	$ c.
Ustensiles et véhicules—Fin.	
Ferblanc, 16 boîtes	103 85
Transplantoir, 1	0 40
Verres, 2 doz	1 65
Thermomètre, 1	0 50
Petits balais, 4 doz	8 50
Stérilisateur d'eau, 1	495 00
Radiateur à eau, 1	10 00
Fil métallique, 407 livres	15 61
Fil métallique en cuivre, 10 pieds carrés	4 00
Transport, etc	19 74
	1,439 73
Terrains, édifices et murs.	
Amiante, à finir, 1,000 livres	7 50
Dés, 661	14 65
Boulons, 1 doz	0 50
Boulons, 1 doz	0 38
Toile à cloison, 180 verges	56 70
Bol en porcelaine, 1	0 56
Embranchements, 6	20 40
Embranchements, communications, 174	374 10
Coudes, 3½ doz	11 41
Chaudières, 2	239 00
Chaudière, communication double	76 60
Réservoirs à eau chaude, 2	5 62
Ciment, 570 barils	847 40
Chaîne de châssis, 500 pieds	7 20
Robinets à évier, 3	2 25
Robinets à air, 36	5 33
Robinets, Fuller, 1 paire	1 65
Flotteur en cuivre, 1	1 00
Taquets d'armoires, 1 doz	0 90
Verrous de portes, 3 doz	3 11
Raccords, 16	34 40
Nettoyage, 1	2 25
Etain en chapeaux, 220 livres	15 40
Capsules de tuyaux, 7 doz	2 47
Attelages, 21 doz	9 56
Conduites, tuyaux, 2,500 pieds	144 50
Conduites, boîtes, 195	29 25
Installations électriques, 31 complètes	120 34
Douilles électriques, 36	4 29
Rosettes électriques, 176	30 07
Accessoires électriques divers	12 02
Coudes divers, 242	43 75
Composition pour parquet, 11 gals	24 75
Loquets de châssis, 1½ doz	4 50
Vitre, 13 boîtes	67 16
Coffrets, 176	70 40
Charnières, 4 paires	1 19
Crochets à chapeaux et vêtements, 1 doz.	2 55
Crochets à chapeaux et vêtements, 1 gr.	6 60
Crochets pour cadres, 5 doz	0 60
Boutisses, fer coupé, 4	13 60
Boutisses, embranchements, 6	16 20
Réservoir en fer, 1	102 04
Fer galvanisé, 12,146 livres	425 07
Evier émaillé, 1	7 27
Toile, 7 pièces	1 24
Blanc de plomb, 1,000 livres	63 00
Bois, pin, 26,840 pieds	905 80
Bois, pruche, 4,000 pieds	128 00
Bois, tilleul, 6,002 pieds	228 00
Bois, cotonnier, 811 pieds	64 88
Bois, tamarac, 3,000 pieds	90 00
Bois, bouleau, 1,008 pieds	50 40
Bois, chêne rouge, 2,001 pieds	150 08
Bois, épinette, 77,495 pieds	1,883 95
Miroirs, 2 seulement	2 52

PRISONS—*Fin.*	$ c.
Terrains, édifices et murs—Fin.	
Moniteurs, 38	129 20
Clous à finir, 1 baril	2 90
Clous à couverture, 200 livres	9 68
Nipples, close, 80	1 76
Retrait, 1	0 70
Papier, tapisserie, 274 rouleaux	70 26
Papier à bordure, 25 rouleaux	8 00
Papier à toiture, 220 livres	154 00
Colle, 4 barils	4 75
Cheville et chiffon, 1	1 10
Chevilles, 8½ doz	1 34
Poulies, 3 doz	1 50
Supports de rideaux, 20	30 96
Glacis pour fenêtres, 3	35 10
Poteaux en cèdre, 400	32 00
Tuyaux pour bassin, 1 paire	1 25
Tuyaux pour évier, 1 paire	1 10
Tuyau en fer, 1,162 pieds	113 28
Radiateurs, 23	496 33
Acier, core, 28,421 livres	2,310 77
Sable, 100 voyages	60 00
Sable, 11 wagons de chemin de fer	88 41
Colle, 100 livres	3 25
Butoirs pour portes, 3 doz	0 33
Poignées pour châssis à guillotine, 6 doz	8 28
Poignées pour châssis, 1 grosse	1 20
Barres de contrevents, 1 grosse	18 60
Stores de fenêtres, 58	99 08
Poêle de cuisine, 1	59 25
T. Y., 209	44 93
Trappe, 1	2 60
Goudron, 10 barils	32 50
Raccords, 5 doz	8 75
Battant de barrière en cuivre, 14	50 88
Soupapes à angle, 28	38 20
Vernis à polir, 2 gals	3 50
Vernis à finir, 14 gals	33 00
Fils métallique à cadres, 6 paquets	0 30
Moustiquaires de fenêtres, fil inoxydable 40	107 00
Droit. de douane	116 55
Emballage	0 75
Sacs de ciment, 2,280	228 00
Transport, etc	311 52
	11,157 22
Moins remboursement de dépenses	458 73
	10,698 49
DIVERS.	
Frais de voyage.	
Fonctionnaires du Ministère—	
G. W. Dawson	70 00
Douglas Stewart	53 45
E. J. Adams	184 75
Hon. J. Bureau	50 00
Fonctionnaires du pénitencier, divers	207 65
Retour d'un libéré sous condition	7 60
	573 45
Dépenses diverses.	
Allocation au directeur pour logement, 2 mois	100 00
Services de détectives	54 30
Concours de tir, revolver et carabine	50 00
	204 30

SAINT-VINCENT DE PAUL.

RÉCAPITULATION.

	$ c.	$ c.
Personnel—		
Salaires et allocations de retraite	67,028 40	
Uniformes et ordinaire	4,014 47	
		71,042 87
Entretien des prisonniers—		
Rations	16,861 46	
Vêtements et médicaments	4,810 25	
		21,671 71
Frais de libération—		
Vêtements et allocations	1,733 08	
Transferts et inhumations	190 05	
		1,923 13
Dépenses générales—		
Chauffage, éclairage et service d'eau	11,971 37	
Entretien des bâtiments et des machines	5,420 29	
Chapelles, écoles et bibliothèque	308 96	
Dépenses de bureau	796 16	
		18,496 78
Industries—		
Ferme	3,895 19	
Ateliers	4,178 58	
		8,073 77
Matériel de prison—		
Fournitures	655 17	
Ustensiles et véhicules	1,439 73	
Terrains, édifices et murs d'enceinte	10,698 49	
		12,793 39
Divers—		
Annonces et frais de voyage	573 45	
Dépenses spéciales	204 30	
		777 75
Total		134,779 40

DORCHESTER.

PERSONNEL.	$ c.
Salaires.	
Général.	
Directeur, service interrompu	916 66
Médecin, 1, 12 m	1,500 00
Comptable, 1, 12 m	1,200 00
Aumôniers, 2 à $1,000, 12 m	2,000 00
Garde-magasin, 1, 12 m	800 00
Econome, etc., 1, 12 m	900 00
Mécanicien, 1, 12 m	1,000 00
Infirmier, 1, 12 m	900 00
Directrice, 1, 12 m	600 00
Sous-directrice, 1, 12 m	450 00
Messager, 1, 12 m	600 00
Chauffeurs, 3, service interrompu	549 23
Industries.	
1er instructeur de métiers, 1, 12 m	1,000 00
Instructeurs de métiers, 4 à $800, 2 m	3,200 00
Instructeurs de métiers, 2, serv. inter	1,019 41
Gardiens d'écurie, 2 à $600, 12 m	1,200 00
Police.	
Sous-directeur, 1, service interrompu	875 00
Geôlier, 1, 12 m	900 00
Gardiens, 4 à $700, 12 m	2,800 00
Gardien, 1, service interrompu	58 33
1er gardien de nuir, 1, 12 m	800 00
Gardiens de nuit, 2 à $650, 12 m	1,300 00
Gardes, 17 à $600, 12 m	10,200 00
Gardes, 2, service interrompu	1,070 69
Employés temporaires	25 81
	35,865 13
Allocations de retraite.	
N. A. Burden	843 38
Amos Robinson	412 50
Patrick Connell	1,432 80
	2,688 68
Uniformes.	
Bottes, hausse, 92 paires	174 70
Boutons, baril, 1 grosse	1 13
Boutons de pantalons, 5 grosses	1 50
Boutons dorés, petits, 4 grosses	8 00
Boutons dorés, gros, 4 grosses	12 00
Fil de laiton pour casques, 100	4 00
Casquettes, insignes, 6	1 80
Casques en mouton de Perse, 5	63 41
Caps, veau marin, 9	23 57
Couronnes dorées, 5 paires	2 40
Croix dorées, 1 paire	0 80
Canvas, 250 verges	23 75
Drap écarlate, 5 verges	13 76
Toile, 101 verges	52 52
Etoffe à vêtements, 12 verges	9 00
Satin fermier, 124½ verges	56 03
Gants, 18 paires	22 88
Chapeaux de feutre, 2¼ doz	52 88

PERSONNEL—*Suite.*	$ c.
Uniformes—Fin.	
Chapeaux de feutre, refaits, ¼ doz	3 00
Crochets, noirs, 6 boîtes	2 70
Tissu de crin, 25 verges	5 00
Toile d'Italie, 110¼ verges	27 61
Khaki, 376¾ verges	389 18
Lacets de chaussures, 4 grosses	4 50
Cuir à trépointe, 29¼ livres	10 82
Doublure de manches, 188 verges	34 78
Peaux de moutons de Perse, 9	98 00
Mitaines, 2¼ douz. de paires	30 37
Etoffe à paletot, 6 verges	25 50
Vernis à chaussures, 3 gals	3 25
Vernis à chaussures, 12 doz	17 70
Doublure pour poches, 26 verges	3 90
Etoiles dorées, 4 paires	3 20
Silésie, 52 verges	4 42
Serge, 144¾ verges	220 02
Soie, 4 verges	1 50
Satinette, 100 verges	8 00
Fil de chanvre, jaune, 3 livres	3 30
Fil, B. H., 3 boîtes	11 33
Fil de lin, 6 livres	5 10
Fil à machine, 1 livre	4 95
Fil à coudre, 1 livre	9 95
Ouate, 4 balles	23 00
Emballage	0 90
Transport, etc	12 70
	1,488 81
Moins remboursement de dépenses	22 55
	1,466 26
Ordinaire.	
Abricots, 50 livres	9 25
Pommes sèches, 122 livres	14 52
Biscuits, soda, 78 livres	5 85
Beurre, 753½ livres	178 13
Boeuf, 2,129 livres	177 91
Poudre à levain, 16 livres	6 90
Soude à pâte, 10 livres	0 30
Moules, 3 caisses	12 00
Café, 30 livres	8 70
Amidon de maïs, 80 livres	4 40
Essence de vanille, 6 bouteilles	0 45
Essence de citron, 8 bouteilles	1 30
Oeufs, 45 doz	10 31
Farine, 14 barils	63 70
Citrons, 5 doz	0 89
Saindoux, 300 livres	34 75
Maquereau, ½ baril	3 05
Mouton, 128 livres	10 88
Moutarde, 15 livres	4 00
Epices mélangées, 6 livres	1 60
Muscade, 2 livres	0 50
Oignons, 650 livres	16 75
Pruneaux, 120 livres	14 40
Poivre, 20 livres	3 60
Marinades, 15 gals	8 10
Pêches en conserve, 18 doz	32 10
Raisins, 114 livres	9 27
Sucre granulé, 619 livres	36 81
Tomates, 2 caisses	5 40
Thé, 110 livres	33 00
Transport, etc	5 34
	714 16

DORCHESTER—*Suite.*

ENTRETIEN DES PRISONNIERS.	$ c.
Rations.	
Orge mondé, 196 livres	4 90
Fèves, 6,000 livres	219 25
Boeuf, 30,275 livres	2,556 72
Poisson sans arètes, 5,100 livres	290 75
Harengs, 26 barils	146 80
Farine, 1,195 sacs	2,733 83
Saindoux, 100 livres	13 50
Mouton, 4,389 livres	373 13
Mélasses, 1,942 gals	574 89
Oignons, 885 livres	26 37
Pruneaux, 300 livres	32 50
Poivre, 30 livres	5 30
Pois cassés, 8 barils	44 42
Riz, 400 livres	13 00
Farine d'avoine broyée, 2,700 livres	74 25
Farine d'avoine broyée, 50 barils	251 20
Cassonade, 6,900 livres	341 78
Sel fin, 6 sacs	7 80
Sel fin, 4,680 livres	33 90
Gros sel, 2,000 livres	10 00
Gros sel, 13 sacs	9 10
Thé, 544 livres	90 48
Vinaigre, 67 gals	13 70
Levure, 280 livres	98 00
Suppléments de Noël	39 47
Transport, etc	8 28
	8,013 32
Moins remboursement des dépenses	39 10
	7,974 22
Vêtements.	
Boutons en os, 3 grandes grosses	7 20
Etoffe à carreaux, 530½ verges	519 89
Coton gris, 201 verges	21 11
Coton croisé, 375 verges	47 02
Cotonnade, 213½ verges	41 63
Toile (duck), 104 verges	19 76
Œillets noirs, 6 M	1 50
Flanelle grise, 130 verges	14 95
Chapeaux de paille, 25 doz	27 50
Mouchoirs, 50 doz	22 50
Lacets, cuir, 17 grosses	26 65
Cuir à semelles, 3,060 livres	738 28
Cuir, hausse cirée, 924 livres	428 88
Cuir, mouton, 20 livres	10 00
Huile de pied de boeuf, 10 gals	11 00
Clous de Hongrie, 150 livres	13 00
Clous de zinc, 200 livres	25 00
Etoffe à chemise, 836 verges	106 98
Fil de lin, 6 livres	5 10
Sous-vêtements, 85 doz	379 95
Transport, etc	11 92
	2,479 82
Hôpital.	
Biscuits, soda, 2 boîtes	2 56
Oeufs, 13 doz	3 30
Médicaments	351 75
Lunettes, 2 paires	3 06
Amidon de maïs, 40 paquets	2 97
Transport, etc	2 50
	366 14

FRAIS DE LIBÉRATION	$ c.
Vêtements et allocations.	
Allocations et frais de voyage, 100 forçats	923 45
Bretelles, 9 doz. de paires	15 00
Casquettes, 12 doz	38 40
Canvas, 200 verges	22 50
Chapeaux, 1 doz	4 50
Mouchoirs, 15 doz	6 00
Toile de Hollande, 149¼ verges	20 90
Doublure de manches, 328½ verges	28 74
Cuir, peau de mouton, 20 livres	10 00
Vêtements complets pour femmes, 6	55 84
Doublure pour poches, 27¼ verges	4 09
Silésie, 50 verges	4 25
Chemises, $9\frac{7}{12}$ doz	43 13
Satinette, 276 verges	23 84
Cravattes, 12 doz	17 00
Tweed, 400 verges	197 88
Sous-vêtements, 19 doz	85 50
Ouate, 4 balles	23 00
Caisses	0 85
Transport, etc	1 96
	1,526 83
Transfèrements et inhumations.	
Transfèrements de 2 hommes à Kingston	221 65
Garnitures de cercueil, 2 assortiments	10 34
Transport, etc	1 38
	233 37
DÉPENSES GÉNÉRALES.	
Chauffage, éclairage et service d'eau.	
Pétrole, 531 gals	92 91
Charbon, menu, $1,525\frac{1520}{2000}$ tonnes	3,556 98
Charbon, grelats, $371\frac{600}{2000}$ tonnes	1,315 83
Charbon dur, $60\frac{1635}{2000}$ tonnes	372 18
Courant électrique, 13 mois	1,625 00
Ampoules électriques, 300	65 00
Transport, etc	4 20
	7,032 10
Moins remboursement des dépenses	9 92
	7,022 18
Entretien des édifices.	
Boulons, voitures, 200 seulement	3 74
Brosses, pour Kalesomine, 4 doz	64 68
Dés, 48	0 79
Support électrique, complet, 1	1 75
Sonnette et bouton, 1	0 35
Ciment, à polir, 10 livres	5 00
Couleurs, terre d'ombre, brûlée, 10 liv.	0 90
Sièges de robinets à compression, 200	1 10
Robinets pour boire à même, 6	7 50
Robinets, noix, 3	3 90
Robinets ordinaires, 6	3 56
Coudes, 25	3 07
Galon pour usage électrique, 3 livres	1 35
Vitre, 6 caisses	18 30
Or en poudre, 100 paquets	4 10
Or en poudre, 30 livres	2 40
Boyaux d'arrosage et accessoires, 50 pds	7 60
Fer en barre, 1,368 livres	32 26
Brun, du Japon, 5 gals	4 00
Kreso, 197½ gals	133 20
Cadenas, 2 doz	15 02
Bois, épinette, 3,121 pieds	43 69

DORCHESTER—*Suite.*

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Suite.*	$ c.
Entretien des édifices—Fin.	
Bois, chêne, 200 pieds	14 00
Bois, pin, 2,535 pieds	56 31
Rouge de plomb, 25 livres	1 38
Blanc de plomb, 500 livres	33 75
Loquets à bouton, 1 doz	4 50
Clous à bardeaux, 6 barils	29 10
Zinc pour crayons, 60	1 80
Poteaux de lumière, 3	7 50
Papier de toilette, 5 caisses	26 70
Papier à mouches, 1 caisse	3 70
Chevilles, 2 doz	0 32
Tuyaux en fer assortis, 1,472 pieds	103 98
Sable de grève, 22 tonnes	7 70
Sel de soude, 3,136 livres	34 94
Acier en feuilles, 67 livres	2 83
Graines de fleurs	1 80
Savon P. Y., 740 livres	29 93
Sel amoniaque, 50 livres	4 50
Goudron, 8 boîtes	0 93
Ferblanc. 8 boîtes	43 00
Raccords, 8	3 68
Soupapes sphériques, 6	5 10
Blanc de Céruse, 336 livres	3 86
Mèches en amiante, 3 livres	0 75
Fil métallique assorti, 85 livres	8 09
Emballage	0 50
Droits de douane	2 51
Transport, etc	10 44
	801 86
Moins remboursement des dépenses	14 34
	787 52
Entretien des machineries.	
Inspection de chaudières à vapeur, 1 an	40 00
Coton, chiffon, 225 livres	21 38
Robinets d'indicateur de niveau d'eau, 1 doz	5 22
Indicateurs de niveau d'eau, 1 doz	0 62
Lacets, cuir, $5\frac{3}{4}$ livres	4 31
Huile à machine, 44 gals	15 40
Garniture, (presse-étoupe), Garlock, $10\frac{1}{16}$ livres	6 54
Garniture, (presse-étoupe), Strathcona, 13 livres	6 50
Composition pour polir le métal, 96 lbs	19 20
Nettoyeuses à tubes, Ingalls, 6	9 60
Transport, etc	17 04
	145 81
Chapelles, écoles et bibliothèques.	
Crayons d'ardoise, 1 doz. de boîtes	3 96
Arithmétiques, 1 doz	7 20
Jubé, manuel du, 1	0 60
Hymnes, 2	1 60
Recueils de cantiques, 16	10 80
Livres de messe, 2	0 90
Abonnement, 14 magasines, 1 an	22 15
Scapulaires, 1 grosse	1 30
Calice en argent, 1	30 00
Ciboire en argent, 1	28 00
Burettes, 1 assortiment	8 50
Chasuble en soie, 1	25 00
Barette, 1	1 00
Encens, 1 boîte	1 25
Tapis, 56 verges	44 80
Cierges, 54 livres	15 96
Vin, 2 gals	5 00
Hosties	2 00
Confection d'une soutane	15 00
Fonts d'eau bénite, 1	4 50

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Fin.*	$ c.
Chapelles, écoles et bibliothèques—Fin.	
Livre de bilbiothèque, 1	2 00
Salaires des organistes, 2, 1 an	100 00
Droits de douane	1 08
Transport, etc	2 24
	334 84
Dépenses de bureau.	
Cadrans pour horloges, 2	20 00
Cylindre, pour dater, 1	1 50
Timbres	63 00
Impressions	164 12
Papeterie	77 87
Abonnements aux journaux, 8	29 50
Télégrammes	16 87
Téléphones	78 86
Fret et messagerie	6 95
Primes sur cautionnement des officiers	24 00
	482 57
INDUSTRIES.	
Ferme.	
Phosphate, 10 sacs	10 00
Graisse de roues, 6 boîtes	0 60
Part du coût des travaux sur fossé	131 92
Anneau pour taureau	0 25
Brosses dures, en barbe de baleine, 2 doz.	4 32
Son, 2 tonnes	49 00
Paniers, 26	5 50
Lieuse, 1	128 00
Couverture de reliure, canvas, 1	4 00
Ficelle d'engerbage, 150 livres	12 75
Mors de bride, $1\frac{1}{2}$ doz	1 25
Etrilles, 2 doz	3 00
Tuiles de ferme, 5,184 pieds	74 64
Fourches à fumier, 1 doz	11 75
Fourches à foin, 1 doz	6 25
Broche à clôture, 320 rods	101 50
Harnais doubles, 1 jeu	47 00
Tampons de colliers, 8	3 68
Couvertes à chevaux, 6	18 00
Chevaux, 2	535 00
Manches de fourches, 1 doz	2 20
Poudre insecticide, 4 livres	1 52
Cuir, 97 livres	35 89
Bois de service, 4,200 pieds	71 40
Azotate de soude, 5 sacs	13 75
Faucheuse, 1	50 00
Son, 3 tonnes	81 00
Charrues, 2	21 00
Pommes de terre, 67 sacs	116 44
Parties de charrues	4 00
Parties de roues de fardier	28 56
Phosphate pour pommes de terre, 3 ton.	114 00
Vert de Paris, 50 livres	11 25
Sulfate de potasse, 5 sacs	9 25
Bèches, 1 doz	7 61
Bèches à endiguer, 1 doz	16 75
Snaps à harnais, $\frac{1}{2}$ grosse	1 20
Abonnement au «Maritime Farmer», 1 an	0 80
Graines diverses	199 74
Broche à foin, 265 livres	6 89
Voyage de l'instructeur	5 15
Voyage du sous-directeur	5 80
Emballage	2 25
Transport, etc	64 08
	2,018 94

DORCHESTER—*Suite.*

INDUSTRIES—*Suite.*	$ c.
Ateliers.	
Acide oxalique, 5 livres	0 56
Enclume, 256 livres	23 47
Soies de cochon, 1 oz	1 25
Cire d'abeilles, 5¼ livres	2 36
Pinceaux à peinture, 1 doz	6 00
Brosses à outils de châssis, 1 doz	0 51
Mèches, 3 doz	6 30
Boulons de jante, 150	0 48
Boulons de voitures, 700	4 54
Benzine, 10 gals	3 50
Borax, 10 livres	0 48
Boucles, Jap, 1 grosse	0 55
Charbon de forgeron, 10 17/20 tonnes	30 71
Canvas, 166 verges	24 90
Craie en morceaux, 10 livres	0 20
Couleurs, 35 livres	3 10
Compas, à crayon, 1 paire	0 20
Trusquin à tracer, 1	2 00
Epingles à droguet, 1 grosse	0 23
Poudre d'émeri, 5 livres	0 19
Coude en fonte, 1 pouce, 4 doz	1 76
Limes assorties, 42 doz	69 80
Fusée, 9 bobines	4 05
Colle blanche, 100 livres	20 00
Meules, 1,335 livres	23 36
Gazoline, 42½ gals	9 13
Fer à cheval, 3 barils	12 36
Alène à coudre de Haft, 1½ doz	4 14
Manches de haches, 2 doz	2 00
Manches de marteaux, 22 doz	26 40
Encre à polir, 1 doz	2 00
Fer raffiné, 490 livres	10 69
Fer en barre, 2,127 livres	43 11
Feuillard, 1,036 livres	25 38
Fer plat, 48 livres	10 7
Fer galvanisé, 920 livres	38 39
Anse de bouilloires, 2 doz	1 94
Couteaux de cordonnier, 3 doz	4 50
Couteau à trépointe, 1	0 20
Blanc de plomb, 500 livres	32 25
Bois de service, dur, 550 pieds	6 60
Bois de service, pin, 2,027 pieds	65 92
Bois de service, chêne, 313 pieds	25 04
Formes de cordonnier, 59 paires	63 45
Cuir à semelles, 996 livres	244 01
Maillets de maçon, 2 doz	12 00
Aiguilles, 24 papiers	0 60
Aiguilles à machine, 1 doz	0 25
Clous de zinc, 25 livres	3 75
Clous de fer, 25 livres	1 50
Clous de fer à cheval, 100 livres	9 45
Clous en fil métallique, 18 barils	46 65
Clous à chaussures, 50 livres	4 00
Huile pour machines à coudre, 2 gals	1 60
Huile de lin, 43½ gals	42 63
Etoupe, 50 livres	1 25
Rouleau inférieur pour fendeur de cuir	11 40
Couteau pour fendeur de cuir	8 90
Parties de machine à coudre	4 68
Parties pour voiture	38 24
Poudre à miner, 16 barils	36 80
Pinces coupantes, 1 paire	0 30
Chevilles, 1 boisseau	1 05
Règles de 2 pieds, 2 doz	7 81
Rivets à machine, 9 livres	0 66
Rivets en cuivre rouge, 3 livres	0 82
Rivets à tête conique, 10 livres	0 70
Rivets à tête ronde, 5 livres	0 38
Câble en manille, 343 livres	34 87
Tissu caoutchouté, 2 livres	2 00
Résine, 25 livres	2 00
Pelles, 5 doz	36 00

INDUSTRIES—*Fin.*	$ c.
Ateliers—Fin.	
Vernis, (shellac), orange, 1 gal	1 60
Equerres en acier, 2 doz	23 00
Acier, octogone, 646 livres	64 10
Acier pour jantes, 48 livres	1 20
Acier de calfat, 25 livres	0 83
Acier choisi, 38 livres	2 57
Papier sablé, 45 mains	8 54
Affiloir de couteaux, 2 doz	3 30
Crible à sable, 6 verges	2 10
Vis, 60 grosses	8 43
Abonnement au «Tailor & Cutter « 1 an.	12 00
Scie à chevilles, 2 doz	1 33
Fil de chanvre, 30 livres	66 20
Fil, Barbour, 12 livres	10 62
Etain en lingot, 57½ livres	23 00
Térébenthine, 43½ gals	28 71
Broquettes, 5 grosses	1 50
Galon, de cordonnier, 2	0 20
Galons, de tailleur, 2	0 34
Robinets et dés, de Reece, 1 assortiment	15 75
Poêle de tailleur, Lundstrom, 1	25 00
Vernis, 8 gals	17 50
Transport, etc	25 50
	1,502 29

MATÉRIEL DE PRISON.	$ c.
Fournitures.	
Grosse toile, 1,544½ verges	386 13
Serviettes de table, 3 doz	5 25
Abat-jour, ruby, 2	7 80
Savon de Castile, 503½ livres	47 83
Savon à barbe, 54 livres	18 90
Savon à mains, «Zip», 36 boîtes	3 60
Toile à essuie-mains, 45 verges	3 60
Transport, etc	4 82
	477 93
Ustensiles et véhicules.	
Balais, 25 doz	62 06
Brosses à chaussures, 2 doz	7 90
Brosses à cheveux, 6	4 00
Brosses à poêles, 6 doz	6 90
Mine à poêles, 2 grosses	3 10
Bandonnière, 1	2 50
Epingles à linge, 2 grosses	0 86
Tondeurs, 3 paires	7 59
Tasses et soucoupes, 2 doz	4 40
Plats à dîner, 1 doz	1 65
Assiettes, 6 doz	8 30
Passoires à farine, 1	0 20
Boyau à gazon, 50 pieds	4 55
Pierres à razoirs, 2	0 42
Tranchets, 1 doz	1 00
Couteaux de boucher, ½ doz	1 95
Couteaux et fourchettes, 2 doz	3 00
Lance pour arrosoir, 1	0 50
Couvre-genou en caoutchouc, 1	2 00
Tablier en caoutchouc, 1	2 25
Rasoirs, 6	5 50
Pelles, 4 doz	21 44
Pelles à neige, 1 doz	2 40
Cuillères à soupe, 1⅔ grosse	4 58
Dactylographe, 1	65 00
Filtre à thé, 2	10 00
Transport, etc	6 32
	240 37

DORCHESTER—*Fin.*

MATÉRIEL DE PRISON—*Suite.*	$ c.
Terrains, édifices et murs.	
Copie au bleu	0 91
Lavabo, 1	3 55
Poudre à miner, 3 barils	6 90
Chimney cans, octogone, 2	7 00
Robinet d'évier, 1	0 60
Couleurs rouge, 100 livres	1 95
Croix en fonte, 34	5 20
Ciment, 1,440 barils	2,894 40
Conduite flexible, 240 pieds	6 00
Détonateurs, 300	2 81
Coudes en fonte, 8	0 44
Coudes en fer battu, 12	1 88
Collerettes, plancher, 18	1 46
Charnières, 3 doz. de paires	3 00
Crochets, vêtements et chapeaux, 2 doz.	0 70
Fer plat, 742 livres	16 45
Fer raffiné, 345 livres	8 63
Fer en barres, 1,132 livres	21 40
Travail, rouler des billes vers la scierie	10 84
Chaux, 75 barils	117 00
Bois, épinette, 10,119 pieds	101 19
Bois, pin, 5,342 pieds	112 33
Bois de sciage, 13,449 pieds	29 19
Moulures en bois, 1,154 pieds	19 47
Tuyau de drainage, 27 pieds	6 48
Tuyau de drainage, 2 longueurs	2 60
Tuyau, type, 365½ pieds	15 48
Moulures, rosettes, 50	4 00
Sable, 341 tonnes	341 41
Acier en feuille, 23 livres	0 46
Acier rond, 1,132 livres	31 28
Vis en bois, 1 grosse	0 90
Pierre, 435$\frac{9}{20}$ tonnes	1,001 53

MATÉRIEL DE PRISON—*Fin.*	$ c.
Terrains, édifices et murs—Fin.	
Douilles, 50	8 38
Commutateurs, 2	0 80
Tube flexible, 60 pieds	2 18
Tés, 40 seulement	3 92
Soupirail dans le mur, 1	1 60
Fil métallique, r. c., 2,265 pieds	29 51
Fil de fer, 78 livres	2 34
Fil, No. 6	14 87
Voyage d'un officier	2 85
Transport, etc	145 51
	4,989 40
Moins remboursement des dépenses	241 53
	4,747 87
DIVERS.	
Frais de voyage.	
Officiers du pénitencier—	
Melle McMahon, à St-Jean	7 25
Fonctionnaires du Ministère de la Justice.	
Inspecteur Dawson	40 00
Inspecteur Stewart	67 00
	114 25
Spécial.	
Prix pour concours de tir à la carabine et au revolver	50 00
Total	71,239 18

DORCHESTER.

RÉCAPITULATION.

	$ c.	$ c.
Personnel—		
Salaires et allocations de retraite	38,553 81	
Uniformes et ordinaire	2,180 42	
		40,734 23
Entretien des prisonniers—		
Rations	7,974 22	
Vêtements et médicaments	2,845 96	
		10,820 18
Frais de libération—		
Vêtements et allocations	1,526 83	
Transferts et inhumations	233 37	
		1,760 20
Dépenses générales—		
Chauffage, éclairage et service d'eau	7,022 18	
Entretien des bâtiments et des machines	933 33	
Chapelles, écoles et bibliothèque	334 84	
Dépenses de bureau	482 57	
		8,772 92
Industries—		
Ferme	2,018 94	
Ateliers	1,502 29	
		3,521 23
Matériel de prison—		
Fournitures	477 93	
Ustensiles et véhicules	240 37	
Terrains, édifices et murs d'enceinte	4,747 87	
		5,466 17
Divers—		
Annonces et frais de voyage	114 25	
Dépenses spéciales	50 00	
		164 25
Total		71,239 18

MANITOBA.

PERSONNEL.	$ c.
Salaires.	
Général.	
Directeur, 1, 12 m	2,200 00
Médecin, 1, service interrompu	1,249 16
Comptable, etc., 1, 12 m	1,500 00
Aumôniers, 2, à $1,000, 12 m	2,000 00
Econome, etc., 1, 12 m	900 00
Infirmier, 1, 12 m	900 00
Mécanicien, 1, 12 m	1,000 00
Industries.	
Chef instructeur de métiers, 1, 12 m	1,000 00
Instructeurs de métiers, 4 à $800, 12 m	3,200 00
Police.	
Sous-directeur, 1, 12 m	1,500 00
Geôlier, 1, service interrompu	750 00
Gardien, 1, 12 m	800 00
Gardien, 1, service interrompu	270 94
Gardes, 4 à $700, 12 m	2,800 00
Garde, 1, 12 m., moins déduction	681 18
Gardes, 15, service interrompu	4,146 92
Employés temporaires	3,321 30
	28,219 50
Allocations de retraite.	
Garde E. Newbury	290 71
Uniformes.	
Galon, guipure, ¼ grosse	2 26
Galon doré, ¼ grosse	6 00
Boutons, 4 grosses	2 90
Boutons barils, 1 doz	0 38
Casquettes, mouton de Perse, 7	88 92
Casquettes, phoque, 18	46 80
Casquettes, visières, 5 doz	11 25
Casquettes, bandes, 5 doz	2 26
Casquettes, attache, 10 doz	1 50
Casquettes, broche à, 5 livres	1 75
Canvas, 288 verges	25 51
Paletots de fourrure, 3	55 25
Paletots imperméables, 1	7 03
Coton gris, 101 verges	13 13
Etoffe freize, 50½ verges	63 13
Tissu de crin, 25 verges	6 25
Agrases de chaussures, 1 M	1 00
Toile d'Italie, 252¼ verges	104 35
Serge khaki, 101¼ verges	100 24
Doublure, 107 verges	12 31
Cuir à semelles, 293 livres	80 57
Cuir, veau français, 40¾ livres	57 99
Cuir, veau canadien, 31 livres	23 25
Cuir à trépointe, 12 pieds	4 32
Cuir à grain, 101 pieds	20 20
Mohair, 1 verge	0 80
Peaux d'orignaux, 2	18 00
Peaux de mouton de Perse, 2	20 00
Bourrure, 39½ verges	9 88
Feutre à chaussures, 4¾ verges	40 38
Drap écarlate, 7⅜ verges	24 78
Silésie, 55 verges	4 68
Serge bleue, 148½ verges	225 72
Fil de chanvre, 1 livre	2 25

PERSONNEL—*Suite.*	$ c.
Uniformes—Fin.	
Fil de soie à chaussure, 2¾ livres	27 50
Ouate noire, 75 doz	17 25
Timbres	0 23
Transport, etc	13 79
	1,142 81
Ordinaire.	
Beurre, 528 livres	135 86
Bœuf, 2,028 livres	153 58
Poudre à levain, 5 livres	0 75
Amidon de maïs, 1 doz	0 84
Fromage, 2 livres	0 33
Raisins de Corinthe, 35 livres	3 43
Essence de citron, 6 bouteilles	2 85
Œufs, 52 doz	12 72
Farine, 40 sacs	86 00
Fruits en conserve, 3 boîtes	0 50
Fruits, oranges, 1½ doz	0 60
Confitures, 2 pots	0 50
Marmalade, 2 pots	0 40
Malta Vita, 3 livres	0 40
Moutarde, 5 livres	1 00
Raisin, 39 livres	3 90
Sucre, 500 livres	31 05
Thé, 1 livre	0 40
Légumes, 5 boîtes	0 70
Transport, etc	4 10
	439 91
ENTRETIEN DES PRISONNIERS.	
Rations.	
Fèves, 2,280 livres	96 90
Bœuf, 45,462 livres	3,450 14
Poisson, 2,296 livres	74 62
Farine, 1,000 sacs	2,060 00
Mélasse, 371 gals	147 92
Pommes de terre, 431 boisseaux	215 50
Pois cassés, 1,000 livres	33 25
Poivre, 60 livres	11 70
Riz, 1,124 livres	49 24
Avoine broyée, 3,120 livres	86 92
Sel, 5 barils	12 50
Sel, 3,640 livres	30 94
Cassonade, 3,400 livres	189 58
Thé, 558 livres	66 96
Vinaigre, 28¼ gals	7 63
Levure, 33 boîtes	45 09
Suppléments de Noël	29 49
Transport, etc	5 97
	6,614 35
Vêtements.	
Bleu, 12 livres	2 28
Boucles, doubles, 1 grosse	1 75
Boutons de pantalons, 12 grosses	1 26
Canvas, 200 verges	106 00
Etoffe à carreaux, 321¾ verges	315 32
Coton gris, 507 verges	53 24
Coton à piqués, 3 rouleaux	0 30
Toile, 159¾ verges	32 75
Etoffe de laine, 30 verges	40 50
Denim, 1,479 verges	340 17
Elastique, 200 verges	22 00
Flanellette, 3 verges	0 42
Chapeaux de paille., 6 doz	6 60

MANITOBA—*Suite.*

ENTRETIEN DES PRISONNIERS—*Fin.*	$ c.
Vêtements—Fin.	
Cuir à semelles, 1,000 livres	275 00
Cuir à hausse, 104 livres	48 88
Cuir à mocassins, 302 livres	114 76
Peaux d'orignaux, 5	45 00
Clous à chaussures, 45 livres	2 70
Rivets à chaussures en fer, 20 livres	2 30
Rivets en cuivre, à chaussures, 10 livres	4 00
Empois, 38 livres	2 66
Coton à chemises, $1,717\frac{1}{2}$ verges	219 96
Sous-vêtements, 84 doz	450 50
Laine filée, 410 livres	171 95
Transport, etc	60 76
	2,321 06
Hôpital.	
Cognac, 1 bouteille	1 75
Bovril, 8 oz	1 75
Biscuits, 8 livres	0 92
Amidon de maïs, 1 livre	0 10
Amidon de maïs, 3 paquets	0 21
Drogues et médicaments	179 50
Œufs, 21 doz	5 27
Homard, 2 livres	1 80
Citrons, 7 doz	2 20
Farine de lin, 10 livres	0 90
Nourriture Nestle, 5 boîtes	2 25
Vin d'Oporto, 1 bouteille	1 50
Services professionnels, Dr. Neill	43 33
Tomates, 4 boîtes	0 60
Tabac, 18 livres	16 20
Bande hernière, 1	1 11
Vibroscope, 1	4 00
Transport, etc	4 16
	267 55
FRAIS DE LIBÉRATION.	
Vêtements et allocations.	
Allocation et voyage, 76 hommes	659 75
Boutons, veston et gilet, 6 grosses	1 95
Boucles, 5 grosses	1 00
Casquettes, 2 doz	7 18
Mouchoirs, 7 doz	2 51
Chapeaux, 3 doz	13 50
Toile d'Italie, $176\frac{1}{4}$ verges	33 71
Cuir à semelles, 300 livres	82 50
Cuir, veau canadien, $92\frac{1}{2}$ livres	72 42
Cuir rouge, 20 pieds	1 80
Toile, stay, $97\frac{3}{4}$ verges	14 66
Doublure de manches, 164 verges	15 58
Manchons, 1 doz	3 15
Mitaines de laine, 2 doz	4 00
Chemises, 7 doz	31 50
Cravates, 7 doz	7 00
Tweed, $248\frac{1}{2}$ verges	134 19
Emballage	0 85
Transport, etc	3 93
	1,091 18
Transfèrements.	
Un à Edmonton	139 20
Quatre à Kingston	398 20
	537 40

DÉPENSES GÉNÉRALES.	$ c.
Chauffage, éclairage et service d'eau.	
Bruleurs, 6 doz	4 90
Charbon, egg, $166\frac{900}{2000}$ tonnes	1,498 05
Charbon mou, $678\frac{900}{2000}$ tonnes	4,231 57
Pétrole, 3,307 gals	500 54
Bois de corde, tamarac, 190 cordes	1,125 00
Carbure, 2,100 livres	94 50
Verres de lampes, 18 doz	11 70
Lanternes, C. B., 1 doz	7 00
Huile pour signaux, 10 gals	8 00
Mèches de lampes, 3 grosses	1 95
Emballage	0 50
Transport, etc	2 85
	7,486 56
Entretien des édifices.	
Piles électriques sèches, 12	2 88
Plaquage du Canada, 2 boîtes	7 60
Chlorure de chaux, 1,303 livres	54 23
Attelages, 1 doz	0 27
Couleurs, 1 gal	2 10
Couleurs, 24 boîtes	3 69
Couleurs, 646 livres	24 30
Siccatif du Japon, 5 gals	5 50
Toile d'émeri, 10 mains	9 50
Boyau à incendie, 1,000 pieds	727 50
Boyau à incendie, tuyaux de jeu, 2	13 29
Grille pour poêle, 1	1 35
Grille pour fourneau à cuire, 1	8 00
Verre, 1,200 pieds	57 52
Colle, 150 livres	23 50
Réchaud, tortue, 1	9 17
Réchaud, tortue, partie	5 00
Fer galvanisé, 6 paquets	35 19
Fer en barre, 1,979 livres	48 26
Glace, 120 tonnes	81 00
Laque noire, 10 gals	14 25
Clefs de prison, 6	3 70
Cadenas, Yale, 1 doz	7 30
Blanc de plomb, 2,000 livres	138 80
Noir de plomb, 1 grosse	1 75
Clous, 8 barils	26 70
Huile de lin, crue, 44 gals	56 32
Huile de lin, bouillie, 46 gals	63 94
Pommade Putz, 1 grosse	3 80
Papier à toilette, 16 caisses	93 78
Réparation au moulin à vent	5 75
Poêles, carrés, 3	31 24
Poêles gothiques, 2	90 26
Soude à laver, 3,100 livres	54 80
Savon à buanderie, 3,929 livres	215 12
Térébenthine, $86\frac{1}{4}$ gals	89 22
Ferblanc en feuille, 2 boîtes	29 40
Vernis, 5 gals	7 10
Blanc de Céruse, 2 barils	12 75
Blanc de Céruse, 1,168 livres	14 60
Filet blanc, 24 pieds	12 60
Loyer, chemin de fer C. P. C	1 00
Transport, etc	87 05
	2,181 08
Entretien des machines.	
Boulons à suspension, 8	2 40
Chaudière composée, 1,510 livres	166 10
Brique réfractaire, 700	27 30
Argile réfractaire, 500 livres	3 50
Verres gradués, 1 doz	0 35
Tubes à niveau, 2 jeux	1 90
Barreaux de grille, 1,260 livres	44 10

MANITOBA—*Suite.*

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Fin.*	$ c.
Entretien des machines—Fin.	
Inspection des chaudières	30 00
Huile à cylindre, 47·5 gals	25 41
Huile, 8 bouteilles	0 80
Pommade Putz, ¾ grosse	4 50
Parties d'une bouilloire	5 25
Parties d'une pompe	3 00
Capuchons de pompe, Barnes, 2	19 50
Soude, 8 boîtes	2 00
Oxyde de zinc, 8	8 00
Transport, etc	7 98
	352 09
Chapelles, écoles et bibliothèques.	
Abonnements aux magasines, 12 pour 1 an	45 00
Livres de bibliothèque, 1,202	42 16
Crayons d'ardoise, 1 boîte	0 33
Cierges en cire, 66 livres	15 12
Mèches de lampe, 1 boîte	0 75
Encens, 1 boîte	0 55
Verre pour lampe du sanctuaire, 1	0 60
Articles divers pour la chapelle	5 00
Parties pour l'orgue	1 50
Huile pour lampe du sanctuaire, 10 gals	16 72
Salaires des organistes, 2 pour 1 an	100 00
Transport, etc	5 94
	233 67
Dépenses de bureau.	
Timbres	38 00
Impressions	57 50
Papeterie	68 95
Prime sur cautionnement des officiers	24 00
Communications téléphoniques	16 55
Téléphone, 1 an	20 00
Télégrammes	50 90
Abonnements aux journaux, 4	13·65
Transport, etc	26 31
	315 86
INDUSTRIES.	
Ferme.	
Son, 1 tonne	22 00
Orge, 200 boisseaux	100 00
Pinceaux, dandy, 1 doz	2 65
Ficelle d'engerbage, 400 livres	30 00
Etrilles, 1 doz	1 40
Tondeuses à chevaux, 1 paire	1 20
Fil métallique à clôture, 80 perches	30 40
Graisse de roues, 3 doz	3 18
Fers à cheval, 12, refaits	3 00
Fers à cheval, 8 confectionnés	4 00
Fers à cheval, 2 aiguisés	0 70
Cheval, 1	200 00
Meule à couteaux, 1	5 00
Avoine, 201 boisseaux	74 37
Cochon verrat, 1	18 50
Partie de meule à aiguiser	2 20
Parties de moulin à vent	0 35
Parties de charrue	0 35
Parties de harnais	10 50
Parties de divers instruments aratoires	8 45
Sceaux, 1 doz	7 44
Vert de Paris, 20 livres	7 00
Réparation d'essieu de roue	12 85
Réparations de harnais	3 00
Pierres à faux, 6	0 21
Faux, 6	3 13
Graines	96 55

INDUSTRIES—*Suite.*	$ c.
Ferme—Fin.	
Gru, 2 tonnes	46 00
Battage de grain, 7,160 boisseaux	250 60
Mousquetons, (Champion), ⅛ grosse	0 66
Service de vétérinaire et médicaments	37 50
Commission pour vente d'un cheval	4 50
Frais de voyage	5 48
Droits de douane sur parties de pompe	3 35
Transport, etc	7 31
	1,003 83
Ateliers.	
Acide oxalique, 3 livres	0 42
Alênes, 6	1 00
Pinceaux à peinture, 3 douz	22 00
Pinceaux à vernis 3½ douz	2 38
Cisailles à boulons, 1 paire	3 50
Œillets à chaussures, 11 M	2 75
Agrafes à chaussures, 3 M	1 50
Soies de cochon, 1 liv	15 00
Boutons, 8 grosses	8 50
Benzine, 5 gallons	1 25
Toile de relieurs, 10 verges	2 75
Mèches, 3 douz	1 38
Mèche de tarière, 1	0 42
Charbon de bois, 41 bois	8 82
Bois de corde, épinette rouge, 54 cordes	364 50
Bois de corde, peuplier, 96 cordes	290 50
Couleurs, vertes, 50 livres	3 13
Compas, 6	18 0
Ciment, à caoutchouc,, 6 boîtes	1 50
Canevas, 150 verges	0 50
Robinets de jauge, ¼ douz	0 99
Charbon de forgeron, 4,200 liv	22 90
Craie de tailleur, 4 boîtes	0 74
Crayons de charpentiers, 12 douz	4 32
Cuivre à souder, 1 liv	0 93
Tôle Canada, 2 boîtes	7 60
Crampons de voiturier, 2	1 13
Denim, 487 vgs	112 01
Tarières torses, 8	1 90
Fût à vis,1	0 61
Toile, doublure, chaussures, 54 vgs	8 10
Meule d'émeri, 1	2 70
Toile d'émeri, 10 mains	9 00
Fusée, 500 pds	4 00
Boules à foulon, 2 douz	0 30
Farine, 160 sacs	344 00
Limes, 11⅓ douz	12 83
Peignes de peintre, 1 jeux	0 70
Colle, 50 livres	6 00
Pot à colle, 1	0 75
Manches de masses, 15 douz	20 55
Manches de haches, 2 douz	5 30
Manches en fer, 2	0 30
Fers à cheval, 4 barrillets	18 60
Pentures en acier, 3 douz	1 45
Marteaux, 6	4 62
Marteaux-pilons, 3 douz	5 40
Planes à talons, 2	2 00
Agrafes et œillets, 1 grosse	0 09
Encre de brunisseur, 1 gal	0 50
Vernis à chaussure, 3 gal	4 50
Fer en barre, 953 liv	24 38
Fer en bandes, 90 liv	2 48
Fer galvanisé, 338 liv	24 94
Couteaux, 2 douz	2 90
Affiloirs, 1 douz	1 65
Cuir, dongola glacé, 51 pds	13 26
Cuir, kangouroo, 30 pds	13 50
Cuir, grainé, 103 pds	20 60

MANITOBA—*Suite.*

INDUSTRIES—*Fin.*	$ c.
Ateliers—Fin.	
Cuir à trépointe, 10 livres	3 60
Cuir à semelles, 201 livres	55 28
Bois de service, pin, 4,366 pieds	258 60
Bois de service, épinette, 1,800 pieds	77 92
Bois de service, chêne, frène et tilleul, 2,500 pieds	171 41
Bois de service, érable, 500 pieds	28 00
Bois de service, merisier, 500 pieds	30 50
Serrures de pupitre, 1 doz	4 75
Cadenas, Yale, 1 doz	4 15
Verres à niveau, 3 doz	2 05
Peaux d'orignal, 3	27 00
Clous à chaise, 1 M	0 55
Clous en fer à chaussures, 6 livres	0 36
Clous de Hongrie, 10 livres	1 10
Clous de fer à cheval, 25 livres	3 00
Clous en fil métallique, 8 barils	23 50
Aiguilles, 16,500	21 65
Huile, machine à coudre, 1 gal	0 55
Pâte de Paris, 20 livres	2 00
Parties de chalumeau	0 17
Parties de métier à tisser	3 89
Poudre à miner, 10 barils	30 00
Feutre à bourrure, 43¾ verges	8 96
Mastic, 358 livres	11 28
Tissu en caoutchouc, 2 livres	2 10
Rivets étamés, 1 M	1 20
Rivets, 5 livres	0 45
Réparations d'outils	8 05
Rivets à chaussures, 50 livres	11 45
Broquettes à chaussures, 35 livres	5 60
Vis à tête plate, 42 grosses	9 13
Tire-fonds, 125	6 97
Vis d'établi, en fer, 6	3 50
Formes en acier, 24 doz de paires	9 60
Toile métallique, 45 pieds	8 10
Pelles, 1 doz	6 60
Abonnements aux journaux de métiers, 2	5 50
Ciseaux à gazon, 6 paires	2 65
Shields, expansion, 200	15 37
Robinets à machine, 2	0 79
Etain en lingots, 225 livres	112 50
Etain en feuilles, 2 boîtes	7 50
Tire upsetter, 1	14 00
Fil à chaussures, 12 livres	10 80
Fil de lin, pour chaussures, 1 livre	2 25
Fil de soie, 2 fuseaux	4 45
Fil de chanvre, 48 livres	91 20
Fil, 2 grosses	9 00
Vernis, 5 gals	12 50
Toile métallique, 1 rouleau	3 93
Broche à tuyau de poêle, 5 livres	0 28
Cire, hiver, 1 grosse	1 20
Transport, etc	69 47
	2,658 44

MATÉRIEL DE PRISON.	$ c.
Fournitures.	
Coton gris, 800 verges	84 00
Drap grossier, 613 verges	61 30
Toile (forfar), 940 verges	242 65
Toile cirée, 2 pièces	4 80
Savon à barbe, 20 livres	8 50
Savon de Castile, 89 livres	11 37
Coutil, 322 verges	64 40
Transport, etc	3 40
	480 420

MATÉRIEL DE PRISON—*Suite.*	$ c.
Ustensiles et véhicules.	
Briques pour bain, 2 douz	2 30
Brossess, racines de riz, 12 doz	10 80
Brûleurs de lampes, 11 doz	8 35
Balais, 12 doz	28 80
Etamine, 3 pièces	15 60
Boîtes à poivre, 6	0 14
Salières, 6	0 24
Boîtes à moutarde, 6	0 24
Piles sèches, 12	4 88
Sièges de chaises, 4 doz	4 65
Tasses et soucoupes, 1 doz	0 90
Savonniers, 6 doz	12 90
Verres de lampes, 30 doz	17 30
Verres de lanternes, 9 doz	6 00
Menottes, 6 paires	30 00
Fer galvanisé, 454 livres	18 61
Couteaux et fourchettes, 1 doz	1 65
Fers à formes, 6 paires	44 10
Tondeuse à gazon, 1	4 00
Ciseaux à gazon, 1 paire	0 75
Assiettes à dîner, 1 doz	0 95
Plats à pudding, 12 doz	23 40
Râteaux, 1 doz	2 59
Rasoirs, 1 doz	11 00
Réparation d'une horloge, écho	3 50
Réparations d'horloges	6 00
Cuillers à dessert, 13 doz	3 97
Cuillers à thé, 1 doz	0 15
Cuillers à soupe, 1 doz	0 28
Etain en feuille, 40 livres	3 70
Lavabos émaillés, 6 doz	10 60
Petits balais, 1 doz	1 50
Timbres	0 37
Caisse à claire-voie	1 49
Transport, etc	8 41
	288 12
Terrain, édifices et murs.	
Copies au bleu, 1 jeu	1 60
Coude, 1	1 90
Croix, 141	36 46
Ciment, 1,200 barils	2,220 00
Coudes, 41	3 68
Réservoir d'expansion et accessoires, 1	15 75
Fer en barre, 1,080 livres	28 08
Fer carré, 260 livres	7 15
Fer plat, 895 livres	22 02
Chaux, 245 boisseaux	66 15
Bois de service de dimension, 1,533 pds.	48 75
Bois de service, sapin, 2,500 pieds	104 50
Bois de service, pin, 7,764 pieds	213 05
Bois de service, épinette,t & g., 2,000 p.	59 17
Clous, fil métallique, 2 barils	5 94
Tuyau, 3,497 pieds	191 08
Poil à mortier, 3 balles	2 70
Plâtre de Paris, 1 baril	3 25
Bardeaux en cèdre, 1 M	3 75
Sable, 416 verges	104 00
Trappe, 4 pouces, 1	1 23
Tés, 157	24 08
Raccords, 3	0 90
Fret sur ciment	779 88
Transport, etc	206 34
	4,151 41
Moins remboursement des dépenses	456 34
	3,695 07

MANITOBA—*Fin.*

DIVERS.	$ c.	DIVERS—*Fin.*	$ c.
Voyage.		*Dépenses spéciales.*	
Fonctionnaires du Ministère—		Loyer d'une grande voiture	3 00
G. W. Dawson	95 00	Loyer d'automobile, visite du gouverneur général au pénitencier	71 50
E. J. Adams	95 00	Don à la section scolaire au lieu de taxes, en 1911	250 00
R. R. Creighton	125 50	Services *re* capture d'un forçat	20 00
Officiers du pénitencier—			344 50
D. Phelan, M.D	115 50		60,719 12
Col. Irvine, I.S.O	102 90		
Divers officiers	105 40		
Retour de deux forçats libérés sous condition	115 71		
	755 01		

MANITOBA.

RÉCAPITULATION.

	$ c.	$ c.
Personnel—		
Salaires et allocations de retraite	28,519 21	
Uniformes et ordinaire	1,582 72	
		30,092 93
Entretien des prisonniers—		
Rations	6,614 35	
Vêtements et médicaments	2,588 61	
		9,202 96
Frais de libération—		
Vêtements et allocations	1,091 18	
Transferts et inhumations	537 40	
		1,628 58
Dépenses générales—		
Chauffage, éclairage et service d'eau	7,486 56	
Entretien des bâtiments et des machines	2,533 17	
Chapelles, écoles et bibliothèque	233 67	
Dépenses de bureau	315 86	
		10,569 26
Industries—		
Ferme	1,003 83	
Ateliers	2,658 44	
		3,662 27
Matériel de prison—		
Fournitures	480 42	
Ustensiles et véhicules	288 12	
Terrains, édifices et murs d'enceinte	3,695 07	
		4,463 61
Divers—		
Annonces et frais de voyage	755 01	
Dépenses spéciales	344 50	
		1,099 51
Total		60,719 12

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

PERSONNEL.	$ c.
Salaires.	
Général.	
Directeur, 1, 12 m	2,200 00
Aumônier, 1, 12 m	1,000 00
Aumônier, 1, service interrompu	416 67
Médecin, 1, 12 m	1,500 00
Comptable, 1, 12 m	1,200 00
Infirmier, 1, 12 m	900 00
Econome, 1, 12 m	900 00
Garde-magasin, 1, 12 m	900 00
Industries.	
Chef instructeur de métiers, service interrompu	833 34
Mécanicien, 1, 12 m	1,000 00
Instructeurs de métiers, 4 à $800, 12 m	3,200 00
Instructeurs de métiers, 2, serv. inter	782 78
Police.	
Sous-directeur, 1, 12 m	1,500 00
Geôlier, 1, service interrompu	666 67
Gardien en chef, 1, 12 m	900 00
Gardiens, 5, service interrompu	966 66
Garde, 1, 12 m	800 00
Gardes, 3, service interrompu	1,333 32
Gardes, 7, à $700, 12 m	4,900 00
Gardes, 23, service interrompu	6,842 85
Employés temporaires	5,083 36
	37,825 65
Moins remboursement des dépenses	10 98
	37,814 67
Allocations de retraite.	
H. Disney	1,145 82
Uniformes.	
Boutons, bretelles, en os, 6 grosses	0 75
Boutons dorés, 6 grosses	16 00
Insignes de casquettes, 6 doz	21 60
Canvas de France, 248½ verges	26 60
Gants, 40 paires	35 87
Toile de Hollande, 95 verges	14 25
Tissu de crin, 60 verges	13 80
Toile d'Italie, 55½ verges	19 43
Lacets bruns, 5 grosses	4 25
Cuir à semelles, 506 livres	138 82
Cuir, veau, 115 livres	31 05
Cuir à trépointe, 37½ livres	13 50
Cuir, veau, 136 pieds	47 15
Cuir à doublure, 10¾ livres	3 23
Doublure de manches, 127½ verges	21 66
Doublure, tweed, 71¾ verges	43 05
Bourrure, feutre, 59 verges	14 75
Vernis à chaussures, 4 gals	4 10
Talons en caoutchouc, 6 doz	23 10
Toile caoutchoutée, 3 libres	3 00
Serge bleue, 171½ verges	266 89
Serge khaki, 153 verges	151 47
Fil de soie, 2 livres	18 00
Fil, ardasse, 3 livres	25 50
Fil de toile, 9 livres	19 80
Fil, torse à boutonnières, 2 livres	7 66
Doublure de chaussures, 50 verges	1 50
Caisses	1 15
Transport, etc	23 64
	1,011 57

PERSONNEL—*Fin.*	$ c.
Ordinaire.	
Bacon, 19¼ livres	4 33
Beurre, 952½ livres	266 64
Bœuf, 5,840 livres	558 90
Poudre à levain, 23 livres	5 85
Soude à pâte, 36 livres	3 00
Fèves, 50 livres	2 12
Amidon de maïs, 30 livres	1 86
Café, 16 livres	5 15
Oeufs, 24 doz	8 75
Fruits, 6 boîtes	1 30
Farine, 200 sacs	497 50
Farine à pâtisserie, 2 barils	11 10
Poisson frais, 757 livres	52 55
Saindoux, 400 livres	42 60
Lait, 1,140¾ pintes	140 03
Oignons, 100 livres	4 00
Pommes de terre, 3,910 livres	53 95
Pruneaux, 400 livres	34 50
Pêches, 370 livres	53 50
Poivre, 12 livres	1 82
Avoine laminée, 210 livres	6 75
Sagou, 6 livres	1 50
Suif, 20 livres	3 00
Sucre granulé, 1,205 livres	73 64
Thé, 185 livres	41 24
Vinaigre, 2 gals	0 60
Levure, 6 boîtes	8 10
	1,884 28

ENTRETIEN DES PRISONNIERS.	$ c.
Rations.	
Orge, 320 livres	12 40
Fèves, 8,970 livres	363 64
Bœuf, 39,446½ livres	3,777 75
Farine de maïs, 2,306 livres	54 94
Farine, 1,671 sacs	4,079 65
Poisson frais, 9,940 livres	686 13
Garde d'un prisonnier en prison, 10 jours	5 00
Saindoux, 130 livres	17 70
Farine d'avoine, 200 livres	8 00
Oignons, 200 livres	8 00
Oignons, 2 sacs	2 50
Pommes de terre, 31,900 livres	634 50
Pruneaux, 2,875 livres	234 26
Pêches, tapées, 3,750 livres	354 00
Poivre, 263 livres	40 68
Pois, 2,000 livres	90 00
Avoine laminée, 4,910 livres	154 45
Riz, 2,361 livres	85 26
Soude à pâte, 6 livres	0 42
Epices mélangés, 1 livres	0 35
Sagou, 12 livres	3 00
Sirop, 22,141 livres	553 52
Sucre, 8,500 livres	444 70
Gros sel, 5,000 livres	37 65
Sel fin, 2,610 livres	26 10
Thé, 819 livres	104 91
Vinaigre, 59 gals	17 90
Levure, 90 livres	117 95
Suppléments de Noël	63 20
Transport, etc	3 70
	11,982 26

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

ENTRETIEN DES PRISONNIERS—*Fin.*	$ c.
Vêtements.	
Boucles de pantalons, 6 paquets	0 90
Boutons de pantalons, 21½ gr. grosses	26 30
Tissu à bretelles, 173 verges	25 95
Tissu élastique à chaussures, 121½ verges	18 22
Canvas, 100 verges	7 00
Etoffe à carreaux, 962½ verges	943 01
Coton gris, 517 verges	54 28
Denim, 1,882 verges	432 86
Toile de Hollande blanche, 48 verges	8 64
Chapeaux de paille, 12 doz	18 00
Encre à brunir, 10 gals	5 00
Encre indélibile, 2 pintes	9 00
Lacets de cuir, 10 grosses	9 00
Cuir à semelles, 3,058 livres	840 13
Cuir jaune lisse, 351 livres	80 73
Cuir rouge, 65 livres	5 20
Doublure, 103½ verges	9 32
Chevilles à chaussures, 1 boisseau	2 20
Rivets à chaussures, 160 livres	16 00
Fil de toile, 20 livres	50 50
Sous-vêtements, 206½ doz	924 23
Laine filée, 455 livres	188 83
Transport, etc	159 41
	3,834 71
Hôpital.	
Biscuits, soda, 1 boîte	0 35
Bacon, 406 livres	87 40
Beurre, 189 livres	53 01
Drogues et médicaments	297 79
Cognac, 1 bouteille	1 75
Café, 45 livres	14 50
Cocao, 41 livres	32 89
Amidon de maïs, 6 livres	0 36
Sputum, 2,000	21 00
Poulets, 3	4 10
Oeufs, 93½ doz	37 50
Divers fruits frais	12 10
Bœuf, fluide extrait, 2 livres	2 00
Bœuf, fluide extrait, 28 bouteilles	21 70
Gélatine, 6 paquets	0 60
Garde d'un forçat aliéné, divers	667 13
Moustiquaire, tissu à, 10 verges	1 00
Moutarde, 10 livres	4 00
Lait, 1,587 pintes	175 70
Services professionnels, divers	35 00
Soie à bas, 1	7 60
Sagou	0 25
Chevrotines, 1 livre	0 10
Whiskey, (Scotch), 1 bouteille	1 00
Transport, etc	39 12
	1,517 95
FRAIS DE LIBÉRATION.	
Vêtements et allocations.	
Allocations	833 05
Boutons, gilets et vestons, 57 grosses	24 34
Bretelles, 6 doz	6 00
Canvas de France, 400 verges	30 00
Chapeaux, 6 doz	27 00
Toile d'Italie, 108¾ verges	22 84
Doublure à manches, 304¼ verges	30 07
Lacets, mohair, 2 grosses	1 50
Cuir à trépointe, 20 livres	7 20
Cuir jaune, (box), 152½ livres	33 55
Cuir à semelles, 525 livres	144 07
Vernis à chaussures	2 10

FRAIS DE LIBÉRATION—*Fin.*	$ c.
Vêtements et allocations—Fin.	
Chemises, gilets, 6 doz	27 00
Satinette, 172 verges	17 20
Cravates, 6 doz	6 00
Fil de toile, 10 livres	19 50
Tweed, 286 verges	155 24
Transport, etc	10 86
	1,397 52
Transfèrements et inhumations.	
Transfèrement d'une femme à Edmonton	185 25
DÉPENSES GÉNÉRALES.	
Chauffage, éclairage et service d'eau.	
Pétrole, 82½ gals	21 38
Bois de corde, 300 cordes	673 23
Charbon, B. C., 322½ tonnes	1,784 70
Charbon, petit, 237 tonnes	1,090 00
Ampoules électriques, 100	19 80
Allumettes, 3 boîtes	4 60
Eau	904 27
Lumière	805 00
Camionnage	1 88
Messagerie	0 25
	5,305 01
Entretien des édifices.	
Amiante, 8 feuilles	1 25
Boulons de voiture, 100	0 80
Boulons d'évier, 24	1 00
Robinets, Fuller, ¾ pouce, 2	1 82
Robinets ordinaires, ¾ pouce, 6	3 00
Robinets ordinaires, ½ pouce, 6	2 40
Robinets de boyau d'arrosage, ¾ p., 6	3 60
Piles électriques, sèches, 29	8 72
Sonnettes électriques, 6	2 11
Dés, 6½ doz	3 69
Poulies simples, 2	1 44
Poulies doubles, 1	0 70
Commutateurs, 6	4 10
Raccords de tuyau, 30	27 60
Raccords de boyau à incendie, 2 jeux	4 75
Raccords d'évier, 1 doz	3 00
Robinets ordinaires, 38	42 38
Crochets, 26	2 13
Corde à châssis, 35 livres	14 00
Ciment, 57½ barils	143 75
Couleurs assorties, 7 gals	15 75
Couleurs assorties, 648 livres	45 09
Traverses de rampe, 34	10 20
Chaîne en fer, 32 pieds	2 18
Disques, 6	0 30
Ecussons, 3 doz	0 30
Coudes noir, 2 doz	11 18
Coudes de rampe, 34	7 14
Coudes de tuyau de poêle, 12	1 35
Installations électriques, diverses	63 16
Tôle protectrice pour poêle de cuisine	3 15
Feutre goudronné, 20 rouleaux	24 25
Fusées, 8⅔ doz	30 52
Grille pour fourneau de cuisine	18 00
Vitre, 1,000 pieds	51 35
Boyau à incendie, 1½ pouce, 150 pieds	35 63
Raccords de boyaux, 1 jeu	6 00
Raccords de boyaux, 7	1 80
Réchauds hermétiques, 8	33 50

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Suite.*	$ c.
Entretien des édifices—Suite.	
Charnières, 7½ doz	32 39
Galon d'isolation, 5 livres	2 40
Composition d'isolation, ½ livre	0 35
Glace, 8,300 livres	65 25
Fer en bandes, 42 livres	1 22
Fer en barres, 1,121 livres	28 40
Fer de Norvège, 202 livres	10 12
Fer carré, 359 livres	8 98
Fer rond, 2,941 livres	85 08
Laque du Japon, brune, 30 gals	28 80
Laque du Japon, noire, 20 gals	17 40
Blancs de clefs, Yale, 4 doz	3 10
Poignées, 2 doz	2 40
Kreso, 156 gals	140 40
Blanc de plomb, 2,000 livres	123 00
Rouge de plomb, 200 livres	14 00
Plomb en feuilles, 109 livres	6 29
Lessive, 16 doz	15 36
Chaux, 39 barils	58 50
Serrures d'armoire, 2 doz	6 00
Cadenas, 3 doz	34 45
Serrures extérieures, 1 doz	2 25
Bois, cèdre, 31 M pieds	621 31
Bois, sapin, 14,650 pieds	268 63
Bois, chêne, 718¼ pieds	91 94
Bois, pin, 452 pieds	11 98
Bois, moulures, 236 pieds lin	2 62
Clous assortis, 51 barils	160 90
Huile bouillie, 51 gals	66 30
Huile crue, 38 gals	44 84
Composition P. & B., 1 gal	1 68
Tampons, 7 doz	5 82
Pâte à souder, 2 boîtes	0 50
Mastic, 527 livres	19 51
Tuyau galvanisé, 1,549 pieds	123 55
Tuyau en fer, 471 pieds	39 26
Tuyau de poêle, 250 pieds	15 03
Tuyau de poêle, 27 feuilles	4 25
Poteaux de cèdre, 750 pieds	75 00
Papier goudronné, 10 rouleaux	5 80
Papier à mouches, 20 boîtes	8 50
Papier tapisserie, 42 rouleaux	5 94
Papier tapisserie, bordure, 45 verges	1 77
Papier à toilette, 10 boîtes	53 40
Parties de réchaud, diverses	5 40
Plantes et graines, diverses	24 85
Composition pour polir les métaux, 8 doz	15 42
Pierre pourrie, 5 livres	0 60
Réducteurs galvanisés, 6	1 13
Câble de manille, 111 livres	11 93
Rosettes, 12	1 20
Crampes, 2 livres	0 20
Crampes de clôture, 1 baril	4 00
Commutateurs, 3	2 28
Douilles électriques sans clef, 12	1 89
Sapolio, 2 1/12 doz	3 20
Savon de buanderie, 3,300 livres	160 00
Soude, Wyandotte, 1,400 livres	35 98
Soude à laver, 70 livres	1 35
Acier, 130 livres	3 58
Gomme-laque, 7 gals	17 50
Gomme-laque, 1 livre	0 50
Vis, 31 grosses	9 75
Vis, œillets, 2 grosses	0 45
Anneaux pour câble métallique, 16	0 70
Tubes, 300	0 86
Térébenthine, 88 gals	96 00
Galon à friction, 10 livres	3 80
Téléphone, complet avec 12 stations	21 65
Tuiles, 13 pieds	9 75
Tés, 12	1 23
Goudron, 2 barils	13 00

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Suite.*	$ c.
Entertien des édifices—Fin.	
Broquettes, ½ livre	0 15
Raccords, 4 doz	17 42
Vernis, 1 gal	3 31
Soupapes, Jenkins, 16	16 04
Soupape, barrière, 1	4 10
Cire à parquet, 15 livres	6 00
Fil métallique, (wacco), 98 livres	19 35
Fil métallique de résistance, 3 livres	3 80
Fil métallique de bobine aimantée, 75 l.	31 39
Toile métallique, 4 rouleaux	16 60
Fil métallique pour téléphone, 135 livres	4 19
Fil électrique pour indicateur, 7 7/16 livres	2 45
Fil métallique barbelé, 1 rouleau	3 22
Fil métallique, galvanisé, cable, 505 pds	13 79
Rondelles, 10 livres	0 60
Rondelles pour stapules, 50	2 50
Rondelles, billes, 7 doz	1 95
Rondelles de robinets, 510	4 00
Timbres	0 29
Transport	0 25
Frais et messagerie	32 46
G	3,579 82
Entretien des machines.	
Métal antifriction, 25 livres	5 63
Contre-rivure de courroies, 1 livre	0 50
Courroie, 134 pieds	98 74
Tube en cuivre jaune, 2¾ pieds	2 75
Coussinet, 1	4 75
Boulons, 6	1 80
Barre en cuivre rouge, 1½ pouce, 3 pieds	6 75
Argile réfractaire, 2 sacs	2 00
Raccords de boyaux, 1 doz	1 26
Couplets de boyaux, 2 doz	1 10
Boyau, 200 pieds	18 00
Inspection des chaudières	7 40
Huile à dynamo, 2 gals	1 50
Huile à cylindre, 49 gals	22 05
Huile à machine, 5 gals	3 75
Epeingles à écusson, 1 livre	0 50
Poulie, 1	4 59
Vis en cuivre jaune, 1 grosse	0 40
Soupape directe, 1	7 50
Rondelles de tubes de niveau, 12	0 15
Rondelles de robinet, 100	0 60
Rondelles spéciales, 12	3 89
Transport, etc	2 19
	197 80
Chapelles, écoles et bibliothèques.	
Salaires des organistes, 2	91 66
Livre pour la bibliothèque, 1	2 20
Livres d'école, 15 doz	24 68
Livres de prières	94 95
Cierges, 20 jeux	2 25
Lavage de la nappe de l'autel	2 25
Abonnements aux magasines, 17	32 87
Crayons d'ardoise, 4 boîtes	1 23
Frais de transport, etc	1 90
	254 08

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Fin.*	$ c.
Dépenses de bureau.	
Timbres	75 00
Impressions	201 25
Papeterie	223 09
Abonnements aux journaux, 5	17 00
Dactylographe, 1	128 50
Télégrammes	57 98
Téléphones	176 90
Prime sur cautionnement des officiers	24 00
Frais de transport, etc	44 87
	948 59
INDUSTRIES.	
Ferme.	
Essieu à wagon, 1	29 70
Son, 8,000 livres	113 00
Drèche de grains, 218	116 50
Brosses, $2\frac{1}{2}$ doz	24 53
Crochets à troussailles, 1 doz	8 40
Couvertures imperméables, 6	24 78
Chops, 3,960 livres	59 40
Collets de tuyaux, 2	15 00
Crampons de fer à cheval, 50 livres	4 26
Bouilloires, 60 gals., 2	34 00
Etrilles, $2\frac{1}{2}$ doz	3 20
Vernis à harnais, 12 pintes	6 00
Pierre à sabots, 50 livres	3 50
Peau de faon, 10 pieds	8 50
Engrais, $2\frac{1}{2}$ tonnes	110 67
Fourches à foin, 1 doz	6 28
Fourches à foin doubles, 1	4 00
Fourches à fumier, $2\frac{1}{2}$ doz	23 47
Parties de harnais	43 45
Chevaux...2	825 00
Manches de râteaux, 3 doz	3 75
Manches de houe, 2 doz	0 90
Manches de fourches, 3 doz	3 40
Clous de fer à cheval, 25 livres	3 00
Fers à cheval, 6 barils	27 30
Seringue pour chevaux	2 00
Attelles, 2 paires	6 40
Porte-foin, 1	6 00
Couteaux de boucherie, 4	0 60
Fumier, 45 voyages	22 50
Hoyaux, 1 doz	5 75
Huile de pieds de boeuf, 2 gals.	2 70
Avoine, 37,445 livres	633 35
Poulies, 6	1 10
Pommes de terre, 1,000 livres	20 00
Poudre, 8 boites	53 20
Pioches, 1 doz	6 00
Parties de charrettes, diverses	9 25
Râteaux, 2 doz	6 49
Ressorts de charrettes, 6	14 10
Gru, 8,000 livres	122 00
Graines diverses	227 70
Drague pour chemin, 1	7 70
Pierres à feu, 1 doz	0 60
Faux, 6 seulement	3 90
Gros sel, 300 livres	2 25
Sel de roche, 300 livres	2 95
Ciseaux à gazon, 2 paires	1 60
Cuvettes, 6	5 40
Savon, 3 boîtes	0 18
Douilles d'essieu, 1 jeu	10 50
Composition à pulvériser les arbres, 10 g.	2 50
Services du vétérinaire	16 00
Arrosoir., 2	1 39
Fil métallique barbelé, 400 livres	13 00
Montant de charrettes et accessoires, 2	240 00

INDUSTRIES—*Suite.*	$ c.
Ferme—Fin.	
Toile à sacs	0 15
Frais de transport, etc	1 05
	2,940 30
Ateliers.	
Haches à fendre, 2 doz	15 00
Alènes à chevilles. 3 grosses	2 79
Alènes à couture, 3 grosses	6 00
Alènes à piquer, 1 grosse	2 00
Alènes à coudre, 2 grosses	5 00
Amiante en feuilles, 8 livres	0 64
Brosses à crayons, 1 doz	2 40
Pinceaux à vernis, $1\frac{1}{2}$ doz	5 95
Pinceaux à muraille, $\frac{1}{2}$ doz	5 50
Pinceaux à poil de chalumeau, $\frac{1}{6}$ doz	2 30
Boulons de voitures, 1,050	8 52
Vilbrequin, 1	1 75
Sableur de courroie, 1	25 00
Machine à percer, 2	9 15
Poulies en bois, 1	0 75
Paniers à outils, 3	1 05
Vis d'établi, 1 doz	1 75
Mèches, $2\frac{1}{2}$ doz	3 85
Couleurs, 26 livres	5 14
Bois de corde, $85\frac{3}{4}$ cordes	185 31
Houille de forge, 12 tonnes	226 00
Chaîne, 18 pieds	2 24
Chaîne, 138 livres	10 52
Craie de tailleur, 14 boites	2 59
Craie blanche, 1 grosse	0 81
Roues et essieux de wagons, 3 jeux	71 00
Carbones, 1 doz	0 60
Crampons de fer à cheval, 75 livres	6 39
Ciment pour caoutchouc, $\frac{1}{2}$ gal	1 12
Mèches hélicoïdales, 4	1 67
Forets coniques à vis, 11	5 87
Dynami te, 1 caisse	9 12
Poignées de tiroirs, 6 doz	2 40
Poudre d'émeri, 2 livres	0 14
Roues d'émeri, 7	20 10
Toile d'émeri, 4 qrs	3 00
Fusées, 1,000 pieds	4 50
Limes, assorties, $17\frac{3}{4}$ doz	18 50
Cartes de limes, 2	0 33
Diamants à vitre, $1\frac{1}{6}$ doz	4 00
Meule à aiguiser, 1	2 45
Lunettes, 6	0 75
Mordant pour or, 20 gals	35 00
Gazoline, 2 caisses	5 80
Colle, 130 livres	19 75
Fers à cheval, 1 baril	4 65
Pierres à l'huile, 6 seulement	3 00
Plaques de talons, 1 grosses	0 60
Manches de pioches, 6 doz	10 90
Manches de haches, 7 doz	10 75
Manches de masses, 34 doz	51 00
Manches de houes..., 2 doz	1 80
Manches de pelles, 6 doz	13 50
Marteaux, $1\frac{1}{6}$ doz	4 80
Fer en bandes, $974\frac{1}{2}$ livres	30 02
Fer rond, 200 livres	5 00
Fer galvanisé, 738 livres	31 41
Fer en feuilles, (tôle), 133 livres	7 98
Fer de Norvège, 88 livres	3 87
Couteaux, Farrier, 2	0 50
Serrures de tiroirs, 10	1 25
Cuir à lacets, $9\frac{1}{2}$ livres	7 13
Cuir à doublure, $115\frac{1}{4}$ pieds	17 29
Cuir à trépointe, 29 livres	10 44
Rouge de plomb, 100 livres	6 00
Plomb en gueuse, 110 livres	6 60

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

INDUSTRIES—*Fin.*	$ c.
Ateliers—Fin.	
Formes, 22 paires	17 00
Mèche de lampe, 1	1 65
Acide muriatique, 1 gal	1 60
Lignes de maçons, 5 livres	1 50
Machine à coudre, 1	39 75
Machine à tricotter, 1	35 00
Clous, fil métallique, 6 barils	20 45
Clous de fer à cheval, 25 livres	3 25
Clous en fer, 20 livres	1 20
Clous à sillons, 30 livres	3 90
Aiguilles assorties	15 29
Noix, tapées, 25 livres	2 00
Huileurs, 6	6 60
Huile à machine à coudre, 1 gal	1 00
Huile pour écrèmeuse, 1 gal	1 00
Huile, 3 dans 1, 15 doz	16 42
Emporte-pièce à courroie, 6	0 25
Pioches, 2 doz	10 00
Epingles, 1 doz. de papiers	0 40
Parties pour machine à filière	8 10
Parties pour tours	3 29
Parties pour machines à tricotter	1 08
Parties pour machines à coudre	0 35
Coupe tuyau, 1	1 75
Coupe-tuyau, roues, 12	1 40
Poulies, 2	10 50
Pinces, 3 paires	1 10
Force dynamique pour moteurs d'atelier	287 75
Planes, 15	40 00
Crayons de menuisier, 6 doz	2 16
Câble, 828½ livres	83 98
Abonnement au «Tailor & Cutter»	3 00
Abonnement au (Canadian Engineer)	3 00
Papier sablé, 2½ mains	8 50
Acier à outils, 433 livres	37 08
Poteaux d'échafaudage, 2,050 pieds	102 50
Tourne-vis, 2	0 95
Equerres, 6	2 80
Pelles, 10 doz	66 15
Salomine, 5 livres	0 35
Ciseaux de tailleur, 3 paires	14 50
Scies assorties, 22	30 71
Vis, 18 grosses	13 08
Soufre, 110 livres	3 58
Broquettes à chaussures, 45 livres	7 20
Fil coton pour coudre, 8 grosses	36 00
Fil toile, 36 .ivres	83 40
Fil à chaussures, 35 livres	27 05
Fil brun de soie, 3$\frac{1}{32}$ livres	20 31
Etain, 59 livres	32 45
Dés à coudre, 1 grosse	0 17
Ficelles, 12 pelottes	6 36
Etaux, 2	23 13
Doublure en toile à chaussures, 25 vgs	0 75
Brouettes, 1 doz	26 00
Montants de brouettes, 8 doz	5 20
Clef anglaise, 1	0 60
Douane, droits	6 42
Frais de transport, etc	5 17
	2,159 12
MATÉRIEL DE PRISON.	
Machines.	
Moules à briques, 16	32 00
Broyeur, 1	46 00
Moteur, 5 p de c., 1	86 00
Moteur, 10 p. de c., 1	217 00
	381 00

MATERIEL DE PRISON—*Suite.*	$ c.
Fournitures.	
Couvertures, 300	645 00
Coton gris, 248½ verges	30 44
Coton croisé, 304 verges	37 24
Accessoires de cheminée, 1 jeu	48 75
Feutre, 1,800 pieds carrés	94 50
Toile à nappe, 13 verges	12 35
Toile, forfar, 1,042½ verges	260 63
Savon de Castille, 1,764 livres	153 36
Savon à barbe, 30 livres	11 00
Toile à essuie-mains, 600 verges	60 00
Coutil, 109½ verges	22 44
Petits balais, 12 doz	16 20
Frais de transport, etc	62 78
	1,454 69
Ustensiles et véhicules.	
Essieux, 2 jeux	40 00
Sceaux de bois, 26⅓ doz	109 45
Eviers, 6½ doz	21 48
Paniers à linge, 6	6 60
Briques à bain, 2 doz	0 90
Piles pour projecteur, 4	1 60
Bottes en caoutchouc, 2 paires	45 00
Brosses, ajuster, 1 doz	3 50
Brosses à plancher, 6 doz	6 00
Blaireaux à barbe, 1 doz	2 25
Balais de maïs, 24 doz	59 41
Balais de crin, ¼ doz	3 75
Crachoirs, 2⅓ doz	13 85
Horloge, 1	6 00
Bidons, 4¼ doz	11 87
Oiseaux pour charbon, ¼ doz	1 35
Cartouches, 1 M	43 95
Passoires, 2	0 50
Gobelets, grands, 3	0 30
Pot-à-ordures, 14 doz	10 48
Plats assortis, 19 doz	20 80
Tamis à farine, 2	0 40
Projecteur, 1	2 25
Chiffres, 1 jeu	3 00
Manches de faubert, 2 doz	3 20
Anneaux de clefs, 2 doz	0 96
Couteaux et foruchettes, 2 doz	4 25
Couteaux de boucher, ½ doz	3 60
Lanières de cuir pour rasoirs, 23 livres	6 90
Tondeuses à gazon, 3	16 50
Lanternes, C. B., 1½ doz	11 10
Couperet, pour viande, 1	0 60
Scies de boucher, 2	2 00
Mesures, 1 jeu	2 48
Pots, 16⅔ doz	44 47
Plats à vaisselle, 4	1 60
Terrines à lait, 24	1 30
Perforateur, 1	0 95
Parties de fourneau de cuisine	30 80
Parties d'une carabine	4 68
Théières, 5	2 91
Cafetières, 6	15 00
Pots en fer galvanisé, 2 seulement	1 60
Rasoirs, 18	19 80
Râteaux de pelouse, 6	2 50
Revolvers, Colt, 12	174 00
Fusils de boucher, 1	0 80
Tampons à encre, 6	78
Ciseaux de jardins, 1 paire	1 50
Pelles à neige, 1 doz	7 00
Cuillers à soupe, 13 doz	4 35
Cuillers à thé, 10 doz	1 50
Cuillers à rôti, ½ doz	0 30

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

MATERIEL DE PRISON—*Fin.*	$ c.
Ustensiles et véhicules—Fin.	
Bidons à sirop, fer émaillé, 6 doz	15 90
Thermomètres, 8	6 95
Petits balais, 24 doz	34 20
Frais de transport, etc	19 50
	858 67
Terrains, édifices et murs.	
Dés en cuivre, 162½ livres	56 88
Copies au bleu, 60	5 91
Bouilloire complète et installée	192 00
Lits de cellules, 50	242 00
Lits de cellules, fabrication seulement, 142	471 89
Portes de cellules, 66	3,797 64
Portes de cellules, fabrication seulement, 126	2,641 48
Barrières, châssis, 20	38 98
Pentures de lits, fabrication seulement, 258 paires	12 16
Bols de cabinets, 2	19 50
Attaches à fermoir, 96	77 95
Ferrures à lits, 6,054 livres	343 99
Croix, 82	19 24
Ciment, 884¼ barils	2,401 34
Coudes, 9¼ doz	21 88
Fusée, 500 pieds	3 75
Feutre goudronné, 4,156 livres	107 64
Feutre goudronné, 12 rouleaux	27 00
Chasse-d'eau, 2	17 58
Fer, 4,902 livres	108 22
Fer noir, 24 feuilles	17 00
Fer en bandes, 50 livres	1 25
Fer en barre, 14,939 livres	395 29
Serrures de prison, 2	28 18
Serrures, clefs, 2	2 00
Cadenas, 3 doz	15 03
Chaux, 678 barils	1,017 00
Bois de service, cèdre, 33,309 pieds	542 22
Bois de service, épinette, 3,066 pieds	48 30
Bois de service, sapin, 78,762 pieds	1,254 48
Bois de service, chêne, 570 pieds	82 47
Bois de service, joints V, 500 pieds	14 00
Bois de service, planches gouttières, 150 pieds lin	18 00
Clous à ardoise, 20 livres	1 00
Vis à trappe, 1	0 45
Poudre à miner, 5 caisses	34 25
Tuyaux assortis, 847¼ pieds	118 43
Poulies à châssis, 6 doz	2 40

MATÉRIEL DE PRISON—*Suite.*	$ c.
Terrains, édifices et murs—Fin.	
Brai, 7,050 livres	77 60
Matériel à couverture, 10 carrés	24 50
Papier résineux, 12 rouleaux	8 40
Rivets, 583 livres	26 24
Poids à châssis, 50 livres	1 25
Boulons à châssis, 25 lbs	2 00
Bardeaux, 8 M.—	18 00
Acier, creux, 49,861 livres	4,058 07
Acier à machine, 200 livres	5 00
Acier d'angle, 5,708 livres	134 14
Acier malléable, 11,703 livres	251 61
Crampes de clôture, 100 livres	5 00
Disques en ferblanc, 10 livres	0 70
Trappes, 3	3 00
Tés, 2¾ doz	19 28
Composition à souder, 50 livres	5 00
Y. T., 6	5 04
Douane sur l'acier	203 19
Douane sur cadenas	13 50
Fret, 3 wagons	1,902 17
Fret, divers	217 63
	21,180 40
DIVERS.	
Voyages.	
Retour de 4 prisonniers libérés cond	57 20
Voyage, fonctionnaires du pénitencier	44 05
Voyage, G. W. Dawson	95 00
Voyage, E. J. Adams	95 00
Voyage, R. R. Creighton	130 00
Billets de tramways	7 00
	428 25
Dépenses spéciales.	
Prix de concours de tir, carabine et revolver	
Services professionnels	50 00
Réparations d'une fenêtre brisée par une mine	93 00
	1 25
	144 25
Total	100,606 01

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RÉCAPITULATION.

	$ c.	$ c.
Personnel—		
Salaires et allocations	38,960 49	
Uniformes et ordinaire	2,895 85	
		41,856 34
Entretien des prisonniers—		
Rations	11,982 26	
Vêtements et médicaments	5,352 66	
		17,334 92
Frais de libération—		
Vêtements et allocations	1,397 52	
Transferts et inhumations	185 25	
		1,582 77
Dépenses générales—		
Chauffage, éclairage et service d'eau	5,305 01	
Entretien des bâtiments et des machines	3,777 62	
Chapelles, écoles et bibliothèque	254 08	
Dépenses de bureau	948 59	
		10,285 30
Industries—		
Ferme	2,940 30	
Ateliers	2,159 12	
		5,099 42
Matériel de prison—		
Machinerie	381 00	
Fournitures	1,454 69	
Ustensiles et véhicules	858 67	
Terrains, édifices et murs d'enceinte	21,180 40	
		23,874 76
Divers—		
Annonces et frais de voyage	428 25	
Dépenses spéciales	144 25	
		572 50
Total		100,606 01

ALBERTA.

PERSONNEL.	$ c.
Salaires.	
Général.	
Directeur, 1, 12 m	2,200 00
Médecin, 1, 12 m	1,200 00
Comptable, 1, 12 m	1,200 00
Aumôniers, 2 à $800, 12 m	1,600 00
Econome, 1, 12 m	900 00
Surveillant de l'hôpiral, 1, 12 m	900 00
Directrice, 1, 12 m	500 00
Industries.	
Instructeur en chef des métiers, 1, 12 m	1,000 00
Mécanicien, 1, 12 m	1,000 00
Instructeurs de métiers, 3 à $800, 12 m	2,400 00
Briquetier, 1 à $800, 11 m	733 34
Police.	
Sous-directeur, 1, 12 m	1,500 00
Gardien en chef, 1, 12 m	900 00
Gardien, 1, 12 m	750 00
Gardiens, 2, à $750, service interrompu	687 50
Gardien, à $800, 10 m	666 60
Gardien, 1, 12 m	800 00
Gardes, 6 à $700, 12 m	4,200 00
Gardes, 10 à $700, service interrompu	3,678 09
Employés temporaires	2,124 91
	28,940 44
Uniformes.	
Boutons dorés, 3 grosses	8 00
Insignes pour uniformes, 8	5 60
Casquettes d'ordonnance, 3	19 50
Casquettes, insignes, 6 doz	21 60
Canvas français, 203 verges	27 81
Pelerines imperméables, 6	14 55
Paletot imperméable, 1	7 03
Drap écarlate, $2\frac{3}{4}$ verges	8 94
Feutre à semelles, 23 livres	20 70
Gants, $2\frac{5}{12}$ doz	32 00
Chapeaux, 2 doz	45 00
Ardasse, 3 livres	15 00
Drap d'Italie, $51\frac{1}{2}$ verges	25 75
Lacets, 3 grosses	2 45
Cuir à semelles, 500 livres	137 50
Cuir français, $39\frac{1}{4}$ livres	58 37
Cuir, willow, $200\frac{1}{2}$ pieds	67 25
Doublure à manches, 9 verges	15 18
Peaux d'orignal, 4	28 00
Bourrure, feutre, $85\frac{1}{2}$ verges	21 38
Vernis à chaussures, $18\frac{1}{2}$ doz	16 00
Vernis à chaussures, 42 boîtes	6 20
Peaux de moutons de Perse, 3	36 00
Mine à poêle, 4 doz	4 00
Silésie, $34\frac{1}{2}$ verges	5 52
Satinette, 125 verges	62 50
Soie à coudre, $3\frac{3}{8}$ livres	30 97
Soie torse, 2 livres	7 27
Serge, 57 verges	87 55
Contre-épaulette, 3 paires	7 50
Galon, 7 grosses	3 15
Ouate, 25 verges	5 75
Transport, etc	32 06
	886 08

PERSONNEL—*Fin.*	$ c.
Ordinaire.	
Epices, 2 livres	0 32
Beurre, 1,369, livres	416 79
Poudre à levain, 64 livres	10 20
Soude à pâte, 15 livres	0 75
Bœuf, 270 livres	18 17
Café, 325 livres	74 75
Raisins de Corinthe, 95 livres	9 62
Fromage, 24 livres	3 80
Amidon de maïs, 40 livres	2 60
Clous de girofle, 2 livres	0 48
Canelle, 2 livres	0 40
Œufs, 286 doz	81 42
Essences, $1\frac{1}{2}$ doz	8 10
Figues, 4 doz	1 12
Farine, 34 sacs	73 61
Gingembre, 2 livres	0 46
Saindoux, 360 livres	56 00
Lait, $616\frac{5}{8}$ gals	232 42
Moutarde, 12 livres	3 75
Mouton, 75 livres	9 00
Muscade, 2 livres	0 60
Porc, $3,671\frac{1}{2}$ livres	377 14
Pois en conserve, 6 doz	9 00
Raisins, 145 livres	11 08
Sucre granulé, 2,700 livres	165 20
Thé, 400 livres	120 00
Tomates en conserve, 12 grosses	28 30
Tapioca, 63 livres	4 06
Vinaigre, 9 gals	4 10
Frais de transport, etc	18 32
	1,741 56

ENTRETIEN DES PRISONNIERS.	$ c.
Rations.	
Bœuf, 60,761 livres	3,788 38
Fèves, 4,540 livres	198 00
Orge mondé, 200 livres	5 50
Pommes tapées, 660 livres	83 25
Poires tapées, 100 livres	15 00
Pêches tapées, 400 livres	65 50
Poisson, 1,546 livres	105 57
Farine, 1,127 sacs	2,438 04
Figues, 757 livres	46 16
Saindoux, 260 livres	40 20
Oignons, 1,927 livres	61 99
Pois cassés, 900 livres	32 50
Poivre, 120 livres	29 25
Pruneaux, 2,325 livres	225 89
Pommes de terre, 25,963 livres	229 39
Riz, 1,100 livres	47 25
Avoine laminée, 5,760 livres	188 40
Sucre, 7,500 livres	460 25
Sel, 4,500 livres	67 25
Sirop, 702 livres	24 57
Thé, 815 livres	130 40
Vinaigre, 4 gals	1 60
Levure, 280 livres	57 05
Suppléments de Noël	15 60
Frais de tranports, etc	33 61
	8,390 60

ALBERTA—*Suite.*

ENTRETIEN DES PRISONNIERS—*Fin.*	$ c.
Vêtements.	
Boutons, pantalons, 10½ grosses	12 27
Boutons, gilets, 1 grosse	1 10
Boucles de bretelles, 3 grosses	3 00
Bretelles, *webbing*, 300 verges	36 00
Drap de prison, 211¼ verges	207 03
Coton, 507 verges	60 51
Denim, 1,027 verges	236 21
Toile, 107¾ verges	21 55
Coutil, 119¼ verges	14 90
Etoffe de laine, 16 verges	20 00
Tissu à chemises, 1,202½ verges	165 22
Chapeaux de paille, 12 doz	18 00
Crochets de chaussures, ½ M	0 25
Cuir à semelles, 1,998 livres	549 45
Cuir à hausse, 509 livres	238 14
Cuir à trépointe, 51½ livres	18 54
Peaux d'orignal, 12	84 00
Rivets à chaussures, 65 livres	6 77
Sous-vêtements, 65 doz	336 50
Fil de laine, 332 livres	137 78
Transport, etc	47 80
	2,215 02
Hôpital.	
Beurre, 120 livres	39 60
Bouteilles, ½ grosse	2 10
Bouchons, ½ grosse	0 30
Drogues	125 04
Œufs, 12 doz	3 60
Lait, 811¼ gals	273 04
Tabac, 86 livres	66 62
Opération	55 00
Nourrice, 18 jours	36 00
Hôpital général	50 00
	651 30
FRAIS DE LIBÉRATION.	
Vêtements.	
Boutons, gilets et vestons, 4 grosses	1 30
Canvas français, 250 verges	22 87
Collets, 9 doz	9 00
Dress goods, 16 verges	8 85
Chapeaux de feutre, hommes, 5 doz	22 50
Chapeaux de feutre, femmes, 2	2 50
Mouchoirs, 10 doz	4 50
Doublure à manches, 82 verges	7 18
Complet pour femme détenue	10 84
Silésie, 110 verges	10 18
Chemises, 3 doz	13 50
Tweed, 106¾ verges	61 49
Cravates, 4 doz	4 00
Frais de transport, etc	10 86
Cuir à semelles, 500 livres	137 50
Cuir, veau canadien, 127½ livres	87 60
	414 67
Frais de libération.	
Allocations à 86 hommes	886 05
Prix de passage à Strathcona	3 00
	889 05
Transfèrements.	
Transférer des prisonniers à Prince-Albert	149 05

FRAIS DE LIBÉRATION—*Fin.*	$ c.
Inhumations.	
Inhumations	13 70
DÉPENSES GÉNÉRALES.	
Chauffage, éclairage et service d'eau.	
Pétrole, 160·10 gals	40 21
Lumière électrique	1,460 26
Ampoules électriques, 500	80 83
Mèches de lampes, 4½ verges	0 25
Taxe d'eau	282 40
	1,863 95
Entretien des édifices et machines.	
Asphalte, 2 gals	1 80
Papier d'amiante, 7 livres	0 32
Dés, 3	0 13
Coudes, 3	0 55
Métal antifriction, 22½ livres	4 95
Piles électriques, 3½ doz	18 60
Robinets, 4	2 75
Ferrures de poêle, 2	2 00
Boutisses, 2	5 50
Corde à châssis, 30¾ livres	10 15
Couleurs, 105 livres	9 10
Bol de cabinets, 1	5 25
Caoutchouc, cabinets, 2	0 10
Porte, nettoyage, 1	2 00
Disques, 6	0 79
Garnitures de portes, 2	4 50
Désinfectant, 204 gals	175 44
Coudes, 12	0 60
Toile d'émeri, 45 qrs	33 75
Corde électrique	1 75
Force cups, 6	4 00
Briques réfractaires, 1 jeu	18 15
Briques réfractaires, 50	4 00
Argile réfractaire, 100 livres	1 50
Fusées, 74	11 80
Vitre, 216 panneaux	29 08
Grilles pour poêle, 3	4 50
Fer en barre, 759 livres	25 12
Fer galvenisé, 340 livres	15 29
Isolateurs, 6	0 60
Glace, 48 tonnes	122 00
Kreso, 217·83 gals	187 33
Verres lubrifiants, 4	3 00
Rouge de plomb, 10 livres	0 50
Blanc de plomb, 500 livres	36 25
Lessive, 31 doz	39 15
Cadenas, 3	0 75
Clous, 1 baril	4 20
Nipples, 7	0 39
Huile de graine de lin, 40·1 gals	50 12
Huile bouillie, 41·4 gals	52 99
Papier de toilette, 4 caisses	21 36
Peinture d'aluminium, 4 gals	12 00
Tampons d'épreuve, 8	7 70
Petits robinets, 2	0 40
Caoutchouc d'empaquetage, 19 livres	7 43
Epingles d'acier, 2	3 90
Tuyau noir, 3 pieds	0 11
Raccords de réduction, 4	0 28
Savon de buanderie, 6,798 livres	360 66
Savon, barres brisées, 4,596 livres	247 10
Soude à laver, 1,100 livres	22 00
Sapolio, 8 caisses	24 00
Gomme-laque, 2 gals	3 70

ALBERTA—*Suite.*

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Suite.*	$ c.
Entretien des édifices—Fin.	
Teinture, 5 gals	7 00
Spatules, caoutchouc, 3	0 40
Pâte à souder, 1 livre	0 75
Sel amoniaque, 5 livres	1 25
Commutateurs, 1 doz	2 40
Boulons, *T*, 2	0 15
Galon à friction, 1 rouleau	0 30
Galon électrique, 6½ livres	3 70
Valve sphérique, 1	1 00
Soupape à vapeur, 2	2 36
Fil métallique galvanisé, 45 livres	2 90
Fil électrique, c.r., 176 pieds	3 70
Fil électrique, fusée, 2 oz	0 15
Blanc de Céruse, 165 livres	4 13
Rondelles, 9	0 15
Droits de la douane	11 40
Frais de transport, etc	207 89
	1,850 59
Chapelles.	
Catéchismes, 15 doz	18 68
Salaires des organistes	100 00
	118 68
École.	
Livres d'école	8 65
Bibliothèque.	
Livres	2 00
Magasines	13 75
Frais de transport	12 45
	28 20
Dépenses de bureaux.	
Téléphone de pupitre, 1	2 50
Loyer de case postale	6 25
Cadrans d'horloge, 3 boîtes	5 25
Cadrans d'horloges, 1,000	7 84
Téléphone	51 54
Timbres	39 91
Prime sur cautionnement des officiers	24 00
Impressions	144 89
Papeterie	96 09
Télégrammes	43 71
Communications téléphoniques à longue distance	2 05
Abonnements aux journaux	7 00
Douane	4 65
Frais de transport	36 27
	471 95
Moins remboursement	4 28
	467 67
INDUSTRIES.	
Ferme.	
Haches, ½ doz	4 20
Etrille, 1 seulement	0 15
Manches de hache, 1 doz	4 75
Manches de fourches, 1 doz	1 80
Foin, 3,680 livres	27 84
Louage d'un cheval, 37 jours	55 50
Ferrage d'un cheval	13 20
Crampons de fer à cheval	1 35

INDUSTRIES—*Suite.*	$ c.
Ferme—Fin.	
Avoine, 201$\frac{20}{34}$ boisseaux	77 90
Râteaux, 1 doz	6 50
Graines de jardin	6 15
Graines de pommes de terre, 20 bois	15 00
Mousquetons de harnais	0 29
Supports d'essieux, 2	2 40
Timons, 2	5 00
	222 03
Ateliers.	
Alènes, 1½ grosse	2 87
Acide muriatique, 5½ livres	1 00
Essieu, 1	1 00
Graisse d'essieu, 3 doz	3 60
Amiante en feuilles, 13 livres	1 56
Antisqueak, 10 feuilles	1 00
Pinceaux pour kalsomine, 12	16 07
Pinceaux pour le vernis, 1½ doz	7 66
Pinceaux pour mur, ½ doz	4 33
Pinceaux à blanchir, ⅔ doz	3 69
Boulons de barrique, 1 doz	0 71
Fausses équerres, 2	0 40
Brace, jaws for, 3	0 44
Boutons de fer, 3 grosses	1 80
Boutons de pantalons, 2 grosses	0 50
Boutons vernis noir, 3 doz	0 30
Métal antifriction, 4 livres	0 34
Poulies en acier, 1	0 40
Dés, 2	1 23
Boucles de souliers, 1 grosse	0 87
Soies pour pinceaux, 1 livre	12 50
Teinture à chaussures, 1 gzl	2 00
Fonte, 375 livres	15 00
Fonte, garnitures, 6	11 00
Ciment, caoutchouc, ½ gal	1 00
Ciment, caoutchouc, ⅓ doz	1 50
Ciment, (leak-no), 1 boîte	2 00
Couleurs assorties, 26½ livres	3 06
Bois de corde, 200 cordes	350 00
Etabli à couper, 1	5 50
Etabli à couper, huile pour, 2 gals	3 00
Charbon de forge, 3·40 tonnes	50 83
Ciseaux, 1 jeu	3 25
Craie de tailleur, 2 boîtes	1 00
Craie de menuisier, ½ grosse	0 53
Crochets d'armoire, 2 doz	1 30
Crochets à coude, 2 doz	1 00
Forêts pour métal, 1¼ doz	3 51
Forêt torse, 1	0 10
Forêts auto, 5	4 98
Diamant pour couper le verre, 1	6 83
Disques, 2	0 36
Teinture, 20 livres	0 70
Régistre, 1	0 10
Etampes refaites, 1 jeu	1 96
Toile (duck), 598 verges	119 60
Toile d'émeri, 51 quires	38 25
Installations électriques	2 99
Œillets, 10 M	2 50
Limes assorties, 1½ doz	4 78
Feutre à semelles, 42½ livres	38 03
Gazoline, 70 gals	22 05
Colle, 75 livres	9 88
Jauges, 2	1 10
Graphite, 2 livres	0 50
Groover hand, 1	0 55
Charnières, 3¼ grosses	8 02
Poignées de coffre, 2 paires	0 80
Manches de pelles, 6 doz	2 10
Manches d'alènes, 4 doz	3 20

ALBERTA—*Suite.*

INDUSTRIES—*Suite.* *Ateliers*—Suite.	$ c.	INDUSTRIES—*Suite.* *Ateliers*—Suite.	$ c.
Manches de pioches, 1 doz	1 75	Rabots et fers, 9 paires	20 70
Manches de scie, 2	0 30	Pioches pour terre-glaise, ½ doz	2 63
Houes à mortier, 2	1 50	Poulies, 7	11 67
Crochets et œillets, 2 jeux	5 50	Colle de cordonnier, 21 livres	2 25
Robinet de boyau, 1	0 83	Anses de sceaux, 2 grosses	2 49
Couteaux à talon, cordonnier, 9	5 20	Calibre de pas de vis, 9⅝ livres	6 68
Roues à main, 2 paires	2 10	Pinces, 3 paires	2 35
Boyau, caoutchouc, 2½ pieds	0 50	Poinçon d'établi, 1	0 42
Moraillons, 1 doz	0 50	Pinces, 7 paires	4 80
Crochets et œillets, 7 M	8 40	Poinçons d'établi, 1	8 50
Crochets et œillets, 2 doz	0 22	Crayons de menuisier, 10 doz	3 60
Crochets à chaussures, 7 M	2 75	Tampons électriques, 2	1 20
Fer en barre, 535 livres	17 71	Poignées de tiroirs, 3 doz	0 90
Fer d'angle, 34 livres	1 36	Filière, coupe-tuyau, 3	11 35
Fer à bandage, 998 livres	35 79	Tampons pour fer de tailleur, 4	3 00
Encre à brunir, 25 bouteilles	4 35	Réparation de rouleaux	0 85
Encre à brunir, 1 gal	1 50	Rivets étamés, 24 livres	3 60
Equarissoir, 1	2 00	Rivets en cuivre rouge, 1 livre	0 20
Laque du Japon, 2 gal	1 50	Rivets de Norvège, 3¾ livres	0 37
Couteaux de cordonnier, 2 doz	2 70	Rivets à chaussures, 51 livres	5 76
Couteau de poche, 1	0 30	Câble, 362¾ livres	36 46
Affiloir à couteaux, 1 doz	1 65	Règles de 2 pieds, 1½ doz	3 76
Bouillotte, 1	0 85	Règle, 1	0 45
Portes de fourneauxf, 8	32 00	Rapes, 2 doz	4 70
Cuir, dongola, 144 pieds	33 40	Silésie, 207 verges	25 87
Cuir à lacets, 100 pieds	1 12	Vis, 6 grosses	2 71
Cuir, kangarou, 151½ pieds	68 17	Vérin à vis, 2	8 90
Cuir à trépointe, 10½ livres	3 78	Parties de machines à coudre	3 70
Cuir rouge à doublure, 50½ pieds	7 57	Pelles, 1 doz	5 75
Cuir à semelles, 168¼ livres	63 93	Tiges d'acier, 1 grosse	4 50
Cuir, peau de mouton, 50 pieds	4 00	Equerres, ½ doz	2 09
Serrures d'armoire, 1 doz	0 50	Abonnement au *Tailor and cutter*	3 00
Bois, sapin, 320 pieds	10 56	Scies, 2	2 95
Bois, cèdre, 3,712 pieds	215 91	Scies à refendre, 2	3 16
Bois, pin, 4,911 pieds	353 77	Egohine, 2	3 17
Bois à corniches, 997 pieds	39 88	Scie à guichet, 3	1 00
Bois, V. à joints, 500 pieds	13 50	Scie, passe-partout, 2	4 00
Niveaux, 1	0 75	Scie de faîte, 1	1 25
Verrous à pouce, 2	0 22	Pince à voie, 2	2 00
Lattes, 30 M	157 50	Ciseaux, 6 paires	4 63
Tubes à niveau, 7	0 41	Rouets de poulies, 4	2 70
Niveau à bulle d'air, 1	0 71	Teinture, 2 gals	4 80
Lampes nécessaire, 1	0 75	Bèches, ½ doz	3 50
Formes à pied de fer, 24 paires	24 00	Croutes, 40 cordes	50 00
Cuiller à fonte. 1	0 75	Tachymètres, 2	8 00
Blanc de plomb, 100 livres	7 25	Tourne-vis, 3	3 48
Creuset, 1	0 65	Fiche à joindre, 1	9 00
Havreuses, ½ doz	3 25	Pâte à soudure, 1 livre	2 00
Mica, 4 feuilles	0 20	Emporte-pièces, 3	0 75
Pierre d'aimant, 1	2 00	Soudure, 100 livres	23 50
Peaux d'orignal, 4	28 00	Papier de verre, 8 mains	1 40
Clous à moulure, 10 livres	1 30	Tamis à sable, 1 verge	0 45
Clous en fil métallique, 9 barils	37 35	Fil, coton, 28 grosses	126 00
Clous à chaussures, 45 livres	2 70	Fil, toile, 25 livres	58 10
Noix hexagones, 200	16 75	Fil à chaussures, 6 livres	5 37
Pinces coupantes, 7 paires	5 80	Fil, ardasse, 3 livres	15 25
Huile de pied de boeuf, 3 gal	3 30	Broquettes à chaussures, 37 livres	5 11
Huile à cylindre, 6 gals	5 16	Broquettes coupées, 12 doz. pprs	3 09
Huile de ricin, 5 gals	2 28	Broquettes à pouce, 3 doz	0 30
Huile à machine, 41½ gals	13 70	Robinet de tuyau, 1	0 30
Huile de saindoux, 5 gals	6 00	Truelles, 15	17 19
Huile de Cuba, ½ gal	2 00	*Track-wood*, 1	4 75
Huile de machine à coudre, 1 gal	0 75	Roues de charriot, 4	1 40
Huile, 3 dans 1, 1 doz	1 80	Charroyage, 41½ jours	83 00
Huileurs, 3	2 14	Térébenthine, 42⅔ gals	41 90
Poële à huile, 1	0 20	Jauge, toe trip, 1	4 20
Papier à dessin, 108 livres	5 94	Crampons de fer à cheval, 50 livres	1 23
Papier de verre 16 mains	2 98	Vernis, 10 gall	20 95
Papier d'emballage, 2 rames	11 44	Tamis métallique pour sable, 22 verges	12 10
Rabots, 3	7 55	Fil métallique d'étameur, 120 livres	4 38
Rabots à rainure, 2	1 30	Fil métallique galvanisé, 46 livres	1 73
Rabots à rainure et circulaires, 3 paires	3 10	Fil métallique à sonnerie électrique, 45 l	1 24

ALBERTA—*Suite.*

INDUSTRIES—*Fin.*	$ cts.	MATÉRIEL DE PRISON—*Suite.*	$ cts.
Ateliers—Fin.		*Ustensiles*—Fin.	
Cire à chaussures, 1 grosse	1 20	Couteaux de boucherie, 3	3 60
Cire d'abeilles, 5 livres	2 50	Couteaux à jambon, 1	0 65
Clef anglaise à tuyau, 1	0 60	Couteaux à dessert, 1 doz	2 70
Clefs anglaises ordinaires, 2	1 80	Anneaux de clefs, 3	1 26
Clef anglaise, alligator, 1	0 60	Manches de faubert, 1	1 50
Moyeux de roues, 10	12 50	Souricière, 1	0 45
Roues, petites, 4	1 60	Globes de fanaux, ½ doz	1 80
Brouettes, 1 doz	11 00	Prélart, 2 pièces	4 40
Blanc de Céruse, 500 livres	12 50	Sceaux en fibre, 1¼ doz	4 90
Bois, 30 cordes	40 00	Rapporteur en cuivre, 1	0 50
Couteaux à trépointe, 3	1 65	Capsules, 1 M	2 05
Groovers à trépointe, 3	3 75	Poudre, 2 livres	1 40
Naphte, 1 pinte	0 40	Fourneau de cuisine, 1	38 65
Coton de déchets, 50 livres	6 00	Fourneau de cuisine, registre, 1	1 50
Douane	0 45	Noues, 1 jeu	2 30
Frais de transport	340 07	Rasoirs, 2 doz	17 10
		Cuillers à soupe, 18 doz	5 70
	3,265 62	Salières 9 doz	3 27
Moins remboursement	0 90	Balance, 1	2 00
		Inspection de balance	2 00
	3,264 72	Fusil de boucher, 1	1 00
Houillère.		Bols à soupe, 1 doz	1 60
		Assiettes à soupe, 1 doz	1 40
Bottes en coautchouc, 2 paires	8 00	Téléphone, 1	5 00
Lanternes de mineurs, 1 doz	2 50	Théières, 3	1 91
Travail, 368 heures	211 00	Trempeur pour le thé, 1	0 60
Bois de service, épinette, 560 pieds	14 56	Thermomètres, 7	2 10
Bois, 1,442 croutes	28 84	Planches à laver, 6	1 20
Bois, croutes, 40 cordes	50 00	Frais de transport	22 00
Scoops, 8	6 44		
Lampe, 1	5 00		319 74
Manches de pioches, 2 doz	6 50		
Huile de phoque, 45 gals	39 38		
Chaumards, 2	5 50	*Edifices.*	
Toile goudronnée, 100 verges	21 00		
Frais de transport	91 15	Copies au bleu	8 03
		Lits de cellules et garnitures, 56	324 80
	489 87	Cuite de 2 fourneaux de briques	82 20
		Chaudière pour appareil de chauffage, 1	605 62
MATÉRIEL DE PRISON.		Sonnette électrique, 1	0 40
		Supports, 200	1 00
Fournitures.		Coudes, 13	6 94
		Dés, 544	12 68
Couchettes et sommiers, 4	26 50	Robinets, 8	4 96
Oreillers, 2 paires	7 50	Boulons pour machine, 50	0 46
Savon de Marseille, 1,028 livres	104 72	Ciment, 1,000 barils	3,310 45
Savon à barbe, 40 livres	13 10	Ciment, amiante, 1,275 livres	25 50
Coutil, 209 verges	43 89	Nettoyeurs, 6	2 88
Toile à essuie-mains, 601 verges	54 22	Fonte, 1	0 20
Fret	0 50	Croix, 4	0 88
		Robinets, 2	1 62
	250 43	Raccords, 4	0 37
		Conducteurs, 272	55 35
Ustensiles.		Corde flexible, 1,221 pieds	17 91
		Corde, fer, 24 pieds	1 92
Brosses à plancher, 12½ doz	13 60	Corde renforcée, 24 pieds	0 96
Brosses à chaussures, 2 doz	4 70	Barreaux de cellule, 56	3,241 10
Blaireaux à barbe, 1 doz	1 25	Tuyau de conduite, 2,300 pieds	202 85
Brosses, racines de riz, 12 doz	13 44	Pierre concassée, 117½ verges	381 87
Brosses à cheveux, ⅔ doz	3 20	Robinets de bassin, 1 paire	1 75
Balais, 30 doz	80 50	Disques, 2	0 14
Briques à bain, ½ doz	0 30	Coudes, 4 1/12 doz	10 95
Bassinets de lit, 2	3 00	Rebords de raccords, 3	4 28
Vaisselle	17 66	Rebords de parquet, 1	0 11
Réparations d'horloge	1 50	Gravier, 263 verges	532 50
Peignes, 8	1 60	Loyer d'un cheval, 2 jours	10 50
Coton croisé, 185 verges	24 98	Moyeux doubles, 27	9 65
Bouilloire, 1	1 10	Poil à mortier, 30 boisseaux	6 00
Coutil, 124½ verges	14 32	Fer en barre, 1,428 livres	47 41
Hachoir, 1	3 35	Fer galvanisé, 161 livres	8 45
Poële à frire, 1	0 40	Expenseurs, 5	3 55
Lunettes, ½ doz	0 30	Poignées, 400	4 80

ALBERTA—*Fin.*

MATÉRIEL DE PRISON—*Suite.*	$ c.	MATÉRIEL DE PRISON—*Fin.*	$ c.
Edifices—Suite.		*Edifices*—Fin.	
Latte en métal, 256½ verges	299 93	Fil à collerette, 1	1 00
Blanc de plomb, 600 livres	42 25	Unions, 5	1 66
Plomb en feuilles, 400 livres	24 00	Soupapes sphériques, 4	4 46
Plomb en gueuse, 2,700 livres	159 12	Valves, gate, 4	22 20
Bois de service, pin, 542 pieds	17 89	Fil métallique, r. c., 4,885 pieds	62 89
Bois de service, épinette, 59,614 pieds	1,351 82	Fil métallique flexible, 360 pieds	2 88
Bois de service, sapin, joints en V, 500 p.	13 50	Fil, 1,00 ft	14 00
Bois de service, planche à clin, 504 pieds	12 10	Fil électrique, 75 pieds	1 13
Chaux, 877 boisseaux	391 53	Blanc de Céruse, 400 livres	2 00
Corde, 12 pieds	0 76	Rondelles, 2	0 10
Lockouts, 306	1 68	Ys, 9	11 45
Protecteurs de lampe, 3	0 75	Emballage	0 70
Lavabo, 1	3 75	Frais de transport	33 71
Moulage, 276 pieds	8 28		
Clous en fil métallique, 7 barils	21 95		12,887 07
Ringards, 41	12 31		
Retrait, 1	0 84		
Boîtes *outlet*, 12	3 00	DIVERS.	
Tuyau galvanisé, 606½ pieds	64 82		
Pipe, soil, 250 pieds	72 00	*Voyages.*	
Pipe, soil, double head, 21 lengths	59 70		
Pipe, soil, single, 75 lengths	20 25	Fonctionnaires du pénitencier	71 50
Tuyau en fer noir, 2,912 pieds	260 14	Fonctionnaires du ministère	470 00
Tuyau vitrifié, 50 pieds	11 00	Billets de tramways	7 00
Tampons, 1	0 19	Retour de détenus libéré sous condition	42 34
Tampons électriques, 2	1 00		
Boutons électriques, 18	2 04		590 84
Plâtre de Paris, 5 barils	26 25		
Roche, 11 verges	11 00		
Sable, 572 verges	828 50		
Commutateurs, outlet, 18	5 64		
Commutateurs, 18	5 76	*Dépenses générales.*	
Commutateurs de sonnerie, 4	1 20		
Douilles, 320	49 16	Allocation au directeur pour logement	600 00
Crampes, 1 boîte	0 50	Fret et messagerie	2 35
Spatule en caoutchouc, 1	0 15	Concours de tir au fusil et au revolver	50 00
Tés, 4⅓ doz	11 87		
Trappes, 1	1 02		652 35
Galon à friction, 2 livres	0 90		
Galon à épissure, 2 livres	1 30	Total	67,306 26

ALBERTA.

RÉCAPITULATION.

	$ c.	$ c.
Personnel—		
Salaires et allocations de retraite	28,940 44	
Uniformes et ordinaire	2,627 64	
		31,568 08
Entretien des prisonniers—		
Rations	8,390 60	
Vêtements et médicaments	2,866 32	
		11,256 92
Frais de libération—		
Vêtements et allocations	1,303 72	
Transferts et inhumations	162 75	
		1,466 47
Dépenses générales—		
Chauffage, éclairage et service d'eau	1,863 95	
Entretien des bâtiments et des machines	1,850 59	
Chapelles, écoles et bibliothèque	155 53	
Dépenses de bureau	467 67	
		4,337 74
Industries—		
Ferme	222 03	
Ateliers	3,264 72	
Houillère	489 87	
		3,976 62
Matériel de prison—		
Fournitures	250 43	
Ustensiles et véhicules	319 74	
Terrains, édifices et murs d'enceinte	12,887 07	
		13,457 24
Divers—		
Annonces et frais de voyage	590 84	
Dépenses spéciales	652 35	
		1,243 19
Total		67,306 26

SASKATCHEWAN.

PERSONNEL.	$ c.
Salaires.	
Général.	
Directeur, 1, 12 m.	2,200 00
Comptable, etc., service interrompu	984 70
Médecin, 1, service interrompu	1,050 00
Aumôniers, 2, service interrompu	1,406 46
Surveillant de l'hôpital, serv. interrompu.	803 22
Econome, 1, service interrompu	756 61
Industries.	
Mécanicien, 1, service interrompu	916 67
Instructeur, 1, 12 m.	800 00
Instructeurs, 5, service interrompu	2,324 74
Police.	
Sous-directeur, 1, 12 m.	1,500 00
Geôlier, 1, service interrompu	825 00
Aide-geôlier, 1, service interrompu	250 00
Gardiens, 2, service interrompu	666 66
Gardes, 7, service interrompu	1,980 34
Employés temporaires	2,942 53
	19,406 93
Moins remboursement	37 17
	19,369 76
Uniformes.	
Galon, mohair, 3 verges	0 50
Chaussures, 14 paires	57 80
Boutons dorés, 2 grosses	5 00
Boutons de pantalons, 10 grandes grosses.	11 10
Paletots en fourrure, 4	76 00
Canevas, 150 verges	14 00
Œillets, 1 M	0 40
Elastique, 5 verges	2 25
Feutre, 101¼ livres	108 94
Etoffe freize, 101¾ verges	127 19
Crochets, 1 M.	1 50
Serge khaki, 76¾ verges	85 58
Cuir dongola, 16½ pieds	3 30
Cuir à trépointe, 1 côté	4 50
Cuir, veau du Canada, 131 livres	98 25
Cuir, kangarou, 22½ pieds	39 38
Doublure d'Italie, 60 verges	12 60
Doublure, toile de lin, 71¼ verges	9 98
Lacets, 1 grosse	1 20
Mitaines, 18 paires	18 75
Vernis à chaussures, 1 douz	1 20
Bourrure, 41¾ verges	10 44
Drap à poches, 62 verges	10 23
Tissu en caoutchouc, 5 livres	5 25
Silésie, 66 verges	9 90
Drap écarlate, 10 verges	32 50
Serge, 100¾ verges	152 14
Galon, 1 grosse	1 50
Fil (Hardash), 1 douz. bobines	5 00
Fil, soie, machine à coudre, 6 livres	48 00
Fil, soie, 5 bobines	5 00
Fil, toile, 1 douz. bobines	0 85
Uniformes, 23	184 32
Uniformes, paletots, personnel, 3	160 50
Uniformes, paletots, personnel, 12	90 00
Uniformes, casques en mouton de Perse, 7	87 43
Uniformes, casques en phoque imité, 13	34 61
Uniformes, casquettes d'ordonnance, 39	74 16

PERSONNEL—*Fin.*	$ c.
Uniformes—Fin.	
Uniformes, paletots imperméables, 1	15 00
Uniformes, pèlerines imperméables, 12	30 00
Uniformes, ornements	7 00
Emballage	0 65
Frais de transport	32 19
	1,676 09
Ordinaire.	
Abricots, séchés, 100 livres	20 75
Porc (bacon), 23¾ livres	5 46
Poudre à levain, 20 livres	3 40
Soude à levain, 5 livres	0 40
Beurre, 462 livres	125 20
Boeuf, 2,095 livres	199 09
Amidon de maïs, 17 livres	1 41
Maïs, 6 caisses	16 50
Raisins de Corinthe, 30 livres	3 30
Crème condensée, 2 boîtes	0 25
Crème de blé, 6 paquets	1 20
Café, 50 livres	12 50
Fromage, 38 livres	7 60
Essence, 2½ pintes	3 20
Farine, 128 barils	60 15
Œufs, 435 douz	118 20
Gingembre, 1 livre	0 40
Jambon, 12½ livres	2 70
Saindoux, 50 livres	8 80
Foie, 52 livres	2 60
Mouton, 7 livres	1 19
Moutarde, 3 livres	1 65
Lait, 274¼ gals	107 04
Muscade, ½ livre	0 20
Ecorce, 5 livres	0 75
Pêches tapées, 25 livres	3 75
Porc, 314¼ livres	40 95
Pruneaux, 25 livres	3 50
Raisins, 80 livres	8 10
Saucisse, 199¾ livres	20 98
Sagou, 25 livres	1 88
Sauge, 2 livres	0 70
Sel, 20 livres	0 25
Sucre granulé, 800 livres	49 50
Tomates, 6 caisses	24 00
Tapioca, 20 livres	1 70
Thé, 10 livres	3 50
Vinaigre, 4 gals	1 50
Frais de transport	13 52
	877 77
ENTRETIEN DES DÉTENUS.	
Rations.	
Pommes tapées, 400 livres	57 25
Fèves, 500 livres	23 55
Boeuf, 8,290¼ livres	787 50
Pain, 4,680 livres	140 40
Orge mondé, 100 livres	4 00
Choux, 56¾ livres	3 98
Figues, 50 livres	3 50
Poisson, 373 livres	27 91
Farine, 160 sacs	387 10
Garde d'un prisonnier	5 50
Saindoux, 90 livres	16 20
Mélasse, 28 gals	18 20
Oignons, 2 sacs	9 00
Poivre, 10 livres	2 50
Pruneaux, 75 livres	10 50
Porc, 444 livres	56 28

SASKATCHEWAN—*Suite.*

ENTRETIEN DES DÉTENUS—*Fin.*	$ c.
Rations—Fin.	
Pommes de terre, 220 boisseaux	120 00
Pois cassés, 200 livres	8 69
Avoine laminée, 1,140 livres	37 05
Riz, 300 livres	18 00
Sucre, 1,500 livres	86 25
Sel, 760 livres	8 80
Navets, 4 bois	4 80
Thé, 200 livres	50 00
Levure, 12 boîtes	0 60
Suppléments de Noël, suif, 10 livres	0 95
	1,888 51
Vêtements.	
Chaussures, 110 paires	240 00
Bottes en caoutchouc, 2 paires	8 50
Boutons de chemises, 3 grosses	0 24
Boutons de pantalons, 4 grosses	0 90
Boutons de veston, $68\frac{5}{12}$ grosses	6 15
Bretelles, 134 paires	33 77
Etoffe à carreaux, 257 verges	251 86
Casquettes en laine, 110	34 15
Habits en laine, 60	105 00
Habits en denim, 60	67 80
Coton gris, $198\frac{1}{2}$ verges	20 84
Etoffe de laine, 25 verges	33 75
Denim, 525 verges	121 15
Œillets, 1 M	0 60
Gants, 1 douz	1 50
Demi-semelles, 2 douz	4 20
Talons de chaussures, 2 douz	2 00
Chapeaux de paille, 4 douz	4 00
Cuir à semelles, 493 livres	118 32
Cuir à mocassins, $47\frac{1}{2}$ livres	11 88
Cuir à hausse, $62\frac{1}{2}$ livres	31 25
Cuir (Quebec splits), 68 livres	16 32
Cuir à lacets, 1 côté	4 75
Mitaines, cuir, 4 douz	35 00
Mitaines, drap, 5 douz	7 80
Mitaines, laine, $9\frac{1}{3}$ douz	12 54
Clous à chaussures, en fer, 50 livres	2 50
Encre à imprimer, 1 livre	1 00
Chevilles en bois, 1 sac	1 25
Rivets à chaussures, 96 livres	9 60
Chaussettes, 320 paires	64 64
Bordure, 576 verges	3 60
Coton à chemise, 274 verges	36 99
Sous-vêtements, denim, 100	118 31
Chemises, 320	204 21
Pantalons laine, 60	87 00
Pantalons, denim, 160	150 10
Fil, toile, 4 douz	3 40
Fil, coton, 1 bobine	1 16
Sous-vêtements, $57\frac{2}{3}$ douz	306 22
Laine filée, 116 livres	48 14
Emballage	5 23
Frais de transport	103 96
	2,321 58
Hôpital.	
Drogues	90 18
Douches	1 00
Urinoir, 1	0 60
Service Post-mortem, 1	11 10
Amidon de maïs, 5 livres	0 40
Frais de voyage	11 10
Frais de transport	2 75
	117 13

FRAIS DE LIBÉRATION	$ c.
Vêtements.	
Boutons d'habits, 3 grosses	1 05
Boutons de gilets, 1 grosse	0 30
Canevas de France, 5 verges	3 50
Doublure, 56 verges	6 44
Silésie, $50\frac{1}{2}$ verges	4 29
Tweed, $253\frac{3}{8}$ verges	118 46
Ouate, 25 douz	5 75
Emballage	0 85
Frais de transport	7 13
	147 77
Allocations de libération.	
Allocations de frais de voyage pour 5 personnes	71 45
Transfèrements et inhumations.	
Transfèrement, 1	662 40
DÉPENSES GÉNÉRALES.	
Chauffage, éclairage et service d'eau.	
Pétrole, 50 gals	13 80
Charbon, $214\frac{605}{2000}$ tonnes	2,540 74
Huile à signaux, $1\frac{1}{4}$ gal	2 38
Gazoline, 218 gals	63 09
Compte d'éclairage, 6 m	108 08
Allumettes, 1 caisse	6 75
Mèche de lampe, 3 verges	0 15
	2,734 96
Moins remboursement	0 54
	2,734 42
Entretien des édifices.	
Dés, 4	0 50
Chlorure de chaux, 100 livres	10 00
Coude, 1	1 00
Installation d'une ligne téléphonique	52 75
Glace, 14,970 livres	44 90
Lessive, 3 caisses	4 08
Monte-cheminée, 1	0 50
Papier à toilette, 2 caisses	10 68
Loyer de voie d'évitement de chemin de fer	23 45
Sel amoniaque, 40 livres	4 62
Sapolio, 3 doz	3 60
Soude à laver, 225 livres	5 25
Savon, 2,524 livres	137 45
Poêles, 5	117 10
Aiguillag	5 00
Té, 1	0 46
Frais de transport	37 46
	458 80

SASKATCHEWAN—*Suite.*

DÉPENSES GÉNÉRALES—*Fin.*

Entretien des machines.

	$ c.
Métal antifriction, 10 livres	1 25
Grilles de chaudière	93 50
Verres à niveau, 6	0 90
Huile à engin, 57 gals	25 60
Huile à cylindre, 3 gals	3 60
Huile de pied de bœuf, 5 gals	5 50
Huile à machine, 1 gal	0 60
Réparation d'une pompe	15 00
Garniture en caoutchouc, 74½ livres	25 53
Garniture flexible, 11 livres	4 95
Garniture, amiante, 12 livres	12 00
Manomètres, 2	5 00
Frais de transport	1 55
	195 98

Chapelles, écoles et bibliothèque.

	$ c.
Livres de bibliothèque, 519	103 80
Bibles, 5M douz	40 00
Livres de prières, 7½ douz	33 60
Recueils de cantiques, 2 douz	16 20
Livres de lecture, 4 douz	3 29
Cahiers, 2 douz	1 60
Cahiers-brouillons, 12 douz	4 56
Ardoises, 1 douz	1 08
Arithmétiques, 1 douz	1 08
Crayons d'ardoise, 3 boîtes	0 99
Crayons, 1 boîte	0 29
Etiquettes d'imprimerie, 2 M	1 08
Salaires des organistes	12 48
Articles de communion	19 80
Abonnements aux magazines, 8, 4 m	5 86
Orgue	60 00
Frais de transport	25 34
	331 05

Dépenses de bureau.

	$ c.
Prime sur cautionnement des officiers	38 20
Timbres	30 00
Loyer de case postale	5 00
Impressions	583 68
Papeterie	377 48
Abonnements aux journaux	5 50
Télégrammes	85 01
Téléphone	133 75
Frais de teansport	88 50
	1,347 12

INDUSTRIES.

Ferme.

	$ c.
Graisse de roues, 1 douz	4 20
Brosses pour chevaux, 1 douz	3 00
Son, 2 tonnes	40 00
Balais d'écurie, ½ douz	6 00
Ficelle d'engerbage, 150 livres	12 75
Accouplements	0 90
Etrilles, 2$ douz	1 90
Toile, (duck), ½ verge	0 20
Drogues et médicaments	1 50
Fourches à foin, 1 douz	6 00
Fourches à fumier, 1 douz	7 25
Prevende, gru, 3 tonnes	60 00
Ferrage de chevaux	8 00
Chevaux, 7	2,124 16
Couvertures pour chevaux, ½ douz	26 66
Harnais, 6 jeux	348 20

INDUSTRIES—*Suite.*

Ferme—Fin.

	$ c.
Harnais, diverses parties pour	67 98
Foin, $12\frac{782}{2000}$ tonnes	157 27
Fourneau pour porcs, 1	35 00
Fers à cheval, 2 barils	11 20
Clous de fer à cheval, 50 livres	4 50
Houes, 1 douz	3 65
Havreuse, 1	5 75
Mitaines pour moisson, 2 douz	12 00
Machines, ajusteur de charrues, 1 jeu	2 65
Machines, tombereau, 1	43 50
Machines, brise-mottes, 1	18 25
Machines, combinaison à charrue, 2	34 70
Machines, herses, 2	21 80
Machines, herse à disques, 1	29 75
Machines, semoir à disques, 1	92 00
Machines, pulvérisateur, 1	111 40
Machines, lieuse, 1	143 50
Machines, faucheuse, 1	49 50
Machines, râteau, 1	32 30
Machines, cultivateur, 1	8 95
Machines, traîneaux, 1 jeu	90 90
Machines, charrue à défricher, 2	69 00
Machines, charrue, 1	26 50
Machines, rouleau, 1	60 90
Machines, semeuse à main, pour jardin	20 50
Machines, réparations	15 74
Huile volatile, 2½ gals	4 30
Huile à harnais, 2 boîtes	0 80
Avoine, $846\frac{15}{34}$ boisseaux	347 22
Avoine, battage	75 00
Charrues, guides, 4 paires	0 35
Pompe, 1	12 50
Cochons, 11	54 00
Vernis à polir le cuivre, 4 livres	1 20
Râteaux de jardin, 8	4 80
Ciseaux à gazon, 1 paire	1 25
Faux à broussailles, ½ douz	4 00
Manches de faux, 2	2 00
Graines diverses	13 95
Pierres à faux, ½ douz	0 20
Chaînes de traits, 4 paires	1 58
Tuyau, 10 pieds	5 00
Attirails complets de chariot, 3	220 50
Services du vétérinaire	18 00
Frais de transport	13 88
	4,601 04

Ateliers.

	$ c.
Acide muriatique, 6 livres	0 42
Haches, 3 douz	23 70
Haches d'établi, ½ douz	4 13
Haches à brixue, $ douz	1 25
Hache, large, 1 seulement	3 25
Tarrières, 1 jeu	8 00
Tarrières assorties, 14	13 45
Carière à poteaux, 1	1 20
Herminette, 1	1 20
Alènes assorties, 3½ grosses	1 96
Enclumes, 2	41 84
Fils à plomb, 6	0 95
Pesée cuivre pour fil à plomb, 1	1 25
Boulons de voiture, 550	6 45
Boulons de poêle, 400	1 17
Pinceaux pour badigeonner, 1 douz	4 75
Pinceaux à blanchir, 2.i	3 00
Pinceaux à vernir, ¾ douz	1 06
Pinceaux à mur, 1 douz	3 13
Brosses à épousseter, ½ douz	2 63
Brosses d'outils à châssis, ½ douz	1 50
Brosses à rampe.t	0 60

SASKATCHEWAN..*Suite.*

INDUSTRIES—*Suite.*	$ c.
Ateliers—Suite.	
Poulies doubles, 3	9 65
Poulies simples, 1	1 75
Borax, 3½ livres	0 35
Tenailles de forge, 1 paire	2 50
Vilbrequins de menuisier, 3	6 05
Mèches assorties, 8	5 95
Cuivre rouge, 2 livres	0 80
Cire d'abeilles, 5 livres	2 50
Ventilateur, 1	21 25
Soies pour pinceaux, 4 onces	3 00
Etaux d'établi, 2	0 83
Houille de forge, 6 tonnes	98 00
Compas, 2 paires	0 45
Déchets de coton, 25 livres	4 50
Tondeuses, 2	0 26
Chaine en acier, 36 verges	1 05
Ciment à caoutchouc, 4 chopines	1 60
Ciment à cuir, 1 pinte	2 00
Râpe à chevilles, 1	1 73
Ciseaux de calfat, 1 jeu	2 00
Ciseaux assortis, 23	6 50
Ciseaux, forts, 2 jeux	5 60
Ciseaux à collet, ½ doz	1 12
Ciseaux à froid, ½ doz	0 80
Ciseaux à froid et à chaud, 3 livres	0 66
Pinces coupantes, 1 paire	0 50
Mèche de chandelle, 7 livres	1 80
Presse, bois, 1 paire	1 50
Presse, acier, 1 paire	10 00
Craie pour tailleur, 1 boîte	0 18
Craie pour menuisier, 6 grosses	0 40
Collices, 1 doz	4 20
Crayons de menuisier, 3 doz	1 31
Forets, 2	1 20
Forets hélicoïdaux, 11	7 16
Forets à métaux, 1	6 85
Forets, poteau, 1	14 30
Vernis à chaussures, 1 gal	1 25
Œillets, 1 jeu, 2	4 00
Courroie d'émeri, 1	1 00
Toile d'émeri, 21½ grosses	26 28
Tenailles de forge, 1 paire	1 10
Chasse demi-ronde, 1 jeu	7 26
Fourneau à gazoline, 1	5 20
Fourneau à gazoline, poignées pour	1 15
Fusée, fil, 5 livres	3 25
Limes assorties, 16 1/12 doz	28 23
Gouges, 10	2 60
Vrilles, 1 jeu	0 50
Pointes de polissoir, 2 paquets	0 28
Diamanr à couper, 1	2 65
Meule, 1	4 62
Meule, accessoires de	0 35
Colle, 15 livres	2 10
Pot à colle, 1	1 15
Pinces à main, 1 paire	1 05
Râpe à main, 1	0 14
Agrafes de chaussures, 2 M	0 80
Canneleur à main, 1	0 39
Marteaux à relevage, 1	1 68
Marteaux à pied de biche, 13	7 60
Marteaux à pierre, 4	6 24
Marteaux à ferrer, 2	1 19
Marteaux de cordonnier, 1	1 00
Marteaux à ferrer, 6	2 25
Marteaux, foret à main, 1	0 56
Masse, 1	0 45
Marteau-herminette, 6	1 18
Manches, 1⅙ doz	2 95
Manches en fonte, ⅙ doz	0 50
Manches d'alènes assortis, 1⅓ doz	1 80
Manches, marteaux à machine, 1 doz	0 75

INDUSTRIES—*Suite.*	$ c.
Ateliers—Suite.	
Manches, marteaux de menuisier, 1 doz	0 75
Manches longs, 1 doz	1 40
Manches, haches d'établi, 1 doz	1 40
Manches de pioches, 4 doz	11 50
Manches de masses, 1 doz	1 80
Manches de passe-partout, 2 doz	2 00
Manches de haches, 6 doz	24 60
Lissoir à talons, 1	0 40
Houes à mortier, 2 doz	16 75
Fer en barre, 3,216 livres	118 59
Encre à brunir, 3 doz	3 50
Couteau à gouge, 1	1 50
Tranchets de cordonnier, 1 doz	0 85
Couteaux à mastic, 4	0 50
Couteau de maréchal-ferrant, 1	0 44
Couteau de vétérinaires, 1 à	0 19
Couteaux, planes, 4	2 92
Niveau à bulle d'air, 1	3 15
Niveaux, plombier, 2	3 05
Niveaux, briquetier, 3	2 70
Forme en bois, 1	0 75
Formes, 29 paires	14 06
Lacets, 1 grosse	1 35
Tubes à niveau, ½ doz	0 33
Rouge de plomb, 25 livres	1 25
Blanc de plomb, 200 livres	12 00
Plomb en gueuse, 511 livres	17 89
Cuir fendu, 6½ livres	2 34
Cuir peau de mouton, 1	1 20
Lignes de maçon, 5 livres	1 75
Mortaise, 2 jeux	4 75
Troussequins, 3	0 85
Boîte à onglet et scie, 1	12 10
Maillet d'étameur, 2	0 26
Machine à tricoter, 1	38 50
Machine à coudre, 2	96 00
Machines à ébarber, 3 petites	9 25
Machine à treillis, 1	12 30
Machine à poser, 1	9 40
Machine à embouveter, 1	12 80
Machines à gauffrer des feuilles de tuyau	11 57
Machines à plier le ferblanc, 2	34 70
Machines à former des feuilles de tuyau	20 00
Machine à rainure Moyes, 1	34 33
Machines à tourner, 2	21 97
Machine à tourner, large, 1	9 75
Arrache-clous, 1	0 70
Clous à chaussures, 6 livres	1 80
Clous de fer à cheval, 20 livres	2 65
Chasse-clous, 3	0 40
Aiguilles assorties	2 96
Huile à machine, 2 gals	2 00
Huile de machine à coudre, 1 bouteille	0 10
Oakum, 100 livres	3 00
Huileurs, 4	0 18
Pierres à huile, 4	1 69
Huile, 3	0 38
Rabot, 1	2 20
Rabot circulaire, 1	2 75
Rabot, Stanley avec fers, 1	15 95
Rabot, riflard, 5	7 95
Rabots, galère, 2	2 60
Rabot, varlope, 1	1 70
Rabot à moulures,	1 23
Parties de machine à tricoter	5 31
Parties pour coupe-tuyau	0 25
Réchaud de plombier, 1	0 35
Cuiller à couler de plombier, 1	0 12
Pioches, 1 doz	6 25
Emporte-pièces, creux, 5	4 07
Emporte-pièces, solide, 1 jeu	3 24
Poinçon, 1	0 90

SASKATCHEWAN—*Suite.*

INDUSTRIES—*Suite.*

Ateliers—Suite.

	$ c.
Perçoir à courroie, 1	0 42
Perçoirs de cordonnier, 3	0 56
Perçoirs à main, 9,	3 36
Papier, manille de tailleur, 170 liv	9 10
Poudre de mine, 22 liv	5 94
Pinces à main, 1 paire	1 04
Câble, 290 liv	69 95
Tenailles, 5 paires	1 09
Coupe-tuyaux, 2	2 05
Règles, 2 pds, 1½ douz	2 30
Règles de forgeron, ¼ de douz	1 20
Rivets, assortis	5 53
Rivets, assortiments complets, 2	0 45
Etampes en caoutchouc, 2	1 00
Râpe, chaussures, 2	1 40
Râpe à bois, 3	1 56
Papier sâblé, 1 rame	4 50
Soudure, 25 liv	6 25
Pelles, 5 douz	3 35
Bigorne détameur, *square*, 1	2 48
" " *hatchet*, 1	2 28
" " *level-edge*, 1	4 92
" " *breakhorn*, 1	12 22
" " *creasing*, 1	3 30
" " *blow-horn*, 1	4 10
Cisailles, 1 paire	2 77
Bourriquets, 1 paire	4 75
Cisailles à mains, 1 paire	1 17
Cisailles à découper, 1 paire	2 60
Cisailles circulaires, 1 paire	2 17
Cisailles de tailleur, 1 paire	8 25
Filières brisées 4 jeux	42 00
Arrache-boulons et épissoir de fil, 12	2 75
Scies, 2	4 65
Scies de charpentier, 1	2 30
Scies à main, 6	6 83
Egohine, 2	1 60
Scies à refendre, 3	3 82
Scies à bûches, 9	9 00
Scie à contourner, 1	0 18
Scie à couper les chevilles, '1	0 35
Scies à couper les chevilles, lames	0 65
Scies, soudure, 10 liv	2 30
Equerres, 4	1 28
Equerre de tailleur, 1	2 90
Equerres en acier, 9	6 81
Equerre de lamineur, 1	0 55
Equerres en fer, 4	1 22
Acier, 167 liv	14 39
Cuivre à souder, 6	0 55
Shellac, 3 gal	5 85
Tourne-à-gauche, 1	1 10
Colle en bèton, 6	1 13
Formes en fer, chaussures, 2	4 50
Tige de forme, 1	0 48
Rabots, 2	0 45
Tournevis, ½ douz	2 33
Masse-estampe, 26 livres	5 72
Tourne-à-gauche et filière, 2 jeux	18 75
Tuyau de décharge	0 75
Fil de coton, 8 liv	17 00
Fil à chaussure, 13 liv	11 90
Dés de tailleurs, 2 douz	0 37
Galons-mesures de tailleur, 13	0 50
Galons-mesures dn acier, 12	12 39
Broquettes à tapis, 1 paquet	0 05
Broquettes à chaussures, 1 grosse	0 30
Poissons, 2	1 30
Truelles de briquetiers, 1½ douz	9 75
Plâtronoirs, 1½ douz	7 93
Crochets à jointoyer, 7	1 65

INDUSTRIES—*Fin.*

Ateliers—Fin.

	$ c.
Equerre à T, 1	0 21
Fers à tailleurs, 40 livres	2 48
Etau à tuyau, 1	5 25
Etau à scie, 1	0 47
Etau de forge, 1	6 80
Etau à pied, 1	8 60
Rouess, fudger, 2	0 90
Roues pour coupe-tuyau, 12	1 02
Clef anglaise (Vulcan), 1	5 40
Clef anglaise, Stilson, 2	5 10
Clef anglaise ordinaire, 1	0 60
Clef anglaise à tuyau, 2	1 85
Clef anglaise à tuyau et noix, 2	3 13
Couteau de cuir à trépointe, 1	0 75
Cire à chaussures, 5 livres	0 50
Zinc en feuilles, 60 livres	5 52
Emballage	10 77
Frais de transport	143 66
	1,740 26

MATÉRIEL DE PRISON.

Machines.

	$ c.
Bouilloire, 1	458 00
Machine, moteur, 1	312 00
Malaxeur à béton et moteur, 1	1,080 00
Briqueterie, machine à faire la brique,	730 00
Briqueterie, malaxeur, 1	205 00
Briqueterie, tourne-plaque, 1	20 00
Briqueterie, sableur, 1	65 00
Briqueterie, brouettes pour fourneau, 4	28 00
Briqueterie, brouettes à ressort double, 4	48 00
Briqueterie, couteau, 1	3 00
Briqueterie, embrayage et poulies	147 00
Brique réfractaire, 350	35 00
Argile réfractaire, 2 sacs	8 00
Frais de transport	214 00
	3,353 00

Fournitures.

	$ c.
Couvertures, 240	516 00
Coton, 233 verges	23 30
Toile à essuie-mains, grosse, 411 verges	37 10
Chaises, 3	10 50
Chaise à dactylographe, 1	9 50
Chaises de bureaux, 3	33 50
Chaises de cuisine, 2 doz	18 00
Lits d'hôpital, 2	18 00
Pupitres à dessus plat, 2	70 00
Pupitre double, 1	65 00
Pupitre, dactylographe, 1	30 00
Foyers de chauffage, chenets, sceaux à charbon et grilles, 2 chaque	140 21
Toile à nappe, 12½ verges	11 25
Matelas, crin, 100	266 06
Oreillers, 104	41 41
Couvre-pieds, 4	5 00
Toile à draps, 240	144 00
Savon de toilette, 1 doz	0 60
Savon de Marseille, 350 livres	40 00
Savon à barbe, 7 livres	2 55
Serviettes de table, 2 doz	4 50
Nappes, 4	8 00
Tables de cuisine, 5	28 00
Essuie-mains, 6 paires	3 00
Lavabo, 1	9 50
Frais de transport	96 29
	1,631 27

SASKATCHEWAN—*Suite.*

MATÉRIEL DE PRISON—*Suite.*	$ c.	MATÉRIEL DE PRISON—*Suite.*	$ c.
Ustensiles de prison.		*Ustensiles de prison*—Suite.	
Ammunition	119 79		
Fer à marquer, 1	0 40	Globe de fanaux, 1	1 00
Brosses à cheveux, 3	3 00	Tondeuse à gazon, 1	7 50
Brosses à plancher, 6	1 35	Linges-tampons à laver, 16	3 30
Blaireaux à barbe, 8	4 20	Miroirs, 19	13 50
Brosses à chaussures, 9	2 40	Hachoir, 1	2 55
Brosses, racines de riz, 4 doz	4 48	Mesures, fer-blanc, 12	1 68
Brosses, bannister, 2 doz	7 60	Mesures, 1 assortiment	1 75
Brosses à poêle, ½ doz	2 00	Galon métallique, 1	1 73
Boîtes, deed, 2	1 34	Numéros de cellules, 132	2 49
Bouilloires en cuivre rouge, 14	161 00	Numéros, jeu de, 1	0 69
Bouilloires à thé, 1	5 91	Râpe à muscade, 1	0 15
Bassins en granit, 12	4 20	Chaussures Orégon, 3	36 24
Brouettes tubulaires, 1 doz	81 00	Pompe, 1	10 50
Brouettes à pierre, ⅓ doz	19 00	Pompe, valve aspirante, 1	1 25
Balais, 6 doz	14 40	Pots en granit, 2	4 25
Crachoirs, ⅓ doz	4 60	Cafetière, 1	1 35
Peignes, 3¾ doz	2 38	Théière, 1	1 25
Horloges, de huit jours, 2	11 70	Assiettes à tartes, 1 doz	1 00
Horloge, de gardiens de nuit, 1	95 00	Assiettes, 2 doz	3 50
Tordoir à linge, 1	3 50	Assiettes à dessert, 2 doz	2 50
Epingles à linge, 4 grosses	1 92	Assiettes à soupe, 2 doz	3 00
Etendoir à linge, 1 doz	3 10	Poivrières, 154	3 80
Sceaux de cellules, 150	67 50	Signaux de police, 6	7 50
Tondeuses à toilette, 3 paires	9 38	Tourtières, 10	3 78
Sceaux métalliques de cellules, 222	52 80	Plats à pain, 72	25 20
Couperet, 1	0 73	Pot-à-ordures, 12	0 96
Arrosoirs, 6	2 40	Lèchefritte, 1	0 60
Mousquetons Winchester, 6	80 20	Lèchefritte en granit, 1	1 35
Drap, 4 verges	0 60	Poêlons, 2	1 20
Tasses à mélasses, 300	9 00	Bidons à let, 1	1 25
Tasses de cellules, 150	6 00	Râteaux de jardin, ½ doz	1 75
Tasses à thé, 300	13 50	Rasoirs, 1⅙ doz	16 70
Gobelets de fer-blanc, 34	1 53	Rouleau à pâte, 1	0 25
Tasses et soucoupes, 2 doz	2 00	Fusils pour émeute, 6	120 50
Democrat, 1	127 00	Selle de patrouille, 1	37 00
Boghei à soufflet, 1	101 00	Selle de patrouille, couverture, 1	2 00
Fers de tombereau, 7 jeux	400 50	Selle de patrouille, bride, 1	2 75
Grands gobelets assortis, 2½ doz	1 98	Fouet, 1	1 75
Plats à viande en fer-blanc, 300	16 50	Patrouille, chaîne de talons, 1 paire	0 80
Assiettes à soupe, 300	18 00	Fourneau de cuisine, 1	95 00
Plats en fer-blanc de 2 gals., 6	1 62	Fourneau de cuisine, accessoires	16 00
Plats, tasses et soucoupes, 2 doz	3 00	Revolvers, 1 doz	172 60
Beurriers, 2	1 50	Rouleaux, ½ doz	1 80
Plats à légumes, 3	3 00	Couloirs, 8	1 28
Plats, vaisselle, 3	2 15	Sceaux à charbon, 6	2 40
Plats à fruits, 2 doz	1 50	Feuilles de tuyau, 50	12 00
Sucriers, 2	0 70	Coudes de tuyau, 8	2 40
Pots en vaisselle, 2	0 70	Fusils affuteurs de boucher, 2	1 15
Verres, 2 doz	1 50	Acier en plaque, 93 livres	5 86
Assiettes, 2 doz	3 00	Cuillers à thé, 2 doz	1 23
Sceaux à incendie, 4 doz	16 80	Cuillers à dessert, 1¼ grosse	5 75
Entonnoirs, ½ doz	0 36	Cuillers à soupe, 3 doz	0 75
Robinets en bois, 3	0 16	Balance, 1 jeu	4 75
Robinet en bois pour mélasse, 1	6 25	Balances, union, 2	18 80
Fourchettes de table, 1 doz	1 50	Balance à platforme, 1	45 30
Pavillon, 1	7 50	Fers avec chaînes et poids, 10	67 46
Menottes, 30 paires	146 20	Lettres en acier, 1 assortiment	3 25
Boyau en caoutchouc, 100 pieds	10 65	Drague à roue, 1	65 00
Pierres à razoir, 4	1 42	Drogues, drag, 2	16 20
Pots à l'eau, 2	1 50	Pelles, écope, 6	10 43
Encriers, 3	0 66	Pelles à neige, 12	4 25
Couteaux de table, 2 doz., et 1 doz. de fourchettes	4 20	Cuir à rasoirs, 4	1 93
Couteaux de boucher, 8	5 44	Ciseaux, 10 paires	5 20
Couteaux à beurre, 2	2 00	Scies de boucher, 2	1 92
Couteaux, hachoirs, 2	0 36	Scies de boucher, lames, 4	1 35
Bouilloires, 7	5 26	Scies à cadre, 12	4 65
Anneaux de clefs, 6	0 30	Bol à eaux sales, 1	1 25
Fer en barre, 30 prs	248 73	Thermomètres, 6	2 10
Lampes de pupitre, 3	16 00	Thermomètres à eau chaude, 2	2 00
Lanternes, cold blast, 1 doz	8 50	Dactylographes, 2	240 00
Lanternes de police, ¼ doz	1 56	Réservoirs à huile, 8	20 62
		Gril à pain rôti, 1	0 20

SASKATCHEWAN—*Suite.*

MATÉRIEL DE PRISON—*Suite.*	$ c.	MATÉRIEL DE PRISON—*Suite.*	$ c.
Ustensiles de prison—Fin.		*Edifices*—Suite.	
Emporte-pièce de billets, 1	0 40	Tarauds, doubles, 8	1 20
Tubes, 3	4 50	Poil à mortier, 12 bois	3 60
Planches à laver, 2	1 80	Expanseurs, 4	1 04
Bassins à laver, 150	24 00	Fer en barre, 1,466 livres	40 72
Filtre pour l'eau, 1	6 00	Kalsomine, 1,780 livres	101 08
Petits balais, 1 doz	1 44	Serrures d'armoires, 7 doz	12 83
Lettres en bois et étampes, 17	1 28	Serrures de portes, 1 doz	5 50
Rouleaux de tordoir, 2	3 60	Cadenas, 1⅛ doz	6 00
Emballage	5 42	Cadenas, Yale, 1	3 10
Frais de transport	144 66	Serrures à l'extérieur, 2	1 00
		Blanc de plomb, 500 livres	39 50
	3,327 21	Eviers, 3	43 02
Moins frais de remboursement	74 10	Lattes métalliques, 1,700 verges carrées	332 50
		Bois de service, épinette, 17,734 pieds	513 82
Edifices.	3,253 11	Bois de service planches à clin, 20,000 pieds	537 50
Bains et accessoires, 6	209 51	Bois de service, à parquet, 9,075 pieds	303 03
Bouilloire en cuivre rouge, pour fourneau de cuisine, 1	30 20	Bois de service non ouvré, 53 pieds	1 38
		Bois de service, sapin, 1,145 pieds	47 79
Bouilloire pour fourneau de cuisine; support, 1	1 00	Bois de service de dimension, 55,154 pds	1,449 56
		Bois de service, joints V, 1,008 pieds	37 30
Bouilloire à chauffer, 1	150 75	Bois de service, commun, 267 pieds	6 68
Bouilloire à chauffer, grilles, 1 jeu	9 90	Bois de service, tamarac, 224 pieds	6 37
Copies au bleu, 38	3 18	Bois de service à tablier, 200 pieds	5 20
Bronze en poudre, 10 livres	2 25	Bois de service, bois d'assemblage, 600p	13 32
Bronze, liquide, 1 gal	1 85	Bois de service en tringles, 4,083 pieds	108 21
Branches, 22	11 30	Cheminée à foyer, 2	216 10
Coudes, 28	4 92	Couleur à mortier, 1,150 livres	57 50
Boulons, 245 livres	16 02	Noix, hexagone, 75 livres	5 41
Boulons à voitures, 850	8 67	Clous, fil métallique, 31 barils	130 05
Briques, 84,680	1,270 20	Clous, fil métallique, 50 livres	2 90
Persiennes de fenêtre, 39	35 56	Clous à finir, 3 barils	15 65
Dés, 6	1 50	Raccords, 14	1 05
Sonnettes à boutons, 3	7 60	Huile de graine de lin, 40 gals	59 20
Couverture de tuyau, 300 pieds	27 22	Offsets, 4	1 86
Armoires, 2	32 72	Râteliers de pipes, 84	7 72
Goudron de houille, 652 livres	13 04	Pompe, 1	3 18
Ciment de Portland, 500 barils	980 00	Plâtre de Paris, 2 barils	11 50
Ciment d'amiante, 400 livres	3 28	Plaques en tôle pour parquet, 72	6 28
Raccordements, 2	0 20	Plaques en tôle pour plafond, 72	6 28
Couverts, 4	0 25	Mastic, 100 livres	4 35
Couverts de ventilateur, 2	0 72	Papier à construction, 50 rouleaux	29 00
Chantepleurs, 16	12 85	Papier feutre goudronné, 843 livres	23 77
Robinets à vapeur, 23	9 44	Papier à couverture, 21 rouleaux	57 50
Robinets à sphère, 2	13 30	Tampons, 4	0 70
Robinets petits, 4	4 40	Tuyau, 39 feuilles	7 15
Loquets pour armoires, 1$\frac{1}{12}$ doz	2 85	Tuyau, fer noir, 200 pieds	39 00
Chaînes et anneau, 1	0 55	Tuyau, fer galvanisé, 2,159¾ pieds	161 34
Taquets, 36 paires	1 08	Tuyau, fer ouvré, 2,013⅓ pieds	100 75
Couleurs assorties, 596 livres	45 13	Tuyau d'égout, 220 pieds	36 52
Couleurs assorties, 10 gals	65 00	Pipe sewer, 110 pieds	17 60
Tiges à rideaux, complètes, 15	12 00	Rails, 45,270 livres	1,055 76
Portes de voûtes, 2	25 00	Réducteurs, 10	1 74
Poignées de tiroirs, 1 grosse	4 62	Voie d'évitement de chemin de fer, coût	209 20
Planche de drain, émaillée, 1	4 95	Rosettes, 18	4 50
Réservoirs à expansion, 2	6 00	Vis, cuivre jaune, 23¼ grosses	10 23
Coudes assortis	50 54	Vis à bois, 66 grosses	13 35
Ampoules électriques, 200	110 00	Savonnier, 1	5 50
Installations électriques pour résidence du directeur	185 87	Evier émaillé, 1	15 05
		Aiguillage, 5 jeux	50 00
Fusées métalliques, 1⅔ doz	11 60	Barres à épisser, 1,595 livres	55 83
Clôture, 100 perches	60 00	Pointes pour chemin de fer, 1,500 livres	57 00
Viroles en fer, 8	1 84	Crampes de clôture, 25 livres	1 50
Viroles en cuivre, 4	1 00	Portes à suie, 4	7 00
Bourrelets, fer, 2	1 35	Bardeaux, 42 M	125 30
Timbres d'avertissement, 2	1 92	Douilles, 18	4 50
Vitre, 20 boîtes et 13 panneaux épais	190 00	Pierre, 28 toises	336 00
Gravier, 300 verges	555 00	Corde à châssis, 13 livres	4 55
Verrous, 7	1 10	Poulies à châssis, 12 doz	13 80
Charnières assorties, 9¼ doz	15 39	Poids à châssis, 1,010 livres	41 92
Agrafes et œillets, 6 grosses	9 15	Gomme-laque, 1 gal	2 50
Crochets à vis, 1 grosse	0 35	Réservoir de section, 1	90 00
Crochets à chapeaux et habits, 1 grosse	3 00	Baquet de lavage, béton, 2 parties, 1	18 00

SASKATCHEWAN—*Fin.*

MATÉRIEL DE PRISON—*Fin.*	$ c.	DIVERS.	$ c.
Edifices—Fin.		*Voyages.*	
Etendoir à essuie-mains, 2	3 90	Fonctionnaires du ministère	520 00
Trappes, 9	12 68	Fonctionnaires du Pénitencier	271 30
Supports de papier-toilette, 2	1 80		
Galon électrique, 1 rouleau	0 40		791 30
Térébenthine, 43½ gals	58 73		
Tés assortis, 20$\frac{7}{12}$ doz	38 15		
Raccords, 3⅓ doz	9 35		
Valves barrière, 14	40 40		
Valves d'angle, 34	43 48		
Valves sphériques, 12	12 00		
Valves, air, 35	4 00	*Depenses spéciales.*	
Rondelles, 19	1 57		
Fil de fer, 50 livres	2 75	Allocation, résidence du directeur	600 00
Toile métallique, 1 rouleau	2 45	Récompense pour capture d'un prisonnier	50 00
Fil métallique, 300 pieds	9 00	Prix pour concours de tir à la carabine	50 00
Fil flexible, 150 pieds	7 50	Frais de transfèrement de Jno. McLeod de Dorchester	300 00
Stores de fenêtres, 27	43 85	Frais de transport	1 50
Zinc, 67½ livres	10 15		
Frais de transport	787 58		
	12,063 70		1,001 50
Moins frais de remboursement	67 98	Dépense totale	60,567 03
	11,995 72		

SASKATCHEWAN.

RÉCAPITULATION.

	$ c.	$ c.
Personnel—		
Salaires et allocations de retraite	19,369 76	
Uniformes et ordinaire	2,553 86	
		21,923 62
Entretien des prisonniers—		
Rations	1,888 51	
Vêtements et médicaments	2,438 71	
		4,327 22
Frais de libération—		
Vêtements et allocations	219 22	
Transferts et inhumations	662 40	
		881 62
Dépenses générales—		
Chauffage, éclairage et service d'eau	2,734 42	
Entretien des bâtiments et des machines	654 78	
Chapelles, écoles et bibliothèque	331 05	
Dépenses de bureau	1,347 12	
		5,067 37
Industries—		
Ferme	4,601 04	
Ateliers	1,740 26	
		6,341 30
Matériel de prison—		
Machineries	3,353 00	
Fournitures	1,631 27	
Ustensiles et véhicules	3,253 11	
Terrains, édifices et murs d'enceinte	11,995 72	
		20,233 10
Divers—		
Annonces et frais de voyage	791 30	
Dépenses spéciales	1,001 50	
		1,792 80
Total		60,567 03

PÉNITENCIERS—GÉNÉRAL.

	$ c.
Frais de voyage, W. P. Archibald	1,312 27
Frais de voyage, G. A. Pratt	17 85
Frais de voyage, Gilbert Smith	551 49
Frais de voyage, G. A. Dillon	221 25
Allocations aux détenus libérés sur parole	38 00
Traitement de l'agent des achats, du 1er avril au 20 juillet 1911	668 27
Traitement de l'agent des achats Dillon, du 4 janvier au 31 mars 1912	532 25
Déboursés du bureau des agents des achats	742 24
Déboursés du bureau du commissaire des libérations sur parole	34 05
Déboursés du bureau des inspecteurs	15 03
	4,132 70

ANNEXE L

LISTE DES EMPLOYÉS

KINGSTON.

Nom.	Emploi.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Salaire.
J. M. Platt, M.D.	Directeur	Méthodiste	18 avril 1840	17 mai 1899	17 mai, 1899	$2,600
D. O'Leary	Sous-directeur	Catholique romain	15 oct. 1853	9 août, 1897	9 août, 1897	1,500
D. Phelan, M.D.	Médecin et surintendant de l'asile des aliénés	"	8 sept. 1854	4 août 1897	4août 1939	2,400
W. S. Hughes	Comptable, etc.	Presbytérien	2 juin 1861	13 janv. 1893	13 fév. 1903	1,700
Rév. A. W. Cooke, M.A.	Aumônier protestant	Eglise d'Angleterre	13 sept. 1841	1 nov. 1903	1 nov. 1903	1,200
Rév. M. McDonald	Aumônier catholique romain	Catholique romain	4 août 1853	30 sept. 1899	30 sept. 1899	1,200
J. R. Forster	Secrétaire du directeur	Eglise d'Angleterre	14 août 1875	1 juil. 1894	1 janv. 1898	900
T. W. Bowie	Garde-magasin	Presbytérien	6 avril 1841	5août 1897	5 août 1897	1,000
T. A. Keenan	Aide-garde-magasin	Catholique romain	16 avril 1864	août 1897	4 août 1897	700
W. H. Derry	Mécanicien	Congrégationaliste	12 juillet 1847	1 sept. 1897	1 sept. 1897	1,200
F. Hornibrook	Aide-mécanicien	Eglise d'Angleterre	15 déc. 1855	1 sept. 1892	1 fév. 1907	700
C. Baylie	Electricien	Congrégationaliste	19 janv. 1869	1 oct. 1890	1 oct. 1890	900
R. McDonald	Aide-électricien	Catholique romain	8 mars 1852	1 juin 1894	1 juin 1894	700
W. J. McLeod	Econome et boulanger	Presbytérien	7 août 1868	1 janv. 1896	1 avril 1903	1,000
W. Kenney	Aide-économe et boulanger	Méthodiste	5 nov. 1858	1 mars 1893	15 mars 1912	800
H. S. Begg	Aide-surveillant de l'hôpital	Eglise d'Angleterre	27 oct. 1879	1 oct. 1902	1 oct. 1902	700
R. A. Caughey	Aide-surveillant du dép. de la ficelle	Presbytérien	23 janv. 1870	1 nov. 1903	1 janv. 1907	800
Rose A. Fahey	Directrice	Catholique romain	15 août 1849	6mars 1886	6mars 1886	600
Mary Smith	Sous-directrice	Presbytérien	4 juin 1852	1 juin 1889	1 juin 1889	450
R. J. Burns	Instructeur en chef des métiers	Eglise d'Angleterre	23 juillet 1855	1 juin 1895	1 juillet 1903	1,000
J. A. McCaugherty	Instructeur de la ferme	Presbytérien	22 déc. 1865	1 avril 1893	1 avril 1893	800
J. McCarthy	Aide-instructeur de la ferme	Catholique romain	4 janv. 1867	9 fév. 1901	15 mars 1902	700
H. L. Walker	Instructeur des forgerons	Eglise d'Angleterre	25 mars 1865	3 avril 1897	3 avril 1897	800
Jas. Tweddell	Instructeur des tailleurs	Méthodiste	22 janv. 1876	23 mars 1903	23 mars 1903	800
Jas. Lawlor	Instructeur des tailleurs de pierre	Catholique romain	15 avril 1869	18 sept. 1896	1 avril 1903	800
P. M. Beaupré	Instructeur à la carrière	"	29 juillet 1860	10 janv. 1885	27 mars 1905	800
T. Davidson	Instructeur des maçons	Presbytérien	26 mars 1872	1 juillet 1902	16 mars 1908	800
Alex. Atkins	Gardien en chef	"	13 avril 1857	1 juillet 1878	1 mars 1903	1,000
W. Holland	Gardien de nuit en chef	Eglise d'Angleterre	26 mars 1850	1 août 1889	1 nov. 1906	800
W. J. Calvert	Gardien des ateliers	Presbytérien	9 sept. 1866	1 nov. 1900	1 mars 1907	700
J. A. Rutherford	Guichetier	Méthodiste	17 fév. 1851	1 mars 1884	1 fév. 1908	700
*J. Kennedy	Gardien	Catholique romain	12 juillet 1852	1 mai 1870	24 sept. 1895	700
C. Bostridge	"	Eglise d'Angleterre	20 nov. 1848	10 avril 1882	1 août 1899	700
Jas. Doyle	"	Catholique romain	19 oct. 1860	27 mai 1885	1 août 1899	700
P. Madden	"	"	27 avril 1864	1 août 1899	1 août 1899	700
T. Fowler	"	"	22 mars 1860	1 août 1889	1 janv. 1907	700
J. Givens	"	"	6 juin 1866	7 juin 1892	1 mars 1908	700
C. S. Wheeler	"	Eglise d'Angleterre	7 oct. 1852	23 juillet 1892	1 mars 1908	700
A. McConville	"	Catholique romain	4 juillet 1862	1 juillet 1885	1 fév. 1910	700

Wm. Ryan	"	"	14 nov. 1853	31 mai 1890	1 mars 1911	700
Peter Bird	Gardien de nuit	"	16 déc. 1875	1 juillet 1910	1 juillet 1910	650
L. W. Walsh	"	"	28 juillet 1855	1 juillet 1910	1 juillet 1910	650
J. A. Smith	"	Eglise d'Angleterre	22 juin 1883	1 sept. 1910	1 sept. 1910	650
W. Bourke	"	"	9 mai 1876	1 janv. 1911	1 janv. 1911	650
F. S. Montgomery	"	Méthodiste	13 août 1886	1 fév. 1911	1 fév. 1911	650
J. J. Crawford	"	Catholique romain	2 janv. 1882	1 sept. 1911	1 sept. 1911	650
G. McCaulay	Garde	"	19 sept. 1862	24 août 1892	24 août 1892	600
J. O'Neil	"	"	5 déc. 1860	1 fév. 1894	1 fév. 1894	600
Jas. Bennett	"	Eglise d'Angleterre	[illegible] janv. 1854	14 fév. 1894	14 fév. 1894	600
R. Corby	"	Catholique romain	9 mai 1869	7 mai 1894	7 mai 1894	600
John Hughes	"	"	4 nov. 1869	22 fév. 1895	22 fév. 1895	600
S. McCormack	"	Presbytérien	3 nov. 1855	26 juillet 1895	26 juillet 1895	600
T. E. Hennessey	"	Catholique romain	3 nov. 1861	26 sept. 1895	26 sept. 1895	600
R. D. Dowsley	"	Presbytérien	3 déc. 1858	6 mai 1896	6 mai 1896	600
R. Bryant	"	Méthodiste	12 fév. 1852	1 janv. 1898	1 janv. 1898	600
G. Sullivan	"	Catholique romain	20 avril 1875	20 août 1898	20 août 1898	600
W. H. Matthews	"	Eglise d'Angleterre	20 oct. 1865	1 août 1899	1 août 1899	600
Jas. McWaters	"	Méthodiste	1 sept. 1861	1 août 1899	1 août 1899	600
Dan. Germain	"	"	4 avril 1870	1 août 1899	1 août 1899	600
J. McQuade	"	"	24 juin 1859	1 déc. 1899	1 déc. 1899	600
P. Johnson	"	"	17 mai 1871	1 nov. 1900	1 nov. 1900	600
R. M. Davis	"	Eglise d'Angleterre	7 avril 1878	1 nov. 1900	1 nov. 1900	600
C. H. Gray	"	Méthodiste	8 déc. 1878	15 fév. 1902	15 fév. 1902	600
G. O. Aiken	"	"	5 avril 1873	1 nov. 1902	1 nov. 1902	600
Geo. Doyle	"	Catholique romain	13 mai 1871	1 nov. 1903	1 nov. 1902	600
J. A. Fegg	"	Eglise d'Angleterre	31 mai 1870	1 juillet 1904	1 juillet 1904	600
W. A. McDonnell	"	Catholique romain	3 août 1873	1 nov. 1904	1 nov. 1904	600
J. Berrigan	"	"	8 juillet 1867	1 nov. 1904	1 nov. 1904	600
R. E. Aiken	"	Méthodiste	22 déc. 1866	1 nov. 1904	1 nov. 1904	600
H. J. Powell	"	"	24 août 1873	1 août 1905	1 août 1905	600
M. J. Walsh	"	Catholique romain	4 mars 1875	1 août 1905	1 août 1905	600
B. R. Watson	"	Eglise d'Angleterre	10 déc. 1861	1 août 1905	1 août 1905	600
J. A. Potter	"	Presbytérien	14 nov. 1874	1 janv. 1906	1 janv. 1906	600
J. B. O'Driscoll	"	Catholique romain	17 avril 1875	1 janv. 1906	1 janv. 1906	600
Wm. Tatton	"	Eglise d'Angleterre	19 nov. 1872	1 avril 1906	1 avril 1906	600
J. S. McPherson	"	Presbytérien	21 fév. 1872	1 juin 1906	1 juin 1906	600
J. A. Wilson	"	"	5 août 1875	1 juin 1906	1 juin 1906	600
F. J. Doyle	"	Catholique romain	9 sept. 1877	1 août 1906	1 août 1906	600
J. J. Lawless	"	"	3 avril 1874	1 nov. 1906	1 juillet 1909	600
J. V. Donaghue	"	"	9 juillet 1880	1 Oct. 1907	19 mars 1910	600
G. P. Nolan	"	"	3 avril 1872	1 nov. 1907	1 juin 1910	600
Don. A. Curtiss	"	Presbytérien	4 mars 1873	1 nov. 1907	1 sept. 1910	600
E. I. McCue	"	Catholique romain	5 janv. 1883	1 juin 1908	1 mai 1911	600
R. McGeein	"	"	8 juin 1873	1 juillet 1908	1 sept. 1911	600
C. H. Redden	"	Méthodiste	19 avril 1876	1 avril 1910	1 oct. 1911	600
Jas. Weir	Garde d'écurie	"	4 août 1856	4 mai 1896	4 mai 1986	600
W. W. Cook	"	"	25 mars 1865	1 sept. 1901	25 mai 1906	600

KINGSTON—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Religion.	Date de la naissance.		Date de la première nomination.		Date de la nomination à l'emploi actuel.		Salaire.
C. H. Flenning	Chauffeur	Eglise d'Angleterre	26 juillet	1860	1 août	1899	1 août	1899	600
W. Tollerst	"	"	9 fév.	1871	1 janv.	1911	1 janv.	1911	600
Michael Tucker	"	Catholique romain	11 oct.	1875	1 janv.	1911	1 janv.	1911	600
M. J. Kennedy	Messager	"	18 avril	1857	1 avril	1872	1 mai	1884	600

*Nommé 1er mai 1872, démissionné, 31 mars 1872. Nommé de nouveau 1er janvier 1877.

SAINT-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Emploi.	Religion.	Date de la naissance.		Date de la première nomination.		Date de la nomination à l'emploi actuel.		Salaire.
Malépart, Geo. S	Directeur	Catholique romain	23 mai	1849	9 oct.	1880	22 fév.	1912	$2,400
Russell, W. H	Sous-directeur	Eglise d'Angleterre	1 juin	1859	1 janv.	1910	1 janv.	1910	1,500
Allaire, Adolphe, A., M.D	Médecin	Catholique romain	31 août	1870	30 janv.	1902	30 janv.	1902	1,600
Harel, Rév. L. O	Aumônier catholique romain	"	30 août	1847	28 avril	1887	28 avril	1887	1,200
Rollit, Rév. John	Aumônier protestant	Anglican	9 avril	1841	25 oct.	1895	25 oct.	1895	1,200
Renault, Ge. Jos	Secrétaire du directeur	Catholique romain	16 nov.	1868	14 janv.	1903	1 août	1906	1,000
Préfontaine, Alex	Garde-magasin	"	24 oct.	1861	1 juin	1911	1 juin	1911	900
Fatt, H. C	Aide-garde-magasin	Anglican	14 avril	1869	22 août	1894	1 déc.	1899	700
Marchand, Lucien	Mécanicien	Catholique romain	24 nov.	1859	1 oct.	1907	1 oct.	1907	1,000
Leclair, Eugène	Aide-mécanicien et électricien	"	20 mai	1871	1 janv.	1899	1 fév.	1910	900
Jubinville, Alfred	Aide-mécanicien (jour)	"	29 déc.	1866	9 déc.	1901	9 déc.	1901	600
Sénécal, L. P. Armand	Aide-mécanicien, (nuit)	"	23 août	1883	1 juin	1909	1 fév.	1910	700
Jobin Eusèbe	Econome et boulanger	"	28 oct.	1875	1 sept.	1902	1 août	1907	1,000
Aubé, William	Aide-économe et boulanger	"	5 oct.	1874	1 juillet	1901	1 nov.	1906	700
O'Shea, David	Surveillant de l'hôpital	"	2 mai	1860	23 août	1882	1 août	1906	900
Lortie, Vincent	Instructeur des cordonniers	"	14 fév.	1854	15 juillet	1895	15 juillet	1895	800
Prévost, William	Instructeur à la carrière	"	18 mai	1860	31 août	1896	1 oct.	1896	800
Bisson, Vincent	Instructeur des ferblantiers	"	24 juin	1850	12 juillet	1884	1 fév.	1900	800
Leblanc, Edmond	Instructeur des forgerons	"	20 mars	1861	1 avril	1901	1 avril	1901	800
Desjardins, Rodrigue	Instructeur des tailleurs de pierre	"	23 fév.	1871	1 oct.	1903	1 mai	1905	800
Bertrand, Elzéar	Instructeur des maçons	"	9 fév.	1859	1 août	1885	1 mai	1907	800
Pepin, Joseph E	Instructeur des tailleurs	"	13 déc.	1872	1 janv.	1911	1 janv.	1911	800
Latour, Joseph	Instructeur de la ferme	"	21 mars	1869	1 fév.	1912	1 fév.	1912	800
Clermont, Félix	Gardien en chef	"	17 juin	1863	19 juillet	1889	1 janv.	1912	1,000
Nixon, George	Garde barrière et armurier	Anglican	22 oct.	1846	6 août	1883	1 août	1906	700
Fitzgibbon, J. D	Gardien	Catholique romain	23 mai	1860	25 juin	1887	11 oct.	1897	700

Blondin, Paul	"	"	2 oct.	1869	19 oct.	1896	1 fév.	1900	700
Normand, Ludger	"	"	13 sept.	1875	2 nov.	1897	18 juillet	1902	700
Charbonneau, Alex	"	"	1 juillet	1862	1 juillet	1898	4 fév.	1905	700
Forest, George	"	"	14 mars	1857	24 avril	1899	1 mars	1905	700
Grece, William	"	Presbytérien	16 mars	1863	1 oct.	1897	1 avril	1911	700
Desjardins, Abondius	"	Catholique romain	7 juin	1863	9 nov.	1893	1 janv.	1912	700
Lesage, Félix	Gardien de nuit	"	10 juillet	1846	29 août	1888	1 nov.	1906	650
Charbonneau, George	"	"	13 juillet	1846	30 juin	1888	1 nov.	1906	650
Jetté, Urgèle	"	"	18 juin	1881	1 oct.	1910	1 oct.	1910	650
Manseau, Alfred	"	"	28 avril	1881	1 nov.	1910	1 nov.	1910	650
Jolivette, Adrien	"	"	3 mai	1882	1 juillet	1911	1 juillet	1911	650
Ingram, George B	"	Anglican	25 déc.	1888	1 sept.	1911	1 sept.	1911	650
Lynch, P. J. G	Garde	Catholique romain	16 fév.	1870	1 mai	1894	1 mai	1894	600
Jolicœur, Edouard	"	"	13 avril	1863	2 août	1898	2 août	1898	600
Trudeau, Alphonse	"	"	21 mai	1864	1 déc.	1899	1 déc.	1899	600
Desormeaux, Félix	"	"	17 janv.	1858	1 fév.	1901	1 fév.	1901	600
Filiatreault, Napoléon	"	"	3 juillet	1868	4 mai	1901	4 mai	1901	600
Brisebois, E.	"	"	7 nov.	1872	15 sept.	1901	15 sept.	1901	600
Bélanger, Edouard	"	"	19 nov.	1870	1 juillet	1902	1 juillet	1902	600
McDonough, Andrew	"	"	30 mars	1876	1 sept.	1903	1 sept.	1903	600
Labrecque, Emile	"	"	17 fév.	1874	27 avril	1905	27 avril	1905	600
Lauzon, Jean	"	"	16 mars	1866	1 juillet	1905	1 juillet	1905	600
Lahaie, Aldège	"	"	11 déc.	1868	1 juillet	1905	1 juillet	1905	600
Paquette, Joseph	"	"	20 nov.	1861	1 oct.	1905	1 oct.	1905	600
Dufresne, Adélard	"	"	27 déc.	1882	1 août	1906	1 août	1906	600
Barbeau, Emilien	"	"	29 nov.	1871	1 août	1906	1 août	1906	600
Murphy, J. W. R	"	"	18 mars	1885	1 nov.	1906	1 nov.	1906	600
Proulx, Médard	"	"	9 mars	1879	1 nov.	1906	1 nov.	1906	600
Rodier, Emilien	"	"	20 juillet	1873	1 oct.	1905	1 oct.	1905	600
Larin, J. Emile	"	"	10 mai	1873	1 oct.	1909	1 juin	1909	600
Ouimet, Wilbrod	"	"	8 déc.	1875	1 oct.	1909	1 oct.	1909	600
Paré, Alex	"	"	26 oct.	1881	1 nov.	1909	1 nov.	1909	600
Joyce, Richard	"	"	7 mai	1881	1 fév.	1910	1 fév.	1910	600
David, Joseph	"	"	24 nov.	1883	1 fév.	1910	1 fév.	1910	600
Lafrance, Alex	"	"	9 mai	1880	1 juin	1910	1 juin	1910	600
Aubry, Joseph	"	"	4 mai	1889	1 nov.	1910	1 nov.	1910	600
Théoret, Emery	"	"	13 fév.	1875	1 juin	1909	8 juin	1911	600
Giguére, Napoléon	"	"	12 mai	1887	1 juillet	1911	1 juillet	1911	600
Lemoine, C. A.	"	"	1 sept.	1883	1 sept.	1911	1 sept.	1911	600
Granger, Antonio	"	"	27 août	1889	1 sept.	1911	1 sept.	1911	600
Chartrand, Joseph	"	"	11 mai	1885	1 mars	1912	1 mars	1912	600
Cloutier, Isaïe	Gardien d'écurie	"	25 déc.	1843	4 nov.	1881	4 nov.	1881	600
Bastien, Arthur	Chauffeur	"	1 juin	1873	1 juin	1910	1 juin	1910	600
Taillon, Charles	Messager	"	18 août	1838	1 mai	1880	1 mai	1880	600
Leblanc, Jérémie (a)	"	"	21 sept.	1847	9 nov.	1881	1 janv.	1912	600

(a) Transféré 24 janvier 1881. Nommé de nouveau le 15 août 1902.

DORCHESTER.

Nom.	Emploi.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Salaire.
A. B. Pipes	Directeur	Eglise d'Angleterre	31 mars 1853	25 juin 1889	1 nov. 1911	$2,200
(Vacant)	Sous-directeur					
D. D. McDonald	Médecin	Eglise d'Angleterre	28 oct. 1845	15 août 1910	15 août 1910	1,500
C. S. Staratt	Comptable	Baptiste	10 nov. 1858	1 sept. 1905	1 mars 1911	1,200
Rév. A. D. Cormier	Aumônier catholique romain	Catholique romain	27 nov. 1854	1 oct. 1884	1 oct. 1884	1,000
Rév. B. H. Thomas	Aumônier protestant	Baptiste	22 mai 1865	1 août 1906	1 août 1906	1,000
John Hebert	Garde-magasin et secrétaire du directeur	Catholique romain	5 mai 1865	1 mai 1902	1 avril 1911	800
James A. Piercy	Mécanicien	Méthodiste	15 août 1852	15 nov. 1882	15 nov. 1882	1,000
[1]Angus M. McDonald	Econome	Catholique romain	26 nov. 1865	1 juin 1891	1 avril 1903	900
G. B. Papineau	Surveillant de l'hôpital	"	22 juin 1856	1 janv. 1886	1 janv. 1898	900
Elizabeth McMahon	Directrice	"	7 avril 1870	21 janv. 1898	1 mai 1899	600
Elizabeth Cumming	Sous-directrice	Presbytérien	8 janv. 1848	8 fév. 1900	8 fév. 1900	450
John J. Kane	Instructeur en chef des métiers	Catholique romain	15 oct. 1866	21 janv. 1907	1 août 1910	1,000
Wm. R. Burns	Instructeur des tailleurs	"	14 mars 1858	10 mai 1891	10 mai 1891	800
L. H. Chambers	Instructeur des menuisiers	"	20 avril 1853	1 mai 1886	1 déc. 1909	800
W. J. Foran	Instructeur des cordonniers	"	15 nov. 1870	12 mars 1907	12 mars 1907	800
Andrew McPherson	Instructeur de la ferme	Presbytérien	10 août 1861	4 mai 1910	4 mai 1910	800
Geo. N. Bishop	Instructeur des forgerons	Baptiste	22 juin 1862	11 oct. 1906	21 août 1911	800
Honoré S. Leblanc	Instructeur à la carrière	Catholique romain	18 fév. 1873	23 août 1911	23 août 1911	800
L. S. Hutchinson	Gardien en chef	Eglise d'Angleterre	18 oct. 1874	1 fév. 1893	1 mai 1901	900
Willard Lawrence	Gardien de nuit en chef	"	14 mai 1849	27 sept. 1899	1 août 1906	800
John Corcoran	Gardien de nuit	Catholique romain	12 mai 1847	1 juillet 1880	1 janv. 1907	650
A. L. Belliveau	"	"	9 oct. 1860	15 juillet 1901	1 janv. 1907	650
Wm. Alexander	Gardien	Méthodiste	21 août 1846	1 janv. 1880	1 janv. 1898	700
A. A. Allain	"	Catholique romain	1 fév. 1855	10 janv. 1883	1 mars 1903	700
Thomas Walsh	"	"	1 janv. 1859	1 déc. 1896	1 juillet 1903	700
Charles S. Elsdon	"	Méthodiste	4 sept. 1869	23 juillet 1895	1 mars 1907	700
Sinclair McDougall	"	Presbytérien	18 oct. 1871	23 juillet 1895	1 mars 1912	700
T. F. Gillespie	Garde	Eglise d'Angleterre	3 juillet 1873	18 oct. 1891	1 oct. 1892	600
John McCaull	"	Presbytérien	1 mars 1850	23 juillet 1894	23 juillet 1894	600
Arthur Brown	"	"	26 sept. 1864	1 janv. 1898	1 janv. 1898	600
George Drillio	"	"	27 acril 1865	1 janv. 1898	1 janv. 1898	600
Stephen H. Getson	"	"	3 fév. 1873	1 janv. 1898	1 janv. 1898	600
[2]Patrick Connell	"	Catholique romain	6 août 1849	1 janv. 1880	5 fév. 1899	600
Lauchlin McDonald	"	"	28 juillet 1876	1 juin 1901	1 juin 1901	600
S. A. Palmer	"	Baptiste	19 juillet 1858	1 juillet 1901	1 juillet 1901	600
Amos Robinson	"	Méthodiste	22 août 1858	1 juillet 1901	1 juillet 1901	600
[3]D. P. Belliveau	"	Catholique romain	28 janv. 1860	14 janv. 1901	16 fév. 1905	600
John McDonald	"	"	12 août 1878	1 janv. 1903	1 oct. 1906	600

F. C. Bowes	"	Baptiste	4 sept.	1880	1 juillet	1907	1 juillet	1907	600
A. W. O'Brien	"	Catholique romain	4 oct.	1875	1 mars	1908	1 mars	1908	600
A. B. Cummings	"	Presbytérien	28 déc.	1888	1 nov.	1908	1 nov.	1809	600
Bliss A. Lowerison	"	Eglise d'Angleterre	2 fév.	1879	1 avril	1909	1 avril	1909	600
Thomas N. Howard	"	Catholique romain	27 juillet	1886	1 mai	1910	1 mai	1910	600
Nelson P. Ward	"	Baptiste	29 oct.	1878	1 janv.	1911	1 janv.	1911	600
John S. Milton	Garde d'écurie	"	22 nov.	1855	1 mai	1894	1 juillet	1898	600
Charles Card	"	"	30 nov.	1856	1 janv.	1907	1 janv.	1907	600
Albert Friel	Messager	Catholique romain	10 nov.	1872	14 août	1906	14 août	1906	600
Fred. O. Chapman	Chauffeur	Eglise d'Angleterre	25 août	1879	16 janv.	1912	16 janv.	1912	600

[1]Angus M. McDonald a démissionné le 31 mars 1894. Nommé de nouveau le 1er novembre 1894.
[2]Patrick Connell a démissionné le 31 décembre 1897. Nommé de nouveau le 5 février 1899.
[3]D. P. Belliveau a démissionné le 2 décembre 1903. Nommé de nouveau le 16 février 1905.
[4]John Hébert, démissionné le 21 mai 1909. Nommé de nouveau le 1er avril 1911.

MANITOBA.

A. G. Irvine, I.S.O	Directeur	Eglise d'Angleterre	7 déc.	1837	13 oct.	1892	13 oct.	1892	$2,000
A. Manseau	Sous-directeur	Catholique romain	14 janv.	1858	1 juillet	1891	2 sept.	1898	1,500
J. A. McGuire, M.D	Médecin	Méthodiste	8 juillet	1860	28 nov.	1911	28 nov.	1911	1,500
H. Keech	Comptable et garde-magasin	"	26 mai	1851	1 mai	1907	1 mai	1907	1,500
Rév. S. W. L. Stewart	Aumônier	"	29 juillet	1863	1 déc.	1907	1 déc.	1907	1,000
Rév. A. Belliveau, D.D	Aumônier	Catholique romain	2 mars	1870	21 juin	1905	21 juin	1905	1,000
E. Freeman	Econome	Eglise d'Angleterre	12 mai	1856	1 fév.	1886	1 mars	1903	900
[1]J. H. Daigneault	Surveillant de l'hôpital	Catholique romain	30 nov.	1867	19 août	1902	14 fév.	1908	900
J. Smith	Mécanicien	Eglise d'Angleterre	8 déc.	1848	10 déc.	1883	1 nov.	1889	1,000
A. R. Mitchell	Instructeur en chef des métiers	Presbytérien	2 août	1844	2 juillet	1903	1 oct.	1904	1,000
W. R. Grahame	Instructeur de la ferme	"	19 oct.	1860	1 juillet	1891	24 oct.	1893	800
T. Miller	Instructeur des cordonniers	Eglise d'Angleterre	17 déc.	1857	10 nov.	1892	23 juillet	1895	800
T. Scott	Instructeur des tailleurs	Presbytérien	28 déc.	1861	10 nov.	1906	10 nov.	1906	800
J. McCullough	Instructeur des maçons	"	10 avril	1853	15 juillet	1907	15 juillet	1907	800
J. Mitchell	Gardien de nuit en chef	"	21 fév.	1879	1 janv.	1911	1 oct.	1911	900
W. C. Abbott	Gardien	Eglise d'Angleterre	14 mai	1873	1 juin	1903	1 mai	1905	800
R. Downie	Garde	Presbytérien	5 août	1866	7 juillet	1902	7 juillet	1902	700
J. Douglas	"	"	29 nov.	1872	1 sept.	1903	1 sept.	1903	700
G. Richmond	"	Méthodiste	8 oct.	1870	1 mai	1904	1 mai	1904	700
H. Woods	"	Eglise d'Angleterre	18 sept.	1870	1 janv.	1906	1 janv.	1906	700
W. Skeoch	"	Presbytérien	11 sept.	1880	1 mai	1906	1 mai	1906	700
J. McArthur	"	"	7 juin	1886	1 nov.	1911	1 nov.	1911	700
J. Molyneux	"	Catholique romain	8 déc.	1879	1 janv.	1912	1 janv.	1912	700
A. Fisher	"	Eglise d'Angleterre	17 mai	1881	1 fév.	1912	1 fév.	1912	700
J. S. Donald	"	Presbytérien	24 mai	1885	1 fév.	1912	1 fév.	1912	700
T. Bain	"	"	28 août	1888	1 mars	1912	1 mars	1912	700

[1]Démissionné le 1er mai 1907. Nommé de nouveau le 14 février 1908.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Salaire.
Brown, J. C.	Directeur	Presbytérien	13 fév. 1844	26 nov. 1907	26 nov. 1907	$2,200
Carrell, W. J.	Sous-directeur	Catholique romain	15 mars 1860	23 juillet 1886	3 déc. 1907	1,500
De Wolf Smith, W. A.	Médecin	Eglise d'Angleterre	5 oct. 1859	30 juin 1890	30 juin 1890	1,500
Harvey, J. W.	Comptable, etc.	"	23 fév. 1856	29 juin 1895	27 fév. 1896	1,200
Vert, Rév. A. E.	Aumônier protestant	Presbytérien	1 nov. 1869	16 mai 1904	16 mai 1904	1,000
Maillard, Rév. E.	Aumônier catholique romain	Catholique romain	31 janv. 1880	1 nov. 1911	1 nov. 1911	1,000
Robertson, R. J.	Surveillant de l'hôpital	Presbytérien	28 janv. 1865	11 oct. 1887	1 sept. 1910	900
Stewart, F.	Garde-magasin	"	16 août 1852	1 avril 1885	1 sept. 1910	900
Walsh, Wm.	Econome	Catholique romain	14 fév. 1864	1 juin 1896	1 août 1911	900
Imlah, J.	Instructeur en chef des métiers	Presbytérien	20 juillet 1860	15 mai 1900	1 août 1911	1,000
Currie, W.	Mécanicien et forgeron	"	5 juin 1859	1 juillet 1908	1 juillet 1908	1,000
MacKenzie, Geo.	Instructeur des cordonniers	"	4 juillet 1854	1 nov. 1883	1 nov. 1883	800
Doyle, Jas.	Instructeur des briquetiers	Catholique romain	8 mars 1862	1 oct. 1886	1 fév. 1902	800
MacKenzie, D. C.	Instructeur des tailleurs	Méthodiste	25 août 1868	4 mars 1904	4 mars 1904	800
Dynes, R.	Instructeur de la ferme	Catholique romain	31 oct. 1867	1 janv. 1894	1 juin 1907	800
McLennan, Jas.	Instructeur des menuisiers	Presbytérien	14 nov. 1866	9 août 1911	9 août 1911	800
Lavell, M.	Gardien de nuit en chef	Catholique romain	17 juin 1867	9 mars 1901	1 oct. 1907	900
Mackie, W.	Gardien de nuit	Eglise d'Angleterre	4 juin 1882	1 oct. 1910	1 oct. 1910	750
Muir, Fred V.	"	Presbytérien	21 août 1887	1 déc. 1911	1 déc. 1911	750
Dailey, S. A.	"			1 janv. 1912	1 janv. 1912	750
Patchell, W. A.	Gardien en chef	Eglise d'Angleterre	12 août 1862	1 avril 1885	1 août 1911	800
Sampson, T.	Gardien	Méthodiste	25 mai 1859	1 avril 1890	1 janv. 1908	800
Devine, P.	"	Catholique romain	20 juillet 1875	8 avril 1901	1 août 1911	800
*Norman, H. F.	"	Eglise d'Angleterre	30 avril 1874	1 juin 1906	1 août 1911	800
Smyth, P.	Garde	Catholique romain	17 mars 1843	21 fév. 1879	21 fév. 1879	700
Cameron, W. A.	"	Méthodiste	16 mai 1879	1 juillet 1907	1 juillet 1907	700
Healey, A.	"	Catholique romain	14 janv. 1880	1 sept. 1909	1 sept. 1909	700
Keenan, P. J.	"	"	16 juillet 1879	1 déc. 1909	1 sept. 1909	700
Mullins, B. A.	"	Eglise d'Angleterre	4 oct. 1881	1 juillet 1910	1 juillet 1910	700
Buckley, Edward	"	"	20 janv. 1884	1 oct. 1910	1 oct. 1910	700
Fellows, T.	"	"	30 juillet 1876	1 janv. 1911	1 janv. 1911	700
Wood, W.	"	Presbytérien	27 juillet 1885	1 mai 1911	1 mai 1911	700
Johnson, Harry	"	Eglise d'Angleterre	25 fév. 1885	1 juin 1911	1 juin 1911	700
Wilson, W.	"	Presbytérien	19 avril 1885	1 juin 1911	1 juin 1911	700
Silk, A. H.	"	Eglise d'Angleterre	11 août 1887	1 août 1911	1 août 1911	700
Walker, Jas.	"	Presbytérien	17 avril 1881	1 sept. 1911	1 sept. 1911	700
Keeling, Geo. H.	"	Eglise d'Angleterre	30 janv. 1887	1 oct. 1911	1 oct. 1911	700
Craig, R.	"	Presbytérien	18 oct. 1876	1 oct. 1911	1 oct. 1911	700
McEnnis, Ewin	"	"	5 mars 1911	1 déc. 1911	1 déc. 1911	700

Sinclair, W. S.	"	"	27 oct.	1889	1 janv.	1912	1 janv.	1912	700
Twells, Thos. R.	"	Eglise d'Angleterre	8 mai	1884	1 fév.	1912	1 fév.	1912	700

*Transféré du pénitencier de Manitoba.

ALBERTA.

Matthew McCauley	Directeur	Presbytérien	11 juin	1850	1 juillet	1906	1 juillet	1906	$2,200
Edgar H. Cummings	Sous-directeur	Méthodiste	28 juin	1880	1 fév.	1907	13 oct.	1909	1,500
Alexander Forin, M.D	Médecin	Presbytérien	24 mai	1857	23 juillet	1906	23 juillet	1906	1,200
John Joseph Cashman	Comptable et garde-magasin	Catholique romain	15 avril	1857	1 août	1906	1 août	1906	1,200
[1]John McDougall	Instructeur en chef des métiers	"	6 mai	1862	5 avril	1891	1 août	1906	1,000
Cléophas Turgeon	Mécanicien	"	11 mars	1859	23 juillet	1906	23 juillet	1906	1,000
Rév. Père Daridon	Aumônier	"	7 juin	1875	1 mai	1911	1 mai	1911	800
Rév. David McQueen, D. D	Aumônier	Presbytérien	25 déc.	1854	4 août	1906	4 août	1906	800
Elizabeth A. Cummings	Directrice	Méthodiste	11 juillet	1882	1 nov.	1909	1 nov.	1909	500
Esther Wilson	Sous-directrice	Eglise d'Angleterre	21 oct.	1879	1 nov.	1911	1 nov.	1911	450
Percy M. Oldroyd	Econome	"	23 nov.	1877	1 sept.	1907	1 nov.	1910	900
George P. Halley	Gardien de nuit en chef	Presbytérien	10 mai	1876	1 oct.	1907	1 janv.	1910	900
P. Conway	Surveillant de l'hôpital	Catholique romain	28 sept.	1888	1 nov.	1910	1 nov.	1910	900
Frank Urquhart	Instructeur des tailleurs	Eglise d'Angleterre	17 oct.	1862	1 août	1906	1 août	1906	800
Matthew J. Salzl	Instructeur des cordonniers	Catholique romain	22 mars	1884	15 août	1906	15 août	1906	800
Frank Pope	Instructeur des menuisiers	Eglise d'Angleterre	18 sept.	1881	1 juillet	1907	1 juillet	1907	800
[2]James Pollard	Instructeur des briquetiers	Méthodiste	12 juin	1881	1 sept.	1907	1 juillet	1911	800
James Gaunt	Gardien des ateliers	Eglise d'Angleterre	11 déc.	1886	25 sept.	1911	1 fév.	1911	800
[3]Charles Wilson	Gardien	"	22 mai	1876	1 oct.	1908	1 nov.	1910	800
James R. Gernon	Gardien de nuit	Catholique romain	15 mai	1875	1 août	1908	1 oct.	1909	750
Henry E. Smith	"	Eglise d'Angleterre	10 mai	1875	1 avril	1910	1 juin	1911	750
Ralph Smith	Garde	Luthérien	13 août	1889	1 juillet	1910	1 juillet	1910	700
Arthur E. Morrison	"	Catholique romain	5 oct.	1888	1 juillet	1910	1 juillet	1910	700
William L. Lamb	"	Eglise d'Angleterre	29 mars	1882	1 juillet	1910	1 juillet	1910	700
Henry W. J. Maddison	"	"	26 juin	1888	1 août	1910	1 août	1910	700
Richard P. Ottewell	"	Presbytérien	30 juin	1890	1 oct.	1911	1 oct.	1911	700
John G. Greenwood	"	Eglise d'Angleterre	6 avril	1883	1 oct.	1911	1 oct.	1911	700
Ernest Hewitt	"	"	3 mai	1883	1 août	1911	1 août	1911	700
Arthur D. Mallandaine	"	"	16 juillet	1880	1 août	1909	1 août	1909	700

[1]Transféré du pénitencier de Dorchester.
[2]Démissionné le 7 mai 1908, nommé de nouveau le 1er août 1909.
[3]Démissionné le 13 février 1910, nommé de nouveau le 1er mars 1910.

SASKATCHEWAN.

Nom.	Emploi.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Salaire.
[1]F. W. Kerr	Directeur	Baptiste	3 janv. 1858	20 mai 1898	1 avril 1911	$2,200
[2]F. W. Dickinson	Sous-directeur	Presbytérien	25 juin 1865	1 déc. 1902	1 avril 1911	1,500
F. W. Fourney, M.D	Médecin	"	19 avril 1874	15 mai 1911	15 mai 1911	1,200
Rév. James Taylor	Aumônier	Eglise d'Angleterre	2 avril 1850	15 mai 1911	15 mai 1911	800
Rév. Emile Pascal, O.M.I	Aumônier	Catholique romain	6 avril 1878	15 mai 1911	15 mai 1911	800
[3]John McLeod	Mécanicien, etc	Presbytérien	20 oct. 1860	1 janv. 1898	1 mai 1911	1,000
Michael P. Dunn	Econome	Catholique romain	22 juin 1863	1 juillet 1911	1 juillet 1911	900
Daniel O'Sullivan	Gardien de nuit en chef	"	23 mai 1868	1 mai 1911	1 mai 1911	900
George Cowie	Instructeur des tailleurs	Presbytérien	14 juin 1872	28 juillet 1911	28 juillet 1911	800
John Johnson	Instructeur des cordonniers	Luthérien	22 nov. 1872	15 mai 1911	15 mai 1911	800
John T. Howell	Instructeur des menuisiers	Méthodiste	18 juillet 1847	1 avril 1911	1 avril 1911	800
Wm. Porter	Instructeur des briquetiers	Eglise d'Angleterre	23 déc. 1874	1 juin 1911	1 août 1911	800
Wm. McAllister	Instructeur des maçons	Baptiste	2 janv. 1888	1 oct. 1911	1 oct. 1911	800
D. B. Smith	Gardien	Méthodiste	10 juin 1865	1 mai 1911	1 août 1911	800
Wm. Johnson	Gardien de nuit	Luthérien	16 sept. 1878	1 nov. 1911	1 nov. 1911	750
Patrick Dolan	Garde	Catholique romain	15 avril 1881	1 juin 1911	1 juin 1911	700
Roderick Omand	"	Eglise d'Angleterre	10 juin 1888	1 sept. 1911	1 sept. 1911	700
Andrew Hanson	"	Luthérien	7 avril 1881	1 déc. 1911	1 déc. 1911	700

[1]Nommé geôlier adjoint de la prison de Prince-Albert le 20 mai 1908. Promu au grade de geôlier et servit l'Etat comme tel jusqu'au 30 juin 1906. Servit le gouvernement de la Saskatchewan à titre de geôlier du 1er juillet 1906 au 31 mars 1911.

[2]Nommé surintendant de l'industrie de corderie du pénitencier de Kingston le 1er décembre 1902. Mis à la retraite avec gratification le 31 mars 1910. Servit l'Etat à titre de commis aux travaux du pénitencier de la Saskatchewan 1er avril 1910 au 31 mars 1911.

[3]Transféré du personnel du pénitencier de Dorchester.

ANNEXE M.

RAPPORTS DES FERMES.

KINGSTON.

ETAT DES DEPENSES ET DES RECETTES RELATIVES AUX PRODUITS DE LA FERME.

Description.	Quantité.	Taux.	Montant.
		$ c.	$ c.
En main le 31 mars 1911			10,247 58
Sacs	13		3 58
Balais	8	$22\frac{2}{3}$	1 82
Couvertes, cheval	3	3 50	10 50
Colliers pour chevaux	6	5 00	30 00
Lieuse	1		144 50
Houes	8		3 07
Harnais simple, pour messagerie ... jeu.	1		28 00
Chevaux	2	297 50	595 00
Fourches à fumier	6	$64\frac{2}{3}$	3 88
Fourches à foin	6	$56\frac{2}{3}$	3 40
Mitaines en cuir ... paire	24		4 98
Pelles	12		8 21
Pierre à faux	6		0 49
Râteau	1		0 29
Charrettes	2	64 49	128 98
Ficelle d'engerbage ... livres.	210		15 70
Charbon ... tonnes	5·350		14 27
Provende moulue, (4,900, avoine) (755 son) liv.	4,230		56 55
Vitres pour châssis de couche chaude			1 25
Ferrage de chevaux			33 72
Divers			5 55
Excédent de prix sur foin et rhubarbe			11 40
Vert de Paris ... liv.	50	0 19	9 50
Balises pour marquer coupes de glace			2 00
Polices payées pour chevaux			12 00
Charroyage de fumier			63 00
Réparations, outils et instruments aratoires			9 69
Réparations de harnais			30 18
Réparations de mitaines de cuir			1 48
Réparations, écurie, porcherie et ferme			87 92
Renouveler outils et instruments aratoires			46 10
Déchets de l'économe			174 98
Graines, bulbes, etc., pour terrains d'ornement			77 86
Divers, graisse, huile, etc			4 47

Description.	Quantité.	Taux.	Montant.
		$ c.	$ c.
Département de l'Econome—			
Pommes ... barils	2	2 00	4 00
Betteraves ... bois.	$348\frac{1}{2}$		152 67
Choux ... doz.	$151\frac{3}{4}$		75 13
Choux ... liv.	30,964		270 21
Maïs, tiges de ... ton.	3·1359	9 00	33 12
Carottes ... bois.	$203\frac{11}{12}$		85 19
Concombres ... liv.	1,375	0 01	13 75
Raisin sauvage			5 00
Oignons ... liv.	5,245	0 02	104 90
Oignons verts ... "	4,579		50 08
Panets ... bois.	$202\frac{7}{12}$	0 60	121 55
Pommes de terre ... bois.	$515\frac{51}{60}$		537 89
Citrouilles ... doz.	2	0 50	1 00
Porc	10,677		916 42
Rhubarbe ... liv.	1,099		15 73
Navets ... bois.	$301\frac{1}{6}$		60 34
Tomates ... "	$255\frac{1}{12}$		224 93
Pratiques:—			
Betteraves ... bois.	$2\frac{1}{2}$		1 05
Orge ... "	15	1 00	15 00
Carottes ... "	$73\frac{1}{2}$		29 40
Carottes, cheval ... "	$98\frac{2}{3}$		35 24
Maïs, tiges de ... doz.	4	0 06	0 24
Epis de maïs ... voyages.	2	1 50	3 00
Choux ... doz.	22	0 50	11 00
Concombres ... liv.	80	0 01	0 80
Graines de clous ... bois.	1	7 00	7 00
Pâturage ... liv.	1,240		17 79
Foin ... ton.	81·1280		872 97
Avoine ... bois.	28	0 50	14 00
Panets ... "	$17\frac{1}{4}$	0 60	10 35
Cochons, petits ... liv.	1	6 00	6 00
Porc ... "	33,100		2,451 51
Pâturage ... mois	6	1 00	6 00
Rhubarbe ... liv.	30	0 01	0 30
Paille ... ton.	50,1380	4 00	202 76
Navets ... bois.	108		27 44

Pierre pour brise-glace.......... toise.	168	....	213 00
Papeterie..............................			3 12
Battage du grain........................	....	....	111 76
Papier de toilette......................	....	....	9 32
Légumes, graines et grain................	....	....	113 80
Vétérinaire, service.....................	....	....	80 25
Bois pour porcherie............ cordes.	1¾	4 00	7 00
Main-d'oeuvre, détenus...................	8,276¼	0 30	2,482 88
Main-d'oeuvre, détenus...................	246¼	0 30	73 87
Appointements, instructeurs de la ferme....	....	....	800 00
Appointements, sous-instructeurs de la ferme	....	....	700 00
Gardes à l'écurie........................	2	600 00	1,200 00
			17,666 88
Profits pour l'exercice expirant le 30 mars 1912........................	....	....	3,579 13
Total..................................	....	....	21,246 01

Tomates vertes.................. "	11	....	2 81
Tomates......................... "	42½	....	29 78
Blé............................. "	13	....	10 95
Garde-magasin, paille pour glace..... liv.	6,000	4 00	12 00
" balises ponr marquer coupes..............	....	....	2 00
" travail de détenus... jours.	175	0 30	52 50
" travail de chevaux.. "	32½	0 70	22 75
" réparations à outils pour la glace.........			
Hôpital, paille pour paillasse....... liv.	....	....	4 00
Terr. d'ornem. graines, bulbes, etc.......	2,000	4 00	73 86
Terr. d'ornem. directeur, travail de détenus........... jours.	583	0 30	174 90
" graines de mil..........	....	....	4 00
" travail de détenus... jours.	67½	0 30	20 25
" travail de chevaux.. "	22	0 70	15 40
Prison de Breakwater, pierre......... toises.	168	....	213 00
" " mitaines, cuir, paires	18	0 21	3 78
" " réparation mitaines de cuir......	....	....	1 48
" " travail de dénus....... jours.	172½	0 30	51 75
" " travail de chevaux...... jours.	59½	0 70	41 65
Ferme, amélioration, tuile, 3 p.c et 4 pc..	6,000	....	97 00
" travail de détenus, jours.	956½	0 30	286 95
" travail de chevaux jours.	136	0 70	95 20
Entretien des bâtiments..................	....	....	97 24
Travail fourni aux autres départements, détenus...........................	2,830	0 30	849 00
Travail fourni aux départements autres, chevaux..................... jours.	2,706¾	0 70	1,894 75
Crédit sur graines, garnitures, fumier et chêne...........................	....	....	142 62
Valeur en mains le 31 mars 1912..........	....	....	10,662 17
			21,246 01

J. A. McCAUGHERTY,
Instructeur de la ferme.

SAINT-VINCENT DE PAUL.

ÉTAT GÉNÉRAL CONCERNANT LA FERME.

Doit.	$ c.	Avoir.	$ c.
Valeur en mains le 39 mars 1910	12,252 84	Econome: viande de porc	2,629 70
Fourrage et grains de semence	4,354 05	Econome: légumes	1,567 67
Cheval	265 00	Par ventes aux pratiques	63 90
Instruments aratoires et ustensiles	234 13	Travail de chevaux pour autres départements, 3,752 jours à 70c	2,626 40
Ouvrage d'atelier et ferrage de chevaux	474 40	Travail de détenus pour autres départements, 2,692 jours à 30c	807 60
Déchets de cuisine	164 19	Chevaux condamnés et vendus (2)	102 00
Soins de vétérinaires, certificats	14 00	Ustensiles de ferme condamnés et vendus	1,021 89
Poteaux de cèdre	32 00	Améliorations à la ferme, chemins	95 00
Vert de Paris	43 56	Valeur en mains le 31 mars 1912	9,804 79
Poison à rats	0 14	Balance—perte	3,229 32
Drogues, sel, ficelle, etc	13 76		
Travail des détenus à l'écurie, à la porcherie, et sur la ferme, 8,612 jours à 30c.	2,583 60		
Vieux bois de la maison du directeur	6 10		
Réparations à lieuse, faucheuse et herse.	16 00		
Pierre de macadam	85 50		
Pierre pour porcherie	9 00		
Appointements du conducteur d'attelages	600 00		
Appointements de l'instructeur	800 00		
	21,948 27		21,948 27

PRODUITS DE LA FERME.

Ventes à l'économe.

	$ c.	$ c.
Porc, 1,007 liv. à $9\frac{1}{2}$c	95 66	
" 1,596 liv. à 9c	143 64	
" 29,880 liv. à 8c	2,390 40	
		2,629 70
Oignons 2,121 liv. à $1\frac{1}{2}$c	33 30	
" 902 liv.. à 2c	18 04	
		51 34
Carottes, 4,854 liv. à $\frac{2}{3}$c	32 35	
" 854 paquets à 2c	17 08	
		49 43
Navets, 9,397 liv. à $\frac{5}{12}$c	39 08	
" 1,395 barils. à 2c	27 90	
		68 98
Betteraves, 230 paquets à 2c	4 60	
" 157 liv. à $\frac{2}{3}$c	1 11	
		5 71
Echalottes, 750 barils. à 2c	15 00	
		15 00
Choux, 5,485 pommes à 2c	109 70	
		109 70
Tomates, $38\frac{1}{2}$ paniers à 50c		19 25
Persil, 6 paquets à 25c		1 50
Pommes de terre, 3,180 liv. à 75c–80	29 81	
" 43,140 liv. à $1.25	674 05	
" 28,240 liv. à $1.00	353 00	
" 87-58 sacs à $1.25	109 53	
" 25 sacs à 75c	18 75	
" 53-58 sacs. à $1..	63 62	
		1,248 76
		4,197 37

Fournis à l'écurie.

	$ c.	$ c.
Paille, 53,302 liv. à $4.70 la tonne	125 26	
Foin, 146,617 liv. à $9.00 la tonne.	660 23	
Avoine, 3,740 liv. à $1.25 le sac	46 75	
Avoine et pois, 1,530 liv. à $1.25 le sac	23 90	
Orge, 9,650 liv. à $1.25 le quintal.	120 62	
		976 76

Fournis à la porcherie.

	$ c.	$ c.
Foin, 1,630 liv. à $9.00 la tonne.	7 34	
Paille, 65,566 liv. à $4.70 la "	154 08	
Betteraves, 100 tonnes à $4	400 00	
Avoine, 100 sacs à 25c	25 00	
Navets, 24 sacs à 20c	4 80	
Navets, 15 tonnes, à $4.00	60 00	
Orge, 1,900 à liv. $1.25 le cent	23 75	
		674 97

Ventes aux clients.

	$ c.	$ c.
Oignons, $4\frac{1}{2}$ bois. à 75c	3 37	
" 98 liv. à $1\frac{1}{2}$c	1 47	
Carottes, $2\frac{3}{4}$ bois. à 40c	1 10	
Navets, 2 bois. à 25c	0 50	
Plants de tomates, 1,545 à 1c	15 45	
Pommes de terre, 6 sacs à 80c	4 80	
Pommes de terre, 1 sac à $1.25	1 25	
Plants de choux, 50 à 15c–qt	0 08	
Plants de choux, 100 à 25c–qt	0 25	
Orge, 3 bois. à 60c	1 80	
Sarrazin, 116 liv. à $1.25–qt	1 45	
Cochons de lait, 2 à $1.00	2 00	
" 4 à 75c	3 00	
Tuyau de drain, 570 pds. à 2c	11 40	
Cochons habillés, 2 à 50c	1 00	
Vert de Paris, 1 liv	0 18	
Tondre un cheval	0 60	
Tondre un chien	0 15	
Travail d'un cheval, $11\frac{1}{2}$ j. à 70c.	8 05	
Travail d'un détenu, 20 jrs. à 30c	6 00	
		63 90

RÉCAPITULATION.

	$ c.
Econome	4,197 37
Ecurie	967 97
Porcherie	674 97
Clients	63 90
	5,913 00

JOS. LATOUR,
Instructeur de la ferme.

DORCHESTER.

DORCHESTER, N.-B., 29 avril 1912.

M. le Directeur:

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, de vous soumettre ici mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Les semailles commencèrent à bonne heure, le 1er mai, au printemps de 1911 et se continuèrent par le mauvais temps sans interruption jusqu'à la fin. La sécheresse dura tout l'été. Les récoltes, sauf les racines furent au-dessous de la moyenne. Les pluies de fin d'été aidèrent la récolte des racines, et celle des pommes de terre et des navets furent abondantes. La saison fut très propice au travail extérieur et l'on fit beaucoup d'améliorations à la ferme. L'on défricha et nettoya le pâturage des bestiaux et l'on érigea 640 perches de clôture en fil métallique, ce qui entoure presque tout le pâturage, remplaçant ainsi la vieille clôture en bois qui était complètement pourrie. Le défrichage, commencé l'année précédente fut continué et le terrain fut presque entièrement égoutté. L'on a posé dans ce champ au-delà d'un demi-mille de drains en pierre et il sera affecté cet été à la culture de l'avoine. Nous avons aussi commencé le drainage en tuile d'un autre champ, mais la gelée nous arrêta. Nous espérons le terminer ce printemps assez tôt pour une récolte de racines. Presque tout le travail de la ferme fut fait cet hiver par des attelages de bœufs. On utilisa les chevaux pour le halage de la pierre et du gravier et du transport des marchandises de la voie d'évitement du chemin de fer. Les bestiaux et les chevaux sont en bon état.

ANDREW McPHERSON,
Instructeur de la ferme.

PRODUITS DE LA FERME.

DOIT.	$ c.	AVOIR.	$ c.
Valeur en mains le 31 mars 1910	6,010 76	*Fourni au garde-magasin—*	
		Pommes de terre	427 70
Du garde-magasin—		Navets	79 27
Sarrasin	15 90	Carottes	51 56
Blé	127 72	Betteraves	4 27
Son	24 00	Panais	44 15
Avoine	868 33	Porc	1,155 00
Moulée	106 00	Bœuf	846 51
Graines de semence	198 99	Lait	293 44
Légumes	277 99	Paille	50 00
Sel	3 70	Bois	184 14
Drogues	4 65		
Outils	50 53	*Divers clients—*	
Tuiles	105 84	Légumes	61 37
Machines (ferme)	199 00	Lait	172 69
Bois de service	17 77	Services de taureau	7 00
Etrilles	0 75	Services de verrat	2 50
Couvertes à cheval	23 50	Graisse à savon	4 00
Harnais	47 00	Celeri	1 35
Chevaux	535 00	Viande pour les chiens	0 25
Camion	52 63	Viande pour les volailles	0 25
Engrais chimique	114 00	Paille	0 33
Clotures en fil de fer	101 50	Vaches	28 00
Divers	88 72	Peaux vertes	112 01
Cotisation du Marais	131 92	Jeunes cochons	117 00
Déchets de cuisine	83 43		
Forgeron (facture)	169 60	Travail de chevaux	1 00
Menuisier (facture)	166 72	Travail de bœufs	0 55
Cordonnier (facture)	23 08	Travail de détenus	3 95
Atelier de machines (facture)	1 05	Boucherie d'un porc	3 00

PRODUITS DE LA FERME—*Fin.*

	$ c.		$ c.
Compte du maçon	24 13	*Divers articles condamnés*	609 82
Main-d'oeuvre, détenus	2,361 15		
Salaires des gardes	1,200 00	*Travail pour le garde-magasin—*	
Salaire de l'instructeur de la ferme	800 00	Travail de chevaux	588 35
Profits	2,216 17	Travail de boeufs	124 95
		Travail de détenus	194 70
		Département des maçons—	
		Travail de chevaux	660 50
		Travail de détenus	123 75
		Egouts—	
		Travail de chevaux	1 70
		Travail de détenus	24 15
		Département du mécanicien—	
		Travail de détenus	18 60
		Travail de chevaux	24 00
		Département des chemins—	
		Travail de détenus	104 85
		Travail de boeufs	72 63
		Travail de chevaux	92 95
		Département de la carrière—	
		Travail de chevaux	12 60
		Travail de détenus	12 60
		Terrains d'ornementation—	
		Travail dg chevaux	28 70
		Travail de boeufs	6 65
		Travail de détenus	31 05
		Graines	3 80
		Améliorations à la ferme—	
		Rravail de chevaux	125 00
		Travail de boeufs	30 28
		Travail de détenus	319 20
		Dépenses générales—	
		Cheval de messager	268 60
		Cheval de voiture	268 60
		Erreur dans le compte rendu, 31 mars 1912	4,861 54
		Valeur en mains le 31 mars 1912	13,890 67
	26,151 53		26,151 53

MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 6 avril 1912.

Monsieur le directeur:

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Les produits de la ferme pour l'an dernier sont les suivants:

Avoine	3,740	bois.
Orge	3,420	"
Pommes de terre	550	"
Navets	1,000	"
Betteraves	120	"
Carottes	70	"
Choux	1,000	pommes.
Foin	100	tonnes.

La récolte des pommes de terre a été en partie détruite par les pluies continuelles, la plus grande partie du champ ayant été inondée.

Respectueusement soumis,

W. R. GRAHAME,
Instructeur de la ferme.

RAPPORT DE LA FERME.

		$ c.			$ c.
Inventaire du 31 mars 1911		5,951 00	*Par le garde-magasin—*		
Travail de détenus, 3,490 jours			Lait, 1,141½ gals. à 20c	228 30	
à 30 cents		1,047 00	Porc, 3,525 liv. à 9c	317 25	
			Navets, 297½ bois. à 30c	89 25	
Au garde-magasin—	$ c.		Carottes, 63 bois. à 30c	18 90	
Cheval, 1 seulement	200 00		Oignons, 6½ bois. à $1.00	6 50	
Graines de semence	92 15		Chous et légumes verts, 5,132		
Ficelle d'engerbage	52 05		liv. à ½c	25 66	
Vert de Paris	7 00		Pommes de terre, 55 bois. à 60c	33 00	
Remouleur	5 00		Pommes de terre, 471 bois. à		
Avoine, 201 bois. à 37c	74 37		50c	235 50	
Battage	250 60		Boeuf, 1,454 liv. à 7¾c	112 68	
Mors de bride	3 00		Betteraves, 113 bois. à 30c	33 90	
Fil métallique	30 40		Foin, ¾ tonne, à $4	3 00	
Chaînes, 3 paires	7 50				1,103 94
Encanteur	4 50				
Houille	31 25		*Par les clients—*		
Services du vétérinaire (6 vi-			Porc, 436 liv. à 9c	39 24	
sites)	37 50		Porc, 765 liv. à 9½c	72 68	
Bois (tamarac)	10 00		Pommes de terre—		
Ferrage de chevaux	7 70		78 bois. à 50c	39 00	
Pompe	10 75		48½ bois. à 75c	36 39	
Boîte de charrette	12 78		233 bois. à 80c	186 40	
Réparations diverses	35 54		25 boiss. à $1.25	31 25	
		872 09	38 bois. à $1.30	49 40	
			2 bois. à 60c	1 20	
			Lait, 727 gals. à 20c	145 40	
Econome—			Bœuf, 684½ liv. à 10c	68 45	
Sel	3 66		Foies, coeurs et langues	1 00	
Pommes de terre, 118 boiss. à 40c	47 20		Peaux, 254 liv. à 9c	22 85	
Déchets de cuisine	61 56		Betteraves, 3½ bois. à 30c	1 05	
		112 42	Navets, 7½ bois. à 30c	2 25	
			Orge, 27¾ bois. à 35c	9 71	

	$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
Comptable—					
Transport, etc.	16 14		Orge, 145½ bois. à 45c.	65 48	
		16 14	Orge, 122½ bois. à 50c.	61 25	
			Avoine, 64 bois. à 35c.	22 40	
Forgeron—			Avoine, 103½ bois. à 40c.	41 40	
Ferrage et réparations	55 27		Légumes verts, 120 liv. à 1c.	1 20	
		55 27	Rhubarbe, 365 liv. à 1c.	3 65	
			Grain moulu	6 28	
Menuisier—			Charroi	37 00	
Réparations, etc.	51 42		Services d'un verrat (13) à 75c	9 75	
		51 42	Services d'un taureau (3) à $1	3 00	
			Travail de détenus, ⅔ jour à 30c	0 20	
Maçon—			Cheval, 1 seulement	90 00	
Chaux et ciment	8 17		Paille, 1½ voyage à $1	1 50	
		8 17	Ficelle d'engerbage, 3 liv. à 10c	0 30	
					1,049 68
Mécanicien—					
Réparations	6 91		*Par départements—*		
		6 91	Travail de détenus, 517½ jours		
			à 30c.	155 25	
Cordonnier—			Attelages, 341½ jours à $1.40	478 10	
Réparations	21 39		Cheval de patrouille, 150 jours		
		21 39	à 70c.	105 00	
			Fil métallique	30 40	
Instructeur de la ferme—			Poteaux de clôture	10 50	
Salaire, 1 an	800 00		Papier de toilette	0 33	
		800 00	Ficelle d'engerbage, 9 liv. à 10c	0 90	
					780 48
Profits	1,410 19				
		1,410 19	*Par maçon—*		
			Travail de détenus, 696½ jours		
			à 30c.	208 95	
			Attelages, 539¼ jours à $1.40	754 95	
					963 90
			Par inventaire, 31 mars 1912	6,454 00	
					6,454 00
		10,352 00			10,352 00

COLOMBIE BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER, 1er avril 1912.

Monsieur le directeur,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Les récoltes ont amplement atteint la moyenne, cette année, surtout celle des pommes de terre, ce qui nous donne l'abondance pour notre propre usage.

Le nouveau terrain dont je mentionnais le défrichage dans mon dernier rapport a produit au comble de mes espérances.

Je suis heureux de dire que le renouvellement opéré dans la porcherie a fourni suffisamment de lard pour les besoins de la prison.

L'augmentation de la population du pénitencier, qui doit nécessairement accroître à l'avenir, exige l'exploitation d'une plus grande étendue de terrain en culture afin d'avoir tous les produits de la ferme pour alimenter le pénitencier au cas de perte partielle dans l'une quelconque des récoltes. Autrement nous serions obligés d'acheter les produits de la ferme au prix du marché, si cette perte se produisait.

R. DYNES,
Instructeur de la ferme.

RAPPORT DE LA FERME.

Doit.	$ c.	$ c.	Avoir.	$ c.	$ c.
Valeur en mains le 31 mars 1911		5,985 84	*Par garde-magasin—*		
Avoine, 24,445 liv	403 35		Porc, 12,578 liv	1,509 36	
Son, 8,000 liv	113 00		Pommes de terre, 73,579 liv	1,008 90	
Semence, 3,960 liv	59 40		Carottes, 5,482 liv	33 78	
Gru, 8,000 liv	122 00		Pois, 3,034 liv	45 53	
Chaudron, 1 seulement	17 00		Panets, 4,156 liv	40 59	
Charrettes, 2	240 00		Poireaux, 658 liv	13 16	
Couvertes de cheval, 8	37 57		Oignons, 2,810 liv	43 02	
Boîte à moulée, 1	16 50		Navets, 6,584 liv	33 27	
Sacs de farine, 24	1 20		Betteraves, 2,527 liv	20 57	
Châssis pour oigons, 50	7 50		Choux, 6,310 liv	96 36	
Brides, 4	12 60		Laitue, 810 liv	4 05	
Fumier, 84 voyages	42 00		Rhubarbe, 275 liv	1 38	
Grains de brasserie, 359 voyag	179 50				2,849 97
Service du vétérinaire	16 00				
Plantes diverses	41 70		*Par diverses pratiques—*		
Semence d'avoine	20 00		Transport	25 00	
Drogues	3 60		Vieille brique	4 00	
Réparations par le forgeron	223 12		Plants de choux et de laitue	0 40	
Réparations de chaussures	137 30		Pâturage pour chevaux	3 00	
Menuisier	291 24		Porc, 15 liv	1 98	
Fournitures diverses	315 17		Petits oignons	0 05	
Déchets de cuisine	103 93		Services de détenus	2 25	
Attelages, 14	825 00				36 68
Travail, 6,924½ jours à 30c	2,077 35		Travail des détenus aux autres départements, 1,928 jours à 30c	578 41	
		5,306 13	Travail des chevaux, 1,927½ jr. à 70c	1,349 25	
Appointements de l'instructeur de la ferme		800 00	Valeur en mains le 31 mars 1912		7,139 29
			Perte		138 37
		12,091 97			12,091 97

PÉNITENCIER D'ALBERTA.

Rapport de la ferme.

Doit.	$ c.	$ c.	Avoir.	$ c.	$ c.
Valeur en mains le 31 mars 1911		1,461 80	*Articles livrés au magasin—*		
			Haricots verts, 240 liv	4 80	
			Betteraves, 1,794 liv	8 97	
			Carottes, 1,741 liv	8 71	
Reçu des magasins—			Choux, 2,795	13 98	
Foin	27 84		Oignons, 278 liv	4 17	
Râteaux	3 25		Pommes de terre, 873 bois	218 26	
Graines de jardin	53 35		Panets, 2,220 liv	14 95	
Etrille	0 15		Navets, 2,870 liv	14 36	
Graisse d'essieu	1 20		Couper du bois, 100 bâtons	15 00	
Mousquetons	0 29		Couper du bois, 10 cordes	15 00	
Brosse à chevaux	0 31				318 20
Sel	1 50				
Avoine	77 80				
Papeterie	1 75				
		167 44	*Au maçon en briques—*		
			Bois de corde, 70 cordes	105 00	
Reçu du mécanicien—					105 00
Ferrage de chevaux	1 52				
Réparations de charrette	2 23				
		3 75	*Econome—*		
			Pommes de terre, 3 bois	1 80	
Reçu du menuisier—					1 80
Boîtes à charettes	8 24				
Réparations de charette	1 75				
Supports de charettes	2 40		Travail de détenus fourni aux		
Timons de charettes	5 00		autres départements, 3,540½		
		17 39	jours à 30c	1,062 15	
					1,062 15
Reçu du cordonnier—					
Réparations de harnais	1 80				
		1 80	Louage de chevaux aux autres		
			départements, 174¼ jours à		
Reçu du comptable—			75c	131 64	
Ferrage de chevaux	14 00		35 jours à $1.50	52 50	
Loyer de chevaux	52 50				184 14
		66 50			
Travail—			Valeur en mains le 31 mars 1912		1,498 23
3,717½ jours à 30	1,115 25				
		1,115 25			
Appointements de l'instructeur, 2 mois		132 32			
Par balance		203 27			
		3,169 52			3,169 52

SASKATCHEWAN.

PRINCE ALBERT, Saskatchewan, 1er avril 1912.

Monsieur le directeur,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le compte rendu de l'exploitation de la ferme de ce pénitencier pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

La prison n'étant ouverte que depuis le 16 mai et les détenus ne rentrant qu'à cette date, la rentrée de notre récolte fut en conséquence retardée et quelque peu inférieure. Ceci a trait tant aux produits de ferme qu'à la culture maraichère.

Nous avons labouré, semé et récolté 50 acres d'avoine qui donnèrent au battage un rendement de 1,500 boisseaux. Nous avons défriché 30 acres qui seront prêtes pour les moissons de l'an prochan, ce qui fera en tout 80 acres en culture. Nous avons aussi défriché 25 acres qui ne seront cependant pas en état de culture pour l'an prochain, car il nous faut encore labourer et enlever les racines.

Nous avons établi une porcherie en faisant l'achat de onze petits cochons. Nous en avons tué quatre qui ont été remis au département de l'économe. Nous en gardons quatre pour la reproduction, tandis que les autres sont en bon état pour la boucherie dès que besoin il y aura.

Nous avons fait le régalage et clôturé 66 pieds de chemin à travers 3 lots riverains.

Nous avons fauché et ammeulé 123 voyages de foin.

Cent cordes de bois de quatre pieds ont été abattues et cordées pour la briqueterie. Il nous reste encore environ 75 cordes de bois de longueur coupées dans la forêt.

Nous avons fait le régalage d'environ 700 pieds de voie ferrée, depuis la briqueterie jusqu'aux dépôts de glaise et vers le déclin de la côte. Nous avons réparé les clôtures des frontières est et ouest. Ces clôtures sont très vieilles et ne peuvent plus être réparées. Je demanderais à ce qu'elles soient remplacées soit par une clôture en fil barbelé ou une clôture Page.

Respectueusement soumis,

F. W. DICKENSON,
Sous-directeur.

RAPPORT DE LA FERME.

	$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
Magasins—			*Travail des chevaux—*		
Harnais	450 34		Briquetier	153 30	
Chevaux et cochons	2,178 16		Menuisier	5 60	
Médicaments	8 70		Pratiques	14 70	
Instruments aratoires	859 28		Mécanicien	29 40	
Véhicules	631 22		Maçon	25 90	
Clôturage	61 56		Nouvelles routes	42 00	
Gru	40 00		Patrouille	156 11	
Foin	157 27		Magasins	75 95	
Avoine	347 22		Résidence du directeur	8 40	
Gruau de blé	10 00		Divers	4 90	
Son	50 00				516 26
Graines de jardins	13 95				
Pompes	33 30		*Travail des détenus—*		
Divers, petits articles	105 51		Briquetier	69 45	
		4,946 51	Menuisier	1 80	
Mécanicien—			Nouveau bâtiment	5 40	
Réparations	21 41		Pratiques	6 45	
Ferrage	16 09		Mécanicien	29 55	
		37 50	Maçon	22 50	

RAPPORT DE LA FERME—*Fin.*

	$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
Menuisier—					
Bois..........................	1 43		Entretien des bâtiments.......	1 20	
		1 43	Nouvelles routes..............	15 30	
Cordonnier—			Magasins......................	52 65	
Réparations...................	3 50		Résidence du directeur........	2 70	
		3 50	Divers........................	8 55	
Econome—					215 55
Sel...........................	1 13				
		1 13	*Econome—*		
Magasins—			Légumes.......................	184 64	
Nouvelles parties pour machine	8 62		Porc..........................	93 15	
		8 62			277 79
Wagon—					
Mécanisme.....................	6 66		*Par les pratiques—*		
		6 66	Avoine........................	2 15	
Battage—			Paille........................	33 00	
Batteuses.....................	81 75		Bois..........................	12 00	
		81 75			47 15
Vétérinaire—					
Montréal et Prince Albert......	18 00		*Briquetier—*		
		18 00	3 haches et manches..........	3 39	
Menuisier—					3 39
Puits dans l'écurie............	2 28				
		2 28	*Entretien des bâtiments—*		
Travail de chevaux............	37 80		Puits dans l'écurie............	2 28	
		37 80			2 28
Travail de détenus—					
2,129½ jours à 30c..............	638 85				
		638 85	*Travail des détenus—*		
			Crédit du comptable..........	37 80	
Profits.......................	446 29				37 80
		446 29	Valeur en mains............................		5,130 10
		6,230 32			6,230 32

RAPPORT

DU

CONSEIL DE LA MILICE

DU

DOMINION DU CANADA

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS

1912

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1913

(N° 35—1913)

A Son Altesse Royale, le feld-maréchal, le prince Arthur William Patrick Albert, duc de Connaught et Strathearn, K.G., K.T., K.P., etc., etc., etc., gouverneur général et commandant en chef du Canada.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Altesse Royale le rapport annuel du conseil de la milice pour l'exercice clos le 31 mars 1913.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

De votre Altesse Royale, le très obéissant serviteur,

SAM HUGHES,

Ministre de la Milice et de la Défense.

Le 21 novembre 1912.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT ANNUEL

DU

CONSEIL DE LA MILICE

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912.

---

1. Le Conseil de la Milice présente ci-inclus son rapport sur les travaux de la milice durant les douze mois expirés le 31 mars 1912.

2. Le rapport sur l'instruction donnée pendant la période qui fait l'objet du présent rapport, et publié il y a quelques mois sous forme de rapport provisoire, est ci-annexé pour servir de renseignement. (Appendice E.)

SYSTÈME MILITAIRE.

3. Le but à atteindre est l'état de préparation pour la guerre,—la possession de la faculté de mobiliser à bref délai une force d'un effectif suffisant, bien instruite et équipée au complet, avec des moyens additionnels de la maintenir en campagne, durant la continuation des hostilités, sans en atténuer l'effectif et la valeur.

4. Les dépenses du pied de paix imposent des limites, et, au Canada, il y a des difficultés spéciales à surmonter. Toutefois, il est concentré des efforts sur les points essentiels, et il a été accusé des progrès dans certaines directions. Bien qu'il y ait encore beaucoup de progrès à réaliser au point de vue militaire, on peut juger la situation comme entièrement satisfaisante.

DÉFENSE.

5. Il a été effectué quelques remaniements dans le plan de défense, mais il n'a pas été opéré de changements importants.

6. En termes généraux, la première ligne de défense se compose des troupes qui ont été affectées aux formations de campagne mobiles (divisions et brigades).

7. La première partie de la seconde ligne comprend les troupes, de combat et d'administration, nécessaires au service sur les routes d'étapes, les troupes désignées pour la défense des côtes et la protection de certains points vulnérables d'importance stratégique, ainsi que quelques unités tenues en réserve et disponibles pour les fins générales.

8. Il faudrait que la première partie de la deuxième ligne mobilisât en même temps que la première ligne; mais la deuxième partie, consistant en renforts, ne serait utilisée que plus tard.

MOBILISATION.

9. En ce qui concerne la mobilisation, la forme du plan général se précise. Son succès dépend de la décentralisation, sur la délégation de l'autorité et de la responsabilité. Il sera accordé toute la liberté possible aux commandants de divisions et de districts, et il ne leur sera pas nécessaire d'adopter un système uniforme. Leur service sera surveillé et leurs efforts seront coordonnés; néanmoins, il est reconnu que leurs mesures doivent être d'accord et varier avec les conditions locales.

10. Les préparations effectives qu'il est possible de faire en temps de paix sont, naturellement, contrôlées et limitées par des considérations politiques et financières, et elles concernent surtout la mise de l'effectif sur le pied de guerre, le recrutement des chevaux et le transport, ainsi que l'approvisionnement du matériel de guerre.

11. L'effectif du pied de paix de la milice est relativement faible, comparé à celui du pied de guerre, et il n'y a pas de réserve organsiée pour compenser l'écart. Dans les circonstances qui rendront nécessaire une mobilisation générale, on peut sans crainte présumer que des volontaires rempliront immédiatement les rangs; mais, parmi leur nombre. il s'en trouvera qui n'auront reçu aucune instruction.

12. Nous n'avons pas de système "d'immatriculation de chevaux" dans l'acceptation ordinaire du terme. Cependant, les commandants de divisions et de districts ont reçu des instructions qui faciliteront les arrangements en vue d'assurer les remontes et le transport. Les instructions mentionnées portent sur les pouvoirs conférés par la loi de la milice, et elles présupposent une étroite coopération entre les autorités civile et militaire.

13. En ce qui concerne l'équipement de guerre, il y a du matériel que l'on peut, en cas d'urgence, obtenir sur les lieux dans un délai plus ou moins considérable. Toutefois, il y en a d'autre que l'on ne peut se procurer d'urgence; on ne peut l'obtenir à bref délai à l'entreprise ni l'acheter en quantités suffisantes sur le marché. En conséquence, il faudrait l'avoir en magasin en temps de paix. S'il n'en est pas ainsi, la mobilisation sera arrêtée, ou bien les troupes seront obligées d'entrer en campagne mal équipées. Le manque de fonds a jusqu'ici empêché même l'accumulation graduelle de réserves, et l'on aurait tort d'essayer de cacher qu'il manque beaucoup d'effets. Il est néanmoins satisfaisant d'observer qu'il a été accusé des progrès considérables quant à l'approvisionnement des armes et des munitions.

COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL.

14. En maintenant une étroite coopération entre les services naval et militaire, le comité interdépartemental continue de montrer son utilité.

15. Relativement à la réglementation du trafic aux ports défendus, on a arrêté d'une manière déterminée les responsabilités respectives des deux services, et il a de temps à autre été débattu des questions d'intérêt commun.

16. Le comité a été reconstitué; il se compose maintenant du—

Directeur du service naval, du
Chef d'état-major général, et de
L'officier d'état-major général de la mobilisation.

SERVICE DES RENSEIGNEMENTS ET SECTION DE GUIDES.

17. Le service de la division des renseignements est progressif.

18. L'affectation récente d'officiers du service des renseignements à l'état-major général aux dépôts des divisions et des districts semble donner des résultats satifaisants.

19. Il a été effectué des chevauchées d'école au profit d'officiers des sections de guides à Petawawa, Lévis et Aldershot, et, à l'un ou l'autre de ces endroits, l'occasion d'y prendre part a été fournie à chaque officier des corps de l'est du Canada.

20. En même temps que le nombre de ceux qui ont suivi l'instruction a été plus faible que dans les années précédentes, la qualité du service accompli et l'intérêt manifesté par ceux qui y ont pris part ont accusé un progrès sensible.

21. Les résultats ont été assez encourageants pour justifier l'organisation d'une compagnie montée dans la deuxième zone divisionnaire, et de sections montées dans les 1re et 5me.

LEVÉS TOPOGRAPHIQUES.

22. Sur le terrain, les travaux du service de levé des plans ont consisté en topographie, en lignes de cheminement et en lignes tirées au niveau pour la vérification de la topographie. Le travail de bureau a consisté à réduire et à rapporter les minutes des levés, à compiler et à préparer des cartes de la série régulière à l'échelle d'un pouce, ainsi qu'à préparer et lithographier différentes cartes pour les exercices à feu, manoeuvres, etc.

23. Les travaux généraux d'arpentage ont commencé le 3 mai et se sont poursuivis jusqu'au 29 novembre 1911. Deux équipes ont été occupées pendant la saison, la période totale d'emploi équivalant à l'emploi d'une équipe durant 39½ semaines. Ces équipes ont tiré à peu de frais et avec célérité 1,392 milles de lignes de traverse relevées au théolodithe. Outre les relevés ci-dessus, une équipe de deux hommes, occupée durant 11 semaines, a relevé 555 milles de cheminement de voies ferrées. Une autre équipe de trois hommes, employée pendant 12 semaines, a relevé 250 milles de lignes de traverse au moyen de bicycles et de wagonnets.

24. Quatre équipes de deux hommes chacune ont été occupées à tirer des lignes au niveau, ce qui équivaut à une équipe travaillant durant 82 semaines. Elles ont tiré 3,172 milles de lignes, dont la plus grande partie dans une région très accidentée.

25. Les opérations topographiques, qui ont virtuellement toutes eu lieu dans les townships de l'est, ont embrassé une superficie de 1,331 milles carrés. La topographie de deux cartes a été terminée, et neuf autres cartes ont été partiellement dressées. Les travaux ont été exécutés par deux employés permanents, quatre sous-officiers et hommes du génie royal canadien, et un employé temporaire. Cette branche du service a été dirigée par un officier, dont le quartier général a été une partie du temps à Sherbrooke, P.Q., et, dans la suite, à Kingston, Ontario. Cet officier ou l'un des employés permanents a vérifié sur le terrain les cartes minutes achevées, ce qui a accru l'exactitude de la topographie.

26. Une équipe distincte, sous la direction d'un officier, a achevé le levé de la zone d'instruction de Petawawa. Elle a travaillé pendant 39½ semaines et effectué le levé topographique de 138 milles carrés.

27. Pendant l'exercice, il a été préparé pour la reproduction lithographique quatre cartes topographiques de la série régulière, à l'échelle d'un pouce au mille, et il en a été publié trois.

28. En tout, il a jusqu'ici été fait l'entier levé de plans de 61 cartes de la série d'un pouce au mille. Sur ce nombre, il en a été publié 31, 24 sont à l'atelier de lithographie et 6 sont en cours de préparation.

INSTRUCTION.

EDUCATION D'OFFICIERS.

Instruction en Angleterre.

29. Des officiers de la troupe permanente ont suivi des cours d'instruction en Angleterre comme suit:—

Ecole d'état-major	2
Ecole d'artillerie (classe avancée)	1
Cours supérieur de canonnage	3
Ecole du génie militaire	8
Cours de dressage physique	1
Cours de mécanique	2

Ecole d'état-major.

30. Deux vacances qui se produisent chaque année à l'école d'état-major de Camberley sont remplies par des officiers de la troupe permanente. Il y a actuellement quatre officiers qui se préparent à prendre part à l'examen d'aptitude en vue d'entrer à cette institution.

Cours complet des officiers.

31. Les conditions dans lesquelles les officiers de la milice active peuvent suivre le "cours complet" ont subi des modifications qui entreront en vigueur au mois de novembre 1912.

32. Le cours s'est jusqu'ici composé de deux parties. La première avait lieu à une école royale d'instruction, et la deuxième, d'une durée de trois mois, était suivie au collège militaire royal. A l'avenir, le cours complet sera chaque année suivi au collège militaire royal et durera sept mois, de novembre à mai. Le programme des études a été modifié. Les conditions d'exigibilité pour l'admission ont été modifiées, de manière à exiger d'un candidat qu'il possédât un certificat d'une école royale d'instruction, et il est a espéré que le nouveau cours donnera aux officiers une éducation militaire utile, tant théorique que pratique.

33. La possession d'un certificat de "cours complet" a aussi été rendue obligatoire, lorsqu'il s'agit d'un aspirant à une commission dans la troupe permanente (sauf les services administratifs).

34. Au cours de l'exercice 1911-12, il a été délivré des certificats à onze officiers, et, à la clôture de l'exercice, cinq officiers suivaient le cours alors commencé.

Cours préparatoire et supplémentaire (refresher).

35. Il est chaque année tenu un "cours préparatoire" au collège militaire royal, de janvier à juin, au profit des candidats qui se préparent à passer l'examen d'entrée à l'école d'état-major. Quatre officiers suivaient ce cours à la clôture de l'exercice.

36. Conjointement avec le cours ci-dessus, il y a un cours supplémentaire de trois mois (janvier à mars) pour l'éducation militaire des officiers de la troupe permanente, ou des officiers choisis de la milice active. Cinq officiers ont suivi ce cours au printemps de 1912.

Cours supérieur d'artillerie.

37. Trois officiers ont terminé avec succès le cours commencé en juin 1911.

Raid militaire.

38. Il a été effectué un raid militaire à Kemptville dans l'automne pour les officiers de la troupe permanente de la garnison de Halifax, et il a été fait des exercices régimentaires dans les autres zones divisionnaires. Il est espéré qu'à l'avenir il sera possible d'effectuer au moins un raid dans chaque zone divisionnaire chaque année.

Jeux de guerre.

39. Il a été effectué des jeux de guerre dans les différentes zones divisionnaires sous la direction des officiers d'état-major général. Ces exercices ne sont pas d'une nature avancée; ils sont destinés à donner une instruction élémentaire en tactique aux officiers de la force permanente et de la milice active.

EXAMENS.

Ecole d'état-major.

40. Un officier a subi avec succès l'examen d'aptitude d'entrée à l'école d'état-major.

Examens de promotion.

41. L'examen des officiers de la force permanente dans la matière "c" (pratique), jusqu'ici dirigé conformément aux dispositions arrêtées par le quartier général de la milice, a été confié aux commandants de divisions et de districts, et sera tenu par eux au besoin.

42. Les examens semestriels par écrit ont été tenus en mai et décembre. Soixante-cinq candidats, officiers de la troupe permanente, se sont présentés à l'examen dans une ou plus d'une matière ou sous-titre. Les questions de ces examens continuent d'être préparées par le War Office. Elles sont examinées et corrigées de la même manière que celles des officiers de l'armée régulière.

Aptitude tactique.

Il a été tenu un examen à Petawawa au mois d'août 1911 dans la partie pratique, partie II.

Lieutenants-colonels, milice active.

44. L'examen des lieutenants-colonels de la milice active pour obtenir la promotion au rang de colonel est le même que celui des majors de la troupe permanente, sauf les modifications effectuées aux termes des règlements. Les examens sont corrigés au Canada. Deux officiers ont subi cet examen et un l'a passé avec succès.

Examen littéraire.

45. Cinq candidats se sont présentés à l'examen littéraire tenu au mois de mai 1911, en vue d'obtenir un emploi dans la troupe permanente, et tous ont échoué.

Collège militaire royal.

46. Soixante-seize candidats se sont présentés à l'examen d'entrée au collège militaire royal en 1911, et 51 l'ont passé avec succès.

CORPS D'INSTRUCTION DES OFFICIERS CANADIENS.

47. Les règlements suggérés pour le corps d'instruction des officiers canadiens ont été expédiés à toutes les universités. McGill a approuvé les principes généraux du projet, mais il n'a pas encore été organisé d'unité. Il est espéré qu'au cours de la prochaine année universitaire, il sera formé à McGill un contingent d'au moins une compagnie d'infanterie, et que d'autres universités suivront.

INSTRUCTION DANS LES UNIVERSITÉS.

48. A l'université McGill de Montréal, il est donné un cours volontaire de conférences sur des sujets militaires. La durée du cours est de deux ans.

A l'école technique de la Nouvelle-Ecosse, Halifax, le cours ne comprend que trente leçons, mais il est obligatoire. Chaque étudiant suit les leçons hebdomadaires durant un an; en outre, il est effectué des exercices physiques et militaires deux après-midi par semaine dans le cours de la même année. Le nombre des élèves est faible, mais il faut féliciter le ministère de l'Education de la Nouvelle-Ecosse d'avoir rendu obligatoire l'instruction dans les matières militaires.

ECOLES PERMANENTES.

49. Le système d'instruction aux écoles royales d'instruction de la cavalerie et de l'infanterie a été réorganisé et entrera en vigueur le 1er janvier 1912. En procurant une instruction préliminaire au chef-lieu d'état-major, il a été jugé possible de réduire la durée minima de temps nécessaire à une école permanente avant d'être reconnu apte. Les officiers et les sous-officiers de la milice active peuvent à présent être reconnus aptes à chaque grade dans deux semaines, pourvu qu'ils aient atteint un certain degré de connaissance avant d'entrer à l'école. Le programme des études a été revisé en conséquence.

ECOLES PROVISOIRES.

50. Les écoles provisoires sont particulièrement autorisées à accommoder, lorsqu'il est nécessaire, les officiers et les sous-officiers dans l'impossibilité de disposer du temps voulu pour aller aux écoles permanentes.

CADRE D'ENSEIGNEMENT.

51. Il a été organisé un cadre d'enseignement de sous-officiers de cavalerie et d'infanterie, qui se chargeront de la tâche d'instruire la milice active. Ces sous-officiers sont choisis parmi les unités de la troupe permanente après un cours spécial d'enseignement, et ils sont affectés au cadre après avoir passé l'examen d'aptitudes.

52. Le complet du cadre d'enseignement est présentement de 101, ce qui donne un sous-officier sur deux régiments de cavalerie ou bataillons d'infanterie. Cependant, à mesure que d'autres instructeurs deviendront disponibles et pourront être jugés utiles ou nécessaires, l'effectif pourra être augmenté en vue de répondre aux besoins.

53. Désignant certains sous-officiers pour remplir les fonctions d'instructeurs, la milice active laisse à la troupe permanente plus de liberté pour effectuer son instruction nécessaire et empêche les deux fonctions de se nuire dans la mesure qui prévalait auparavant, en même temps que l'absence de sous-officiers en service d'enseignement ne prive pas les unités permanentes voulues pour accomplir leur propre service de corps. En outre, le système assure une meilleure instruction à la milice active.

54. Il a été arrêté que les sous-officiers du cadre d'enseignement pourront reprendre le service de corps périodiquement dans le but de ne pas perdre contact avec le service pratique.

INSTRUCTION AUX CHEFS-LIEUX D'ETAT-MAJOR.

55. L'organisation du cadre d'enseignement a permis d'instruire aux dépôts des escadrons et des compagnies d'une manière jusqu'ici impossible. Il est désigné à un ou deux régiments pour toute la durée de la période de non-instruction, *i. e* d'octobre à mai, un sous-officier disponible pour diriger les classes chaque fois qu'il est opportun. Il faudrait ainsi que les officiers, et plus particulièrement les sous-officiers, pussent obtenir une instruction suffisante au moyen de "classes préparatoires", avant d'aller à une école permanente, de manière à assurer qu'ils seront jugés aptes à l'école en deux semaines.

56. Il est espéré qu'il sera aussi possible de réunir des classes de sous-officiers et hommes pour l'instruction préliminaire et l'école de peloton avant d'aller au camp.

CERTIFICATS.

57. Le tableau qui suit indique le nombre de certificats délivrés par toutes les écoles d'instruction :—

TABLEAU DES CERTIFICATS DÉLIVRÉS ENTRE LE 1er AVRIL 1911 ET LE 31 MARS 1912.

École	Officiers					Sous-officiers						Télégraphie optique						Tir		Service de santé						
												Officiers			Sous-officiers											
	Cours complet	Officiers supérieurs	Capitaines	Subalternes	Equitation	Sergents instructeurs ou premiers sergents	Sergents	Caporaux	Bombardiers	Equitation	Cours supérieur d'artillerie	Instructeurs	Grade "A"	Grade "B"	Instructeurs adjoints	Grade "A"	Grade "B"	Eminents	Aptes	Soeurs hospitalières	Première aide	Instructeurs de cadets	Trompettes et clairons	Gardiens et concierges	Divers	Total
Écoles royales de cavalerie. Toronto, Ont., Saint-Jean, Qué.	....	19	17	20	28	28	32	33	....	21	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	217
École royale de cavalerie, Winnipeg. Manitoba	....	8	16	24	....	2	21	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	3	96
École royale d'artillerie (de campagne), Kingston, Ont.	....	3	10	13	....	1	11	9	10	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	13	1	8	80
École royale d'artillerie (de forteresse) Halifax, Esquimalt, Québec	....	1	....	....	2	....	8	5	6	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	....	10	41
École royale d'infanterie. London	....	4	20	7	....	3	16	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	13	2	....	....	66
École royale d'infanterie, Toronto.	4	8	19	11	....	10	11	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50	2	....	....	125
École royale d'infanterie, Frédéricton	....	....	6	5	....	3	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	44	....	....	....	68
École royale d'infanterie, Halifax	....	2	10	8	....	10	11	9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	46	....	....	....	96
École royale d'infanterie, Québec	....	15	44	60	....	2	23	17	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	161
École royale d'instruction (infanterie), Winnipeg, Man.	....	1	4	13	2	1	23	37	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	....	101
Génie royal canadien	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Écoles provisoires: cavalerie	....	3	5	18	8	1	17	26	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	79
" " artillerie	....	....	....	4	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
" " sect. de guides	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" " infanterie	....	....	2	20	....	2	42	17	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	36	....	....	....	119
École permanente d'instruction (infanterie). Esquimalt	....	....	7	10	....	....	38	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	62
Intendance militaire	....	2	1	....	....	....	2	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	11
Cours spéciaux (service de santé)	....	2	3	9	10	7	24	21	....	[illegible]	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	83
Écoles provisoires (télégraphie optique)	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	16	24	16	55	192	....	....	....	....	....	....	....	....	311
Totaux	4	68	164	237	50	70	293	204	16	28	....	8	16	24	16	55	192	....	....	4	....	209	44	1	21	1724

TIR.

58. L'instruction du tir pour 1911 a été exposée dans le rapport provisoire et le rapport de l'inspecteur général. (Voir appendice E.)

59. Il a été organisé à Toronto et Hamilton des cours facultatifs spéciaux de tir, et quarante-quatre officiers et sous-officiers se sont présentés à l'examen. Sur ce nombre, trente-sept ont été reconnus aptes à devenir instructeurs de tir.

60. Il a été pris des mesures pour un cours de l'école canadienne de tir à Calgary, Alta, au cours de juillet et août 1912, dans le but d'accommoder les officiers et les sous-officiers de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

TÉLÉGRAPHIE OPTIQUE.

61. L'instruction en télégraphie optique effectuée en 1911 a été exposée dans le rapport provisoire et dans le rapport de l'inspecteur général. (Voir appendice E.)

BIBLIOTHÈQUES.

62. Au cours de l'exercice, il a été établi des bibliothèques, une dans chaque zone divisionnaire et district militaire. Ces bibliothèques ont reçu du ministère une subvention annuelle pour l'achat de livres; elles reçoivent aussi un exemplaire des publications officielles. Elles sont destinées à fournir aux officiers, tant de la force permanente que de la milice active, de la littérature militaire, et à les encourager à étudier leur profession.

63. Il a été établi aux écoles de canonnage des bibliothèques moins considérables et d'une nature plus technique, à l'usage des officiers et des sous-officiers qui suivent ces écoles, ainsi que des bibliothèques de moindre importance pour les mess d'officiers des différentes unités de la troupe permanente.

ORGANISATION.

64. Durant le dernier exercice, la milice s'est développée et son organisation s'est perfectionnée.

65. La réorganisation de la milice sur une base divisionnaire est entrée en vigueur le 1er avril 1911. Les quatre circonscriptions de l'est du Canada ont été reconstituées de manière à former six circonscriptions divisionnaires assurant six divisions d'infanterie et quatre brigades de cavalerie.

66. Les chefs-lieux d'état-major des différentes divisions sont comme suit:—

1ère division, London, Ont.
2ème division, Toronto, Ont.
3ème division, Kingston, Ont.
4ème division, Montréal, P.Q.
5ème division, Québec, P.Q.
6ème division, Halifax, N.-E.

67. Il a été nommée un officier au commandement de chaque division, dont l'état-major se compose d'un

(**a**) Etat-major général.
(**b**) Personnel d'administration.

68. La forteresse d'Halifax est commandée par un officier choisi aidé d'un état-major, et tous sont sous les ordres de l'officier général commandant la 6ème division.

69. Les 10e, 11e et 13e districts militaires de l'ouest du Canada demeurent pour le présent dans le même état qu'auparavant.

70. L'établissement d'une école d'instruction d'intendance militaire permanente a été autorisé au mois d'avril 1911, le dépôt de l'école étant à Halifax, N.-E., avec des écoles connexes à Québec, Kingston et Toronto. Il a été décidé de nommer commandant un officier de l'intendance militaire permanente et de nommer le personnel enseignant nécessaire. Il a aussi été accordé l'autorisation d'établir une école d'instruction vétérinaire.

71. L'organisation d'une section de postiers militaires a été autorisée, et il a été organisé un service de plantons d'état-major au quartier général de la milice.

72. Les nouveaux corps et remaniements qui suivent ont été autorisés dans les diverses circonscriptions divisionnaires et dans les différents districts militaires:—

Brigades d'infanterie renumérotées.

1ère zone divisionnaire:—

24e régiment de cavalerie Grey, 4e escadron autorisé.

2e zone divisionnaire:—

7e batterie, de l'artillerie canadienne de campagne, licenciée en vue de sa réorganisation.

Compagnie montée, section de guides.

La 3e zone divisionnaire:—

Le 56e régiment réorganisé.

La 5e compagnie, de l'intendance militaire canadienne, réorganisée.

Les gardes à pied du gouverneur général placés sous les ordres de l'adjudant général pour les fins de commandement, de discipline et d'administration.

La 4e zone divisionnaire:—

Le 17e Royal hussards canadiens du Duc d'York, 3e escadron autorisé.

La 4e brigade de cavalerie des townships de l'est autorisée.

Le 64e régiment licencié en vue de sa réorganisation,

La 6e zone divisionnaire:—

Réaffectation d'unités aux 16e, 17e et 18e brigades d'infanterie.

7e régiment d'artillerie canadienne de forteresse organisé comme brigade d'artillerie de campagne.

Le 10e district militaire:—

Le 29e chevaux-légers autorisé.

Le 27e chevaux-légers, 3e escadron autorisé.

Le transformation de l'ambulance No VI en ambulance de cavalerie est autorisée.

L'ambulance No XXI est autorisée.

Le 11e district militaire:—

La cavalerie de la Colombie-Britannique est augmentée de quatre escadrons, en vue de former deux régiments de 4 escadrons.

Le 13e district militaire:—

Le 103e régiment, augmentation de 6 à 8 compagnies autorisée.

Le 21e hussards, augmentation de 2 à 4 escadrons autorisée.

L'escadron indépendant, chevaux-légers, Lac-des-Pins, autorisé.

73. Dans l'Est du Canada, six batteries d'artillerie de campagne de pièces de 18, trois compagnies de campagne du génie et deux compagnies de la section de l'intendance militaire sont sur le point d'être ajoutées à l'effectif des six divisions, et quatre brigades de cavalerie sont actuellement en cours d'organisation. Néanmoins, pour être au grand complet, elles auront encore besoin (sans tenir compte des colonnes à munitions et des parcs de ravitaillement) de trente-six batteries d'artillerie, de trois troupes de campagne et de quatre compagnies de campagne du génie, de quatorze compagnies d'intendance militaire, savoir:—

Dans la 1ère zone divisionnaire:—
- 7 batteries de campagne (pièces de 18).
- 1 compagnie de campagne.
- 2 compagnies d'intendance militaire.
- 1 ambulance.

Dans la 2ème zone divisionnaire:—
- 4 batteries de campagne (pièces de 18).
- 2 batteries d'obusiers.
- 2 compagnies d'intendance militaire.

Dans la 3ème zone divisionnaire:—
- 2 batteries de campagne (pièces de 18).
- 2 batteries d'obusiers.
- 1 troupe de campagne.
- 3 compagnies d'intendance militaire.
- 2 ambulances.

Dans la 4e zone divisionnaire:—
- 4 batteries de campagne (pièces de 18).
- 2 batteries d'obusiers.
- 1 troupe de campagne.
- 1 compagnie de campagne.
- 2 compagnies d'intendance militaire.

Dans la 5e zone divisionnaire:—
- 1 batterie de campagne (pièces de 13).
- 7 batteries de campagne (pièces de 18).
- 2 batteries d'obusiers.
- 1 troupe de campagne.
- 2 compagnies de campagne.
- 2 compagnies d'intendance militaire.
- 2 ambulances.

Dans la 6e zone divisionnaire:—
1 batterie de campagne (pièces de 18).
2 batteries d'obusiers.
2 compagnies d'intendance militaire.

ETAT-MAJOR PERMANENT ET TROUPE PERMANENTE.

74. Dans le cours de l'exercice, il a été affecté 40 officiers aux différentes armes de l'état-major permanent et de la troupe permanente, comme suit:—

Etat-major permanent	4
Cavalerie	6
Artillerie royale canadienne	4
Génie royal canadien	5
Régiment royal canadien	10
Service de santé permanent	3
Personnel de la direction de l'artillerie	4
Intendance militaire canadienne permanente	2
Section permanente canadienne de vétérinaires militaires	1
Section de secrétaires d'état-major	1
Total	40

75. Le tableau suivant indique la situation numérique de la troupe permanente par garnison au 31 mars 1911, y compris les officiers de la milice active mis à la suite pour le service et certains civils employés en remplacement de soldats.

Garnisons	Officiers	S.-officier brevetés	S.-officiers et hommes	Civils	Total
Toronto	21	9	315	...	315
London	9	2	94	...	105
Kingston	22	11	310	1	344
Ottawa	15	12	106	3	136
Montréal	5	3	32	...	40
Québec	19	9	376	...	404
Saint-Jean, P.Q.	6	1	107	...	114
Saint-Jean, N.-B.	1	1	5	1	8
Halifax	60	21	1,119	1	1,201
Frédéricton	3	1	53	...	57
Charlottetown	...	...	...	...	...
Winnipeg	19	2	147	...	168
Esquimalt	7	3	157	2	169
Calgary	2	1	11	...	14
Hors cadre en Ang. et à l'étrang.	12	...	...	...	12
Officiers de la milice mis à la suite pour le service	1	...	...	...	1
Totaux	202	76	2,832	8	3,118

76. Le tableau suivant indique l'effectif par corps de la troupe permanente au 31 mars 1912, y compris les officiers de la milice active mis à la suite pour le service et certains civils employés en remplacement de soldats.

Corps	Officiers	S.-officiers brevetés	S.-officiers et hommes	Civils	Total
Royal dragons canadiens	15	3	218	....	236
Cavalerie Lord Strathcona (royale canadienne)	13	2	114	....	128
Artillerie royale canadienne à cheval	15	11	230	....	256
Artillerie royale canadienne de forteresse	31	7	611	....	649
Génie royal canadien	11	10	216	....	237
Régiment royal canadien	29	8	896	....	933
Personnel perm. de l'intendance militaire can.	10	3	133	....	146
Pers. de la direction d'artillerie..	29	17	196	8	250
Personnel permanent du service de santé	20	2	89	....	111
Personnel canadien du service de la solde	12	6	31	....	49
Sect. de secrétaires d'état-major..	....	5	58	....	63
Personnel de tir et de télégraphie optique	....	2	....	....	2
Sect. perm. can. de vétérinaires..	4	....	4	....	8
Plantons d'état-major	....	....	11	....	11
Cadre d'enseignement	....	....	25	....	25
Hors cadre en Angleterre et à l'étranger	12	....	....	....	12
Officiers de la milice mis à la suite pour le service	1	....	....	....	1
Totaux	202	75	2,832	8	3,118

Effectif moyen maintenu durant l'exercice 1911-12
2,629.64

Officiers à l'étranger

En Angleterre..........	Royal dragons canadiens..............	1
En Angleterre..........	Artillerie royale canadienne..........	3
En Angleterre..........	Génie royal canadien..................	6
Aux Indes..............	Régiment royal canadien..............	1
En Australie..........	Génie royal canadien..................	1
Total		12

77. Le tableau suivant montre les mutations opérées dans l'effectif de la troupe permanente dans la période qu'embrasse le présent rapport:—

TABLEAU INDIQUANT LES MUTATIONS OPÉRÉES DANS L'EFFECTIF DE LA TROUPE PERMANENTE DANS LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE LE 1er AVRIL ET LE 31 MARS.

CORPS	Effectif des officiers et sous-officiers brevetés 1-4-11	Effectif des sous-officiers et hommes 1-4-11	Augmentatons au cours de l'exercice.				Diminutions au cours de l'exercice.								Effectif des officiers et sous-officiers brevetés 31-3-12	Effectif des sous-officiers et hommes 31-3-12
							Libérations									
			Enrôlés	Rengagés	Déserteurs réintégrés	Mutations	Par achat	Temps expiré	Impropres	Physiquement impropres au service	Indignité et inconduite	Décédés	Désertés	Changés de corps		
Royal dragons canadiens	18	249	112	6	9	5	19	6	6	3	6	1	76	16	18	(a)218
Cavalerie Lord Strathcona (royale canadienne)	10	73	114	....	7	6	19	6	8	6	1	7	25	9	15	114
Artillerie royale canadienne à cheval	24	245	88	6	11	8	34	16	5	....	9	1	46	15	26	230
Artillerie royale canadienne de forteresse	40	626	125	11	9	7	30	38	7	10	17	9	49	9	38	611
Génie royal canadien	27	199	62	2	3	4	21	14	2	2	5	1	6	9	21	216
Régiment royal canadien	40	943	262	15	25	15	46	36	6	16	39	8	169	46	37	(b)896
Section permanente de l'intendance militaire canadienne	13	122	33	12	5	1	6	9	2	....	4	....	18	1	13	133
Personnel de la direction d'artillerie	44	(c)207	35	5	2	4	12	1	4	2	4	2	8	4	46	(d)204
Personnel permanent du service de santé	26	84	32	3	3	5	16	3	3	1	1	....	14	4	22	89
Personnel du service de la solde	17	27	2	1	....	4	1	1	....	....	....	....	....	....	18	31
Sections de secrétaires d'état-major	5	47	7	1	....	6	2	....	1	....	....	....	....	....	5	58
Personnel de tir et de télégraphie optique	2	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	......
Section permanente canadienne de vétérinaires militaires	....	......	....	....	....	8	....	....	....	....	....	....	....	....	4	4
Plantons d'état-major	....	......	4	....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	....	....	11
Cadre d'enseignement	....	......	....	....	....	26	1	....	....	....	....	....	....	....	....	25
Divers	2	......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	......
Hors cadre en Angleterre et à l'étranger	11	......	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	12	......
Officiers de la milice mis à la suite pour le service	8	......	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	8	1	......
Totaux	287	2 792	876	61	74	108	207	130	44	40	86	29	411	123	278	2,840
															3118	

OFFICIERS A L'ÉTRANGER

En Angleterre, Royal dragons canadiens	1
" artillerie royale canadienne	3
" génie royal canadien	6
Aux Indes, régiment royal canadien	1
En Australie, génie royal canadien	1
Total	12

(a) Comprend l'officier et 12 sous-officiers et hommes à l'école d'équitation, C.M.R.
(b) Comprend l'état-major permanent aux prisons militaires.
(c) Comprend 10 civils en remplacement de soldats.
(d) Comprend 8 civils en remplacement de soldats.

ETAT-MAJOR PERMANENT.

78. Les mutations suivantes ont eu lieu dans le personnel de l'état-major permanent au quartier général de la milice, ainsi que dans les diverses circonscriptions divisionnaires et les différents districts :—

Etat-major du quartier général :—

Le colonel W. G. Gwatkin a été nommé officier d'état-major général de la mobilisation.

Le colonel Henry Smith, de la division de l'adjudant général, a été nommé commissaire général du gouvernement.

Le colonel G. C. Jones (lieutenant-colonel du service de santé permanent), dont le service était expiré, a été de nouveau nommé directeur général des services de santé.

Le lieutenant-colonel C. E. English, A.R.C., a quitté l'emploi d'inspecteur d'artillerie de forteresse.

Le lieutenant-colonel H. S. Burstall, A.R.C., inspecteur des chevaux et de l'artillerie de campagne, a été nommé inspecteur de l'artillerie de campagne et de gros calibre.

Le lieutenant-colonel W. R. Ward, du service de la solde, dont le service était expiré, a de nouveau été nommé aide-payeur général.

Le lieutenant-colonel H. C. Thacker, de l'artillerie royale canadienne, a quitté l'emploi de directeur d'artillerie.

Le lieutenant-colonel H. C. Thacker, de l'artillerie royale canadienne, a été nommé inspecteur de l'artillerie de la défense des côtes.

M. Charles Greville-Harston a été nommé inspecteur en chef des armes et munitions, avec le grade de lieutenant-colonel.

Le major W. B. Anderson, G.R.C., a été nommé directeur de l'instruction militaire, en remplacement du major (lieutenant-colonel temporaire) P. E. Thacker, C. L. S. (R. C.)

Le capitaine A. H. Borden, du régiment royal canadien; a été nommé aide-adjudant général adjoint.

Le capitaine A. H. Borden, du régiment royal canadien, a quitté l'emploi d'aide-adjudant général adjoint.

Le capitaine L. G. VanTuyl, G.R.C., a quitté l'emploi de lieutenant d'état-major.

Le lieutenant et capitaine à brevet C. B. Costin, R.R.C., a été nommé aide-adjudant général adjoint, en remplacement du capitaine A. H. Borden, R.R.C.

Etat-major divisionnaire :—

Le lieutenant-colonel J. Galloway a été mis à la retraite, mais maintenu à son grade.

1ère division :—

Le colonel W. E. Hodgins, officier de district commandant le 1er district militaire, a été nommé officier commandant.

Le lieutenant-colonel C. W. Belton, du service de santé permanent, officier d'administration du service de santé du 1er district militaire, a été nommé officier d'administration du service de santé.

Le major A. H. Macdonell, O.S.E., R.R.C., chef d'état-major, de la circonscription de l'ouest d'Ontario, a été nommé aide-adjudant général.

Le major L. W. Shannon, adjudant d'état-major de district, du 1er district militaire, a été nommé aide-adjudant adjoint et quartier-maître général.

Le capitaine G. C. W. Gordon-Hall (infanterie légère Yorkshire), de la milice canadienne, a été nommé officier d'état-major général de 2e classe.

2e division:—

Le colonel (général de brigade temporaire) W. H. Cotton, officier commandant la circonscription de l'ouest d'Ontario, a été nommé chef de corps.

Le colonel T. D. R. Hemming, officier de district commandant le 3e district militaire, a été nommé aide-adjudant général chargé de l'administration.

Le lieutenant-colonel J. A. Grant, du service de santé permanent, directeur du service de santé, circonscription de l'ouest d'Ontario, a été nommé officier d'administration.

Le lieutenant-colonel J. Galloway a quitté l'emploi d'aide-adjudant général adjoint.

Le lieutenant-colonel J. Fotheringham a quitté l'emploi d'officier d'administration du service de santé.

Le major L. T. Philips (du corps des fusiliers royaux), de la milice canadienne, a été nommé officier d'état-major général de 2e classe.

Le major C. C. Bennett, adjudant d'état-major de district, du 11e district militaire, a été nommé aide-adjudant adjoint et quartier-maître général.

3e division:—

Le colonel T. Benson, commandant de la circonscription de l'est d'Ontario, a été nommé chef de corps.

Le colonel G. H. Ogilvie, adjudant d'état-major de district, du 12e district militaire, a été nommé aide-adjudant général chargé de l'administration.

Le lieutenant-colonel H. R. Duff, directeur du service de santé, de la circonscription de l'est d'Ontario, a été nommé officier d'administration du service de santé.

Le lieutenant-colonel J. E. Chinic, du régiment royal canadien, a quitté l'emploi de chef d'état-major.

Le lieutenant-colonel D. D. Young, du régiment royal canadien, a quitté l'emploi d'aide-adjudant général adjoint.

Le lieutenant-colonel A. T. Shillington, du service de santé, a quitté l'emploi d'officier d'administration.

Le major G. V. Horden (du corps des fusiliers royaux), de la milice active, a été nommé officier d'état-major général de 2e classe.

Le capitaine E. E. Clarke, adjudant d'état-major de district, du 1er district militaire, a été nommé aide-adjudant général adjoint et quartier-maître général.

4e division:—

Le colonel A. Roy, M.O.V., A.D.C., commandant de la circonscription de Québec, a été nommé commandant.

Le colonel J. C. MacDougall, du régiment royal canadien, chef d'état-major, de la circonscription des Provinces Maritimes, a été nommé adjudant général adjoint chargé de l'administration.

Le lieutenant-colonel J. A. Fages a été nommé aide-adjudant général adjoint et quartier-maître général.

Le lieutenant-colonel C. E. English (de l'artillerie royale), a été nommé officier d'état-major général de 2e classe.

Le lieutenant-colonel J. W. Bridges, du service de santé permanent, directeur du service de santé, de la circonscription de Québec, a été nommé officier d'administration du service de santé.

5e division:—

Le colonel O. C. C. Pelletier, commandant du 7e district militaire, a été nommé chef de corps.

Le lieutenant-colonel K. Cameron, du service de santé permanent, a quitté l'emploi d'officier d'administration.

Le lieutenant-colonel C. F. Winter, aide-adjudant général adjoint, de la circonscription de Québec, a été nommé adjudant général adjoint directeur de l'administration.

Le major W. Robertson (du génie royal), de la milice canadienne, a été nommé officier d'état-major général de 2e classe.

Le major J. D. Brousseau, du service de santé permanent, officier d'administration du 7e district militaire, a été nommé officier d'administration du service de santé.

Le capitaine E. W. Pope, du génie royal canadien, adjudant d'état-major de district, du 7e district militaire, a été nommé aide-adjudant adjoint et quartier-maître général.

6e division:—

Le colonel (général de brigade temporaire) C. W. Drury, C.B., A.D.C., commandant de la circonscription des Provinces Maritimes, a été nommé chef de corps.

Le colonel W. M. Humphrey, officier de district commandant le 8e district militaire, a été nommé adjudant général adjoint directeur d'administration.

Le lieutenant-colonel G. LaF. Foster, du service de santé permanent, directeur du service de santé, de la circonscription des Provinces Maritimes, a été nommé officier d'administration du service de santé.

Le capitaine A. H. H. Powell, du R. D. C., aide-adjudant général adjoint, de la circonscription des Provinces Maritimes, a été nommé aide-adjudant adjoint et quartier-maître général.

Le capitaine R. J. F. Hayter (du régiment de Cheshire), de la milice canadienne, a été nommé officier d'état-major général de 2e classe.

10e district militaire:—

Le major F. L. Vaux, du service de santé permanent, directeur du service de santé, a été nommé médecin en premier.

11e district militaire:—

Le major E. C. Hart, du service de santé permanent, directeur du service de santé, a été nommé médecin en premier.

Le capitaine F. W. J. Moore, de la réserve d'officiers, a été nommé adjudant d'état-major de district, en remplacement du capitaine C. C. Bennett, changé de corps.

Forteresse d'Halifax:—

Le major W. B. Anderson, du G. R. C., aide-quartier-maître général adjoint de la circonscription des Provinces Maritimes, a été nommé officier d'état-major général de 3e classe.

Le capitaine W. W. P. Gibson, du R.R.C., a été nommé aide-adjudant adjoint et quartier-maître général.

RÈGLEMENTS.

79. Au cours de l'exercice, les règlements concernant les sections de guides ont été revisés.

80 Le rapport ordinaire sur l'examen d'admission au collège militaire royal du Canada pour l'exercice 1911-12 a été publié, ainsi que le rapport annuel du conseil de la milice.

81. Les effectifs de la milice canadienne, y compris la force permanente, pour l'exercice 1911-12, ont été promulgués en mai 1911.

82. Durant les douze mois clos le 31 mars 1912, les règlements suivants ont été publiés:—

Procédure relative à la direction de la correspondance, aux bureaux de divisions et des districts, 1911.
Instructions pour l'entretien et la conservation des pièces de 13 et de 18 à tir rapide, 1911.
Guide abrégé des officiers de la cavalerie et de l'infanterie qui entrent dans la milice canadienne. (Anglais.)
Guide abrégé des officiers de la cavalerie et de l'infanterie qui entrent dans la milice canadienne. (Français.)
Règlements permanents, collège militaire royal, 1911.
Cours d'instruction, 1912. (Anglais.)
Cours d'instruction, 1912. (Français.)
Catalogue, livres de la bibliothèque, etc., 1911.
Effectifs de guerre (provisoires), milice canadienne, 1912.
L'organisation de l'aide volontaire au Canada, 1911.
Instructions pour l'exercice des corps urbains et le dressage des corps aux camps d'instruction, 1812, milice active. (Anglais.)
Instructions pour l'exercice des corps urbains et le dressage des corps aux camps d'instruction, 1912, milice active. (Français).
Extraits de rapports de l'Ecole royale d'artillerie, etc., 1911.
Règlements concernant les prestations en denier de la milice active, 1912. (Supplément de la *Gazette du Canada*.)
Instruction de l'infanterie, 1911. (Français.)
Avantages de la force permanente, 1912. (Anglais.)
Avantages de la force permanente, 1912. (Français.)
Mémoire au sujet des prévisions budgétaires de la Milice et de la Défense, 1912-13.
Instructions pour le tir (Canada), artillerie volante, de campagne et de gros calibre, camp central, Petawawa, 1912.
Instructions relatives au recrutement des chevaux et au transport à la mobilisation.

Liste des livres militaires pouvant être servis à

(**a**) La force permanente, et à 3
(**b**) La milice active.

COMMISSIONS.

83. Dans la période qu'embrasse le présent rapport, il a été accordé 333 commissions dans la milice active.

84. Il a été délivré trente-huit brevets à des sous-officiers de la troupe permanente et de la milice active particulièrement aptes.

MÉDAILLES.

85. L'état qui suit montre le nombre et la description des médailles distribuées dans les douze mois clos le 31 mars 1912:—

Troupes auxiliaires coloniales, décorations d'officiers	31
Long service	134
Long service et bonne conduite (troupe permanente)	8
Service général	87

CONSEILS DE GUERRE.

86. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912, des conseils de guerre ont jugé 102 sous-officiers et hommes.

-CONTINGENT DU COURONNEMENT.

85. Conformément à une invitation que le gouvernement du Dominion du Canada a reçue du gouvernement impérial d'envoyer un corps de troupes représenter la milice canadienne au couronnement de Leurs Majestés le roi George V et la reine Marie, il a été opéré à Québec la concentration, commencée le 23 mai 1911, d'un détachement composé de représentants des diverses unités des différentes armes du service. Le contingent est parti de Québec le 2 juin et est arrivé en Angleterre le 9 du même mois. Il s'est immédiatement dirigé par voie de chemin de fer vers Londres, où il a établi ses quartiers à l'Ecole du Duc d'York.

88. Le 22 juin, un détachement, composé de huit officiers et de 40 hommes, a pris rang dans la ''procession du Roi'', le reste des troupes étant posté à différents endroits sur le parcours de la procession.

89. Le 23 juin, deux escortes montées, composées chacune de quatre officiers et de 24 hommes, ont reçu instructions de prendre part à la procession royale à travers la cité. Les autres troupes ont été utilisées comme le jour précédent.

90. Le 30 juin, Sa Majesté le Roi a distribué les médailles du couronnement aux officiers, sous-officiers et hommes.

91. Le 2 juillet, le contingent a pris le train à destination de Liverpool et est arrivé à Québec le 9 du même mois.

92. Ci-suit la composition du contingent:—

Etat-major du contingent . . . 7 officiers.
Personnel subalterne . . . . . . 4 s.-offi. brevetés, 3 s.-officiers.
Etat-major—troupes à cheval. . 3 officiers.
Personnel subalterne . . . . . . 1 s.-offi. breveté, 1 sous-officier.
Etat-major—troupes à pied . . 4 officiers.
Personnel subalterne . . . . . . 1 sous-officier breveté.
Cavalerie . . . . 10 officiers, 84 s.-offi. et hommes .
Artillerie—
Volante . . . . 2 officiers, 16 s.-offi. et hommes.
De campagne . . . . 5 officiers, 25 s.-offi. et hommes.
Lourde . . . . 1 officier, 10 s.-offi. et hommes.
Troupes à pied—
Artillerie de place . . . . . 2 officiers, 46 s.-offi. et hommes.
Génie . . . . 1 officier, 23 s.-offi. et hommes.
Infanterie et administration. 1 officier, 417 s.-offi. et hommes.
Corps de musique, régiment royal canadien . . . . . . 1 s.-offi. brev. et 40 s.-offi. et hommes.
Officier à la suite . . . . . . 1.
Total, sans distinction de grades 719

ORGANISATIONS SCOLAIRES (OU CORPS DE CADETS).

93. Au cours de l'exercice qui fait l'objet du présent rapport, le nombre des organisations scolaires a continué de s'accroître dans toutes les provinces.

94. Au 31 mars 1912, le nombre des compagnies et escadrons de cadets annoncés dans la *Gazette*, organisés en 266 corps, s'élevait à 506, avec un total de 20,240 cadets enrôlés.

95. Dans le cours de l'exercice, il a été organisé 128 nouvelles compagnies et licencié 31 compagnies inactives.

96. Le tableau suivant indique la répartition des corps de cadets entre les différentes provinces, ainsi qu'entre les diverses zones et les différents districts divisionnaires militaires:—

Zones divisionnaires militaires, etc.	Compagnies		Effectif, 31 mars 1912		
	Organisées	Licenciées	Corps	Compagnies	Cadets
1e zone divisionnaire, Ontario.	8	1	19	32	920
2e zone divisionnaire, Ontario.	9	2	32	54	2,160
3e zone divisionnaire, Ontario.	9	3	32	52	2,080
4e zone divisionnaire, Québec	9	. . . . .	58	181	7,240
5e zone divisionnaire, Québec	25	16	10	24	960
6e zone divisionnaire, Nouvelle-Ecosse, Nouv.-Brunswick, Ile-du-P.-E.	29	7	69	77	3,080
10e district militaire, Manitoba et Sask.	9	. . . . .	23	35	1,400
11e district militaire, Alberta	2	1	6	9	360
13e district militaire, Colombie-Brit. . . .	28	1	17	51	2,040
Totaux	128	31	266	506	20,240

97. Les chiffres ci-dessus ne comprennent que les corps de cadets actifs annoncés dans la *Gazette Officielle.* Ces corps de cadets, qui ont été inactifs, ont été soit réorganisés au cours de l'exercice, soit licenciés, lorsque la réorganisation a été jugée impossible.

98. A partir de janvier 1912, il s'organise par tout le Dominion un nombre sans cesse croissant de corps de cadets, principalement à cause des encouragements spéciaux offerts aux garçons, et consistant à aller cet été au camp des organisations scolaires.

ORGANISATEURS ET INSPECTEURS DE CORPS DE CADETS.

99. Des officiers ont été nommés organisateurs et inspecteurs de corps de cadets pour chaque zone et district divisionnaire, sauf dans la 3e zone divisionnaire, pour laquelle il en sera nommé un sous peu. Leur service consiste à diriger et organiser les corps de cadets dans leurs zones et districts divisionnaires, outre le dressage physique dans les écoles publiques, pour lesquelles chacun de ces officiers a des aptitudes spéciales.

100. Ces officiers commenceront le service de leur emploi dans la deuxième partie du mois d'avril du présent exercice. Il est espéré avec confiance que leur nomination aura pour effet de stimuler toutes les questions concernant les organisations scolaires et le dressage physique dans tout le Canada, et qu'il résultera de leur service une augmentation considérable dans le nombre et la valeur à la clôture de l'exercice.

COURS D'INSTRUCTEURS DE CADETS.

101. Pendant la vacance d'été, il a été tenu des cours d'instruction militaire par tout le Canada dans les centres militaires, dans le but de rendre des maîtres d'écoles (hommes) aptes à devenir instructeurs de cadets. 238 professeurs y ont obtenu des certificats d'aptitude.

102. Il a été reçu 950 demandes de maîtres d'école (hommes) qui désirent suivre le cours cet été.

SECTION D'INSTRUCTEURS DE BATAILLONS SCOLAIRES.

103. Au 31 mars 1912, il y avait 94 officiers dans la section d'instructeurs de bataillons scolaires.

104. L'effectif de ce corps a été accru et le nombre de maîtres d'écoles reconnus aptes et demandant des commissions accuse aussi une forte augmentation.

RÈGLEMEMTS CONCERNANT LES ORGANISATIONS SCOLAIRES, 1912.

105. Les règlements concernant les organisations scolaires ont été revisés et ont subi de nombreuses modifications. Il a été établi pour les organisations scolaires à cheval et à pied un cours d'instruction d'une nature plus pratique et plus intéressante qu'autrefois pour les cadets. Il a été introduit des chapitres sur l'instruction, la discipline, l'organisation, l'inspection, le matériel, la procédure et sur les instructeurs de cadets, ainsi que de nombreux appendices.

RAPPORTS D'INSPECTION.

106. Les rapports des inspecteurs sur les organisations scolaires pour le dernier exercice ont été satisfaisants et indiquent qu'il a été atteint un certain degré de suffisance. Ces inspections ont été faites sur le service accompli par les corps de cadets pendant l'année scolaire, commencée le 1er juillet 1910, et qui s'est continuée jusqu'au 31 juin 1911.

TIR DU FUSIL.

107. La municipalité de Joliette, P.Q., a remporté le bouclier à disputer, offert par le Gouverneur général, avec une proportion de 3.41. Le corps de cadets qui prend possession du bouclier est le 74e, le 1er bataillon scolaire, 83e régiment, qui est la seule organisation scolaire dans la ville de Joliette, P.Q.

108. L'équipe scolaire canadienne représentant le Dominion, qui a pris part aux concours de tir à Bisley, Angleterre, le jour de la Fête de l'Empire, avec les équipes scolaires du Royaume-Uni et des Dominions d'outre-mer, a très bien figuré, tant comme équipe que dans les concours individuels.

109. Les subventions provenant de la fondation Strathcona ont eu une influence bienfaisante dans certaines provinces, en encourageant les concours de tir du fusil entre les élèves, et en aidant à défrayer de leurs dépenses les cadets qui se sont rendus aux champs de tir fédéraux et en sont revenus.

ARMEMENT ET MUNITIONS.

ARTILLERIE A CHEVAL ET DE CAMPAGNE.

110. A la suite de la réception des canons de 13 et de 18, à tir rapide, toutes les pièces de 12 se chargeant par la culasse ont été réformées et sont disponibles comme réserve pour les fins de salves.

111. Pendant l'exercice, il est arrivé d'Angleterre vingt-quatre canons de 13 à tir rapide (6 batteries) et 64 pièces de 18 à tir rapide (16 batteries), avec des gargousses.

La répartition des pièces ci-dessus est comme suit:—

Pièces de 13 à tir rapide—

Deux batteries à l'artillerie royale canadienne à cheval et quatre batteries à l'artillerie canadienne de campagne.

Pièces de 18 à tir rapide—

Quinze batteries à l'artillerie canadienne de campagne et une batterie au collège militaire royal de Kingston, Ont.

112. Il y a actuellement six batteries d'artillerie volante (pièces de 13), 24 d'artillerie de campagne (pièces de 18) et deux batteries d'obusiers se chargeant par la culasse.

113. Outre les pièces ci-dessus, il a été commandé en Angleterre un certain nombre de pièces de 18 à tir rapide et d'obusiers de 4.5 pouces à tir rapide.

ARTILLERIE DE GROS CALIBRE.

114. Il y a présentement trois batteries de canons de 60 se chargeant par la culasse et trois batteries de 4.7 pouces à tir rapide avec des colonnes à munitions affectées à l'artillerie divisionnaire. Il serait plus satisfaisant de remplacer les canons de 4.7 à tir rapide par les pièces de 60 se chargeant par la culasse.

HALIFAX, N.-E.

Défense des côtes.

115. Il a été acheté des canons de 6 *sub-calibre* destinés à être utilisés avec la pièce de 9.2 pouces, et on espère les recevoir bientôt.

116. Les remaniements à effectuer dans les dispositions de l'armement fixe de la forteresse sont maintenant à l'étude.

ARMES PORTATIVES.

117. On a continué la fabrication de fusils, de baïonnettes et de munitions d'infanterie selon les besoins de la milice.

118. La fabrication du fusil Ross, du modèle III, commencera sous peu.

119. Le comité permanent des armes portatives a été reconstitué et remplace le comité et le sous-comité qui ont jusqu'ici existé.

120. Le lieutenant-colonel Greville Harston a été nommé inspecteur en chef des armes et munitions.

121. Grâce à la courtoisie du gouvernement des Etats-Unis, l'officier cidessus mentionné a visité l'arsenal de Frankford, pour être témoin de la fabrication des cartouches d'armes portatives.

ARSENAL FÉDÉRAL.

122. Durant l'exercice, la moyenne de la production mensuelle a été de 750,000 cartouches .303'', et on pourrait au besoin accroître cette production.

123. La fabrication des cartouches du diamètre de .303, modèle VII, et des obus à balles pour le canon de 18 à tir rapide commencera bientôt. Il a aussi été fabriqué pour le ministère une quantité considérable de matériel divers.

124. Etant donnée l'augmentation considérable des demandes de munitions et de matériel, l'espace actuellement disponible dans l'arsenal est tout à fait insuffisant pour répondre aux besoins de l'avenir. Par conséquent, il est devenu nécessaire de choisir en dehors de la ville un nouvel emplacement pour l'arsenal et les poudrières.

CORDITE.

125. La *Canadian Explosives Company* (une succursale de Nobels) au Canada, a fabriqué une certaine quantité de cordite à être utilisée avec la cartouche à balle du diamètre de .303'', modèle VII. Les épreuves subséquentes ont montré que, bien que difficile à fabriquer, les qualités balistiques de la cordite étaient bien conformes à celles désignées et ont donné des résultats très satisfaisants.

126. On espère que la fabrication de cordite pour la pièce de 18 à tir rapide commencera bientôt.

FOURGONS ET MATÉRIEL.

127. La *Ottawa Car Company* a fabriqué tous les avant-trains et caissons, avec le matériel complet pour l'équipement de l'artillerie volante et lourde.

128. En outre, il a été fabriqué au cours de l'exercice un certain nombre de camions, de fourgons et un nombreux matériel du modèle M. D.

SERVICES DU GÉNIE.

129. En général, l'administration des services du génie a été effectuée d'une manière satisfaisante dans les diverses circonscriptions et dans les différents districts divisionnaires, bien que l'arme ait gravement souffert par suite du déficit d'officiers. En certains cas, il a fallu confier la direction de travaux importants à des officiers du grade inférieur, tandis que, dans le 13e district militaire, le génie de district du 11e district militaire a dû accomplir les services du génie, vu qu'il n'y avait pas d'autre officier disponible.

130. On a conservé en bon état dans les diverses circonscriptions et dans les différents districts divisionnaires tous les bâtiments et propriétés militaires, champs de tir, etc. Outre les services ordinaires tombant dans la catégorie d'"accessoires" à la suite d'usure naturelle, il a été entrepris et achevé plusieurs autres travaux importants.

131. Comme le budget de l'exercice n'a été voté qu'en partie et très tard dans la saison, on pourrait mentionner qu'une grande partie des travaux projetés ont été retardés.

132. Dans un très grand nombre de cas, il a été jugé préférable de faire accomplir les services à la journée sous la direction du génie royal canadien, car il a été estimé qu'on pourrait ainsi réaliser une épargne considérable, comparé à leur exécution à l'entreprise. Aussi, lorsque la chose est pratiquable et à propos, on adhère à ce système.

133. Le nouveau système de construction de salles d'exercice du modèle type facilitera grandement les travaux se rattachant à ces bâtiments.

134. Il a été conçu quatre types de salles d'exercice pour répondre aux besoins de la majorité des places, comme suit:—

Projet No 1.—Quartier général	et 1 ou 2	compagnies.
Projet No 2.— " "	et 2 ou 3	"
Projet No 3.— " "	et 4 à 8	"
Projet No 4.— " "	et 8 à 16	"

L'espace assuré dans tous les projets ci-dessus peut être disposé de manière à satisfaire aux besoins de toutes les armes du service.

135. Les travaux d'établissement de champs de tir marchent d'une manière satisfaisante. On éprouve encore de graves difficultés à se procurer des emplacements en conformité des règlements pour les zones dangereuses, mais il a été accusé beaucoup de progrès dans ce sens.

136. On a établi les nouveaux champs de tir suivants:—

Winnipeg, Manitoba	30 cibles
Belleville, Ontario	6 "
Farnham, Québec	18 "
Nelson, Colombie-Britannique	6 "

137. La liste des salles d'armes, bâtiments militaires et autres établissements importants construits par le ministère de la Milice et de la Défense dans le cours de l'exercice 1911-12 est ci-après énumérée:—

Salles d'exercice et d'armes.

Morinville, Alta.—Salle d'armes, achevée.
Pincher-Creek, Sask.—Salle d'armes, achevée.
Forest, Ont.—Salle d'exercice; construction; achevée en commun avec la municipalité.
Paris, Ont.—Salle d'armes; achetée par le ministère des Travaux publics; remaniée et réparée par le ministère de la Milice.
Montréal, Qué.—Bâtiment acheté pour servir de salle d'armes à la 4e compagnie du génie canadien.
65e régiment.—Salle d'exercice, Montréal; construite par le régiment; le ministère de la Milice a contribué pour une partie du coût.
Kentville, N.-E.—Achat du vieux palais de justice pour servir de salle d'armes.
Sherbrooke, P.Q.—Achat du vieux palais de justice pour servir de salle d'armes.

Réparations et remaniements importants.

Metcalfe, Ont.—Salle d'exercice; reconstruite.
Windsor, Ont.—Salle d'exercice; nouveaux accessoires du génie installés partout.
Cobourg, Ont.—Salle d'armes et hangar d'artillerie; réparations importantes.
Kingston,—Salle d'exercice; nouveau plancher en asphalte.
Winnipeg.—Vieil entrepôt de vérification restauré de manière à loger le 90e régiment.
Victoria, C.-B.—Salle d'exercice; plancher renouvelé.
Chatham, Ont.—Salle d'armes; construction d'un mur de soutènement, creek McGregor, pour protéger la salle d'exercice.
Charlottetown, I. du P.-E.—Salle d'exercice; agrandissement considérable.

Bâtiments et ouvrages militaires.

Montréal.—Nouveau magasin et dépôt d'explosifs.
Ottawa.—Nouveau magasin et dépôt d'explosifs.
London, Ont.—Nouveau magasin et dépôt d'explosifs.
Ottawa.—Quatre bâtiments pour officiers, sous-officiers et hommes qui suivent l'Ecole de tir, Rockliffe.
Québec.—Etage additionnel au dépôt d'artillerie.
London, Ont.—Agrandissement du dépôt d'artillerie.
Halifax, N.-E.—Transformation du bâtiment Dillon en logement des hommes mariés.
Montréal.—Construction d'un hangar d'artillerie et d'une salle de harnais pour la 4e compagnie de campagne du génie canadien.
Lévis, Qué.—Fort N° 1—Installation du système de chauffage à eau chaude.
Montréal.—Construction d'une clôture autour du cimetière militaire, avenue Papineau.

TERRAINS ACQUIS.

138. Au cours de l'exercice 1911-12, les terrains suivants ont été acquis:—
Montréal.—Emplacement de la salle d'armes du 65e.
Montréal.—Emplacement de la salle d'armes de la 4e compagnie de campagne, génie royal canadien.
Châteauguay, Qué.—Emplacement de monument.
Bathurst, N.-B.—Emplacement de champ de tir.
Saskatoon, Sask.—Emplacement de champ de tir.
Province de la Saskatchewan.—Quatre townships; dépôt de remontes.
Province d'Alberta.—Trois townships; dépôt de remontes.
Kamloops, C.B.—Emplacement de champ de tir.
Nictaux, N.-E.—Emplacement de champ de tir.
Collingwood, Ont.—Emplacement de champ de tir.
Kentville, N.-E.—Emplacement de salle d'armes.

DÉPENSE.

EN GÉNÉRAL.

139. La dépense prévue dans les crédits a été de $7,558,284.10. En outre, la dépense suivante a été autorisée par la loi:—

Traitement de l'inspecteur général et des membres militaires du Conseil de la milice	$21,600.00
Aide à l'autorité civile	714.67

140. Comparativement à l'année précédente, il y a une augmentation de $791,947.48, déterminée surtout par les crédits suivants, savoir:—

Exercice annuel, jusqu'à concurrence de	$79,375.00
Construction de bâtiments, d'ouvrages et de réparations, jusqu'à concurrence de	187,490.00
Force permanente, jusqu'à concurrence de	101,402.00
Matériel de guerre, jusqu'à concurrence de	196,784.00
Contingent du couronnement, jusqu'à concurrence de	134,835.00
Nouveau champ de tir, Ottawa, jusqu'à concurrence de	71,835.00

141. Il a été accusé de légères augmentations dans la dépense faite sous le couvert de certains autres crédits, mais, dans d'autres, il a derechef été accusé une diminution (dans les droits de douane, par exemple, de $32,511), ce qui laisse l'augmentation nette mentionnée.

142. Sur les crédits votés par le Parlement, $621,125 sont restés sans emploi, vu que, en ce qui concerne la construction de bâtiments et d'ouvrages, une partie des crédits est devenue disponible trop tard pour achever les travaux entrepris; vu que, de plus, relativement à l'exercice annuel, le nombre de ceux qui ont suivi les exercices a été au-dessous des prévisions.

143. L'incertitude au sujet des fonds a aussi porté préjudice à la dépense à l'arsenal fédéral $63,209 figurant dans ce crédit sont demeurés sans emploi.

145. Le montant voté pour les droits de douane a laissé un surplus de $56,931.

146. Sur les crédits affectés à la construction de salles d'armes et d'autres bâtiments et ouvrages militaires, $222,678 sont restés sans emploi, ce qui est approximativement les deux tiers du crédit total.

147. En examinant les crédits dans leur ordre, les observations suivantes sont soumises:—

ALLOCATIONS A LA MILICE ACTIVE.

148. Ce crédit est affecté à la solde de commandement, à l'instruction pratique, à l'entretien des armes et aux frais de port des officiers de la milice active. Il comprend aussi les gratifications aux trompettes et aux signaleurs.

149. La dépense n'a pas été aussi forte que dans l'exercice précédent, bien que le crédit ait été un peu plus élevé, dans l'espoir qu'un plus grand nombre prendraient part à l'exercice, ce qui causerait une augmentation de la dépense pour la solde de commandement et l'instruction pratique.

150. Toutefois, le nombre n'a pas été plus considérable que dans l'exercice précédent, et, à cause du retard éprouvé dans les inspections d'équipement dans certaines localités, l'allocation pour l'entretien des armes n'a pas été versée à certains corps avant la clôture des comptes de l'exercice. Par suite, $26,132.60 sont restés sans emploi. (Voir état, page 39.)

EXERCICE ANNUEL.

151. Le rapport provisoire (voir appendice E) donne les détails complets concernant le nombre d'hommes instruits dans chaque camp, district, etc.

152. Le nombre de tous les hommes instruits, savoir, 45,061, avec 9,004 chevaux, a été à peu près le même que dans le dernier exercice, mais la dépense a été supérieure de $79,375, à cause de la légère élévation des tarifs de solde de suffisance méritée, de l'augmentation de la dépense pour les camps d'instruction, à cause aussi des réclamations de paiement de transport retardé appartenant à l'exercice précédent.

Solde de suffisance.

153. Le relevé suivant montre le nombre d'hommes enrôlés dans la milice, qui ont touché la solde de suffisance ou surpaye, ainsi que les montants payés au cours de la période d'instruction 1911-12:—

Arme de service	Nombre d'hommes soldés			Inaptes	Nombre total des hommes instruits	Coût
	1er tarif 20c. par jour	2e tarif 40c. par jour	3e tarif 50c. par jour			
Corps d'artillerie et du génie et services administratifs	2,980	2,040	2,377	423	7,820	$38,216
Cavalerie et infanterie	6,563	10,714	11,245	2,652	31,174	135,837
	9,543	12,754	13,622	3,075	38,994	174,053

154. L'état suivant indique le nombre de ceux qui ont obtenu les points voulus dans le cours des trois derniers exercices:—

Exercice	Nombre d'hommes soldés			Inaptes	Nombre total des hommes instruits	Solde totale
	1er tarif	2e tarif	3e tarif			
1909-10	11,625	7,721	10,846	4,032	34,194	$128,590
1910-11	11,295	11,670	13,233	3,314	39,512	170,151
1911-12	9,543	12,754	13,622	3,075	38,994	174,053

155. Le montant moyen payé à chaque homme pour la solde de suffisance dans les exercices ci-dessus a donc été:—

Exercice	Corps d'artillerie, du génie et services administratifs	Cavalerie et infanterie
1909-10	34c par jour	30c par jour
1910-11	38c par jour	34c par jour
1911-12	34c par jour	36c par jour

156. En 1913, un nouveau système de solde de suffisance entrera en vigueur, et tous les corps recevront un tarif uniforme de 15c. par jour, au lieu des trois tarifs indiqués ci-dessus.

157. Le nombre de points voulus pour avoir droit à la solde de suffisance dans la cavalerie et l'infanterie dépendra des points obtenus à l'exercice de tir. Dans les corps d'artillerie, du génie et dans les services administratifs, il dépendra du certificat de l'inspecteur.

158. Pour compenser la diminution accusée dans le tarif de la solde de suffisance, les tarifs de solde ont par suite été augmentés.

CORPS DE CADETS.

159. Le montant des allocations aux bataillons scolaires a été de $50,000, mais il n'a été dépensé que $35,946.68. Il faut principalement en attribuer la cause à ce qu'une partie seulement des crédits était disponible, lorsqu'on en avait le plus besoin, savoir, en juin et juillet. Des maîtres d'écoles profitent des vacances d'été pour passer l'examen d'aptitude en vue d'être nommés instructeurs de cadets aux écoles militaires; mais il a fallu en limiter le nombre en 1911, à cause de l'incertitude qui régnait alors au sujet des fonds.

160. En outre, la somme dépensée pour l'instruction militaire a été audessous des prévisions budgétaires.

161. Cette dépense est effectuée sous la forme d'une allocation aux professeurs qui ont passé l'examen voulu pour devenir instructeurs au taux de $1.00 pour chaque élève instruit, jusqu'à concurrence de 50 élèves; 75 cents de 50 à 100 élèves, et 50 cents pour chaque élève au-dessus de 100.

162. On trouvera dans une autre partie de ce rapport des détails sur le service accompli relativement aux organisations scolaires et au nombre de professeurs, qui ont été jugés aptes à devenir instructeurs.

HABILLEMENT.

163. La dépense faite de ce chef, sous le couvert du crédit affecté à l'habillement, a été de $475,175.09. De plus, il a été dépensé $110,468 à même l'ample crédit de $1,300,000 pour un matériel de réserve et pour équiper de nouveaux corps, soit un total de $585,643.09.

DROITS DE DOUANE.

164. Le crédit était de $200,000, mais il n'a été dépensé que $143,068.63, contre $180,579.63 dans l'exercice précédent.

ARSENAL FÉDÉRAL.

165. La dépense à l'arsenal fédéral a été de $236,790.03, soit une diminution d'environ $15,000 sur le dernier exercice. Pour la production, etc., voir le rapport du directeur. (Appendice D.)

SERVICES DU GÉNIE.

166. Le crédit, qui était de $380,000, a été entièrement dépensé, sauf $601.20. Le montant dépensé dans l'exercice précédent se chiffrait par $353,965.64, et comprenait une somme de $54,235 votée dans le budget des Travaux publics, transférée au ministère de la Milice, et dépensée sous la direction du génie royal canadien.

SUBVENTIONS A DES SOCIÉTÉS ET CORPS DE MUSIQUE.

167. La dépense faite de ce chef varie très peu pour chaque exercice. Les détails qui suivent indiquent les différents item de dépense:—

Société fédérale de tir au fusil	$15,000.00
Société canadienne d'artillerie	6,000.00
Sociétés provinciales de tir	11,600.00
Sociétés locales de tir	12,357.98
Sociétés universitaires de tir	699.72
Corps de musique de corps de la milice active	8.100.00
Institutes et clubs militaires	1,500.00
Prix à des sociétés locales de tir	974.60
Subventions diverses	38.14
	$56,270.44

ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS MILITAIRES.

168. Ce crédit couvre la dépense relative au chauffage et à l'éclairage des salles d'armes et d'exercice, ainsi qu'aux loyers des bâtiments et terrains à l'usage de la milice active, et les dépenses diverses pour taxes d'eau, téléphones, etc. La dépense s'est chiffrée par $80,936.65. Pour l'exercice précédent, elle s'élevait à $79,960.64.

MATÊRIEL D'ARTILLERIE, ARMES, ÉQUIPENENT, TERRAINS, ETC.

169. Les crédits affectés à l'achat de matériel d'artillerie, d'armes, d'équipement, de terrains, etc., ont atteint $1,300,000. Le Parlement a d'abord

voté ce montant en 1903-04, et, depuis, il l'a voté chaque année, sauf en 1906-07. Comme ce dernier exercice a duré neuf mois seulement, il n'a été accordé que les trois quarts du montant.

170. En 1911-12, il a été fait de ce chef les dépenses suivantes:

46 avant-trains de pièces de 18; 92 voitures-caissons de pièces de 18		$243,726.94
Payé au War Office pour achat de canons de treize et de dix-huit		366,151.46
Autre matériel d'artillerie divers		24,618.62
7,000 fusils Ross, modèle II *****		175,000.00
6,000 fusils Ross, modèle II **		161,400.00
500 caisses d'armes		3,625.00
1,800 fusils Ross avec hausses du modèle II adaptées		9,197.47
Pièces de rechange de fusils Ross		19,125.83
20,000 fourreaux		25,052.25
Services de comptable licencié		210.00
Inspection des armes portatives et fourreaux .. .		20,422.33
Inspection d'avant-trains, caissons, etc.		3,399.02
Harnachement et sellerie		6,572.05
12 automobiles		11,419.20
Comité des armes portatives		6,004.63
Habillement de réserve		110,467.66
Terrains achetés:—		
Pour arsenal fédéral, Québec......	$20,000.00	
Pour emplacement du camp de Petawawa	16,838.17	
Pour Farnham	10,746.06	
Divers	2,510.66	
		50,094.89
Achat du vieux palais de justice, Kentville, pour une salle d'armes		2,521.90
Construction de nouveaux champs de tir:—		
Belleville, Ont.	$19,951.62	
Nelson, C.B.	17,043.65	
Winnipeg, Man.	12,827.00	
Farnham, Qué.	8,771.89	
Divers—menu	688.75	
		59,252.91
		$1,298,262.16

ÉTAT-MAJOR DU QUARTIER GÉNÉRAL ET ÉTATS-MAJORS DE DISTRICTS.

171. La dépense faite de ce chef a été de $187,077.84, soit une augmentation de $29,458.77, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation est eu grande partie due à la nomination de sept officiers d'état-major général prêtés par l'armée impériale pour remplir des emplois d'instructeurs dans les divisions et les districts.

TROUPE PERMANENTE.

172. Le coût de la troupe a accusé une augmentation de $101,402.06, par comparaison avec le dernier exercice. En effet, le coût pour 1911-12 a été de $1,946,633.73, et de $1,845,231.67 pour 1910-11. Il faut surtout en attribuer la cause à une augmentation accusée dans l'effectif de la force, qui, en 1910-11, était comme suit:—

Au commencement de l'exercice .. .. .. 2,854 h., tous grades
A la clôture de l'exercice .. .. 3,079 h., tous grades

et en 1911-12:—

Au commencement de l'exercice .. .. .. 3,079 h., tous grades
A la clôture de l'exercice .. .. 3,118 h., tous grades

173. Pour le coût de la solde et de l'entretien par corps aux différentes garnisons, voir états annexés, pages 42-49.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL.

174. Le coût d'entretien du collège militaire royal a atteint $134,948.85, soit une augmentation de $7,912.81 sur l'exercice précédent. Elle provient de ce que le personnel subalterne des instructeurs en équitation s'est augmenté d'une douzaine de sous-officiers et hommes, et de ce qu'un plus grand nombre d'élèves ont fréquenté le collège. Ce nombre, qui était de 105 en 1910-11, s'est élevé à 107 en 1911-12.

APPOINTEMENTS ET SALAIRES.

176. La somme payée pour appointements et salaires accuse une légère augmentation, la dépense ayant été comme suit:—

1911-12	$155,644.83
1910-11	153,017.93

Cette augmentation provient d'une élévation du tarif des appointements dans quelques cas. Les prévisions budgétaires pour l'exercice étaient de $167,000, mais les exigences ont été au-dessous des prévisions, et $11,335.17 sont restés sans emploi.

ÉCOLES D'INSTRUCTION.

177. Ce crédit a accusé une diminution de $9,939.21, vu que la dépense s'est élevée à $70,041.16 en 1911-12, contre $79,980.37 en 1910-11. Les prévisions budgétaires atteignaient $80,000, et ce montant aurait été dépensé si les fonds avaient été disponibles lorsqu'on en a eu besoin; mais, à cause du retard apporté dans l'obtention des fonds nécessaires, un certain nombre d'écoles ont été fermées, et $9,958.84 sont restés sans emploi.

CONTINGENT DU COURONNEMENT.

178. 719 officiers et hommes de la milice canadienne ont été envoyés à Londres pour prendre part à la revue du couronnement. L'estimation du coût, y compris l'habillement, était de $155,000, mais la dépense réelle ne s'est élevée qu'à $134,835.48, étant donné que le transport a été effectué à un coût moindre que celui évalué, et qu'il a fallu une quantité d'effets d'habillement moindre que celle prévue.

BATIMENTS ET OUVRAGES MILITAIRES.

179. Le total des crédits figurant sous cette rubrique s'élevait à $330,500. Cependant, comme la majeure partie des crédits n'ont été utilisables que tard dans l'exercice, beaucoup de travaux n'ont pas été entrepris, et, à l'égard de ceux qui l'ont été, une partie seulement du crédit a dans beaucoup de cas été dépensée. Le total de la dépense s'est chiffré par $107,821.63. Les détails des travaux entrepris sont exposés dans une autre partie du présent rapport.

ÉTATS.

180. Les états suivants indiquent:—

(1) La dépense pour l'exercice par crédits (état général).
(2) Montants dépensés dans chaque division et district pour l'instruction pratique, l'entretien des armes, les frais de port, etc.
(3) Dépense pour l'instruction par camps, divisions, etc.
(4) Effectif de la troupe permanente aux différentes garnisons, ainsi que la dépense pour solde, suppléments et vivres.
(5) Détails de la dépense pour solde, etc., des officiers, par garnisons.
(6) Détails de la dépense pour solde, etc., des officiers, par corps.
(7) Détails de la dépense pour solde, etc., des sous-officiers et hommes, par garnisons.
(8) Détails de la dépense pour solde, etc., des sous-officiers et hommes, par corps.
(9) Détails de la dépense pour vivres et approvisionnements des officiers, sous-officiers et hommes, par garnisons.
(10) Nombre d'hommes fréquentant les écoles d'instruction, et coût.
(11) Dépenses budgétaires des dix derniers exercices.

COMPTES DES CRÉDITS, 1911-12

MILICE ET DÉFENSE.

Crédits	Sommes votées	Sommes dépensées	Sommes non dépensées	Dépenses supplém.
	$ c	$ c	$ c	$ c
Allocation à la milice active	110,000 00	83,867 40	26,132 60	
Exercice annuel	1,325,000 00	1,169,068 37	155,931 63	
Corps de cadets	50,000 00	35,946 68	14,053 32	
Effets d'habillement et petit équipement	475,000 00	475,175 09	....	175 09
Entretien des propriétés militaires	87,000 00	80,936 65	6,063 35	
Dépenses casuelles	40,000 00	39,919 87	80 13	
Droits de douane	200,000 00	143,068 63	56,931 37	
Bibliothèque du ministère	1,000 00	975 31	24 69	
Arsenal fédéral	300,000 00	236,700 03	63,209 97	
Services du génie	380,000 00	379,398 80	601 20	
Subventions à des sociétés	56,000 00	56,270 44	....	270 44
Entretien des propriétés militaires	87,000 00	80,936 65	6,063 35	
Matériel d'artillerie, armes, terrains, etc.	1,300,000 00	1,298,262 16	1,737 84	
Solde d'état-major	171,500 00	165,477 84	6,022 16	
Troupe permanente	1,950,000 00	1,946,635 73	3,364 27	
Impressions et papeterie	60,000 00	53,488 85	6,511 15	
Collège militaire royal	135,000 00	134,948 68	51 32	
Appointements et salaires	167,000 00	155,644 93	11,355 17	
Ecoles d'instruction	80,000 00	70,041 16	9,958 84	
Examinateurs spéciaux	350 00		350 00	
Levés topographiques	35,000 00	24,714 04	10,285 96	
Transport et fret	138,000 00	138,229 88	....	229 88
Matériel de guerre	531,319 13	531,332 57	....	13 44
CRÉDITS SPÉCIAUX				
Contingent du couronnement	155,000 00	134,835 48	20,164 52	
Equipe de cadets, voyage en Angleterre	3,500 00	3,167 46	332 54	
Equipe can. d'artilleurs, voyage en Angl.	15,000 00	14,994 58	5 42	
Clôture, cimetière militaire, Montréal	5,000 00	2,885 37	2,114 63	
Gratifications (diverses)	2,551 32	2,551 32	....	
Champ de tir de Rockliffe, terrain annexé	75,000 00	71,835 25	3,104 75	
BÂTIMENTS ET OUVRAGES MILITAIRES				
Salles d'armes en général	100,000 00	78,947 56	21,052 44	
Kénora—Salles d'armes	15,000 00	....	15,000 00	
Kingston, C.M.R., maison du concierge	4,000 00	17 50	3,982 50	
Kingston, C.M.R., hangar d'artillerie et salle de modèles	11,000 00	....	11,000 00	
London—Magasin	8,000 00	5,341 45	2,658 55	
Kingston—Nouvelles écuries pour bat. "B"	10,000 00	....	10,000 00	
Orillia—Salle d'armes	15,000 00	....	15,000 00	
Ottawa—Magasin	6,000 00	4,518 62	1,481 38	
Ottawa—Local pour off. de l'école de tir	15,000 00	15,000 00	....	
Parry-Sound—Salle d'armes	10,000 00	32 50	9,967 50	
Prince-Albert—Salle d'armes	10,000 00	....	10,000 00	
Québec—Etage additionnel, dépôt d'artil.	12,000 00	2,088 82	9,911 18	
Québec—Remaniements à magasin	15,000 00	....	15,000 00	
Québec—Construction de promenade	20,000 00	1,931 10	18,168 90	
Québec—Poudrière de Cove-Field	63,000 00	....	63,000 00	
Winnipeg—Atelier des artificiers et armuriers	8,500 00	....	8,500 00	
Winnipeg—Magasin	8,000 00	44 08	7,955 92	
Dépense totale sous le couvert de crédits	8,178,720 45	7,558,284 10	621,125 20	688 85
PRÉVU PAR LA LOI				
Traitement de l'inspecteur général et des membres militaires du conseil de la milice	21,600 00	21,600 00	....	
PENSIONS				
Rébellion—1885 et en général	18,000 00	17,118 21	881 79	
Invasions féniennes	2,000 00	1,827 85	172 15	
Loi statutaire de 1901	....	45,697 80	....	
Rébellion de 1837-8—prévu par la loi	....	80 00	....	
AIDE A L'AUTORITÉ CIVILE				
Springhill, N.-E.	....	491 15	....	
Sydney-Mines, C.-B.	....	183 27	....	
Inverness, C.-B.	....	12 00	....	
Glace-Bay, N.-E.	....	28 25	....	
COMPTES SPÉCIAUX				
	Provenant de la vente de vieilles propriétés			
Caserne de Toronto	180,000 00	2,012 00	114,961 55	
Caserne de Montréal	200,000 00	....	200,000 00	

*$68,026.45 dépensés en 1910-1911.

ETAT INDIQUANT LES SUPPLÉMENTS PAYÉS A LA MILICE ACTIVE DANS LES DIFFÉRENTES DIVISIONS ET DANS LES DIFFÉRENTS DISTRICTS.

	Solde de commandement et instruction pratique	Entretien des armes	Frais de port	Papeterie	Gratifications aux signaleurs et trompettes	Remboursement pour matériel porté comme manquant ou renvoyé	En général	Montant total	Moins déductions et pertes	Dépenses nettes
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1e division	*4,287 88	3,212 43	533 24	10 00	108 00	65 57	....	8,216 82	1,126 90	7,089 92
2e "	12,112 39	6,466 90	1,135 96	....	486 00	122 29	17 40	20,340 94	2,354 03	17,986 91
3e "	7,402 17	6,571 21	713 08	....	244 00	....	....	13,930 46	1,661 52	12,268 94
4e "	8,688 85	3,614 60	676 54	....	133 00	....	205 55	13,314 54	1,645 20	11,669 34
5e "	4,787 10	5,075 40	665 00	....	37 00	114 63	....	10,679 13	1,404 96	9,274 17
6e "	11,658 62	3,743 39	919 50	....	307 00	....	....	16,628 51	remb. 14 00 1,905 61	14,708 90
10e distr. mil.	4,357 80 45 58	4,521 21 100 00	485 50	....	44 00	....	....	9,408 51	4,346 47	5,062 04
11e " "	2,097 95	908 95	211 24	5 90	....	....	....	3,369 62	145 58	3,224 04
13e " "	1,516 76	1,444 94	165 50	*10 61	52 00	....	....	3,189 81	606 67	2,583 14
	56,955 10	34,659 03	5,505 56	26 51	1,411 00	302 19	218 95	99,078 34	15,210 94	83,867 40

* $37.60 de ce montant sont imputables sur la 1e division, mais ont été payés par la 2e division.
* Retenu de "Soin des armes" et remboursé au receveur général par certificat de dépôt.

DÉPENSES POUR L'EXERCICE ANNUEL DE 1911-12.

CORPS, DIVISIONS, Etc.	NOMBRE D'HOMMES INSTRUITS					Solde et suppléments	Vivres fourrages et autres approvisionnements	Services du génie	Frais de déplacement	Transport par chemin de fer et camionnage	Divers	Total
	Officiers	Sous officiers	Hommes	Total	Chevaux							
						$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Chefs-lieux d'état-major.												
1re division	86	190	855	1,131	15	12,750 78	....	....	....	....	....	12,750 78
2e "	235	558	2,836	1,629	61	45,486 70	24 69	....	....	....	....	45,511 39
3e "	182	483	1,762	2,427	47	31,055 65	....	....	58 80	....	14 00	31,128 45
4e "	217	602	2.352	3,171	100	40,870 70	....	....	....	....	160 00	41,030 70
5e "	61	230	814	1,105	10	15,150 05	32 00	....	82 32	....	....	15,264 37
6e "	138	403	1,514	2,055	53	28,137 60	57 72	....	94 30	....	....	28,289 62
10e district militaire	126	287	1,028	1,441	13	17,691 35	....	....	....	....	12 00	17,703 35
11e " "	93	212	913	1,218	8	16,595 80	....	....	384 35	....	152 25	17,132 40
13e " "	64	109	501	674	5	8,636 50	....	....	....	....	114 45	8,750 95
A reporter	1,202	3,074	12,575	16,851	312	216,375 13	114 41	....	619 77	....	452 70	217,562 01
Camps de districts:												
Goderich	149	393	966	1,508	86	23,570 29	5,495 82	1,138 16	579 65	1,061 48	27 90	31,873 30
Niagara	480	1,281	3,648	5,409	1,548	96,897 44	21,681 11	883 49	584 62	981 11	22 33	121,050 10
Barriefield	144	388	1,099	1,631	35	25,245 01	5,488 80	....	166 70	274 00	126 83	31,251 34
District de Petawawa	222	759	2,153	3,134	1,660	78,232 75	....	....	....	....	....	....
Manoeuv. de l'art., Petawawa	.....	.....	.....	.....	.....	13,153 30	21,843 94	3,515 85	2,724 90	....	1,703 50	121,174 24
Farnham	161	484	1,333	1,978	1,368	45,100 27	10,800 34	2,016 07	190 29	263 25	613 45	58,983 67
Trois-Rivières	85	270	835	1,190	50	18,269 36	4,676 97	75 17	275 34	91 25	88 00	23,476 09
	162	426	1,193	1,781	204	29,427 67	4,957 97	410 79	72 30	346 00	35 32	35,250 05
Lévis	186	596	1,940	2,722	723	50,875 38	10,939 71	60 30	233 24	101 80	193 76	62,404 19
Sussex	237	616	2,072	2,925	355	49,807 38	10,805 23	22 52	372 48	66 00	1,103 31	62,177 02
District d'Aldershot	29	114	254	397	159	7,956 50	1,533 25	17 90	28 30	....	85 45	9,621 40
Artillerie d'Aldershot	45	117	407	569	84	11,294 54	125 04	62 27	139 60	135 05	568 00	12,324 50
Sewell	266	552	1,655	2,473	1,277	49,252 14	16,039 53	5,787 64	570 15	....	531 38	72,180 84
Kamloops	49	123	326	498	237	10,305 71	3,682 91	1,810 10	467 20	8 50	440 35	16,714 77
Calgary	112	232	635	979	751	24,683 59	7,924 42	2,268 91	13 70	1,284 70	764 25	36,939 57
A reporter	2,327	6,351	18 516	27,194	8,5 8	534,071 33	125,945 14	18,069 17	6,418 47	5,613 15	6,303 83	695,421 08

DÉPENSES POUR L'EXERCICE ANNUEL DE 1911-12—(*Suite*)

CORPS, DIVISIONS, Etc.	NOMBRE D'HOMMES INSTRUITS					Solde et supplé-ments	Vivre fourrages et autres approvisionnements	Services du génie	Frais de déplacement	Transport par chemin de fer et camionnage	Divers	Total
	Officiers	Sous-officiers	Hommes	Total	Chevaux							
DIVERS												
Grandes manoeuvres, etc (milice active)	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	9,621 46	9,621 46
Force permanente (b)	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	25,122 85	25,122 85
Conférence militaire	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	2,216 70	2,216 70
Levés topographiques	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	2,000 00	2,000 00
Transport par chemin de fer	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	217,124 27	....	217,124 27
	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	217,124 27	38,961 01	256,085 28
RÉCAPITULATION												
Camps de districts	2,327	6,351	18,516	27,194	8,568	216,375 13	114 41	....	619 77	....	452 70	217,562 01
Chefs-lieux d'état-major	1,202	3,074	12,575	16,851	312	534,071 33	125,945 14	18,069 17	6,418 47	4,613 14	6,303 83	695,421 08
Divers	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	217,124 27	38,961 01	256,085 37
Total	3,529	9,425	31,091	44,045	8,880	750,446 46	126,059 55	18,069 71	7,038 24	221,737 41	45,717 54	1,169,068 37

REMARQUES:—

(a) Des détachements de la troupe permanente et de la milice active étaient présents au camp de manoeuvres d'artillerie de Petewawa, ainsi qu'il suit:— A. R. C. C., A. R. C. F., 4e brigade A. C. C., 13e et 17e batteries A. C. C., 4e rég. A. C. F. et Cie Cobourg, A. C. F.

(b) Troupe permanente:—

Petawawa	$14,148 45
Halifax	7,819 70
Niagara	1,362 35
Sturgeon-Creek	398 30
London	110 85
Farnham	102 05
Lévis	393 45
Esquimalt	331 30
Fort-Martinière	456 40
	$25,122 85

(c) $6,730.25 de ce montant ont été pour transport en 1910-1911.

ETAT INDIQUANT LA DÉPENSE PAR GARNISON POUR SOLDE, SUPPLÉMENTS ET APPROVISIONNEMENTS DE LA TROUPE PERMANENTE

	Effectif tous grades au 31 mars 1911	Effectif tous grades au 31 mars 1912	Solde et suppléments des officiers et sous-officiers brevetés.	Solde et suppléments des sous-officiers et hommes	Coût de nourriture, combustible et divers approvisionnements pour entretien dans les casernes.	Coût total
Toronto	318	345	$ 61,073 06	$ 104,288 02	$ 32,465 69	$ 197,826 77
London	115	105	19,051 73	33,638 84	8,486 74	61,177 31
Kingston	333	344	58,764 19	113,916 85	48,182 64	220,863 68
Ottawa	123	136	40,025 11	68,633 78	2,572 02	111,230 91
Montréal	35	40	18,259 14	25,264 14	2,343 67	45,866 95
Québec	402	404	56,026 09	145,068 40	44,223 02	245,317 51
Saint-Jean	113	114	14,675 12	28,124 55	21,294 26	64,093 93
Saint-Jean, N.-B.	14	8	2,142 97	5,438 21	510 54	8,091 72
Halifax	1,275	1,201	139,331 10	373,944 93	133,011 01	646,287 04
Frédéricton	57	57	9,246 67	14,566 47	8,551 52	32,354 66
Charlottetown	5	...	59 00	736 11	121 83	916 94
Winnipeg	110	168	30,660 39	37,797 11	38,040 02	106,497 52
Esquinmalt	150	169	15,305 21	52,297 91	24,729 51	92,332 63
Calgary	10	14	6,190 70	7,454 56	1,765 48	15,410 74
Camp de Petawawa	..	..	....	....	19,050 82	19,050 82
A l'étranger	11	12	34,659 48	8,265 40	....	42,924 88
Divers et en général	8	1	3,991 02	6,947 35	25,453 35	36,391 72
	3,071	3,118	$509,460 98	$1,026,372 62	$410,802 12	$1,946,635 73

ETAT DE LA DÉPENSE DÉTERMINEE PAR LA SOLDE ET SUPPLÉMENTS DES OFFICIERS ET S.-OFFICIERS BREVETÉS DE LA TROUPE PERMANENTE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912 POUR CHAQUE GARNISON

	Solde ordinaire	Solde à l'étranger	Solde totale	Supplé-ments ordi-naires	Spé-ciaux dans l'ouest	Supplé-ments à l'étranger	Supplé-ments totaux	Prestations en deniers totales	Crédit à public et re-versement	Dépenses nettes
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Toronto	45,455 98	....	45,455 98	15,718 78	......	....	15,718 78	61,174 76	101 70	61,073 06
London	14,743 60	....	14,743 60	4,386 49	......	....	4,386 49	19,130 09	78 36	19,051 73
Kingston	45,151 35	....	45,151 35	13,761 72	......	....	13,761 72	58,913 07	148 88	58,764 19
Halifax	113,075 20	....	113,075 20	26,872 67	......	....	26,872 67	139,947 87	616 77	139,331 10
Québec	46,090 70	....	46,090 70	10,222 38	......	....	10,222 38	56,313 08	286 99	56,026 09
Esquimalt	14,413 58	....	14,413 58	722 96	220 59	....	943 55	15,357 13	51 92	15,305 21
Montréal	13,653 77	....	13,653 77	4,613 15	......	....	4,613 15	18,266 92	7 78	18,259 14
Ottawa	29,545 98	....	29,545 98	11,384 52	......	....	11,384 52	40,930 50	905 39	40,025 11
Saint-Jean, N.-B.	1,879 25	....	1,879 25	264 96	......	....	264 96	2,144 21	1 24	2,142 97
Winnipeg	23,292 97	....	23,292 97	7,227 38	652 10	....	7,879 48	31,172 45	512 06	30,660 39
Charlottetown	59 00	....	59 00	....	......	....	....	59 00	....	59 00
Calgary	3,714 61	....	3,714 61	2,388 12	109 20	....	2,497 32	6,211 93	21 23	6,190 70
Saint-Jean, Qé.	12,421 95	....	12,421 95	2,288 93	......	....	2,288 93	14,710 88	35 76	14,675 12
Frédéricton	8,549 37	....	8,549 37	714 59	......	....	714 59	9,263 96	17 29	9,246 67
Angleterre et à l'étranger	....	18,366 70	18,366 70	....	......	16,849 28	16,849 28	35,215 98	556 50	34,659 48
Sergents-majors, corps urbains	2,418 85	....	2,418 85	1,572 17	......	....	1,572 17	3,991 02	....	3,991 02
Totaux	374,466 16	18,366 70	392,832 86	102,138 82	981 89	16,849 28	119,968 99	512,802 85	3,341 87	509,460 98

ETAT DE LA DÉPENSE POUR LA SOLDE ET LES SUPPLÉMENTS DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS BREVETÉS DE LA TROUPE PERMANENTE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1911, PAR CORPS.

CORPS	Solde ordinaire	Solde à l'étranger	Solde totale	Suppléments ordinaires	Spéciaux dans l'Ouest	Suppléments à l'étranger	Suppléments totaux	Prestations en deniers totales	Crédit à public et reversements	Dépenses nettes
Royal dragons canadiens	19,661 18	1,607 00	21,268 65	5,269 65	....	2,383 00	7,652 65	28,920 83	75 03	28,845 80
Cavalerie Lord Strathcona (royale canadienne)	13,525 78	....	13,525 78	2,578 94	326 32	200 50	3,105 76	16,631 54	205 00	16,426 54
Artillerie royale canadienne à cheval	31,633 18	2,691 41	34,324 59	7,874 20	....	2,066 50	9,940 70	44,265 29	393 64	43,871 65
Artillerie royale canadienne de forteresse	52,547 37	2,405 99	54,953 36	8,511 57	50 05	1,949 00	10,510 62	65,463 98	275 99	65,187 99
Génie royal canadien	37,770 07	8,202 23	45,972 30	11,492 09	101 92	6,429 40	18,023 41	63,995 71	480 18	63,515 53
Régiment royal canadien	50,129 20	1,099 41	51,228 61	11,116 00	50 05	1,098 00	12,264 05	63,492 66	191 29	63,301 37
Intendance militaire canadienne permanente	19,022 68	....	19,022 68	5,909 14	....	....	5,909 14	24,931 82	146 42	24,785 40
Sect. perm. canad. de vétérinaires militaires	7,667 81	....	7,667 81	2,257 42	16 38	....	2,273 80	9,941 61	48 32	9,893 29
Personnel de la direction de l'artillerie	57,450 40	2,099 16	59,459 56	17,703 97	249 34	2,137 88	20,091 19	79,550 75	952 16	78,598 59
Personnel permanent du service de santé	47,872 06	351 50	48,223 56	14,154 81	50 05	585 00	14,789 86	63,013 42	78 43	62,934 99
Personnel canadien du service de la solde	25,693 42	....	25,693 42	9,687 20	137 78	....	9,824 98	35,518 40	334 39	35,184 01
Section de secrétaires d'état-major	3,972 40	....	3,972 40	2,154 10	....	....	2,154 10	6,126 50	....	6,126 50
Etat-major télégraphiste	1,119 75	....	1,119 75	682 00	....	....	682 00	1,801 75	48 45	1,753 30
Divers	3,982 01	....	3,982 01	1,175 56	....	....	1,175 56	5,157 57	112 57	5,045 00
Sergents-majors permanents (corps urbains)	2,418 85	....	2,418 85	1,572 17	....	....	1,572 17	3,991 02	....	3,991 02
Totaux	374,466 16	18,366 70	392,832 86	102,138 82	981 89	16,849 28	119,969 99	512,802 85	3341 87	509,460 98

ETAT DE LA DÉPENSE DÉTERMINEE PAR LA SOLDE ET LES SUPPLÉMENTS DES SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE LA TROUPE PERMANENTE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912.

DÉTAILS DES DÉPENSES A CHAQUE GARNISON.

Garnison	Solde					
	Prêt	Différée	De suffisance, artillerie génie et services	Service supplémentaire	Autres crédits (divers)	Solde totale
Toronto	75,894 71	892 43	6,595 80	1,372 00	168 19	84,923 13
London	22,682 29	390 01	1,228 50	789 75	19 05	25,109 60
Kingston	81,788 91	1,873 11	8,118 70	3,459 19	140 35	95,380 26
Halifax	298,888 03	14,597 23	24,543 00	12,428 48	682 83	351,139 57
Québec	98,708 70	2,339 91	10,907 20	5,519 30	95 59	117,570 70
Esquimalt	39,274 25	968 32	6,069 70	4,260 69	13 74	50,586 70
Montréal	12,712 88	87 81	2,003 75	394 00	46 75	15,245 19
Petawawa	4,320 38	185 48	1,272 50	32 15	22 06	5,832 57
Ottawa	34,808 02	286 93	5,058 95	712 06	19 65	40,885 61
St-Jean, N.-B.	2,846 51	142 35	483 70	45 60	....	3,518 16
Winnipeg	31,550 94	382 84	1,066 85	1,292 46	64 38	34,357 47
Charlottetown	356 90	....	68 90	....	....	425 80
Calgary	3,873 07	....	268 70	55 15	30 00	4,226 92
Saint-Jean, P. Q.	25,363 37	202 67	355 15	956 17	151 74	27,029 10
Frédéricton	13,806 63	139 18	134 90	764 40	30 87	14,875 98
*Haut-commissaire	4,269 45	....	312 00	....	....	4,581 45
**Sous-offi. détachés au Canad	779 06	....	....	....	....	779 06
Total	751,924 10	22,488 27	68,488 30	32,081 40	1,485 20	876,467 27

*Payé par le Haut-commissaire aux sous-officiers et hommes qui suivent des cours d'instruction en Angleterre.

**Ce montant a été contribué par le gouvernement fédéral pour le fonds de pension des sous-officiers et hommes de l'armée régulière détachés au Canada.

ETAT DE LA DEPENSE DÉTERMINÉE PAR LA SOLDE ET LES SUPPLÉMENTS DES SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE LA TROUPE PERMANENTE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912.—(Suite)

DÉTAILS DE LA DÉPENSE À CHAQUE STATION.

Garnison	INDEMNITÉS										
	Logement	Vivres	Combus-tible	Eclairage	Spéciaux dans l'Ouest	Autres	En Angleterre	Indemnités totales	Prestations en deniers totales	Déduire frais imputés sur Trésor public	Dépense
Toronto	$9,502 34	$5,998 55	$4,255 40	$1,030 59	....	$1,599 57	....	$22,386 45	$107,309 58	$3,021 56	$104,288 02
London	3,500 36	2,719 05	1,495 35	461 40	....	765 91	....	8,942 07	34,051 67	412 83	33,638 84
Kingston	3,687 37	6,574 51	4,189 36	1,148 25	....	1,082 64	....	21,682 13	117,062 39	3,145 54	113,916 85
Halifax	13,442 72	10,286 70	5,080 41	1,152 16	....	2,195 85	....	32,157 85	383,297 42	9,352 49	373,944 93
Québec	11,782 74	11,991 90	5,226 49	1,192 69	....	1,126 71	....	31,320 53	148,891 23	3,822 83	145,068 40
Esquimalt	332 95	548 60	159 20	43 75	1,532 54	70 91	....	2,687 05	53,273 75	975 84	52,297 91
Montréal	4,122 84	2,609 25	2,120 17	601 19	....	718 43	....	10,171 88	25,417 07	152 92	25,264 14
Petawawa	157 09	124 60	49 15	11 96	....	44 41	....	387 21	6,219 78	51 49	6,168 29
Ottawa	11,534 10	1,761 35	5,926 90	1,667 95	....	1,350 01	....	28,240 31	69,125 92	492 14	68,633 78
St-Jean, N.-B.	809 60	589 20	270 70	136 62	....	130 81	....	1,936 93	5,455 09	16 88	5,438 21
Winnipeg	435 45	727 25	1,602 90	278 28	1,600 7[illegible]	357 83	....	5,002 41	39,359 88	1,562 77	37,797 11
Charlottetown	119 70	80 40	61 50	29 25	....	25 85	....	316 70	742 50	6 39	736 11
Calgary	954 46	1,464 21	584 05	174 61	123 07	67 22	....	3,367 62	7,594 54	139 98	7,454 56
St-Jean, P. Q.	742 05	1,225 48	468 55	113 35	....	180 03	....	2,729 46	29,758 56	1,634 01	28,124 55
Frédéricton	26 35	203 90	11 15	3 25	....	86 09	....	330 74	15,206 72	650 25	14,556 47
Haut-commissaire	....	....	....	....	....	....	3,683 95	3,683 95	8,265 40	....	8,265 40
Sous-offi. dét. au Can.	....	....	....	....	....	....	....	....	779 06	....	779 06
Totaux	66,149 23	52,904 45	31,501 28	8,015 30	3 [illegible]56 31	9,802 27	3,683 95	175,343 29	1,051,810 56	25,437 93	1,026,372 63

ÉTAT DE LA DÉPENSE DÉTERMINÉE PAR LA SOLDE ET LES SUPPLÉMENTS DES SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE LA TROUPE PERMANENTE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912.

Détails de la dépense par corps.

Corps	Solde — Prêt	Solde — Différée	Solde — De suffisance, artillerie, génie et services	Solde — Haute paye	Solde — Autres crédits (divers)	Solde totale
Royal dragons canadiens	$50,740 73	$597 93	$478 90	$1,484 77	$212 03	$53,514 36
Caval. Lord Strathcona (royale can.)	21,842 41	349 99	150 15	886 16	52 26	23,280 97
Artillerie royale canadienne à cheval	62,454 35	1,512 20	4,256 40	3,158 07	131 60	71,512 62
Artillerie royale can. de forteresse	167,297 67	8,452 35	12,468 10	11,564 10	76 21	199,858 43
Génie royal canadien	60,932 28	1,967 67	21,547 75	440 72	101 13	84,989 55
Régiment royal canadien	214,849 92	7,097 29	2,707 65	7,559 31	603 42	232,817 59
Cadre d'enseignement	3,261 60	....	252 50	54 60	74 48	3,643 18
Intendance milit. can. permanente	32,660 64	1,157 58	9,094 90	107 46	30 16	43,050 74
Personnel perman. du serv. de santé	27,681 66	230 57	1,077 25	357 85	76 38	29,423 71
Sect. perm. de vétérin. militaires	507 75	....	54 60	....	....	562 35
Personnel de la direct. d'artillerie	70,092 42	1,020 56	13,726 65	1,016 50	113 63	85,969 76
Personnel du service de la solde	11,956 15	13 76	2,673 45	317 10	2 70	14,963 16
Section de secrétaires d'état-major	22,150 41	23 30	....	302 30	11 20	22,487 21
Sect. de secrt. d'état-major, sect. B.	1,015 55	65 07	....	....	....	1,080 62
Recrues du service général	159 00	....	....	....	....	159 00
Divers	3,542 50	....	....	4,832 46	....	8,374 96
* Contributions — Fonds de pension— S.-officiers et hommes	779 06	....	....	....	....	779 06
	751 924 10	22,488 27	68,488 30	32,081 4^	1,485 20	876,467 27

* Ce montant a été contribué par le gouvernement fédéral pour le fonds de pension des sous-officiers et hommes de l'armée régulière détachés au Canada.

ETAT DE LA DÉPENSE DÉTERMINÉE PAR LA SOLDE ET LES SUPPLÉMENTS DES SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE LA TROUPE PERMANENTE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912—(Suite).

Corps	Logement	Rations	Combustible	Eclairage	Spéciaux dans l'Ouest	Autres	En Angleterre	Supplé. ments totaux	Prestations en deniers totales	Déduire imputé sur trésor public	Dépenses nettes
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Royal dragons canadiens	2,892 33	2,354 58	1,237 32	282 90	....	360 56	267 00	7,394 69	60,909 05	3,021 38	57,887 67
Caval. Lord Strathcona (royale can.)	....	26 25	445 78	55 96	1,128 99	250 26	110 50	2,017 74	25,298 71	1,268 33	24,030 38
Artillerie royale canad. à cheval . .	4,648 80	3,626 70	2,212 76	501 20	....	323 68	485 00	11,798 14	83,310 76	2,692 95	80,617 81
Artillerie royale can. de forteresse.	5,938 24	8,310 60	2,345 75	512 30	894 90	792 58	1,925 00	20,719 37	220,577 80	4,149 35	216,428 45
Genie royal canadien	5,219 02	3,467 10	2,331 35	616 13	365 64	1,391 56	86 00	13,476 80	98,466 35	1,082 03	97,384 32
Régiment royal canadien	9,427 16	6,474 00	3,142 84	694 17	136 50	1,673 65	148 50	21,696 82	254,514 41	9,412 19	245,102 22
Cadre d'enseignement	667 28	406 43	327 14	93 97	33 67	145 89	....	1,674 38	5,317 56	14 48	5,303 08
Intendance militaire can. permanente	2,444 27	2,858 70	1,007 58	216 94	....	577 08	139 00	7,243 57	50,294 31	1,350 29	48,944 02
Personnel perm. du serv. de santé .	2,726 24	2,077 81	1,314 40	371 67	122 49	522 01	153 00	7,287 62	36,711 33	627 96	36,083 37
Sect. perm. canad. de vétér. militaires	112 25	65 90	59 65	12 85	....	5 01	....	255 66	818 01	....	818 01
Personnel de la direct. d'artillerie .	21,253 51	16,065 15	11,001 01	2,903 91	462 19	2,278 62	369 95	54,334 34	140,304 10	1,691 95	138,612 15
Personnel can. du service de la solde	3,786 05	2,156 70	1,692 55	468 67	21 84	469 40	....	8,595 21	23,558 37	49 00	23,509 37
Sect, de secrét. mil. d'état-major .	6,694 08	4,804 28	4,232 90	1,264 09	90 09	983 54	....	18,068 98	40,556 19	62 02	40,494 17
Sect. de sec. mil. d'état-major, sect. B.	340 00	210 75	150 25	50 54	....	28 43	....	779 97	1,860 59	16 00	1,844 59
Recrues du service général	....	....	....	....	....	....	....	....	159 00	....	159 00
Divers	....	....	....	....	....	....	....	....	8,374 96	....	8,374 96
Contributions — Sous-officiers détachés au Canada	....	....	....	....	....	....	....	....	779 06	....	779 06
	66,149 22	52,904 95	31,501 28	8,045 30	3,256 31	9,802 27	3,683 95	175,343 29	1,051,810 5	25,437 93	1,026,372 63

DÉPENSES POUR VIVRES ET APPROVISIONNEMENTS DE LA TROUPE PERMANENTE, 1911-1912.

	Alimentation	Chauffage	Eclairage	Blanchissage	Drogues	Eau	Fourrage	Chevaux de remonte	Allocation aux mess et à la bibliothèque	Divers	Total
London, Ont.	3,256 98	2,295 01	1,037 76	83 68	95 68	346 92	....	....	330 00	1,041 01	8,486 74
Toronto, Ont.	13,407 91	3,996 48	413 22	505 60	604 62	757 28	7,676 72	1,700 00	629 96	2,773 90	32,465 69
Kingston et Ottawa, Ont.	13,775 89	7,536 45	2,247 11	451 32	1,165 09	1,193 35	18,220 17	2,335 25	692 47	3,137 56	50,754 66
St-Jean et Montréal, Qué.	6,807 27	2,927 85	1,291 82	455 55	1,066 04	1,241 48	5,165 16	2,400 00	427 50	1,855 26	23,637 93
Québec, Qué.	12,769 01	14,787 78	3,294 04	431 89	1,315 25	2,739 00	3,588 01	450 00	1,042 46	3,805 58	44,223 02
Frédéricton et St-Jean, N.-B.	3,902 49	2,780 62	460 99	71 16	197 32	468 30	....	....	370 00	811 18	9,062 06
Halifax, N.-E.	76,626 44	32,166 82	7,490 55	2,832 81	2,547 88	1,857 25	2,011 83	....	1,705 00	5,772 43	133,011 01
Charlottetown, I.-P.-E.	....	48 66	....	....	....	12 00	....	....	....	61 17	121 83
Winnipeg	15,434 73	6,316 53	1,249 34	179 85	516 75	567 74	8,189 87	....	390 00	5,195 21	38,040 02
Victoria	13,277 52	4,583 56	2,128 51	109 14	313 82	2,112 70	....	....	378 75	1,825 51	24,729 51
Calgary	....	622 03	27 71	....	....	....	114 97	....	....	1,000 77	1,765 48
Petawawa	12,876 69	....	....	18 20	....	....	5,795 14	....	....	360 79	19,050 82
Chefs-lieux d'état-major	....	....	....	....	123 25	....	75	4,950 00	....	20,379 35	25,453 35
	172,134 93	78,061 79	19,641 05	5,139 20	7,945 40	11,296 02	50,762 62	11,835 25	5,967 14	48,050 40	410,802 12

DÉPENSE POUR OFFICIERS ET HOMMES DE LA MILICE ACTIVE QUI ONT FRÉQUENTÉ LES ÉCOLES D'INSTRUCTION EN 1911-12

Le nombre d'hommes instruits ne comprend pas celui qui a fréquenté les écoles sans frais pour le Trésor

Ecole		Présence					Coût
Corps, etc.	Endroit	Officiers	S.-officiers et hommes	Maîtres d'écoles	Soeurs hospitalières	Total	
Cavalerie	Saint-Jean, Qué.	38	20	....	..	58	$ 1,702 23
"	Toronto	47	23	..	..	70	1,964 85
"	Vernon	7	9	..	..	16	1,374 10
"	Calgary	22	23	..	..	45	3,818 25
"	Edmonton	16	18	..	..	34	1,094 80
"	Medicine-Hat	3	8	..	..	11	681 55
"	McLeod	5	19	..	..	24	1,372 10
Artillerie	Kingston	27	41	..	..	68	3,542 82
"	Québec	2	9	..	..	11	722 50
"	Halifax	3	..	..	..	3	33 61
"	Esquimalt	2	3	..	..	5	133 34
Génie	Halifax	..	5	..	..	5	367 81
Infanterie	London	14	6	..	..	20	627 05
"	Toronto	48	34	..	..	82	3,708 26
"	Frédéricton	11	19	..	..	30	840 35
"	Halifax	28	23	..	..	51	2,266 79
"	Québec	85	8	..	..	93	10,323 50
"	Winnipeg	80	101	..	..	181	6,108 37
Intendance militaire can. perman.	Kingston	1	..	..	..	1	20 00
Intendance militaire can. perman.	Halifax	4	..	..	..	4	260 70
Service de santé	Toronto	..	1	..	..	1	12 50
" "	Kingston	..	2	..	..	19	120 23
" "	Halifax	..	15	..	4	19	999 59
" "	Winnipeg	1	4	..	..	5	171 40
Télégraphie optique	Saint-Jean, N.-B.	3	9	..	..	12	774 10
" "	Québec	9	1	..	..	10	992 50
" "	Edmonton	1	5	..	..	6	329 80
Ecole de tir	Rockliffe	22	3	42	..	67	6,015 11
Total		479	409	42	4	934	50,378 21
Frais de voyage des officiers et hommes de la milice active, écoles d'instruction, aller et retour. Comprends aussi les frais de voyage et les allocations de subsistance aux inntructeurs de la troupe permanente	1e division	..	..	..	..	..	411 13
	2e division	..	..	..	..	..	1,815 15
	3e division	..	..	..	..	..	666 52
	4e division	..	..	..	..	..	806 50
	5e division	..	..	..	..	..	1,393 59
	6e division	..	..	..	..	..	2,125 70
	10e district mil.	..	..	..	..	..	1,845 80
	11e district mil.	..	..	..	..	..	672 80
	13e district mil.	..	..	..	..	..	1,722 80
Réclamations diverses payées par	les dépôts						1,076 13
							$62,914 33
Ajouter dépense 1910-1911, payée à	même les fonds de 1911-12						7,126 83
							$70,041 16

ETAT COMPARATIF DE LA DÉPENSE POUR LES DIX EXERCICES COMPRIS ENTRE 1902-3 ET 1911-12

	1902-03	1903-04	1904-05	1905-06	1906-07	1907-08	1908-09	1909-10	1910-11	1911-12
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Allocation pour instruction pratique, entretien des armes et frais de port	51,774	82,411	56,760	122,864	44,235	70,239	115,003	66,565	104,446	83,867
Exercice annuel	385,190	590,670	699,724	809,924	724,378	1,084,499	1,304,796	796,608	1,089,694	1,169,068
Corps de cadets	....	....	....	....	....	....	....	....	....	35,947
Effets d'habillement et de petit équipement	142,364	97,121	179,943	429,727	274,510	399,919	371,866	374,670	373,960	475,175
Dépenses casuelles, y compris gardes d'honneur, escortes et salves	11,574	11,409	19,350	20,020	18,237	24,807	25,010	30,364	34,979	39,920
Droits de douane	....	....	....	....	71,803	143,622	95,177	36,696	180,580	143,069
Bibliothèque du ministère	....	364	484	972	680	968	1,050	938	755	975
Arsenal fédéral	149,998	149,912	150,563	215,037	224,401	341,083	275,936	259,524	280,034	236,790
Services du génie	146,173	162,783	205,800	227,427	262,587	325,913	316,819	274,807	353,966	487,222
Subvention pour la construction de salles d'armes de corps urbains	....	....	....	27,000	13,000	....	....	....	65,000	....
	37,987	40,499	49,1$0	45,825	45,241	49,278	51,085	53,187	54,985	56,270
Gratifications et allocations de charité	317	934	5,178	582	5,700	26,879	2,513	2,375	3,970	2,551
Entretien des propriétés militaires	49,201	50,511	49,854	50,523	38,434	70,062	75,000	74,067	79,961	80,937
Solde de l'inspecteur général et des membres militaires du Conseil de la milice (autorisée par la loi)	12,400	10,930	14,699	21,600	16,200	21,600	21,600	21,600	21,600	21,600
Traitement de l'état-major du quartier général	22,861	39,037	46,519	48,991	33,782	58,797	57,732	52,717	59,589	66,178
Solde des états-majors de circonscriptions et de districts	29,918	35,669	45,551	73,119	64,234	77,272	74,860	84,719	76,430	99,300
Troupe permanente: solde, vivres et approvisionnements	396,051	512,107	642,761	1,518,767	1,120,445	1,826,258	1,787,851	1,758,005	1,845,386	1,946,636
Impressions et papeterie	11,741	18,505	24,541	25,805	26,306	50,430	43,704	39,999	60,003	53,489
Collège militaire royal	75,006	90,387	86,477	86,243	68,898	92,145	108,496	95,934	127,036	134,949
Appointements et salaires des employés civils	94,994	64,682	64,984	72,003	67,063	98,979	95,703	79,822	153,018	155,645
Ecoles d'instruction. Solde de la milice active présente	17,071	28,159	42,552	42,593	27,913	40,127	32,183	50,967	80,007	70,041
Levés topographiques	3,779	7,167	11,246	15,518	17,760	23,716	28,414	23,140	26,260	24,714
Transport et fret	39,091	54,855	54,783	84,856	54,965	109,980	112,313	101,634	124,281	138,230
Matériel de guerre	89,319	62,194	74,707	174,980	124,912	554,200	231,990	342,406	334,548	531,332
Contributions aux ouvrages défensifs d'Esquimalt	111,943	109,987	109,987	179,256	....	....	....	....	....	....
Garnison provisoire d'Halifax	131,256	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Contingents du couronnement	62,630	....	....	....	....	....	....	....	....	134,835
Divers petits crédits	2,778	24,386	9,250	....	....	7,000	350	600	6,318	21,047
La dépense faite sous les six rubriques suivantes a été portée au compte du capital jusqu'à 1909-10, inclusivement, mais imputée sur le revenu en 1910-11:										
Matériel d'artillerie, munitions, tentes, fourgons et équipement en général, sauf habillement, sellerie et harnachement	213,350	513,078	396,772	398,020	428,339	703,750	612,997	323,281	370,469	649,276
Sellerie et harnachement	73,151	172,534	212,688	54,418	44,404	92,570	110,984	47,427	103,753	6,713
Habillement: approvisionnement de réserve et équipement de nouvelles unités	....	235,214	284,478	271,733	22,813	57,098	77,858	204,770	150,220	110,468

ETAT COMPARATIF DE LA DÉPENSE POUR LES DIX EXERCICES COMPRIS ENTRE 1902-3 ET 1911-12—(Suite)

	1902-03	1903-04	1904-05	1905-06	1906-07	1907-08	1908-09	1909-10	1910-11	1911-12
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Fusils Ross, pièces de rechange, baïonnettes, fourreaux, caisses d'armes et inspection	62,972	163,916	240,301	367,306	300,388	214,143	317,478	661,123	585,190	419,937
Arsenal fédéral, pour munitions de réserve	11,692	75,000	75,000	75,000	56,790	75,000	....	....	....	....
Terrains et établissement de nouveaux champs de tir	67,058	140,168	90,725	133,399	122,549	155,344	126,030	63,369	162,773†	183,703*
Totaux: matériel d'artillerie, équipements, etc.	428,223	1,299,910	1,299,964	1,299,876	975,283	1,297,905	1,245,347	1,299,970	1,372,405	1,370,097
Dépense totale de la milice	2,503,639	3,544,589	3,945,141	5,593,518	4,320,967	6,795,678	6,484,806	5,921,314	6,900,211	7,579,884
Aide à l'autorité civile (fixée par la loi et exigible des municipalités)	18,850	7,352	5,965	492	2,020	410	....	58,613	13,678	716
Caserne de Toronto — Compte spécial	....	....	....	....	....	....	....	....	63,026	2,012
Caserne de Winnipeg — Compte spécial	....	....	....	....	....	....	....	....	123,000	....
Salle d'armes de la Pointe-Saint-Charles	....	....	....	....	....	....	....	....	17,500	....
Pensions — Rebellion de 1837-8	360	320	280	160	160	160	120	80	80	80
Pensions — Soulèvement du Nord-Ouest et en général	2,268	2,373	2,337	955	1,851	1,935	1,508	1,937	1,710	1,828
Pensions — Invasions féniennes	18,188	17,916	16,420	16,202	16,073	16,283	12,733	16,760	17,628	17,118
Pensions — Loi des pensions, 1901	....	8,304	7,101	9,423	9,664	19,981	26,873	27,003	38,483	45,698
Pensions totales	20,816	28,913	26,138	26,740	27,748	38,359	41,234	45,780	57,901	64,724
Gouvernement civil — Appointements	53,078	48,575	52,512	58,433	45,668	63,104	101,039	126,726	130,732	137,251
Gouvernement civil — Dépenses casuelles	12,696	10,017	9,946	12,026	8,654	11,994	13,884	13,500	10,086	11,962
Gouvernement civil, total	65,774	58,592	62,458	70,459	54,312	75,098	114,923	140,226	140,818	149,214
Recettes:										
Milice	17,836	19,894	20,695	32,195	16,618	39,809	29,791	31,783	44,259	59,829
Revenu casuel	483	595	19,988	24,641	691	1,174	130	2,742	1,390	1,806
Collège militaire royal	23,956	23,323	25,472	23,067	24,368	23,209	28,019	29,154	31,650	34,286
Loi des pensions, 1901	6,244	8,297	11,308	14,220	13,237	19,596	21,196	21,742	23,347	25,209
Recettes totales	48,519	52,109	77,463	94,123	54,914	83,788	77,136	85,421	100,646	121,130

† En outre, il a été dépensé $123,000 pour l'achat d'un nouvel emplacement de caserne et champ de tir, Winnipeg, à même les deniers provenant de la vente du vieux champ de tir, et, aussi, $17,500 pour une salle d'armes pour la 4e Cie de campagne du génie canadien, à même un crédit voté dans le budget des Travaux publics et transféré.

* Il a été voté un crédit distinct pour l'achat de terrains pour y établir un champ de tir, dont la dépense est comprise dans ce montant.

APPENDICES.

181. Sont annexés les rapports suivants:—

Rapport du directeur général des services de santé pour l'exercice 1911-12. Appendice A.

Rapport du commandant du collège militaire royal, 1912. Appendice B.

Rapport de la commission d'inspection, collège militaire royal, 1912. Appendice C.

Rapport du directeur de l'arsenal fédéral, 1911-12. Appendice D.

Rapport provisoire du Conseil de la Milice sur la période d'instruction annuelle de 1911, avec le rapport de l'inspecteur général. Appendice E.

E. F. JARVIS,
Secrétaire du Conseil de la Milice.

APPENDICES

APPENDICE A.

OTTAWA, le 1 mars 1912.

Du directeur du service de santé de la milice canadienne
A l'adjudant général de la milice canadienne.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur les services de santé pour l'exercice clos le 31 mars 1912:—

ORGANISATION GÉNÉRALE.

1. On a continué l'organisation des services de santé pour satisfaire aux besoins de l'armée mobilisée en campagne. Toutefois, certaines unités de santé sont encore incomplètes et des ambulances sont nécessaires comme suit: première division, une; troisième division, trois; cinquième division, trois. On n'a pas approuvé pour le prochain exercice la recommandation de l'organisation de ces unités.

2. Je suis heureux d'exposer que nous éprouvons très peu de difficultés à nous procurer d'excellents officiers de santé, pourvu que nous puissions leur donner des emplois dans des unités intéressantes. Cependant, nous éprouvons de la difficulté à persuader des médecins à être désignés à des unités autres que de santé, parce que l'instruction n'est pas assez attrayante. Nous espérons que cette difficulté sera surmontée, à cause de la très grande importance du service de santé permanent régimentaire dans le service actif; nous commençons seulement à nous rendre compte de ceci dans la milice canadienne.

3. Deux officiers exercent actuellement l'administration des divisions et des districts; l'un est un officier du service de santé permanent. et l'autre est un officier du service de santé militaire désigné pour l'assister. Ce dernier ne reçoit pas de solde et, s'il lui arrive de ne pas aller au camp, il n'est aucunement rétribué pour le service qu'il lui faut effectuer. Ceci ne semble pas très juste.

MATÉRIEL MÉDICAL.

4. A cause du manque de fonds, il n'a presque pas été acheté de matériel médical; il en a cependant été commandé, et, lorsque les effets seront reçus, l'équipement de l'armée en campagne sera presque au complet.

ÉDUCATION.

5. Vu que l'examen de promotion au grade de lieutenant-colonel a remporté un si brillant succès, il a été décidé d'adopter la même procédure pour le grade de major. Les programmes de ces examens sont envoyés du quartier général et basés sur un plan stratégique et tactique pratique; l'uniformité est ainsi assurée, et les personnes aptes reçoivent seules des promotions.

6. Il a été tenu à Ottawa deux cours sur les principes ainsi que sur la pratique de la stratégie médicale et la tactique. Chaque cours a duré un

mois. Tous les officiers d'administration du service de santé des divisions ont suivi le premier cours tenu au mois d'avril; le deuxième, tenu en mars, a été suivi par cinq officiers du service de santé permanent et deux du service de santé.

7. Il est espéré qu'au cours de l'exercice il sera tenu d'autres cours au Laboratoire central d'hygiène militaire.

CONVENTIONS.

8. Accompagné du major Drum, sans frais pour le Trésor, j'ai eu l'honneur d'assister à la réunion de l'Association médicale canadienne, tenue à Montréal au mois de juin, et de lire un mémoire sur la fièvre typhoïde devant la section de la médecine préventive, ainsi qu'au Symposium. J'ai aussi pris part à la réunion de la Société canadienne d'hygiène publique, tenue à Montréal en décembre. A la dernière réunion, il a été décidé de former une section d'hygiène militaire; cette section tiendra sa première réunion à Toronto en septembre prochain.

9. L'assemblée annuelle de la société des officiers de santé militaire a eu lieu à Ottawa en février, sous la présidence du major LeBel, du service de santé de Québec. Cette société a accusé de grands progrès et, durant les deux jours de réunion, l'intérêt n'a jamais faibli. Le lieutenant-colonel A. T. Shillington, du service de santé d'Ottawa, a été élu président.

SERVICE DE SANTÉ PERMANENT.

10. Le personnel de ce service remplit de nombreuses fonctions et son complet limité actuel ne saurait satisfaire aux demandes adressées.

11. Sa première fonction est l'administration des services de santé militaire, tant active que permanente. Ceci exige un bureau et un personnel de commis dans chaque division et district. Il fournit aussi le personnel du bureau du directeur général au quartier général.

12. Sa deuxième fonction est le soin des malades de la force permanente, de la milice active (malades évacués des camps d'instruction), du service de la marine canadienne et des élèves au collège militaire royal. Pour accomplir ce service, il y a six hôpitaux à régime et deux sans régime. Deux de ces hôpitaux sont de très vastes bâtiments, plutôt de construction ancienne, difficiles à entretenir et à administrer.

13. Sa troisième fonction est de recevoir, distribuer et réparer tout le matériel médical. Il y a un dépôt de médicaments dans chaque division et district, et un dépôt central de médicaments à Ottawa. Dans un an, chaque dépôt divisionnaire possédera le matériel médical complet pour cette division-là, soit un matériel s'élevant à plus de $21,000.00.

14. Sa quatrième fonction consiste à surveiller l'hygiène des camps et casernes. Par conséquent, il doit fournir le personnel du Laboratoire central d'hygiène militaire, ainsi que d'autres locaux et laboratoires temporaires.

15. Sa cinquième fonction est l'enseignement; il doit procurer à la milice active des écoles et des instructeurs.

16. Sa sixième fonction est de fournir un personnel du service de santé à certains camps, comme ceux de Petawawa, de l'île MacNab et de la redoute York, ainsi qu'aux camps qui n'ont pas de personnel pour effectuer le service de santé.

17. Sa septième fonction consiste à s'occuper de sa propre administration. La division en un aussi grand nombre de petits détachements accroît très sensiblement ce service. Un détachement de cinq hommes exige presque autant d'écritures que celui de cent hommes ou plus.

18. Pour s'acquitter de ces fonctions, nous avons un complet total autorisé de 101 hommes. Le service ne peut être accompli dans ces conditions-là.

SANTÉ DE LA TROUPE PERMANENTE.

19. La diminution dans les cas de maladie, observée dans des rapports précédents, continue pour la période qui fait l'objet du présent rapport. Le tableau suivant représente, sous une forme figurative, l'amélioration accusée dans la santé des officiers et hommes:—

Proportion par effectif de 1,000.

Années	Entrées
1906	769.09
1907	709.90
1908	777.07
1909	689.34
1910	639.50
1911	576.42
1912	499.51
Proportion moyenne	663.69

20. L'introduction du système de traitement des légers cas de maladie dans les cosernes expliquera, dans une certaine mesure, la réduction subie dans la proportion des entrées indiquées ci-dessus, de même que l'amélioration apportée dans l'état sanitaire dans lequel vivent les soldats.

21. Cette diminution prononcée accusée dans le nombre des entrées ne saurait être qu'un précieux avantage pour la troupe permanente en accroissant sa valeur et en diminuant les dépenses d'entretien des lits d'infirmerie. Il faut sans doute attribuer en grande partie cette faible proportion de maladie à l'intérêt manifesté par les officiers et les hommes dans les questions sanitaires, et aux facilités procurées par le laboratoire militaire central d'hygiène pour l'analyse de l'eau et des spécimens pathologiques.

22. Les principales causes de maladie, dans leur ordre d'importance, ont été comme suit:—Diphtérie, 9; fièvre entérique, 8; et une seule entrée pour la tuberculose. En ce qui concerne cette dernière maladie, la diminution accusée dans la proportion des entrées a été remarquable. Pour les cinq dernières années, la moyenne a été de sept. Les entrées pour l'alcoolisme se maintiennent à celles du dernier rapport, mais on peut annoncer une agréable diminution dans les maladies vénériennes—il a ét, admis 122 malades, contre 154 pour la période de 1911.

23. Il a été pratiqué quarante-deux opérations, ce qui a réduit la perte en réintégrant dans le service des hommes qui auraient autrement été reformés et dont les services auraient été perdus.

SERVICE CANADIEN DE LA MARINE.

24. Le tableau 4 montre la proportion de malades fournie par la marine et en traitement aux hôpitaux d'Halifax et d'Esquimalt. Il y a peu d'observations à formuler au sujet des maladies. Sur les 50 entrées, il y avait trois cas de pneumonie et un nombre semblable de fièvre rhumatismale.

TABLEAU I.

25. Etat général indiquant le nombre des entrées, décès et renvois pour cause de défaut de santé de la troupe permanente, durant l'exercice clos le 31 mars 1912:—

Maladies	Entrées	Décès	Sorties: impropres au service
Maladies contagieuses	426	8	10
Maladies en général	6	1	
Intoxications	31		2
Conditions morbides en rattachant à diverses parties	13		
Maladies du système nerveux	64	1	7
" de la vue	27		
" du nez	7		
" de l'oreille	10		
" du système circulatoire	14	3	4
" " respiratoire	90	1	10
" " digestif	244		1
" " lymphatique	9		
" " urinaire	10		2
" " génératif	55		
" des organes de la locomotion	52		
" du tissu connectif	29		
" de la peau	88		1
Lésions locales	308	1	1
Tumeurs	2		
Parasites	5		
Totaux	1491	15	39

26. Outre les cas ci-dessus, 215 officiers et 744 femmes et enfants ont été traités pour diverses indispositions.

TABLEAU 2.

27. Indiquant le nombre des opérations chirurgicales dans les hôpitaux militaires:—

Opérations	Total
Gonorrhée	2
Pneumonie	2
Kyste	2
Varice	2
Abcès rectal	1
Abcès du périoste dental	1
Luette allongée	1
Appendicite	8
Hernie	4
Hémorrhoïdes	3
Rétention d'urine	1
Inflammation du prépuce	1
Phimosis	1
Varicocèle	4
Inflammation de la jointure du genou	2
Ganglion	1
Orteil-marteau	1
Abcès	1
Rupture de l'urèthre	1
Blessure au doigt	2
Blessure au pouce	1
Total	42

TABLEAU 3.

28. Tableau indiquant les résultats des vaccinations et revaccinations par zones divisionnaires et districts.

Garnison	Nombre de vaccinés	Résultat	
		Parfaits	Immunes
1e zone divisionnaire	35	18	17
2e zone divisionnaire	32	32	
3e zone divisionnaire	89	45	44
4e zone divisionnaire	110	68	42
5e zone divisionnaire	96	40	56
6e zone divisionnaire	266	213	53
10e district militaire	121	100	21
11e district militaire	29	9	20
Totaux	778	525	253

TABLEAU 4.

29. Etat général des entrées, décès et sorties pour cause de santé des proportions de la marine, durant l'exercice clos le 31 mars 1912.

Maladies	Entrées	Décès	Sorties: impropres au service
Maladies contagieuses	15	1	
" en général	1		
" du système nerveux	1		1
" de la vue	1		
" du système circulaire	1		
" " respiratoire	8		1
" " digestif	8		
" " lymphatique	1		
" " urinaire	2		
" " génératif	4		
des organes de la locomotion	2		
Lésions	4		
Parasites	1		
Tumeurs	1		
Totaux	50	1	2

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. C. JONES, *colonel,*

Directeur général des services de santé.

APPENDICE B.

KINGSTON, le 19 juin 1912.

Du commandant du Collège militaire royal,

Au Secrétaire du Conseil de la milice, Ottawa.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur le collège militaire royal pour l'exercice 1911-12:—

PERSONNEL.

1. Les changements qui suivent ont été opérés dans le personnel du collège au cours du dernier exercice:—

Le major C. N. Perreau, du Royal fusiliers de Dublin, a remplacé le capitaine H. A. Kaulbach, du Royal chasseurs, en qualité d'adjudant d'état-major, et a été chargé de l'instruction du tir du collège.

Le capitaine K. Blair, de l'artillerie royale, et le lieut. E. F. Dawson, du génie royal, ont été remplacés par le capitaine M. V. Plummer, de l'artillerie royale, et le lieut. F. A. Heymann, du génie royal, en qualité d'instructeurs dans les matîères militaires.

Le major H. R. Hopwood, du 33e de cavalerie légère de la Reine, a été affecté à la division d'état-major du collège, en remplacement du capitaine A. F. C. Williams, du 31e lanciers du Duc de Connaught, pour service d'enseignement.

COURS DES OFFICIERS.

2. Le cours supérieur a repris au commencement de janvier. Il est suivi par quatre aspirants, dont l'examen commence la semaine prochaine. Le candidat préparé au collège a passé l'examen avec succès et est actuellement à Camberley.

3. Le cours supplémentaire a repris en même temps que le cours supérieur du collège et a duré trois mois; six officiers de la troupe permanente l'ont suivi. Eu égard à l'importance du cours pour ces officiers et à la somme de travail à accomplir, je recommande fortement qu'il leur faudrait à l'avenir entrer à l'école au commencement de novembre et de faire durer le cours cinq mois. La plus grande partie du travail qu'ils effectuent est tout à fait nouvelle pour eux. Je suis d'avis qu'il faudrait que chaque officier de la troupe permanente suivît ce cours, et nous pourrons probablement prendre un nombre semblable chaque année.

4. Huit et cinq candidats respectivement ont suivi les cours complets de trois mois chacun, tenus à l'automne et au printemps; tous ont subi l'examen avec succès.

5. Seize officiers ont suivi la partie pratique du cours d'état-major de la milice au mois d'août dernier; quatorze ont été reconnus aptes.

MANÈGE MILITAIRE.

3. Notre équipement de chevaux est maintenant au complet au manège militaire. Il en résulte que, depuis son entrée au collège, l'élève est instruit en équitation. Toutefois, nous n'en tirerons pas tout le profit avant qu'il soit construit un manège couvert. Nous ne pouvons continuer le cours régulier d'instruction durant les mois d'hiver dans un manège découvert, et nous perdons par suite un temps très précieux.

SITUATION NUMÉRIQUE.

7. Lors de l'ouverture des classes au mois d'août dernier, le nombre des élèves était de 118.

DISCIPLINE.

8. La conduite et la discipline des élèves ont été excellentes. Un élève a été chassé pour conduite irrégulière à un examen. Au commencement de l'année, sept élèves ont été renvoyés pour un mois, à cause de mauvaise conduite le dernier soir de l'année écoulée.

EXAMENS.

9. Les résultats des examens ont été en général satisfaisants. Sur trente et un élèves de la classe supérieure, vingt-sept ont été jugés aptes à obtenir leurs diplômes.

10. Un élève de la 2e classe et cinq de la 3e ont échoué.

TIR.

11. Notre tir du fusil continue à s'améliorer. Les champs de tir réduit que nous avons depuis deux ans nous permettront de poursuivre l'instruction et les exercices de tir pendant la froide saison avec des résultats très satisfaisants.

12. Durant les douze derniers mois, notre relevé de tir a été comme suit:—

	Tireurs	1re clas.	2e clas.	3e clas.
Classe supérieure	4	8	11	8
2e année	11	9	11	9
1re année	17	17	11	(2e non clas.)

Chiffre de mérite—

Classe supérieure	131
2e année	135

13. Dans le concours pour la coupe du "*Daily Mail*", disputée l'année dernière, le C. M. R. est arrivé le 57e dans l'empire et le 3e au Canada.

14. Nous nous sommes classés 3e dans la deuxième série du concours de la Ligue canadienne du tir du fusil, et 5e dans le concours de tir réduit.

15. Une équipe de novices du collège militaire royal a remporté la coupe à disputer Osler à la réunion de la société de tir du fusil d'Ontario. Le 24 mai, le collège a, pour la première fois, gagné le match contre Sandhurst.

SPORTS.

16. Nous avons été très heureux cette année dans nos jeux d'extérieur. Nous détenons le championnat intermédiaire fédéral, les championnats intermédiaire et junior de l'Union intercollégiale de rugby, le championnat intercollégial intermédiaire de hockey, et le championnat intercollégial de *Lawn Tennis*. Dans notre tournée d'une semaine, nous avons gagné tous nos matches, sauf un.

LOGEMENT.

17. Je suis heureux de dire que le nouveau dortoir est en cours de construction et que les réparations aux quais et aux remises à embarcations sont presque terminées. Il est espéré que les nouveaux hangars d'artillerie et les nouvelles salles de modèles, pour lesquels il a été voté des crédits, seront bientôt utilisables.

18. Nous avons un besoin pressant d'un logement d'officiers. Les membres du personnel perdent trop de temps en se rendant à Kingston et en en revenant. Les avantages qu'il y aurait de les loger au collège sont manifestes.

19. Il est aussi très opportun que les officiers qui suivent les cours, supplémentaires de l'école d'état-major, de longue durée, etc., aient leur logement sur les lieux.

20. Un logement est aussi nécessaire pour le personnel subalterne (instructeurs adjoints).

21. Dans un avenir immédiat, il faudra agrandir les édifices de l'enseignement. Nous souffrons du manque d'une bibliothèque, d'une salle de dessin appropriée, d'un laboratoire, d'un réfectoire, d'un cabinet général de lecture, etc.

22. Nous avons un besoin impérieux du manège couvert, dont j'ai parlé ci-dessus. Nous avons aussi un grand besoin d'un patinoir couvert.

COMMISSIONS.

23. Il a déjà été adressé des demandes de commissions dans la milice active en faveur de ces élèves du cours des gradués qui n'aspirent pas à des commissions dans l'armée impériale et la troupe permanente.

24. Il sera recommandé que les élèves suivants reçoivent des commissions dans l'armée impériale et la troupe permanente canadienne :—

Commissions impériales.

L'élève S. F. C. Sweeney . . . . Génie royal.
" M. W. English . . . . Artillerie royale de campagne.
" A. B. Boggs . . . . Armée des Indes.
" M. S. Stewart . . . . Section de l'intendance militaire.

Commissions dans la troupe permanente canadienne.

L'élève W. M. Miller . . . . Génie royal militaire.
" F. M. Hutchison . . . . " " "
" J. P. Edwards . . . . " " "
" D. H. Williams . . . . " " "
" H. St. G. Bond . . . . " " "
" R. K. Robertson . . . . Personnel de la direction d'artillerie.
" E. J. Renaud . . . . " " " "
" A. L. Lindsay . . . . " " " "
" S. T. Wood . . . . R. G. à cheval du N.-O.

DIPLOMES.

25. Ont été diplômés:—

Avec distinction.

Les élèves S. F. C. Sweeney et R. K. Robertson.

Diplômes.

Les élèves W. H. E. Schmalz, W. M. Miller, T. A. H. Taylor, A. M. Lacey, F. M. Hutchison, J. P. Edwards, D. H. Williams, R. M. Haultain, L. V. M. Cosgrave, H. St. G. Bond, G. B. Latimer, A. B. Boggs, A. H. Helmer, R. D. Sutherland, C. M. P. Fisher, E. J. Renaud, H. C. V. Macdowall, H. A. Thompson, H. J. Woodman, S. L. Gunn, W. M. Pearce, A. L. Lindsay, M. W. English, S. T. Wood et M. S. Stewart.

PRIX.

26. Epée d'honneur pour bonne conduite et discipline, décernée au sergent-major de bataillon, S. F. C. Sweeney.

Médailles offertes par Son Excellence le Gouverneur-général:—

1er, sergent-major de bataillon, S. F. C. Sweeney........Médaille d'or
2e, sergent R. K. Robertson .. ..Médaille d'argent
3e, caporal W. H. E. Schmalz .. ..Médaille de bronze

Prix de classe:—

1re classe. Le sergent R. K. Robertson.
2e classe. L'élève W. B. McTaggart.
3e classe. L'élève H. S. Matthews.

Matières militaires:—
1re classe. Le caporal W. H. E. Schmalz.

Génie militaire:—
1re classe. Le caporal W. H. E. Schmalz.

Tactique et reconnaissance:—
1re classe. Le sergent T. A. H. Taylor.

Artillerie:—
1e classe. Le caporal W. H. E. Schmalz.

Manoeuvres, exercices et service pratique:—
1re classe. L'élève R. M. Haultain.

Histoire militaire:—
2e classe. L'élève-caporal E. H. de L. Greenwood.

Croquis à main levée et lecture de cartes:—
2e classe. L'élève H. E. J. Vautelet.

Génie civil:—
1re classe. Le sergent R. K. Robertson.

Levé de plans:—
1re classe. L'élève D. H. Williams.

Physique:—
1re classe. L'élève W. M. Miller.

Chimie:—
1re classe. Le caporal D. H. Williams.
Mathématiques et mécanique:—
2e classe. L'élève W. B. McTaggart.
Dessin géométral et du génie:—
2e classe. L'élève C. H. B. Garland.
Français:—
2e classe. L'élève H. E. J. Vautelet.
Français:—
3e classe. L'élève J. O. J. St-Laurent.
Anglais:—
3e classe. L'élève I. R. R. Macnaughton.

Meilleure composition écrite pendant l'année sur l'artillerie, présenté par la société d'artillerie canadienne:
1re classe. Le sergent-major de compagnie, L. V. M. Cosgrave.

Médaille d'argent offerte par l'"Alliance Française de Paris" pour le plus grand nombre de points obtenus en français durant le cours:—
1re classe. Le sergent-major de bataillon, S. F. C. Sweeney.

Coupes offertes par le gouvernement d'Ontario au meilleur tireur dans chaque classe:—
1re classe. Le sergent R. K. Robertson.
2e classe. L'élève D. H. Storms.
3e classe. L'élève C. R. Fesseden.

Coupes offertes par le gouvernement de Québec (tir du championnat):—
1er L'élève S. E. Lovelace.
2e L'élève-caporal R. S. P. MacIvor.
3e L'élève J. A. Turner.

La coupe à disputer et la médaille d'argent pour l'artillerie ont été gagnées par le sergent J. P. Edwards.

L'écusson et la médaille d'argent pour le tir du fusil de compagnies ont été gagnés par la Cie "D"; le sergent-major de compagnie J. N. Gwynne.

L'écusson à disputer et la médaille d'argent pour le tir au revolver ont été gagnés par l'élève G. B. Schwartz.

La coupe à disputer et la médaille d'or offertes pour l'équitation ont été gagnées par l'élève S. T. Wood.

La coupe et la médaille d'or offertes pour la gymnastique ont été gagnées par la compagnie "A"; le sergent-major de compagnie B. A. Rhodes.

La coupe à disputer et la médaille d'or offertes par lord Dundonald ont été gagnées par la Cie "B"; le sergent-major de compagnie J. P. Edwards.

Escrime au fleuret, coupe et médaille d'argent gagnées par le caporal W. M. Pearce.

Saut, la coupe à disputer offerte par M. Holt et la coupe réduite ont été gagnées par l'élève S. T. Wood.

Combat à la baïonnette, médaille d'argent gagnée par le sergent C. M. P. Fisher.

Tennis, parties simples, coupe à disputer et médaille d'argent remportées par le sergent-major de compagnie B. A. Rhodes.

Paume, coupe gagnée par l'élève C. G. Carruthers.

Paume, handicap, prix remporté par l'élève J. Galt.

Sauter sur numnahs, coupe remportée par l'élève B. H. J. Leblanc.

Boxe, novices, poids légers, médaille d'or gagnée par l'élève B. H. Mackenzie.

Boxe, novices, poids lourds, médaille d'or gagnée par l'élève H. O. D. Wilkins.

Boxe, poids de plume. médaille d'or gagnée par l'élève K. L. McCuaig.

Boxe, poids légers, médaille d'or gagnée par l'élève L. Drummond.

Boxe, poids moyens, médaille d'or gagnée par l'élève J. Galt.

Boxe, poids moyens, médaille d'or gagnée par l'élève J. K. M. Green.

Boxe, poids lourds, médaille d'or gagnée par l'élève C. R. Godwin.

Prix spécial, concours de la Ligue canadienne de tir du fusil, 2e série, petite bourse, gagnée par l'élève-caporal R. S. P. MacIvor.

Certificat de tir décerné par la Ligue canadienne de tir du fusil, gagné par l'élève J. A. Turner.

Certificat de tir décerné par la Ligue canadienne de tir du fusil, gagné par le sergent R. K. Robertson.

Certificat de tir décerné par la Ligue canadienne de tir du fusil, gagné par le sergent-major de bataillon, S. F. C. Sweeney.

Coupe Osler pour équipe novice au concours de la Ligue de tir d'Ontario, coupes réduites, gagnées par le sergent R. K. Robertson et l'élève J. A. Turner.

Course, Cross-Country, coupe gagnée par l'élève L. Greene.

Course, Cross-Country. écusson à disputer gagné par la compagnie "B" (sergent-major de compagnie R. M. Haultain).

Je suis. monsieur,

Votre obéissant serviteur.

(Signé) J. H. V. CROWE, *colonel, état-major général.*

Commandant du collège militaire royal.

APPENDICE C.

RAPPORT DE LA COMMISSION D'INSPECTION DU COLLEGE MILITAIRE ROYAL, 1912.

OTTAWA, le 7 juillet 1912.

Au Secrétaire du
Conseil de la milice.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de transmettre ci-joint le rapport de la réunion de la commission d'inspection du collège militaire royal, tenue en mai dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ERNEST F. WÜRTELE, *lieut.-colonel,*

Président de la commission d'inspection.

RAPPORT.

La commission s'est réunie au collège militaire royal, Kingston, Ont., le 1er mai 1912, à 4 h. 30 de l'après-midi.

PRÉSENTS.

Président.—Le lieut.-colonel Ernest F. Würtele, commandant de la 15e brigade d'infanterie.

Membres.—Le lieut.-colonel H. S. Greenwood, de la réserve d'officiers; le lieut.-colonel A. H. Macdonnel, O.S.E., adjudant général adjoint, de la 1re division; le très rév. C. L. Worrell, évêque de la Nouvelle-Ecosse; le rév. chanoine Dauth, vice-recteur de l'université Laval de Montréal.

Secrétaire.—Le lieut.-colonel J. S. Dunbar, adjudant général adjoint, du quartier général de la milice.

Il a été absolument impossible au chef d'état-major général d'assister à la réunion.

La commission a fait une inspection minutieuse de deux jours des bâtiments et des terrains, et elle a institué des enquêtes dans les différents départements de l'institution. La commission a l'honneur de soumettre le rapport suivant:—

PERSONNEL ENSEIGNANT.

1. Le capitaine H. A. Kaulbach, du régiment royal de Lancaster, a quitté l'emploi d'adjudant d'état-major et a été remplacé par le major C. N. Perreau, du royal fusiliers de Dublin.

2. Le capitaine W. K. P. Blair, de l'artillerie royale de campagne, a été remplacé par le lieutenant M. V. Plummer, de l'artillerie royale de campagne, en qualité d'instructeur adjoint dans les matières militaires, et le lieutenant

Heyman, du génie royal, au commencement de l'année, a assumé les fonctions de professeur adjoint d'arpentage et de télégraphie, en remplacement du lieutenant E. F. Dawson, du génie royal.

3. Le candidat à l'école d'état-major, qui a suivi le cours préparatoire au collège militaire royal en 1911, a subi l'examen avec succès et est actuellement à Camberley. Quatre candidats au prochain cours à l'école d'état-major ont suivi l'instruction depuis janvier au collège militaire royal.

4. Huit officiers de la troupe permanente ont aussi suivi un cours supplémentaire de trois mois.

5. Il est absolument essentiel que le major Robertson, qui est maintenant officier d'état-major général de la 5e division, soit immédiatement remplacé par un autre officier d'état-major général de 2e classe, et qu'un autre officier de l'artillerie royale de campagne soit nommé instructeur adjoint en tactique, artillerie, topographie, etc. Le complet d'officiers d'état-major général en prévoit deux, mais il n'y en a présentement qu'un seul, ce qui est tout à fait insuffisant pour le service important et considérable qu'il doit accomplir. Même avec les services du major Hopwood, de l'armée des Indes, qui a été mis à la disposition du collège, le nombre des officiers d'état-major général est insuffisant. Il ne faudrait pas oublier qu'à partir du mois de novembre prochain le personnel du collège assumera encore un service supplémentaire, vu que tous les officiers qui suivent un cours complet, d'une durée de sept mois, le suivront au collège militaire royal.

6. Le besoin se fait fortement sentir d'un professeur de français, ainsi que d'un autre professeur de mathématiques, car, outre leur service scolaire ordinaire, ces deux professeurs doivent instruire les officiers de l'école d'état-major.

7. Il ne faut pas non plus perdre de vue la forte augmentation accusée dans le nombre des cadets. D'après les faits ci-dessus mentionnés, il est évident que le personnel actuel du collège est incomplet, tant en officiers qu'en professeurs civils. C'est pourquoi la commission juge à propos d'attirer l'attention des autorités compétentes sur le fait qu'à West-Point, outre le "personnel militaire" de l'institution, il y a un personnel enseignant de 106 personnes pour environ 500 élèves. Il en résulte que les classes ordinaires ne se composent pas de plus de 10 élèves, qui peuvent ainsi recevoir une instruction individuelle. Présentement, avec le personnel incomplet du collège militaire royal, la moyenne des classes est forcément de 40. On ne peut trop fortement signaler le désavantage qui en résulte pour ces élèves, de même que pour leurs professeurs, comparativement à West-Point.

PERSONNEL SUBALTERNE.

8. La commission recommande que le grade de sous-officier breveté (*local warrant rank*) soit conféré au premier sergent Harvey, de la section de secrétaires d'état-major, et au sergent fourrier Vokes. Le premier a remplacé le lieutenant Hennessy et remplit les fonctions de quartier-maître et de payeur. Le sergent fourrier Vokes est le contremaître des travaux et le professeur adjoint de génie militaire. Le commandant a fait un rapport très favorable sur ces deux officiers, et leurs services méritent d'être reconnus.

PRÉSENCE.

9. Le nombre des élèves inscrits sur les registres est le plus considérable qui ait jamais été enrégistré depuis la fondation du collège. Cent dix-huit

élèves ont fait leur entrée au commencement de l'année scolaire. Sur ce nombre, deux ont depuis été renvoyés à la demande de leurs parents.

EXAMENS D'ENTRÉE.

10. Soixante-cinq candidats ont pris part aux examens d'entrée, tenus entre le 13 et le 18 mai. Le programme de ces examens a été le même que celui de l'année dernière, et comprenait des questions sur les "connaissances générales".

PROGRAMME DES ÉTUDES AU COLLÈGE.

11. On a augmenté pendant l'année le temps consacré à l'étude de la tactique. On a aussi enseigné l'histoire militaire, et il a été donné un cours de leçons à la 2e classe sur les campagnes de Waterloo et de Jackson dans la vallée de la Shenandoah. Il a été donné à la classe supérieure un autre cours de conférences sur l'histoire militaire.

12. Le commandant a de nouveau suggéré qu'il fût donné un cours alternatif dans la troisième année aux élèves qui n'ont pas l'intention de se livrer au génie civil ou militaire. De fait, le nombre des élèves qui entrent aujourd'hui au collège dans le but de choisir le génie civil comme profession est bien au-dessous de 50 pour 100. Néanmoins, 400 heures du temps du cours des gradués dans leur dernière année y sont consacrées, en même temps que, de plus, il est consacré 384 heures au génie militaire dans cette année-là. Ce cours alternatif permettrait aux élèves qui auraient l'intention d'embrasser la profession du génie civil d'approfondir davantage la matière, en même temps que ceux qui n'auraient pas cette intention acquerraient des connaissances plus approfondies dans les langues et dans les matières militaires.

COURS D'ÉTUDES.

13. Les heures consacrées aux différentes matières au cours de l'année dernière ont été comme suit:—

Mathématiques	664	heures
Dessin géométral	104	"
Génie militaire	280	"
Artillerie	198	"
Tactique	92½	"
Histoire militaire	26	"
Reconnaissances	80	"
Croquis à main levée et lecture de cartes	165	"
Administration et droit militaires	55½	"
Levé de plans	337	"
Génie civil	396	"
Physique	182	"
Chimie	112	"
Anglais	172½	"
Français	264	"
Dessin	8	"
Infanterie	182	"
Tir	64	"
Gymnastique	270	"
Télégraphie optique	57	"
Ecuries et équitation	383	"
Atelier	63	"

14. La commission suggère que, si possible, il soit enseigné plus d'anglais et que l'histoire politique soit inscrite au programme. En outre, elle recommande l'abolition du système actuel d'avoir des examinateurs de l'extérieur pour les matières non militaires.

JEUX DE GUERRE.

15. Au cours de l'année, outre les exercices avec les cours d'officiers, il a été effectué une série de jeux de guerre entre les compagnies.

COMMISSIONS.

16. Douze gradués de l'année dernière ont reçu des commissions dans l'armée impériale et la troupe permanente, tandis que les autres sont nommés à des emplois de la troupe non permanente, à mesure qu'il se produit des vacances dans les unités du district dans lequel vit le gradué.

PERSONNEL.

17. Les élèves ont été inspectés à la manoeuvre de bataillon et de compagnie sous les ordres de leurs sous-officiers, et leur tenue a été fort digne d'éloge. Ils étaient fermes dans les rangs, ils ont bien exécuté la "*March Past*" et opéré tous leurs mouvements avec précision. Environ 48 élèves ont aussi donné une exhibition remarquablement bonne de "gymnastique libre" et de "voltige". Le physique général des élèves est bon. Le tableau suivant indique l'augmentation moyenne accusée dans les mesures des élèves lors de la visite de la commission:—

Classe	Age	Pouces de taille	Livres de pesanteur	Pouces de poitrine	Pouces de bras
1re	17 2-5	3-5	9 1-4	1 1-2	1
2e	18	11-20	9	3-4	7-8
3e	19 1-12	11-20	17	9-10	1 1-4

ÉQUITATION.

18. Comme il n'a pas été construit de manège couvert, selon la recommandation de la commission l'année dernière, il est impossible de poursuivre un cours systématique d'instruction en équitation. De décembre jusqu'à bien avant en avril, c'est-à-dire pendant la plus grande partie de l'année scolaire, l'instruction en équitation est poursuivie à l'extérieur dans de grandes difficultés, sur un terrain gelé ou sur la glace, et par une température au-dessous de zéro. En conséquence, il faut nécessairement retarder le cours. L'emplacement existe et la commission réitère sa forte recommandation de construire un manège couvert avant l'automne. De plus, la commission recommande l'achat de deux autres remontes, de manière à en porter le total à vingt-deux.

DISCIPLINE.

19. Le commandant a exposé dans son rapport que, à une exception près, la discipline des élèves a été aussi bonne que possible. Cette exception était plutôt de la nature d'une espièglerie.

ORDINAIRE.

20. Le service de l'ordinaire fait par la section de l'intendance militaire canadienne continue de donner toutes les satisfactions. La commission a goûté à quelques-uns des repas servis et elle les a trouvés de bonne qualité et bien cuits.

HABILLEMENT.

21. Le khaki a été mis en service et remplacera désormais la petite tenue en serge bleue. Tous les élèves interviewés par la commission ont dit que cette dernière n'était pas populaire. La commission est d'avis qu'il faudrait conserver la petite tenue en serge bleue, outre celle en khaki. Elle est plus distinguée et plus attrayante, surtout lorsque les cadets visitent d'autres villes, ou qu'ils sortent de l'enceinte du collège, lorsqu'il n'est pas obligatoire de porter la tunique.

TIR

22. On a considérablement amélioré le stand dans le gnmnase, et on y a effectué un excellent travail durant les mois d'hiver. Pour que ce stand soit complet, il ne manque plus qu'une cible "Solano". Vu que les travaux du nouveau dortoir ont été commencés, il a fallu fermer le vieux champ de tir. Il faudrait, si possible, en établir un nouveau sur les terrains du collège. On a préparé les plans et les prévisions budgétaires en vue d'en établir un le long de la rivière Cataraqui.

LE TABLEAU SUIVANT INDIQUE LA CLASSIFICATION DU TIR POUR 1911-12.
COURS DES SOLDATS INSTRUITS.

CLASSIFICATION.

Classe	Tireurs	Tireurs de 1re classe	Tireurs de 2e classe	Tireurs de 3e classe	Chiffre de mérite	Nombre dans la classe	Instruits à fond	Pourcentage de points obtenus	Meilleur tireur de la classe
1e	4	6	11	10	131	32	29	39.1	Serg. R. K. Robertson / Serg. T. P. Edwards } ex-aequo
2e	11	9	11	7	135	39	36	40.5	L'élève D. H. Storms.
Total	15	15	22	17	133	71	65	3.98	

CLASSIFICATION DES COMPAGNIES.

Compagnie	Tireurs	Tireurs de 1re classe	Tireurs de 2e classe	Tireurs de 3e classe	Chiffre de mérite	Nombre dans la Cie	Instruits à fond	Pourcentage de points obtenus	Meilleur tireur de la compagnie
"D"	4	3	6	4	147.2	18	16	42.7	L'élève-caporal R. S. P. MacIvor.
"B"	4	7	6	1	142.7	18	18	42.6	L'élève H. E. Mathews.
"C"	7	3	3	5	134	18	17	40.0	L'élève D. H. Storms.
"A"	.....	2	7	7	113.2	17	14	33.8	Le caporal A. B. Boggs.

Meilleur tireur du collège .. .. L'élève D. H. Storms
Meilleur tireur de classe .. .. 1re classe { Serg. R. K. Robertson / Sergt. T. P. Edwards } ex-aequo.
2e classe L'élève D. H. Storms.

24. La classe des recrues, qui se compose de 47 membres, a suivi un cours complet de tir réduit. Sur ce nombre, 14 ont été classifiés comme tireurs.

25. L'équipe du collège est arrivée 57e dans le concours "*Empire*" et 3e au Canada, avec un score de 768, comparativement à 725 l'an dernier. Elle s'est aussi classée 3e dans la 2e série du concours de la Ligue canadienne du tir et 5e dans le concours de tir réduit.

26. Une équipe novice du collège a gagné la coupe à disputer Osler pour le plus grand nombre de points à la réunion de la société de tir d'Ontario.

RÉCRÉATION.

27. La commission désire consigner son désappointement de ce qu'on n'a pas construit de patinoir couvert et de salle d'exercice, pour lesquels un crédit figurait dans les prévisions budgétaires de 1911-12.

28. Les remises à embarcations et les quais sont en cours de construction. La commission recommande à nouveau qu'il soit accordé une subvention pour l'achat de canots convenables; actuellement, il n'y en a pas au collège. Le vieux lougre est encore à flot et rien de plus. La commission recommande fortement son remplacement. Dans les concours athlétiques, le C. M. R. a remporté de brillants succès dans l'année. Il a remporté les championnats intermédiaires et junior et le championnat fédéral intermédiaire de foot-ball, le championnat intermédiaire de hockey, le championnat intercolégial de lawn tennis, et a gagné dans sa tournée tous les matches de cricket, sauf un. La commission recommande que l'on se procure de nouvelles tables de billard; celles dont on se sert sont complètement hors de service. L'emplacement de la salle actuelle de billard est peu convenable. Le manque d'une bibliothèque et d'un cabinet de lecture voulus est encore très sensible.

HYGIÈNE ET SANTÉ.

29. Lors de la visite de la commission, la santé des cadets a été trouvée très satisfaisante. A l'exception de trois cas de rougeole et de trois cas d'oreillon, il n'y a pas eu de maladies contagieuses pendant l'année. Les classes sont bien plus vastes que d'habitude, et les salles de classes doivent être insalubres si elles ne sont pas aérées de la manière voulue. Les appareils de prise d'eau, de filtration et de stérilisation continuent de donner satisfaction. Les mesures sanitaires et les salles de bain semblent être suffisantes et bonnes. Toutefois, le système d'égout a besoin d'être renouvelé.

HÔPITAL.

30. L'hôpital a été trouvé dans un état satisfaisant et de grande propreté.

ATELIER.

31. L'atelier a été trouvé en bon état.

CUISINES.

32. Les cuisines et garde-manger dans l'édifice principal, l'hôpital et le logement des grooms étaient propres, en ordre et bien tenus. Si l'on installait des poêles modernes dans la cuisine principale, ce serait une amélioration.

BIBLIOTHÈQUE.

33. La commission réitère sa recommandation de l'année dernière d'agrandir la bibliothèque et d'aménager une salle de cartes géographiques. L'état actuel est loin d'être satisfaisant.

LABORATOIRE.

34. Le laboratoire, qui se trouve à l'étage supérieur de l'édifice principal, a besoin d'être agrandi. Il est si exigu que seuls les professeurs, à l'exclusion des élèves, peuvent faire des expériences pratiques. En outre, il y avait un manque manifeste de manuels de génie civil, de chimie et de physique. Il règne une incertitude quant à celui à qui il incomberait de les demander.

BUREAUX.

35. La commission a visité les différents bureaux et les a trouvés bien tenus et en bon état. Les livres du payeur provisoire et du quartier-maître ont été vérifiés, et tous été trouvés dans un état satisfaisant.

TERRAINS.

36. Les terrains et le terrain de tennis étaient en bon état, mais ceux qui sont situés près des nouvelles écuries et du logement des grooms ont encore besoin d'être nivelés et régalés. La commission a formulé cette observation l'année dernière. On a remplacé par des trottoirs en béton les vieux trottoirs en bois qui se trouvent dans l'enceinte intérieure. C'est une amélioration prononcée. Il reste encore à construire ceux qui se trouvent dans l'enceinte extérieure.

VACANCES.

37. Les vacances sont les mêmes que dans les années précédentes, savoir, un peu plus de deux mois en été, deux semaines à Noël et quatre jours à Pâques.

HANGAR D'ARTILLERIE.

38. La commission a appris avec plaisir que l'on démolirait bientôt le vieux et fort laid hangar d'artillerie pour le remplacer par un hangar moderne, qui serait aussi utilisé comme salle de modèles.

TIR DES BOUCHES À FEU.

39. La commission recommande de nouveau que les élèves de la 1ère classe aillent au camp de Petawawa pour exécuter le tir des bouches à feu vers la fin d'août, lorsque la troupe permanente est au camp.

LOGEMENT.

40. On ne peut trop fortement insister sur la nécessité d'agrandir immédiatement l'édifice de l'enseignement. Avec l'augmentation du nombre des élèves, des officiers qui suivent les cours, etc., il faut plus de salles de classes. En outre, la salle à manger est maintenant beaucoup trop petite pour répondre aux besoins actuels. C'est tellement le cas, que le personnel et les

officiers qui suivent les cours doivent prendre leurs repas dans l'une des salles de récréation. Ainsi que l'a fait remarquer la commission d'inspection de l'année dernière, le collège a un besoin très pressant d'une salle de dessin, d'une bibliothèque, d'un laboratoire et d'un cabinet général de lecture. La présente commission recommande fortement qu'ils soient aménagés dans le nouvel édifice de l'enseignement, dont on ne peut trop tôt commencer la construction, si l'on doit mettre le collège en état de faire face au plus grand nombre de demandes, qui croissent sans cesse. Pour la troisième année consécutive, la commission désire de nouveau appuyer avec instance sur la nécessité de loger dans l'enceinte des terrains du collège le personnel enseignant et les officiers qui vont à l'école d'état-major et suivent les cours complets. Dans les conditions actuelles, il est perdu un temps précieux en se rendant à Kingston et en en revenant, et les avantages qu'il y aurait de loger tous les officiers et étudiants dans le domaine du collège sont si manifestes qu'on espère fermement inscrire ce crédit au budget à une date très rapprochée, en vue de construire un logement convenable.

TRAITEMENT ET PENSIONS.

41. Le commandant a reçu plusieurs réclamations à ce sujet, et la commission recommande fortement qu'il lui soit accordé une allocation de réception.

42. On ne peut trop puissamment faire ressortir la nécessité qu'il y a d'en venir à une décision en ce qui concerne le traitement et la pension ou la gratification de retraite des membres du personnel civil. Pour ce qui est de leur traitement, la commission a l'honneur de réitérer la recommandation faite en 1909, savoir:—

Premier degré:—$2,800 à $3,500 par année.—Professeurs de mathématiques; de génie civil et d'architecture; de physique et de chimie.
Deuxième degré:—$2,000 à $2,500 par année.—Professeurs de français et d'anglais.
Troisième degré:—$1,500 à $2,000.—Professeurs adjoints; professeurs de mathématiques, de chimie et de génie civil.

Les traitements devant augmenter, avec l'approbation du commandant, de $100 par année, jusqu'à ce que le maximum soit atteint.

43. Relativement aux pensions du personnel civil, la commission insiste fortement pour qu'il soit adopté des mesures en vue d'établir quelque gratification fixe ou allocation de retraite. Le professeur de génie civil, qui est actuellement dans sa 60e année et a effectué un long service au collège, s'est enquis des conditions dans lesquelles il pourrait prendre sa retraite, mais il n'était pas à la connaissance de la commission qu'il existât des règlements pour résoudre ces cas-là. Par conséquent, la commission fait les recommandations suivantes:—

Retraites.

44. Un membre du personnel supérieur du collège militaire royal, non autrement pourvu, peut être mis à la retraite dans le but d'augmenter la valeur du personnel, dans les conditions suivantes:—

(a) S'il a atteint l'âge de cinquante ans, et si la durée de son service a été de 10 ans ou plus, il reçoit une annuité viagère de cinquante pour cent du traitement annuel qu'il recevait à l'époque de sa retraite, avec, en plus, deux

pour cent de ce traitement pour chaque année de service au-dessus de dix, mais l'annuité maxima n'excédera pas soixante-dix pour cent du traitement lors de sa retraite.

(**b**) S'il est âgé de moins de cinquante ans à l'époque de sa retraite, avec au moins dix années de service, il reçoit une annuité—analogue à celle sus-mentionnée—moins deux pour cent du traitement, pour chaque année qu'il a au-dessous de cinquante.

(**c**) Si la durée de son service a été moindre que dix années, il reçoit pour chaque année de service une gratification d'un dixième de son traitement annuel lors de sa retraite.

(**d**) S'il s'agit d'une retraite volontaire, avec l'approbation du gouvernement, la gratification est comme ci-dessus mentionnée dans les présentes conditions, mais l'annuité est sujette à une réduction de 20 pour 100, si le membre du personnel qui prend sa retraite n'a pas atteint l'âge de cinquante ans.

(**e**) La veuve d'un membre du personnel, à qui elle a été mariée au moins dix ans avant sa retraite, reçoit la moitié des allocations qui auraient été attribuées à son mari s'il avait pris sa retraite à l'époque de son décès, ou dont il jouissait alors.

(**f**) Les annuités sont payées par versements mensuels, indemnes de toutes taxes et déductions, quelque qu'en soit la nature, imposées sous l'autorité de toute loi du Parlement du Canada.

45. La commission recommande, en outre, que la Loi des pensions de 1901 soit modifiée de manière à stipuler que le temps passé par un élève au collège compte pour la pension, s'il devenait un officier de l'état-major permanent ou de la troupe permanente du Canada. Actuellement, on fait compter le temps passé dans le service civil, ainsi que la moitié du temps de service dans une annuité non permanente. Ceci semble à la commission être quelque peu incompatible, vu que, dans le dernier cas, douze jours d'exercice effectué dans l'année donnent droit à un officier de compter six mois pour la pension, tandis que les trois années passées au collège ne comptent aucunement.

VISITEURS.

46. A la fin de 1911, Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught ont visité le collège, alors que cette dernière a présenté à l'élève J. O. Leach une médaille de la *Royal Canadian Humane Society* pour avoir sauvé une vie dans la baie Georgienne.

47. Le major Holman, O.S.E., des forces du Commonwealth d'Australie, a été affecté au collège pendant une semaine avant Pâques.

48. Pour clore, le président et les membres de la commission désirent exprimer leurs sincères remerciements au commandant et au personnel pour la précieuse aide qu'ils lui ont prêtée durant leur visite.

ERNEST F. WÜRTELE, *lieut.-colonel,*
Commandant de la 15e brigade d'infanterie.
Président de la commission d'inspection.

H. S. GREENWOOD, *lieut.-colonel, de la réserve d'officiers.*

A. H. MACDONNELL, *lieut.-colonel, A.G.A., de la 1ère division.*

CLARE, L., *NOUVELLE-ECOSSE.*

G. DAUHT, *vice-recteur de l'université Laval, Montréal, P.Q.*

J. S. DUNBAR, *lieut.-colonel, Adjudant général adjoint,*
Secrétaire de la commission d'inspection.

APPENDICE D.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ARSENAL FÉDÉRAL

QUÉBEC, le 2 août 1912.

Au Secrétaire du Conseil de la Milice.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de faire le rapport qui suit sur les opérations de cet établissement pour l'exercice clos le 31 mars 1912.—

COMPTE DES CRÉDITS.

1. Ci-suit un relevé des crédits votés par le Parlement et de la dépense faite pendant l'exercice:—

Montant des allocations pour l'exercice clos le 31 mars 1912	$300,000.00
Montants remboursés, suivant le bilan (p. 79)	30,206.33
	$330,206.33
Montant des dépenses pour l'exercice clos le 31 mars 1912, suivant le bilan (p. 79)	$266,980.21
Montant en caisse au crédit des allocations le 31 mars 1912.	63,226.12
	$330,206.33

EMPLOYÉS ET BORDEREAU DE PAYE.

2. Nombre moyen d'employés, $346. Montant total des appointements et salaires payés, $146,513.77.

VÉRIFICATION DES LIVRES.

3. Il n'a pas été fait de vérification indépendante des livres depuis 1910. Il faudrait les vérifier tous les ans.

PRIX DE REVIENT.

4. Le prix de revient des cartouches .303'' a encore diminué, comparativement au dernier exercice.

PROFITS ET PERTES.

5. Le profit approximatif du travail de l'exercice s'élève à $71,924.26, comparé au coût de l'importation, ce qui équivaut à 12.9 pour 100 du capital total, soit une légère augmentation sur le dernier exercice.

TARIFS DES SALAIRES.

6. Les salaires ont été augmentés de 5 pour 100.

RECOMMANDATIONS

7. Dans le cours de l'exercice, il a été acheté un emplacement pour y construire l'arsenal. Les locaux actuels sont congestionnés, et dans ces conditions il est impossible de faire des progrès satisfaisants. On a besoin de fonds pour la construction de nouveaux édifices et le déplacement des machines.

ÉTATS.

8. Sont soumis les états suivants:—

Bilan.

Compte du capital.

Relevé des dépenses indirectes.

Etat de l'actif et du passif.

Etat de la production.

Etat indiquant le prix de revient, comparé au coût des articles importés d'Angleterre.

ARSENAL FÉDÉRAL—BILAN

Dt.

A compte de balance:—		
Pour capital (bâtiments, machines, outils), au 1er avril 1911, suivant compte du capital (p. 80)	$255,386 61	
Pour matériel en magasin au 1er avril 1911	180,220 84	
Pour articles fabriqués à demi au 1er avril 1911	129,355 46	
Pour travail incomplet imputable sur le capital: Chargeurs automatiques	4,277 29	
Pour comptes à recevoir au 1er avril 1911	239 18	
		$569,479 38
A divers:—		
Pour montants dépensés suivant compte du crédit, 1911-12 (p. 77)	26,539 12	
Appointements	119,974 65	
Salaires	78,309 94	
Matériaux	23,446 97	
Machines	2,344 80	
Entretien des bâtiments	1,821 40	
Frais de transport	852 50	
Papeterie, impressions et frais de port	2,342 88	
Camionnage	500 00	
Enlèvement de la neige	1,800 00	
Alimentation d'eau	411 50	
Annoncer vente de ferraille	1,003 90	
Frais de déplacement	278 37	
Dessins	136 65	
Téléphone	149 40	
Médicaments	7,068 13	
Divers	7,068 13	
		$266,980 21
Pour montants dépensés sans imputation sur le crédit de l'arsenal:		
Entretien des bâtiments, imputé sur les services du génie	2,643 33	
Pour droits de douane	3,776 76	
Pour matériaux reçus	2.619 76	
		9,039 85
		$845,499 44

Avoir

Par compte de production:		
Pour articles fabriqués et services accomplis suivant relevé (p. 83)	$258,958 19	
Par divers:—		
Pour montants reçus et portés à l'avoir du crédit de l'arsenal, 1911-12, suivant compte du crédit (p. 77).		
Vente d'étuis de cartouches tirées	$ 10,655 58	
Vente de ferraille	19,527 35	
Vente de matériaux divers	10 30	
Pour salaires non réclamés au 31 mars 1912	13 10	
		$ 30,206 33
Pour montants reçus et non portés au crédit de l'arsenal:—		
Surcharge, droit sur machines	$ 538 38	
Divers	10 00	
		548 38
Pour matériaux		23 16
Pour camionnage de ferraille		5 66
Pour comptes payables au 31 mars 1911		1 41
Par compte de balance:—		
Pour capital (bâtiments, machines, outils) au 31 mars 1912, suivant compte du capital (p. 80)	$261,200 94	
Pour matériel en magasin au 31 mars 1911	109,359 15	
Pour articles fabriqués à demi au 31 mars 1911	177,812 33	
Pour travaux inachevés imputables sur le capital:		
Chargeurs automatiques	7,195 44	
Pour comptes à recevoir au 31 mars 1912	188 45	
		$555,756 31
		$845,499 44

ARSENAL FÉDÉRAL, COMPTE DU CAPITAL 1911-12

BÂTIMENTS, MACHINES, OUTILS, ETC.

Doit			Avoir		
A compte de balance:—			Par compte des dépenses indirectes:—		
Pour capital net au 1er avril 1911:—			Pour dépréciation pendant l'année sur les:		
Bâtiments	$153,854 12		Bâtiments	$ 7,518 03	
Machines	101,532 24		Machines	10,114 61	$ 17,632 64
Outils		$255,386 61			
Pour machines achetées en 1911-12		23,446 58	Par compte de balance:—		
			Pour capital net au 31 mars 1912:		
			Bâtiments	$146,336 09	
			Machines	114,864 60	
			Outils	25	261,200 94
		$278,833 58			$278,833 58

RELEVÉ DES DÉPENSES INDIRECTES, 1911-12

Dépenses à l'égard des services suivants, non imputables directement sur les commandes:—

Appointements du personnel		$19,491.45
Salaires		13,009.96
Force motrice, chauffage et éclairage:—		
Salaires	$3,793.62	
Matériaux	9,367.42	
		13,161.04
Entretien des bâtiments		6,300.79
Enlèvement de la neige		500.00
Alimentation d'eau		1,800.00
Impressions, papeterie et frais de port		852.50
Publicité		248.60
Frais de déplacement		1,003.90
Droits de douane		101.89
Dessins		155.74
Téléphone		108.40
Camionnage		734.68
Médicaments		149.40
Frais divers		2,474.12
Du compte du capital:—		
Dégradation de 5% sur les bâtiments	$7,518.03	
Dégradation de 10% sur les machines	10,114.61	
		17,632.64
		$77,825.11

A déduire montants pris en atténuation des dépenses indirectes:—

Règlement de compte	1,444.56
Total net	$76,380.55

REMARQUE.—Ce montant, ainsi que la dépense indirecte de chaque fabrique, a été réparti comme pour-cent général sur le travail direct, dans chaque fabrique, ainsi qu'indiqué ci-après:—

Pour-cents généraux sur le travail direct pour l'exercice 1911-12:—

Atelier	89.54%
Cartoucherie	111.17%
Fonderie	188.74%
Fabrique d'obus	116.13%
Atelier des charpentiers	156.81%
Taux moyen	132.480%

Doit — ARSENAL FÉDÉRAL, QUÉBEC — Avoir

ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 MARS 1912

PASSIF		ACTIF	
A capital:—		Par bâtiments, machines et outils	$261,200 94
Pour balance nette au 31 mars 1912, suivant état annexé	$261,200 94	Par matériel en magasin	109,359 15
Pour avances par le ministère de la Milice et de la Défense (déduction faite du coût des opérations de l'exercice)	294,555 37	Par articles fabriqués à demi	185,007 77
		Par comptes à recevoir	188 45
	$555,756 31		$555,756 31

ETAT DE LA PRODUCTION, 1911-12

Relevé du coût des articles fabriqués

Description	Quantité	Prix		Coût
Caisses à munitions d'infanterie, modèle XV	3,050	65	La pièce	$ 1,967 56
Caisses à munitions d'infanterie, modèle 303" dans chargeurs No 1 (a)	3,666	1 28	"	4,682 36
Cartouches, vides, pour pièces de 15 se chargeant par la culasse, modèle No 1, 1½ liv., sans balle	1,000	5 38	100	53 80
Cartouches, vides, pour pièces de 15 ou de 12 se chargeant par la culasse ou B.L.C., 1¼ liv., sans balle ..	4,000	4 41	"	176 45
Cartouches, vides, canon rayé se chargeant par la bouche, bourre de soie, pièces de 20, 1½ liv., sans balle..	2,000	10 88	"	217 65
Cartouches, canon rayé, se chargeant par la bouche, à balle, pièces de 9 liv., L. G. (b)	1,500	7 55	"	105 81
Cartouches, S. B., à balle, pièces de 24, 3 liv., sans balle L. G. (b)	1,400	7 55	100	105 81
Cartouches, sans balle, pièces de 18 à tir rapide, charg. etc., (a) (c) (d)	3,000	20	La pièce	605 96
Cartouches, sans balle, pièces de 18 à tir rapide, charg. etc., (a) (d) (e)	1,300	62	"	814 66
" armes portatives, à balle, .303", cordite, modèle VI	10,366,400	22 87	1000	237,068 23
Cartouches, armes portatives, à balle, .303, poudre sans fumée, modèle II, G. P.	50,000	5 63	1000	281 66
Cartouches, armes portatives, sans balle, .303", cordite modèle V	501,200	14 29	1000	7,159 83
"Clips", cartouches, pièces de 18 à tir rapide	31	10 96	100	3 40
Expériences faites par le comité permanent des armes portatives	....	.....	....	85 59
Expériences faites par l'inspecteur en chef des armes et munitions d'infanterie	....	.....	....	126 05
Tampons, salles d'armes, modèle V	4,622	35	La pièce	1,616 48
Puffs, poudre, 2 on. (b)	1,000	3 59	100	35 93
" " R. L. G[2]. (b)	500	1 42	100	35 93
" " noire "prim" (vides)	1,600	1 11	"	17 81
" " 4 on. (b)	450	3 90	"	17 56
Réparations:—Caisses à munitions, S.A., G.S.	2,098	73	La pièce	1,539 72
" Caisses, poudre, doublées en métal	171	37	"	63 58
" Réservoirs, air comprimé, modèles I et II.	4	.....	....	77 10
Inspection du fusil Ross	....	.....	....	690 72
Obus pour pièces de 12 se charg. par la culasse, 6 cwt., modèle VII. Chargement seulement (g)	4,512	02	La pièce	108 26
Gamelles individuelles, cavalerie	2,669	44	"	1,170 69
Eprouver explosifs	....	.....	....	17 25

(a) Y compris dépense spéciale pour outils.
(b) La poudre provient du dépôt.
(c) Viroles, flancs, amorces, étuis et gargousses proviennent du magasin.
(d) Y compris le coût pour rectifier, nettoyer et laquer étuis.
(e) Amorces, étuis et gargousses proviennent du dépôt.
(f) Etuis et "clips" proviennent du dépôt.
(g) Obus, poudre à canon et amorces proviennent du magasin.

ETAT INDIQUANT LE PRIX DE REVIENT, COMPARÉ AU COUT DES ARTICLES IMPORTÉS D'ANGLETERRE POUR L'EXERCICE 1911-12.

	Quantité	Taux de liste		Droit °/o	Transport °/o	Cout d'importation	Prix de revient à l'A. F.	Perte	Profit
Caisses à munitions d'infanterie, modèle XV	3,050	Par Chacun	$1.15	15	5	$.138	.65	....	$2,241.14
Caisses à munitions d'infanterie, modèle .303" dans chargeurs No 1 (a)	3,666	Chacun	1.09	15	5	1.31	1.28	....	120.10
Cartouches, vides, pour pièces de 15 se chargeant par la culasse, modèle I, 1½ liv., sans balle	1,000	100	6.02	20	5	7.52	5.38	....	21.49
Cartouches, vides, pour pièces de 15 se chargeant par la culasse ou B. L. C., 1¼ liv., sans balle	4,000	100	4.93	20	5	6.16	4.41	....	69.85
Cartouches vides, canon rayé se chargeant par la bouche, bourre de soie, pièces de 20, 1½ lb. sans balle	2,000	100	6.75	20	5	8.44	10.88	48.85	....
Cartouches, canon rayé, se chargeant par la bouche, à balle, pièces de 9 liv., L. G. (b)	1,500	Chacun	.09	20	5	.11	.06	....	43.34
Cartouches S. B., à balle, pièces de 24, 3 liv., sans balle, L. G., (b)	1,400	100	21.16	20	5	26.45	7.55	....	264 60
Cartouches sans balle, pièces de 18 à tir rapide, charg. etc., (a) (c) (d)	3,000	Chacun	.16	20	5	.20	.20	....	....
Cartouches sans balle, pièces de 18 à tir rapide, charg. etc., (a) (d) (e)	1,300	Chacun	.17	20	5	.21	.62	533 00	....
Cartouches blanches, pièces de 13 à tir rapide	40	Chacun	2.16	20	5	2.70	3.88	47.33	....
Cartouches, armes portatives, à balle, .303", cordite, modèle VI	10,366,400	1,000	23.61	20	5	29.51	22.87	....	68,844.23
Cartouches, armes portatives, sans balle, .303", cordite, modèle V	501,200	1,000	14.60	20	5	18.25	14.29	....	1,987.07
"Clips" cartouche, pièces de 18 à tir rapide	31	100	8.70	20	5	10.88	10.96	.03	....
Tampons, salle d'armes, modèle V	4,622	Chacun	.17	20	5	.21	.35	945.86	....
Puffs, poudre, 2 on., serge (b)	1,000	100	5.60	20	5	7.00	3.59	....	34.10
" poudre, R. L. G. (b)	500	100	1.07	20	5	1.34	1.42	.39	....
" poudre noire, "prism" vides	1,600	100	1.99	20	5	2.48	1.11	....	21.92
" poudre 4 on., serge, (b)	450	100	6.45	20	5	8.06	3.90	18.71	....
Obus pour pièces de 12 se chargeant par la culasse, 6 cwt., modèle VII, chargement seulement (f)	4,512	Chacun	.05	20	5	.06	.02	....	180 48
Gamelles individuelles, cavalerie	2,669	Chacun	.17	20	5	.21	.44	610 20	....
Total	....	....	....	....	....	....	....	$1'904.37	$73,828.63
A déduire perte	....	....	....	....	....	....	....	....	1.904.37
Profit, 12.9% du capital total de $555,756.31	....	....	....	....	....	....	....	....	$71,924.26

(a) Y compris coût spécial pour outils.
(b) Poudre à canon provient du magasin.
(c) Viroles, flancs, amorces, étuis et gargousses proviennent du magasin.
(d) Amorces, étuis et gargousses proviennent du magasin.
(e) Etuis et "clips" proviennent du magasin.
(f) Obus, poudre à canon et amorces proviennent du magasin.

REMARQUE.—Il a été impossible d'établir une comparaison en ce qui concerne les articles neufs seulement, car le coût de réparations des vieux articles n'est évidemment pas comparable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. M. GAUDET, *lieut.-col., A.R.C.*
Directeur de l'arsenal fédéral.

APPENDICE E.

RAPPORT PROVISOIRE DU CONSEIL DE LA MILICE DU DOMINION DU CANADA SUR L'INSTRUCTION DE LA MILICE DANS LA SAISON DE 1911.

A Son Altesse Royale, le feld-maréchal, le prince Arthur William Patrick Albert, duc de Connaught et de Strathearn, C.J., K.T., K.P., etc., etc., etc., gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à Votre Altesse Royale un rapport provisoire sur l'instruction de la milice du Dominion du Canada dans la saison de 1911; à être plus tard annexé au rapport du conseil de la milice pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Le très obéissant serviteur de Votre Altesse Royale,

SAM HUGHES,
Ministre de la Milice et de la Défense.

Le 7 février 1912.

RAPPORT

Le rapport ci-annexé esquisse brièvement le projet général d'instruction réalisé par la milice canadienne pendant la saison de 1911. On trouvera ci-annexé le rapport de l'inspecteur général sur les résultats de cette instruction.

RAPPORT GÉNÉRAL.

1. L'instruction de la milice canadienne pour 1911 a été effectuée conformément à un mémoire publié pour son instruction au commencement de l'exercice.

2. Dans la préparation de ce mémoire, on a fortement appuyé sur l'importance du service pratique en campagne et des exercices tactiques par opposition à la simple instruction pratique.

3. Il n'y a pas de doute qu'on n'a pas, dans le passé, consacré assez de temps au service en campagne, et en même temps qu'il a été consacré un temps précieux à atteindre une exactitude mécanique dans les mouvements d'exercice, on a quelque peu perdu de vue la nécessité d'une instruction tactique.

4. Les opérations esquissées à être effectuées cette année aux camps d'instruction, étaient destinées à faire connaître à tous, sans distinction de grades, que les travaux qu'il leur appartient d'exécuter aux camps d'instruction consistent à se perfectionner, dans la mesure du temps disponible, dans leurs services en campagne, tels que la marche, le service des éclaireurs, la transmission des renseignements, les services de protection en marche et en halte, les escarmouches, la tactique du feu, l'attaque et la défense, le génie en campagne, la lecture des cartes, etc.

5. Il est espéré qu'il a été établi une instruction systématique et progressive sur ce plan pour l'avenir. Tous, sans distinction de grades, ont manifesté un grand intérêt dans cette partie de leur service. On espère que ce service sera reconnu davantage et qu'il se développera encore dans la prochaine période d'instruction.

6. Pour la première fois, des officiers d'état-major ont été présents à beaucoup de camps dans le but de surveiller, diriger l'instruction et d'y prendre part. A l'avenir, leurs services profiteront grandement à la milice, non seulement à ces camps, mais durant toute l'année dans les divisions et les districts.

7. Bien qu'il ait déjà été énoncé que le projet d'instruction pour 1911 était basé sur la plus grande nécessité d'une instruction en campagne, il a été constaté qu'on ne pourrait, à beaucoup de camps, réaliser le programme d'instruction, à cause de l'exiguité du terrain disponible. Cet inconvénient avait déjà été prévu, et l'on y avait en partie remédié en divisant les unités en deux*, de manière à assurer plus d'espace pour l'instruction et à accorder plus de temps pour le tir. Même avec cette aide, les terrains d'instruction ont été très insuffisants, sauf ceux de Petawawa et de l'Ouest du Canada.

8. En vue d'effectuer le service en campagne voulu pour la milice active, il est indispensable de posséder des terrains d'instruction suffisants et appropriés, et on espère qu'ils seront bientôt disponibles.

9. Il faut de plus reconnaître que l'une des plus grandes difficultés rencontrées pour améliorer chaque année l'instruction est la très forte proportion d'hommes de troupe novices, et, par suite, le temps considérable qu'il faut consacrer à l'instruction élémentaire. Durant ce temps, il faudrait que les hommes, qui ont déjà reçu une instruction antérieure, accomplissent un service plus avancé. Jusqu'à ce qu'il soit développé une méthode, qui assurera qu'une plus grande proportion d'hommes rempliront les obligations contractées lors de l'enrôlement, l'instruction progressive et plus avancée, et, par conséquent, la valeur pour la guerre devra souffrir.

10. Il a été pris des mesures pour que des batteries composées d'hommes tirés des brigades de l'artillerie lourde fissent des manoeuvres de 16 jours continus et exerçassent le tir des bouches à feu à Petawawa. Ces exercices n'ont été couronnés que d'un succès partiel, à cause des difficultés éprouvées à détourner les hommes de leurs emplois. En ce qui concerne l'artillerie de campagne, il est très nécessaire que ces batteries effectuent une partie de leurs manoeuvres, et, si possible, toutes leurs manoeuvres à Petawawa, où des manoeuvres, le tir de bouches à feu et la tactique du feu peuvent être combinés. L'acquisition de vingt-deux chevaux pour douze manœuvres aux chefs-lieux d'état-major pour chaque batterie a été autorisée, et il en est résulté un grand profit.

11. Il a été préparé un cours à Petawawa pour le personnel des colonnes à munitions. En ce qui concerne la présence, les résultats ont été loin d'être satisfaisants, et trois officiers seulement l'ont suivi.

12. Pour la première fois, il a été instruit des détachements de télégraphistes du génie canadien. Les unités ont été concentrées à Petawawa, et il a été opéré 16 jours de manœuvres.

13. Il a été reconnu que les corps urbains ont éprouvé un grand désavantage en ne consacrant pas le temps voulu au service en campagne. En vue d'y remédier partiellement, on s'est appliqué cette année à faire exécuter des manœuvres de trois à cinq jours aux camps d'instruction à certaines unités de corps urbains. Certains corps ont pu conclure des arrangements à cet effet, et les résultats obtenus ont été satisfaisants, bien que même cette période de

service en campagne soit tout à fait trop restreinte pour ces corps. Il est espéré que, l'an prochain, il pourra être conclu des arrangements au moyen desquels tous les corps urbains pourront consacrer certains jours à faire leurs exercices aux camps. Cela est d'une nécessité manifeste.

14. La section de l'intendance militaire a effectué ses exercices d'administration aux différents camps d'instruction. Avec l'établissement de l'organisation divisionnaire, son rôle de transport divisionnaire, de colonnes à approvisionnements et de parcs de ravitaillement a besoin d'être accru, et il faut immédiatement considérer son instruction dans cette voie et l'inaugurer au cours de la prochaine période d'instruction.

15. Pour la première fois depuis quatre ans, les quatre armes de la troupe permanente ont été concentrées à Petawawa pour exécuter des manœuvres. La nécessité d'exécuter chaque année ces manœuvres et de fournir aux différentes armes l'occasion de s'exercer en coopération était manifeste. Le dressage annuel de la troupe permanente à un camp central est nécessaire à sa valeur, et, si elle ne reçoit pas ce dressage, elle ne peut accomplir de la manière voulue ses services relatifs à la milice active, en ce qui concerne l'instruction.

RAPPORT SPÉCIAL—ARTILLERIE.

16. On trouvera dans les ''Extraits des rapports de l'école royale d'artillerie'', publié sous forme de rapport distinct, les observations formulées sur les manœuvres de l'artillerie.

RAPPORT SPÉCIAL—GÉNIE.

17. Le dépôt d'outils de campagne à Petawawa, qui renferme du matériel servant à la construction de ponts, et des poutres enlevées à la suite de l'essartage du polygone d'artillerie a été très satisfaisant et a écarté la nécessité dans laquelle se trouvaient ces compagnies de transporter au camp un lourd équipement.

18. Il a été accordé du terrain pour les services en campagne, et il a été construit toutes sortes de terrassements. Il a été construit des martinets, des bigues, des chèvres et plusieurs espèces de ponts.

19. La troupe de campagne, qui est une unité nouvellement organisée, a dû accomplir un service préliminaire plus considérable, mais elle a été attachée aux compagnies de campagne et a profité de leur expérience.

20. Le service monté a réalisé de bons progrès, et les exercices effectués avec des fourgons loués, de modèle local (avec double intervalle), ont été très satisfaisants.

21. Les détachements de télégraphistes ont entièrement suivi le programme d'instruction préparé pour ces unités, et en 16 jours ont accompli un travail efficace.

22. Le nombre des détachements (3) a permis à l'instructeur de les instruire en qualité de compagnie de télégraphistes divisionnaire. Un seul détachement (la 3e compagnie de campagne) possédait des télégraphistes aptes. Il a été constaté qu'il était impossible d'instruire un télégraphiste en 16 jours, à moins que ces détachements ne possédassent des télégraphiste sinstruits avant de venir au camp. Il a fallu emprunter d'autres télégraphistes au génie royal canadien. Autrement, on aurait perdu un temps précieux.

23. Il a en outre été constaté que, lorsqu'il fallait aller à une allure rapide, six chevaux étaient nécessaires pour tirer le fourgon à câble sur un terrain de la nature de celui de Petawawa.

24. Un grand avantage qu'il y a d'instruire à Petawawa autant d'unités du génie que possible est la grande épargne réalisée dans l'instruction et la disponibilité, sans transport, de poutres servant à la construction de ponts et d'équipement d'instruction.

RAPPORT SPÉCIAL—CORPS DE GUIDES.

25. Il a été tenu des camps d'instruction à Lévis, Petawawa, Aldershot, Kamloops et Calgary.

26. Il a encore été subi une diminution dans la présence des officiers au camp, et le nombre a été un peu plus faible que l'an dernier. Toutefois, la qualité du service accompli et l'intérêt manifesté par ceux qui n'y sont pas allés ont accusé un progrès sensible.

27. Le temps est maintenant arrivé où l'on peut organiser avec avantage les compagnies montées dans ces circonscriptions où les officiers semblent le plus aptes à se charger de l'instruction nécessaire.

RAPPORT SPÉCIAL—TIR.

28. Le système d'instruction du tir pour 1911 a été virtuellement le même que celui de 1909 et 1910—i.e., une instruction préliminaire au moyen de tripodes, mitrailleuses, **sub-targets**, tir réduit (lorsque praticable), et tir à la cible autant que possible.

29. On apprécie davantage la nécessité qu'il y a de donner une instruction progressive et préliminaire dans le tir à des particuliers, et on a éprouvé moins de difficultés à l'effectuer pendant la présente période que dans le passé.

30. Ainsi que dans les années précédentes, à cause des installations de tir restreintes, il n'a pu être exécuté que très peu de tir au-delà de 100 et de 200 verges aux camps d'instruction. A Goderich, on a exécuté le tir réduit à 25 verges, étant donné qu'il n'y avait pas de champ de tir réglementaire disponible. Comme l'établissement de nouveaux champs de tir à Farnham n'était qu'en partie terminé, il a fallu limiter les exercices à dix coups tirés à 100 verges.

31. Ainsi que dans le passé, une grande proportion des recrues qui vont au camp cette année ignorent presque entièrement le maniement du fusil à leur arrivée, et, par conséquent, l'instruction avancée du tir est impossible. Ce serait une perte de temps que de l'essayer.

32. Il est espéré que la construction de salles d'armes d'escadrons et de compagnies, ainsi que l'établissement d'au moins un champ de tir par régiment seront possibles dans un avenir rapproché. Quand cela sera un fait accompli, on croit que l'on pourra d'une manière comparativement facile et peu coûteuse faire beaucoup pour le dressage des recrues avant les camps annuels d'instruction.

33. Dans les régiments urbains, on exécute sur une forte échelle le tir à des distances de plus de 200 verges, mais on s'occupe très peu du tir à la cible mobile et à éclipse.

34. Il a été effectué des exercices d'appréciation des distances aux camps d'instruction, mais, à cause du peu de temps disponible, il a été donné une instruction très sommaire. Il est cependant très agréable de remarquer qu'en général la milice rurale apprécie très bien les distances. Dans les unités urbaines, on est très peu familier avec cet important sujet.

35. Les états du tir de la troupe permanente ne sont pas encore prêts, mais ceux que nous avons indiquent un bon degré de suffisance.

36. Grâce aux efforts de l'école canadienne de tir du fusil, le nombre des officiers et sous-officiers aptes à donner l'instruction du tir s'accroît, et il est espéré que, par l'organisation de cours spéciaux aux différents centres importants, on pourra, au cours de 1912, procurer l'occasion d'en rendre un plus grand nombre aptes.

37. L'établissement d'un personnel permanent peu nombreux d'instructeurs de tir a été autorisé. Lorsqu'il ne sera pas occupé à l'école canadienne de tir, ce personnel sera disponible pour enseigner dans les différentes divisions et dans les différents districts.

38. En 1910, il a été obtenu l'autorisation d'employer les services d'instructeurs de cadets aptes à l'école canadienne de tir. Soixante se sont depuis prévalus de ce privilège. Sur ce nombre, cinquante-cinq ont été reconnus aptes. On croit que ces messieurs, en raison de leur étroit contact avec la jeunesse du pays, seront en mesure de produire des résultats qui feront plus que justifier la dépense qu'aura entraînée leur instruction.

RAPPORT SPÉCIAL—TÉLÊPHIE OPTIQUE

39. A de très rares exceptions près, la télégraphie optique a été très satisfaisante, et avec le nouveau système d'instruction, particulièrement dans les corps ruraux, on prévoit un grand progrès pour l'année prochaine.

40. Le dressage des corps au chef-lieu d'état-major a accompli un excellent service, et les chefs de corps manifestent assurément plus d'intérêt pour la télégraphie optique, vu que, cette année, pour la première fois, de nombreuses unités ont présenté des télégraphistes à l'inspection.

41. Le degré de suffisance en télégraphie optique de la plupart des régiments de cavalerie et d'artillerie de place forte n'est pas ce qu'elle devrait être, et, comme la télégraphie optique est très importante dans ces armes du service, il est nécessaire de s'occuper spécialement de cette question au cours de l'année prochaine.

42. La 8e section, le corps canadien de signaleurs, de Saint-Jean, N.-B., a obtenu le plus fort chiffre de mérite dans le Dominion cette année. Le 38e fusiliers Dufferin, de Brantfort, Ont., la suit de près. Ces deux unités méritent de grands éloges, car elles ont obtenu un très haut degré de suffisance en télégraphie optique.

43. Ci-suit un tableau par divisions et districts, indiquant la classification des signaleurs inspectés lors de l'inspection annuelle, en 1911:—

Divisions ou districts	Classification			Total
	1e classe	2e classe	Instruits	
4e "	35	22	89	146
5e "	12	47	32	91
6e "	95	36	164	295
1re division	17	25	81	123
2e "	53	69	97	219
3e "	37	45	78	160
10e division militaire	1	41	13	55
11e " "				
13e " "	2	9	23	34
Totaux	252	294	577	1,123

N. B.—La colonne "Instruits" comprend les télégraphistes au moyen de signaux par sémaphore instruits aux camps annuels, 1911.

44. Force permanente.—La valeur de la troupe permanente est à peu près la même que l'an dernier.

45. Cette année, l'épreuve de classification a donné une idée de ce qu'un signaleur est supposé pouvoir faire et connaître. Il est espéré qu'un officier assumera la direction des signaleurs à chaque garnison pour les aider et les instruire dans la lecture des cartes.

46. Il a été constaté que beaucoup de signaleurs étaient très peu familiers avec l'usage du compas, ainsi qu'avec la confection et la lecture d'une carte, ce qu'il est très important de connaître pour un signaleur.

47. Il faut prêter plus d'attention à l'usage de la lanterne et de l'héliographe, de même qu'à la discipline de garnison. Cette dernière est indispensable, si l'on veut obtenir de bons résultats.

48. Corps dressés aux dépôts.—Les unités dressées aux dépôts cette année ont accusé un grand progrès, tant dans le nombre des hommes instruits que dans la valeur.

49. Le 38e fusiliers Dufferin, de Brantford, Ont., a obtenu le plus fort chiffre de mérite des corps dressés aux dépôts.

50. Les seuls corps qui ont rétrogradés cette année sont ceux de la 4e zone divisionnaire, et il est espéré qu'on profitera des classes du soir qui seront tenues en 1912.

51. Corps ruraux.—Le dressage des corps aux camps annuels a accusé un progrès sensible, vu que beaucoup de signaleurs peuvent maintenant subir des épreuves de la lanterne et de l'héliographe, outre celles du pavillon et du sémaphore.

52. Un détachement de chaque unité du camp est instruit en télégraphie optique comme suit :—

Hommes de la 1re année.—En télégraphie au moyen de sémaphores seulement, jusqu'à et y compris l'envoi de simples messages.

Hommes de la 2e année.—En télégraphie au moyen de sémaphores et de petits pavillons, y compris de simples messages et le service de garnison.

Hommes de la 3e année.—Tous les ci-dessus, et, en outre, la lanterne.

53. Avec le système d'instruction ci-dessus, il a dans beaucoup de cas été produit de bons résultats. Dans les endroits où des signaleurs font partie des cadres régimentaires et restent unis durant l'année, ils accusent des progrès rapides et ajoutent une grande valeur aux corps. Malheureusement, dans beaucoup de cas, ils sont recrutés au hasard, sans bien tenir compte du service qu'ils doivent accomplir, et, par suite, de peu, si de quelque importance, en tant que signaleurs.

54. Il faudrait que les commandants des unités rurales prennent des mesures dans le but de s'assurer que leurs signaleurs soient, autant que possible, recrutés dans la même localité et tenus ensemble au camp, et, si possible, un peu instruits pendant l'année.

55. Il faudrait plus amplement profiter des signaleurs dans les grandes manœuvres; c'est le seul moyen d'accroître la valeur de la télégraphie optique. Les signaleurs du 77e Wentworth et de la garde du corps du gouverneur général ont respectivement obtenu le plus fort chiffre de mérite des corps instruits aux camps dans le Dominion cette année.

56. La 8e section du corps des signaleurs canadiens a obtenu le plus fort chiffre de mérite cette année. Il s'est classé premier entre les corps du Dominion.

57. Le système a consisté à tenir des classes du soir dans les cités au profit des signaleurs des corps locaux, et des classes de jour au profit des signaleurs des corps ruraux. Ce système n'est pas satisfaisant, étant donné qu'il

est impossible à beaucoup de signaleurs de la campagne de laisser leurs affaires pour suivre ces classes.

58. Vu que le personnel des instructeurs adjoints a été augmenté de deux à sept, c'est l'intention de tenir l'an prochain des classes du soir de télégraphie optique au dépôt de toute unité rurale ou urbaine, dont la section de signaleurs est organisée de la manière voulue, et de donner une gratification de $15 à tous ceux qui obtiennent des certificats. Jusqu'ici, les signaleurs n'ont rien reçu pour le temps qu'ils ont consacré à suivre les classes du soir, et, naturellement, ils ne se sont pas intéressés à ces cours comme ils l'auraient dû, avec le résultat qu'environ 50 pour 100 ont cessé de les suivre avant leur clôture, ce qui est très décourageant pour les instructeurs adjoints.

59. Cours spéciaux d'instruction, Petawawa.—Il a été tenu un cours spécial d'instruction à Petawawa au mois d'août. Huit officiers et six sous-officiers de toutes les parties du Canada l'ont suivi.

60. Le but était d'instruire des officiers et sous-officiers plus à fond dans la télégraphie optique et les communications en campagne, ainsi que d'assurer l'uniformité dans l'inspection des corps et dans l'examen des classes de télégraphie optique.

61. Ce cours, considère-t-on, a été très satisfaisant, et ceux qui l'ont suivi ont reçu une excellente instruction dans les opérations combinées, vu que la troupe permanente se trouvait alors au camp. C'est de cette seule manière que les signaleurs peuvent se rendre compte de l'importance de la télégraphie optique et des grandes difficultés qu'il y a d'entretenir des communications en campagne.

RAPPORT SPÉCIAL—SERVICES DE SANTÉ.

62. Il a été fait de plus grands efforts cette année en vue d'instruire les ambulances sur un vaste plan. En ce qui concerne le soin des malades, il a, dans chaque camp, été pris des mesures pour satisfaire à la demande.

63. Les ambulances ont par suite été libres de réaliser le programme préparé pour le service en campagne ou d'opérer les modifications jugées à propos par les autorités locales.

64. La plus importante instruction dans le service de santé a été donnée à Farnham, où les ambulances de cavalerie No VI et les ambulances Nos II, IV, V et VII ont été concentrées.

65. Il a été accompli un service très utile dans les tactiques de santé sous les ordres du lieutenant-colonel Bridges, du service de santé permanent, qui a été spécialement désigné pour effectuer ce service.

66. Au cours de l'inspection faite par le directeur général, il a été préparé d'une manière très satisfaisante un système élaboré de tactique de santé, impliquant un service considérable.

67. A Sussex, les 1re et 8e ambulances ont pu exécuter des manœuvres divisionnaires concertées. Il est très regrettable que les circonstances aient empêché la 9e ambulance de se rendre de Charlottetown à Sussex et de prendre part à ces importantes manœuvres.

68. Au premier camp de Niagara, on n'a pas tiré tout le profit possible de la présence d'un nombre suffisant d'ambulances pour accomplir le service divisionnaire coordonné.

69. A quelques exceptions près, l'instruction des services de santé régimentaires a été un insuccès en 1911.

Un très grand nombre de régiments sont allés au camp sans section de brancardiers et, quelquefois, lorsque la section y était, son instruction a été très superficielle, et on ne s'est pas efforcé de suivre le programme.

70. On ne peut trop priser l'importance du service de santé affecté aux régiments. Il sera porté une attention spéciale à ce service en 1912.

71. Il a été effectué très peu d'exercices à Petawawa avec le service de santé permanent. Toutefois, on espère les accroître beaucoup. Actuellement, le personnel disponible ne fait que suffire aux soins des malades et à accomplir l'important service de santé du camp.

ECOLES D'INSTRUCTION.

72. Les cours ordinaires d'aptitude ont été donnés aux écoles royales d'instruction pendant l'année. Il a été établi des écoles provisoires d'instruction aux endroits suivants:—

Cavalerie—
Edmonton, Alta.
Vernon, C.-B.
Kamloops, C.-B.

Artillerie—
Montréal, P. Q.
Saint-Jean, N.-B.

Infanterie—
Trois-Rivières, P. Q.
Ottawa, Ont.
Toronto, Ont.
Kingston, Ont.
Brantford, Ont.
Sainte-Catherine, Ont.
Port-Arthur, Ont.
Kénora, Ont.
Fort-Francis, Ont.
Winnipeg, Man.
Calgary, Alta.
Edmonton, Alta.
Vancouver, C.-B.

Section de l'intendance militaire canadienne—
Montréal, P. Q.
Ottawa, Ont.
Toronto, Ont.
Hamilton, Ont.
Guelph, Ont.
Kingston, Ont. (cookery).
Winnipeg, Man.
Calgary, Alta.

Génie—
Toronto, Ont.

Service de santé—
Ottawa, Ont.
Halifax, N.-E.

COURS SUPÉRIEURS DE LA MILICE.

73. Il a été tenu des classes dans la partie théorique du cours supérieur de la milice à Montréal, P.Q., Québec, P.Q., Toronto, Ont., Ottawa, Ont., Kingston, Ont., Hamilton, Ont., et Halifax, N.-E. La partie pratique du cours a été enseignée au collège militaire royal de Kingston.

74. Quinze officiers l'ont suivi et tous ont passé l'examen final. Il a été délivré quatorze certificats.

75. Dans l'automne, il a été tenu à Winnipeg un cours supérieur de la milice, qui a duré cinq semaines.

Huit officiers ont suivi et passé la partie théorique.

Sept officiers ont suivi et passé l'examen final.

En tout, il a été délivré vingt et un certificats au cours de l'année.

CORPS URBAINS.

76. Les corps urbains ci-dessous ont effectué une partie de leur instruction aux camps d'instruction, savoir:—

Le 21e régiment.
Le 24e "
6 jours au camp de Goderich.
Le 3e régiment.
Le 5e "
Le 65e "
3 jours au camp de Farnham.
Corps composé d'hommes tirés des
79e régiment.
90e "
100e "
4 jours au camp de Sewell.

ETAT INDIQUANT LE NOMBRE DES OFFICIERS ET HOMMES DE LA MILICE ACTIVE INSTRUITS AU COURS DE 1911.

77. L'état qui suit indique le nombre des officiers et hommes de la milice active instruits au cours de 1911:—

CAMPS, Etc.	COMPLET AUTORISÉ				INSTRUITS				NON INSTRUITS			
	Officiers	Sous-Officiers et hommes	Total	Chevaux	Officiers	Sous-officiers et hommes	Total	Chevaux	Officiers	Sous-officiers et hommes	Total	Chevaux
CAMPS DE DISTRICTS												
Goderich	241	2,767	3,008	123	128	1,258	1,386	70	113	1,509	1,622	53
Niagara	675	7,167	7,842	1 979	435	4,660	5,095	1,513	240	2,507	2,747	466
Barriefield	258	2,966	3,224	40	123	1 401	1,524	26	135	1,565	1,700	14
Petawawa	240	3,232	3,472	2,082	183	2,554	2,737	1,643	57	678	735	439
Farnham	237	2,204	2,441	1,772	144	1,771	1,915	1,424	93	433	526	348
Trois-Rivières	178	2,083	2,261	113	70	1,056	1,126	41	108	1,027	1,135	72
Lévis	295	3,341	3,636	393	137	1,532	1,669	193	158	1,809	1,967	200
Sussex	233	2,646	2,879	887	164	2,430	2,594	740	69	216	285	147
Aldershot	276	3,006	3,282	368	216	2,559	2,775	339	60	447	507	29
Aldershot (art.)	39	557	596	266	25	352	377	156	14	205	219	110
Charlottetown	44	501	545	91	38	474	512	78	6	27	33	13
Sewell	322	3,251	3,573	2,118	218	1,926	2,144	1,274	104	1,325	1,429	844
Kamloops	56	616	672	285	39	386	425	231	17	230	247	54
Calgary	146	1,416	1,562	1,259	98	843	941	737	48	573	621	522
	3,240	35,753	38,993	11,776	2,018	23,202	25,2 0	8,465	1,222	12,551	13,773	3,311
Etat-major de camps	198	349	547	148	198	349	547	148				
Etat-major de brigades	58	127	185	55	58	127	185	55				
Troupe permanente	52	2,206	2,258	24	52	2,206	2,258	24				
Totaux	3,548	38,435	41,963	12,003	2,326	25,884	28,210	8,692				
CHEFS-LIEUX D'ETAT-MAJOR												
1re division	106	1,168	1,274	18	85	1,057	1,142	15	21	111	132	3
2e "	263	3,344	3,607	49	235	3,338	3 573	48	28	6	34	1
3e "	199	2,244	2,443	49	178	2,064	2,242	46	21	180	201	3
4e "	249	3,054	3 303	78	197	2,769	2,966	36	52	285	337	42
5e "	89	1,092	1,181	13	61	1,044	1,105	10	28	48	76	3
6e "	170	2,258	2,428	25	138	2,031	2,169	33	32	227	259	2
10e D. M.	132	1,483	1,615	20	133	1,315	1,438	15	9	168	177	5
11e "	121	1,421	1,541	15	104	1,165	1,269	9	16	256	272	6
12e "	66	740	806	10	58	538	596	7	8	202	210	3
	1,394	16,803	18,198	277	1,179	15,321	16,500	209	215	1 483	1,698	68
Camps de districts	3,548	38,435	41,983	12,043	2,326	25,884	28,210	8,692	1,222	12 551	13,773	3,311
Totaux	4,942	55,239	60,181	12,280	3,505	41,205	44,710	8'901	1,497	14,034	15,471	3,379

REMARQUE.—1. Le "complet autorisé" comprend les corps suivants dispensés des manoeuvres: 7e, 18e et 26e batteries de campagne, de l'artillerie canadienne, et les 4e, 28e, 29e, 39e 42e, 46e, 55e, 64e et 83e régiments.
2. Ce tableau ne comprend pas les unités autorisées, mais non encore organisées.
3. On n'a pas encore reçu les chiffres détaillés des régiments qui suivent estimés seulement comme relevés complets: 1er et 3e régiments, de l'artillerie canadienne, et les 5e, 6e, 21e, 22e, 38e, 53e, 63e, 66e, 72e, 79e, 100e, 102e et 103e régiments.
4. Les corps urbains de cavalerie autorisés à s'exercer en camp sont indiqués sous la rubrique "Camps de district".

E. F. JARVIS,
Secrétaire du conseil de la milice.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL 1911.

De l'Inspecteur général de la milice canadienne,

Au Secrétaire du Conseil de la Milice.

OTTAWA, le 27 janvier 1912.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre, pour la gouverne de l'honorable Ministre du Conseil de la Milice, mon rapport pour 1911 sur l'instruction et la valeur, la convenance et la suffisance de l'équipement, ainsi que sur l'état de préparation et l'aptitude des troupes militaires du Canada pour la guerre, de même que sur l'état des fortifications et des ouvrages défensifs du pays.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

2. Le vaste développement du Canada et l'instruction simultanée d'une grande partie des troupes rendent impossible l'inspection par un seul homme de toutes ces troupes dans le cours d'une année quelconque. Jusqu'ici, le chef d'état-major général s'est chargé d'une partie du service, mais, par suite de son voyage en Angleterre pendant la principale période d'instruction, le service a incombé à l'adjudant-général, qui a inspecté beaucoup de camps de l'Est, en même temps que j'ai moi-même fait l'inspection de ceux de l'Ouest.

3. Outre l'instruction réelle d'un grand nombre d'unités, j'ai personnellement inspecté toutes les salles d'armes importantes, les dépôts d'artillerie et de l'intendance militaire, les champs de tir, les bureaux de divisions et de districts, ainsi que les quartiers, les casernes et le personnel du corps permanent par tout le Canada, sauf ceux de Vancouver et de Victoria, C.-B.

4. J'ai aussi inspecté les forteresses à Québec, Lévis et Halifax.

5. Il a été préparé des rapports succincts ou complets de tout ce qui précède au fur et à mesure que l'inspection a eu lieu.

6. On a encore fourni toute l'occasion possible pour l'instruction de la milice active, vu qu'il n'a pas été opéré de réduction dans le crédit et qu'il y a été ajouté une somme suffisante pour permettre le rassemblement à Petawawa durant un mois d'une grande partie des corps permanents, sous la direction immédiate du chef d'état-major.

7. En ce qui concerne l'instruction et la valeur, étant donné que nos forces sont divisées en deux classes, savoir, enseignante ou permanente, et la milice active ou non permanente, je traiterai de leurs mérites respectifs, chacune sous sa dénomination propre, et par armes et services.

ADMINISTRATION.

(Bureaux de divisions et de districts.)

8. J'ai visité tous les bureaux de cette nature, examiné beaucoup de registres, et je me suis enquis du système d'administration.

9. Il était très manifeste que l'on s'efforçait de faire face aux besoins de la décentralisation, mais, dans l'accomplissement de cette tâche, de nombreuses matières de moindre importance, qui empêchent si sensiblement le commandant de division ou de district de posséder une vraie connaissance, telles que l'aptitude des officiers, la présence aux exercices, et un certain nombre

d'autres constatations d'une nature semblable, avaient soit été perdues de vue, ou bien n'étaient pas d'actualité, et le renseignement était sans importance.

10. Un autre point important est la nécessité de grouper dans le même édifice tous les bureaux occupés par les officiers ayant la direction des services d'une division. Actuellement, il n'en est pas ainsi; en conséquence, le concours nécessaire à une administration intelligente fait défaut, et il en résulte des retards et un manque de renseignements de la part du commandant.

ÉCOLES ROYALES D'INSTRUCTION

11. Les différentes écoles d'instruction sont l'une des plus importantes parties de notre organisation, et il y a fortement lieu de se demander si elles servent généralement leurs fins. Les difficultés suivantes, qui, actuellement, semblent détruire leur utilité, font surgir le doute:—

12. La facile occasion d'être reconnu apte fournie par les écoles provisoires est le principal facteur.

13. Les longs voyages qu'ils faut entreprendre pour se rendre, par exemple, à l'Ecole d'artillerie de campagne de Kingston, la seule de ce genre qu'il y ait au Canada; ou à celle de Winnipeg, qui dessert toute la cavalerie et l'artillerie de l'Ouest, sont d'autres inconvénients.

14. Il est aussi douteux que cette sympathie entre l'instructeur et l'élève, si nécessaire pour que l'instruction soit couronnée de succès, existe dans tous les cas, ou que les instructeurs se donnent assez de peine pour préparer et rendre intéressante leurs cours et leurs systèmes.

15. En ce qui concerne l'instruction pratique effective, on ne peut trouver à critiquer.

16. Il est ridicule de supposer que l'on peut obtenir à une école provisoire l'instruction nécessaire à un officier ou à un sous-officier, et si ceux qui aspirent à un grade et à un emploi responsable ne peuvent consacrer le temps voulu à suivre un cours à l'école de leur propre arme, notre espoir de valeur militaire risque d'être déçu.

17. De même, on ne peut compléter l'éducation des officiers et sous-officiers sans leur donner une instruction pratique en administration intérieure. Le seul moyen d'acquérir cette instruction, qu'il n'est pas présentement possible d'obtenir dans tous les cas, est de vivre à la caserne ou au camp. Par exemple, j'attirerais votre attention sur les conditions qui existent à l'Ecol eroyale d'infanterie de Québec.

18. La raison donnée par les officiers et sous-officiers de leur préférence de l'Ecole provisoire est l'épargne d'un temps réclamé par leurs affaires ou occupations particulières, mais s'ils comprenaient d'abord leurs responsabilités militaires, savoir, qu'entre leurs mains sont placées la substance, la santé et la vie d'autres personnes, durant les périodes d'instruction ou de service; qu'une organisation militaire est une grande affaire commerciale dans laquelle il faut du système, de l'énergie et des connaissances, et que le but réel de la troupe est la conservation du pays, je suis certain que l'intelligence et le patriotisme du Canadien se lèveraient pour faire face à l'urgence.

19. Il y a lieu de discuter la répartition de ces écoles. On pourrait avantageusement réunir celle de Frédéricton et celle d'Halifax, et assurer de cette manière l'intérêt plus grand et l'instruction meilleure que procure naturellement une garnison importante, ainsi que diminuer le coût de l'entretien d'une autre garnison.

20. Si l'on maintenait des écoles de toutes les armes dans les grands centres, comme Halifax, Québec, Montréal, Kingston, Toronto, London, Winni-

peg, Calgary et Esquimalt, on augmenterait considérablement l'intérêt, la commodité et la valeur de tous les intéressés.

21. Un autre point important qui concerne nos écoles militaires est leur équipement et leur logement d'enseignement.

22. Au cours de mes inspections de ces institutions, j'ai constaté, sous ces deux rubriques, un état qui milite contre l'instruction et l'étude voulues, par suite de l'absence de cabinet de lecture ou de classe confortable et suffisamment équipée, ainsi que de salles particulières.

23. Il y a une alternative pour le système provisoire et permanent, savoir, l'école ambulante, dont l'avantage consisterait à la déplacer d'endroit en endroit à des périodes fixes et à donner à chaque endroit un cours semblable à celui d'une école permanente. Toutefois, cette école serait limitée en ce qui concerne la démonstration pratique de l'éducation et de l'administration militaires, et il est même douteux qu'elle puisse faire face à tous les besoins.

UNITÉS PERMANENTES.

24. Dans le maintien des unités permanentes à leur complet respectif, on éprouve des difficultés, provenant principalement de l'abondance des emplois qui existent dans toutes les carrières.

25. Très peu de Canadiens de naissance s'enrôlent, vu que la majorité des recrues obtenues sont des immigrants de la Grande-Bretagne, dont la plupart ont acquis une expérience antérieure et qui sont, par suite, un type désirable.

26. Actuellement, la troupe est d'environ 372 officiers et soldats au-dessous de son effectif, un état qui, dans les garnisons d'Halifax, de Québec et d'Esquimalt, où les services de la conservation et de l'entretien des propriétés militaires sont les plus considérables, porte un grave préjudice à la suffisance.

27. La suffisance de la plupart des unités de combat a été grandement améliorée par l'expérience acquise durant le mois de manœuvres combinées, exécutées à Petawawa en août dernier, notamment la "cavalerie de Lord Strathcona (royale canadienne)", et la 2e compagnie du génie royal canadien, qui a, pour la première fois, eu l'occasion de prendre part à ces manœuvres.

28. On peut considérer que le "génie royal canadien" est sur un bon pied; on ne peut cependant louer la coutume de tondre les crinières des chevaux dans cette unité; cette tondaison n'est ni décorative ni utile.

29. Le service en campagne récemment effectué à Petawawa par la cavalerie de Lord Strathcona (royale canadienne) a été très profitable, mais son utilité comme personnel enseignant perd de sa valeur, à cause du retard apporté dans l'organisation du deuxième escadron. Pour la même raison, un certain nombre d'officiers sont inactifs.

30. Bien que "l'artillerie royale canadienne" soit incomplète, elle se maintient à un haut degré de suffisance.

31. Le "génie royal canadien" accomplit ses services d'une manière satisfaisante, en ce qui concerne les besoins, les ouvrages et les réparations des places fortes, mais je ne puis penser que leurs relations avec les unités semblables de la milice active soient, au point de vue de l'instruction, aussi étroites qu'elles le devraient.

32. Les compagnies du dépôt du régiment royal canadien sont sur un bon pied de suffisance, mais il est manifeste que l'administration des compagnies détachées est faible et exige qu'on s'en occupe.

33. Un changement de garnisons et de personnel, à des intervalles réguliers, pourrait produire de bons résultats.

34. Le tir de la troupe permanente a été effectué en conformité du programme exposé dans les règlements de 1909 concernant le tir. Ce programme est d'une nature très pratique et comprend les exercices préliminaires, le groupement, le tir au noir et les manœuvres de campagne.

35. A cause des nombreuses demandes adressées à la troupe permanente au cours des mois d'été, au sujet de l'instruction de la milice active, il reste peu de temps à consacrer aux exercices de tir. Néanmoins, à quelques exceptions près, le tir a été aussi bien effectué que les circonstances l'ont permis. Toutefois, le jeune officier ne semble pas toujours manifester un intérêt aussi vif qu'il le devrait.

36. En ce qui concerne les manœuvres des bouches à feu de l'artillerie, les conditions et les observations mentionnées au paragraphe précédent règnent et prévalent, sauf celles contenues dans la dernière phrase.

37. L'état des différentes unités permanentes des services administratifs varie.

38. Celles des services de santé et de la solde semblent bien administrées, dirigées et pourvues tant en personnel qu'en matériel.

39. Dans l'artillerie, les défectuosités sont évidentes et proviennent surtout de la fusion avec l'ancien personnel civil et de l'entrée au service qui s'en suit de nombreux particuliers qui n'avaient pas été suffisamment instruits pour posséder les connaissances nécessaires à l'administration d'un service aussi technique, et qui sont peut-être trop âgés maintenant pour s'adapter aux nouvelles conditions résultant de la réorganisation aux termes des règlements militaires. Le personnel est, en outre, dans un état désavantageux, par suite du manque de dépôts et d'accessoires voulus. En conséquence, il règne à un certain nombre de dépôts une congestion et un désordre qui doivent nuire aux importants services imposés chaque année à certaines périodes.

40. Parmi le personnel, il s'en trouve beaucoup dans tous les grades qui sont aptes et zélés; et puis d'autres qui accomplissent leurs services par manière d'acquit, en même temps que, à cause du manque de caserne ou de logement à proximité des différents dépôts et bureaux, les officiers et soldats sont obligés de vivre dans des maisons privées, disséminées, et de perdre les avantages de la société et de la discipline militaires, si indispensables au soldat, outre la difficulté qu'il y a de diriger ou réunir en cas d'urgence.

41. La section d'intendance militaire n'a pas encore acquis la suffisance nécessaire à son importance, à cause de son organisation précipitée et de son ardent désir de se charger de services dans lesquels il n'a pas été obtenu une connaissance approfondie. Il en résulte que son personnel contient un certain nombre d'hommes qui ne peuvent pas satisfaire à ce que le corps offre d'essentiel sous beaucoup de points.

42. Il faudrait que cette section du service permanent, qui implique de si nombreux facteurs importants dans la valeur générale d'une force militaire, fût d'une organisation solide, et tout à fait apte à instruire de semblables unités de la milice active et d'autres, dont les services les mettent en contact.

MILICE ACTIVE.

(Généralités.)

43. Ainsi que je l'ai déjà dit, il a été pris des mesures pour exercer toute la milice en 1911, soit aux camps d'instruction ou aux dépôts, mais, malheureusement, un grand nombre n'ont pas profité de l'occasion.

44. La faiblesse numérique observée dans les unités se limitait presque entièrement à l'arme de l'infanterie aux camps d'instruction. A titre de preuve de cette faiblesse numérique on trouvera sous la rubrique "Infanterie", parag. 103, une comparaison entre le complet autorisé et l'effectif réel.

45. On donne différentes explications au sujet de ce déficit. On l'attribue à la modicité de la solde, à la nécessité d'obtenir un certain degré de suffisance dans le tir, et à la prospérité générale, qui a déterminé une demande extraordinaire de main-d'oeuvre. On peut considérer cette prospérité comme la cause réelle de la diminution.

46. Toutefois, la faiblesse numérique de la troupe n'est pas réellement si importante, mais il faut déplorer le déficit d'officiers et le manque d'aptitude des officiers et sous-officiers, qui réduisent la valeur de notre troupe; un état qui envahit plus ou moins les différentes armes du service, bien que surtout celle de l'infanterie, ainsi que je l'ai déjà fait observer.

47. En commentant le manque de connaissances constaté chez des officiers, il n'est que juste de consigner qu'un certain nombre d'entre eux n'ont épargné ni temps ni argent pour se préparer à leurs services immédiats et importants. En outre, je serais injuste, si je ne reconnaissais les sacrifices faits et l'enthousiasme manifesté par les officiers qui ont passé l'examen "d'aptitude tactique" ou des "cours supérieurs de la milice " ou qui se préparent à le subir. Leur nombre peut être comparativement faible, mais l'exemple a été donné, et on espère que plusieurs le suivront.

48. La faiblesse numérique de l'effectif et le manque d'aptitude d'officiers ne sont pas les seules imperfections qui se manifestent aux camps d'instruction, bien qu'elles soient assez graves; mais ce qui est encore plus grave, c'est le nombre de ceux qui s'abstiennent avec ou sans permission d'assister aux exercices ou de prendre part aux revues et aux services, en invoquant des prétextes usés.

49. En ce qui concerne le maintien des effectifs, je ne puis m'empêcher d'attirer l'attention sur la mauvaise coutume que j'ai plus d'une fois observée, savoir, la publication dans des journaux locaux d'annonces contenant des encouragements d'une nature agréable en vue d'enrôler des hommes pour les camps. Il en résulte que la classe "vagabonde" est en évidence lors de la réunion de l'unité.

50. En outre, l'œil a été constamment choqué par le manque d'uniformité dans la tenue des officiers, et pour aucune raison apparente, si ce n'est pour flatter leur propre orgueil, en portant une tenue différente de celle de leurs camarades, ou appropriée à leur complexion ou à leurs dimensions.

51. La même disparité était sensible dans les unités, bien qu'il fallut en beaucoup de cas l'attribuer au manque d'effets d'habillement voulus dans les magasins pour la mise en service, ou à des modifications opérées dans les règlements, ou dans des endroits où les corps n'avaient pas encore été autorisés à recevoir le modèle le plus récent.

52. La mise en service de la nouvelle tenue de campagne a été un bienfait pour les sous-officiers et soldats et donne une grande satisfaction, car elle est à la fois propre au service et élégante, si elle est bien portée.

53. Il faudrait prescrire une manière déterminée de porter le chapeau de paille, au moins dans chaque corps, en vue d'assurer l'uniformité, et il faudrait obliger les officiers à se pourvoir d'une tenue distincte de campagne semblable à celle des hommes.

54. A ce sujet, le chapeau du modèle Stetson semble une commodité inutile et un article qu'il faut abolir.

55. Les unités d'infanterie méconnaissent généralement la nécessité de tenir leur équipement en état d'être utilisé au besoin. Par suite, il traîne dans les coffres et personne ne s'en occupe ni en a soin.

CAVALERIE.

56. Une nécessité vitale pour l'instruction des services montés est l'espace, qu'on ne trouve que dans très peu de camps. Aussi ne peut-on espérer d'amélioration réelle dans l'instruction avancée avant que l'on dispose de terrains d'instruction suffisants.

57. La qualité des chevaux amenés aux différents camps en 1911 a été généralement bonne, mais elle pourrait être meilleure, si l'allocation était un peu plus élevée, ainsi qu'il a été constaté dans l'Ouest, où il a été accordé une augmentation spéciale pour les unités de l'artillerie et de l'intendance militaire. Toutefois, les conditions dans les localités diffèrent, et beaucoup dépend de la personne de l'officier pour ce qui concerne la qualité d'animaux que les propriétaires leur confieront.

58. En ce qui concerne la suffisance, les unités de l'Ouest paraissent généralement sur un meilleur pied que celles de l'Est. Leur supériorité se manifeste dans l'équitation et le zèle, bien que, dans les 2e, 4e et 6e divisions, on trouve des unités dont la valeur les maintient au premier rang.

59. Il y a encore une forte tendance à effectuer l'instruction dans le genre de la cavalerie proprement dite et à négliger celle du rôle assigné à nos troupes, et pour lequel elles sont armées et équipées, savoir les "chasseurs à cheval."

60. L'état qui suit donne une bonne appréciation de la classification de suffisance des 33 unités:—

Bons	16
Passables	13
Médiocres	4

61. J'ai constaté qu'on ne s'occupait pas assez de la sellerie aux camps, mais cet état provient généralement du manque de soin avant l'arrivée, faute d'aménagements appropriés où la conserver.

62. Toutes les unités sont maintenant pourvues du modèle "Colonial", qui semble donner satisfaction générale.

63. On peut juger comme convenable l'équipement possédé par les unités de cavalerie, sauf celui servi pour les fins de port du fusil.

64. L'insouciance observée dans l'enrôlement de prétendus maréchaux ferrants était manifeste à certains camps, car, après examen, on a constaté que beaucoup ne possédaient pas la moindre connaissance technique de leur métier.

ARTILLERIE.

(De campagne.)

65. On concède généralement que l'artillerie de campagne est notre plus forte arme. Cependant, bien que l'enthousiasme particulier, l'instruction attentive, ainsi que les avantages procurés par la prolongation de la durée de la période d'instruction et l'usage de l'emplacement du camp de Petawawa favorisent davantage la majorité des unités, il y en a encore quelques-unes con-

finées dans des zones d'instruction limitées de l'extrême-Est et Ouest, qui sont au-dessous de la moyenne générale.

66. Si l'on disposait de zones de manœuvres plus étendues dans ces dernières sections, les batteries locales pourraient certainement s'attendre à d'aussi bons résultats.

67. Toutes les brigades, à l'exception de deux, ont exécuté des manœuvres sur un bon pied. Trois étaient au complet, et l'on peut dire que cinq des dix brigades, et trois batteries particulières d'autres brigades sont sur un excellent pied. Les autres, pour les raisons déjà données, n'ont pas le standard nécessaire pour un si haut degré de suffisance.

68. Ceci fait fortement ressortir l'avantage d'exécuter concurremment les manœuvres et le tir des bouches à feu, et si l'on procurait un emplacement semblable à celui de Petawawa, les unités qui ne peuvent actuellement se rendre à ce camp, accepteraient avec joie ce mode d'instruction, plutôt que d'exécuter des manœuvres de douze jours à un endroit et des exercices de quatre jours à Petawawa, avec un intervalle intermédiaire, et le résultat qu'il est très souvent impossible de réunir de nouveau les détachements pour ces derniers exercices.

69. Il faut déplorer l'absence de quatre chefs de brigades au camp de Petawawa, car, vu que c'est le seul terrain qui permette l'exercice de tactiques du feu dans les conditions du service actif, il semblerait impérieux que les commandants de tactique fussent présents avec leurs unités durant toutes les manœuvres.

70. Il s'est rencontré une autre preuve d'apathie au sujet de l'instruction donnée aux officiers des colonnes à munitions de brigades et pour laquelle on a procuré toute la facilité. Deux seulement l'ont suivie.

71. Le système d'affecter un officier instructeur à chaque brigade et un sergent instructeur à chaque batterie a été très bienfaisant.

72. Les chevaux amenés pour les manœuvres, sauf dans la 3e brigade, ont accusé un progrès sur l'année dernière, bien que, généralement parlant, quelques-uns seulement satisfaisaient aux besoins du service actif.

(Lourde.)

73. Il est fait des progrès dans les manœuvres de l'artillerie lourde, dont les unités commencent à se rendre compte de la nécessité d'une expérience plus pratique.

74. Sur les six batteries, une composée et une complète ont suivi le cours de seize jours à Petawawa. Les autres ont exécuté des manœuvres de douze jours aux dépôts et de quatre jours à Petawawa. Cependant, comme dans le cas des batteries de campagne, ce mode de manœuvres séparées ne peut jamais produire le degré de suffisance nécessaire.

75. Le système d'instruction des corps urbains, jusqu'ici adopté pour la grosse artillerie, n'a pas permis de connaître la discipline, les services ou l'administration intérieure des camps; ni l'équitation ou la conduite des chevaux, qui sont tous si importants pour le plein développement de cette arme. Mais, dans de meilleures conditions, on remédiera bientôt à ces défectuosités.

(Défense des côtes.)

76. On ne peut prétendre que les manœuvres de la section d'artillerie de la défense des côtes aient été tout à fait satisfaisantes.

77. Avec la présente division du programme d'instruction, on perd

beaucoup de temps, et l'on ne peut espérer réaliser des progrès, avant que l'on puisse assembler les différentes unités pour toute la période d'instruction à l'un des forts ou à proximité.

78. En général, les officiers paraissent intéressés. Les hommes possèdent un bon physique et une intelligence saine; ils sont en outre de la trempe voulue, de sorte qu'avec un système revisé il devrait y avoir un progrès marqué.

GÉNIE.

79. Les progrès réalisés dans l'organisation de nouvelles unités de cette arme sont lents, et la difficulté a consisté à donner aux officiers et soldats les connaissances techniques nécessaires sur lesquelles ériger la structure militaire.

80. Les individus de cette trempe sont particulièrement occupés et prétendent ne pouvoir consacrer le temps voulu à l'instruction en camp. Au point de vue militaire, cet état de choses est déplorable, car on ne peut trop fortement conjurer la défectuosité de cette arme, dont l'importance s'accroît toujours.

81. Il serait à souhaiter que l'on recrutât des officiers parmi les élèves du collège militaire royal.

82. Deux compagnies de campagne sont actuellement en cours de formation, savoir, une à Kingston, Ont., se rattachant à la branche scientifique de l'université Queen's; l'autre à Vancouver-nord, C.-B., avec la possibilité d'en organiser une à Winnipeg et une à Calgary; mais il n'existe pas d'unités dans les 1re et 5e divisions, et je ne puis apprendre qu'il y ait quelque possibilité de les organiser—ce qui est un grave inconvénient dans le développement du présent système de mobilisation.

83. La valeur des unités existantes s'est certainement améliorée au cours de la saison dernière, vu que trois sur cinq ont été envoyées au camp de Petawawa, où elles ont pu acquérir sous la direction d'instructeurs aptes une instruction plus approfondie que celle qu'elles avaient jusqu'ici pu acquérir dans les zones limitées de leurs camps locaux.

84. L'unité qui, présentement, a le plus besoin de service en campagne est la 4e compagnie de Montréal, à qui on a toujours permis de s'exercer à son dépôt.

85. Il a aussi été opéré la concentration des différents détachements de télégraphistes, et on leur a fourni l'occasion d'acquérir une instruction plus profonde et plus technique que celle jusqu'ici obtenue.

86. La seule omission observée dans les manœuvres de Petawawa a été qu'on n'a pas donné plus d'occasion aux unités du génie de s'exercer avec d'autres armes.

87. On se plaint, et avec raison, je crois, que la période d'instruction des compagnies de campagne de cette arme est trop courte et qu'il est nécessaire de la porter de douze à seize jours.

CORPS DE GUIDES.

88. Ce corps, sur une base de réorganisation, a accusé un progrès sensible au cours de l'année dernière, vu que son dressage a été d'une nature plus avancée et s'est opéré sur un plan plus rigoureux. Je crois que ses officiers comprennent actuellement toute l'importance et la nature très technique de leurs services, et, à quelques rares exceptions près, ils satisfont aux besoins avec enthousiasme.

89. Le choix d'officiers pour ce service exige l'examen le plus rigoureux de la part de ceux qui font les recommandations, étant donné que dans aucun autre corps les "fruits secs" ne nuisent aussi gravement à la suffisance que dans les corps de guides.

90. Jusqu'ici, à l'avis de beaucoup de personnes, on n'a que peu, si toutefois on a songé à son importance et à ses responsabilités. En conséquence, ceux qui désiraient un grade et un uniforme, sans s'imposer de sacrifices, regardaient ce corps comme un refuge comfortable.

INFANTERIE.

91. En faisant mon rapport sur l'infanterie, la plus forte arme de notre force, il me faudra l'étudier sous deux titres séparés, en ce qui concerne la manière dont son instruction est effectuée, savoir, les corps "urbains" et les corps "ruraux".

(Corps urbains.)

92. La nécessité peut, dans une certaine mesure, sembler justifier cette différence, mais, en même temps qu'on peut maintenir la plus grande partie des corps urbains au complet, bien exercés et disciplinés de la manière voulue en administration antérieure, personne ne songera à affirmer que ces corps peuvent devenir un bon élément de défense sans le service en campagne. Par conséquent, la mesure introduite dans le projet de 1911, savoir, la présence de ces unités au camp durant quelques jours, est certainement excellente, et on espère qu'il lui sera donné plus de suite.

93. Néanmoins, peu d'unités des corps urbains étaient représentées aux derniers camps, mais elles méritent d'être mentionnées. Ce sont les suivantes:—

1ère division à Goderich, Ont.—

Le 24e "régiment Kent" de Chatham, Ont., au grand complet pendant six jours.

Le 21e "fusiliers Essex" de Windsor, Ont., non au complet pendant six jours.

4e division à Farnham, Qué.—

Le 3e "carabiniers Victoria", le 5e "Royal Highlanders", le 65e carabiniers, "Mont-Royal" de Montréal, non au complet pendant trois jours.

10e district militaire à Sewell, Manitoba—

Le 79e "highlanders Cameron", le 90e "fusiliers de Winnipeg." le 100e "grenadiers" de Winnipeg, une compagnie chacun pendant trois jours.

94. Bien que le projet de recrutement dans les corps urbains soit plus facile que dans les corps ruraux, il ne faut pas supposer qu'il s'ensuit que tous les corps urbains sont au complet; beaucoup éprouvent des difficultés à y parvenir, et ils sont souvent obligés d'enrôler de tout jeunes gens pour bien figurer au point de vue du nombre.

95. De plus, les exercices et l'administration intérieure de beaucoup de corps sont insuffisants; une connaissance superficielle du maniement des armes et de l'école de peloton, et la recrue rentre dans les rangs, réputée bon soldat, avant de pouvoir distinguer, au sens militaire, son pied droit de son pied gauche.

96. En outre, en ce qui concerne le système d'administration, on rencontre souvent des défectuosités et de la négligence dans l'enrôlement des hommes, la consignation des présences, l'entretien de l'habillement, les grands livres d'équipement et dans la gestion de la correspondance.

97. Il y a des corps urbains à qui l'on peut en toute sûreté imputer les défectuosités qui précèdent, et qui ne sont d'aucune importance pour le pays; d'un autre côté, il y a ceux dont il faut faire les plus grands éloges relativement à l'effectif, l'exercice, l'administration et l'enthousiasme, et auxquels on ne peut imputer qu'une seule défectuosité, savoir, celle de l'inexpérience dans le service en campagne.

98. Toutefois, pour atteindre le degré de suffisance mentionné, il faut, dans les conditions présentes, beaucoup de sacrifices et de travail de la part des premiers officiers d'unités, et ces derniers se plaignent vivement et continuellement qu'ils ne peuvent, sans négliger leurs propres affaires, à cause du service imposé, satisfaire comme il faut aux responsabilités de leurs emplois.

99. Vu qu'on trouve nos meilleurs et nos plus énergiques officiers parmi les hommes d'affaires et de profession, il semblerait très nécessaire de faire quelque chose en vue d'encourager leur contact avec la milice, en allégeant leurs services, et il n'y a pas de meilleur système dans ce sens que la nomination d'adjudants et de sergents-majors soldés.

100. En ce qui concerne la tenue et la prestesse, les unités des corps urbains méritent en général beaucoup d'éloges, et toutes maintiennent un bon corps de musique, plusieurs deux, et quelques-unes trois. Les deux derniers sembleraient superflus s'ils subsistent aux dépens de la faiblesse numérique de la troupe.

101. On peut considérer l'état suivant comme indiquant la valeur relative du nombre total de corps urbains (41) :—

Bons	15
Passables	21
Médiocres	3
Désorganisés	2

(Corps ruraux.)

102. Relativement aux corps ruraux, une classification de suffisance pour l'année 1911, semblable à celle donnée à la cavalerie et aux corps urbains, peut être intéressante. Le nombre total des unités est de 58 et la classification est comme suit:—

Bons	8
Passables	29
Médiocres	18
Désorganisés	3

103. Le complet autorisé pour les exercices de l'année de l'infanterie rurale a été ainsi qu'il suit:—

	Off.	S.-off. et soldats
Complet	1,459	16,825
Nombre d'hommes instruits	1,019	11,558
Ce qui laisse un nombre d'hom. non instruits de	440	5,267

ce qui justifie mes observations antérieures sur l'insuffisance de la présence.

104. Je ne puis consciencieusement exposer qu'il a été atteint un grand degré de suffisance aux différents camps. Le temps disponible est sans doute trop restreint, mais même dans l'état actuel, de bien meilleurs résultats seraient manifestes si des officiers et des sous-officiers pouvaient instruire, commander et administrer. Il n'est que trop évident que ces qualités manquent, et l'on ne peut espérer de progrès si l'on n'y remédie. L'intelligence n'est pas ce qui manque, mais, ainsi que je l'ai déjà fait observer, la racine du mal consiste en ce qu'on n'apprécie pas entièrement l'importance des services assumés.

105. Si les officiers possédaient l'aptitude voulue, celle des sous-officiers s'ensuivrait bientôt. Dans les conditions présentes, il faut naturellement attribuer l'ignorance de ces derniers surtout au manque d'exemple et de surveillance de la part de leurs chefs.

106. Au sujet de l'administration, il y a quelques unités dans lesquelles il règne un excellent système à tous les points de vue, et où les archives de régiment et de compagnie sont virtuellement complètes et tenues à jour; mais je regrette de dire que, dans la majorité des régiments, il manque beaucoup de registres nécessaires et que ceux dont on se sert ne sont pas tenus avec méthode. Des défectuosités étaient très manifestes dans les livres d'ordres régimentaires, le registre de service des officiers, le précis des services, le tableau de service et le registre de la correspondance, tandis que dans les compagnies on connaissait peu le vade-mecum ou le livre d'appel de section, et les contrôles nominatifs étaient rien moins que bien tenus.

107. Dans beaucoup de cas, les armes ne sont pas entretenues avec soin durant le campement, et elles arrivent souvent dans un état de saleté, à cause du manque d'aménagements et d'installations pour leur entretien au dépôt.

SECTION DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

108. Presque toutes ses unités exécutent avec zèle et méthode les services d'approvisionnement et de transport, départis à la section de l'intendance militaire canadienne. Il y en a cependant deux ou trois qui ne manifestent pas ces qualités.

109. Les services qui incombent à cette section sont loin d'être une sinécure. Ils sont plutôt très ardus et dépourvus de tout charme et de tout mobile.

110. C'est pour cela sans doute qu'il a surgi plus ou moins de difficultés dans l'organisation des nombreuses unités nouvelles, qui sont nécessaires pour compléter les différentes divisions, car, dans toutes les parties du Canada, on peut trouver un excellent matériel en réunissant l'homme d'affaires et l'artisan de la cité ou de la ville et le cultivateur.

111. Un règlement adopté récemment, aux termes duquel on a transféré à la "réserve" quelques-uns des officiers les plus expérimentés et les plus aptes du corps, perdant par suite l'effet de leur enthousiasme et de leur capacité, a eu une tendance à réduire sa valeur, mais il est espéré qu'on réparera bientôt cette erreur. La troupe ne peut se permettre de perdre les services continus de ces officiers.

SERVICE DE SANTÉ.

112. Depuis son organisation, le service de santé militaire a fait des progrès constants, et il a chaque année reçu des éloges pour l'accroissement de sa suffisance et de son ardeur.

113. Sous la forme d'équipement et d'encouragement, il a eu des avantages que n'ont pas partagés d'autres services; mais, d'un autre côté, il a eu

l'énergie et le zèle ardent d'apprendre ses fonctions et de mettre ensuite en pratique les connaissances acquises, justifiant ainsi la confiance placée en lui.

114. Au point de vue technique, il y a peut-être des défectuosités dans l'administration du service de santé, que le soldat ordinaire ne percevrait pas, mais, en ce qui concerne l'état sanitaire, l'organisation et un meilleur soin des malades, il a certainement été réalisé de grands progrès, ainsi que l'indique clairement la réduction survenue dans les états de la maladie dans les camps.

115. Les deux hôpitaux généraux de garnison récemment organisés semblent fonctionner d'une manière satisfaisante, et au cours de l'année écoulée il a été ajouté trois ambulances au corps, qui s'est rendu au camp avec un personnel assez nombreux.

116. On a encore besoin d'autres unités, et leur organisation définitive est probable.

117. On ne peut dire que les sections régimentaires des brancardiers sont effectives, et jusqu'ici l'expérience semble avoir été un insuccès.

TÉLÉGRAPHIE OPTIQUE.

118. Je puis en toute sûreté, je crois, consigner que les progrès et l'augmentation de suffisance accusés dans cette section résultent de l'instruction de l'année dans toutes les armes, sauf la cavalerie et l'artillerie de place, qui ne paraissent pas en apprécier l'importance, en ce qui concerne leurs besoins respectifs. Il semble, en outre, exister entre les unités de la 4e division, une grande défiance, qui, espère-t-on, disparaîtra l'année prochaine.

119. Il est évident que l'intérêt manifesté dans la télégraphie optique s'accroît, car de nombreuses unités, jusqu'à présent plus ou moins indifférentes à ce sujet, ont déjà envoyé des hommes aux différentes classes.

120. On ne peut donner de meilleures preuves des progrès réalisés que les comparaisons ci-dessous des résultats des années 1910 et 1911.

	1re classe	2e classe	Instruits	Totaux
1910	150	135	592	877
1911	258	300	582	1,143

121. Des unités régimentaires, le 38e "fusiliers de Dufferin" de Brantford, Ont., a obtenu le plus haut chiffre de mérite.

122. Outre les cours donnés aux dépôts et aux camps d'instruction, il a été donné un cours spécial à Pétawawa pendant les manœuvres des corps permanents en août dernier. Le but de ce cours était d'instruire des officiers et des sous-officiers dans un service plus avancé, et d'assurer l'uniformité du système dans l'inspection des corps et l'examen des particuliers.

123. Huit officiers et six sous-officiers, venant de toutes les parties du Canada, ont suivi ce cours, qui a duré un mois et a obtenu des résultats très satisfaisants.

124. Je puis dire que le corps des signaleurs canadiens, qui comprend maintenant treize sections, est pour la plus grande partie sur un bon pied.

125. La 8e section de Saint-Jean, N.-B., est réputée la plus instruite.

TIR DU FUSIL.

126. En général, on a exécuté le tir dans les camps d'instruction d'après le plan tracé dans les "Instructions concernant l'exercice, 1911"

127. Comme une grande proportion des recrues envoyées aux camps ignorent tout à fait le maniement du fusil, il est nécessairement consacré beaucoup de temps à l'instruction préliminaire. Il a semblé que cette partie du service était bien effectuée et que l'on se servait amplement des différents appareils mis en service.

128. A cause du manque d'installation de tir et du peu de durée de la période d'instruction, il a été exécuté très peu de tir au delà de 100 et de 200 verges. Bien que ces exercices soient dans une certaine mesure satisfaisants, on ne peut les juger suffisants, eu égard aux besoins.

129. Je recommande de nouveau et plus fortement la construction de salles d'armes d'escadrons et de compagnies, dans les endroits où l'on peut donner l'instruction du tir, en se servant de chevalets de pointage et au moyen de tir réduit pendant les mois d'hiver, ainsi que l'augmentation des installations de tir que procureraient de plus vastes emplacements de camps.

130. Les corps urbains ont accusé des progrès, mais les résultats sont encore loin d'être satisfaisants. Une faible proportion d'hommes peuvent être réputés tireurs de première classe, en même temps que les majorités sont médiocres ou sans aucune connaissance de l'arme dont ils sont armés, si ce n'est son maniement à la parade.

131. Dans beaucoup d'unités urbaines, le tir préliminaire des recrues manque de système ou est presque entièrement négligé, et l'on permet souvent aux soldats de s'exercer aux champs de tir réglementaires avant qu'ils comprennent les premiers principes de visée ou de pression de la détente. Dans la préparation en vue des concours de tir provinciaux et fédéraux, le tir des corps urbains ressemble au tir au noir, en même temps que le tir à la cible mobile ou à éclipse n'est pas encouragé ou est seulement exécuté dans quelques unités par un très petit nombre d'enthousiastes.

132. De plus, il est fait très peu d'efforts, s'il en est fait, pour effectuer "l'appréciation des distances" ou y intéresser les hommes. Les officiers et les sous-officiers sont particulièrement inaptes dans cette branche d'instruction.

133. Ainsi qu'indiqué sous la rubrique "Champs de tir", de nombreuses unités qui s'exercent aux dépôts ne possèdent pas de champs de tir, et elles sont par suite virtuellement ignorantes dans le tir.

134. Pour obtenir une suffisance définitive, il faut d'abord mieux diriger l'instruction préliminaire, qui peut être donnée aux stands dans toutes les salles d'armes des cités. Il faut ensuite établir des champs de tir dans les centres importants et recevoir enfin l'aide des sociétés fédérales et provinciales en accentuant dans leurs programmes de concours l'importance des rivalités du service actif.

DISCIPLINE.

135. Il y a eu un relâchement prononcé dans l'observation de la discipline par la milice active; non pas qu'il ait été perpétré de crimes graves ou qu'il y ait eu insubordination, mais plutôt parce qu'on s'est soustrait au service et aux responsabilités, dont on ne peut éviter de s'acquitter sans disjoindre toute la structure de la valeur militaire.

136. Sous ce rapport, l'officier doit aussi donner l'exemple, car s'il esquive ou dédaigne les règlements ou les ordonnances en ne les acceptant pas ou en ne s'y conformant pas avec bonne volonté, comment peut-il exiger l'obéissance ou l'espérer de ceux placés sous ses ordres?

ARMEMENT ET ÉQUIPEMENT.

137. A ce sujet, je dois observer que la récente arrivée et la prochaine mise en service probable des pièces d'artillerie lourde, de campagne et à cheval, la distribution partielle des fusils perfectionnés du Gouvernement, et une quantité du nouvel équipement de "toile" ont quelque peu soulagé nos plus urgents besoins, mais il reste encore beaucoup à faire dans cette voie avant de pouvoir être convaincus que nous sommes, en tout cas, aussi bien équipés que nos rivaux.

138. A l'égard de la cavalerie, on n'a pas encore résolu la question bien controversée d'une manière effective de porter le fusil, ce qui est très à regretter.

139. Au sujet de l'entretien de l'armement et de l'équipement possédés par les unités, les conditions sont variées et, par suite, les résultats le sont aussi.

140. Dans les unités de l'artillerie et du génie, qui sont, en général, pourvues de gardiens, on peut sans crainte dire qu'elles sont en bon état et bien entretenues. Dans les unités des mêmes armes qui n'ont pas de gardiens soldés, il faut consigner un état bien moins satisfaisant.

141. Dans les unités des corps de cavalerie, d'infanterie et des services administratifs, classifiées comme "corps urbains", ou logées dans les grandes salles d'armes, les effets de toute nature sont généralement bien tenus; mais, dans les corps ruraux, qui opèrent dans ces désavantages, faute d'installations où les conserver, on peut s'attendre à peu, et ce peu est facilement constaté.

142. En même temps que les unités existantes du génie sont assez bien pourvues, l'équipement nécessaire aux nouvelles unités fait défaut pour les troupes, les compagnies et les sections de télégraphistes de campagne. Il faudrait leur ajouter une certaine quantité de choses nécessaires à la construction de ponts.

143. Il semble que l'approvisionnement de l'équipement du service de santé, soit en magasin soit commandé, suffise à la mobilisation des six divisions.

144. En ce qui concerne l'équipement de télégraphie optique, celui qui est en magasin ou en possession des détachements suffit aux fins présentes.

145. L'acquisition de wagons-citernes additionnels d'une certaine nature semble une nécessité impérieuse et urgente, afin d'assurer les moyens de fournir de l'eau aux hommes, lorsqu'ils s'exercent aux camps d'instruction. Dans les conditions présentes, des corvées affectées à ce service doivent transporter l'eau, ce qui est un exercice peu militaire, ainsi qu'une perte d'instruction pour un certain nombre de soldats.

SALLES D'ARMES.

146. Le plus urgent besoin de notre milice est peut-être celui de salles d'armes pour les corps ruraux, tant comme moyen de fournir un home pour ainsi dire aux sous-officiers et hommes, que d'assurer l'entretien et la protection des armes et de l'équipement, dont les commandants d'unités sont responsables.

147. En ce qui concerne la grande majorité des corps urbains, on est à aménager des logements confortables et suffisants pour ceux qui n'en possèdent pas. En conséquence, il est éprouvé très peu de difficultés à maintenir ces unités au complet, et leur matériel peut être conservé en bon état et à l'abri du danger; mais au sujet des malheureux escadrons ou compagnies rurales,

très peu peuvent trouver un endroit où reposer "leurs têtes" et ils doivent utiliser une étroite pièce sous les combles ou une bicoque, dont le coût pour le commandant est plus élevé que ses allocations. L'espace leur manque pour mettre en ordre leurs armes, leur équipement, etc., ou les nettoyer, de sorte que tout est virtuellement amoncelé, et l'orgueil militaire concernant l'ordre et le système décline. Il en résulte que l'intérêt faiblit, que les unités s'exercent bien au-dessous de leur effectif, et qu'il est impossible de se rendre compte d'une manière précise, outre le risque qu'un incendie détruise tout l'équipement.

148. Il n'est pas nécessaire que les bâtiments soient dispendieux pour répondre aux besoins, et, généralement, on peut gratuitement obtenir des emplacements de la part de municipalités.

149. Un autre point en faveur de la construction de ces salles d'armes serait l'aide effective donnée au développement et au maintien du présent système de mobilisation, eu égard au complet d'assortiments et à l'équipement pour faire face aux besoins des effectifs de guerre.

150. Concurremment avec mes autres services d'inspection, j'ai réussi à visiter presque toutes les salles d'armes fédérales du Canada, et je les ai trouvées plus ou moins suffisantes et en bon état. J'ai constaté que le personnel des gardiens était généralement apte, mais l'introduction de civils contrecarre l'intention primitive d'employer des soldats dressés et méritants.

EMPLACEMENTS DE CAMPS.

151. Il ne peut être accusé de progrès sensibles vers la suffisance réelle sans l'aide de vastes terrains de campement, dont on a le plus impérieux besoin. La question a chaque année été soulevée depuis nombre d'années, mais il reste encore beaucoup de progrès à réaliser.

152. Dans mes pérégrinations au cours des deux dernières années, j'ai vu tous les emplacements utilisés, tant ceux possédés par le Gouvernement que ceux loués à cette fin, et un seul, savoir, celui de Petawawa, semble suffisamment vaste et sous le contrôle de la milice.

153. A Sewell, Man., et à Calgary, Alta, des terrains vastes et suffisants sont disponibles. Ils appartiennent respectivement aux ministères de l'Intérieur et des Affaires des Sauvages, dont on pourrait raisonnablement obtenir le droit de s'en servir durant la période d'instruction.

154. A Aldershot, N.-E., et à Lévis, Qué., les emplacements de camps sont la propriété du ministère de la Milice, mais ils sont si exigus qu'ils sont peu utiles. On pourrait assurément, dans chaque cas, obtenir le terrain contigu, mais si cet agrandissement était insuffisant ou trop dispendieux, en ce cas, chacune de ces provinces renferme des terrains incultes et inoccupés qui serviraient les fins et qu'on pourrait acquérir de la même manière que celui de Petawawa.

155. Les autres emplacements appartenant au ministère de la Milice sont ceux de Sussex, N.-B., Trois-Rivières et Farnham, Qué., Kingston, Niagara et London, Ont.

156. Ces emplacements ne peuvent servir qu'aux seules fins d'exercice, et il n'est pas probable que l'on puisse obtenir plus de terrain dans leurs voisinages respectifs, car la région est trop bien colonisée.

157. Il ne reste donc plus dans ces derniers cas qu'à acquérir un emplacement suffisamment vaste dans chaque zone divisionnaire ou grand district.

158. Plus on retarde, plus on éprouve de difficultés à obtenir un terrain,

et dans l'intervalle il est effectué une dépense pour une instruction qui ne donne pas son plein rendement de valeur.

CHAMPS DE TIR.

159. Au cours des dernières années, il a été réalisé des progrès considérables dans l'établissement de champs de tir, et il y en a maintenant cinquante que l'on pourrait appeler champs de tir fédéraux. Sur ce nombre, quarante sont en bon état et satisfont aux besoins des unités locales, sauf peut-être à Toronto et Hamilton, Ont., ainsi qu'à Lévis, Qué., où les installations disponibles ne suffisent à faire face aux nécessités de la milice et des nombreuses organisations scolaires locales. Les dix autres ont plus ou moins besoin de réparations.

160. Dans quelques localités, on trouve des champs de tir établis et soutenus par des clubs civils de tir, mais on s'en sert généralement à défaut de mieux et très rarement.

161. Les importants centres qui suivent ne possèdent pas encore de champ de tir: Chatham, Peterborough, Windsor et Ste-Catherine, Ont.; Waterloo, Joliette et Rimouski, Qué.; Régina, Saskatoon, Moose-Jaw, Edmonton, Medicine-Hat, Macleod et Vernon dans l'Ouest; et je ne puis trop fortement signaler l'urgence de leurs besoins sous ce rapport.

162. La défectuosité de nos champs de tir les plus vastes et les plus parfaits est le manque d'installations de tir à des distances inconnues et des cibles variées.

CASERNES ET DÉPOTS.

163. En général, les casernes, les écuries, les dépôts et les magasins ne sont pas en bon état. Des deux premières, celles de Halifax, Québec, St-Jean, London, Winnipeg et Esquimalt sont dans un état passable, et en effectuant quelques modifications elles pourraient suffire aux troupes affectées; mais, si l'on doit conserver à Kingston la troupe actuelle, une nouvelle caserne et de nouvelles écuries sont indispensables, ainsi qu'une infirmerie.

164. A Toronto, l'état est depuis des années congestionné et insalubre, et bien qu'il ait été acheté un nouvel emplacement et voté un crédit pour la construction d'un établissement, il n'a pas été adopté de mesures effectives en vue de soulager la situation.

165. Une semblable condition règne à Montréal, en ce qui concerne les nouveaux bâtiments, en même temps qu'à Calgary, le centre d'une troupe considérable et qui s'accroît rapidement, l'absence de bâtiments pour loger l'escadron déjà autorisé et partiellement organisé de la "cavalerie de Lord Strath-
171. Un autre système sous la forme d'une liste de tous les chevaux dis-
cona (royale canadienne)", suscite des plaintes et du mécontentement.

166. Il faut encore réaliser beaucoup de progrès au sujet de la construction de dépôts et de magasins.

167. Dans les centres importants, je trouve que Halifax, Saint-Jean, N.-B., Québec, Ottawa, London, Winnipeg et Esquimalt sont assez bien pourvues, mais à Montréal, Kingston, Toronto et Calgary, l'état contraire règne, bien que, dans ces garnisons, les bâtiments renferment un matériel d'une immense valeur, avec plus ou moins de doute au sujet de leur sûreté.

FORTERESSES.

168. Au cours de l'année, j'ai fait l'inspection de deux de ces forteres-

ses, savoir, celles de Québec et d'Halifax, où j'ai constaté que l'armement et les ouvrages étaient sur un bon pied. Les ouvrages de Lévis n'étaient pas encore achevés.

MOBILISATION.

169. En cas de mobilisation, nous aurions à faire face à un dilemme, en ce qui concerne l'acquisition de chevaux et de voitures.

170. Il y a quelques années, en vue de parer à cette éventualité, l'engagement volontaire de transports et d'attelages était effectué avec assez de succès, mais on a évidemment jugé que le service insuffisant assuré par ce moyen ne justifiait pas la dépense ainsi entraînée, et le système a été abandonné.

ponibles propres aux fins militaires est supposé fonctionner. Je n'ai pu cependant le découvrir au cours de mes inspections.

172. La question de la mobilisation du matériel est aussi très importante, et l'on devrait s'en occuper le plus tôt possible.

173. Je ne me propose pas de m'étendre sur le sujet dans le présent rapport, mais je tâcherai plus tard de soumettre mes vues d'une manière plus précise à l'honorable Ministre en Conseil de la Milice.

REGISTRES.

174. Je suis obligé de débattre la question des manuels et des registres prescrits par les règlements et utilisés dans l'instruction et l'administration de la milice.

175. Comme j'ai déjà fait mention dans le présent rapport de la défectuosité et de l'absence de registres, dont les commandants d'unités sont responsables, il serait sage de se prémunir contre l'excuse ordinairement présentée dans ces cas, savoir, "on ne peut se les procurer que sur demande"

176. Je ne suis pas prêt à admettre en général l'exactitude de cette allégation. Néanmoins, bien qu'elle soit considérable, il faudrait posséder la liste des livres d'enseignement et des registres, et la distribuer au besoin, ce qui permettra aux commandants de divisions et de districts d'exiger qu'on s'occupe plus de cette partie de l'administration intérieure de corps dans leurs circonscriptions respectives qu'ils ne peuvent raisonnablement le faire à présent.

INSTRUCTION MILITAIRE DANS LES UNIVERSITÉS.

177. L'instruction militaire dans les universités, inaugurée il y a environ trois ans, n'a pas réalisé les progrès espérés.

178. Il a été organisé à McGill des classes dans lesquelles un faible nombre ont été reconnus aptes, et, cet hiver, il est encore donné des cours sur des matières militaires à la même université, mais la présence à ces cours n'a été que médiocre. Il a été donné un semblable cours à Toronto. Toutefois, le but principal de rendre un grand nombre des hommes les mieux instruits du pays aptes à devenir officiers de la milice n'a pas été atteint.

179. En signalant cet insuccès, je dois louer les services scientifiques de l'université de Toronto pour avoir organisé une section de la 2e compagnie de campagne du génie, et de l'université Queen's pour avoir formé une compagnie complète de la même arme, actuellement en cours d'organisation.

180. L'exemple de la compagnie fournie par l'université de Toronto dans les vaillantes années de 1861 et 1866, et dont plusieurs membres ont été tués à l'ennemi, tandis que d'autres ont été au premier rang dans le maintien effectif

de la troupe de la milice, a démontré hors de doute que nos universités peuvent accomplir un service de soldat en développant l'esprit de patriotisme.

CORPS DE CADETS.

181. Comme mes services ne comprennent pas l'inspection des organisations scolaires, l'information que j'ai pu obtenir au sujet de leur état provient des registres tenus aux dépôts de divisions et de districts, ainsi que des renseignements que j'ai recueillis dans une enquête naturellement faite à la hâte.

182. L'organisation s'accroît évidemment d'une manière rapide, manifeste de la fermeté et de la prestesse aux manoeuvres et montre de l'intérêt et de l'adresse dans le tir.

183. En ce qui concerne le tir, j'apprends qu'il est accusé un progrès sensible dans l'intérêt manifesté par les élèves, et il faut louer les efforts des sociétés provinciales de tir en vue d'encourager leur présence aux concours de tir.

184. Tout encouragement accordé à ce service est naturellement à l'avantage de la troupe militaire.

185. Les instructeurs de cadets contribuent grandement aussi à ce résultat en passant l'examen d'aptitude à l'école ou aux écoles de tir, et deviennent par suite aptes à instruire ceux qui sont sous leur direction immédiate.

186. L'affectation d'officiers spéciaux pour diriger l'instruction semble une nécessité en vue de leur rapide développement.

SOCIÉTÉS DU TIR DU FUSIL.

187. Les sociétés (militaires) de tir du fusil et les différentes organisations provinciales dirigées par la société fédérale ont entretenu et encouragé l'intérêt dans le tir partout où il est établi des champs de tir.

188. Dans beaucoup d'endroits, il est établi des sociétés civiles de tir du fusil, qui fournissent leur propre champ, lorsqu'on ne peut trouver de champ de tir réglementaire. Cependant, bien qu'on ait institué cette espèce de société en vue d'encourager les jeunes gens du pays à devenir bons tireurs, elles n'ont pas, d'après mon expérience, atteint leurs fins. Il semblerait préférable d'affecter l'argent dépensé au profit de ces organisations à favoriser de la même manière des corps de cadets.

RÉSUMÉ.

189. On peut croire que le présent rapport expose durement l'état de notre force militaire, eu égard aux difficultés qu'il lui faut surmonter sous presque tous les rapports. Par conséquent, il m'incombe peut-être de faire connaître la base sur laquelle je fais reposer mes observations, savoir, l'expérience personnelle de nombreuses années de service dans la milice permanente et active, et en temps de paix et en temps de guerre. Au cours des deux dernières années, j'ai été à même d'inspecter et de constater la constitution du personnel de chaque unité du Dominion, ainsi que les environs et les dépendances de presque toutes.

190. Je ne m'arroge pas la découverte de nouvelles défectuosités. Je ne fais que réitérer et affirmer, avec plus de détails peut-être, les vues exprimées par le général sir John French, et par mon prédécesseur, le major général, sir Percy Lake.

191. J'aimerais maintenant m'étendre un peu plus sur la situation.

192. Les principaux obstacles à notre suffisance se présentent sous deux formes, chacune l'opposée de l'autre, savoir, le manque d'argent d'une part, et, de l'autre, sa profusion sous la forme d'entreprises heureuses. Le manque d'argent milite contre la construction de salles d'armes, l'achat d'armement et d'équipement, l'établissement de champs de tir et l'aménagement de terrains d'instruction, et met en pleine évidence les obstacles rencontrés dans la poursuite d'une instruction effective. Sa profusion empêche des particuliers d'épargner le temps nécessaire pour se rendre aptes à accomplir les services militaires qu'ils ont assumés, ou dont ils désirent se charger, à cause de la perte pécuniaire qui résultera probablement de la négligence de leurs propres affaires, si les circonstances favorables présentes sont méconnues.

193. Dans ces circonstances, on ne peut s'étonner que, dans la milice active, du moins, on ne songe pas sérieusement aux conséquences qui résulteront sûrement de la négligence à se préparer à ce que l'observation personnelle et l'histoire démontrent être le sort du particulier ou de la nation prospère et qui n'est pas sur ses gardes.

194. Dans le maintien d'une force servant à la défense de nos possessions, on concède d'urgence sa nécessité. On peut démontrer hors de doute que le coût de notre force actuelle est bien moins élevé que toute autre semblable organisation de l'univers, en même temps que la conviction que nous avons plus à perdre que tout autre pays qui se fortifie chaque jour.

195. En face de ce dernier fait, n'est-il pas impérieux que nous possédions une force militaire suffisante pour supporter le premier choc, ou, en tout cas, obliger l'envahisseur à s'arrêter sur le seuil et à réfléchir?

196. Pouvons-nous vraiment affirmer que tel est notre état actuel, ou que le but à atteindre ne vaut pas un effort sincère et déterminé, autant que le permettent l'énergie, l'intelligence et l'argent?

197. Les éloges prodiguée pour une parade d'églises ou de cérémonie ne nous ont-elles pas bercés de la croyance que nous sommes en état de faire un effort militaire conforme à une invasion, et, en donnant suite à cette croyance, ne préparons-nous pas un rude réveil un jour, alors que nous serons loin d'être sur un pied de suffisance, avec, comme résultat, une perte irréparable?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. D. OTTER, *colonel*,

(Major général temporaire),

Inspecteur général.

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DU TRAVAIL

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRES EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1913

[N° 36—1913.]

A Son Altesse Royale, le feld-maréchal prince Arthur William Patrick, duc de Connaught et Strathearn, C.J., C.C., etc., etc., gouverneur général et commandant et chef du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Le soussigné a l'honneur d'adresser à Votre Altesse Royale le rapport ci-joint du sous-ministre sur le service du ministère du Travail du Dominion du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Le tout respectueusement soumis.

T. W. CROTHERS,
Ministre du Travail.

TABLE DES MATIERES.

RAPPORT

DU

SOUS-MINISTRE DU TRAVAIL

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
OTTAWA, le 20 juin 1912.

L'honorable T. W. CROTHERS, C.R., M.P.,
Ministre du Travail.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de soumettre un rapport du service du ministère du Travail pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

L'exercice 1911-12 a été très prospère par tout le Canada. L'immigration a été plus considérable que dans toute année antérieure, et les récoltes de l'Ouest ont donné un rendement sans précédent. Toutes les lignes d'industrie ont été actives. Une période d'activité aussi prononcée tend toujours fortement à augmenter les salaires et à hausser les prix. En outre, un accroissement du nombre de différends industriels caractérise d'ordinaire cette période. C'est aussi ce qui a eu lieu, vu qu'il a été enregistré un nombre de grèves un peu plus élevé que pour les quelques dernières années. Toutefois, à l'importante exception d'un différend, qui a impliqué les houillères de l'ouest, duré longtemps et porté préjudice à près de 7,000 ouvriers, la nature des différends n'a pas, heureusement, été grave.

Les rapports d'immigration de 1911 indiquent une immigration totale de 351,000 pour l'année civile, comparativement à une immigration de 311,084 pour 1910, soit une augmentation remarquable pour la période. 175,000 immigrants venaient de la Grande-Bretagne et 130,000 des Etats-Unis. D'après la tendance des événements au cours du présent printemps, le courant de l'immigration s'accentuera encore et atteindra, selon les prédictions, pas moins de 400,000 pour l'exercice 1912. La tendance à s'accroître des salaires, commencée en 1909, s'est continuée durant toute l'année et a été accompagnée de l'augmentation du coût de la vie, notamment en ce qui concerne les produits agricoles. Le recensement du Canada, fait le 1er juin 1911, accusait une population de 7,192,338 personnes, comparativement à 5,371,315, la population indiquée par le recensement de 1911. *Bradstreets* signalait, pour l'année 1911, 1,399 faillites commerciales, contre 1,459 en 1910, ce qui est encore un excellent résultat pour

l'exercice écoulé. Quant à l'exercice 1911-12, le commerce avec l'étranger a accusé, en chiffres ronds, une augmentation de 100,000,000 sur l'exercice 1910-11, le total des exportations canadiennes pour l'exercice variant de $800,000,000 à $900,000,000.

L'exercice a accusé un grand progrès dans la construction de chemins de fer. En effet, la demande d'ouvriers en construction a été si forte qu'on a adouci certains règlements concernant l'immigration, en vue de soulager la situation sous ce rapport. La longueur de chemin de fer dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta s'est accrue de 1,459 milles, soit de 8,650 à 10,109. L'entreprise pour la première section du chemin de fer de la Baie-d'Hudson a été adjugée pendant l'année, et l'heureux soumissionnaire a été autorisé, en décembre, à commencer immédiatement la construction. Dans les métiers de construction, l'activité a été plus grande que jamais auparavant, et les permis de construction des 27 cités les plus populeuses du Canada ont accusé, pour l'exercice, une augmentation de valeur d'environ $30,000,000 sur l'exercice précédent.

Beaucoup de ces matières se rapportent étroitement au service du ministère du Travail, tant à l'égard des lois rendues qu'au sujet des diverses publications ministérielles. L'exercice écoulé n'a pas présenté de particularités bien remarquables. Les différentes branches du service ont été conduites sur le plan ordinaire, et il a été accusé un progrès considérable en ce qui concerne les enquêtes statistiques.

DIFFÉRENDS INDUSTRIELS.

Les procédures prévues par la loi des enquêtes en matière de différends industriels et prescrites par les dispositions de cette loi sont, comme l'an dernier, publiées sous forme d'annexe au présent rapport et dans un volume distinct, dans le but de rendre plus commode au ministère l'expédition d'exemplaires aux nombreux correspondants qui demandent des renseignements à ce sujet. Le nombre de différends industriels généralement signalés pour l'année civile 1911 dépasse un peu les chiffres consignés pour l'année précédente, soit quatre-vingt-sept contre quatre-vingt-quatre. Ainsi qu'énoncé, la plupart des grèves ont été peu importantes, et sans la grève prolongée des houillères de l'Ouest l'année serait particulièrement satisfaisante quant à la perte de temps et à d'autres égards. Néanmoins, bien que le nombre total de grèves pour l'année 1911 excède celui des quelques dernières années immédiatement précédentes, il est bien moins élevé qu'il y a neuf ou dix ans; en 1902, par exemple, le total se chiffrait par 123, et par 160 en 1903. Ayant en vue l'immense augmentation de population durant la période intermédiaire, les chiffres de cette année sembleraient indiquer que les relations entre patrons et employés se sont un peu améliorées. Sur les quatre-vingt-sept différends survenus l'année dernière, les métiers de construction ont, comme d'habitude, causé plus de différends que tout autre groupe d'industries, soit trente pour l'année. Viennent ensuite par ordre les ouvriers en métaux, les métiers d'habillement et les industries de transport. Ainsi qu'exposé, l'industrie houillère a enregistré la plus grande grève industrielle de l'année, savoir, celle des houillères de l'Ouest. Ce différend a été le plus important survenu au Canada depuis de nombreuses années, et il appartient à une industrie qui tombe sous l'autorité de la loi des enquêtes en matière de différends industriels. Il en est, en conséquence,

parlé dans le rapport des procédures sous l'empire de cette loi. Il n'est ici mentionné qu'en passant, pour indiquer son importance et sa portée dans l'étude des statistiques pour l'année. On se souviendra que la grève est survenue à la suite de l'insuccès éprouvé dans le renouvellement d'une convention de travail expirée le 31 mars 1911. Une semaine ou deux après le commencement de la grève, les mineurs demandèrent la nomination d'une commission, et il y eut une enquête; la grèe s'est, dans l'intervalle, continuée, et la commission ne put amener les parties à une entente. Le conflit ne se termina qu'en novembre, et lorsque les mines furent remises en exploitation, le 20 novembre, elles avaient été fermées durant virtuellement huit mois. Il est intéressant de consigner que les conférences, qui eurent pour résultat de régler le différend, ont été inaugurées grâce aux efforts personnels de l'honorable Robert Rogers, le ministre de l'Intérieur. Comme ce dernier se trouvait près des lieux, il détermina les parties à rouvrir les négociations. Il n'y a pas eu au cours de l'année de grève aussi importante. A Springfield, N.-E., la grève des houilleurs, qui s'était maintenue depuis août 1909, a été officiellement terminée en mai 1911. Elle avait duré pratiquement vingt-deux mois. Il est aussi fait une plus ample mention de ce conflit dans l'annexe qui indique les procédures de la loi des enquêtes en matière de différends industriels. Sur les quatre-vingt-sept grèves et lock-outs commencés en 1911, quarante-deux, soit presque la moitié, ont eu lieu dans Ontario et dix-neuf dans Québec. Il a été enregistré une seule grève dans la Nouvelle-Ecosse. Il y a eu quatre grèves dans le Nouveau-Brunswick, six dans le Manitoba, treize dans l'Alberta et dix dans la Colombie-Britannique. Il n'en a pas été signalé dans l'Ile-du-Prince-Edouard ou la Saskatchewan. Deux différends ont impliqué plus d'une province.

LOI DES ENQUÊTES SUR LES COALITIONS.

La loi des enquêtes sur les coalitions, établie en 1910, et dont l'administration incombe au ministre du Travail, n'a pas exigé un service ministériel actif au cours de l'année. On se reppelle qu'en février 1911 l'honorable juge Cannon, de Québec, a enjoint au ministre du Travail d'établir une commission concernant la *United Shoe Machinery Company,* en conformité des dispositions de la loi. Il a été régulièrement établi une commission sous la présidence de l'honorable juge Laurendeau, de Montréal. Différentes procédures judiciaires, mentionnées dans le rapport des procédures par application de la loi pour l'exercice 1910-11, ont empêché la commission de commencer immédiatement l'enquête prescrite. La commission ouvrit l'enquête en novembre seulement, et il a été rendu des témoignages dans les cités de Montréal, Toronto et Québec. Au moment de la rédaction de ce rapport, il est appris que l'enquête est terminée, mais les conclusions ne seront pas présentées au ministre avant l'automne.

Il n'y a pas eu pendant l'année d'autres procédures sous le régime de la loi relativement à tout autre différend que celui de la *United Shoe Machinery Company,* mais le ministère a reçu, principalement des Etats-Unis, beaucoup de lettres concernant la nature de la loi. Les renseignements désirés ont, autant que possible, été expédiés. Le présent rapport contient un état officiel à ce sujet.

RAPPORTS MINISTÉRIELS SPÉCIAUX DE L'ANNÉE.

Des rapports ministériels spéciaux parus dans l'année concernaient les prix de gros et l'organisation ouvrière en Canada.

Le rapport des prix de gros pour 1911 est une suite à l'enquête discutée assez au long dans le rapport annuel du ministère pour 1910-11. Ce rapport attirait l'attention sur la portée intime de l'enquête relative à l'importante question du coût de la vie. Ainsi qu'en ont particulièrement témoigné la correspondance reçue par le ministère et des commentaires de journaux, l'enquête a provoqué le plus grand intérêt. Le ministère a jusqu'ici publié trois volumes sur les prix de gros, savoir: (I) Prix de gros en Canada, 1890-1909; (II) Prix de gros en Canada, 1910; (III) Prix de gros en Canada, 1911. L'accroissement de l'intérêt sur le sujet embrassé par ces différents rapports n'est peut-être qu'une conséquence naturelle de l'augmentation constante du coût des commodités générales de la vie. Le nombre des commodités comprises dans l'enquête du ministère s'élevait, on se le rappellera, à 230 dans les premiers rapports, et s'est accru dans les derniers rapports. Le nombre était de 261 pour le rapport de 1911.

Le numéro d'ordre, que le ministère a pu maintenir à la suite de son enquête sur les prix, publié mensuellement dans la *Gazette du Travail* et faisant partie d'un article mensuel sur les prix de détail, est devenu un trait caractéristique des rapports concernant les prix, et les principaux journaux canadiens l'impriment régulièrement, de même que les journaux anglais impriment l'index Sauerbeck. Le numéro index du ministère, qui était à 124 pour les 261 commodités comprises dans l'enquête pour 1910, a atteint 127·2 pour l'année 1911. Ces numéros index sont, on le comprendra, des percentages des prix moyens qui ont prévalu durant la période décennale 1890-1899. Le ministère a choisi la période comme le type de comparaison au cours de toute l'enquête sur les prix de gros. L'assertion revient donc à dire que les prix de gros ont été environ 24 pour 100 plus élevés en 1910 que dans la dernière période décennale du siècle écoulé et qu'il se sont élevés pendant 1911 à un point supérieur à 27 pour 100 au-dessus de cette base-là. En portant attention aux articles pour lesquels il est publié dans le présent rapport ainsi que dans le rapport semblable pour 1910 des statistiques mensuelles de prix, et qui peuvent en conséquence servir de comparaison immédiate, on peut obtenir une indication moins précise que celle ci-dessus, bien qu'intéressante en sa manière, du degré de hausse dans les prix au cours de 1911. 124 ont accusé un accroissement durant l'année dernière, en même temps que 67 sont restés stationnaires. 82 seulement ont subi une baisse.

Le rapport concernant l'organisation ouvrière en Canada a représenté un effort dans une direction différente. Le but du rapport était de montrer au public sous une forme concise et précise un état indiquant sur le sujet des détails qui n'avaient pas été réunis auparavant. Nécessairement, ce rapport est en grande partie d'une nature statistique. Il renferme cependant un état général relatif aux méthodes d'organisation, ainsi que de nombreux renseignements en général. Comme le rapport l'indique, les relations des organisations ouvrières des Etats-Unis et du Canada sont très étroites, et les statistiques imprimées renferment assez de renseignements sur cet aspect international du sujet pour permettre d'avoir une vaste vue d'ensemble. La presse a copieusement et favorablement commenté le rapport. En outre, il a été reçu, tant de la part de patrons que d'employés, de nombreuses lettres exprimant l'appréciation de la publication. Le rapport devient fortuitement un guide pour les organisations ouvrières du Canada, et il sera probablement jugé à propos de le publier annuellement, revisé à date.

COMMISSION ROYALE SUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Le rapport ministériel pour 1910-11 a discuté d'une manière quelque peu détaillée les travaux de la commission royale sur l'instruction industrielle et l'enseignement technique, nommée en 1910. La commission a terminé vers la fin de 1911 les travaux généraux d'enquête. Pendant l'été de 1911, la commission était revenue d'Europe et les commissaires s'étaient consultés avec circonspection au sujet du rapport à présenter. Après une conférence avec le ministre, la préparation du rapport a été confiée au Dr J. W. Robertson, président de la commission. Les commissaires en général devaient, au besoin, être convoqués à une conférence ou à d'autres fins.

Les enquêtes de la commission ont été très approfondies, et il a été recueilli de nombreux renseignements. C'est pourquoi la préparation du rapport a exigé une très longue élaboration. A la clôture de l'exercice, il était entendu que le rapport était bien avancé, mais qu'il s'écoulerait quelque temps avant qu'il fût officiellement soumis au ministre.

La publication de la *Gazette du Travail* s'est effectuée durant l'exercice sans fait remarquable à consigner. Il a déjà été fait mention de l'intérêt public manifesté dans le numéro index ou constatation de prix maintenant imprimé chaque mois dans la *Gazette du Travail.* Les journaux quotidiens citent communément au long les rapports réguliers imprimés dans la *Gazette du Travail,* ainsi que les relevés de grèves et accidents industriels et ses exposés sur les conditions industrielles.

SALAIRES ÉQUITABLES ET SERVICES D'INSPECTION.

Le service de la division des salaires équitables continue d'être d'une importance spéciale. Au cours de l'exercice, les fonctionnaires préposés au service ont dressé 290 échelles pour différentes entreprises du gouvernement. Ceci porte à plus de 2,000 le nombre d'échelles préparées par le ministère depuis l'adoption, en 1900, de la résolution concernant les salaires équitables. Naturellement, la majorité des échelles ont été préparées à la demande du ministère des Travaux publics, mais les autres ministères figurent comme suit dans les relevés du dernier exercice: Chemins de fer et Canaux, 54; Marine et Pêcheries, 41; Milice et Défense, 28; Service naval, 10, et Intérieur, 1. Pendant l'exercice, il y a eu très peu de griefs provenant de l'application du principe des salaires équitables, et les quelques cas signalés ont été réglés d'une manière satisfaisante.

A certains autres égards, le service de la division a accusé une tendance à s'accroître sensiblement. Le ministre a de temps à autre reçu des représentations portant qu'il faudrait établir d'une manière permanente dans l'ouest du Canada un fonctionnaire du ministère du Travail préposé au service de la préparation des listes de salaires équitables, etc. Ces représentations ont été faites à diverses occasions par le comité exécutif du congrès des métiers et du travail du Canada, qui, depuis plusieurs années, est allé voir le premier ministre et le ministre du Travail, dans le but de présenter des résolutions adoptées à la convention annuelle du congrès, tenue au mois de septembre. Dans l'ouest du Canada, les différents conseils des métiers et du travail ont adopté au même effet des résolutions, dont une copie a été d'ordinaire transmise au ministre. Le développement continu et grandissant de l'ouest

du Canada a rendu plus impérieuse la nécessité d'agir sur le plan indiqué. De plus, certaines responsabilités qu'on a ajoutées au service des fonctionnaires intéressés dans la nature de l'inspection des travaux de construction de chemin de fer, etc., dont les détails ont été expliqués ci-dessous, ont exigé une certaine réorganisation de cette branche du service du ministère. En conséquence, il a été décidé, un peu avant la clôture de l'exercice 1911-12, de transférer dans l'ouest du Canada un des fonctionnaires préposés à ce service. C'est pourquoi M. J. D. McNiven, qui avait depuis plusieurs années effectué un excellent service en qualité de préposé aux salaires équitables, ayant eu, sous ce rapport, à surveiller spécialement Ontario et l'ouest du Canada, a récemment été transféré à Vancouver, C.-B. Ce remaniement a nécessité la nomination d'un nouveau fonctionnaire pour continuer le service auparavant accompli par M. McNiven, et M. W. D. Killins a été nommé dernièrement. Ces remaniements ne sont pas effectivement entrés en vigueur dans l'exercice 1911-12, mais si peu de temps après sa clôture, qu'ils sont à juste titre mentionnés ici. Comme par le passé, M. Victor Dubreuil effectuera le même service pour Québec et les provinces maritimes.

Cette branche du service du ministère s'est beaucoup développée au cours des deux dernières années. L'habileté et l'expérience qu'ont acquises ces fonctionnaires dans leurs enquêtes à l'effet de préparer des listes de salaires équitables leur ont souvent permis d'accomplir un service d'une utilité prononcée pour le public, grâce au règlement de différends entre patrons et employés. En beaucoup de circonstances, on a mis à contribution les bons offices du ministère sans que le public ait en général su qu'il y avait conflit. En outre, la croissance naturelle du Dominion et particulièrement la grande expansion de l'ouest du Canada ont inévitablement déterminé une augmentation considérable dans les travaux du gouvernement, et les listes de salaires équitables demandées par les différents ministères du gouvernement accusent une tendance à s'accroître continuellement, ainsi qu'indiqué ci-dessus.

Il peut aussi être mentionné à propos dans ce rapport que le service des fonctionnaires de cette division s'est accru. A diverses occasions, le ministre du Travail a reçu des observations sur les conditions pénibles dans lesquelles, a-t-on affirmé, ont travaillé des hommes employés à la construction de chemins de fer. Des organisations ouvrières ainsi que des consuls et vice-consuls des pays de provenance des immigrants principalement employés à ces travaux ont surtout formulé des plaintes à ce sujet. Il a été expliqué qu'il est souvent impossible d'obtenir des renseignements précis, si toutefois on le peut, en ce qui concerne des hommes que l'on croit avoir été employés dans certains camps de construction, et qui ont contracté une maladie ou sont en certains cas décédés. Il a été exposé que les biens d'une personne décédée ont souvent été diminués en de vains efforts pour identifier le propriétaire ou ont autrement disparu.

L'enquête ouverte par le ministère a démontré que la difficulté était très réelle, et le ministre a jugé qu'il fallait un effort pratique pour la résoudre. Après une discussion de l'affaire avec le président de la commission du chemin de fer Transcontinental, il a été convenu que, pour protéger les ouvriers employés à la construction du chemin de fer, le ministre du Travail dresserait des règlements spéciaux, dont il a été expédié des copies aux entrepreneurs dirigeant toute section des travaux de chemin de fer construit par le gouvernement fédéral.

Des copies des règlements ainsi que des formules s'y rattachant sont imprimées au présent rapport; les règlements, on le remarquera, prévoient de fait que le patron devra faire remplir la formule à l'égard de chaque employé, avec tous les renseignements jugés nécessaires pour les fins d'identification, ainsi que les noms et adresses de parents ou amis, etc. Au cas où la personne intéressée tomberait gravement malade ou mourrait, la formule qui le concerne doit immédiatement être adressée au ministre du Travail. La formule a été préparée avec l'entente qu'il surgira surtout des difficultés de la nature indiquée à l'égard des immigrants récemment arrivés et non bien familiers avec l'anglais; et lorsque la personne intéressée vient d'un pays représenté au Canada par des consuls, le ministère transmettra sans délai au consulat intéressé les renseignements reçus. Toutefois, quand les renseignements indiquent que la personne malade ou décédée, quelle que soit sa nationalité, a, en Canada, des parents ou amis, dont les adresses sont clairement données, le ministère du Travail communiquera les renseignements reçus aux parties intéressées.

On a, sur demande, distribué une grande quantité de ces formules aux entrepreneurs et sous-entrepreneurs le long des camps de construction du chemin de fer Transcontinental. Actuellement les règlements, etc., ne s'appliquent qu'aux travaux de construction de chemin de fer excutés pour le compte du gouvernement du Canada, mais on croit que l'avantage qu'en retireront les entrepreneurs et les ouvriers rendra plus tard possible l'application du système aux autres travaux de construction.

Il faudrait ajouter qu'on demandera aux fonctionnaires du ministère du Travail de visiter de temps à autre le principaux endroits de construction de chemin de fer, dans le but de rendre compte généralement des conditions qui règnent dans les camps et de s'enquérir surtout de l'application des règlements en question.

ENQUÊTES SPÉCIALES EN COURS.

Durant l'exercice, il a été accompli un travail efficace sur une enquête relative aux salaires. Le rapport qui en résultera sera, croit-on, d'une haute importance pour le public. Les deux questions du coût de la vie et des échelles de salaires sont intimement liées, et les enquêtes que le ministère mène sur les deux sujets procèdent parallèlement. Les rapports seront des *vade-mecum* et contribueront mutuellement à jeter de la lumière sur les sujets quelque peu compliqués traités à leurs pages respectives. Le ministère a déjà nécessairement recueilli de nombreux renseignements concernant les échelles de salaires, mais il n'avait pas jusqu'ici jugé possible d'entreprendre dans chaque centre important du Domonion la compilation des échelles de salaires pour toutes les lignes d'industrie. De plus, le ministère s'efforce d'embrasser dans son enquête la période décennale écoulée, de manière à pouvoir établir une base de plus ample comparaison, comme en ce qui concerne les prix de gros.

Un autre rapport important, maintenant bien avancé, et qui sera peut-être prêt à être publié au cours de l'été prochain, indique les grèves survenues au Canada dans une période décennale, savoir, la période 1901-10. Les renseignements nécessaires à ce rapport ont été recueillis chaque mois de cette période pour les fins de la *Gazette du*

Travail ainsi que pour l'avancement du service du ministère en tant que ce service se rattache au règlement de différends. En compilant les chiffres pour cette période, on pourra présenter la situation exacte du Canada sous ce rapport et permettre de justes comparaisons avec d'autres pays, qui publient de semblables rapports, car on demande souvent au ministère de fournir des états à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. A. ACLAND,

Sous-ministre du Travail.

I.—LA GAZETTE DU TRAVAIL.

Des publications précédentes du présent rapport ont décrit en détail le service du ministère se rattachant à la publication de la *Gazette du Travail,* le journal officiel et mensuel du département. Il sera peu nécessaire de réitérer l'objet de ce service, effectué au cours du dernier exercice virtuellement dans le même genre que précédemment.

La *Gazette du Travail* est publiée chaque mois en français et en anglais. Elle contient régulièrement un article mensuel sur les conditions industrielles et ouvrières du Canada dans son ensemble et des principaux centres industriels; une statistique mensuelle des différends industriels existant par tout le Canada; une statistique mensuelle des accidents industriels; une réimpression mensuelle des statistiques d'immigration et de colonisation; un relevé trimestriel des modifications opérées dans les gages et les heures de travail; un exposé mensuel des procédures prévues par la loi des enquêtes en matière de différends industriels; un compte rendu annuel des lois relatives au travail rendues par le parlement fédéral et par les législatures des différentes provinces; un état annuel des opérations de construction, des organisations ouvrières et des différends industriels, etc.; des rapports annuels des groupes ouvriers et industriels importants; un énoncé des conventions industrielles; et, en général, une analyse courante des conditions industrielles relatives à l'enseignement technique, œuvre philanthropique, la conservation, l'hygiène publique, la coopération, le partage des profits, les sociétés de bienfaisance et autres semblables sujets. Il est aussi donné chaque mois une reproduction des différentes échelles de salaires équitables dans les entreprises fédérales, une analyse des livres bleus et rapports officiels les plus importants reçus par le ministère, de même qu'un compte rendu des décisions judiciaires concernant le travail dans tout le Canada. Un autre article très important est un état statistique mensuel du cours des prix. Durant le dernier exercice, ce dernier article s'est augmenté d'un précis du cours des prix de gros. Le ministère n'avait jusqu'ici publié qu'un état annuel des prix de gros, en même temps que, dans la *Gazette du Travail,* cet état s'était auparavant limité à un tableau mensuel des prix de détail dans les différentes villes. En termes généraux, ainsi qu'on le constatera, la *Gazette du Travail* contient, dans la mesure de l'espace disponible, des renseignements sur tous les sujets d'importance spéciale dans le monde industriel et ouvrier. Ces renseignements sont, comme précédemment, obtenus de différentes sources, plus praticulièrement de correspondants officiels du ministère résidant dans chaque centre de plus de 10,000 habitants.

II.—LOI DES ENQUETES SUR LES COALITIONS.

L'administration de la loi des enquêtes sur les coalitions, mesure qui reçut la sanction royale le 4 mai 1910, incombe au ministre du Travail. En résumé, le but de la loi est de mettre à la disposition du peuple un moyen plus facile et, croit-on, plus efficace qu'auparavant au Canada de découvrir les abus de coalitions qui peuvent se former, et d'y remédier, qu'elles existent à titre de corporations, monopoles, trusts ou mergers, ou qu'elles soient le simple résultat de conventions, ententes ou arrangements, dans le but de hausser illégalement les prix ou de restreindre la concurrence au détriment des consommateurs ou producteurs.

Au cours de l'exercice, le ministère a reçu de nombreuses lettres de la part de personnes que la nouvelle loi avaient intéressées. Des publicistes des Etats-Unis, intéressés dans la législation des différents pays à ce sujet, ont particulièrement manifesté le désir de recevoir des détails sur l'application de la loi canadienne. La loi, on se le rappellera, stipule qu'il peut être établi une commission sur l'ordonnance d'un juge de la cour Supérieure après une enquête tenue dans les conditions arrêtées. Le 27 février 1911, le ministère reçut la première ordonnance prescrivant la création d'une commission, et, le même jour, le ministre du Travail établit une commission d'enquête. L'ordonnance fut délivrée le 25 février 1911, par l'honorable juge Cannon, de la cour Supérieure. Elle faisait mention d'une prétendue coalition de la part de la *United Shoe Machinery Company of Canada* quant à la fabrication; la première demande, aux termes de la loi des enquêtes sur les coalitions, d'établissement d'une commission d'enquête fut adressée au juge Cannon à Québec le 10 novembre 1910.

L'établissement d'une commission fut terminé le 16 mars par la nomination d'un président. Elle se composait comme suit, savoir: l'honorable juge Charles Laurendeau, de Montréal, président; M. William J. White, C.R., de Montréal, nommé sur la recommandation des personnes que l'ordonnance du juge mentionnait comme intéressées dans la prétendue coalition; et M. Joseph C. Walsh, journaliste, nommé sur la recommandation des requérants intéressés dans l'affaire. Le juge Laurendeau a été nommé sur la recommandation commune de MM. White et Walsh.

Dans l'intervalle, il a été pris certaines procédures interjetant appel contre la création d'une commission d'enquête. Le 1er mars, le ministre du Travail reçut une copie certifiée d'une inscription en appel de l'ordonnance du juge Cannon sur différents motifs, et portant généralement que le juge Cannon n'avais pas juridiction pour accorder cette ordonnance.

Le ministre du Travail demanda au ministère de la Justice de prendre toutes les mesures qui pourraient être possibles en vue de permettre à la commission de procéder à l'enquête ordonnée, et l'on croit que le ministère du Travail a agi en conséquence.

Le 21 mars, la commission tint une enquête préliminaire d'organisation.

Le 22 mars, en attendant l'audition et l'arrêt de la Cour d'Appel, il fut produit une pétition au nom de la *United Shoe Machinery Company* pour la délivrance d'un bref de prohibition, prescrivant à la commission d'enquête de cesser l'enquête ordonnée. La cause fut plaidée le 23 mars devant le juge Bruneau, et le 1er avril il fut rendu un jugement autorisant la délivrance d'un bref défendant à la commission de procéder avant le 15 juin.

La Cour d'Appel délibéra sur l'appel en question dans la première semaine de mai. Le 5 mai, il fut présenté devant le tribunal une motion pour le renvoi de l'appel. Le tribunal, considérant qu'une ordonnance délivrée sous l'autorité de la loi des enquêtes sur les coalitions n'était pas sujette à appel, accorda cette motion le 5 mai.

Le ministère a été avisé que c'était l'intention de la *United Shoe Machinery Company* de demander au comité judiciaire du Conseil privé l'autorisation d'interjeter appel de l'arrêt de la Cour d'Appel de Québec. A ce sujet, le ministère de la Justice a pris des mesures pour s'opposer à ce que cette demande fût accordée.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL.

Voici les considérants de l'honorable juge Cross, qui a prononcé l'arrêt de la Cour d'Appel du 16 mai, ci-dessus mentionné:—

"COUR DU BANC DU ROI (EN APPEL); "UNITED SHOE MACHINERY COMPANY", APPELANTE, ET DROUIN ET AL, INTIMÉS; CROSS—JUGE.

" Voici une motion pour le renvoi de l'appel. Elle est faite au nom des personnes désignées comme intimés, et en substance sur les motifs que le prétendu arrêt n'est pas un arrêt de cour dans une action ou affaire pendante entre l'appelante et eux-mêmes, et, en tout cas, n'est pas un jugement dont il puisse être interjeté appel à cette cour.

" L'ordonnance dont il est interjeté appel est une ordonnance d'un juge de la Cour Supérieure prescrivant une enquête sous l'empire de la loi des enquêtes sur les coalitions (9-10 Ed. VII, chap. 9, Canada). Une enquête comme celle prévue par cette loi n'est pas instituée avant d'avoir été prescrite par une ordonnance d'un juge. Elle a été prescrite, et la présente appelante, ayant été nommée dans la déclaration annexée à la demande de l'ordonnance, comme se composant de six personnes ou compagnies que l'on croyait intéressées dans la prétendue coalition, a interjeté cet appel de l'ordonnance, comme si elle était partie défenderesse, contre les intimés qui ont adressé la demande aux termes de l'article 5 de la loi, comme s'ils étaient partie défenderesse.

" L'ordonnance en question n'est pas une ordonnance, dont il n'est pas requis sous l'empire de l'article 8 de la loi, que l'original soit transmise au greffier des commissions d'enquête—un fonctionnaire du ministère fédéral du Travail—pour être ensuite soumis à l'action du ministère du travail. Le protonotaire de la cour Supérieure—qui semble avoir rempli les fonctions de greffier du juge—nous a néanmoins envoyé, lors de l'interjection de cet appel, une copie de l'ordonnance, comme si c'était un dossier de cette cour, au lieu de faire partie des archives du ministère du Travail.

" Je considère que l'ordonnance, contre laquelle on cherche à se pourvoir en appel, n'est pas à proprement parler un jugement d'un tribunal ou juge. Elle ne décide aucune question en litige entre les parties et ne fait aucune adjudication contre qui que ce soit, mais a presque l'effet d'ouvrir la porte à l'enquête prévue par cette loi.

" Elle a le caractère de ces actes judiciaires mentionnés dans le traité "Des jugements" de Poncet, au n° 6, où l'auteur dit: "Cela posé, le bon sens nous fait voir avec la même certitude que les "actes inobligatoires" ou simples ne peuvent mériter la qualification propre de "jugements", car qui dit "jugement" dit la fixation des rapports qui ont existé ou doivent exister entre les parties et la déclaration des droits que ces rapports ont produits ou doivent produire entre elles; en d'autres termes, on ne peut donner à un acte judiciaire de magistrature le nom caractéristique de "jugement", qu'autant qu'il en résulte une action à l'une des parties contre l'autre".

" En vue d'obvier à une procédure mal avisée ou embarrassante, la loi a prescrit qu'il ne peut être institué une enquête avant qu'un juge, qui a entendu les requérants, soit devenu convaincu qu'il y a raisonnablement lieu de l'instituer et l'a ordonnée.

" Il a été observé en faveur de l'appelante qu'il n'y a pas dans la loi de déclaration portant que cette ordonnance sera finale et sans appel, comme il en est parfois

inséré dans les lois qui traitent des procédures du gouvernement exécutif, et l'on prétend que l'ordonnance, étant celle d'un juge de la Cour Supérieure, l'article 72 du Code de Procédure s'applique et établit le droit d'appel. Mais d'après ce qui a été dit, il est manifeste que l'ordonnance dont il est ici question n'est pas un de ces jugements mentionnés dans l'article 72, mais, à proprement parler, n'est pas du tout un jugement.

"Il faut se rappeler que l'autorité en vertu de laquelle le juge a agi est celle conférée par la loi, qui est une loi fédérale. Aux termes de la loi, "l'administration générale" est attribuée au ministre du Travail. L'action qu'il peut prendre doit être prise en vertu de ce qu'il a été transmis à son ministère une ordonnance de la Cour Supérieure. Il n'est pas tenu d'agir sur l'ordonnance de toute autre cour.

"Lorsque des actions sont sur le point d'être instituées ou pendantes, il y a de nombreux exemples d'ordonnances de juges sur des incidents tels qu'autoriser une femme mariée à plaider, permettre de poursuivre *in forma pauperis,* fixer un cautionnement, ordonner l'ouverture de portes, etc., qui ne sont pas considérés comme des "décisions" ou des jugements soit interlocutoires ou finals.

"Nous avons dernièrement décidé à Montréal, dans *Donaldson* vs *Defoy,* que l'autorisation accordée par un juge à un requérant de procéder en vertu de la loi sur la responsabilité des patrons était une simple "ordonnance préparatoire", et non un jugement dont il pouvait être appelé *de plano.*

"En France, il a toujours été reconnu, en déterminant la question de l'existence ou de la non-existence du droit d'appel, qu'il fallait établir une distinction entre de simples ordonnances réglementant la procédure (jugements préparatoires) et les jugements interlocutoires.

"Les premiers n'étaient pas considérés des jugements proprement dits et il n'y avait pas de droit d'appel en ce cas, tandis qu'il y avait droit d'appel des jugements interlocutoires. La difficulté souvent rencontrée de juger s'il fallait considérer des ordonnances spéciales comme appartenant à une espèce ou à une autre a amené l'adoption des règles contenues à l'article 452 du Code de Procédure de France.

"Ce fait établit à l'évidence qu'il y a des ordonnances d'un juge qui ne doivent pas être regardées comme des jugements ou décisions d'une nature sujette à appel. Il peut être renvoyé à ce qui est dit à ce sujet dans Dalloz, Rép. au mot "jugement", n°s 708 à 722, et dans le même traité, aux mots "jugements d'avoir dire droit", n°s 24 et 58, où il est donné plusieurs exemples; et à Fuzier-Hermann, Rép. au mot "jugement", n°s 3173 et 3174.

"Les cas cités dans les traités ci-dessus mentionnés concernent en général des incidents d'actions pendantes. Toutefois, il faut se rappeler qu'il n'y a pas ici d'action pendante.

"Si une action doit être prise en exécution de cette ordonnance, elle le sera devant une toute autre personne, que choisira le gouvernement exécutif. L'ordonnance en question est par conséquent plus de la nature d'un *"fiat"* du procureur général ou de l'acte d'un juge "appuyant" un mandat ou de l'un de ces cas où un juge est requis d'agir sous l'autorité de quelque loi du parlement et qui ne se rapporte pas à la détermination judiciaire d'un droit.

"On ne pourrait prétendre avec succès qu'un mandat d'arrêt serait invalide parce que le magistrat n'aurait pas entendu la personne contre laquelle il serait dirigé avant de le délivrer.

"Il n'y a généralement parlant, pas de droit d'appel de ces actes d'un juge à une cour d'appel ou, en fait, à une cour légale, sauf celui qui peut être spécialement autorisé par une loi compétente.

"Sous un système de lois différent, il y aurait lieu de dire qu'en rendant l'ordonnance dont il est ici question, le juge a agi administrativement, ainsi que les juges des licences dans *Lord Mayor of Leeds* vs *Ryder* (1907), A.C. 420, ont été considérés avoir agi en accordant le renouvellement de certains permis de vente de spiritueux.

" Mais, en appliquant à cette question notre loi de plaidoierie et de procédure, il n'est pas nécessaire de décider si le juge, en rendant cette ordonnance, a agi judiciairement ou administrativement.

" Je juge de la Cour Supérieure est clairement désigné comme étant la personne qui doit accorder ou refuser l'ordonnance. Ayant fait cette désignation, la loi décrète immédiatement que l'ordonnance elle-même et les documents qui s'y rattachent doivent être transmis à un ministère du gouvernement exécutif, pour y être l'objet d'une action autorisée par la loi. C'est une disposition statutaire qui répugne à l'idée qu'une autre cour puisse agir en appel de l'ordonnance du juge désigné dans la loi. Son acte est analogue à celui d'un juge qui fait un décompte des votes sous l'empire de la loi des élections.

"Le droit d'appel est un droit substantif, et son existence, s'il en a une, devrait être claire.

" Non seulement je ne puis trouver qu'il y a un droit d'appel manifeste, mais, eu égard à la nature spéciale du sujet de cette loi—ainsi qu'il a été jugé à propos de faire, relativement à la loi des élections dans *Théberge* et *Landry* et *Moses* et *Parker*—je considère qu'il y a l'intention évidente de la loi qu'il n'y aura pas de droit d'appel de la nature de celui que l'on cherche ici à exercer.

" Les personnes qui figurent ici comme intimées dans cet appel, semblent n'avoir rien fait autre que d'adresser la demande prévue par le préambule de la loi. Cela n'a pas eu l'effet de créer un litige entre elles et cette appelante. Je conclus qu'il n'y a pas d'action pendante, pas de jugement, pas de parties en litige et pas d'appel. De fait, on ne peut dire avec certitude que nous ayons une preuve solide de l'existence de cette ordonnance, parce que le protonotaire qui a certifié la copie qui nous a été transmise n'était pas le gardien de l'original.

" Etant donné ce qui a été dit, il est manifeste que la motion de l'appelante, demandant un *certiorari* au protonotaire de la Cour Supérieure dans le but d'ajouter un document au dossier, est mal fondée. La garde de ces documents n'est pas confiée à la Cour Supérieure, mais est attribuée au greffier désigné dans la loi. Nous ne pouvons ordonner au protonotaire d'expédier des documents qui sont sous la garde du gouvernement. En outre, étant donné l'offre de remise de document faite à l'audition de la motion devant nous, l'objection de l'appelante cesse d'avoir le moindre effet.

" Il pourrait être ajouté quelques mots au sujet de l'argument présenté au nom de l'appelante et portant que, bien que l'article 6 de la loi prescrive l'audition de la demande seulement et non d'une partie adverse ou supposé l'être, c'est néanmoins un droit fondamental, en droit coutumier, qu'une partie, à qui un jugement pourrait porter préjudice, soit entendue, et que l'appelante avait par conséquent un droit légal du gouvernement. En outre, étant donné l'offre de remise du document faite à dire contre la proposition formulée en ces termes généraux. Dans la cause très récente de "*Commission de l'Instruction publique* vs *Rice*", 27 T.L.R. 378, il a semblé qu'il incombait statutairement à la commission d'instruction publique de juger des "questions" concernant l'administration de la loi de l'instruction publique, et, sur une action intentée par voie de "*mandamus*", de faire exécuter le jugement prononcé sur cette question. Suivant l'opinion exprimée dans la Chambre des Lords, il était dit à propos de cette obligation de la commission: " Il sera généralement, je suppose, d'une nature administrative; mais il impliquera parfois des questions de droit aussi bien que de fait, ou même dépendra uniquement d'une question de droit. Dans ces cas, la commission de l'instruction publique sera tenue d'établir la loi ainsi que de déterminer les faits. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'en faisant l'un ou l'autre elle doit agir de bonne foi et entendre équitablement les deux parties, car c'est là un devoir qui incombe à toute personne qui décide quelque chose ".

" Mais la procédure qui nous est soumise n'est pas de la nature d'une demande de commander à une autorité judiciaire ou publique d'entendre l'appelante ou de remplir une autre obligation statutaire. Il peut être réellement constaté que ce que

le juge entend avoir fait à ce sujet tombe sous le coup de l'observation suivante du lord chancelier dans la cause qui vient d'être citée et qui est: " Mais je ne crois pas qu'elle soit obligée de traiter cette question comme si c'était un procès.

" Si bien fondé qu'il puisse être comme proposition de droit, l'argument n'aide pas l'appelante sur la question qui nous est actuellement soumise, et je le mentionne ici dans le seul but de montrer qu'il n'a pas été oublié.

" L'existence d'une obligation d'entendre avant de décider n'impose pas par elle-même à la décision le caractère d'un jugement, et il est à peine nécessaire d'ajouter que s'il était établi que cette ordonnance était invalide, cela ne rendrait pas la question sujette à appel.

" En résumé, je renverrais l'appel à l'instance des personnes désignées comme intimées autres que Brunet, qui s'est retiré des procédures à l'audience.

" Il me semble que les personnes désignées comme intimées auraient convenablement pu avoir ignoré l'appel comme étant une affaire à laquelle elles n'étaient pas à proprement parler parties, mais, comme il constitue pour elles une espèce de menace de difficultés, elles ont un intérêt suffisant pour justifier la motion.

"Nous sommes unanimement d'avis qu'il n'y a pas de droit d'appel à cette cour dans cette affaire."

AUTRES PROCÉDURES D'APPEL REJETÉES.

A la demande du ministre du Travail, le ministère de la Justice a continué de tâcher d'enlever tous obstacles à l'enquête primitivement ordonnée par le juge Cannon, et le sous-ministre de la Justice s'est rendu en Angleterre dans le but de s'opposer à la demande par le conseil représetant la *United Shoe Machinery Company* d'une autorisation de pourvoi en appel au Conseil privé. Le 12 juillet, le ministère fut avisé que la demande de pourvoi en appel au Conseil privé avait été refusée. Dans ces circonstances, seul le bref de prohibition en vigueur jusqu'au 15 septembre a empêché la commission de poursuivre l'enquête en exécution de l'ordonnance du juge Cannon. On croit que les motifs de la demande d'autorisation spéciale de se pourvoir en appel ont été les suivants, savoir:—

(1) Que la loi des enquêtes sur les coalitions est une loi récente, basée sur des principes nouveaux, et que l'enquête concernant la *United Shoe Machinery Company* était la première tenue par application de la loi, et qu'il est de grande importance de déterminer d'une manière concluante les principes généraux d'après lesquels il faut interpréter et administrer la loi.

(2) Que cette enquête embarrasse considérablement les personnes intéressées dans une coalition; et que les méthodes et détails de leur commerce seraient divulgués à des compétiteurs hostiles; et que la délivrance d'une ordonnance prescrivant une enquête semble soustraire la question à la juridiction judiciaire et mettre les personnes impliquées à la merci des services administratifs.

(3) Que la question la plus décisive surgissant par l'effet de la loi est de savoir si une ordonnance d'enquête est sujette à appel.

(4) Que les considérants du juge Cross attachent trop peu d'importance à l'argument qu'une ordonnance d'enquête aux termes de la loi est un acte judiciaire final impliquant d'importantes modifications des droits civils ordinaires des commerçants canadiens en exposant ces droits à être diminués par les services administratifs.

(5) Que les dommages soufferts par les requérants à la suite d'une enquête, quelqu'en soit le résultat, dépasseraient beaucoup le montant qui justifie d'ordinaire un appel au Conseil privé.

D'après les renseignements obtenus par le ministère, il n'a pas été donné de raison motivant le refus d'autorisation de pourvoi d'appel. Les lords du conseil ont simplement déclaré qu'ils ne conseilleraient pas à Sa Majesté d'accorder cette autorisation.

LES PROCÉDURES D'ENQUÊTE.

L'enquête de la commission commença le 17 novembre, et des séances de la commission ont subséquemment été tenues dans les cités de Montréal, Toronto et Québec. De nombreuses personnes ont rendu témoignage. On sait que la dernière séance de la commission fut tenue le 28 mars 1912. Les conseils des parties respectives ont exposé leurs arguments au cour du mois de mai. Un peu avant la date de la rédaction, le ministère a reçu du président de la commission une communication portant qu'il serait impossible de clore formellement les procédures avant les mois d'automne, alors que le rapport serait sans doute soumis au ministre, étant donné qu'un membre de la commission avait été forcé de se rendre en Angleterre pour l'été.

Le ministre n'a participé à aucune procédure prise durant l'exercice, en ce qui concerne toute coalition ou prétendue coalition. Il n'a pas non plus été avisé qu'il aït été adressé, en vertu de la loi, de demande d'établissement de commission d'enquête.

III.—SERVICE DE LA DIVISION DES SALAIRES EQUITABLES DU MINISTERE—SERVICE D'INSPECTION DE CHEMIN DE FER.

Le service de la division des salaires équitables s'est effectué sur le plan ordinaire. Toutefois, il indique des preuves d'expansion considérable, en marchant de pair avec le progrès général du Dominion et l'accroissement de la population. Les fonctionnaires préposés au service de la préparation des échelles des salaires équitables ont dressé durant l'exercice 20 échelles à être insérées dans les entreprises du gouvernement, portant ainsi à bien plus de 2,000 le nombre des échelles de cette nature par le ministère depuis l'adoption par la Chambre des communes en 1900 de la résolution concernant les salaires équitables. Les échelles ont été réparties entre les différents ministères du gouvernement comme suit, savoir: Travaux publics, 156; Chemins de fer et Canaux, 54; Marine et Pêcheries, 41; Milice et Défense, 28; Service naval, 10; Intérieur, 1.

Vers la clôture de l'exercice, il devint manifeste que l'augmentation du service se rattachant aux échelles des salaires et l'accroisement du travail qui incombe naturellement aux fonctionnaires préposés à ce service pourraient exiger une certaine réorganisation ou expansion de cette branche de service ministériel. Bien qu'il n'ait pas été opéré de changement pendant l'exercice, il ne sera pas hors de propos de consigner brièvement ce qui est survenu depuis la clôture de l'exercice et avant la date de la rédaction de ce rapport. Il a souvent été fait des représentations sur l'opportunité d'établir d'une manière permanente dans l'oues du Canada un des fonctionnaires du ministère préposés au service des salaires équitables. Le développement et l'activité de l'ouest du Canada a rendu plus opportune une action en ce sens, et, un peu avant la clôture de l'exercice, le ministre décida qu'il fallait installer M. J. D. McNiven à Vancouver, dans le but d'y accomplir le travail nécessaire pour le département, y compris la préparation des échelles de salaires équitables et autres services nécessaires. M. McNiven s'était depuis plusieurs années acquitté des fonctions de préposé au service des salaires équitables. M. McNiven est parti pour Vancouver au commencement de mai. Ce remaniement a rendu nécessaire la nomination d'un nouveau fonctionnaire, et M. W. D. Killins a été nommé pour effectuer dans tout l'Ontario le service auparavant accompli par M. McNiven. M. Victor Dubreuil continue de remplir les fonctions de cette branche du service pour Québec et les Provinces maritimes.

Le service d'inspection a souvent incombé aux fonctionnaires préposés au service des salaires équitables à la suite d'enquêtes instituées sur des griefs soumis au ministère, et le service d'inspection a maintenant été dévolu à ces fonctionnaires d'une manière plus déterminée. A diverses occasions, le ministre a reçu des représentations sur la prétendue sévérité des conditions dans lesquelles travaillent les hommes employés à la construction du chemin de fer. Ces représentations ont quelquefois été formulées par des organisations ouvrières et quelquefois par des représentations consulaires en Canada de ces pays de provenance de la plus grande partie des immigrants employés à ces travaux. Après une étude approfondie en une enquête minutieuse et après une conférence avec le président de la commission du chemin de fer Transcontinental, il a été décidé que le ministère du Travail devrait, en vue de protéger, sous certains rapports, les ouvriers employés à la construction du chemin, dresser des règlements, dont il serait envoyé des copies aux entrepreneurs et sous-entrepreneurs dirigeant les travaux de toute section de chemin de fer construit par le gouvernement fédéral. Les règlements prévoient de fait que le patron devra faire

remplir la formule à l'égard de chaque employé, avec les renseignements jugés nécessaires pour les fins d'identification, etc. Au cas où la personne intéressée tomberait gravement malade ou mourrait, la formule qui le concerne doit être immédiatement transmise au ministère du Travail. Les règlements et la formule ont été préparés avec l'entente qu'il surgira surtout des difficultés de la nature indiquée à l'égard des immigrants récemment arrivés et incapables de parler l'anglais; lorsque la personne intéressée vient d'un pays représenté au Canada par des consuls, le ministère transmettra immédiatement au consulat intéressé tous les renseignements reçus. Toutefois, quand les renseignements indiquent que la personne malade ou décédée, quelle que soit sa nationalité, a, au Canada, des parents ou amis, dont les adresses sont clairement données, le ministre du Travail communiquera les renseignements reçus aux personnes indiquées.

On a, sur demande, distribué une grande quantité de ces formules aux entrepreneurs et sous-entrepreneurs dans les camps de construction du chemin de fer Transcontinental. Le ministère a reçu, sous ce rapport, toute l'aide possible de la part des autorités du chemin de fer Transcontinental. On demandera aux fonctionnaires du ministère du Travail de visiter de temps à autre les principaux endroits des constructions de chemin de fer en vue de rendre compte généralement des conditions qui règnent dans les camps et de s'enquérir spécialement de l'application des règlements en question.

TEXTE DES REGLEMENTS.

Les règlements régissant ces sujets et la formule d'identification prescrite par ces règlements sont ci-après imprimés:—

Règlements spéciaux du ministère du Travail pour la protection des ouvriers employés à la construction de chemin de fer.

Les règlements qui suivent du ministère du Travail seront observés dans tous les travaux de construction de chemin de fer exécutés pour le compte du gouvernement du Canada.

1. Tous entrepreneurs, sous-entrepreneurs ou autres employeurs (tous surintendants ou contremaîtres dans les endroits où les travaux sont exécutés à la journée) sont tenus de prendre en note et d'enregistrer avec soin et en toutes lettres les noms de tous les hommes employés (si possible sur une formule* imprimée, dont on peut obtenir des copies sur demande au ministère du Travail), leur nationalité, leur lieu de naissance, leur âge, leur dernière adresse locale en Canada et l'adresse de leur pays d'origine, s'il y en a une, à l'étranger; ainsi que le nom et l'adresse de leur plus proche parent ou représentant avec qui communiquer en cas de décès, accident grave ou maladie.

2. Les livres ou documents contenant cette constatation sont susceptibles d'être examinés par tout fonctionnaire du ministère du Travail chaque fois que ce dernier jugera à propos de le faire.

3. En cas de décès ou de maladie grave, ou d'accident grave, le patron (ou le surintendant ou contremaître, selon le cas) dresse un inventaire des effets de l'homme, détermine le montant d'argent qui lui est dû pour travail ou autrement, et en transmet un état au ministère du Travail à Ottawa, avec (*a*) la constatation ci-dessus mentionnée, indiquant le nom de l'homme en toutes lettres, sa nationalité, le lieu de sa naissance, son âge, son adresse locale en Canada et l'adresse de son pays d'origine, s'il y en a une, à l'étranger, ainsi que le nom et l'adresse du plus proche parent ou représentant de l'ouvrier avec qui communiquer; et (*b*) les détails de cet accident, de cette maladie ou de ce décès, selon le cas.

Formule d'identification.

NOMS, ADRESSES, ETC., DES OUVRIERS EMPLOYÉS AUX TRAVAUX DE CHEMIN DE FER.

(A être transmise au ministère du Travail, Ottawa, en cas de décès, d'accident ou de maladie grave, ainsi qu'un inventaire des effets et un état du montant d'argent qui lui est dû pour travail ou autrement.)

Nom de l'entrepreneur ou sous-entrepreneur, de la firme ou compagnie qui emploie l'ouvrier. . . . .

. . . .

Nom en toutes lettres de l'ouvrier. . . . .

Date de l'emploi. . . . . .Age. . . . .

Nationalité. . . . .

Lieu de naissance. . . . .

Adresse au long en Canada. . . . .

. . . .

Adresse au long du pays d'origine, s'il y en a une, ailleurs. . . . .

. . . .

Nom en toutes lettres du parent ou représentant avec qui communiquer en cas de maladie, d'accident ou de décès. . . . .

Adresse au long de ce parent ou représentant. . . . .

. . . .

Signature de l'employé certifiant l'exactitude des renseignements ci-dessus.

TABLEAUX INDIQUANT LES ÉCHELLES DES SALAIRES ÉQUITABLES.

Les tableaux qui suivent indiquent les échelles de salaires équitables dressées par les fonctionnaires du département au cours de l'exercice 1911-12, ainsi que dans les exercices précédents, et indiquent les différents ministères dirigeant les entreprises intéressées, avec la localité et le prix de l'entreprise.

Echelles par provinces.

TABLEAU INDIQUANT PAR PROVINCES LES ÉCHELLES DE SALAIRES ÉQUITABLES DRESSÉES—1911-12.

Ministères du gouvernement.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile-du-Prince-Edouard.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan et Alberta.	Colombie-Britannique.	Yukon.	Total.
Travaux publics	31	19	5	27	51	4	9	10	.....	156
Chemins de fer et Canaux	18	10	3	7	15	.....	1	.....	.....	54
Marine et Pêcheries	16	5	.....	5	6	.....	.....	9	.....	41
Milice et Défense	.....	.....	.....	5	16	.....	6	1	.....	28
Service naval	1	.....	.....	.....	5	.....	.....	4	.....	10
Intérieur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
Total	66	34	8	44	93	4	16	25	.....	290

Echelles des salaires équitables—1900-12.

ECHELLES DRESSÉES, EMBRASSANT LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE JUILLET 1900 ET MARS 1912, INCLUSIVEMENT.

Ministères.	1900-1	1901-2	1902-3	1903-4	1904-5	1905-6	1906-7	1907-8	1908-9	1909-10	1910-11	1911-12	Grand total.
Travaux publics	63	13	11	116	72	41	53	95	125	43	190	156	978
Chemins de fer et Canaux	....	1	50	89	153	95	84	93	163	79	48	54	909
Marine et Pêcheries	....	17	12	18	21	8	10	23	18	14	14	41	196
Autres ministères	....	....	....	....	2	3	3	11	14	12	23	39	107
Total	63	31	73	223	248	147	150	222	320	148	275	290	2,190

ÉCHELLES DES SALAIRES EQUITABLES PRÉPARÉES POUR LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, 1911-1912, AVEC LE NOM DES LOCALITÉS INTÉRESSÉES, ETC.

Nature du travail.	Localité.	Dates auxquelles les listes ont été fournies par le ministère du Travail.	Date de l'entreprise.	Montant de l'entreprise.	Edition de la *Gazette du Travail* dans laquelle la liste des salaires équitables a été publiée.	
				$ c.	Vol.	Page.
Brise-lames en coffrage	Rivière-des-Français, N.-E	6 avril	30 déc.	4,600 00	XII	773
Prolongement du coffrage du quai	Néguac, N.-B	18 "	Travail à la journée.			
Quai double en coffrage	Grandigne, N.-B	18 "	9 sept.	5,895 00	XII	379
Améliorations au bureau de poste	Kingston, Ont	21 "	15 "	49,100 00	XII	380
Quai en coffrage et béton	Beaumaris, Ont	24 "	12 "	23,994 00	XII	379
Quai sur pilotis et en béton	Owen-Sound, Ont	24 "	Travail à la journée.			
Edifice public	Seaforth, Ont	6 mai	4 juillet	27,500 00	XII	177
"	Port-Perry, Ont	6 "	29 nov.	22,475 00	XII	696
Quai en coffrage	Meaford, Ont	8 "	1er sept.	5,394 00	XII	378
Brise-lames en béton	Brooklyn, N.-E	8 "	19 déc.	119,650 00	XII	698
Salle d'armes	Fernie, C.-B	13 "	Travail à la journée.			
Quai en coffrage et béton	Saint-Jean, ouest, N.-B.	22 "	12 déc.	760,285 00	XII	697
Brise-lames	Dalhousie, N.-B	23 "	9 sept.	23,440 00	XII	379
Edifice public	Calgary, Alta	26 "	15 juillet	25,700 00	Non publiée.	
Garage à Rideau-Hall	Ottawa, Ont	1er juin	4 août.	15,100 00	XII	263
Cottage en brique à Rideau-Hall	Ottawa, Ont	1er "	27 juillet	7,250 00	XII	177
Métiers de construction	Parrsboro, N.-E	7 "	19 oct.	26,900 00	XII	590
Station de maturation du tabac, ferme expérimentale	Ottawa, Ont	7 "	22 août.	6,500 00	XII	265
Edifice public	Moosejaw, Sask	19 "	25 nov.	260,000 00	XII	591
Prolongement du brise-lames	Iles-Boisées, I.-P.-E.	20 "	4 mars	7,036 00	Non encore publiée.	
Quai en coffrage	Papineauville, Qué.	21 "	29 sept.	6,995 00	"	"
Superstructure en acier et plancher en béton	Quai Chaplan, Qué.	24 "	20 "	25,500 00	XII	381
Prolongement du brise-lames et dragage	Naufrage-Pond, I.-P.-E.	29 "	Pas de contrat.			
Réparations au quai	Brockville, Ont	30 "				
Certains métiers	Lévis, Qué.	3 juillet				
Brise-lames en coffrage	West-Advocate, N.-E.	4 "	2 fév.	16,400 00	XII	1094
Prolongement du coffrage du brise-lames	Devils-Island, N.-E	5 "	9 avril	26,984 00	Non encore publiéee.	
Dortoir au collège militaire royal	Kingston, Ont	5 "	22 mars	98,444 00		
Prolongement du coffrage du brise-lames	Comeauville, N.-E	5 "	Pas de contrat.			
Quai snr pilotis	Edmonton, Alta	10 "	"			
Brise-lames en coffrage et béton	Thornbury, Ont	17 "	20 déc.	23,895 00	XII	699
" "	Port-Stanley, Ont	17 "	30 "	210,376 00	XII	773

Maison de détention et réception des immigrants	Parc Savard, Québec, Qué	18 "	Pas de contrat			
Brise-lames en coffrage	Felczen, N.-E	18 "	"			
Prolongement du coffrage du brise-lames	Kellys-Cove, N.-E	18 "	"			
Quai en coffrage et excavation	Goosebury-Cove, N.-B	18 "	"			
Edifice public	Moosejaw, Sask	18 "	25 nov.	260,000 00	Non encore publiée.	
Quai en coffrage et pilotis avec abords en pierre	Baie de Norway, Qué	20 "	7 oct.	10,040 00	XII	493
Quai sur pilotis	Fort-William, Ont	20 "	13 fév	4,990 00	XII	1094
Edifice de l'immigration	Québec, Qué	21 "	15 déc.	348,000 00	XII	698
Brise-lames en coffrage	Thessalon, Ont	26 "	23 nov.	14,900 00	XII	595
Débarcadère en coffrage et pilotis	Wheatley, Ont	26 "	8 mai	36,000 00	XII	1195
Tréteau sur pilotis et quai	Prince-Rupert, B.-C	31 "	19 janv.	57,625 00	XII	775
Dépôt d'armes	Sarnia, Ont	1er août	Pas de contrat			
Reconstruction en pilotis, coffrage et béton du quai	Kingston, Ont	2 "	10 oct.	15,909 70	XII	493
Brise-lames en coffrage	Leonards-Cove, N.E	5 "	Pas de contrat			
Quai en coffrage	Anse-au-Canard, Qué	9 "	"			
Jetée de dérivation en coffrage	Anse-du-Cap, Qué	9 "	14 mai.	24,500 00	XII	1196
Brise-lames en coffrage	Grand-Manan, N.-B	9 "	18 "	5,840 00	XII	1197
Hôpital de détention (béton), laboratoire et cottage d'infirmières	Grosse-Ile, Qué	12 "				
Prolongement du coffrage de la jetée d'atterrissem.	Saint-Valier, Qué	12 "	13 janv.	11,550 00	XII	774
Quai sur pilotis	Saint-George-de-Malbaie, Qué	12 "	Pas de contrat			
" "	Rimouski, Qué	12 "	1er mai	19,550 00	XII	1195
" "	Saint-Joseph, N.-E	12 "	13 janv	10,275 00		
Quai en coffrage	Pleasant-Hill-Road, N.-B	12 "	Pas de contrat			
Quai en coffrage et sur pilotis	Riverside, N.-B	12 "	"			
Quai sur pilotis	Anse Surf, C.-B	14 "	26 déc.	4,150 00		
" "	Stewart, C.-B	14 "	26 avril	4,627 00	XII	1194
" "	Needles, C.-B	14 "	Pas de contrat			
" "	Boswell, C.-B	14 "	"			
Edifice public	Weyburn, Sask	14 "	9 oct.	48,911 00		
Brise-lames en coffrage	Petit-Cap, Qué	15 "	Pas de contrat			
Brise-glace sur pilotis et en béton	L'Assomption, Qué	15 "	"			
Reconstruire et réparer quai	Grand-River, I.-E.-P	15 "	20 déc.	6,499 00	XII	699
" " "	Gordons-Point, I.-E.-P	15 "	20 "	2,400 00	XII	700
Prolongement en coffrage et béton du brise-lames et dragage	Kincardine, Ont	17 "	Pas de contrat			
Quai sur pilotis et en béton	Windsor, Ont	17 "	"			
Prolongement du coffrage et béton du brise-lames et dragage	Meaford, Ont	17 "	3 avril	36,700 00	XII	1096
Quai en coffrage	Red-Bay, Ont	17 "	Pas de contrat			
Edifice public	Trois-Rivières, Qué	21 "	"			
Prolongement du pilotis et coffrage	Fourchu, N.-E	21 "	"			
Brise-lames en coffrage	Port-Hood, N.-E	26 "	"			
Prolongement du coffrage du brise-lames	Long-Point, N.-E	26 "	"			
Prolongement du coffrage du quai et de l'entrepôt	Marble-Mountain, N.-E	26 "	"			
Quai sur pilotis	New-Liskeard, Ont	26 "	"			
Brise-lames en coffrage	North-Bay, Ont	26 "	27 déc.	13,900 00	XII	772
Quai sur pilotis	Cache-Bay, Ont	26 "	Pas de contrat			
" "	Petewawa, Ont	29 "	29 mars	3,290 00	XII	1095

ÉCHELLES DES SALAIRES ÉQUITABLES PREPARÉES POUR LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, 1911-1912, AVEC LE NOM DES LOCALITÉS INTÉRESSÉES—*Suite.*

Nature du travail.	Localité.	Dates auxquelles les listes ont été fournies par le ministère du Travail.	Date de l'entreprise.	Montant de l'entreprise.	Edition de la *Gazette du Travail* dans laquelle la liste des salaires équitables a été publiée.	
				$ c.	Vol.	Page.
Jetée sur pilotis	Steveston, C.-B	29 août	10 avril	171,350 00	XII	
Edifice public	Athens, Ont	30 "	29 janv	13,800 00	XII	907
Brise-glace sur pilotis et en béton	St-Gerard de Magella, Qué	31 "	Pas de contrat			
Quaj en coffrage	Little-Lamèque, N.-B	31 "	30 avril	24,890 00	XII	1195
Remplissage	Trois-Rivières, Qué	31 "	18 mars	38,400 00		
Jetée en coffrage	Rivières-aux-Saumons supér., N.-B	31 "	29 avril	5,386 00	XII	1194
Quai sur pilotis	Louisedale, N.-E	31 "	Pas de contrat			
Brise-lames en coffrage	Petit-Bras-d'Or, N.-E	31 "	6 mai	11,800 00	XII	1195
Brise-lames de pilotis et coffrage	Jamesville, N.-E	31 "	Pas de contrat			
Quai en coffrage	Meal-Cove, N.-E	31 "	"			
Quai sur pilotis	Rouse-Brook, N.-E	31 "	"			
Brise-lames en coffrage	Charles-Forests-Cove, N.-E	1er sept	"			
Quai en coffrage	Beaumont, N.-B	1 "	"			
Ouvrir chenal et ouvrage de protection	Aspy-Bay, Dinghall, N.-E	1 "	"			
Prolongement de pilotis de la jetée de protection	Gimli, Man	2 "	9 janv	9,910 00	XII	774
Quai sur pilotis et bassin d'abri	Sarnia, Ont	5 "	Pas de contrat			
Quai sur pilotis	Spanish, Ont	6 "	"			
" "	Kront-Point, N.-E	6 "	"			
Quai en coffrage	Ile Shédiac, N.-B	6 "	Pas de contrat			
Brise-lames en coffrage	Pointe Cheticamp, N.-E	6 "	"			
Prolongement du brise-lames	New-Harbour, N.-E	6 "	"			
Prolongement du coffrage du quai	Finlay-Point, N.-E	6 "	"			
Quai en coffrage et béton	Berthierville, Qué	6 "	9 mai	14,721 00	XII	1,196
Quai sur pilotis	Besserers-Grove, Ont	8 "	Pas de contrat			
Brise-lames en coffrage	Port Richmond, N.-E	8 "	"			
Achèvement de talus en pierre	Cap-Tormentine, N.-B	11 "	"			
Brise-lames en coffrage et béton	Escuminac, N.-B	11 "	"			
Prolongement du quai	Saint-Godfroi, Qué	11 "	"			
Edifice public	Chesley, Ont	13 "	3 avril	19,795 00		
Prolongement du quai en coffr., avec talus en pierre	Lion-Head, Ont	13 "	18 mai	6,200 00	XII	1,197
Prolongement du brise-lames en coffrage et améliorations en béton	Bayfield, N.-E	13 "	Pas de contrat			
Quai en béton et coffrage	Fredericton, N.-B	13 "	"			
Prolongement du quai en coffrage	Anse-à-la-Barbe, Qué	13 "	"			
Brise-lames en coffrage	Cap-Dauphin, N.-E	13 "	"			
Brise-lames en coffrage avec talus en pierre	Pointe-Aconi, N.-E	15 "	"			

Abords en béton et pilotis	Rivière-Rouge, Man	18 "	"			
Remaniements à édifice public	Summerside, I.P.-E	19 "	"			
Quai en coffrage et dragage	Chatham, N.-B.	22 "	"			
Reconstruction de coffrage et abords en béton de quai	Saut-Ste-Marie, Ont.	14 oct.	"			
Brise-lames sur pilotis avec abords en pierre et terre	Havre Victoria, Man.	14 "	3 avril	14,500 00	XII	1,096
Prolongement du quai en coffrage	Cap Ste-Ignace, Qué.	23 "	15 "	11,440 00	XII	1,097
Usine	Ile Victoria, Ottawa, Ont	26 "	Pas de contrat.			
Quai en coffrage et béton avec dragage pour emplacement	Goderich, Ont	8 nov.	"			
Remaniements du vieil édifice des études géologiq.	Ottawa, Ont	10 "	"			
Agrandissement de la station d'épreuve de combustible et d'édifices de conc. pour div. des mines	Ottawa, Ont	10 "	"			
Entrepôt des alcools méthyliques	Ottawa, Ont	30 "	"			
Prolongement du coffrage et béton du brise-lames et dragage	Goderich, Ont.	30 "	17 mai	265,000 00	XII	1,196
Edifice public	Kemptville, Ont	4 déc.	Pas de contrat.			
" "	Chesley, Ont.	9 "	*Voir ci dessus.			
" "	Lloydminster, Sask.	18 "	1er avril	27,500 00	XII	1,095
Edifice du camera azimutal et stellaire pour l'observatoire astronomique fédéral	Ottawa, Ont	18 "	Pas de contrat.			
Dépôt d'armes	Fernie, C.-B.	18 "	"			
Ouvrir port N. avec jetée de protection en coffrage.	Baie Aspy, N.-B.	28 "	"			
		1912.				
Prolongement du coffrage du quai	Grands Méchins, Qué	9 janv	15 avril			
Abords du pont de service en acier de grande route.	Lockport, Man.	10 "	Pas de contrat.	71,617 00	XII	1,097
Edifice public	Bracebridge, Ont.	19 "	"			
Brise-lames en coffrage	Green-Point, N.-B	24 "	"			
Edifice public	Wallaceburg, Ont	31 "	"			
Quai sur pilotis et en bois de charpente	Kronh-Point, N.-E	2 fév	"			
Prolongement du quai	Cap-Chat, Qué	2 "	"			
Bassin d'abri et quai	Sarnia, Ont	5 "	"			
Dortoir au collège militaire royal	Kingston, Ont	9 "	Entreprise adjugée comme ci-dessus.			
Prolongement du brise-lames	Lorneville, N.-B.	12 "	Pas de contrat.			
Bureau des études géodésiques, édifice du camera stell. et deux points de ref. d'azim. pour obs. féd.	Ottawa, Ont	17 "	"			
Brise-lames en coffrage	East-Chezzetcook, N.-E	23 "	4 mai	7,260 00	XII	1,195
Entrepôt de vérification	Montréal, Qué	29 "	Pas de contrat.			
Bloc isolé en coffrage	Ste-Félicité, Qué	1er mars	"			
Quai en coffrage	Ste-Luce, Qué.	1er "	17 mai	11,968 00	XII	1,196
Gages payés aux journaliers	Kamloops, C.-B	6 "	Pas de contrat.			
Edifice public	Lethbridge, Alta.	6 "	"			
" "	Greenwood, C.-B.	19 "	"			
" "	Brantford, Ont.	19 "	"			
" "	Gananoque, Ont	19 "	"			
Quai sur pilotis	Edmonton, Alta	19 "	"			
Hôpital de détention	Grosse-Ile, Qué	26 janv	20 juln	24,500 00		
Cottage des infirmières	" "	26 "	28 mai	5,760 00		
Edifice du laboratoire	" "	26 "	"	4,240 00		

ÉCHELLES DES SALAIRES ÉQUITABLES PRÉPARÉES POUR LE MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, 1911-12, AVEC LE NOM DES LOCALITÉS INTÉRESSÉES.

Nature du travail.	Localité.	Dates auxquelles les listes ont été fournies par le ministère du Travail.	Date de l'entreprise.	Montant de l'entreprise.	Edition de la *Gazette du travail* dans laquelle la liste des salaires équitables à été publiée.	
				$ c.	Vol.	Page.
Const. d'un pont à bascule strauss sur canal Trent	Campbellford, Ont	24 avril	30 juin	26,990 00	XII	62
Gare et plate-forme pour voyageurs	Campbellton, N.-B	26 "	17 "	52,250 00	XII	62
Agrandissement de l'édifice des bureaux de l'Interc.	Moncton, N.-B	5 mai	17 août	74,500 00	XII	266
Construction d'un atelier de machines pour Ontario—Canaux du Saint-Laurent	Cornwall, Ont	13 "	18 "	4,646 40	XII	265
Agrandissement de remise à locomotives de l'Int.	Stellarton, N.-E	22 "	26 oct	23,500 00	XII	495
Construction de gare sur l'Intercolonial	Mulgrave, N.-E	22 "	2 sept	15,166 00	XII	383
Excavation dans canal Welland et agrandissement du bassin d'amarrage	Port-Colborne, Ont	26 "	8 août	Taux de liste	XII	267
Prolongement de la jetée d'am. nord à l'entrée sup.	Canal du Saut-Ste-Marie, Ont	29 "	20 juillet	Taux de liste	XII	178
Ligne de chemin de fer	Dartmouth à Deans, N.-E.	30 "	16 fév	Taux de liste	XII	908
" "	Alba à Baddeck, N.-E.	30 "	Travaux abandonnés.			
" "	Sunny-Brae à Country-Harbour, N.-E	30 "	Travaux abandonnés.			
Gare sur l'Intercolonial	Fredericton, N.-B	31 "	25 août	20,184 00	XII	383
"	Truro, N.-E.	1er juin	27 fév	132,770 et taux de liste	XII	908
Logement de l'éclusier	Morrisburg, Ont	8 "	Entreprise non exécutée.			
Pont-levis en acier de grande route, 12e écluse, section 4, Ontario—Division du lac Rice, canal Trent	Campbellford, Ont	8 "	4 août	3,998 00	XII	266
Fournit. de pierre conc. pour chemin macadamisé	Hungry-Bay-Dyke, lac St-François, Qué	16 "	8 juillet	1.85 par 2,000 liv.	XII	178
Dépôts de sable sur l'Intercolonial	Campbellton, N.-B	29 "	Entrep. non exécutée			
" "	Ste-Flavie, Qué	29 "	15 sept	1,519 00	XII	383
Hangar à marchandises sur parement du quai	Halifax, N.-E	30 "	3 oct	23,975 00	Non publiée.	
" " et prolongement du quai	Summerside, I.P.-E	4 juillet	26 "	8,997 00	XII	495
Salle de repos pour mécanicien, Intercolonial	Campbellton, N.-B	5 "	Entrep. non exécutée			
Portes d'écluse, division de la rivière Holland	Canal Trent, Ont	20 "	Travaux abandonnés.			
Ouvrage de protection à l'entrée supérieure	Canal Soulanges, Ont	31 "	28 août	Taux de liste	XII	266
Edifice de la gare sur l'Intercolonial	Truro, N.-E	8 août	27 fév	132,770 00 et taux de liste	Non publiée.	
Fournit. de pierre conc. pour chemin macadamisé	Côté ouest du canal Chambly, Qué	9 "	22 août	2.35 la tonne de pierre concassée	XII	382
Hangar à marchandises sur l'Intercolonial	Truro, N.-E	9 "	9 avril	24,838 00	XII	1098
Gare sur l'Intercolonial	College-Bridge, N.-B	12 "	Entreprise non exécutée.			
Dragage pour former bassin tournant, canal Welland	Thorold, Ont	14 "	29 sept	$0,36½ la verge c.	Non publiee	

Gare sur l'Intercolonial	Lourdes, N.-E	15 "	17 nov	700 00	XII	592
Superstructure du pont à bascule "strauss", canal de Lachine	St. Pierre-aux-Liens, Qué.	15 "	5 oct.	Taux de liste	XII	494
Fournit., et mise en œuvre de matériel de dragage.	Canal Murray, Ont	19 "	9 sept	12.00 à l'heure	XII	382
Ligne de chemin de fer, Saut-Ste-Marie jusqu'à un point intermédiaire sur le C. P. R. entre les gares de White-River et Dalton	District d'Algoma, Ont	19 "	21 oct.	*3,200 00 du mille	XII	494
Partie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson	Le-Pas au Portage Thicket, Sask.	21 "	25 sept	Taux de liste	XII	383
Ligne de chemin de fer	Gare O'Leary à West Point, I.-P.-E.	28 "	Travaux abandonnés.			
" "	Kensington au pont Stanley, I.-P.-E.	28 "	Travaux abandonnés.			
Améliorations au canal	Canal Saint-Pierre, N.-E	29 "	17 nov	Taux de liste	XII	591
Jetée et hangar au terminus en eau prof., Intercol.	Halifax, N.-E	7 sept.	25 sept	914,662 00	XII	495
Ligne d'interruption et cour de tête de ligne à marchandises et rameau	Hampton au village Hampton, N.-B.	14 "	Travaux abandonnés.			
Ligne de chemin de fer, lac Supérieur vers P.C.	Michipicoten-Harbour, Ont.	18 "	21 oct.	*3,200 00 du mille	XII	494
Superstructure du pont, canal de Lachine	St-Pierre-aux-Liens, Qué.	22 "	16 fév	Taux de liste	XII	908
Enlèvement de matériel qui devait servir à la construction du vieux pont de Québec	Québec, Qué	27 "	19 janv.	7.50 la tonne de 2,000 liv	XII	777
Hangar en brique à marchandises sur l'Intercolonial.	Truro, N.-E.	7 oct.	9 avril	24,838 00	XII	1098
Ligne de chemin de fer	Guysboro, à Country-Harbour, N.-E.	11 "	Travaux abandonnés.			
Gare de chemin de fer	Nelson, N.-B	21 "	Entrep. non exécutée			
Gare et hangar à marchandises	Petit-Bras d'Or et Florence, N.-E	23 "	Entrep. non exécutée			
Pavage permanent sur rue de la Gare	Amherst, N.-E	2 nov.	16 janv	Taux de liste	XII	776
Ligne de chemin de fer	Mansonville, Qué., à frontière internationale	2 "	28 nov	*3,200 00 du mille	XII	592
Attelage, voitures et conducteurs, canal Rideau	Ottawa, Ont	30 "	Travail à la journée.			
Pont sur canal Rideau	"	11 déc.	16 janv	Subv., 80,000 00	XII	776
Système de chauffage, nouvelle aile, bureaux-chefs.	Moncton, N.-B	12 "	Entrep. non exécutée			
Travail aux abords des ponts de la 2e concession et de la rue Yonge, sec. 2, division de la rivière Hollande, canal Trent	Newmarket, Ont	26 fév.	Pas d'entreprise.			
Gare sur l'Intercolonial	Chatham, N.-B	7 mars.	Entrep. non exécutée			
Ligne de chemin de fer reliant D.A. à la jetée ou le quai du gouvernement	Canning, N.-E	15 "	1er juin	*3,200 00 du mille	Non encore publiée.	
Ligne de chemin de fer	Centreville à Weston, N.-E	15 "	Conv. de subvention non encore exécutée			

* N'excédant pas $6,400 du mille.

ÉCHELLES DES SALAIRES ÉQUITABLES PRÉPARÉES POUR LE MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES, 1911-1912, AVEC LES NOMS DES LOCALITÉS INTÉRESSÉES, ETC

Nature du travail.	Localité.	Dates auxquelles les listes ont été fournies par le ministère du Travail.	Date de l'entreprise.	Montant de l'entreprise.	Edition de la *Gazette du Travail* dans laquelle la liste des salaires équitables a été publiée.	
				$ c.	Vol.	Page.
Phare en bois sur charpente d'acier	Hall-Harbour, N.-E.	6 avril	20 avril	325 00	Non publiée.	
Construction d'un hangar et d'une lumière de mât.	Eastern-Points-Harbour, N.-E.	6 "	20 avril	185 00	Non publiée.	
Tour de phare en bois	Pointe-Carleton, Qué	18 "	28 avril	1,200 00	XII	63
Construction en bois du signal de brume	Pointe-Prim, N.-E.	8 mai	Travail à la journée			
Steamer des phares et des bouées pour fleuve Saint-Laurent	Kingston, Ont	22 "	30 mai	155,000 00	Non publiée.	
Jetée lestée de pierres et phare à charpente d'acier.	Campbellton, N.-B.	23 "	Non donné à l'entr.			
Tour de phare en bois	Ile-Sheldrake, N.-B.	8 juin	8 juillet	1,450 00	XII	384
Tour à charpente d'acier	" "	8 "	8 juillet			
Palplanche au quai du ministère de la Marine	Amherstburg, Ont	16 "	Travail à la journée			
Tour et habitation de phare en béton	Ile-Parisienne, lac Supérieur, Ont	20 "	29 août	14,650 00	XII	496
Phare et habitation réunis	Owls-Head, N.-E.	21 "	13 juillet	2,700 00	XII	384
Jetée et phare	Hampstead-Wharf, N.-B.	5 juil	22 juillet	895 00	XII	384
Reconstruction de station de phare	Point-Atkinson, C.-B	20 "	8 mai 1912	14,684 00	Non publiée.	
Construction d'une station de phare	Ile-Glacier, C.-B.	20 "	13 déc.	8,745 00	Non publiée.	
Bâtiment à être utilisé comme chambre de machine.	Active-Pass, Station d'Alarme, C.-B.	20 "	Travail à la journée			
Station du signal de brume	Langara-Point, Ile de la R.-Charlotte, C.B.	25 "	Travail à la journée			
Etablissement de station de phare	Ile-Holland, au large du port Prince-Rupert, C.-B.	25 "	Travail à la journée			
Tour de phare en bois	Ile Kidston, N.-E.	9 août	13 sept.	997 00	XII	496
Phare et habitation en bois et jetée en béton	Ile Holland, C.-B.	19 "	Travail à la journée			
Tour de phare en bois	Man-of-War-Point, N.-E.	31 "	22 sept.	974 00	XII	496
Bungalow	Baie de Richibouctou, N.-B.	31 "	29 sept.	1,190 00	XII	496
Tour de phare en bois	Thornbury, Ont	11 sept.	Travail à la journée			
Lumière le long de la rivière Saguenay	Simard, Qué	15 "	Non douné à l'entr.			
Phare en bois sur charpente d'acier	Joggins, N.-E.	15 "	9 oct.	678 00	Non publiée.	
Deux planches en bois à répercussion	Ile Burrard C.-B.	26 oct.	5 déc.	1,845 00	XII	701
Remise à embarcations et dépôt d'huile réunis	Ile Ingonish, N.-E.	5 déc.	3 janv., 1912	380 00	Non publiée.	
		1912				
Habitation et phare réunis	Etang-du-Nord, Qué	9 janv.	11 avril	2,944 00	Non publiée.	
Habitation et tour de vigie	Cheticamp, N.-E.	9 "	Non donné à l'entr.			
Habitation et dépendances	Kamouraska, Qué	a "	Non donné à l'entr.			
Double habitation	Manget-Beach, N.-E.	9 "	7 mai	5,840 00	Non pnbliée.	
Tour de phare en bois sur quai	Lions-Head, lac Huron, Ont	10 "	16 fév.	773 00	XII	1098
Phare	East-River, N.-E.	23 "	Non donné à l'entr.			

Remise à embarcations et habitation réunies	Ucluelet, C.-B.	1er fev.	13 ..ai..		
Habitation en bois	Ile-Gregory, N.-E	23 "	Non encore adjugée..	794 00	Non publiée.
Const. du signal de brume, habitat. et dépôt d'huile	Cap-d'Espoir, Qué	15 mars	Travail à la journée..		
" " " " "	Cap-Mudge, C.-B	19 "	" "		
Tour en béton, habit., remise à embar. et dép. d'huile	Main-Duck-Island, lac Ontario, Ont	19 "	Non donné à l'entrep.		
Const. de signal de brume, habitat. et dépôt d'huile.	Cap Ste-Marie, N.-B	20 "	" "		
" " " " "	Cap-Negro, N.-E	20 "	" "		
" " " pont, etc.	Ile-Whitehead, N.-E	20 "	" "		
Remise de bateaux de sauvetage et habitation	Bay-View, N.-E	20 "	" "		

ÉCHELLES DES SALAIRES ÉQUITABLES PRÉPARÉES POUR LE MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE, 1911-12, AVEC LE NOM DES LOCALITÉS INTÉRESSÉES, ETC.

Nature du travail.	Localité.	Date à laquelle les listes ont été fornies par le ministère du Travail.	Date de l'entreprise.	Montant de l'entreprise.	Edition de la *Gazette du Travail* dans laquelle la liste des salaires équitables a été publiée.
				$ c.	Vol. Page.
Remise et salle de harnais pour dépôt d'armes	Montréal, Qué	19 avril	Pas de contrat		
Nature du travail non indiquée (tous les métiers)	Lévis, Qué	22 mai	"		
" " " " "	Québec, Qué	22 "	"		
Nouveau plancher pour salle d'exercice	Kingston, Ont	22 "	29 janvier 1912	5,697 00	
Renouv. de toiture de dép. d'armes (en fer galvanisé)	Kingston, Ont	8 juin	26 juillet	1,490 00	
Mur de soutènement	Chatham, Ont	12 "	10 juin 1912	3,191 85	
Champ de tir	Chatham, Ont	12 "	10 juin	3,425 00	
Répara. et renouv. de dép. d'armes (tous les métiers)	Cobourg, Ont	10 juill.	5 décembre 1911	4,185 00	
Salle d'armes	Onemee, Ont	18 "	Pas de contrat.		
Mur de soutènement en béton pour champ de tir	Long-Branch, Toronto-ouest, Ont-	2 août	"		
Métiers du bâtiment (nature du travail non donnée)	Cardston, Alta	14 "	"		
" " " " "	Red-Deer, Alta	14 "	"		
" " " " "	Maple-Creek, Sask	14 "	"		
" " " " "	Battleford, Sask	14 "	"		
" " " " "	North-Battleford, Sask	14 "	"		
Hangar à cannons	Cobourg, Ont	19 "	"		
Dépôt d'armes	Carnduff, Sask	19 "	"		
"	Parry-Sound, Ont	31 "	"		
Arsenal fédéral	Québec, Qué	8 sept.	"		
Logement du concierge, collège militaire royal	Kingston, Ont	19 "	"		
Magasin et dépôt d'explosifs	Montréal, Québec	23 oct.	18 mars 1912	7,400 00	
Certains métiers	Kincardine Ont	8 nov.	Pas de contrat		
Réparations et améliorations à salle d'exercice	Ottawa, Ont	13 déc.	12 janvier 1912	4,838 00	
Renouveler plancher dans salle d'exercice	Victoria, C.-B.	18 "	6 mars	4,500 00	
Écurie	Kingston, Ont	1er fév.	Pas de contrat		
Accessoires du génie dans salle d'exercies	Windsor, Ont	17 "	"		
Mur de soutènement en béton au champ de tir	Long-Branch, Ont	19 mars	"		
Champ de tir	Chatham, Ont	25 "	"		

Entreprises du service naval, 1911-1912.

LISTE DES SALAIRES ÉQUITABLES PRÉPARÉE POUR LE DÉPARTEMENT DU SERVICE NAVAL, 1911-12, AVEC LE NOM DES LOCALITÉS INTÉRESSÉES, ETC.

Nature du travail.	Localité.	Date à laquelle la liste a été fournie par le ministère du Travail.	Date de l'entreprise.	Montant de l'entreprise.	Edition de la *Gazette du Travail* dans laquelle la liste des salaires équitables a été publiée.
					Vol. Page.
Certain travail	Midland, Ont	30 juin	15 août 1911	Habitation et atelier, $8,904. Deux mâts, $3,600. Déblayer emplacement, $90	Non publiée.
" "	Tobermory, Ont	10 juill	15 août 1911	Habitation et atelier, $10,540. Deux mâts, $4,560	"
" "	Saut-Sainte-Marie, Ont	10 "	30 septembre 1911	Habitation, atelier et dépendances, $10,450. Deux mâts 185', $4,800	"
" "	Sarnia, Ont	31 "	Pas d'entreprise adj.		
" "	Toronto, Ont	31 "	" "		
Habitation	Vancouver, C.-B	19 janv. 1912	" "		
"	Prince-Rupert, C.-B	19 "	" "		
"	Cap-Lazo, C.-B	19 "	" "		

Entreprise du ministère de l'Intérieur, 1911–1912.

LISTE DES SALAIRES EQUITABLES PRÉPARÉE POUR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 1911-12, AVEC LE NOM DES LOCALITÍS INTÉRESSÉES, ETC.

		1911.			
Yacht à gazoline	Côte du Pacifique	24 nov.			

Entreprises du ministère des Postes, 1911-12.

LISTE DES ARTICLES FOURNIS AU MINISTERE DES POSTES, A L'ENTREPRISE OU AUTREMENT, SELON LES CONDITIONS DE PROTECTION DU TRAVAIL, LESQUELLES ONT ETE APPROUVEES PAR LE MINISTERE DU TRAVAIL, 1911-12.

Nature de la commande.	Montant de la commande.
	$ c.
Fabriquer et réparer dateurs en caoutchouc et autres timbres à main et caractères	802 55
Fabriquer dateur en métal et autres timbres et caractères et sceaux royaux en cuivre	11,476 34
Fournir matériel pour timbres, y compris la fabrication et réparation de tampons, ainsi que des boîtes en bois et encre à marquer et oblitérer les matières postales	9,734 68
Fabriquer et réparer balances de bureaux de poste	2,276 19
Fournir sacs de malle	35,060 51
Réparer sacs de malle	27,752 83
Réparer cadenas de malle et fournir accessoires de sacs de malle	53,718 28
Fournir boîtes à lettres portatives et réparer réceptacles de colis, boîtes portatives en fer-blanc et boîtes en fer-blanc pour courriers sur chemins de fer	12,247 97
Diverses commandes pour fabriquer et réparer matériel portatif	1,589 50
Fabriquer et fournir articles de tenues de service	51,919 40
Total	$206,668 25

Enquêtes par le ministère du Travail sur les plaintes au sujet des salaires équitables pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Au cours du dernier exercice, le ministère du Travail a reçu seize plaintes provenant surtout de ce que les conditions insérées dans les entreprises publiques pour la protection du travail n'auraient pas été observées. L'un de ces griefs n'avait pas été redressé à la clôture de l'exercice. Il a aussi été fait droit à deux griefs reçus avant le commencement de l'exercice. L'un de ces griefs avait déjà fait l'objet d'une enquête au cours de l'exercice précédent, mais n'avait pas été redressé. Treize de ces griefs ont fait le sujet d'enquêtes spéciales par des employés du ministère. Ils se rattachaient aux sujets suivants, savoir: taux des salaires, heures de travail, négligence d'afficher les listes de justes salaires, l'emploi d'ouvriers autres que des poseurs de lattes de métal pour exécuter cette espèce de travail, l'importation de pierre des Etats-Unis et l'adjudication à l'entreprise, sous de faux prétextes, de travaux de construction de chemin de fer.

Voici l'occupation des ouvriers intéressés: ouvriers en construction de ponts et structures de fer, charpentiers, briqueteurs, maçons, tailleurs de pierre, machinistes, forgerons et aides, poseurs de lattes de métal, ouvriers employés à la construction de chemins de fer, ouvriers en bâtiment et ouvriers ordinaires. Il a été reçu des plaintes de la part des ouvriers employés par le ministère de la Milice et Défense, à l'arsenal fédéral, Québec; des employés dans les ateliers et chantiers du ministère de la Marine et des Pêcheries, à l'agence de Québec; ainsi que des ouvriers employés par la Commission du Port, Montréal.

Considérant tous les griefs redressés ou soumis pendant l'exercice, ils concernaient des travaux exécutés et étaient répartis comme suit: un dans la province du Nouveau-Brunswick, quatre dans la province d'Ontario, un dans la province du Manitoba et un dans la province de la Colombie-Britannique.

Les griefs concernaient des travaux effectués pour le compte des ministères suivants et étaient répartis entre eux comme suit: ministère des Travaux publics, neuf; ministère de la Marine et des Pêcheries, trois; ministère de la Milice et Défense, trois. Deux se rapportant à des travaux exécutés pour la Commission du chemin de fer Transcontinental, et une à des travaux exécutés par la Commission du Port de Montréal.

Neuf des treize griefs sur lesquels le ministère a fait une enquête dans l'exercice ont paru bien fondés, et les griefs formulés ont été redressés. Deux ont été déclarés sans fondement: dans un cas, le plaignant a refusé d'établir sa réclamation, dans l'autre, on n'a pu déterminer les ouvriers au nom desquels la plainte avait été formulée. Sur les cinq autres griefs, un a été renvoyé à la Commission du chemin de fer Transcontinental, un au ministère de la Marine et des Pêcheries, deux au ministère des Travaux publics—un de ceux-ci étant déclaré mal fondé—et l'autre n'avait pas été redressé à la clôture de l'exercice.

Pendant l'exercice précédent, un fonctionnaire du département avait fait une enquête sur un grief porté contre les entrepreneurs de la construction du pont de la rivière Rouge, à Winnipeg, concernant le taux des salaires payés aux ouvriers en construction de ponts et structures de fer. Il a résulté de l'enquête que les réclamations des ouvriers intéressés ont été déclarées bien fondées. Toutefois, les entrepreneurs se sont formalisés des allégations comprises dans le rapport du fonctionnaire, et, en conséquence, un fonctionnaire de la Commission du chemin de fer Transcontinental a fait une autre enquête. Ses conclusions ont été substantiellement les mêmes que celles du fonctionnaire du département, savoir, qu'il faudrait payer 40 cents de l'heure les habiles ouvriers en structure de fer dans la cité de Winnipeg, et que le jour ouvrable se composerait de neuf heures. La question a été laissée aux soins de la Commission des chemins de fer.

En ce qui concerne l'entreprise de la construction de la douane de Québec, il a été adressé un grief portant que l'entrepreneur avait engagé des ouvriers de Lévis et que, de plus, il payait les ouvriers 15 cents de l'heure, ce qui était inférieur au taux prescrit dans la liste des salaires équitables du contrat. Le ministère des Travaux publics, à qui la question a été renvoyée, a déclaré qu'on ne pouvait obliger l'entrepreneur à engager des ouvriers de la cité de Québec, et a demandé qu'un fonctionnaire du ministère du Travail enquêtât sur la partie du grief relative aux salaires En conséquence, cette enquête a eu lieu, avec le résultat que l'entrepreneur a promis de payer le taux des salaires stipulé dans la liste des justes salaires et de faire afficher la liste dans un endroit bien en vue, ce qui n'avait pas été fait auparavant. Il a subséquemment été constaté que les stipulations de la liste des justes salaires étaient observées, et la question à été déclarée résolue.

Le ministère a reçu copie d'une résolution adoptée par le conseil de ville de Port-Arthur, Ont., et portant qu'il fallait instituer une enquête sur le système de sous-entreprises de travaux de construction de chemins de fer dans le but de protéger contre l'exploitation les ouvriers ignorants. Il s'agissait des travaux de la construction du chemin de fer National Transcontiental au nord du lac Nipigon. L'attention était particulièrement attirée sur le fait qu'une équipe de huit hommes avait été engagé par un agent à Duluth, avec l'entente qu'ils recevraient $2.50 par jour. A leur arrivée à destination, ils furent obligés d'accepter un travail stationnaire, et après avoir travaillé sept mois ils devaient plus de $1,300, vu qu'on leur avait demandé des prix exorbitants pour leurs fournitures. A la demande de la Commission des chemins de fer, un des employés du ministère a reçu instruction d'enquêter sur ces accusations. Les sous-entrepreneurs ont allégué que la perte éprouvée par les homes était due à leur incapacité, et ont produit des états de salaires retirés par d'autres équipes, qui avaient réalisé un profit sur leur travail, ainsi que par quelques-unes qui avaient éprouvé une perte. Il a été expliqué que les prix exorbitants demandés pour fournitures ont été occasionnés par les frais de transport Comme le fonctionnaire n'a pu déterminer aucun membre de l'équipe mentionnée, les accusations ne pouvaient être prouvées, et il n'a pas pris d'autres mesures.

La Fraternité unie des Charpentiers et Menuisiers, de Montréal, a porté des plaintes relativement à la non observation des stipulations du contrat relatives aux justes salaires en ce qui concerne les travaux de construction du bureau de poste central dans cette ville. Une plainte portait que l'entrepreneur payait ses ouvriers

20 à 25 cents de l'heure, violant ainsi les conditions de la liste des justes salaires, qui prescrivaient 30 cents de l'heure; l'autre plainte portait que l'entrepreneur avait négligé d'afficher la liste des justes salaires. Un employé du ministère a visité Montréal et fait sur ces questions une enquête, à la suite de laquelle l'entrepreneur a promis d'observer les stipulations de son contrat se rattachant aux justes salaires. En conséquence, le différend a été déclaré clos.

Le Conseil national central des Métiers et du Travail, de Québec, a porté plainte que l'entrepreneur de la construction de la douane de Québec faisait travailler des briqueteurs, des maçons et des ouvriers en construction dix heures par jour au lieu de neuf, ainsi que prescrit dans la liste de son contrat relative aux justes salaires. Un des fonctionnaires du département a fait une enquête, au cours de laquelle il a fait observer à l'entrepreneur que la liste des justes salaires stipulait un jour ouvrable de neuf heures. L'entrepreneur a reconnu qu'il fallait observer les stipulations de la liste des justes salaires. La question a ainsi été réglée d'une manière satisfaisante.

La succursale de Montréal de l'Association des Tailleurs de Pierre a formulé une plainte, portant que les taux de salaires à Montréal étaient plus élevés que ceux prévus dans la liste des justes salaires annexée au contrat pour la construction de la station postale 'C', et que les heures de travail spécifiées n'étaient pas celles dominant dans le district. Il a subséquemment été établi que la pierre utilisée dans la construction des travaux ci-dessus mentionnés avait été importée des Etats-Unis. Au cours de l'enquête, il a été constaté que le taux courant des salaires des heures des jours ouvrables pour les tailleurs de pierre, dans la cité de Montréal, était le même que celui stipulé dans la liste des justes salaires du contrat, savoir, 40 cents de l'heure pour une journée de huit heures. Le fonctionnaire a appris que la pierre était importée de l'Indiana, mais était taillée à Montréal, les stipulations du contrat relatives aux justes salaires étant observées par le sous-entrepreneur pour cette partie des travaux. Il n'a donc pas été nécessaire d'agir.

Il a été enquêté sur une plainte portée par l'Union nationale des Charpentiers au nom des charpentiers employés par la Commission du Port de Montréal. La plainte portait que les ouvriers intéressés étaient payés à un taux inférieur au taux courant pour ce genre de travail à Montréal. Il a été formulé une demande portant qu'il fallait augmenter le taux à 30 cents de l'heure. Le rapport du fonctionnaire du département exposait que les demandes des hommes étaient raisonnables, et recommandait qu'il fallait accorder l'augmentation demandée. La conclusion du fonctionnaire a été transmise à la Commission du Port.

La succursale de Québec de l'Association des Tailleurs de Pierre de l'Amérique du Nord s'est plainte que la pierre utilisée dans la construction de la douane de Québec était taillée en dehors de la cité de Québec—à Saint-Marc-des-Carrières—et que les ouvriers étaient payés au taux de salaires dominant dans cet endroit-là, savoir, 31¼ cents de l'heure, tandis que le taux payé dans la cité de Québec était 40 cents de l'heure. L'enquête a montré que le sous-entrepreneur de Québec, pour cette partie des travaux, n'avait pu remplir certaines commandes et avait été autorisé à donner les travaux supplémentaires à une firme de Saint-Marc-des-Carrières. En outre, il a été constaté que la firme ci-dessus mentionnée avait payé les tailleurs de pierre selon la liste des justes salaires inséré au contrat. Vu que les plaignants n'ont pu établir leurs réclamations, la question a été déclarée close.

Le Conseil national des Métiers a demandé l'institution d'une enquête par un des employés du ministère au sujet des taux et conditions de travail des ouvriers employés par le ministère de la Marine et des Pêcheries à l'agence de Québec. Le ministère de la Marine et des Pêcheries a exprimé le désir que l'enquête fût dirigée par un employé du ministère du Travail. Il a été agi en conséquence et soumis un rapport qui faisait certaine recommandation. Il a ensuite été transmis une copie du rapport au ministère intéressé.

Il a été institué une enquête sur les taux de salaires payés aux ouvriers employés à l'arsenal fédéral de Québec par le ministère de la Milice et Défense, ainsi que sur

la nature des travaux exécutés par eux. Les ouvriers intéressés prétendaient que leurs salaires étaient trop faibles et demandaient une augmentation. La question a été soumise au ministère de la Milice et Défense, et, sur la demande de ce dernier ministère, il a été préparé une liste des salaires en cours à Québec. Le ministère de la Milice et Défense à déclaré qu'il fallait accorder aux ouvriers intéressés toute augmentation arrêtée par le ministère du Travail.

La succursale de Saint-Marc de l'Association des Tailleurs de Pierre s'est plainte que l'entrepreneur et le sous-entrepreneur de la salle d'armes de Lévis, Québec, n'observaient pas les stipulations. Il était allégué que le sous-entrepreneur n'observait pas les stipulations de la liste des justes salaires de son contrat, payait les tailleurs de pierre à des taux variant entre quinze et trente cents, et faisait travailler ses hommes neuf heures par jour, alors que la liste des justes salaires stipulait quarante cents de l'heure et huit heures par jour. Un des fonctionnaires du ministère a fait une enquête et exposé que l'entrepreneur ne se conformait pas aux stipulations de son contrat concernant les justes salaires, au sujet de l'affichage de la liste des salaires, et que les plaintes portées contre le sous-entrepreneur étaient bien fondées. La question a été soumise au ministère des Travaux publics, qui avait adjugé l'entreprise. Le ministère du Travail a plus tard été informé que le ministère des Travaux publics avait insisté pour que l'on se conformât strictement aux stipulations du contrat relatives aux justes salaires.

Un fonctionnaire du département a fait une enquête sur une plainte transmise par l'Association Internationale des Machinistes au nom de certains machinistes employés par une firme d'Ottawa dans l'exécution d'entreprises adjugées par le ministère de la Milice et Défense. La plainte portait que la compagnie n'avait pas observé les stipulations relatives aux justes salaires. L'enquête a démontré que la compagnie payait ses machinistes à des taux variant de vingt et un à trente cents de l'heure, la moyenne étant 24½ cents, et qu'elle payait le temps supplémentaire au taux régulier. Le rapport du fonctionnaire recommandait que le taux minimum des salaires des machinistes employés à des travaux du gouvernement devrait être 25 cents et le taux moyen 27½ cents. Il recommandait de plus qu'il fallait observer la coutume dominant à Ottawa au sujet du temps supplémentaire, savoir, temps et demi entre six heures du soir et minuit, temps double entre minuit et sept heures du matin, de même que pour les travaux exécutés le dimanche. La compagnie a subséquemment avisé le ministère que les salaires minimums payés à ses machinistes avaient été fixés à 25 cents de l'heure. Les plaignants se sont formalisés de cette allégation et leur principale objection concernait la définition voulue de la catégorie d'ouvriers intéressés. Il a été proposé qu'un fonctionnaire du ministère de la Milice et Défense devrait coopérer avec le préposé au service des justes salaires dans le but d'essayer de déterminer le nombre d'employés qui avaient droit aux salaires minimums de 25 cents de l'heure précédemment recommandés. Le ministère du Travail a été avisé au nom des membres de l'Association internationale des Machinistes qu'ils avaient obtenu une augmentation de dix pour cent.

La Fraternité unie des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique a porté plainte que l'entrepreneur de la construction de la tour du phare en bois, sur l'île Hog, Chippewa, Ontario, ne se conformait pas à la clause de son contrat concernant les justes salaires. Cette clause prévoyait le paiement des taux de salaires généralement acceptés comme courants dans chaque métier pour d'habiles ouvriers, dans le district où les travaux sont exécutés. Il a été allégué que, dans cette localité, le taux pour les charpentiers était 40 cents de l'heure et que le jour ouvrable était de huit heures, tandis que l'entrepreneur faisait travailler ses hommes 9 et 10 heures par jour et les payait de 30 à 35 cents de l'heure. Un fonctionnaire du ministère a fait une enquête. Il a exposé que les réclamations étaient mal fondées et que l'entrepreneur avait observé les stipulations de son contrat concernant les justes salaires. Le résultat de l'enquête a été communiquée aux plaignants et l'affaire a été abandonnée.

En ce qui concerne une entreprise pour la construction d'un phare sur l'île Sainte-Hélène, il a été porté plainte que les entrepreneurs payaient les charpentiers employés aux travaux au taux de 25 cents de l'heure, au lieu de 35 cents, ce dernier taux étant, à cette époque-là, le taux courant à Montréal pour cette catégorie de main-d'œuvre. La question a été soumise au ministère de la Marine et des Pêcheries avec les recommandations du ministère du Travail au sujet du taux qu'il fallait payer aux charpentiers employés aux travaux en question.

Il a été reçu de la Fraternité unie des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Saint-Jean, N.-B., une plainte portant que l'entrepreneur de la nouvelle salle d'armes à cet endroit-là payait les charpentiers $2.50 par jour, alors que le taux courant pour ce genre de travail était $3.00 par jour. Il a aussi été porté plainte que l'entrepreneur ne s'était pas conformé aux stipulations de son contrat concernant les justes salaires relativement à l'affichage de la liste des justes salaires. L'enquête a prouvé que le taux pour les charpentiers à l'époque de l'adjudication de l'entreprise, était $2.50 par jour. Toutefois, on croit que le différend a été réglé d'une manière satisfaisante pour tous les intéressés.

Au sujet de la construction d'un entrepôt de vérification à Vancouver, C.-B., il a été porté plainte que les charpentiers employés aux travaux étaient payés 50 cents de l'heure et travaillaient huit heures par jour, tandis que le taux courant était 53⅛ cents de l'heure. En outre, il a été allégué que les charpentiers travaillaient neuf heures au lieu de huit, ainsi que prévu par la clause du contrat relative aux justes salaires. On a fait observer que lors de la préparation de la liste des justes salaires le taux courant pour les charpentiers à Vancouver était 50 cents de l'heure. Les entrepreneurs, à qui on avait demandé un compte rendu au sujet des salaires et des heures de travail, ont déclaré qu'ils n'avaient jamais fait travailler les charpentiers plus de huit heures par jour, et qu'ils les payaient alors $4.25 par jour. Ces faits ont été communiqués aux plaignants et l'affaire en est restée là.

La Fraternité Internationale des Forgerons et des Aides-Forgerons a porté plainte au nom de certains ouvriers employés à des travaux de forge par une firme d'Ottawa dans une entreprise pour le compte du gouvernement. Il a été allégué qu'on les payait à un taux inférieur à celui en cours dans le district pour cette catégorie de main-d'œuvre, et que le temps supplémentaire était rétribué sur le pied du temps ordinaire. Un fonctionnaire du ministère a institué une enquête. Il a resulté une recommandation de paiement d'un taux de salaires non inférieur à 27 cents de l'heure pour les forgerons, et à 17½ cents de l'heure pour tous les aides-forgerons employés par la compagnie dans l'exécution des entreprises du gouvernement. En outre, il a été recommandé qu'il fallait payer le temps supplémentaire au taux de temps et demi, selon l'usage ordinaire pour ce métier dans la cité d'Ottawa. Les ouvriers intéressés se sont mis en grève. Peu de temps après, dans la Chambre des communes d'Ottawa, il a été tenu une réunion à laquelle assistaient des représentants des patrons et des anciens employés. Il a été arrêté à cette réunion que les parties elles-mêmes s'efforceraient d'en venir à un règlement amical. Le ministère n'a donc pas exercé une plus ample action.

Il a été reçu de la *Wood, Wire and Metal Lathers' International Union*, de Montréal et de Québec, une plainte portant que les travaux de la pose de lattes de métal au vieux bureau de poste de Montréal étaient effectués par des charpentiers, des briqueteurs et des maçons. Il n'avait pas été fait droit à cette plainte à la clôture de l'exercice.

Ci-suit un tableau embrassant les différentes plaintes qui ont fait l'objet d'une enquête.

TABLEAU INDIQUANT LA NATURE ET LE RÉSULTAT DES ENQUÊTES FAITES PAR LES PRÉPOSÉS AUX JUSTES SALAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912.

I.—PLAINTES REÇUES AVANT LE COMMENCEMENT DE L'EXERCICE 1911-12 ET EXAMINÉES PENDANT L'EXERCICE.

Plaintes reçues.	Localité et travaux publics.	Ministère intéressé.	Sujet d'enquête.	Résultat.
20 oct. '10	Winnipeg, Man., construction du pont de la rivière Rouge.	Commission du chemin fer Transcontinental.	Que les entrepreneurs violaient les stipulations de la clause de leur contrat concernant les taux des salaires et les heures de travail des ouvriers en structure de fer.	Au cours de l'automne 1910, un employé du ministère à fait une enquête sur cette plainte et soumis un rapport. Toutefois, l'entrepreneur s'est formalisé du taux désigné comme courant pour les ouvriers en structure de fer. Un employé de la Commission du chemin de fer Transcontinental à alors fait une autre enquête. Ses conclusions ont en substance été les mêmes que celles auparavant soumises, et l'affaire à été laissée entre les mains de la Commission.
28 mars '11	Québec, Qué., construction de la douane.	Travaux publics.	Prétendu paiement à des journaliers d'un taux inférieur à celui spécifié dans la liste des justes salaires du contrat ; il était aussi allégué que la main-d'œuvre était engagée à Lévis.	Il a été fait une enquête par un employé du ministère, qui à exposé que l'entrepreneur avait promis de se conformer aux stipulations de son contrat concernant les justes salaires. Le ministère des Travaux publics, sous la direction duquel l'entreprise a été adjugée, à exposé qu'il ne pouvait obliger l'entrepreneur à engager des ouvriers de Québec. L'affaire a en conséquence été déclarée close.

II.—PLAINTES REÇUES DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'EXERCICE 1911-12 ET EXAMINÉES AU COURS DE L'EXERCICE.

Plaintes reçues.	Localité et travaux publics.	Ministère intéressé.	Sujet d'enquête.	Résultat.
8 mai '11	District au nord du lac Nipigon, Ont., construction du chemin de fer national Transcontinental.	Commission du chemin fer Transcontinental.	Que des hommes ont été engagés à travailler à la journée et ont ensuite été induits à travailler en sous-entreprise dans des conditions qui ont souvent occasionné aux hommes non seulement une perte de temps mais aussi des dettes.	Un employé du ministère à fait une enquête et exposé qu'il n'avait pu déterminer un membre quelconque du groupe au nom duquel la plainte a été portée. En conséquence, le ministère n'a pu exercer une plus ample action.
12 juin '11	Montréal, Qué., remaniements au bureau de poste central.	Travaux publics.	Que les stipulations du contrat concernant les justes salaires relativement aux taux des salaires et à l'affichage de la liste étaient violées.	Un employé du ministère à institué une enquête, à la suite de laquelle l'entrepreneur à promis de se conformer aux stipulations de son contrat relatives aux justes salaires.

14 juin 11.	Québec, Qué., construction de la douane.	Travaux publics.	Que les stipulations de son contrat relatives aux justes salaires étaient violées, en ce sens que l'entrepreneur faisait travailler certains employés plus longtemps que le nombre d'heures stipulées dans la liste des justes salaires.	Un employé du ministère a fait une enquête et exposé dans son rapport que l'entrepreneur avait déclaré qu'il donnerait immédiatement des instructions en vue de se conformer à la stipulation relative aux justes salaires.
19 juin, '11.	Montréal, Qué., construction de station postale "C."	Travaux publics.	Que le taux courant des salaires pour les tailleurs de pierre était inférieur à celui inséré dans la liste des justes salaires ; aussi que la pierre utilisée dans les travaux était importée des Etats-Unis.	L'enquête a montré que la plainte était mal fondée, le taux des salaires des tailleurs de pierre spécifié dans la liste des justes salaires étant le taux courant pour cette catégorie de travail. La pierre utilisée était importée de l'Indiana, mais elle était taillée à Montréal.
28 juin, '11	Montréal, Qué., travaux entrepris par la Commission du Port.	Commission du Havre.	Que les taux des salaires payés aux charpentiers par les commissaires du port étaient inférieurs aux taux courants à Montréal pour ce genre de travail.	Un employé du ministère a fait une enquête. Il recommandait dans son rapport qu'il fallait accorder une augmentation aux charpentiers employés par la Commission du port, à laquelle la question avait été renvoyée.
3 juillet '11.	Québec, Qué., construction de la douane.	Travaux publics.	Qu'une partie des travaux ayant été donnée en sous-entreprise à une firme de St-Marc-des-Carrières, on payait les tailleurs de pierre au taux local.	Un employé du ministère a fait une enquête et exposé dans son rapport que la plainte était mal fondée, vu que les sous-entrepreneurs pour la taille de la pierre payaient les ouvriers au taux de salaire spécifié dans la liste des justes salaires.
10 août '11..	Québec, Qué. ouvriers employés dans les ateliers et chantiers du ministère de la Marine et des Pêcheries.	Marine et Pêcheries.	Concernant les taux de salaires et les conditions de travail.	A la demande du ministère de la Marine et des Pêcheries, un employé du ministère du Travail a fait une enquête. Son rapport, dont une copie a été transmise au ministère intéressé, renfermait certaines recommandations d'augmentations.
16 août '11..	Québec, Qué., ouvriers employés à l'arsenal fédéral.	Milice et Défense.	Concernant les taux de salaires.	Un employé du ministère a fait une enquête sur la nature des travaux exécutés à l'arsenal de Québec, ainsi que sur les taux de salaires en cours dans la cité de Québec. Il a ensuite été préparé une liste, qui a été soumise au ministère de la Milice et Défense.
16 août '11..	Lévis, Qué., construction de salle d'armes.	Travaux publics.	Que les stipulations de la clause du contrat concernant les justes salaires étaient violées à l'égard des taux et heures.	Un employé du ministère a fait une enquête et exposé dans son rapport que la plainte était mal fondée et que l'entrepreneur avait en outre violé les stipulations de son contrat relatives aux justes salaires, en négligeant d'afficher la liste des justes salaires. Le résultat de l'enquête a été communiqué au ministère des Travaux publics, qui a adjugé, l'entreprise. Ce dernier ministère a écrit à l'entrepreneur et exigé qu'il se conformât à la clause du contrat relative aux justes salaires.
22 août '11..	Ottawa, Ont., travaux se rattachant certaines entreprises du gouvernement.	Milice et Défense.	Prétendue violation des stipulations relatives aux justes salaires dans certaines entreprises du gouvernement.	Un employé du ministère a fait une enquête. Son rapport renfermait certaines recommandations relatives aux taux des salaires du temps supplémentaire des machinistes, selon l'usage du métier dans la cité d'Ottawa. Il a ensuite surgi une difficulté au sujet de la classification des employés. On croit que l'affaire a été réglée d'une manière satisfaisante, vu que la compagnie a accordé une augmentation de salaires.

TABLEAU INDIQUANT LA NATURE ET LES RÉSULTATS DES ENQUÊTES, ETC—*Suite.*

Plaintes reçues.	Localité et travaux publics.	Ministère intéressé.	Sujet d'enquête.	Résultat.
10 nov. '11..	Ile Hog, Chippewa, Ont. Construction de tour de phare.	Marine et Pêcheries.	Que l'entrepreneur violait la clause du contrat concernant les justes salaires, en payant moins que le taux courant et faisant travailler plus longtemps que les heures spécifiées dans la liste des justes salaires.	Un employé du ministère a fait une enquête et exposé dans son rapport que les plaintes étaient sans fondement. Le plaignant n'a pu établir ses réclamations et, en conséquence, l'affaire a été déclarée close.
28 nov. '11..	Ile Sainte-Hélène, Montréal, Qué. Construction de phare.	Marine et Pêcheries.	Qu'on payait les charpentiers à un taux inferieur au taux courant dans la cité de Montréal.	La plainte a été renvoyée au ministère de la Marine et des Pêcheries, sous la direction duquel l'entreprise a été adjugée, le ministère du Travail soumettant certaines recommandations au sujet du taux qu'il fallait payer aux charpentiers employés aux travaux en question.
15 janv. '12..	St-Jean, N.-B. Construction d'un dépôt d'armes.	Travaux publics.	Que l'entrepreneur payait les charpentiers à un taux inférieur au taux courant ; aussi qu'il n'avait pas affiché la liste des justes salaires de son contrat.	Il a été établi que le taux pour les charpentiers lors de la préparation de la liste des justes salaires était $2.50 par jour, tandis que le taux, lorsque la plainte a été formulée, était $3.00. La question a été renvoyée au ministère des Travaux publics, qui avait adjugé l'entreprise. On croit que la question a été réglée d'une manière satisfaisante.
23 janv. '12..	Vancouver, C.-B. Construction d'entrepôt de vérification.	Travaux publics.	Que le taux pour les charpentiers spécifié dans la liste des justes salaires était inférieur au taux courant ; et que l'entrepreneur faisait travailler les charpentiers 9 heures au lieu de 8 heures par jour.	Il a été établi que l'entrepreneur s'était conformé aux stipulations de son contrat relatives aux justes salaires au sujet des heures de travail ; en outre, qu'il avait payé les charpentiers au taux courant, qui était supérieur à celui spécifié dans la liste des justes salaires. Cette dernière avait été dressée avant l'augmentation.
31 janv. '12..	Ottawa, Ont. Travaux se rattachant à certaines entreprises du gouvernement.	Milice et Défense.	Que les forgerons et aides-forgerons employés par une firme d'Ottawa à des travaux du gouvernement étaient payés moins que le taux courant spécifié dans la clause du contrat concernant les justes salaires ; et que le temps sapplémentaire était payé sur le pied du temps ordinaire.	Un employé du ministère a fait une enquête. Son rapport contenait certaines recommandations sur le taux de salaire et de temps supplémentaire. Il a été appris que la question avait en définitive été réglée à la suite de négociations entre les parties et d'autres personnes intéressées.

III.—Plaintes reçues au cours de l'exercice 1911-12, mais non examinées à la clôture de l'exercice.

26 mars '12..	Montréal, Qué. Travaux au vieux bureau de poste.	Travaux publics.	Que la pose de lattes de métal était exécutée par d'autres catégorie d'ouvriers.	L'enquête n'avait pas été commencée à la clôture de l'exercice.

IV.—PRIX DE GROS ET DE DETAIL—RAPPORT SPECIAL PUBLIE PAR LE MINISTERE SUR LE COURS DES PRIX DURANT 1911.

Durant le dernier exercice, le ministère a continué son enquête courante sur le cours des prix de gros et de détail et a publié à ce sujet, dans le mois de mars 1912, un rapport spécial concernant le cours des prix au Canada durant l'année civile précédente. Le rapport concernait surtout les prix de gros et était le troisième de ce genre à être publié par le ministère. On peut rappeler que le premier rapport a été publié en 1910 et embrassait les vingt années comprises entre 1890 et 1909 inclusivement. Le ministère y manifestait son intention de poursuivre régulièrement l'enquête et de publier des relevés et analyses périodiques des résultats. Conformément à cette intention, il est maintenant publié dans la *Gazette du Travail,* le journal officiel du ministère, un précis mensuel des fluctuations de prix avec une estimation de leur importance relative, en même temps qu'il est dressé un rapport spécial plus détaillé à la clôture de chaque exercice. Avec le rapport publié en mars, l'étude du sujet par le ministère se trouve à embrasser la période comprise entre 1890 et décembre 1911, c'est-à-dire les vingt-deux dernières années.

BUT ET AGENCEMENT DU RAPPORT.

La première enquête a embrassé 230 articles choisis à cause de leur nature représentative. Néanmoins, ainsi qu'expliqué dans le premier rapport, la liste, bien qu'aussi complète que possible à l'époque, n'était pas considérée comme finale, et il a depuis été fait des efforts pour la prolonger. Il a été inséré six autres articles dans le rapport de 1910. Il en a depuis été ajouté 24 autres. Pour chacun des articles ainsi ajoutés, il a été obtenu une série de cotes depuis 1890, de manière à assurer l'entière uniformité du procédé statistique, surtout en ce qui concerne leur inscription dans le unméro d'ordre du ministère, pour lequel la période décennale 1890-1899 est la période prise comme base. Ces tableaux historiques sont publiés dans l'appendice A du rapport. Le numéro d'ordre du ministère pour 1911 embrasse en conséquence 261 articles.

La manière de coter les prix a été la même que dans les premiers rapports, si ce n'est que pour certains articles sujets à des fluctuations rapides (grains, bétail, beurre, œufs et fruits frais,—vingt-cinq en tout) il a été obtenu des cotes hebdomadaires au lieu de mensuelles.

La disposition de la matière du sujet a été la même que dans le rapport de 1910.

PRIX DE DÉTAIL DURANT 1911.

Un nouveau trait caractéristique du rapport est un appendice donnant un relevé comparatif des prix de détail par tout le Canada durant 1910 et 1911. Depuis le commencement de 1910, le ministère a reçu le quinze de chaque mois un rapport des correspondants de la *Gazette du Travail* (résidant dans chaque localité du Dominion ayant une population de 10,000 et plus, quarante-neuf en tout) indiquant les prix de détail courants de quelque trente articles, qui figurent fortement dans le coût de la vie, ainsi que, dans chaque cas, un état concernant les loyers. On croit que probablement 80 pour 100 des dépenses de la famille ordinaire sont représentés dans ces rapports, tandis que les endroits choisis sont les plus importants dans

les différentes provinces au point de vue industriel. On a pris la moyenne des prix ainsi transmis le premier de chaque trimestre dans les deux années 1910-11, et consigné les résultats dans le tableau de l'appendice, avec une brève analyse de la nature et de l'importance des changements survenus entre 1910 et 1911. Ils s'élevaient à une augmentation d'environ 5 pour 100.

COUR DES PRIX DE GROS.

Passant aux conclusions du rapport sur le cours des prix de gros, il est fait l'exposé suivant:—

"Au cours de 1911, les prix de gros au Canada ont probablement atteint un niveau général plus élevé que dans toute année précédente de la présente génération. Les statistiques détaillées du ministère du Travail à ce sujet remontent à 1890; dans cette période, les prix ont une fois seulement atteint un niveau élevé comparable à ceux de l'année dernière, savoir, en 1907. En outre, ainsi qu'on le constatera dans le diagramme publié à la page précédente, il est manifeste que le niveau est actuellement plus élévé qu'alors. Considérant la période antérieure à 1890, les prix étaient très élevés au commencement de la période décennale de 1870, mais ils l'étaient moins que dans les dernières années de la même période; ils s'accrurent encore dans la période décennale 1880-90, et atteignirent un plus haut niveau que dans la période 1890-1900. Acceptant les conclusions des numéros index les plus autorisés de l'étranger comme applicables au Canada pour ces premières années, on peut affirmer en toute sûreté que les prix ont été plus élevés au Canada dans l'année qui vient de s'écouler qu'à toute autre époque depuis 1882-4, ou peut-être depuis 1872-3.

"Le mouvement de hausse opéré en 1911 et qui a produit ce résultat ne s'est pas manifesté avec intensité dans les six premiers mois de l'année. Depuis le milieu de juin, cependant, la tendance vers la hausse est devenue prononcée et continue, chaque mois accusant une augmentation sensible sur le mois précédent. L'année s'est close sans que la tendance ait été enrayée d'une manière appréciable, avec novembre et décembre accusant les prix les plus élevés pour les douze mois. On peut approximativement fixer à trois pour cent la hausse moyenne survenue entre le 1er janvier et le 1er décembre. On peut convenablement constater les fluctuations mensuelles du niveau dans l'intervalle en jetant un coup d'œil sur la carte publiée à la page suivante. La ligne indique le cours suivi en 1911 par les prix combinés de 261 articles, y compris les articles les plus importants du commerce canadien et choisis autant que possible comme représentatifs de toutes les phases de la production et de la consommation au Canada.

"Comparant le niveau moyen pour l'année en général avec celui de 1910, le numéro index, qui était 124.0 pour les 261 articles ci-dessus mentionnés en 1910, était 127.2 en 1911. On comprendra que ces chiffres sont des pourcentages des prix moyens en cours dans la période décennale 1890-1899. Cette période est celle choisie par le ministère comme type de comparaison dans toute son enquête sur les prix de gros. Cela revient donc à dire que les prix de gros ont été approximativement 24 pour 100 plus élevés en 1910 que dans la dernière période décennale du siècle écoulé, et qu'ils se sont accrus au cours de 1911 à plus de 27 pour 100 au-dessus de cette base.

"On peut obtenir une indication moins spécifique que celle ci-dessus, bien qu'intéressante à sa manière, du degré de hausse des prix durant 1911, en observant que, sur les articles pour lesquels il est publié des statistiques mensuelles de prix dans le présent rapport et dans le rapport semblable du ministère pour 1910, et qui se prêtent par conséquent à une comparaison immédiate, 124 ont accusé une augmentation dans la dernière année, en même temps que 67 restaient stationnaires et onze accusaient des diminutions."

CIRCONSTANCES DE LA HAUSSE.

Passant en revue les circonstances qui ont accompagné la hausse ci-dessus mentionnée, le rapport expose:—

"L'année a été prospère en ce qui concerne le commerce en général et le développement industriel en Canada. Le fort mouvement d'immigration, l'activité très prononcée dans la construction de chemins de fer et les autres opérations de construction, l'augmentation de la production des fabriques et l'accroissement du volume du commerce extérieur et intérieur—dont les relevés de l'année ont indiqué un progrès marqué sur ceux de 1910—ont tous contribué à occasionner une demande de matières exceptionnellement forte et la hausse qui s'en est suivie dans les prix. Dans les produits alimentaires, les rapports concernant les récoltes défavorables des mois d'été et d'automne ont en même temps manifesté des tendances analogues. Les grains ont opéré une hausse brusque et, bien qu'il ait été accusé une diminution dans le bétail et les viandes, il faut en attribuer la cause au déficit de fourrage, et on ne peut considérer cette diminution comme un adoucissement des conditions fondamentales. En outre, des aliments importants, y compris le sucre, ont atteint des prix sensiblement élevés. La situation financière a été favorable et la production de l'or la plus abondante enregistrée. Ainsi donc, au point de vue du coût de la vie, malgré la baisse subie dans le coton, le caoutchouc et quelques autres articles importants, on peut considérer que l'année, par suite de sa double influence du déficit de récoltes et de l'accroissement de la consommation, a manifestement intensifié la situation, qui avait auparavant donné lieu à de vastes commentaires, bien qu'au point de vue industriel et commercial elle constitue un résultat très favorable."

TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA HAUSSE.

Un tableau des numéros index du ministère en 1911, pour les différnts groupes d'articles entre lesquels l'enquête a été répartie, jette quelque lumière sur les mouvements ci-essus mentionnés. On pourra remarquer, par exemple, que les grains et le fourrage, les laitages, le poisson, les fruits frais et les légumes, divers vivres et épiceries, peaux, cuirs, bottines et souliers, métaux, instruments, combustible et éclairage, effets de ménage, drogues et produits chimiques, liqueurs et tabacs—ont tous atteint des prix plus élevés en décembre qu'en janvier, le bétail et les viandes, tissus, peintures et huiles étant les seuls groupes à manifester une tendânce contraire. Il est donné de plus amples détails, ainsi que des cartes explicatives, pour chacun de ces différentes groupes. On remarquera que le présent degré de hausse est le point culminant d'un mouvement qui a commencé au milieu de 1909. Avant ce mouvement, il y avait eu baisse à la suite de la tension financière survenue dans l'automne de 1907. Toutefois, dans les dix années antérieures à 1907, la tendance a été vers une hausse rapide et continue, à la suite d'une baisse presque aussi rapide au commencement de la période décennale de 1890. Il a été fait des commentaires assez étendus sur ces mouvements dans de précédents rapports. Comparativement à la faible année, 1897, la hausse accusée dans les prix en 1911 s'élève à approximativement 40 pour 100.

V.—ORGANISATION OUVRIERE AU CANADA—RAPPORT SPECIAL PUBLIE.

Durant les derniers mois de l'exercice, un employé du ministère a été occupé à la préparation d'un rapport spécial, publié au mois de mai 1912, sur l'organisation ouvrière en Canada. La nature générale de ce rapport est indiquée dans les premières phrases du premier chapitre. " Le but du présent rapport ", y est-il expliqué, "est de présenter sous une forme concise et convenable un état indiquant les détails de l'organisation ouvrière en Canada. Ce sujet n'a peut-être pas reçu dans le passé l'attention qu'il méritait. Le public en général comprend peu et, en tout cas, un grand nombre de ceux qui participent quelquefois eux-mêmes aux travaux formellement indiqués en faits et chiffres dans ce rapport, n'apprécient pas à leur juste mérite le nombre et la variété des intérêts en jeu de même que le système élaboré d'organisation qui a été adopté. Les renseignements présentés seront d'une importance particulière pour les patrons et employés de toutes catégories, mais ils seront aussi d'un grand intérêt dans d'autres cercles. L'organisation ouvrière attire aujourd'hui une plus grande attention que jamais peut-être auparavant, soit au Canada, soit ailleurs. Liés à la question d'organisation ouvrière et, de fait, en découlant quelquefois, se rencontrent certains aspects de ces problèmes industriels qui deviennent de plus en plus le sujet de recherches de la part de publicistes, journalistes et de tous ceux qui étudient les affaires. Les deux questions sont étroitement liées, et l'on croit que les faits réunis dans le présent rapport seront à ce point de vue d'une importance sensible. On ne se propose pas de faire considérer le présent rapport soit comme une condamnation des unions ouvrières ou un plaidoyer en leur faveur. Il est simplement fait un effort pour exposer d'une manière libre et claire les faits recueillis et ondiquer ainsi, d'une manière aussi précise que le permettent les limites d'une publication officielle, la situation générale au Canada aujourd'hui."

Nécessairement, le rapport est surtout statistique, mais il renferme un état général sur les méthodes d'organisation. Ainsi que l'indique le rapport, les relations entre les organisations ouvrières des Etats-Unis et du Canada sont très étroites, et les statistiques imprimées contiennent assez de renseignements concernant cet aspect international du sujet pour donner une juste idée de l'ensemble.

DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION.

En résumé, on peut dire qu'il y a 1,741 unions locales au Canada, dont 1,531 sont d'une nature internationale. Les autres sont affiliées à des corporations centrales associées à des corporations étrangères. Ontario donne surtout dans le trade-unionisme et réclame plus de 600 unions locales sur 1,741 au Canada. La Colombie-Britannique se classe deuxième avec 234 unions locales et Québec troisième avec 205. Les autres provinces se partagent les honneurs comme suit: Alberta 153, Nouvelle-Ecosse 138, Manitoba 118, Saskatchewan 84, Nouveau-Brunswick 75, Ile-du-Prince-Edouard 7. Ces chiffres relatifs aux provinces comprennent toutes les unions locales internationales ou autres; dans l'Ile-du-Prince-Edouard, il y a respectivement trois et quatre corporations internationales et nationales. La puissance spéciale de l'union se trouve nécessairement dans les grandes cités du Canada, qui comprennent entre elles environ un cinquième des unions locales, réparties comme suit: Toronto 105, Montréal 95, Winnipeg 79, Vancouver 76. Viennent ensuite les autres

cités dans l'ordre ci-après donné comme suit: Hamilton 48, Ottawa 47, Québec 42, Victoria 42, Calgary 40, London 35, Edmonton 33, St-Thomas 28, Fort-William 28, Letbridge 28, Port-Arthur 27, Halifax 22, Moosejaw 21, Saskatoon 21, St-Jean 20. Il est intéressant de remarquer dans ces chiffres la place éminente occupée par les cités de l'Ouest et la manière dont, en certains cas, elles ont, relativement parlant, devancé les vieilles cités de l'Est dans l'organisation ouvrière.

MEMBRES.

Au Canada, le nombre total approximatif des trade-unions est de 133,132. Les unions internationales comprennent 119,415, tandis que les autres appartiennent aux unions purement canadiennes. Le nombre réel de ces dernières unions est sans doute plus élevé que ne l'indique ces chiffres, mais il n'a pas été reçu de rapports précis. Les corporations internationales représentées au Canada accusent un nombre de membres, répartis principalement entre le Canada et les Etats-Unis, de 2,340,865 membres, compris dans 27,418 unions. En outre, on se rappellera qu'il y a aux Etats-Unis, une minorité considérable d'organisations ouvrières sans affiliation au Canada, et dont les membres aux Etats-Unis augmentent considérablement le total. Le nombre total des unionistes aux Etats-Unis se chiffre par 2,625,000 pour 1910, ce qui est relativement une puissance un peu plus grande qu'au Canada, en tenant compte des populations respectives.

ORGANISATIONS OUVRIÈRES A L'ÉTRANGER.

Le rapport renferme un intéressant tableau du nombre total des membres des trade-unions des principaux pays d'Europe, y compris le Canada et les Etats-Unis. Le nombre des membres se chiffre comme suit:—

——	Nombre total des membres.	Proportion des membres par rapport à la population totale
Autriche	400,505	1·4
Belgique	138,928	1·8
Danemark	131,563	4·9
France	977,350	2·5
Empire allemand	2,638,144	4·1
Hongrie	85,266	·4
Italie	167,256	·5
Pays-Bas	143,850	2·4
Suède	148,649	2·7
Suisse	110,749	3·1
Royaume-Uni	2,426,592	5·4
Etats-Unis	2,625,000	3·0
Canada	133,132	2·0

On observera que le Canada a moins d'unions que beaucoup de pays européens. L'Allemagne a le plus grand nombre de membres unionistes et dépasse même les chiffres des Etats-Unis, avec leur grande population, mais la Grande-Bretagne accuse la plus grande proportion d'unions, eu égard à sa population. Viennent ensuite en deuxième, troisième et quatrième rangs respectivement, le Danemark, l'Allemagne et les Etats-Unis.

Le rapport sert aussi d'annuaire des unions ouvrières, vu qu'il renferme les noms et adresses des secrétaires des organisations ouvrières canadiennes pour 1912.

DISTRIBUTION DU RAPPORT.

Un léger retard d'impression a empêché la publication du rapport avant la fin de l'exercice, mais il en a été distribué des exemplaires un peu après le 31 mars. Il a généralement été donné des avis dans les journaux et, dans beaucoup de cas, publié des articles spéciaux au sujet du contenu du rapport. Le ministère a reçu de nombreuses lettres exprimant l'appréciation de l'importance de ce rapport.

VI.—GREVES ET LOCK-OUTS AU CANADA EN 1911, AVEC STATISTIQUES COMPARATIVES POUR LA PERIODE COMPRISE ENTRE 1902 ET 1911.

Le nombre des grèves et lock-outs survenus au Canada en 1911 a dépassé celui de toute autre année depuis 1907, et la perte de temps qu'ils ont occasionnée aux employés a été plus grande que dans toute autre année depuis que le ministère a commencé son relevé en 1911. Le nombre total des grèves et lock-outs signalés au Canada en 1911 est de 100, le nombre, dans chacune des dix dernières années, ayant été comme suit: 1902, 123; 1903, 160; 1904, 103; 1905, 87; 1906, 139; 1907, 151; 1908, 69; 1909, 69 et 1910, 84.

Le plus grave différend enregistré a été une grève de houilleurs dans l'Alberta et le district de Crow's-Nest de la Colombie-Britannique. Cette grève a impliqué environ 7,000 houilleurs et leur a causé une perte de 1,390,000 jours de travail. Cette grève est survenue à la suite de l'insuccès des mineurs à en venir à une entente avec les membres de la *Western Coal Operators' Association* relativement aux salaires et conditions de travail. Elle a duré du 1er avril au 30 novembre. L'entente en définitive conclue était de la nature d'un compromis et stipulait une augmentation de salaires variant de cinq à dix pour cent. A l'exception de cette seule grève prolongée, il n'y a pas eu dans l'année de grèves entraînant de pertes sensibles, et la grève des mineurs est en grande partie responsable de l'immense augmentation accusée dans la perte de temps. Le total des grèves déclarées au cours de l'année s'est augmenté d'un plus grand nombre de grèves peu importantes.

IMPORTANCE DES DIFFÉRENDS.

Sur les quatre-vingt-dix-sept différends survenus en 1911, cinq ont impliqué plus de 1,000 employés chacun, et dix entre 300 et 1,000 employés. Le nombre total des employés dans les différends industriels* survenus durant l'année a été approximativent 28,898, comparativement à 19,554 en 1910 et 17,302 en 1909.

PERTE DE TEMPS EN JOURS OUVRABLES.

La perte de temps que les employés ont subie par suite des différends industriels survenus en 1911 a approximativement été 2,021,440 jours, comparativement à une perte de 718,745 jours en 1910 et de 872,000 jours en 1909. Bien que ces chiffres ne soient nécessairement que de simples approximations, ils servent à donner une idée de l'importance de la perte éprouvée par la société à la suite de grèves et lock-outs, et à fournir de justes moyens de comparer les différentes années.

MÉTIERS IMPLIQUÉS PAR LES DIFFÉRENDS.

Sur les quatre-vingt-dix-sept différends commencés en 1911, trente se sont produits dans les métiers du bâtiment, dix-huit dans les métiers concernant le travail des métaux, douze dans les métiers se rattachant au transport et onze dans les métiers de confection de vêtements. Il n'y a pas eu de grèves ou lock-outs dans les industries relatives à l'agriculture, à la pêche, à l'exploitation forestière, à l'imprimerie et à la reliure.

LOCALITÉS INTÉRESSÉES PAR LES DIFFÉRENDS OUVRIERS.

Les grèves et lock-outs survenus au cours de l'année ont été repartis comme suit entre les différentes provinces: Ontario, quarante et un; Québec, vingt; Alberta, treize; Colombie-Britannique, dix; Manitoba, six; Nouveau-Brunswick, quatre, et Nouvelle-Ecosse, un. Un des autres différends est survenu dans les provinces d'Alberta et de la Colombie-Britannique, et l'autre a impliqué les provinces d'Ontario, du Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta. Il n'y a pas eu de grève ou lock-out dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

CAUSES DES DIFFÉRENDS.

Sur les quatre-vingt-dix-sept différends ouvriers commencés en 1911, quarante-deux provenaient de demandes d'augmentation de salaires. La question des salaires a déterminé dix-neuf autres différends. Dans sept de ces derniers, la cause a été une réduction des salaires. Des questions de trade-unionisme ont fait l'objet de onze autres différends et, dans neuf cas, le différend s'est rattaché, soit en tout soit en partie, aux heures de travail. Pendant l'année, il a été déclaré deux grèves par sympathie.

MÉTHODES DE RÈGLEMENT.

Sur les cent différends qui ont existé en 1911, quarante-deux ont été réglés à la suite de négociations entre les partis intéressées, deux par arbitrage et sept au moyen de conciliation. Dans dix-sept cas le travail a été repris aux conditions dictées par les patrons, et dans dix les grévistes ont été remplacés. Dans quatre cas, les différents ont été réglés partie par négociations et partie par le remplacement des grévistes. Dans deux cas, il a été accédé sans négociations aux demandes des grévistes, et dans trois différends des grévistes ont repris le travail, tandis que d'autres étaient remplacés. Dans un cas, le travail a été repris en attendant une enquête, et dans trois autres le travail a été repris, le patron n'étant pas impliqué. Les neuf autres différends n'avaient pas été réglés à la clôture de l'année, ou bien il n'avait pas été fait rapport de la méthode de règlement.

RÉSULTAT DES DIFFÉRENDS.

Sur les cent différends qui ont existé dans l'année, trente-quatre se sont terminés en faveur des patrons et vingt et un en faveur des employés, en même temps qu'il a été effectué des compromis dans vingt-quatre différends. Dans trois cas les employés ont en partie réussi, vu qu'il a été satisfait aux demandes d'un certain nombre d'entre eux. Dans deux cas, le travail a été repris, les patrons n'étant pas intéressés dans le règlement, et, dans les dix-sept autres différends, quatre n'avaient pas été réglés à la fin de l'année. Les résultats finals de treize n'avaient pas été exposés.

TABLEAUX STATISTIQUES CONCERNANT LES DIFFÉRENDS OUVRIERS.

Les tableaux suivants contiennent les statistiques des grèves et lock-outs, qui ont existé au Canada en 1911 et dans les neufs années précédentes, en tant qu'il en a été fait rapport au ministère.

Dans dix différends survenus en 1911, le nombre des firmes impliquées n'a pas été exposé; dans six différends, le nombre des employés impliqués n'a pas été transmis, et dans quatre il n'a pas été exposé de détails sur les méthodes de règlement et les résultats.

Le tableau suivant contient une liste de tous les lock-outs et grèves, impliquant six ou plus de six employés, qui ont existé au Canada en 1911. Ce tableau est agencé selon les industries et les métiers et indique, pour chaque différend, l'occupation des ouvriers impliqués, la cause principale, la méthode de règlement et le résultat, les dates du commencement et de la fin, le nombre approximatif des établissements et employés intéressés, ainsi que la perte approximative de temps en jours ouvrables.

TABLEAU CLASSIFIÉ DES DIFFÉRENDS OUVRIERS EXISTANT AU CANADA EN 1911.

Occupation.	Localité.	Cause ou sujet allégué.	Méthodes de règlement.	Resutat.	Date du commencement.	Date de la fin.	Nombre des établiss. intéressés.	Nombre approximatif des employés affectés.	Perte approxim. de temps en jours ouvrables.
Mines—					1909.				
Houilleurs........	Springhill, N.-E.	Pour reconnaissance de l'union, augmentation de salaires et autres conditions.	Conciliation	Un compromis........	11 août..	29 mai..	1	1,000	190000
"	Port-Morien, N-E	Contre la réduc. des salaires, *i.e.* réd. taux d'été aux taux d'hiv.	Travail repris sans négociations.	En faveur du patron...	2 janv..	25 janv..	1	154	3,230
"	Michel, C.-B.....	Contre les conditions du travail.	Négociations entre les parties interesrées.	Un compromis.....	21 fév.	1er mars	1	950	6,650
"	Alberta et Colombie-Britannique orientale.	Pour augmentation de salaires et changement de conditions.	Négociations entre les parties intéressées.	"	1er avril	20 nov..	16	7,000	1,390,000
"	Cardiff, Alta.....	Pour augmentation de salaires et changement de conditions.	Renvoi à une commission aux termes de la loi E.D.I., 1907.	"	9 nov..	" 20	1	80	720
"	Coleman, Alta...	Contre la retenue par la Cie de la contr. de l'union dans le but de forcer un règlem. des récl..	Renvoi à un juge remplissant les fonctions d'arbitre.	Pas de rapport.	20 mars.	24 mars.	1	550	2,200
Mineurs d'argent....	Silver-Centre, Ont	Contre la réduction des salaires.	Pas de rapport	"	15 janv..	....	1	35	....
Métiers du bâtiment—									
Briqueteurs.... ...	Brandon, Man...	Contre l'emploi de non-unionistes.	Travail repris sans négociations.	En faveur des employés.	7 juill..	10 juill..	1	87	174
" et maçons	Calgary, Alta....	Pour l'augmentation de salaires.	Négociations entre les parties intéressées.	Un compromis........	1er juin.	10 juin..	35	291	2,620
Ouvr. en bâtiment...	St-Jean, N.-B ...	" "	Négociations entre les parties intéressées.	En faveur des employés.	1er mai.	5 mai..	6	4[illegible]	160
" ..	Berlin, Ont.....	" "	Négociations entre les parties intéressées.	Un compromis.........	" 12	" 19	...	130	780
" .	Vancouver, B.C..	" "	Travail repris sans négociations.	En faveur des patrons..	" 1	" 19	....	.....	......
Charpentiers.......	Vancouver, B.C..	" "	Négociations entre les parties intéressées.	Un compromis	10 avril.	25 juill..	....	116	10,556
"	St-Jean, N.-B. ..	" "	Négociations entre les parfies intéressées.	En faveur des employés.	1er mai.	5 mai..	...	29	116
....	Hamilton, Ont...	" "	Négociations entre les parties interessées.	" " ..	1er "	Janvier.	50	300	4,900
....	Welland, Ont....	" "	Negociations entre les parties intéressées.	" " ..	2 "	12 juin..	10	40	480

"	Brandon, Man...	" "	Négociations entre les parties intéressées.	" " ..	15 "	16 mai	1	10	10
"	Calgary, Alta....	Contre l'emploi d'une personne particulière.	Pas de rapport	Pas de rapport.........	20 juin	Sept. ..	1	88	......
"	Victoria, C.-B...	Puur augmentation de salaire..	Négociations entre les parties intéressées.	En faveur des employés.	1er mai	16 mai	50	800	11,200
"	Port-Arthur, Ont.	Pour augmentation de salaire pour temps supplémentaire.	Pas de rapport	Pas de rapport.........	Juin ...	....	....	......	......
"	Montréal, Qué...	Pour augmentation de salaire..	Partie par négociations, partie par le remplac. des grévistes.	Les employés ont en partie réussi.	18 juillet	18 août	10	800	7,100
"	Calgary, Alta....	Contre réduction de salaire....	Remplacement des grévistes...	En faveur du patron....	16 nov.	Nov. ..	1	29	300
Ouvriers en ciment et journaliers.	Wingham, Ont...	Pour augmentation de salaire..	Non réglé à la fin de l'année....	Non réglé à la fin de l'année.	19 déc.	....	1	50	550
Ouvriers électriciens..	Vancouver, C.-B.	" " ..	Négociations entre les parties intéressées.	Pas de rapport..... ..	1er juin	25 juillet	....	......	......
Marbriers.........	Winnipeg, Man..	Pour augmentatiun de salaire et reconnaissance de l'union.	Travail repris sans négociations.	En faveur des employés.	1er mai	8 mai	6	35	210
Peintres...........	Port-Arthur et Fort William, Ont.	Pour augmentation de salaire et reconnaissance de l'union.	Remplacement des grévistes...	" " ..	17 avril	Avril...	1	90	2,000
Plâtriers et maneuvres.	Calgary, Alta....	Pour augmentation de salaire..	Arbitrage.....................	" " ..	3 "	10 "	....	85	450
Plâtriers..........	Montréal, Qué...	Pour augmentation de salaire dans les mois d'hiver.	Travail repris sans négociations.	En faveur du patron....	4 nov.	7 nov.	1	45	90
"	Brandon, Man. .	Contre prétendue violation des règlements de l'union.	Négociations entre les parties intéressées.	En faveur des employés.	18 "	22 "	1	24	75
Plombiers............	Ste-Catherine, Ont.	Pour augmentation de salaire..	Négociations entre les parties intéressées.	" ..	1er mai	2 mai	....	55	55
Plombiers et poseurs d'appareils à vapeur.	Calgary, Alta....	Contre l'emploi de non-unionistes et le renvoi du contremaître.	Négociations entre les parties intéressées.	Un compromis........	Juin....	23 juin	1	......	......
Plombiers et poseurs d'appareils à vapeur.	Berlin et Waterloo, Ont.	Pour augmentation de salaire et diminution des heures.	Négociations entre les parties intéressées.	"	21 août	22 août	6	20	20
Plombiers, ferblantier et couvreurs.	Québec, Qué.	Pour augmentation de salaires.	Conciliation	"	1er mai	15 mai	9	94	1,128
Tailleurs de pierre.	Calgary et Clinton, Alta.	Contre sous-entreprise de travaux.	Pas de rapport.......	Pas de rapport.........	29 juin	Juillet..	....	......	......
Tailleurs de pierre et maçons.	Kingston, Ont....	Différend entre unions...	Négociations entre les parties intéressées.	Patrons non impliqués..	1er mai	30 juin	2	50	2,650
Tailleurs de pierre..	Québec, Qué.....	Contre prétendue violation de la clause des justes salaires.	Travail repris en attendant enq. par le ministère du Travail.	En faveur du patron....	3 août	12 août	1	20	180
Tous les ouvriers en bâtiment, sauf briqueteurs, charp. et ouvriers électriciens.	Vancouver, C.B..	En sympathie avec charpentiers et ouvriers électriciens grévistes.	Négociations entre les parties intéressées.	Réglement effectué par unions individuelles.	5 juin	25 juillet	54	5,500	241000
Métiers des métaux.. Forgerons.	Ste-Catherine, Ont.	Contre e renvoi du contremaître	Travail repris après explication donnée par la compagnie.	En faveur du patron....	6 fév.	8 fév.	1	100	200

TABLEAU CLASSIFIÉ DES DIFFÉRENDS OUVRIERS EXISTANT AU CANADA EN 1911—*Suite.*

Occupation.	Localité.	Cause ou sujet allégué.	Méthode de règlement.	Résultat.	Date du commencement.	Date de la fin.	Nombre des établissements int.	Nombre approximatif des employés intéressés.	Perte approximative de temps en jours ouvrables.
Métiers des métaux, Fin									
Constructeurs de chaudières.	Montréal, Qué...	Sympathie avec d'autres grévistes.	Travail repris sans négociations.	En faveur du patron...	13 nov.	25 nov.	1	200	2,400
Wagonniers et tondeurs.	Montréal, Que...	Pour augmentation de salaires.	Travail repris sans négociations.	En faveur du patron....	12 juin	20 juin	1	1,200	8,400
Ouvriers électriciens	Toronto, Ont ...	Pour augmentation de salaires.	Négociations entre parties intéressées.	En faveur des employés.	12 "	18 juil.*	18	100	1,800
" " ..	Calgary, Alta....	Pour augmentation de salaires	Négociations entre les parties intéressées.	Un compromis.........	15 "	26 juin	....	100	900
Poseurs de fils électriques.	Edmonton, Alta.	Retard dans le paiement des salaires.	Négociations entre les parties intéressées.	En faveur des employés.	Août...	Août...	1	100	100
Préposés aux fournaises.	Niagara - Falls, Ont.	Pour augmentation de salaires.	Remplacement des grévistes. .	En faveur des patrons..	1er mai	Mai....	1	20	100
Mouleurs en fer....	Ste-Catherine, Ont.	Contre l'emploi d'un contremaître et pour changer les conditions de l'atelier.	Conciliation....	Un compromis.........	3 janv.	6 janv.	1	250	1,000
" "	Guelph, Ont.....	Contre réduction de prix de tr. à la pièce ou pour dim. des hrs	Remplacement des grévistes...	En faveur du patron....	1er mai	Mai....	1	67	900
Mouleurs en fer et fond. de noyaux.	Toronto, Ont....	Pour augmentation de salaires.	Négociations entre les parties intéressées.	Un compromis.........	4 "	12 mai†	12	270	2,368
Mouleurs en fer....	London, Ont.....	Pour augmentation de salaires afin de comp. la dim. des hrs.	Les hommes ont obtenu du travail ailleurs.	En faveur des patrons..	5 juin	Nov.‡..	3	60	5,400
Ouvriers en fer......	Smith's - Falls, Ont.	Pour augmentation de salaires.	Négociations entre les parties intéressées.	Un compromis	2 mai	6 mai	1	200	600
Machinistes........	St-Jean, N.-B...	Pour diminution des heures....	Négociations entre les parties intéressées.	Un compromis.........	7 déc.	9 déc.	1	65	130
Ouvriers en plaques de métal.	Calgary, Alta .	Pour augmentation de salaires.	Négociations entre les parties intéressées.	Un compromis.........	23 juin	8 juillet	....	70	980
Constructeurs de navires.	Lévis, Qué......	Pour augmentation de salaires.	Conciliation..................	En faveur des employés.	4 juillet	12 "	1	115	805
Ouvriers en structure de fer.	Toronto, Ont....	Pour augmentation de salaires.	Travail repris sans négociations.	En faveur des patrons..	1er mai	31 mai	5	200	5,200
Ouvriers en structure de fer.	Hamilton, Ont...	Pour augmentation de salaires.	Travail repris sans négociations.	En faveur des patrons..	1er "	31 "	2	50	1,350
Métiers du bois—									
Fabricants de tables de billards.	Toronto, Ont...	Pour augmentation de salaires.	Négociations entre les parties intéressées,	Un compromis.........	30 mars	6 avril	1	42	253

Modeleurs........	Peterborough, Ont.	Pour augmentation de salaire..	Négociations entre les parties intéressées.	Un compromis.........	18 avril.	5 mai..	1	18	304
Métiers textiles—									
Tisseurs de tapis....	Toronto, Ont....	Lock-out parce que les employés sont dev. memb. d'une union.	Travail repris sans négociations	En faveur du patron...	24 mars.	5 sept..	1	114	9,690
Fileurs de coton....	St-Henri, Qué....	Contre l'emploi d'un non-unioniste.	Travail repris; le non-unioniste s'est affilié à l'union.	En faveur des employés.	31 "	8 avril.	1	109	873
Employés de filature de coton.........	Hochelaga, Qué..	Contrel'action d'un contremaître	Négociations entre les parties intéressées.	En faveur des employés.	2 nov..	6 nov..	1	120	360
Employés de filature de coton.........	Magog, Qué....	Pour augmentation de salaire..	Travail repris sans négociations	En faveur du patron....	20 "	4 déc..	1	600	7,200
Métiers de conf. de vêt.									
Ouvriers en casquet.	Winnipeg, Man..	Lock-out sur refus de fabriquer des casquettes pour une compagnie qui avait une grève.	Travail repris..............	En faveur du patron....	30déc.10	4 janv.	1	15	30
Confection. d'habits.	Hamilton, Ont...	Contre l'introduction d'un système de travail à la pièce.	Négociations entre les parties intéressées.	En faveur des employés.	30 mai..	31 mai..	1	100	100
Fourreurs.........	Sandwich, Ont...	Pour augmentation de salaire.	Pas de rapport...............	Pas de rapport.........	14 janv..	....	1	32	.....
Confection de vêtem.	Winnipeg, Man..	Lock-out sur refus de confectionner des vêtem. pour une compag. qui avait une grève.	Travail repris aux conditions d'atelier libre.	En faveur du patron.. .	22déc.10	4 janv.	1	23	46
" " ...	Montréal, Qué. .	Contre l'emploi d'une certaine personne.	Remplacement des grévistes....	En faveur du patron....	20 mars.	24 mars.	1	20	80
" " ...	Montréal, Qué...	Contre l'emploi de non-unionistes.	Négociations des parties intéressées.	Pas de rapport.........	13 juin..	20 juin..	1	140	840
" " ...	Toronto, Ont....	Contre conditions de travail.	Remplacement des grévistes....	En faveur du patron....	28 "	oct...	1	35	2,870
" " ..	Montréal, Qué..	Contre conditions de travail.	Remplac. de certains grév.; les autres ont refusé le travail....	En faveur du patron....	21 nov..	1 déc..	1	350	3,150
" " ..	Montreal, Qué...	Pas de rapport...............	Négociations des parties intéressées.	Pas de rapport.........	déc.	26 "	1	......	.....
Gantiers...........	Montréal, Qué...	Contre l'emp. d'un contremaître et la prétendue réduct. dans les prix du travail à la pièce.	Négociations des parties intéressés.	Un compromis..........	5 juin..	14 juin .	1	150	1,350
Ouvriers en chauss.	Québec, Qué.....	Les ouvriers se sont opposés à ce que le contremaître fît le travail d'un employé absent.	Négociations des parties intéressées.	Patrons et employés ont prétendu que le règlement les favorisaient..	17 mars.	20 mars.	1	332	664
" "	Toronto, Ont....	Pour de plus forts prix pour travail à la pièce.	Travail repris par quelques grévistes; remplac. des autres...	En faveur du patron....	3 "	8 avril.	1	80	2,560
Tailleurs..........	Ottawa, Ont.....	Contre le renvoi d'un employé.	Travail repris sur réintégration de l'employé.	En faveur des employés.	27 "	7 "	1	8	80

*Environ 12 hommes ont continué la grève après le 19 juillet. Il n'a pas été fait rapport de règlement déterminé dans leur cas.
†Environ 13 hommes d'une firme ont continué la grève après le 12 mai. Il n'a été fait rapport d'aucun règlement déterminé dans leur cas.
‡Six hommes recevaient encore la rétribution de grève au 1er novembre.

TABLEAU CLASSIFIÉ DES DIFFÉRENDS OUVRIERS EXISTANT AU CANADA EN 1911—*Suite.*

Occupation.	Localité.	Cause ou sujet allégué.	Méthode de règlement.	Résultat.	Date du commencement.	Date de la fin.	Nombre des établissem. intér.	Nombre approximatif des employés intéressés.	Perte approximative de temps en jours ouvrabl.
Alimentation et tabac.									
Boulangers	Vancouver et New-Westminster, C.-B.......	Pour diminution d'heures......	En partie au moyen de négociations entre les parties intéressées..........	Les employés ont partiellement réussi.......	1er mai	Mai—	*		
Brasseurs	Winnipeg, Man..	Pour augm. de sal, diminution d'heures et reconn. de l'union.	Négociations entre les parties intéressés...............	Un compromis...... ...	10 juill.	12 juill.	2	160	320
Cigariers..........	London, Ont....	Contre l'emploi de certaines personnes	Travail repris sans négociations.	En faveur des employés.	7 sept.	8 sept.	1	53	53
Métiers du cuir—									
Faiseurs de colliers de chevaux.......	Winnipeg, Man..	Lock-out allégué sur refus de signer un engagement de ne pas s'affilier à une union....	Remplacement des grévistes...	En faveur du patron....	9 oct.	Oct. —	1	15	300
Transport en général—									
Manutentionnaires de marchandises..	Hamilton, Ont...	Pour augmentation de salaires.	Remplacement des grévistes...	En faveur du patron....	1er mai	5 mai	1	29	1,145
Manutentionnaires de marchandises..	Montréal, Qué...	Pour augmentation de salaires.	Travail repris................	En faveur du patron....	28 sept.	Oct. —	3	200	900
Boueurs	Hamilton, Ont...	Pour augmentation de salaires.	Négociations entre les parties intéressées..............	Indéterminé	7 juin	9 juin	1	20	40
Débardeurs	Toronto, Ont	Refus des hommes de travailler pour une autre compagnie....	Négociations entre les parties intéressées	En faveur du patron....	10 mai	11 mai	1	40	40
"	Prince Rupert, C.-B	Contre réduction de salaire.....	Négociations entre les parties intéressées..............	En faveur des employés.	1er nov	6 nov.	2	30	160
"	Montréal, Qué.	Contre les conditions de travail.	Conciliation..........	Un compromis..........	17 "	20 "	20	2,100	6,300
Machinistes et constructeurs de chaudières de ch. de fer	Westport, Ont., à Edson, Alta....	Pour augmentation de salaires, diminut. des heures et changements des condit. de travail..	Non réglé à la fin de l année....	Non réglé à la fin de l'année..............	10 oct.	....	1	300	21,000
Préposés à la cour, chemin de fer....	Hamilton, Ont...	Contre l'emploi d'mn non-unioniste.	Rémplacement des grévistes....	En faveur du patron....	20 sept.	Sept. —	1	68	408
Cantonniers..........	Niagara-Falls à Windsor, Ont.	Contre réduction de salaire....	Conciliation..................	En faveur des employés.	3 mai	26 mai	1	1,400	28,000
Conduct. d'attelages..	Victoria, C.-B....	Pour augmentation de salaires et diminution des heures.....	Négociations entre les parties intéressées	Un compromis..........	10 "	11 "	20	225	225
"	"	Pour paiement des salaires pour fêtes légales................	Remplacement de quelques grévistes, trav. rep. par les autres	En faveur des patrons..	1er juin	12 juin	50	300	27,000

"	Edmonton, Alta.	Pour augmentation de salaires.	Négociations entre les parties intéressées..................	En faveur des employés.	8 août.	9 août.	4	275	275
Manouvriers—									
Journaliers de chemin de fer	Toronto, Ont....	Pour augmentation de salaires.	Travail repris	En faveur du patron....	1er juin	3 juin.	1	135	270
Ouvriers des rues...	Prince-Rupert, C.-B....... ...	Pour augmentation de salaires	Remplacement des grévistes...	En faveur des patrons..	6 mars.	8 avril.	3	250	6,000
" "	London, Ont.....	Pour augmentation de salaires.	Augmentation accordée à certains grévistes, remplacement des autres.	Les grévistes ont en partie réussi............	6 juin.	7 juin.	1	30	30
" "	St-Thomas, Ont...	Pour augmentation de salaires et paiem. immédiat des salaires.	Remplacement des grévistes....	En faveur du patron....	10 oct..	13 oct..	1	10	30
Métiers divers—									
Vanniers	StoneyCreek, Ont.	Pour augmentation de salaires.	Négociations entre les parties intéressées................	Un compromis.........	16 fév..	21 fév...	1	17	85
Empl. d'us. à gaz...	Toronto, Ont....	Pour augmentation de salaires.	Travail repris................	En faveur du patron....	12 juillet	17 juillet	1	60	120
Garçons d'hôtel...	Toronto, Ont....	Pour augmentation de salaires.	Il est remédié aux conditions...	En faveur du patron....	3 mars.	— mars.	1	52	520
Batteurs de pâte à papier............	Ottawa, Ont....	Pour diminution des heures....	Travail repris............... .	En faveur du patron....	18 juillet	22 juillet	1	73	292
Employ. de fabrique de pâte à papier..	St-George, C.-P...	Pour augmentation de salaires et diminution des heures.....	Non réglé à la fin de l'année....	Non réglé à la fin de l'année	26 avril.	....	1	50	10,000
Employ. d'entrepôts	Montréal, Qué...	Pour augmentation de salaires.	Remplacemenf des grévistes....	En faveur des patrons..	31 juillet	3 août.	1	150	450

* Il n'a pas été fait rapport du nombre, mais quinze firmes ont signé une entente avec l'union des boulangers.

NOMBRE ET IMPORTANCE DES DIFFÉRENDS OUVRIERS.

Le tableau suivant indique le nombre total, autant qu'on a pu le déterminer, des employés impliqués dans les différends ouvriers pour chaque mois de 1911, y compris les anciens et les nouveaux différends chaque mois.

Mois.	Nombre approximatif des employés.
Janvier	1,509
Février	2,134
Mars	4,424
Avril	9,143
Mai	13,007
Juin	14,775
Juillet	19,156
Août	8,114
Septembre	7,772
Octobre	7,790
Novembre	3,578
Décembre	1,424

IMPORTANCE DES DIFFÉRENDS POUR CHAQUE MOIS DE 1911.

Le tableau qui suit indique l'importance des différends ouvriers, dont il a été fait rapport au ministère en 1911, suivant les mois dans lesquels ils sont survenus:—

Nombre d'employés.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2,000 et plus...	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	3
1,000 à 2,000...	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	2
500 à 1,000...	....	1	1	....	1	....	1	....	....	....	1	....	5
300 à 500...	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1	1	....	5
200 à 300...	1	....	1	....	4	1	....	1	1	....	1	....	10
100 à 200...	1	1	2	1	2	5	3	1	....	....	1	....	17
50 à 100...	....	....	2	3	5	3	3	....	1	....	....	2	19
25 à 50...	2	....	1	....	5	3	....	....	....	....	4	....	15
6 à 25...	....	1	2	1	2	2	....	2	1	2	1	....	14
Pas de rapport.	....	....	....	....	3	3	....	....	....	....	....	1	7
	4	3	10	6	24	20	7	4	3	3	10	3	97

IMPORTANCE DES DIFFÉRENDS PAR ANNÉE—1902-11.

Le tableau suivant indique l'importance des différends ouvriers au Canada d'après le nombre des employés impliqués dans les années comprises entre 1902 et 1911 inclusivement.

Nombre d'employés.	Année.										
	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	Total
2,000 et plus...	....	5	2	....	1	3	2	2	2	3	20
1,000 à 2,000....	2	5	3	4	4	10	2	2	2	2	36
500 à 1,000....	1	10	2	5	6	7	4	7	7	5	54
300 à 500....	8	9	9	4	6	9	9	6	2	5	67
200 à 300....	7	18	2	4	15	7	6	4	9	10	82
100 à 200....	15	13	10	15	14	18	7	12	10	17	131
50 à 100....	21	29	15	17	29	28	12	10	4	19	184
25 à 50....	28	34	23	17	32	28	7	11	15	15	210
6 à 25....	37	36	35	21	30	31	15	14	15	14	248
Inconnu.......	4	1	2	....	1	5	2	....	5	17	37
Total.......	123	160	103	87	138	146	66	68	71	107	1,069

Le tableau suivant indique le nombre approximatif des employés intéressés chaque mois dans les différends ouvriers commencés en 1911.

NOMBRE DES OUVRIERS IMPLIQUÉS—1911.

Mois.	Nombre des employés intéressés.		
	Directement	Indirectement.	Total.
Janvier	302	69	371
Février	1,067	....	1,067
Mars	1,412	145	1,557
Avril	7,353	7	7,360
Mai	4,008	136	4,144
Juin	8,144	125	8,269
Juillet	1,351	95	1,446
Août	294	121	415
Septembre	271	....	271
Octobre	355	....	355
Novembre	3,107	421	3,528
Décembre	104	11	115
Total	27,768	1,120	28,898

D'après le tableau ci-dessus, on pourra constater que les différends ouvriers commencés en juin ont impliqué un plus grand nombre d'employés que les différends survenus dans tout autre mois.

D'après les rapports transmis au ministère, environ 521 firmes ou établissements ont été impliqués dans des grèves ou lock-outs survenus au ministère.

Sur ce nombre, 456 l'ont été directement et 65 indirectement. Le tableau suivant indique le nombre d'établissements impliqués pour chaque mois de l'année.

Mois.	Nombre de firmes intéressées.		
	Directement	Indirectement.	Total.
Janvier	4	4	8
Février	3	....	3
Mars	12	....	12
Avril	19	....	19
Mai	182	6	188
Juin	170	....	170
Juillet	16	....	16
Août	9	3	12
Septembre	5	50	55
Octobre	3	....	3
Novembre	30	2	32
Décembre	3	....	3
Total	456	65	521

DIFFÉRENDS PAR MOIS, 1902-11.

Le tableau suivant indique le nombre de différends survenus chaque mois durant les dix dernières années. On constatera que le plus grand nombre ont eu lieu dans les mois d'avril, de mai et juin:—

Mois.	Nombre de différends.										
	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	Total.
Janvier	8	6	9	6	12	8	7	4	2	4	66
Février	5	12	5	4	6	3	6	3	7	3	54
Mars	12	22	9	6	8	8	5	4	5	10	89
Avril	20	23	20	8	13	28	9	7	11	6	145
Mai	27	29	23	11	28	31	14	11	15	24	213
Juin	18	23	9	12	14	20	6	8	10	20	140
Juillet	7	15	6	13	8	15	3	10	12	7	96
Août	6	11	6	8	17	12	6	10	5	4	85
Septembre	9	7	3	9	15	8	2	2	3	3	61
Octobre	4	6	8	3	3	7	2	4	2	3	42
Novembre	7	3	2	3	12	3	2	3	5	10	50
Décembre	......	3	3	4	2	3	4	2	4	3	28
Total	123	160	103	87	138	146	66	68	81	97	1069

Le tableau suivant indique le nombre de différends survenus en 1911 dans les divers métiers et industries, selon le mois dans lequel ils ont commencé.

PAR GROUPES DE MÉTIERS—1911.

Métiers.	Nombre de différends.												
	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin.	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Agriculture	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Pêcheries	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Exploitation forestière	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mines	2	1	1	1	....	....	....	....	....	....	1	....	6
Bâtiment	....	....	....	3	12	7	2	2	....	....	3	1	30
Métallurgie et construction de navires	1	1	....	....	6	6	1	1	....	....	1	1	18
Bois et ameublement	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2
Textiles	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	4
Confection de vêtements	1	....	4	....	1	3	....	....	....	....	1	1	11
Préparation des produits alimentaires et du tabac	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	....	....	3
Cuir	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
Imprimerie et reliure	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Transport	....	....	....	....	4	2	....	1	2	1	2	....	12
Manœuvres	....	....	1	....	....	2	....	....	....	1	....	....	4
Métiers divers	....	1	1	1	....	....	3	....	....	....	....	....	6
Total	4	3	10	6	24	20	7	4	3	3	10	3	97

DIFFÉRENDS PAR GROUPES DE MÉTIERS, 1902-11.

Métiers.	Nombre de différends.										
	1902.	1903.	1904.	1905.	1906.	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.	Total.
Agriculture	....	......	....	2	.....	.....	..	....	......	.....	2
Bâtiment	28	44	29	19	29	45	12	13	25	30	274
Métallurgie	31	17	16	13	21	17	9	5	14	18	161
Bois, exploitation forestière et ameublement	10	9	3	2	11	6	5	4	4	2	56
Textiles	1	5	3	1	4	6	6	2	2	4	34
Confection de vêtements	9	11	12	11	9	17	5	10	10	11	105
Prép. des prod. alim. et du tab.	10	6	11	4	8	1	1	2	8	3	54
Cuir	3	4	1	.....	3	5	.....	2	1	1	20
Imprimerie et reliure	3	3	5	7	6	2	1	......	1	.....	28
Transport	4	18	2	4	15	15	7	4	6	9	84
Débardeurs	4	4	......	1	1	3	......	3	1	3	20
Mines	3	9	6	12	13	14	10	10	3	6	86
Pêcheries	1	1	2	.....	1	1	.....	2	..	....	8
Manœuvres	6	9	3	2	12	7	8	9	5	4	65
Divers	10	20	10	9	5	7	2	2	1	6	72
Total	123	160	103	87	138	146	66	68	81	97	1,069

NOMBRE DES EMPLOYÉS IMPLIQUÉS PAR GROUPES DE MÉTIERS, 1911.

Le tableau suivant indique approximativement le nombre des employés intéressés dans les différends ouvriers en 1911, selon leurs industries et métiers repectifs, y compris les différends survenus l'année précédente et continués en 1911.

Industrie ou métier.	Nombre approximatif des employés.
Mines	9,769
Bâtiment	5,843
Métallurgie	3,167
Bois	61
Textile	943
Confection de vêtements	1,285
Préparation des produits alimentaires et du tabac	373
Cuir	300
Transport	4,987
Manœuvres	425
Divers	402
Total	27,555

DIFFÉRENDS TOMBANT SOUS LE COUP DE LA LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, ET AUTREMENT.

Les deux tableaux suivants indiquent respectivement le nombre des grèves et lock-outs survenus depuis 1902 dans les mines, les agences de transport et autres utilités publiques, et qui tombent sous le coup de la loi des enquêtes en matières de différends industriels de 1907. En outre, ils indiquent le nombre des grèves et lock-outs survenus durant la même période dans les autres industries et impliquant 100 employés ou plus.

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE DE GRÈVES ET LOCK-OUTS DANS LES MINES, AGENCES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION ET AUTRES UTILITÉS PUBLIQUES, 1902-11.

Industrie.	Année.										
	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	Total.
Mines de houille	3	6	4	8	11	9	7	9	1	6	64
Mines de métaux	.....	1	1	2	2	2	2	1	.....	1	12
Transport par voie ferrée	4	7	1	2	8	4	4	1	6	5	42
" d'eau	7	6	.....	1	3	4	1	3	1	4	30
Transport en général	.....	8	.....	2	5	9	2	3	..	3	32
Autres utilités publiques	1	.....	2	...	1	2	....	.....	.....	1	7
Total	15	28	8	15	30	30	16	17	8	20	187

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE DE GRÈVES ET LOCK-OUTS AU CANADA IMPLIQUANT 100 EMPLOYÉS OU PLUS DANS LES INDUSTRIES AUTRES QUE LES MINES ET UTILITÉS PUBLIQUES, 1902-1911.

Industrie.	Année.										
	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	Total.
Agriculture	.....	.....	.....	2	.....	.....	....	....	.....	.....	2
Pêcheries	.....	1	1	.....	1	1	.....	1	....	.....	5
Exploitation forestière	1	5	1	.....	4	2	2	2	2	.....	19
Bâtiment	7	11	10	5	10	14	3	6	11	7	84
Métaux	7	9	2	3	3	6	3	3	6	11	53
Bois	2	3	1	1	2	1	.....	.....	1	.....	11
Peinture et métiers connexes	.....	2	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
Textile	1	1	.....	1	3	4	3	1	1	4	19
Confection de vêtements	.....	7	.....	5	2	5	4	4	2	5	34
Prép. des prod. alim. et du tab.	1	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	9
Cuir	....	.....	.....	.....	...	1	.....	....	.....	.....	1
Manœuvres	.....	4	.....	.....	3	3	5	4	1	2	22
Métiers divers	2	4	5	.....	.....	1	1	....	1	1	15
Total	21	48	24	20	28	38	21	21	27	31	279

DIFFÉRENDS PAR PROVINCES EN 1911.

Sur les 97 différends survenus en 1911, 41 ont eu lieu dans Ontario et 20 dans Québec. Il y en a eu 13 dans l'Alberta et 10 dans la Colombie-Britannique, tandis que deux différends ont impliqué plus d'une province. Il n'a pas été signalé de différend ou lock-out dans l'Ile-du-Prince-Edouard. Le tableau suivant indique le nombre des différends, par provinces, et le mois de leur commencement:—

DIFFÉRENDS OUVRIERS PAR PROVINCES EN 1911.

Province.	Nombre de différends.												
	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai.	Juin.	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Total.
Nouvelle-Ecosse	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
Ile-du-Prince-Edouard	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nouveau-Brunswick	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	4
Québec	.....	1	3	.....	1	3	3	1	1	.....	6	1	20
Ontario	3	2	5	2	15	7	2	1	2	1	.	1	41.
Manitoba	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	.....	.....	1	1	.....	6
Saskatchewan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Alberta	.....	.....	1	1	.....	7	.....	2	.....	.....	2	.....	13
Colombie-Britannique	.....	.....	1	1	4†	3	.....	.....	.....	.....	1	.....	10
Plus d'une province impliquée	.....	.....	.....	1*	.....	.....	.....	.....	.....	1†	.....	.....	2
Total	4	3	10	6	24	20	7	4	3		10	3	97

* Ce différend a impliqué les provinces d'Alberta et de la Colombie-Britannique.
† Ce différend a impliqué les provinces dOntario, du Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta.

DIFFÉRENDS PAR PROVINCES, 1902-11.

Le tableau suivant indique, par provinces, le nombre des différends ouvriers survenus au cours des dix dernières années:—

TABLEAU INDIQUANT LES DIFFÉRENDS OUVRIERS AU CANADA, PAR PROVINCES, POUR LES ANNÉES 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910 ET 1911.

Localité.	Nombre de différends.										
	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	Total
Nouvelle-Ecosse	12	7	7	7	11	12	3	6	3	1	69
Ile-du-Prince-Edourrd	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
Nouveau-Brunswick	7	7	2	5	8	8	6	1	1	4	49
Québec	20	33	31	21	24	29	19	12	17	20	226
Ontario	65	83	52	32	61	71	26	26	34	41	491
Manitoba	8	1	4	9	9	6	1	7	7	6	58
Saskatchewan	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	1	5	.....	8
Alberta	1	5	1	2	13	6	3	6	6	13	56
Colombie-Britannique	8	24	4	10	12	11	6	8	6	10	99
Plus qu'une province impliquée	.....	.....	2[1]	1[2]	.....	2[3]	1[4]	1[5]	2[6]	2[7]	11
Total	123	160	103	87	138	146	66	68	81	97	1,069

[1] Le premier différend a impliqué Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ; le deuxième a impliqué les mêmes provinces et, en outre, ia Colombie-Britannique.
[2] Le différend a eu lieu dans Québec et Ontario.
[3] Un différend a eu lieu dans Québec, Ontario, le Manitoba, et l'autre dans l'Alberta et la Colombie-Britannique.
[4] Les différends ont impliqué toutes les provinces, sauf l'Ile-du-Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse.
[5] Le différend a eu lieu dans l'Alberta et la Colombie-Britannique.
[6] Un différend est survenu dans Québec et Ontario, et l'autre dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.
[7] Il est survenu un différend dans l'Alberta et la Colombie-Britannique, et l'autre dans Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

PERTE DE TEMPS EN JOURS OUVRABLES EN 1911.

Le tableau suivant indique le nombre de jours de travail qu'on estime avoir été perdus par des employés dans les différends ouvriers pour chaque mois de l'année 1911. On pourra y constater que la plus grande perte s'est produite au mois de juin et que le mois de juillet venait en deuxième rang.

Mois.	Perte approximative de temps en jours ouvrables.
Janvier	29,100
Février	32,525
Mars	39,500
Avril	226,000
Mai	282,450
Juin	344,085
Juillet	303,100
Août	203,200
Septembre	189,750
Octobre	191,200
Novembre	140,600
Décembre	39,930
Total	2,021,440

PERTE DE TEMPS CAUSÉE PAR LES DIFFÉRENDS EN 1911.

Le tableau suivant indique la perte estimative de temps dans chaque branche d'industrie ou métier en 1911.

Métiers ou industries.	Perte approximative de temps en jours ouvrables.
Mines	1,592,800
Métiers du bâtiment	285,904
Métallurgie	32,633
Bois	557
Textiles	18,123
Confection de vêtements	11,770
Préparation des produits alimentaires et du tabac	673
Transport	61,193
Manœuvres	6,330
Divers	11,467
Total	2,021,440

PERTE DE TEMPS CAUSÉE PAR LES DIFFÉRENDS, 1901-1911.

Le tableau suivant indique la perte approximative de temps en jours ouvrables causée par les différends ouvriers dans chaque année de la période comprise entre 1901 et 1912 inclusivement.

Années.	Perte approximative de temps en jours ouvrables.
1901	684,282
1902	163,125
1903	752,180
1904	278,956
1905	284,140
1906	490,400
1907	613,986
1908	718,443
1909	872,000
1910	718,745
1911	2,021,440

CAUSES DES DIFFÉRENDS OUVRIERS SURVENUS EN 1911.

Les causes principales des grèves et lock-outs survenus au Canada en 1911 sont indiquées dans le tableau suivant, disposé suivant les mois dans lesquels ils ont commencé.

—	Nombre des différends.												
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octobre.	Nov.	Déc.	Total.
Pour augmentation de salaires	1	1	4	3	15	11	4	....	1	....	1	1	42
Contre la réduction de salaires	2	....	....	....	1	2	....	....	....	....	2	....	7
Retard dans le paiement de salaires	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
Pour paiem. de sal. pour les jrs de fête légale	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
Pour diminution des heures	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	3
Pour augmentation des heures	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
Pour augment. de salaires et dimin. des hrs.	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....	....	....	3
Pour augmentation de salaires, diminution des heures et reconnaissance de l'union	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
Pour augmentation de salaires, diminution des heures et autres changements	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
Pour augmentation de salaires et reconnaissance de l'union	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	2
Pour augment. de salaires et autres chang.	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	1	....	4
Contre le système de travail à la pièce	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
Contre l'emploi de non-unionistes	....	....	1	....	....	2	1	....	1	....	....	....	5
" " et le renvoi d'employés	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
Contre l'emploi d'autres personnes que des non-unionistes	....	....	1	....	....	1	....	....	1	....	....	....	3
Pour le renvoi d'un employé et le changement de conditions de travail	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Contre le renvoi d'employés	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
Lock-out parce que des employés se sont mis dans une union	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2
Contre les conditions de travail	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	2	....	4
Par sympathie	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	2
Différend entre unions	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
Non classifiés	....	....	2	....	2	1	....	1	....	....	2	1	9
Total	4	3	10	6	24	20	7	4	3	3	10	3	97

CAUSES DES DIFFÉRENDS OUVRIERS, 1911-12.

Dans le tableau suivant, il est indiqué une comparaison des principales causes des grèves et lock-outs qui ont eu lieu au Canada durant les dix dernières années:—

Causes.	Nombre des différends.										
	1902.	1903.	1904.	1905.	1906.	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.	Total.
Pour augmentation de salaires	54	60	36	30	55	65	21	38	35	46	440
Contre la réduction de salaires	7	7	7	8	3	3	14	5	2	7	63
Pour la diminution des heures	7	8	3	3	7	11	3	2	....	3	47
Pour augmentat. de salaires et diminution des heures	14	18	8	4	7	8	1	......	6	7	73
Contre l'emploi de certaines personnes	8	13	16	9	13	20	4	8	9	10	110
Contre conditions de travail	5	5	4	8	3	5	3	5	4	3	45
Pour reconnaissance de l'union	5	5	4	1	5	3	......	4	3	....	30
Par sympathie	9	10	3	1	2	2	1	......	6	2	36
Non classifiées	14	34	22	23	43	29	19	6	16	19	225
Total	123	160	103	87	138	146	66	68	81	97	1,069

MÉTHODES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS EN 1911.

Le tableau suivant indique les méthodes au moyen desquelles les différends ouvriers ont été réglés en 1911, suivant le mois dans lequel ils ont pris fin.

Méthodes.	Nombre des différends.												
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Arbitrage	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2
Conciliation	1	....	....	....	3	....	1	....	....	....	2	....	7
Négociations entre les parties intéressées	....	2	2	2	12	9	6	3	....	....	4	2	42
Remplacement des grévistes	....	....	1	2	2	....	....	1	1	2	1	....	10
Travail repris aux conditions des patrons	3	....	....	....	4	3	2	....	1	1	2	1	17
Partie par négociations, partie par remplacement de grévistes	....	....	....	....	1	1	1	1	....	....	....	....	4
Accédé aux demandes des grévistes sans négociations	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	2
Partie par reprise de travail, partie par remplacement de grévistes	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	1	3
Travail repris en attendant enquête	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
" patron non intéressé	....	....	....	1	....	....	....	....	2	....	....	....	3
Non réglé ou pas de rapport	....	....	2	....	....	2	1	....	....	....	....	4	9
Total	4	2	6	7	22	16	12	6	5	3	9	8	100

RÉSULTATS DES DIFFÉRENDS OUVRIERS EN 1911.

Le tableau suivant indique les résultats des grèves et lock-outs qui ont existé au Canada en 1911, selon les mois dans lesquels ils ont pris fin.

Résultats.	Nombre de différends.												
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
En faveur des patrons	3	1	2	4	5	4	2	2	2	3	3	2	33
En faveur des employés	....	....	....	1	9	3	3	2	1	....	2	...	21
Réglés par compromis	1	1	1	1	6	4	5	1	....	....	2	2	24
Les employés ont réussi en partie	....	....	....	....	1	1	....	1	....	....	....	....	3
Pas de changement (patrons non intéressés)	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	2
Indéterminés, non réglés ou pas de rapport.	....	....	3	....	1	3	2	....	2	....	2	4	17
Total	4	2	6	7	22	16	12	6	5	3	9	8	100

RÉSULTATS DES DIFFÉRENDS OUVRIERS, 1902-11.

Le tableau suivant indique les résultats des différends ouvriers au Canada et qui ont existé dans la période comprise entre 1902 et 1911 inclusivement.

Résultats.	Nombre de différends.										
	1902.	1903.	1904.	1905.	1906.	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.	Total.
En faveur des patrons	35	46	43	37	45	57	43	26	29	33	394
En faveur des employés	46	45	24	24	41	33	12	10	23	21	279
Réglés par compromis	33	46	28	15	23	39	9	15	14	24	246
Employés ont en partie réussi.	......	......	6	......	6	3	......	4	5	3	27
Pas de changement (patrons non intéressés)	......	......	......	1	3	3	......	......	......	2	9
Indéterminés (non réglés ou conditions inconnues)	4	10	9	10	22	16	5	14	13	17	120
Total	118	147	100	87	140	149	69	69	84	100	1,075

D'après le tableau qui précède, on constatera que les patrons ont réussi dans 394 différends, tandis que les employés ont réussi dans 279 et partiellement dans 27 différends, et 246 ont résulté en des compromis. La plupart des différends inscrist au tableau ci-dessus comme " non réglés " ont pris fin l'année suivante.

CAUSES ET RÉSULTATS DES DIFFÉRENDS OUVRIERS EN 1911.

Le tableau suivant contient une analyse des causes principales des différends ouvriers commencés en 1911, classifiées d'après leurs résultats.

Causes.	Résultats.						
	En faveur des patrons.	En faveur des employés.	Réglés par compromis.	Employés ont en partie réussi.	Aucun changement, patron non intéressé.	Indéfinis, non réglés ou cond. non rapportées	Total.
Pour augmentation de salaires	13	11	11	2	......	5	42
Contre réduction de salaires	3	2	1	......	......	1	7
Retard dans paiement de salaires	......	1	......	......	......	......	1
Pour paiement de salaires pour les jours des fêtes légales	1	......	......	......	......	......	1
Pour diminution des heures	1	......	1	1	......	......	3
Pour augmentation des heures	1	......	......	......	......	......	1
Pour augmentation de salaires et diminution des heures	......	......	2	......	......	1	3
Pour augmentation de salaires, diminution des heures et reconnaissance de l'union	......	......	1	......	......	......	1
Pour augment. de salaires, dimin. des hrs et autres chang.	......	......	......	......	......	1	1
Pour augmentation de salaires et reconnaissance de l'union	2	......	......	......	......	......	2
Pour augmentation de salaires et autres changements	......	......	3	......	......	1	4
Contre le système de travail à la pièce	......	1	......	......	......	......	1
Contre l'emploi de non-unionistes	1	2	......	......	1	1	5
Contre l'emploi de non unionistes et contre le renvoi d'employés	......	......	1	......	......	......	1
Contre l'emploi de personnes autres que des non-unionistes	1	1	......	......	......	1	3
Pour le renvoi d'employés et changements dans les conditions de travail	......	......	1	......	......	......	1
Contre le renvoi d'employés	1	1	......	......	......	......	2
Lock-out parce que des employés se sont mis dans une union	2	......	......	......	......	......	2
Contre conditions de travail	2	......	2	......	......	......	4
Par sympathie	1	......	......	......	......	1	2
Différends entre unions	......	......	......	......	1	......	1
Non-classifiées	2	2	......	......	......	5	9
Total	31	21	23	3	2	17	97

VII.—ACCIDENTS INDUSTRIELS AU CANADA EN 1911.

La statistique des accidents industriels, compilée par le ministère durant l'année civile 1911, indique que 1,084 ouvriers ont été tués ou mortellement blessés, tandis que 2,146 ont été blessés grièvement.

Les deux premiers tableaux statistiques ci-dessous indiquent le nombre des accidents industriels fatals et non fatals survenus dans tout le Canada en 1911, analysés par mois.

Le tableau suivant indique, par industries et groupes de métiers, le relevé des accidents fatals et non fatals survenus chaque année depuis 1904. On constatera, d'après ce tableau, que le plus grand nombre des fatalités arrivent dans le service des chemins de fer, et que le plus grand nombre d'accidents non fatals surviennent dans les métiers se rattachant aux métaux. Il en a été ainsi dans chacune des années précédentes pour lesquelles on a pu se procurer des statistiques. Dans le nombre d'accidents fatals, l'agriculture et les mines se sont respectivement classées deuxième et troisième, et, dans le nombre d'accidents non fatals, le service des chemins de fer est arrivé deuxième et l'agriculture troisième.

Le renseignement de la plus grande importance, mis en évidence par ces statistiques, est celui qui se rattache aux causes des différents accidents suivis ou non de décès. Le relevé a entièrement été préparé dans le but de révéler en premier lieu les circonstances les plus dangereuses pour les ouvriers, et au sujet desquelles il est surtout opportun d'adopter des mesures réparatrices. Par exemple, on remarquera que, l'année dernière, 55 des 81 mortalités et 137 des 210 accidents non fatals sont survenus dans les métiers du bâtiment à la suite de chutes. On pourrait dire à ce sujet que 2 ouvriers se sont tués et 26 grièvement blessés à la suite de l'écroulement d'échafauds. Sous la rubrique de navigation, 77 des mortalités ont été des noyades et 15 des accidents non fatals le résultat de la chute de matériaux. Dans le service des chemins de fer, 61 des 178 employés sont décédés après avoir été écrasés et 53 des 261 accidents non fatals ont été causés à la suite de chutes de trains. Dans l'industrie de la pêche, 19 pêcheurs se sont noyés, et, dans les métiers concernant les métaux, 36 ouvriers ont été électrocutés.

Les accidents les plus désastreux survenus au cours de l'année—dont il est fait une mention spéciale dans la *Gazette du Travail*—et qui ont causé la mort de deux ouvriers ou plus, ont été consignés sous la rubrique de navigation. Le plus désastreux a été le naufrage de la barque *Antigua,* dans le bas du St-Laurent le 16 novembre, alors que douze hommes de l'équipage se noyèrent. Il y eut un deuxième naufrage le 25 juillet et onze hommes de l'équipage du charbonnier *Irwin* se noyèrent. Le vent a fait sombrer le vapeur au large du phare Beaver, N.-E. Le 21 août, un troisième naufrage eut lieu, alors que le vent fit échouer le remorqueur *Albatross* sur la baie Georgienne. Neuf matelots se noyèrent. L'industrie minière vient ensuite dans la liste des industries qui ont enregistré les accidents les plus désastreux. Le 3 janvier, huit mineurs périrent dans une explosion de mine à Florence, N.-E. Six personnes ont péri dans quatre autres accidents. Deux de ces accidents sont consignés sous la rubrique de navigation, un sous la rubrique de construction de chemins de fer et l'autre dans l'industrie de la pêche. Il y a eu quatre accidents qui ont chacun causé la mort de cinq personnes, tandis que cinq autres accidents ont occasionné celle de quatre personnes. Six accidents ont chacun entraîné la mort de trois personnes. En outre, il y a eu 26 accidents dans lesquels deux ouvriers ont été tués, se sont blessés assez grièvement pour que la mort en ait résulté, ou bien se sont noyés.

Tableau des accidents industriels fatals au Canada, 1911.

Métiers ou industries.	Nombre des accidents par mois.												
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Agriculture	19	14	18	4	7	15	11	5	10	21	11	5	140
Chasse et pêche	3	3	2	7	4			2		1	1	1	24
Exploitation forestière	3	15	10	2	7	7	1	4	5	6	7	4	71
Mines	20	8	11	9	6	9	7	5	4	4	5	16	104
Construction de chemin de fer	7	5	3	2	8	3	2	5	3	6	4	1	49
Métiers du bâtiment	4	3	5	7	1	8	8	13	6	10	7	9	81
Métaux	6	8	10	13	4	15	12	7	4	5	6	5	95
Bois		3			1	1		1	1		2	1	10
Imprimerie													
Confection de vêtements	1				1								2
Textiles	1		1	1							1	1	5
Préparation des produits alimentaires et du tabac	2	1	1				1	1	1	1		2	10
Cuir													
Service des chemins de fer	15	21	23	10	8	12	19	17	11	19	12	11	178
Navigation	2		7	7	3	4	20	20	3	6	17	7	96
Transport en général	1		3	4	3	5	3	8	5	5	3	4	44
Employés publics		6	2	1		2	2	1		1	2	2	19
Divers	2	1	5	9	4	5	5	5	8	11	6	10	71
Journaliers	4	5	11	3	4	6	7	14	3	6	12	5	80
Service des tramways			1		1			1			2		5
	90	93	113	79	62	92	98	109	64	102	98	84	1,084

Tableau des accidents non fatals au Canada en 1911.

Métiers ou industries.	Nombre des accidents survenus chaque mois.												
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Agriculture	21	15	18	22	17	14	15	11	7	25	19	13	197
Chasse et pêche	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	2
Exploitation forestière	19	12	21	6	4	3	6	8	5	11	8	8	111
Mines	8	12	22	8	14	24	6	4	8	5	10	14	135
Bâtiment	15	7	15	10	6	7	40	10	18	38	13	31	210
Métaux	32	42	65	22	28	7	34	19	23	42	45	42	401
Bois	13	18	15	7	6	4	2	10	8	13	14	5	115
Imprimerie	2	1	1	1	....	1	3	2	....	1	....	2	14
Confection de vêtements	3	1	2	1	....	....	1	....	2	1	2	2	15
Textiles	1	....	2	1	....	2	....	2	2	3	2	2	17
Préparation des produits alimentaires et du tabac	8	7	3	2	7	1	....	....	4	6	3	2	43
Cuir	2	1	5	1	1	....	....	....	....	1	1	....	12
Service des chemins de fer	28	31	37	15	16	11	25	23	13	32	24	26	281
Navigation	....	2	1	1	2	1	9	4	2	7	7	3	39
Transport en général	13	21	11	6	8	14	9	17	10	19	11	17	156
Service des tramways	1	....	1	....	5	2	6	4	1	6	5	3	34
Employés publics	5	13	16	3	6	7	9	11	1	6	5	1	83
Divers	8	8	7	7	6	5	17	12	6	11	9	17	113
Journaliers	20	6	15	8	4	9	17	13	10	15	14	3	134
Construction de chemins de fer	7	....	3	....	3	....	....	1	4	11	4	1	34
	206	197	260	121	133	112	199	151	125	253	196	193	2,146

ACCIDENTS FATALS ET NON FATALS AU CANADA, PAR MÉTIERS, 1904-1911.

Métiers.	1904.		1905.		1906.		1907.		1908.		1909.		1910.		1911.		Total.	
	Fatals.	Non fatals.	Fatals.	Non fatals.	Fatals.	Non fatals.	Fatals.	Non fatals.	Fatals.	Non fatals.	Fatals.	Non fatals.	Fatals.	Non fatals.	Fatals.	Non fatals.	Fatals.	Non fatals.
Agriculture	103	121	132	291	176	262	209	295	223	291	256	374	227	314	140	197	1,466	2,145
Pêche et chasse	16	1	13	1	15	3	17	4	37	1	34	7	33	3	24	2	189	22
Exploitation forestière	69	120	75	155	119	156	129	138	113	115	130	181	110	116	71	111	816	1,092
Mines	103	117	70	135	119	174	181	226	148	187	160	147	180	182	104	135	1,065	1,303
Construction de chemins de fer	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	49	34	49	34
Bâtiment	43	140	46	131	59	272	33	211	46	219	38	245	52	233	81	210	398	1,661
Métaux	74	393	56	434	69	562	154	570	63	364	77	482	89	513	95	401	677	3,719
Bois	12	154	8	150	4	133	8	138	7	116	11	158	9	160	10	115	69	1,124
Imprimerie	.....	9	1	19	.....	17	1	23	.....	12	.....	35	33	37	.....	14	35	166
Confection de vêtements	3	21	2	36	2	19	1	24	1	16	1	16	1	19	2	15	13	166
Textiles	3	23	2	30	3	46	3	41	2	37	3	35	4	30	5	17	25	259
Préparation des produits alimentaires et du tabac	6	55	6	76	20	79	18	73	14	63	9	86	17	71	19	43	103	546
Cuir	2	4	6	7	3	13	.....	3	3	5	2	9	3	11	.....	12	19	64
Service de transport par chemin de fer	272	168	140	238	252	340	342	337	326	316	283	293	287	332	178	281	2,080	2,305
Service de tramways	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	34	5	34
Navigation	.....	.....	128	117	117	61	100	74	84	62	95	91	85	63	96	39	705	507
Transport divers	113	168	140	234	45	178	55	193	54	132	50	193	53	178	44	156	554	1,432
Employés civiques	.....	.....	7	5	5	66	6	80	19	55	22	91	30	134	19	83	108	514
Divers	41	178	71	159	56	222	62	168	61	156	54	152	75	135	71	113	491	1,283
Journaliers	30	119	57	143	43	142	34	154	71	130	66	123	92	166	80	134	473	1,111
Total	890	1,791	963	2,361	1,107	2,745	1,353	2,752	1,272	2,277	1,291	2,718	1,380	2,697	1,084	2,146	9,340	19,487

CAUSES DES ACCIDENTS—INDUSTRIE AGRICOLE.

Causes des accidents.	Nombre des accidents par mois.																									
	Fatals.													Non fatals.												
	Janv.	Fév	Mars	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Blessés par ch. de fer et tramways	2	3	1	....	2	....	1	....	1	2	3	....	15	....	2	....	1	....	1	....	....	....	1	1	1	7
" bétail	4	2	1	....	....	3	3	....	1	7	1	....	22	4	5	8	7	5	5	....	....	....	2	1	....	32
" chevaux emportés	....	1	5	....	....	1	....	....	....	1	1	....	9	3	1	1	....	2	....	3	....	....	1	2	....	13
" chute de matériaux	3	1	3	2	....	1	1	....	....	1	..	2	14	....	....	4	....	1	1	4	1	....	1	1	1	14
" chutes	4	....	1	....	2	1	3	4	1	5	4	....	25	7	3	3	9	1	4	5	5	....	9	5	....	51
" explosion de mat. de sautage	....	....	1	....	....	2	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2
" " chaudières d'inst.	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" écrasés par voitures, instruments, etc.	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	1	....	1	....	1	....	5
" brûlés ou ébouillantés	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	3
" ontils	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	2	1	1	1	1	....	....	....	....	....	1	9
" machines	1	3	....	2	....	....	....	.	1	3	2	1	13	3	2	6	2	1	....	2	4	6	11	7	7	51
" exposition aux intempéries	5	2	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" noyades	....	2	2	....	....	1	....	....	3	....	....	....	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" asphyxie	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" armes à feu	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
" éclats	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....	3	1	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	2	5
" éerasés	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1
" foudre	....	....	....	....	3	3	2	....	....	....	....	....	8	....	....	..	....	2	1	....	....	....	....	....	....	3
Total	19	14	18	4	7	15	11	5	10	21	11	5	140	21	15	18	22	17	17	15	11	7	25	19	13	197

CAUSES DES ACCIDENTS—PÊCHE ET CHASSE.

Noyades	2	2	1	7	4	....	....	2	....	....	1	....	19	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Exposition aux intempéries	1	1	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Armes à feu	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	2
Total	3	3	2	7	4	....	....	2	....	1	1	1	24	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	2

CAUSES DES ACCIDENTS—EXPLOITATION FORESTIÈRE.

Causes des accidents.	Nombre des accidents par mois.																								
	Fatals.													Non fatals.												
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Machines	2	4	2	....	2	2	....	....	2	....	....	....	14	4	5	6	5	2	3	3	3	3	7	5	6	52
Outils	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	2	2	....	....	....	2	....	....	1	3	2	13
Chutes	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	3	1	....	1	....	1	....	1	2	....	....	....	....	6
Chemins de fer et tramways	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Explosions	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Chute de matériaux	1	3	3	1	....	2	....	....	1	5	3	4	23	12	4	9	....	....	1	....	2	1	2	....	....	31
Eclats	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	....	3	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2
Exposés aux intempéries	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
Noyades	....	....	2	1	3	2	....	2	....	....	3	....	13	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ecrasés	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Brûlés et ébouillantés	....	3	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Broyés	....	....	....	....	1	1	....	....	1	1	....	....	4	....	....	1	1	....	....	....	1	....	1	....	....	4
Total	3	15	10	2	7	7	1	4	5	6	7	4	71	19	12	21	6	4	3	6	8	5	11	8	8	111

CAUSES DES ACCIDENTS—MINES.

Explosions (explosifs)	7	1	2	6	...	2	1	....	....	1	....	3	23	3	3	6	....	2	2	....	....	1	...	1	6	24
" (autres)	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Wagons de mines, voyages, etc.	....	....	2	....	1	....	1	3	....	....	....	2	9	1	3	1	1	2	....	1	....	2	2	....	3	16
Chute de matériaux	2	2	4	2	1	3	2	....	3	1	3	3	26	2	....	8	5	7	....	3	4	1	....	7	3	40
Eclats	1	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	4	....	3	....	..	....	1	....	....	....	2	....	....	6
Machines	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	....	1	4	1	....	1	1	..	....	1	....	1	....	....	....	5
Bétail	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
Chemins de fer et tramways	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
Chutes	1	3	1	....	1	...	1	2	....	1	2	4	16	1	....	1	....	3	....	....	....	...	1	1	2	9
Asphyxie	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	3	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Noyades	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ecrasement	....	1	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	2	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	55

Brûlés ou ébouillantés	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	1	....	1	....	....	....	
Etouffement	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	1	....	21	....	....	1	....	....	....	23
Total	20	8	11	9	6	9	7	5	4	4	5	14	104	8	12	22	8	14	24	6	4	8	5	10	14	135

CAUSES DES ACCIDENTS—ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER.

Explosion de matière de sauvetage	7	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	1	11	7	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7
Explosions ; prématurées et ratées	....	5	....	....	5	2	....	....	1	2	1	....	16	....	....	....	....	....	....	....	....	2	7	2	....	11
Noyades	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Frappés par trains ou locomotives	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ecrasés entre wagons	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
Chute de matériaux	....	....	....	....	2	....	1	....	....	....	....	....	3	....	....	1	....	....	....	....	1	1	....	2	1	6
Ecrasés par wagons	....	....	....	....	....	1	1	....	2	1	2	....	7	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	3
Tamponnements	....	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Exposés aux intempéries	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Chutes	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	1	1	....	....	4
Affaissement	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totaux	7	5	3	2	8	3	2	5	3	6	4	1	49	7	....	3	....	3	....	....	1	4	11	4	1	34

CAUSES DES ACCIDENTS—MÉTIERS DU BATIMENT.

Chutes	3	2	....	6	1	7	2	10	5	4	6	7	53	11	4	6	3	6	5	22	4	15	20	6	9	111
Chutes causées par écroulem. d'échafauds	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2	....	....	....	5	....	....	14	....	....	4	....	3	26
Chutes de matériaux	....	1	1	1	....	....	6	3	1	4	....	1	18	2	2	2	1	....	2	3	4	2	10	1	14	43
Eclats	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	2	4
Machines ou outils	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	2	....	1	2	....	6
Chemins de fer et tramways	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	3	....	....	4
Explosions	[2] 1	....	[1] 4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	[2] 1	....	[1] 6	....	....	....	....	....	1	....	[3] 4	1	13
Asphyxie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Electricité	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	3
Totaux	4	3	5	7	1	8	8	13	6	10	7	9	81	15	7	15	10	6	7	40	10	18	38	13	31	210

[1] Explosion de gaz dans un tunnel.
[2] " d'un poêle à gazoline.
[3] " d'une torche à gazoline.

CAUSES DES ACCIDENTS—MÉTIERS DES MÉTAUX.

Nombre des accidents par mois. — Fatals.

Causes des accidents.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Machines	3	3	3	3	....	2	1	3	....	....	2	1	21
Outils	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Chute de matériaux	....	....	2	....	....	....	2	....	....	1	2	....	7
Eclats	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
Chutes	3	3	3	2	....	....	....	....	....	1	1	....	13
Métal chaud ou en fusion	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	5
Explosions de gaz et métal en fusion	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Electricité	....	1	2	1	2	10	7	4	3	2	1	3	36
Monte-charges et ascenseurs	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Chemins de fer et tramways	....	1	....	2	2	2	1	....	....	....	....	1	9
Bétail	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Asphyxie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
Brûlés ou ébouillantés	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ecrasement	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
Exposés aux intempéries	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Par la foudre	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
Efforts (lever, etc.)	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	6	8	10	13	4	15	12	7	4	5	6	5	95

Nombre des accidents par mois. — Non fatals.

Causes des accidents.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Machines	10	7	22	6	8	3	12	7	6	15	18	17	131
Outils	5	....	3	1	1	....	1	....	3	6	1	3	24
Chute de matériaux	7	15	7	5	4	1	2	4	4	5	9	9	72
Eclats	1	2	3	1	4	....	8	....	....	7	3	2	31
Chutes	2	3	6	3	2	2	5	5	4	3	4	4	43
Métal chaud ou en fusion	1	8	5	....	7	....	4	1	4	3	4	1	38
Explosions de gaz et métal en fusion	....	1	10	1	....	....	....	....	....	....	....	1	13
Electricité	1	....	....	3	1	....	1	1	1	....	2	3	13
Monte-charges et ascenseurs	....	1	....	1	1	....	....	....	....	....	2	1	6
Chemins de fer et tramways	....	1	3	....	....	1	....	....	....	....	....	....	5
Bétail	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
Asphyxie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Brûlés ou ébouillantés	....	4	6	1	....	....	....	....	....	2	1	1	15
Ecrasement	3	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	5
Exposés aux intempéries	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
Par la foudre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Efforts (lever, etc.)	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2
Total	32	42	65	22	28	7	34	19	23	42	45	42	401

CAUSES DES ACCIDENTS—MÉTIERS DU BOIS.

Fatals.

Causes des accidents.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Machines	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2
Outils	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Monte-charges et ascenseurs	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
Chute de matériaux	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1
Eclats	....	1	....	....	1	....	....	1	1	....	1	....	5
Chutes	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Totaux	....	3	....	....	1	1	....	1	1	....	2	1	10

Non fatals.

Causes des accidents.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Machines	10	15	14	6	6	3	2	9	7	10	7	5	94
Outils	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
Monte-charges et ascenseurs	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Chute de matériaux	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	1	....	4
Eclats	1	1	....	....	....	1	....	....	....	1	2	....	6
Chutes	1	2	1	....	....	....	....	....	1	1	4	....	10
Totaux	13	18	15	7	6	4	2	10	8	13	14	5	115

CAUSES DES ACCIDENTS—MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE.

Machines														2		1				1	2				1	7
Monte-charges et ascenseurs																				2			1			3
Brûlés et ébouillantés															1		1		2							3
Explosion de globe de lumière électrique																									1	1
Total														2	1	1	1		1	3	2		1		2	14

CAUSES DES ACCIDENTS—MÉTIERS DE CONFECTION DE VÊTEMENTS.

Machines														3	1	1	1			1		1	1	1	2	12
Brûlés ou ébouillantés	1												1			1								1		2
Par vapeurs acides					1								1													
Monte-charge et ascenseurs																						1				1
Total	1				1								2	3	1	2	1			1		2	1	2	2	15

CAUSES DES ACCIDENTS—MÉTIERS TEXTILES.

Machines	1			1							1		3	1		2					2	2	1	2	1	11
Chutes																							1			1
Brûlés et ébouillantés																	1									1
Monte-charges et ascenseurs			1									1	2						2				1		1	4
Total	1		1	1							1	1	5	1		2	1		2		2	2	3	2	2	17

CAUSES DES ACCIDENTS—PRÉPARATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DU TABAC.

Machines et outils											1	1	2	2	1	1	1	1				4	3	2		15
Chutes	1							1					2	2	1		1									4
Chutes de matériaux									1				1	1				1								2
Monte-charges et ascenseurs																									2	2
Chemins de fer et tramways		1										1	2			1								1		2
Bétail																		1								1
Chevaux emballés			1										1			1		2								3
Brûlés ou ébouillantés														1	5			2	1				1			10
Explosions							1						1	2												2
Noyade	1												1													
Electricité																							1			1
Frappés par véhicules																							1			1
Total	2	1	1				1	1	1	1		2	10	8	7	3	2	7	1			4	6	3	2	43

MÉTIERS DU CUIR.

Causes des accidentss.	Nombre des accidents par mois.																									
	Fatals.													Non-fatals.												
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Machines et outils	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	....	....	....	2	....	4
Chutes	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3
Brûlés ou ébouillantés	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	3
Eclats	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2
Total	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	5	1	1	....	....	....	....	1	1	....	12

CAUSES DES ACCIDENTS—SERVICE DES CHEMINS DE FER.

Causes des accidents.	Fatals.													Non-fatals.												
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Tamponnements	4	9	3	....	2	4	....	4	....	4	2	3	35	13	2	7	2	....	4	2	2	1	3	2	9	47
Déraillements	....	2	1	....	....	1	3	....	1	1	....	....	10	5	10	....	....	....	....	1	1	....	3	....	1	21
Chutes	1	1	....	....	....	....	1	3	2	....	....	....	8	1	7	7	4	4	1	7	4	6	7	3	2	52
Ecrasés entre wagons	5	....	3	2	3	....	2	....	4	2	2	2	26	....	1	11	3	1	1	4	1	3	2	7	1	35
Ecrasés par trains	5	7	14	5	2	2	3	9	4	6	3	1	61	3	4	3	2	5	3	4	9	2	8	4	1	48
Brûlés ou ébouillantés	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	1	4	7	3	2	....	2	....	2	....	....	....	....	....	1	10
Explosions de dynamite, poudre et produits chimiques	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1*	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1*	....	2	3
Explosions, autres	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	1	3
Frappés par projectiles	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	4
Chute de matériaux	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....	4	6	1	2	....	2	1	1	4	3	4	28
Eclats	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	1	....	2	....	....	1	....	1	1	2	9
Machines ou outils	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	2	....	....	....	....	1	6
Frappés par trains et locomotives	....	....	1	2	1	5	8	1	....	4	2	1	25	1	....	1	....	....	....	3	4	....	1	4	....	14
Exposé aux intempéries	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Insolation	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Frappés par portes de wagons	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Total	15	21	23	10	8	12	19	17	11	19	12	11	178	28	31	37	15	16	11	25	23	13	32	24	26	281

* Explosion de produits chimiques dans une valise, maniée par préposés aux bagages.

CAUSES DES ACCIDENTS—SERVICE DES TRAMWAYS.

Chutes																		1		1	2		1	1	1	7
Ecrasés			1										1			1										1
Ecrasés entre wagons					1						1		2								1					1
Tamponnements								1					1	1				2	2	1	1	1		-	1	11
Frappés par véhicules et wagons																		1		1			2			4
Voies de fait																		1		1			1			3
Par électricité																							1			1
Déraillements											1		1							2			1	1		4
Outils																								1		1
Brûlés et ébouillantés																									1	1
Total			1		1			1			2		5	1		1		5	2	6	4	1	6	5	3	34

CAUSES DES ACCIDENTS—NAVIGATION.

Noyades	1		6	7	2	2	19	17	1	5	12	5	77													
Chute de matériaux												1	1		2		1			4	2	1	3	2		15
Eclats																							1	1	2	4
Chutes	1		1		1	1		2	1	1	2		10			1		1		5			2	3	1	13
Martinets ou grues																										
Machines ou outils							1				2		3					1			1	1		1		4
Véhicules (collisions)																										
Explosions																					1					1
Brûlés ou ébouillantés								1	1			1	3						1							1
Ecrasés entre quais, écluses, etc.						1					1		2										1			1
Total	2		7	7	3	4	20	20	3	6	17	7	96		2	1	1	2	1	9	4	2	7	7	3	39

TRANSPORTS DIVERS.

Causes des accidents.	Fatals.													Non-fatals.												
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Chutes			2	2		1		1	1	4		1	12	4	2	2	4	3	6	2	4	3	9	3	1	43
Chute de matériaux				1		1	1	1	2			1	7	1	6	2		1			1	1	1	2	5	20
Eclats														1	1									1		3
Chemins de fer							1	3		1	1		6			2							1	2		5
Machines ou outils						1		1					2													
Bétail					1		1						2	2	3	1			1	1	3		2			13
Véhicules									1				1			2		1		1	2					6
Tamponnements						1		1					2	2	3		2	3	4	1	1	2	4	1	11	34
Chevaux emportés			1						1				2	3						3	1	2				9
Ecrasés				1							1	1	3			1				1	3	1		1		7
Brûlés ou ébouillantés											1		1													
Noyades	1				1			1					3													
Monte-charges et ascenseurs					1								1						2							2
Foudre						1							1													
Chavirement de bateau-passeur d'hiver															6											6
Explosion																1					1					2
Broyés																			1			1	2	1		5
Lésion interne par vapeurs de gazoline																					1					1
Empoisonnement du sang												1	1													
Total	1	...	3	4	3	5	3	8	5	5	3	4	44	13	21	11	6	8	14	9	17	10	19	11	17	156

EMPLOYÉS PUBLICS.

Causes des accidents.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Chutes															2	4	1		1	2						10
Chute de matériaux										1			1	1	1		1				7		4			14
Eclats																1										1
Tamponnements														4	2	3	1	1		3	1		1	5		21
Bétail																					1					1
Machines											2		2		1						1					2
Brûlés ou ébouillantés																2		2	3	3						10

Chevaux emportés																		1								1
Asphyxie																1										1
Voies de fait						1							1			2		1	1	1	1		1		1	8
Noyades						1	1					2	4													
Explosions															1											1
Ecrasés			1					1					2			3										3
Electricité				1			1						3					1	2							3
Exposés aux intempéries		1											4		3											3
Chemins de fer		4											1		2											2
Gardien d'asile tué par malade		1	1										1													
Monte-charges et ascenseurs															1											1
Frappé par tramway																						1				1
Total		6	2	1		2	2	1		1	2	2	19	5	13	16	3	6	7	9	11	1	6	5	1	83

CAUSES DES ACCIDENTS—DIVERS—MÉTIERS PROFESSIONNELS.

Explosions de matière de sautage				5					3	5		3	16							1		3	2		4	10
Chute de matériaux					2	1		1	1	2	1		8		1	1		1			2				3	8
Eclats															2									1		3
Chutes			2	1	1	1	2	2	1			1	11	2	1	2	2	1		4	6	1	2	2	1	24
Electricité					1						1		2													
Chemins de fer et tramways	2		1						1			1	5			2							1			3
Bétail											1		1						3	1			1			5
Monte-charges et ascenseurs							1		1				2		1			1		1						3
Machines ou outils			1	1						1	3		6	3	2	2	5	2	1	5	2	1	1	5	6	35
Brûlés ou ébouillantés		1					1					1	3	2							2	1			2	7
Ecrasés								2					2													
Chevaux emportés							1						1		1								2			3
Asphyxie				2		2				1		4	9													
Autres explosions			1			1			1				3	1				1	1	2			1	1	1	8
Par la foudre																				2						2
Broyés																				1						1
Affaissement										2			2													
Empoisonnement du sang																							1			1
Total	2	1	5	9	4	5	5	5	8	11	6	10	71	8	8	7	7	6	5	17	12	6	11	9	17	113

CAUSES DES ACCIDENTS—MANOEUVRES.

Causes des accidents.	Nombre des accidents par mois.																									
	Fatals.													Non fatals.												
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Chutes	3	....	2	....	....	....	1	1	....	1	2	1	11	5	2	4	1	....	1	4	2	3	2	3	2	29
Chute de matériaux	....	2	2	....	1	....	3	3	....	1	6	2	20	8	3	6	4	2	2	7	2	2	6	6	....	48
Eclats	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	2
Chemins de fer	1	1	5	....	1	2	....	....	1	2	....	....	13	....	....	1	....	....	1	2	1	....	1	....	....	6
Monte-charges et ascenseurs	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2
Explosions (matière de sautage)	....	1	....	1	....	1	....	3	1	....	1	....	8	4	....	2	1	1	....	....	....	1	1	1	....	11
Autres explosions	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Machines ou outils	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	1	....	....	1	3	....	1	1	2	1	11
Electricité	....	....	....	....	2	1	1	3	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
Bétail	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	3
Ecrasés	....	....	1	....	....	....	1	2	....	....	....	....	4	....	....	1	....	1	2	....	3	....	....	....	....	7
Noyades	....	....	....	1	....	....	....	2	....	1	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Asphyxie	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
Exposés aux intempéries	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Brûlés ou ébouillantés	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....	1	....	1	....	2	....	2	....	....	1	....	7
Affaissement	....	1	....	1	....	2	1	....	....	1	2	....	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	3
Total	4	5	11	3	4	6	7	14	3	6	12	5	80	20	6	15	8	4	9	17	13	10	15	14	3	134

VIII.—LA DISTRIBUTION DE LA "GAZETTE DU TRAVAIL" ET AUTRES PUBLICATIONS.

A quelques exceptions près, la *Gazette du Travail* est expédiée par la poste de l'Imprimerie Nationale, sous la surveillance du ministère du Travail. Ce service nécessite la préparation d'une liste postale et sa révision constante, ainsi que l'expédition mensuelle d'exemplaires de la *Gazette* aux personnes inscrites sur la liste. Dans le but d'accélérer la livraison, les exemplaires de la *Gazette* sont assortis et distribués dans des sacs de malle, convenablement étiquetés, à destination des différentes localités par tout le Canada.

Outre les exemplaires de la *Gazette* régulièrement expédiés chaque mois par la malle aux abonnés ou à titre d'échanges, etc., il est de temps à autre envoyé des exemplaires de la *Gazette* à titre de spécimens. Il a aussi été de jour en jour expédié par la malle de simples exemplaires en réponse à des demandes adressées à cet effet, ou se rattachant à des réponses faites par le ministère sur des sujets que la *Gazette du Travail* peut avoir traités, soit en tout soit en partie. Néanmoins, il est, pour les mêmes fins, conservé en liasse un nombre limité de tous les exemplaires jusqu'ici publiés.

Durant l'exercice 1911-12, il a été attribué 172,925 exemplaires des différents numéros contenus dans le volume XI-XII de la *Gazette du Travail.* Sur ce nombre, 150,680 étaient en anglais et 22,558 en français. Il faut aussi comprendre dans ce nombre 5,035 exemplaires en anglais et 1,652 en français de divers numéros de la *Gazette* d'années antérieures, soit une moyenne mensuelle de 14,993.

Outre les exemplaires de la *Gazette du Travail,* le ministère a expédié par la poste 180 exemplaires de volumes reliés de la *Gazette du Travail;* 1,775 exemplaires du rapport annuel du ministère; sept exemplaires du rapport et de la preuve de la commission royale nommée dans le but d'enquêter sur la cause des différends industriels dans la Colombie-Britannique; trente-trois exemplaires du rapport de la commission royale nommée pour faire une enquête sur l'affluence des journaliers italiens à Montréal et les prétendues pratiques frauduleuses d'agences de placements; 73 exemplaires du rapport de la commission royale nommée en vue d'enquêter sur le différend survenu entre la *Bell Telephone Company* et ses employés à Toronto; 334 exemplaires du rapport de la commission royale nommée pour faire une enquête au sujet des pertes subies par la population chinoise de Vancouver, C.-B., dans les émeutes de septembre 1907; 337 exemplaires du rapport de la commission royale nommée pour enquêter sur les pertes subies par la population japonaise de Vancouver, C.-B., dans les émeutes de septembre 1907; 271 exemplaires du rapport de la commission royale nommée pour faire une enquête sur les méthodes employées dans le but d'induire des journaliers orientaux à venir au Canada; 270 exemplaires du rapport du sous-ministre du Travail sur sa mission en Angleterre, en vue de conférer avec les autorités britanniques au sujet de l'immigration orientale au Canada; quatre-vingt-onze exemplaires du rapport de la commission royale instituée pour enquêter sur les différends industriels dans les filatures de coton de la province de Québec; trente-huit rapports sur les méthodes adoptées au Canada dans les entreprises fédérales de la confection de vêtements, 1889; six exemplaires du rapport de l'enquête intituée en Angleterre sur les prétendues pratiques frauduleuses dans le but d'induire des imprimeurs à venir au Canada; 132 exemplaires du rapport concernant la nécessité de supprimer le commerce de l'opium au Canada, 1908; 53 exemplaires du rapport du sous-ministre du Travail sur les conditions industrielles dans

les houillières de la Nouvelle-Ecosse, 1909; 953 exemplaires des "Prix de gros au canada, 1900-1909, inclusivement"; 600 exemplaires des "Prix de détail, 1910"; 5,606 exemplaires des "Prix comparatifs, Canada et Etats-Unis, 1906-11", inclusivement; 520 exemplaires des "Prix de gros au Canada, 1911"; 126 exemplaires du rapport des délibérations du comité spécial de la Chambre des communes, auquel a été renvoyé le "bill 21", loi concernant les heures de travail dans les travaux pubics, 1909-10; 204 exemplaires du rapport du comité spécial de la Chambre des communes, auquel a été renvoyé le "bill 2", loi concernant les sociétés industrielles et coopératives, 1906-09; 257 exemplaires de la loi de la conciliation et du travail, 1906; 1,311 exemplaires de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907; 8,000 exemplaires des index du volume XI et d'autres volumes de la *Gazette du Travail*.

En sus de la distribution de ces différents rapports, etc. Il a été distribué des communications de la nature de divers documents, publications, bills, lettres circulaires, lois du parlement, exemplaires des *Débats,* formules et autres matières quelconques, ce qui fait un total de 203,693 communications ou publications que le ministère a distribuées par l'intermédiaire de son bureau de distribution, outre la correspondance d'autres services du ministère, durant l'exercice clos le 31 mars 1912, soit une distribution mensuelle moyenne de 16,974 publications, etc.

Le tableau suivant est agencé de manière à indiquer par mois le nombre et la nature des publications, etc., distribuées par le bureau de distribution du ministère au cours de l'exercice 1911-12.

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE DES *GAZETTES DU TRAVAIL* ET AUTRES PUBLICATIONS MINISTÉRIELLES EXPÉDIÉES PAR LA POSTE DU BUREAU DE DISTRIBUTION DU MINISTÈRE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1911.

Nom de la publication.	Mois.												Nombre des publications distribuées, 1911-12.
	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars.	
Gazettes du Travail, exemplaires distincts, vol. XII, anglais	13,000	13,002	12,931	12,323	12,621	12,600	12,598	12,568	12,540	12,480	12,000	12,017	150,680
" " exemplaires divers, vol. XII, "	201	568	300	600	401	607	318	278	281	591	325	625	5,035
" " exempl. de vol. reliés, vol. XII, "	......	4	12	15	12	27	30	2	13	10	3	16	144
" " exemplaires distincts, vol. XII, français	2,120	2,132	2,111	......	2,192	2,198	2,102	2,129	1,927	1,900	1,875	1,872	22,558
" " exemplaires divers, vol. XII, "	61	170	60	212	36	48	34	106	52	73	35	36	923
" " exempl. de vol. reliés, vol. XII, "	....	......	......	11	2	11	6	1	2	....	2	1	36
Rapports annuels, anglais	49	50	64	59	100	200	92	106	93	207	432	200	1,652
" " français	....	10	10	12	11	20	16	11	15	10	5	3	123
Rapport et preuve de la commission royale sur les différends industriels dans la Colombie-Britannique	......	......	....	......	2	3	......	......	1	......	1	......	7
Rapport et preuve de la commission royale sur l'emploi d'aubains par la Cie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique	......	......	.....	......	....	....	......	....	.....	......	....	......	....
Rapport et preuve de la commission royale sur l'emploi d'aubains par la *Père Marquette Railway Company*	......	......	.....	......	......	......	......	..	......	......	......	......	....
Rapport et preuve de la commission royale sur l'affluence des Italiens à Montréal et les pratiques frauduleuses des agences de placement	3	4	2	6	3	3	......	2	1	......	3	6	33
Rapport de la commission royale sur le différend entre la *Bell Telephone Company* et ses employés, Toronto, Ont	5	4	6	13	12	13	......	1	7	1	6	5	73
Rapport de la commission royale sur les pertes subies par la population chinoise de Vancouver, C.-B., dans les émeutes de septembre 1907	24	19	15	40	38	50	18	38	31	23	15	23	334
Rapport de la commission royale sur les pertes subies par la population japonaise de Vancouver, C.-B., dans les émeutes de septembre 1907	24	20	15	40	38	50	18	38	32	23	16	23	337
Rapport de la commission royale nommée pour enquêter sur les méthodes des employ. en vue d'ind. des journal. orientaux à venir au Canada	20	20	12	27	23	40	15	27	40	18	11	18	271
Rapport du sous-ministre du Travail sur sa mission en Angleterre dans le but de conférer avec les autorités britanniques au sujet de l'immigration orientale au Canada	20	20	13	26	23	40	15	23	40	15	17	18	270
Rapport sur les méthodes adoptées au Canada dans l'exécution des entreprises fédérales pour la confection de vêtements, 1899	1	2	....	4	10	10	......	2	5	2	2	......	38
Rapport de la commission royale nommée pour faire une enquête sur les différends industriels dans les filatures de coton de la prov. de Québec	4	6	5	6	11	12	2	6	12	10	9	8	91
Rapports d'enquêtes spéciales :—													
Enquête sur les prétendues pratiques frauduleuses en Angleterre pour induire des imprimeurs à venir au Canada	......	......	......	......	....	6	......	......	......	......	.....	......	6
Rapport sur la nécessité de supprimer le commerce du trafic de l'opium au Canada, 1908	12	19	8	15	11	12	......	2	7	9	6	7	132

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE D'EXEMPLAIRES DE LA *GAZETTE DU TRAVAIL* ET DES AUTRES PUBLICATIONS MINISTÉRIELLES EXPÉDIÉS PAR LA POSTE DU BUREAU DE DISTRIBUTION DU MINISTÈRE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1912—*Suite.*

Nom de la publication.	Mois.												Nombre des publications distribuées, 1911-12.
	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars.	
Rapport du sous-ministre du Travail sur les conditions industrielles dans les houillères de la Nouvelle-Ecosse, 1909	5	6	4	2	2	1	3	6	7	3	5	8	53
Prix de gros au Canada, 1900-1909, inclusivement	34	40	60	300	118	100	52	47	32	31	52	87	953
Prix de gros, 1910				100	122	102	56	50	38	32	60	100	660
Prix comparatifs, Canada et Etats-Unis, 1906-11					5,242	136	62	62	32	29	13	30	5,606
Prix de gros au Canada, 1911												520	520
Procès-verbaux du comité spécial de la Chambre des Communes auquel a été renvoyé le "bill 21", loi concernant les heures de travail dans les travaux publics, 1909-10	20	18	10	20	12	17	7		1	10	3	8	126
Rapports du comité spécial de la Chambre des Communes auquel a été renvoyé le "bill No. 2." loi concernant les sociétés industrielles et coopératives, 1906-09	6	15	13	36	26	27	6	16	11	12	20	16	204
Exemplaires de la loi sur la conciliation et le travail	7	17	7	11	32	25	11	23	31	42	31	20	257
Exemplaires de la loi des enquêtes en matière de différends indust., 1907.	52	74	64	100	200	201	91	73	100	103	97	56	1,211
Divers documents, publications, bills, lois du Parlement, lettres circulaires, etc.	300	400	385	325	278	306	291	186	278	362	263	326	3,316
Exemplaires de l'index du vol. XI de la *Gazette du Travail*									8,000				8,000

Publications totales, etc., expédiées par la poste et distribuées par le bureau de distribution durant l'exercice 1911-12 203,693
" " " " " " " " " " 1910-11 199,029

Augmentation 1911-12 4,664

IX.—CIRCULATION DE LA *GAZETTE DU TRAVAIL.*

La *Gazette du Travail* est publiée en anglais et en français, ce qui nécessite la tenue de listes distinctes d'expédition par la poste, ainsi que l'impression dans les deux langues de tous lès avis et formules. Le nombre d'abonnements acquittés à la *Gazette* reçus dans le dernier exercice a été de 6,777, la circulation totale payée au 31 mars 1912 étant de 8,840. Tous les abonnements ont été promptement inscrits et il a été accusé réception des remises. Il a chaque mois été expédié les avis ordinaires d'abonnement et les formules de renouvellement, ainsi que rectifié et revisé au besoin les listes d'expédition. Outre le maintien de la liste régulière des abonnés, le ministère a expédié pendant l'exercice beaucoup d'exemplaires spécimens.

En ce qui concerne la circulation de la *Gazette du Travail* pour les douze mois clos le 31 mars 1912, il a été reçu 6,812 lettres, dont il a été accusé réception. Sur ce nombre, 4,903 avaient trait à des abonnements à la *Gazette du Travail,* 401 à un changement d'adresse de la part d'abonnés, et 1,508 concernaient d'autres sujets.

Pour la même période, le service de la circulation a fait 27,794 expéditions de matières postales. Sur ce nombre, 24,006 communications contenaient des avis, comptes ou récépissés d'abonnement; 1,493 autres communications se rattachaient à la circulation de la *Gazette,* et il y avait 2,295 colis.

Durant l'exercice financier de 1910-11, la moyenne de la circulation mensuelle a été de 14,248 exemplaires, dont 9,478 étaient au crédit de la circulation payée.* Les 4,770 autres ont été envoyés aux personnes inscrites sur la liste d'expédition gratuite ou des échanges.

Les chiffres suivants indiqueront la circulation totale de la *Gazette* au dernier jour de chacun des exercices financiers de la période comprise entre 1900 et 1912.

TABLEAU INDIQUANT LA CIRCULATION DE LA "GAZETTE DU TRAVAIL" À LA CLÔTURE DE CHAQUE EXERCICE FINANCIER DE 1900 À 1912 INCLUSIVEMENT.

Année.	Abonnements pour un an.	Distribution gratuite et échange.	Circulation totale.
1900-1	4,391	2,158	6,549
1901-2	5,648	2,722	8,370
1902-3	7,748	3,046	10,794
1903-4	7,361	3,553	10,914
1904-5	6,645	3,717	10,362
1905-6	7,547	3,987	11,534
1906-7	8,033	4,105	12,138
1907-8	9,033	4,320	13,353
1908-9	9,338	4,472	13,810
1909-10	9,426	4,778	14,204
1910-11	10,035	4,799	14,834
1911-12	8,840	4,713	13,553

* Le nombre réel des abonnements payés à la clôture de l'exercice, au 31 mars, était de 8,840.

Le sommaire suivant indiquera par province le nombre des abonnements payés à la *Gazette du Travail* à la clôture de l'exercice, au 31 mars 1912:

Nouvelle-Ecosse	729
Nouveau-Brunswick	256
Ile-du-Prince-Edouard	31
Québec	2,322
Ontario	3,188
Manitoba	536
Saskatchewan	445
Alberta	589
Colombie-Britannique	546
Les Territoires	7
L'Empire britannique (ailleurs qu'au Canada	53
Pays étrangers	128
Total	8,840

LISTES D'EXPÉDITIONS GRATUITES ET D'ÉCHANGES.

Sous le titre d'exemplaires de la *Gazette du Travail* expédiés à titre d'échanges sont compris les exemplaires envoyés aux ministères publics des gouvernements fédéral et provinciaux, dans ce pays et dans d'autres, ainsi qu'aux éditeurs de journaux de métiers et de journaux ouvriers en échange de leurs publications. Dans la liste d'expédition gratuite sont compris les exemplaires adressés aux membres des deux Chambres du Parlement, aux agents commerciaux, aux agents d'immigration, aux bibliothèques publiques, aux chambres de commerce, aux bibliothèques de maisons d'éducation, aux journaux locaux et aux officiers des organisations qui fournissent, au besoin, les renseignements demandés par le ministère. Le sommaire suivant indiquera le nombre d'exemplaires expédié chaque mois par la poste à titre d'échange ou gratuitement:

Liste des échanges.

Ministères des gouvernements (y compris les gouvernements fédéral, provinciaux, britannique et étrangers et leurs fonctionnaires	423
Journaux de métiers et journaux ouvriers	140

Liste d'expédition gratuite.

Bibliothèques publiques et des maisons d'éducation	213	
Membres de la Chambre des communes	221	
Membres du Sénat	87	
Chambres de commerce	273	
Journaux	1,056	
Divers	87	
		2,500
Organisations ouvrières—		
Nouvelle-Ecosse	140	
Ile-du-Prince-Edouard	7	
Nouveau-Brunswick	76	
Québec (exemplaires anglais et français)	458	
Ontario	749	
Manitoba	130	

Saskatchewan..........................	89	
Alberta..................................	157	
Les Territoires..........................	1	
Colombie-Britannique..................	247	
		2,054
53 correspondants de la *Gazette du Travail* (3 exemplaires chacun).........................		159
Total....................................		4,713

RECETTES DE LA "GAZETTE DU TRAVAIL".

Les recettes de la *Gazette du Travail* proviennent de la vente des numéros et des volumes reliés ainsi que des abonnements pour un an ou plus. Les numéros sont vendus 3 cents chacun ou 20 cents la douzaine. Les volumes reliés de la *Gazette*, comprenant les éditions de chaque année, sont vendus 75 cents l'exemplaire. Le tarif d'abonnement annuel est 20 cents, ou 15 cents lorsque la même personne ou institution achète plus de douze exemplaires.

Le relevé suivant des recettes dérivant des abonnements et de la vente des numéros et des volumes reliés de la *Gazette* durant le dernier exercice 1911-12 indique que les recettes nettes provenant de ces deux sources se sont chiffrées par $1,397.95.

Relevé des recettes de la Gazette du Travail *pour l'exercice clos le 31 mars 1912.*

Montants reçus pour abonnements à la *Gazette du Travail*.		$1,340 15
Vente des numéros et volumes reliés..............		76 22
Montant reçu au 30 juin 1911 pour abonnements à la *Gazette du Travail*, qui a été retenu en attendant l'identification des abonnés, et qui est maintenant versé au crédit des recettes, vu qu'aucune réclamation n'a été faite à ce sujet......................		1 90

À DÉDUIRE.

Commission sur les abonnements et frais payés pour mandats de poste les transmettant........	$20.32	
		20 32
		$1,397 95

X.—LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE.

Au cours du dernier exercice, il a été ajouté plus de deux cents volumes à la bibliothèque du ministère, outre les rapports, etc., reçus du gouvernement de différents pays. Ces rapports traitaient de sujets d'intérêt général, bien que, de nouveau, l'enseignement technique fût le sujet spécialement traité. L'index de plusieurs centaines de brochures a aussi été terminé, ce qui a nécessité la préparation de près de mille cartes indexées. La bibliothèque renferme actuellement une série assez complète des journaux officiels de toutes les unions ouvrières importantes des Etats-Unis et du Canada, les organes officiels des bureaux ouvriers de l'univers, ainsi qu'un grand nombre de rapports gouvernementaux et d'autres publications officielles sur des sujets concernant les problèmes industriels, sans compter les ouvrages consultatifs et théoriques. Durant l'exercice, il a été porté une certaine attention à la compilation de bibliographies sur des sujets d'intérêt courant. Ces bibliographies n'ont pas la prétention d'être complètes. Elles ne contiennent pas tout ce que le ministère possède sur les sujets, mais sont plutôt une sélection des statistiques les plus importantes, dans le but de faciliter des recherches d'après certaines méthodes. Le présent rapport renferme deux semblables bibliographies, qui peuvent être intéressantes, et traitent respectivement de l'emploi des femmes ainsi que de la conciliation et de l'arbitrage industriels.

Emploi des femmes.

Ouvrages généraux.—Annuals of the American Academy of Political & Social Science. Economic Function of Women. Vol. V, 1894-5, p. 361. Mason, O. T. Woman's Share in Primitive Culture. New-York, 1910. New Zealand Journal of the Department of Labour, Industrial Position of Women, 1899, p. 489, Economic Position of Women, 1900, p. 971, More Truth about Women in Industry, 1905, p. 192. Schreiner, Olive, Woman and Labour. New-York, 1911. Tuckwell, Gertrude, Women's Opportunity. Woman's Trade Union League, London, 1898.

Canada.—Department of Agriculture. Women of Canada (préparé par le National Council of Women of Canada). Ottawa, 1911. Census and Statistics Branch. Wage Earners by occupations. Bulletin No. I, Ottawa, 1907. Occupations of the People. Bulletin No. XI, Ottawa, 1910. Edwards, Mrs. Muir. Labour Laws for Women and Children in Canada. Women's Industrial News, London, October, 1911, pp. 117-127. King, W. L. Mackenzie. Report of, on methods employed in the carrying out of Government Clothing Contracts in Canada. Ottawa, 1900. Legislation with regard to Child and Female Labour in Canada. *The Labour Gazette*, Ottawa, vol. 8, pp. 1100-1120. Reports of Ontario Bureau of Labour (Chapter on Ontario Industrial Statistics). Annual. Toronto, Ontario. Report of the Royal Commission on the relation of Labour and Capital in Canada (Appendix E. Child and Female Labour). Ottawa, 1889. Report of the Royal Commission on the Dispute between the Bell Telephone Company of Canada and the Telephone Operators of Toronto. Ottawa, 1907. Report of the Royal Commission to enquire into Industrial Disputes in the Cotton Factories of the Province of Quebec (pp. 16-18). Ottawa, 1909.

Grande-Bretagne. — Abbott, Edith. Municipal Employment of Unemployed Women in London Journal of Political Economy, vol .15, p. 513. Booth, Charles.

Life and Labour in London, pp. 256-326. London, 1902. Bulley, Miss A. A. and Miss M. Whitley. Women's Work. London, 1894. Busbey, K. G. Women's Trade Union Movement in Great Britain. U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. XIX, p. 1-65. Black, C. Report of Inquiry into Tailoresses Women's Industrial News, London, September and December, 1905. Collet, Clara E. Report to British Board of Trade on Statistics of Employment of Women and Girls. London, 1894. Report to British Board of Trade on Changes in the Employment of Women and Girls in Industry, London, 1898. Report to British Board of Trade on Money Wages of Indoor Domestic Servants. London, 1899. Educated Working Women, London, 1902. Dilke, Lady. Industrial Position of Women. Irwin, Margaret. Huthins, B. L. Women's Wages in England in ,the 19th Century. Women's Industrial Council London, 1906. Home work amongst women. Report of an inquiry conducted for the Glasgow Council for Women's Trades. Macdonald, J. Ramsay. Women in the Printing Trades, London, 1904. Macrosty, Mrs. E. J. Truck and Fair Wages. Women's Industrial News, March, 1909. Rate of Women's Wages, Women's Industrial News, July, 1910. Sherard, R. H. The White Slaves of England, London, 1898. Webb, Mrs. Sidney. Women and the Factory Acts. London, 1896. Women's Industrial Council . Home Industries of Women in London. Report of Inquiry made by Council. London ,1897. Operations under the Trade Boards Act, Women's Industrial News, April 1911, pp. 55-56 . Clothing and Textile Trades. Summary Tables. London, 1912. Conditions and Influences of the Employment of Women in Great Britain. The Nineteenth Century, October 1905. Women and Child Wage Earners in Great Britain, U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. XVIII. Earnings and Hours of Labour in British Textile Industries, U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol XIX, pp. 88-103. Return of Rates of Wages in the Principal Textile Trades of the United Kingdom, London, 1889. Report of an Inquiry by the Board of Trade into Earnings of Workpeople of the United Kingdom. I. Textile Trades, II. Clothings Trades, London, 1909. Accounts of Expenditure of Wage Earnings Women and Girls. London, 1911.

ETATS-UNIS.—Abbott, Edith. Employment of Women in Industries: 12th Census Statistics Journal of Political Economy, vol. 14, p. 14. History of the Industrial Employment of Women in the United States. Journal of Pol. Economy, vol. 14, p. 461. Harriet Martineau and the Employment of Women in 1836. Journal of Political Economy, vol. 14, p. 614. Woman in Industry. New York, 1910. Adams, J. B. The Working Girl from the Elementary School in New York, Charities and the Commons. February 22, 1908. Annuals of American Academy of Political and Social Science. The Condition of Working Women in the United States, vol. XXVII, p. 613. Butler, E. B. Sweated Trades in Hudson County. Charities, December 18, 1907. Women and the Trades (Pittsburg Survey). New York, 1910. Saleswomen in Mercantile Stores, Baltimore. New York, 1912. Goldmark, Josephine, Labour Laws for Women in the United States. Women's Industrial Council. Working Women and the Laws. Annuals of the American Academy, vol. XXVIII, pp. 261-276, and Louis D. Brandes. The Decision of the United States Supreme Court upholding the Constitutionality of the Oregon Ten Hour Law for Women and a brief for the State of Oregon. Mies, F. P. Statutory Regulation of Women's Employment: Codification of Statutes. Journal of Political Economy, vol. 14, p. 119. Obenauer, M. L. Working Hours of Wage Earning Women in Chicago, United States Bulletin of Labour, Washington, vol. XXI. Working Hours, &c., of Women Workers in Selected Industries of Maryland and California. United States Bulletin of Labour, Washington, vol XXIII, p. 347. Odencrantz, L. C. The Irregularity of Employment of Women Factory Workers. The Survey, May 1, 1909. Richardson, Dorothy. The Long Day. New York, 1905. Roberts, P. Employment of Girls in Textile Industries of Pennsylvania. Annuals of American Academy, vol. XXIII, p. 434. Van Vorst, Mrs. John and Marie. The Woman Who Toils.

Toronto, 1903. Willett, M. H. Employment of Women in the Clothing Trades. Columbia University Studies, vol. 16, p. 234. Report of a Special Committee of the Assembly of New York State to investigate the condition of Female Labour in the City of New York. New York, 1896. Working Women in Large Cities, Fourth Annual Report of the United States Commissioner of Labour, Washington, 1888. Special Report of the United States Census Bureau on Statistics of Women at work, Washington, 1907. Report on the Condition of Women and Child Wage-Earners in the United States (en dix-neuf volumes), préparé par le Bureau du Travail, Washington.

Vol. I. Cotton Textile Industry.
Vol. II. Men's Ready-made Clothing.
Vol. III. Glass Industry.
Vol. IV. Silk Industry.
Vol. V. Wage Earning Women in Stores and Factories.
Vol. IX. History of Women in Industry in the United States.
Vol. X. History of Women in Trade Unions.
Vol. XI. Employment of Wowen in the Metal Trades.
Vol. XII. Employment of Women in Laundries.
Vol. XV. Relation between Occupation and Criminality of Women .
Vol. XVI. Family Budgets of Typical Cotton Mill Workers.
(Les volumes VI, VII et VIII traitent du travail des enfants, tandis que les volumes XIII, XIV, XV, XVIII et XIX ne sont pas encore publiés.)

Autres pays.—Les Industries à domicile en Belgique. Ministère de l'Industrie et du Travail, Bruxelles, Belgian Act regulating Labour of Women and Children. Quarterly Journal of Economics, vol. IV, p. 317. Labour Laws for Women in Denmark by Ragna Schon, Women Industrial Council, London. Enquête sur le travail à domicile. Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale, Paris. Labour Laws for Women in France, par B. L. Hutchins, Women's Industrial Council, London. French Women in Industry. Journal of Department of Labour, Nouvelle-Zélande, 100, p. 450. Labour Laws for Women in Germany, Alice Salomon, Women's Industrial Council, London. The Position of Women in Sweden. Journal of Department of Labour, Nouvelle-Zélande, 1899, p. 204. Labour Laws for Women in Australia and New Zealand, B. L. Hutchins. Women's Industrial Council, London. Statistics of the Employment of Women in Australia. Official Year Book of Australia, No. 4, 1901-10, p. 557. Report of the Textile Factories Labour Committee appointed to enquire into condition of factory labour in India (p. 15 et appendice B), l'appendice C du rapport dans les renseignements sur le nombre, suivant l'âge et le sexe, ainsi que sur les salaires et heures des ouvriers textiles du Japon. Londres, 1907. Report of the Indian Factory Labour Commission 1908 (Sections 13, 14 and 17 of Report and Section 2 of Minute of Dissent by Dr. Nair), Londres, 1908.

Législation.—Adams, T. S., and H. Sumner, Labour Problems (Legislation in England and the United States). New York, 1905. Brandeis, Louis D., and J. Goldmark. The Decision of the United States Supreme Court upholding the Constitutionality of the Oregon Ten Hour Law for Women and a brief for the State of Oregon. Brook, Emma. A Tabulation of the Factory Laws of European Countries, London, 1898. Edwards, Mrs. Muir. Labour Laws for Women in Canada. Women's Industrial News, October, 1911. Fairchild, F. Factory Legislation of the State of New York. Publications of the American Economic Association, vol. VI, No. 4. Goldmark, J. Working Women and the Laws. Annuals of the American Academy, vol. XXVIII, pp. 261-278. Labour Laws for Women in United States. Women's Industrial Council, London. Groat, G. G. Judicial Views of the restrictions of women's hours of Labour, Pol. Science Quarterly, vol. 25, pp. 420-434. Hutchins, B. L. Labour Laws for Women in France. Women's Industrial Council. Labour

Laws for Women in Australia and New Zealand. Women's Industrial Council, London. Kelly, Florence. The Legal End of the Working Woman's Day. Charities, December 29, 1906. Salomon, Alice. Labour Laws for Women in Germany. Women's Industrial Council, London. Schon, Ragna. Labour Laws for Women in Denmark. Women's Industrial Council, London. Swett, Maud. A Summary of Labour Laws in force 1909. American Association for Labour Legislation. Legislative Review No. 4. New York, 1910. Restrictions in Australia. Official Year Book of Australia, No. 4, 1901-10, p. 1058. Belgian Act regulating labour of women Quarterly Journal of Economic, vol IV, p. 317. Legislation with regard to Child and Female Labour in Canada. *The Labour Gazette,* Ottawa, vol. VIII, p. 1100-1120. Memoirs on Legislation against Night Work for Women. Publications of L'Association Internationale pour la Protection Légale des Travailleurs, Paris, 1905. Legislation regarding Employment of Women in the United States, United States Bulletin of Labour, Washington, vol IX, p. 1440. Laws relating to the employment of women. United States Bulletin of Labour, Washington, vol. XV. Legislation with regard to the employment of women in the United States. See annual review of Labour Legislation in Bulletin of Labour, Washington. Legislation in the United States. 22nd Annual Report of the United States Commissioner of Labour, Washington, 1907.

Salaires et heures.—Clark, S. A., and Edith Wyatt. Making Both Ends Meet. New York, 1911. Collett, C. E. Report to British Board of Trade on Money Wages of Indoor Domestic Servants. London, 1899. Hammond, M. B. Women's Wages. Political Science Quarterly, vol. XV, p. 508. Hutchins, B. L. Women's Wages in England in the 19th Century. Women's Industrial Council, London, 1906. Mallon, J. J. Operations under the Trades Boards Act. Women's Industrial News, London, April, 1911, pp. 55-65. Macrosty, Mrs. E. J. Truck and Fair Wages. Women's Industrial News, March, 1909. Rate of Women's Wages. Women's Industrial News, July, 1910. Obenauer, M. L. Working Hours of Wage Earning Women in Chicago. U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. XXI. Working Hours, &c., of Women Workers in Selected Industries of Maryland and of California. U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. XXIII, p. 347. Webb, Sidney and Beatrice. Industrial Democracy, pp. 749-755. London, 1897. Webb, Mrs. Sidney. The Case for the Factory Acts. London, 1902. Hours of Labour in factories in Australia. U.S. Bulletin of Labour, vol. XXII. Earnings and hours of labour in British textile industries. U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. XIX, pp. 88-103. Return of Rates of Wages in the principal textile trades of the United Kingdom. London, 1889. Report of an Enquiry by the Board of Trade into the earnings of workpeople of the United Kingdom: I. Textile Trades; II. Clothing Trades. London, 1909. Accounts of Expenditure of Wage Earnings Women and Girls, London, 1911. Work and Wages of Men, Women and Children: Eleventh Annual Report of U.S. Commissioner of Labour, Washington, 1895-6. Wages in Commercial Countries: Fifteenth Annual Report of U.S. Commissioner of Labour, Washington, 1909. Wages and Hours of Labour: Nineteenth Annual Report of U.S. Commissioner of Labour, Washington, 1904. Report prepared by U.S. Bureau of Labour on condition of woman and child wage-earners in the United States, vols. I, II, III, IV, and V. Washington.

Hygiène des femmes ouvrières.—Jacobi, A. Physical Cost of Women's Work. Charities, February 2, 1907. Mallet, Mrs. C. Dangerous Trades for Women. Humanitarian League Pamphlet, London, 1893. Oliver, Thos. Dangerous Trades (chap. VII, X, XLVII, XLIX, L and LIX), London, 1902. Diseases of Occupation (chap. VII, VIII, IX, XIII and XIV), London, 1908. Sherard, R. H. The White Slaves of England, London, 1898. Industrial Diseases having special references to trades in which women are employed. Charities and the Commons, September 5,

1908. Report of the Departmental Committee on Compensation for Industrial Diseases, London, 1907. Reports prepared by U.S. Bureau of Labour on condition of woman and child wage earners in the United States, Washington, 1910-12. Clarke, Allen. The Effects of the Factory System (Sections V, VI and VII), London, 1899.

Organisation ouvrière.—Brooke, Rev. Stopford. Women's Trade Union League, London. Busbey, K. G. Women's Trade Union Movement in Great Britain. U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. XIX, pp. 1-65. Commons, J. R. (Editor) Documentory History of American Insdustrial Society (References throughout volumes V, to IX), Cleveland. Herron, B. M. Labour Organization among women. University of Illinois Bulletin No. 11, No. 2, 1905. Wald, Lillian, Organization among women. Annals of the American Academy, vol. XXVII, p. 638. Women in Trade Unions. The Outlook, vol. 84, p. 926. Women's Industrial Council. What It is and Does, London, 1912. Women's Industrial News (Quarterly). Women's Trade Union League. Women's Trade Union Review (Quarterly), 1903 to date. Women as Trade Unionists, London. Yudelson, S. Woman's place in industry and labour organizations. Annals of the American Academy, vol. 24, p. 343. Report prepared by U.S. Bureau of Labour on condition of woman and child wage earners in the United States: vol. X, History of women in trade unions, Washington, 1911.

Divers emplois, enquêtes, etc. — Abbott, Edith. Employment of women in industries: Cigar making. Journal of Pol. Economy, vol. 15, pp. 1-15. Black, C. Report of Inquiry into Tailoresses. Women's Industrial News, London, September and December, 1905. Butler, Elizabeth. Sweated Trades in Hudson County, Charities, December 18, 1907. Woman and the Trades (Pittsburg Survey). New York, 1910. Saleswomen in Mercantile Stores, Baltimore. New York, 1912. Commons, J. R., (Editor). Trade Unionism and Labour Problems (Women in the Clothing Trades, pp. 371-434). Boston, 1905. Documentary History of the American Industrial Society, Cleveland. Crawford, Mrs. V. M. Sweated Labour in Milan. Women's Industrial News, October, 1911, pp. 127-133. Galton, F. W. Workers and Their Industries (chap. II, Dressmakers and Tailoresses), London, 1896. King, W. L. Mackenzie. Report on Methods employed in the carrying out of government clothing contracts in Canada, Ottawa, 1900. Macdonald, J. R. Women in the Printing Trades, London, 1904. Rapworth, L. Wyatt and D. M. Zimmern. Clothing and Textile Trades: Summary Tables. Women's Industrial Council, London, 1912. Roberts, P. Employment of Girls in Textile Industries in Pennsylvania. Annals of the American Academy, vol. 23, p. 434. Sanville, F. L. Women in the Sweated Trades of Philadelphia. Railroad Trainmen's Journals, May, 1907. Weyl, Walter E. Conditions of entrance to the principal trades, U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. XIII, p. 720. White, Henry. The Sweating System. U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. I, pp. 360-379. Willett, M. Employment of Women in the Clothing Trades. Columbia University Studies, vol. 16, p. 234. Report of Select Committee of the House of Lords on the Sweating System. London, 1890. Report of the Royal Commission on the Dispute between the Bell Telephone Company of Canada and the Telephone Operators of Toronto, Ottawa, 1907. Report prepared by U.S. Bureau of Labour on condition of woman and child wage earners in the United States (vol. I, II, III, IV, V, VIII and IX). Washington, 1910-1912.

Conciliation et arbitrage industriels.

Livres.—Ashley, W. J. The Adjustment of Wages, London, 1903. Brentano, Dr. L. The relation of labour to the law of to-day, N.Y., 1898. Broadhead, H. State Regulation of labour and labour disputes in New Zealand, London, 1908. Commons, J. R. Trade Unionism and Labour Problems, Boston, 1905. Gilman,

N. P. Methods of industrial peace. Boston, 1904. Hapgood, N. Industry and Progress (chap. II. Labour). New Haven, 1911, Howell, Geo. Labour Legislation, Labour Movement and Labour Leaders, London, 1905. Knoop, D. Industrial conciliation and arbitration. London, 1905. Jeans, S. Concilation and arbitration in labour disputes, London, 1894. Lloyd, H. D. A country without strikes, N.Y., 1902. Newest England, N.Y., 1902. National Civic Federation Industrial Conferences, 1902. New York, 1903. Peters, J. P., (Editor). Labour and Capital (Among the contributors are W. D. P. Bliss, James B. Dill, Otto Eidlitz, Cardinal Gibbons, N. P. Gilman, Samuel Gompers, J. Keir Hardie, H. D. Lloyd, John Mitchell, J. A. Riis, W. T. Stead, and Carroll D. Wright). London, 1902. Reeves, W. P. State Experiments in Australia and New Zealand, London, 1902. Shadwell, Arthur. Industrial Efficiency. London, 1909.

RAPPORTS DE GOUVERNEMENTS, ARTICLES DE MAGAZINES, ETC.

CANADA.—Canadian Industrial Disputes Act of 1907. U.S. Bulletin of Labour, Washington, May 1908, January 1910, and January 1902. A remedy for Industrial warfare by Charles Eliot. McClure's Magazine, September 1909. The Canadian Act by Charles Eliot. McClure's Magazine, December 1909. Settlement of labour disputes in Canada. The Outlook, vol. 83, p. 261. The Canadian way with industrial war. The Outlook, vol. 85, p. 825. A Canadian Experiment in industrial peace by O. D. Skelton. The Outlook, vol. 88, p. 32. Mackenzie King and Canadian labour troubles by Elmer E. Ferris, The Outlook, vol. 96, p. 507. Annual Reports of the Department of Labour, Canada.

GRANDE-BRETAGNE.—Rules of Voluntary Conciliation and Arbitration Boards, 1st Report 1907; 2nd Report 1910. London. Report on Collective Agreements in the United Kingdom, pp. XXXIII-XXXVIII, London, 1910. Report of Royal Commission on Trade Disputes and Trade Combinations, London, 1906. Abstracts of Labour Statistics of the United Kingdom, London. Abstracts of Foreign Labour Statistics, London. Reports of Strikes and Lockouts and of Conciliation and Arbitration Boards of the United Kingdom. *The Labour Gazette,* Board of Trade, London, vol. I to date. Reports of Proceedings under the Conciliation (Trade Disputes) Act. London. Voluntary Conciliation and Arbitration in Great Britain, U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. V, pp. 457-548. Conciliation and Arbitration in Great Britain. U.S. Bulletin of Labour, Washington, January 1912.

NOUVELLE-ZÉLANDE ET AUSTRALIE.—Report on Wages Boards and Industrial Conciliation and Arbitration Acts of Australia and New Zealand by Ernest Aves, London, 1908. Report on N. S. W. Commission of Enquiry *re* working of New Zealand Compulsory Conciliation and Arbitration Law. 15th Annual Report of Board of Arbitration and Mediation, New York, 1901, pp. 381-424. Work of Compulsory Conciliation and Arbitration Laws in New Zealand and Victoria. U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. VII, pp. 552-560. Industrial Conciliation and Arbitration of New Zealand, U.S. Bulletin of Labour, Washington, vol. VIII, pp. 1282-1311. Report of the Labour Bills Committee of New Zealand on the Industrial Conciliation and Arbitration Bill, Wellington, 1908. Awards, Recommendations, Agreements, &c., under the Industrial Conciliation and Arbitration Act. The Land without Strikes, par Paul Kennaday, The Outlook, March 5, 1910. Arbitration in New Zealand, New York Labour Bulletin, vols. 2 and 4. New Zealand Industrial Conciliation and Arbitration Laws. 7th Report Nebraska Bureau of Labour, 1899-1900, p. 457. Arbitration Courts and Wages Board in Australasia, par J. R. Macdonald. Contemporary Review, vol. 93, p. 308. State Arbitration in Australasia. Political Science Quartely, vol. 18, 1903. Report of Royal Commission on Strikes appointed 1890. Sydney, N.S.W., 1891.

CINQUIÈME RAPPORT

DU

REGISTRAIRE DES CONSEILS DE CONCILIATION ET D'ENQUÊTE

CONCERNANT LES PROCÉDURES EN VERTU DE

LA LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1912

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1913

[N° 36a—1913.]

OTTAWA, 19 juin 1912.

A l'honorable T. W. CROTHERS, B.A., C.R.,
Ministre du Travail.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport des procédures suivies sous le régime de la loi des enquêtes en matières de différends industriels, 1907, pour l'exercice financier expiré le 31 mars 1912.

F. A. ACLAND,
Régistraire des conseils de conciliation et d'enquête.

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
OTTAWA, 15 juin 1912.

A la clôture de l'exercice financier qui vient d'expirer, la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, était en vigueur depuis cinq ans, ayant fonctionné dès le 22 mars 1907. Durant l'exercice financier 1911-12 il y eut 18 différends nécessitant l'intervention de la loi, et dans 15 cas l'on dût instituer des commissions. Le chiffre de l'année totalise à 124 le nombre de différends auxquels on a appliqué les dispositions de la loi durant cette période de cinq ans. Dans 14 de ces différends l'on n'a pas réussi à l'aide des procédures d'éviter la grève, que dans chaque cas l'on avait déclaré imminente; de ces 14 grèves, quatre eurent lieu durant l'exercice financier 1911-12. Sur les 18 différends qui furent du ressort de la loi durant l'année passée, trois furent réglées de consentement mutuel, alors qu'il y eut des pourparlers entre le gouvernement et les parties intéressées visant à l'établissement d'une commission. Il y eut un autre différend, selon la statistique de l'année, mais c'était la continuation de procédures instituées l'année précédente, c'est ce qui explique pourquoi la statistique porte à 19 les différends dont on disposa durant l'année, alors que le nombre de demandes reçues durant la même période se chiffre à 18. L'on peut ajouter qu'il y eut de la correspondance d'échangée relativement à une quantité d'autres différends au sujet desquels aucune mesure ne fut jugée nécessaire.

L'intérêt général déployé au cours des procédures prises sous l'empire de la loi, qui fut remarquable dès le début, fut maintenu au même point durant toute l'année passée. De partout des demandes pour renseignements sur ce sujet ont été faites au ministère. L'on se souviendra que le rapport des procédures de l'exercice financier clos le 31 mars 1911, fut imprimé pour la première fois sous forme d'un fascicule ou annexe séparée du rapport principal du Ministère, et l'on en profita pour inclure dans le rapport non seulement un compte rendu complet des opérations de l'exercice financier alors clos, mais une revue assez complète de tout ce qui s'est fait depuis l'institution de la loi. Des copies du rapport émis de cette façon ont été trouvées très commodes, en ce qu'elles procurent à ceux qui en ont besoin tous les renseignements qu'ils désirent. Ce système, inauguré l'an dernier, d'imprimer en fascicules détachés les procédures suivies sous le régime de la loi, a été continué pour l'année 1911-12, à cause des avantages qu'il procure. La loi exige que tous les rapports ou les rapports secondaires, dressés par des commissions ou des membres de commissions constituées sous le régime des dispositions de la dite loi, doivent être publiés dans la *Gazette du Travail*, qui est l'organe mensuel officiel du ministère du Travail, et doivent aussi être compris dans le rapport annuel du ministère du Travail. Les différents rapports de cette nature, qui ont été envoyés au ministère durant l'année, furent en conséquence publiés de mois en mois dans la *Gazette du Travail* et sont maintenant inclus dans le présent rapport; la déclaration officielle dans chaque cas est précédée de brèves observations explicatives.

On répartit de la manière suivante dans les diverses industries les différends auxquels on a appliqué la loi durant l'année:

Mines de houille	2
Mines de métaux	1
Chemins de fer	10
Chemins de fer urbains	1
Télégraphistes de commerce	1
Ouvriers de téléphones	1
Ouvriers électriciens	2
Cordonnerie	1
	19

Les différents genres de travail dans l'exploitation des chemins de fer concernés dans les dix différends ci-haut mentionnés et attribués aux chemins de fer, sont les suivants: cantonniers, préposés aux wagons, machinistes, chaudronniers, télégraphistes, téléphonistes, préposés aux tours d'eau, chefs de gare, entreteneurs de la voie, charbonniers, préposés aux câbles, aux réparations, aux ascenseurs, aux bagages, aux garages, aux magasins, mécaniciens, pointeurs (checkers), employés aux wagons dortoirs et wagons buffets, comptables, manutention des marchandises et les commis. Ordinairement, plusieurs de ces classes sont représentées dans un seul différend. Le nombre des employés que concernent les 19 différends, durant l'année, s'élève à 37,626.

DIFFÉRENDS DES MINES DE HOUILLE DE L'OUEST.

Des quatre différends, compris dans la liste ci-haut, qui surgirent durant l'année et dans lesquels on ne put éviter une grève, le plus important fut celui qui concernait les mines de houille de l'est de la Colombie-Britannique et le sud de l'Alberta. Il y avait, dans ce différend, environ 7,000 mineurs de houille d'intéressés, et la grève qui s'en suivit, qui dura plusieurs mois, fut cause que l'on fut menacé d'une disette de charbon qui, jusqu'à un certain point, eut lieu dans ler derniers mois de l'année. L'action du gouvernement d'exempter le paiement des droits de douane pendant la continuation de la grève a sans doute contribué à amoindrir la sévérité des inconvémients à l'égard du public. Les parties en cause: la *Western Coal Operators' Association* d'une part, et la *United Mine Workers' Association* représentant les employés d'autre part; ces associations ne se sont pas en premier lieu prévalues des moyens qu'offre la loi des enquêtes en matière de différends industriels, et il est en conséquence impossible de déclarer si oui ou non l'application des principes de la loi aurait contribué à rendre inutile la déclaration d'une grève. Les travaux aux mines ont continué en vertu d'une convention qui expira le 31 mars 1911. Depuis quelques semaines avant cette date on procédait à négocier à Calgary une nouvelle entente dans le but de ne pas suspendre les travaux. Le ministère a attiré l'attention des compagnies et des mineurs sur l'applicabilité des dispositions du statut et leur en a exposé les avantages, au cas où une nouvelle entente ne serait pas conclue avant l'expiration de l'entente primitive, au sujet du recours aux mesures prévues par la loi; on peut ajouter que tant les patrons que les mineurs étaient devenus assez familiers avec la nature même de la loi, dès son entrée en vigueur en 1907, et qu'à diverses époques les deux parties avaient communiqué avec le ministère au sujet des différentes phases du statut.

Il est assez intéressant d'énoncer brièvement les faits à ce sujet:—Depuis l'adoption de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1900, il y

a eu trois différends entre la *Western Coal Operators' Association* et les mineurs. (1) A peu près à l'époque de la sanction du statut, en mars 1900, les compagnies minières et les mineurs exploitant ce district touchaient à l'expiration de l'entente qui existait alors. La nature de la loi telle qu'introduite dans le statut n'était pas encore très connue lorsque, le 31 mars 1900, l'entente alors existante expira. La sanction de la loi immédiatement avant n'eut pas pour résultat d'éviter la grève, le travail cessa à partir du 31 mars 1907. Une semaine ou deux plus tard les patrons et les mineurs se montrèrent disposés à éprouver le fonctionnement de la nouvelle loi, et une commission fut instituée; la grève néanmoins se continua pendant que l'on travaillait à la conciliation et que l'on procédait à une enquête. On arriva à une entente au prix des efforts combinés du Conseil de conciliation et d'enquête et ceux du sous-ministre du travail, qui passèrent quelque temps sur les lieux mêmes de la grève. La grève avait durée environ deux mois. L'entente conclue durait jusqu'au 31 mars 1909. (2) En mars 1909 la situation était la même qu'en 1907. les négociations qui eurent lieu entre patrons et mineurs ne purent aboutir à un renouvellement d'entente. La nature de la loi des enquêtes en matière de différends industriels était maintenant connue des deux parties en cause. Un fonctionnaire du ministère fut en outre envoyé sur les lieux et exposa aux deux parties en cause des représentations officielles sur la question en jeu. Aucune des parties ne semblait disposée à faire des efforts pour soumettre la question sous le régime des dispositions de la dite loi. Le ministère, du moins, ne reçut aucune demande pour l'obtention d'un conseil, ou pour que des mesures fussent prises selon les termes du statut. Le travail cessa le 31 mars 1909. Après que la grève eut duré quelques semaines les mineurs demandèrenz un conseil de conciliation et il s'ensuivit une enquête. Les recommandations du conseil ne furent pas définitivement acceptées par ni l'une ni l'autre des parties, mais elles négocièrent ensemble et arrivèrent à un résultat à peu près semblable à ce que lêur proposait le Conseil. La grève dura du 1er avril au 1er juillet. La nouvelle entente expirait le 31 mars 1911. (3) Durant le mois de mars 1911, l'intervalle qui restait avant l'expiration de l'entente fut de nouveau le sujet de négociations entre les patrons et les mineurs. Un fonctionnaire du ministère du Travail était présent et, d'après les instruczions du ministre, il mit à la disposition des parties en cause les bons services du gouvernement; et il fut aussi autorisé à aider à l'expédition des procédures sous le régime des dispositions de la loi des enquêtes en matières de différends industriels, si l'on se décidait d'adopter cette dernière mesure pour en arriver à un règlement. Cependant les parties en cause ne prirent aucune décision à cet effet que lorsque l'ouvrage cessa à la suite de ce différend. L'ouvrage cessa comme auparavant. Une demande pour la constitution d'une commission fut à la suite (le 13 avril) produite par les représentants et une enquête s'en suivit, sans cependant faire cesser la grève. Le rapport de la commission, accompagné d'un rapport de la minorité, fut déposé au commencement. La commission n'avait pu réussir à conclure une entente, et cependant elle recommanda un règlement, mais ses recommandations ne furent pas acceptées. La grève continua jusqu'à ce que, en octobre, l'honorable Robert Rogers, ministre de l'Intérieur, se trouvant aux environs de l'endroit du différend, réussit à faire reprendre les négociations qui aboutirent à une entente signée le 17 novembre et qui doit rester en vigueur jusqu'au 31 mars 1915; le travail reprit le 20 novembre 1911. La grève cette fois avait durée près de huit mois. Les questions en litige furent exposées tout au long dans les rapports de la commission, tant de la majorité que de la minorité, lesquelles sont imprimées aux pages qui suivent. Ces questions étaient nombreuses, comprenant une échelle générale de gages plus élevés que ceux que l'on payait auparavant, mais il y a encore beaucoup à faire pour régler un point sur lequel on a beaucoup de difficulté à s'entendre, c'est de déterminer jusqu'à quel degré les opérateurs doivent reconnaître l'union.

Cet acquiescement avait été sans doute donné de la part des patrons depuis longtemps et il y eut plusieurs ententes depuis entre les compagnies minières et les officiers de l'union, mais à chaque fois la question de reconnaître les exigences de l'union sous leurs diverses phases causa un certain retard pour arriver à une entente. Cette partie du différend de l'an dernier est exposée au long dans le rapport présenté par le président de la commission (le révérend docteur Gordon), à qui incomba la tâche d'entreprendre le règlement du différend des mines de houille de 1911.

Il n'est cependant pas possible de déclarer si, oui ou non, la longue grève de 1911 dans les mines de houille de l'ouest, aurait pu être évitée si les principes que comporte le statut, ceux de conciliation et d'enquête, eussent pu être mis en vigueur; mais devant les vains efforts réitérés des parties intéressées pour effectuer une entente autrement que selon les termes du statut, il est peut-être plausible de conclure que lorsque arrivera l'époque du renouvellement de l'entente actuelle, 31 mars 1915, les patrons et les mineurs seront plus favorablement disposés à régler leurs différends selon les disposisions de la loi des enquêtes en matière de différends industriels. On peut ajouter que la clause de l'entente de novembre 1911 qui a trait au renvoi de différends de moindre importance qui peuvent surgir durant l'existence de l'entente, devant un comité qui se composerait du commissaire de la *Western Coal Operators' Association* et du président du district N° 18 de la *U. M. W. A.*, et d'un tiers arbitre si c'est nécessaire, lequel doit être nommé par les autres membres du comité si c'est possible, sinon il pourra être nommé par le ministre du Travail. En diverses occasions depuis la conclusion de l'entente de 1911, il s'est présenté des différends de cette nature et le ministre du Travail fut prié en deux occasions différentes d'accéder à la demande et de nommer un tiers arbitre. D'après les renseignements qui sont parvenus au ministère, les décisions du comité furent acceptées.

LA GRÈVE DES HOUILLEURS À SPRINGHILL.

Un différend remarquable qui eut lieu durant l'exercice financier qui vient de s'écouler et au cours duquel une grève fut déclarée, fut celui des mineurs employés par la *Cumberland Railway and Coal Company* à Springhill, N.E. La grève en question ici (fait presque sans précédent au Canada) a duré pendant une période de 22 mois, c'est-à-dire du mois d'août 1909 au mois de mai 1911. Cette grève figure parmi celles, en la Nouvelle-Ecosse, dont la cause première est due aux conflits qui surgissent entre les organisations industrielles rivales auxquelles appartiennent les employés. Ce différend, comme celui qui eut lieu dans l'ouest du Canada, et mentionné plus haut, eut pour cause la reconnaissance de l'union et de ses exigences; cependant, dans la Nouvelle-Ecosse la question en litige n'était pas, comme dans l'ouest canadien, basée sur le degré et la somme de reconnaissance à accorder, mais sur l'opportunité de reconnaître l'union d'une façon quelconque Il n'est pas nécessaire de relater ici les circonstances précises; dans des rapports antérieurs, les procédures suivies selon les dispositions et les faits sont relatés tout au long. L'on a signalé dans un rapport antérieur concernant la mise en vigueur de la loi des enquêtes en matières de différends industriels, que les différends qui découlent directement de la reconnaissance de l'union sont très difficiles à régler et ne sont pas susceptibles de l'être si l'on emploie les méthodes de conciliation ordinaires. Les enquêtes faites sur ces différends ont démontré que l'on ne peut arriver à une entente que par l'abandon d'une part ou de l'autre de la question en litige, car il n'y a aucunement lieu d'espérer arriver à une entente commune. Cette déclaration est de nouveau confirmée par la lutte prolongée qui s'est faite à Springhill,

alors que le travail reprit sans qu'il n'y eut aucune entente sur la question principale du litige—celle de reconnaître l'union. La grève de Springhill diffère de celle qui eut lieu dans l'ouest du Canada sur un point très important; la grève de Springhill, déclarée en août 1909, ne commença que lorsque les questions en litige eurent été mises à l'étude et jugées par une commission d'enquête et de conciliation, conformément aux exigences de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, tandis que, comme il est établi clairement par les paragraphes précédents, le différend dans l'ouest du Canada ne fut soumis à une commission qu'un certain temps après que cessa le travail dans les mines.

La perte causée par le chômage forcé, dans ces deux grèves seulement, s'élève à un montant considérable. On pourrait donner d'autres exemples s'il était nécessaire de démontrer plus amplement le rôle qu'à pris la question de reconnaître les exigences de l'union en matière de différends industriels durant l'année passée—généralement on peut observer que dans toutes les industries, sur les 98 grèves qui ont été signalées comme ayant eu lieu en 1911, il y en eut au moins 15 dans lesquelles la reconnaissance de l'union, ou une variante de cette question, constituait un facteur sérieux. Ces cas apparaissent au rapport même du ministère.

PROCÉDURES SUSPENDUES PAR INJONCTIONS.

Il est un différend qu'il faut signaler dans ces observations à cause des procédures judiciaires qu'il fit naître, c'est celui de la Compagnie des Tramways électriques de Montréal et de ses employés. La demande fut produite de la part des employés, alléguant que les destitutions faites par la compagnie constituaient une préférence au détriment des employés qui avaient été membres de l'union locale, alors récemment établie, de la *International Street Railway Employees' Organization.* La compagnie souleva des objections à propos de certains points de procédure, mais elle, la compagnie, avait nommé un membre à la commission et celle-ci était au complet, parait-il, selon les dispositions de la loi. La demande fut reçue le 15 juillet 1911, et une assemblée de la commission, dûment constituée, fut convoquée pour le 15 août. Ce jour-là on signifia au président de la commission une requête pour bref d'injonction demandant à ce que les procédures qui se poursuivaient devant la commission fussent arrêtées comme n'étant pas de sa compétence; cette requête fut produite au nom de la Compagnie des Tramways électriques de Montréal. Le 15 août jugement fut rendu sur la requête, décrétant la continuation du *statu quo.* Le 27 octobre l'on signifia au président de la commission une copie du jugement de la cour supérieure de Montréal, autorisant l'émission d'un bref de prohibition contre toute mesure ultérieure que pourrait prendre la commission avant que jugement définitif soit rendu sur le point soulevé par la Compagnie des Tramways électriques de Montréal, relativement à la constitutionnalité ou l'inconstitutionnalité de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, suivant les dispositions de laquelle cette commission fut constituée. Le tribunal qui fut saisi de la cause n'était pas plus avancé à la fin de l'exercice financier, et au moment de produire le présent rapport, selon ce qui est parvenu à la connaissance de ce ministère, le jugement de la cour n'a pas encore été rendu. Dans l'intervalle les employés concernés dans la requête n'ont pas interrompu leur travail, et le danger d'une grève, que les requérants croyaient imminent, semble avoir disparu.

La question soulevée à Montréal relativement à la constitutionnalité de la loi est de haute importance. A la demande du ministre du Travail, le ministère de la Justice entreprit la défense de la constitutionnalité et un avocat fut chargé de l'affaire, Dans l'intervalle, ainsi que le démontrera le présent rapport,

les procédures prises sous le régime de la loi ne furent pas visées en général et la question de constitutionnalité ne fut pas soulevée dans le cas d'aucun autre différend.

PROCÉDURES SOUS LE RÉGIME DE LA LOI.

Il est intéressant dans ces pages introductives de jeter un coup d'œil sur les questions suivantes:—

(1) Des conciliations plus importantes effectuées par l'application du statut;

(2) Les quatres différentes grèves que l'application de la loi n'a pu éviter ni terminer;

(3) Les procédures prises sous l'empire de la loi durant les cinq années à partir du 22 mars 1907 jusqu'au 31 mars 1912.

Ensuite viennent les statistiques sommaires et les tableaux de récapitulation et les états, ainsi que l'exige la loi, contenant le texte de tous les rapports des commissions reçus durant l'année.

QUELQUES CONCILIATIONS IMPORTANTES.

Un différend qui menaça de causer de sérieux ennuis publics surgît entre la compagnie de télégraphe Great North Western et ses télégraphistes, au sujet de gages, des heures et autres conditions d'engagement, de même qu'au sujet de la préférence déployée au détriment de ceux des employés qui avaient des relations avec l'union des télégraphistes de commerce d'Amérique. Le nombre des télégraphistes directement intéressés en cette affaire était de 200, et de ceux indirectement intéressés, 1,100. Le rapport fut signé par les trois membres de la commission, MM. Markey et Campbell étaient dissidents chacun sur un point. Le ministère fut plus tard notifié que les décisions de la commission avaient été acceptées tant par la compagnie que par les employés intéressés.

La commission établie pour effectuer le règlement d'un différend entre la *Canadian Northern Coal and Ore Dock Company, limited, of Port Arthur* et ses employés, réussit à conclure un règlement pour un an à partir du 1er de mai, avec stipulation qu'une conférence serait tenue dans le but de prolonger l'entente pour l'année suivante. Les employés directement intéressés étaient au nombre de 150 et le nombre des autres indirectement intéressés se montait à 200. Le différend était au sujet de gages, rémunération pour travail supplémentaire et pour une prétendue préférence exercée par la compagnie au détriment des membres de la *Coal Handlers Union.* Le règlement fut le résultat de concessions mutuelles consenties devant la commission.

Un différend entre les villes de Port-Arthur et Fort-William conjointement et leurs ouvriers électriciens eut pour résultat la conclusion d'une entente entre les parties pour un an, laquelle doit se continuer d'année en année, à moins que l'une des parties signifie à l'autre, par un avis de trois mois, le ou avant le premier avril, son intention dê résilier l'entente. Les questions en litige avaient trait aux gages, aux heures, heures supplémentaires, heures de paiement, une prétendue distinction préjudiciable. Directement intéressés il y avait 32 ouvriers, et indirectement, 66. En accusant réception du rapport, la commission déclara qu'il avait été présenté au conseil municipal à une assemblée tenue le 1er juillet et que les membres avaient manifesté leur entier assentiment en approuvamt la décision de la commission de conciliation, et en autant qu'on le sache, les termes de cette décision conviennent parfaitement aux hommes. En accusant réception de votre rapport, j'ai reçu instruction de tendre à votre

ministère les remerciements du conseil pour l'heureux règlement effectué dans ces différends entre la ville et les ouvriers électriciens.

Un différend entre la Compagnie du chemin de fer Père-Marquette et ses employés d'entretien de voie, au nombre de 140, lequel fut réglé devant une commission sur plusieurs points en litige, savoir: les gages, les heures, et autres conditions d'engagement. A la suite de la publication de l'enquête de la commission une série de règlements et taux de gages, s'appliquant aux contremaîtres et aux cantonniers de sections en Canada, furent promulgués aux termes du rapport de la commission. L'on reçut au ministère une lettre du représentant des employés déclarant que «les employés du dit chemin de fer Père-Marquette sont contents et satisfaits du rapport de la commission.

Trois différends au sujet desquels l'on avait demandé la formation de commissions furent réglés durant le cours des procédures instituées pour l'établissement de ces commissions. L'un de ces différends surgit à cause de la diminution des gages parmi les cantonniers par la *Michigan Central Railway Company,* au nombre de 1,200 à 1,400. Pendant qu'il existait des négociations entre le ministère et les parties intéressées au sujet de l'établissement d'une commiasion, le ministèrê du Travail envoya un fonctionnaire à Saint-Thomas pour conférer avec les parties intéressées. Il en résulta que la compagnie rétablit l'échelle de gages qui avait existé avant le 1er mai, 1911, et déclara qu'elle consentait à engager de nouveaux ses anciens employés, dont un certain nombre avaient cessé de travailler en guise de protestation contre la façon d'agir de la compagnie. (2). Quelques différends eurent lieu entre la compagnie du chemin de fer Quebec-Central et ses télégraphistes et employés de gares, au nombrê de 70, lesquels différênds prirent naisssance du fait que ces employés demandèrent l'adoption de nouveaux règlements et taux de salaires. Le ministèrê du Travail envoya un fonctionnaire à Sherbrooke pour conférer avec les parties intéressées. Plus tard on apprit au ministère qu'une entente avait été conclue; alors la demande pour l'application de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, fut retirée. Le troisième différend existait entre la Compagnie du chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean et ses préposés aux wagons, au nombre de 80 directement et indirectement. Le différend était au sujet de salaires et des conditions d'engagement. Les biens de la compagnie de chemin de fer étaient entre les mains d'un receveur. Un fonctionnaire du ministère se rendit à Québec pour conférer avec les parties intéressées et l'on arriva définitivement à un règlemênt après avoir négocié directement. Les procédures prises sous le régime de la loi furent donc discontinuées.

Tous les différends auxquels on a appliqué la loi durant l'année, sauf une exception, se rapportaient à des industries où la loi s'applique d'abord. L'exception mentionnée consistait en un différend entre la *John Ritchie Company,* la *William A. Marsh Company, Gale Bros.* et J. M. Stobo, fabricants de la cité de Québec, d'une part, et leurs employés, d'autre part, dont 68 étaient directement intéressés et 875 l'étaient indirectement. L'affaire fut portée du consentement de toutes les parties devant une seule commission, dont les décisions, au sujet des gages pour un genre d'ouvrage spécial, furent acceptées par les compagnies de même que par les employés.

QUATRE GRÈVES APRÈS ENQUÊTE.

Les cas dans lesquels des grèves ne furent pas, après enquête, évitées ou terminées sont les suivantes:—(1) Un différend entre les compagnies minières comprenant la *Western Coal Operators' Association,* qui exploite des mines dan la partie sud-est de la Colombie-Britannique et dans le sud de l'Alberta et leurs

employés au nombre de 6,000. Les détails de ce différend sont mentionnés en une page précédente. (2) Un différend entre la *Hudson Bay Mining Company* de Gowganda, Ont, et ceux de ses employés qui sont membres de la *Gowganda Miners' Union*, de la *Western Federation of Miners*. Ce différend prit naissance d'une prétendue diminution de gages aux mines de la compagnie, le nombre des employés intéressés étant d'environ 30. Les employés, refusant d'accepter les décisions de la commission, se mirent en grève au mois de juin. Le travail fut repris dans les mines à la fin de juillet. Cependant, un certain nombre des anciens employés de la compagnie restèrent en grève durant tous les mois subséquents d'été, d'automne et d'hiver. Comme il n'y eut pas de règlement régulier, les employés considéraient la discontinuation de la grève comme non avenue. (3) Un différend entre la Compagnie de chemin de fer Grand-Tronc Pacifique et les machinistes et chaudronniers à son emploi, au nombre de 300. Ces différends étaient au sujet des gages, des heures, les conditions d'engagement et de la demande de la part des employés pour l'établissement d'un projet d'entente. Le 6 octobre la compagnie ferma quelques-unes de ses usines. Le 10 octobre les employés déclarèrent la grève. Peu de temps après la commission fit son enquête et les employés manifestèrent leur désir d'accepter la décision. La compagnie refusa d'accepter les propositions faites, en prétendant qu'elle payait les gages sur la même échelle que les autres compagnies concurrentes de l'ouest du Canada. La compagnie prétendit que la grève ne la dérangeait pas, tandis que les employés en vantaient l'efficacité, et en l'absence de tout règlement définitif ils ont maintenu leurs prétentions jusqu'à la clôture de l'exercice financier. (4) Un différend eut lieu entre la *Alberta Coal Mining Company, Limited* à Cardiff, Alberta, et ses employés, au nombre de 80, au sujet de conditions d'engagement. Après que l'enquête de la commission eut été communiquée à la compagnie et aux employés le travail cessa pendant quelques jours, après quoi la compagnie notifia le ministère qu'un règlement, basé sur les données de la commission, avait été effectué. Les employés prétendaient que les données de la commission n'avaient pas été acceptées par la compagnie. Le 13 janvier, M. George S. Montgomery, gérant de la compagnie, écrivit au ministère, disant: « Nous croyons que c'est la vraie manière de régler ces différends, en ce qui nous concerne, et nous ferons tout notre possible pour voir à ce que la loi soit mise en vigueur. » La compagnie accepta le rapport de la commission de conciliation et, afin de s'y conformer, elle changea l'échelle des gages, changement qui cependant n'était que de peu d'importance, et comme il est dit plus haut, l'industrie de la houille a repris son cours et aucun désaccord ne semble poindre à l'horizon. Dans deux cas des commissions, après avoir été établies, furent empêchées d'agir par des circonstances extraordinaires: (1) Dans le cas d'un différend, à Port-Morien, N.-E., entre la *North Atlantic Collieries Company, Limited*, et ses employés, il est prouvé que la compagnie en question avait été mise en liquidation et avait cessé ses opérations. La commission fit rapport régulièrement, mais évidemment la cause de son établissement avait cessé d'exister. (2) Le différend entre la Compagnie des Tramways électriques de Montréal et ses employés a été mentionné en une page précédente; dans ce cas-çi la commission fut empêchée d'agir par un bref d'injonction et les procédures judiciaires, alors commencées, n'étaient pas terminées à la fin de l'exercice financier.

QUATORZE GRÈVES EN CINQ ANS.

Sur les 124 grèves dont il est fait mention au cours des cinq années de la mise en vigueur de la loi, il y eut quatorze cas, ainsi qu'il est déclaré plus haut, où le fonctionnement des dispositions du statut fut sans effet pour régler le diffé-

rend ou éviter la grève alors menaçante. Sur ces quatorze grèves, quatre avait trait aux chemins de fer, neuf touchaient à l'industrie minière, et la dernière concernait les tramways urbains électriques. Il fut question, dans sept de ces différends, en totalité ou en partie de la prétendue préférence préjudiciable ou la reconnaissance de certaines unions ouvrières. Les quatorze différends sont les suivants:

(1) *Cumberland Railway & Coal Company*, de Springfield, N. E., et ses employés; (2) La Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien et ses employés mécaniciens; (3) *Nicola Valley Coal & Coke Company*, de Middlesboro, C.B., et ses employés; (4) *British Columbia Copper Company*, de Greenwood, C.B., et ses employés; (5) *Dominion Coal Company* de Glace-Bay, C.B., et ses employés; (6) *Cumberland Railway & Coal Company*, de Springfield, N.-E., et ses employés; (7) *British Columbia Copper Company*, de Greenwood, C.B., et ses employés; (8) *Canadian Northern Railway Company* et ses préposés aux wagons et ajusteurs; (9) *Grand Trunk Railway Company* et ses employés aux cours et au service des trains; (10) *Winnipeg Electric Railway Company* et ses employés; (11) Les compagnies minières de houille comprenant la "*Western Coal Operators' Association*" et ses employés; (12) *Hudson Bay Mining Company* de Gowganda, Ont., et ses employés; (13) *Grand Trunk Pacific Railway Company* et ses mécaniciens et chaudronniers; et (14) *Alberta Coal Mining Company* de Cardiff, Alta., et ses employés.

Au n°. 1 la grève dura depuis le 1er août jusqu'au 31 août 1907, alors que les employés reprirent l'ouvrage aux conditions recommandées par la commission. Dans le n° 2 la grève dura du 5 août au 5 octobre 1908, alors que les employés reprirent l'ouvrage aux conditions recommandées par la commission. N° 3, les employés se mirent en grève le 28 avril 1909, pendant que l'on procédait à établir une commission, et il retournèrent au travail au commencement de juin, en acceptant les propositions de la commission. N° 4, la grève dura depuis le 28 juin jusqu'au 24 juillet 1909; dans ce cas il y eut plusieurs rapports de produits par différents membres de la commission, mais c'est celui du président qui en somme fut accepté. N°5, la grève dura du 6 juillet 1909 au 28 1910, alors que les employés reprirent l'ouvrage selon les conditions recommandées par la commission, mais avec les modifications qui furent faites dans une entente subséquente. N° 6, la grève dura du 9 août 1909 au 27 mai 1911, alors qu'un règlement fut négocié entre les parties elles-mêmes. Il est à noter que les parties intéressées aux nos 1 et 6 sont les mêmes. N° 7, la grève dura du 19 avril au 11 mai 1910; les employés retournèrent à l'ouvrage aux conditions recommandées dans le rapport de la commission. Aux nos 4 et 7 les parties sont aussi les mêmes. N° 8, la grève dura depuis le 7 juillet jusqu'au 27 septembre 1910; les employés reprirent l'ouvrage aux conditions contenues dans le rapport de la commission. N° 9, la grève dura du 18 juillet au 2 août 1910; le règlement fut effectué par l'intervention du gouvernement. N° 10, la grève dura du 16 décembre au 31 décembre 1910, alors que la grève fut mise à fin à la suite des efforts d'un comité de citoyens. N° 11, la grève dura depuis le 1er avril 1911 jusqu'au milieu de novembre, alors qu'on en vint à un règlement, à la suite de négociations reprise à la demande de

l'honorable R. Rogers. Il est compris qu'en définissant les termes de l'entente l'on s'est basé sur le rapport du président de la commission. N° 12, la grève eut lieu au mois de juin dernier. Cependant le travail aux mines reprit au mois de juillet. Un certain nombre des anciens employés de la compagnie, à la fin de l'exercice financier, ont déclaré que la grève se continuait, vu qu'il n'y avait pas eu d'ententerégulière. N° 13, les usines de la compagnie à Edmonton et à Rivers furent fermées le 6 et le 10 octobre les employés se mirent en grève et à la fin de l'exercice financier ils déclarèrent que la grève se continuait encore, ce qui cependant fut nié par la compagnie, qui prétendit n'en être aucunement touchée. N° 14, la grève eut lieu au mois de décembre dernier. En suivant les communications de l'enquête de la commission envoyées aux parties intéressées, le travail cessa pendant quelques jours. Un règlement fut effectué, cependant, sur les recommandations de la commission.

ETAT STATISTIQUE

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907—RÉSUMÉ POUR UNE ANNÉE.

TABLEAU INDIQUANT LES PROCÉDURES EN VERTU DE LA LOI DU 31 MARS 1911 AU 31 MARS 1912.

	Demandes concernant différends dans les mines et services d'utilité publique. 18							Demandes concernant les différends dans industries autres que mines et utilités publiques. 1	Total des demandes en vertu de la loi.	Nombre total des grèves non évitées ou non finies.
	Concernant mines et fonderies.		Concernant transport et communications.				Concernant employés civique	Différends référés du consentement des parties intéressées d'après art. 63 de loi E.D.I..		
	Houillères.	Mines métallifères.	Chemins de fer.	Tramways.	Télégraphistes du commerce.	Employés de téléphone.	Electriciens.			
Différends référés pour conciliation en vertu de la loi..................	2	1	10	1	1	1	2	1	19	
Grèves non évitées ni finies..................	2	1	1	0	0		0	0		4

1.—Les procédures en vertu de la loi, cette année, comprennent un cas dans lequel certaines procédures avaient été faites au cours de l'année précédente, à savoir: un différend entre la Compagnie de télégraphe *Great North Western* du Canada et ses télégraphistes.

2.—A la clôture de l'exercice financier, le résultat était encore pendant dans deux demandes, à savoir: (1) Demande faite par les employés de la Compagnie de Tramways de Montréal; et (2) Demande de la part des préposés au transport des marchandises et des commis à l'emploi de la Cie du chemin de fer Pacifique-Canadien à Winnipeg, Man.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907—RÉSUMÉ POUR CINQ ANNÉES.

TABLEAU INDIQUANT LES PROCÉDURES EN VERTU DE LA LOI, DU 22 MARS 1907 AU 31 MARS 1912.

	Demandes concernant différends dans les mines et services d'utilité publique. 120														Demandes conc. différends dans industries autres que mines et utilités publiques. 4	Total des demandes en vertu de la loi.	Total des grèves.
	Concernant mines et fonderies. 47		Concernant transport et communications. 70										Concernant employés civiques. 3		Différends référés du consentement des parties intéressées d'après art. 63 de la loi E. D. I. 4	124	14
	Houillères.	Mines métallifères.	Chemins de fer.	Tramways.	Débardeurs.	Préposés au fret.	Charretiers.	Matelots.	Employés au vaigrage des navires.	Hommes d'équipage.	Télégraphistes du commerce.	Employés de téléphone.	Journaliers.	Electriciens.			
Différends référés pour conciliation en vertu de la loi......	39	8	50	8	3	2	1	1	1	1	2	1	1	2	4	124	
Grèves non évitées ni finies....	0	3	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		14

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

PROCÉDURES, 1911–1912.

A.—MINES, SERVICES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATIONS, ET AUTRES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

1. Conseils établis par le ministre en vertu de l'art. 8, parag. 1 de la loi E.D.I., sur recommandation de partie intéressée.
2. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 1 de la loi E.D.I., sans recommandation de partie intéressée.
3. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag 3 de la loi E.D.I., sur recommandation des deux membres nommés en premier lieu.
4. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 4, parag. 4 de la loi E.D.I., sans recommandation des deux membres nommés en premier lieu.

MINES ET FONDERIES.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, CANADA.
TABLEAUX STATISTIQUES XI, A.R., N°. 6.

1. HOUILLÈRES.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées au différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil; (Pr.) Président; (P.) Patron; (E) Employés.	Quand le conseil a été constitué.	Quand le rapport du conseil a été reçu.	Résultat.
1911							1911	1911	
13 avril	*Western Coal Operators Association* et employés, membres du district n° 18, *United Mine Workers of America.*	Employés. .	Colombie-Britannique-est et Alberta-sud.	6,000 dir., nombre indéfini indir.	Concernant nouvelle entente à faire.	Rév. C. W. Gordon, D.D., Pr.) [1]. Colim McLeod (P.)[1] A. J. Carter (E)[1]	21 avril.	10 juil... 11 juil...	Les employés intéressés dans ce différend cessèrent de travailler le 31 mars 1911, la date même où prenait fin une entente de deux ans avec la compagnie. Sur la demande des employés, un conseil fut établi le 13 avril. Le rapport du conseil était accompagné d'un rapport de minorité par M.Carter Les opérateurs se déclarèrent prêts à négocier une entente sur les lignes générales suggérées par le conseil dans le rapport de la minorité; les employés, d'autre part, acceptèrent le rapport de la minorité, de M. Carter. La majorité des mines restèrent closes jusqu'à la mi-novembre, quand les parties intéressées signèrent une nouvelle convention qui de-

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

PROCÉDURES, 1911-12.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.* Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1911							1911	1911	vra rester en vigueur jusqu'au 31 mars 1915.
23 oct.	*Alberta Coal Mining Company, Limited,* et ses employés.	Patrons.....	Cardiff, Alta......	80	Concernant les salaires et les conditions d'engagement.	J. Norman Fraser (Pr.)[3] O. Hannah (P.)[1]. Clement Stubbs (E).[1]	27 nov..	12 déc.	Le rapport fut signé par les trois membres du conseil, avec de légères objections de la part deMM. Hannah et Stubbs. Après que la décision du conseil eut été communiquée aux deux parties intéressées, il y eut cessation de travail pour quelques jours. Le ministère fut plus tard informé qu'on en était venu à une entente sur la base de la décision du conseil et que le travail avait été repris.

2 MINES ET FONDERIES.

20 mai..	*Hudson Bay Mining Co., Ltd.,* et employés de la *Gowganda Miners Union, N° 154, Western Federation of Miners.*	Employés...	Gowganda, Ont...	20	Concernant réduction des salaires.	George Ritchie, C. R. (Pr.)[4] Prof. John Sharp (P.)[1] Duncan J. McDonnell (E.)[1]	9 juin...	10 juil...	Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de minorité signé par M. McConnell. Les employés, refusant d'accepter le rapport du Conseil, déclarèrent une grève dont on n'a rapporté aucun règlement. Les travaux furent repris dans la mine de la compagnie à la fin de juillet.

TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATIONS.

1. Chemins de fer.

1911 11 mai..	*Michigan Central Railway Co.*, et les cantonniers.	Employés...	St-Thomas, Ont.	1,200 à 1,400	Concernant réduction proposée de salaires.	....	....	Les employés intéressés dans ce différend cessèrent le travail le 1er mai, à cause d'une réduction proposée de leur taux de paie. Plus tard les employés firent une demande pour l'établissement d'un Conseil. Au cours de l'échange de communications entre le ministère et les employés, un fonctionnaire du ministère se rendit à St-Thomas, sur la requête du ministre, dans le but de conférer avec les parties intéressées. Comme résultat, la compagnie rétablit l'échelle des salaires en vigueur avant le 1er mai 1911 et se déclara prête à reprendre ceux qui avaient cessé leur travail.
17 mai..	*Canadian NorthernCoal and Ore Dock Co., Ltd.*, et employés, membres de la*Coal Handlers' Union No. 319.*	Employés...	Port-Arthur, Ont.	150 dir. 200 indir.	Concernant les salaires et les conditions d'engagement.	Hon. juge John Mc-Kay (Pr.) George F. Horrigan (P.)[1] Andrew Boyd (E)[1]	Juin.. .19 juil...	Le Conseil a soumis un rapport unanime dans lequel on déclarait que tous les points du litige avaient été réglés et qu'une convention, ayant effet du 1er mai 1911 au 30 avril 1912, avait été signée par les deux parties intéressées.
17 mai..	Cie du chemin de fer Québec et Lac-St-Jean et employés de train, membres de la *Brotherhood of Rail Railway Carmen of America.*	Employés...	Québec, Qué......	80 dir. 15 indirect	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	....	....	Pendant le temps que l'on procédait à établir un Conseil, le ministère fut informé qu'on avait réussi à régler les divers points en litige.
18 juil...	Cie du chemin de fer Grand-Tronc et machinistes, membres de l'Association Internationale des Machinistes.	Employés...	Réseau du Grand Tronc.	-2,000 dir. 6,000 indir.	Concernant demande de nouvelle liste de règlements et de taux de paie.	Hon. juge J. V. Teetzel (Pr.)[3] Hon. Wallace Nesbitt, C.R., (P.)[1] J.G. O'Donoghue (E.)[1]	11 oct...23 oct...	Le rapport fut signé par les trois membres du Conseil, M. O'Donoghue, cependant, dissident sur certains détails. Le ministère fut informé que la décision du Conseil n'était pas acceptable pour les employés intéressés. Il n'y eut, toutefois, aucune cessation du travail.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

PROCÉDURES, 1911–12.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1911							1911	1911	
31 juil...	Cie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et machinistes membres de l'Association Internationale des machinistes	Employés...	Réseau du G.-T.-P.	150	Concernant salaires, heures et conditions d'engagement, aussi demande de liste.	Dr J. W. Sparling (Pr.)[4] Rév. J. L. Gordon (P.)[2] Thos. J. Murray (E.)[1]	12 oct...	28 oct...	Le Conseil présenta un rapport unanime, favorable aux employés intéressés, qui fut accepté en leur nom. La Compagnie, dans une lettre en date du 2 novembre, refusa d'accepter la décision du Conseil. Le 6 octobre, les ateliers de la Compagnie à Edmonton et à Rivers furent fermés et les employés intéressés déclarèrent une grève le 10 octobre; cette grève durait encore le 31 mars 1912.
8 aout..	Cie. du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et chaudronniers, membres de l'*International Brotherhood of Ship Builders and Boiler Makers, Iron Helpers of America.*								

Les deux demandes ici enregistrées sont considérées sous le même chef dans l'état tabulaire.
2. L'hon. Walter Nesbitt, C.R., fut d'abord nommé membre du Conseil, mais, ne pouvant accepter, il se retira le 5 octobre.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil	Quand le conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1911 11 sept..	Cie du Chemin de fer Pacifique-Canadien et divers employés, membres de la *Canadian Brotherhood of Railroad Employees.*	Employés...	Calgary et Medicine-Hat, Alta.	6,500 dir. 6,500 indir.	Concernant de prétendues distinctions au détriment de membres de l'Union.	John Anthony McDonald (E.)[1]	....	....	Procédures discontinuées.

14 nov..	Cie du chemin de fer Québec-Central, et télégraphistes et employés de gares membres de l'*Order of Railroad Telegraphers*.	Employés...	Lignes du chemin de fer Québec-Central.	70	Concernant demande pour nouveaux règlements et taux de salaires.	....	....	....	..Avant l'établissement d'un Conseil un règlement fut décidé.

II. TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATION—*Suite.*

1. CHEMINS DE FER—*Suite.*

S

S

1911									
12 déc..	Cie. du chemon de fer Michigan Central et agents de gare, télégraphistes, téléphonistes et aiguilleurs, membres de l'*Ordre of Railroad Telegraphers*.	Employés...	Lignes du Michigan-Central du Canada.	115 dir. 3,000 indir.	Concernant demande d'adoption de certains amendements à l'échelle de salaires existante.	Peter McDonald (Pr.)[4] J. E. Duval (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue *E.*)([1]	17 jan...	12 mars.	Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de minorité signé par M. Duval. Comme résultats de l'enquête, la Compagnie accorda une auhmentation de salaires et fit certaines modifications à ses règlements concernant l'engagement de ses agents de gares, télégraphistes, etc. Il ne se produisit aucune cessation de travail.
29 déc..	Cie du chemin de fer Père-Marquette et cantonniers et autres employés, membres de l'*International Brotherhood of Maintenance-of-Way*.	Employés...	Div. de Buffalo, ch. de fer Père-Marquette.	140	Concernant les salaires et heures, et règlements pour les deux.	Hon. juge en chef sir G. Falconbridge (*Pr.*)[3] Hon. Wallace Nesbitt, C.R. (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue (*E.*)[1]	20 jan...	19 fév...	Le Conseil présenta un rapport unanime, faisant pour le règlement du différend certaines recommandations qui furent acceptées par l'une et l'autre parties intéressées.
1912 11 mars.	Cie du chemin de fer Pacifique-Canadien et préposés au fret, et autres employés membres de la division Winnipeg n° 177, *Brotherhood of Railway Freight Handlers and Railway Clerks*.	Employés. .	Winnipeg, Man....	220 dir. 230	Concernant prétendue distinction au détriment de membres de l'union.	Chas. P. Fullerton (*P.*)[2] Thos. J. Murray, (*E.*)[1]	....	....	A la cloture de l'exercice le Conseil n'avait pas été complété par la nomination d'un président.

W

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

PROCÉDURES, 1911-12.

2. TRAMWAYS.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.* Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1911									
19 juin..	*Montreal Street Ry. Co.* et employés, membres de l'*Amalgamated Association of Street and Electric Railway Employees of America.*	Employés...	Montréal, Qué.....	30 dir. 1,970 indir.	Concernant renvoi de certains employés et prétendue distinction au détriment de membres de l'union.	Hon. juge Thos. Fortin (*Pr.*)[4] J. L. Perron (*P.*)[1] Charlemagne Rodier (*E.*)[1]	11 août..	....	Conseil empêché de procéder par ordre de la cour, en attendant décision sur demande faite par la compagnie en cour Supérieure pour un bref d'injonction déclarant la loi des enquêtes en matière de différends industriels *ultra vires*.

3. TELÉGRAPHIE COMMERCIALE.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1911									
3 mars..	Cie. de télégraphe *Great North Western of Canada* et télégraphistes, membres de *la Commercial Telegraphers Union of America.*	Employés...	Tous les bureaux de la Cie de tél. *G.N.W.*, du Canada.	200 dir. 1,100 indi.	Concernant salaires et conditions d'emploi, aussi prétendue distinction au détriment de membres de l'Union.	Hon. juge J. V. Teetzel (*Pr.*)[3] Frederick H. Markey (*P.*)[1] D. Campbell (*E.*)[1]	30 mars.	17 juil...	Le rapport du Conseil fut signé par les 3 membres, MM. Maekey et Campbell ne pouvant, toutefois, s'entendre sur un point. La décision du Conseil fur acceptée par l'une et l'autre des parties intésées.

4. TÉLÉPHONE.

1911 6 sept..	*British Columbia Telephone Co.* et employés, membres de l'Union Locale n° 213, *International Brotherhood of Electrical Workers.*	Employés...	Lignes de la *B. C. Telephone Company.*	220	Concernant les salaires et l'attitude de la Cie à l'égard des membres de l'Union.	John H. Senkler, C. R. (*Pr.*)[3] Wm. M. Barker (*P.*)[1] Chs. Enright (*E.*)[1]	6 oct...	28 nov.	Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de minorité signé par M. Barker. Le ministère ne fut pas informé de l'acceptation ni du refus d'accepter la décision du Conseil par l'une ou l'autre partie. Il n'y eut, toutefois, aucune cessation de travail.

III. UTILITÉS PUBLIQUES MUNICIPALES.

27 mai..	Les villes de Port-Arthur et Fort-William, Ont., et électriciens membres de l'*International Brotherhood of Electrical Workers of America,* Union locale n° 339.	Employés...	Port-Arthur et Fort-William, Ont.	32 dir. 66 indi.	Concernant salaires et heures.	Rév. S. C. Murray, D.D., (*Pr.*)[3] J. Dix. Fraser (*P.*)[1] C. W. Foeter (*E.*)[1]	8 juin...	3 juil....	Le Conseil présenta un rapport unanime déclarant qu'une convention avait été signée par les deux villes et leurs électriciens, pour une année à dater du 1er juin 1911.
29 mai.	La ville d'Edmonton Alta., et électriciens membres de l'*International Brotherhood of Electrical Workers of America,* Union locale, n° 544	Employés..	Edmonton, Alta..	35	Concernant salaires et conditions d'emploi.	Hon. juge H. C. Taylor (*Pr.*)[3] Arthur M. Ormsby (*P.*)[1] W. Symonds (*E.*)[1]	9 juin...	5 juil....	Le Conseil présenta un rapport unanime déclarant qu'on avait fixé une échelle de salaires et des règlements pour chaque département, qu'acceptèrent les deux parties intéressées, l'entente devant durer du 1er juillet 1911 au 1er mai 1913.

B.—INDUSTRIES AUTRES QUE LES EXPLOITATIONS MINIÈRES, LES MOYENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION, ET LES AUTRES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

avril .	*John Ritchie Company, Ltd.; William A. Marsh Company, Ltd; Gale Bros.* et *J M. Stobs Boot and Shoe Manufacturers,* Québec, et employés. Rapports des demandes de Conseils de conciliation et d'Enquête, ainsi que des procédures s'en suivant, du 31 mars 1910 au 31 mars 1911.	Employés...	Québec, Qué......	68 dir. 875 indir.	Concernant salaires.	Dr G. W. Jolicoeur (*Pr.*)[3] Félix Marois (*P.*)[1] Joseph Alphonse Langlois (*E.*)[1]	24 avril.	26 juin..	Le Conseil présenta un rapport unanime faisant certaines recommandations pour le règlement du différend. Il fut compris que la décision du Conseil avait été acceptée par les parties intéressées.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

PROCÉDURES, 1910-11.

A.—MINES, SERVICES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION, ET AUTRES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

1. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 1, loi E.D.I., sur recommandation de partie intéressée.
2. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 2, loi E.D.I., sans recommandation de partie intéressée.
3. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 3, loi E.D.I., sur recommandation des deux membres nommés en premier lieu.
4. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 4, loi E.D.I., sans recommandation des deux membres nommés en premier lieu.

MINES ET FONDERIES.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, CANADA,
TABLEAUX STATISTIQUES, XI, A.R., n° 8.

1. HOUILLÈRES.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1910									
5 jan...	*Alberta Coal Mining Co.*, et employés.	Patron......	Cardiff, Alta......	35 dir. 25 indir.	Salaires et conditions d'engagement.	R.G Duggan (*Pr.*)[3] J. O. Hannah, (*P.*) Clement Stubbs, (*E.*)[1]	17 jan...	2 avril.	Le Conseil présenta un rapport unanime avec certaines recommandations pour le règlement du différend, lesquelles ayant été acceptées la grève fut évitée.
18 avril.	*Canadian - American Coal and Coke Co.* et employés, membres de l'Union locale de Frank n° 1263, *U.M.A.O.*	Patron......	Frank, Alta.......	262	Nouveaux arrangements et reconnaissance de l'Union *U.M.A.O.*	I. S. G. VanWart (*Pr.*)[4] Colin MacLeod (*P.*)[1] Clement Stubbs(*E*)[1]	29 avril.	4 juin..	Le président réussit à régler le différend sans réunion formelle du Conseil; ce règlement devant être en vigueur jusqu'au 31 mars 1911.
20 oct..-	*Crow's Nest Pass Coal Company, Ltd.*, et employés, membres du district n°18, *U.M.W.A.*	Employés...	Fernie, C.-B......	3,000	Prétendue violation d'arrangement et augment. de gages pour les trains spéciaux.	I. S. G. VanWart (*Pr.*)[4] W. S. Lane (*P.*)[1] Clemens Stubbs (*E*)[1]	18 nov..	18 fév...	Le Conseil régla la différend d'une façon acceptable pour les deux parties et la grève fut évitée.

16 jan...	*North Atlantic Collieries Co., Ltd.*, et employés, membres de l'Union locale n° 2173, district n° 26, *U.M.W.A.*	Employés...	Port-Morien, N.-E	110 dir. 150 indir.	Réduction de salaire et conditions d'engagement.	Prof. Robt. Magill (*Pr.*)[4] Duncan G. MacDonald (*P.*)[1] Alexander McKinnon (*E.*)[1]	9 mars.	23 mars...	Pendant les procédures pour l'étblissement du Conseill a compagnie a fait faillite, ce qui mit fin à l'exploitation de la mine.
					2. Mines métallifères.				
1911 7 jan...	The *Wettlaufer Silver Mining Co., Limited.*, et certains employés	Employés...	South-Lorrain, Ont	35 dir. 30 indir.	A propos d'une réduction de salaires	George Ritchie, (*P.*)[1] R. F. Taylor, (*P*)[1] Chas. H. Lowthian (*E.*)[1]	1911 20 fév..	1911 28 fév..	Le Conseil présenta un rapport unanime, avec certaines recommandations pour le règlement du différend. Le travail n'a pas été arrêté.
					II—TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATION				
					1. Chemins de fer.				
1911							1911		
17 mars.	*Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Co.*, et ses conducteurs, serre-freins, préposés au bagage, etc.	Employés...	Tout le réseau du *T. H. & B. Railway.*	101	Augmentation de salaire et meilleures conditions.	J.E. Atkinson (*Pr.*)[4]. F.H. McGuigan (*P*)[1] J. H. O'Donoghue, (*E.*)[1]	6 avril.	....	Un arrangement est intervenu entre les parties avant la réunion du Conseil. Les termes du règlement correspondaient à ceux du règlement d'un différend d'une même nature entre le C.P.C. et ses employés de trains et des cours.
17 mars.	*Cie du chemin de fer Pacifique-Canadien*, et ses conducteurs, serre-freins, préposés au bagage, etc.	Employés...	Toutes les lignes du P.-C.	4,360	Augmentation de salaire et meilleures conditions.	J.E. Atkinson (*Pr.*)[4]. Wallace Nesbitt (*P*)[1] J. G. O'Donoghue (*E.*)[1] .	31 mars.	22 juin..	Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de la minorité signé par M. J. G. O'D:onohue, nommé à la demande des employés. Sur réception de ces rapports, les négociations furent reprises entre la compagnie et les employés intéressés, avec, comme résultat, un règlement effectué le 21 juillet et devant demeurer en vigueur jusqu'à ce qu'il soit annulé sur un avis préalable de trente jours par écrit. L'entente contenait certaines clauses semblables et quelques-unes diffé-

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1097.

PROCÉDURES, 1910-11.

II—TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATION—*suite*.

1. CHEMINS DE FER—*suite*.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rappor du Conseil a été recu.	Résultat.
1910									
17 mars	*Cie du chemin de fer Pacifique Canadien*—suite.								rentes de celles contenues dans le règlement proposé par le Conseil et correspondait, disait-on, au double point de vue de l'échelle des salaires et des règlements à ceux dits « standard » des taux et règlements en usage ches les principales compagnies de chemins de fer des Etats de l'Est.
17 mars.	Cie du chemin de fer Grand-Tronc et ses conducteurs, serre-freins, préposés au bagage et employés de cours.	Employés...	Toutes les lignes du réseau du Grand-Tronc.	3,017	Pour une augmentation de salaires et de meilleures conditions.	J.E. Atkinson (*Pr.*)[1]. Wallace Nesbitt (*P.*)[1] J. G. O'Gonoghue (*E.*)[1]	6 avril.	22 juin..	Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de la minorité signé par M. Wallace Nesbitt, C.R., nommé à la demande de la compagnie. Sur réception du rapport, il y eut reprise des négociations entre la compagnie et les employés intéressés dans le but de régler le différend. Ces négociations se sont poursuivies jusqu'au 18 juillet, alors que les employés se mirent en grève. Celle-ci se prolongea jusqu'au 2 août, quand on annonça que l'intervention du gouvernement avait amené un règlement qui avait mis fin à la grève.

	Cie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et ses télégraphistes et employés de gares	Employés..	Lignes du G.T.P.	75	Concernant les règlements et l'échelle des gages.	Son Honneur le juge D. McGibbon, (*Pr*)[3]. Donald Ross, (*P*)[2]. W. T. J. Lee (*E*).[1]	22 avril	7 juil..	Le conseil fait un rapport unanime et certaines recommendations qui mirent fin au différend. Le travail ne fut par interrompu.
22 mars.	*Dominion Atlantic Railway Company* et ses employés......	Employés...	Kentville, N.-E...	4 dir. 25 indir.	Condition d'emploi et renvoi de certains employés.	Honorable John N. Armstrong, (*Pr*)[4]. McCallum Grant, (*P*.)[2] Aaron A. R. Mosher, (*E*([1].	29 avril.	12 mai..	Au rapport du Conseil, M. Aaron A. R. Mosher, membre représentant les employés joignit un rapport de la minorité que les ployés acceptèrent. Le ministère fut informé par la compagnie qu'elle ne ferait plus de différence entre ses employés unionistes et non unionistes. Pas d'interruption dans l'ouvrage
2 mai.	*Canadian-Northern Railway Company* et ses forgerons, membres de la *Blacksmiths' Railway Union, n° 147.*	Employés...	Winnipeg, Man....	30	Pour obtenir de nouvelles conditions d'emploi, augmentation de salaire et diminution des heures de travail.	....	....	....	Pas de Conseil, grâce à un règlement effectué entre les parties intéressé.
2 mai.	*Canadian-Northern Railway Company* et ses aides-forgerons apportenants à la *Blacksmith Helpers' Eodge, n°* 335.	Employés...	Winnipeg, Man....	Entre 30 et 40	Demande de nouvelles conditions d'emploi, et augmentation de salaire heures plus courtes.	....	....	....	Il n'y eu pas de Conseil d'établi par suite d'un arrangement entre les intéressés.
2 mai.	*Canadian Northern Railway Company* et ses machinistes appartenant à la *Fort-Garry Lodge, n°* 189, *International Association of Machinists.*	Employés...	Winnipeg, Man....	325	Demande denouvelles conditions d'emploi et augmentation de salaire.	....	....	....	Il n'y eut pas de Conseil d'établi par suite d'un arrangement entre les intéressés.
2 mai..	*Canadian Northern Railway Company* et ses aides-machinistes appartenant à la *Federal Union, n°* 4.	Employés...	Winnipeg Man.....	57	Demande de nouvelles conditions d'emploi et augmentation de salaire et heures plus courtes.	....	....	....	Il n'y eut pas de Conseil d'établi par suite d'un arrangement entre les intéressés.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFERENDS INDUSTRIELS—*Suite.*

PROCÉDURES, 1910-11

11 — TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATION—*Suite.*

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
							1911	1911	
2 mai	*Canadian Northern Railway Company* et ses mouleurs appartenant à la *Moulder's Union*, n° 174.	Employés	Winnipeg, Man.	13	Demande de nouvelles conditions d'emploi et augmentation de salaire et heures plus courtes.	....	....	....	Il n'y eut pas de Conseil d'établ par suite d'un arrangement entre les intéressés.
2 mai	*Canadian Northern Railway Company* et certains employés membres de la *Brotherhood of Railway Carmen, Northern Star*, n° 371, et la *Plumbers, Gas and Steamfitters, Union*, n° 479	Employés	Winnipeg, Man.	432	Demande de nouvelles conditions d'emploi et augmentation de salaire et heures plus courtes.	William Elliott Maraca, (*Pr.*)[3]. David H. Cooper, (*P*)[1]. Philip C. Locke, (*E*)[1].	23 mai	28 juin	Le conseil présent un rapport unanime, renfermant des recommandations pour le règlement du différend. La décision ne fut pas acceptée par les employés intéressés, qui se mirent en grève le 7 juillet. La grève dura jusqu'au 27 septembre, puis les hommes reprirent l'ouvrage conformément à la décision du Conseil.
2 mai	*Canadian Northern Railway Company* et ses ouvriers en chaudières, experts en chaudières et aides, et membres de *Boilermakers and Iron Ship Builders of American Fort-Garry*, n° 451, et *Boilermakers, Iron Ship Builders and Helpers'* n° 212.	Employés	Winnipeg, Man.	170	Demande de nouvelles conditions d'emploi, augmentation de salaire et diminution du nombre d'heures de travail.	David H. Cooper (*P*)[1].	....	....	Règlement pendant la formation de ce Conseil.

21 juin..	*Chemin de fer Intercolonial et de l'Ile du Prince-Edouard* et télégraphistes, chefs du mouvement et agents de gare, membres de l'*Order of Railroad Telegraphers.*	Employés...	Chemin de fer de l'Etat.	490	Concernant des amendements proposés à la liste et certain prétendu mauvais traitements de certains employés.	Son Honneur le juge John A. Barron, (*Pr*)[3]. J. H. Gilmour, »*P*[1]» G. O'Donoghue, (*M*[1].)	4 janv..	20 fév..	Par suite de certains arrangements en vue d'une conférence entre le Conseil des chemins de fer de l'Etat et les représentants des employés intéressés, l'établissement du conseil fut retardé. Une demande du conseil fut reçue de la part des employés le 14 novembre 1910, parce qu'on n'avait pu s'entendre. Le conseil présenta un rapport unanime avec des recommandations qui furent acceptées par les deux parties intéressés.
28 juin..	Cie du chemin de fer Grand Tronc et ouvriers en cuivre à Montréal, membres de *Brass Workers Local* 320.	Employés...	Montréal, Qué.....	24	Pour un minumun de 30 c. de l'heure.	A. G. B. Claxton (*Pr*)[4] Wm. Aird, (*P*)[1] C. Rodier (*Pr*)[1]	13 juil.	30 juil. 2 août.	M. W. Aird, représentant de la compagnie, fit un rapport différen de celui de ses collègues et que les employés acceptèrent. Pas d'interruption du travail.
3 sept...	Cie du chemin de fer Pacifique-Canadien et ses cantonniers.	Employés...	Réseau du P. C. au Canada.	4,000	Augmentation de salaire et revision de la liste.	Son Honneur le juge McGibbon, (*Pr.*)[3] F. H. McGuigan (*P*)[1]. W. T. J. Lee, (*E*)[1]	21 sept.	1 mars. 4 mars.	M. F. H. McGuigan, représentant de la compagnie, fit un rapport diffèrent de celui de ses collègues. Le ministère a été informé que le rapport de la majorité avait été accepté et par la compagnie et par les employés intéressés.
3 sept...	Cie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacique et ses cantonniers.	Employés...	Tout le réseau du G.-T.-P.	1,000	Augmentation de salaire et revision de la liste.	Son Honneur le juge McGibbon (*Pr*)[3]. J. W. Dawsey (*P*)[1] W. T. J. Lee, (*E*)[1]	21 sept.	7 janv.	M. J. M. Dawsey, representant de la compagnie, présenta un rapport différend de celui de ses collègues. Les employés intéressés l'acceptèrent, mais la compagnie refusa d'être liée par les conclusions du Conseil. Pas d'interruption dan le travail.
3 sept...	*Canadian Northern Railway Company* et ses cantonniers.	Employés...	Réseau du C.N.R. au Canada.	1,800	Augmentation de salaire et revision de la liste.	.... McGibbon *Pr*( )[3] F. H. McGuigan (*E*)[1] W. T. J. Lee, (*M*)[1]	....	.... 10 mars.	M. McGuigan, représentant de la compagnie présenta un rapport différent de celui de ses collègues. Les employés acceptèrent le rapport de la majorité, ce que la compagnie refusa de faire, s'en tenant au rapport de la minorité. Pas de grève.
10 fév.	*Kingston & Pembroke Railway Company* et et chauffeurs et préposés aux retondes, membres de la *Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen.*	Employés...	Kingston, Ont.....	11 dir. 20 indir.	Augmentation de salaire et revision de la liste.	....	....	....	Le ministère informa les parties intéressées que de nouveau efforts seraient faits pour un règlement et reçut avis le 11 mars 1191, qu'un règlement à l'amiable était effectué.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

PROCÉDURES, 1909-1910.

2. TRAMWAYS.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1910									
5 juil...	*Toronto Railway Company* et employés, membres de la *Toronto Railway Employes' Union, n° 113.*	Employés...	Toronto, Ont......	1,300	Pour de nouvelles conditions d'emploi.	S. H. le juge John A. Barron (*Pr*)[3] J. P. Mullarkey, (*E*)[1] J. G. O'Donoghue, (*E*)[1]	16 juil...	20 août.	Le Conseil présenta un rapport unanime avec certaines recommandations pour le règlement du différend. Les conclusions du Conseil furent subséquemment acceptées par les deux parties, et la grève fut évitée.
22 août.	*British Columbia Electric Railway Company* et cantonniers, membres *Local No. 213 International Brotherhood of Electrical Workers.*	Employés...	Vancouver et environs.	50	Concernant la demande du renvoi du contremaitre.	A. E. Beck (P)[1] Jas. H. McVety (*E*)[1]	....	12 sept.	Par suite d'une entente entre les parties,il ne fut pas établi de Conseil.
23 oct..	*Winnipeg Electric Railway Company* et conducteurs et wattmen, membres de l'*Amalgamated Association of Street Railway Employees of America, local n° 99.*	Employés...	Winnipeg, Man....	603	Concernant certaines prétendues différences faites au détriment de certains employés, membres de l'*Amalgamated Association of Street Railway Employes.*	W. J. Christie (*Pr.*)[3] Capit. Wm. Robinson (*P*)[1] L. L. Pelletier (*E.*)[1]	11 nov..	13 déc.. 15 déc..	M. L. Pelletier, représentant des employés intéressés, présenta un rapport différent de celui de ses collègues. Les employés se mirent en grève le 15 décembre 1910 afin d'obtenir la réintégration de quatre employés renvoyés. L'in tervention du comité des citoyens détermina un règlement et la grève prit fin le 31 déc. 1910.

3. Navigation.

1911									
14 mars	*Allan Line, Donaldson Line, Thomson Line, Leyland Line, White Star-Dominion Line, Canada Line, South African Line, Mexican Line, Manchester Liners, Black Diamond Line, Head Line, Canadian Pacific Railway Line*, et toutes les autres Cies de navigation ayant des vaisseaux qui touchent à Montréal et les débardeurs de Montréal.	Employés...	Montréal, Qué.....	1,800	Augmentation de gages et conditions d'emploi.	Juge T. Fortin (*Pr.*)[4] Wm. Lyall (*P.*)[1]. Gustave Francq, (*E.*)[1].	7 avril..	20 avril.	Le Conseil présenta un rapport unanime, avec certaines recommandations pour le règlement du différend, et le tout fut accepté par les parties intéressées et on fit un arrangement pour cinq ans. Un comité spécial de conciliation fut établi pour régler les griefs qui pourraient surgir de temps à autre.

3. Navigation—*Fin.*

1910									
8 août.	*Allan Line, Donaldson Line, Thomson Line, Leyland Line, White Star-Dominion Line, Canada Line, South African Line, Mexican Line, Manchester Liners, Black Diamond Line, Head Line, Canadian Pacific Railway Line*, et tous les autres propriétaires de vaisseaux touchant à Montréal et les employés au vaigrage au port de Montréal.	Employés...	Montréal, Qué....	200	Augmentation de gages et conditions d'emploi.	W. D. Ligthall, (*Pr.*)[4]. J. Herbert Lauer, (*P.*)[1]. Georges Poliquin, (*E.*)[1].	22 août.	16 sept.. 17 sept.	M. Herbert Lauer, représentant de la *Shipping Federation of Canada* présenta un rapport différent de celui de ses collègues. Les employés l'acceptèrent; les compagnies de navigation, cependant, informèrent le ministère qu'elles ne pouvaient accepter le rapport de la majorité. Il n'y eut pas de grève.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS. 1907.

PROCÉDURES, 1909-1910.

II—TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATON—*Fin.*

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nomber de personnes intérdssées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été recu.	Résultat.
1910									
10 sept..	*Canadian Paciâc Steamship Company* et ses employés appelés matelots, à Vancouver et Victoria, membres de la *Sailor's Union of the Pacific.*	Employés...	Vancouver et Victoria, C.-B.	86 dir. 50 indir.	Gages, heures de travail et conditions d'engagement.	Son Hon. le juge W. W. B. McInnes, (*Pr.*)[3]. G. E. Crossan, (*P.*)[2]. J. H. McVety, (*E.*)[1].	24 oct...	28 nov..	Le Conseil présenta un rapport unanime, avec certaines recommandations pour le règlement du différend; le tout fut accepté par les employés. La compagnie maintint qu'elle n'avait aucune action à prendre. Il n'y eut pas de grève.

4. TÉLÉGRAPHISTES COMMERCIAUX.

1911 23 juin .	*Canadian Paciâc Railway Company* et télégraphistes commerciaux, membres de la *Commercial Telegraphers' Union of America.*	Employés.....	Lignes télégraphiques commerciales du C.P.C.	600	Concernant les gages et conditions d'emploi.	J. E. Duval, (*Pr.*)[3]. F. H. McGuigan, (*P.*)[1]. D. Campbell, (*E.*)	7 juil...	25 juil...	Le Conseil présenta un rapport unanime déclarant qu'un arrangement sur tous les points en litige avait été conclu entre les parties intéressées.

3 mars	*Great North Western Telegraph Company of Canada* et télégraphistes, membres de la *Commercial Telegraphers' Union of America.*	Employés....	Tous les bureaux de la *G. N. W. Telegraph Company of Canada.*	200 dir. 1,000 indir.	Concernant les gages et conditions d'emploi.	Juge J. V. Treetzel, (*Pr.*)[3]. Frederick H. Markey, (*P.*)[1]. D. Campbell, (*E.*)[1].	30 mars.	....	Procédures non terminées.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS—*Suite.*

PROCÉDURES, 1909-1910.

1. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 1, loi E.D.I., sur recommandation de partie intéressée.
2. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 2, loi E.D.I., sans recommandation de partie intéressée.
3. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 3, loi E.D.I., sur recommandation des deux membres nommés en premier lieu.
4. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 4, loi E.D.I., sans recommandation des deux membres nommés en premier lieu.

I. MINES ET FONDERIES.

1. HOUILLÈRES.

MINISTERE DU TRAVAIL, CANADA,
TABLEAUX STATISTIQUES, XI, A. R., No. 7.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Prséident. (*P.*) Patron. (*E.* Employés.	Quane le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1909									
4 mars	*Dominion Coal Company* et employés membres de l'association des *United Mine Workers of America.*	Employés...	Glace-Bay, C.-B..	3,000	Prétendue injustice envers certains employés, membres de la *U. M. W. A.*	L'hon. juge Wallace (*Pr.*)[4]. G. S. Campbell, (*P.*)[2]. Daniel McDougall, (*E.*)[1].	22 mars.	16 avril.	Le rapport du Conseil ne fut pas unanime. M. McDougall présenta le rapport de la minorité. Le Conseil se déclara contre les prétentions des employés, et ces derniers refusant d'en accepter les conclusions se mirent en grève le 6 juillet. Il fut prétendu par la compagnie que la production de la mine avait pratiquement cessé d'être affectée pendant les mois de l'hiver suivant, malgré qu'un nombre considérable de travailleurs, membres de la *U. M. W. A.* restassent en grève à la fin de mars 1910.

avril	*Nicola Valley Coal & Coke Company* et employés.	Employés...	Middlesboro, C.-B.	150	Prétendue injustice envers certains employés.	L'hon. juge P. S. Lampman, (*Pr.*)[4]. Thos. Kiddie, (*P.*)[1]. Thos. Chas. Brooke, (*E.*)[1].	7 mai..	3 juin.. 16 " .. 11 " ..	Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de la minorité, signé par T. C. Brooke, le représentant des employés. Le rapport ne fut accepté par aucune des parties, et pendant les procédures pour la nomination d'un Conseil pour régler ce différend les employés cessèrent de travailler le 28 avril et restèrent en grève jusqu'au mois de juin. Le 15 juin, le ministère fut informé qu'une entente avait été conclue entre la compagnie et ses employés.
1909									
26 avril	*Nova Scotia Steel & Coal Company, Ltd.*, et employés.	Employés...	Sydney-Mines, Cap-Breton.	340	Concernant les salaires, les conditions d'engagement et reconnaissance de la *U. M. W. A.*	L'hon. juge J.P. Chipman (*Pr.*)[4] L'hon. juge Macgillivray, (*P.*)[2]. D. McDougall, (*E.*)[1].	7 juin...	23 juil...	Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de la minorité, signé par M. McDougall, représentant les employés. Le rapport fut défavorable aux réclamations des employés. Il n'y eut pas cependant cessation de travail et le grève projetée fut évitée.
8 mai.	*Western Coal Operators' Association*, comprenant: *Alberta Railway & Irrigation Co.;* Cie H. W. McNeil; *Paciâc Coal Co.; Leith Collieries, Ltd.; Western Canadian Collieries, Limited; International Coal & Coke Co., Limited*, et *Hosmer Mines, Ltd.*, et leurs employés.	Employés...	Lethbridge, Coleman, Lille, Bankhead, Hillcrest, Bellevue, Passburg, Canmore et Taber, Alberta, Hosmer et Frank, C.-B.	2,100	Concernant les salaires et les conditions d'engagement.	Rév. Hugh Grant, (*Pr.*)[4]. Colin MacLeod, (*P.*) F. H. Sherman, (*E.*)[1].	15 mai..	21 juin.. 23 juin..	Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de la minorité, signé par M. Colin MacLeod; en substance ce dernier rapport était presque identique à celui du Conseil. Le rapport ne fut pas définitivement accepté par aucune des parties; mais des conférences eurent lieu après sa publication entre les patrons et les employés, avec le résultat qu'une entente basée presque sur les termes du rapport fut effectuée entre les patrons et les mployés, entente qui doit rester en force jusqu'au 31 mars 1911. Les employés, qui s'étaient mis en grève le 1er avril, reprirent l'ouvrage le 1er juillet.

L&I DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

Procédures, 1909-1910.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressés.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr*. Président. (*P*.) Patron. (*E*.) Employés.	Quend le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1909									
10 mai..	*Cumberland Railway & Coal Company* et employés.	Employés...	Springhill, N.-E...	1,550	Concernant les salaires, les conditions d'engagement et la reconnaissance de la *U. M. W. A.*	L'hon. juge Longley, (*Pr*.)[4]. Ch. Archibald, (*P*.)[2] E. B. Paul, (*E*.)	5 juin..	23 juil...	Le rapport du Conseil était accompagné d'un mémoire de la minorité, signé par M. E. B. Paul, représentant les employés. Les conclusions du Conseil furent substantiellement favorables à la compagnie. La décision ne fut pas acceptée par les employés et la grève fut déclarée le 9 août, avec le résultat que les mines de la compagnie furent fermées jusqu'au mois de mars 1910, alors que les opérateurs recommencèrent avec une production limitée.
15 juin..	*Canada West Coal Co.*, et employés.	Patron......	Taber, Alta......	300	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	L'hon. juge R. Winter, (*Pr*.)[3]. Col. MacLeod, (*P*.)[1]. W. C. Simmons, (*E*.)[1].	3 juil...	19 juil..	Un rapport unanime fut présenté par le Conseil, recommandant le règlement du différend. Un arrangement basé sur la décision du Conseil fut subséquemment signé par les parties intéressées, pour une période s'étendant du 30 juillet 1909 au 31 mars 1911. Les employés, qui étaient en grève depuis le 23 avril, retournèrent à l'ouvrage le 30 juillet.

18 nov..	*Edmonton Standard Coal Co., Limited*, et employés.	Patron......	Edmonton, Alta..	75	Concernant les salaires et renvoi d'employés.	Geo. F. Cunningham, (*Pr.*)[1]. Frank B. Smith, (*P.*)[1]. Clement Stubbs, (*E.*)[1].	2 déc...	27 déc..	Un rapport unanime fut présenté par le Conseil, faisant certaines recommandations pour le règlement du différend; ces recommandations furent acceptées par les parties intéressées, la grève étant ainsi évitée.
2 déc..	James W. Blain entrepreneur pour l'exploitation de la *Cardiff Coal Co., Ltd.* et employés.	Patron......	Cardiff, Alta.....	60 dir. 15 indir.	Concernant les salaires et conditions d'engagement.				Les procédures concernant cette demande furent abandonnées, un arrangement à l'amiable étant conclu entre les parties intéressées.
5 janv.	*Alberta Coal Mining Company et* employés.	Patron......	Cardiff, Alta......	35 dir. 25 indir.	Concernant les salaires et les conditions d'engagement.	R.G. Duggan (*Pr.*)[1] J. O. Hannagh (*P*)[1] Clement Stubbs (E.)[1]	17 janv.		Procédures non terminées.
					2. Mines métallifères.				
1909 5 avril	*British Columbia Copper Company* et employés.	Employés...	Greenwood, C.-B.	225	Prétendues injustices snvers certains employés.	L'hon. juge P. E. Wilson (*Pr.*)[4] Edward Cronyn (*P*)[1] John McInnis, (*E.*)[1]	29 avril.	21 mai. 3 juin. 11 juin.	Trois rapports séparés furent présentés dans ce cas, la compagnie exprimant le désir d'accepter celui du président comme base de règlement, et les employés acceptèrent le rapport de M. John McInnis. Les hommes déclarèrent la grève le 28 juin, et elle se continua jusqu'au 24 juillet.
1910 janv.	*British Columbia Copper Company* et employés.	Patron...	Greenwood, C.-B.	350	Employés ne voulant pas travailler avec des hommes n'appartenant pas à l'Union.	J.H. Senkler (*Pr.*)[4] John A. Gara (*P.*)[1] John McInnis (*E.*)[1]	10 janv.	29 mars	Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de la minorité, signé par John McInnis. Le rapport de la minorité était substantiellement favorable à la compagnie. Les employés ne voulurent pas accepter les conclusions du Conseil et une grève fut déclarée le 19 avril et se continua jusqu'au 11 mai, alors que les employés retournèrent à l'ouvrage aux conditions du rapport du Conseil.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

PROCÉDURES, 1909-1910.

II. TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATION.

1. CHEMINS DE FER.

Date de la réception de la demande.	Parites in.éressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été recu.	Résultat.
1908 26 déc..	Cie du chem. de fer Kingston et Pembrooke et les employés, membres de l'Ordre des Télégraphistes de ch. de fer.	Employés...	Réseau du ch. de fer K. et P.	19 dir. 1,600 indir.	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	L'hon. juge Gunn, (*Pr.*)[4] J. L. Whiting, C.R., (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue, (*E.*)[1]	15 janv.	22 avril	Le Conseil présenta un rapport unanime renfermant des recommandations pour le règlement du différend. Ce rapport, avec ses recommandations, fut subséquemment accepté par les deux parties et la grève fut ainsi évitée.
1909 7 mai.	Cie du ch. de fer Pacifique-Canadien et télégraphistes sur la voie à son emploi.	Employés...	Réseau du ch. de fer Pacifique-Canadien.	1,600	A propos de renvoi prétendu injuste de certains employés et violation de contrat.	L'hon. juge Fortin, (*Pr.*)[1] Wallace Nesbitt, C. R. (*P.*)[1] W. T. J. Lee, (*E.*)[1]	29 mai.	11 juin.	Le Conseil présenta un rapport unanime contenant certaines recommandations pour le règlement du différend; après certaines correspondances avec le département, le rapport fut accepté par les deux parties intéressées, la grève étant ainsi évitée.
3 juin.	Cie du chem. de fer Grand-Tronc-Pacifique, et mécaniciens, chauffeurs, conducteurs, serre-freins, préposés au bagage et wagonniers à son emploi.	Employés...	Réseau du ch. de fer Grand-Tronc Pacifique.	300	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	L'hon. R. F. Sutherland, (*Pr.*)‡ F. H. McGuigan, (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue, (*E.*)[3]	24 juin.	14 aout.	Un rapport unanime fut présenté par le Conseil contenant certai'es recommandations pour le règlement du différend; il ne se produisit pas d'interruption de travail et la grève fut évitée.

8 uin.	Cie du ch. de fer *Canadian-Northern* et les cantonniers à son emploi.	Employés...	Réseau du ch. de fer *Canadian-Northern* à l'ouest de Port-Arthur.	1,100 dir. 700 indir.	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	L'hon. juge R. H. Myers, (*Pr.*)[4] W. J. Christie, (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue, (*E.*)[1]	24 juin.	21 juil..	M. W. G. Christie, qui était dissident, présenta un rapport différent de celui de ses collègues. Les recommandatio's du Conseil furent subséquemment acceptées par les deux parties et la grève fut évitée.
11 aout.	Chemin de fer Intercolonial du Canada et ses employés de rotondes.	Employés...	Halifax, N.-E......	20 dir. 1,000 indir.	Prétendue injustice envers certains employés.	Sir Geo. Garneau, (*Pr.*)[4] Jas. H. Gilmour, (*P.*)[1] Aaron A.R. Mosher, (*E.*)[1]	25 sept.	17 nov..	Le Conseil présenta un rapport unanime avec certaines recommandations pour le règlement du différend. Les conclusions du Conseil furent subséquemment acceptées par les deux parties, et la grève fut évitée.
2 oct..	Chemin de fer Intercolonial du Canada, et les machinistes et ajusteurs à son emploi.	Employés...	Réseau du chemin de fer Intercolonial.	363 dir. 43 indir.	Concernant le renvoi de certains employés et prétendue violation de contrat.	L'hon. juge J. A. Barron (*Pr.*)[1] Jas. H. Gilmour (*P*)[1] J. G. O'Donoghue, (*E*).[1]	19 oct..	8 déc..	Le Conseil présenta un rapport unanime, avec certaines recommandations pour le règlement du différend. La décision du Conseil fut acceptée par les deux parties et la gréve fut évitée.
3 déc..	Cie du chemin de fer Grand-Tronc et les télégraphistes et chefs de gares à son emploi.	Employés...	Réseau du chemin de fer Grand-Tronc, à l'est de Détroit, Mich.	700	Concernant les salaires et annonces de vacances, etc.	J.E. Atkinson (*Pr.*)[1] Wallace Nesbitt, C. R., (*P.*)[1] W. T. G. Lee, (*E.*)[1]	21 déc..	24 fév..	Un rapport unanime fut présenté parle Conseil sur plusieurs points en dispute. M. Wallace Nesbitt différant d'opinion avec ses collègues sur deux points en litige. A la fin de l'année le département était en communication avec les parties intéressées. Il ne se produisit pas d'interruption de travail.
1910 17 mars	Cie du chemin de fer Pacifique-Canadien et les conducteurs, préposés aux bagages, serre-freins et wagonniers à son emploi.	Employés...	Réseau du chemin de fer Pacifique-Canadien	4,4360	Concernant les salaires et conditions d'engagement	J.E Atkinson (*Pr.*)[1] Wallace Nesbitt, C R , (*P.*)[1] J G O'Donoghue, (*E.*)[1]	18 mars	....	Procédures non terminées
17 mars	Cie du chemin de fer Grand-Tronc et les conducteurs, préposés aux bagages, serre-freins, et wagonniers à son emploi.	Employés...	Réseau du chemin de fer Grand-Tronc.	3,017	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	Wallace Nesbitt, C. R., (*Pr.*)[1] J. G. O'Donoghue, (*E.*)[1]	18 mars	....	Procédures non terminées.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

PROCÉDURES, 1909-1910.

II. TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATION—*Suite*.

1. CHEMINS DE FER—*Suite*.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1909									
17 mars	Cie du chemin de fer Toronto, Hamilton et Buffalo, et les conducteurs, préposés aux bagages, serrefreins, et wagonniers à son emploi.	Employés...	Réseau du chemin de fer Toronto, Hamilton et Buffalo.	101	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	F. H. McGuigan, (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue, (*E.*)[1]	18 mars	....	Procédures non terminées.
19 mars	Cie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et ses empl. de télégraphe et de gares.	Employés...	Réseau du chemin de fer G.-T.-P.	75	Règlements et échelle de salaires.	W. T. J. Lee (*E.*)[1]	30 mars	....	Procédures non terminées.
22 mars	Cie du chemin de fer *Dominion-Atlantic* et ses employés.	Employés...	Kentville, N.E..	4 dir. 25 indir.	Conditions de l'emploi et démission de certains employés.	....	....	....	Procédures non terminées.
20 avril	Cie du chemin de fer électrique de Winnipeg et ses employés.	Employés...	Winnipeg, Man...	600	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	Rév. C. W. Gordon, D.D. (*Pr.*)[4] W.J. Christie, (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue, (.**E**)[1]	10 mai.	1er juin.	Un rapport unanime fut présenté par le Conseil, accompagné d'une entente couvrant tous les points en litige, pour une période s'étendant du 1er mai 1909 au 1er mai 1911. et la grève fut évitée.

3. Préposé au fret.

1909									
17 mai..	Cie du chemin de fer Pacifique-Canadien et les préposés au fret à son emploi.	Employés...	Owen-Sound, Ont.	250	Concernant les salaires.	Donald Ross, (*Pr.*)[4]. Wallace Nesbitt, C.R., (*P.*)[1]. J. G. O'Donoghue, (*E.*)[1].	2 juin..	17 juin..	Une grève des préposés au fret à l'emploi du chemin de fer Pacifique-Canadien se déclara à Owen-Sound le 7 mai et se continua jusqu'au 10 mai, alors qu'une demande pour un Conseil d'arbitrage sous l'autorité de la loi des enquêtes en matière de différends industriels fut faite et accordée pour régler le différend. M. O'Donoghue présenta un rapport pour la minorité. Le rapport du Conseil fut cependant accepté par les parties intéressées, et il ne se produisit plus d'autre interruption de travail.
18 août.	Cie du chemin de fer pacifique-Canadien et les préposés au fret à son emploi.	Employés...	Fort-William, Ont	700	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	S. C. Young, (*Pr.*)[3]. W. J. Christie, (*P.*)[1] W. T. Rankin, (*E.*)[1]	20 août.	30 août.	Une grève des préposés au fret à l'emploi du chemin de fer Pacifique-Canadien se produisit à Fort-William le 9 août et se continua jusqu'au 16 août, alors qu'une demande pour un Conseil d'arbitrage en vertu de la loi des enquêtes en matière de différends industriels fut faite et accordée, pour régler le différend. Dans la demande il est fait mention que les employés ignoraient les dispositions de cette loi lorsque la grève fut déclarée. Le Conseil présenta un rapport unanime, avec certaines recommandations pour le règlement du différend, et le tout fut accepté par les parties intéressées et il ne se produisit plus d'autre interruption de travail.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFERENDS INDUSTRIELS—*Suite.*

PROCÉDURES, 1910-11.

II. TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATION—*Fin.*

4—DÉBARDEURS.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1910 14 mars.	Ligne Allan; ligne Donaldson; ligne Thompson; ligne Leyland; ligne White Star Dominion; ligne Canada; ligne South-African; ligne du Mexique; Manchester Liners; ligne Black Diamond; ligne Head; ligne du Pacifique Canadien et autres propriétaires de steamers voyageant à Montréal, et l'Union des débardeurs de Montréal.	Employés...	Montréal, Qué.....	1,800	Concernant les salaires et conditions de l'emploi.	Wm. Lyall, (*P.*)[1]... Gust. Francq, (*E.*)[1]	24 mars.	....	Procédures non terminées.

5—CHARRETIERS.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1909 0fév...	*Manitoba Cartage Company, Ltd.*	Employés...	Winnipeg, Man....	40 dir. 260	Prétendues injustices envers les hommes	Rév. Dr. C. W. Gordon (*Pr.*)[3]	2 mars.	1er avril	Le Conseil présenta un rapport unanime, avec recommandations

				indir..	faisant partie de l'Union	Prof. E. Cochrane, (*P.*)[2] T. J. Murray, (*E.*)[1]			pour le règlement du différend. Le rapport ne fut pas accepté par la compagnie, mais l'enquête eut pour l'effet d'amiliorer les relations et de déterminer une entente, et la grève fut évitée.
1909									
8 juillet.	La municipalité de Saskatoon, et les journaliers à son emploi.	Employés...	Saskatoon, Sask.. "	150 dir. 150 indir.	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	E. J. Meillicke, (*Pr.*)[4] Alex. Smith (*P.*)[1] E. Stephenson (*E.*)[1]	4 août..	9 sept...	Le président et M. Alex. Smith présentèrent un rapport, accompagné de certaines recommandations pour le règlement du différend, et déclatant qu'un arrangement avait été conclu sur tous les points points, excepté sur l'établissement d'une échelle de salaire-minimum et la reconnaissance de l'union des employés. Aucune interruption de travail ne fut rapportée.

B.—INDUSTRIES AUTRES QUE LES EXPLOITATIONS MINIÈRES, LES MOYENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION, ET LES AUTRES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

1909									
27 avril	*Dominion Textile Com-Company* et les fileurs à son emploi.	Employés...	Montréal, P.Q.....	70 dir. 3,000 indir.	Concernant les salaires et conditions d'engagement.	L'hon. juge Fortin (*Pr.*)[3] F.G. Daniels (*P.*)[1] A.A. Gibeault (*E.*)[1]	7 mai..	25 mai..	Le Conseil présenta un rapport unanime, avec certaines recommandations pour le règlement du différend; le tout fut accepté par les parties intéressées, une grève étant ainsi évitée.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

PROCÉDURES, 1908-1909.

Rapport des demandes de Conseil de conciliation et d'enqu?te et des procédures subséquentes, du 31 mars 1908 au 31 mars 1909.

A.—MINES, SERVICE DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION ET AUTRES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

1. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 1, loi E.D.I., sur recommandation de partie intéressée.
2. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 2, loi E.D.I., sans recommandation de partie intéressée.
3. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 3, loi E.D.I., sur recommandation de deux membres nommés en premier lieu.
4. Conseil établi par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 4, loi E.D.I., sans recommandation de deux membres nommés en premier lieu.

I. MINES ET FONDERIES.

MINISTERE DU TRAVAIL, CANADA.
TABLEAUX STATISTIQUES X., A.R., n°6.

1. HOUILLÈRES.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1908							1908	1908	
2 mai..	*Standard Coal Company*, et employés.	Employés...	Edmonton, Alta..	20	Concernant salaires et conditions d'engagement.	JugeTaylor (*Pr.*)[4]... F. B. Smith (*P.*)[1].. F.H.Sherman (*E.*)[1]	19 juin..	22 juil...	La compagnie avait précédemment fait un arrangement avec les employés individuellement. Le représentant des employés consentit à prendre cet arrangement pour ce qu'il valait, mais ne voulut pas l'accepter au nom des unions. Le Conseil décida de laisser subsister l'arrangement, qui paraît avoir sati fait les parties, et la grève fut ainsi évitée.
12 mai..	*Nova Scotia Steel & Coal Co.*, et employés.	Employés...	North-Sydney, N.-E.	1,700	Concernant salaires et conditions d'engagement.	Prof.A.Short (*Pr.*)[3] Dr.D.Allison (*P.*)[2] J.W.Madden (*E.*)[1]	19 juin..	1eraoût	Arrangement sur tous les points conclu devant le Conseil, une grève étant ainsi évitée.

14 mai..	*International Coal and Coke Co.*, et employés.	Employés...	Westville, N.-E...	800	Concernant salaires et consitions d'engagement.	....	....	....	Il n'a pas été, dans ce cas-ci, établi de Conseil, les parties, après en avoir fait la demande, ayant conclu un arrangement à l'amiable. La grève fut ainsi évitée.
[illegible]i..	*Acadia Coal Co.*, et employés.	Employés...	Stellarton, No.-E.	800	Concernant salaires et conditions d'engageme t.	....	....	....	Il n'a pas été, dans ce cas-ci, établi de Conseil, les parties, après en avoir fait la demande, ayant conclu un arrangement à l'amiable. Une grève fut ainsi évitée.
		Employés...	Port-Ho d, N.-E.	.300	Concernant salaires et conditions d'engagement.	Juge McGillivry (*Pr.*)[3] Geo.S.Campbell (*P.*)[1] Jas.Macdonald (*E.*)[1]	8 juil.	2 juil.	Le Conseil a fait un rapport unanime, avec recommandations pour règlement de tous les différends. Le rapport paraît avoir été accepté, une grève ayant été ainsi évitée.
					[illegible]oncernan[illegible] [illegible]ires et conditions [illegible]gagement.	Rév. Chas. Wilson (*Pr.*)[3] [illegible]arnhill, (*P.*)[1] [illegible] (*E.*)[1]	6 juil.	27 juil.	Arrangement sur tous les points conclu devant le Conseil pour une période de deux ans, à partir du 31 juillet 1908, une grève étant ainsi évitée.
					Concernant salaires et conditions d'engagement.	Chas.Simister ([illegible] F. B. Smith, I.[illegible] (*P.*)[1] Jas. A. Macdonald (*E.*)[1]	25 nov.	14 déc.	Le Conseil présenta un rapport unanime dans lequel il recommandait une base de règlement qui, grâce à l'intervention du département, fut subséquemment agréée par les deux parties et une grève fut ainsi évitée.
				[illegible]000	Prétendue injustice envers les membres des *United Mine Workers of America*..	JugeWallace (*Pr.*)[4] G.S.Capmbell (*P.*)[2] Daniel McDougall (*E.*)[1]	1909 22 mars	1909	Procédures non terminées.
					2.—Mines métallifères.				
					Concernant salaires et heures de travail.	Prof. S. J. Maclean (*Pr.*)[4] E. L. Fraleck (*P.*)[1] C. R. Duke (*E.*)[1]	22 aout	29 aout	Le Conseil a présenté un rapport unanime contenant des recommandations pour le règlement du différend. Il n'y a pas eu, parait-il, d'interruption de travail.

...ERE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

...CÉDURES, 1908-1909.

...DE COMMUNICATION ET AUTRES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

1, loi E.D.I., sur recommandation de partie intéressée.
2, loi E.D.I., sans recommandation de partie intéressée.
3, loi E.D.I., sur recommandation des deux membres nommés en premier lieu.
4, loi E.D.I., sans recommandation de deux membres nmmés en premier lieu.

...RT ET VOIES DE CGMMUNICATION—*Suite.*

1.—Chemins de fer.—*Suite.*

			...de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés	Quand ... Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
				... gages ... conditions d'engagement.	P. A. Macdonald (*Pr.*)[4] C.F. Fullerton (*P.*)[1] G. F. Galt (*P.*)[2*] Jas. Somerville (*E.*)[1]	1908 13 mai	1908 16 juil.	Le Conseil n'a pas présenté de rapport à l'unanimité, M. Somerville faisant un rapport dissident. Le Conseil a fait pour régler le différend certaines recommandations que la compagnie a acceptées, après quelques hésitations. Les employés ont refusé d'accepter la décision du Conseil et ont cessé de travailler le 5 août. Ils sont revenus à l'ouvrage le 5 octobre en acceptant finalement les recommandations du Conseil.
...hemin de fer Intercolonial du Canada et unions nos 1 et 2 des préposés aux marchandises d'Halifax et de Saint-Jean, N.-B.	Employés...	Halifax, N.-E., et St.-Jean, N.-B.	......	Concernant les gages et les conditions d'engagement.	Son hon. le juge McGibbon (*Pr.*)[4] H. Holgate, I.C. (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue (*E.*)[1] R. E. Finn (*E.*)[1**]	8 sept.	8 oct.	A la demande des employés, les procédures dans cette cause ont été prises en vertu de la loi de conciliation dans les différends industriels et ont été retardées à cause de l'incapacité d'agir du membre du Conseil de médiation

									et d'enquête, nommé en premier lieu sur la recommandation des employés. Le Conseil a été finalement constitué et l'on en est venu à un règlement de tous les différends, évitant ainsi une grève.
29 mai..	Chemin de fer Pacifique-Canadien et ses télégraphistes.	Employés...	Réseau du ch. de fer P.-C.	1,605	A propos du renvoi soi-disant injuste de certains employés.	L'Hon. juge Fortin (*Pr.*)[4] C. Campbell, C. R. (*P.*)[1] W. T. J. Lee (*E.*)[1]	17 juin	8 sept..	Le Conseil a fait un rapport à l'unanimité, avec des recommandations pour le règlement de tous les différends, ce que les deux parties ont accepté, et une grève a été ainsi évitée.
21 août .	Chemin de fer *Canadian Northern* et wagonniers sur son embranchement du Lac-Saint-Jean.	Employés...	Ch. de fer *Can.-Nor.* division du Lac-Saint-Jean.	49	Concernant les gages et les conditions d'engagement.	Ludovic Brunet (*Pr.*)[3] E. A. Evans (*P.*)[1] P. J. Jobin (*E.*)[1] A. Chartrain (*E.*)[1]	30 sept.	19 nov.	Le Conseil a fait un rapport à l'unanimité, avec certaines recommandations pour le règlement du différend, que les deux parties acceptèrent, et l'on a ainsi évité une grève.
22 août.	Cie. du ch. de fer Pacifique-Canadien et les chauffeurs et les mécaniciens à son service.	Employés...	Réseau du ch. de fer P.-C.	7,000	A propos du renvoi soi-disant injuste de certains employés.	L'hon. juge Fortin (*Pr.*)[4] W. Nesbitt, C.R. (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue (*E.*)[1]	5 jan.	25 jan.	Le Conseil présenta un rapport unanime, faisant certaines recommandations pour le règlement du différend, et que les deux parties acceptèrent, et ainsi une grève a été évitée.
22 août.	Cie du chemin de fer *Canadian Northern* et ses mécaniciens de locomotives.	Employés...	Réseau du ch. de fer C.-N.	341	A propos de gages et de conditions d'engagement	L'hon .juge Gunn (*Pr.*)[4] F. H. Richardson (*P.*)[1] J. Harvey Hall (*E.*)[1]	14 sept.	16 nov.	Le Conseil a présenté un rapport unanime faisant, pour le règlement des différends, certaines recommandations que les deux parties acceptèrent, et une grève a été ainsi évitée.
25 déc...	Cie du chemin de fer Kingston et Pembroke, et ses employés membres de l'Ordre des Télégraphistes de ch. de fer.	Employés.	Réseau du ch. de fer K. et P.	19 dir. 1,600 indir.	A propos de gages et de conditions d'engagement.	L'hon. juge Gunn (*Pr.*)[4] J. L. Whiting, C.R. (*P.*) J. G. O'Donoghue (*E.*)[1]	15 janv.	....	Procédures non terminées.

*M. Fullerton se voyant, dès le début des procédures, dans l'impossibilité, de s'entendre avec ses collègues, démissionna comme membre du Conseil, et comme a Compagnie refusa d'en recommander un autre, le Ministre nomma M. Galt, sans recommandation.

**M. R. E. Finn, se trouvant incapable d'agir en qualité de membre du Conseil, il fut remplacé par M. G. O. Donohgue.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS—*Suite.*

Procédures, 1908-1909.

A.—MINES, SERVICE DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION, ET AUTRES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

1. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 1, loi E.D.I., sur recommandation de partie intéressée.
2. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 2, loi E.D.I., sans recommandation de partie intéressée.
3. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 3, loi E.D.I., sur recommandation des deux membres nommés en premier lieu.
4. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 4, loi E.D.I., sans recommandation des deux membres nommés en premier lieu.

II. TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATION—*Suite.*

1.—Chemins de fer—*Fin.*

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.* Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1908									
2 déc..	La Cie de télégraphe '*Great Northwestern*' et certains télégraphistes de ch. de fer sur le réseau M.-C.	Employés...	Réseau du ch. de fer Michigan-Central.	75	Abolition par la Cie G.N.W. de la commission sur affaires commerciales sur réseau du M. C., sans avis suffisant.	L'hon. juge McGibbon (*Pr.*)[4] J. F. MacKay (*P.*)[2] J. H. O'Donohue (*E.*)[1]	8 fév.	22 mars	Le Conseil a présenté un rapport unanime, faisant certaines recommandations pour le règlement du différend. En substance le rapport était favorable aux employés La compagnie avait refusé de se nommer un représentant dans le Conseil, et prétendait qu'à propos de cela elle n'était pas responsable. Bien que l'enquête n'ait pas eu d'arrangement pour résultat, on est sous l'impression qu'elle a modifié la situation et que la grève a été évitée.

2. TRAMWAYS.

1908									
8 mai..	Tramway Electrique d'Ottawa et ses employés.	Employés...	Ottawa, Ont.....	256	A propos de gages et de conditions de travail.	Prof. A. Shortt (*Pr*)[4] G. H. Henderson (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue (*E.*)[1]	22 mai	15 juin	Les différends ont été réglés à l'amiable devant le Conseil et la grève a été ainsi évitée. *W*
3 sept..	La *Quebec Light, Heat and Power Co.*, et les employés de son chemin de fer urbain	Employés...	Québec, Qué.....	116	A propos du renvoi prétendu injuste de certains employés.	Omer Brunet (*E*) W. H. Moore (*P.*)	....	6 oct.	Les deux membres du Conseil nommés respectivement par la compagnie et les employés, ont présenté un rapport commun faisant certaines recommandations pour règlement des points en litige, recommandations acceptées par les deux parties en cause comme règlement des griefs, et une grève a ainsi été évitée.

3. CHARRETIERS.

10 fév...	*Manitoba Cartage Co., Ltd.*	Employés...	Winnipeg, Man ...	40 dir. 260 indir.	A propos d'une prétendue injustice envers des gens faisant partie de l'Union.	Rév. Dr. C. W. Gordon (*P.*)[3] Prof. R. Cochrane (*P.*)[2] T. J. Murray (*E.*)[1]	2 mars	....	Procédures non terminées.

B.—INDUSTRIES AUTRES QUE LES EXPLOITATIONS MINIÈRES, SERVICES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION, ET AUTRES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

17 déc..	*The John Ritchie Co., Ltd.*, et certains employés.	Employés et patrons.	Québec, Qué......	300	A propos de l'introduction de certaine machine et de gages.	Dr. Chas. Côté (*Pr.*) Félix Marois (*P.*) Z. Bérubé (*E.*)....	31 déc.	17 fév.	Un arrangement a été conclu devant le Conseil pour régler toutes les questions en litige, devant prendre effet du 12 février 1909 et se continuer jusqu'au 1er mai 1910, une grève étant évitée.

†Comme M. A. Chartrain ne pouvait faire partie du Conseil, M. P. J. Jobin a été nommé à sa place.

‡Ces différends furent soumis à un Conseil de conciliation et d'enquête en vertu de l'article 63 du statut, qui dit: "S'il arrive qu'un différend se produise dans la poursuite d'une industrie ou dans l'exercice d'un métier, qui ne tombe pas sous les dispositions de la présente loi, et que ce différend menace de résulter en une grève ou une contre-grève ou qu'il en soit effectivement résulté une grève ou une contre-grève, l'une ou l'autre des parties peut se déclarer, par écrit, prête à permettre que le différend soit soumis à un Conseil de conciliation et d'enquête, à être constitué sous le régime des dispositions de la présente loi", etc.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS—*Suite.*

PROCÉDURES, 1908–1909.

Rapport des d.mandes de Conseils de conciliation et d'enquête et des procédures subséquentes, du 22 mars 1907 au 31 mars 1908.

A.—MINES, SERVICES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATIONS, ET AUTRES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.

1. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 1, loi E.D.I., sur recommandation de partie intéressée.
2. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 2, loi E.D.I., sans recommandation de partie intéressée.
3. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 3, loi E.D.I., sur recommandation des deux membres nommés en premier lieu.
4. Conseils établis par le ministre, en vertu de l'art. 8, parag. 4, loi E.D.I., sans recommandation des deux membres nommés en premier lieu.

MINES ET FONDERIES.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, CANADA.

1. HOUILLÈRES.

TABLEAUX STATISTIQUES, A.R.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.* Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1907									
8 avril.	*Cumberland Railway and Coal Company* et employés.	Employés...	Springfield.......	1,700	Concernant l'emploi de non-unionistes.	....	....	....	Le 1er avril, les employés se mirent en grève, Ils étaient, parait-il, sous l'impression que les dispositions du statut ne s'appliquaient pas aux mines de la Nouvelle-Ecosse. Après qu'on leur eut expliqué que le statut s'appliquait à tout le Canada, ils se mirent à l'ouvrage, le 8 avril. Différend réglé à l'amiable. Aucun Conseil constitué.
9 avril.	*Canada West Coal & Coke Company* et employés.	Employés...	Taber, Alta......	150	Concernant les heures de travail.	....	....	....	Le 1er avril, la compagnie congédia tous les employés. Elle ignorait alors, paraît-il, les dispositions du statut. Après avoir été mise au courant de la loi, elle rouvrit

									ses mines le 18 avril. Un arrangement à l'amiable a été conclu subséquemment, grâce à l'intervention de M. J. D. McNiven, fonctionnaire du ministère. Aucun Conseil constitué.
9 avril	†*Western Coal Operators Association* et employés.	Empyés.			Concernant les salaires et autres conditions d'engagement.	Sir Wm. Mulock, C.C.M.G., (Pr.) J. L. Parker, (P) L. P. Eckstein, (E)	22 avril	29 mai	Les employés se mirent en grève dans les diverses mines pendant que l'on était à constituer des conseils de conciliation et d'enquête. Ils ignoraient alors, paraît il, les dispositions du statut. Le sous-ministre du Travail partit pour Fernie le 19 avril, afin d'expliquer aux parties les disp'itions de la loi. Pendant qu'il était à Fernie, les parties consentirent à son intervention comme conciliateur, sous l'empire de la loi de conciliation de 1900, et un arrangement fut conclu le 4 mai. Les conseils se réunirent à Fernie, 30 avril, mais s'ajournèrent en attendant que le sou -mimistre eût fait son enquête. Le 6 mai, les conseils se réunirent de nouveau pour recevoir des parties une déclaration formelle à l'effet que les différends avaient été réglés et que la grève avait pris fin. Une chose importante à signaler dans ce cas-ci est la création d'un comité permanent de conciliation entre les patrons et les employés, auxquels les différends seront dorénavant soumis.
	Canadian American Coal & Coke Co		Frank, Alta	250					
	Crown Nest past Coal Co		Fernie, Coal-Creek Michel, C.-B.	1,800		Sir Wm. Mulock, C.C.M.G., (Pr.) F. B. Smith, (P) L. P. Eckstein, (E)			
	International Coal and Coke Co		Coleman, Alta	370					
	West Canadian Collieries, Limited		Lille et Bellevue	350					
	Breckenridge and Lund Coal Co		Lundbreck, Alta	125					
	H. W. McNeil Coal Co		Canmore, Alta	300					
	Pacific Coal Co		Bankhead, Zlta	400					

[1] Il est important de remarquer, relativement à ces différends, que la loi des enquêtes en matière de différends industriels n'a été sanctionnée que le 22 mars 1907. Ce n'est que quelques semaines plus tard que des exemplaires de la loi purent être distribués. Ses dispositions n'étaient pas, par conséquent, parfaitement connues des parties à l'époque où ces différends sont survenus.

[2] Des demandes pour la nomination d'un conseil ont aussi été reçues des employés parties au différend.

LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS, 1907.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.* Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
8 mai.	*Cumberland Railway and Coal Co.*, et employés.	Employés...	Springhill, N.-E..	1,700	Concernant le paiement de la pierre employée à la construction des piliers.	Juge Graham (Pr.) P. S. Archibald (P) R. B. Murray (E)	17 mai.	13 juill..	Le Conseil, qui n'avait pu effectuer un règlement par conciliation, présenta un rapport signé par le président et M. Archibald. M. Murray, qui était dissident, présenta un rapport de son côté. Les recommandations du Conseil ne furent pas acceptées par les employés. La grève, qui avait menacé d'éclater avant la nomination du Conseil (le 8 mai), fut déclarée le 1er août et se continua jusqu'au 31 octobre, alors que les employés se mirent à travailler, aux conditions énoncées dans le rapport du conseil.
27 mai.	*Alberta Railway and Irrigation Coal Co.* et employés des houillères.	Employés...	Lethbridge, Alta.	400	Concernant les conditions d'engagement.	....	....	....	Règlement à l'amiable. Arrangement effectué quant aux conditions du service et création d'un comité permanent de conciliation entre les parties pendant que l'on était à constituer un Conseil. Grève ainsi évitée
12 juill..	*Cumberland Railway and Coal Co.*, et Employés.	Employés...	Springhill, N.-E..	1,700	Concernant les salaires et autres conditions d'engagement.	Juge Patterson (Pr.).[4] P. S. Archibald (P).[1] R. B .Murray (E).[1]	27 juill..	21 sept.	Les employés se mirent en grève le 1er août à la suite d'un différend sur la question du paiement de la pierre entrant dans la construction des piliers, ayant refusé d'accepter les conditions du Conseil constitué le 17 mai pour régler ce différend. Lorsque cette grève fut déclarée, l'on suspendit l'en-

								quête commencée devant le Conseil. Celui-ci se réunit de nouveau le 9 septembre. Il siégea pendant deux jours et présenta un rapport provisoiree. La grève prit fin le 31 octobre, les employés s'étant remis à travailler aux conditions d ı rapport du premier Conseil.
11 sept.	*Hillcrest Coal and Coke Co., Limited,* et employés.	Employés...	Hillcrest, Alta....	70	Concernant les salaires et autres conditions d'engagement.	L'hon. C. W. Fisher.[4] J. R. McDo'ald (P.)[1] F. H. Sherman (E.)[1].	24 sept.	4 nov..	M. Sherman, qui était dissident présenta un rapport différent de celui de ses collègues. Bien que les parties n'aient formellement accepté ni l'un ni l'autre des rapports, l'on en vint à une entente à la suite de l'enquête du Conseil et une grève fut ainsi évitée.
16 sept.	Mines Hosmer et employés.	Employés..	Hosmer, C.-B.....	100	Concernant les salaires et autres conditions d'engagement.	Juge Wilson (Pr.)[1]. F. B. Smith (P.).[1] F. H. Sh rman (E.)[1]	30 sept.	21 oct..	Le conseil présenta un rapport unanime qui ne fut pas formellement accepté par les parties, mais qui forma la base d'un arrangement à l'amiable, une grève ayant été ainsi évitée.
5 nov..	*Canada West Coal and Coke Company,* et emyloyés.	Employés...	Taber, Alta......	150	Concernant salaires heures de travail et autres conditions d'engagement.	,Juge Stuart (Pr).[2] S. A. Jones (P.)[1]. F. H. Sherman (E.)[1]	20 nov.	20 déc..	Différends réglés et arrangemen conclus devant le Conseil pour une période, du 9 décembre 1907 au 31 mars 1909, une grève ayant ainsi été évitée
5 nov..	*Domestic Coal Co.,* et et employés.	Employés...	Taber, Alta......	50	Concernant salaires, heures de travail et autres conditions d'engagement.	Juge Stuart (*Pr.*)[4] R. Duggan (*P.*)[1] F. H. Sherman (*E.*)[1]	20 nov.	28 déc. .	Différends réglés et arrangements conclus devant le Conseil pour une période de 16 mois, (du 9 décembre 1907 au 31 mars 1909, une grève ayant été ainsi évitée.
5 nov...	Duggan, Huntrods et Cie, et employés	Employés...	Taber, Alta......	40	Concernant salaires, heures de travail et autres conditions d'engagement.	Juge Stuart (*Pr.*)[4] J. Shorthouse (*P.*)[1] F. H. Sherman (*E.*)[1]	20 nov.	28 déc. .	Différends réglés et arrangement conclu devant le Conseil pour une période s'étendant du 9 décembre 1907 au 31 mars 1909, une grève ayant été ainsi évitée.
12 nov..	*Strathcona Coal Co.,* et employés.	Employés...	Edmonton, Alta..	40	Concernant salaires, heures de travail et autres condi-d'engagement.	G.Montgomery)*Pr.*)[3] F. L. Ftter (*P.*)[1] F. H. Sherman (*E.*)[1]	2 déc.	28 déc. .	Différends réglés et arrangement conclu devant le Conseil pour une période s'étendant du 23 septembre 1907 au 31 mars 1909, une grève ayant été ainsi évitée.
							1908	
21 nov..	*Cumberland Railway and Coal Co.,* et employés.	Employés...	Springhill, N.-E...	1,700	Concernant les salaires et autres conditions d'engagement.	Juge Patterson (*Pr.*)[4] R. B. Murray (*P.*)[1] Hiram Donkin (*E.*)[2]	24 déc.	22 janv.	Le Conseil présenta un rapport unanime qui fut accepté par les employés, mais non par la compagnie. Il n'y eut aucune grève.

LOI DES ENQUETES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS—*Suite.*

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.*) Président. (*P.*) Patron. (*E.* Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1908 4 janv.	*Dominion Coal Co., Ltd.*, et membres de l'Association provinciale des Ouvriers.	Employés...	Dominion, C.-B.	7,000	Concernant salaires et conditions d'engagement.	Prof. A. Shortt (*Pr.*)[4] J. Dix Fraser (*P.*)[1] Dr. A. Kendal, M.P.P. (*E.*)[1]	18 fév.	23 mars.	Différends réglés et arrangement conclu devant le conseil pour une période s'étendant du 16 mars 1908 au 31 déc. 1909, une grève ayant été ainsi évitée.
10 fév...	John Marsh, John Howels, Stephens Frères, propriétaires de houillères, et employés.	Employés...	Woodpecker, Alta.	100	Concernant salaires et conditions d'engagement.	Juge Stuart (*Pr.*)[3] W.E. Bullock (*P.*)[1] F.H. Sherman (*E.*)[1]	25 fév.	6 avril.	Le conseil fit rapport que la loi ne s'appliquait pas à ce cas, les mines ayant été, faute de commandes à remplir, fermées avant le commencement de l'enquête. Il fut néanmoins conseillé d'établir une échelle de salaires. Le membre dissident fit aussi un rapport renfermant d'autres recommandations.
16 mars.	*Western Dominion Collieries, Ltd.*, et employés.	Employés...	Taylorton, Sask..	90	Concernant salaires et heures de travail.	Juge Myers (*Pr.*)[4] J. G. Hannah (*P.*)[1] F.H. Sherman (*E.*)[1]	10 avril.	5 mai..	Différends réglés et arrangement conclu devant le Conseil pour une période s'étendant du 1er mai 1908 au 1er mai 1909, une grève ayant été ainsi évitée.
16 mars	*Manitoba and Saskatchewan Coal Co., Ltd.* et employés.	Employés...	Bienfait, Sask.....	50	Concernant salaires et heures de travail.	Juge Dawson (*Pr.*)[4] G. C. Crowe, (*P.*)[1] F. H. Sherman (*E.*)[1]	22 avril.	8 déc.	Le rapport dans ce cas-ci a été, paraît-il, écarté par un des membres du Conseil, ce qui retarda extraordinairement sa présentation. Le Conseil ne fut pas d'accord sur la décision, mais il n'y eut pas de grève.

25 mars	*Cumberland Railway and Coal Co., Ltd.*, et employés.	Employés...	Springhill, N.-E...	1,600	Concernant salaires.	Juge Wallace (*Pr.*)[4] L'hon. John Armstrong (*P.*)[1] R. B. Murray (*E.*)[1]	29 avril	26 mai.	Le rapport fut en faveur de la compagnie contre les employés; mais le membre dissident fit un autre rapport favorisant une partie des prétentions de ces derniers. Les employés acceptèrent ce deuxième rapport. Il n'y a pas eu de grève.
					2.—MINES MÉTALLIFÈRES.				
1907 12 sept.	*Canadian Consolidated Mining and Smelting Co.*, et employés.	Employés...	Moyie, C.-B.	400	Concernant salaires et heures de travail.	Juge Wilson (*Pr.*)[3] J. A. Harvey (*P.*)[1] S. S. Taylor, C.R. (*E.*)[1]	23 sept	28 déc..	Le Conseil, après une enquête sur les conditions minières dans la Colombie-Britannique, a présenté un rapport dont les recommandations peuvent s'appliquer à l'industrie de l'exploitation des mines métallifères dans la province de la Colombie-Britannique. Un règlement basé sur ses recommandations a été conclu entre la compagnie et ses employés, et la grève a été ainsi évitée. De plus, cette enquête a eu pour effet de terminer d'autres différends du même genre dans d'autres parties de la province.
1908 9 déc..	*McKinley-Darragh Mining Co., Ltd.*, et ses employés.	Employés...	Cobalt, Ont.......	120	Concernant salaires	Prof. A. Shortt (*Pr.*)[3] E.C. Kingswell (*P.*)[1] John A. Welch (*E.*)[1]	21 déc.	1908 22 janv.	Le Conseil a présenté un rapport unanime renfermant des recommandations pour le règlement du différend. La décision du Conseil n'a pas été formellement acceptée par les parties; mais il semble que, en somme, l'enquête a eu un bon effet dans le camp, et il n'y a pas eu de grève.
janv.	*Temiskaming & Hudson Bay Mining Co., Limited*, et ses employés.	Employés...	Cobalt, Ont.......	50	Concernant salaires et heures de travail.	Prof. S. J. Maclean (*Pr.*)[4] M.F. Pumaville (*P.*)[1] C. B. Duke (*E*)[1]	31 janv.	13 fév.	Le Conseil a présenté un rapport unanime renfermant des recommandations pour le règlement du différend. La décision du Conseil a été acceptée par les employés, mais non par la compagnie. Néanmoins il n'y a pas eu d'interruption de travail.

LOI DES ENQUETES EN MATIÈRE DE DIFFÉRENDS INDUSTRIELS—*Suite.*

II—TRANSPORT ET VOIES DE COMMUNICATION.

1. Chemins de fer.

Date de la réception de la demande.	Parties intéressées dans le différend.	Qui a fait la demande.	Localité.	Nombre de personnes intéressées.	Nature du différend.	Noms des membres du Conseil: (*Pr.* Président. (*P.*) Patron. (*E.*) Employés.	Quand le Conseil a été constitué.	Quand le rapport du Conseil a été reçu.	Résultat.
1907 20 avril.	Cie du chemin de fer Grand-Tronc du Canada et machinistes.	Employés...	Montréal, Ottawa, Toronto, Stratford, etc.	409	Concernant salaires, heures de travail, apprentissage, etc.	Prof. A. Shortt (*Pr.*)[4] W. Nesbitt, C.R. (*P.*)[1] J. G. O'Donoghue)*E.*)[1]	4 mai	21 mai	Différends réglés et arrangement conclu devant le Conseil pour une période d'un an, à partir du 1er mai, une grève étant ainsi évitée.
27 juin..	Cie du chemin de fer Grand-Tronc du Canada et ses mécaniciens de locomotives.	Employés...	Montréal, Ottawa, Toronto, Stratford, etc.	1,300	Concernant échelle de salaires et règlements.	Prof. A. Shortt (*Pr.*)[4] W. Nesbitt, C.R. (*P.*)[1] J. Cardell, (*E.*)[1]	18 juil.	16 août	Différends réglés et arrangement conclu devant le Conseil pour une période de trois ans, une grève étant ainsi évitée.
10 juil...	Chemin de fer Intercolonial du Canada et wagonniers à son emploi à Halifax, N.-E.	Patron......	Halifax, N.-E.....	250	Concernant salaires et classification des employés.	Prof. W. Murray (*P.*)[3] Henri Holcate, I.C. (*P.*.)[1] R. E. Finn, M.P.P.	22 juil.	12 août.	Le 29 juin, les employés se mirent en grève; mais lorsqu'ils apprirent que la loi pouvait s'appliquer dans leur cas, ils consentirent, de même que l'autre partie, à y soumettre leur différend et reprirent le travail. A la demande des parties, des procédures furent subséquemment instituées en vertu de la loi de conciliation et du travail, et il fut fait un règlement dont les termes s'appliquaient aux employés de chemins de fer de St-Jean, N.-B., aussi bien qu'à ceux d'Halifax, N.-E., et il n'y eut pas d'autre interruption de travail.

TEXTE DES RAPPORTS REÇUS PENDANT L'ANNÉE 1911-1912.

Les pages qui suivent renferment le texte des rapports présentés par les Conseils de conciliation et d'enquête, et reçus par le registraire pendant l'année financière de 1911-12. Sont aussi donnés les rapports reçu de la minorité.

I. DEMANDE DES TÉLÉGRAPHISTES, MEMBRES DE LA "COMMERCIAL TELEGRAPHERS' UNION OF AMERICA", EMPLOYÉS PAR LA "NORTH WESTERN TELEGRAPH COMPANY" DU CANADA—CONSTITUTION D'UN CONSEIL.—GRÈVE ÉVITÉE.

Date de réception de la demande—3 mars 1911.
Parties intéressées—La "*Great North Western Telegraph Company*" du Canada, et les télégraphistes, membres de la *Commercial Telegraphers' Union of America*" demandeurs—Les employés.
Nature du différend—Salaires et conditions d'emploi; allégations de préférences au détriment des membres de l'Union.
Nombre des employés affectés— Directement, 200; indirectement, 1,100.
Date de la constitution du Conseil— 30 mars 1911.
Composition du Conseil—L'honorable Juge J. V. Teetzel, Toronto, Ont, président, nommé sur la recommandation mutuelle des autres membres du Conseil; M. Frederick H. Markey, C.R., Montréal, Qué., nommé sur la recommandation de la compagnie; M. D. Campbell, Toronto, Ont., nommé sur la recommandation des employés intéressés.
Date de réception du rapport—17 juillet 1911.
Résultat de l'enquête—Le rapport a été signé par les trois membres du Conseil, quoique M. Markey et M. Campbell différassent d'opinion sur un point. Le verdict du Conseil a été accepté par les deux parties.

Le Ministre du Travail a reçu le 17 juillet le rapport du Conseil de conciliation et d'enquête devant lequel avaient été renvoyés pour y être réglés certains différends survenus entre la *Great North Western Telegraph Company of Canada* et les télégraphistes à son emploi, membres de la *Commercial Telegraphers' Union of America*.

Dans la demande de constitution de ce Conseil, il était déclaré que les différends portaient sur le taux des salaires, sur les conditions du travail, sur le renvoi d'un certain nombre d'employés, et généralement sur des préférences à leur détriment en qualité de membres de l'Union, et agissant en comité représentant les employés. Le nombre des employés intéressés y était estimé à 200 directement, et 1,100 indirectement.

Le 20 mars, le ministre constitua un Conseil composé de:— M. Frederick, H. Markey, C.R., Montréal, Qué., membre nommé sur la recommandation de la compagnie M. D. Campbell, Toronto, Ont., membre nommé sur la recommandation des employés intéressés; enfin, l'honorable juge J. V. Teetzel, Toronto, Ont., nommé sur la recommandation commune des membres ci-dessus du Conseil.

Le Conseil se réunit en la ville de Toronto le 6 avril, et termina son enquête le 13 juillet. Le directeur général de la *Canadian Pacific Railway Company*,

les télégraphistes et autres employés de cette compagnie, ainsi que des représentants de la *Great North Western Telegraph Company* du Canada et des employés, étaient présents aux réunions.

Relativement au renvoi des employés et des allégations de préférences contre les membres de l'Union, le Conseil trouva que onze employés avaient été remerciés vers le 14 février 1911, parmi lesquels trois avaient fait partie d'un comité qui avait présenté un nouveau tarif de salaires et proposé des règlements à la compagnie, tout en demandant une conférence avec le directeur dans le but d'étudier le dit tarif et l'ensemble des règlements. Cette proposition avait été refusée et suivie peu de temps après de destitutions.

La compagnie accepta de réintégrer les employés dans leurs fonctions, à l'exception de quatre, parmi lesquels se trouvaient les trois qui avaient représenté le comité, et allégua plusieurs autres raisons qui selon elle auraient motivé ces destitutions. Le Conseil, cependant, à l'exception de Frederick H. Markey, membre nommé sur la recommandation de la compagnie, jugea que le quatrième employé devrait être réintégré.

Les employés soumirent une série de règlements qu'ils avaient rédigés, et le Conseil après en avoir amendé et modifié certaines conditions, recommanda leur adoption à partir du 1er août 1911. M.D. Campbell, membre nommé sur la recommandation des employés, différa d'opinion sur ce point avec la Conseil. Sur la question des salaires, le Conseil découvrit que depuis la nomination du directeurs général, en mars dernier, les salaires des télégraphistes accusaient une augmentation totale de $7,000; et le directeur général paraissant disposé à traiter justement ses employés, le Conseil ne recommanda pas à ce moment-là une nouvelle augmentation. Les employés demandèrent l'établissement d'un système d'augmentations proportionnelles, semblable à celui qui est mis en vigueur par la Compagnie de télégraphe du chemin de fer Pacifique-Canadien. Le Conseil recommanda son adoption pour les villes de Toronto, Montréal, Ottawa et Québec, à compter du 1er janvier 1912.

Le verdict du Conseil fut accepté par les deux parties.

RAPPORT DU CONSEIL.

Voici le texte du verdict rendu par le Conseil de conciliation et d'enquête:

Conformément à la loi des enquêtes en matière de différends industriels et au sujet des différends qui se sont élevés entre la *Great North Western Telegraph Company of Canada*, et certains télégraphistes à son emploi.

Nous avons l'honneur, en qualité de membres du Conseil de conciliation et d'enquête nommé pour régler les différends existant entre la *Great North Western Telegraph Company of Canada* et ses employés, de déclarer ce qui suit:

Les points qui nous ont été soumis sont les suivants:

1. Renvoi d'un certain nombre d'employés, et en général préférences à leur détriment parce qu'ils font partie de l'Union et d'un comité qui représentait les employés.

2. Différend relatif aux taux des salaires et aux conditions du travail.

Les télégraphistes étaient représentés par MM. S. J. Konenkamp, M. J. O'Neill et Charles Godwin, et la Compagnie de télégraphe par M. George D. Perry, directeur général.

Le Conseil s'est réuni en la cité de Toronto le 6 avril, les 25 et 26 mai, les 15 et 16 juin, et les 10 et 11 juillet 1911, et a recueilli avec les témoignages des représentants ci-dessus nommés, ceux de James Kent, directeur général des télégraphes de la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien W. J. Camp, ingénieur électricien de cette compagnie; J. F. Richardson, surintendant de la division est de cette compagnie, G. D. Robertson, président des télégraphistes

de la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien Charles E. Davies directeur de l'agence à Ottawa de la *Great North Western Telegraph Company*; Ernest Stainton, télégraphiste en chef de nuit au bureau de la compagnie à Montréal; George Galloway, télégraphiste en chef de la compagnie à Montréal, et L. S. Humes, son directeur à Montréal; en plus de ces témoignages, le Conseil a entendu les arguments largement développés des réprésentants respectifs, sur les points en discussion et les 12 et 13 juillet, le Conseil s'est réuni pour reviser une dernière fois les témoignages et les arguments présentés et pour préparer le présent rapport.

ARTICLE 1.

Destitution d'un certain nombre d'employés, et préférences en général accordées à leur détriment parce qu'ils faisaient partie de l'Union.

Vers le 14 février 1911, les onzes employés suivant, furent renvoyés par la compagnie: W.F. Moore. Robert Dunn, W. H. Hartley, A. J. Thompson, A. R. M. Sterling, Joseph Manning, F. Carceau, G. A. Godwin, J. E. Montgomery, M. J. O'Neil, et R. W. Bell,

Ces employés furent remerciés par la compagnie pour avoir été membres actifs de la *Commercial Telegraphers' Union of America*. Trois d'entre eux, Manning, O'Neil et Godwin étaient membres d'un comité qui présenta à la compagnie un tarif de salaires qu'on lui demandait d'adopter avec des projets de règlements ou conditions d'emploi; ce comité demandait aussi une conférence avec l'ancien directeur général, en vue de discuter lesdits tarifs de salaires et règlements. La conférence demandée fut refusée par l'ancien directeur général et peu de temps après, savoir, le 14 février ou vers cette date, le dit comité et les employés ci-dessus mentionnés furent remerciés.

A la première réunion de ce Conseil, les représentants des employés déclarèrent qu'ils n'avaient pas eu et qu'ils n'avaient pas l'intention de demander à la compagnie une reconnaissance de la dite Union, ni aucune autre union, pas plus que d'exiger quoi que ce soit qui pût empêcher la promotion des employés par ordre de mérite.

Aucune autre raison que la part prise par eux dans l'union n'a été avancée pour justifier la destitution de ces employés, et le Conseil est d'avis que cette seule raison est insuffisante à motiver leur renvoi.

La compagnie, par l'intermédiaire de son directeur général, M. Perry, a représenté au Conseil que sur sa demande elle réintégrerait dans leurs fonctions tous ces employés, sauf O'Neil, Godwin, Manning et Hartley, au sujet desquels elle a opposé d'autres objections. Le Conseil, après avoir pris ces objections en considération, recommande cependant la réintégration dudit Joseph Manning, M. Markey persiste dans un avis contraire.

ARTICLE 2.

(*a*) Conditions de travail ou règlements.

Les employés soumirent une série de règlements que le Conseil a étudiés d'une manière très complète, et après y avoir apporté des amendements et modifications, il recommande que les règlements suivants régissent les télégraphistes employés par la *Great North Western Telegraph Company of Canada*, et qu'ils soient adoptés et mis en vigueur à partir du premier août 1911.

Règlements et conditions de travail.

Les règlements qui suivent seront appliqués aux télégraphistes employés par la *Great North Western Telegraph Company of Canada* et seront adoptés et mis en vigueur le 1er août 1911.

Article 1. Les employés affectés à un service régulier seront classés comme télégraphistes selon l'esprit de ces règlements.

Article 2. Les droits des télégraphistes aux promotions, dans chaque bureau, se feront par ordre de mérite,de capacité et d'aptitudes; lorsque ces qualités seront suffisantes la préférence sera donnée au plus ancien télégraphiste.

Article 3. Lorsqu'il se produit une vacance elle est remplie par la nomination du télégraphiste le plus ancien du service qui, de l'avis de l'autorité convenable pour en juger, est capable de remplir cette position.

Article 4. Une liste de tous les télégraphistes employés à Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec est conservée dans les bureaux de la compagnie dans les dites villes; cette liste indique les dates auxquelles lesdits télégraphistes sont entrés au service de la compagnie, et tous les télégraphistes dont les noms y sont indiqués peuvent la vérifier et la faire rectifier en tout temps si elle est trouvée inexacte.

Article 5. Dans le cas où le nombre du personnel viendrait à être réduit, les télégraphistes les plus anciens, dans leur service respectif, s'ils sont capables d'accomplir les travaux requis par la compagnie, sont retenus de préférence aux autres télégraphistes moins anciens. Tout télégraphiste bien noté que l'on a dû remercier par suite d'une réduction dans le personnel, est repris de préférence à d'autres, lorsque le personnel est de nouveau augmenté, si son mérite et ses capacités justifient sa réintégration.

Article 6. Un télégraphiste qui refuse ou se trouve dans l'impossibilité d'accepter une promotion ne perdra pas ses droits à la dite promotion ni à tout autre poste auquel il peut avoir droit conformément à l'article 2, si une vacance se produit.

Si une vacance se produit lorsqu'un télégraphiste est en congé (son absence ne devant pas excéder trente jours) il ne lui sera pas interdit de prétendre à la position à laquelle son ancienneté lui donne droit, et à être nommé à la reprise de son service, si son mérite et ses capacités justifient ses prétentions.

Article 7. Si pour une raison quelconque, un télégraphiste est déchargé de ses fonctions, il sera confronté devant son manipulateur en chef, qui lui détaillera l'accusation ou les accusations portées contre lui, et il aura droit à ce qu'un de ses confrères de bureau soit entendu et parle en sa faveur. Il aura le droit d'en appeler à la décision du surintendant, s'il y en a un, et après la décision du surintendant, à celle du directeur général; s'il n'y a pas de surintendant, il fera appel directement après la décision du télégraphiste en chef à celle du directeur genéral.

Si dans les quinze jours qui suivent la réception de l'avis d'appel par le surintendant du service ou, selon le cas, par le directeur général, aucune décision n'a encore été prise, il recevra son salaire régulier, à partir de l'expiration de ce délai de quinze jours, jusqu'à ce qu'une décision soit prise.

Si le télégraphiste est jugé innocent sur les points qui font l'objet de l'enquête, il sera réintégré dans ses fonctions; en outre il sera remboursé, aux taux réguliers, de tout son temps perdu ainsi que les frais qu'ont nécessité sa présence à la dite enquête, s'il a dû s'absenter de chez lui.

Article 8. Un télégraphiste quittant la compagnie sur sa demande écrite et adressée au manipulateur principal de son service, recevra de celui-ci aussitôt que possible un certificat indiquant le terme ou les termes de son service, la capacité en laquelle il a été employé, et s'il a été renvoyé ou s'il part volontairement. Dans le cas où il est renvoyé, le certificat porte la cause de son renvoi.

Si la compagnie ne lui a pas délivré le dit certificat dans un délai de cinq jours, le télégraphiste recevra d'elle son salaire, au taux régulier, à partir de l'expiration de ce délai jusqu'à la reception du certificat. Sauf avis contraire, le certificat sera adressé au télégraphiste au lieu de son dernier emploi.

ARTTICLE 9. Les mots «Télégraphiste le plus ancien», ou «Télégraphistes les plus Anciens», dans les règlements précédents, signifient le télégraphiste ou les télégraphistes les plus anciens par la durée de leur service.

ARTICLE 10. Dans les bureaux où il est employé plus de quatre télégraphistes, les heures de travail, à l'exception des jours de fêtes légales, sont les suivantes:

Le jour de travail comprend neuf heures à compter entre 6 h. a.m. et 9 h. a.m.

Par équipes divisées, ou pour un service de nuit accompli le matin ou le soir, le jour de travail comprend huit heures. Les salaires pour le travail accompli après les heures de travail régulières, seront calculés en prenant comme base sept heures par journée de travail.

ARTICLE 11. Le jour du premier de l'An, le Vendredi-Saint, le *Victoria Day*, le *Dominion Day*, le *Labour day*, le *Thanksyiving Day* et le jour de Noël, le jour de travail sera de cinq heures, à compter de 8 a.m. à 1 p.m.; de 1 p.m. à 6 p.m.; et de quatre heures et demie, à compter de 5 p.m. à 9.30 p.m. ou de 6 p.m. à 10.30 p.m.

En ce qui concerne le règlement 10, M. Campbell n'est pas d'accord au sujet des heures qui constitueront une journée de travail et des équipes divisées. Il recommande huit et sept heures respectivement

ARTICLE 2 (b). ÉCHELLE DES SALAIRES.

Les employés soumirent un tarif minimum des salaires applicables aux principaux bureaux de la compagnie dans lesquels les manipulateurs sont employés à traitements fixes, et pour les bureaux de Toronto, d'Ottawa, de Montréal et de Québec, ils proposèrent l'adoption d'un tarif proportionnel sur les bases antérieurement adoptées par les télégraphes du chemin de fer Pacifique-Canadien, dans ses bureaux et sur leurs lignes.

Le témoignage de M. Perry indique que depuis sa nomination, en mars dernier, au poste de directeur général, les salaires des télégraphistes ont été augmentés de $7,000, et que cette somme représentait les augmentations accordées à 106 employés, et qu'ainsi la moitié du nombre total des employés avait été augmentée. Attendu que M. Perry n'a été chargé des affaires de la compagnie, à titre de directeur général, que depuis peu de temps, le Conseil ne veut pas recommander maintenant une nouvelle augmentation des salaires, persuadé que M. Perry est disposé à traiter ses employés avec justice. Le Conseil est heureux de noter les bons sentiments qui ont jusqu'ici existé entre M. Perry et les employés de la compagnie.

Le Conseil recommande que l'échelle des salaires ne soit pas à l'avenir réduite à un taux inférieur à celui qui est maintenent appliqué aux manipulateurs respectifs pour le même genre de travail.

ARTICLE 2 (c). GRADATION DES EMPLOYÉS DE CERTAINS BUREAUX.

Le Conseil recommande qu'il soit adopté, à partir du 1er janvier 1912, pour les employés des bureaux de Toronto, de Montréal, d'Ottawa et de Québec, un système de gradation établi sur les bases suivantes:

Dans chaque bureau, le chiffre minimum du personnel employé dans l'un quelconque des mois de l'année 1911, sert de base pour calculer le nombre des télégraphistes qui doivent recevoir les traitements déterminés d'après l'échelle

actuelle; et il ne peut être demandé que le pourcentage d'une classe quelconque dépasse celui qui est établi sur ces bases pour cette classe. Par exemple: Supposez que dans un bureau quelconque il y ait cinquante télégraphistes dont deux ou quatre pour cent reçoivent $80 par mois; cinq ou dix pour cent, $75 par mois; six ou douze pour cent, $70 par mois; dix ou vingt pour cent, $65 par mois; quatre ou huit pour cent, $60 par mois; quatre ou huit pour cent, $55 par mois; et quatre ou huit pour cent, $50 par mois, et que pour la balance qui complète le cent pour cent, les salaires soient déterminés d'après les tarifs au choix de la compagnie. Le pour cent de toute classe établi sur les bases ci-dessus ne sera pas augmenté, même si au moment où cette recommandation est mise en vigueur il existait dans ce bureau un nombre plus élevé d'employés dans une catégorie quelconque, ni même en tout temps si par suite d'une augmentation des affaires il devenait nécessaire d'employer un personnel plus nombreux dans une classe quelconque. En d'autres termes, la compagnie a le droit d'augmenter le personnel d'une classe quelconque au delà du chiffre établi comme ci-dessus, sans être obligée de déterminer à nouveau ou d'augmenter le personnel des autres classes.

Au cas où une diminution dans le chiffre des affaires de l'un des bureaux nécessiterait une réduction du personnel au-dessous du minimum fixé selon les indications ci-dessus, la réduction serait effectuée selon les dispositions du règlement n° 5. Nos travaux ont été facilités par toutes les parties intéressées.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) J. V. TEETZEL, président.
FRED. D. MARKEY, pour la compagnie.
D. CAMPBELL, pour les employés.

Toronto, 13 juillet 1911.

II. DEMANDES DES EMPLOYÉS DE LA «JOHN RITCHIE COMPANY, LTD.,» DE LA WM. A MARSH COMPANY, LIMITED» «GALE BROTHERS», ET «J. M. STOBO, BOOT AND SHOE MANUFACTURERS» DE LA VILLE DE QUÉBEC.—LE CONSEIL A ÉTÉ FORMÉ.—RAPPORT UNANIME DU CONSEIL.—LES TRAVAUX N'ONT PAS CESSE.

Date de réception des demandes—3 avril, 1911.

Parties intéressées.—La «John Ritchie Company, Ltd.,» la «Wm. A. Marsh Company, Limited,» «Gale Brothers», et «J. M. Stobo, Boot and Shoe Manufacturers» de la ville de Québec, et employés.

Demandeurs—Les employés.

Nature de l'industrie—Manufactures de bottes et chaussures.

Nature du différend.—Salaires.

Nombre des employés affectés.—Directement 68, indirectement 875.

Date de la constitution du Conseil.—24 avril 1911.

Composition du Conseil.—Dr G. W. Jolicœur, Québec, Qué., président, nommé sur la recommandation des autres membres du Conseil; M. Félix Marois, Québec, Qué., nommé sur la recommandation des employeurs, et M. Joseph Alphonse Langlois, Québec, Qué., nommé sur la recommandation des employés intéressés.

Rapport reçu.—26 juin 1911.

Résultat de l'enquête.—Le Conseil présenta un rapport unanime dans lequel il fit certaines recommandations relatives au règlement du différend. Les décisions du Conseil furent acceptées par les parties intéressées.

Le rapport du Conseil de conciliation et d'enquête, auquel avaient été renvoyées certaines questions en litige entre divers fabricants de chaussures de Québec et leurs employés respectifs a été reçu le 26 juin par le ministère. Les maisons concernées dans ce différend étaient: La John Ritchie Company, Wm. Marsh & Company, Gale Brothers et J. M. Stobo, tous de la ville de Québec. Les différends relatifs à l'industrie des bottes et des chaussures n'étant pas d'utilité publique, ne peuvent être soumis au Conseil d'après les termes de la loi des différends industriels qu'en vertu seulement de l'article 63 du statut, qui exige le consentement des deux parties adverses. Dans le cas présent, les questions soumises dans les diverses demandes reçues le 3 avril, ont été présentées avec le consentement commun des parties à un Conseil de conciliation et d'enquête, et comme les divers différends concernaient la même industrie, le ministère se mit en correspondance avec les diverses parties en vue de s'assurer qu'elles étaient toutes disposées à accepter la formation d'un seul Conseil avec un représentant commun pour toutes les compagnies et un autre nommé par les employés. Dans ces circonstances un conseil fut formé comprenant les personnes suivantes: Dr G. Will. Jolicœur, président; M. Félix Marois et M. Joseph A. Langlois, tous de Québec. Le docteur Jolicœur fut nommé sur la recommandation mutuelle de MM. Marois et Langlois. Le nombre des employés affectés par les différends a été estimé à soixante-huis directement et à 875 indirectement. Le rapport reçu était unanime; il portait les signatures de trois membres du Conseil et expliquait l'un après l'autre tout les différends.

Les décisions du Conseil ont été acceptées par les parties.

RAPPORT DU CONSEIL.

Voici le texte des décisions du Conseil de conciliation et d'enquête au sujet de cette affaire:

QUÉBEC, 24 juin 1911.

A l'honorable,
W. L. MACKENZIE KING,
Ministre du Travail, Ottawa.

MONSIEUR LE MINISTRE,—

Dans la question de la Loi des Enquêtes en matière de différends industriels, 1907, et dans la question de différends entre les maisons suivantes: The John Ritchie Company, Wm. Marsh & Company, Gale Brothers et J. M. Stobo, fabricants de chaussures à Québec et leurs employés.

Après avoir entendu les témoignages de chacune des parties et avoir examiné le genre de travail de chacun des ouvriers intéressés, ainsi que les méthodes employées et les prix payés dans les manufactures de chaussures tant à Montréal qu'à Québec, nous vous transmettons le rapport suivant et la décision que nous rendons, à l'unanimité des trois membres du Conseil de conciliation établi sous votre seing et sceau le 24 avril 1911:

1°—CHARLES GARNEAU VS THE JOHN RITCHIE COMPANY.

Le différend est survenu à la suite de l'introduction d'une nouvelle machine pour presser les talons. Avec l'ancienne machine, le plaignant travaillait à raison de 10 cents par caisse. La nouvelle machine, exigeant deux opérations au lieu d'une, il demandait 20 cents par caisse. Après avoir entendu les témoignages, et examiné le fonctionnement des deux machines, nous avons conclu que le travail était à peu près le même; un peu plus long avec la nouvelle machine, mais d'un autre côté, moins dangereux. Charles Garneau devra être payé 12 cents la caisse pour les deux opérations avec la nouvelle machine, ou $10 par semaine à son choix, s'il accepte de travailler à la semaine, comme le lui avait offert son patron, J. Ritchie, avant d'aller devant un Conseil de conciliation. Nous devons ajouter que ailleurs ou presque, partout ce travail se fait à la semaine.

Ce jugement portera effet à partir du jour où la question a été soumise à l'arbitrage du Conseil composé de manufacturiers et d'ouvriers, c'est-à-dire du 7 mars 1911.

2°—PHIDIME DROUIN, JOS. GOULET ET ADJUTOR FORTIN VS MARSH & COMPANY.

La demande des ouvriers, réclamant un dollar d'augmentation par semaine, portant leur salaire respectif de $11.50 à $12.50 par semaine, leur est accordée, et devra être mise en vigueur à partir du premier avril 1911.

3°—GALE BROTHERS VS FERDINAND BÉRUBÉ.

Le patron Gale payait à Ferdinand Bérubé 50 cents la caisse pour couper le devant des talons, les passer au papier verré, puis passer au papier verré et polir les talons pour les petites chaussures d'enfants et de jeunes filles. Le patron Gale trouve cela excessif, par le fait que F. Bérubé avec son garçon

âgé de 19 ans, se fait un salaire moyen de $38.75 par semaine, en comptant même les cinq ou six semaines de l'été pendant lesquelles il ne travaille pas. La maison Gale, étant la seule à Québec pour ce genre d'ouvrage, notre investigation a été dirigée surtout à Montréal, où nous avons pu avoir des renseignements qui nous justifient à rendre le jugement suivant: Le patron Gale paiera à F. Bérubé 40 cents par caisse pour les talons et 20 cents par caisse pour les ressorts; cette décision devant prendre effet à partir de ce jour.

Le prix de 40 cents pour les talons, ne s'appliquera qu'aux talons ne dépassant pas un pouce de hauteur. Au-dessus de cette hauteur, le prix devra être fixé proportionnellement d'après celui des talons d'un pouce.

4° HUBERT BONNEAU *vs* J. M. STOBO.

Dans le règlement du différend, il y avait deux questions en litige: 1° la question du salaire, 2° le maintien de l'article 10 d'une convention existant entre les patrons et les ouvriers. Après avoir entendu les témoignages, et d'après les renseignements pris ici à Québec et à Montréal, nous avons jugé la question sans faire porter notre jugement sur cette clause 10 qui ne nous paraissait pas s'appliquer directement dans ce litige et qui aurait plutôt nui aux deux parties, qu'être utile à l'un deux. Nous décidons donc que le patron J. M. Stobo devra payer à Hubert Bonneau $14 par semaine, à partir du premier novembre 1910, et aussi lui donner la préférence quand il y aura de l'ouvrage.

Comme vous l'avez déjà compris dans nos lettres précédentes, la plus grosse difficulté dans le règlement de ces différends ne réside pas tant dans le rajustement des prix que dans la tentative que nous avons faite de rapprocher les ouvriers des patrons et ceux-ci des ouvriers. Pour nous, une grande partie du malentendu, vient de ce fait que les deux associations, depuis quelques années, se regardent en véritables ennemis. Aussi, avons-nous profité de toutes les occasions qui se sont présentées pour démontrer aux ouvriers qu'ils devaient respecter l'autorité du patron. Aurons-nous réussi à les rapprocher? Nous le souhaitons, mais il y aurait encore beaucoup à faire. C'est pourquoi en terminant nos travaux, avons-nous déclaré aux deux parties que nous serions à leur disposition, s'ils avaient besoin de nous, même après la dissolution du Conseil de conciliation.

De même aussi, monsieur le Ministre, serons-nous toujours prêts à vous donner tous les autres renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Nous sommes heureux, en terminant, de rendre le témoignage que toutes les parties en cause, dans le règlement de ces quatre différends, se sont empressées de nous donner tous les renseignements demandés.

Signé à Québec, 24 juin 1911.

(Signé) DR G. WILL. JOLICOEUR,
Président.

FÉLIX MAROIS,
Représentant des patrons.

J. A. LANGLOIS,
Représentant des ouvriers.

III. DEMANDE DES MEMBRES DU DISTRICT N° 18 DE LA «UNITED MINE WORKERS OF AMERICA», EMPLOYÉS PAR LES «COAL MINING COMPANIES» COMPRENANT LA «WESTERN COAL OPERATORS' ASSOCIATION. LES EMPLOYÉS DÉCLARÈRENT LA GRÈVE LE 31 MARS 1911, À L'EXPIRATION D'UNE CONVENTION DE DEUX ANNÉES PASSÉE AVEC LES COMPAGNIES EMPLOYEURS.—LE CONSEIL A ÉTÉ FORMÉ.—UNE CONVENTION A ÉTÉ ULTÉRIEUREMENT CONCLUE PAR SUITE D'UNE INTERVENTION DU GOUVERNEMENT.

Réception de demande 13 avril 1911.
Parties intéressés—La *Western Coal Operators' Association* et employés, membres du district N° 18, *United Mine Workers of America.*
Demandeurs—Les employés.
Nature de l'industrie concernée.—Mines de charbon.
Nature du différend—Défauts d'entente au sujet des termes de la nouvelle convention qui devait remplacer celle qui venait d'expirer le 31 mars 1911.
Nombre des employés affectés—Directement, 6,000; indirectement, un nombre non défini.
Date de constitution du Conseil—21 avril 1911.
Composition du Conseil—Révérend C. W. Gordon, D. D., Winnipeg, Man., président, nommé par le ministre en l'absence d'autre recommandation de la part des autres membres du Conseil; M. Colin Macleod, Macleod, Alta;. nommé sur la recommandation des compagnies employeurs, et A. J. Carter, Fernie, C.-B., nommé sur la recommandation des employés intéressés.
Rapports reçus—10 et 11 juillet.
Résultat de l'enquête—Les employés concernés dans ce différend cessèrent leur travail le 31 mars 1911, à l'expiration d'une convention de deux années passée avec les compagnies employeurs. Un Conseil fut établi le 13 avril, sur la demande des employés. Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de minorité signé par M. Carter. Les opérateurs signifièrent leur assentiment à négocier un arrangement selon les bases générales suggérées par le Conseil dans son rapport de majorité; les employés d'autre part, acceptèrent le rapport de minorité de M. Carter. La plupart des mines restèrent fermées jusqu'au milieu de novembre, époque à laquelle une nouvelle convention fut signée jusqu'au 31 mars 1915.

Le Ministre a reçu le 11 juillet le rapport du Conseil de conciliation et d'enquête auquel avaient été soumises certaines questions en litige entre les propriétaires de mines de charbon comprenant la *Western Coal Operators' Association* et les onvriers employés dans ces mines. Les compagnies comprises dans la *Western Coal Operators' Association* sont les suivantes: *Bankhead Mines, Limited, Bankhead*; la *H. W. McNeill Company, Limited,* Canmore; *Alberta Railway and Irrigation Company,* Lethbridge; *West Canadian Collieries, Limited,* Blairmore; *Intercolonial Coal and Coke Company, Limited,* Coleman; *Royal Collieries, Limited,* Lethbridge; *Chinook Coal Company, Limited,* Lethbridge; *Leithch Collieries, Limited,* Passburgh; *Davenport Coal Company,* Burmis; *Crows' Nest Pass Coal Company, Limited,* Fernie; C.-B., la *Corbin Coal and Coke Company, Limited,* Corbin, C.-B.; *Hosmer Mines, Limited,* Hosmer, C.-B.; *Diamond Coal Company, Limited,* Diamond City; *Canadian Coal Consolidated, Limited,*

Frank, Alta.; *Hillcrest Collieries, Limited*, Hillcrest; et la *Maple Leaf Coal Company*, Maple-Leaf. Les ouvriers intéressés sont membres du district n° 18,des *United Mine Workers of America*. Les mines affectées sont situées dans l'est de la Colombie-Britannique et dans la partie sud de l'Alberta. Le nombre des employés intéressés est porté à 6,000

Un Conseil fut formé par le Ministre le 13 avril. Il était composé du rév. C. W. Gordon, D.D., Winnipeg, Man., président, nommé par le Ministre par défaut d'une recommandation mutuelle des autres membres du Conseil; M. Colin Macleod, Macleod, Alta., nommé par les opérateurs; et M. A. J. Carter, Fernie, C.-B., nommé par les employés. A l'époque où ce Conseil fut formé, les employés concernés avaient déjà cessé le travail dès l'expiration de la convention passée entre la *Coal Mining Company* et la *United Mine Workers Association*, à laquelle beaucoup d'employés appartenaient. Les mineurs ne voulant pas reprendre le travail avant la ratification d'une nouvelle convention, les mines en question furent fermées.

Les difficultés venaient des conditions de salaires et d'emploi, ces derniière comprenant la question de savoir dans quelle mesure les propriétaires des mines devaient reconnaitre la *United Mine Workers' Association.*

Le Conseil commença ses travaux d'enquête au milieu d'avril. Après avoir ajourné le 12 mai, il reprit et termina son enquête. Le Conseil, dans son rapport, exprima ses regrets de constater que ses efforts en vue du règlement du différend avaient été impuissants. Le Conseil, en conséquence, soumit ses opinions sur les différents points du litige et relatifs aux salaires qui selon lui devaient être payés aux différentes catégories d'employés et aux autres conditions qui devraient être établies entre la compagnie de mine de charbon formant la *Western Coal Operator's Association* et ses employés.

La *Western Coal Operators* informa le ministère du Travail, le 24 juillet, de l'acceptation conditionnelle du rapport de la majorité, et sa bonne volonté à négocier une convention selon les bases générales suggérées par le Conseil.

Le rapport du Conseil fut ensuite reféré par l'Association des employés, à un vote par referendum que rendit une majorité opposée à l'acceptation des décisions du Conseil.

Les mines, à peu d'exception près, restèrent fermées pendant le printemps, l'été et l'automne, ce qui provoqua une réduction considérable dans l'approvisionnement du combustible des provinces de Saskarchewan et Alberta. La gravité de la situation fut encore augmentée par la venue du froid. Ce ne fut qu'au milieu de novembre cependant, que l'on arriva à une entente, et les opérations recommencèrent d'une façon presque générale dans les mines le 20 du même mois.

Cette entente résulte d'une série de conférences tenues à Lethbridge, Altat par les partie sintéressées. Le ministre de l'Intérieur, l'honorable Rober, Rogers, y assistait également. La nouvelle convention doit se continuer jusqu'au 31 mars 1915; les parties devront se réunir en conférence 30 jours avant son expiration pour en discuter le renouvellement.

Par suite du manque de charbon dont l'Alberta et la Saskatchewan étaient menacées par la cessation presque complète des travaux des mines, un arrêté du Conseil fut passé le 31 juillet sur la recommandation du ministre du Travail, autorisant la suspension des droits de douanes sur le charbon bitumineux, importé dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, à l'est du cent-vingt-deuxième méridien; cette suspension fut maintenue jusqu'au 20 novembre. On a évalué le chiffre des importations de charbon au Canada auxquelles s'appliquait cette suspension des droits, à environ un million de tonnes.

RAPPORT DU CONSEIL.

Le texte de la décision du Conseil de conciliation et d'enquête en cette affaire est comme suit:

BANFF, ALTA., le 5 juillet 1911.

A l'honorable
Ministre du Travail ,
Ministère du Travail,
Ottawa, Ont.

Monsieur,—

Dans la question de la Loi des Enquêtes en matière de différends industriels et dans la question de différends entre la *Western Coal Operators' Association* et le district n° 18, des *United Mine Workers of America*, votre commission présente respectueusement le rapport suivant:

Notice historique.—Durant les années 1909 et 1910 la *Western Coal Operators' Association* et le district n° 18, des *United Mine Workers* of *America*, ont conduit les opérations en vertu d'une convention qui a expiré le 31 mars 1911. Aux termes de cette convention, une conférence eut lieu à Calgary, Alberta, trente jours avant la date de l'expiration de cette convention, pour en négocier une nouvelle. La conférence resta sans résultat, la convention expira le 31 mars 1911, et immédiatement les mineurs, dans pratiquement tout le district contenant les dix-huit mines, "cessèrent de travailler".

Le ministère du Travail offrit immédiatement un conseil de conciliation; les parties l'acceptèrent finalement. Le conseil fut établie et composée de M. J. A. Carter, de Fernie, C.-B., représentant les *United Mines Workers of America*, de M. Colin Macleod, de Macleod, Alberta, représentant la *Western Coal Operators' Association*, et du ıévérend Charles W. Gordon, D.D., de Winnipeg, président.

Le Conseil se réunit de nouveau à Lethbridge, Alberta, le 26 avril, siégea jusqu'au 12 mai et ajourna ses séances; il se réunit de nouveau à Coleman, Alberta, le 8 juin, et ajourna finalement à Banff, Alberta, le 5 juillet 1911.

Le Conseil regrette d'être dans l'impossibilité de présenter un rapport unanime. M. J. A. Carter, qui représente les *United Mine Workers of America*, présentera un rapport de la minorité. Le Conseil regrette profondément de plus, qu'après la plus grande diligence et le plus grand soin en obtenant et pesant les témoignages entendus au cours de l'enquête, et après les efforts les plus actifs et le plus prolongés pour harmoniser les opinions et les attitudes des parties, il soit forcé de rapporter qu'il a échoué à cet égard, ni l'une ni l'autre des parties n'étant prête à accepter la décision du Conseil. C'est cependant la conviction du Conseil qu'après due considération de l'équité et de l'effet de cette décision, les parties en viendront à une entente sur la base suggérée.

Les problèmes confrontant le Conseil dans le traitement de ce différend étaient si compliqués et variés, et les questions en jeu si vastes et d'une si grande portée, que le temps qui y a été consacré a dépassé de beaucoup l'attente de tous ses membres. Mais ayant entrepris cette tâche, il a compris que l'enquête la plus complète et la plus minutieuse donnerait satisfaction au Conseil lui-même, au ministère, et au pays tout entier.

En accomplissant ses travaux, le Conseil s'est mis entièrement à la disposition des parties pour chercher à obtenir les données les plus complètes sur tous les points. Chaque mine fut visitée, chaque témoin appelé, chaque grief exa-

miné comme chaque partie le désirait. Des documents sous serment, tirés des livres des compagnies, ont été présentés, les bordereaux de paie ont été examinés, les fonctionnaires des mines et les officiers de l'Union furent appelés au banc des témoins. Les conditions d'hygiène ont été inspectées; le coût de la vie; le coût de la production du charbon, le tonnage du rendement des mines; le prix de vente du charbon; les marchés; les relations des compagnies de charbon avec les compagnies de chemins de fer; ces questions et toutes celles qui s'y rapportent, à l'instigation des parties et de sa propre initiative, le Conseil les a fidèlement et sans peur soumises à une enquête. Aucune information n'a été refusée par l'une ou l'autre partie; aucune enquête n'a été étouffée.

Quand on se rappelle qu'il y a dans la *Western Coal Operators' Association* dix-huit compagnies minières, exploitant des dépôts de lignite, de charbon bitumineux et d'anthracite, différant entre elles dans leurs méthodes d'exploitation et dans la nature des veines exploitées, avec un capital de $40,000,000, et qu'il y a dans le district n° 18 des *United Mine Workers of America,* dix-huit unions locales, ayant chacune ses propres prétentions et griefs, et toutes unies dans un but commun, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi le conseil a jugé nécessaire de prolonger dans une si grande mesure le temps consacré à ses travaux.

Dans toute cette enquête le conseil s'est attaché à découvrir les causes de cette lutte permanente entre les parties à ce différend, sentant qu'il devait y avoir quelque raison profonde et non une divergence d'opinion simplement—cela s'explique et cède à des négociations raisonnables—, mais esprit d'hostilité, voisin d'un sentiment réel d'aigreur, et de méfiance qui obscurcit toutes leurs relations.

Il fut rapporté que parmi les griefs des mineurs, beaucoup provenaient des conditions de travail, d'une interprétation différente de la convention, de préférences, etc., etc. . . . dues en certains cas à des malentendus et dans d'autres à de mesquines tyrannies de la part de contremaîtres; dans d'autres encore à un défaut d'administration dans les mines, et enfin dans d'autres cas à une ingérence déraisonable de la part de certains agents de l'Union. A ce sujet, le Conseil exprime l'opinion qu'un chef de galerie, ou un contremaître sottement tyranniques ou malvaillants, peuvent faire grand mal dans une mine et devraient être renvoyés, et qu'un secrétaire d'une union locale peut, s'il est intrigant, tenir un camp dans un état d'agitation perpétuelle. L'union locale à laquelle il appartient devrait veiller. Le Conseil découvrit en outre, que c'était dans les mines les mieux administrées que l'on rencontrait le moins de causes de réclamations. Ces griefs qui, pris individuellement, seraient relativement insignifiants, développent en s'accumulant, comme autant de matières inflammables, capables de provoquer la grève. Il serait urgent de les prendre en considération et de les régler sans délai.

Mais ces griefs, s'ils sont la cause de cette irritation locale, n'expliquent pas ces incompréhensibles recours à la grève, cette défiance et cet antagonisme perpétuels, cette impossibilité d'arriver à des concessions mutuelles, etc., qui ont marqué les rapports des parties pendant ces dernières années. Quelle en est la cause. Les griefs sans importance, aussi contrariants soient-ils, ne sont jamais mentionnés dans les réunions du "Scale Committee" où se discutent tous les accords. Les divergences d'opinion sur la question des salaires sont inévitables, encore cèdent-elles devant les négociations entre hommes raisonnables. Quelle est donc la cause de ce sentiment déplorable? Ses effets sont assez sérieux pour que tout homme pensant dans le pays tout entier, s'y intéresse. La situation est devenue intolérable. Le problème ne s'applique pas seulement aux parties primitivement concernées et à leurs intérêts, aussi importants soient-ils, mais aussi à ceux qui forment la troisième partie: Le peuple, avec ses intérêts immensément plus grands, et qui, incapable de se protéger lui-même contre les pertes et les souffrances qui lui sont infligées, se trouve entièrement à la merci de ceux qui

à volonté, laissent se répandre sur eux ce flot biennal de misère et de lutte, Que veut dire cela?

L'étude de la conférence de Calgary démontre clairement une des principales causes de cet état de choses. Pendant trente jours les parties se sont réunies en conférence, suivant le nom donné à cette réunion, incapables de faire un seul pas en avant. Qu'est-ce donc qui fermait l'issue? Les dispositions générales, comme on les a appelées, de la convention, et particulièrement la clause "de retenue", (check off). Qu'est-ce donc que cette clause? C'est un plan d'après lequel la compagnie convient d'encaisser pour l'Union ses honoraires, ses taxes, amendes, etc. dus par ses employés. Ce système, qui paraît être particulier à l'industrie des mines de charbon. est employé dans presque tous les districts des Etats-Unis ou la *United Mine Workers of America* existe; il est reconnu par les statuts de l'Alberta, où il a été employé dans toutes les mines représentées par la *Western Coal Operators' Association*. Pourquoi donc à chaque conférence la clause de retenue deviendrait-elle la bête noire? Simplement parce qu'à cette clause du "check off" est intimement lié le principe de l'atelier "ouvert ou "fermé", comme aussi au développement si non à l'existence de l'union.

Les opérateurs accepteront une certaine variété de la clause de "retenue" quoiqu'à contre-cœur, peut-être, mais ils refuseront résolument toute forme particulière de cette clause. Et pourquoi? Parce que dans toute forme particulière du "check off" l'Union et les opérateurs croient voir la porte fermée. A chaque conférence les deux parties adverses se réunissent, les yeux fixés sur cette porte. Qu'on la fasse bouger, le moins du monde, pour la fermer ou pour l'ouvrir, et immédiatement on part en guerre. Et cela, en dépit du fait extraordinaire que l'Union concède franchement et entièrement le principe de l'atelier ouvert, et en dépit aussi du fait non moins extraordinaire que les opérateurs, franchement et entièrement, concèdent à l'Union le droit d'exister et de se développer parmi ses employés. Ainsi, l'Union tout en professant la politique de la "porte ouverte" doucement se met en devoir de la fermer un peu, et elle est surprise et vexée de trouver derrière elle le corps tout entier des opérateurs, qui se montre dans la même attitude que s'il s'agissait de la chère existence. Pendant ce temps la troisième partie, le peuple, regarde et souffre. Si l'atelier est ouvert, pourquoi s'inquiéter de la porte?

Un peu plus de sincérité de la part des deux parties et une entente définitive sur la question feraient disparaître ce qui, au jugement de la commission, est la cause enracinée de cette lutte permanente, et aussi cette impossibilité, pour les parties, de négocier raisonnablement une convention. Réglez la question de latelier libre", et avec le droit de l'union d'exister et d'exercer les fonctions qui lui sont propres, et il y aura peu de difficulté à trouver des mots clairs et adéquats pour rédiger une clause de "retenue" acceptable, ainsi que ces clauses qui lui sont alliées, savoir: celles concernant l'administration de la mine, la juridiction de l'union, les distinctions injustes, etc., qui à l'heure actuelle invariablement réveillent la lutte.

La commission suggère en conséquence que les parties exposent franchement et au grand jour leurs idées sur le principe de "l'atelier libre" et sur le droit de l'union d'exister et d'exercer ses fonctions, et alors il n'y aura pas de difficulté à rédiger les clauses mentionnées ci-dessus. Les opérateurs doivent se rappeler q'une mine n'est pas un trou dans la terre avec du charbon dedans, mais que c'est une industrie produisant du charbon pour le marché, en coopération avec la main-d'œuvre, et les mineurs doivent se rappeler qu'il n'y a pas de mineurs de charbon si les mines ne sont pas en exploitation.

Sur la question des salaires la commission a découvert de grande divergences d'opinion, mais à mesure que l'enquête a marché, certains traits frappants sont ressortis du champ d'investigation, et deux en particulier, savoir: un salaire anormalement bas pour le travail à la journée, et un salaire anormalement

haut pour l'ouvrage en pilliers. Ensuite, a été mise en pleine lumière le fait extraordinaire que sur les dix-huit compagnies, quatre seulement ont payé des dividendes, et ces quatre ne l'on fait que par intermittence, tandis que pendant les deux dernières années probablement les deux tiers des mines ont été exploitées à perte.

La commission a constaté l'impression, non seulement parmi les mineurs, mais aussi dans la société en général, que cela est dû dans quelques cas à une mauvaise administration et dans d'autres à la collusion avec les compagnies de chemins de fer. Il est vrai qu'il y a des cas dans lesquels les pertes sont dues à la mauvaise administration, mais cela n'est vrai que dans relativement peu de mines. Quant à l'influence des chemins de fer, la commission a été incapable de découvrir que cette influence ait été mise en jeu soit pour abaisser le prix de vente du charbon, soit pour augmenter le coût de la production. Il y a des cas où une compagnie de chemin de fer obtient le prix le plus bas pour le charbon, mais cela doit s'expliquer par la coutume commerciale de donner un meilleur taux quand tout le produit de l'industrie est acheté et la garantie absolue. La commission est d'avis que dans les circonstance actuelles la plupart des mines de charbon du district ne peuvent pas, sans perte, augmenter le coût de la production. Il est évident que ce fait a une profonde influence sur la question des salaires. Il est également évident, cependant, que dans certains cas il faut résister vigoureusement à cette influence. Quand par exemple il s'agit de déterminer un salaire suffisant pour vivre, l'habileté d'une mine à payer doit être mise de côté, pour la simple raison que, bien qu'il ne puisse pas être établi qu'il est de nécessité absolue qu'une mine particulière soit exploitée, il est clairement évident que le salaire que reçoit un homme doit être suffisant pour lui permettre, ainsi qu'à sa famille, de vivre décemment et confortablement en citoyens canadiens.

En arrivant à une décision sur la question des salaires, la commission a été guidée par certains principes bien définis:

1. Un salaire suffisant pour vivre est une nécessité.
2. Dans les mines exploitées par la même association et sous la juridiction de la même union ouvrière, l'uniformité devrait prévaloir autant que possible.
3. Dans le même camp minier l'égalisation des salaires devrait être recherchée.
4. Après avoir passé la limite du salaire suffisant pour vivre, la situation financière de la conpagnie devrait être considérée.

La commission a rencontré peu de difficultés dans l'application de ces principes à l'échelle des salaires journaliers. Les salaires des employés à la journée, à l'intérieur et à l'extérieur, sont évidemment trop bas. La commission recommande en conséquence l'augmentation mentionnée dans le tableau ci-dessous.

En traitant les taux de contrat, la commission a éprouvé plus de difficulté. Ici a été découverte une différence considérable dans les salaires payés dans différentes mines pour un travail de même nature. Par exemple, la moyenne de salaire pour les mineurs engagés par contrat employés régulièrement dans les mines de *l'Alberta Railway and Irrigation Company* demeure à $3.54 par jour, ce qui est la plus basse moyenne dans le district. En comptant tous les mineurs engagés par contrat dans cette mine, le taux serait encore plus bas. Ce taux peu élevé est expliqué en partie par le fait que la nature de travail dans ces mines semble exiger une main-d'œuvre d'une habileté moins grande. Dans les autres mines les moyennes générales pour tous les mineurs engagés par contrat pendant un an ont accusé des variantes comme celles indiquées par les chiffres $3.98, $4,62, $5,46, $5.61 et $6.00 par jour Cette variation doit être expliquée en partie par une différence dans les taux de contrats dans les différentes mines, mais plus encore par la nature du filon et la manière de travailler. La commission a éprouvé peu

de difficulté à décider qu'une moyenne de $3.54 par jour pour les mineurs engagés par contrat était trop basse, et de là est venue la recommandation que les taux en vogue dans les mines de *l'Alberta Railway and Irrigation Company* soient augmentés de trois pour cent. Une augmentation plus considérable aurait pu être suggérée si ce n'était qu'une augmentation déjà très appréciable avait été suggérée dans le salaire à la journée, qui dans cette mine en particulier affecterait une proportion très considérable du bordereau de paie.

En considérant les salaires des différentes classes de mineurs engagés par contrat travaillant dans la même mine, la commission a fait une autre découverte frappante, savoir, que les mineurs employés au travail en piliers gagnaient des salaires dépassant de beaucoup ceux gagnés pour les autres catégories d'ouvrage. Le tableau suivant de la moyenne de salaires nets quotidiens fera voir les différences.

SALAIRES MOYENS (NETS) SUR CONTRAT, PAR JOUR, PENDANT L'ANNÉE 1910.

WEST CANADIAN COLLIERIES, LIMITED.

MINE BELLEVUE.

	(net) Par jr.
Couches (jusqu'au pilier)	$4 89
Couches (à travers le pilier)	4 74
Piliers	8 80
Développement	4 09
Total du contrat	5 46

	Par jr. (net)
Chambres	$5 22
Piliers	12 31
Développement	8 95
Total du contrat	$ 6 00

MINE DE LILLE.

	Par jr. (net)
Couches	$3 33
Piliers	5 04
Développement	6 24
Total du contrat	$4 62

INTERNATIONAL COAL AND COKE CO., LTD.

MINE COLEMA.

Filon N° 2.	Par jr. (net)
Chambres	$4 44
Piliers	6 56
Entrée	4 93
Total du contrat	$5 38

Filon N° 4.	Par jr. (net).
Chambres	$5 79
Piliers	6 66
Entrée	4 98
Total du contrat	$6 16
Total des deux filons	$5 61

BANKHEAD MINES, LTD.

MINE BANKHEAD.

	(net) Par jr.
Passages	$7 01
Contre-forts	5 31
Chutes	4 37
Couches	4 36
Travers-bancs	4 30
Piliers	7 37
Moyenne de salaire	$5 20

A l'appui de cette demande de moyennes élevées, deux faits doivent être rappelés: d'abord que ce travail de piliers est reconnu comme plus dangereux, et comme demandant, par conséquent, des hommes d'une habileté plus grande; et en second lieu qu'il semble être une règle établie, bien qu'elle ne soit peut-être pas invariable, que les hommes qui montent les chambres ont leur tour aux piliers. Mais même en ayant ces faits présents à l'esprit, la commission ne pouvait se résoudre à justifier des taux qui avaient pour résultat des différences si remarquables, entre des hommes employés dans la même mine, que celles indiquées par les chiffres $4.74 et $8.80 comme moyenne de salaire quotidien.

Ces différences ressortent d'une manière plus frappante si l'on considère les salaires individuels. Dans une mine où la moyenne générale des salaires nets quotidiens pour toute la mine est de $5.61, des salaires nets individuels montent dans un cas jusqu'à $10.13 par jour pendant toute l'année, et dans cette même mine vingt hommes accusent une moyenne quotidienne de salaire

net de $6.72 à $10.31, la plus basse moyenne quotidienne dans la mine étant $4.01 par jour. Dans une autre mine où la moyenne de salaire net quotidien pour les hommes engagés par contrats pour toute l'année, est de $6.00 par jour, les salaires individuels des hommes employés régulièrement accusent une variation de $3 à $17, $19 et même $20 par jour. De fait, les livres montrent qu'un mineur gagne pendant quatre jours une moyenne quotidienne nette de $44.72. Dans cette même mine cinquante-huit ont reçu pour l'année 1910 un salaire net de plus de $1,000 chacun. Ces chiffres trouvés dans des documents dûment vérifiés comme étant extraits des bordereaux de paie des compagnies, ont convaincu la commission, non seulement du fait que des salaires indûment élevés ont été payés, mais que des taux qui permettent des variations si extraordinaires entre les salaires dans la mine ont besoin d'être rajustés. La commission suggère en conséquence que les taux pour le charbon en piliers soient réduits. De là la différentielle dans les piliers mentionnés dans le tableau ci-dessous, de 5 à 7 cents par tonne, selon qu'il sera décidé. Maintenant, parlons des taux de contrats en général.

Un fort plaidoyer a été fait en faveur d'une augmentation générale des taux de contrats dans le district, mais excepté dans la mine de Lille, où les salaires sont trop bas pour une certaine classe de travail, et où un rajustement signifiera une augmentation, la commission n'a pu trouver moyen de céder à une demande d'augmentation générale des taux de contrats en présence des moyennes élevées qui prévalent dans le district, avec les exceptions signalées.

La commission aurait pu prendre en considération une augmentation dans le cas de Michel, où il y a une moyenne quotidienne de $3.96 pour les mineurs engagés par contrats, et de Fernie, où la moyenne pour l'année 1910 a été $3.98, bien que l'on ne puisse guère prétendre que ces salaires sont plus bas que ce qui est nécessaire pour vivre, si ce n'était des circonstances particulièrement embarrassantes dans lesquelles se trouve la compagnie qui exploite ces mines, et de la déclaration énergique du gérant nouvellement nommé à l'effet que par l'introduction de nouvelles méthodes il espère pouvoir augmenter d'au moins dix pour cent les salaires des employés.

Les opérateurs affirment que le résultat général de l'acceptation de l'échelle des salaires donnée ci-dessous, serait une augmentation d'à peu près $280,000 dans les salaires pour le travail à la journée, et une réduction d'à peu près $46.180 par année, dans tout le district, dans la différentielle pour le travail en piliers, soit une augmentation totale nette de $233,820 dans les bordereaux de paie des compagnies. Mais bien que cela puisse paraître une augmentation un peu considérable, la commission estime que les salaires seront distribués plus équitablement que dans le passé, les salaires les plus bas étant augmentés, et les plus élevés réduits.

Les conditions sanitaires des divers camps miniers ont fait l'objet d'une enquête minutieuse par la commission. Dans un certain nombre de camps, les conditions sanitaires ont été l'objet de la sérieuse considération des compagnies, mais en ce qui regarde les conditions sanitaires de certains autres camps, la commission a jugé nécessaire d'attirer l'attention des autorités locales et provinciales sur la négligence déplorable des précautions ordinaires contre la maladie, la malpropreté et l'encombrement. Une compagnie qui ne prête qu'une attention superficielle à ces questions, s'expose à la condamnation la plus sérieuse et ne peut espérer gagner et conserver le respect et la coöpération de ses employés.

La commission ne peut qu'exprimer son profond regret de n'avoir pu découvrir nulle part un désir sincère et une tentative sérieuse, de la part d'une compagnie ou d'une union locale, de promouvoir le bien-être social, moral et intellectuel des ouvriers employés dans les mines. Une coopération sérieuse et intelligente produirait certainement ici les meilleurs résultats.

La commission regrette de plus que, à l'attitude des parties, en rejetant le tableau des salaires recommandé comme base d'un règlement, elle ait été empêchée d'offrir son aide pour préparer une convention qui aurait pu être rédigée avec très peu de difficulté et qui contribuerait certainement beaucoup à faire disparaître des causes de griefs, à éclaircir une ambiguité d'expressions, et, en somme, à assurer la coopération harmonieuse des parties dans l'exploitation des mines.

La commission est convaincue, cependant, qu'avec une entente claire et définie et un accord sincère sur la question de l'"atelier libre" et avec l'acceptation du tableau des salaires suggéré, on pourrait arriver à une entente satisfaisante pour les deux parties.

Le tableau des salaires suggéré est le suivant:

1. L'échelle des salaires à la journée sera augmentée comme suit:

Augmentation de dix pour cent jusqu'à $3.00 inclusivement.

Augmentation de huit pour cent de $3.00 à $3.50, ce dernier inclusivement.

Augmentation de cinq pour cent au-dessus de $3.50.

2. Une différentielle de 5 cents à 7 cents par tonne sur tous les piliers qui sont actuellement sans différentielle; l'application en sera faite de consentement mutuel.

3. Un rajustement des taux de contrats à la mine de Lille de façon à rendre le taux proportionnel à la grosseur du filon.

4. Une augmentation de trois pour cent sur les taux de contrats à Lethbridge.

5. Tous les autres taux de contrats devront demeurer tels qu'ils sont actuellement.

J'ai présenté ce qui précède comme le rapport de la commission, M. Macleod y donnant son plein assentiment, avec les exceptions signalées dans sa déclaration ci-annexée.

Respectueusement soumis,
(Signé) CHARLES W. GORDON,
Président.

Je suis d'accord avec la décision du président, avec les exceptions suivantes:

(*a*) Dans la clause première (1) du tableau des salaires, le mot "inclusivement" devrait se lire "exclusivement".

(*b*) Dans la clause deux (2) le nombre sept"" devrait se lire "douze".

(Signé) COLIN MACLEOD.

RAPFORT DE LA MINORITÉ.

Voici le texte du rapport de la minorité fait par M. A. J. Carter, au sujet de cette affaire.

BANFF, ALTA., le 6 juillet 1911.

L'honorable,
Ministre du Travail.

Dans la question du différend entre la *Western Coal Operators' Association* et ses employés représentés par le District N° 18, *United Mine Workers of America*, qui comprend pratiquement tous les hommes travaillant dans et autour des mines exploitées par les différentes compagnies connues sous le nom de l'Association ci-dessus.

Les détails des travaux de la commission ont été enregistrés par le sténographe dûment nommé par vous, il est donc inutile que je décrive les procédures ou que je m'étende sur les travaux de la commission. Je crois, cependant, pour faire ressortir l'attitude prise par la commission en traitant ce différend, qu'il est essentiel de faire observer qu'on a agi avec toute la hâte possible compatible avec l'importance du sujet à l'étude et en ayant présente à l'esprit la probabilité de réunir les parties en vue de faire un règlement mutuel, et qu'il n'y a pas eu de retards inutiles. La commission s'est réunie à Lethbridge le 28 avril et a visité, dans l'intervalle, la plupart des camps affectés par ce différend.

Avant de traiter les questions en litige qui ont été portées à la connaissance de la commission, je désire dire quelques mots de l'attitude du président, le révérend C. W. Gordon, après que tous les témoignages auront été entendus, en essayant d'arriver à un règlement, et aussi en faisant le rapport. Cela peut être un peu irrégulier, mais je crois qu'il est de mon devoir envers le ministère et envers le public de le faire. Le vingt-six du mois dernier, en demandant aux membres de la commission d'exposer leurs attitudes respectives, il dit "qu'il n'avait pas compris jusque-là les points en litige entre les parties", et il insista de plus sur son désir d'amener les deux parties à soumettre des déclarations indiquant clairement les points en litige et décrivant les choses en particulier que chaque partie insistait pour obtenir, même au risque d'une continuation du deadlock. En réponse à cette demande les mineurs soumirent un exposé complet et détaillé de leurs demandes. La réponse des opérateurs était impraticable et évasive à l'extrême. Le premier du mois courant, une proposition relative aux salaires fut soumise par le président aux parties, et fut rejetée par toutes deux le trois du même mois. La commission essaya alors de rédiger un rapport, mais chacun des deux autres membres refusa de revoir ou de discuter les témoignages qui avaient été placés devant eux, déclarant qu'ils avaient convenu de signer un rapport de la majorité répétant les suggestions contenues dans la proposition soumise aux parties par le président le premier du mois. Cette procédure était, à mon avis, très inconséquente, et comparée avec la déclaration faite le vingt-six par le président, que "toute l'affaire est une question trop grosse pour être réglée autrement que d'une manière absolument complète, et, en autant que je serai capable, je la ferai complète", il semblerait que les intérêts des parties en cause étaient devenus une question secondaire à l'exploitation des mines à tout prix. N'ayant pas eu le privilège de recevoir leur rapport, il ne m'est pas possible de dire que je m'accorde avec eux ou que je diffère d'opinion, sauf sur la question des salaires, parce que, après avoir étudié la question brièvement, je n'ai pu, en conscience, accepter l'attitude prise par le président dans la proposition ci-dessus mentionnée.

Les questions en litige se résument à quatre principales, savoir:

Les taux des salaires à la journée, soit les taux payés à tous les ouvriers employés à la journée, dans et autour des mines.

Les taux de contrats, soit les prix payés pour l'extraction même du charbon et pour le travail exécuté à cette fin par les mineurs.

Les différentielles dans les piliers, soit la demande, par les opérateurs, d'un prix de contrat moindre pour cette classe particulière de travail quand il est comparé aux autres prix de contrats, et il est généralement entendu que cela signifie une réduction des prix actuellement payés dans la plupart des cas; et les *dispositions générales* de la convention entre les deux parties, soit les clauses établissant les conditions du travail et les relations qui doivent être maintenues entre les deux parties.

En étudiant les témoignages entendus et les déclarations faites par les deux parties, je considérerais que ce qui suit serait une base équitable de règlement:

Echelle des salaires à la journée.—Au-dessous de $2.50 une augmentation de quinze pour cent; de $2.50 à $3.15 inclusivement, dix pour cent; au-dessus de $3.15 une augmentation de huit pour cent, avec élimination de tous les tableaux de douze heures.

Taux de contrats.—Augmentations substantielles à Michel, Lille, Canmore et aux mines de Lethbridge et des environs, avec une augmentation générale dans toutes les mines excepté là où il existe des conditions extraordinairement favorables.

Différentielles dans les piliers.—Cela ne put être considéré comme principe général, et ne devrait être pris en considération qu'en tenant compte des conditions existant dans les différentes mines.

Dispositions générales.—Ces dispositions contiennent des questions d'une importance vitale pour les deux parties, mais comme les représentants des mineurs ont seuls exposé ce qu'ils désirent dans cette direction, on peut en toute sûreté assumer que ces questions ne retarderaient pas longtemps un règlement pourvu que la question des salaires fût réglée d'une manière satisfaisante.

A l'appui de l'attitude que j'ai prise généralement, je désire offrir les arguments suivants:

En traitant la question des salaires, la commission a été priée de faire des comparaisons entre les salaires payés dans ce district et ceux payés dans les districts miniers du Montana, du Wyoming, de Washington et de Vancouver, et il est démontré dans pratiquement tous les cas que les salaires payés dans ce district, pour l'ouvrage à la journée et pour l'ouvrage par contrat, sont beaucoup plus bas que les taux pour la même classe de travail dans les districts mentionnés.

Un autre point qui a été établi clairement à propos de cette question est les augmentations phénoménales qui se sont produites depuis quelques années dans le coût de la vie. Cela diminue nécessairement la puissance d'achat de l'individu dans tous les cas où les salaires demeurent stationnaires.

Une autre question sur laquelle a été attirée l'attention de la commission et que mes collègues semblent avoir perdue de vue, est l'effet de l'élimination ou de la restriction de l'extraction du charbon au moyen de la poudre sur les salaires des mineurs engagés par contrat. Quand les taux actuels des contrats ont été fixés, il est admis qu'ils étaient basés sur l'entente qu'il serait permis aux mineurs de faire sauter leur charbon. Dans plusieurs mines cela est maintenant prohibé et cela met indubitablement les employés dans une situation défavorable si on la compare avec les avantages dont ils jouissaient quand il leur était permis de faire sauter le charbon, et après les déclarations de tous les témoins sur les avantages relatifs au point de vue des salaires, il ne serait que juste et équitable que les employés reçoivent une compensation juste et raisonnable, comme on le fait dans les autres districts où l'extraction du charbon au moyen de la poudre est éliminée.

Je constate qu'il y a eu des augmentations substantielles de salaires accordées sur ce continent à toutes les classes de travailleurs, depuis quelques années, et je suis d'avis que les hommes qui travaillent dans les mines ont droit à la même considération. D'après les témoignages entendus, les mineurs n'ont pas reçu d'augmentation sensible, en fait la grande majorité n'a reçu absolument aucune augmentation depuis que les taux actuels ont été fixés il y a quelques années. Il est établi que la majorité des mineurs engagés par contrat reçoit moins de trois dollars par jour, tandis que d'après le témoignage de tous les officiers des compagnies les salaires devraient être de $4 à $5 par jour. Il a aussi été admis volontairement par tous les officiers des compagnies qui ont été entendus qu'ils ont reçu des augmentations substantielles au cours des deux dernières années, et c'est un nouvel argument en faveur des prétentions des mineurs. A Coal-Creek,

à Michel, à Lille, à Lethbridge et à Canmore, les conditions ont été très défavorables aux employés et il a été observé que dans un grand nombre de cas il était impossible aux employés de se faire un salaire qui leur assurât au moins une existence décente. Dans presque toutes les mines, à cause de la nature de l'hiver dans l'Ouest, il est impossible de donner aux employés la chance de travailler régulièrement, même si les autres conditions, telles qu'un commerce régulier, les facilités de transport par chemin de fer, etc., sont favorables. Il est donc absolument nécessaire qu'un homme ait la chance de se faire un bon salaire afin de pouvoir faire face à toutes ces éventualités. Il est bien vrai que quelques mines accusent des salaires au-dessus de la moyenne, mais ce sont des cas exceptionnels, et en général la nature du travail pour lequel on accorde ces salaires est si hasardeuse et si dangereuse que ces salaires sont justifiés dans la plus large nesure. Cela, cependant, n'est pas rare dans l'industrie minière, et c'est un fait que dans pratiquement toutes les régions houillères du monde il y a des mines dans lesquelles des employés gagnent plus que la moyenne de salaire; par conséquent je ne crois pas que les employés de cette région doivent être mis à part sur ce point particulier, ou que les témoignages rendus sur cette question doivent être regardés comme prouvant que les salaires en général sont exceptionnellement élevés. Je désire attirer l'attention sur un point relatif aux moyennes qui ont été soumises par une compagnie. Je veux parler de celles de la *Crow's Nest Pass Coal Company.* A Coal-Creek, la manière dont la compagnie a essayé de mettre ses déclarations devant la commission était trompeuse et les faits étaient compilés de façon à créer une fausse impression sur ce qu'étaient les moyennes dans ces mines en particulier. La méthode adoptée consistait à montrer quelques-unes des moyennes d'employés travaillant dans les conditions les plus favorables et à laisser de côté ceux qui travaillaient dans des conditions défavorables; et à Michel, d'après les témoignages, c'était l'habitude que deux hommes chargeassent sur le même billet de contrat et tout le charbon envoyé était mis au crédit d'un seul homme, l'autre étant classé comme homme de la compagnie et payé comme tel. D'après cette méthode, tout le salaire au-dessus de $3.00 qui était mis au crédit du mineur travaillant par contrat aurait dû être divisé entre les deux hommes travaillant ensemble, et tandis que la moyenne aurait été montrée comme étant le plein montant reçu par le mineur travaillant par contrat, le salaire réel serait moins de cinquante pour cent du montant au-dessus de $3.00. L'adoption de cette méthode de paiement montre clairement, aussi, que les taux de contrat dans un cas semblable ne sont pas suffisants pour que le mineur s'y fasse un salaire, de là la nécessité d'un rajustement.

Dans tous les cas les borderaux de paie n'ont pas été produits, mais on en a donné des extraits et il faudrait beaucoup de temps pour arriver à une compréhension intelligente de la manière de compiler ou des informations qu'ils étaient destinés à fournir, et, prenant de plus en considération le fait que tous les documents sont demeurés tout le temps presque exclusivement en la possession du président, il ne m'a été possible d'obtenir qu'une connaissance imparfaite des faits qu'ils peuvent contenir. Tandis que les mineurs n'étaient pas en position de fournir une preuve contradictoire des déclarations de moyennes quotidiennes soumises par les compagnies, il a été établi, dans le cas de la *Crow's Nest Pass Coal Company*, que les moyennes quotidiennes soumises ne donnaient pas une idée exacte des salaires réels. A ce propos l'ancien secrétaire de l'Union locale de Michel a mis au dossier une lettre reçue lui-même de la *Crow's Nest Pass Coal Company*, au sujet de certaines réclamations en compensation, indiquant que le montant hebdomadaire moyen gagné par les mineurs engagés par contrat en 1909 était $12.36. Ce calcul, je dois le faire observer, est fait de la manière prescrite par la loi de compensation aux ouvriers, et devrait, dans les circonstances, être beaucoup plus digne de foi, en ce qui concerne les salaires réels, que les autres déclarations soumises par les compagnies.

Au sujet des différentielles dans les piliers, je crois que ce principe ne pourrait pas être appliqué d'une manière générale, parce que les conditions affectant les salaires des employés dans cette classe de travail varient considérablement dans les différentes, mines de même que les conditions physiques du filon. Il est vrai que dans quelques mines des salaires exceptionnellement élevés sont faits dans les conditions les plus favorables, mais cette règle ne s'applique .pas généralement. Dans quelques mines la différentielle est déjà en opération, mais il n'en est pas ainsi de la majorité des mines et, à mon avis, il ne devrait pas en être ainsi, et on peut faire observer qu'il y a des mines où il n'existe pas actuellement de différentielle et les hommes qui y sont employés ne gagnent que de petits salaires, dans plusieurs cas même moins que le taux minimum des mineurs. Dans le cas de la différentielle à Hillcrest, comme résultat d'une décision rendue le 7 juillet 1909 par le révérend Hugh Grant comme arbitre, il a été établi clairement que cette réduction était donnée, non en vertu d'un principe de différentielle, mais par suite des conditions défavorables en ce qui concernait le transport à l'extérieur, et ce n'est pàs, à mon avis une méthode justifiable de fixer les prix qui doivent être payés dans les mines, et cela ne devrait pas être pris en considération en discutant le principe en général.

J'ai peu de chose à ajouter à la déclaration déjà faite concernant les dispositions générales, mais je désire faire observer que les deux parties insistent pour que certains principes soient inscrits dans ces dispositions de la manière demandée par les parties respectives. Le sujet de convention le plus sérieux peut-être est la retenue, qui est pratiquement un transport de salaire pour le paiement de contributions, fait par les membres des *United Mine Workers of America*, et de la perception desquelles les compagnies sont responsables. C'est un principe qui a été reconnu sous différentes formes depuis l'organisation des *United Mine Workers of America*, et je ne puis voir que les compagnies soient justifiables de le rejeter en ce moment, ou d'imposer aux employés des conditions pires que celles qui existaient auparavant.

Une autre question très importante en rapport avec l'industrie minière dans ce district, et qui a un effet préjudiciable sur le bien-être et des employés et des opérateurs, est la surproduction. Il y a trop d'hommes disponibles pour répondre à la demande actuelle de charbon; il est en conséquence impossible d'assurer le travail régulier des mineurs. Je suis d'avis, bien que cela ne puisse pas être dans les limites de mon devoir comme membre de la commission, que le gouvernement devrait prendre quelque mesure pour arrêter l'immigration en masse dans cette région houillère.

Les opérateurs ont essayé, dans plusieurs cas, de prouver que les mines n'étaient pas sur une base payante, mais dans aucune partie des procédures ils n'ont prétendu être incapables d'obtenir un prix plus élevé pour leur charbon. Je suis d'avis qu'une augmentation de huit à dix cents par tonne dans le prix de vente représenterait les augmentations demandées par les employés.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) A. J. Carter,
Représentant des employés.

IV. DEMANDES DES EMPLOYÉS, MEMBRES DE LA GOWGANDA MINER'S UNION N° 154, WESTERN FEDERATION OF MINERS, DE LA HUDSON BAY MINING COMPANY, LIMITED, GOWGANDA, ONT.—LE CONSEIL A ÉTÉ ÉTABLI.—LES EMPLOYÉS ONT DÉCLARÉ LA GRÈVE.

Date de réception de la demande—25 mai 1911.
Parties intéressées—La *Hudson Bay Mining Company, Limited,* Gowgando Ont., et ses employés, membres de la *Gowganda Miners' Union N° 154 Western Federation of Miner's.*
Demandeurs—Les employés.
Nature de l'industrie concernée—Extraction de l'argent.
Nature du différend—Réduction des salaires et augmentation du prix de la pension.
Nombre des employés affectés—30.
Date de la constitution du Conseil, 8 juin 1911—Composition du Conseil—M. George Ritchie, C. R., Toronto, Ont. président, nommé par le ministre en l'absence de recommandation commune de la part des membres du Conseil; le professeur John Sharp, New-Liskeard, Ont., nommé sur la recommandation de la Compagnie employeur; et M. Duncan J. McDonnell, Gowganda, Ont., nommé sur la recommandation des employés affectés.
Date de réception du rapport—10 juillet 1911.
Résultat de l'enquête—Le rapport de la commission était accompagné d'un rapport de la minorité signé par M. McDonnell. Les employés ayant refusé d'accepter le rapport du Conseil ont déclaré la grève. Les opérations furent discontinuées dans les mines pendant près d'un mois et demi, mais furent reprises à la fin de juillet.

Le ministre du Travail a reçu le 10 juillet le rapport du Conseil de conciliation et d'enquête auquel avaient été soumises certaines questions en litige entre la *Hudson Bay Mining Company, Limited,* de Gowganda, Ont. ,et ses employés, membres de la *Gowganda Miner's Union N° 154,* de la *Western Federation of Miners.* Un rapport de la minorité a aussi été reçu de M. Duncan J. McDonnell, membre nommé sur la recommandation des employés intéressés.

Dans la demande de l'établissement de ce Conseil il était déclaré que le différend en question avait trait à une réduction de salaires par la compagnie et à une augmentation du prix de la pension, les employés demandant que l'ancienne échelle de salaires fût rétablie. Le nombre des employés intéressés dans le différend était indiqué à 30.

Le Conseil qui a été nommé pour faire une enquête sur ce différend était constitué comme suit: Le professeur John Sharp, de New-Liskeard, Ont., membre nommé sur la recommandation de la compagnie; M. Duncan J. McDonnell, Gowganda, Ont., membre nommé sur la recommandation des employés intéressés; et M. George Ritchie, C.R., de Toronto, Ont., président, nommé par le ministre en l'absence de toute recommandation collective par les autres membres du Conseil.

Le Conseil se réunit le 15 juin à la mine de la compagnie, à douze milles environ du village de Gowganda. A cette séance, la compagnie produisit l'échelle de salaires en question et donna les raisons suivantes à l'appui de son action, savoir: l'augmentation du coût du transport des provisions jusqu'à la

localité; la propriété n'était pas suffisamment développée pour justifier de nouvelles dépenses pour le logement et l'accommodation des employés; l'ancienne échelle des salaires était trop extravagante et plus élevée que les salaires payés dans les autres mines dans le voisinage de Gowganda; le coût du travail accompli n'était pas justifié par les résultats obtenus; et à peu près 80 pour 100 des hommes employés dans les mines exploitées dans le voisinage de Gowganda recevaient des salaires basés sur la nouvelle échelle soumise par la *Hudson Bay Mining Company.* Les employés, d'autre part, soumirent les déclarations de plusieurs témoins et prétendaient qu'à cause de l'éloignement de la localité, de la perte de temps et des dépenses encourues pour se rendre à Gowganda et en revenir, aussi bien qu'à cause du coût plus élevé des choses nécessaires dont ils avaient besoin, ils étaient justifiés dans leur demande que l'ancienne échelle de salaires ne fût pas changée. La commission visita aussi le dortoir dont on se plaignait et recommanda à l'unanimité qu'il fût agrandi convenablement et le toit réparé. Le lendemain la commission visita plusieurs mines du district et constata que les employés étaient, en somme, satisfaits de leur salaires et des conditions du travail.

Le rapport était signé par le président et le professeur Sharp, membre nommé sur la recommandation de la compagnie, et était favorable à la prétention de la compagnie; le rapport de la minorité, signé par M. Duncan J. McDonnell, membre nommé sur la recommandation des employés, était favorable à ceux-ci.

Rapport de la Commission.

Le texte de la décision de la Commission de conciliation et d'enquête en cette affaire est comme suit:

Gowganda, le 6 juin 1911.

L'honorable
W. L. Mackenzie King, C.M.G.,
Ministre du Travail,
Ottawa, Ont.

Monsieur,—Dans la question de la Loi des Enquêtes en matière de différends industriels de 1907, et dans la question du différend entre la *Hudson Bay Mining Company, Limited,* de Gowganda, et ses employés.

Le Conseil de conciliation s'est réuni à la mine de la compagnie, près du lac Hanging-Stone, à environ 12 milles du village de Gowganda, le 15e jour de juin 1911, en présence de tous les employés de la mine.

Etaient présents M. Duncan J. McDonnell, membre du Conseil nommé par les employés; le professeur John Sharp, M.A., nommé par la compagnie, et George Ritchie, le président.

Les employés nommèrent Fred. J. Carroll pour les représenter devant le Conseil. La compagnie nomma Horace G. Young pour la représenter devant le Conseil, les deux parties y consentant, et les membres du Conseil furent dûment assermentés.

Le président expliqua brièvement la portée et le but de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, et demanda la coopération des deux parties.

La compagnie produisit alors l'échelle de salaires en question et soumit des témoignages à l'appui, démontrant que l'augmentation du coût du transport des provisions jusqu'à cette localité écartée, éloignée du chemin de fer d'à peu près 60 milles, et se montant à $1.60 par cent livres, justifiait la réduction de l'ancienne

échelle des salaires; que la propriété n'était réellement qu'à l'état d'essai et n'était pas encore suffisamment développée pour justifier une dépense de fonds pour le logement et l'accommodation des employés, autre que les édifices et les facilités existant actuellement; que l'ancienne échelle de salaires était trop extravagante et plus élevée que les salaires payés aux mines du voisinage de Gowganda dans le même état de développement; et que le coût du travail accompli n'était pas justifié par les résultats obtenus; qu'à peu près 80 pour 100 des ouvriers employés dans les mines exploitées autour de Gowganda recevaient des salaires basés sur l'échelle soumise par la compagnie.

Les employés, d'autre part, produisirent les déclarations de plusieurs témoins et démontrèrent que l'éloignement de la localité et la difficulté de s'y rendre et d'en sortir par suite des deux portages et du sentier, très marécageux, d'à peu près 14 milles de longueur qu'il faut traverser; la perte de temps et le coût du voyage à Gowganda aller et retour (prix du voyage, $1.50 aller et retour), l'augmentation du coût des choses nécessaires dont les employés ont besoin pour se vêtir, etc., se montant à peu près à 38 cents par semaine pour chaque homme, en comparaison avec les prix de Cobalt, justifiaient leur prétention que l'ancienne échelle de salaires ne devrait pas être réduite. Voir mémorandum de la comparaison entre l'ancienne échelle et la nouvelle, ci-annexé.

Le Conseil visita le dortoir et entendit les témoignages des employés, démontrant qu'il était trop petit pour recevoir vingt-six hommes, que le toit coulait, et la commission fut unanime à décider que le dortoir devait être agrandi convenablement et le toit réparé. Il n'y a pas eu de plainte au sujet de la nourriture.

Au cours de l'audition des témoignages, il fut fait mention de la mine Milleret et de la mine O'Brien (*Big-Six*), à environ trois milles de Gowganda, et le Conseil jugea à propos de visiter ces mines.

Le lendemain, en conséquence, le Conseil visita la première des deux mines mentionnées ci-dessus et entendit des témoignages sur l'échelle de salaires qui y est payée aux mineurs. Le Conseil visita ensuite la mine O'Brien et obtint l'échelle de salaires qui y est payée aux employés, et il fut démontré que les employés, à ces deux endroits, étaient satisfaits de leurs salaires et des arrangements, bien qu'ils fussent obligés de travailler dix heures par jour.

Les employés ont de plus soumis l'échelle des salaires payés aux employés à la mine Labrick, par la *Boyd-Gordon Mining Company*, la *Calcite Lake Mining Company*, les *Powerful Mines, Limited*, la mine Reeves-Dobie, la Blackburn et la Big-Six. Quelques-unes de ces mines sont en exploitation et d'autres ne le sont pas, mais toutes sont mentionnées dans la *Gazette du Travail* de mars 1911, page 1068.

L'échelle des salaires payés aux employés de la mine Big-Six est annexée aux présentes et marquée «A». L'échelle des salaires payés aux employés de la mine Millerette est annexée aux présentes et marquée «B». L'échelle des salaires soumise par la *Hudson Bay Mining Company* et affichée à la porte du dortoir, est annexée aux présentes et marquée «C». Dans cette dernière échelle, le salaire du forgeron, au lieu d'être réduit à $3,50 par jour, a été maintenu à $4, et à cette exception près l'échelle marquée «C» est ce que la compagnie voulait.

Après avoir entendu les témoignages qu'il jugeait nécessaires, le Conseil se réunit le 16 juin au soir à Gowganda, et après avoir considéré dans toute ses phases la question en litige, M. McDonnell prétendit très énergiquement que l'ancienne échelle devrait être rétablie, M. Sharp prétendant avec beaucoup de fermeté que la nouvelle échelle, dans les circonstances, n'était que juste pour la compagnie si on la comparait avec les salaires payés par les autres propriétaires de mines.

Un compromis fut suggéré par le président afin de séparer la différence, mais aucun côté ne voulut céder sur aucun point, et à part les réparations au dortoir, que la compagnie s'est engagée à faire, le Conseil a été incapable de faire un rapport unanime.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) GEO. RITCHIE,
Président.

(Signé) JOHN SHARP,
Membre.

«A»

ECHELLE DES SALAIRES.

Nous ne chargeons rien pour la pension, et les montants suivants sont ce que les employés reçoivent clair de toute dépense.

	Par hre.	Par jour.
Foreurs dans un puits, en gradins, ou dans une galerie montante	$ .30	$3.00
Foreurs dans une galerie ou un travers-banc	.27½	2.75
Aides-foreurs dans un puits, en gradins, ou dans une galerie montante	.25	2.50
Aides-foreurs dans une galerie ou un travers-banc	.22½	2.25
Ramasseurs de poussier, hiercheurs	.20	2.00
Forgerons	.35	3.50
Aides-forgerons	.22½	2.25
Aides-forgerons	.22½	2.25
Charpentiers	32.½ et	3.25
Aides-charpentiers	.25	2.50
Travail général à la hache	.22½	2.25
Travail général au pic et à la pelle	.20	2.00
Chauffeurs	.22½	2.76

On verra par ce qui précède que nous payons en moyenne 25 cents par jour de plus que ce qui est payé pour la même classe d'ouvrage dans la majorité des mines de Cobalt.

«B»

"MILLERETTE SILVER MINING COMPANY, LIMITED."

ECHELLE DES SALAIRES POUR LES HOMMES EMPLOYÉS APRÈS LE 1ER OCTOBRE 1909.

Les journées de travail sont de dix heures excepté à la station d'énergie, où on fait des journées de douze heures. Le travail supplémentaire est payé au même taux que le travail régulier. Un dollar par mois est déduit du salaire de chaque employé pour le service médical. Soixante-quinze cents par jour sont chargés à chaque homme pour sa pension. On charge le plein montant de la pension à moins que les hommes ne soient absents de trois repas consécutifs ou plus.

Occupation.	Taux N° 6. Par hre.	Par jour.	
Foreurs dans un puits, en gradins, ou dans une galerie montante	$ .37½	$3.75	$3.00
Foreurs dans une galerie ou un travers-banc	.35	3.50	2.75
Aides-foreurs dans un puits, en gradins, ou dans une galerie montante	.32½	3.25	
Aides-foreurs dans une galerie ou un travers-banc	.30	3.00	
Préposés aux monte-charges	.32½	3.25	
«Topmen», ramasseurs de poussière, hiercheurs et rabatteurs	.27½	2.75	
Forgerons, ouvrage général	.37½	3.75	
Forgerons, pour aiguiser les outils d'acier	.40	4.00	
Aides-forgerons	.37½	3.75	
Charpentiers	.37½	3.75	
Aides-charpentiers	.30	3.00	
Travail général à la hache, au pic et à la pelle	.27½	2.75	
Chauffeurs	.32½	3.90	

Travail spécial non compris dans cette liste à divers taux.

Bois de corde payé à raison de $1.50 la corde. Pension chargée à raison de 75 cents par jour.

«C»

SALAIRES EN VIGUEUR LE 15 AVRIL 1911.

Préposé à une machine dans un puits	$3.75
Aide-préposé à une machine dans un puits	3.50
Préposé à une machine dans une galerie	3.50
Aide-préposé à une machine dans une galerie	3.25
Ramasseurs de poussière	2.75
Ouvriers à la surface	2.75
Forgeron	3.50
Aide-forgeron	2.75
Préposés aux monte-charges	3.25
Conducteur d'attelage ... par mois	50.00
Bûcherons (par corde)	1.50

Journée de travail de neuf heures. Pension 75 cents par jour.

Par ordre,

(Signé) H. G. Young,

Gérant.

ANCIENNE ECHELLE DE SALAIRES.

Il n'y avait pas de galerie à cette époque.

		Clair.
Puits—		
Mécaniciens	$4.00	$3.00
Aides-mécaniciens	3.50	2.80
Ramasseurs de poussière	3.25	2.55
Travailleurs à la surface	3.25	2.55
Forgeron	4.00	3.30
Aide-forgeron	3.25	2.55
Préposé au monte-charges	3.50	2.80
Conducteurs d'attelage, $50 par mois		1.91½
Moins 60 cents pour la pension.		

NOUVELLE ECHELLE.

		Clair.
Mécanicien (puits)	$3.75	$2.87½
Aide-mécanicien (puits)	3.50	2.62½
Mécanicien (galerie)	3.50	2.62½
Mécanicien (galerie)	3.50	2.62½
Aide-mécanicien (galerie)	3.25	2.37½
Ramasseurs de poussière	2.75	1.87½
Ouvriers à la surface	2.75	1.87½
Forgeron	3.50	2.62½
Aides-forgerons	$2.75	$1.87½
Employés aux monte-charges	3.25	2.37½
Charretiers—$50 par mois		1.91½

Moins 75 cents pour pension.

Par ordre,

(Signé) H. G. Young,

PROPORTION RÉELLE DE LA RÉDUCTION PAR JOURNÉE.

Puits—Mécaniciens	$$.42½
Aides-mécaniciens	.17½
Galeries—Mécaniciens	
Ramasseurs de poussière	.67½
Main-d'œuvre à la surface des mines	.67½
Forgerons	.67½
Aides-forgerons	.67½
Préposés aux monte-charges	.42½
Charretiers (pas de chargement)	

"HUDSON BAY MINES, LIMITED".

ÉCHELLE DES SALAIRES—CAMP DE GOWGANDA.

	Ancienne échelle.	Nouvelle échelle.
Mécaniciens	$4.00	$3.00
Aides-mécaniciens	3.50	3.25
Ramasseurs de poussière	3.25	2.75
Forgerons	4.00	4.00
Aides-forgerons	3.25	2.75
Mousses	3.25	2.75
Employés aux monte-charges	3.50	3.25
Employés à la surface des mines	3.25	2.75
Charretiers (par mois)		50.00
Mécaniciens	3.50	3.50
Cuisiniers (par mois)		80.00

Soixante-quinze cents par jour déduits sur tous les employés pour leur pension, sauf pour ceux employés au mois.

(Signé) "HUDSON BAY MINES, Ltd.",
Par H. G. YOUNG,
Directeur.

RAPPORT DE LA MINORITÉ.

Voici le texte du rapport de la minorité de M. Duncan J. McDonnell:

GOWGANDA, ONT., 22 juin 1911.

Relativement à la Loi des Enquêtes sur les Différends Industriels et aux différends survenus entre la *Hudson Bay Mining Company* et ses employés, le Conseil de Conciliation et d'Enquête nommé pour se renseigner sur cette affaire, s'est réuni à la mine située près du lac Hangingstone, Gowganda, le jeudi, 15 juin à 2 heures de l'après-midi. Etaient présents: Geo. Ritchie, président, nommé par l'honorable Ministre du Travail, John Sharp, nommé par la Compagnie et Duncan J. McDonnell, nommé par les employés.

Les membres du Conseil, après avoir prêté serment, ont procédé à l'audition des témoins. La Compagnie était représentée par H. G. Young, directeur, Arthur Pooley, contremaître et C. E. Cook, surveillant-comptable. Les employés étaient représentés par Fred. T. Carrol, Nicholas King, Duncan Campbell, Alex. Chisholm, Thomas Temple et d'autres employés agissant comme témoins.

Les deux parties étant consentantes, H. G. Young expliqua les vues de la Compagnie et soumit une échelle de salaires primitivement adoptée par lui-même, sans avoir consulté la Compagnie; il donna comme raisons que la *Millerette Mining Company* employait le même taux et que le coût des transports de marchandises au camp était élevé; enfin que le directeur précédent (actuellement décédé) ne dirigeait pas la mine avec économie.

Arthur Pooley, contremaître de cette mine, témoigna ensuite et allégua qu'il restait encore à la mine seize employés sur les vingt-cinq qui se trouvaient affectés; il déclara aussi que ceux qui avaient cessé le travail n'avaient adressé aucune réclamation; mais il affirma cependant qu'à son avis (l'avis de Pooley) la nouvelle échelle était insuffisante; comme preuve de cette assertion, il admit

qu'il avait avancé vingt-cinq cents par journée à certain nombre d'ouvriers, et que cette avance n'avait pas été ratifiée par le directeur général.

Après l'audition du témoignage de la Compagnie, Fred. T. Carroll présenta celui des employés, et prouva que la nouvelle échelle de salaires, affichée le 15 avril, avait été quelque peu modifiée.

Plusieurs employés furent interrogés, et déclarèrent que les dortoirs n'étaient pas convenables pour y loger les ouvriers, et que tous les employés étaient mécontents de la réduction opérée dans les salaires, à cause des nombreux inconvénients qu'offraient la localité; ils demandèrent unanimement que les salaires fussent au moins rétablis à ce qu'ils étaient avec l'échelle primitive.

Après avoir entendu toutes les dispositions jugées nécessaires, le Conseil ajourna jusqu'au lendemain, ayant décidé de visiter la mine de Millerette, qui paie les salaires les plus bas.

Le vendredi, 16 juin, la propriété de Millerette, à Gowganda, fut visitée et les enquêtes qui y furent faites prouvèrent que cette compagnie payait des salaires légèrement au-dessus de l'échelle adoptée par la *Hudson Bay Company*. Le Conseil visita alors la *Miller Lake O'Brien*, qui lui soumit son échelle de salaires. Celle-ci prouva que cette compagnie donnait des salaires beaucoup plus élevés que la mine Millerette, et non ceux qu'avait indiqués H. G. Young. Les dortoirs, sans être des plus confortables, ressemblait beaucoup plus à des habitations humaines que l'abri de la *Hudson Bay*.

Le même soir (16 juin) le Conseil se réunit pour étudier les dépositions et malgré une longue discussion passée à analyser la situation, il ne put arriver à une conclusion favorable. Le président suggéra un compromis qu'aucun membre ne voulut accepter. A mon avis, la Compagnie n'avait aucune raison de réduire les salaires, car ce n'était pas elle qui à Gowganda payait les salaires les plus élevés.

Les conditions dans lesquelles les hommes vivent et travaillent sont loin d'être ce qu'elles devraient. Les couchettes sont formées de planches de bois dur sans même être recouvertes de matelas communs; quant aux couvertures, «elles peuvent parler et agir d'elles-mêmes».

« Il n'existe pas d'aménagements «secs» pour les mineurs, et si l'on considère la propriété dans son ensemble elle est dirigée sans aucune espèce de considération pour les hommes.

La Compagnie prétend qu'elle était justifiée à opérer la réduction en question à cause du coût prohibitif des frais de la mine, ce qui est parfaitement absurde; car le même argument pourrait être appliqué avec une force plus qu'égale en faveur des hommes.

Etant données toutes les circonstances qui entourent cette affaire, et si l'on considère tous les témoignages donnés, je suis convaincu que les employés n'ont pas été justement traités dès le début, et, sans hésitation, je déclare que la *Hudson Bay Mining Company* s'est rendu coupable d'employer ses hommes d'une manière qui n'est pas équitable, pour dire le moins. En outre, je désire conclure mon présent rapport en disant que sans égard au verdict de chacun des membres du Conseil, les faits restent cependant que la *Hudson Bay Mining Company* à directement violé l'article 57 du chapitre 20 de la Loi des Enquêtes sur les Différends Industriels, 1907, et qu'elle est en conséquence responsable sur ce point.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) DUNCAN J. MCDONNELL,
Gowganda, Ont.

V. DEMANDES DES EMPLOYÉS, MEMBRES DE LA «COAL HANDLERS' UNION No. 319», DE LA «CANADIAN NORTHERN COAL AND ORE DOCK COMPANY, LIMITED», PORT-ARTHUR, ONT.—LE CONSEIL A ÉTÉ ÉTABLI.—RAPPORT UNANIME DU CONSEIL.—LE DIFFÉREND A ÉTÉ RÉGLÉ.

Date de réception de la demande—17 mai 1911.

Parties intéressées—La *Canadian Northern Coal and Ore Dock Company, Limited*, Port-Arthur, Ont., et ses employés, membres de la *Coal Handlers' Union No. 319.*
Demandeurs—Les employés.
Nature de l'industrie—Mine de charbon.
Nature du différend—Salaires et conditions d'emploi.
Nombre des employés affectés—Directement, 150; indirectement, 200.

Date de constitution du Conseil—2 juin 1911.

Composition du Conseil—Son Honneur le juge John McKay, Port-Arthur, Ont., président, nommé sur la recommandation commune des autres membres du Conseil; M. George F. Horrigan, Port-Arthur, Ont., nommé sur la recommandation de la Compagnie; et M. Arthur Boyd, Port-Arthur, Ont., nommé sur la recommandation des employés concernés.

Date de réception du rapport—19 juin 1911.

Résultat de l'enquête—Le Conseil a présenté un rapport unanime dans lequel il est déclaré que toutes les causes du différend ont été règlées par une convention signée par les deux parties adverses et effective à partir du 1er mai 1911 jusqu'au 30 avril 1912.

Le Ministre du Travail a reçu le 19 juin le rapport unanime du Conseil de Conciliation et d'Enquête auquel ont été renvoyées pour y être réglées certaines questions en litige entre la *Canadian Northern Coal* and *Ore Dock Company, Ltd.*, de Port-Arthur et ses employés membres de la *Coal Handlers' Union No. 319.*

Dans la demande de constitution du Conseil il était déclaré que le différend en question avait trait, aux demandes faites par les employés relativement à l'augmentation des salaires et des compensations accordées pour le travail supplémentaire. Les membres de l'Union demandaient encore qu'ils ne fussent plus exposés à des préférences à leur détriment, et, enfin qu'après avoir conclu un accord celui-ci fut valable pour un an. Le nombre des employés affectés dans ce différend a été indiqué à 150 directement et à 200 indirectement.

Le 19 mai, le Ministère du Travail forma un Conseil de conciliation et d'enquête pour étudier les divers points du différend. Le Conseil était composé de: MM. Geo. T. Horrigan et Andrew Boyd, tous deux de Port-Arthur, membres nommés sur la recommandation de la Compagnie et les employés respectivement; et Son Honneur le juge John McKay, aussi de Port-Arthur, Ont., président, nommé par le Ministre sur la recommandation collective des membres ci-dessus du Conseil. Le Conseil se réunit le 2 juin et continua ses séances jusqu'au 16 juin, date à laquelle tous les points du litige furent réglés

par une convention signée des représentants de la Compagnie et des employés intéressés. Cette convention entre en vigueur le 1er mai 1911, pour expirer le 30 avril 1912. Des deux côtés on fit des concessions; les ouvriers modifièrent leurs demandes relatives aux salaires et aux compensations pour travail supplémentaire, et la Compagnie d'autre part promit qu'il ne serait exercé aucune préférence au détriment des membres de l'Union, et que la convention serait conclue pour une période d'un an. La Compagnie accepta aussi de réintégrer les cinq employés qu'elle avait renvoyés durant le mois de mai 1911. Il fut décidé que le quinze janvier 1912 le directeur général ou d'autres représentants de la Compagnie se réuniraient avec trois employés ou leurs représentants, en vue d'élaborer une autre convention qui serait mise en vigueur à partir du 1er mai 1912.

Rapport du Conseil.

Voici le texte du verdict rendu par le Conseil de Conciliation et d'Enquête:

A Son Honneur,
le Ministre du Travail,
Ottawa, Ont.

Relativement à la Loi des Enquêtes sur les Différends Industriels, 1907, et au différend survenu à Port-Arthur entre la *Canadian Northern Coal and Ore Dock Company, Limited,* et les employés de la dite Compagnie, représentés par la *Coal Handlers' Union No. 319.*

Le Conseil de Conciliation et d'Enquête nommé conformément aux dispositions de la loi ci-dessus, et composé de Andrew Boyd, de Port-Arthur, recommanmandé par les employés, George Francis Horrigan, de la même ville, recommandé par la Compagnie, et Son Honneur le juge John McKay, de la même ville, nommé sur la recommandation des autres membres du Conseil par le Ministre du Travail, président, a l'honneur de déclarer ce qui suit:

D'un accord mutuel nous nous sommes réunis le deux juin 1911 dans la matinée, pour souscrire et prêter les serments d'office; nous avons tenu ce jour-là deux séances.

Le Conseil se réunit les cinq et sept juin 1911, pour tenter de régler les différends qui existaient entre la dite Compagnie et ses employés, mais il n'y parvint pas.

Les huit, neuf, douze et treize juin 1911, des désposítions furent faites en faveur des employés, à la suite desquelles le Conseil tenta un nouvel effort pour arriver à un règlement.

Deux séances eurent lieu le seize juin, où tous les points du litige furent réglés.

Le président rédigea devant nous la convention entre les deux parties respectives, et une copie de la dite convention figure à la suite du présent rapport.

Le Conseil est unanime à reconnaître la raison et la justice de la convention, étant données les conditions qui prévalent dans les villes de Port-Arthur et de Fort-William.

Le Conseil, après avoir terminé ses travaux, a rédigé d'un commun accord le rapport ci-dessus.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) John McKay,
Président.
(Signé.) Andrew Boyd,
" Geo. F. Horrigan,
Membres du Conseil de Conciliation.

Port-Arthur, 17 juin 1911.

MÉMORANDUM DE LA CONVENTION.

Mémorandum de la convention passée le 16 juin A. D. 1911 entre la *Canadian Northern Coal and Ore Dock Company, Limited*, d'une part, et les employés de la dite Compagnie engagés comme manipulateurs de charbon, d'autre part.

Les dits employés, la seconde partie, conviennent avec la dite Compagnie de la première partie qu'ils serviront honnêtement, fidèlement et avec diligence la dite Compagnie, à titre de manipulateurs de charbon, dans les propriétés de la Compagnie, en la cité de Port-Arthur, district de la Baie du Tonnerre et qu'ils obéiront aux ordres voulus et conformes à la loi donnés par les agents et les surintendants de la Compagnie, durant telles heures raisonnables pendant lesquelles la Compagnie peut avoir à faire effectuer des travaux par les dites parties de la seconde part ; ce, à partir du premier mai 1911 jusqu'au 13 avril 1912, et aux taux de salaires suivants: Vinght-cinq cents par heure de travail sur quais, et trente cents par heure de travail sur bateaux pendant la saison de navigation, et une fois et demi pour le travail effectué le dimanche, ou pour le travail supplémentaire. C'est-à-dire pour le travail effectué entre sept heures du soir et six heures du matin, et vingt-deux cents et demi par heure pour le travail effectué entre la clôture de la navigation et le trente avril 1912.

La dite Compagnie, de la première part convient et promet d'employer les parties de la seconde part pendant des heures raisonnables, selon qu'il peut y avoir du travail à faire exécuter par les dites parties pendant la dite période, tant que celles-ci accompliront avec fidèlité leur service, aux taux des salaires ci-dessus indiqués, et à payer les dits salaires ainsi gagnés chaque mois, à chaque employé, le quinzième jour de chaque mois à suivre.

La dite Compagnie de la première part convient par les présentes avec les parties de la seconde part de réintégrer les cinq hommes renvoyés au mois de mai 1911, et de n'exercer aucune préférence contre les membres de l'Union.

Ladite Compagnie de la première part, convient aussi avec les parties de la seconde part que le quinze janvier 1912, à trois heures de l'après-midi et aux bureaux de la Compagnie à Port-Arthur, le directeur général de la-dite Compagnie ou ses représentants, seront prêts à se réunir avec trois représentants désignés par les employés, pour considérer, discuter et décider le taux des salaires à payer pendant l'année qui commence le premier mai 1912.

En foi de quoi les dites parties ont apposé leurs signatures au présent écrit le jour et l'année ci-dessus indiqués.

(Signé.) N. N. JORPLAND,
Surintendant de la *Canadian Northern Coal & Ore Dock Company, Limited.*

(Signé.) MECHEL PENTO,
G. ROSS,
N. CIACCO.
Représentants des employés de la seconde part.

TÉMOINS:
(Signé) JOHN MCKAY,
(") GEO. F. HORRIGAN,
(") ANDREW BOYD.

VI. DEMANDE DES CANTONNIERS EMPLOYÉS PAR LA *MICHIGAN CENTRAL RAILWAY COMPANY* —CONVENTION CONCLUE GRACE A L'INTERVENTION DU MINISTERE.

Date de réception de la demande—18 mai 1911.
Parties concernées—*La Michigan Central Railway Company* et ses cantonniers.
Demandeurs—Les employés.
Nature de l'Industrie concernée—Chemin de fer.
Nature du différend—Réduction des salaires.
Nombre des employés affectés—1,200 à 1,400.
Les employés en question cessèrent leurs travaux le 1er mai à cause du projet qui avait été fait de réduire le taux des salaires.
Les employés demandèrent ensuite la constitution d'un Conseil. Au cours des communications qui furent échangées entre le ministère et les parties en vue de l'établissement d'un Conseil, un agent du ministère se rendit à St-Thomas à la requête du Ministre dans le but de s'entendre avec les parties. Le résultat fut que la Compagnie rétablit l'échelle des salaires qui existait antérieurement au 1er mai 1911.et qu'elle annonca son assentiment à reprendre les ouvriers qui s'étaient mis en grève.

Le 3 mai, le ministère du Travail fut informé qu'à la suite d'ordres donnés le 28 avril par la Compagnie du chemin de fer Michigan-Central de réduire de dix cents par jour le salaire des cantonniers à son emploi, un certain nombre des terrassiers employés sur les lignes de la compagnie au Canada refusaient d'accepter cette réduction et avaient cessé le travail. Le 20 mai, une requête fut reçue au ministère du Travail, au nom des terrassiers intéressés demandant l'établissement d'un Conseil de conciliation et d'enquête en vertu de la Loi des Enquêtes en matières de Différends Industriels, auquel les questions en litige entre la compagnie et ses employés seraient soumises. Les employés prétendaient que la réduction de salaire avait été faite sans en donner l'avis requis et constituait une violation des dispositions de la Loi des Enquêtes en Matière de Différends Industriels. La demande n'était pas absolument conforme aux exigences de la loi, et pendant qu'une correspondance s'échangeait sur ce point entre le ministère et les employés, M. E. H. Williams, agent du ministère, reçut l'ordre de se rendre à St-Thomas, Ont., pour conférer avec les parties intéressées et faire rapport, pour la gouverne du Ministre, sur les circonstances du différend.

Comme résultat d'entrevues que M. Williams eut avec les officiers de la Compagnie du chemin de fer Michigan-Central, il fut déclaré par cette dernière que l'administration du chemin de fer n'était pas au courant des exigences de l'article 57 de la Loi des Enquêtes en Matière de Différends Industriels concernant les changements proposés dans les conditions d'emploi relatives aux salaires et aux heures de travail. Il fut annoncé plus tard par la compagnie, comme résultat des renseignements placés sous ses yeux par le ministère, que les taux des salaires payés aux terrassiers avant le changement seraient rétablis et les anciens employés repris s'ils le désiraient. Les taux des salaires rétablis par la compagnie étaient $1.65 pour les terrassiers employés dans les cours et $1.60 pour les terrassiers employés le long de la ligne.

L'échelle de salaires en question est celle qui a prévalu sur les lignes du Michigan-Central au Canada du premier mai 1910 au 30 avril 1911. Il est entendu que le nombre des employés intéressés était entre 1,200 et 1,400.

Le 27 mai, une résolution rédigée dans les termes suivants fut adoptée à une assemblée des cantonniers du Michigan-Central tenue à St-Thomas: "Résolu que nous, cantonniers employés sur les lignes canadiennes du chemin de fer Michigan-Central, réunis en assemblée, désirons enregistrer notre approbation de la Loi des Enquêtes en Matière de Différends Industriels, 1907, comme moyen d'amener un règlement satisfaisant des différends sans grève ou lockout, et nous désirons de plus remercier le ministère du Travail de sa promptitude à envoyer un officier aussi capable du ministère pour aider à rétablir les relations très cordiales qui existaient, avant le premier mai, entre la compagnie ci-dessus et ses cantonniers.

"(Signé) JACOB MORS, *Président.*

"(Signé) F. CHINN, *Secrétaire.*

VII. DEMANDES DES OUVRIERS ELECTRICIENS MEMBRES DE L'UNION LOCALE N° 339, *INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF ELECTRICAL WORKERS OF AMERICA*, EMPLOYÉS PAR LES CITÉS DE PORT-ARTHUR ET DE FORT-WILLIAM, ONT. CONSEIL ÉTABLI. RAPPORT UNANIME DU CONSEIL. CONVENTION CONCLUE.

Date de la réception de la demande— 27 mai 1911.
Parties concernées—Les villes de Port-Arthur et Fort-William, Ont. et les ouvriers électriciens, membres de l'Union locale n° 339, *International Brotherhood of Electrical Workers of America.*
Demandeurs.—Les employés.
Nature de l'industrie concernée—Usine électrique.
Nature du différend—Salaires et heures de travail.
Nombre des employés affectés—Directement, 32; indirectement, 66.
Date de constitution du Conseil—8 juin 1911.
Composition du Conseil—Rév. S. C. Murray, D.D., Port-Arthur.
Président, nommé sur la recommandation collective des autres membres du Conseil; M. J. Dix Fraser, Port-Arthur, Ont., nommé sur la recommandation des municipalités de Port-Arthur et de Fort-William; et M. C. W. Foster, Fort-William, Ont., nommé sur la recommandation des employés concernés.
Rapport reçu—3 juillet 1911.
Résultat de l'enquête— Le Conseil présenta un rapport unanime dans lequel il était déclaré que les deux cités et leurs ouvriers électriciens avient signé une convention valable pour une année à compter du 1er juin 1911.

Le ministre du Travail a reçu le 3 juillet le rapport unanime du Conseil de conciliation et d'enquête auquel avaient été soumises, pour règlement, certaines difficultés entre les citées de Port-Arthur, Ont., et Fort-William, Ont., et les employés des dites cités, ouvriers électriciens et membres de *l'International Brotherhood of Electrical Workers of America*, Union Locale n° 339.

Les questions en litige qui ont amené à l'établissement de ce Conseil avaient trait aux salaires et aux conditions du travail, le nombre des employés intéressés étant donné comme 32 directement et 66 indirectement.

Un Conseil fut établi par le ministre le 1er juin et se composait comme suit: M. J. Dix Fraser, de Port-Arthur, Ont., membre nommé sur la recommandation des cités de Port-Arthur et Fort-William; M. C. W. Foster, de Fort-William, membre nommé sur la recommandation des employés intéressés; et le révérend S. C. Murray, D.D., de Port-Arthur, Ont., président, nommé par le ministre sur la recommandation collective des autres membres du Conseil.

La première réunion du Conseil eut lieu à Port-Arthur le 13 juin; des réunions subséquentes eurent aussi lieu à Fort William, et le Conseil termina son travail de conciliation et d'enquête le 9 juin. Les points pris en considération par le conseil étaient les distinctions injustes, les salaires, la date du paiement des salaires, les heures de travail par jour, le travail supplémentaire et la convention annuelle. Après une enquête complète sur ces points le Conseil rédigea une convention pour un an à compter du 1er juin 1911. Cette convention fut présentée aux conseils des deux villes et aux représentants des employés. Elle fut officiellement signée par les deux parties au différend, leurs difficultés ayant ainsi été réglées à l'aimable et une grève imminente évitée.

Le 19 juillet fut reçue du greffier de la ville de Fort-William une lettre accusant réception d'une copie de la décision du Conseil dans l'affaire ci-haut et déclarant que cette décision avait été présentée au conseil municipal à une séance tenue le 11 juillet. La lettre du greffier de la ville disait de plus: "Les membres du conseil ont tous été parfaitement d'accord avec la décision du Conseil de conciliation et, autant qu'on le sache, les termes de la décision sont parfaitement satisfaisants pour les employés, et en accusant réception de votre rapport je suis chargé de présenter à votre ministère les remerciements du Conseil pour l'heureux règlement du différend entre les ouvriers électriciens et cette ville."

RAPPORT DU CONSEIL.

Le texte de la décision du Conseil de conciliation et d'enquête dans cette affaire est comme suit:

PORT-ARTHUR, le 30 juin 1911.

Monsieur F. A. Acland,
Sous-ministre du Travail,
Ministère du Travail,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Les membres du Conseil de conciliation et d'enquête dans la question du différend entre les villes de Port-Arthur et Fort-William et les ouvriers électriciens, ont l'honneur de soumettre le rapport suivant:

Dans la question de la «Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels de 1907», et dans la question de difficultés entre les villes de Port-Arthur, Ont., et Fort-William, Ont., et certains employés des dites villes qui sont des ouvriers électriciens et membres de *l'International Brotherhood of Electrical Workers of America*, Union Locale N° 339.

Le Conseil, composé du révérend S. C. Murray, D.D., président, de Port-Arthur, M. J. Dix Fraser, de Port-Arthur, et M. C. W. Foster, de Fort William, à prêté le serment d'office devant le magistrat Palling à Fort-William.

La première réunion a eu lieu à Port-Arthur mardi, le 13 juin, à quatre heures de l'après-midi. Les documents, comprenant la clause de la loi se rapportant le plus directement à la question en litige, furent lus, et les méthodes de procédure furent arrêtées. Le Conseil ajourna alors pour se réunir à Fort-William le lendemain.

Des réunions furent tenues les mercredi, jeudi, vendredi, samedi, lundi, mardi et mercredi suivants, du 14 juin au 21 juin inclusivement.

Les membres du Conseil ont tous assisté à toutes les réunions du Conseil.

La ville de Port-Arthur était représentée aux premières séances par M. H. B. Dawson, maire par intérim, et par M. Richard Fox, gérant du département électrique de la ville de Port-Arthur.

La ville de Fort-William était représentée par M. A. L. Farquharson, gérant des services publics de Fort-William.

Les employés étaient représentés par M. John B. Pegg, de Fort-William, et M. A. R. McRae, de Port-Arthur.

Votre Conseil a décidé de ne pas faire prêter serment aux témoins et de donner toute la liberté possible pour discuter les points en litige.

La situation était quelque peu compliquée.

1. Les employés des deux villes vivaient pratiquement dans les mêmes conditions et étaient membres d'une seule Union.

2. Le tableau des salaires dans l'une des villes différait dans presque chaque cas, du tableau en vigueur dans l'autre.

3. Des hommes travaillant sous une désignation spécifique, dans une ville, pouvaient être employés, en partie, jusque dans trois départements, tandis que les hommes désignés sous les mêmes titres pouvaient servir dans plus d'un département, bien que ce fussent des départements différents de ceux de la première.

4. Pour appuyer leurs prétentions, les employés citaient généralement les tableaux des salaires de l'Ouest, tandis que dans leur défense les villes citaient les tableaux de l'Est, ce qui rendait nécessaire l'étude d'une nombreuse série de conditions pour atteindre une base intelligente.

5. Tandis que les employés avaient déclaré, dans leur demande d'un Conseil de conciliation, qu'ils «sont disposés à éliminer» certaines clauses qui impliquaient la reconnaissance de leur Union, il a été plaidé qu'on ne s'attendait pas à ce que l'expression ci-dessus dût empêcher la discussion de ce point. Bien que cela fût contraire aux précédents, le point fut admis de nouveau, avec le résultat qu'il fut mutuellement convenu de substituer le mot (Employés» au mot «Union» (voir clause 1 de la convention). Les points pris en considération ont été les distinctions injustes, les salaires, la date du paiement des salaires, les heures de travail par jour, le travail supplémentaire et une convention annuelle— et dans toutes ces questions était comprise celle de l'uniformité dans les deux villes.

Lors de l'ajournement, mercredi, le 21 juin, il fut convenu de se réunir à Fort-William vendredi matin, le 23 juin, et, autant que possible, de conférer, dans l'intervalle, avec les parties au différend.

Le vendredi matin le Conseil se réunit, exposa l'état de la question, et eut une conférence avec le maire de Fort-William, qui donna au Conseil l'assurance qu'il conseillerait à son conseil d'acquiescer à la décision du Conseil si elle était unanime. Après avoir discuté les principaux points maintenant en litige—les salaires et les heures de travail— il fut convenu d'ajourner pour se réunir à la convocation du président, et de prendre le temps nécessaire pour étudier le coût relatif de la vie comparé aux tableaux des salaires, employant la *Gazette du Travail* pour la première fin en compilant des tableaux comparés en vue d'en venir à une entente juste et intelligente, et aussi de s'entretenir à nouveau avec les parties.

Le Conseil se réunit de nouveau le mardi matin, le 27 juin, exposa l'état de la question, compara les tableaux et rédigea des conventions comme base d'une nouvelle discussion avec les parties au différend.

Mercredi, le 28 juin: Le Conseil se réunit, exposa l'état de la question, compléta la convention et s'entretint à nouveau avec les parties.

Une réunion des employés fut convoquée pour le mercredi soir. Leur représentant, M. Foster, présenta la convention qui, après discussion et production de tableaux statistiques, fut acceptée par la majorité des employés; sur un second vote, elle fut acceptée à l'unanimité, et leurs représentants furent autorisés à la signer.

Jeudi matin, le 29 juin, le Conseil se réunit de nouveau, fit la rédaction définitive de la convention, en fit préparer les copies à signer, et jeudi après-midi et vendredi avant-midi il fit déposer la convention au conseil de Port-Arthur, au maire et au greffier de Fort-William, ainsi qu'aux représentants des employés, et elle fut dûment signée.

Le différend a été ainsi, par une décision unanime du Conseil, réglé à l'amiable, et une convention uniforme pour les deux villes et leurs ouvriers électriciens a été signée officiellement.

CONVENTION ENTRE LES VILLES DE PORT-ARTHUR ET FORT-WILLIAM ET LES OUVRIERS ÉLECTRICIENS DES DITES VILLES.

1. Les villes de Port-Arthur et Fort-William, advenant des différends entre les villes et leurs employés au sujet des salaires, des heures de travail, ou de toute autre question concernant le bien-être de leurs employés, conviennent de conférer avec leurs employés par l'intermédiaire de leurs représentants nommés régulièrement, et qu'il ne sera en aucune manière fait de distinctions injustes contre ces représentants dans leurs relations subséquentes avec les villes pour avoir accepté cette nomination de leurs confrères.

2. Echelle de salaires recommandée:

Contremaîtres	$100.00	par mois.
Premiers poseurs de fils	3.50	par jour.
Seconds poseurs de fils	3.00	"
Chef des fils	100.00	par mois.
Préposés aux compteurs	90.00	"
Préposés aux câbles	4.00	par jour.
Garnisseurs et répareurs de lampes à arc	80.00	par mois.
Répareurs (*trouble men*)	90.00	"
Poseurs de téléphones	90.00	" ou
	3.50	par jour.
Inspecteurs de fils	3.75	"

3. Les employés seront payés deux fois par mois.

4. Dix heures constitueront une journée de travail—de sept heures du matin à six heures du soir, avec une heure, à midi, pour le dîner—ou comme il pourra être convenu mutuellement entre les gérants et les employés; et de plus, la journée de dix heures se continuera toute l'année.

5. Tout le travail fait en sus des heures régulières du tableau, jusqu'à minuit, sera payé d'après le temps plus la moitié; après minuit, temps double. Le dimanche et tous les jours de fêtes du Dominion, y compris le Jour de l'An, le Vendredi-Saint, le Victoria-Day, le Dominion-Day, le Labour-Day, le Thanksgiving Day, et le Jour de Noël, le travail sera payé double. Dans le cas où une des fêtes ci-dessus mentionnées tomberait un dimanche, le jour observé par le gouvernement fédéral ou provincial sera observé.

6. Cette convention restera en vigueur pendant un an à compter du 1er juin 1911, et sera continuée, d'année en année, du 1er juin au 1er juin, à moins qu'un avis écrit ne soit donné par l'une au l'autre partie le ou avant le premier jour d'avril d'une année quelconque, et si aucun avis semblable n'est donné, cette convention demeurera en vigueur pour une nouvelle période d'un an à compter du 1er juin.

Le Conseil de conciliation:

(Signé) E. C. MURRAY,
Président.
J. DIX FRASER,
C. W. FOSTER.

Pour la ville de Fort-William:

(Signé) S. C. YOUNG,
A. MCNAUGHTON, greffier.

Pour la ville de Port-Arthur:

(Signé) H. B. DAWSON,
Officier président.
J. MCTEIGUE, greffier.

Pour les électriciens, dûment élus pour représenter les employés de Fort-William et Port-Arthur:

(Signé) A. McRea,
John B. Pegg.

Le tout respectueusement soumis.

S. C. Murray, président.
C. W. Foster.
J. Dix Fraser.

Port-Arthur, Ontario,
le 30 juin 1911.

VIII. DEMANDE DES OUVRIERS ÉLECTRICIENS, MEMBRES DE L'UNION LOCALE N° 544, "INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF ELECTRICAL WORKERS OF AMERICA", EMPLOYÉS PAR LA CITÉ D'EDMONTON, ALTA.—LE CONSEIL A ÉTÉ FORMÉ.—IL A RENDU UN VERDICT UNANIME.—UNE CONVENTION A ÉTÉ CONCLUE.

Date de réception de la demande—29 mai 1911

Parties intéressées—La ville d'Edmonton, Alta. et les ouvriers électriciens, membres de l'Union locale N° 544, *International Brotherhood of Electrical Workers of America.*

Demandeurs—Les employés.

Nature de l'industrie concernée—Usine électrique.

Nature du différend—Salaires et conditions d'emploi.

Nombre des employés affectés—35.

Date de constitution du Conseil—9 juin 1911.

Composition du Conseil—L'honorable juge H. C. Taylor, Edmonton, Alta., président, nommé sur la recommandation collective des autres membres du Conseil; M. Arthur W. Ormsby, Edmonton, Alta., nommé sur la recommandation de la municipalité d'Edmonton; et M. W. Symonds, Lethbridge, Alta., nommé sur la recommandation des employés concernés.

Date de réception du rapport—5 juillet 1911.

Résultat de l'enquête—Le Conseil présenta un rapport unanime dans lequel il était déclaré qu'une échelle de salaires et une série de règlements pour chaque service intéressé avait été rédigées et acceptées par les deux parties adverses; ces décisions devant être en vigueur à partir du 1er avril 1911 jusqu'au 1er mai 1913.

Le ministre du Travail a reçu le 5 juillet le rapport unanime du Conseil de conciliation et d'enquête auquel avaient été soumises certaines difficultés entre la ville d'Edmonton, Alta., et ses employés, ouvriers électriciens et membres de l'*International Brotherhood of Electrical Workers*, Union locale N° 544.

Dans la requête demandant l'établissement de ce Conseil, il était déclaré que le différend était le résultat d'une demande, faite par les employés intéressés, d'un changement d'allocation de salaire ou de rémunération des employés et d'un changement général des conditions de leur emploi dans les divers services publics appartenant à la ville d'Edmonton et exploités par elle, savoir: Les téléphones, l'éclairage électrique, le tramway et l'énergie électrique. Le nombre des employés intéressés était donné comme étant 35.

Un Conseil fut établi par le ministre le 2 juin, et composé comme suit: M. Arthur W. Ormsby, d'Edmonton, Alta., membre nommé sur la recommandation de la ville d'Edmonton; M. W. Symonds, de Lethbidge, Alta., membre nommé sur la recommandation des employés intéressés; et l'honorable juge H. C. Taylor, d'Edmonton, Alta., président, nommé par le ministre sur la recommandation collective des deux autres membres du Conseil.

Le Conseil se réunit le 21 juin à l'hôtel de ville d'Edmonton. Les règlements du travail et les tableaux des salaires furent examinés, et une nouvelle série de règlements et un nouveau tableau de salaires furent rédigés

par le Conseil pour chacun des départements intéressés, savoir: le département des téléphones, l'éclairage et l'énergie électrique, la station d'énergie et les ouvriers électriciens du tramway. Le Conseil recommanda que les règlements et le tableau des salaires ci-haut mentionnés soient maintenus en vigueur du 1er juillet 1911 au 1er mai 1913. Après avoir fait quelques changements, les parties au différend acceptèrent les recommandations du Conseil; le différend était ainsi réglé à l'amiable et la grève imminente fut évitée.

Rapport du Conseil.

Le texte de la décision du Conseil de conciliation et d'enquête est comme suit:

COUR DU DISTRICT.

Edmonton, le 30 juin 1911.

L'honorable W. L. Mackenzie King,
Ministre du Travail,
Ottawa, Ont.

Dans la question de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels de 1907 et d'un différend entre la ville d'Edmonton (employeuse) et certains de ses employés, ouvriers électriciens (employés).

Le Conseil de conciliation et d'enquête établi en vertu des dispositions de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels de 1907, auquel a été soumis le différend ci-dessus en vertu de la dite loi, ayant terminé ses travaux, a l'honneur de déclarer ce qui suit:

Le Conseil s'est réuni à l'hôtel de ville de la ville d'Edmonton, conformément aux termes de sa nomination, mercredi le 21e jour de juin 1911, et commença une enquête complète sur les questions en litige. Les règlements du travail et le tableau des salaires couvrant les différents départements de la ville intéressés furent soumis à un examen attentif et une nouvelle série de règlements et un nouveau tableau de salaires furent rédigés par le Conseil, et adoptés par un vote unanime. Ils furent soumis aux parties intéressées et acceptés par elles après quelques modifications. Nous sommes heureux de pouvoir déclarer que ce différend a été réglé à la satisfaction parfaite des deux parties.

Ci-joint les règlements relatifs au travail ainsi que l'échelle des salaires, dûment signés tels qu'ils ont été acceptés.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) H. C. Taylor,
Président.
A. W. Ormsby,
pour la ville.
Wm. Symonds,
pour les ouvriers.

SERVICE DES TÉLÉPHONES

RÈGLEMENTS DU TRAVAIL ET LISTE DES SALAIRES.

La ville n'a aucune objection à ce que les employés de ce service appartiennent à la *Brotherhood of Electrical Workers* ou Union. Son intention n'est pas non plus de faire des passe-droits au détriment des employés sous le prétexte qu'ils appartiennent à cette Union; il est bien entendue que l'*International Brotherhood of Electrical Workers* n'interviendra en aucune façon au sujet du droit de la ville de renvoyer ou d'exercer sa discipline sur ses employés, ni ne fera rien en vue de limiter ce droit. Et rien dans les présentes ne peut être interprété comme devant priver un employé ou un comité d'employés de la ville d'Edmonton que ce tableau concerne, d'interviewer la direction relativement à toute divergence d'opinion ou désaccord touchant les présentes dispositions.

2. Neuf heures constitueront une journée de travail dans les bureaux, sauf pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, durant lesquels une journée de travail comprendra huit heures de travail.

3. Tout travail supplémentaire sera payé au taux du temps plus un demi. Les dimanches et fêtes fédérales seront comptés comme travail supplémentaire.

4. Les employés qui par suite de l'inclémence du temps seraient relevés de leur services, recevront, sauf s'il y a de leur faute ou s'ils ont demandé un congé, une demi-journée de salaire après avoir travaillé deux heures pendant la dite journée. Une journée entière de travail ne sera payée que pour un travail de six heures au minimum dans la même journée.

5. Les employés seront payés tous les quinze jours; ces paiements seront faits au plus tard le vingt-deux du mois pour les salaires dus au 15 inclusivement, du mois courant, et au plus tard le sept du mois pour les salaires dus au dernier jour, inclusivement, du mois précédent.

6. «Contremaître» signifie un employé ayant sous sa direction cinq hommes ou plus.

7. Lorsque pendant les heures de travail il est jugé nécessaire par la ville de prendre un tramway, le billet sera fourni aux employés concernés par ce tableau. Lorsque la ville juge nécessaire d'envoyer un employé au dela de la limite à cinq cents, le prix du voyage sera également fourni aux employés.

8. Le contremaître sera tenu responsable de tous les outils appartenant à la ville.

9. Liste des salaires: Le Conseil recommande pour le poste de contremaître de la ville un salaire de $115 par mois; pour les employés affectés aux câbles $3.75 à $4.50 par jour; pour les poseurs de fils aux stations, $33\frac{1}{3}$ à $41\frac{2}{3}$ par heure; pour le chef des poseurs de fils, de $100 à $110 par mois; pour les aiguilleurs et sous-chefs des poseurs de fils, de $85 à$95 par mois; pour les inspecteurs, $70 à $100 par mois; pour le chef des installations, $41\frac{2}{3}$ cents par heure; pour les employés affectés aux installations, 25 cents à $33\frac{1}{3}$ cents par heure; les aides des ouvriers chargés des câbles, 30 cents par heure.

10. Rien dans les présentes ne peut être invoqué en vue de réduire le sasalaire d'un employé qui est payé à un taux plus élevé.

Le Conseil recommande la mise en vigueur de la présente liste à partir du 1er juillet 1911, jusqu'au 1er mai 1913.

(Signé) G. S. ARMSTRONG,
Maire.

A. CLUBB,
Président, Local 544, *I.B.E.W.*

Secrétaire Comptable, Union locale 544, *I.B.E.W.*

ÉCLAIRAGE ET ÉNERGIE ÉLECTRIQUES.

Règlements de travail et tableau des salaires.

1. La ville ne s'oppose pas à ce qu'un employé de ce département appartienne au *Brotherhood of Electrical Workers* ou à l'Union, et la ville n'a l'intention de faire de passe-droits contre aucun des employés parce qu'il appartient à cette association, et il est bien entendu que l'*International Brotherhood of Electrical Workers* n'interviendra en aucune manière pour limiter le droit de la ville de renvoyer ou de punir ses employés. Et rien de ce qui est contenu dans les présentes ne sera interprété comme empêchant tout employé ou tout comité d'employés de la ville d'Edmonton, affectés par ce tableau, d'avoir des entrevues avec l'administration relativement aux différends à venir ou aux dissentiments concernant les dispositions des présentes.

2. Neuf heures constitueront une journée de travail, excepté dans les mois de novembre, décembre, janvier et février, où huit heures constitueront une journée de travail

3. Dans les travaux de la ligne d'éclairage électrique les cinq premières heures de travail supplémentaire, entre 6 et 11 heures du soir, seront comptées à raison de temps et demi des taux réguliers. Le travail supplémentaire additionnel sur la ligne d'éclairage électrique, ou le travail supplémentaire commençant à 11 heures du soir ou plus tard, sera compté à raison de temps double des taux réguliers et se continuera jusquà 7 heures du matin, excepté le temps nécessaire pour les repas.

4. Tout le travail fait le dimanche et les jours de fêtes du Dominion sur la ligne d'éclairage électrique sera payé à raison de temps double.

5. Les employés exemptés de travailler à cause de l'inclémence de la température, sauf s'il y a de leur propre faute ou s'ils ont demandé un congé, recevront le salaire d'une demi-journée après avoir travaillé deux heures de cette journée. Le salaire d'une pleine journée ne sera payé qu'à ceux qui auront travaillé au moins six heures de cette journée.

6. Les employés seront payés toutes les quinzaines, le paiement devant être fait le ou avant le 22 du mois pour les salaires dus jusqu'au 15, inclusivement, du mois en cours, et le ou avant le 7 du mois pour les salaires dus jusqu'au dernier jour, inclusivement, du mois précédent.

7. Quand le transport en tramway durant les heures de travail sera jugé nécessaire par la ville il sera fourni aux employés affectés par ce tableau. Quand le transport sera jugé nécessaire par la ville au delà des limites des courses de cinq cents, la ville le fournira aux employés.

8. Tous les fils ayant une tension de 650 volts ou plus seront classés comme fils à haute tension.

9. Quand le travail devra être fait sur des fils à haute tension, il ne sera pas assigné moins de deux ouvriers, excepté sur les 'machines à fondre'. Aucun apprenti ne sera autorisé à travailler sur des fils à haute tension.

10 En cas de dérangement dans les fils à haute tension et lorsque l'ouvrage est dangereux, deux ouvriers ou plus devront être envoyés pour faire les réparations nécessaires. Un homme peut être envoyé pour surveiller en attandant qu'on puisse obtenir un autre ouvrier.

II. Tableau des salaires:

Contremaître, $125 par mois;

Sous-contremaîtres et poseurs de fils, de 45 à 50 cents de l'heure;

Garnisseurs de lampes à arc et répareurs, 42 cents de l'heure

12. Rien de ce qui est contenu dans les présentes ne sera interprété comme réduisant le salaire d'un employé qui reçoit un salaire plus élevé.

La commission recommande que ce tableau entre en vigueur le 1er jour de juillet 1911 et se continue jusqu'au 1er mai 1913.

(Signé) G. S. ARMSTRONG,
Maire.

(Signé) A. CLUBB,
Président Union locale 544 *I.B.E.W.*
(Signé) J. H. HELLIER,
Secrétaire-financier Union locale 544 *I.B.E.W.*

USINE ELECTRIQUE.

Liste des salaires.

1. Le chef électricien de l'usine étant responsable, du fonctionnement de tous les appareils électriques, etc., le Conseil est d'avis que son poste mérite un salaire de $110 par mois au minimum. L'aide du chef électricien mérite 40 ou 45 cents par heure.

Le Conseil recommande la mise en vigueur de ce tableau à partir du 1er juillet 1911 jusqu'au 1er mai 1913.

(Signé) G. S. ARMSTRONG,
Maire.

A. CLUBB,
Président, Union locale 544, *I.B.E.W.*

J. H. HELLIER,
Secrétaire, Union locale 544, I.B.E.W.

OUVRIERS ÉLECTRICIENS DES TRAMWAYS.

Liste des salaires.

1. Contremaître, $115 par mois. Employés sur les lignes, 37½ cents par heure; ouvriers pour les réparations des tramways, 35 cents par heure.

Le Conseil recommande la mise en vigueur de cette liste à partir du 1er juillet 1911 jusqu'au mois de mai 1913.

(Signé) G. S. ARMSTRONG,
Maire.

A. CLUBB,
Président, Union locale 544, *I.B.E.W.*

J. H. HELLIER,
Secrétaire, Union locale 544, *I.B.E.W.*

IX. DEMANDE DES EMPLOYÉS DES TRAINS MEMBRES DE LA *BROTHERHOOD OF RAILWAY CARMEN OF AMERICA*, EMPLOYÉS PAR LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER QUÉBEC ET LAC SAINT-JEAN EN ATTENDANT LA FORMATION D'UN CONSEIL, TOUS LES POINTS EN LITIGE ONT ÉTÉ RÉGLÉS.

Date de réception de la demande—7 juin 1911.

Parties intéressées—La Compagnie du chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean et les employés membres de la *Brotherhood of Railway Carmen of America.*

Demandeurs—Les employés.

Nature de l'industrie intéressée—Les chemins de fer.

Nature du différend—Salaires et conditions d'emploi.

Nombre des employés affectés—Directement,80 ; indirectement, 15.

Pendant que les mesures à prendre pour former le conseil, étaient élaborées, le Ministère fut informé qu'on était arrivé à une entente sur tous les points du différend.

Dans la demande reçue en faveur des employés de trains au service de la compagnie du Québec et Lac-St-Jean il fut déclaré que les questions qui faisaient l'objet du différend étaient celles des salaires et des conditions d'emploi, le nombre des employés affectés était indiqué à quatre-vingts directement et quinze indirectement.

La demande n'était pas faite dans la forme prescrite par la loi, et pendant qu'il était échangé des communications entre les employés et le ministère au sujet de sa rectification, et à la suite aussi d'une visite à Québec de l'un des fonctionnaires du ministère du Travail, une communication, datée du 20 juin, fut reçue du surintendant général de la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern-Québec déclarant ce qui suit: «J'ai l'honneur de vous informer que le comité représentant les employés s'est réuni à Québec le 15 courant et qu'une nouvelle liste de taux et de conditions a été faite et acceptée».

X. DEMANDE DES EMPLOYÉS DE LA *MONTREAL STREET RAILWAY COMPANY*, MEMBRES DE L'UNION LOCALE No 328, ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DES CHEMINS DE FER DES RUES ET ÉLECTRIQUES D'AMÉRIQUE. LE CONSEIL A ÉTÉ ÉTABLI.—LES DÉMARCHES ONT ÉTÉ SUSPENDUES EN ATTENDANT LA DÉTERMINATION D'UNE DEMANDE FAITE À LA COUR SUPÉRIEURE D'UN BREF D'INJONCTION DÉCLARANT LA LOI DES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE DIFÉFRENDS INDUSTRIELS *ULTRA VIRES*.

Date de réception de la demande—19 juin 1911.
Parties intéressées—La *Montreal Street Railway Company* et ses employés membres de l'Union locale n° 328, *Amalgamated Association of Street and Electric Railway Employees of America*.
Demandeurs—Les employés.
Nature de l'industrie concernée—Tramways.
Nature du différend—Renvoi de certains employés et allégations de passe-droits contre eux parce qu'ils étaient membres de l'Union.
Nombre des employés affectés—Directement 30; indirectement 1,970.
Date de la constitution du Conseil—11 août 1911.
Composition du Conseil—L'honorable juge Thomas Fortin, Montréal, Qué., président, nommé par le ministre en l'absence des autres membres du Conseil; M. J. L. Perron, C.R. Montréal, Qué., nommé sur la recommandation de la la compagnie employeur; et M. Charlemagne Rodier, Montréal, Qué., nommé sur la recommandation des employés intéressés.
Par ordre de la cour, le Conseil suspendit ses travaux en attendant la détermination d'une demande de la compagnie à la Cour Supé ieure d'un bref d'injonctions déclarant la loi des enquêtes en matière de différends industriels, *ultra vires*.

Le 31 mars 1912, la demande de la compagnie à se sujet n'avait pas été déterminée.

La demande d'établissement d'un Conseil de conciliation et d'enquête, qu'avaient faite certains employés de la *Montreal Street Railway Company*, avait trait au renvoi par la compagnie d'un certain nombre d'employés, et à des passe-droits qu'elle aurait faits à leur détriment parce qu'ils appartenaient à *l'Amalgamated Association of Street and Electric Railway Emplogees of America*. Le nombre des employés concernés était estimé à 30 directement et à 1,970 indirectement.

Un Conseil fut formé par le ministre le 19 juillet, M. J. L. Perron, C.R., et Charlemagne Rodier, tous deux de Montréal, Qué., furent nommé membres de ce Conseil sur la recommandation de la compagnie et des employés respectivement. Dans l'absence de toute recommandation collective de la part des précédents le Conseil fut complété par le ministre le 11 aout qui nomma comme président de ce Conseil l'honorable juge Fortin, de la Cour Supérieure.

Le 15 août le président du Conseil reçut copie d'une pétition demandant une ordonnance de sursis dans le but de signifier au Conseil d'avoir à cesser ses enquêtes, et demandant que la loi des enquêtes en matière de différend industriels fut déclaré non constitutionnelle. A la même date, un jugement fut rendu au sujet de cette pétition et ordonnant le maintien du *statu quo*. Le 27 octobre

le président du Conseil reçut une copie d'un jugement de l'honorable juge Charbonneau, de la Cour Supérieure, de Montréal, autorisant l'accord d'une ordonnance défendant toute procédure nouvelle au Conseil de conciliation et d'enquête jusqu'à ce qu'un jugement final ait été rendu sur le point soulevé par la *Montreal Streel Railway Company,* au sujet de la constitutionnalité ou de la non-constitutionnalité de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, en vertu de laquelle le Conseil avait été constitué.

Voici le jugement du juge Charbonneau à ce sujet:

Attendu que parmi les autres moyens invoqués par le demandeur, à l'appui de sa requête, il est allégué que la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, est contre la constitution, et dépasse les pouvoirs du parlement qui l'a adoptée;

«Attendu qu'en dépit de l'opinion de la Cour, qui est contraire à la prétention du dit demandeur sur ce point, il est de l'intérêt de la justice que cette question soit à nouveau discutée;

«La Cour, après avoir entendu les parties sur la proposition qu'elles ont adressé à l'effet d'obtenir une ordonnance interdisant au Conseil défendant de poursuivre ses enquêtes dans l'affaire ci-dessus mentionnée;

«Ordonne la remise de l'ordonnance demandée, et déclare que le *statu quo* accordé par l'honorable juge Pagnuelo le 15 août 1911, et depuis appliqué soit maintenu jusqu'au jugement final.»

Les procédures nouvelles relatives à la pétition ci-dessus, n'avaient pas été déterminées le 31 mars 1912

XI. DEMANDE FORMULÉE PAR LES MÉCANICIENS MEMBRES DE L'*INTERNATIONAL ASSOCIATION OF MACHINISTS* EMPLOYÉS PAR LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER GRAND-TRONC.—LE CONSEIL A ÉTÉ FORMÉ—LE TRAVAIL N'A PAS ÉTÉ INTERROMPU.

Date de réception de la demande.—18 juillet 1911.

Parties concernées—La Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc et ses mécaniciens, membres de l'*International Association of Machinists.*

Demandeurs.—Les employés.

Nature de l'industrie concernée.—Chemins de fer.

Nature du différend.—Demande de nouveaux règlements et d'une nouvelle liste de salaires.

Nombre des employés affectés.—Directement, 2,000; indirecte·nent, 6,000.

Date de constitution du Conseil.—11 octobre 1912.

Composition du Conseil.—L'honorable juge J. V. Teetzel, Toronto, Ont., président, nommé sur la recommandation commune des autres membres du conseil. L'honorable Wallade Nesbitt, C.R., Toronto, Ont., nommé sur la recommandation de la Compagnie et M. J. G. O'Donoghue, Toronto, Ont., nommé sur la recommandation des employés concernés.

Date de réception du rapport.—23 octobre 1911.

Résultat de l'enquête—Le rapport était signé des trois membres du Conseil, M. O'Donoghue, cependant, différait d'opinion sur certains détails. Le ministère fut informé que les résultats de l'enquête faite par le conseil étaient inacceptables pour les employés. Cependant le travail ne fut pas interrompu.

Le ministre du Travail reçut le 23 octobre le rapport du Conseil de conciliation et d'enquête devant lequel furent renvoyées certaines questions en litige entre la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc et ses mécaniciens, «machinistes» spécialistes et leurs aides, membres de l'*International Association of Machinists.*

La demande stipulait que le différend venait d'une demande faite par les employés à l'effet d'obtenir de nouvelles conditions de la compagnie. Le nombre des employés concernés dans le différend était porté à 2,000 directement et à 6,000 indirectement.

Le Conseil fut établi par le ministre du Travail le 30 septembre et se composait de l'honorable juge Teetzel, de Toronto, Ont., président, de l'honorable Wallace Nesbitt, C. R. de Toronto, Ont., nommé par la compagnie, et de M. J. G. O'Donoghue, de Toronto, Ont., nommé par les employés. Le Conseil se réunit le 14 octobre à Montréal et continua ses sessions jusqu'au 21 octobre.

Dans le rapport il était déclaré que la majorité (l'honorable juge Teetzel, président, et l'honorable Wallace Nesbitt, représentant de la compagnie), étant donné le système de paiement en usage dans la Compagnie du Grand-Tronc, ne voit pas comment il est possible pour le Conseil d'établir un tableau ou un taux minimum sans disloquer un système ayant pour base le mérite et les qualifications de l'ouvrier, basés sur le jugement de son contre maître. A cause,cependant, de l'augmentation du coût de l'existence, il croit que le taux des salaires n'a pas dans tous les cas suivi la même marche ascendante, et la majorité a recommandé que les maîtres-ouvriers discutent la question avec les contre maîtres et augmentent la rémunération selon les qualifications des individus. Les règle-

ments des ateliers, qui ont été adoptés en mai 1907, sont recommandés par le conseil comme étant justes et raisonnables, avec une modification du règlement 11, à l'effet qu'un homme qui a un grief aura le droit d'en appeler au maître-ouvrier, et de lui au surintendant de l'énergie motrice.

M. J. G. O'Donoghue, nommé sur la recommandation des employés, prétend que les employés ont droit à un comité des griefs et qu'un minimum de salaire devrait être établi sur le même pied que sur les autres chemins de fer canadiens; aussi que temps double devrait être payé pour le travail supplémentaire de minuit à six heures du matin, et que les apprentis devraient bénéficier des augmentations mentionnées plus haut.

RAPPORT DU CONSEIL.

Le texte de la décision du Conseil de conciliation et d'enquête dans cette affaire est comme suit:

Nous, M. le juge Teetzel, J. G. O'Donoghue et Wallace Nesbitt, membres du Conseil de conciliation et d'enquête nommés en vertu de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels de 1907 et ses amendements, dans un différend entre les machinistes à l'emploi de la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc et la dite compagnie, avons l'honneur de faire rapport que nous nous sommes réunis, le quatorzième jour d'octobre 1911, dans la salle des directeurs, aux bureaux du Grand-Tronc, dans la cité de Montréal, et subséquemment dans le *Home Life Building* le dix-neuvième, vingtième et vingt et unième jours d'octobre 1911, et avons entendu les parties d'une manière détaillée et avons conféré avec elles.

En mai 1907 un Conseil de conciliation composé du professeur Adam Shortt et de MM. J. G. O'Donoghue et Wallace Nesbitt, fit une enquête sur le différend entre les mêmes parties. Ce conseil et les parties s'entendirent à l'unanimité sur certains règlements d'ateliers comme étant justes et raisonnables, et s'entendirent aussi sur une liste de salaires promulguée dans le temps par le Grand-Tronc comme étant en toutes circonstances juste et raisonnable. Les mêmes règlements ont été discutés à fond devant nous, et, avec une modification du règlement 11, qui en rend le sens clair, c'est-à-dire qu'un homme ayant un grief aura le droit d'en appeler au maître-ouvrier, et après lui au surintendant de l'énergie motrice, nous, la majorité du Conseil, adoptons les règlements d'ateliers du Grand-Tronc qui ont été adoptés dans le temps.

Vu le système de paiement qui existe sur le Grand-Tronc, et qui nous a été expliqué en détail, la majorité du Conseil ne voit pas comment il est possible au conseil d'établir un tableau ou un taux minimum sans disloquer un système ayant pour base le mérite et les qualifications de l'ouvrier individuellement, basés sur le jugement de son contre maître. Les témoignages reçus, cependant, nous ont convaincus que, à cause de l'augmentation du coût de l'existence depuis 1907, les augmentations qui ont été accordées par le Grand Tronc depuis ce temps dans les salaires des employés, n'ont pas, dans un certain nombre de cas, suivi la même marche ascendante que les nécessités des employés, tandis que dans d'autres cas les taux des salaires semblent justes et raisonnables.

La majorité du Conseil recommande fortement, en conséquence, que les maîtres-ouvriers étudient avec leurs contre maîtres, le plus tôt possible, les cas individuels dans les divers ateliers et rotondes de locomotives, où existent les taux de salaires les plus bas, et qu'ils accordent des augmentations de salaires conformément au mérite et aux qualifications des individus, de telle sorte que la pression de l'augmentation du coût de l'existence soit contre balancée par une augmentation de rémunération.

La majorité du Consel est heureuse de faire rapport que le surintendant de l'énergie motrice s'est déclaré désireux de faire tout en son pouvoir pour

répondre aux désirs de ses employés. Le système du mérite individuel, tout en produisant beaucoup de bien dans ses résultats, est exposé au reproche que les employés les moins efficaces n'obtiennent pas les avantages qu'ils auraient sous le régime d'un minimum général fixe.

La majorité du Conseil décide que les règlements tels que mentionnés plus haut doivent rester en vigueur, et qu'à notre avis les taux des salaires devraient être augmentés dans un certain nombre de cas individuels.

M. O'Donoghue est d'avis que les employés ont droit à ce que leurs griefs soient présentés par l'intermédiaire d'un comité, et qu'un taux minimum, égal à celui qui est en vigueur sur les autres chemins de fer canadiens, devrait être établi. Cela donnerait aux employés une augmentation de salaires qui compenserait, dans une certaine mesure, le coût plus élevé de l'existence. Il est aussi d'avis que le travail supplémentaire de minuit à six heures du matin devrait être payé double, et que les apprentis devraient avoir part à l'augmentation mentionnée plus haut.

Fait ce vingt et unième jour d'octobre 1911.

(Signé) J. C. Teetzel,
Président.

Wallace Nesbitt,
Représentant de la compagnie

J. G. O'Donoghue,
Représentant les employés.

XII. DEMANDES DES MACHINISTES ET CHAUDRONNIERS MEMBRES DE *L'INTERNATIONAL ASSOCIATION OF MACHINISTS* DE *L'INTERCOLONIAL BROTHERHOOD OF BOILERMAKERS, IRON SHIP BUILDERS AND HELPERS OF AMERICA*, RESPECTIVEMENT EMPLOYÉS PAR LA COMPAGNIE DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.—LE CONSEIL EST ÉTABLI.—RAPPORT UNANIME DU CONSEIL.—LES EMPLOYÉS DÉCLARENT LA GRÈVE.

Dates de réception de la demande—31 juillet, 8 août 1911, respectivement.
Parties intéressées—La Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et les machinistes et chaudronniers membres de *l'International Association of Machinists*, de *l'International Brotherhood of Boilermakers, Iron Ship Builders and Helpers of America.*
Demandeurs—Les employés.
Nature de l'industrie concernée—Chemins de fer.
Nature du différend—Salaires, heures et conditions d'emploi; également demande d'une liste de salaires.
Nombre des employés concernés—150 et 150 respectivement.
Date de constitution du Conseil—12 octobre 1911.
Composition du Conseil—Le rév. Dr J. W. Sparling, Winnipeg, Man., président, nommé par le ministre en l'absence de recommandation collective de la part des autres membres du Conseil; rév. J. L. Gordon, Winnipeg, Man., nommé par le ministre en l'absence d'une recommandation de la part de la compagnie; et M. Thomas J. Murray, Winnipeg, Man., nommé sur la recommandation des employés concernés.
Date de réception du rapport—Le 28 octobre 1911.
Résultat de l'enquête—Le Conseil présenta un rapport unanime en faveur des employés et il fut accepté. La compagnie, dans une lettre datée du 2 novembre, refusa d'accepter le verdict du Conseil. Le 6 octobre, les ateliers de la compagnie, à Edmonton et Rivers, furent fermés, et les employés déclarèrent la grève le 10 du même mois. Cette grève durait encore le 31 mars 1912.

Le ministère du Travail reçut le 28 octobre un rapport collectif des conseils de conciliation et d'enquête auxquels avaient été soumis certains différends entre la Compagnie du Grand-Tronc et ses machinistes et chaudronniers, respectivement.

Dans la demande d'établissement de ces conseils il était déclaré que les différends en question provenaient des salaires, des heures de travail et des autres conditions d'emploi. Le nombre des employés affectés était des deux côtés de 150.

Les conseils formés en premier lieu se composaient du rév. J. W. Sparling, de Winnipeg, Man., président. L'honorable Wallace Nesbitt, C.R., de Toronto, Ont., nommé sur la recommandation de la compagnie, et M. Thomas J. Murray, de Winnipeg, Man., nommé sur la recommandation des employés. Le ministère fut ensuite informé que M. Nesbitt était dans l'impossibilité d'agir comme représentant de la compagnie dans ces conseils; et la compagnie n'ayant pas nommé le successeur de M. Nesbitt, le ministre du Travail nomma à sa place le rév. J. L. Gordon, de Winnipeg, Man.

Antérieurement à la nomination du rév. J. L. Gordon, le président et M. Murray avaient eu des conférences à Winnipeg les 2 et 3 octobre, et avaient proposé un rapport daté du 11 octobre, que le ministère reçut avec le rapport définitif daté du 25 octobre. Le rapport définitif, en effet, appuie la demande des employés; il est signé par chaque membre du Conseil.

Les décisions du Conseil furent officiellement acceptées par les employés; mais d'un autre côté la compagnie refusa de les ratifier.

Le 6 octobre, les ateliers de la compagnie à Edmonton et Rivers furent fermés et les employés déclarèrent la grève le 10 du même mois; le 31 mars 1912 elle durait encore. Le ministère fut cependant informé par la compagnie que la grève ne contrariait en rien les opérations dans ses ateliers.

Dans une lettre au ministère, la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique prétend qu'elle paye à ses machinistes les taux les plus élevés qui soient accordés dans l'ouest, c'est-à-dire ceux de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. La Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc informa également le ministre que cette dernière compagnie avait adopté ses propres règlements, qui comprennent les amendements qui lui avaient été suggérés par un Conseil établi conformément à la Loi des Enquêtes en matière de différends industriels, pendant l'automne de 1911. La prétention de la compagnie, relativement aux taux des salaires payés, fut discutée par les représentants des grévistes.

Pendant l'automne et l'hiver, une nouvelle tentative fut faite par le ministère du Travail en vue d'amener un règlement de ce différend; ce fut cependant sans résultat.

Voici le texte du rapport préparé par le président et M. Murray, le 11 octobre, antérieurement à la nomination du rév. J. L. Gordon comme membre du Conseil:—

WINNIPEG, MAN., 11 octobre 1911.

M. F. A. ACLAND,
Sous-ministre du Travail,
Ministère du Travail,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Relativement à la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, et au sujet du différend qui s'est élevé entre la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et ses employés, membres de *l'International Association of Machinists* et de *l'International Brotherhood of Boilermakers, Iron Ship Builders and Helpers of America*, les soussignés, deux des membres des conseils de conciliation et d'enquête établis en vertu des dispositions de la Loi des Enquêtes en matière de différends industriels de 1907, auxquels les différends ci-dessus ont été soumis en vertu des dispositions de la dite loi, désirent faire rapport comme suit:

Deux conseils ont été établis, l'un pour étudier le différend entre la compagnie et ses machinistes, et l'autre pour étudier le différend entre la compagnie et ses chaudronniers; mais comme les questions en litige sont semblables dans les deux cas, et comme des procédures semblables ont été suivies jusqu'ici par les deux conseils, il a été jugé que les deux différends pouvaient être traités en un seul rapport.

Les conseils étaient composés du révérend J. W. Sparling, de Winnipeg, président, Thomas J. Murray, de Winnipeg, nommé sur la recommandation des employés, et Wallace Nesbitt, C.R., de Toronto, nommé sur la recommandation de la compagnie. Immédiatement après la formation des conseils, deux membres résidents à Winnipeg trouvaient que les employés étaient considérablement contrariés des retardsà consentir à la formation des conseils

et à leur réunion. Il paraîtrait que les employés avaient adressé leur demande vers le 1er août, mais que celle-ci ne fut agréée que le 23 août. La formation des conseils ne fut terminée que le 5 septembre. Le président et M. Murray essayèrent immédiatement de se mettre en communication avec M. Nesbitt, pour provoquer rapidement une réunion, dans l'espoir qu'une action prompte aurait pour effet de calmer les sentiments de contrariété et de disappointement qu'entretenaient les employés à l'égard du ministère par suite de ces retards. On trouva que M. Nesbitt était parti dans le nord de l'Ontario et qu'il avait été impossible de se mettre en communication avec lui. On sentit que si la rupture entre la compagnie et ses employés ne devait pas être rendue plus grave, le Conseil devait commencer son enquête sans délai, et il fut fait des représentations à votre ministère dans le but de faire nommer par la compagnie un autre représentant qui pourrait agir immédiatement.

La nouvelle fut alors reçue de votre ministère que M. Nesbitt s'était retiré du Conseil; que sa démission avait été acceptée, et que la compagnie avait été priée de nommer un remplacant. Une semaine plus tard, aucune nomination n'ayant été reçue de la compagnie, il fut suggéré à votre ministère de nommer un troisième membre conformément aux dispositions de la loi à cette fin. La compagnie retira alors la démission de M. Nesbitt, et il fut nommé membre du Conseil. Ces négociations occupèrent une période de deux semaines, et il est inutile de dire que ces nouveaux retards étaient très contrariants pour les employés. Le 18 septembre le président convoqua le Conseil pour le 2 octobre à Winnipeg, croyant que l'intervalle accordé donnerait au représentant de la compagnie la possibilité d'étre présent. Votre ministère et M. Nesbitt reçurent avis de la réunion.

Le 2 octobre, la séance convoquée comme il est dit ci-dessus fut tenue; y étaient présents le président du conseil, M. Murray, les comités représentant les machinistes et les chaudronniers, et M. Robb, agent de la compagnie. M. Robb déclara clairement qu'il ne comparaissait pas en sa qualité officielle, qu'il n'avait ni instructions ni aucune autorisation de représenter la compagnie, qujil ne pouvait lui la compagnie par rien de ce qu'il pourrait faire, et qujil était présent simplement parce que M. Murray avait demandé à M. Chamberlain, vice-président de la compagnie, d'avoir un officier de la compagnie présent à la séance pour rencontrer les membres du Conseil.

Une lettre avait été reçue de M. Nesbitt dans l'intervalle, à l'effet qu'il ne pouvait pas être présent à la réunion, mais qu'il lui serait peut-être possible d'y assister plus tard.

Les représentants des employés se déclarèrent prêts et désireux de procéder à l'enquête. Après avoir passé deux jours à examiner quelques-unes des questions en litige sans pouvoir faire aucun progrès réel, à cause du fait que la compagnie n'était pas représentée officiellement, le Conseil ajourna. Avant l'ajournement, les employés nous demandèrent de faire un rapport à votre ministère, mais le président ne se sentit pas disposé à le faire avant une nouvelle tentative pour obtenir la présence du représentant de la compagnie.

Il fut représenté au Conseil par les comités des employés que ces derniers ne faisaient que demander des taux de salaires et des règlements de travail semblables à ceux qui existent sur les autres lignes de chemins de fer dans le même territoire. Il fut aussi représenté au Conseil par les comités des employés que M. Chamberlain, vice-président de la compagnie, avait déclaré que, tandis que la compagnie était prête à accorder les mêmes taux de salaires que ceux qui sont donnés par les autres chemins de fer, la compagnie n'accorderait aucun autre règlement de travail que ceux qui seraient accordés par le Conseil de conciliation qui, on l'espérait, réglerait les différends actuellement existant entre le chemin de fer Grand-Tronc et ses employés du département mécanique, et que si le Conseil recommandait quelque chose de plus que ce que la compagnie était prête à accorder, la compagnie n'accepterait pas la décision du Conseil.

L'attitude prise par les employés était que, si cette déclaration de M. Chamberlain représentait exactement l'attitude de la compagnie, il était inutile de perdre plus de temps à faire une enquête sur cette question.

Après l'ajournement du Conseil, les représentants des employés se rendirent dans leurs foyers respectifs, déclarant qu'ils n'avaient pas l'intention de retourner devant le Conseil avant qu'on leur eût donné une assurance raisonnable, au nom de la compagnie, que les demandes des employés seraient étudiées selon leur mérite par le Conseil, sans égard aux différends dans l'Est ou à la décision du Conseil de conciliation qui pourra être nommé pour régler ces différends.

Comme la situation avait commencé à prendre un aspect sérieux, et qu'il semblait qu'il pût y avoir une grève, le président du Conseil avertit aussitôt par télégraphe votre ministère et M. Nesbitt de tous les détails de la situation. Aucune nouvelle officielle n'a été reçue, depuis ce temps, de M. Nesbitt. Avis a cependant été reçu de votre ministère à l'effet que M. Nesbitt avait de nouveau démissionné comme membre du Conseil.

Nous apprenons que dans l'intervalle, conformément à un ultimatum signifié à la compagnie par les employés, une grève a été déclarée. Nous comprenons que les employés prétendent qu'avant la grève un lockout virtuel a été déclaré par la compagnie.

Nous croyons que s'il avait été possible de faire une enquête sur ces différends devant un conseil siégeant au complet, en présence de représentants des deux parties au litige, il aurait été possible d'éviter des hostilités ouvertes, sinon de régler réellement des difficultés. Bien que l'enquête faite aux séances du Conseil tenues les 2 et 3 octobre n'ait peut-être pas atteint à la racine de la difficulté, cependant, à en juger par l'attitude des représentants des employés présents, si la compagnie avait été représentée au Conseil par quelqu'un ayant l'autorité requise pour la représenter, nous croyons que les deux parties au différend auraient pu être rapprochées plus qu'elles ne semblaient alors l'être. Nous considérons que les employés ont fait preuve de beaucoup de patience et d'indulgence en présence des nombreux retards qui se sont produits avant et après la formation du Conseil.

Le tout respectueusement sounis.

(Signé) J. W. SPARLING,
Président.

(Signé) THOMAS J. MURRAY,

RAPPORT FINAL DU CONSEIL.

Le dernier rapport du Conseil, en date du 25 octobre, portant la signature de tous les trois membres, est comme suit:—

WINNIPEG, Man., le 25 octobre 1911.

L'HON. J. W. CROTHERS,
Ministre du Travail,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Dans la question de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels de 1907, et dans la question des différends entre la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc Pacifique et les machinistes et chaudronniers à son emploi.

Le Conseil de conciliation, auquel les différends ci-dessus ont été soumis, a l'honneur de faire rapport comme suit:—

Deux conseils ont été établis, l'un pour traiter le différend entre la compagnie et ses machinistes, et l'autre pour traiter le différend entre la compagnie et ses chaudronniers, mais comme les questions en litige sont semblables dans les deux cas, et comme des procédures semblables ont été suivies par les deux Conseils, il est considéré que les deux différends peuvent être traités dans le même rapport.

Les conseils, tels que d'abord constitués, se composaient du rév. J. W. Sparling, de Winnipeg, président; de Thomas J. Murray, de Winnipeg, nommé sur la recommandation des employés, et de Wallace Nesbitt, C.R., de Toronto, nommé sur la recommandation de la compagnie. Plus tard, à la suite de la résignation de M. Nesbitt, le rév. J. L. Gordon, de Winnipeg, fut nommé membre du Conseil

Un très long delai se produisit entre le temps de la demande de la nomination du Conseil et la date à laquelle a commencé le travail réel de l'enquête: deux mois et demi. L'opinion du Conseil sur la question de savoir sur qui doit retomber la responsabilité du délai, est exposée en détail dans un rapport préparé le 11 octobre, immédiatement avant la nomination du rev. J. L. Gordon, laquelle nomination a eu pour résultat de retarder l'envoi de ce rapport. Il est maintenant jugé opportun, cependant, d'accompagner notre présent rapport du premier.

A travers tous ces longs retards, les employés avaient fait preuve d'esprit de conciliation et d'indulgence; mais apparemment convaincus qu'ils ne pourraient pas obtenir une enquête, ils décidèrent, après les séances du Conseil tenues les 2 et 3 octobre (mentionnées plus haut), de se préparer à une grève. Le 4 octobre les employés signifièrent un ultimatum à la compagnie, demandant la reconnaissance de leur droit à une convention de travail et à un minimum de salaire, donnant à entendre qu'un refus signifiait une grève, et demandant une réponse le six à midi. Le 6 octobre au matin, il y eut ce que les employés appellent un lockout. Les ateliers de Rivers et Edmonton, les deux ateliers les plus importants du réseau, furent fermés. La compagnie prétend qu'il n'y a pas eu de lockout, mais que les ateliers ont été fermés simplement pour y faire des réparations. Aucune réponse n'a été donnée à l'ultimation des employés, et une grève fut déclarée le 10 octobre.

Le 12 octobre, le rév. J. L. Gordon fut nommé troisième membre et le travail réel du conseil commença. Le Conseil demanda aux employés de faciliter le travail de conciliation en retournant à l'ouvrage en attendant le résultat de l'enquête sur le différend, et les employés y consentirent pourvu qu'on les rétablît dans leurs anciennes positions «sans distinctions injustes et sans préjudice». Le conseil demanda alors à la conpagnie de consentir au retour des employés à l'ouvrage à ces conditions, mais jusqu'ici il n'a reçu aucune réponse à sa demande. Le rév. M. Gordon s'est rendu personnellement auprès des officiers de la compagnie en vue d'assurer leur coopération dans le travail d'enquête et de conciliation, mais bien qu'ils l'aient reconnu comme le représentant de la compagnie, ils ne lui ont accordé aucune aide.

Conformément à l'avis donné à toutes les parties, le Conseil commença ses séances le 16 octobre. L'enquête a démontré que les demandes les plus importantes des employés sont comme suit:—

1. Une convention de travail.
2. Un taux minimum de salaires.
3. Représentation dans le comité des griefs.
4. Journée de travail de neuf heures.
5. Définition des métiers.

En termes généraux, les employés demandaient des conditions semblables à celles qui existent sur les autres chemins de fer dans le même territoire.

L'enquête couvrit une période de cinq jours. L'enquête a pris une portée considérable, et des informations ont été obtenues de toutes les sources possibles Des employés de la compagnie engagés dans chacun des métiers qui faisaient l'objet du différend ont été assignés à des endroits couvrant la plus grande partie du chemin de fer. Des témoins ont aussi été assignés parmi les employés des chemins de fer Pacifique-Canadien et Canadian-Northern, et des avis d'experts ont été obtenus sur les diverses questions à l'étude. L'enquête fut étendue de façon à comprendre d'une manière générale les compagnies de chemins de fer Pacifique-Canadien et Canadian-Northern aussi bien que la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et d'une manière générale tous les autres chemins de fer canadiens et plusieurs chemins de fer américains. Le Conseil prit en considération le fait que la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern et la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique sont toutes deux des chemins de fer nouveaux, que chacun d'eux est dans une grande mesure une voie d'extension et de construction, qu'ils s'étendent pratiquement sur le même territoire, et le Conseil en a en conséquence conclu qu'une comparaison soignée des conditions affectant ces compagnies et leurs employés et des relations existant entre eux, lui permettront d'arriver à une conclusion raisonnablement définie sur la justice des demandes des employés. Le Conseil a eu sous les yeux, en détail, les réponses officielles faites par la compagnie aux demandes des employés et les arguments écrits invoqués par la compagnie pour montrer pourquoi les demandes ne devaient pas être accordées. Ces réponses et ces arguments ont été examinés et étudiés avec le plus grand soin, et des opinions indépendantes à ce sujet ont été obtenues d'experts assignés devant le Conseil.

Comme résultat de son enquête, la décision du Conseil est comme suit:—

Le nombre des employés intéressés dans le différend est à peu près 300. Leurs demandes sont d'une importance vitale: elles ont été accordées par presque tous les chemins de fer du Canada et des Etats-Unis, et à moins qu'on en arrive actuellement à quelque règlement satisfaisant, il semble presque inévitable que les difficultés qui ont causé ce différend se produisent à l'avenir et deviennent plus aiguës avec l'augmentation du nombre des employés.

En omettant certains détails secondaires sur lesquels les employés n'insistent pas, les demandes des employés sont, de l'avis du Conseil, justes et raisonnables. Des conditions semblables ont été accordées par la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern et la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien il y a près de dix ans, et ont toujours été concédées depuis. Elles ont été admises par la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern quand le personnel des machinistes de ce chemin était beaucoup moins nombreux que le personnel actuel de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique.

Les conditions demandées sont presque identiques à celles actuellement en vigueur sur les autres chemins de fer du même territoire. Nous sommes informés que des conditions semblables existent sur tous les chemins de fer les plus importants du Canada, excepté sur le Grand-Tronc, et sur ou moins quatre-vingts pour cent des chemins de fer américains.

Le Conseil ne peut voir de raison suffisante pour laquelle la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique devrait être exemptée de la nécessité d'accorder à ses employés une convention et des taux de salaires comme ceux qui sont reconnus justes et raisonnables par tant d'autres chemins de fer. Un certain nombre des conditions demandées sont déjà en vigueur sur la partie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique qui est sous le contrôle du gouvernement, et il ne semble en résulter ni difficulté ni désavantage pour la compagnie.

Les employés ont demandé une convention de travail semblable à celle qu'ont les autres chemins de fer. Cela n'entraîne aucun principe nouveau. Il a été reconnu depuis longtemps que les employés ont droit à avoir quelque voix dans la décision des conditions auxquelles ils travailleront et du taux auquel ils seront rémunérés. Jusqu'à présent, sur le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique les taux et les conditions ont été arrangés par la compagnie sans aucune consultation avec les employés. La coopération entre le patron et l'employé, dans ces choses, a produit des résultats très satisfaisants sur les autres chemins de fer, et a apparemment tendu à réduire la friction et à encourager l'harmonie et le contentement.

La compagnie, dans sa réponse officielle aux demandes des employés, a employé comme principale objection l'argument que les conditions demandées sont impraticables et tendraient à produire de la friction. Cette objection n'est pas appuyée par les informations déposées devant le Conseil. Au contraire, le Conseil considère, après une enquête très minutieuse, que le résultat absolument opposé serait produit.

Un taux minimum de salaire est demandé. C'est le système en vigueur sur la plupart des chemins de fer, y compris le Pacifique-Canadien et le Canadian-Northern. L'échelle en usage sur le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique tend à produire du mécontentement et a pour résultat une injustice apparente.

Une différence a été constatée dans les déclarations faites devant le Conseil quant aux taux des salaires réellement payés sur le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. La compagnie a déclaré qu'elle était prête à payer et paierait réellement des salaires aussi élevés que la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien. Les employés, d'autre part, ont déclaré que tel n'était pas le cas, qu'à peu près vingt-cinq pour cent d'entre eux recevaient des salaires légèrement inférieurs au salaire minimum de la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, et le reste des salaires décidément moindres. Par un examen attentif des bordereaux de paie produits devant le Conseil par la compagnie, il a été constaté que la déclaration des employés était pleinement appuyée et corroborée. Le salaire minimum demandé par les employés est aussi bas que le salaire minimum le plus bas actuellement payé à l'ouest des lacs, et plus bas que quelques autres actuellement payés dans le même territoire.

La représentation dans le comité est aussi demandée. L'opération de ce principe semble essentielle. Il est en usage presque universel au Canada et aux Etats-Unis. On a constaté dans la pratique que c'est la méthode la plus satisfaisante de régler les différends, importants et non importants, qui surgissent continuellement entre patron et employé, surtout là où, comme dans le cas d'une compagnie de chemin de fer, l'employé vient rarement en contact direct avec les officiers supérieurs. Il devrait avoir le droit d'en appeler des décisions de contremaîtres et officiers subordonnés aux officiers supérieurs par l'intermédiaire d'un comité des griefs régulièrement constitué. La compagnie prétend qu'il n'y avait pas de griefs. Des griefs ont sans doute existé, mais peut-être n'ont-ils pas été présentés par suite du manque de facilités ou par crainte de ce qu'il en résulterait pour l'individu.

Les employés ont demandé une journée de travail de neuf heures. La journée actuelle de travail sur le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique est de dix heures, bien que sur les autres chemins de fer dans le même territoire elle ne soit que de neuf heures. Une journée de neuf heures est aussi en vigueur sur la partie du chemin de fer Grand Tronc Pacifique qui est sous le contrôle du gouvernement. La compagnie prétend qu'une journée de neuf heures est impraticable. Elle semble très bien réussir sur les autres chemins de fer, et nous ne pouvons voir comment les conditions sont différentes au point de la rendre impraticable pour le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. Avec le système de relève, comme celui qui est en usage sur les autres chemins de fer, il est possible d'avoir des employés dans les ateliers à toutes heures même avec une journée de travail plus courte.

La compagnie prétend aussi que ses employés ne désirent pas une journée de travail plus courte; mais une enquête soignée n'a pas réussi à montrer une preuve convaincante en faveur de cette prétention. Des informations satisfaisantes, cependant, ont été reçues, démontrant qu'une réduction raisonnable de la journée de travail donne ordinairement comme résultat une efficacité plus grande et des conditions sociales, domestiques et intellectuelles améliorées.

Une définition des métiers est demandée. C'est encore là une chose qui est consentie par la plupart des chemins de fer. Une grande partie de la friction actuelle semble avoir résulté de l'absence d'une définition convenable des devoirs des diverses classes d'employés. La plainte des ouvriers qualifiés est que l'absence de cette disposition a pour résultat une diminution générale des salaires. En répondant à cette demande, la compagnie déclare que si elle était accordée il serait nécessaire de renvoyer un grand nombre des employés moins habiles. Les employés prétendent que cela ne serait pas nécessaire, mais qu'avec une définition convenable des devoirs de chacun, et avec un taux minimum de salaires raisonnables, tous les employés actuels pourraient être gardés au service de la compagnie sans réduction du salaire d'aucun. Votre Conseil ne voit aucune bonne raison de combattre cette attitude.

Le Conseil est d'avis que les employés se sont absolument conformés à la lettre et à l'esprit de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels avant de déclarer une grève. Sans essayer de rendre une décision sur la question de savoir si réellement il y a eu ou il n'y a pas eu de lockout avant la grève, le Conseil est couvaincu que les employés étaient persuadés de l'existence d'un lockout quelques jours avant que la grève fût déclarée.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) J. W. SPARLING,
Président.
JAMES L. GORDON,
THOS. J. MURRAY.

XIII. DEMANDE DES EMPLOYÉS, MEMBRES DE LA *CANADIAN BROTHERHOOD OF RAILROAD EMPLOYEES,* DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE-CANADIEN, À CALGARY ET MEDICINE-HAT, ALTA.—LES PROCÉDURES ONT ÉTÉ INTERROMPUES.

Date de réception de la demande—11 septembre 1911.

Parties intéressées—La Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien et divers employés à Calgary et Medicine-Hat, Alta., membres de la *Canadian Brotherhood of Railroad Employees.*

Demandeurs.—Les employés.

Nature de l'industrie intéressée—Chemins de fer.

Nature du différend.—Allégations de passe-droits au détriment des membres de l'Union.

Nombre des employés affectés—Directement, 6,500; indirectement, 6,500.

Un Conseil fut établi le 19 octobre; M. John Anthony McDonald, de Halifax, N.-E., fut nommé membre de ce conseil sur la recommandation des employés. Les procédures furent cependant interrompues par suite du défaut de la part des employés de fournir au ministère certains renseignements demandés.

Le 31 août, le ministère reçut une demande de constitution d'un Conseil de conciliation et d'enquête adressée au nom des employés de la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien à Calgary et Medicine-Hat, Alberta.

La demande reçue à cette époque n'était pas conforme à tous les points de vue aux exigences de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels; elle fut en conséquence renvoyée pour être rectifiée, et elle ne revint que le 11 septembre. Les employés intéressés étaient les employés de tous les services, les contremaîtres affectés aux fret, les pointeurs, les préposés aux trucks, les employés des stations affectés aux bagages, les employés des wagons-lits et restaurants, les magasiniers, agents et chefs de chantiers, ainsi que les pointeurs des wagons, membres de la *Canadian Brotherhood of Railroad Employees.* On estima le chiffre des employés directement intéressés dans ce différend à 6,500, et au même chiffre ceux qui se trouvaient indirectement intéressés. Il était déclaré dans la demande que le différend en question s'était élevé au sujet du renvoi de deux employés pour la seule raison qu'ils appartenaient à une Union; et aussi d'intimidation et de passe-droits au détriment d'autres employés pour la même raison. Le ministre forma le Conseil le 19 octobre, et M. John Anthony McDonald, de Halifax, N. E., en fut nommé membre, sur la recommandation des employés.

Cependant, les procédures furent interrompues, les employés n'ayant pas pu fournir au ministère certains renseignements demandés par celui-ci.

XIV. DEMANDE DES EMPLOYÉS, MEMBRES DE L'UNION LOCALE N° 213, *INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF ELECTRICAL WORKERS OF AMERICA*, DE LA *BRITISH COLUMBIA TELEPHONE COMPANY*.—LE CONSEIL A ÉTÉ FORMÉ.—LES TRAVAUX N'ONT PAS CESSÉ.

Date de réception de la demande—Le 6 septembre 1911.

Parties concernées—La *British Columbia Telephone Company* et ses employés, membres de l'Union locale n° 213, *International Brotherhood of Electrical Workers of America.*

Demandeurs—Les employés.

Nature du différend—Traitements et attitude de la compagnie envers les employés de l'Union.

Nombre des employés concernés—220.

Date de constitution du Conseil—Le 6 octobre 1911.

Composition du conseil—John Harold Senkler, C.R., Vancouver, C.B., président, nommé sur la recommandation collective des autres membres du conseil; M. William Henry Barker, Vancouver, C.B., nommé sur la recommandation de la compagnie; et M. Charles Enright, Vancouver, C.B., nommé sur la recommandation des employés concernés.

Date de réception du rapport—28 novembre 1911.

Date de l'enquête—Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de minorité signé par M. Barker. Le ministère n'a pas été avisé par les parties de l'acceptation ni du refus des décisions du conseil.—Le travail cependant n'a pas été interrompu.

Le Ministre du Travail a reçu le 28 novembre le rapport du Conseil de conciliation et d'enquête auquel avaient été soumises, pour règlement, certaines questions en litige entre la *British Columbia Telephone Company* et ses poseurs de fils, installateurs, épisseurs de câbles, réparateurs en cas d'urgence, etc., ainsi qu'un rapport de la minorité portant la signature de M. Wm. H. Barker, membre nommé sur la recommandation de la compagnie. Ce différend avait trait principalement à la demande, faite par les employés, d'une augmentation de salaires, et il était aussi entendu qu'il était question de l'attitude de la compagnie à l'égard des employés unionistes. Le nombre des employés intéressés était donné comme étant à peu près 220. Un Conseil fut établi le 29 novembre, MM. Wm. H. Barker, de Vancouver, C. B., et Chas. Enright, de Vancouver, C. B., étant subséquemment nommés membres sur la recommandation de la compagnie et des employés respectivement. Le Conseil fut complétée par la nomination de M. John S. Senkler, C. R., de Vancouver, C. B., comme président, sur la recommandation collective des précédents.

Le Conseil, dans sa décision, traite la question du coût de la vie sur la côte du Pacifique, et notamment à Vancouver, et fait aussi observer que les hommes qui travaillent pour la Compagnie de Téléphone doivent être jeunes, forts et actifs, que leur emploi est une classe de travail extrêmement hasardeuse, raison pour laquelle ils sont incapables d'obtenir une assurance sur leur vie à des prix approchant ce qu'ils ont les moyens de payer, et aussi que les «compagnies de téléphone de la côte du Pacifique, autres que la *Pacific Telephone Company*, qui est apparemment, en ce qui concerne les salaires, liée par un arrangement avec la *British Columbia Telephone Company*, paient un taux de salaires plus élevé que ces deux dernières compagnies». Le rapport dit en terminant «Dans

les circonstances, je ne puis voir que les employés agissent déraisonnablement en demandant une nouvelle augmentation de salaire de 25c par jour.» Le rapport est signé par M. J. H. Senkler, président, et M. Chas. Enright, membre du Conseil nommé sur la recommandation des employés. M. Wm. H. Barker, dans son rapport de la minorité, dit que «prenant en considération les faits tels que démontrés par les témoignages entendus, j'en suis venu à la conclusion que les employés de la *British Columbia Telephone Company*, gagnent autant que la moyenne des ouvriers qualifiés, à cause du travail plus régulier, et une augmentation de leurs salaires signifie une demande générale d'augmentation ou le mécontentement général».

Rapport du Conseil.

Le texte du rapport du Conseil de conciliation et d'enquête est comme suit:

Dans la question de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels de 1907, et dans la question d'un différend entre la *British Columbia Telephone Company*, de Vancouver, C.-B., et l'Union Locale N° 213 de l'*International Brotherhood of Electrical Workers.*

RAPPORT DU PRÉSIDENT.

Tout en croyant que la prétention de la *B. C. Telephone Company*, émise à la séance préliminaire de ce Conseil, qu'un conseil de conciliation n'aurait pas dû être nommé par le gouvernement au sujet des questions contenues dans la demande adressée au ministre, est substantiellement juste, cependant, moi-même et les autres membres du Conseil avons cru qu'il était de notre devoir d'essayer d'effectuer un règlement quelconque entre les parties, et avec cette fin en vue, nous avons tenu plusieurs séances pour entendre des témoignages, et, finalement, le président eut une entrevue avec les offlciers de la compagnie et essaya, par tous les moyens possibles, d'effectuer un règlement sans que le Conseil fût obligé de faire un rapport, mais sans succès, la compagnie déclarant que, comme elle paie à ses journaliers le même taux de salaires que les plus grandes compagnies de téléphone de cette côte, elle ne pouvait pas volontairement augmenter ce taux de salaires.

Dès le début, la compagnie prétendit que la loi Lemieux, étant une loi canadienne, ce Conseil de conciliation n'avait en conséquence aucun droit de prendre en considération un état de choses existant hors du Canada. Je n'ai pas pu admettre ce point. En attendant des témoignages sur l'état de choses qui existe à Seattle, Tacoma, Portland et San-Francisco, nous prenions en considération l'état de choses qui existe dans les localités dont la situation ressemble le plus à celle de Vancouver, et, à mon avis, c'était la seule manière dont le Conseil pût, avec quelque exactitude, arriver à une conclusion sur l'état de choses qui existe entre la compagnie et les employés.

La compagnie, au cours des procédures, a offert de payer aux employés une heure supplémentaire au même taux, s'ils voulaient s'engager à travailler une heure de plus par jour; mais les employés s'y refusèrent, et ayant égard à la manière dont le gouvernement de la Colombie-Britannique a traité la question de la journée de travail de huit heures, je ne pouvais accepter cela comme un règlement équitable du différend, et en vérité je suis personnellement d'avis que huit heures par jour constituent une journée de travail assez longue.

D'après les témoignages qui ont été rendus devant le Conseil, il ne peut pas y avoir de doute que le coût de l'existence est plus élevé à Vancouver que dans aucune autre localité de la côte, et plus élevé que dans les autres villes canadiennes au sujet desquelles nous avons entendu des témoignages.

En fait, je suis d'avis que, quelle qu'en puisse être la cause, le coût de la vie à Vancouver est, à l'heure actuelle, plus élevé qu'il l'était il y a un an. Il n'y a pas de doute, d'après les témoignages, que les hommes qui travaillent pour une compagnie de téléphone doivent être jeunes, forts et actifs, et que, en règle générale, elle ne peut employer un homme âgé de plus de quarante ans; que son emploi est considéré comme une classe de travail extrêmement hasardeuse, et pour cette raison il est incapable d'obtenir une assurance sur sa vie à des prix approchant ceux qu'il a les moyens de payer; que son travail est aussi périlleux, sinon plus, que celui des ouvriers électriciens qui, d'après les témoignages que nous avons devant nous, recevaient un salaire minimum de $4.00 par jour, et de $5.00 au miminum par jour.

Les hommes employés par la *B. C. Electric Railway Company* en cette ville, pour la même classe d'ouvrage, reçoivent un salaire de $4.00 par jour, et, de plus, reçoivent une aide supplémentaire par voie de parcours gratuit sur les trains et d'un taux fixe pour l'éclairage et le chauffage.

Les compagnies de téléphone de la côte du Pacifique autres que la *Pacific Telephone Company,* qui est apparemment, en ce qui concerne les salaires, liée par un arrangement avec la *B. C. Telephone Company,* paient un taux de salaires plus élevé que ces deux dernières compagnies.

Dans ces circonstances, je ne puis dire que les employés agissent déraisonnablement en demandant une nouvelle augmentation de salaire de 25c. par jour.

Je dois profiter de l'occasion pour féliciter les deux parties de la manière éminemment équitable dont elles ont conduit leurs causes respectives dans cette affaire.

(Signé) J. H. SENKLER,
Président.
CHAS. ENRIGHT,
Membre du Conseil.

RAPPORT DE LA MINORITÉ.

Le texte du rapport de la minorité dans l'affaire ci-dessus est comme suit:—

VANCOUVER, C.B., 22 novembre 1911.

Le Conseil de conciliation et d'enquête dans la question du différend entre la *British Columbia Telephone Company* et l'Union Locale n° 213 de l'*International Brotherhood of Electrical Workers.*

A l'honneur de faire rapport,

Qu'il s'est réuni et a entendu des témoignages, et a eu des lettres, des listes de salaires, et autres matières écrites et imprimées, y compris la «*Gazette du Travail*», offertes en preuve.

Je constate qu'une très grande proportion des poseurs de fils et autres employés sont des Américains, qui sont venus ici parce qu'il y avait de l'ouvrage pour eux. La plus grande partie—sinon la totalité— de la preuve soumise, quant au coût de la vie, a été comparée avec les villes américaines—principalement avec Seattle.

Tout en croyant qu'il était juste de prendre ces témoignages de l'état des choses dans un autre pays, cependant ce sont les grandes villes les plus rapprochées, et les conditions y sont peut-être plus rapprochées des nôtres que celles des cités et des villes du Dominion.

Cependant, ceci est une loi canadienne, destinée à régler l'état des choses au Canada, et toute personne venant ici y vient volontairement, et n'est pas forcée d'y demeurer, cependant nous devons peut-être, dans une certaine mesure, être guidés par les témoignages rendus.

Les salaires payés par les plus grandes compagnies de téléphone, de San-Diego à Seattle, sont les mêmes que ceux payés par la *C. B. Telephone Company.*

Le coût de la vie est moindre à Seattle qu'à Vancouver, cet état de choses étant probablement causé par les temps durs et une concurrence plus vive. L'ouvrage est plus difficile à trouver, de sorte que, bien que la vie y soit un peu meilleur marché quand l'ouvrage est rare, comme l'a déclaré un des témoins, «la vie est surtout bon marché là ou l'ouvrage est rare».

Quant aux salaires relatifs des employés et des ouvriers qualifiés, prenant le témoignage de l'agent d'affaires des *Allied Building Trades*—

Les briqueteurs gagnent en moyenne à peu près $1,100 par année.
Les charpentiers gagnent en moyenne à peu près $900 par année.
Les peintres gagnent en moyenne à peu près $700 par année.
Les plâtriers gagnent en moyenne à peu près $900 par année.
Les ouvriers pour les structures en fer gagnent en moyenne à peu près $700 par année.

tandis que, d'après les témoignages rendus, les employés de la *B. C. Telephone Company* gagnent en moyenne $1,000 ou plus par année.

Témoignages démontrant que l'ouvrage d'un poseur de fils est périlleux: je ne crois pas qu'il le soit plus que celui de l'ouvrier travaillant aux structures en fer.

Les charpentiers et autres ouvriers qualifiés doivent posséder un coffre d'outils coûteux, tandis que les outils nécessaires à un poseur de fils coûtent à peu près $15.00.

L'augmentation du coût de la vie a considérablement attiré l'attention dans le Dominion, la Grande-Bretagne et autres pays; elle est la même, cependant, pour tous les ouvriers, et elle pèse particulièrement sur les journaliers et les commis pauvrement payés.

J'ai été heureux de constater que des relations amicales existent entre la *B. C. Telephone Company* et ses employés. En avril 1910, elle augmenta volontairement les salaires de ses employés, les portant au niveau de ceux payés par les grandes compagnies de téléphone des Etats de la côte du Pacifique.

La *B. C. Telephone Company* dit qu'elle est prête à payer ses employés à raison de 47 cents 7-8 de plus par jour si les employés veulent travailler neuf heures au lieu de huit. Les employés demandent vingt-cinq cents de plus, et la compagnie s'engage à leur payer davantage s'ils veulent travailler pour le gagner.

Prenant en considération les faits tels que démontrés par les témoignages entendus, j'en suis venu à la conclusion que les employés de la *B. C. Telephone Company* gagnent autant que la moyenne des ouvriers qualifiés, à cause du travail plus régulier, et une augmentation de leurs salaires signifie une demande générale d'augmentation ou le mécontentement général.

Bien que le coût de la vie soit un peu plus élevé ici qu'à Seattle, il ne l'est pas beaucoup plus. Je n'admettrai pas que Vancouver soit la ville de la côte où la vie coûte le plus cher.

Mon jugement est de laisser à la compagnie la question du salaire des employés de la *B. C. Telephone Company.*

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) WM. H. BARKER.

XV. DEMANDE DE L'"ALBERTA COAL MINING COMPANY", CARDIFF, ALTA. — CONSTITUTION DU CONSEIL.—LE TRAVAIL AVAIT CESSÉ.—LE DIFFÉREND A ÉTÉ PLUS TARD RÉGLÉ SUR LES BASES INDIQUÉES PAR LE CONSEIL.

Date de réception de la demande—23 octobre 1911.
Parties intéressées—L'*Alberta Coal Mining Company Limited,* Cardiff, Alta., et les employés.
Demandeurs—Les employés.
Nature de l'industrie intéressée.—L'industrie du charbon.
Nature du différend.—Salaires et conditions d'emploi.
Nombre des employés intéressés.—80.
Date de constitution du Conseil.—27 novembre 1911.
Composition du conseil.—M. Norman Fraser, Edmonton, Alta, président, nommé sur la recommandation collective des autres membres du Conseil; M. J. C. Hannah, Calgary, Alta., nommé sur la recommandation de la compagnie; et M. Clement Stubbs, Bellevue, Alta., nommé sur la recommandation des employés intéressés.
Date de réception du rapport—12 décembre 1911.
Résultat de l'enquête.—Le rapport a été signé par les trois membres du Conseil, avec de légères objections de la part de MM. Hannah et Stubbs. Après la communication de la décision du Conseil aux deux parties intéressées, le travail cessa pendant quelques jours. Le ministère fut plus tard informé qu'on était arrivé à un règlement sur les bases du verdict du Conseil, et le travail fut repris.

Le Ministre du Travail a reçu le 12 décembre le rapport du Conseil de conciliation et d'enquête auquel avaient été soumises, pour règlement, certaines questions en litige entre l'*Alberta Coal Mining Company, Limited,* et ses employés à Cardiff, Alta.

La demande de l'établissement de ce Conseil était faite par l'*Alberta Coal Mining Company* et déclarait que le différend en question provenait du refus de la compagnie de se rendre à la demande, faite par les employés, d'une augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail. Le nombre des employés affectés par ce différend était donné comme étant 80.

Un Conseil fût établi par le ministre le 8 novembre, et fut constitué comme suit: MM. J. O. Hannah, de Calgary, Alta., et Clement Stubbs, de Bellevue, Alta., membres nommés sur la recommandation de la compagnie et des employés respectivement, et M. Norman Fraser, d'Edmonton, Alta., président, nommé par le ministre sur la recommandation collective des membres susnommés du Conseil.

Le Conseil se réunit à Edmonton le 1er décembre et termina son travail d'enquête le 7 décembre, ayant dans l'intervalle visité les mines de la compagnie à Cardiff, Alta., dans le but d'examiner l'état de choses qui y existaient.

RAPPORT DU CONSEIL.

Le texte de la décision du Conseil de conciliation et d'enquête dans cette affaire est comme suit:

539, 16e rue, Edmonton, Alta.,
le 7 déc. 1911.

Le Ministre du Travail, Ottawa.

Dans la question de la «Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels de 1907», et d'un différend entre l'*Alberta Coal Mining Company*, patronne, et les *mineurs, journaliers de mines et autres*, employés.

Nous, soussignés, membres du Conseil, ayant reçu avec soin les témoignages soumis par les deux parties, et ayant fait une inspection complète des mines de la compagnie susnommée, et ayant fait une enquête sur les salaires et les conditions de travail existant dans les autres mines de ce champ de concurrence, faisons et vous soumettons les décisions et recommandations suivantes:

Que toutes les décisions du Conseil telles que rapportées le 24 mars 1910 soient mises en vigueur, ainsi que les dispositions et nouvelles recommandations suivantes:

1. *Augmentation générale de tous les prix actuels des contrats pour le travail à l'étroit.*

En comparant les taux actuels pour le travail à l'étroit avec ceux du même travail dans ce champ de concurrence, et après une enquête sur la moyenne des salaires des mineurs employés à ce genre d'ouvrage dans les mines de l'*Alberta Coal Mining Company*, nous recommandons que les taux de mesurage demeurent les mêmes qu'à présent, excepté dans le cas du travail autour d'une chambre, et que dans ce cas le salaire soit porté à $1.25 la verge pour quatre verges.

2. *Augmentation des prix actuels pour l'extraction.*

L'enquête a démontré que la moyenne des salaires des mineurs employés sous contrat dans cette mine est la moyenne payée dans ce champ de concurrence. Bien qu'il soit vrai que les prix de détail du charbon aient augmenté au cours de l'année dernière, cependant, d'après la déclaration du gérant de l'*Alberta Mining Company*, que sa compagnie, étant soumise à un contrat, ne retirait aucun avantage de cette augmentation de prix, nous recommandons que le prix actuel payé pour l'extraction demeure le même.

3. *Augmentation du prix du boisage.*

Le prix actuel du boisage est raisonnable, et nous recommandons qu'il demeure le même.

4. *Paiement pour l'enlèvement de la brèche.*

Les recommandations de l'ancien Conseil sur cette question devraient être mises en vigueur, et nous recommandons de plus que le prix payé soit 42 cents la verge linéaire là où la brèche a plus de quatre pouces d'épaisseur.

5. *Paiement pour la pose des rails.*

Comme le paiement pour la pose des rails est inclus dans le prix de l'extraction du charbon, nous recommandons que la compagnie pose les rails dans toutes s entrées principales de halage, et pose toutes les aiguilles.

6. *Augmentation de 5 cents par jour pour tous les ouvriers employés à la journée.*

L'échelle des salaires, telle que fixée par le tableau ci-annexé, qui a été présentée par la compagnie depuis la réunion du Conseil, devrait être acceptée avec les additions et changements suivants: boiseurs, $3.25; poseurs de rails, $3.25.

7. *Paiement des mineurs enlevés de la paroi où ils travaillent pour faire l'ouvrage de la compagnie.*

Comme il a été constaté que la moyenne du salaire quotidien des mineurs travaillant sous contrat est plus élevée que le salaire des ouvriers travaillant sous terre à la journée, nous recommandons que lorsqu'un mineur est enlevé de la paroi où il travaille pour faire l'ouvrage de la compagnie, il soit payé au taux de $3.25 par journée de huit heures pendant le temps qu'il est employé à ce travail.

8. *Enlèvement de l'eau du lieu de travail.*

Nous recommandons que lorsque la chose est praticable la compagnie enlève l'eau des lieux de travail, et quand le mineur enlève l'eau de son lieu de travail, qu'il soit payé au taux de $3.25 par journée de huit heures pendant le temps qu'il est employé à ce travail.

9. *Jours de paie, etc.*

Comme il a toujours été la coutume dans cette mine que les salaires soient payés une fois par mois, et comme les arrangements actuels pour le jour de paie ne donnent pas assez de temps pour dresser les bordereaux de paie et les distribuer aux employés avant le jour de paie, nous recommandons que le jour de paie soit fixé au 10 de chaque mois, et que les bordereaux soient distribués aux employés au moins trois jours avant le jour de paie.

En faisant le changement de la date du jour de paie, nous suggérons qu'il soit fait une paie spéciale couvrant la période du 20 (qui est la date régulière actuelle pour faire les comptes) au dernier jour du mois, et que les paiements pour le travail exécuté durant cette période précédant immédiatement le changement soient faits le 10 du mois suivant, faisant de la nouvelle date le jour régulier de paie.

Nouvelles demandes soumises au Conseil:

A. Reconnaissance des *U. M. W. of A.*, convention avec cette association, et retenue par transport.

Quant à l'article A., il est évident que lorsque les employés sont organisés, il devrait en résulter plus d'harmonie entre patron et employés, par le règlement des questions en litige par l'intermédiaire de comités et de représentants des employés, qu'il n'y en existerait autrement, et nous regardons comme désirable que ces méthodes de régler les différends et les griefs soient suivies.

B. A propos du salaire minimum, nous croyons que quelque disposition devrait être faite dans le cas d'un mineur faisant un travail qui n'était pas prévu dans la fixation des prix de contrats, par suite de changements ou d'obstacles qui réduiraient sa puissance de gagner un salaire, et comme ce principe est déjà reconnu entre les ouvriers de mines et les opérateurs dans la région houillère du sud de l'Alberta, mais comme, aussi, la somme qui doit être considérée comme le salaire minimum fait actuellement le sujet d'une enquête par un Conseil d'arbitrage entre la *Western Coal Operators' Association* et le

District 18 des *United Mine Workers of America*, nous suggérons que la décision rendue dans cette affaire soit la base de règlement dans le présent différend.

(Signé) NORMAN FRASER,
Président du Conseil.

Je concours dans le rapport ci-dessus, avec les dispositions suivantes:

1. Que ce qui suit soit soumis pour être recommandé: Comme les mineurs, dans un certain nombre des mines de cette région, ont déjà reçu une légère augmentation, et comme les prix du marché ont monté tandis que les prix pour l'extraction du charbon sont restés les mêmes, je recommande que le prix de l'extraction soit augmenté de 10 cents la tonne.

2. Que ce qui suit soit ajouté à la recommandation n° 6, relative aux conducteurs: «Spike Team», $3.50 par journée de 8 heures.

A propos de la «paie mensuelle» il faut remarquer que, bien qu'elle existe dans la mine de l'*Alberta Coal Mining Company*, les employés de la plupart des autres mines du voisinage, et pratiquement tous les autres métiers, sont payés semi-mensuellement, et mon opinion sur cette question est que cette méthode devrait prévaloir dans toute la province.

Attendu, çependant, qu'il se fait beaucoup d'agitation pour en faire une question législative, il est impossible qu'un changement dans cette direction soit effectué par l'action législative dans un avenir rapproché, évitant ainsi des différends à ce sujet.

(Signé) C. STUBBS,
Représentant des employés.

Tableau des Salaires à la Journée.

«ALBERTA COAL MINING COMPANY.»

Travail d'intérieur—	
Poseurs de rails	$3.00 par journée de 8 heures.
Conducteurs	3.00 par journée de 8 heures.
«Hooker-on»	2.75 par journée de 8 heures.
Travail d'extérieur—	
Forgerons	$3.50 par journée de 8 heures.
Scieurs de bois	3.50 par journée de 8 heures.
Pelleteurs de wagons	2.60 par journée de 8 heures.

XVI. DEMANDE DES EMPLOYÉS DE TÉLÉGRAPHE ET DES GARES, MEMBRES DE L'«ORDER OF RAILROAD TELEGRAPHERS», EMPLOYÉS PAR LA «QUEBEC CENTRAL RAILWAY COMPANY».—EN ATTENDANT L'ETABLISSEMENT D'UN CONSEIL, LES PARTIES ONT CONCLU UN ARRANGEMENT PROVISOIRE.

Date de réception de la demande—14 novembre 1911.
Parties intéressées—La *Quebec Central Railway Company* et les employés de télégraphe et des gares.
Demandeurs—Les employés.
Nature de l'industrie—Chemins de fer.
Nature du différend—Demande d'adoption d'une nouvelle liste de paie et de règlements.
Nombre des employés concernés—70.
Au cours des procédures relatives à l'établissement du Conseil, les parties se sont entendues.

La demande des agents des gares et des employés de télégraphe de la *Québec Central Railway Company* fut le résultat d'un diflérend survenu entre ces employés de la compagnie, relativement au désir des premiers d'obtenir de nouveaux règlements et une nouvelle feuille de paie. Un fonctionnaire du ministère du Travail se rendit à Sherbrooke sur la demande du ministre dans le but de conférer avec les parties, et au cours d'une correspondence, le ministère fut informé le 20 novembre que les agents de la compagnie et les employés avaient ensemble des conférences en vue du règlement de leur diflérend; le 30 novembre on apprit que le règlement avait été fait, et la demande adressée en vertu de la loi des Enquêtes en matières de différends industriels fut retirée.

XVII. DEMANDE DES AGENTS DE STATIONS, DES OPÉRATEURS DE TÉLÉGRAPHE ET DE TÉLÉPHONE ET DES AIGUILLEURS, MEMBRES DE L'«ORDER OF RAILROAD TELEGRAPHERS», EMPLOYÉS PAR LA «MICHIGAN CENTRAL RAILROAD COMPANY» SUR SES VOIES AU CANADA.—UN CONSEIL A ÉTÉ RÉUNI.—LE TRAVAIL N'A PAS CESSÉ.

Date de réception de la demande—12 décembre 1911.
Parties intéressées—La *Michigan Central Railroad Company,* ses agents de stations, opérateurs de télégraphe et de téléphone, et aiguilleurs, membres de l'*Order of Railroad Telegraphers.*
Demandeurs—Les employés.
Nature de l'industrie concernée—Chemins de fer.
Nature du différend—Demande d'adoption de certains amendements à la feuille actuelle des salaires.
Nombre des employés concernés—Directement, 115; indirectement, 3,000.
Date de constitution du Conseil—17 janvier 1912.
Composition du Conseil—M. Peter McDonald, Woodstock, Ont., président, nommé par le ministre en l'absence de recommandation collective de la part des autres membres du Conseil; M. J. E. Duval, Montréal, Québec, nommé sur la recommandation de la compagnie; et M. J. G. Donoghue, Toronto, Ont., nommé sur la recommandation des employés.
Date de réception du rapport—12 mars 1912.
Résultat de l'enquête—Le rapport du Conseil était accompagné d'un rapport de minorité signé par M. Duval. Comme résultat de l'enquête la compagnie accorda une augmentation de salaires et fit certaines modifications dans ses règlements relatifs à l'emploi de ses agents de stations, télégraphistes, etc. Le travail ne fut pas interrompu.

Le Ministre du Travail reçut le 12 mars un rapport du Conseil de Conciliation et d'Enquête auquel avaient été renvoyés pour y être réglés certains différends entre la *Michigan Central Railroad Company* et les agents de stations, opérateurs de télégraphe et de téléphone, et aiguilleurs, membres de l'*Order of Railroad Telegraphers,* employés par cette compagnie sur ses lignes au Canada, ainsi qu'un rapport de minorité par M. J. E. Duval, membre nommé par la compagnie. Dans la demande d'établissement d'un Conseil, il était déclaré que les différends en question venaient du refus de la compagnie d'adopter certains amendements aux règlements et à la feuille des salaires. Le nombre des employés affectés était indiqué à 115 directement et 3,000 indirectement.

Le 26 décembre, le Ministre du Travail établit un Conseil qui se composait de MM. Peter McDonald, Woodstock, président; J. E. Duval, Montréal, Québec, (nommé par la compagnie); et J. G. O'Donoghue, Toronto, Ont. (nommé par les employés). Le président fut nommé par le Ministre, faute d'une recommandation collective de la part des autres membres du Conseil.

Le Conseil se réunit à Toronto le 26 janvier, et plus tard, à St-Thomas, il eut plusieurs conférences. La dernière réunion cependant eut lieu à Toronto, le 6 mars. Le rapport de la majorité du Conseil, auquel était annexé un tableau de règlement et un tarif des salaires, était signé par le président et M. J. E.

O'Donoghue, membre nommé par les employés. Le rapport de la minorité était signé par M. J. E. Duval, membre nommé en faveur de la compagnie.

Le résultat de l'enquête fut que la compagnie accorda une augmentation de salaires et apporta certaines modifications dans les règlements qui régissent les emplois des agents de stations, télégraphistes, etc. La grève ne fut pas déclarée.

Rapports du Conseil.

Voici le texte du rapport de la majorité du Conseil de Conciliation et d'Enquête sur cette affaire:

L'honorable T. W. Crothers,
Ministre du Travail,
Ottawa, Ont.

Relativement à la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, et au différend qui s'éleva entre la *Michigan Central Railroad Company*, employeur, et ses employés de gares, de télégraphe, de téléphone et ses signaleurs, employés.

Les soussignés, membres du Conseil de Conciliation et nommés conformément à la loi y afférant, ont l'honneur de déclarer ce qui suit:

Le Conseil se réunit à Toronto le 26 janvier 1912, et reçut les dépositions relatives aux traits généraux des réclamations présentées par la défense des employés et de la compagnie. Il termina ses séances le même jour et ajourna pour se réunir à St-Thomas les 2, 3, 7, 8, 13 et 14 février 1912, et ensuite à Toronto les 5 et 6 mars 1912.

La compagnie était représentée par M. S. W. Brown, Détroit, et MM. H. Shearer, J. S. Graney et A. E. Evans, tous de St-Thomas, Ont.; les employés étaient représentés par M. D. Campbell, de Toronto; M. D. Hoy Fletcher, Ont., M. J. H. Staley, Niagara-Junction, et M. J. C. Culkins, Détroit.

Une grande partie du temps du Conseil fut employé à l'audition des témoignages et des arguments présentés par les employés et par la Compagnie au sujet des heures de travail, du coût de l'existence, et de diverses conditions et taux de salaires des autres compagnies de chemins de fer opérant sur le même territoire ou sur le territoire contigu aux lignes de la Compagnie.

Après la discussion, la Compagnie et les employés s'accordèrent sur les articles suivants renfermés dans la réclamation des employés, amendés et rédigés dans le tableau annexé au présent rapport; c'est-à-dire: articles 2, 3, et 5; paragraphes 3, 4, 5 et 6 de l'article 9, et articles 10, 11, 12, 13, 14, 15, et 16. L'article 17 de ce tableau n'a pas été imposé par les employés. Sur tous les autres points il a été impossible d'amener un arrangement entre les parties.

M. J. E. Duval, représentant de la *Michigan Central Railroad Company*, au Conseil, ne s'accorde pas avec les autres membres soussignés sur tous les points du différend, et il a consigné un rapport de minorité ci-annexé, dans lequel il exprime ses opinions sur le litige.

On doit se féliciter qu'il existe si peu de divergence d'opinion en réalité entre les membres du Conseil.

Le point principal du différend entre la Compagnie et les employés, résidait dans «l'Article I», par lequel les employés demandaient que les opérateurs de téléphone, les aiguilleurs et les agents de stations soient considérés comme télégraphistes. Les témoignages prouvaient que la compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien considérait dans ses tableaux, comme télégraphistes, les opérateurs du téléphone et les agents de stations, et que la Compagnie du

Grand-Tronc-Pacifique traitait les agents de stations accomplissant les fonctions de télégraphistes, quelque soit leur durée, comme télégraphistes dans son tableau des «Règlements et tarifs de salaires régissant les agents et télégraphistes» qui fut mis en vigueur le 1er mars 1910. Les témoignages prouvaient encore que la *Cleveland, Cincinnati, Chicago and St. Louis Railway Company* (compris le *Peoria and Eastern Railway*), ordinairement connue comme la "*Big Four*," par un jugement d'arbitrage rendu en mars 1910, considéraient les télégraphistes, manipulateurs de téléphones, agents de stations et aiguilleurs, comme télégraphistes. Il était aussi admis par les représentants de la *Michigan Central Railroad Company*, que la Compagnie payait actuellement à ses opérateurs de téléphone les mêmes salaires qu'à ses télégraphistes; que ses signaleurs et aiguilleurs sont payés à raison de cinquante dollars par mois et au-dessus, et que beaucoup de ses agents de stations, qui en l'absence des opérateurs sont quelquefois chargés de remplir les fonctions de télégraphistes, sont quelquefois nommés télégraphistes. Devant ces faits, les membres soussignés du Conseil décidèrent d'appliquer l'article I du tableau des télégraphistes aux opérateurs de téléphone, et de spécifier les signaleurs ou aiguilleurs de même que certains agents qui doivent être soumis à l'«Article I» du tableau ci-joint.

Les autres points principaux du différend venaient de la proposition d'augmentation à quinze pour cent de l'échelle des salaires et d'une réduction de deux heures dans la journée de travail. Après avoir dûment considéré ces propositions. les membres soussignés décidèrent d'accorder une augmentation de dix pour cent au fond total des salaires constitué par les sommes payées à ceux qui étaient soumis au tableau du 1er avril 1910; et par les sommes payées à ceux qui actuellement sont ajoutés par l'article I du tab'eau ci-joint. La dite augmentation de 10 pour 100 devant entrer en vigueur le 1er janvier 1912; et qu'il soit distribué ainsi qu'il pourra être plus tard décidé par la Compagnie et ses télégraphistes. Il fut encore décidé que le tableau du 1er avril 1910 de la Compagnie ne subirait aucun changement en ce qui concerne la durée du jour de travail. Il ne fut pas jugé à propos d'accorder une heure pour les repas à minuit, ni d'élever le taux des salaires pour le travail supplémentaire de vingt-cinq cents à trente cents par heure, ainsi que le demandaient les employés.

Tous les témoignages et plaidoyers verbaux et écrits soumis par les parties ont été dûment étudiés et les membres soussignés du Conseil recommandent à la Compagnie et aux employés le tableau des conditions et des taux de salaires ci-annexé, croyant que ces conditions et taux de salaires, s'ils étaient mis en pratique par la Compagnie et acceptés par les employés, seraient justes et équitables entre les parties comme règlement du différend.

Nous désirons féliciter les représentants des employés et de la Compagnie de la manière très prudente et efficace dont leurs causes respectives ont été préparées et soumises au Conseil, et nous désirons les en remercier et exprimer notre appréciation de la courtoisie et du bon vouloir qui ont régné entre eux durant les séances du Conseil.

Le tout respectueusement soumis.

Fait à Toronto, Ontario, ce sixième jour de mars, A.D. 1912.

(Signé) PETER MCDONALD,
Président.

(Signé) J. G. O'DONOGHUE,
Pour les employés.

Dans la question de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels de 1907, et d'un différend entre la Compagnie du chemin de fer Michihan Central et ses employés dans le département des stations, du télégraphe, du téléphone et des signaux.

Tableau des salaires des télégraphistes mentionné dans le rapport ci-annexé du Conseil de conciliation daté du 6 mars A. D. 1912. Ce tableau sera en vigueur à compter du 1er janvier 1912.

AROICLE 1.

Tous les employés faisant un service de télégraphie ou de téléphonie de quelque nature ou durée que ce soit (excepté les préposés au départ des trains), ainsi que les préposés aux leviers et agents de stations, tel qu'indiqué dans l'article établissant l'échelle des salaires, seront considérés comme des télégraphistes au sens de ce tableau, avec les limitations suivantes, savoir:

Les aiguilleurs ainsi ajoutés au dit tableau seront les suivants:

A Windsor, les guérites d'aiguillage 1, 2, 3 et 4, deux hommes chacune
A Essex, 2 hommes.
A St-Thomas, 3 hommes.
A St-Appin, 2 hommes.
A Air-Line-Junction, 2 hommes.
A Yarmouth, 2 hommes.
Au pont-levis du Grand-Tronc, 2 hommes.
Au pont-levis de Welland, 3 hommes.
A la traversée du Grand-Tronc, 2 hommes.

et aussi les aiguilleurs à Fargo, Hagersville et Niagara-Junction, et que les agences suivantes seront ajoutées: Essex, Fargo, Ridgetown, Waterford, Hagersville, Welland, Niagara-Falls, Bridgeburg et Charing-Cross.

ARTICLE 2.

Article 1. Les télégraphistes seront regardés comme en ligne d'avancement, et quand l'habileté sera suffisante, l'ancienneté prévaudra. En faisant les transferts et les avancements l'ancienneté prévaudra, pourvu que l'habileté requise pour remplir la position soit suffisante. Le rang d'ancienneté datera de la dernière entrée dans le service et s'étendra sur chaque division de surintendant. Les transferts d'une division à une autre seront à la discrétion du surintendant général, et seront faits quand une position ne pourra être remplie par suite du manque d'habileté parmi les télégraphistes de la division dans laquelle la vacance existe. Le surintendant de la division dans laquelle la vacance existe, ou le surintendant des télégraphes, sera juge de l'habileté du candidat. Les vacances temporaires dans une division quelconque seront remplies par le transfert de la liste générale (supplémentaire) par le surintendant des télégraphes. Les télégraphistes transférés d'une division à une autre y conserveront leur rang d'ancienneté.

Article 2. Les vacances seront promptement affichées dans tous les bureaux de chaque division et seront remplies par le surintendant de la division ou par le surintendant des télégraphes, conformément à la section I. Les vacances doivent être remplies aussitôt que possible. Les demandes pour remplir les vacances devront être déposées dans les six jours qui suivront l'affichage du bulletin. Quand un télégraphiste sera transféré ou avancé et qu'après une épreuve équitable il sera reconnu incapable, il prendra sa place sur la liste

supplémentaire, mais conservera son rang d'ancienneté. Les télégraphistes refusant un avancement ou un transfert à une position quelconque ne perdent pas leur droit à cette position ou à une autre position quand il se présentera une vacance.

Article 3. Advenant une réduction du nombre des télégraphistes, les hommes placés sur la liste supplémentaire seront congédiés les premiers, et le dernier homme nommé à une position régulière sera placé le premier sur la liste supplémentaire. La nomination à une position régulière sera gouvernée par l'aptitude et l'habileté, conformément à la section 1 de l'article 2. Le premier homme sur la liste supplémentaire sera considéré le premier.

Dans le cas où une position indiquée dans l'échelle des salaires sera abolie, le télégraphiste ainsi déplacé aura droit à la position occupée par le télégraphiste «junior» placé permanemment, pourvu que son rang d'ancienneté lui donne droit à cette position et qu'il soit dûment qualifié.

Article 4. Une liste des télégraphistes de chaque division sera préparée selon leur rang d'ancienneté, affichée dans le bureau du télégraphe au quartier général de la division, et revisée annuellement.

Article 5. L'ancienneté ne comptera que lorsqu'il se présentera des vacances ou que de nouvelles positions seront créées.

ARTICLE 3.

Quand de nouvelles positions seront créées, la compensation sera fixée selon les positions de la même classe indiquées sur ce tableau.

ARTICLE 4.

Les télégraphistes ne seront pas suspendus ni renvoyés sans juste cause. Quand ils considéreront qu'ils ont été traités injustement, ils auront le droit d'en appeler au surintendant de la division, au surintendant général et au gérant général dans l'ordre indiqué. Dans le cas où un télégraphiste aura été puni ou renvoyé et qu'après une enquête il aura été reconnu non coupable, il sera réinstallé et tout le temps qu'il aura perdu lui sera payé. Cette enquête devra être tenue dans les quinze jours qui suivront la demande de la partie désignée. Les télégraphistes pourront être accompagnés à cette enquête, s'ils le désirent, par un ou plusieurs employés de leur département.

ARTICLE 5.

Les télégraphistes absents de leur poste régulier pour les affaires de la compagnie, qu'ils comparaissent en cour ou accomplissent quelque autre devoir qui leur aura été assigné, recevront leur salaire régulier, et leurs dépenses autorisées leur seront remboursées pour le temps passé hors de leur domicile.

ARTICLE 6.

Une heure sera allouée pour les repas à tous les télégraphistes travaillant plus de huit heures par jour, quand la chose sera possible, entre dix heures du matin et une heure de l'après-midi. Si moins d'une heure est allouée pour les repas, il leur sera payé une heure de travail supplémentaire au prorata, mais pas moins de vingt-cinq cents de l'heure.

ARTICLE 7.

Paragraphe 1. Là où un seul télégraphiste est employé, douze heures consécutives, y compris l'heure du repas, constitueront le travail d'une journée,

excepté dans le cas des télégraphistes à Chicago, GG & OW, Niles, Kalamazoo, Jackson, Jackson-Junction, au bureau Z, aux ateliers de wagons, à Bay-City, Détroit F et St-Thomas, où dix heures consécutives, y compris l'heure du repas, constitueront le travail d'une journée. Là où il est employé plus d'un télégraphiste, dix heures consécutives, y compris l'heure du repas, constitueront le travail d'une journée.

Paragraphe 2. Aux stations où un seul télégraphiste est employé et travaille dix heures par jour ou davantage, ces télégraphistes, après quatre ans ou plus de service continu dans le département des télégraphes, recevront chaque année, avec leur plein salaire, une vacance de quinze jours, ou au lieu de vacance quinze jours de salaire supplémentaire au taux applicable à leur station. Les vacances ne peuvent être accordées que jusqu'à concurrence de l'habileté de la compagnie à fournir des remplaçants, et les demandes seront accordées selon le rang d'ancienneté des solliciteurs; toutes les demandes seront faites dans le cours des mois de janvier, février et mars, pour les vacances à prendre dans le cours de l'année.

ARTICLE 8.

Paragraphe 1. Quand des télégraphistes seront requis par l'expéditeur de trains de rester à leur poste plus longtemps que le nombre d'heures constituant le travail d'une journée, ils seront payés pour leur travail supplémentaire.

Le travail supplémentaire sera basé sur le salaire régulier. Le taux par heure sera déterminé en divisant le taux mensuel par le nombre d'heures requis pour le travail du mois, pourvu que le taux par heure ne soit dans aucun cas inférieure à vingt-cinq cents. Il sera alloué pour le temps réel de service computé à cinq minutes près.

Paragraphe 2.—Quand les télégraphistes seront appelés au bureau par une autorité compétente en dehors de leurs heures ordinaires de service, la compensation pour une heure de travail ou moins sera de vingt-cinq cents quand l'appel est fait moins de trois heures après le temps fixé pour le repos, autrement elle sera de cinquante cents. S'ils sont retenus plus d'une heure, le travail supplémentaire sera payé conformément à la section 1.

Paragraphe 3.—Les télégraphistes de jour devront se présenter pour le service le dimanche à une heure fixée, mais s'ils sont retenus par l'expéditeur de trains pour faire du travail, il leur sera payé du travail supplémentaire. Les télégraphistes de jour, cependant, sont censés savoir que leur remplaçant se présente pour prendre son poste le dimanche soir.

Paragraphe 4.—Quand les télégraphistes de jour seront obligés de travailler le dimanche, il leur sera payé du travail supplémentaire en vertu de la section 1 de cet article.

Paragraphe 5.—Les télégraphistes de nuit receveront une journée de salaire supplémentaire, au taux du tableau, pour chaque dimanche où ils seront obligés de travailler.

Paragraphe 6.—Aux bureaux de télégraphe à trois équipes, les hommes de la seconde et de la troisième équipes seront considérés des télégraphistes de nuit.

ARTICLE 9.

Paragraphe 1.—Les télégraphistes ne seront pas obligés de laver les salles d'attente, les bureaux ou dépendances, ni de nettoyer ou désinfecter les wagons à animaux.

Paragraphe 2.—Quand les télégraphistes seront requis de travailler aux pompes ils recevront cinq ($5.00) dollars à titre de compensation supplémentaire.

Paragraphe 3.—Quand les télégraphistes seront requis de travailler au aiguilles ou aux leviers entrecroisés dans les guérites, ils recevront cinq ($5.00) dollars à titre de compensation supplémentaire. Cette compensation supplémentaire payée pour prendre soin des aiguilles comprendra le soin des lampes appartenant aux dites aiguilles.

Paragraphe 4.—Les télégraphistes obligés de s'occuper des pompes et des aiguilles recevront un supplément de salaire de sept dollars et cinquante ($7.50) cents par mois.

Paragraphe 5.—Il sera accordé aux télégraphistes une compensation supplémenraire de quatre ($4.00) dollars par mois pour prendre soin de six (6) lampes d'aiguille ou de sémaphore ou moins, et cinquante cents par mois seront payés pour chaque lampe additionnelle; il est entendu que dans le cas où les télégraphistes de jour et de nuit se partageront le travail, la compensation sera divisée également.

ARTICLE 10.

Parageaphe 1.—Les télégraphistes réguliers transférés ou avancés, ou les télégraphistes supplémentaires auxquels sont assignées des positions régulières, auront droit au transport gratuit pour eux-mêmes, leur famille et leurs effets.

Paragraphe 2.—Les télégraphistes transférés ou avancés ne subiront aucune perte de salaire à cause du temps perdu en effectuant le transfert, mais seront payés aux taux de la position abandonnée jusqu'à ce qu'ils entrent en fonctions dans leur nouvelle position.

ARTICLE 11.

Les télégraphistes auront un congé de temps à autre pour assister à leurs réunions, pourvu que ce congé ne nuise pas aux affaires de la compagnie, et ils auront le transport nécessaire gratuit sur les lignes du chemin de fer Michigan-Central.

ARTICLE 12.

Il ne sera pas fait de distinctions injustes contre les télégraphistes parce qu'ils serviront en qualité de représentants des télégraphistes dans des commissions de règlements de différends, et le transport leur sera fourni sur les lignes du chemin de fer Michigan-Central, et ils seront remplacés à cette fin sans aucun retard inutile.

ARTICLE 13.

Dans le cas où des télégraphistes seront renvoyés ou démissionneront et seront réinstallés ou employés de nouveau avant l'expiration d'un an, ils conserveront leur rang d'ancienneté; après un an ils seront considérés comme de nouveaux employés.

ARTICLE 14.

Les télégraphistes recevront le même taux de salaire que les agents ou les télégraphistes remplacés. Rien dans cet article ne devra être interprété comme signifiant que les télégraphistes devront subir une réduction de salaire pendant qu'ils remplaceront temporaïrement un agent ou un télégraphiste.

ARTICLE 15.

Rien dans ces articles n'exemptera les télégraphistes des responsabilités qu'ils encourent en vertu des règlements.

ARTICLE 16.

Ces règlements entreront en vigueur le 1er janvier 1912 et demeureront en vigueur sujets à trente jours d'avis par l'une ou l'autre partie.

ARTICLE 17.

Une augmentation nette de dix pour cent sur le fonds total des salaires de tous les employés mentionnés dans l'article 1 de ce tableau est accordée; ce montant sera distribué ainsi qu'il pourra être mutuellement convenu entre les représentants de la compagnie et des employés.

Le tout respectueusement soumis par le conseil de Conciliation à Toronto, Ont., ce sixième jours de mars A.D. 1912.

(Signé) PETER MCDONALD,
Président.

(Signé) J. G. O'DONOGHUE,
Représentant les employés.

RAPPORT DE LA MINORITÉ.

Le texte du rapport de la minorité dans cette affaire est comme suit:

Toronto, le 6 mars 1912.

L'honorable
Ministre du travail,
Ottawa, Ont.

Dans la question de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels de 1907, et d'un différend entre la Compagnie du chemin de fer Michigan Central et ses employés dans le département des stations, du télégraphe, du téléphone et des signaux.

Les changements importants au tableau du 1er avril 1910, contenus dans le tableau proposé, et la demande d'une augmentation de salaires ont été fortement combattus par la compagnie, qui insiste sur le fait que les conditions sur son chemin de fer sont de nature à exempter ses employés de beaucoup de devoirs onéreux qui existent sur les autres chemins de fer canadiens; que les salaires gagnés sont en somme plus élevés que sur les autres chemins de fer du Canada, et que par conséquent il ne devrait pas être fait de changement au tableau actuel.

En dépit de la prétention de la compagnie, je suis prêt à accepter la recommandation des autres membres du Conseil au sujet des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 du tableau amendé tels qu'exposés et annexés à leur rapport, mais repousse leur recommandation au sujet des articles 1, 16 et 17 du tableau amendé en question et désire recommander en leurs lieu et place les suivants:

ARTICLE 1.

"Ce tableau s'applique aux télégraphistes. Un télégraphiste est défini "celui qui occupe une position officielle ou semi-officielle dans laquelle l'habileté "à télégraphier est une nécessité.

"Rien dans cet article ne devra être interprété comme signifiant qu'un "télégraphiste est inéligible pour un avancement à toute agence ou toute autre "position dans le service de la compagnie pour laquelle il pourra être considéré "comme ayant des aptitudes."

ARTICLE 16.

"Ces règlements entreront en vigueur le premier jour du mois suivant "leur acceptation, et demeureront en vigueur pendant un an, et pourront alors "être révoqués à l'expiration d'un avis de trente jours donné par une des parties "à l'autre."

ARTICLE 17.

"Une augmentation nette de 10% sera accordée et ajoutée au taux mensuel "des positions actives, tel qu'exposé au tableau du 1er avril 1910, ou une somme "égale à 10% de ces taux mensuels sera distribuée sur le dit tableau ainsi qu'il "pourra être convenu entre la compagnie et un comité représentant des télé- "graphistes."

A l'appui de la recommandation ci-dessus je me permettrai de soumettre l'explication suivante:

Article 1. *Quant aux aiguilleurs et préposés aux signaux:* Il n'a été produit aucun témoignage qui m'ait convaincu que les préposés aux signaux ou aiguilleurs, que leurs devoirs obligent à transmettre les ordres relatifs aux trains ou à transmettre des messages, soit par téléphone, soit par télégraphe, et dont les devoirs sont limités exclusivement à la réglementation des wagons à trolley ou à vapeur traversant la voie du chemin de fer, ou à la réglementation des ponts-levis pour permettre le passage des navires, ou au maniement d'aiguilles entrecroisées pour les fins de cours, au moyen d'appareils mécaniques, devraient être inclus dans le tableau.

Quant aux agences qu'il est proposé d'ajouter: Après avoir considéré avec soin les arguments présentés par les deux parties, j'en suis venu à la conclusion qu'il ne serait pas de l'intérêt d'une bonne exploitation du chemin de fer d'inclure ces agences dans le tableau. La compagnie prétend que les positions sont semi-officielles, et confidentielles dans une mesure plus ou moins grande, et (comme il n'y a pas de preuve du contraire) qu'inclure ces agences empêcherait la compagnie d'avancer des employés d'autres départements aux positions d'agents dans les stations mentionnées. L'avancement pour remplir des vacances dans ces stations a été effectué dans une mesure plus ou moins grande en prenant des hommes parmi les télégraphistes, et je ne considère pas que leur omission du tableau ferait un tort considérable aux télégraphistes comme corps.

L'*article*16 s'explique par lui-même. Le changement dans la date du tableau entre en vigueur, etc.

Article 17.—La preuve faite a révélé non seulement que les salaires actuels de tous les employés couverts par le tableau du 1er avril 1910 sont plus élevés que ceux des employés des autres chemins de fer du Canada, mais qu'une augmentation considérable de la rémunération des employés a été effectuée depuis l'année 1902. Il a été démontré que le salaire moyen des télégraphistes, pour le mois d'octobre 1912, était de $45.28; pour octobre 1904, $53.15; et pour octobre 1910, $70.94—soit une augmentation des salaires des télégraphistes de $25.67 par mois, équivalant à une augmentation de 56.6 pour 100 sur ceux d'octobre 1902.

En dépit de ce fait, je recommanderais une augmentation de salaires qui serait appliquée et distribuée tel qu'indiqué dans l'article 17 recommandé, cité plus haut.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) J. E. DUVAL.

XVIII. DEMANDE DES EMPLOYÉS CHARGÉS DE L'ENTRETION DE LA VOIE ET DES EMPLOYÉS DES POMPES, MEMBRES DE L'"INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF MAINTENANCE-OF-WAY", EMPLOYÉS AU SERVICE DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PÈRE-MARQUETTE. — CONSTITUTION DU CONSEIL. — RAPPORT UNANIME DU CONSEIL.—LE RÈGLEMENT EST EFFECTUÉ.

Date de réception de la demande—29 décembre 1911.

Parties intéressées—La Compagnie du chemin de fer Père-Marquette et employés de la voie et aux pompes, membres de l'*International Brotherhood oi Maintenance-of-Way*; employés.

Demandeurs—Les employés.

Nature de l'industrie intéressée—Chemins de fer.

Nature du différend—Salaires et heures; également demande d'un tableau régissant les deux questions des salaires et des heures de travail.

Nombre des employés affectés—140.

Date de constitution du Conseil—20 janvier 1912.

Composition du Conseil—L'honorable juge en chef sir Glenholme Falconbridge, Toronto, Ont., président, nommé sur la recommandation collective des autres membres du Conseil; l'honorable Wallace Nesbitt, C.R., Toronto, Ont., nommé sur la recommandation de la compagnie et M. J. G. O'Donoghue, Toronto, Ont., nommé sur la recommandation des employés intéressés.

Date de réception du rapport—Le 19 février 1912.

Résultat de l'enquête—Un rapport unanime fut présenté par le Conseil; il contenait certaines recommandations relatives au règlement du différend et qui furent acceptées par les deux parties.

Le Ministre du Travail a reçu, le 19 février, le rapport unanime du Conseil de conciliation et d'enquête auquel avaient été soumises, pour être réglées, certaines questions en litige entre la Compagnie du chemin de fer Père-Marquette et les terrassiers et pompiers employés sur la division de Buffalo de ce chemin de fer, membres de l'*International Brotherhood of Maintenance-of-Way Employees*.

La demande avait été faite au nom des employés intéressés et déclarait que le différend en question avait trait aux salaires et aux heures de travail, ainsi qu'à la demande, faite par les employés, que ces deux questions fussent inscrites dans un règlement. Le nombre des employés affectés par ce différend était représenté comme étant 140.

Un Conseil fut établi par le ministre le 8 janvier, et était constitué comme suit: L'honorable Wallace Nesbitt, C.R., de Toronto, Ont., membre nommé sur la recommandation de la compagnie; M. J. G. O'Donoghue, de Toronto, Ont., membre nommé sur la recommandation des employés, et le juge en chef Sir Glenholme Falconbridge, aussi de Toronto, Ont., président, nommé sur la recommandation collective des membres susmentionnés du Conseil.

Le Conseil se réunit pour entendre les parties le 9 février, complétant ses travaux le 16 du même mois. Une série de règlements et de taux de salaires fut préparée par le Conseil et acceptée par les deux parties, un règlement à l'amiable de toutes les questions en litige fut ainsi effectué.

Le Ministère a reçu, le 6 mars, de la Compagnie de chemin de fer Père-Marquette, une circulaire imprimée relative aux règlements et aux tarifs régissant les salaires de ses chefs cantonniers et de ses cantonniers au Canada, et effective à compter du 1er mars 1912. Ces règlements et tarifs de salaires sont identiques à ceux que le Conseil de Conciliation et d'Enquête a recommandés.

RAPPORT DU CONSEIL.

Voici le texte de la décision du Conseil de conciliation et d'enquête dans cette affaire:

DANS LA QUESTION de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels de 1907, et d'un différend entre la Compagnie du chemin de fer Père-Marquette et ses terrassiers.

Nous, l'honorable sir Glenholme Falconbridge, chevalier; l'honorable Wallace Nesbitt, C.R., et Monsieur J. G. O'Donoghue, tous de Toronto, membres du Conseil nommé dans l'affaire susmentionnée, faisons rapport par les présentes que le Conseil s'est réuni pour entendre les parties le 9ème jour de février et le 12 février, et s'est réuni de nouveau le 16 février 1912.

Nous avons l'honneur de faire rapport qu'après avoir entendu les parties et avoir étudié la question à fond, et après une conférence avec les deux parties, il a été convenu que le tableau suivant de salaires sera payé:—

TABLEAU DES SALAIRES DES TERRASSIERS SUR LES LIGNES *L. E. & D. R.* ET *E. & P.S.*

—			Contre-maître.	Employés.	Taux Contre-maître.	Taux Employés.
Walkerville	L. E.	1	1	2	60.00	16½
Oldcastle	"	2	1	2	57.50	.16
McGregor	"	3	1	2	57.50	.16
New-Canaan	"	4	1	2	57.50	.16
Harrow	"	5	1	2	57.50	.16
Kingsville	"	6	1	2	57.50	.16
Leamington	"	7	1	2	57.50	.16½
Wheatley	"	9	1	2	57.50	.16
Renqick	"	10	1	1	57.50	.16
Merlin	"	11	1	2	57.50	.16
Sandison	"	12	1	2	57.50	,16
Blenheim	"	13	1	2	60.00	.16
Blenheim	"	14	1	4	60.00	16.½
Ridgetown	"	15	1	2	57.50	.16
Highgate	"	16	1	2	57.50	.16
Rodney	"	17	1	2	57.50	.16
West-Lorne	"	18	1	2	57. 0	.16
Dutton	"	19	1	2	57.50	.16
Iona	"	20	1	2	57.50	.16
Sheddon	"	21	1	3	57.50	.16
Middlemarch	"	22	1	2	57.50	.16
Rondeau	E. & H.	1	1	2	60.00	.16
Blenheim	"	2	1	2	60.00	.16½
Chatham	"	1	1	2	60.00	.16½
Chatham	"	4	1	2	62.50	16½
Eberts	"	5	1	2	57.50	.16
Dresden	"	6	1	2	57.50	.16
Wallaceburg	"	7	1	2	60.00	.16½
Wallaceburg	"	8	1	2	57.60	.16½
Pt.-Lambton	"	9	1	2	57.50	.16
Sombra	"	10	1	2	57.50	.16
Courtright	"	11	1	2	57.50	.16
Sarnia	"	12	1	3	60.00	.16½
London	P. S.	1	1	3	62.50	.16½
Westminster	"	2	1	2	57.50	.16
Glanworth	"	3	1	2	57.50	.16
St.-Thomas	"	4	2	8	70.00	.16½
			Sous-contre-maître		57.50	
Pt.-Stanley	"	5	1	3	60.00	.16½
Cour de Black-Rock			1	nil.	55.00	
Cour de Windsor			1	2	62.50	.16½

Les pompiers recevront chacun la somme de $40 par mois.

Les heures de travail seront de dix heures par jour.

Il a été de plus convenu que le surintendant de la Compagnie du chemin de fer Père-Marquette au Canada promulguerait une série de règlements concernant les préposés à la voie au Canada, comme suit:

RÈGLEMENTS ET TAUX DES SALAIRES DU CHEMIN DE FER PÈRE-MARQUETTE.

Les règlements et taux de salaires suivants gouverneront le service des "terrassiers permanents" sur la division de Buffalo du chemin de fer Père-Marquette.

Art. 1.—Par "terrassiers permanents" on entend les enployés qui prennent leurs ordres des cantonniers-chefs et du chef des ponts et de la construction sur les parties de la voie qui sont ouvertes au trafic, et qui ont été continuellement dans le service de l'entretien de la voie pendant un an ou davantage, ou qui ont eu un an de service cumulatif durant les trois années immédiatement précédentes, et ils seront à l'avenir appelés les "employés". Les journaliers d'équipes extraordinaires, excepté ceux qui sont pratiquement engagés toute l'année, ne seront pas considérés comme employés permanents.

Art. 2.—Dix heures constitueront une journée de travail, excepté pour les pompiers. Douze heures continues ou par intermittence constitueront une journée de travail pour les pompiers.

Art. 3.—Les contremaîtres de sections et les cantonniers voyageant sur l'ordre de la compagnie pour se rendre à leur travail et pour en revenir après les heures régulières et hors de leurs sections régulières seront payés pour tous le temps ainsi employé.

Art. 4.—En computant le temps, une heure sera allouée pour de 30 à 60 minutes; il ne sera fait aucune allocation pour moins de 30 minutes.

Art. 5.—Les employés seront à l'avenir avancés, sur la division de Buffalo, d'après leur rang d'ancienneté, pourvu qu'ils soient qualifiés, cette qualification devant être exclusivement d'après le jugement de l'ingénieur de section.

(*a*) Les employés qui refusent de l'avancement deviennent les "juniors" des employés qui acceptent cet avancement.

(*b*) Les employés incapables de lire ou d'écrire l'anglais n'auront pas nécessairement droit à l'avancement.

(*c*) Advenant une réduction du nombre des hommes employés, ceux qui auront été le plus longtemps dans le service auront droit à la préférence d'emploi, pourvu qu'ils soient qualifiés d'après lejuge ment de l'ingénieur de la division.

Art. 6.—Les employés renvoyés ou suspendus ou qui considèrent qu'ils ont été traités injustement auront droit à une enquête complète et impartiale, et seront avisés de la décision arrêtée dans les quinze jours qui suivront cette enquête. Si l'enquête démontre que la suspension, le renvoi ou le traitement a été injuste, le salaire à plein temps sera alloué et les employés réinstallés. Appel de la décision rendue devra être faite par écrit, par l'intermédiaire de son contonnier-chef, dans les quinze jours qui suivront la notification de cette écision à l'employé.

Art. 7.—Les employés temporairement de leurs sections régulières pour travailler sur des trains de neige ou des trains de secours, ou à d'autre ouvrage, recevront une compensation pour les dépenses nécessairement encourues pour leur nourriture et leur logement.

Art. 8.—La compagnie tiendra ses maisons de sections en bonne condition; le coût des réparations autres que celle de l'usure ordinaire sera chargé au compte des occupants.

Art. 9.—Les employés qui auront été dans la service depuis plus de six mois auront un billet gratuit de circulation trois fois par année pour aller à n'importe quel endroit sur la division de Buffalo, et un billet par année pour voyager sur tout le réseau.

(*a*) Des billets trimestriels seront donnés aux employés habitant les stations de signaux et les sections extérieures, pour aller faire leurs emplettes.

(*b*) Un tarif réduit de moitié sera accordé pour les effets de ménage des employés déménageant tout en restant au service de la compagnie; quand ils seront déménagés sur entente avec la compagnie ou sur l'ordre de celle-ci, les effets de ménage seront transportés gratis, de même que la femme et la famille de l'employé.

Ces règlements n'enlèveront aucun des privilèges dont jouissent actuellement les employés. Ils entreront en vigueur et demeureront en vigueur jusqu'à ce que l'une ou l'autre des parties désirant un changement en donne à l'autre partie un avis de soixante jours.

Nous sommes très heureux de faire rapport que les employés, après une longue discussion, se sont déclarés absolument satisfaits de l'arrangement ci-dessus en vue des conditions qui existent sur le chemin de fer, et qu'à la demande du conseil le chemin de fer a consenti au paiement des taux ci-dessus de salaires.

Daté ce 16ème jour de février 1912.

(Signé) GLENHOLME FALCONBRIDGE,
Président.

WALLACE NESBITT,
Pour la compagnie de chemin de fer.

J. G. O'DONOGHUE,
Pour les employés.

XIX. DEMANDE DES MANUTENTIONNAIRES DE MARCHANDISES ET COMMIS DE CHEMINS DE FER, MEMBRES DE LA DIVISION DE WINNIPEG, N° 177, DE L'UNION FRATERNELLE DES MANUTENTIONNAIRES DE MARCHANDISES ET COMMIS DE CHEMINS DE FER EMPLOYÉS PAK LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE CANADIEN À WINNIPEG, MAN.—PROCÉDURES NON TERMINÉES.

Demande reçue le 11 mars 1912.
Parties en cause—La Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien et les manutentionnaires de marchandises et commis de chemins de fer, membres de la division de Winnipeg, n° 177, de l'Union fraternelle des manutentionnaires de marchandises et commis de chemins de fer, employés à Winnipeg, Man.
Requérants—Les employés.
Nature de l'industrie en cause—Chemins de fer.
Nature du différend—Prétendue injustice à l'égard des membres de l'Union.
Nombre d'employés concernés—Directement, 220; indirectement, 230.

Un Conseil a été constitué le 18 mars et se composait de MM. Charles P. Fullerton et Thos. J. Murray, tous deux de Winnipeg, Man.; le premier a été nommé par le ministre à défaut d'une recommandation de la part de la compagnie et le dernier sur la recommandation des employés intéressés. Le 31 mars 1912 le Conseil n'avait pas encore nommé son président.

CAUSES DANS LESQUELLES LES PROCÉDURES N'ÉTAIENT PAS TERMINÉES A LA FIN DE L'EXERCICE.

Il a été reçu, outre les demandes dont on a disposé antérieurement à la clôture de l'exercice, les demandes suivantes, et les procédures à leur sujet étaient encore pendantes le 31 mars 1912.

1. Demande des employés de la Compagnie de Tramways de Montréal, et le nombre des intéressés directement était évalué à 30 et indirectement à 1,970.

2. Demande des manutentionnaires de marchandises et commis de chemins de fer de la Compagnie du Pacifique-Canadien à Winnipeg, Man., et le nombre des employés intéressés directement était évalué à 220 et indirectement à 230.

